6579 .795 II 84

LA

REVUE CANADIENNE

1895

LA
REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

M. ALPHONSE LECLAIRE

31e ANNÉE

1895

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, PROPRIÉTAIRES-ADMINISTRATEURS
256 et 258 rue Saint-Paul
MONTRÉAL, CANADA

LIBRARY
SEP 13 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
21
R34
v.31

REPOS DE LA SAINTE FAMILLE.

D'Après B. Plockhorst.

Le repos de la sainte Famille pendant la fuite en Egypte est un des sujets de l'art chrétien qui prête aux plus gracieuses et aux plus attrayantes interprétations. Aussi a-t-il été traité bien souvent par les artistes, surtout depuis le seizième siècle. La belle gravure que nous avons sous les yeux, d'après un peintre qui nous est déjà connu, B Plockhurt (1), pourrait être considérée comme une simple représentation de la sainte Famille si l'artiste n'avait pris soin de l'intituler lui-même : *Repos de la sainte Famille*, car elle n'offre aucune des scènes caractéristiques qui font ordinairement reconnaître l'intention de l'artiste qui aborde ce sujet, si ce n'est peut-être le regard inquiet que jette sur l'horizon le protecteur du groupe béni et le bâton de voyageur qu'il tient à la main. Elle n'est pas moins belle pour cela et nous sommes d'autant plus heureux de la mettre sous les yeux de nos lecteurs qu'elle est reproduite d'après une photographie prise sur l'original lui-même.

(1) Voir son Ange Gardien, Revue Canadienne, 29ème année, 1893. Page 578

LE BEAU ET SON EXPRESSION PAR LES ARTS

Quel que soit l'intérêt que nous trouvions à étudier la vie et les œuvres des artistes, nous allons les oublier pendant quelque temps, pour nous occuper du beau en lui-même et des différentes formes sous lesquelles ils ont mission de le faire resplendir, pour le manifester à nos sens.

Posons d'abord comme principe que l'art ne doit pas être et n'est pas, comme beaucoup semblent le croire, un pur délassement de l'esprit, une manière d'orner la vie. Son but, Dieu merci, est plus sérieux et plus noble. Il est appelé à nous révéler la beauté primitive des choses, à nous en découvrir le caractère impérissable, la pure essence et comme en définitive le beau n'est qu'un reflet de Dieu même, son but véritable est de nous conduire vers l'éternelle beauté. C'est en quelque sorte le lien qui réunit le ciel et la terre. Les œuvres des artistes faites de beautés et de sentiments élèvent l'âme et la purifient ; quand on est en présence d'un chef-d'œuvre, on éprouve le besoin de mettre son âme à l'unisson. Si l'on a le sentiment de son indignité, l'admiration devient un malaise, un reproche ; on se sent humilié de toute pensée basse ; et une fois rentré en soi-même on fait effort pour effacer de sa nature, les taches qui nous sont apparues à cette vive lumière que projette la beauté. C'est pourquoi un poète a pu comparer le beau à un sentier conduisant vers le bien :

> Le beau, c'est vers le bien un sentier radieux,
> C'est le vêtement d'or qui le pare à nos yeux. (1)

Cette influence salutaire du beau n'est pas un fait nouvellement constaté, il le fut de tout temps. Platon, dans sa République, nous dit : " En voyant chaque jour des chefs-d'œuvre de peinture, " de sculpture et d'architecture, les génies les moins disposés aux " grâces, élevés parmi ces ouvrages comme dans un air pur et sain, " prendront le goût du beau, du décent et du délicat, ils s'accoutu- " meront à saisir avec justesse ce qu'il y a de parfait et de défec- " tueux dans les ouvrages de l'art et dans ceux de la nature, et " cette heureuse rectitude de leur jugement deviendra une habitude " de leur âme." Et Virgile, dans son Enéide, fait dire à son héros,

(1) Brizeux : Hymne dédié à M. Ingres.

à la vue des peintures qui décorent les murs du temple de Junon où il a cherché un refuge :

> .....Sunt hic etiam sua præmia laudi :
> Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.
> Solve metus :

" Cessons de craindre ; ici la vertu trouve sa récompense, l'infortune des larmes, et les misères humaines des cœurs compatissants."

Nous ne parlons ici, bien entendu, que de l'art qui est dans sa voie, qui poursuit la fin pour laquelle Dieu nous en a fait le don. Hélas ! nous le savons, bien des artistes ont détourné l'art de son but véritable, et faisant œuvre de satan, l'ont fait servir à éloigner l'homme aussi de sa fin.

Voltaire a écrit son poème de la Pucelle, Jules Romain et d'autres artistes ont fait avec un merveilleux talent des peintures obscènes. Que faut-il en conclure ? Que ces œuvres sont des monstruosités, où la laideur des pensées exprimées est arbitrairement mariée avec des formes savantes et correctes, belles, si vous le voulez, au point de vue plastique ; mais plus la forme est attrayante, plus l'œuvre est pernicieux et éloigné du but et de la fin de l'art.

Ajoutons que la culture de l'art n'est pas seulement utile aux sociétés parce qu'elle adoucit les mœurs et tempère la rudesse de l'homme, mais parce qu'elle est aussi le seul gage certain de leur immortalité ; car il en est des peuples comme des hommes : il ne reste d'eux après leur mort que les choses émanées de l'esprit, c'est-à-dire la littérature et l'art ; des poèmes écrits et des poèmes de pierre, de marbre ou de couleur. Et, en effet, que seraient les grandes nations de la terre, si l'on supprimait de l'histoire les monuments qu'elles ont élevés à leurs croyances, et les ouvrages où elles ont laissé la marque de leur génie ?

Revenons un peu sur nos pas. L'art, avons-nous dit, doit nous conduire vers Dieu : il est pour l'intelligence ce que les fleurs sont pour nos sens. Elles réjouissent notre vue, notre odorat, elles ornent notre séjour terrestre ; mais en même temps elles élèvent notre pensée vers celui qui en a parsemé la terre. L'art aussi embellit, satisfait et réjouit notre intelligence, il doit l'élever vers celui qui est le type de toutes perfections et de toutes beautés.

Qui ne voit que si tel est le cas, l'art chrétien sera le sommet le plus élevé auquel puisse atteindre l'art. En effet tous les autres genres, comme les fleurs, peuvent bien réjouir la vue, même satisfaire l'intelligence jusqu'à un certain point, et incidemment la porter vers le créateur de toutes les beautés qu'elle admire ; mais l'art chrétien, lui, prend l'intelligence de l'homme et, sous des

formes idéales, s'efforce de lui faire voir et admirer, autant qu'il peut être donné à l'homme de le faire, les beautés et les perfections que Dieu a répandues, comme un reflet de sa propre beauté, sur sa créature privilégiée. Cherchant ses modèles le plus haut qu'il peut, il nous montre le Fils même de Dieu et sa Mère, chef-d'œuvre incomparable, coopérant à l'acte sublime de la rédemption du monde. Voulons-nous nous convaincre de la supériorité de l'art chrétien, parcourons les musées où l'on a rassemblé les chefs-d'œuvre désolants et froids de l'art antique et cherchons à y saisir autre chose que des sensations matérielles. Ce sont de beaux visages de marbre mais sans l'ombre d'un sentiment immatériel. Regardons, au contraire, le portail le plus barbare de nos églises du moyen-âge ; ces pauvres statues romanes ont sur leurs visages plats des reflets sublimes. On sent qu'elles ont une âme qui prie, qui soupire et espère.

Désirons-nous une nouvelle preuve de ce que nous avançons, jetons un regard sur la protestante Angleterre et demandons lui de nous faire voir ses chefs-d'œuvre d'art. Oh ! sans doute elle pourra nous montrer des œuvres dignes d'admiration dans les genres secondaires : de beaux paysages, des scènes de chasse, de gras pâturages couverts d'animaux aux formes luxuriantes. Elle nous citera un Hogarth qui a su faire de spirituelles caricatures ; un Turner qui a fait de jolies scènes de marine; un Sir Joshua Reynolds qui s'est élevé un peu plus haut. Mais où sont ses Fra Angelico, ses Raphaël et ses Michel Ange ? où ses *Tentation du Christ* d'un Ary Scheffer où ses *Couronnement de la Vierge* d'un Hypolite Flandrin ? Et n'oublions pas qu'après ses œuvres sublimes, l'art chrétien n'a pas dit son dernier mot ; il tend toujours plus haut.

Tournons maintenant nos regards vers l'Allemagne. Là nous voyons naître une école qui promet beaucoup. Pourquoi s'arrête-t-elle soudain avec Albert Durer? Pourquoi, pendant une longue période, ses artistes semblent-t-il réduits à l'impossibilité de produire autre chose que des pastiches ? C'est qu'ils ont abandonné les traditions de l'art chrétien ; et quand nous les verrons reparaître sur la scène avec des œuvres dignes de leur génie, ce sera lorsqu'un Overbeck les aura remis dans leur voie. Alors cette école nous fera voir des chefs-d'œuvre comme *la sainte Famille*, de Carl Müller, et *la Berceuse d'anges*, de Lauenstein, pour ne nommer que deux admirables productions qu'on ne se lasse jamais de contempler et d'admirer.

Tout ceci ressortira d'ailleurs de l'étude que nous voulons faire

du beau, objet direct et immédiat de l'art, et qu'il importe de bien connaître pour juger avec intelligence les chefs-d'œuvre qui doivent le faire resplendir à nos sens.

Abordons donc immédiatement notre sujet.

***

Il fut un temps où l'homme souverain de l'Eden, vivant sous l'œil de Dieu, ne connaissait que le bonheur, la grâce et l'amour ; le mal lui était étranger, la difformité lui était inconnue. Les livres saints nous le représentent habitant un jardin planté des plus beaux arbres de la création, arrosé de fleuves majestueux, peuplé de toutes les bêtes des champs, de tous les oiseaux du ciel et ayant pour compagne une femme, le type le plus parfait de la beauté créée. Et tous ces êtres charmants, ce séjour enchanteur, dont l'unique objet était d'embellir sa vie, n'étaient que les préludes d'une vie plus parfaite encore. Créé à l'image de Dieu, ce bonheur même ne pouvait pas lui suffire ; et après être demeuré plus ou moins longtemps dans ce lieu de délices, il devait s'absorber pour toujours dans la contemplation de son Créateur.

Ce bonheur, hélas ! il ne sut pas en jouir ; chassé du Paradis, il vit disparaître ces campagnes incomparables ; et lui qui jusqu'alors avait été inaccessible à la laideur comme à la douleur, se vit précipité au milieu d'une nature inclémente, qui ne laissait plus voir que çà et là, à travers le voile sombre qui la couvrait, quelques traces de sa beauté première.

Cependant ce roi déchu garda un souvenir de sa grandeur passée et en même temps l'espoir de la reconquérir. Depuis lors il marche à la conquête du Paradis perdu, c'est-à-dire du Vrai, du Bien et du Beau, triple forme de son bonheur envolé. Ah ! qui d'entre nous n'a senti ce besoin de l'infini ! Oui, l'infini, même à notre insu, nous appelle et nous séduit toujours ; notre âme aspire à se plonger dans cet océan du vrai, du bien et du beau ; elle voudrait y abreuver ses désirs que toutes les réalités d'ici-bas laissent inassouvis et trompés. (1)

Au philosophe est échu plus spécialement la recherche de la vérité. Le saint, par ses efforts généreux, ses actes de vertu et souvent d'héroïsme, marche surtout à la conquête du bien. A l'artiste est réservé la découverte du beau ; de cette chose, tout à

(1) Voir dans " *A travers l'Europe* " par A. B. Routhier. Tome 1er. Page 383, la belle comparaison de Mignon, image de l'âme humaine se souvenant toujours de son bonheur perdu.

la fois si émouvante et si délicate, si obscure et si claire, si mystérieuse et si manifeste, que nous traduisons par ce mot charmant : *la beauté*. Et certes, c'est bien de lui que l'on peut dire, au moins au point de vue de la jouissance immédiate que la beauté procure : il a choisi la meilleure part. En effet, le vrai, alors même qu'il a été trouvé à l'aide des sens, ne parle qu'à l'intelligence : il est abstrait de sa nature, il ne resplendit pas à travers une forme sensible. Le bien ne parle qu'à la volonté ; encore lui tient-il souvent un austère langage, langage toujours noble, il est vrai, mais plus d'une fois dur à entendre et d'une rigueur impitoyable à la pauvre sensibilité. Car le bien, c'est souvent le devoir ; et le devoir, qui ne l'a éprouvé en lui-même ? c'est presque toujours le sacrifice. Tout cela lui enlève, à nos yeux du moins, une partie de son prix et de son éclat. Au contraire, la contemplation du beau n'a que des charmes ; elle ne sait que délasser, reposer et réjouir ; bien plus, l'artiste ne saurait atteindre cette beauté sans embrasser du même coup le vrai et le bien ; car le beau c'est le vrai qui resplendit, l'harmonie qui résonne, le bien qui éclate, la vie qui s'épanouit puissante et ordonnée dans sa sphère, et il ne saurait se concevoir en dehors du vrai et du bien.

Avant de pénétrer plus avant dans le sanctuaire de la beauté. ne convient-il pas d'en écarter les fantômes et même les laideurs que l'on ose quelquefois confondre avec elle ? On a dit : le beau, c'est l'utile, c'est l'agréable, c'est le joli ; bien plus, on a osé dire, et nous l'entendons répéter chaque jour, la mode c'est le beau. Nous ne nous arrêterons pas à démontrer l'absurdité de cette dernière affirmation, car la mode étant changeante de sa nature, nous fait aimer aujourd'hui ce que nous trouverons laid demain ; or le beau ne saurait ni changer ni vieillir : éternellement jeune comme la source d'où il découle, il resplendit d'un éclat toujours nouveau.

Le beau ne saurait non plus se confondre avec l'utile, au moins dans le sens vulgaire du mot. Il est vrai que le beau est toujours utile et d'une utilité d'un ordre tout-à-fait supérieur, comme nous l'avons constaté en commençant ; mais un objet n'est pas nécessairement beau à cause ou en raison de son utilité. Un simple regard autour de nous nous convaincra de cette vérité : combien n'y a-t-il pas d'objets utiles et même d'une utilité indispensable, dont nous nous servons chaque jour, qui ne sont rien moins que beaux ? Le plus souvent même nous sommes obligés de détruire la beauté des choses avant qu'elles puissent nous devenir utiles : où est allée la beauté de ce faisan que vous dépécez si utilement à votre table ? où. la beauté de ce vase artistique d'où on vous

verse une liqueur fortifiante ? ne diminue-t-elle pas chaque jour, en raison même des services qu'il vous rend.

Le beau c'est donc l'agréable ? Mais alors où est la beauté de ce parfum qui vous flatte, de cette saveur qui vous délecte, de cette brise qui vous caresse, de cette jouissance qui vous enivre ? Ici encore, nous pouvons constater que la beauté vue, comprise et sentie par une âme digne d'elle, est toujours agréable. Mais si être utile et agréable sont des attributs de la beauté, il ne s'ensuit pas que l'utile et l'agréable soient eux-mêmes le beau. Nous pouvons nous en convaincre encore davantage par l'observation de leur action différente sur nous. La jouissance de l'agréable comme celle de l'utile provoque un sentiment égoïste qui porte celui qui l'éprouve à réserver cette jouissance pour lui-même. Au contraire, la jouissance du beau, non seulement n'est pas égoïste et exclusive, mais elle est désintéressée, généreuse et communicative, et lorsque nous jouissons de la vue du beau nous aimons à faire partager notre admiration à ceux qui nous entourent. L'amour du beau est sans contredit la plus pure de nos inclinations, le principe de nos plus nobles sentiments, et c'est avec raison qu'on l'a comparé à un feu sacré qui nous attire toujours en haut pour nous réunir à sa source. Pouvons-nous en dire autant de l'amour de l'utile et de l'agréable ?... Enfin une dernière différence les sépare encore du beau : c'est que le beau tant idéal que réel existe effectivement et d'une manière absolue même lorsqu'il nous est inconnu, tandis que l'utile et l'agréable n'existent que par un rapport actuel avec notre activité. Le beau, même fini, est absolu ; l'utile et l'agréable, au contraire sont essentiellement relatifs.

Trouverons-nous dans le joli cette beauté que nous cherchons ? Sans doute nous pouvons admettre que le joli soit un semblant, un diminutif de la beauté ; mais qui d'entre nous, en regardant et en admirant les grands spectacles de la nature ; ce magnifique St-Laurent qui coule si majestueusement aux pieds de notre cité, oserait dire, ce fleuve est joli ? Sans doute encore, nous reconnaissons dans le joli quelques-unes des qualités du beau, mais limitées et en quelque sorte affaiblies, et à cause de cela même portant en soi un danger pour notre âme. Il est vrai que le joli produit comme le beau un sentiment noble et désintéressé, mais comme sa puissance n'est que moyenne, il ne produit pas l'admiration, il n'envahit pas notre cœur, il ne l'emplit pas de cette émotion souveraine qui, à la vue du beau, le transporte en quelque sorte de la terre au ciel. Le joli, lui, le flatte, le caresse, se joue autour comme une flamme légère et y produit un doux mouvement d'allégresse, semblable

aux ondes d'un lac effleuré par la brise ou au frémissement du feuillage sur lequel passe l'haleine du matin. Le beau imprime le respect ; le joli attire davantage ; il charme, et certaines âmes qui lui sont analogues le sentent, l'aiment et le cherchent de préférence au beau lui-même. Mais comme l'âme humaine ne saurait demeurer en place, si elle s'en contente et ne cherche pas à s'élever au delà elle tombe bientôt et presqu'infailliblement dans le petit et le mesquin.

A quels signes reconnaîtrons-nous donc la beauté ? Comment la retrouver au milieu de toutes les ombres qui passent sans cesse entre elle et nous ? Ah ! si nous avons su conserver un cœur pur et si Dieu nous a donné une toute petite étincelle de cette flamme majestueuse qui fait l'artiste, nous la reconnaîtrons sans peine ; car partout où elle se trouve elle resplendira à nos regards de son doux et victorieux éclat. Sans essayer ici d'en donner une définition exacte et complète, que tant d'autres ont vainement tenté, nous constaterons qu'elle est toujours, comme nous l'avons déjà dit : la vie s'épanouissant grande et ordonnée dans sa sphère. Saint Augustin la résume dans ces deux mots : "*splendor ordinis*," la splendeur de l'ordre.

Si maintenant nous voulons pénétrer plus avant dans ce mystère de la beauté et chercher en quoi consiste cette splendeur de l'ordre qui nous frappe comme résumant la beauté des choses ; nous verrons que dans chaque bel objet, c'est l'unité qui lui est propre, la variété de ses formes, l'harmonie qui coordonne entre eux ces deux caractères d'unité et de variété, la pleine grandeur ou le développement complet de ses formes dans les proportions qui lui sont propres, la grâce dans la flexibilité de ces mêmes formes et la souplesse de ses mouvements, la vivacité normale de sa couleur et enfin la convenance qui fait qu'il est en harmonie avec ce qui l'entoure. Ce dernier caractère est moins essentiel et peut manquer quelquefois sans détruire la beauté, mais son absence fait qu'elle ne satisfait pas aussi pleinement notre intelligence.

Jusqu'ici nous avons constaté les caractères, les signes auxquels nous pouvons reconnaître la beauté ; mais si la beauté est comme nous l'avons dit : " la vie s'épanouissant grande et ordonnée," il s'ensuit qu'elle est une chose invisible que notre intelligence seule peut connaître ; car la vie est elle-même invisible et ne saurait tomber sous nos sens. Hélas ! il est vrai, nous sommes condamnés à n'en voir ici-bas que des signes ou des caractères expressifs ; et c'est ce qui nous explique comment il se fait que nous trouvons bien souvent une beauté plus grande et plus parfaite dans des

œuvres d'art qui n'ont certainement pas la vie, que dans les réalités vivantes qu'elles représentent. Dans l'œuvre d'art il y a de plus que dans la nature l'intelligence qui l'interprête et le cœur qui la sent. L'artiste, en effet, ne doit pas se contenter de copier la nature telle que nous pouvons la voir dans la réalité, mais il doit la créer de nouveau, autant qu'il se peut, avec cette perfection et cette splendeur idéale qui fait l'éternelle séduction et l'éternel désenchantement des nobles âmes, aussi impuissantes à l'atteindre qu'elles sont ardentes à la poursuivre.

La nature est le diamant brut : il est beau, d'une beauté réelle mais inconnue pour nous, et qui pour nous être manifestée, demande que l'ouvrier le polisse et l'idéalise pour ainsi dire. Ainsi fait l'artiste ; la nature est son modèle, mais il transforme ce modèle et le fait briller à nos yeux, et surtout aux yeux de notre intelligence, de tout son éclat.

" Déployant ses ailes vers les cieux, d'où elle est descendue, " l'âme ne s'arrête pas à la beauté qui séduit les yeux et qui est " aussi fragile que trompeuse ; mais elle cherche dans son vol " à atteindre le principe du beau universel," nous dit Michel-Ange, dans une poésie digne de Dante :

Spiegando, ond'ella scese, in alto l'ale,
Non pure intende al bel ch'agli occhi piace ;
Ma, perchè è troppo debile e fallace,
Trascende inver la forma universale.

C'est cette aspiration vers ce qui est par delà la nature et l'humanité qui caractérise le véritable artiste. Montrez lui les plus belles choses de la nature, les chefs-d'œuvre les plus parfaits ; ils ne répondent jamais à son idéal.

Considérez-le à l'œuvre : à l'heure de son inspiration, il voit, même dans la nuit, passer et repasser devant lui des beautés qui effacent à ses yeux toutes les beautés de la terre : formes aériennes, visions enchanteresses, mais fugitives, qui illuminent et charment son génie. Mais hélas ! quand prenant le pinceau ou le ciseau il essaye de reproduire, en les fixant, ces images qu'il a vues passer devant son regard intérieur, il sent qu'il ne fait qu'obscurcir par l'ombre de son instrument et de sa main la lumière de cet idéal qui brillait tout à l'heure si éclatant et si pur dans le ciel de sa pensée. (1)

Ah ! qu'il était plus beau, quand plongé dans l'extase,
Dans le recueillement où mon âme s'embrase,
Je l'entendais chanter tout au fond de mon cœur !
Si je l'avais écrit, certes, il serait vainqueur.....

(1) Réponse désolée de Palestrina à qui l'on vantait les beautés de sa messe du Pape Marcel.—H. Tricard, S. J.—Palestrina.

—On tente de fixer la vision sacrée :
La fleur la plus exquise et la plus éthérée
Pâlit ; le séraphin qui nous venait des cieux
D'une aile dédaigneuse y remonte à nos yeux.
Le céleste parfum s'envole et s'évapore,
Et que me reste-t-il ?

C'est alors que commence pour lui la souffrance inhérente à tout enfantement ; tout ce qu'il voit et tout ce qu'il fait lui paraît si effroyablement éloigné de la beauté qu'il entrevoyait, qu'il en pleurerait quelquefois d'un pleur inénarrable. "*Non est magnum ingenium sine melancholia*" a dit un auteur latin, et c'est surtout vrai du génie artistique.

Ah ! je l'aime, et le veux et l'appelle ardemment !
De joie et de douleur mystérieux mélange,
Aucun plaisir ne vaudrait ce tourment.

L'artiste trouve, en effet, dans son art ce qu'un jeune homme trop tôt moissonné par la mort, nommait si bien *une délicieuse source de tourment* (1). Amant passionné de l'invisible idéal, mais retenu sur cette terre, dans la captivité de la chair et la servitude des sens, loin, bien loin de ces régions où son génie aspire à s'élever, il souffre, à la lettre, le mal du pays et il cherche à se consoler de l'exil en reproduisant dans ses œuvres quelque chose de ces splendeurs qu'il entrevoit à travers les ombres de la vallée, sur les hauteurs illuminées où malgré lui sa pensée s'envole pour contempler le soleil de la patrie. (2)

ALPHONSE LECLAIRE.

(1) Voir ce beau passage dans Alfred Tonnellé, Fragements sur l'art et la philosophie.—Du sentimeut du Beau considéré au point de vue religieux.

(2) Fra Angelio, le Dante, Michel-Ange sont des exemples frappants de cette fascination qu'exerce l'idéale beauté sur les âmes d'élite et des tourments que cause sa poursuite.

(*A suivre*)

BETHLÉEM

PAR-delà Réphaïm, et sur les deux collines
Qui montent des vallons comme un brillant croissant,
Tu vois une cité, chrétien, et tu t'inclines...
C'est Bethléem ! C'est là, sur ce rude versant
Que le sauveur du monde en cette nuit habite.
Rien ne réveille, au nord, les rochers assoupis ;
Au midi, c'est le champ où Ruth la moabite
Etait venue, un soir, glaner de blonds épis

Le temple de Janus est fermé. Le silence
Sur les champs de bataille ouvre une aile de plomb.
L'aigle romaine, enfin, presques au ciel s'élance.
Auguste, sur le monde a mis son fier talon,
Et vainqueurs et vaincus s'embrassent dans la haine.
L'esclavage gémit dans ses fers mieux rivés ;
La volupté s'endort chantant sa cantilène ;
Juda ne règne plus.....Les temps sont arrivés !

Tout homme a corrompu sa voie et, sur la terre,
Les peuples aveuglés se façonnent des dieux.
Au souffle de l'orgueil la vérité s'altère.
La science égarée aux maîtres studieux
Amène vainement une ardente jeunesse.
Tout s'effondre malgré l'effort de la raison.
L'esprit demeure avide et l'âme, avec tristesse,
Cherche quelque lumière au brumeux horizon.

Et le peuple de Dieu, le peuple Juif lui-même,
Vendrait pour un peu d'or les tables de la loi.
Son grand Prêtre à l'autel monte sous l'anathéme :
Le luxe et les plaisirs ont étouffé sa foi.
——Maudit soit Boéthos et maudite, sa lance !.....
Kantharos, sois maudit des générations !
Et sois maudit, Pharan !.....
Ainsi la foule lance
Aux Pontifes pervers ses malédictions.

L'innocence rougit et le vice s'étale,
Le fort est sans pitié, le faible, sans appui.
Tout semble gouverné par une loi fatale.....
Et nul ne sait encor qu'un nouveau jour a lui,
Qui n'aura point de soir, mais une aube éternelle !
Et nul ne sait encor comment l'humanité
Brisant ses fers honteux, va déployer son aile
Et monter jusqu'à Dieu, jusqu'à la liberté !

Isaïe avait dit dans un cantique insigne :
——Les cieux feront pleuvoir la justice sur nous.....
Rejeton de Jessé, tu seras comme un signe,
Et les peuples viendront te prier à genoux !.....
——Bethléem, s'écriait Michée, en voyant poindre,
Dans les siècles futurs, le mystère immortel,
Des villes de Juda, non, tu n'es pas la moindre,
Car c'est de toi que naît le guide d'Israël.....

Par de la Réphaïm, et sur les deux collines
Qui montent des vallons comme un large croissant,
Tu vois une cité, chrétien, et tu t'inclines.....
C'est Bethléem ! C'est là, sur ce rude versant,
Que le sauveur du monde, en cette nuit, habite.
Rien ne réveille, au nord, les rochers assoupis ;
Au midi, c'est le champ où Ruth la moabite
Etait venue, un soir, glaner de blonds épis.

On a vu, tout le jour, monter les caravanes.
Le khan est encombré. Lorsque le soir descend,
Jetant des flèches d'or dans les airs diaphanes,
Il n'est plus un seul gîte où dorme le passant.
Alors vers une grotte, au flanc de la montagne,
Se dirige à pas lents un couple soucieux :
Joseph, de Nazareth, et sa jeune compagne.
La ville allait dormir, mais on veillait aux cieux.

On veillait aux cieux. Or, au-delà d'une gorge,
Au pied de Bethléem où dort Beït-Saour,
Dans la plaine où Booz moissonnait ses champs d'orge,
Des bergers reposaient en attendant le jour.
Tout à coup resplendit une vive lumière.
C'était comme un lac d'or où flottaient vaporeux,
Le buisson, le rocher, le troupeau, la chaumière.
Un ange s'avançait. Il se pencha sur eux.

Il leur dit—et sa voix n'était comme nulle autre :
——Israël de son Dieu n'est pas abandonné.....
Apprenez, ô bergers ! quel bonheur est le vôtre,
Voici qu'aujourd'hui même un Sauveur vous est né !
Il repose en l'étable, enveloppé de langes.
Vous le reconnaîtrez à ce signe certain
Et l'envoyé céleste, après ces mots étranges,
Entra dans l'infini. Tel un soleil s'éteint.

Et soudain l'air vibra comme une immense harpe.
Le ciel parut s'ouvrir, et le pâtre rêveur
Vit un rayon de Dieu flotter comme une écharpe
Sur la grotte isolée où naissait le sauveur.
Et puis une phalange invisible, impalpable,
Descendit en chantant dans sa félicité :
——Gloire à Dieu dans le ciel ! Sur la terre coupable
Paix aux hommes qui sont de bonne volonté !
....
....

Plus haut que ce cantique, o vieux monde néfaste,
Sous tes lambris impurs l'orgie a résonné,
Et tu n'a pas compris, étourdi par le faste,
Le baiser que le ciel à la terre a donné !
Mais les temps sont venus ! .....Plus forte que le glaive,
Devant tes pas vainqueurs va se dresser la croix !
Ceux que ton pied foulait, c'est Dieu qui les relève !
Regarde Bethléem, vieux monde ! Adore et crois !

Tamphile LeMay

LE CAPITAINE MAILLÉ

Il y a longtemps de cela

De quatre à cinq heures, beau temps, mauvais temps, toutes les après-midi il faisait sa promenade qu'il commençait en face de la colonne Nelson ; puis prenant le côté droit de la rue Notre-Dame, il marchait vers la place d'armes, montait la rue Saint-Jacques jusqu'au marché à foin, traversait la rue et revenait à son point de départ par le côté gauche. Il était toujours seul. Mis avec bon goût, le regard vague, saluant peu parce qu'il vivait retiré, paraissant avoir de quarante à cinquante ans, il était connu sous le nom de capitaine Maillé. Tous les étudiants en droit de cette époque se le rappellent. Sa promenade était celle du beau monde de Montréal, que nous nous amusions, une fois sortis des bureaux, à passer en de folles revues. Pour nous qui avions vingt ans, et pour les fillettes de notre âge, le capitaine Maillé était un personnage légendaire oublié sur la rue par la génération de 1850, et que la ville de Montréal semblait avoir adopté pour la promenade de quatre heures, comme elle avait accepté la statue de Nelson pour décorer la place Jacques-Cartier. Ni l'un ni l'autre ne lui coûtaient cher d'entretien ; des deux c'était encore le capitaine qui était le mieux conservé parce qu'il y veillait lui-même. Nos patrons avaient connu le capitaine Maillé sur la rue, pas plus jeune, ni plus vieux.

Détail plein de suggestion : le capitaine Maillé ne manquait jamais, à cette époque reculée, de faire une courte station chez Compain, sur la place d'Armes, toujours à la même heure. Il avalait un verre de vieux rhum, allumait un panatella et reprenait

sa promenade. On rapporte qu'il perdit cette habitude, un jour qu'il avait été accosté au restaurant par un monsieur un peu gris, qui avait mis quelque insistance à se faire raconter la bataille de Châteaugay. Or, le capitaine Maillé n'avait jamais vu le feu des combats; c'était un ancien capitaine de bateau à vapeur, à l'allure correcte mais pacifique. Il avait plutôt l'air d'un ancien notaire en retraite.

Il était à l'aise et passait pour avoir des revenus ; on ne lui connaissait pas de parents Il venait de Québec qu'il avait quitté depuis des années.

Avait-il été marié? Non. Il était garçon et voulait mourir garçon. C'est du moins ce qu'assuraient les quelques amis admis à sa partie de whist. Il tolérait qu'on causât de tout excepté des femmes, que d'ailleurs il respectait. Mais il les voulait à distance, comme ces idoles mystérieuses que les Indous relèguent au fond de leurs temples pleins d'ombre, et qu'ils adorent de loin sur les seuils de marbre. Ce ne sont pourtant pas les occasions qui lui ont manqué, ajoutaient ses intimes. On citait des noms, car sans être bel homme, il était de figure et de prestance que sa réputation de fortune faisait trouver des plus distinguées. Cajoleries de mamans ayant des filles à placer, pique-niques sournoisement organisés, dans lesquels il avait failli se trouver dans un tête-à-tête compromettant avec l'aînée de la famille, sauteries intimes dont on lui faisait tous les honneurs, soirées de cartes où il était habilement exclu des tables et amené par une tactique savante à tourner, près du piano, les feuilles de la romance sentimentale chantée par la demoiselle de la maison. Il semblait qu'on se fût donné le mot, dès son entrée dans le monde où l'on marie, pour semer de fleurs les gais sentiers qui mènent aux unions assorties.

Il s'était d'abord laissé faire et y avait trouvé un grand plaisir : quel fils d'Adam oserait l'en blâmer? A trente ans, il s'aperçut d'un changement autour de lui. Les jeunes filles mûres et les jeunes veuves remplaçaient peu à peu l'escadron volant et gracieux de jadis. Le danger s'en accrut ; son cœur n'avait pas encore battu : qu'allait-il advenir?

Tant que de rieuses jeunes filles s'étaient, sans le savoir, prêtées au jeu adroit de leurs mamans en quête pour elles d'un établissement solide, le capitaine était resté maître de son terrain. Il avait été un galant et respectueux cavalier, et les années écoulées ne lui apportaient guère que les joyeux échos des fêtes charmantes, où l'on se quittait avec nul autre souci que de recommencer le lendemain. Il avait beaucoup fleureté, mais il était resté libre sans en

ressentir aucun regret. Il en vint à douter de sa vocation pour le mariage. Bien résolu à n'épouser que la femme de son choix, se sachant un peu timide, avec un grand sens d'honneur, ce qui l'effrayait maintenant c'était de se voir marier malgré lui. Cela s'était vu.

Un beau jour qu'il avait failli capituler aux pieds d'une femme charmante mais inflammable, il prit un parti héroïque. Il cessa subitement ses relations avec tous ceux de ses amis qui avaient des filles ou des parentes à marier, et s'enferma chez lui. Il arrangea sa vie pour rester garçon, ce qui ne lui coûta aucun effort. Donc, à l'époque où je le connus, je puis affirmer que le souci de voir de jolies femmes n'était pour rien dans ses pèlerinages quotidiens de la colonne Nelson au marché à foin.

Cependant une dernière épreuve, la plus inattendue, la plus décisive, la plus étrange lui était réservée. Il m'en fit le récit lui-même, trois ans plus tard, lors de mon admission au barreau.

" Je demeurais," me dit-il, " chez la veuve d'un ancien négociant de mes amis, lorsqu'un dimanche, à table, je me trouvai assis en face d'une étrangère qui me fut présentée comme la sœur de la maîtresse de pension. J'appris le lendemain que cette personne allait dorénavant faire partie de la famille Rien que de très naturel à ce que Madame L..., qui était un peu sourde et de faible santé, eût fait venir sa sœur pour se l'associer dans les soins du ménage. A vrai dire, le besoin d'amélioration se faisait sentir. J'augurai favorablement de ce renfort dans la direction de notre intérieur. La nouvelle venue, femme d'un certain âge, paraissait s'y entendre, et son air décidé laissait deviner qu'il ne serait pas prudent de lui résister. Elle me parut de bonne société ; son langage dénotait une éducation soignée, et le service, de déplorable qu'il était, finit par ne rien laisser à désirer. Vous concevez si je m'applaudis de ce changement, et si, dans les plis les plus secrets de mon cœur, j'en sus gré à mademoiselle Joséphine ; c'était son nom. Mademoiselle Joséphine était évidemment un trésor de femme de ménage ; et dans mes *jongleries* de célibataire, je me demandais comment une personne de qualités aussi solides avait pu rester fille. Je ne suis pas gourmand, mais j'avoue avec tout le monde qu'un bon dîner me porte à apprécier comme il convient les vertus de ceux qui l'ont ordonné. S'ils ont des défauts au potage, ils n'en ont plus après la deuxième entrée.

" Il paraît que mademoiselle Joséphine, dont la famille occupait un des premiers rangs dans la société de Québec, s'était autrefois toquée de l'habit rouge des officiers de la citadelle, ce qui avait eu

pour effet d'éloigner à jamais les soupirants de la Haute et Basse-Ville. Or, les officiers étant partis, mademoiselle Joséphine était restée seule à gravir lentement le calvaire de ses quarante ans de vieille fille.

" Etait-ce parce qu'on m'appelait capitaine ? était-ce simplement un besoin de se dévouer pour embellir l'automne un peu triste d'une vie qui l'intéressait ? je ne sais. Mais au bout de quelques mois, je commençai à m'effrayer de certaines attentions, de certains petits soins que ne suffisaient à expliquer ni le prix de ma pension ni les usages de la maison. Je frémis en pensant que j'allais être avant peu exposé à la dure nécessité de chercher ailleurs un gîte où je fusse à l'abri de ce genre d'entreprises.

" Comment elle devina ou apprit mon intention, je ne saurais le dire. Une après-midi que je rentrai plus tôt que d'habitude, je la trouvai dans ma chambre où l'avaient appelée quelques détails de ménage. Elle ne m'attendait pas, et voulut se retirer. Je la priai de n'en rien faire ; je n'étais monté que pour prendre un livre ; et en effet je me disposai à sortir.

—Savez-vous, capitaine, me dit-elle, que je vous trouve sérieusement à plaindre ? Si encore le confort dont vous jouissez ici devait durer ; mais ma sœur n'en a plus pour longtemps à tenir maison, et alors qu'allez-vous devenir ? Ma sœur, qui vous aime beaucoup, pense comme moi, et je vous avertis que nous songeons à vous établir, absolument comme si vous étiez notre jeune frère.

" Tout cela fut dit d'une haleine, sans précipitation, et du ton le plus naturel du monde. Hélas ! j'avais eu raison de supposer sans fatuité que j'inspirais quelque intérêt ; mais j'étais loin de m'attendre à en recevoir une telle preuve. Je ne sais ce que je répondis dans l'état de trouble où cette déclaration de guerre m'avait jeté : il paraît même que je me reculai de quelques pas, ayant l'air de vouloir me mettre à l'abri derrière un fauteuil. Elle éclata de rire.

—Non, en vérité, vous n'êtes pas brave pour un capitaine. Qu'a donc, je vous en prie, notre projet de si terrible, pour que, dès les premiers mots, vous sembliez l'envisager comme l'annonce d'un grand malheur ?

" Elle redevint sérieuse en me disant ces dernières paroles.

—Mais, mademoiselle, votre sœur vous a-t-elle laissé ignorer ma ferme résolution de ne jamais me marier ? Je ne puis que vous exprimer toute ma gratitude de l'intérêt que vous et elle daignez me porter ; et certes je suis désolé de vous entendre me dire que votre sœur se propose de cesser de tenir pension, mais en conclure à la nécessité de changer ma vie, je n'y pense pas et ne m'y résoudrai jamais.

—Capitaine, reprit-elle en me regardant bien en face, il y a des gens qu'il faut rendre heureux malgré eux ; vous êtes de ceux-là. Donc, veuillez trouver bon que ma sœur et moi donnions suite à notre projet. Et s'il faut vous marier malgré vous, comptez que nous le ferons. Plus tard, vous nous en remercierez à genoux. Maintenant, au revoir, et soyez convaincu qu'en tout ceci, quelqu'étrange que vous paraisse notre affection, c'est votre bonheur seul que nous cherchons.

" Une fois mademoiselle Joséphine partie, je me reprochai de ne pas l'avoir brusquée. J'aurais dû lui représenter qu'un frère âgé de cinquante ans n'est pas le plus jeune de la famille, quand ses sœurs en ont quarante ; mille arguments de la même force me venaient à l'esprit maintenant qu'elle n'était plus là ; je me préparais pour notre prochaine rencontre, et ce serait bien le diable si je n'avais le dernier mot. Ou plutôt non, je m'en irais, et je me cacherais si bien qu'à la fin on se lasserait de me chercher et de m'attendre. Vous connaissez le conseil du poète :

Or ce n'est qu'en fuyant qu'on pare de tels coups.

" Je résolus dès cet instant de chercher mon salut dans la fuite. Et puis, vous l'avouerai-je, en m'examinant à fond, je trouvais que j'admirais mademoiselle Joséphine ; et à mon âge l'admiration est bien près de devenir l'amour. Je dis amour faute d'un autre substantif. La situation était donc des plus critiques, puisque les deux sœurs menaient l'assaut d'une place forte dont les portes étaient déjà ouvertes.

" Je la revis au dîner ; il me sembla relire dans ses grands yeux noirs la détermination plus inébranlable que jamais de

" m'établir." Sa sœur, instruite sans doute de ce qui s'était passé, me regardait de temps à autre avec un sourire qui n'était pas ordinaire. Je mangeai peu et dus paraître préoccupé. Je l'étais en effet, et pour en finir au plus tôt, je m'habillai et sortis, bien résolu à me chercher un nouveau logis pour le lendemain.

" Vous ai-je dit que c'était sur le printemps, dans la semaine sainte, que ces faits se passaient ? Je marchai d'abord un peu au hasard ; puis, machinalement, je suivis un grand courant de foule, et me trouvai bientôt dans l'église de Notre-Dame, dont la chaire était en ce moment occupée par un prêtre de Saint-Sulpice. Ma vie a toujours été régulière, et, Dieu merci ! je n'ai jamais négligé mes devoirs religieux : dans la perplexité où j'étais, prier me parut bon et salutaire. J'écoutai quelque temps la parole ardente du prédicateur ; puis, il se fit un grand mouvement dans l'immense foule recueillie ; les orgues inondèrent la basilique de leurs puissantes harmonies ; des chants s'élevèrent cadencés, graves, solennels, et l'orateur sacré descendit de la chaire. Au bas de l'escalier, je le vis s'arrêter subitement, parler à une femme voilée, puis se diriger de mon côté, suivi de cette dame. — Mon Dieu, me dis-je, que peut signifier ceci ?—Arrivé près du banc où j'étais agenouillé, le prêtre me regarda longuement, et s'effaça pour laisser approcher la femme voilée —Mon fils, me dit-il, vous avez entendu les enseignements que je viens de communiquer à l'assemblée des fidèles ; j'ai parlé du mariage chrétien, de ce sublime sacrement institué par l'Eglise pour sanctifier l'union de l'homme et de la femme. Vous êtes coupable, gravement coupable de vous être soustrait pendant si longtemps à contracter cette alliance voulue par Dieu, conseillée par le souci de vos intérêts spirituels et temporels. Voici le temps arrivé de réparer ce scandale qui a été public, et dont la réparation doit être publique aussi. Allons, mon frère, levez-vous : voici votre fiancée ; le prêtre est à l'autel et vous attend.

" Terrifié, incapable de répondre, je me levai comme poussé par une force secrète ; la femme enleva son voile. J'étouffai un cri ; c'était mademoiselle Joséphine. Ses yeux noirs étaient lumineux et terribles ; ils commandaient. La cérémonie eut lieu ; nous sortîmes de l'église.

" Mon Dieu, qu'était-il donc arrivé ? mademoiselle Joséphine, ma femme, avait une taille de géant, que les ombres de la nuit grandissaient encore : je lui allais à la ceinture.

—Capitaine, me dit-elle en passant son bras sous le mien, hâtez le pas ; nous n'arriverons jamais.

" Et pourtant, je suais à grosses gouttes ; elle finit par me traîner. Oh ! les enjambées qu'elle faisait ! Je risquai un mot.

—Capitaine, dans notre ménage, je n'admets d'observations de personne, de mon mari encore moins.

" Il me sembla que sa voix éclatait dans la nuit comme un clairon qui sonne la charge. Je me tus. L'obéissance dans l'armée est une vertu. J'étais enrôlé.

" Enfin, nous arrivâmes; je m'élançai par l'escalier. Cette première course de ma lune de miel m'avait fourbu. Oubliant tout-à-coup en entrant dans ma chambre où rien n'était dérangé, oubliant, dis-je, que j'étais marié, je fermai la porte au nez de Joséphine, et me jetai dans un fauteuil avec un gros soupir de satisfaction. Au même instant un coup de poing violent faisait voler la porte en éclats, et Joséphine, ses grands yeux étincelant de fureur, s'avança sur moi l'injure aux lèvres....

—Holà! monsieur, réveillez-vous; nous fermons; vous êtes le dernier à sortir.

" Je fus sur pied aussitôt. C'était le gardien de l'église qui venait de me secouer. La vaste nef était plongée dans les ténèbres; je m'étais endormi pendant le sermon du prédicateur, et j'avais rêvé.

" Que voulez-vous que je vous dise, maintenant? Oui, je vais me marier; le prédicateur avait raison: il n'est pas bon que l'homme reste seul, et Joséphine, en me rendant heureux, va réaliser une des ambitions de sa vie; épouser un capitaine.—Mariez-vous mon ami, mariez-vous.

—Merci, capitaine, lui dis-je en lui offrant mes félicitations; mais vous commencez bien tard, et je serais peut-être bien coupable si je commençais trop tôt.

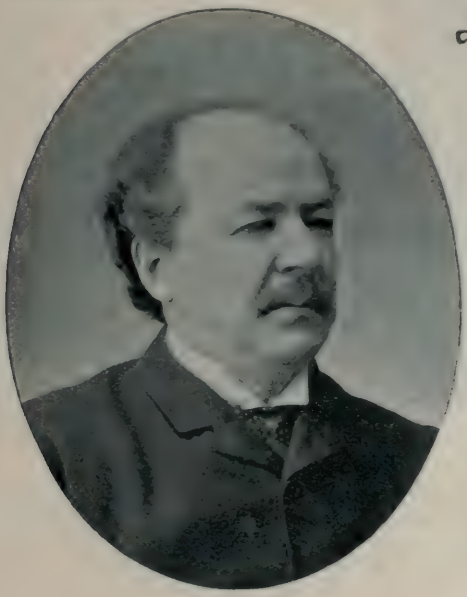

Ex-lieutenant-gouverneur des Territoires du N.-Ouest.

SAINTE ANNE ET QUELQUES PERSONNAGES HISTORIQUES (1)

I. Les artistes. — II. Mobilier des grands. — III. Le nom de sainte Anne. — IV. Donations. — V. Fondations. — VI. Pèlerinages. — VII Vœux. — VIII. Confréries. — IX. Yolande de Flandre.

I

Ce sont de grands noms que ceux de l'Albane, d'Annibal Carrache, de Paul Véronèse, de Sodoma, d'Andrea del Sarto, de Hans Holbein, de Nicolas Poussin, de Quentin Metsys, de Rubens et de tant d'autres que nous pourrions rappeler; ce sont de plus grands noms encore, ceux du Pérugin, de Taddéo Gaddi, de Masaccio, de Ghirlandajo, de Léonard de Vinci, de maître Wilhem de Cologne, d'Albert Dürer, de Memling, de Raphaël, de Michel-Ange, de fra Bartolommeo, de Giotto, de fra Angelico Nous le verrons plus tard, dans la troisième partie de cet ouvrage, tous ces noms et cent autres se groupent comme un faisceau de lumière autour de l'auguste figure de notre chère sainte, mère de la Vierge Marie.

Sainte Anne et la Vierge Marie
d'après Karl Müller

Ce n'est pas ici le lieu de décrire les œuvres d'art que le culte de sainte Anne a fait naître par centaines dans les siècles passés. Et, nous le reconnaissons aussi à l'avance, si tant de peintures et de sculptures que nous décrirons plus tard prouvent l'existence de ce culte pour autrefois, en maints lieux divers, elles ne

(1) Un chapitre d'une monographie de sainte Anne encore inédite.

prouvent pas, du moins en général, une spéciale dévotion chez les artistes, et ce serait naïveté de faire œuvre pieuse de ce qui fut avant tout, vingt fois contre une, œuvre de commande et simple exercice de l'art.

Pourtant, parmi les centaines d'artistes qui ont laissé des œuvres relatives à notre sainte, n'en est il pas quelques-uns au moins qui ont été animés d'un sentiment religieux ; qui, au-dessus de l'œuvre de commande, ont entrevu l'œuvre de piété, l'œuvre de foi autant que de génie, et qui ont tracé la figure de sainte Anne d'un pinceau ou d'un ciseau plus délicat et plus exquis, précisément parce qu'il était plus chrétien et plus aimant ? Nous le croyons. Quand on s'appelle Giotto et qu'on est ami de Dante et de saint François, pourquoi au-dessus de Dante et de saint François, n'apercevrait-on pas une figure plus radieuse encore ? Quand on s'appelle fra Angelico, et qu'on peint à genoux les madones, pourquoi à côté de la madone ne verrait-on pas du même œil ravi celle qui l'a donnée au monde ? Quand on s'appelle fra Bartolommeo, et qu'on a échangé contre les livrées du siècle la robe blanche de saint Dominique, pourquoi, en peignant le groupe de sainte Anne, de la Vierge et de l'Enfant, ne serait-on pas mû par une inspiration pieuse ? Quand on s'appelle Memling, et qu'on a, suivant le mot d'un ancien biographe, " les yeux angéliquement clairs ", pourquoi les laisserait-on s'ouvrir au seul éclat de la pièce d'or ?

Nous ne l'oublions pas, un temps fut

> Où l'on priait avant de peindre une madone
> Pour qu'elle fût si pure, et si belle, et si bonne,
> Qu'en la voyant, chacun pliant ses deux genoux,
> Crût Marie un instant visible parmi nous (1) " ;

un temps où, pour parler comme le vieil Etienne Boileau : " le mestier d'ymagier paintre n'apartenoit fors que au service de nostre seigneur et de ses sains et à la honnerance de sainte Yglise (2)." En ce temps-là, un temps qui embrasse une période de deux siècles au moins, l'art était une sainte chose, et que l'on traitait saintement.

(1). Claudius Hébrard, *Institut catholique*, 5e année p. 120, séance du 2 mars 1843.

(2) " Li ymagier paintre sont quite del guet, quar leurs mestiers les aquite par la reison que leurs mestiers n'apartient fors que au service..... etc." Etienne Boileau, *Le livre des métiers*, éd. de Depping, dans la *Collection des Docum. inéd. sur l'Hist. de France* (in-4° Paris, 1837), p. 158.

Nous avons nommé fra Angelico, et quiconque a lu à son sujet les admirables pages de M. Taine nous saura gré d'en reproduire ici quelques extraits, dussions-nous par là dépasser le cadre étroit où nous sommes enfermé pour le moment. Ces pages sont vraiment si belles !

" Il avait pour coutume de ne jamais retoucher ou refondre aucune de ses peintures, mais de les laisser comme elles étaient venues la première fois, croyant qu'elles étaient telles par la volonté de Dieu. On comprend qu'un tel homme n'ait point étudié l'anatomie ni le modelé contemporain. Son art est primitif comme sa vie. Il a commencé par des missels et continué sur les murailles ; les ors, les vermillons, la vive écarlate, les verts éclatants, la vive enluminure du moyen-âge s'étalent dans ses toiles comme sur les vieux parchemins. Parfois il en met jusque sur les toits ; sa piété enfantine veut parer et faire reluire à l'excès son saint et son idole. Quand il sort des petites figures et dresse en pied une grande scène de vingt personnages (le Christ et 17 saints, au Couvent de S.-Marc) il fléchit ; ses personnages ne sont pas des corps. Leur expression touchante et recueillie ne suffit pas à les animer ; ils restent hiératiques et roides ; il n'a compris que leur âme. Ce qu'il sait peindre, et ce qu'il a répété partout, ce sont des visions, les visions d'une âme innocente et bienheureuse : " Donne-moi, très doux et tendre Jésus (*Imit.*, III, 26) de me reposer en toi au-delà et au-dessus de toute créature, de tout salut, de toute beauté et de toute gloire..... Toi présent, tout est délicieux....."

Et encore : " En lui, le rêve tendre, comme une rose abritée contre les brutalités de la vie, s'épanouit loin de la grande route où se heurtent les pas humains. Alors se déploie devant le regard la magnificence du jour éternel, et désormais tout l'effort du peintre s'emploie à l'exprimer. Des escaliers de jaspe et d'améthyste étagent leurs dalles luisantes jusqu'au trône où siègent les personnages célestes. Des auréoles d'or luisent sur leurs têtes ; leurs robes rouges, azurées, vertes, frangées d'or, cerclées d'or, rayées d'or, scintillent comme des gloires. L'or rampe en filets sur les baldaquins, s'amoncelle en broderies sur les chapes, étoile les tuniques, fleuronne les diadèmes ; et les topazes, les rubis, les diamants constellent de leurs flammes l'orfèvrerie des couronnes (Couronnement de la Vierge, musée du Louvre. Douze anges autour de l'enfant Jésus.–Uflizi.) Tout est lumière ; c'est l'épanchement de l'illumination mystique ; par cette prodigalité de l'or et de l'azur, une seule teinte domine, celle du soleil et du ciel."

Et encore: " Fra Angelico oublie que ses figures sont des images ; il leur rend les soins minutieux d'un fidèle et d'un adorateur ; il brode leurs robes comme des vêtements réels ; il fait serpenter sur leurs manteaux des guillochures aussi fines qu'un ouvrage d'orfèvrerie ; il peint sur leurs chapes de petits tableaux complets ; il s'applique à dérouler délicatement leurs beaux cheveux pâles, à étager leurs boucles, à faire tomber régulièrement les plis de leurs tuniques, à arrondir purement sur leurs têtes la tonsure monacale ; il entre dans le ciel à leur suite pour les aimer et les servir. En effet, il est lui-même la dernière des fleurs mystiques. Ce monde qui l'entourait et qu'il ne connaissait pas, achevait de s'engager dans la voie contraire, et, après un court accès d'enthousiasme, allait brûler son successeur, un dominicain comme lui, le dernier chrétien, Savonarole (1)."

On a compris que nous n'avons pas rappelé cette page de M. Taine pour le seul plaisir d'en orner les nôtres. Nous ne connaissons que deux peintures où fra Angelico ait fait une place à notre sainte Anne, mais si petite que soit cette place, considéré l'ensemble de ses œuvres, fra Angelico pour ce fait est à nous, et nous retrouverons en leur lieu la *predella* de son Assomption, et le *gradino* de son Annonciation.

Parmi les disciples de fra Angelico également à nous, nous retrouverons aussi plus tard Gentile da Fabriano et Gozzoli le Florentin, ainsi que deux autres religieux célèbres, fra Philippo Lippi et fra Bartolommeo. Plus d'une fois, celui qui s'était appelé dans le siècle Baccio della Porta, et qui illustra sa robe de dominicain en devenant le premier coloriste de son siècle, a déployé pour notre sainte les ressources de son immense talent. Mais rien ne nous touche comme le dernier hommage qu'il lui a laissé, puisque ce fut en même temps sa dernière production d'artiste. Fra Bartolommeo avait conçu la pensée de peindre les saints patrons de Florence, dans une vaste composition très animée. Sainte Anne devait occuper la première place, et la madone aurait été placée un degré au-dessous. La mort l'empêcha d'exécuter ce tableau, mais il en existe le projet au clair-obscur ou à teintes monochromes, aux *Uffizi* de Florence, et l'on devine le double sentiment qui nous fit incliner la tête devant cette œuvre à part, signée d'un nom de famille et dédiée à notre sainte préférée. Nous la retrouverons aussi plus loin, comme celles d'Angélico.

(1) Taine, *Voyage en Italie*, t. II, pp. 153-157.

Et les artistes que nous avons nommés au commencement ; et tant d'autres dont les noms emplissent la troisième partie de notre ouvrage, en ferons-nous des dévots de sainte Anne ? Au moins, notons que Albert Dürer, passant par Louvain, visita avec dévotion l'église où " reposait, dit-il lui-même, la tête de sainte Anne (1) ; " que Pérugin, n'a été, au pied de la lettre, comme on l'a dit un peu trop familièrement peut-être, qu'un " fabricant de saints," de saints d'autel, ce qui indique,—peu importe l'expression — une piété peu commune et presque touchante ; notons que Ghirlandajo met un art infini dans ses compositions religieuses, et particulièrement dans ses fresques de *Santa-Maria Novella*, où sainte Anne apparaît si souvent ; que Raphaël garde dans toutes ses premières œuvres et dans presque toutes ses madones et ses Sainte-Famille, " le souvenir de ce qu'il a senti à Pérouse auprès d'Assise, au centre des traditions de la piété heureuse et du pur amour ; " que Michel-Ange s'est déclaré partisan de l'esthétique de fra Angelico, si chaudement défendue par Savonarole, comme nous le verrons ailleurs ; que l'Albane eut toujours des mœurs très pures ; que Murillo ne consentit jamais à peindre un sujet mythologique ; que Nicolas Poussin n'a jamais été guidé que par l'inspiration franchement chrétienne, et que si l'idéal chrétien lui a manqué sous sa forme tendre, mystique, traditionnelle, en revanche l'idéal biblique a été mieux compris par lui que par tout autre ; notons enfin, malgré l'incroyable de la chose, que Rubens allait tous les matins à la messe, quelle que fût la saison (2).

Encore une fois, nous ne tirons aucune conclusion, mais que de fois nous nous sommes dit, en voyant si souvent reparaître notre sainte dans les œuvres de l'art, que la piété avait pu parfois l'y appeler, surtout quand sur ses traits nous pouvions entrevoir l'idée chrétienne et le sentiment religieux qui avaient dû animer l'artiste !

Au reste, que la piété n'ait été pour rien dans toutes ces productions artistiques, nous y consentons, si l'on nous y contraint. Nous avons lu quelque part l'histoire de ces ouvriers chrétiens des

(1) *Relation de son voyage dans les Pays-Bas*, citée par M. Van Even, l'*Ancienne école de Louvain* (in-8o, Louvain, 1870), p. 391.

(2) Solebat Rubens hyeme et æstate semper interesse primo missæ sacrificio ni podagrâ (quâ vehementer laborabat) eum impediret ; post quod applicabat se operi, assidente semper lectore, qui librum, Plutarchum vel Senecam prælegeret, ita ut lectioni et picturæ simul intentus esset. *Vie de Rubens*, par son neveu, citée par A. Michiels, *Rubens et l'école d'Anvers* (in-8o, Paris, 1854 ; in 12o Paris 1877), p. 254.

premiers temps, qui, en tournant des vases d'argile ou de terre pour les besoins journaliers de l'Eglise, y figuraient parfois, d'un dessin grossier, le bon Pasteur ou la Vierge avec des saints. Assurément ces pauvres gens ne songeaient pas à l'avenir, et sans doute aussi plus d'un parmi eux a tracé ces figures de la même main distraite qui avait façonné le vase lui même ; et cependant, ils ont fait œuvre bonne, et quelques débris de ces poteries trouvés dans les cimetières, sont venus, quinze ou seize cents ans plus tard, rendre témoignage et prouver l'antiquité des dogmes contestés.

Ainsi les mains qui ont dessiné sainte Anne sur la toile ou sur le marbre, dans le livre d'heures ou dans l'incunable gothique, dans la tapisserie ou dans le vitrail, ont pu être distraites comme l'esprit, comme le cœur et la foi, mais elles rendent aujourd'hui, et elles rendront à jamais témoignage : le témoignage d'un culte ancien qui, en inspirant puissamment les beaux-arts, s'y est en même temps créé sa preuve historique irrécusable.

II

Des artistes nous passons à certaines œuvres d'art qui sont pour nous d'un intérêt particulier, vu les lieux où nous les trouvons. Nul ne s'étonnera que nous ayons cherché notre sainte jusque dans les palais, et que, à défaut de documents sur la dévotion des grands à son égard, nous ayons interrogé tout ce qui pouvait nous donner une réponse, c'est-à-dire jusqu'à leur mobilier. Ce temps dont nous parlions tout à l'heure pour les artistes, a existé simultanément pour les grands, et comme la religion n'a pas de révolutions ni de Renaissance comme l'art, peut-être chez eux est-elle restée la même jusqu'en plein seizième siècle, et au-delà.

Ainsi, pour ne pas parler ici du Ménologe de l'empereur Basile, puisque ce n'est pas proprement le lieu, mais pour remonter cependant à une époque encore assez éloignée de nous, on trouve dans l'inventaire des biens meubles laissés par Philippe le Hardi, outre " le beau tapis du Couronnement de Nostre Dame," le " bon tapis de saincte Anne ouvré à or (1) " ; dans les inventaires des ducs de Bourgogne pour 1396 : "Une fleur de liz de bois dorée dehors cloant et ouvrant, là où il y a en haut un cruxifiement et Nostre Dame et saincte Anne (2) " ; puis, dans un titre plus ancien de quarante ans, et relatif à la décoration d'un des châteaux de Charles le Sage, duc de Normandie :

(1) Dehaisnes, *Hist. de l'art dans la Flandre*, p. 343.

(2) Didron, *Annales archéol.*, t. XXVI, p. 417.

" C'est l'ordonnance de ce que je, Girart d'Orliens ai cautié a fère par Jehan Coste, ou (*au*) chastel du Val de Rueil, sur les ouvrages de peincture qui y sont à parfaire, tant en la sale come alleurs, du commandement MS. le duc de Normandie, l'an de grace mil CCC cinquante et cinq, le jour de la Nostre Dame en mars.

" Premièrement, pour la sale assouvir (*achever*) en la manière que elle est commenciée ou mieux ; c'est assavoir : parfaire l'ystoire de la vie de César et au dessouz, en la derreniere liste, une liste de bestes et d'images, einsi comme est commencée. Item, la galerie à l'entrée de la sale, en laquelle est la chace, parfaire, einsi comme est commencée. Item, la grant chapelle fere desystoires de Nostre Dame, de SAINCTE ANNE et de la passion entour l'autel, ce qui en y pourra estre fet..... Et toutes ces choses dessus devisées seront fetes de fines couleurs à huile et les champs de fin or enlevé et les vestemens de Nostre Dame de fin azur et bien laialment toutes ces choses vernissiées et assouvies entièrement sans aucune deffaute, etc..... Accordé et commandé par MS. le duc de Normandie, au Val de Rueil, le xxve jour de mars, MCCCLV." (1)

Il y a mieux que ces " ystoires " de sainte Anne : ce sont les pièces si nombreuses et si intéressantes que nous trouvons dans le mobilier de ce même Charles le Sage, devenu roi de France sous le nom de Charles V (1364-1380). A part " uns tableaux de boys paints de III pieces ou au milieu est le couronnement et à l'un des coztez l'annonciation et de l'austre costé saincte Anne," on rencontre quatre ou cinq *orfèvreries* très remarquables. Que le lecteur en juge par la description suivante prise dans un inventaire de 1379 :

" 154. Item ung ym ge d'or de Nostre Dame assiz en une chayère (chaise), et a une couronne d'or sur sa teste, garnie de pierrerie, c'est assavoir huit ballesseaulx, quatre saphirs et douze perles ; et a, en la poictrine d'icelle, ung fermail en façon d'une rosette de six perles et ung balesseau ou mylieu ; et tient ledit ymage, en sa main, un reliquiaire en façon d'une fleur de lys garnye de trois ballesseaulx, trois saphirs et huit perles ; et est, ledit ymage, assiz sur un hault entablement d'argent doré, environné de six ymages à prophettes, et a ung reliquaire ou front devant ledit entablement que sainct Joachim et saincte Anne tiennent....." (p. 44).

" 871. Item ung autre grand tabernacle d'argent doré, en façon d'une chappelle carrée, voultée par dedens, ouquel est Nostre Dame qui tient son enfant ou géron, et sainte Anne sa mère. Donné par le dit évêque de Paris (Aymeric de Maignac, 1375-1384 (p. 117).

(1) G. de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, 2e partie, t. III, p. 461.

" 926. Item ung grant ymage d'argent doré de saincte Anne qui tient Notre Dame en son géron, assiz en une chayère dedens ung grand tabernacle voulté, pesant soixante-trois marcs (p. 123).

" 2610. Item, ung ymage de saincte Anne d'yvire, lequel est en ung tabernacle d'argent à portelètes, où a quatre pièces, esmaillées de la vie Nostre Dame ; pesant quatorze marcs cinq onces dix estellins (p. 280).

" 2611. Item, ung autre ymage de saincte Anne, toute pareille, pesant quatorze marcs cinq onces dix estellins (1)." (p. 280).

A la même époque, Jeanne d'Evreux, reine de France, faisait orner sa Bible de riches miniatures représentant l'histoire de sainte Anne et de saint Joachim, et de plus son inventaire de 1370 porte : " une chapelle blanche de samit de Lucques semee de lettres d'or, et estoient les orfrois de broderie de la vie Nostre Dame ; " et de même : " une chappe a prelat de camocas doutre mer blanc brode a ymages de la vie Nostre Dame dont lorfrois est sur champ d'or a apostres et aigles (2)."

Un peu plus tard, le célèbre émailleur de Limoges, Nardon Pénicaud, exécutait pour la dévotion particulière d'Anne de France, fille de Louis XI, dite *Dame de Beaujeu*, un bijou de piété dont nous donnons ici la reproduction. L'exposition universelle de 1867 en a montré une partie, c'est-à-dire deux plaques d'or, réunies maintenant par une nervure, mais qui ont dû former autrefois les deux volets d'un petit triptyque. Ces plaques sont émaillées sur les deux faces. Au revers sont représentés Charlemagne et saint Louis ; sur la face, d'un côté Pierre II de Bourbon, sire de Beaujeu, avec son patron ; de l'autre Anne de France avec sa patronne debout derrière elle. Ce précieux objet fut vendu en 1863 à M. James de Rothschild pour la somme de 6,110 francs (3). Vu ses petites dimensions, ce triptyque était sans doute pour Anne de France, un objet de toilette, une parure comme en portaient souvent les grandes dames de cette époque. Quoi qu'il en soit, la piété de cette princesse a donné sa preuve magnifique dans un livre que M. Chazaud a édité en 1878 et qui porte pour titre : *Les Ensei-*

(1) Jules Labarte, *Invent. du mobil. de Charles V*, Paris, in-4o, 1879, (dans la *Coll. des Docum. inédits sur l'Hist. de France*) aux pages 44, 117, 123 et 280 ; aussi *Revue Archéologique*, 1850, p. 736. Selon M. Douët d'Arcq, le marc doré valait à cette époque 7 livres, 4 sols. Au mois de février 1350, le marc était à six francs. (Leber, *Coll.*)

(2) C. Leber, *Collection relat. à l'hist. de Fr.* (1838), t. XIX, p. 154, 225.

(3) Labarte, *Arts industriels* (1872), t. II, p.

gnements d'Anne de France à sa fille Suzanne de Bourbon. Tout nous a intéressé dans ce volume, jusqu'au catalogue qui le termine, et où nous avons trouvé parmi les manuscrits et livres possédés par la princesse : *Le livre des glorieuses Maries filles de madame saincte Anne* (1).

L'émail de Pénicaud représentant si doucement le patronage de sainte Anne, nous rappelle deux autres pièces charmantes et de même inspiration, deux miniatures sur lesquelles nous reviendrons plus tard dans un article spécial, mais que nous devons signaler ici en passant. Anne de Bretagne a voulu se faire représenter comme Anne de France, en la compagnie de sa sainte patronne, et cette miniature est une des plus belles d'un *Livre d'heures* qui est le plus beau du monde De même le missel dit "du grand duc de Bedford," au British Museum, nous montre la duchesse Anne, épouse de ce prince, invoquant sa patronne, à côté de laquelle est placée la sainte Vierge avec l'enfant Jésus.

Le même motif se retrouve encore dans deux vitraux anciens. L'un, qui se voit dans la chapelle du Saint-Sacrement à Sainte-Gudule de Bruxelles, nous représente Ferdinand, roi des Romains, frère de Charles-Quint, et sa femme Anne de Hongrie en compagnie de saint Ferdinand et de sainte Anne ; l'autre, consacré à l'empereur Maximilien et à Marie de Bourgogne, dans l'église de Saint-Gommaire, nous montre la sainte Vierge et sainte Anne patronnant les souverains. Et pour ne pas quitter si tôt ce pieux Maximilien d'Autriche, prenons note d'une coupe qui faisait partie de ses joyaux et qu'un document de 1519 décrit ainsi : " Une coupe couverte à deux boullons, ayant sur le feretelet une Nostre Damme et ung saint, avec II escuchons aux armes d'Au-trice et de Zassem ; item, sur la manche à ung chastelet, à UNE SAINTE ANNE, à ung saint Sébastien avec ung escuchon, ladicte couppe assize sur trois piets à trois branches, ou il y a aucunes tauces pierres (2)."

Enfin si l'on peut négliger le *Livre d'heures* d'Eléonore Gonzaga, duchesse d'Urbin, malgré la jolie miniature du folio 14 relative à la scène de la Porte dorée, nous aimons à voir dans l'hôtel du fameux Guillaume, prince d'Orange, à Bruxelles, " un tableau ancien, peint à l'huile, sur bois, représentant la Descente (descendance) de madame saincte Anne (3) ; " et nous lisons aussi avec plaisir dans les comptes de la Hampton-Court pour le règne

(1) A.-M. Chazaud, Ouvr. cité (Moulins 1878, in-4o), p. 243.

(2) Pinchard, *Archives des arts*, t. III, p. 87.

(3) Pinchard, *ibid*, t. III, p. 93.

de Henri VIII : " Peinture (*paymtynge*) de divers tableaux comme il suit : A. Antonye, peintre, pour la peinture de cinq tableaux se trouvant dans la bibliothèque du Roi : D'abord, un tableau de Joachim et sainte Anne ; ensuite un autre tableau, comment Adam etc (1) ."—Si nous ne pouvons tirer de là aucune preuve de dévotion en faveur de Henri VIII et du prince d'Orange, il n'y a d'abord à tout le moins aucune preuve d'indévotion, et ensuite, on le comprend, nous avons plaisir à saluer notre sainte partout où elle a daigné passer.

III

Nous avons fait une concession au sujet des artistes et du mobilier des grands. Peut-être nous faudra-t-il en faire une nouvelle, maintenant que nous arrivons à l'application du nom de sainte Anne. Il n'y a pas de nom que l'on retrouve plus souvent dans les annales historiques, celui de la sainte Vierge excepté. Il se peut, nous l'avouons, qu'il ait pu être donné et porté sans l'annexe d'aucun souvenir pieux, mais il serait injuste et déraisonnable de conclure ainsi d'une manière générale. A part certaines traditions de famille, qui consistent à se transmettre un nom comme une sorte d'héritage, à part l'harmonie du nom lui-même, à part sa popularité, car il y a eu des modes pour les noms comme pour cent autres choses,—on doit pouvoir retrouver ici, au moins quelquefois, ce souvenir pieux dont nous venons de parler. Les temps dont nous nous occupons plus particulièrement, n'étaient pas de ceux où les héroïnes de romans pouvaient être considérées comme des patronnes, et il paraît manifestement que dans les siècles passés, cent fois contre une, l'enfant était confié au baptême à la garde d'un *vrai* saint du calendrier de l'Eglise.

Nous le pensons donc, avec le nom de notre sainte nous faisons un pas vers la vraie dévotion. Et puisqu'il s'agit ici en particulier des personnages historiques ou des grands de ce monde, aucun nom n'a reçu, toutes choses égales d'ailleurs, plus d'honneur que chez eux. Sans avoir fait de recherches spéciales sur un point qui en somme, est d'un intérêt très secondaire, il nous serait facile de nommer,—et nous les nommerons peut-être ailleurs—des centaines de reines, de princesses, de filles de sang royal, de personnes illustres ou par leur naissance ou par leurs alliances avec de grands personnages, qui ont porté le nom de notre sainte. Pour prouver davantage encore sa popularité nous ajouterions à cette liste de

(4) Voir l'appendice de la *Peinture* à l'art : *Rencontre à la Porte dorée.*

célébrités féminines des noms d'hommes qui appartiennent à l'histoire comme ceux d'Anne, roi d'Angleterre au septième siècle, de Anne Pic de la Mirandole, de Anne de Montmorency, connétable de France, du grand amiral de France Anne de Joyeuse, etc.

Un auteur anglais anonyme a écrit en ces derniers temps l'histoire des prénoms, ou noms de baptême (1) A l'article qui nous intéressait, nous avons trouvé d'abord la forme primitive de l'Hannah hébreu dérivé de Chanaah, et transformé à son tour, en ce qui concerne les noms d'hommes, en Hananiel, Hananiah, Hanno, et même Hannibal (demandant la grâce de Baal). Un peu plus loin nous avons vu que, à Byzance et dans tout l'empire d'Orient, le nom de sainte Anne était le plus populaire de tous, grâce sans doute à un culte qui avait déjà consacré des temples en l'honneur de notre sainte, à Jérusalem et à Constantinople.

Voici maintenant d'après l'auteur que nous citons, quel serait l'itinéraire suivi par le nom de la sainte avant de devenir universellement populaire comme il l'a été. En 988, une fille de l'empereur Basile, nommée Anne, épousa et convertit au christianisme Wladimir, grand prince de Moscovie, et dès lors la plupart des grandes dames donnèrent ce nom à leurs filles, " avec les jolis changements que pouvait inspirer la tendresse, " dit notre auteur (*with the pretty changes of endearment*). La petite-fille de cette princesse, Anne de Moscovie, sœur de Harold Hardrada Elisif, emporta son nom en France, où il commença dès lors de se propager.

Sainte Anne devint plus tard la patronne de Prague, en Bohême, et une fête " prodigieuse " s'y célèbre encore annuellement en son honneur. Grandes sont alors les réjouissances de toutes les femmes qui portent son nom, et elles ne sont pas peu nombreuses. C'est de Prague que la princesse bohémienne Anne de Luxembourg l'apporta en Angleterre et le donna à sa fille homonyme Anne Mortimer, par qui le nom fit son entrée dans la maison d'York, et ensuite dans celle des Howard. De là, il passait à Anne de Boleyn, pour devenir bientot un des prénoms fashionables de l'Angleterre. L'héritière de Bretagne, deux fois reine de France, continue l'auteur anonyme, transféra son nom à ses filleuls, parmi lesquels le plus remarquable fut le connétable Anne de Montmorency. Sa filleule ita-

(1) *History of Christian names* (anonyme), (2 in-8°, London, 1863.)

lienne, Anne d'Este, l'introduisit à son tour dans la maison de Guise (1).

L'esquisse, évidemment, n'est pas complète. On ne dit pas, par exemple, comment au quatrième siècle, parmi les martyres compagnes de sainte Ursule, il y avait une sœur d'un duc Sincerus, une sœur d'un autre duc Helvidius, une fille de grand prince, une sœur d'un roi d'Espagne, portant toutes quatre le nom de sainte Anne (2) ; comment au sixième siècle, le même nom était venu à la sœur d'Arthur, roi de Bretagne ; au septième, au roi d'Angleterre, père des saintes Ethelrède, Ethelburg, et Withburge ; au onzième, à l'évêque de Metz Anne Scarzius, et à la sœur du roi de Danemark, saint Canut. Vraisemblablement, il y a eu d'autres migrations que celles dont on vient de nous parler, et il y a lieu de croire que sainte Anne n'avait pas attendu la fille de l'empereur Basile pour universaliser son nom. Seulement nous savons gré à l'auteur d'avoir fait une place d'honneur à notre sainte dans

(1) *Op. cit.*, t. I, p. 104. L'auteur ajoute les modifications qu'il appelle *varieties of endearment*, et que nous croyons devoir reproduire après lui :

Anglais.	*Ecossais.*	*Français.*	*Espagnol.*	*Italien.*
Hannah. Anna. Anne. Nan. Nancy. Nanny.	Hannah. Anne. Nannie. Annot.	Anne. Annette. Nanette. Nanon. Ninon. Ninette. Nichon. Nillon.	Ana. Anita.	Anna. Annica. Nanna. Ninetta.
Allemand.	*Hollandais.*	*Danois.*	*Suisse.*	*Bavarois.*
Anne. Annchen.	Anna. Antje. Naatje. Annechet.	Anna. Annika.	Anne. Annali. Nann. Nanneli.	Anne. Annerl. Nannerl.
Bohémien.	*Russe.*	*Hongrois.*	*Lithuanien.*	*Polonais.*
Ana. Ancika. Anca.	Anna. Anninka. Anjuska. Anjutka. Annuschka.	Anna. Nani Panni. Panna.	Ane. Anikke. Annze.	Anna. Anusia.

(2) *Acta Sanctorum*, t. LVII, p. 202, 259, 278.

son livre, et c'est une preuve de plus pour nous que lorsqu'il s'agit des saints, rien n'est à négliger de ce qui se réfère à leur personne ou à l'histoire de leur culte. C'est aussi la justification de la nomenclature que l'on trouvera plus loin dans l'appendice, et dont l'intention se devine sans que nous la disions.

IV

Mais faisons un pas de plus, et qui sait si cette fois nous ne toucherons pas à la vraie dévotion ? Peut-être pas du premier coup avec ce "vingt-huitième jour du mois de juillet 1448," où selon un vieux registre : "fut comptée certaine despense extraordinaire faicte à Blois par l'ordonnance de madame la duchesse en un dîner qu'elle donna aux frères et seurs de la confrérie de sainte Anne, en l'église de Nostre Dame de Bourcmoyen, au dit lieu de Blois, XXIII louis, IIII sous, II d. (1);" mais assez probablement nous y toucherons avec les libéralités de Louis de Blois, d'Anne de Bretagne et de tant d'autres personnages illustres.

(1) De Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t III, p. 337, d'après la *Chambre des Comptes de Blois*, aux *Archives nationales*, k. 270.

(*A suivre*)

Fr Paul-V. Charland
des frères prêcheurs

ROME ET JÉRUSALEM

Récits de voyages par M. l'abbé Dupuis (1)

Que de promesses dans le seul titre de ce livre ! Que de souvenirs ces deux noms illustres rappellent ! Que de pensées ils font naître ! Que d'harmonies et de contrastes entre ces deux villes fameuses, Rome et Jérusalem !

L'une a été le tombeau du monde payen, et l'autre le tombeau du peuple juif, celle-ci parce qu'elle avait tué Jésus-Christ, celle-la parce qu'elle avait tué ses disciples.

Le paganisme est mort tout entier parce qu'il ne renfermait pas assez de vérité pour vivre longtemps ; mais le mosaïsme vit encore parce qu'il contient toute la vérité révélée avant Jésus-Christ.

Le peuple juif est bien mort, mais la Synagogue a survécu parce qu'elle est assise sur un livre vivant, et parce qu'elle a été en quelque sorte la crypte sur laquelle l'Eglise catholique a été bâtie. Il faut d'ailleurs qu'elle vive pour être l'immortel témoin du Christ qu'elle a rejeté et mis à mort ! Il faut que, malgré elle, elle remplisse sa mission qui est de conserver, de répandre et publier les livres mêmes qui attestent la préexistence de Jésus-Christ !

Et maintenant, voyez le contraste entre les deux tombeaux fameux qui attirent les pèlerins du monde entier vers les deux villes.

Le Saint-Sépulcre est vide. Car le mort divin qu'on y avait couché en est sorti vivant, et il est remonté aux cieux. Mais le tombeau du Vatican a gardé la dépouille mortelle de Pierre, et cette dépouille est devenue le germe d'un corps nouveau et glorieux qui est l'Eglise ; et, participant à la gloire de ce corps immortel, Rome s'est transformée et est devenue la capitale du monde chrétien !

Le vieil arbre romain qui couvrait jadis l'univers entier de son ombre a pourri sur pied, et les Barbares n'ont eu qu'à le heurter en passant pour le renverser ; mais de cette souche en pourriture

(1) Un superbe volume in-8 sur papier de luxe, de 540 pages, illustré de 40 gravures fines hors texte.
Prix franco, broché $1.12 ; relié $1.62 en vente chez tous les libraires de Montréal et de Québec.

un rameau vert est sorti, et ce rameau est devenu un arbre colossal dans les branches duquel toutes les nations civilisées ont bâti leurs nids.

La Palestine, au contraire, est restée vide, comme le tombeau du Christ. Ce qui faisait autrefois sa vie, c'était le Christ promis, annoncé, figuré, attendu, et enfin vivant. Mais en mourant et et remontant aux cieux l'Homme-Dieu n'a laissé derrière lui que la désolation et la mort dans cette terre ingrate qu'un déicide a souillée à jamais.

Voilà le contraste qui frappe le touriste chrétien, promenant ses méditations dans les deux villes merveilleuses—Rome et Jérusalem ; et voilà l'impression que M. l'abbé Dupuis a traduite dans le beau volume qu'il vient de publier.

L'auteur appartient à la classe des voyageurs enthousiastes, qui sont enclins à embellir plutôt qu'à dénigrer ce qu'ils observent—tout en glissant çà et là des critiques spirituelles et sans aigreur.

Avant d'entreprendre son voyage il y avait longtemps rêvé. Il s'y était préparé. Son imagination avait vu d'avance ce que ses yeux ont pu enfin contempler.

Il était donc dans d'excellentes dispositions pour bien voyager, et pour bien raconter son voyage.

Mais les récits de voyages sont plus périlleux que les voyages eux-mêmes. Ils sont nombreux les écueils cachés dans ce genre de littérature. Feuilletez un peu la bibliothèque des voyages, qui est immense, et vous serez dégoûtés d'y rencontrer tant de formes usées, tant de lieux communs, tant de couleurs fanées, tant d'images vieillies.

Evidemment, le touriste est tenu de décrire les pays qu'il parcourt, les cités qu'il visite, les monuments qu'il admire ; sinon, il ferait aussi bien de se taire.

Mais comment éviter la monotonie dans cette série de descriptions inévitables ?

Pour bien décrire, il faut tout d'abord bien voir, et ce n'est pas tout le monde qui voit bien. Puis, il faut être sensible, être vraiment impressionné par les tableaux de la nature et de l'art. Enfin, il faut avoir de l'imagination, cette faculté maîtresse qui reproduit pour l'esprit, comme la photographie pour les yeux, toutes les choses que l'on a vues.

Avec ces trois qualités, le touriste écrivain trouvera l'expression juste, le mot qui fait image, les tons qui s'harmonisent et les couleurs qui contrastent, les comparaisons qui frappent, la variété qui charme, le mouvement qui donne la vie.

Je me plais à constater que M. l'abbé Dupuis possède les qualités requises, et qu'il a su éviter dans son livre les écueils que je viens d'indiquer.

Sans doute, ce n'est qu'un journal de voyage, et non une suite d'études graves et pittoresques comme certains livres de M. de Vogüé, par exemple. Mais c'est un journal bien fait, écrit au fil de la plume, dans le ton de la causerie familière, facile et gracieuse. Le récit est vif, léger, varié, et court allégrement comme le voyageur lui-même, forcé de tout voir un peu à la vapeur. C'est même un de ses défauts d'être trop rapide et de passer légèrement sur certaines choses que nous voudrions mieux voir, et qui remplaceraient très bien certains détails trop personnels peut-être.

Le style est clair, précis, élégant, aisé, souvent même brillant. Pas de longues périodes sonores et vides. Des phrases courtes et nettes. Des tours ingénieux qui surprennent et réveillent l'attention. Des badinages spirituels qui reposent l'esprit. Des anecdotes amusantes racontées avec verve. Des tableaux variés, des épisodes historiques bien choisis, des descriptions pittoresques, et partout, du mouvement et de la vie.

Il n'en faut pas davantage pour assurer le succès de ce livre, dont le luxe typographique fait honneur à son éditeur, M. Léger Brousseau.

Citons pour finir cette page émue dans laquelle l'auteur raconte son arrivée à Jerusalem :

"Ici commence l'ascension abrupte et tortueuse des derniers sommets qui servent de piédestal à la Ville-Sainte : *Ecce ascendimus Hierosolymam*. Quelle route âpre, raide et sauvage ! Et comme ces hauteurs sont désolées ! Aucune trace de végétation : ce sont partout des montagnes nues et stériles, des rochers brûlés à blanc, calcinés ; tableau désolant qui rappelle ces terrifiantes paroles du Prophète : " Même l'étranger qui viendra de loin s'étonnera de la misère répandue sur ce pays."

" Enfin, au sommet d'un plateau inégal, et derrière un pli de terrain se dessinent les arêtes aiguës du mont des Oliviers. Devant nous et à notre droite, voici des coupoles, des minarets, des maisons aux blanches terrasses et une enceinte crénelée : " *El Kods !* (La Sainte !) s'écrie le guide.—" Jérusalem ! Jérusalem ! " répétons-nous à la suite des anciens croisés. Et alors, descendant de nos voitures, nous chantons avec l'enthousiasme de la foi : *Lætatus sum in atriis tuis, Jerusalem !...*

" Les yeux mouillés de larmes et tournés vers Sion, nous disons en faux-bourdon le *Lauda Jerusalem ;* puis, silencieux, graves et

pensifs, l'âme inondée d'une joie indicible, nous atteignons bientôt la porte de Jaffa !...

" Est-il bien vrai que nous sommes à Jérusalem ? N'est-ce pas un rêve ? Hé quoi ! Jérusalem qui nous paraissait si loin, si loin ; Jérusalem dont nous avons appris le nom sur les bancs de l'école, et bien avant celui de Rome et d'Athènes ; Jérusalem qui résume l'Ancien et le Nouveau Testament ; Jérusalem, la glorieuse cité de David et le théâtre non moins glorieux de notre Rédemption, nous en foulons le sol sacré !...

" Toute notre âme était dans nos yeux ! "

A. B. Routhier

Juge de la Cour Supérieure à Québec.

SERVICES RENDUS PAR LES MOINES

Fragment des fresques d'Edouard Bendemann au château royal de Prusse.

CHRONIQUE DU MOIS

I.—40e anniversaire de la proclamation de l'Immaculée Conception. II.—Les intérêts catholiques aux Etats-Unis III.—Lettre apostolique du Pape Léon XIII sur la protection et la conservation des coutumes des Eglises orientales. IV.—Choses de France. V.—Guerre Sino-Japonaise. VI.—Au Canada.

Le 8 décembre dernier était le quarantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Cette proclamation fut l'œuvre de Pie IX: tout le monde le sait; mais peu de personnes en connaissent les origines.

M. Arthur Loth en fait ainsi le récit :

" Chassé de Rome à la suite de la Révolution de 1848 qui avait ébranlé toute l'Europe et dont le contre-coup s'était fait sentir à ses Etats, le Pape s'était réfugié à Gaète, auprès du roi François II, suivi seulement de quelques cardinaux et prélats de sa maison.

Le lendemain de son arrivée, se promenant sur la terrasse du château, en compagnie du cardinal Lambruschini, son secrétaire d'Etat, Pie IX s'entretenait avec lui de l'inanité de de ses tentatives de gouvernement libéral à Rome, et, en même temps, il réfléchissait au progrès de l'esprit révolutionnaire et irréligieux dans le monde, au péril de l'Eglise et de la Papauté.

Tout semblait perdu, en effet, à cette heure de catastrophe. L'avenir s'annonçait plus redoutable encore que le présent.

Accablé de ses pensées, Pie IX s'arrête tout à coup, et s'adressant au cardinal Lambruschini : " Que faire?" lui demanda-t-il.— " Deux choses, répondit, après un instant de réflexion, le pieux et grave cardinal qui avait balancé au conclave les chances de Pie IX : Proclamer le dogme de l'Immaculée Conception et décréter l'infaillibilité du Pape.

Pie IX fut frappé de cette parole, dont il résolut de faire le programme de son gouvernement, après son retour à Rome..... .....

Entre la promulgation des deux grands dogmes de l'Immaculée Conception de la Mère du Verbe incarné et de l'infaillibilité du chef de l'Eglise, l'Encyclique *Quanta cura*, avec le *Syllabus*, si fortement renouvelé depuis par Leon XIII, vint frapper la grande erreur du libéralisme moderne dans toutes ses expressions, sous toutes ses formes.

Ce grand Pape avait donc fait l'œuvre de Dieu. Il s'était inspiré avant tout de la foi. Proclamer le surnaturel, relever le principe d'autorité dans l'Eglise et dans le monde, détruire les erreurs contraires à l'ordre moral et chrétien : telle avait été sa politique.

Le programme salutaire de Gaète remplit glorieusement le pontificat de Pie IX, si mêlé de triomphes et d'épreuves. Aux joies de 1854 succédèrent les tristesses de 1870 et des années qui suivirent. En 1854, on ne prévoyait pas encore les jours mauvais, lorsque toutes les églises de la chrétienté et toutes les maisons catholiques s'illuminaient pour célébrer la nouvelle gloire de la Vierge Marie, la nouvelle proclamation de la vérité religieuse. Il y a déjà quarante ans de cela !"

***

Dans une lettre adressée aux évêques des Etats Unis, Sa Sainteté après avoir félicité les catholiques américains de la générosité avec laquelle ils contribuent à l'œuvre si nécessaire de nos jours du denier de Saint-Pierre, poursuit :

"Nous les exhortons donc avec confiance à persévérer dans cette pieuse coutume et à lui assurer une organisation telle que leur générosité soit facilitée et même accrue si c'est possible.

Dans ce but, Nous vous rappelons que, pour donner à vos diocèses un gage spécial de Notre affection, Nous avons établi une Délégation apostolique, afin qu'il y ait parmi vous constamment quelqu'un qui représente Notre personne et puisse traiter les affaires les plus importantes en Notre nom et avec Notre pouvoir. Cela Nous a suggéré l'idée de la nouvelle organisation que Nous donnons à l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, à savoir que dorénavant ces offrandes, soit ordonnées par chaque évêque dans son diocèse, soit provenant de dons privés que les catholiques individuellement veulent faire à leur Père commun, soient transmises au délégué apostolique, résidant à Washington, lequel aura ensuite soin de les faire arriver à leur destination avec les indications nécessaires.

Votre générosité sera bien venue et opportune, d'autant plus que Nos besoins augmentent chaque jour, à cause des progrès de la foi, surtout depuis ce que nous avons dit dans Notre dernière lettre apostolique sur l'unité de la foi, Nous avons, à ce sujet, divers projets prêts, desquels Nous espérons, sur de bons indices, qu'ils ne contribueront pas peu à favoriser et à hâter l'accomplissement tant désiré de l'union de tous les chrétiens."

On annonce l'arrivée de M. l'abbé Rooker, vice-recteur du collège américain du Nord, à Washington, où il remplacera M. l'abbé Papi, en qualité de secrétaire de Mgr Satolli, délégué du Saint-Père aux Etats-Unis. M. l'abbé Papi, une âme candide et un esprit cultivé, jadis père spirituel du collège de la Propagande, parlant couramment l'anglais, avait été nommé, il y a deux ans, par la Propagande à ce poste délicat. Appelé par Dieu à une vie plus haute, il vient d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Déjà alors, l'abbé Rooker avait été pris en considération pour ce poste ; il avait déjà fait ses malles, et se tenait prêt au départ, quand un envoyé du Pape l'a arrêté au débarcadère de Rome.

Le dessein primitif du Saint-Père s'est accompli cette fois.

Cette promotion a sa portée et sa signification. Elève de Mgr Satolli, qu'il a suppléé parfois dans la chaire de la philosophie de saint Thomas à la Propagande, Américain de naissance et très patriote en même temps que très pontifical, ami personnel des des meilleurs évêques du nouveau monde, ayant suivi de près les dernières évolutions des Etats-Unis et le va-et-vient entre Rome et l'Amérique, aimé et apprécié de Léon XIII, qui, un jour, songeait à lui comme successeur de Mgr Satolli à la Propagande, le nouveau et second secrétaire de la Délégation est en puissance de rendre des services supérieurs. Il connaît à la fois Rome et les Etats-Unis, les désirs du Saint-Siège et la situation de son Eglise. Il est, de plus, un partisan éclairé et fervent de la renaissance philosophique provoquée par Léon XIII et des directions pontificales aux Etats-Unis.

Au delà de l'Atlantique, cette promotion exercera un empire heureux et salutaire. Américain, il a les sympathies de ses compatriotes et il sera l'interprète exercé et intelligent des idées romaines et de la direction de Mgr Satolli. La Délégation si attaquée au début apparaîtra ainsi comme le couronnement même de l'Eglise indigène.

***

N. T. S. P. Léon XIII vient de donner au monde catholique la lettre apostolique que nous avons annoncée dernièrement, sur la protection et la conservation des coutumes des Eglises orientales.

« Nous considérons, dit le Souverain Pontife, comme une chose de première importance d'apporter notre attention et nos soins, comme nous l'avons toujours fait, à la conservation de la discipline propre des Orientaux. Déjà, dans cet ordre d'idées, Nous avons donné des instructions aux collèges de ces nations récemment fondés, et Nous en donnerons de semblables à ceux qui se fonderont

par la suite, afin que les élèves gardent et observent très scrupuleusement leurs rites, qu'ils en soient instruits et les mettent en pratique En effet, il y a dans la conservation des rites orientaux plus d'importance qu'on ne peut le croire. L'auguste antiquité dont se glorifient ces différentes sortes de rites, constitue un remarquable ornement pour l'Eglise entière, et atteste la divine unité de la foi catholique.

Par là, en effet, l'origine apostolique des principales Eglises d'Orient apparaissant d'une manière plus probante, on voit se révéler et briller en même temps la parfaite union de ces Eglises avec l'Eglise romaine dès les temps les plus reculés. Et rien peut-être ne contribue plus admirablement à faire éclater le signe de la *catholicité* dans l'Eglise de Dieu, que l'hommage spécial qui lui est rendu par des cérémonies de formes diverses et par des langues antiques, cérémonies et langues ennoblies encore par l'usage qu'en ont fait les apôtres et les Pères. Cet hommage semble presque modelé sur celui qui fut rendu, d'une très noble manière, au Christ naissant, Auteur divin de l'Eglise, lorsque des Mages, partis de diverses régions de l'Orient, *vinrent l'adorer.*

Il convient ici de remarquer que les rites sacrés, bien que par eux-mêmes ils n'aient pas été institués pour démontrer la vérité des dogmes catholiques, les traduisent pour ainsi dire et les expriment d'une manière vivante. C'est pourquoi la véritable Eglise du Christ, tout en s'attachant grandement à conserver inviolables ceux qu'elle a reçus de Dieu même et qui, comme tels, ne peuvent être changés, permet ou tolère parfois quelque innovation dans la forme qui les enveloppe, surtout lorsqu'il s'agit de cérémonies remontant à la plus vénérable antiquité. Par là, en outre, se révèle le principe de son éternelle jeunesse, et l'Epouse du Christ n'en triomphe que plus magnifiquement, Elle dont la Sagesse des saints Pères a reconnu la description dans ces paroles de David : *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato circumdata varietate... in fimbriis aureis, circumamicta varietabus.*

Donc, puisque la diversité de la liturgie et la discipline orientales, justement approuvée, possède, entre autres mérites, celui de tant contribuer à l'honneur et à l'utilité de l'Eglise, il est plus que jamais du devoir de Notre charge de veiller strictement à ce qu'il ne leur soit apporté par imprudence aucune incommodité de la part des ministres de l'Evangile des pays occidentaux, que le zèle du Christ pousse vers les nations orientales.—Nous maintenons en vigueur les sages et prévoyantes mesures que Benoit XIV, Notre illustre Prédécesseur, a décrétées là-dessus, par sa Constitution

Demandatam, donnée le 24 décembre 1743, sous la forme de lettre au patriarche d'Antioche des Grecs Melchites et à tous les évêques du même rite soumis à ce patriarche. Toutefois un long espace de temps s'est écoulé depuis lors ; la situation de ces pays s'est modifiée, les missionnaires latins et leurs œuvres se sont multipliés. Il en résulte que la même question réclame aujourd'hui certains soins particuliers de la part du Siège Apostolique."

***

La France catholique vient de faire une grande perte en la personne de M. Claudio Jannet. Les anciens abonnés de notre revue savent avec quelle profonde estime elle a toujours apprécié les nobles et très utiles travaux de cet éminent défenseur de l'ordre religieux et social. Il y a deux ans, M. Claudio Jannet nous écrivait : " La *Revue Canadienne* m'a toujours été très sympathiqne depuis que mon très regretté ami, le sénateur Trudel me l'avait fait connaître, et je me félicite pour elle que vous en ayez pris la direction.

" J'écrirai de bien grand cœur quelques articles pour elle : malheureusement je suis malade et très absorbé par des travaux spéciaux d'économie politique qui ne rentrent guère dans le cadre de la *Revue*..... S'il plaît à Dieu, j'irai faire une visite à mes amis du Canada en 1894....."

Son désir n'a pas été exaucé ; mais les sentiments d'admiration et de vive sympathie qu'il avait inspirés à tous ceux des nôtres qui l'ont intimement connu ne se sont pas un instant attiédi et la perte de cet homme d'élite aussi remarquable par ses talents éminents que par l'exquise bonté de son cœur est un deuil pour eux. *La Croix du Canada* lui a consacré dans les lignes suivantes un hommage bien mérité et auquel nous sommes heureux de nous associer :

" Claudio Jannet était un ami dévoué des Canadiens. Il avait été heureux après son séjour aux Etats-Unis de se retrouver sur le sol du pays qui fut la Nouvelle-France, où se conservait pieusement le souvenir du nom français, au milieu des populations catholiques de la province de Québec. Il ne taisait pas sa satisfaction. Si on relit avec attention sa remarquable étude sur les Etats-Unis, on découvre les inquiétudes qui tourmentent l'auteur sur l'avenir au point de vue moral, et même au point de vue religieux de la grande République américaine. Il ne cache pas sa préoccupation, et l'on sent bien qu'il n'espère que dans les progrès du catholicisme pour mettre un frein à l'esprit positif, à l'absence d'idéal, à la matériali-

sation de l'intelligence qui dominent le peuple américain. La puissance du Dieu dollar l'effraie à juste titre.

C'est qu'il appartenait à l'école chrétienne de Le Play, et plaçait avant la noblesse des écus, celle des sentiments.

Aussi, était-il heureux en venant au Canada de respirer un air moins empoisonné par les influences délétères de la vie matérielle.

Il s'intéressait à la prospérité de notre pays, et eut même—si nous ne faisons erreur, des propriétés dans le Nord-Ouest.

A tous ces titres, nous tenions à rappeler son souvenir à nos lecteurs. Il avait été un collaborateur assidu et fidèle d'une revue francaise qui compte au Canada des amis nombreux, le *Correspondant*. Nous ne pouvons mieux dire brièvement ce que fut cet homme de bien qu'en reproduisant ici les lignes suivantes consacrées par le *Correspondant* à l'un de ses meilleurs écrivains.

" Notre éminent collaborateur et ami M. Claudio Jannet nous a laissé le modèle d'une existence laborieuse, honorée et chrétienne. Atteint depuis longtemps d'un mal qui ne pardonne guère, il avait dû subir une opération redoutable aux suites de laquelle sa constitution un peu frèle n'a pu résister.

Qui n'a entendu, dans nos congrès d'économie sociale ou nos assemblées de charité, cet orateur d'apparence un peu chétive, à la voix faible et voilée au début, mais dont l'accent s'échauffait avec l'action, et dont la parole convaincue et pénétrante finissait par s'imposer avec autorité ? C'est que l'homme n'était pas seulement une intelligence très large et très cultivée, mais une âme ardente et croyante qui brûlait de communiquer sa foi aux autres.

Foi politique, foi religieuse, il les a servies toutes les deux du même zèle, du même dévouement, sans les séparer, jusqu'à son dernier souffle. Nous n'avons pas à rappeler ici ses remarquables travaux ; nos lecteurs ont pu en apprécier mieux que d'autres toute la science forte et sûre, toute la haute valeur morale et littéraire, car Claudio Jannet n'était pas seulement un penseur et un savant, mais un écrivain plein de clarté de précision et d'élévation.

Professeur d'économie politique à l'Institut Catholique de Paris, il ajoutait à cet enseignement un peu épuisant pour sa santé fragile, la collaboration périodique dont il enrichissait *Le Correspondant*, sans parler des solides ouvrages dont la réputation dépassait nos frontières, ni des discours et des conférences où son ardeur à propager des idées fécondes ne ménageait pas assez ses forces.

Il a succombé prématurément à la tâche, à peine âgé de cinquante ans, et si le monarchiste fidèle n'a pas vu le triomphe de ses espérances, si le vaillant adversaire des utopies destructives n'a pas vu

leur certaine et irrémédiable défaite, du moins, le ferme chrétien a pu entrevoir, sous les bénédictions suprêmes la récompense méritée par sa laborieuse et noble vie..."

***

On annonce la mort de M. Burdeau, président de la chambre des députés, en France. Cet homme remarquable par son intelligence avait mis les talents dont la Providence l'avait doué, au service de l'impiété. Il s'est distingué entre tous les ennemis de notre foi et des libertés catholiques par la violence et l'étroitesse de sa haine ; cette haine l'avait emporté jusqu'à l'abominable pensée de mettre ses concitoyens catholiques hors du droit commun.

En ces dernières années, l'étude et l'expérience des grands intérêts du pays paraissaient avoir élargi et pacifié son esprit, émoussé ses préjugés, entrouvert pour lui de nouveaux horizons. On a raconté que l'assassinat de M. Carnot l'avait profondément impressionné, et qu'en présence du président agonisant il s'était écrié, s'adressant au vénérable archevêque de Lyon : "Quelle leçon, Monseigneur ! "

Si ce récit est vrai, M. Burdeau n'a pas longtemps persisté dans la bonne voie où il était entré, car il a eu le suprême malheur de faire refuser au prêtre l'entrée de sa chambre de moribond.

Le gouvernement de la république ne lui en a pas moins fait des funérailles nationales qui ont été de plus une manifestation libre-penseuse.

Une démarche a été faite par un député, ami de la présidence, auprès de Mme Burdeau, en vue de rendre possibles des obsèques religieuses. La veuve a objecté la volonté formelle de son mari.

Tout commentaire est inutile. Mais il faut constater que le gouvernement qui proposait et la Chambre qui a voté le crédit destiné aux obsèques nationales de M. Burdeau, se sont mis d'accord pour faire outrage aux sentiments religieux de l'immense majorité du pays. En organisant la pompe civile par laquelle on croit honorer la mémoire de M. Burdeau, les gouvernants republicains ont montré une fois de plus comment ils comprennent la neutralité dont ils se targuent.

C'est une nouvelle leçon, qui servira peut-être à éclairer tant d'aveugles plus ou moins volontaires. Souhaitons qu'en effet elle ne soit pas perdue.

***

Un autre homme jadis célèbre et l'idole de son pays, vient de mourir au milieu de l'indifférence générale. M. Auguste Roussel lui consacre l'article suivant remarquable autant par sa modération que par la justesse des réflexions qu'inspirent une telle fin après une telle existence.

" Heureux qui meurt à propos, " écrit mélancoliquement, aujourd'hui, M. Emile Ollivier, dans un article qu'il consacre à M. de Lesseps. Et de fait, s'il était mort il y a trois ans, l'homme qui rendit son nom célèbre par le monde entier, eût obtenu des funérailles royales, et tout un peuple eût escorté son char funèbre.

Mais l'homme ne mesure pas la durée de sa vie et, destiné presque toujours à l'épreuve dans ce monde, il l'est aussi parfois au châtiment. Quand la renommée ceignait de gloire Ferdinand de Lesseps, qui s'est souvenu de ce fait, qu'au début de sa vie politique, étant à Rome en un poste diplomatique, il avait fait le jeu des révolutionnaires ameutés contre la royale souveraineté du Vicaire de Jésus-Christ ? Qui s'est rappelé encore qu'il avait fait partie de la secte maçonnique et ne l'avait jamais désavouée publiquement ?

A propos de cette fameuse entreprise du canal de Suez, dont bénéficiera longtemps sa mémoire, un écrivain des *Débats* dit aujourd'hui que M. de Lesseps " a corrigé l'œuvre de Dieu. " Ce mot épouvante, car il ferait supposer chez celui qu'on juge ainsi, des visées d'orgueil qui donneraient encore mieux les raisons de sa chute.

En réalité, si l'on examine toutes les phases de cette vie si mouvementée, l'on observe qu'après le succès de Suez il semble frappé d'aveuglement. Toutes les difficultés et, pour ainsi dire, les impossibilités de l'entreprise de Panama, nombre de personnes les touchaient du doigt, et il ne semblait pas possible qu'elles lui fussent cachées ou qu'il n'en tînt pas compte. Comment s'obstina-t-il à mettre son seul nom en balance avec ces montagnes d'obstacles ? Comment surtout ne voulut-il pas voir la disproportion monstrueuse qu'il établissait entre l'effort financier à produire et les résultats de cet effort ? Voilà ce qui reste inexplicable, même après le procès de Panama, si l'on ne cherche pas les mobiles ailleurs que dans les vraisemblances extérieures.

Pour tout dire, le ressort moral manquait ou s'était distendu dans cette intelligence, par ailleurs si bien douée. Avant M. Feuillet et M. de Camors, les moralistes chrétiens avaient observé, de longue date, que l'honneur mondain est une règle fort insuffisante de la loi morale, et que seule, la religion peut garder intact même l'honneur humain.

L'exemple de M. de Lesseps est une preuve éclatante à l'appui de cette thèse, et c'est la leçon qu'il faut retenir des péripéties de sa vie publique. Aussi est-il impossible de s'en taire, même avec le sérieux espoir que, dans la retraite où le malheur l'avait plongé, la triste victime d'une entreprise qui en a fait tant d'autres, a pu connaître et goûter la douceur des miséricordes d'en-haut, toujours si largement données au moindre désir d'un sincère repentir.

***

Nous avons parlé, dans notre dernière chronique de la trahison d'un Juif, le capitaine Dreyfus, attaché au ministère de la guerre, à Paris, et de la pression puissante qu'exercerait sûrement la juiverie cosmopolite qui commande aujourd'hui en France pour sauver le coupable.

Cela n'a pas manqué et M. Dupuy, lui-même, le premier ministre, n'a pu s'empêcher de le constater publiquement :

—Jamais je ne m'étais préoccupé sérieusement, a-t-il dit, de ce qu'on est convenu d'appeler la puissance juive. Cela me semblait une pure invention des antisémites. Je m'aperçois aujourd'hui qu'elle est un fait—un fait alarmant—que le gouvernement aura le devoir bientôt d'envisager avec sang-froid.

Je songe, en parlant ainsi, à l'énorme poussée que, depuis l'arrestation du capitaine Dreyfus, nous sommes obligés de subir. Jamais je ne me serais douté qu'il y eût chez les Juifs une telle solidarité, un tel ensemble dans les vues !

Et le gros Auvergnat, pour citer un exemple à l'appui de son dire, ajouta :

—Je sais qu'on a osé promettre un million à l'officier-rapporteur s'il consentait, non pas à conclure à l'innocence de Dreyfus, mais seulement à émettre un doute sur sa culpabilité.

Heureusement, cette dangereuse influence n'a pas empêché la cour martiale de faire justice.

Dreyfus a été condamné à la réclusion perpétuelle dans une enceinte fortifiée, les lois françaises actuelles n'autorisant plus la peine de mort pour trahison en temps de paix.

Les Français ouvriront-ils enfin les yeux sur les dangers de la juiverie qui conduit leur pays à l'abîme ? Espérons-le, sans trop y compter.

***

Tandis qu'en Europe les gouvernements, en cela pleinement d'accord avec le sentiment général et le vœu des peuples, paraissent tous animés d'un esprit sincèrement pacifique et s'efforcent de

résoudre, ou tout au moins d'ajourner les questions qui pourraient troubler les relations internationales, là-bas, en Extrême-Orient, la guerre victorieuse que le Japon fait à la Chine pourrait bien amener des complications dont le contre-coup se ferait sentir en Occident.

Ces prévisions pessimistes étonneront peut-être au moment où l'on parle de négociations sérieusement engagées entre la Chine et le Japon. La raison de nos craintes c'est qu'il est singulièrement plus difficile de conclure la paix que de déclarer la guerre, surtout dans le cas dont il s'agit. Si le Japon et la Chine restaient seuls en présence, le vainqueur dicterait la loi au vaincu, avec plus ou moins de sagesse et de modération, mais après tout ce serait bientôt fait et la conclusion de la paix, au point où en sont les choses, ne tarderait guère. Ce qui complique le problème, c'est que les grandes puissances européennes, et entre toutes, l'Angleterre et la Russie, sont intéressées aux conditions éventuelles de cette paix : et par surcroît, l'Angleterre et la Russie paraissent avoir des intérêts contraires qui pourraient facilement les conduire au plus redoutable conflit. Aussi les gouvernements des deux nations s'efforcent-ils, en ce moment, de trouver les bases d'une entente qui leur permettrait d'imposer ensemble au Japon victorieux, au moyen d'une presssion diplomatique irrésistible, une modération que les deux grandes puissances estiment nécessaire au maintien d'un certain équilibre en Extrême-Orient, c'est-à-dire au respect de leurs vues d'avenir.

Ce sont ces tentatives, ces efforts qui ont fait parler d'un rapprochement de la Russie et de l'Angleterre, à très bon droit, puisque pour s'entendre il faut se rapprocher et c'est pourquoi il semble bien que c'est au fond de l'Orient que présentement la paix de l'Europe peut être ou consolidée ou troublée.

***

Le grand événement du mois, au Canada, a été la mort subite et imprévue du premier ministre, sir John Thompson.

Sir John Thompson était allé au chateau de Windsor pour y prêter serment à la reine comme conseiller privé de la couronne. Il devait dîner et coucher au château comme hôte de sa souveraine. Mais un peu après la séance du conseil où il avait prêté serment, en commençant le *luncheon* en compagnie de ses collègues du conseil privé, il fut saisi d'un malaise subit et s'affaissa. On lui administra un peu de cognac, et cela parut le réconforter un peu. Mais

quelques minutes après, et alors que le docteur Reid prévenu aussitôt lui prodiguait les soins les plus empressés, sir John expirait tout doucement.

On le transporta dans une salle du château, et c'est là que le *coroner* a fait l'enquête.

La nouvelle immédiatement télégraphiée au Canada, y a causé une grande sensation.

Tout le monde s'accorde à reconnaître aujourd'hui les éminentes qualités qui distinguaient sir John Thompson ; en particulier, sa droiture son dévouement désintéressé au bien du pays, sa belle et vaste intelligence. Méthodiste converti au catholicisme, sir John Thompson, sut imposer à ses anciens coréligionnaires le plus grand respect pour ses convictions sincères et profondes.

On a pu blâmer sa conduite en ce qui regarde les écoles catholiques du Manitoba et du Nord-Oust ; mais il faut tenir compte de la répugnance que les catholiques manitobains eux-mêmes avaient pour le désaveu de la loi scolaire et aussi de la rédaction défectueuse de la constitution sur ce point.

Son désir évident était de rendre justice aux catholiques ; personne n'en doute. Tout ce que l'on peut critiquer, ce sont les moyens qu'il a pris pour arriver à ce but.

M. Mackenzie Bowell a été appelé à prendre la succession de Sir John Thompson et à reconstituer le cabinet.

On s'accorde à reconnaître que M. Bowell est loin de posséder les aptitudes exceptionnelles de son prédécesseur. Le nouveau premier ministre, en outre, appartient à la secte orangiste et cela n'est pas de nature à le recommander à la faveur des catholiques. Néanmoins, il passe pour un homme modéré, exempt de préjugés et d'esprit fanatique.

Il a combattu en faveur des écoles séparées dans la province d'Ontario, ce qui est assurément une bonne note.

Le personnel du ministère reste à peu près le même et il y a eu très peu de changements dans la distribution des portefeuilles.

On croit généralement que cette réorganisation n'est que temporaire et que le véritable successeur de Sir John Thompson sera Sir Charles Tupper, actuellement haut commissaire à Londres.

LE STICK

CHAPITRE I

—Voici le compartiment des dames seules.

—Complet !... pas de chance !

—Celui-ci est vide, tu y seras bien.

—Seule ! Oh non ! J'aurais peur à chaque station de voir monter un rastaquouère... tenez, j'aperçois là deux vieilles têtes inoffensives.

—Mais les deux autres coins sont pris.

—Qu'importe ! adieu mon oncle et merci.

Elle releva sa voilette, offrit sa joue à la barbe blanche du vieux monsieur qui l'accompagnait, et monta lestement les marches du wagon.

—J'écrirai demain à ma tante.

—Nous serons contents d'avoir des nouvelles de ton voyage.

—Il n'est pas long, heureusement !

—N'oublie pas de t'arrêter encore à Amiens en repartant pour Paris.

—Certainement, c'est promis.

—Bien des choses à Vuillers.

Elle eut un petit rire malicieux :

—Je leur dirai que, malgré mes instances, vous n'avez pas voulu venir les voir avec moi.

—Méchante, tu sais bien que vouloir et pouvoir ne s'accordent pas toujours.

—Soyez tranquille, ils ne me croiraient pas si j'essayais de vous calomnier... maman m'étranglerait... adieu, à bientôt.

—Bon voyage, écris-nous demain.

—Demain sans faute, adieu, adieu, mon petit oncle.

Le train s'ébranlait, elle quitta la fenêtre où elle s'était accoudée pour causer, et murmura une excuse en frôlant les genoux du respectable ménage qui s'y faisait vis-à-vis.

—Acceptez ce coin, Madame, dit un voyageur en venant vivement prendre place au milieu de la banquette.

Un souriant : " je vous remercie, Monsieur " le récompensa de ce bon mouvement, elle escalada les pieds goutteux d'un gros Mon-

sieur qui la séparait de l'extrémité du wagon à elle cédée si galamment, et s'assit en face d'une énorme dame dont la perruque rousse frisottait sous les roses écarlates d'un chapeau abracadabrant, un teint de tomate, une robe chaudron à galons d'or, un mantelet surchargé de passementerie et de jais clair de lune parachevaient ce type flamboyant de marchande à la toilette.

—Est-ce pour fuir cette caricature qu'il m'a offert son coin, pensa la voyageuse. l'autre ménage là-bas est l'antipode de celui-ci, il semble comme il faut, et ce jeune homme aussi, mais quand il cessera de m'épier par-dessus son journal j'en tirerai mieux l'horoscope.

Elle prit dans le fourreau de toile grise qui enveloppait ses parapluies et ombrelles un numéro de la *Revue du Monde catholique* et en jeta l'enveloppe à ses pieds après l'avoir froissée ; le jour baissait, il lui fallut bientôt se contenter d'en couper les pages sous le regard toujours furtivement inquisiteur de son voisin de biais.

—Qui donc est-elle ? se demandait-il, j'ai déjà vu ses traits... où ?... quand ?... jolie... blonde, de beaux yeux expressifs, gracieuse, l'air si doux... je la connais pourtant ! voyons donc ; elle ressemble à quelqu'un... non, à quelque chose... j'y suis ! à la grande photographie qu'Hermine a sur son piano, robe blanche décolletée : oui, c'est cela, tout à fait, sauf la toilette ; elle est encore vêtue de noir et porte le bandeau de veuve, il y a cependant trois ans, quatre ans même que M. de Luson est mort des suites d'une fluxion de poitrine attrapée le jour même de son mariage... si je pouvais ramasser l'adresse de sa revue je serais fixé ; ... elle va à Vuillers... Vuillers, ce nom n'est-il pas celui de ses parents...

Ses inductions furent interrompues par les interpellations criardes que la dame mastodonte adressait à son gros mari.

—Dis donc, Eloi, tu n'as pas emporté tes pantoufles fourrées je parie ! et ton rapport sur les betteraves, où l'as-tu mis ! Il faut le lire à Antoine tout de suite en arrivant, tu sais bien, car Julien n'en pariera pas, il est si occupé avec ses fourneaux économiques ! belle invention, cette soupe populaire ! on ruine les bourgeois en souscriptions pour engraisser des anarchistes, appâter des dynamiteurs ; si on ne les nourrissait pas si bien ils s'en iraient ailleurs, nous en serions débarrassés. Au lieu de ça on réchauffe tous ces serpents dans notre sein et, pour remerciement, ils nous font sauter.

La jeune voyageuse ne put réprimer un sourire : le vaste asile qu'eussent trouvé les serpents dans le sein plantureux de cette grosse femme lui parut fameux !

Celle-ci prit au vol ce sourire pour une marque d'approbation et d'un air aimable :

—Y a-t-il aussi des fourneaux à Amiens, madame ?

—Je n'habite pas Amiens, madame, mais je ne doute pas qu'il y en ait.

—Certainement, car dans les grandes villes les mendiants et les vagabonds sont plus exigeants que dans les petites localités.

—Les fourneaux économiques, repartit la jeune femme, sont, je crois, organisés surtout dans le but de venir en aide aux nombreuses familles : le salaire d'un seul ouvrier ne peut pas toujours procurer à tous les siens pain, gîte, vêtements, chauffage, suffisant en hiver.

—Ils n'ont qu'à faire des économies l'été.

—Ce serait prudent, mais si, pour une cause ou une autre, ils n'ont pas de fonds de réserve, on ne peut pourtant les laisser mourir de faim.

—Oh ! ils savent bien s'arranger pour ne pas périr, je vous en réponds.

—Oui, quand on les secourt à temps ! j'ai vu cet hiver à Paris une famille pauvre, qui à quatre heures du soir n'avait rien mangé depuis la veille.

La grasse rentière fit un geste incrédule.

—Ils étaient huit dans un taudis obscur, sans fenêtre, d'où la police leur avait signifié plusieurs fois d'avoir à déguerpir par mesure de salubrité publique; là, sans meubles, sans feu, serrés les uns contre les autres pour se réchauffer, ils priaient Dieu en pleurant, le père sortait de l'hôpital, une de mes amies avait causé avec lui, et par bonheur avait inscrit son adresse sur la liste des gens à visiter.

—Pourquoi ne restent-ils pas dans leurs villages aussi !

—Les gros salaires des villes les attirent, puis la pauvreté règne à la campagne comme ailleurs ; je connais certains enfants de Vuillers...

Se reprenant : certains enfants de pauvres, veux-je dire, qui ne vivent que de pain sec, de pommes de terre et d'un peu de lait de chèvre ; leur mère, veuve, met le dimanche du saindoux sur leurs tartines faute de beurre, et peu de chose sur leur corps en guise de vêtements.

—Excepté les veuves chargées d'enfants, vous conviendrez, madame, que les gens ne sont pauvres que par paresse et désordre ?

—Ou par suite de maladie.

—Ceux là vont à l'hôpital.

—Oui, mais chez eux plus de travail, par conséquent plus de paye et la gêne arrive au galop ! Rien de plus doux alors que de la leur atténuer autant qu'on le peut.

—Pourquoi tant discuter avec cette affreuse pastèque, pensait le jeune homme, c'est trop de bonté ma foi ! elle ne s'en fera jamais comprendre... Ah ! la voici de mon avis ! elle se peletonne dans mon ex-coin et ferme les yeux, pour clore l'entretien sans doute !

Le réflecteur du wagon estompait l'ombre de ses cils châtains et affinait l'ovale de son visage dont les lignes gracieuses peu régulières à l'analyse conservaient au repos l'expression d'indicible douceur et de charme magnétique qui captivait de plus en plus le voyageur attentif.

La chaîne d'argent d'un rosaire noir qu'elle dissimulait dans ses mains s'égrenait lentement entre un pouce et un index révélateurs. Elle parut se réveiller à la station d'Albert et regarda, non sans une nuance d'inquiétude, le vieux couple muet s'en aller.

—Vous êtes bien jeune pour voyager ainsi toute seule, dit la grosse commère à qui rien n'échappait, allez-vous encore loin ?

—Je descends à Arras... pour prendre une autre ligne, répondit-elle évasivement,

—Une autre ligne, une petite ligne alors ?

—Oui.

—Oh ! c'est bien pis ! la nuit sans défense, on entend parler de tant d'aventures ! il y a tous les jours des crimes sur le journal.— Visiblement ennuyée, la jeune femme se replongea dans un somme libérateur jusqu'à ce que ses obèses voisins commençassent leur remue-ménage de départ.

—A leur exemple, rassemblons nos affaires, se dit-elle, heureusement le tête-à-tête ne sera pas long, me voici bientôt arrivée.

Elle prit à la main son sac et son rouleau de parapluies, toute prête à descendre à la prochaine station. Dès que le train bruyamment évacué par le couple lourdaud eut repris son élan, le jeune homme vint s'asseoir en face d'elle.

—Madame, voulez-vous me permettre de relever cette vitre ?... l'énorme Bouddha féminin qui nous tenait lieu de paravent empêchait l'air froid de pénétrer ici... ajouta-t-il en souriant.

—Un signe d'assentiment lui répondit seul.

—Ferme-t-il pour m'étrangler sans que je puisse me faire entendre, pensa-t-elle, cette contre-façon de Bouddha était-elle prophète !... Non, il n'a pas l'air d'un assassin... faisons encore semblant de dormir et surveillons-le à travers cils par prudence.

Il jouait avec le galon de l'appuie-bras en monologuant à part lui :

—Est-ce Mme de Luson ?... Mme de Luson était-elle bien Mlle de Vuillers ? Voilà ce qu'il faudrait savoir !... Je pourrais lui parler

de ma cousine de Sauleville chez qui j'ai vu sa ravissante photographie : car c'est la sienne, évidemment, c'est la sienne, vue de près tous les traits sont les mêmes..... Le savoir-vivre me commande de ne pas interrompre ce simulacre de sommeil... Ah ! qu'un déraillement serait le bien venu ! ! ! ! ! Son air sérieux, presque rigide à présent, n'est guère encourageant... Mazette ! nous entrons déjà en gare d'Arras !

—La dormeuse se leva.

Il résolut de brûler ses vaisseaux.

—Madame, commença-t-il.

—Monsieur, est-ce par ici qu'on descend ?

—Oui, Madame, permettez...

Dans son empressement à lui éviter la peine d'ouvrir la portière, son assurance s'évanouit.

Elle, gentiment, avec l'aisance de quelqu'un qui reprend pied au port :

—Merci, monsieur... et merci encore une fois de ce coin, elle ajouta avec un sourire de sirène :

Votre générosité est récompensée, vous en avez quatre au choix, maintenant, pour vous seul !

—Il ne m'en faut pas tant... je regrette...

—Bonjour maman, bonjour Geneviève, quelle bonne surprise ! s'exclama-t-elle, joyeuse, en sautant à terre.

Les embrassades furent tendres.

—Nous avons pris prétexte de quelques commissions pour venir au-devant de toi.

—J'en suis ravie, papa va bien ?

—Très bien, il t'attend avec impatience... le son de leurs voix s'éteignit.

—La voici en sûreté dans le giron maternel, avec Geneviève,...sa sœur, jolie personne aussi, elles se ressemblent.

Il ramassa l'enveloppe tant convoitée et, après l'avoir défroissée, lut :

" Baronne de Luson, 104, rue de Madrid."

—Elle ! c'est bien elle, j'en étais sûr. Quel dommage de n'avoir pas osé lui parler ! Hermine ne manquerait pas de me traiter de jeune premier flappi, à bec jaune ... j'entends d'ici ses épigrammes, elle aurait raison, j'ai agi en serin !—Mais la contrainte que vous m'avez fait subir aura sa revanche, Madame la Baronne, je vous intriguerai à mon tour, je vous retrouverai.....

CHAPITRE II

Deux jours plus tard Geneviève entrait en courant dans la chambre de sa sœur.

—Marthe, tes lettres, en voilà une recommandée, le facteur attend.

—Cette lettre est timbrée de Lille, j'ignore de qui elle peut venir, dit Marthe en ouvrant l'enveloppe ; tiens ! un billet de cent francs !... elle lut à demi-voix :

" Pour la famille pauvre de Vuillers qui ne mange que du pain " sec ; offrande confiée aux mains charitables de sa gracieuse " avocate."

—Il n'y a pas de signature, fit-elle de plus en plus surprise.

—Qu'est-ce que cela veut dire ? demanda Geneviève intriguée à son tour.

—J'ai parlé de cette famille avant-hier en wagon à une grosse dame peu amie des malheureux, en paroles du moins, peut-être est-ce une amende honorable de sa part... mais elle est descendue à Boisleux et l'envoi vient de Lille !

—Elle y est peut-être allée hier, dit Geneviève, ou d'autres voyageurs, ayant entendu votre conversation, veulent te donner une marque d'approbation ; c'est très flatteur, sais-tu !... cette idée te fait rougir !

Une teinte chaude montait en effet aux joues de Marthe tandis qu'un soupçon lui traversait l'esprit : Le jeune homme qui l'avait épiée à la dérobée continuait sa route vers Lille, lui...

Ce don mystérieux défraya la causerie du déjeuner, il fallut que Marthe dépeigne tout le compartiment depuis le vieux ménage placide et le couple obèse jusqu'au Monsieur à la blonde moustache, à l'air martial et distingué dont elle avait accepté le coin.

—Tu as fait sa conquête, disait sa sœur, cette offrande est un hommage de lui assurément ! ta " Bouddha " mastodonte n'est pas capable d'une telle générosité.

Marthe repoussait trop vivement cette dernière hypothèse pour ne pas la partager tout en s'en défendant :

—D'abord il ne sait ni mon nom ni mon adresse.

—Quelqu'un de connaissance les lui aura dits à la gare d'Arras, ripostait Geneviève je regrette bien de n'avoir pas fait attention à lui quand tu es descendue !

—Enfin, concluait sa sœur, peu importe que ce soit de Pierrot, Colombine ou Ravachol, ce secours vient toujours plus ou moins directement de la Providence ; nos pauvres y feront fête.

L'aumône fut distribuée sans retard avec recommandation de prier pour le donateur anonyme—puis on n'en parla plus.

Seule, Geneviève taquinait encore sa sœur, quand une écriture étrangère ou une enveloppe bizarre apparaissait dans son courrier.

—Ceci est pour la famille au pain sec ! pas constant, ton inconnu, il devrait bien penser que son billet est dévoré mainte nant. Qui sait ! il fait peut-être la navette entre Arras et Amiens pour attendre ton retour.

Ce retour s'effectua au début du carême. Marthe était rappelée instamment à Paris par ses beaux parents qui ne pouvaient s'en passer longtemps ; elle leur avait adouci la perte de leur fille, son amie intime enlevée à 18 ans par une fièvre cérébrale et quand René de Luson mourut aussi, sa jeune veuve maîtrisant son propre chagrin, se dévoua complètement à eux en s'efforçant de remplacer leurs deux " invisibles ! "

Ce double deuil accroissait la haute dévotion de M. et Mme de Luson ; l'âme ardente et pure de Marthe les suivait dans cette ascension religieuse et les devançait parfois sur le terrain catholique mis par sa jeune ardeur au-dessus de tout, y compris les antiques et royales préférences de son beau-père ; une amicale escarmouche à ce sujet ou un ingénieux rappel des souvenirs de Frosdforf le déridait toujours quand de funèbres pensées menaçaient de l'assaillir ; il avait la passion de la musique et jouait même du violoncelle ; elle le contraignit de s'y remettre sous le prétexte de lui procurer à elle le plaisir de l'accompagner sur le piano. Lui et sa femme avaient aimé le monde autrefois ; elle réorganisa leurs whists intimes, et réunit quelques-unes de ses amies le soir pour exécuter des morceaux d'ensemble. Enfin elle était l'âme de cet intérieur désert qui retombait dans le silence et la désolation dès qu'elle s'en éloignait.

Son arrivée fut donc une vraie résurrection rue de Madrid, bientôt elle voulut recommencer les petits thés des années précédentes. Elle mûrissait ce projet en se rendant un jour chez Durand Schenwerck pour y prendre de la musique nouvelle. Parvenue devant le café de la Paix, voulant traverser le boulevard, elle s'engage dans l'enchevêtrement des voitures qui fourmillent en ce vaste et dangereux carrefour. Déjà elle est à mi-chemin d'un refuge, quand un Monsieur venant en sens inverse la salue vivement, elle tressaille.

—Lui !... le voyageur d'Arras ! de Lille !

Cette seconde de surprise manque être fatale à la jeune femme : un tilbury arrive au trot, la vapeur tiède des naseaux du cheval

l'effleure, elle se sent perdue... Mais celui-ci se cabre au choc d'une canne qui en lui cinglant le poitrail se brise contre un des brancards ; une brusque impulsion porte Marthe sur le refuge où le bras qui l'a enlacée l'abandonne saine et sauve.

—Excusez-moi, j'ai dû vous donner une forte secousse... voulez-vous, Madame de Luson, que je fasse avancer une voiture ?

Elle, très pâle, répond par un signe affirmatif. Le voyageur, car c'est lui-même, hêle un fiacre qui passe, elle y monte machinalement.

—104, rue de Madrid, dit-il au cocher.

—Merci, murmure-t-elle faiblement.

Il sourit, s'incline, ferme la portière et disparaît pendant que les curieux rassemblés sur le refuge regardent la voiture s'éloigner.

—Elle l'a échappée belle !

—Avez-vous vu le coup de temps ?

—Le cheval allait la renverser !

—Si le Monsieur ne s'était pas retourné si vite elle serait en miettes à l'heure qu'il est.

— Ce serait dommage, elle est gentille.

—Le Monsieur a raté le coche il aurait dû monter à côté d'elle.

—Surtout la voyant pâle à se trouver mal.

—On pâlirait à moins !

—C'est sûr.

Marthe chemin faisant fondit en larmes, ses nerfs ébranlés se détendaient, puis elle fit un signe de croix et dit tout haut :

—Merci, mon Dieu ! merci de m'avoir sauvée !... Lui n'a été que votre instrument pour cela et...n'est-il pas cause du danger que j'ai couru ? suis-je étourdie... c'est impardonnable ! cette seconde distraction pouvait me coûter la vie. J'ai eu bien peur ! moi qui croyais ne pas craindre la mort !...Bon ! je ne lui ai pas même demandé son nom. Comment sait-il le mien ? et mon adresse ici ? Quelle rencontre extraordinaire ! Je ne me vanterai de rien à la maison on ne me verrait plus sortir sans appréhension redoutant que je me fasse écraser !

Quand son fiacre s'arrêta devant le n° 104 un gamin essoufflé lui présenta un pommeau d'or au bout d'un morceau de stick cassé.

—V'la le manche de la canne qui a arrêté le cheval... je l'ai ramassé par terre... les voitures m'ont empêché de passer avant que la vôtre ne file... alors j'ai couru après pour vous le donner, car le Monsieur était parti.

Très émue, Marthe examinait ce tronçon brisé où étaient gravées les initiales J. S., surmontées d'une couronne de vicomte.

—Merci, mon ami, voilà pour ta peine.

Les yeux de l'enfant brillèrent au reflet du louis de dix francs qu'elle lui remit !

—Ecoute, ajouta-t-elle, peut-être aurais-je des commissions à te confier, dis-moi ton nom et ton adresse.

—Charles Bonjon, carrefour des Petites-Ecuries.

C'est là que demeurent tes parents ?

—Oui, Madame.

—Tu vas à l'école ?

—On ne m'y envoie pas, je travaille pour p'pa, j'fais ses courses.

—Quel métier fait ton papa ?

—Il est corroyeur.

—Fabrique-t-il des courroies pour couvertures de voyage ?

—Oh oui ! de toutes sortes.

—Eh bien, dis-lui de m'en faire une en cuir noir. Attends, je vais expliquer cela sur ma carte... Cocher, je vous garde à l'heure. Elle écrivit quelques lignes et les donna au petit garçon.

—Quand tu m'apporteras cette courroie il faut demander à me parler, tu entends ?

—Oui Madame, fit-il enchanté.

—Cocher, menez-moi chez Verdier, le grand marchand de cannes sur les boulevards. Au revoir, mon petit Charles.

—Cet enfant semble intelligent et honnête, se dit-elle en la voyant s'éloigner d'un pas joyeux, cette canne, ramassée par lui dans le ruisseau, me servira de ligne pour l'en repêcher, s'il plaît à Dieu... Vicomte J. S., vous m'avez sacrifié ce beau stick, il est juste que je vous le rende réparé ... lorsque votre incognito aura pris fin.

CHAPITRE III

Chère Marthe,

" Je t'enlève à trois heures pour l'Hippique, tiens-toi prête et surtout pas de " mais " ni " d'impossible ". Personne ne m'accompagne aujourd'hui ; je m'adresse à ton bon cœur pour ne pas m'y laisser aller seule ! et je meurs d'envie de passer cette journée avec toi, ma chérie. A tout à l'heure.

" HERMINE."

—Acceptez, Marthe, il faut vous distraire un peu, dit Mme de Luson, votre existence auprès de nous est trop sérieuse pour votre âge.

—Ici, j'ai une douce vie d'affection et de paix, fit-elle, en embrassant sa belle-mère ; là-bas règne l'égoïsme, l'agitation d'un monde que je ne connais plus, dont je ne veux plus.....cependant,

je serai fâchée de désobliger Hermine ; elle fera du tapage si je refuse, elle est tenace et viendra trente-six fois à la rescousse.... mieux vaut céder tout de suite de bonne grâce.

Quand les deux jeunes femmes traversèrent l'arène, pour se rendre à la tribune des sociétaires, les gradins combles semblaient de vivantes murailles aux millions d'yeux, étagères bondées de bustes mouvants où s'alignaient des nuées de têtes cravatées de jabots multicolores, collerettées de plumes ou de joaillerie miroitante, collection de chevelures frisées ou ondulées, coiffées d'une variété d'invraisemblables chapeaux, chaperons, toques, capotes, turbans, coquilles, choux, tuiles, corbeilles, sans compter les crêtes, les papillons, les couteaux en plumes, les aigrettes, les ailes de moulin en dentelles, les bérets méconnaissables cabossés en tous sens, les barques avec bouquets à la proue, les galettes de paille entrouvertes d'un côté et fourrées de fruits ou de fleurs en guise de frangipane, ou bien pour toute coiffure un pavot ou une orchidée aux larges pétales. Hermine, dans une élégante robe chamois pailletée d'aciers à reflets joignait une note gaie à ce clavier chatoyant dans lequel tranchait comme un bémol noir la jaquette à broderies mates de sa compagne, mais un léger chapeau de tulle formait avec les cheveux blonds de celle-ci un ensemble vaporeux qui adoucissait l'aspect sérieux de sa sombre toilette.

Ses anciennes relations s'empressèrent de venir la saluer comme autrefois, effaçant peu à peu de son esprit ses quatre dernières années de retraite et de deuil.

Hermine pointait son programme avec un sérieux dont on ne l'eût pas crue capable.

—32, s'écria-t-elle ! on met le numéro 32, c'est Jean de Sauleville, surveillons-le ?

Mais en disant cela, elle attachait sur Marthe son regard curieux : et la vit tressaillir à l'apparition du cavalier.

—Tu connais Jean, n'est-ce pas ?

—Oui, c'est-à-dire non, de vue seulement, j'ignorais son nom.

—Jean de Sauleville, cousin germain de mon mari.

—J. S. ses initiales ! pensa Marthe sans remarquer dans son trouble les yeux espiègles d'Hermine toujours rivés sur elle, pendant que le lieutenant de chasseurs franchissait les obstacles avec une aisance merveilleuse ; son bel alezan, d'un bond prodigieusement allongé, parut même planer une seconde au-dessus de la rivière, mais, émoustillé ensuite par le tapage des applaudissements, il perdit sa franchise d'allure au second tour et toucha la barre dont la chute retentissante fit sursauter les deux amies.

—Maudite poutre! elle m'a fait peur; mais Jean eût fait moins de bruit qu'elle en tombant dit Hermine. Voici le tour des haies maintenant... hop! une... deux, bravo! un dernier effort pour le mur... très bien. Une faute en tout: c'est dommage!!! nous lui verrons monter Lisette sans accroc tout à l'heure, excellente, pur sang tout à fait mise, comme tu es sérieuse, Marthe, est-ce que tu t'ennuies?

—Avec toi, méchante, au contraire.

On étouffe ici, reprit Hermine. Le soleil chauffe ce grand vitrage au-dessus de nous, c'est intolérable... Allons prendre une tasse de thé, veux-tu? je meurs de soif!

—Il ne faut pas te laisser mourir ni devenir hydrophobe, allons. dit Marthe en souriant. Elles s'installèrent à une petite table en arrière des gradins supérieurs.

—Nous sommes ici dans le royaume du flirt, chuchotait Hermine; les gens à marier peuvent y apprendre l'art de faire des conquêtes, vois donc cette clownette rousse comme la rouille; yeux cirés, lèvres d'andrinople et les joues en coquilles d'œuf émaillées; faut-il être bête pour adorer de pareilles faïences! Marthe sourit:

—De pareilles défaillances, tu peux dire! mais ne parle pas si haut on te regarde...

—Qu'est-ce que ça me fait! je ne crains pas les femmes de cette clique, ni les hommes de cette trempe... ou de ce détrempage-là. Ah! voilà Jean, bonjour, mon cher, vous avez été superbe tout à l'heure. Little Yellow a pris un élan à franchir la Seine, en sautant la rivière, il planait comme une mouette.

—Le choc de la barre a enrayé son ardeur, fit modestement le jeune homme.

—Marthe, je te présente le vicomte de Sauleville... pour la forme, ajouta-t-elle à part.

—Je suis bien aise d'apprendre votre nom, Monsieur, j'aurais dû vous le demander hier...

VICOMTE FLOCEL DE MERLIMONT.

(*A suivre.*)

A TRAVERS LES LIVRES

Le Spiritisme, par le Père Franco, S. J. Traduit de l'italien par M. Onclair, Prêtre. 1 vol. in-12. Prix 3 francs.

Voilà un livre qui vient bien à propos en ce moment où nos évêques ont été obligés d'élever la voix pour enrayer le progrès des fausses et dangereuses opinions que le Spiritisme avait répandues dernièrement parmi notre population canadienne.

L'ouvrage du père Franco fait la lumière autour de cette mystérieuse pratique. Il en expose brièvement l'histoire durant ce siècle. Il dit ses rapports avec le magnétisme animal et l'hypnotisme, ses phénomènes et ses doctrines les plus communes, tels qu'ils se produisent dans les réunions spirites. Enfin, il fait voir les graves dangers des pratiques spirites et résout certaines difficultés que l'on oppose d'ordinaire aux conclusions de l'Eglise.

C'est un travail que nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs, il leur donnera une idée claire du spiritisme tant au point de vue historique qu'au point de vue philosophique et religieux.

Le Pape Léon XIII : sa vie, son action religieuse, politique et sociale, par Mgr de T' Serclaes, Prélat de la maison de Sa Sainteté, Président du collège ecclésiastique belge à Rome, 2 vol. gr. in 8°, richement illustrés, de 600 pages.

Edition de luxe, prix : fr. 20.00.—Edition ordinaire, prix : 15.00.

Cet ouvrage, le plus complet, le plus sérieux qui ait été consacré à Léon XIII, est écrit d'après des documents authentiques dont beaucoup étaient inédits ; il met en pleine lumière l'admirable unité de cette existence merveilleuse où s'affirment si visiblement les desseins de Dieu.

Les archives des Pecci à Carpineto, mises à la disposition de l'auteur, lui ont permis de pénétrer dans l'intimité de cette famille vraiment patriarcale et d'y introduire ses lecteurs. Pour eux comme pour lui, il y a un charme infini à étudier dans l'adolescent celui qui sera plus tard Léon XIII, à pressentir dès son enfance ses hautes destinées, à assister en quelque sorte à la formation d'un grand Pape.

Du même fonds, inexploré jusqu'ici, Mgr de T'Serclaes a retiré et mis au jour d'intéressants papiers relatifs au passage de Joachim Pecci par la délégation de Bénévent et la nonciature de Bruxelles. Sur son rôle en Belgique et ses débuts dans la diplomatie, il y a là des choses absolument nouvelles, qui éclaircissent plus d'un point d'histoire mal connu.

Trente-deux ans d'épiscopat dans une ville reculée de l'Ombrie semblent éloigner le cardinal Pecci de la tiare, et cependant elles l'y préparent. Cette laborieuse retraite voit éclore les idées et mûrit les desseins qui, essayés d'abord sur un diocèse, seront appliqués au gouvernement de l'Eglise universelle. Il n'est pas une des initiatives hardies du Pape, qu'on ne nous montre en germe dans les écrits ou dans les œuvres de l'évêque.

Mgr de T'Serclaes s'attache avec raison à vulgariser les enseignements de Léon XIII. Toutes les encycliques, tous les actes qui leur servent de commentaire, sont analysés ou cités. A ceux qui critiqueraient la large part faite à ces manifestations de la pensée du Pape, l'auteur répond d'avance que, sans l'intelligence très nette de cette pensée, l'action de Léon XIII ne se comprendrait pas.

Or c'est précisément à faire comprendre, et, disons-le, à justifier l'action du Pontife sur le terrain religieux, politique et social que tend cet ouvrage. Aussi Mgr de T'Serclaes suit-il son héros sur tous ces terrains. Il n'y a aucune question qu'il n'aborde : les plus délicates, les plus épineuses, les plus brûlantes l'attirent de préférence. Parfois cette exposition prend l'allure d'une apologie, même d'un plaidoyer. Mais à qui la faute ? Et dès là que les faits sont établis avec une impartialité scrupuleuse, est-il défendu à l'historien de se prononcer sur leur moralité, leur opportunité, leurs conséquences ? N'est-ce pas son devoir, au contraire, s'il ne veut pas descendre au rang d'un simple annaliste ?

D'ailleurs, nous le répétons : à qui la faute ? A mesure que Léon XIII grandit dans l'opinion des hommes, et qu'avec lui la Papauté,—crucifiée dans Pie IX, dont le long martyre a préparé cette résurrection,—reprend sa place au faîte de l'humanité, nous voyons ceux qui reprochaient naguère aux ultramontains d'être plus catholiques que Pie IX, se montrer à leur tour plus catholiques que Léon XIII : et, chose étrange, dans cette campagne insidieusement menée contre le Pape, qu'on accuse de compromettre les intérêts de l'Église, les gallicans de France font cause commune avec les politiciens de la Triple Alliance. Le Pape, blessé au cœur, outragé dans sa dignité, méconnu dans ses intentions, permet qu'on le défende, en disant toute la vérité.

C'est donc pour dire toute la vérité que Mgr de T'Serclaes a pris la plume. Qu'il s'agisse de la rupture diplomatique avec la Belgique, de l'intervention du Saint-Office en Irlande, du prétendu conflit entre le Saint-Siège et le Centre allemand, de la crise scolaire aux États-Unis, du Carlisme en Espagne, de l'évolution politique en France, tout dire, c'était justifier, c'était glorifier le Pape.—L'auteur n'y manque pas. Son étude sur les questions ou mieux sur la question française, est à elle seule tout un livre, qui mériterait d'être tiré à part et répandu à profusion dans le peuple : il ferait tomber les préventions, calmerait les susceptibilités, résoudrait les doutes, éclaircirait les obscurités, et grouperait autour du drapeau de l'Église, sur le terrain constitutionnel, bien des catholiques qui ne résistent aux exhortations du Pape que parce qu'ils les comprennent mal. On n'a pas encore déterminé avec autant de précision, ce que le Pape demande aux catholiques français, ce qu'il ne leur demande pas, réfuté avec plus de logique les objections faites à ce qu'on a appelé, dit M. de Vogué, la politique de Léon XIII, faute d'un français qui lui ait attaché son nom.—C'est pourquoi nous prédisons à cette vie de Léon XIII, où éclate si lumineusement la prédilection du Pape pour la France, le plus grand, le plus légitime succès.

De très nombreuses gravures dans le texte, des portraits hors texte de Joachim Pecci prêtre, évêque, cardinal, pape ; des fac-simile de l'écriture de l'enfant, du délégat, du nonce, du pontife, donnent pour ainsi dire au lecteur une connaissance personnelle des hommes et des choses dont parlent ces pages. En satisfaisant la curiosité réaliste dont nous nous sommes fait une habitude, ces illustrations ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage et contribueront à sa diffusion.

H. D.

A PROPOS DE MIGNON

La reproduction en photogravure de la séduisante toile de Jules Lefebvre, que la REVUE CANADIENNE a l'heureuse idée d'offrir à ses lecteurs dans la présente livraison, ouvre à notre imagination tout un monde de fiction poétique, de sentiments exquis, d'émotions pures et charmantes.

Mignon ! voilà cette gracieuse création du génie de Goëthe, cette jeune fille étrange, exaltée, mélancolique et rêveuse, dans l'âme de laquelle se mêlent confusément au mal du pays les premières atteintes d'un sentiment mystérieux et ignoré ; mélange singulier de naïveté et de sérieux, de mélancolie et de gaîté enfantine ; pauvre enfant abandonnée poursuivant sous des cieux étrangers sa course errante au milieu d'une troupe de saltimbanques qui la font jouer et danser malgré ses pleurs et ses répugnances, et finalement délivrée de cet état de servitude par Wilhelm Meister auquel elle s'attache avec une reconnaissance où perce un sentiment plus profond et plus durable : voilà cette Mignon dont l'histoire attendrissante et la figure si sympathique ont séduit l'imagination de tant d'artistes et de poètes, et fait éclore plusieurs chefs-d'œuvre aussi bien dans les arts plastiques que dans la musique et la poésie.

Cependant nous n'oserions entreprendre de retracer ici toutes les œuvres remarquables qui ont été tirées de ce gracieux sujet; contentons-nous de dire seulement quelques mots du célèbre opéra d'Ambroise Thomas et du tableau remarquable de Jules Lefebvre. L'œuvre d'Ambroise Thomas date de 1866, tandis que la toile de Jules Lefebvre a été peinte vers 1868. Le rapprochement de ces deux dates peut nous suggérer un rapprochement entre les deux œuvres, d'autant plus que leurs auteurs réflètent éminemment le goût de leur époque et de leur public.

L'opéra de Mignon aurait-il contribué dans une certaine mesure à la production de l'œuvre du peintre ? Il est permis de le croire, surtout si l'on rappelle l'enthousiasme avec lequel fut accueillie à cette époque l'œuvre du compositeur, enthousiasme dû au charme capiteux de la musique sans doute, mais aussi à l'intérêt puissant du livret.

Qui donc a dit qu'il n'y a guère de génération spontanée en littérature ? La même chose pourrait aussi bien se dire de tous les arts. Des idées, des conceptions nouvelles, pénètrent peu à peu les esprits à certaines époques et envahissent bientôt toutes les branches de l'art. Cette puissance communicative de la pensée a été remarquablement grande, au commencement de ce siècle, dans la poussée gigantesque vers le romantisme qui s'est produite en France. En 1822, M. de Fauconpret avait commencé à traduire et à populariser Walter Scott ; en 1823 MM. Denis, de Barante, Benjamin Constant et d'autres avaient publié une collection de chefs-d'œuvre des théâtres étrangers. Est-il permis de douter que ces entreprises n'aient produit des résultats décisifs sur la marche des intelligences, et n'aient pas contribué à montrer une voie nouvelle aux jeunes littérateurs de ce temps-là ? En tous cas, nous pouvons voir quelques années plus tard Théophile Gauthier s'emparer de la délicieuse chanson : "Connais-tu le pays?"—*Kanst du das Land ?*—où Goëthe, cet amant de l'Italie, nous dépeint le pays de la jeune exilée en termes si touchants, et la paraphraser d'une façon magistrale ; et en 1839 le peintre Ary Sheffer s'inspirer du même sujet dans un tableau considéré encore à juste titre comme un des chefs-d'œuvre du genre.

Mais, pour revenir à l'opéra de Mignon, on pourrait observer que cette influence s'est fait sentir un peu tard chez Ambroise Thomas. Toutefois cela n'a rien de quoi surprendre, surtout si l'on étudie le caractère et la carrière du compositeur. Musicien consommé, doué d'une intelligence affinée de la scène, connaissant son public, éclectique dans le sens le plus large du mot, possédant la faculté

de s'assimiler différents genres, l'auteur de Mignon a suivi pas à pas les manifestations successives du sentiment dramatique en France. Nous pouvons le voir en effet, dans ses premiers opéras, écrire dans la nuance d'Auber ou de Rossini, et même les combiner ensemble ; et plus tard, quand le public semble apprécier une expression dramatique plus grande, entrer dans le mouvement et adopter la manière d'Halevy. Enfin Charles Gounod vient-il avec son *Faust* affirmer une esthétique nouvelle et réveiller des auditoires habitués au style d'Auber ou d'Adolphe Adam, il n'hésite plus dès lors à prendre une voie entièrement nouvelle, à renoncer à l'ancien opéra, à ses pompes et à ses œuvres, à adopter une contexture scénique plus en rapport avec le drame lyrique, à se rapprocher en un mot de la vérité dramatique. C'est sous cette impulsion qu'il écrit *Mignon*, mais surtout *Hamlet*, et qu'il va chercher le sujet de ses opéras dans Goëthe ou dans Shakespeare, suivant en cela la tendance qui vient de se produire dans le drame lyrique vers la littérature étrangère.

Quoi qu'il en soit, la conception du personnage de Mignon ne nous semble pas la même chez le poète allemand et chez le compositeur français. Goëthe n'a-t-il pas créé une nature étrange exaltée, tandis qu'Ambroise Thomas n'a-t-il pas simplement voulu exprimer, de même que Jules Lefebvre, les premières rêveries d'un amour naissant ? Voyez cette Mignon de Jules Lefebvre : quelle grâce naturelle et presque enfantine dans le maintien, quel regard plein d'une mystérieuse ardeur, quelle attitude mélancolique et pensive ! Avec quel geste gracieux et naïf tient-elle son luth aimé ! Voyez ces mains qui s'épanouissent avec une grâce si parfaite pour retenir l'instrument favori ; cette chevelure d'ébène que le vent de la mer agite et qui découvre des épaules d'un modelé si fin et si jeune ; ces haillons drapés avec tant d'art et dont le réalisme disparaît dans le charme de l'indigence qu'ils traduisent ! n'est-ce pas là cette même Mignon qui chante : " C'est là que je voudrais vivre ! " cette italienne jalouse qui dit : " Cette Philine, je la hais ! " celle enfin qui chante avec *Lothario* : " As-tu souffert, as-tu pleuré ? "

Mais esquissons brièvement la carrière des deux artistes qui nous occupent en ce moment, en commençant par le compositeur, l'illustre directeur actuel du Conservatoire national de musique et de déclamation.

Thomas (Charles-Louis-Ambroise) est né à Metz le 5 août 1811. Fils d'un professeur de musique de cette ville, il avait, dès son enfance, reçu des leçons de piano et de violon et possédait sur ces

deux instruments une certaine habileté quand il vint, âgé de 17 ans, suivre à Paris les cours du Conservatoire. Elève aussi docile et diligent que remarquablement doué, il se distingua bien vite dans les classes de piano et d'harmonie où il remporta successivement les premiers prix. Zimmerman lui enseigna le piano, et Dourlen l'harmonie. Il suivit en outre les conseils de Kalkbrenner, qui était alors à l'apogée de sa gloire, et s'instruisit des bonnes doctrines de Barbereau, l'un des plus savants théoriciens de cette époque.

Elève de Lesueur pour la composition, il remportait en 1832 le prix de Rome. Il avait alors 21 ans.

Les trois années règlementaires passées à Rome furent consacrées à un travail assidu. Il y écrivit un *Requiem* à grand orchestre, plusieurs œuvres de piano, de la musique de chambre, une fantaisie pour piano et orchestre et beaucoup d'autres œuvres qu'il serait trop long d'énumérer.

A son retour à Paris, en 1836, nous le voyons chercher fortune du côté de l'*Opéra comique*, où il réussit l'année suivante à faire jouer un opéra en un acte : *La double échelle*, qui produit une impression favorable. L'année suivante, *Le perruquier de la Régence*, opéra-comique, en 3 actes, lui conquiert décidément les suffrages du public et lui ouvre désormais l'accès de ce théâtre.—Vinrent ensuite le ballet de *Gipsy*, le *Panier fleuri* auxquels succédèrent plusieurs ouvrages moins réussis. A vrai dire la renommée d'Ambroise Thomas ne s'établit d'une façon bien accusée qu'en 1849 avec *Le Caïd* opéra-comique que les principales scènes de l'Europe représentèrent. L'année suivante le *Songe d'une nuit d'été* partition fort remarquable, de beaucoup supérieure aux précédentes, vint ajouter à la réputation grandissante du maître et le classer définitivement parmi les plus illustres représentants de l'art musical en France.

De 1851, date de sa nomination à l'Institut, jusqu'en 1866, époque de l'apparition de *Mignon* il livra au public plusieurs ouvrages assez estimés mais parmi lesquels aucun toutefois ne put obtenir un succès marquant.

C'est avec Mignon que s'établit la réputation universelle du compositeur français. On sait que le succès de cet opéra fut prodigieux. Après avoir excité en France un enthousiasme indescriptible, sa renommée s'étendit par toute l'Europe, et les principales scènes lyriques des grandes capitales le mirent au répertoire. L'œuvre devint populaire en Allemagne où l'on supprima cependant les récitatifs en les remplaçant par des dialogues que l'on demanda au compositeur et que celui-ci écrivit à leur intention.

Ce qui frappe d'abord en parcourant la délicieuse partition de Mignon, c'est la sûreté de main avec laquelle les caractères y sont dessinés, qu'il s'agisse de *Mignon*, de *Philine*, de *Wilhelm Meister* ou de *Lothario*. Rien ne sent l'effort dans l'expression de ces personages : c'est le jet vif et spontané d'une inspiration prise, nous dirions plutôt comprise dans le sujet même. Les différents thèmes sont d'un sens mélodique naturel et distingué, et l'harmonie qui les accompagne riche et coulante. L'orchestration révèle la main d'un maître à qui toutes les ressources de l'instrumentation moderne sont familières, et qui possède en outre au plus haut degré le sentiment des timbres et leurs nuances d'expression.

Au premier acte, citons d'abord la chanson de Mignon *Connais-tu le pays ?* où le compositeur a su rendre la poésie de Goëthe avec un rare bonheur. Cette page est la plus connue et la plus populaire de toute la partition.

A ce propos, il est intéressant d'observer que cette même poésie avait déjà, avant Ambroise Thomas, été le sujet de plusieurs compositions musicales. Beethoven a écrit une chanson de Mignon que l'on ne connaît pas assez. Spontini, le prédecesseur à l'Institut de M. Ambroise Thomas, s'est inspiré du même thème et sa musique a autrefois joui en Allemagne d'une certaine popularité. Plus récemment citons encore le nom de Charles Gounod dont la mélodie de Mignon est une des plus belles qu'il ait écrites.

Mais, pour revenir à l'opéra de Mignon mentionnons en outre dans le premier acte le ravissant duo *Légères hirondelles* et le trio final où se succèdent des thèmes charmants.

Au second acte, après le joli entr'acte-gavotte, il faut citer la délicieuse styrienne *Je connais une pauvre enfant*. Plus loin, la romance de Wilhelm *Adieu Mignon* est pleine de tendresse et de sentiment. Le récit *Elle est là près de lui* et le duo *As-tu souffert, as-tu pleuré?* sont d'une expression intense : toute cette scène est d'un puissant effet dramatique. Le chœur qui suit et la Polonaise de Philine viennent faire une heureuse diversion, et terminer d'une façon brillante le second acte.

Au troisième acte la romance *Elle ne croyait pas* est une page exquise, et la phrase *O Printemps*, qui revient plusieurs fois, est d'une superbe envolée. Le duo *Je suis heureuse, l'air m'enivre* malgré sa saveur italienne est un des plus beaux morceaux de la partition. Citons enfin le *trio* et la *Prière*. C'est par cette prière que Lothario est délivré de sa douloureuse démence et qu'il reconnaît sa fille dans le château même de ses ancêtres. Ce cantique, d'une simplicité touchante, est par cela même d'un parfait sentiment religieux.

En 1868 parut *Hamlet* drame lyrique en 5 actes que l'on considère à juste titre l'œuvre la plus considérable du maître, au point de vue de la technique moderne du drame musical. L'influence de Wagner s'y fait sentir en maints endroits, et l'emploi du récitatif dans une forme large et expressive prouve que l'auteur cherche à se dégager des formes conventionnelles de l'ancien opéra. Les œuvres qui suivirent furent remarquables à ce point de vue, et *Françoise de Rimini* donné en 1882 accuse une tendance moderne encore plus accusée.

La carrière d'Ambroise Thomas comme compositeur d'opéras a été remarquablement longue et féconde. Elle embrasse une période de cinquante ans.

Actuellement, M. Ambroise Thomas est encore à la tête du conservatoire national de musique de Paris, qu'il dirige avec une sagesse et une autorité auxquelles tout le monde rend justice. Sous sa direction le niveau des études s'y est sensiblement élevé et des classes nouvelles ont été créées, tant pour le développement intellectuel des élèves que pour des branches spéciales de l'art. C'est ainsi que des cours d'histoire de la musique et de littérature dramatique, d'ensemble vocal ou instrumental, ont été institués,— sans parler des cours dont l'importance a été augmentée par suite du développement de l'institution.

M. Ambroise Thomas est maintenant âgé de 84 ans. Son attitude habituelle est la méditation. Il porte de longs cheveux, presque blancs, qui servent de cadre à une physionomie un peu dure de lignes, mais d'une intelligence très remarquable. Esprit cultivé, connaisseur dans tout ce qui est du domaine du beau, sous quelque forme que ce soit, c'est en même temps un littérateur distingué, si l'on en juge par les mémoires nombreux adressés par lui à l'Académie de Beaux-Arts, et qui révèlent la plume d'un styliste de tout premier ordre.

Nous dirons pour terminer quelques mots de M. Jules Lefebvre, l'auteur du tableau de Mignon, l'un des plus illustres représentants de l'art français, un de ceux qui maintiennent vaillamment de nos jours la supériorité incontestable de la France dans l'art de la peinture.

Lefebvre (Jules-Joseph), actuellement âgé de 58 ans, est né le 10 mars 1836 à Tournan (Seine et Marne). Il fut à ses débuts l'élève de Cogniet et poursuivit ses études avec une ardeur et une volonté toutes de persévérance, malgré les nombreuses fois où les concours de l'Institut trahirent ses espérances. Quatre fois il entra en loge pour le prix de Rome ; les trois premières fois, il se vit distancé

tour à tour par Henner, Ulmann et Ernest Michel. C'est à la quatrième épreuve seulement qu'il remporta le premier grand prix avec son tableau *La mort de Priam*.

Ceux qui connaissent les concours de l'Institut de France, la valeur des concurrents et ce que l'on exige d'eux, ne sont nullement surpris de voir parfois les lauriers se faire longtemps attendre et désirer. Au surplus, les jugements portés sur les œuvres d'art sont soumis à bien des vicissitudes. Nous nous rappelons tout à coup cette phrase de Wiertz, que l'on peut lire à l'entrée de son musée à Bruxelles, et que le grand peintre flamand a tracée de sa propre main : *La critique en matière d'art est-elle chose possible ?*

Quoi qu'il en soit, Jules Lefebvre, travailleur infatigable, a produit de nombreuses œuvres, parmi lesquelles un grand nombre jouissent d'une réputation méritée. Citons, entre autres, son tableau des *Pèlerins au couvent de San Benedito* qui lui valut en 1870 la croix de la Légion d'honneur.

La délicieuse peinture de Mignon dont nous avons sous les yeux une excellente reproduction est devenue la propriété du millionnaire Vanderbilt. C'est là assurément une des plus belles victoires du *mighty dollar*.

Au physique, M. Jules Lefebvre est bel homme. Sa figure, extrêmement sympathique, révèle une âme généreuse et ouverte. C'est en effet un des professeurs les plus dévoués en même temps qu'un grand artiste.

Plusieurs de nos peintres canadiens, notamment nos amis Franchère et Saint-Charles, ont eu le précieux avantage de suivre ses conseils et ont pu se grandir au contact de cette riche et sympathique nature.

Artiste instruit, d'un sentiment délicat et sévère, aimant passionément la nature et sachant en surprendre les secrets, M. Jules Lefebvre terrasse la difficulté sans laisser sentir l'effort de sa victoire. On lui reproche cependant d'avoir fait trop de concessions au goût moderne dans le sens du naturalisme, reproche qui peut s'adresser, par parenthèse, à presque toute l'école française de l'époque actuelle.

Mais sur ce sujet, nous laissons à l'âge et à l'expérience le droit de moraliser et de parler au nom de l'esthétique.

Quant à nous, nous avons simplement essayé de présenter aux lecteurs de la *Revue Canadienne* deux figures illustres parmi les artistes français, deux hommes qui ont su rendre d'une manière touchante l'âme de Mignon : l'un avec la musique, par l'expression des sentiments les plus intimes et les plus vagues du cœur; l'autre avec la peinture, en nous montrant la forme matérielle, les traits, la physionomie, l'âme extérieure.

LE BEAU ET SON EXPRESSION PAR LES ARTS

(*Suite*).

L'expression de l'idéale beauté, tel est donc le but des beaux-arts. Mais le beau, dans son intime essence, est si riche, si vaste, si universel ; il peut revêtir tant de formes diverses, resplendir sous tant de couleurs, s'épanouir sous tant de visages, que des arts nombreux sortent à l'envi de son sein inépuisable et se disputent l'honneur de le produire au dehors et de nous le faire admirer. On en compte généralement cinq : l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique et la poésie.

Ces beaux-arts ne peuvent arriver jusqu'à l'âme qu'en passant par le chemin des sens ; or, parmi les sens dont l'homme est si richement pourvu, deux seulement, la vue et l'ouïe, servent de véhicule à la beauté. Il y aura donc deux groupes d'arts ; les uns s'adressant à la vue : l'architecture, la sculpture et la peinture ; les autres parlent à l'ouïe : la poésie et la musique. Mais cette première division a le défaut d'être tout à fait subjective et de ne rien nous apprendre touchant la perfection relative des beaux-arts.

Une autre division consiste à grouper ensemble les arts plus ou moins imitateurs de la nature, poésie, sculpture et peinture ; et les arts non imitateurs, architecture et musique. Le sculpteur et le peintre trouvent dans la nature un modèle précis, achevé, complet, qu'il leur faut imiter pour arriver à l'expression de leurs idées ou de leurs sentiments, et l'imitation, qui n'est pas leur but, est du moins leur moyen. De même, on ne saurait contester les belles harmonies et les puissants effets de la poésie imitative. Aussi disons-nous au statuaire : ce n'est pas ainsi qu'on fait un bras, une poitrine ; au peintre : le coloris de vos arbres est faux ; au poète : jamais homme n'a pensé ou senti comme vous l'avez imaginé.

L'architecte et le musicien n'ont précisément aucun modèle sous les yeux. Sans doute, l'architecture peut, dans une certaine mesure, imiter les rochers à pics par des tours, les cavernes par des labyrinthes souterrains, le sublime des hautes montagnes par des pyramides, l'immensité des plaines de la mer par des lignes horizontales, le firmament par des plafonds étoilés.

D'un autre côté, le musicien peut prêter l'oreille à l'universelle voix de la nature ; il peut écouter le ruisseau qui murmure doucement, le torrent qui se précipite et mugit, le vent qui bruit dans la cîme des arbres, le tonnerre qui gronde, les animaux qui font entendre chacun un cri différent. Mais tout cela est bien vague, bien loin de l'art et, il est permis de le croire, d'un bien faible secours pour le musicien et l'architecte. Il faut donc reconnaître à ces deux artistes une plus grande puissance créatrice qu'à leurs frères, et leur en faire un mérite particulier.

Cette seconde division des arts ne dit encore rien ni de la clarté ou de la puissance de leur vertu expressive, ni de l'élévation ou de la profondeur des sentiments qu'ils excitent. Sans vouloir déterminer une classification rigoureuse, classification sur laquelle certains auteurs remarquables ne s'accordent pas, essayons au moins une appréciation basée sur le mérite respectif de chacun d'eux.

Au premier rang voici le poète, le front ceint de toutes les auréoles. Son art, d'un consentement à peu près unanime, s'étant toujours vu attribuer la palme, nous ne la lui disputerons pas.

En effet, il embrasse tout dans son universelle sympathie ; il ne parle pas, il chante : il chante tout ce qui est, ce qui vit et ce qui sent, ce qui pense et ce qui ne pense pas, les hommes, les héros et les dieux, le mouvement et le repos, la fleur qui ne dure qu'un jour, la feuille que le vent emporte, l'enfant qui naît et le vieillard qui meurt, ce qui est triste et ce qui est gai, ce qui est gracieux et ce qui est sombre, ce qui est profond et ce qui est léger, ce qui est faible et ce qui est fort, ce qui passe et ce qui est éternel. A sa voix tout s'anime, tout parle, tout prend une âme et un corps, un corps subtil, léger, aérien, céleste, presque spirituel.

L'instrument de la poésie, c'est la parole : " La poésie, dit " Cousin, la façonne à son usage et l'idéalise pour lui faire exprimer " la beauté idéale. Elle lui donne le charme et la puissance de la " mesure ; elle en fait quelque chose d'intermédiaire entre la voix " ordinaire et la musique, quelque chose à la fois de matériel et " d'immatériel ; de fini, de clair et de précis, comme les contours et " les formes les plus arrêtées, de vivant et d'animé comme la " couleur, de pathétique et d'infini comme le son. Le mot en lui-" même, surtout le mot choisi et transfiguré par la poésie, est le " symbole le plus énergique et le plus universel. Armée de ce " talisman qu'elle a fait pour elle, la poésie réfléchit toutes les " images du monde sensible, comme la sculpture et la peinture ; " elle réfléchit le sentiment comme la peinture et la musique, avec " toutes ses variétés, que la musique n'atteint pas et dans leur

" succession rapide que ne peut suivre la peinture, aussi arrêtée et " immobile que la sculpture ; et elle n'exprime pas seulement tout " cela, elle exprime ce qui est inaccessible à tout autre art, je veux " dire la pensée, entièrement séparée des sens et même du sen- " timent, la pensée qui n'a pas de forme, la pensée qui n'a pas " de couleur, la pensée qui ne laisse échapper aucun son, la pensée " dans son vol le plus sublime, dans son abstraction la plus " raffinée." (1)

Voilà pourquoi nous prenons la poésie pour mesure de la beauté de toutes les œuvres artistiques, et celles-ci obtiennent notre louange dans la proportion où elles s'approchent de l'idéal poétique. Quelle poésie ! disons-nous, à la vue d'un beau tableau, d'une suave mélodie, d'une statue vivante et expressive, d'un édifice grandiose.

D'un autre côté, la poésie a avec tous les arts des relations intimes et leur emprunte quelque chose de leur propre beauté. Par le rythme, la cadence, la mesure, elle se lie naturellement à la musique. De plus, elle reproduit les formes corporelles, animées et inanimées, elle les rend présentes, elle pétrit la matière inerte : elle cisèle des reliefs, elle grave, dessine, colore ; elle déploie devant l'œil interne toutes les richesses de la création.

La musique a été, non sans cause, appelée la sœur de la poésie ; ce beau nom lui donnait naturellement la seconde place. Mais voici que certains critiques sévères, sans doute trop peu sensibles à l'harmonie, voudraient assigner à cette charmeuse des oreilles un rang inférieur à la peinture. Ils lui reprochent de travailler sur la matière inanimée et d'exprimer des rapports purement mathématiques, ne considérant pas qu'elle a un second principe, un nouvel élément qui lui communique une vertu extraordinaire. Outre ses qualités mathématiques, le son est analogue au cri, et à ce titre il exprime directement, avec une justesse, une délicatesse et une puissance sans rivales, la souffrance, la joie, la colère, l'indignation, toutes les agitations et toutes les émotions de l'être vivant et sentant, jusque dans les plus imperceptibles nuances et dans les secrets les plus inconnus. Par cette face, il est semblable à la déclamation poétique, et fournit toute une musique, la musique expressive, celle de Gluck et des Allemands, par opposition à la musique chantante de Rossini et des Italiens.

La musique est par excellence l'organe du sentiment : tantôt elle est noble, tendre, suave ; elle parle au cœur, l'attendrit, l'adoucit,

(1) Le vrai, le beau, le bien, 9e leçon.

le remplit d'espérance ; tantôt grave, forte, vive, rapide, emportée, entraînante, elle remue, elle enflamme le cœur, agrandit, élève, ravit l'âme ; et ces sentiments elle les communique avec une intensité d'énergie dont la peinture est incapable et qui surpasse la poésie elle-même ; en un instant elle agit sur des masses d'auditeurs qu'elle ébranle, enivre et transporte.

Une autre merveille de cet art si profondément expressif, c'est qu'il peut représenter ce qu'il est impossible d'entendre. Avez-vous admiré comme Félicien David dans son Désert peint bien, avec des sons, le calme de la nuit et la paix du sommeil ; comme par le mouvement, il fait naître l'idée du repos ; comme par le bruit, il exprime bien le silence. Ajoutez que cet art emploie un signe tout aérien, presqu'immatériel, c'est l'art impalpable, invisible, éthéré, mystique. Il y a dans la musique quelque chose de divin ; aussi se prête-t-elle merveilleusement à l'expression des sentiments religieux ; elle semble faite pour exciter dans l'âme l'idée de l'infini ; nous oserions presque dire que c'est l'art chrétien par excellence.

Cependant, la musique ne saurait tout avoir. On lui impute d'être vague, fugitive, de n'exprimer qu'un nombre de sentiments limité, de faire battre le cœur bien plus qu'elle n'éclaire l'esprit. " Elle émeut, dit Lamennais, plutôt qu'elle n'éclaire ; elle ne produit " pas la vision de la réalité spirituelle, elle y prépare en quelque " sorte par une interne aspiration, elle en donne le pressentiment. " Comme les lueurs indécises de l'aube, glissant sur de vagues " horizons, montrent seulement les masses confuses des objets dont " l'astre du jour manifestera les formes distinctes, elle annonce le " monde idéal et ne le révèle pas." (1)

Lamartine va jusqu'à l'accuser d'être " le moins intellectuel et le plus sensuel de tous les arts." Si ce jugement nous paraît exagéré, il faut pourtant reconnaître que la musique peut exercer sur les nerfs une action fort sensuelle, et par là, plus qu'aucun des autres arts, enflammer et déchaîner les passions.

Plus universelle peut-être dans son objet, et certainement plus définie et plus précise dans ses formes que la musique, la peinture ne nous paraît ni aussi grande, ni aussi profonde, ni aussi puissante. Elle ne remue pas l'âme au même degré ; elle se prête moins complètement à l'expression des sentiments religieux, et surtout elle ne donne pas l'idée de l'infini.

Bien plus, envisagée à certains points de vue, elle ne vient

(1) De l'art et du beau, ch. II, p. 33.

qu'après la sculpture. Le dessin du sculpteur embrasse la forme des corps dans les trois dimensions de la longueur, de la largeur et de la profondeur, tandis que celui du peintre se borne aux deux premières, et ne nous fait sentir la troisième que par l'effet des ombres, des lumières et des couleurs. Ajoutez que la sculpture, en vertu de sa nature même, est par excellence l'art du dessin, tandis que la peinture est plutôt l'art des couleurs ; la première montre parfaitement la figure ou la forme, les linéaments, les contours, en un mot les traits de l'objet qu'elle représente, toutes choses peu accessibles à la seconde. Or la figure exprime plus véritablement, plus fidèlement, l'image de l'objet que la simple couleur.

Le dessin a cet autre avantage sur la couleur, que celle-ci est relative et mobile, tandis que la forme est absolue et garde toujours son caractère L'une, plus féminine, flatte davantage les sens et rend la perception plus prompte ; l'autre, plus austère, plus grande, plus essentielle, s'adresse davantage à la raison et nous charme plus lentement. Il faut s'arrêter avec recueillement devant une belle statue, laisser à l'intelligence le temps de saisir les formes dans toute leur pureté et dégagées de l'éclat extrinsèque de la couleur ; peu à peu le rayonnement doux et voilé du marbre pénètre jusqu'à l'âme : c'est un blanc fantôme qui s'approche, qui grandit, qui s'anime, qui nous parle, qui nous transporte avec lui.

Mais voici que la peinture se relève et prend définitivement le dessus sur la sculpture. Le peintre exprime avec plus de largeur, de richesse, de variété que le sculpteur ; la couleur et la lumière sont à ses ordres, la perspective lui permet d'agrandir et d'étendre au loin son horizon et de représenter sous une vue unique les spectacles les plus divers.

Quel sentiment ne tient il pas sous sa magique palette ? Il a la nature entière à sa disposition, la nature physique et morale : un coucher de soleil, un cimetière, un paysage, les grandes scènes de la vie religieuse et civile, enfin le visage de l'homme et surtout son regard, ce miroir des idées, des sentiments et des passions de l'âme. Plus pathétique, plus universelle que la sculpture, la peinture est aussi plus immatérielle, nonobstant ce que nous avons dit de la couleur comparée à la forme ; car elle représente non pas les corps avec leur épaisseur réelle, mais simplement leur apparence, leur image ; et par cela même, c'est à l'esprit qu'elle s'adresse.

Ch. Blanc préfère l'architecture à la sculpture et même à la peinture. L'opinion commune a raison, croyons-nous, de donner à la peinture une meilleure place, principalement à cause de son

immatérialité et de l'universalité des sentiments qu'elle exprime. Mais, avec l'auteur de la " *Grammaire des arts du dessin*," nous n'hésitons pas à nous séparer de l'opinion assez répandue qui donne le pas au sculpteur sur l'architecte.

Sans doute, l'architecte a pour objet immédiat de représenter la nature inorganique, mais il s'en faut bien qu'il s'arrête là. Autant que le musicien et le poète lui-même, il élève l'âme jusqu'à l'infini. Voyez ces masses indestructibles, inaccessibles au temps, ces monuments gigantesques qui semblent rivaliser avec les plus hautes montagnes : ne sont-ils pas l'éloquent symbole de l'éternité et de l'immensité ? Quelle puissance de conception, de comparaison et de combinaison n'a-t-il pas fallu pour élever une cathédrale, Notre-Dame de Paris par exemple ? Pour de telles œuvres, ce n'est pas trop de connaître la géométrie et l'optique, l'arithmétique, l'histoire et la musique, la philosophie et la théologie.

L'architecte s'assimile non les choses créées, mais l'intelligence qui les créa. "Chose étonnante ! s'écrie M. Ch. Blanc, dans l'ouvrage " dont nous venons de parler, chose étonnante ! ce sont des assises " de pierres, des blocs de marbre qu'on a chargé de nous trans- " mettre les sentiments les plus élevés, les plus délicats, souvent les " plus tendres ; c'est de la matière la plus pesante, la plus inerte, " que se dégage ce qu'il y a de plus subtil dans l'âme humaine, ou " pour mieux dire dans l'âme universelle. Il est arrivé que les " ruines d'une architecture de granit ont excité parmi des masses " d'hommes un enthousiasme comparable aux magiques impres- " sions d'une musique enivrante ; lorsque l'expédition française en " Egypte, après une longue marche dans le désert, arriva devant " les colossales ruines de Thèbes, l'armée entière, saisie d'admira- " tion, battit des mains en poussant un grand cri."

Auprès de l'architecture symbolique et monumentale, combien la sculpture, combien la peinture elle-même paraît froide et petite ! La sculpture ne reproduit que très imparfaitement les merveilleuses richesses de la création, elle ne sait point élever jusqu'à l'infini ni exciter dans l'âme ces sentiments pénétrants et profonds dont les autres arts ont le secret.

Toutefois, il y aurait de l'injustice à méconnaître l'importance esthétique de sa mission : la sculpture a pour objet le monde organique dans ses deux règnes, végétal et animal, avec leurs innombrables variétés. Et comme le terme de la nature c'est l'homme, le terme de l'art ou du moins de l'art plastique, c'est la statue qui reproduit la forme humaine, la plus noble, la plus divine de toutes les formes.

Par un autre côté encore, l'architecture semble le céder à la sculpture : elle est plus extérieure et n'attire point le regard au-dessous des surfaces ; tandis que la sculpture, au-dessous de la forme extérieure ou de l'enveloppe, montre quelque chose de plus intime, qui respire, se meut et donne à tout l'être son mouvement.

Ces quelques réflexions sur le beau et les arts qui nous le représentent suffisent à peine à nous en faire connaître le premier mot ; aussi renvoyons-nous nos lecteurs, que nous aurions été assez heureux d'intéresser à cette étude si attachante, aux auteurs auxquels nous avons fait nous même de si nombreux emprunts dans le cours de ce travail. Ce sont : le R. P. Félix, MM. Chs. Blanc, Chs Levesque, F. Lamennais, Th. Jouffroy, V. Cousin, L. Vitet, R. Topffer, P. Vallet, M. l'abbé Gabourit et beaucoup d'autres qui ont fait nos délices depuis de longues années et que nous serons heureux de faire connaître à ceux qui le désireront.

ALPHONSE LECLAIRE.

Fragment de la Berceuse d'anges, d'après H. Lauenstein.

UNE INSTITUTION NATIONALE

LA BANQUE DU PEUPLE

La Banque du Peuple.—FAÇADE.

L'étude des institutions financières d'une nation est une partie importante de son histoire, surtout quand il s'agit de l'histoire contemporaine, le commerce et l'industrie étant devenus les deux grandes puissances de nos sociétés modernes.

De toutes les institutions financières, celles dont les annales forment, en quelque sorte, l'histoire même de la civilisation du peuple par lequel et pour lequel elles sont créées, sont les institutions de crédit. Le crédit, en effet n'existe que là où la moralité privée et publique, la sécurité générale sont solidement établies ; puis, il est une des plus indispensables conditions du travail industriel, commercial ou agricole, et, par conséquent, de la richesse et du bien-être des individus et des peuples.

Le crédit prend des formes diverses. Celui qui est un des principaux ressorts du mouvement des affaires dans la société contemporaine est le *crédit de commandite.*

Le crédit de commandite met à la disposition des diverses entreprises les capitaux disséminés, qui resteraient impuissants et inactifs dans l'isolement, entre les mains de leurs propriétaires, qui ne sauraient, ne pourraient ou ne voudraient pas en faire un usage productif. C'est à lui que la France, par exemple, doit ses grandes compagnies industrielles pour l'établissement des chemins de fer, pour l'exploitation des mines, ses grands établissements de crédit comme la Banque de France, le Comptoir d'escompte, le Crédit foncier, etc.

C'est à lui que nous devons la grande institution qui fait l'objet de cette étude : *la Banque du Peuple.*

Pour ceux de nos lecteurs qui ne seraient pas versés en matières financières, nous dirons brièvement qu'une société en commandite est une société commerciale dans laquelle une partie de ceux qui la composent se bornent à verser les fonds convenus, sans prendre aucune part à la gestion. On appelle *commanditaires* les bailleurs qui fournissent les fonds pour une commandite ; *commandités*, ceux qui la font fonctionner avec les fonds d'autrui. La commandite est *simple* ou par *actions*. La commandite par actions, la plus importante de toutes, est celle qui nous occupe ici. Les commanditaires ne sont tenus des dettes que jusqu'à concurrence de l'apport par eux effectué ou promis ; les commandités seuls sont tenus sur leurs propres biens.

C'est ainsi qu'aux termes de la charte de la *Banque du Peuple*, un certain nombre de personnes nommées et désignées, et leurs successeurs, sont constituées en corps politique pour faire le commerce de Banque, ont la gestion exclusive des affaires de la banque et sont personnellement, conjointement et solidairement responsables pour toutes les obligations et dettes contractées par la corporation, tandis que les associés commanditaires de la même société ne sont tenus, en aucun cas, envers la corporation ou aucun de ses mem-

bres, ni aucune autre partie, de payer aucune somme en sus de celle qu'ils ont souscrite dans les fonds.

Il y a, dans ce système, pour les actionnaires, des garanties et une sécurité qui n'existent pas dans les *sociétés en participation*, mode adopté par d'autres établissements financiers fondés dans le même but. Les revers qui ont atteint plusieurs de ces derniers et entraîné la ruine de leurs actionnaires ont fait ouvrir les yeux aux hommes d'affaires sur le danger de responsabilités illimitées ou trop peu limitées. Ils ont fait ressortir la sagesse qui a présidé à l'organisation de la *Banque du Peuple* et permis à la plus ancienne, à la

La Banque du Peuple.—INTÉRIEUR VU DE DROITE.

première de nos banques canadiennes-françaises de traverser sans encombre des crises où d'autres apparemment plus solides ont sombré ou du moins éprouvé les plus graves avaries.

La Banque du Peuple fut incorporée par acte du parlement provincial passé dans la septième année du règne de la reine Victoria.

Elle était destinée à absorber la banque en commandite de Viger, Dewitt & Cie, dont le capital de £103,275 lui fut transporté et ajouté au capital nouveau s'élevant à £131,650. Ce capital fut porté à $1,600,000 par de nouvelles émissions faites en 1856 et en 1862.

Le 3 juillet 1844 eut lieu la première assemblée des associés com-

mandités, qui nommèrent un comité composé de MM. Dewitt, Beaubien et Jodoin chargé de procurer les livres, planches, billets, en un mot tout le matériel nécessaire pour permettre à la banque de fonctionner le plus tôt possible.

C'est donc, on le voit, au lendemain des troubles de 1837-38 que des Canadiens-français doués d'un louable esprit d'entreprise mirent en commun leurs ressources pécuniaires, leur intelligence et leur énergie pour fonder un établissement de crédit devenu nécessaire à la prospérité commerciale de leurs compatriotes.

Nécessaire, disons-nous, en effet le commerce français était sys-

La Banque du Peuple —INTÉRIEUR VU DE GAUCHE.

tématiquement tenu à l'écart par la seule banque qui existait alors: la Banque de Montréal. Si l'on se représente l'état du pays, tel qu'il était à cette époque, on se convaincra qu'il a fallu beaucoup de courage et de confiance pour placer des capitaux importants dans la fondation d'un établissement financier.

Le parti marchand de l'élément anglais avait eu assez d'influence sur la politique coloniale de l'Angleterre pour obtenir du parlement britannique l'Union des deux Canadas, destinée à détruire toute l'influence des Canadiens-français et à assurer la prépondérance aux Anglais

La nouvelle constitution contraignait le Bas-Canada, qui n'avait qu'une dette insignifiante, à partager celle du Haut-Canada. En imposant l'union, le parlement impérial avait donc décrété, en réalité l'abaissement de la race française et l'avait placée dans une infériorité politique et financière vis-à-vis de l'autre population.

On voit sans peine la situation que créait cet état de choses à nos marchands. Comme nous l'avons dit, la Banque de Montréal, alors sans rivale dans le pays, les tenait systématiquement à l'écart. La petite banque particulière de Viger, Dewitt et Cie qui, seule, leur prêtait quelques secours, ne pouvait plus suffire à leurs besoins.

La Banque du Peuple.—SALLE DES DIRECTEURS.

Cette hostilité calculée de la banque anglaise à l'égard du commerce français eut un résultat tout contraire à celui qu'elle en espérait. Au lieu de l'écraser et de le ruiner, elle le consolida en l'obligeant de s'unir pour fonder des établissements de crédit à leur usage particulier.

Une politique moins haineuse, moins étroitement égoïste aurait probablement reculé de beaucoup l'établissement de nos banques canadiennes-françaises :

A quelque chose, malheur est bon.

Le 11 février 1845 eut lieu une nouvelle réunion des membres de la nouvelle société, où, après avoir constaté que le capital était souscrit et tout le matériel prêt, on élut un president, qui fut M. Louis Michel Viger et un vice-président : Jacob Dewit.

LOUIS MICHEL VIGER,
d'après un daguerréotype du temps.

Il fut décidé que la banque entrerait en opération le 1er mars.

Dès ses débuts, elle se plut à affirmer bien ouvertement son caratère essentiellement canadien-français en donnant le 25 avril, à l'association St. Jean-Baptiste de Montréal 25 louis pour l'achat d'une bannière.

Le 3 juin suivant, elle soucrivit 250 livres sterling pour les victimes du grand incendie de Québec.

Le 2 mars 1846 eut lieu la première réunion annuelle des actionnaires commanditaires. Ceux-ci recommandèrent aux directeurs de faire l'acquisition d'un local situé dans un endroit plus central et plus conforme aux besoins de la banque, comme à l'état prospère des affaires.

Jusque là, les bureaux de la Banque du Peuple avaient été situés rue St. François Xavier, dans la maison maintenant connue sous le nom de *St-Lawrence Chambers* et dont le vieux pignon projette dans la rue immédiatement au-dessous de l'édifice construit depuis par la Compagnie de Télégraphe, de Montréal.

JACOB DEWIT,
d'après un daguerréotype du temps.

Le 16 avril 1847, il fut décidé d'acheter la propriété de la Banque de Montréal, avec tout son contenu, tel qu'il était à ce moment, où cette banque y tenait encore ses bureaux, pour la somme de £11.500. Cette maison était située au coin des rues St. Jacques et St. François-Xavier, à l'endroit où se trouve actuellement l'hôtel des postes.

C'est là que la Banque du Peuple fonctionna avec un succès toujours croissant jusqu'au 1er avril 1872, où eut lieu l'inauguration des nouveaux bureaux construits sur l'emplacement actuel de la banque, rue St. Jacques.

Elle avait vendu, l'année précédente, sa propriété au gouvernement pour la somme de $150,000,00.

Nous disons que le succès de notre banque alla toujours croissant ; cela ne veut pas dire qu'elle ne se ressentit en aucune façon des crises commerciales qui revinrent à des périodes presque régulières et qui emportèrent ou du moins affectèrent gravement d'autres institutions de crédit, comme nous l'avons dit.

En parcourant la liste des dividendes semi-annuels de la banque du Peuple nous les voyons se maintenir généralement au taux minimum de 3 pour cent. Ils ne descendent au-dessous de ce chiffre qu'à deux époques dans le cours de son existence d'un demi-siècle ; ce sont les périodes de 1848 à 1853, et de 1878 à 1885. Dans ces deux crises mémorables, le taux des dividendes ne descendit jamais plus bas que 2 pour cent. Une seule fois, il fit complètement défaut

La Banque du Peuple.—Bureaux du Président.

ce fut pour le deuxième semestre de 1884, cette date est précisément celle où les directeurs résolurent de demander au parlement fédéral

de réduire le capital payé de la Banque, de 25 pour cent. Cette réduction fut sanctionnée par acte du parlement le 1er mai 1885.

A partir de ce moment, on voit le taux des dividendes remonter à 3 pour cent et s'y maintenir, pendant que le fonds de réserve, garantie supplémentaire de sécurité, augmente rapidement.

La Banque du Peuple.—BUREAUX DU CAISSIER.

L'uniformité de direction est un des traits les plus caractéristiques de l'institution qui fait l'objet de cette étude. L'administration n'y paraît pas tourmentée par ce besoin de changements que l'on remarque partout à notre époque et que l'on parait, bien à tort, croire inséparable du progrès.

Ainsi, pendant les 40 premières années de son existence, la banque ne compte que six présidents et chacun de ceux-ci n'est relevé de ses fonctions que par la mort. Depuis le décès du dernier président, M. Côme-Séraphin Cherrier, en 1885, la présidence est entre les mains habiles, prudentes et expérimentées de M. Jacques Grenier et tout fait prévoir que, comme ses six prédécesseurs, il restera en fonctions jusqu'à la fin de sa vie.

Des trente-quatre associés commandités qui ont successivement composé le bureau de direction de la banque depuis l'origine, seize sont également restés en fonctions jusqu'à leur mort, sept sont

encore actuellement en fonctions, dix ont été démissionnaires et un seul a été expulsé.

Le premier caissier, M. H. B. Lemoine, a rempli les devoirs im-

La Banque du Peuple.—ENTRÉE PRINCIPALE.

portants de cette charge pendant 32 ans. Son successeur, M. A. A. Trottier, pendant près de dix-neuf ans. M. Bousquet, qui l'a remplacé, occupe le poste à la satisfaction générale depuis 1887.

Sous la présidence active et éclairée de M. Grenier et la direction habile et prudente de M. Bousquet, la Banque du Peuple est entrée dans une ère de prospérité continue et qui ne fait que s'accentuer davantage tous les ans. Aujourd'hui, elle possède un excédant de

La Banque du Peuple.—ENTRÉE DES BUREAUX A LOUER. (Ascenseur à gauche.)

plus de cinquante pour cent de son capital, des succursales dans les différents quartiers de Montréal et de Québec, et dans les villes de Trois-Rivières, St-Jean, St-Hyacinthe, St-Jérôme et St-Rémi.

Cette prospérité et le mouvement d'affaires toujours croissant qui

y correspond ont rendu indispensable la construction du nouvel édifice, qui est un des plus beaux ornements de notre ville.

L'ancien local, en effet, était devenu tout à fait insuffisant, car le mouvement correspondant à l'augmentation des affaires, y est très

La Banque du Peuple.—GALERIE DES BUREAUX A LOUER.

considérable, et l'on peut dire, sans tomber dans l'odieux des comparaisons, que la Banque du Peuple est une des plus achalandées et ses bureaux, des plus fréquentés, de toutes nos institutions financières.

Elle a maintenant des relations européennes qui lui permettent de négocier avec avantage les grandes opérations financières, emprunts, etc. pour les gouvernements et les corporations. Tout récemment encore, elle a négocié deux emprunts de un million chacun pour la cité de Montréal et un autre d'un demi-million pour celle de Québec.

La nouvelle construction commencée en Mai 1893 est un véritable triomphe pour les architectes et les constructeurs canadiens-français. Elle coûte à peine un cinquième de ce qu'a coûté l'édifice du *New-York Life* situé vis-à-vis, et qui est l'œuvre d'architectes

La Banque du Peuple.—Entrée des bureaux de MM. Perrault, Mesnard & Venne.

et d'entrepreneurs américains : Cependant la Banque du Peuple ne contient que 20 bureaux de moins que la *New-York Life*.

Les architectes, MM. Perrault, Mesnard et Venne ont conçu leur plan de manière à conserver l'ancien bâtiment contenant les bureaux de la banque. Cela a été exécuté si adroitement que rien ne peut faire soupçonner que tout l'édifice n'ait pas été construit en même temps et sur un même plan. Cet ingénieux procédé a permis à la banque de continuer ses opérations dans le local habituel pendant tout le temps de la construction. Le personnel n'a eu qu'à transporter les livres dans les nouveaux bureaux, dès qu'ils furent

prêts, de sorte qu'il n'y a eu aucune interruption dans le fonctionnement de l'institution.

La Banque du Peuple.—Bureau particulier de M. Maurice Perrault, vu de l'entrée.

La façade de l'édifice, de style Renaissance, est très élégante et très ornementée. Le portique orné de colonnes de granit et surmonté d'un bas-relief représentant la distribution des richesses par l'agriculture et le commerce a un aspect vraiment imposant.

Les vitraux peints qui ajoutent à l'ornementation du portique et qui sont justement admirés pour la finesse des nuances et la perfection du dessin sont l'œuvre d'un artiste verrier canadien-français, M. Beaulieu.

La salle où sont maintenant les bureaux de la banque est exceptionnellement vaste et tout y respire l'élégance et le bon goût. Tout a été prévu pour assurer la prompte expédition des affaires. Le caissier assis à son bureau, dans son appartement particulier peut communiquer, sans se déplacer, avec tous les différents employés de la banque. Les employés qui ont à demander ou à donner des informations à d'autres peuvent aussi communiquer entre eux au moyen d'appareils électriques et de portevoix invisibles. L'expérience acquise par M. Bousquet, dans une visite aux principales banques des Etats-Unis, a puissamment contribué à

cette excellente installation. Les différents bureaux, disposés en demi cercle, sont entourés d'une galerie vitrée du plus bel effet.

Les bureaux du président, du gérant, des directeurs, etc., sont richement ornés et meublés et les voûtes de sûreté sont installées sur le plan le plus perfectionné.

Ce qui frappe en entrant dans la grande salle, c'est l'abondante lumière dont elle est comme inondée. Le plafond de cette salle, en effet, est en verre dépoli et situé immédiatement au-dessous de l'immense verrière, qui occupe le centre de l'édifice et éclaire de l'intérieur, les bureaux de tous les étages. Ces bureaux, grâce à ce plan ingénieux, sont ainsi éclairés eux-mêmes de tous côtés, ce qui les rend tout spécialement agréables et avantageux. Quelle différence avec les prétentieux *buildings* d'en face où nombre de bureaux n'ont d'autre éclairage que la lumière artificielle !

Deux élévateurs électriques desservent les nombreux bureaux des cinq étages, loués à l'élite des hommes d'affaires et de professions libérales.

La Banque du Peuple.—Bureau particulier de M. Perrault, vu du fond.

Les galeries qui y donnent accès sont en fer forgé artistement travaillé et le pavé est fait d'épais verre opaque.

Toutes les parties de cet immense édifice sont confortablement chauffées et fournies d'un système complet et bien installé de fils conducteurs pour le télégraphe, le téléphone et l'éclairage électrique.

En somme, le nouvel édifice élevé par la Banque du Peuple fait autant d'honneur à notre ville et à notre nationalité que le grand établissement de crédit qui en est le propriétaire et le principal occupant. La dépense relativement peu considérable qu'il a nécessitée, loin d'être un fardeau pour l'institution, est un excellent placement, le lover des bureaux constituant un revenu important, d'un taux d'intérêt très satisfaisant, sur le capital ainsi placé.

La Banque du Peuple.--Salle des dissinat urs de MM. Perrault, Mesnard & Venne.

Après l'avoir visité en détail, on s'étonne que sa construction n'ait coûté que $160.000 et demandé que huit mois de travail, surtout quand on sait qu'on a pris deux ans et demi à construire la New-York Life, qui a coûté $750.000.

Les architectes qui ont mené à bien une si vaste entreprise et ont obtenu, à un prix relativement minime de si merveilleux résultats ont droit à une mention spéciale. Ils n'en sont pas, du reste, à leur coup d'essai, car leur réputation est si solidement établie aujourd'hui qu'on s'adresse à eux pour les constructions de la plus grande

importance. Ce sont, en effet, MM. Perrault, Mesnard et Venne, qui ont fait les plans et dirigé les travaux de l'Université Laval, du collège de Philosophie, du collège Ste-Marie, de l'église St-Gabriel, l'académie du Sacré-Cœur, etc., etc., à Montréal, et des travaux de grande importance à Boston, Adams, North-Adams, Turners' Falls, South-Bridge, (Mass.), aux Etats-Unis.

Leurs vastes bureaux sont aujourd'hui situés dans l'édifice même dont nous venons de parler et qui leur fait le plus grand honneur.

L'installation de ces bureaux est en elle-même une merveille de luxe et de bon goût, qui fait l'admiration des visiteurs.

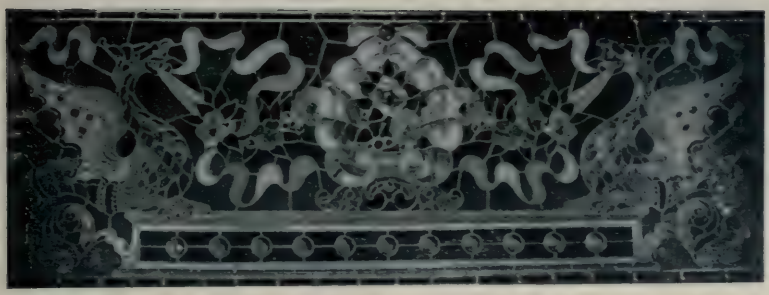

Fragment du vitrail colorié de la porte principale de la Banque du Peuple par D. A. Beaulieu.

SAINTE ANNE ET QUELQUES PERSONNAGES HISTORIQUES

(*Suite et fin*)

On sait le don précieux que fit le comte Louis de Blois, vers 1205, à son église de Chartres. Ecoutons-en le récit tel que l'a fait Mgr Pie, l'illustre évêque de Poitiers, dans un de ses discours prononcé à Notre-Dame de Chartres.

" C'était presque au lendemain de l'incendie qui avait détruit ce temple. Un des cœurs qui avaient ressenti le plus vivement la douleur de l'Eglise de Chartres avait été celui du brave Louis, comte de Blois. Il allait partir pour la croisade. A la nouvelle du désastre, il accourt dans cette ville ; et ce n'est qu'après avoir versé une somme généreuse pour la reconstruction du temple de Marie, qu'il se dirige vers l'Orient. Mais, parmi ces lointaines pérégrinations, la cathédrale de Chartres était toujours présente à son souvenir. Un jour, tandis qu'il priait devant le chef de sainte Anne, conservé à Constantinople, il lui vint en pensée d'acquérir une partie de ce précieux trésor. Moyennant une ample satisfaction donnée à la cupidité de ses possesseurs, son projet réussit. Ce fut son dernier tribut payé à cette église de Notre-Dame. L'infortuné prince mourut les armes à la main. La nouvelle de sa mort arriva en même temps que son envoi sacré à sa noble et pieuse épouse, la comtesse Catherine. Et peu de jours après, on lisait dans le nécrologe du chapitre de Chartres ces paroles qui s'y trouvent encore : " Le 25 des calendes de mai de l'an 1205, mourut Louis, illustre comte de Blois, qui, entreprenant le voyage d'outre-mer pour le service de Dieu, nous donna 7 livres ½ d'or, et qui, ayant acquis à Constantinople le chef de sainte Anne, mère de la bienheureuse Vierge Marie, l'envoya à cette église avec une enveloppe précieuse. La comtesse Catherine, épouse de Louis (c'est toujours le nécrologe qui parle), en fit l'offrande de sa part. Et la présentation d'un si grand trésor, la réception de la tête de la mère dans la maison de la fille, fut l'occasion d'une grande joie pour le peuple : " *Unde ex tanti præsentatione thesauri, et susceptione materni capitis in domo filiæ, facta est lætitia magna in populo.* Depuis cette époque, la mère de Marie partagea avec son auguste Fille les hommages des fidèles chartrains."

Lisons encore, et voyons de quels honneurs les grands de ce monde ont entouré cette relique :

" Le comte Thibault fit faire à ses frais un vitrail représentant l'histoire de sainte Anne : une inscription mutilée y atteste encore la piété du donateur. Dans la grande verrière de la rosace septentrionale donnée par saint Louis et toute parsemée des armes de France et de Castille, sainte Anne occupe la place d'honneur. Et dans ces derniers siècles, la mère de Louis XIV, Anne d'Autriche, enrichissait encore le chœur de cette cathédrale d'un riche pavillon et d'un dôme magnifique destinés à recevoir la relique de sa sainte patronne. Or, ce sacré dépôt n'a pas été perdu. Depuis les jours de la révolution, il était déposé dans un des monastères de la cité, où, pour notre part, nous avions la dévotion d'aller le vénérer chaque année. Désormais les pèlerins de la Vierge de Chartres pourront le vénérer de nouveau dans cette église, à l'exemple du pieux Olier qui reconnut avoir reçu des grâces toutes particulières dues à l'invocation de la mère de Marie (1)."

Nous avons retrouvé le texte du nécrologe auquel Mgr de Poitiers emprunte une partie de son récit. Les sept livres et demie dont il est question, constituaient une rente annuelle à perpétuité, et non un legs pur et simple. Nous voyons aussi que la comtesse de Blois et de Clermont, femme du noble et pieux croisé, présenta à l'église, avec la sainte relique, quatre ornements précieux (2).

(1) Œuvres de Mgr de Poitiers (2e édit.), in 8°. Poitiers-Paris, 1868), t. IV, p 84 ss.

(2) E Necrologio Carnotensi (Cartulaire de N.-D. de Chartres, t. III, pp. 89-176.)

15 apr.

Ludovicus, illustris comes Blesensis, qui ad partes transmarinas, in servitium Dei, iter aggrediens, septem libras et dimidiam nobis dedit et assignavit in molendinis suis de Carnoto, annuatim percipiendas, ad suum et matris sue Adeline, et uxoris sue Katerine anniversaria in hac ecclesia celebranda, scilicet c solidos pro unoquoque, qui etiam caput S. Anne, matris beate Virginis, genitricis Dei, apud Constantinopolim, acquisivit, et huic sancte ecclesie cum pallio pretioso transmisit ; unde ex tanti presentatione thesauri, et susceptione materni capitis in domo filie, facta letitia magna in populo. Clerus huius ecclesie et comitissa Katerina, que, ex parte predicti comitis, viri sui, caput presentavit, in id concorditer convenerunt, pio intuitu, statuendo : ut singulis annis, de oblationibus factis predicto sancto capiti, c solidi in augmentum et ampliorem venerationem anniversarii ejusdem comitis adderentur, ex quibus distribuerentur VII denarii singulis non canonicis, et residuum canonocis qui anniversario interessent, et præterea conferrentur ex eisdem oblationibus c solidi pro remedio anime prefati comitis, ejusdem die obitus, ad refectionem pauperum de eleemosyna Carnotensi. Et multa alia huic ecclesie bona fecit (p. 89.)

(20 sept) ..... Et (Katerina) nobilis comitissa Blesensis et Clarimontis, que caput beate Anne, matris beatissime Virginis, Dei genitricis Marie, a viro suo,

Anne de Bretagne devait plus tard imiter cet exemple. A l'occasion de son mariage avec Louis XI, la reine fit de riches cadeaux aux diverses églises de Bretagne, mais particulièrement à l'église Sainte-Anne, près de la Roche-Bernard, où elle envoya une chapelle de velours cramoisi avec un calice et deux burettes d'argent (1).

A son tour Louis XIII faisait à Sainte-Anne d'Auray un don analogue à celui du comte de Blois pour l'église de Chartres. Ce n'était pas du reste son premier acte de générosité envers la sainte patronne de sa royale épouse, Anne d'Autriche. En 1621, il avait reconstruit l'église Sainte-Anne d'Arles, et avait fourni de ses deniers quinze mille livres pour son entier achèvement.

Anne d'Autriche elle-même prodiguait sa munificence à Sainte-Anne d'Auray et à Sainte-Anne d'Apt. En 1660, profitant d'un voyage de Louis XIV, son fils, en Provence, elle vint à Apt accompagnée de la grande mademoiselle et d'une foule de courtisans. Le lendemain de son arrivée, se rendant à la cathédrale, elle vénéra les reliques de sa patronne, et lui fit don d'une somme très considérable, destinée à la chapelle qui se construisait alors en hors-d'œuvre sur la cathédrale, et qu'on appelle encore aujourd'hui chapelle de Sainte-Anne ou chapelle d'Anne d'Autriche.

A quelques temps de là, la reine d'Angleterre, femme de Charles I, dotait richement le sanctuaire d'Auray, en accomplissement d'un vœu. Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, y faisait don d'une statue en argent massif, et de même, en 1682, la femme du grand Dauphin de France, y offrait une lampe très riche, comme gage de reconnaissance. Dans des temps plus rapprochés, les maréchaux Cissey et Bastoul déposaient aux pieds de la même Sainte-Anne d'Auray, l'épée dont ils s'étaient servis à la guerre. Noble exemple que devait imiter de nos jours le général de Charette. L'épée du général porte, à côté de l'hermine de Bretagne, une inscription où se traduit l'antique foi et vaillance bretonne : *Potius mori quam fœdari.*

illustri comite Ludovico, apud Constantinopolim acquisitum, et huic missum ecclesie, cum precioso pallio presentavit, et tria alia pallia eidem ecclesie dedit. (Comte Riant, éd. de l'*Orient latin. Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ. Fasciculus documentorum minorum ad byzantina lipsana in Occidentem sæculo* XIII *translata*, etc., (2 in 8°, Genevæ 1877,) t. II, p. 184-5.

Plus haut dans les mêmes *Exuviæ* (t. II, p. 73) on lit :

1205. Conventio facta inter Katarinam, comitissam Blesensem et clerum ecclesiæ Carnotensis, qui de oblationibus ad caput S. Annæ a Ludovico comite Blesensi et Constantinopoli ad Carnotum missum, centum solidi annuatim debeant prælevari, pro prædicti comitis anniversario. (Documentum deperditum : cf. *Necrologium Carnotense*, t. III, p. 89.)

(1) *Bibliothèque de l'école de Chartes*, 3ème série. t. I, p. 152.

Pro Petri Sede. Victoria quæ vincit mundum, fides nostra. "Plutôt la mort que le déshonneur. Pour le Siège de Rome: La victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi."—Ajoutons, pour le même sanctuaire, le reliquaire en argent massif, orné de médaillons émaillés, donné en 1858 par l'impératrice Eugénie; l'ornement brodé par la comtesse de Chambord, et pour revenir sur nos pas, la chasuble donnée par Anne d'Autriche, l'ostensoir offert par la duchesse d'Angoulême, et la lampe d'argent que la duchesse de Berry suspendit devant le maître-autel, et qui rappelle encore aujourd'hui sa mémoire.

Enfin, pour citer un fait plus récent et plus local, Sainte-Anne de Beaupré garde un précieux souvenir du pèlerinage que le Comte de Paris et son fils le duc d'Orléans y firent, il y a quelques années. L'illustre pèlerin avait promis au Rév. Père curé de la paroisse, d'offrir plus tard un don à l'église de Sainte-Anne en mémoire de sa pieuse visite, et il a royalement tenu parole. Dans le courant de juillet 1891, le Révérend Père curé recevait la lettre suivante :

" Stowe House, Buckingham, 3 juillet 1891.

" Mon Révérend Père,

" Je puis enfin vous envoyer, pour le sanctuaire de Beaupré, " le souvenir que je vous ai promis, dans ma visite du 29 octobre " 1890. Il a fallu du temps pour faire exécuter, par un artiste pari- " sien, ce bas-relief en argent ciselé. Il représente mon aïeul saint " Louis offrant son sceptre à sainte Anne. Je suis heureux de pou- " voir me rattacher à la mémoire de mon saint ancêtre, pour pré- " senter un hommage de ma dévotion à Celle que les pieux Cana- " diens viennent en foule invoquer sur les rives du Saint-Laurent.

" Je suis heureux aussi de trouver cette occasion de me recom- " mander à vos bonnes prières en me disant

Votre affectionné,

PHILIPPE, Comte de Paris."

Ce magnifique bas-relief est fixé dans un cadre de cuivre doré portant cette inscription :

" *Offert par le Comte de Paris à l'église de Sainte-Anne de Beaupré, en souvenir de sa visite, le 29 octobre* 1890."

Au bas du cadre brille un émail aux armes du Prince : *trois fleurs de lys sur fond d'azur.*

A l'exécution artistique de ce bas-relief on reconnaît une main de maître. Le dessin, dans tous ses détails, est d'une pureté irréprochable. Saint Louis occupe le centre du tableau, couronne en tête.

revêtu du manteau fleurdelisé. Sa noble figure respire l'énergie, la bonté et la piété qui ont distingué ce grand roi et ce grand saint. Il est à genoux au pied d'un autel de sainte Anne, dans une chapelle de style ogival, dont les ornements variés sont traités avec la plus exacte fidélité archéologique, et le saint monarque fait l'offrande de son sceptre à la chère Sainte.—La pensée du Comte de Paris était digne d'un fils de saint Louis.

V

Le lecteur se rappelle les fondations royales très anciennes dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, les églises construites par sainte Hélène, Justinien I, Basile, Léon et Justinien II. A une époque moins reculée, il est vrai, mais encore très lointaine, au treizième siècle, nous voyons Marguerite de Provence, apporter à Paris la connaissance et l'amour de la sainte patronne de sa contrée, et bâtir sur le territoire de la Glacière un hôpital dédié à sainte Anne. Vers le même temps, l'aimable et sainte duchesse dont M. de Montalembert a écrit l'histoire, sainte Elizabeth de Hongrie, instituait deux hospices dans la ville d'Eisenach, l'un sous l'invocation du Saint-Esprit, près la porte Saint-George, et l'autre sous celle de Sainte-Anne, pour tous les malades en général (1227). Ce dernier existe encore.

Tous les jours sans exception, et deux fois, le matin et le soir, la jeune duchesse descendait et remontait la longue et rude côte qui conduit de la Wartbourg à ces hospices, malgré la fatigue qu'elle en ressentait, pour y visiter ses pauvres et leur apporter ce qui leur était nécessaire ou agréable (1).

Plus tard, ce sera Simon Rodriguez, baron de Rodes, qui construira lui aussi un hospice sous le même vocable dans la ville d'Anvers. A la même époque, c'est-à-dire au seizième-dix-septième siècle, la pieuse fille de Guillaume III, duc de Mantoue, fondera également à Innspruck un monastère de Sainte-Anne pour les religieuses tertiaires de l'Ordre des Servites, et pour mieux marquer sa dévotion envers sa patronne, elle ordonnera que toutes les tertiaires portent le nom d'*Anne* avec celui d'une autre sainte (2).

(1) Montalembert, *Sainte-Elizabeth de Hongrie* (2 in-12°, Bruxelles 1846), t. I, p. 355.

(2) Helyot, *Hist. des Ordres religieux* ... (8 in-4°, Paris 1794), t. II ou III, p. 320.

VI

Il y a parfois mieux, comme preuve de dévotion envers une sainte, que de lui dédier un couvent ou un sanctuaire : il y a d'aller en pèlerinage à ses autels. Si Mgr Freppel a pu dire que " faire un pèlerinage, c'est affirmer le christianisme tout entier," n'est ce pas, en tout cas, affirmer en même temps la piété ? Or, combien, parmi les grands, puisque c'est d'eux toujours que nous nous occupons, combien qui sont venus d'abord à Sainte-Anne d'Apt, le plus ancien pèlerinage de notre sainte en Occident et comme le berceau de tous les autres ? Sans parler des papes, Urbain II (1096), Urbain V (1365), Grégoire XI, l'histoire locale rappelle encore la pieuse visite de la reine Jeanne et de son royal époux Jacques d'Aragon, entre 1373 et 1376 ; de Louis II, roi de Naples, et comte de Provence, avec sa mère Marie de Blois en 1386 ; de Guy de Lusignan, roi de Chypre, à la même époque ; de René d'Anjou en 1470, vingt-cinq ans après que " le bon roi " eût confirmé les privilèges du chapitre de cette église, " en considération," comme il dit lui-même, de ce qu'il " est le dépositaire du corps de sainte Anne ; " la visite de François I en 1537, de la comtesse de Tende en 1553, du Cardinal de Conti en 1604, du maréchal de Vitry en 1633, des consuls de Villeneuve-Saint-André en 1640, du duc d'Angoulême et du comte d'Alais en 1645 ; du connétable de Lesdiguières et des députés du régiment de Mercœur en 1655 ; de la reine Anne d'Autriche avec ses dames d'honneur en 1660 ; des consuls de la ville d'Apt, qui depuis 1720, venaient annuellement le jour de sainte Anne entendre la messe dans la chapelle et, selon les archives, " faire offrande d'un flambeau de cire blanche, pesant trois livres, pour brûler dans la même chapelle le dit jour (1)."

Et combien qui sont venus à Sainte-Anne d'Auray ! En 1644, Henriette de France, reine d'Angleterre, fuyant devant ses sujets révoltés qui devaient bientôt décapiter leur roi, fut jetée par une tempête sur les côtes de Bretagne. Quelques jours après, elle priait dans l'église de Sainte-Anne. Un tableau que l'on conserve encore dans la basilique, la représente s'inscrivant sur le registre de la confrérie en présence d'un Carme et de Nicolazic. Trois ans plus tard, la reine exilée, ayant retrouvé sa fille, offrait au sanctuaire de Sainte-Anne une croix diamantée en souvenir de cette délivrance (2).

(1) Voir F.-X. Matthieu, *De la dévotion à sainte Anne* (d'Apt.) (Apt. 1861 in-8°), p. 15, 16, 95, etc.

(2) Nicol, *S.-Anne d'Auray* (1887), p. 100.

Et pour passer de suite à notre siècle, après la duchesse d'Angoulême en 1823, et la duchesse de Berry en 1828, nous voyons s'agenouiller tour à tour dans ce même sanctuaire des hommes comme Napoléon III et le général de Sonis, Montalembert et Louis Veuillot. Mgr Baunard a raconté ce pieux pèlerinage du héros de la campagne d'Afrique :

" Le 8 décembre 1872, fête de Marie Immaculée, un spectacle grandiose fut donné à M. de Sonis, dans la petite ville bretonne de Sainte-Anne d'Auray. Avant de partir pour la guerre, sept cent marins de la circonscription de Vannes étaient venus se recommander à sainte Anne. Ils revinrent tous au pays. " M'autorisez-vous, demanda le commissaire de l'inscription maritime au vice-amiral Gicquel des Touches, m'autorisez-vous à les convoquer pour un pèlerinage d'actions de grâces ? "—" Non seulement je vous y autorise, répondit l'amiral, mais je vous y accompagnerai." C'était ce pèlerinage qui se célébrait cette année, 8 décembre 1872.

"Toute la Bretagne était là, représentée par trente mille pèlerins. La messe solennelle fut célébrée à la *Scala sancta*, en présence de l'évêque de Vannes. Mgr Fournier, évêque de Nantes, y parla ; des milliers de fidèles s'approchèrent de la table sainte. On vit le général de Sonis s'avancer un des premiers pour recevoir son Dieu. Toute cette foule semblait n'avoir qu'un seul esprit, qu'un seul cœur. M. de Sonis pria beaucoup. Toute la nuit précédente, il avait fait faction aux pieds de sainte Anne, apprenant d'elle comment on offre une fille au Seigneur, de même qu'elle avait autrefois offert à Dieu la Vierge Marie (1)." On sait que cette dernière ligne est une allusion à la prise d'habit de Mlle Marie de Sonis, qui eut lieu le 2 février de l'année suivante, à la maison-mère du Sacré-Cœur de Paris.

Avant le " Saint " de l'armée française, le 15 août 1858, Napoléon III était venu avec l'impératrice Eugénie rendre ses hommages à sainte Anne d'Auray. L'*Univers* de cette époque a traduit dans une page très belle l'impression de la France et du monde catholique devant ce grand acte de piété. Ecoutons-le :

" Le Souverain de la France en pèlerinage, à genoux devant l'autel de Sainte-Anne d'Auray, sous les yeux de l'Europe attentive, respectueuse et émue ; autour de lui, plein d'enthousiasme et d'amour comme à la solennité d'un sacre, le peuple qui a donné le dernier sang versé pour le trône et pour la croix ; à ses côtés l'impératrice, le visage inondé des larmes de son cœur, parce que ce

(1) Mgr Baunard, *Le Général de Sonis* (in 8°, Poussielgue, 1891), p. 426.

cœur de chrétienne, d'épouse et de mère, sentait cette force, sentait cette gloire, comprenait cet avenir qu'aucune pompe ne pouvait mieux lui révéler ! Non, Cherbourg lui-même n'a pas offert un spectacle si grand, ne pouvait éveiller de pareilles pensées. Cherbourg est une armée puissante ; la forteresse, c'est Sainte-Anne d'Auray. Si les jaloux de la France avaient l'intelligence chrétienne, c'est là qu'ils auraient pu s'alarmer. A Sainte-Anne d'Auray, l'un des sanctuaires de la nationalité française, au milieu du peuple qui priait avec Napoléon pour la France, pour l'Eglise et pour Napoléon, ils auraient deviné que la France s'élevait d'un degré encore entre les nations catholiques. Rien n'empêchera que de plus en plus, les espérances des fidèles ne se tournent vers la France. L'Empereur a fait un acte et prononcé des paroles qui valent mieux que le gain d'une bataille (1)."

Il convient d'ajouter ici, puisque nous ne l'avons pas dit tout à l'heure en parlant des libéralités des grands envers Sainte-Anne, que l'empereur laissa à l'église d'Auray un souvenir digne de lui. C'était une magnifique bannière portant en or et brodées en relief les armes impériales, sur un fond vert semé d'abeilles d'or, et de l'autre côté un grand médaillon habilement peint, représentant sainte Anne, saint Joachim et la sainte Vierge gracieusement groupés. De son côté l'impératrice Eugénie offrit un reliquaire splendide, et contenant une relique de sainte Anne envoyée de Rome, sur sa demande, par sa Sainteté Pie IX.

Et bien avant de Sonis et Napoléon III, à peu près au temps où le bon roi René venait faire ses dévotions à Sainte-Anne d'Apt, nous aurions pu voir un roi d'Angleterre venir faire aussi les siennes à *Saint Annes in the Wodde*, comme dit le vieux texte anglais que nous avons sous les yeux. Les détails ici nous manquent, mais les trois lignes du vieux chroniqueur nous en disent assez long déjà. Le roi s'appelait Henri VII, et c'était en 1486. Cette année-là, il vint visiter Bristol et logea à l'abbaye de Saint-Augustin, où l'abbé et ses moines l'avaient reçu avec la procession et les hommages accoutumés. Et le matin suivant, quand le roi eut dîné, il se mit en route pour un pèlerinage à *Sainte-Anne dans le bois* (2). Ce " Sainte-Anne

(1) Nous avons trouvé cet extrait de *l'Univers* dans la revue belge intitulée : *Précis historiques*, Bruxelles, année 1858, no 19, ou 162e livraison, p. 453.

(2) Leland's *Collectanea*, t. iv, p. 201, cité par Britton : *The hist. and Antiq. of the abbey and cathed. Church of Bristol*, dans les *Cathedral antiquities* 5 in-8, London, 1836). Texte : " Within Saint Austein's Church th' Abbot and his convent receyved the King with Procession as accustomed. And on the morne when the king had dynede he roode on Pilgremage to Saint Annes in the wodde."

dans le bois" est pour nous d'une saveur exquise: c'est le silence, c'est la pénombre, c'est l'indéfinissable parfum, c'est tout ce qui dit et inspire la piété.

Ne faisons pas trop de reproches aux historiens profanes, puisque parfois ils daignent descendre, comme celui que nous citions tout à l'heure, aux petits détails de la vie intime et de la dévotion de leurs héros. Ainsi Jehan de Wavrin, Seigneur du Forestel, nous raconte dans ses *Anchiennes cronicques d'Engleterre* (1), avec tout le développement que le sujet comporte, le vœu très touchant d'un autre roi d'Angleterre, Edouard IV. C'était quelques années avant le fait que nous venons de rapporter, c'est-à-dire en 1478. Le roi avait à faire justice d'un soulevement du comte de Warewick, et il s'apprêtait à régler le différend par la force des armes.

Ecoutons maintenant l'aimable chroniqueur dans son vieux et pittoresque langage:

"Le roy et son ost... vinrent à une ville appelée daventry, où, le dimence, le roy en grant devotion oy le divin service, car il estoit le jour de Pasques flories, en la grande Eglise, où Dieu et sainte Anne monstrerent ung beau miracle, signifiant bon prodige et heureuse adventure qui debvoit advenir par la main de Dieu au dit roy, en la mediation de ceste benoitte matronne sainte Anne.

"Vray est que quant le roy Edouard estoit hors de son royaulme, en grant trouble et pensee par l'adversité devant ditte, il requerait souvent nostre Seigneur Dieu, sa glorieuse Mere et les beneurez sains et saintes de Paradis, entre lesquelz il avoit especiale devotion à madame saincte Anne, la pryant qu'elle le voulsist ayder en sa querele, et à elle se voua, disant que à la premiere ymage pourtraite ou taillee à la samblance d'elle qu'il trouverait, il y ferait ses prières et offrandes. Or advint que en ce saint dimence de Pasques flories, ainsi que le roy alloit à procession, et tout son peuple aprez luy, par bonne devotion, comme au service du jour apartenoit, ainsi que la procession fut revenue dedens l'église et arrestee devant le crucefix, où le peuple s'agenouilla reveramment, le roy pareillement se mist à genoux pour honnourer le crucefix, et là à ung piller, pendoit à l'encontre du roy un tableau fermé et cloz d'une cheville de fer, comme il est coustume en quaresme de muchier toutes ymages es eglises: dedens lequel tableau ainsi fermé avoit une petite ymage d'allebastre fourmee et taillee selon la figure et semblance de madame saincte Anne; lequel tablet, ainsi fermé que dist est, se ouvry soubdainement en rompant ceste dite cheville de

(1) Cf. *Collection de la Société de l'histoire de France* (in 8°, Paris 1863 ss.,) t. III, p. 117 ss.

fer, laquele chose bien aparcheurent le roy et tout le peuple, qui là estoit present. Et quant le roy congneut l'ymage, il luy souvint soubdainement de son veu, remercyant Dieu et saincte Anne, et prenant ce pour bon espoir de prospereuse adventure que Dieu luy voulloit envoier en sa querele. Si honnoura l'ymage en donnant illec ses offrandes humblement et devotement ; aussi firent tous les assistens, moult esmerveillés du dit miracle."

Et le lecteur devine le résultat, c'est-à-dire la "descomfiture" du comte de Warewick, en attendant qu'il fût "occis" La victoire "par la voullenté de Dieu, le merite des glorieuz sains et moiennant la vraye querele, demoura au roy Edouard...et y estoient ses ennemis plus de xxx m (30,000) comme il fut sceu de vray, contre IX m : non plus n'en avoit. Après laquele battaille ainsi finee, le roy haultement remercya Nostre Seigneur de la belle grace que fait lui avoit en ceste journee (1)."

En passant, ce comte de Warewick était-il un descendant de la famille du même nom qui, sous Henri IV d'Angleterre, quelque soixante ans auparavant, faisait placer sur son tombeau une statue en pierre de sainte Anne, "peinte des plus fines couleurs et ornée d'or, d'azur, de fine pourpre, et de fin blanc (2) ?"

Quoi qu'il en soit, ce vœu du roi Edouard IV nous en rappelle un autre d'un intérêt historique plus grand encore, parce qu'il se rattache à un personnage plus célèbre, et nous n'avons pas besoin de dire, tristement célèbre. Comment, en ces pages nôtres, Luther—car c'est de Luther qu'il s'agit—comment Luther peut-il trouver place ? Nous venons de l'insinuer, mais son biographe d'un côté, et M. Michelet de l'autre, nous l'apprennent un peu plus complètement. Voici d'abord ce que M. Audin raconte :

"Luther avait, en 1505, reçu ses grades en philosophie, et il se mettait à étudier la physique et la morale d'Aristote, lorsqu'un évènement fortuit vint donner une autre direction à ses idées : son meilleur ami, le jeune Alexis, mourut à ses côtés, frappé du tonnerre. Luther ferma les livres d'Aristote qu'il avait à peine ouverts : dieu inconnu pour lui, qu'il ne cessa de poursuivre jusqu'à la mort, et dont il appelait la philosophie une œuvre diabolique. Effrayé comme Paul sur la route de Damas, l'écolier leva les yeux au ciel et crut entendre une voix qui lui criait : "Au couvent !"

(1) J. de Wavrin, *Loco cit.*, p. 127 ss.

(2) Walpole (Vertue) *Anecdotes of Painters*, t. I, p. 39. Voir Art. de la Peinture, Appendice.

" Alors, après avoir invoqué le secours de sainte Anne, il fit vœu d'embrasser la vie monastique. La nuit venue, il quitta sa chambre, sans dire adieu à ses condisciples, un petit paquet sous le bras, où il avait enfermé soigneusement un Plaute et un Virgile, et il alla frapper à la porte du couvent des Augustins.

" Le lendemain, il renvoyait à l'Université ses insignes de maître, l'habit et la bague qu'il en avait reçus en 1503 (1)."

M. Michelet, racontant le même fait, d'après les mémoires mêmes de Luther, est plus explicite dans la question du vœu :

" En 1505, dit-il, un accident donna à la vie du jeune homme une direction toute nouvelle. Il vit un de ses amis tué d'un coup de foudre à ses côtés. Il pousse un cri, et ce cri fut un *vœu* à sainte Anne de se faire moine s'il échappait. Le danger passé, il ne chercha pas à éluder un engagement arraché par la terreur. Il ne différa que de quatorze jours l'accomplissement de son vœu (2)."

Dieu seul, pour l'heure présente, a les secrets de ses jugements, mais si saint François de Sales ne voulait pas prononcer de l'éternelle réprobation du sacrilège réformateur, ne pouvons-nous pas penser qu'il était possible à sainte Anne de se rappeler, à l'heure pour lui la dernière, ce vœu de sa vingtième année ?

Mais restons dans le domaine des faits, puisque c'est proprement celui de l'histoire, et par conséquent le nôtre ici.

Il y a un fait qui trouverait place dans cet article si nous ne l'avions déjà longuement traité ailleurs. On se souvient de tant de noms célèbres qui se sont rencontrés sous notre plume, quand nous avons écrit la bibliographie de notre sainte. Toute allusion personnelle mise à part, écrire un livre ou un poème, ou une page en l'honneur d'un saint, ce peut être un acte de piété. Et si tant d'auteurs n'ont marqué plus ou moins leur place dans l'histoire que pour ce seul fait, il en est quelques-uns qui sont célèbres à d'autres titres, et qui, par cela même, honorent davantage le culte de sainte Anne. Eustache d'Antioche, saint André de Crète, saint Jean Damascène, ce sont de grands noms parmi les Pères de l'Eglise, et l'on n'a pas oublié les pages pieuses qu'ils ont consacrées à la sainte mère de Marie. L'abbé Trithème et Malvenda ne sont pas non plus

(1) Audin, *Histoire de Luther* (éd. de 1850) t. I, p. 17 ; éd. de Louvain 1845 (2 in-8) t. I, p. 7.

(2) J. Michelet, *Mémoires de Luther, écrits par lui-même*, (2 in-8o, Bruxelles, 1845), t. I, p. 13.

des inconnus, pas plus que Scaliger, Erasme, et d'autres plus rapprochés de nous, comme le père Faber, comme Brizeux et Thomas Moore.

VIII

De même, nous passerons rapidement sur les confréries, parce que ce sujet sera plus loin la matière d'un article spécial. Mais à l'avance, nous en signalons l'élément historique, nous allions dire l'élément illustre qui nous occupe ici.

Nous le verrons, la ville de Gand possède la plus ancienne confrérie de sainte Anne que l'on connaisse historiquement. Cette confrérie avait son siège à l'église Saint-Nicolas. Il y a quelques années, nous avions l'avantage de visiter cette église et d'y retrouver encore des monuments de son ancienne dévotion envers notre sainte. L'un d'eux est un panneau richement encadré datant, selon toute apparence, de la seconde moitié du XVIIe siècle, et contenant la liste des principaux membres de l'association. Le mauvais état du cliché photographique que nous avons fait faire alors sur place ne nous permet pas de retrouver tous ces noms illustres. Mais il nous suffira de pouvoir demêler encore ceux de Philippe le Hardi et de sa femme, Marguerite de Flandre (1384) ; de Philippe le Bon, duc de Bourgogne ; d'Isabelle, fille du roi Jean de Portugal (1477), de Charles le Téméraire avec sa femme Catherine, fille de Charles VII, roi de France ; de Marguerite, sœur du roi Edouard d'Angleterre (1477) ; du noble seigneur Jean de Luxembourg, lieutenant de Philippe le Bon ; de Philippe II, roi des Espagnes et des Indes ; de Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas ; de Marie, reine d'Angleterre ; des sérénissimes Albert et Isabelle, archiducs d'Autriche et ducs de Bourgogne ; du très excellent Don François de Mello, suprême régent des Pays-Bas, rendu célèbre par sa défaite à Rocroy, etc. On le voit, cette fois encore, les grands du monde n'ont pas dédaigné la dévotion des "simples", comme on les appelle, et ce vieux panneau de Saint-Nicolas vaut à lui seul tout un panégyrique :

La liste est plus longue encore et non moins brillante pour la confrérie de Sainte-Anne d'Auray. Après le nom d'Anne d'Autriche qui l'avait fondée, l'ancien registre mentionnait le Dauphin, depuis Louis XIV, et Philippe d'Anjou, duc d'Orléans ; Henriette-Marie, fille de Henri IV, sœur de Louis XIII et femme de Charles I d'Angleterre, avec sa fille Henriette-Anne, duchesse d'Orléans ; Charlotte, duchesse de Montmorency, mère du Grand Condé ; Nicole de Lorraine, femme de Charles IV ; Anne de Bourbon, les du-

chesses d'Elbeuf, d'Uzès, de Montbazan, de Vitri, de Cossé-Brissac; les comtesses d'Egmont, de Saint-Paul, de la Guiche, de Schomberg, de Baynast ; Louise-Isabelle d'Etampes, maréchale de la Châtre, et pour couronner tous ces noms de femmes. Marie de Rabutin-Chantal, marquise de SEVIGNÉ.

Parmi les noms d'hommes, on distinguait M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice ; M. de Marbeuf, baron de Blaison, président au parlement de Bretagne, et les autres présidents de Bourneuf, de la Goublaie, de Bréquigny, de Baud, de Brie, du Belloy, de Lanfernay ; les conseillers du Guesclin, de Dreux, des Ferrières ; l'écuyer du roi de Marhan, le grand-voyer de Dol de Cleuz etc ; puis les de Molac, de Perrien, de Montaigu, de Birague, d'Argentré, de Villeneuve, d'Epinay, de Freté, de Dorval, de Coëtlogon, de Cérizay, de Saint-George, et tant d'autres avec toutes leurs familles.

Un registre plus récent présente les noms de la duchesse d'Angoulême, de la duchesse de Berry, de Napoléon III, de l'impératrice Eugénie, du général Lamoricière, etc.

IX

Nous touchons à la fin de cet article, nos souvenirs historiques ne nous fournissant plus guère qu'un fait digne d'intérêt. Notons pourtant, avant d'y arriver, le respect de Jacques II roi d'Aragon pour la fête de sainte Anne, puisque, en 1479, il ordonna qu'il y eût ce jour-là vacance des tribunaux, comme aux fêtes de la sainte Vierge.

Accordons aussi un dernier souvenir à la piété d'Anne d'Autriche. La reine elle-même va s'expliquer :

" Lettre de la reine Anne d'Autriche, aux Consuls de la ville d'Apt.

" Messieurs,

" Le soin que vous avez apporté pour l'accomplissement du désir que je vous avois témoigné de jouir de quelque portion des reliques de saincte Anne, m'a été si agréable, que comme la loy de reconnaissance est naturelle en moy en toutes choses, je vous ay voulu faire voir, par le retour du sieur des Baumettes, votre député qui me l'a rendue de votre part, le ressentiment que j'en ay, qui est tel que je puis vous assurer de n'oublier jamais vos bonnes volontés que je représenteray à ma mémoire autant de fois que je jetteray les yeux sur ce présent d'inestimable valeur, que ma dévotion

m'enjoint d'avoir perpétuellement sur moy qui ne le perdroy point de vue : et s'il se présente quelque occasion de vous gratifier, je m'y emploierai d'aussi bon cœur que je prie Dieu qu'il vous ait, messieurs, en sa sainte garde.

" Fait à Paris, le 10 novembre 1623.

Signé : ANNE. (1)"

Voici maintenant le fait auquel nous faisons allusion. Nous ne pouvons rien faire de mieux que de reproduire tels que nous les possédons, deux documents qui s'y rapportent, regrettant toutefois que le plus intéressant des deux nous ait été livré incomplet.

" 17 décembre 1359. Lettre d'Yolande de Bar, dame de Cassel, au sujet du vœu qu'elle avait fait d'offrir à sainte Anne une image d'argent, du poids que pourrait avoir son fils.

A tous ceux qui ces présentes verront et orront, Yolande de Flandres, Comtesse de Bar et dame de Cassel, salut en Nostre Seigneur Jehesu-Christ.

" Comme pieça neussiens voei et promis faire ouvrer une ymaige d'argent en figure et remembrance de madame saincte Anne, mere de la glorieuse Vierge Marie, mere nostre Seigneur Jehesu Christ, au juste poids d'argent de nostre aimé fil Robert, duc de Bar, a prendre au jour que nous voudrions faire ouvrer ycelle ymage, pour donner à une eeglise en l'honneur de ma dicte dame saincte Anne, lequel nostre fil puest peser a present environ neuf vins et quatorze mars d'argent en œuvre, et en fasson dycelle ymage puist couster environ seix cens petits florins.....Considéré l'effet d'ycelui nostre vœu et promesse estre subjet a pertes et peris au temps qui court, etc, etc (2)."

Cette première pièce est expliquée et complétée par la suivante :

" 16 juin 1358. Dispense accordée à Yolande de Bar, dame de Cassel, au sujet du vœu qu'elle avait fait d'offrir à sainte Anne une statue d'argent du poids et de l'image de son fils.

"Dispense accordée à noble dame Yolande de Flandres, comtesse de Bar, dame de Cassel, par François, cardinal du titre de Saint-Marc, commis à ce par le pape Innocent, d'accomplir le vœu qu'elle avait fait de faire présent à une église où il y aurait autel de sainte Anne d'une image d'argent de la représentation et du

(I) Aux Archives de l'Hôtel de Ville d'Apt.

(2) Trésor des chartes de Nancy. *Essai hist. sur Yol. de F.* par M. le Dr de Smyttere, p. 157, cité par *Dehaisnes, Documents*...t. I, p. 414.

poids de son fils le duc de Bar ; ayant trouvé qu'il aurait fallu y employer 190 marcs d'argent et que les ouvriers et orfèvres demandaient 600 escus d'or et une année entière pour y travailler, et qu'en outre il pourrait arriver que les seigneurs des lieux où serait donnée la dite image (statue) la pourraient enlever et en convertir l'argent en autre usage, il lui est accordé, en commutation de vœu, d'en faire faire une du poids seulement de 10 marcs et de convertir le surplus en fondations de chapelles, ou en acquisitions d'héritages pour les églises et ornemens par l'avis de son confesseur.

" Donné à Avignon, le 16 des kalendes de juillet de l'an VI du pontificat du pape Innocent VI (1358) (1)."

(1) Dehaisnes, *Documents*, t. I, p. 393, d'après M. de Smyttere, *Essai hist. sur Yolande de Flandre*, p. 156.

fr Paul-V. Charland
des frères prêcheurs

CHRONIQUE DU MOIS

I.—L'allocution du pape. II.—Le pape et le czar. III.—Crise politique en France. IV.—Discours de l'empereur d'Allemagne. V.—Mort de François II. VI.—Elévation du P. Langevin au siège de St-Boniface. VII.—Les écoles du Nord-Ouest. VIII.—Mort de l'hon. M. Tassé.

En réponse à l'adresse du Sacré-Collège lue par S. Em. le cardinal Monaco La Valetta, le 23 décembre, le Saint-Père a prononcé l'allocution suivante :

" Les souhaits et les vœux que vient de Nous exprimer, par la bouche de son digne doyen, le Sacré-Collège des cardinaux, à l'occasion du retour des joyeuses solennités de Noël, vont droit à Notre cœur. Et Nous, en les accueillant avec gratitude, Nous levons les yeux vers le Sauveur du monde, le suppliant humblement, pendant les augustes mystères que nous allons célébrer en ces jours, de daigner affermir ces vœux par sa grâce miséricordieuse et les exaucer pleinement.

Parmi ces vœux très agréables, il Nous plaît d'arrêter la pensée sur celui par lequel on Nous souhaite de voir la civilisation chrétienne répandue et florissante dans les peuples et le règne de Dieu étendu sur la terre. C'est précisément à ce noble dessein, auquel se rattachent, pour qui juge sainement, des biens inestimables, que Nous avons consacré sans relâche depuis plus de trois lustres le meilleur de Nos soucis apostoliques. En cela, Nous l'avouons plein de gratitude, la bénédiction du Ciel fut vraiment large pour Nous, bénédiction qui Nous apporte sans cesse de nouveaux motifs de force et d'espoir. Notre parole se réfère principalement à ce réveil salutaire et si désiré de foi religieuse qui éclate et se manifeste dans les diverses nations. Elles furent jadis, et pendant plusieurs siècles, favorisées par la foi et comblées des bienfaits les plus signalés. Mais, depuis lors, par trop oublieuses de son œuvre régénératrice, elles n'ont pas craint de se tourner contre elle et même de la renier.

Aujourd'hui, par un dessein de la Providence, il arrive que, par suite des mécomptes, des déconvenues, des périls croissants de l'ordre moral et social, elles en viennent à considérer et à reconnaître désormais quelle souveraine folie c'est de négliger, de dédaigner même le règne de Dieu et sa justice. Elles voient que

les Etats, tout comme les individus, se flattent en vain de pouvoir obtenir bien-être, bonheur et perfection, s'ils ne les cherchent dans le Souverain Auteur, Modérateur et fin dernière de toute créature. Elles voient que, la foi en Dieu rejetée, ni la conscience du devoir ni les vertus civiques ne sont rien qui vaille, et que les lois elles-mêmes et les rigueurs ne suffisent pas à contenir les esprits, à maîtriser les multitudes, mais plutôt peut-être à les exaspérer.

Les choses étant d'une telle évidence, qui ne voit la souveraine importance qu'il y a pour tous de travailler de concert, unanimement, afin que ce réveil et cet accroissement de la foi chrétienne se répandent librement et pénètrent vigoureusement dans toutes les veines de la vie publique et privée ?

Ah ! que Dieu venge son honneur si indignement vilipendé ! Que son nom résonne vénéré dans les Chambres législatives, dans les collèges, dans les académies, dans les associations, dans les familles, et que, par les soins de ceux qui en ont la charge, il soit rendu aux armées, aux écoles, aux ouvriers, aux peuples qui en sont affamés !

Ainsi, la foi en Dieu étant enracinée, et la société étant tout entière animée de son esprit, voici que l'homme sera comme refait à une vie nouvelle, tendra vers un but plus noble, se dirigera en toute sécurité vers la recherche des plus hautes vérités, s'ornera de tout ce qu'il y a de plus distingué dans la civilisation, s'excitera aux plus généreuses vertus, lesquelles en le perfectionnant pour la vie terrestre, le dirigeront vers la conquête de la vie céleste. C'est là, en effet, la civilisation qu'a heureusement apportée aux hommes le Verbe de Dieu fait chair.

Mais vous avez voulu, Monsieur le Cardinal, dans votre exquise piété, nous transporter du mystère de Bethléem au mystère des saints autels. Vous avez rappelé l'Eucharistie comme étant le point central où se rencontre et s'alimente la vie du christianisme, et qui est le sacrement de l'unité, de la paix, de l'amour. Vous avez spécialement rappelé les congrès eucharistiques, destinés à en raviver et à en propager le culte. Tout cela Nous a réjoui grandement.

Ce Nous est une consolation de Nous remémorer ces assemblées, que Nous avons toujours favorisées et qui, en ces dernières années, ont été tenues chez diverses nations.

Mémorable entre tous fut le congrès de Jérusalem, ville privilégiée, témoin fortuné de l'institution de ce sacrement ; mémorables aussi furent, dans notre Italie, d'abord celui de Naples et, naguère, celui de Turin, célébrés avec une grande pompe et une grande solennité ; aujourd'hui c'est à Milan qu'on songe et qu'on s'apprête

à imiter ces exemples, et c'est fort bien, car la reconnaissance veut qu'on redouble les moyens de réparer les outrages que l'Homme-Dieu reçoit dans ce mystère ineffable ; en outre, la nécessité réclame non moins qu'on recoure à lui avec confiance pour implorer l'amplitude des divines miséricordes.

Et maintenant, en échange des sentiments pleins d'affection que le Sacré-Collège nourrit pour Notre personne, Nous souhaitons que le Divin Enfant lui accorde l'abondance des biens les plus désirables, et Nous lui donnons comme aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont ici présents, la Bénédiction Apostolique."

***

Le prince de Lobanoff, envoyé extraordinaire du czar près le Vatican, a été reçu en audience de congé par le Saint-Père. Le représentant du czar est parti pour retourner à son poste de Vienne, satisfait et enchanté de l'accueil de la cour pontificale.

Rien n'a été épargné de part et d'autre pour affirmer la cordiale entente du Vatican avec la Russie. De plus, on a remarqué que tout le corps diplomatique près le Saint-Siège s'est empressé de fêter l'envoyé russe. La presse stipendiée par M. Crispi s'est empressée de lancer d'habiles insinuations pour préparer le terrain, afin de pouvoir crier plus tard que le Vatican a obtenu un insuccès. A cet effet, elle a prétendu que l'envoyé du czar avait été chargé de traiter avec le Pape la question de l'adoption du calendrier grégorien, qu'il devait faire des ouvertures pour l'union de l'Eglise russe avec l'Eglise romaine, etc., etc. On se réserve d'annoncer ainsi dans quelques jours que les négociations n'ont point abouti.

Une simple réflexion suffira pour détruire tout cela.

Jamais un envoyé extraordinaire, pour annoncer l'avènement d'un souverain, n'est chargé d'autre chose que de cette annonce. Le prince de Lobanoff n'a donc eu nulle autre mission, et si le Vatican veut traiter avec la Russie, il a pour cela le ministre résidentiel de Russie, M. Iswolski.

On comprend que dans la presse italienne on soit un peu grincheux vis-à-vis de l'envoyé russe près du Vatican.

Le général Ignatieff, envoyé auprès de la cour du Quirinal ne s'est pas montré bien expansif et n'a point prolongé son séjour officiel. La *Tribune* raconte avec un certain dépit que le général, à peine sa mission terminée, sans accepter de banquets et d'invitations, a feint de partir de Rome. Il s'est fait saluer à la gare par

les autorités et au moment où l'on le croyait en route, il sortait de l'autre côté du wagon, prenait une voiture du côté opposé à la gare et se rendait à l'hôtel Molaro pour demeurer avec sa fille.

Cette façon expéditive de se délivrer de toutes les obséquiosités officielles des Italiens ne pouvait certainement pas plaire aux journaux du gouvernement. La *Tribune* ajoute que le général Ignatieff a tenu cette conduite parce qu'il voulait, entre autres, faire visite au Pape.

La *Tribune*, organe de M. Crispi, devrait se souvenir que, pendant le séjour officiel du général Ignatieff à Rome, elle s'est empressée d'annoncer que les Russes n'étaient pas sympathiques aux Italiens, et qu'ils intriguaient contre eux en Afrique auprès de Ménélik. Cette façon d'annoncer la bienvenue à l'envoyé russe ne devait certainement pas servir à exciter des réflexions favorables.

Mais depuis quelque temps la presse italienne au service de M. Crispi a besoin de recourir aux nouvelles à sensation pour distraire l'attention du pays des scandales parlementaires.

La situation intérieure se développe dans le sens des élections générales. Le roi a peur de M. Crispi. La terreur règne. C'est la politique de Venise et du pont des Soupirs. Où s'arrêtera la dictature de M. Crispi? Que sera la consultation nationale? Pas n'est besoin de dire que le premier ministre fera les élections, sous le régime de la violence. Mais ne présume-t-il pas de ses forces? Aux élections administratives de Milan, les seules que le gouvernement ait permises, les libéraux et les ministériels ont été honteusement battus, par les catholiques et les socialistes. Même à Monza, la résidence d'été du roi et de la reine, un républicain, M. Pennati, a été élu; de même à Erba, aux environs de Milan, M. Oltolina, un autre radical. A Pontedecimo, le républicain Argenti l'emporte sur le candidat ministériel. Dans le quatrième collège de Rome, sur 4,565 inscrits, à peine 802 viennent de voter. Le républicain, M. Roseo, a eu 421 voix contre 379 voix données à M. Ranzi, ministériel.

Ces faits ne sont pas sans signification. Mais M. Crispi saura pétrir la pâte électorale; il mettra en scène, lui le comédien consommé, une sorte de plébiscite, pour se décerner les lauriers du sauveur contre le radicalisme et le socialisme. Et puis? En 1891, il a eu une majorité immense; quelques jours après, il était étranglé dans l'ombre. Il est vrai qu'il menace le roi de faire sauter la dynastie, s'il recommençait ce jeu.

En somme, l'Italie est à la veille d'une révolution: c'était inévitable. Quelle en sera l'issue? Personne ne peut le prévoir encore;

mais il est une chose certaine, c'est qu'elle balaiera le fantôme de roi qui s'en est fait l'instrument, qui en est devenu le jouet et en sera le bouc émissaire.

***

Depuis la rentrée de la Chambre française, et la réélection de M. Brisson à la présidence de l'Assemblée, presque chaque séance a été marquée par un incident plus ou moins important, mais ayant toujours une tendance à embarrasser le Cabinet Dupuy.

Lors de la discussion du budget, M. Rouanet, députés socialiste de Paris a dû être frappé de la censure et de l'expulsion pendant 15 jours des réunions de la Chambre.

Le groupe socialiste ayant à sa tête M. Alexandre Millerand, directeur de la *Petite République Française* n'a pas manqué de faire du vacarme par suite du rejet du projet de loi déposé réclamant la mise en liberté de Gérault Richard, directeur du *Chambard*, actuellement en prison, pour outrages au chef de l'Etat, et qui a été élu député par un des arrondissements de Paris.

Cependant le ministère Dupuy a obtenu un vote de confiance.

Le 13, sur une question très épineuse au sujet de la Responsabilité du gouvernement vis-à-vis des porteurs de certaines obligations des chemins de fer d'Orléans et du Midi, laquelle avait été soumise au Conseil d'Etat, M. Barthou, ministre des Travaux Publics, a donné sa démission. Le ministre croyait avoir été visé personnellement par la décision du Conseil d'Etat dont beaucoup de députés contestaient la compétence, la réclamant seule en faveur de la Chambre.

La situation se trouvait on ne peut plus tendue lorsque à la suite d'un vote à propos de l'ordre du jour, le ministère s'est trouvé en minorité de 18 voix. Tous les membres du Cabinet Dupuy quittèrent l'Assemblée et se rendirent au Palais de l'Elysée où ils remirent leurs démissions entre les mains du Président Casimir-Périer.

Le Président s'est entretenu pendant une heure et demie avec M. Dupuy, président du Conseil, mais ne put obtenir des ministres le retrait de leurs démissions, lesquelles il fut contraint d'accepter.

Bientôt la rumeur circula que le Président Casimir Périer avait résigné sa charge ; la nouvelle se répandit très vite parmi tous les députés et dans le public, ce qui causa beaucoup d'étonnement, immédiatement après la résignation du ministère. Après une entrevue avec le Premier Dupuy et quelques-uns de ses ministres, la nouvelle fut communiquée aux présidents du Sénat et de la

Chambre, avec demande de convoquer une réunion des deux assemblées pour remédier à la crise du moment. Malgré toutes les supplications faites auprès du Président, par M. Challemel-Lacour, le Premier Dupuy et tous les ministres, sa décision ne put être changée, et sa résignation fut confirmée et envoyée au *Journal Officiel.*

On a publié à minuit la note officielle suivante, écrite ou dictée par Casimir Périer :

" Le président de la République a pris la résolution de se démettre de ses fonctions. Les débats et le vote d'hier, à la chambre des députés ne sont à ses yeux que des incidents secondaires de la lutte engagée contre le régime parlementaire et la liberté publique. Il avait espéré que le président de la République, dépourvu de tout moyen d'agir, serait resté en dehors des luttes de partis et que la confiance politique de tous les partis lui donnerait la force et l'autorité nécessaires. Il avait espéré que ceux qui l'avaient élevé, malgré lui, à un poste où il lui serait impossible de se défendre lui-même, auraient pris à cœur de défendre le premier magistrat de l'Etat. Il a prié les ministres de garder provisoirement leurs portefeuilles respectifs, afin d'assurer l'élection de son successeur. M. Dupuy, président du Conseil, a donné avis de la décision du président de la République aux présidents du sénat et de la chambre ; ceux-ci ont dû convoquer d'urgence le parlement."

L'Assemblée nationale s'est tenue au palais de Versailles, aux termes de la constitution.

Au premier tour, M. Henri Brisson a obtenu 338 voix, M. Faure 244, et M. Waldeck Rousseau 184. Le nombre total des voix étant de 784, il fallait 398 pour un choix. Il fallut donc procéder à un second tour. Cette fois M. Faure eut 430 voix et M. Brisson 361.

M. Faure a débuté dans la vie comme simple mécanicien. Par son intelligence et son énergie, il est parvenu à la fortune et il est un des plus grands armateurs du Hâvre. Il était ministre de la marine dans le dernier cabinet.

Son élection est une rebuffade pour les socialistes. Le nouveau président a eu plusieurs entrevues avec ses adversaires. M. Dupuy a été le premier appelé. On ne sait si la charge de premier ministre lui a été offerte. M. Challemel Lacour, dans son entrevue, a démontré au président qu'il devait son élection aux républicains modérés, et qu'il ne devait pas appeler M. Léon Bourgeois pour former un cabinet radical ou mixte, sans considérer si telle action serait bien vue de ses électeurs.

Le Président a répondu que son intention était de conformer ses

actions en autant que possible aux désirs du peuple. M. Brisson fut ensuite appelé et l'on croit qu'il a été appelé à devenir Premier Ministre. Mais le farouche Radical a refusé en disant que ses services seraient plus nécessaires à son poste actuel. Il conseilla au Président d'appeler M. Bourgeois, mais l'avertit de consulter en premier lieu les principaux républicains. M. Bourgeois fut appelé et accepta la mission de former un ministère. Sa tentative fut vaine et il dut renoncer à la tâche. Enfin M. Ribot a réussi à constituer un cabinet, mais les socialistes l'attendent à l'œuvre et s'il ne se fait pas leur instrument, ils lui feront la vie dure.

Le député Baudin qui est sans contredit le plus fort meneur du parti révolutionnaire, est un homme d'une grande énergie, d'habilités remarquables et d'un pouvoir surprenant sur les masses.

Interrogé il a répondu : " Le parti des socialistes est désappointé par l'élection de M. Faure. Notre opposition n'était que politique, et non personnelle, comme celle vouée à Casimir Périer. L'élection peut retarder d'un an ou deux l'exécution de nos plans, mais si le nouveau Président veut suivre la même ligne de conduite que Périer, certainement que la révolution aura lieu cette année même, ce qui était décidé si Casimir fût resté à son poste. Cependant, je crois que M. Faure sera un second Carnot. J'espère qu'il appellera Bourgeois pour former un cabinet. Sans doute qu'il sera renversé ; en ce cas, le Président pourra appeler de ses propres amis pour en former un second, alors commencera la campagne.

Je ne pourrais dire le jour ajoute-t-il, mais la révolution est inévitable. Depuis une couple de mois, tous les agriculteurs et ouvriers se rangent sous les socialistes. Aujourd'hui le principal et le plus difficile est de les tenir en échec, car ils veulent marcher en corps contre les châteaux et réduire tout en cendre."

Voilà bien l'œuvre de la Révolution. Ceux qui ont voulu s'en servir pour travailler à leur propre élévation sont broyés tour-à-tour. Les insensés pensaient pouvoir tenir en bride le monstre qu'ils ont déchaîné ; leurs bras sont trop débiles pour une telle besogne. Plaise à Dieu qu'une forte main au service d'une tête solide vienne bientôt rétablir l'ordre dans cette pauvre France.

Les événements s'y précipitent et tout fait craindre une révolution sociale qui accumulera bien des ruines et causera bien des malheurs.

Les laïcisateurs et les anti-cléricaux qui s'imaginaient pouvoir à leur gré contrôler les partis extrêmes apprendront, bien qu'un peu tard, que suivant le mot très vrai, d'un chef socialiste, le fameux Jaurès : " On ne saurait gouverner à la fois contre l'Eglise et contre le socialisme."

***

Ce n'est pas qu'en France que le socialisme est une menace pour l'ordre établi. En Allemagne, les socialistes deviennent de jour en jour plus forts et plus arrogants. C'est surtout parce qu'il n'a point paru de taille à lutter contre eux, que Caprivi a été mis au rancard. Son successeur aura-t-il la vigueur nécessaire à ce combat acharné? On a lieu d'en douter. Le fiasco du projet de loi contre les anarchistes, le refus opposé aux demandes de poursuites contre M. Liebnecht, coupable d'avoir refusé de se lever pour acclamer l'empereur, à l'ouverture du Reichstag, paraissent avoir ouvert les yeux à l'empereur, lui avoir démontré l'imminence du danger et lui avoir inspiré la résolution de faire face à l'ennemi.

Il s'est exprimé très carrément sur ce point dans son allocution aux commandants de ses corps d'armée, à l'occasion de la nouvelle année.

" De même. a-t-il dit, qu'en 1870, nous nous trouvons aujourd'hui en face de graves événements. Cependant nos ennemis ne sont plus à l'étranger, mais chez nous. Dieu, néanmoins, nous aidera à triompher d'eux, et pour cela notre puissante armée sera notre meilleur appui."

Reste à savoir si cette puissante armée n'est pas déjà gangrenée par les doctrines socialistes. Une discipline de fer a bien pu jusqu'ici réprimer toute démonstration révolutionnaire dans l'armée, mais elle ne suffira peut-être pas toujours à empêcher l'explosion finale.

***

La mort vient de mettre fin à l'exil d'une grande victime de la Révolution. Le roi de Naples François II est mort à sa retraite d'Arco, dans le Tyrol. Sa fin a été chrétienne comme toute sa vie. La dernière lettre qu'il a écrite a été adressée à la victime suprême de l'ennemie commune, au Souverain Pontife.

Nous la reproduisons pour faire ressortir le caractère vraiment catholique du roi défunt :

Très Saint-Père,

Aujourd'hui commence la neuvaine préparatoire pour la solennité de Noël. J'adresse, à cette occasion, des prières ferventes et humbles à Notre Seigneur Jésus-Christ pour l'Eglise, son épouse, et j'envoie mes vœux à Votre Sainteté, son vicaire sur la terre, afin que vous, ô très Saint-Père, voyez la réalisation des grands ensei-

gnements que vous donnez. Ce sont là les vœux que j'adresse au Ciel, et je compatis de tout mon cœur aux souffrances dont on abreuve Votre Sainteté.

Que Votre Sainteté veuille aussi agréer les vœux de la reine et accorder à moi, à elle et à toute ma famille sa bénédiction apostolique et se souvenir de nous tous dans ses prières. Je me permets de baiser humblement le pied de Votre Sainteté et me dis

De Votre Sainteté le très humble fils,

FRANÇOIS.

Arco (Tyrol), le 16 décembre 1894.

***

La *Semaine religieuse*, de Montréal, à la date du 12 janvier, confirme en ces termes la nouvelle de l'élévation du R. P. Langevin O. M. I. au siège de Saint-Boniface:

" Nous sommes heureux de pouvoir annoncer avec certitude, aujourd'hui, cette bonne nouvelle à nos lecteurs."

Mgr. Langevin est né à Saint-Isidore de Laprairie, le 23 août 1855; il n'a donc donc pas encore 40 ans. Il fit ses études au collège et au grand séminaire de Montréal et reçut tous les ordres sacrés des mains de Mgr Fabre. Il est le neveu de M. le chanoine Racicot, du chapitre de Montréal, et un de ses frères est vicaire à Saint-Vincent de Paul de Montréal.

La *Semaine Religieuse* fait le portrait suivant du nouvel archevêque élu de Saint-Boniface:

" Dieu lui a fait un riche caractère; se dévouer et se dépenser ont toujours été pour lui un besoin; faire le bien et souffrir pour la cause de la vérité et de la justice, un des plus ardents désirs de son âme. Tel il était jeune homme, et la grâce du sacerdoce n'a fait qu'augmenter en lui cette grande et noble passion.

" La lutte ne saurait l'effrayer: c'est un ardent; mais avec l'ardeur qui fait le soldat, il possède un grand esprit de foi et une admirable droiture d'intention qui le porteront toujours à s'inspirer des conseils de l'expérience et de la sagesse.

Mgr Langevin est orateur: il l'était dès les années de collège; ses condisciples n'ont pas oublié ses improvisations pleines d'entrain et de verve, qui venaient animer leurs joyeuses fêtes d'écoliers.

" Lorsqu'il était séminariste, si on nous eût dit qu'il voulait entrer dans l'Ordre de Saint Dominique, la chose nous eût paru toute naturelle. Mais ce n'est pas aux Frères Prêcheurs qu'il pensa. Consultant ce besoin de dévoûment dont nous parlions tout à

l'heure, il résolut de se consacrer aux missions. Il y a encore dans ces immenses régions de l'Amérique du Nord tant d'hommes qui vivent au sein des ténèbres de l'infidélité! Le jeune lévite se dit qu'il se donnerait à l'œuvre de leur conversion: pour cela il était prêt à aller loin, bien loin! Il se fit Oblat de Marie. Il devenait ainsi frère de Mgr Taché. Qui lui eût dit alors qu'il en devait être un jour le successeur!

"Eh bien, c'est fait!"

***

Tous les journaux catholiques du pays ont reçu du R. P. Allard, administrateur de l'archidiocèse de St. Boniface, la lettre suivante:

ARCHEVÊCHÉ D'OTTAWA, 16 janvier 1895.

M. le Rédacteur,

Je prends la liberté de vous transmettre avec la présente, copie d'une Requête en faveur de la minorité catholique de Manitoba et du Nord-Ouest canadien, avec prière de la publier immédiatement dans votre journal, et de l'honorer de votre appui.

Votre tout dévoué et obéissant serviteur,

J. ALLARD, O. M. I.,

Administrateur de l'Archidiocèse de St. Boniface, Man.

Voici la requête qui accompagne cette lettre:

Archevêché d'Ottawa, 10 janvier 1895.

A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL,

Qu'il Plaise à Votre Excellence,

Nous soussignés, Catholiques de la Puissance du Canada et loyaux Sujets de Sa Majesté, demandons respectueusement la permission d'exposer:

Que durant la session parlementaire de 1894, une Pétition demandant le redressement des griefs dont souffrent les Catholiques de l'Ouest Canadien, en matière scolaire, et signée par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et par tous les autres Archevêques et Evêques du Canada, fut présentée à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, aux membres du Sénat et aux membres de la Chambre des Communes.

Dans un langage digne et vrai, l'Épiscopat canadien exposait clairement les droits des Catholiques et leurs devoirs, de même que leurs griefs. Il montrait comment les Catholiques du Manitoba après avoir joui jusqu'en 1890, du droit d'élever et de faire instruire leurs enfants dans des écoles dirigées selon leurs convictions religieuses, en avaient été dépossédés d'une manière arbitraire et injuste. Il

montraient leur situation s'aggravant graduellement par le temps et par l'effet de nouvelles lois. Il signalait les graves atteintes également portées aux droits des Catholiques dans le Nord-Ouest, par les ordonnances de 1892, lesquelles privaient les écoles catholiques de leur liberté d'action et de leur caractère propre. Puis établissant avec l'autorité qui lui appartient et la science qui le distingue, la doctrine de l'Eglise catholique en matière d'éducation, il rappelait que les parents ont à la fois le droit et l'obligation, par la loi naturelle et les commandements divins, d'élever chrétiennement leurs enfants selon leurs propres croyances religieuses. Il rappelait encore que l'exercice de ce droit et le libre accomplisssement de ces obligations avaient été garantis aux catholiques de l'Ouest Canadien, par les promesses les plus solennelles, qu'il a fallu violer pour imposer à nos coréligionnaires les lois vexatoires contraires à la justice et à toutes les libertés légitimes, qui plongent aujourd'hui notre pays tout entier dans les dissensions les plus déplorables.

Ainsi que le disait avec vérité cette pétition de nos Evêques : " le triste sort fait aux Catholiques du Manitoba et du Nord-Ouest est ressenti par les autres Catholiques de la Puissance " et nous venons réitérer ici leurs pressantes représentations et leurs prières, voulant confirmer d'une manière éclatante leur parole : que les *Pasteurs* et les *ouailles* ne font *qu'un* et qu'ensemble il sont déterminés à revendiquer leurs droits par tous les moyens constitutionnels en leur pouvoir. Les Pasteurs se sont faits les interprètes éclairés de ses droits, nous en serons les champions dévoués.

C'est pourquoi nous protestons contre la réponse fallacieuse et déloyale du Gouvernement de Manitoba à l'*Ordre* de Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil ; et adoptant les conclusions de la requête de nos Seigneurs les Archevêques et Evêques du Canada, avec eux et comme eux, nous demandons le redressement des griefs des Catholiques du Manitoba et du Nord-Ouest, par le désaveu de la loi de 1894 et par toutes autres voies constitutionnelles que de droit quant aux lois et ordonnances touchant lesquelles cette pérogative ne peut plus être exercée.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier jusqu'à ce que justice leur soit rendue."

Nous faisons écho au présent appel contenu dans cette requête.

Notre manière de voir n'a pas varié sur cette question. Ce que nous pensions et ce que nous disions naguère, nous le pensons et nous le disons encore. La violation des droits de la minorité catholique au Manitoba est un crime politique, et la Confédération canadienne est bien à plaindre si ce crime reste sans réparation.

***

L'hon. Jos. Tassé, sénateur de la division de Salaberry et rédacteur en chef de *La Minerve* a succombé dernièrement à une longue et cruelle maladie, à l'âge peu avancé de quarante-six ans.

Les derniers moments de l'hon. M. Tassé ont eu pour témoins, outre sa famille, le vénérable supérieur de St Sulpice, M. l'abbé Colin, son professeur.

Croyant sincère, M. Tassé a fait le sacrifice de sa vie avec une résignation qui a édifié tous ceux qui l'ont assisté dans sa dernière maladie. L'honorable M. Tassé n'a jamais rêvé la fortune ; il avait placé ailleurs ses ambitions et il semblait plus anxieux de servir son parti et son pays que de s'enrichir. Ni la politique, ni le journalisme, du reste, ne conduisent à la richesse.

Nous nous faisons un devoir de rendre un dernier hommage à un ancien rédacteur de la Revue Canadienne, à un vigoureux journaliste, à un homme politique qui, sans compter les luttes de parti que nous n'avons pas mission d'apprécier ici, a bien des fois combattu l'erreur doctrinale et les ennemis de l'Eglise dont il était un enfant sincère et dévoué.

LE STICK

CHAPITRE III

(Suite)

—Vous vous connaissez donc ! s'exclama Hermine, en jouant l'étonnée.

—Monsieur de Sauleville a subitement arrêté un cheval qui frolait déjà mon épaule. Préserver un obstacle, si près d'être renversé, est chose plus difficile que de sauter la barre, je crois, continua-t-elle gracieusement, d'autant plus que la stupeur me pétrifiait, j'étais inerte et muette comme un mannequin, je me reproche de vous avoir si mal remercié, Monsieur.

—Madame, trop heureux que cet accident n'ait pas eu de suites fâcheuses pour vous ; je me proposais d'aller prendre de vos nouvelles ce soir, votre présence ici est de bon augure.

Une question vint aux lèvres de Marthe : "Comment connaissiez-vous mon nom et mon adresse ? " mais elle n'osa la formuler devant sa rieuse amie et répondit simplement :

—Je suis très sensible à cette aimable intention.

—Voyez donc quelle gracieuse petite culbute vient de faire M. de Tapelaire, s'écria Hermine, le pan de son habit rouge est resté accroché à la haie... pour appeler les grenouilles de la rivière, sans doute. Ah ! un soldat le lui rend .. il l'accepte, c'est impayable.

—Il n'a qu'une demie veste, puisqu'un pan lui reste, dit gaiement Jean de Sauleville.

—Oui, mettons charitablement qu'il n'en a qu'une demie ; votre ami de Leton, par exemple, l'a eue toute entière, au figuré ; vous devriez bien lui donner le conseil de ne pas s'exhiber en spectacle ici ; a-t-il été assez pitoyable, tout à l'heure ! Il communiquait son ignorance à son cheval et l'empêchait de sauter en s'enlevant lui-même de sa selle comme d'un fer rouge et y retombant lourdement à l'instar du marteau sur l'enclume !

—Il ne monte pas mal, habituellement, mais certains chevaux s'affolent devant les spectateurs, le sien est du nombre.

—Il a transmis cet affolement à son maître, alors ! répliqua Hermine et grâce à l'influence néfaste qu'ils ont exercée l'un sur l'autre, ce pauvre M. de Leton était vraiment lamentablement floche parmi tant de cavaliers consommés ! somme toute, jamais l'hippique ne fut aussi brillant que cette année. Plus on augmente les difficultés, mieux vous en triomphez.

Le jeune lieutenant esquissa un salut.

—Vous nous broderez des écharpes, dit-il, en riant.

—Des écharpes d'honneur, pourquoi pas, on assortirait à leur nuance les flots de ruban pour le fronteau des chevaux, ce serait d'un pschutt ! ! ! Elle accepta le bras de Jean de Sauleville en voyant son mari offrir le sien à Marthe. Ils allèrent visiter les écuries. Les deux couples s'arrêtaient fréquemment pour échanger leurs réflexions ; cette conversation primesautière émaillée de joyeux propos, les éclatantes fanfares qui résonnaient avant chaque course, tout ce mouvement de fête replongeait Marthe dans l'ancien tourbillon de ses débuts mondains et elle se prêtait avec une âpre jouissance à l'illusion de ce rêve fantasmagorique.

Lorsque Jean de Sauleville montant sa fameuse Lisette eût terminé son deuxième parcours sans une faute elle ne dissimula plus son enthousiasme.

—Je te garde à dîner ce soir, nous n'avons que toi et Jean, lui dit Hermine,

—Impossible, merci, nous attendons justement quelques personnes.

—Pour un whist, n'est-pas ? ils le feront aussi bien sans toi.

—Non, non je ne puis pas, vrai, je t'assure.

—Allons je suis bonne, je cède et vais te reconduire chez toi mais à une condition : après-demain pour le *Prix des dames*, tu reviendras ici avec moi.

—Je ne sais si.....

—Si six scies scient six citares six cent six scient six cent six citares et toi tu me scies les oreilles avec un fil d'archal ... bref je te prends à trois heures, je t'enlève et voilà.

En voiture, Hermine demanda négligemment :

—A propos, comment trouves-tu Jean ?

Un masque d'indifférence éteignit l'épanouissement de Marthe sa voix baissa d'un ton :

—M. de Sauleville... il est très bien.

—Oui, charmant garçon, un cœur d'or, de l'esprit plein la tête et pas mal d'argent en poche, trente mille livres de rentes et plus tard le château de son oncle, c'est un joli parti.

—Certainement, fit Marthe, de plus en plus froide.

—Il veut se marier; si tu connais quelqu'un je te le recommande.

—Tu vois plus de monde que moi, d'ailleurs mon aide ne lui porterait pas bonheur.

—Honnis soient tes papillons noirs, Marthe, voyons trois cents jours de mariage qui représentent dix mois d'infirmerie, ça ne compte pas: tu n'as été que garde-malade, tu n'es pas une vraie veuve. A vingt-quatre ans...

—Ne parlons pas de cela, je t'en prie, il vaut mieux rester sur les riants souvenirs de cette bonne journée dont je te remercie; nous voici rue de Madrid.

A après-demain, tu sais?

—Oui, peut-être.

—Pas de peut-être, c'est entendu.

—Adieu et merci.

Marthe en rentrant aperçut dans sa chambre un paquet long et mince posé sur la table.

—Ah! le stick sans doute, se dit-elle en le développant... il est bien réparé, l'or reluit: J. S. Jean de Sauleville, je ne veux pas le garder une heure, il l'aura ce soir même, chez Hermine.

Elle écrivit en ronde sur le paquet: Vicomte Jean de Sauleville, lieutenant de chasseurs," puis, accoudée sur la table, le front serré dans ses mains jointes, elle regarda immobile et rêveuse les mots humides qu'elle venait de tracer.

—J'ai été coquette aujourd'hui... j'ai trop désiré lui plaire... et dans quel but?... me remarier? Oh non! jamais, jamais. Comment mettrais-je en parallèle les joies éphémères de ce monde avec le trésor invisible de la vie cachée où j'ai déjà tant de douceurs!!! Mon trouble est un piège, une perfide tentation, étouffons vite ce... sentiment, qui n'est encore qu'un caprice, une curiosité sympathique, rien de plus. Il faut le fuir sans délai, lever un bouclier entre lui et moi... si je... pourquoi pas...Oh c'est cela! paix reconquise pour moi et bonheur pour eux du même coup.

Elle ouvrit son buvard, traça rapidement quelques lignes et sonna sa femme de chambre.

—Laure, vite courez à la grande poste, faites partir cette lettre, il est encore temps avec une surtaxe, puis vous porterez ceci chez le concierge de l'hôtel Sauleville pour le remettre ce soir même au destinataire; le bureau de la Madeleine est sur votre chemin, dépêchez-vous, ça presse, qu'est-ce que vous tenez là?

—Madame, c'est une courroie de voyage que vient d'apporter un gamin pour la deuxième fois aujourd'hui, il n'a pas voulu la laisser, disant que madame désire lui parler.

—Quel à propos ! il portera mon paquet. Allez seulement mettre cette lettre à la poste au plus vite.

Marthe fit appeler Charles Bonjon, lui montra le stick réparé et, tout en causant avec lui, constata son ignorance complète des choses religieuses. C'est en herbe l'Emile de J.-J. Rousseau, pensa-t-elle.

—Serais-tu content de t'instruire, d'apprendre à connaître et à aimer le bon Dieu ?

—Si ce n'est pas trop difficile et si le maître n'est pas méchant, répondit l'enfant, inquiet devant cet horizon inconnu.

—Le maître sera moi-même ; je te donnerai une petite leçon tous les dimanches.

—Vous ! fit-il joyeux puis, baissant la tête, il ajouta embarrassé : mon père ne me donne pas de dimanche.

—Vous travaillez tous les jours, tous les jours ?

—Oh non ! on s'est reposé pendant le carnaval, et puis il y a des fêtes : le 14 juillet et d'autres.

—Marthe regarda l'enfant avec une affectueuse compassion.

—Eh bien, mon ami, dis à ton papa que je l'attends dimanche à onze heures pour lui commander une courroie spéciale.

—Oui madame.

—Maintenant, va porter cette canne à son propriétaire. S'il t'interroge tu répondras : " C'est moi qui l'ai ramassée, mais la personne qui l'a fait raccommoder m'a défendu de dire son nom, et tu ne me nommeras pas, tu entends ?

—Non, puisque vous me le défendez.

Marthe, rassérénée, se montra plus aimable que jamais pour ses beaux-parents et pour les visiteurs qui vinrent le soir.

Cette phrase de Mme de Luson à une vieille amie : " Marthe est est notre ange consolateur," la fit sourire ; elle se dit in petto : " Je garderai mes ailes d'ange abritées sous mon voile de veuve... fidèle !"

VICOMTE FLOCEL DE MERLIMONT.

(*A suivre.*)

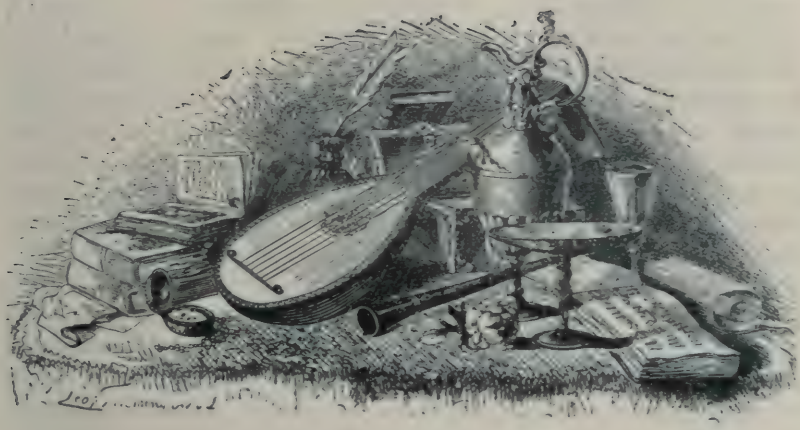

OTHELLO

RACONTANT SES VICTOIRES A BRABANTIO EN PRÉSENCE DE DESDEMONA
PAR CARL BECKER.

Othello, cette incarnation violente de l'amour furieux et de la jalousie, a donné éclosion à plus d'une œuvre d'art si ce n'est de génie. Poètes, musiciens, sculpteurs, peintres, se sont, depuis Shakespeare, essayés à faire revivre sur la scène le héros more immortalisé par le grand tragédien anglais, ou à le typiser, avec plus ou moins de caractère, dans le marbre ou sur la toile.

Ayant vécu plusieurs années dans le milieu même où se place le drame Shakespearien, la vue des choses formant le cadre de l'action : lumière, couleur, monuments, dut puissamment aider l'inspiration de l'artiste berlinois, dans la composition de l'œuvre dont la REVUE offre ici une reproduction.

La Reine de l'Adriatique, ainsi que se nomme avec un juste orgueil Venise, a des attirances pour certains artistes qu'aucune autre ville ne peut offrir. Les teintes chaudes de ses palais, la lumière d'or de son ciel ont des séductions irrésistibles pour les amants de la couleur, et l'âme poète se laisse envelopper avec délice par les mystérieux silences de ses lagunes.

Carl Becker eut aussi une prédilection marquée pour la ville des doges. Il y séjourna à diverses reprises et ses meilleures compositions furent conçues dans le tranquille enivrement que procure à l'âme enthousiaste cette ville enchanteresse. Elève de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin, où il vit le jour le 18 décembre 1820, Becker fit un stage de quelque temps à l'atelier de Klœber et alla ensuite à Munich apprendre la peinture à fresque sous la direction de Henri Hess. En 1842, il remporta le prix à un concours ouvert par l'Académie de Berlin, et le désir lui vint d'entreprendre un voyage d'études, en vue de perfectionner sa méthode et d'épurer son style dans la contemplation des œuvres des grands maîtres.

Après un séjour d'un an à Paris, où il fréquenta les ateliers les plus en renom, le jeune artiste passa en Italie, vécut trois ans à Rome au milieu des chefs-d'œuvre de la Ville Eternelle, visita les autres principaux centres artistiques de la péninsule et se prit d'affection pour la cité des lagunes. Sa palette perdit la froideur apportée des brumes grises du nord et se chauffa au contact des teintes animées du Titien et de Véronèse.

Becker a représenté sur la toile plusieurs sujets tirés des scènes populaires et de l'histoire de Venise ; avec l'*Othello*, on peut citer surtout *Masques à Venise* et cette œuvre maîtresse, *La Visite chez le doge*, dont fit acquisition l'empereur Guillaume. La Galerie Nationale de Berlin possède une des œuvres capitales du maître : *La Visite de Charles Quint à Antoine Fugger*. On sait que cette famille des Fugger, issue d'un simple tisserand des environs d'Augsbourg, acquit dans le commerce des toiles, puis dans le haut négoce, une immense fortune. Les Fugger devinrent les banquiers des empereurs Maximilien et Charles Quint, dont ils reçurent des fiefs et des titres de noblesse, et même le droit de battre monnaie. L'épisode illustré par Becker fait voir l'un des membres de cette famille, Antoine dans l'acte de brûler devant l'empereur Charles Quint, qui lui fait visite, tous les titres de créance qu'il a sur ce prince.

L'*Inquisition*, l'*Anniversaire du Conseiller*, *La Dame noble et le page* sont également des œuvres où se réflètent l'harmonie de coloris, la finesse et la grâce qui distinguent le pinceau de l'artiste, dont le charme n'exclut point la vigueur d'exécution. Une des qualités à relever de ses tableaux d'histoire, c'est la fidélité dans la reproduction du sujet et la couleur locale. La renommée de Becker traversa l'Atlantique ; la plupart de ses dernières œuvres ont pris le chemin de l'Amérique, et le temps n'en fera qu'accroître le prix.

en consacrant le talent et les mérites du maître que l'Académie de Berlin tint à honneur de compter au nombre de ses membres.

***

Toutes les qualités de ce peintre sympathique se trouvent réunies dans cette production de son pinceau où il met en présence Othello et la fille du sénateur Brabantio. La scène se passe dans la "loggia" du palais du noble vénitien. Par les baies de la colonnade ouverte pénètre un flot de lumière ambrée, tandis que la vue s'étend sur une perspective de palais et de dômes, se découpant sur un ciel teinté de rose et d'azur. Desdemona, assise aux pieds de son père, a chanté quelque *barcarola* en s'accompagnant de la mandoline. Ensuite Othello a quitté le siège où il s'était d'abord assis, et debout contre la balustrade, dans une pose un peu abandonnée, a commencé le récit de ses étonnantes aventures ; appuyant de sa main gauche sur l'entablement ; de la droite il anime son récit du geste. Le conteur a le dos tourné à la lumière, dont le papillottement donne une éclatante illumination de vie au personnage et à la scène en général ; le profil bronzé, noyé d'ombre, est comme découpé à l'emporte-pièce sur ce fond lumineux, et le regard du more atteint une accuité, une fixité extraordinaires.

Pour prêter toute son attention au récit, qui semble étrangement l'absorber, Brabantio a déposé le tome où il lisait ; appuyant sa tête contre la main, il s'est accoudé sur le bras de son siège de marbre ; le profil fin, aux traits patriciens, du sénateur s'accuse nettement sans aucune couronne de cheveux blancs ; sa robe d'un rouge foncé sert de repoussoir aux teintes blondes et claires de la figure de Desdemona. Celle-ci, dans un geste naïf et familier, a croisé ses deux mains sur son genou ; la tête légèrement inclinée à droite, les tresses de ses cheveux d'or font un cadre admirable à son frais visage. Subjuguée par la parole enflammée d'Othello, peut-être aussi fascinée par son regard, elle semble boire les paroles du conteur et sa jeune imagination se transporte dans les lointains évoqués, tandis que son cœur va vers le héros et s'enchaîne.

La conception de ce tableau est des plus heureuses ; outre la richesse, le cachet tout spécial de l'architecture du fond, les figures, toutes au premier plan, ont une même importance optique. Le groupe de Brabantio et de sa fille, dans une tranquille lumière, est d'une disposition habile et réussie. Au point de vue du sentiment et de l'expression, il y a noblesse et distinction chez le vieillard ; grâce, abandon, ingénuité chez la douce enfant qu'un trouble inconnu fait

palpiter. L'artiste s'est servi avec un talent consommé des ressources de la lumière, pour donner du relief à la figure de son héros, l'animer et en accentuer le type. Dans les traits énergiques de ce fils de l'Afrique, on lit la fougue des passions qui feront le malheur de l'enfant des lagunes, pressée comme une colombe timide contre les genoux, la poitrine de son protecteur naturel. Le sentiment intérieur de l'attention, si difficile à rendre, est parfaitement visible chez le père et la fille, mais avec des intonations différentes ; réfléchi chez le premier, il est admiratif et contemplatif chez celle-ci.

Une impression d'intimité et de calme se dégage du riche réduit où sont venus s'isoler, rêver et causer les acteurs de cette scène si intelligemment présentée. Il semble entendre dans le silence la voix vibrante et saccadée du conteur, pendant que du dehors arrivent, par intervalles, le bruit de la rame coupant le flot, l'appel grave et sonore des gondoliers. A Venise, aucune trépidation du sol, aucun fracas produits par le cahos des lourdes charrettes, par le sabot des chevaux battant le pavé. La gondole, qui est le seul véhicule en usage, glisse silencieuse et comme ailée sur l'onde azurée et polie : de temps en temps se produit un petit clapotement au choc de la rame, un hêlement de voix à l'approche d'un tournant ou d'un croisement de canaux à l'effet d'éviter le heurt des gondoles, tels sont les seuls bruits qui frappent l'oreille et bercent plutôt l'esprit qu'ils ne le distraient. Ce charme vague, cette poésie du silence, à laquelle le soleil prête sa chaleur et son éclat, on la perçoit, on la sent ici dans cette échappée ouverte par l'artiste sur la longueur du canal baignant le palais.

L'auteur d'*Othello* semble avoir cherché l'unité dans l'ordonnance du coloris aussi bien que dans la composition ; l'esprit de la couleur ne réside pas uniquement dans le morceau et son action a été calculée d'après une idée d'ensemble. C'est ainsi que les tons nourris forment cadre, pour ainsi dire, aux notes tendres, claires, des vêtements de Desdemona. De plus, les tonalités sont dans le sentiment qui convient à chacun des personnages du tableau, les nuances délicates étaient indiquées pour la blonde et fraîche jeunesse de la fille de Brabantio, tandis que pour le vieux sénateur, des tonalités sévères, sobres et puissantes étaient de rigueur. Pour le type exotique d'Othello, la palette devait être riche d'abord ; l'artiste a semé les pierreries sur le justaucorps de teinte un peu foncée du guerrier, dont une écharpe plus voyante, dans laquelle est passé le poignard, ceint la taille. Le manteau, jeté négligemment sur la balustrade, descend jusqu'à terre, et forme un fond sombre sur lequel se détachent les jambes du personnage, moulées dans un haut de chausses

de teinte claire. La relation des tons s'établit ainsi dans une gamme tendre au centre, avec la partie inférieure du vêtement du more et la blancheur satinée de la robe de Desdemona. Ce foyer de clarté s'encadre de teintes robustes fournie par le manteau de Brabantio et la console du fond, à droite ; par le buste d'Othello et un léger voile d'ombre à gauche.

Bien que la pièce soit un peu remplie, il n'y a pas, à vrai dire, abus de l'accessoire. Le livre et la mandoline indiquent les occupations du sénateur et de sa fille pour charmer leurs heures de loisir ; ces deux objets donnent l'idée d'une situation antérieure à à celle qui est représentée, ils ont une valeur subjective dont l'effet amplifie, étend rétrospectivement l'action de la scène. Le pli dans le tapis, près du pied d'Othello, indique la mobilité, l'agitation du personnage ; cela n'a l'air de rien, mais ce n'en est pas moins une note de vie, de mouvement et qui rompt à propos la symétrie de l'ameublement.

Un autre détail a ici une grande importance. Je veux parler de la niche, avec l'image de Madone, devant laquelle une lampe est suspendue. Ces accessoires rehaussent singulièrement le caractère de la scène qui, à première vue, apparaît mondaine, profane. Dès lors, une atmosphère grave, austère, plane au somptueux *retiro*. Dans la demeure de la belle et gracieuse Desdemona, l'on sert Dieu et l'on prie.

***

En manière de conclusion, quelques lignes sur l'origine du drame dont Carl Becker a retracé sur la toile un des épisodes, seront peut-être agréables au lecteur.

La création des caractères et la peinture des passions appartiennent à Shakespeare. Sauf le dénouement, qui ne pouvait convenir à la scène, toute la trame du poème est empruntée à une nouvelle italienne de Giraldi Cinthio, dont voici le précis :

Il y avait à Venise un More très brave que sa valeur et ses succès dans plusieurs expéditions militaires avaient fait distinguer de la République, au point de lui confier le commandement des troupes. La renommée de sa bravoure et de ses exploits enflamma pour lui une jeune vénitienne aussi belle que sensible ; elle se nommait en réalité Desdemona. Le More fut épris de sa rare beauté ; ils s'unirent malgré la répugnance et la position du père de la jeune fille.

Peu de temps après leur union, le More partit, avec le titre de général des troupes que la République tenait dans l'île de Chypre, et son épouse s'embarqua avec lui. Deux officiers partageaient la confiance et l'amitié du mari ; l'un était enseigne, d'un très méchant caractère et aussi lâche que fourbe ; l'autre, honnête et loyal, chéri d'Othello, était d'un grade inférieur ; Desdemona, en vue de plaire à son mari, témoignait également une douce bienveillance à ce dernier.

L'enseigne était marié à une jeune italienne, qui méritait son amour ; mais le perfide ne songeait qu'aux moyens de déshonorer son général en corrompant son épouse. Il fit plusieurs tentatives secrètes ; qui toutes échouèrent devant la fermeté et la vertu de Desdemona. Furieux de son peu de succès et s'imaginant qu'il n'était rebuté que parce qu'il avait un rival heureux dans son compagnon, plus choyé, il ne respira dès lors que haîne et vengeance.

Le lâche imagina un plan qui ne réussit que trop et qui consistait à inspirer de la jalousie à Othello et à faire pénétrer le soupçon dans son cœur. Le hasard servit ses noirs desseins. Sa femme n'ignorait pas la trame qu'il avait ourdie ; mais la crainte de la fureur du scélérat enchaînait sa langue et, d'ailleurs, elle ne pouvait présumer les horreurs qui allaient suivre.

Le More, aveuglé par sa passion, trompé par quelques apparences équivoques et en proie à toute la rage de la jalousie, commença par décider la mort du prétendu coupable. L'enseigne, qui connaissait la bravoure de celui dont le général voulait se débarrasser, n'osait trop se charger de cet assassinat ; l'argent l'enhardit. Un soir que son compagnon rentrait chez lui, le traître l'assaillit dans les ténèbres et lui porta par derrière, dans la jambe, un coup d'épée qui le fit tomber. Ses cris réveillèrent les voisins ; l'assassin, voyant accourir du monde, s'éloigne et revient peu après se mêler à ceux qui étaient venus ; feignant de la surprise et de la douleur, il n'en espérait pas moins, au fond de son âme, que la blessure serait mortelle.

Vengé de celui qu'il croyait son rival, Othello concerta ensuite avec l'enseigne les moyens de faire périr sa femme avec impunité. " Je connais un moyen infaillible, dit ce monstre au chef ; la maison où vous demeurez est vieille et le plancher tombe en ruines ; il faut que nous frappions Desdemona avec un sac ou une chausse remplie de sable jusqu'à ce qu'elle expire sous les coups. Il ne restera sur son corps ni plaie ni contusion, et, pour ensevelir encore mieux notre secret, nous ferons ensuite tomber le plancher sur elle.

Cet infâme complot fut exécuté. Tout le monde, dupe du stratagème, crut à la sincérité de la douleur, des gestes de désespoir du More. Desdemona fut enterrée au milieu des larmes et des regrets de toute la ville, où elle était grandement aimée et estimée pour sa vertu.

Comme on le voit, le tragédien anglais a emprunté les faits, sauf le dénouement, au romancier italien. Il a tout créé, cependant, a dit un historien, car, dans ces faits si exactement reproduits, son génie a mis la vie qui n'y était pas.

Le choix que la tendre et innocente Desdemona fait de ce rude et farouche soldat, qu'est Othello, peut sembler une aberration, une erreur de son imagination. Cependant, ce qui la touche dans le guerrier, est précisément ce que la femme honore dans son époux et la rend fière de lui : c'est à-dire le courage, la bravoure, l'intrépidité dans les dangers passés.

Eug. Aubert

GUÉRISON D'UNE PHTISIQUE PULMONAIRE

I

M. RENAN a exprimé deux opinions contradictoires au sujet des miracles. Dans son roman intitulé *Vie de Jésus* il a écrit : " Nous ne disons pas : le miracle est impossible ; nous disons : il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté."

Mais dans son autre roman à thèse, *Les Apôtres*, il dit : " Comment d'ailleurs prétendre qu'on doit suivre à la lettre des documents où se trouvent des *impossibilités ?* Les douze premiers chapitres des *Actes* sont un tissu de miracles."

Ainsi l'opinion de M. Renan se résume dans ces deux termes : le miracle n'est pas *impossible*, mais il est une *impossibilité.*

Dire que le miracle est *impossible*, c'est dire que Dieu ne peut faire d'exceptions aux règles qu'il a lui-même établies—ni suspendre, ni révoquer les lois qu'il a faites.

Or tout le monde reconnaît qu'une telle proposition est absurde, contraire aux notions les plus élémentaires d'une saine philosophie.

Dire que le miracle n'est pas *impossible*, mais qu'il n'y en a pas qui soit bien *constaté*, c'est plus philosophique ; mais c'est détruire l'histoire. C'est substituer le scepticisme au témoignage universel des hommes.

En effet, il est incontestable qu'il y a des faits miraculeux attestés par des milliers de témoins ; et que, s'il est permis de les révoquer en doute, il n'y a pas un évènement historique qui soit certain. Tous les faits de l'histoire peuvent être mis en suspicion, et considérés comme légendaires.

Pour qu'un miracle puisse être *constaté*, M. Renan pose des conditions qui rendent évidemment toute *constatation* impossible ; et il est sûr que des miracles accomplis dans ces conditions, nous n'en verrons jamais.

D'abord, il veut que le miracle soit fait à Paris. Pourquoi ? Je suppose qu'ailleurs les témoins ne seraient pas assez fins pour découvrir la supercherie.

Cependant, même parmi les Parisiens, il faudra choisir une commission de savants. Puis, cette commission choisira le *sujet* du miracle, le malade à guérir, ou le mort à ressusciter. Le *jour* et le

lieu du miracle seront fixés d'avance, *annoncés dans les journaux*, afin que le public puisse y assister.

Si le thaumaturge réussit dans ces conditions, le miracle sera-t-il *certain?*—Pas encore. Il faudra que le thaumaturge *répète l'expérience*, dans d'*autres circonstances* sur d'*autres sujets*, dans *un autre milieu*. Et si chaque fois le miracle réussit, alors on pourra y croire. Mais M. Renan affirme " que jamais miracle ne s'est passé dans ces conditions-là ! "

Je le crois sans peine. Et nous affirmons même que si Dieu pouvait se prêter à une pareille *expérience scientifique* il ne serait pas Dieu.

Evidemment M. Renan confond l'Être Suprême avec Robert Houdin ou Barnum.

Ceux qui se font de la Divinité une idée—je ne dirai pas digne d'Elle—mais digne seulement d'un homme sérieux, savent bien que Dieu ne saurait répondre à des sommations de ce genre.

Aussi Jésus a-t-il gardé le silence quand Hérode lui demandait un miracle, et quand la foule sur le Calvaire, lui criait : " Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix et nous croirons en toi."

Non, il ne serait pas digne de Dieu de se soumettre aux interpellations des incrédules, comme un candidat politique briguant les suffrages des électeurs.

Les chrétiens, humbles et simples, connaissent mieux leur Dieu, et ils croient volontiers au miracle sans exiger qu'il s'accomplisse dans les conditions posées par M. Renan.

Et d'abord, il ne faut pas confondre le *fait lui-même*, avec le *caractère surnaturel* de ce fait. Il n'est pas nécessaire d'être un savant pour constater le fait, et l'attester ; la science ne peut être exigée que pour en déterminer le caractère.

Et encore y a-t-il des faits tels que le premier ignorant venu peut, tout aussi bien qu'un savant, juger du merveilleux d'un phénomène.

Nous allons plus loin, et nous disons que pour le savant lui-même, il est souvent impossible de dire que dans tel cas donné il y a un miracle.

Aussi ne demandons-nous pas aux médecins de certifier qu'il y a miracle dans les faits que nous racontons.

Il nous suffit, quand un fait est venu à leur connaissance, qu'ils nous déclarent que les lois de la nature et les données de la science sont impuissantes à l'expliquer.

Nous avons même obtenu davantage dans la constatation scientifique de l'évènement extraordinaire que nous allons maintenant raconter.

II

Marie Arthémise Giroux est née le 25 août 1866 du légitime mariage de feu Jean Giroux, cultivateur, de l'Ancienne Lorette, et d'Eléonore Gignac.

Elle avait trois ans à peine quand son père mourut, et elle perdit sa mère environ dix ans après.

Devenue ainsi orpheline, elle fut recueillie par les demoiselles Giroux qui tiennent une pharmacie dans la rue St-Valier, et qu'elle appelle ses tantes, quoiqu'elles soient seulement ses cousines.

Le 16 avril 1883, elle a épousé Jacques Delâge dit Lavigueur, commis-marchand. Les époux n'ont pas d'enfant, et vivent modestement à St-Sauveur, dans un petit appartement propre et confortable, au coin des rues Napoléon et Albert.

La jeune femme est d'une complexion faible, et sa santé a toujours été très délicate. La faiblesse de ses poumons surtout lui a longtemps inspiré beaucoup d'inquiétudes.

Y a-t-il là quelque mal héréditaire ?—Peut-être, car sa mère est morte, à l'âge de 33 ans, de phtisie compliquée de maladie de cœur.

Ce qui est certain, c'est qu'à l'âge de trois ans, à la suite d'une fièvre scarlatine, elle toussa beaucoup, et eut quelques hémorrhagies.

A sept ans, les mêmes accidents se renouvelèrent, et depuis lors jusqu'en 1887, elle a souffert tous les ans de rhumes fréquents, accompagnés de légères hémorrhagies.

Son état s'aggrava quelque peu dans l'hiver de 1887 ; vers la fin de mai, elle s'alita, et se mit sous les soins du docteur Jolicœur.

Le jeune et habile médecin crut d'abord qu'il y avait inflammation des poumons, mais, après examen, il lui déclara que c'était une bronchite chronique.

Quelques remèdes et des soins intelligents produisirent un mieux sensible, et lui permirent de se lever et de vaquer à ses occupations. Mais la toux ne cessa pas, sèche d'abord, puis bientôt accompagnée de crachements de sang.

Elle espérait que les chaleurs de l'été la guériraient tout-à-fait, mais cet espoir fut déçu, et le docteur Turcot, appelé auprès d'elle en juillet, déclara, après auscultation, qu'elle avait des tubercules dans les poumons.

Dans les années qui suivirent elle eut, comme tous ceux qui sont atteints de phtisie pulmonaire, des alternatives de mieux, de moins bien, et de pire.

Certains remèdes la soulageaient pendant quelque temps, et quand ils ne produisaient plus d'effet, elle en essayait d'autres. C'est ainsi qu'elle eut recours successivement au sirop d'hypophosphite de Fellows, à diverses préparations d'huile de foie de morue, au créozote, à la maltine, et à maints autres spécifiques, recommandés tantôt par des médecins, tantôt par des amis.

Pendant l'hiver, elle se renfermait dans son logis, et quelquefois même elle était obligée de garder le lit pendant des semaines.

En 1889, le docteur Turcot ayant fait un voyage en Europe, elle fit appeler le docteur Fiset pendant une attaque de grippe.

L'excellent médecin la soigna de son mieux, après avoir constaté par l'auscultation la condition tuberculeuse des poumons.

Tous les symptômes des diverses phases de la terrible maladie se manifestèrent successivement pendant les deux années qui suivirent.

Sans doute, les soins intelligents de l'art purent retarder les progrès du mal. Mais on sait que la pulmonie ne pardonne guère ; et cette implacable ennemie des plus vivaces existences poursuivait lentement son œuvre destructrice.

Une toux qui devenait de plus en plus grasse et caverneuse, une expectoration de plus en plus abondante de matière verdâtre ou tachée de sang, des transpirations nocturnes suivies de faiblesses, des douleurs intermittentes dans le dos et dans la poitrine, devenues assez vives pour lui enlever le sommeil et pour l'obliger de recourir aux narcotiques les plus puissants, tous les accidents enfin qui accompagnent généralement la phthisie, firent entrevoir à ceux qui l'entouraient et la soignaient une issue plus ou moins éloignée, mais indubitablement fatale.

Au mois de mars 1891, le docteur Fiset déclara franchement à M. Lavigueur qu'il n'y avait plus aucun espoir de guérison, que la vie pouvait encore être prolongée pendant cinq ou six mois peut-être, mais qu'à l'automne la pauvre phtisique s'en irait avec les feuilles mortes.

III

On sait combien les personnes atteintes de ce mal patient mais opiniâtre, sont lentes à croire qu'elles sont incurables, et veulent espérer contre tout espoir.

A cette époque—c'est-à-dire en mars 1891—Un jeune médecin, le docteur Elliot, était en voie de se faire une belle clientèle, à Québec, et la population de St-Sauveur en disait beaucoup de bien.

Madame Lavigueur en entendit parler et voulut recourir à ce nouveau médecin, qui vint examiner la pauvre malade.

Mais il ne fut pas plus rassurant que le docteur Fiset, et il confessa l'impuissance de son art contre ce mal sans remède.

— " Je pourrai la soulager sans doute et prolonger un peu son existence ; mais c'est tout ce qu'il est possible de faire "—dit-il au mari.

Il prescrivit un repos absolu et la fit mettre au lit. Puis, il la soumit à un traitement hydrothérapique, tout en lui administrant divers remèdes. L'usage de la glace, comme tonique, parut la soulager, et lui redonner un peu de vigueur.

Les hémorrhagies cessèrent. Mais l'expectoration de matière augmenta considérablement et devint de plus en plus fréquente. La toux se creusa davantage. Tout le système nerveux s'usa graduellement et les accès d'épuisement se précipitèrent.

Toute espérance était-elle donc évanouie? Et fallait-il se résigner à mourir?—Non, pas encore.

On était au mois d'août, le mois de sa naissance, et elle allait avoir 25 ans ! On ne meurt pas à cet âge !

Les belles et longues journées d'été allaient ramener ses forces ; et dès qu'elle serait un peu plus forte, elle irait à la campagne, elle ferait de longues promenades dans les bois résineux, dont les arômes sont si salutaires aux phtisiques, et la toux disparaîtrait graduellement.

A chaque crise de toux elle trouvait d'ailleurs une excuse. C'était une fenêtre, ou une porte, qui s'était ouverte ; c'était un breuvage trop froid ou trop chaud, ou trop sucré, qu'on lui avait donné. C'était un jour de pluie qui était arrivé mal à propos.

Un jour pourtant, après une série de déceptions et d'espoirs envolés, la pauvre phtisique fut bien forcée de se rendre compte de son lamentable état.

Il était toujours là, le monstre invisible qui creusait de plus en plus sa poitrine sans voix. Elle avait beau cracher toujours, elle ne pouvait pas vider cet affreux laboratoire de corruption en activité.

Des frissons subits parcouraient tout son être. Des bourdonnements inusités remplissaient ses oreilles. Et quand elle osait jeter un regard dans sa glace, elle s'épouvantait en apercevant son œil vitreux, ses traits émaciés, ses pommettes en saillie, d'une teinte carminée qu'on aurait crue factice.

Elle fermait les yeux pour ne pas se voir elle-même. Mais alors, au fond des ténèbres, le spectre de la mort se dressait devant elle et la glaçait d'épouvante.

IV

Le 14 août 1891, le Père Drouet O. M. I. vint la voir, et la prépara prudemment au fatal dénoûment qui s'approchait.

Elle se confessa avec beaucoup de componction, et le lendemain matin, fête de l'Assomption, il lui apporta le Saint-Viatique.

L'état de la malade s'était fort aggravé. La tuberculisation pulmonaire avait atteint son dernier degré.

Ce n'était plus la toux sèche des commencements, mais la toux pleine et embarrassée qui vient des profondeurs et qui en arrache des lambeaux d'existence. L'amaigrissement était arrivé à son apogée. La dépression de la poitrine était extrême. L'oppression avait grandi ; les douleurs au côté, et entre les épaules ne cessaient plus.

Les crachats étaient plus opaques. La fièvre était continuelle et redoublait pendant la nuit. C'était la fin qui approchait.

Quinze jours se passèrent ainsi pendant lesquels le R. P. Drouet fut absent de la ville, à l'occasion d'une retraite qu'il alla prêcher dans une campagne. Mais le docteur Elliot venait la voir tous les jours et suivait avec un intérêt croissant la marche de la maladie marquée des étapes ordinaires.

Il y avait deux ans qu'elle avait cessé de manger de la viande son estomac ne pouvant la digérer. Sa diète ne comprenait guère autre chose que du pain rôti et du beurre. Le lait lui était antipathique.

Enfin, pendant les dernières six semaines, elle ne pouvait plus prendre qu'un peu de bouillon et de la glace.

Chose qui étonnera peut-être—c'est que jusqu'alors, elle n'avait jamais prié sainte Anne de la guérir. Et cependant, elle avait une dévotion telle à sainte Anne que depuis son bas âge elle avait presque tous les ans fait un pèlerinage au vénéré sanctuaire de Beaupré, mais jamais elle ne lui avait demandé sa guérison.

Le 2 septembre, elle eut soudainement le désir de s'y faire transporter et le manifesta à son médecin. Mais le docteur Elliot déclara la chose impossible.

Le 11 septembre, elle eut une hémorrhagie très abondante, qui la laissa dans un état de prostration des plus alarmants. C'était le jour même que les Dames Religieuses du Bon Pasteur commençaient, à sa demande, une neuvaine à la bonne sainte Anne pour obtenir sa guérison.

Le 12 au soir, sa faiblesse était telle que, sur l'avis du médecin, le R. P. Drouet jugea prudent de lui administrer les derniers

sacrements ; et il lui disait en hochant la tête : " ce serait un grand miracle si sainte Anne vous guérissait."

Le 14 septembre, elle voulut commencer elle-même avec ses frères, ses sœurs et ses amies, une neuvaine à sainte Anne, lui promettant solennellement—si elle guérissait—de faire un pèlerinage en voiture et un autre à pied à la Basilique de Beaupré.

Conservait-elle encore quelque espérance au fond de son cœur ?

—Hélas ! A peine y restait-il une lueur de cette flamme vivace si lente à s'éteindre dans une femme de vingt cinq ans !

V

Une fièvre ardente la consumait pendant que des sueurs froides mouillaient ses vêtements.

Elle avait de rares moments de sommeil, troublés par des cauchemars.

Oh ! les longues et tristes nuits de ces malheureux poitrinaires ! Oh ! les mauvais rêves qu'ils font, confus, brumeux, mais navrants, qui se terminent par une quinte de toux caverneuse et saccadée, et qui recommencent dès que le sommeil revient.

Tantôt ils se sentent pris dans une mécanique meurtrière dont l'engrenage les entraîne et va les déchirer en lambeaux !

Tantôt c'est un vampire qui s'est accroupi sur leur poitrine, qui les écrase et les étreint à la gorge !

Un instant après, c'est un boulet attaché à leurs pieds, sous le poids duquel ils s'enfoncent dans un marais fangeux. Vainement ils résistent : chaque effort qu'ils font pour remonter les enfonce davantage ; et le flot de boue monte, il couvre leurs épaules, il inonde leur cou, il pénètre dans leur bouche, il les étrangle...

Ils se soulèvent pour pousser un cri, et la quinte de toux recommence, suivie d'un nouvel accablement et de nouveaux cauchemars.....

Mais la réalité n'est-elle pas encore plus triste que le rêve ? Ce boulet qu'ils sentent, il n'est pas à leurs pieds, il est dans leur poitrine, et c'est lui qui remonte sans cesse et qui les étouffe.

Parfois, ils ont quelques instants de somnolence paisible et réparatrice, et leur imagination fait repasser alors devant leurs yeux les souvenirs d'enfance, les aurores pleines de promesses et tous les bonheurs envolés.

Oh ! comme il était beau ce passé ! Et comme le présent est horrible !

Cette chambre, témoin des joies innocentes et des amusements de la vie de famille, a bien changé d'aspect. Hélas! elle est déjà une chambre mortuaire. Sur une petite table, une lumière voilée, avec quelques livres de prière, un crucifix et des restes de médicaments devenus inutiles. Près du lit une sœur, ou une amie, qui prie en silence et qui épie les mouvements et les signes de la malade pour lui donner encore les soins indispensables.

Il y a deux mois que sa voix s'éteint graduellement, et ce soir, dix sept septembre, elle ne peut plus parler du tout.

Elle a cessé de cracher et paraît être la plus grande partie du temps sans connaissance. De temps en temps, on lui verse entre les lèvres entr'ouvertes une cuillerée à thé d'eau froide mêlée d'un peu de cognac.

Le docteur Elliott est venu et a dit en partant : "C'est fini, elle ne passera pas la nuit."

Le R. P. Drouet est aussi venu la voir ; il lui a donné les indulgences de la bonne mort et il a pris congé en disant : si elle n'est pas encore morte demain matin, venez me chercher et je lui apporterai encore une fois le viatique des mourants.

Le 18 au matin, la malade était à peu près dans le même état, mais plus souffrante. Elle ne pouvait parler, mais avait sa connaissance. Le P. Drouet revint avec une petite parcelle d'hostie qu'elle put avaler avec un peu d'eau.

Le docteur fut bien étonné de ne pas trouver un crêpe à la porte, quand il revint le matin du 18. Mais il dit à M. Lavigueur, après avoir regardé la malade : Dans deux ou trois heures, elle sera morte.

VI

Quelles étaient alors les pensées de la pauvre moribonde ? Conservait-elle encore quelque reste d'espoir ? Demandait-elle encore à sainte Anne et à Dieu de la guérir ?

Telles sont les questions que nous lui avons posées nous-même, et voici la réponse que nous avons recueillie et notée scrupuleusement :

—Non, je n'avais plus d'espoir. J'attendais la mort et je ne demandais à Dieu que d'abréger mes souffrances qui étaient devenues insupportables."

C'était le huitième jour de la neuvaine des Religieuses du Bon Pasteur, et le cinquième de celle commencée dans la famille de la malade.

A 1¼ heure de l'après-midi, M. Lavigueur prenait seul son lunch dans la petite salle voisine de la chambre de la malade.

Auprès du lit se tenait Séraphine Guilbault, sa garde-malade, qui la soignait depuis six semaines.

Tout-à-coup, la moribonde qui semblait sommeiller ouvrit les yeux, comme une personne qui s'éveille et sort d'un mauvais rêve.

La garde-malade se pencha vers elle et lui demanda si elle voulait prendre un peu d'eau et de cognac ; et la mourante recouvrant soudainement la parole lui dit de sa voix d'autrefois : "C'est un verre d'eau froide que je veux."

La servante alla chercher un verre d'eau froide, et quand elle voulut le lui présenter, la malade s'était assise sur son lit. Elle but l'eau à grandes gorgées et dit : "je suis guérie ; donne-moi mes vêtements, je veux m'habiller et me lever."

En entendant ce colloque de la chambre voisine, le mari se lève de table et accourt voir ce qui se passe. Il croit à une crise de nerfs, et à je ne sais quelle hallucination : "Calme-toi, dit-il à sa femme, et recouche-toi ; tu vois bien que tu rêves."

Vainement lui répète-t-elle qu'elle est bien réveillée et qu'elle est guérie ; il n'en veut rien croire et lui défend de bouger, tant que le P. Drouet, qu'il va chercher, ne sera pas là.

Tout bouleversé, il court au presbytère et en ramène le bon religieux, qui n'en peut croire ses yeux ni ses oreilles

Et cependant c'est bien vrai : celle qui était à l'agonie il y a quelques heures est assise sur son lit ; elle parle, avec sa voix des bonnes années d'autrefois et elle affirme qu'elle est guérie.

—Mais enfin, dit le P. Drouet,—le premier moment de stupeur passé—que sentez-vous ?

—Je sens que j'ai faim, dit-elle ; donnez-moi à manger.

On lui apporte du bouillon et des biscuits ; elle en mange deux et boit avidement une tasse de bouillon.

Alors, on lui donne ses vêtements, et elle s'habille et elle descend de son lit et elle marche jusqu'au salon, où elle s'assied dans un fauteuil en disant : "Quand on pense que je ne sens plus de mal, ni dans le dos, ni dans la poitrine ! Est-ce croyable ?

Les voisines, madame Godin, madame Brousseau accourent et sont émerveillées.

Mandé en toute hâte, mais sans qu'on lui dise pourquoi, le docteur Elliott arrive, s'attendant à n'avoir qu'à constater le décès, et c'est elle qui court lui ouvrir la porte en souriant !

On a beau être médecin, la science ne rend pas insensible. Le jeune docteur est frappé de stupeur ; il pâlit et mettant la main sur son propre cœur pour en comprimer les battements :

—Est-ce bien vous ?..... Que s'est-il donc passé ?.....

—Ce qui s'est passé, docteur, c'est que vous ne pouviez pas me guérir et que sainte Anne m'a guérie.

L'émotion est à son comble, et la bienheureuse femme est elle-même en proie à un tel transport, qu'elle s'éponge le front et que l'on craint qu'elle ne défaille.

Le docteur la force à se remettre au lit pour prendre un peu de repos. Mais le moyen de se reposer quand tout le monde veut la voir et l'entendre. Le bruit de sa guérison s'est déjà répandu, et dans le cours de l'après-midi elle reçoit quarante et une visites.

A son souper, elle mange une fricassée de morue et de pommes de terre. Mais cela ne suffit pas à la rassasier, et dans la soirée elle mange encore une sardine à l'huile, du pain beurré et une pomme cuite.

A 10 heures, elle s'endort d'un profond sommeil et ne se réveille qu'à 6½ heures a. m. le lendemain.

Elle qui n'avait pas touché une bouchée de viande depuis deux ans, elle déjeune d'un morceau de *steak*, et le midi elle dine encore en viande.

Les forces reviennent rapidement, et le dimanche suivant elle se rend à pied à la messe de 7 heures et demie.

Le lundi matin, à 5½ heures, une grande messe d'action de grâces est chantée chez les Pères et elle s'y rend à pied avec toute sa famille en dépit d'un gros vent de Nord-Est.

Elle y reçoit la sainte communion, et le dimanche suivant, elle allait avec son mari en pèlerinage à sainte Anne de Beaupré.

Dans l'intervalle, le docteur Elliott était revenu la voir, et, après l'avoir auscultée, il lui avait dit :

" Vous avez des poumons d'une personne qui peut vivre encore quarante ans ! "

Depuis lors, madame Lavigueur jouit d'une bonne santé, et ni le vent ni la pluie ne l'empêchent de sortir, surtout quand il s'agit d'aller faire à l'église ses visites et ses prières.

Elle est entrée dans le Tiers-Ordre, et elle en suit les exercices et les retraites, qui ne se font pas sans fatigue, avec une régularité exemplaire.

Voici maintenant les certificats des deux habiles médecins qui ont loyalement reconnu l'impuissance de leur art, et le caractère surnaturel de la guérison que nous venons de raconter.

La déclaration du docteur Elliott est d'autant plus précieuse pour nous qu'il n'appartient pas à l'Eglise catholique.

Québec, 26 Nov. 1891.

Je soussigné certifie que Dame James Lavigueur était en consomption depuis quelques années—qu'elle avait les deux poumons endommagés. Elle était rendue au dernier degré de la phtisie et était complètement incurable ; or voici qu'à la suite de recours au ciel, elle est guérie. Son extinction de voix est disparue. Sa vigueur est celle d'une personne bien portante. Mes soins ne sont pour rien dans ce changement survenu subitement. Je pouvais la soulager. Nul docteur ne pouvait la guérir.

Reconnaissant ce prodige, je signe de grand cœur ce certificat

CHARLES ELLIOTT, M. D.

Québec, 3 février 1892.

Ceci est pour certifier qu'en mars 1891, madame J. Lavigueur, née Marie Arthémise Giroux, était sous traitement suivi. J'ai considéré alors que cette dame devait infailliblement mourir de phtisie pulmonaire dans un avenir assez rapproché—5 à 6 mois.

Le 10 novembre dernier, après l'examen médical voulu, j'ai constaté pleine et entière guérison des poumons.

D'après l'histoire du cas, l'histoire de sa famille, mes observations antérieures aux évènements qui ont eu lieu le 18 septembre 1891, je n'hésite pas à déclarer que je crois qu'il y a eu guérison miraculeuse.

Le dix décembre 1891, j'ai en compagnie du Dr Jolicœur visité Madame Lavigueur, et il a constaté comme moi l'état parfaitement sain des poumons.

DR M. FISET, M. D. L.

VII

Après ces témoignages scientifiques, il est à peine nécessaire d'attirer l'attention sur les traits caractéristiques de cette guérison.

En premier lieu, il ne s'agit pas ici d'une maladie nerveuse. Sans doute les troubles du système nerveux sont quelquefois profonds, et peuvent créer un mal tout aussi incurable qu'une autre maladie ; mais du moment que la cause du mal est dans les nerfs,

on s'explique assez facilement qu'un choc moral, qu'un effort suprême de volonté, qu'une suggestion puissante, de même nature que l'hypnotisme, puisse opérer une guérison qui semble miraculeuse, qui l'est peut-être, mais qui peut aussi rentrer dans le cadre des opérations de la nature.

Ici donc il ne s'agit pas d'une maladie nerveuse, mais d'une maladie organique ; et les organes attaqués sont les plus vitaux, les poumons. Ajoutons que la maladie en est arrivée à sa dernière période.

En second lieu, il n'y a dans les faits que nous venons de raconter aucun choc nerveux, aucune suggestion, aucune manifestation de foi extraordinaire, aucune surexcitation interne ou externe.

La guérison s'opère dans le silence et la solitude d'une chambre quasi mortuaire, dans une malade résignée à mourir, dont la mort est annoncée comme imminente et qui l'attend comme une délivrance.

L'auto-suggestion est donc dans notre cas absolument inadmissible.

On ne saurait soutenir non plus que c'est un cas d'hallucination.

Plusieurs savants modernes veulent que tous les miraculés soient des hallucinés ; et le docteur Christian range parmi les malheureuses victimes de l'hallucination, saint Pierre, saint Paul, Constantin, Jeanne d'Arc, saint Ignace de Loyola, et plusieurs autres personnages auxquels la croyance universelle a décerné certain lustre, qui jette un peu le docteur Christian dans l'ombre.

De son côté, Littré a écrit ces paroles extraordinaires au sujet des miracles :

" On les range dans la catégorie des troubles du système nerveux.

" Toute révélation est une hallucination.

" La religion relève de la médecine. Ses fondateurs, ses grands personnages sont des malades."

Etant donné le point de départ, cette conclusion est logique, mais elle est absolument insensée et les vrais malades sont ceux qui parlent ainsi.

Il faut être en effet véritablement halluciné pour enseigner que la civilisation chrétienne est en réalité une maladie dont le genre humain souffre depuis Jésus-Christ.

Evidemment, ce n'est pas à des incrédules de ce calibre que les merveilles opérées par sainte Anne ouvriront les yeux.

Quant à nous, chrétiens, nous n'ignorons pas que l'hallucination peut produire dans le système humain des accidents graves et des modifications importantes. Mais la vraie science a toujours su distinguer l'hallucination de la santé par des signes caractéristiques, et l'on ne saurait confondre une guérison radicale et persistante avec une modification passagère de la maladie.

A. B. Routhier

AUX CHAMPS

PETITE IDYLLE.

LES JEUNES BERGERS, d'après H. Salentin.

ILS s'aimaient de bon cœur !..... C'était plaisir à voir
Leurs troupeaux, dans les prés fleuris, au réservoir,
S'abreuver et brouter ensemble.
Eux se donnaient la main ; ils marchaient tous les deux
Côte à côte dans les vallons, et tout près d'eux
Leurs anges riaient, ce me semble.

S'ils étaient bons amis?... Dans les étroits sentiers,
Sous les ormes tremblants, auprès des églantiers,
Ils n'ont jamais dû se le dire.
Mais ce que l'on sait bien, c'est que si lui priait
Elle priait de même, et que s'il souriait
On la voyait aussi sourire.

Quand le torrent grossi parfois les arrêtait,
Il prenait des cailloux et puis les y jetait
Afin de poursuivre leur marche ;
Il passait le premier pour qu'il pût s'assurer
S'il pouvait sans danger la faire aventurer
Sur ce fragile pont sans arche.

Souvent ils redisaient les refrains du hameau,
Ou bien jouant les airs dessus leur chalumeau,
Ou mêlant leurs voix enfantines.....
Tels deux petits oiseaux chantant à leur réveil
Au Dieu de la nature, à l'aurore, au soleil,
Ou jasant avec leurs voisines.

Ensemble ils façonnaient des guirlandes de fleurs ;
Lui les cueillait encor tout humides des pleurs
Echappés des yeux de l'aurore.
Elle, assise là-bas, joyeuse, dans les prés,
Recevait le butin qu'il déposait auprès
De sa robe bien courte encore ;

Puis de sa blanche main fine comme un fuseau,
Souple comme le col enchassé d'un oiseau,
Avec ces travaux familière,
Variait les couleurs, et mélangeait les tons,
Unissait fleurs à fleurs et boutons à boutons,
Liant le tout avec du lierre.

Ils s'en allaient alors sautant joyeusement,
Tandis que leurs troupeaux broutaient paisiblement
L'herbe fraîche de leur prairie,
Aux pieds de l'oratoire élevé près du bois,
L'offrir, en lui parlant de leur plus douce voix,
A la bonne Vierge Marie.

Si l'un de ses moutons loin d'elle s'égarait,
A travers les rochers c'était lui qui courait
Pour lui ramener l'infidèle ;
Elle souriait en recouvrant son trésor
A son gentil sauveur, et plus qu'un louis d'or
Il aimait un sourire d'elle.

Lorsque la nuit venait, étendant son manteau
Sur les vallons, les bois, enfin sur le côteau
Auquel s'adossait le village,
Ils rentraient tous les deux par le même chemin ;
Ils se disaient adieu, remettant à demain
La suite de leur babillage.

Dans l'église parée, un jour, des fleurs des champs
Pour la première fois, dans des transports touchants
Tous les deux ils communièrent ;
Elle était tout de blanc vêtue, Lui tout de noir.
Bien grand fut leur bonheur !..... Par la voiture, un soir.
De leur village ils s'éloignèrent.

..... Dix ans se sont passés, attendant leur retour
Quand le hasard enfin les réunit autour
Du clocher où l'airain résonne.....
Au village riant au milieu des prés verts,
Ils étaient revenus par des chemins divers,
L'un... Prêtre... L'autre... Blanche Nonne !

Anatole France

VOYAGE DU FRÈRE TACHÉ

De Boucherville a St-Boniface, en 1845.

L'ère des canots d'écorce, comme moyen de transport dans les pays d'en haut, s'ouvre avec Desgroseillers, Nicolet, Marquette, Joliet, Laverendrye et Duluth, pour se fermer au milieu du 19e siècle.

Pendant environ deux siècles, voyageurs et traiteurs, montés sur ces frèles nacelles, remontèrent la chaîne de nos grands lacs.

La construction d'un chemin de fer à Chicago et Saint-Paul, offrit une voie plus rapide et moins dispendieuse, pour pénétrer dans nos prairies.

Le canot d'écorce fit place à la vapeur jusqu'à Saint-Paul et de là, les voyageurs se rendirent à la Rivière Rouge, par le chemin si connu de nos métis, de l'aile du Corbeau. Ce trajet se faisait d'ordinaire par caravane, afin de se protéger contre les attaques de nos cruels Sioux. Plus tard, les voyageurs eurent le choix, entre la diligence ou quelques bateaux plats qui descendaient la Rivière Rouge jusqu'à Fort Garry. Enfin, il y a 15 ans, Saint-Boniface fut relié à Saint-Paul par une ligne de chemin de fer.

Mgr Taché, forme, pour ainsi dire, le dernier anneau de la chaîne des illustres voyageurs qui montèrent jusqu'ici, à force de rame ou de voile, car, je crois qu'il fut le dernier qui se rendit jusqu'ici en canot d'écorce. Un demi-siècle s'est écoulé, cette année, depuis que ce distingué missionnaire, disant adieu à sa patrie et à sa mère, entreprit ce lointain et pénible voyage, qui, dans sa pensée, devait le séparer pour toujours de ceux qu'il aimait.

J'ai eu la bonne fortune de me procurer le journal dans lequel il raconte les diverses étapes qu'il fit, jusqu'à son arrivée à Saint-Boniface.

Ce journal est dédié à sa mère. Son souvenir le suit sur toutes les plages qu'il touche. Il redit son nom à toutes les rives où il aborde et demande aux flots et au souffle de la brise d'aller porter à sa tendre mère, les accents de son amour filial.

Son récit est tout brûlant des larmes qu'il verse à sa pensée. On assiste pour ainsi dire, aux luttes intérieures, de l'âme affectueuse de ce jeune Sous-Diacre, qui approche pour la première fois de ses

lèvres tremblantes, la coupe amère de la douleur, que l'Evêque, devra plus tard, hélas ! boire jusqu'à la lie. A l'aurore de sa vie de missionnaire, comme au déclin de sa glorieuse carrière, il ne cherche des consolations que dans la prière et son zèle pour le salut des âmes. Il s'échappe de ce récit, je ne sais quel parfum exquis que l'on savoure à longs traits.

La délicatesse des pensées et la justesse des appréciations le disputent à la générosité des sentiments. Il n'est pas surprenant que le jeune Oblat, qui écrivait ces lignes, devint plus tard l'une des plus grandes figures de notre histoire.

J'aurais préféré donner en entier ce journal. L'intimité de certains détails, qui d'ailleurs n'auraient guère d'intérêt aujourd'hui, m'a déterminé à en faire un résumé. Toutefois je laisserai le plus souvent et volontiers, la parole à l'illustre voyageur. Le lecteur aura tout à y gagner.

***

On trouvera dans ces notes, des renseignements précieux sur la manière de voyager à cette époque et les misères qu'avaient à supporter nos rudes canotiers.

L'auteur décrit avec soin, la construction des canots d'écorce, leur rapidité et leur danger, les fatigues des portages, et l'entrain que donne le chant des voyageurs.

Rien n'échappe à son esprit observateur. Il entre dans les moindres détails avec une clarté et une précision telle, qu'il nous semble être à ses côtés et l'accompagner dans son voyage. La grande charité dont son cœur est embrasé, pour les délaissés et les malheureux, déborde à chaque instant. Jette-t-il ses regards, sur les voyageurs qui l'accompagnent, les hommes de chantier ou les sauvages qu'il rencontre sur sa route, qu'il se sent d'instinct attiré vers eux. Il les aime et prend leur défense. On a calomnié les chansons des voyageurs, dit-il, et quant aux hommes de cage et aux Indiens, ils ne sont pas plus méchants que bien d'autres. C'est avec des yeux humides d'émotion qu'il salue, en passant, les croix placées sur les tombes de quelques pauvres inconnus, que la mort a surpris en route. Il verse sur ces restes abandonnés l'aumône d'une prière ardente et gémit à la pensée que les bêtes sauvages de la forêt, sont les seuls êtres qui viennent fouler leurs cendres.

Ce récit est émaillé de légendes diverses. Je n'ai eu garde de les omettre.

C'est avec des mémoires de ce genre, que se fait l'histoire d'un pays.

***

Après avoir rappelé à sa mère, que c'est à sa demande et pour lui être agréable, qu'il rédige les notes prises dans le canot, l'auteur commence ainsi son journal.

" Appelé par Dieu à la vie religieuse, je sentis naître en moi un " grand désir de me consacrer aux missions sauvages et à la pré- " dication de l'Evangile parmi des peuples barbares et infidèles. " Pendant que je nourrissais ces sentiments, mes supérieurs déci- " daient que quelques membres de notre communauté iraient " évangéliser les tribus errantes dans l'extrême Nord-Ouest. Je " crus alors devoir m'offrir pour ce poste reculé. La manifestation " de l'ardent désir qui m'animait, fut regardée comme l'effet de la " volonté de Dieu ; mes offres furent acceptées. Le Révd P. " Guigues, Provincial des Oblats du Canada, me désigna comme " compagnon du Rév. P. Aubert, à qui on remit le soin de fonder " la mission. Notre départ pour la Rivière Rouge fut fixé au vingt " quatre juin, de la présente année (1845). Je fus ordonné sous- " diacre, mais comme je n'étais que dans ma vingt et unième " année, je ne pus recevoir d'autre ordre sacré et dus renoncer " à l'immense consolation que j'aurais éprouvée, s'il m'avait été " permis d'offrir le saint sacrifice de la messe pour vous, avant de " nous séparer. Si les murs de ma petite cellule de Longueuil pou- " vaient parler, ils vous diraient bien des choses que je dois taire " ici. Je vous vis, ma chère mère, peu avant de partir, mais je " vous vis, sans vous faire mes adieux. Je croyais que votre cœur " et le mien avaient besoin qu'on leur épargnât les sentiments " qu'éprouvent une mère et un fils, au moment d'une séparation. " Enfin, le 24 juin étant arrivé, nous laissâmes Longueuil à 4 " heures a. m. J'étais avec le Rév. P. Aubert, Supérieur de la " mission et le Rév. P. Guigues. Nous nous rendîmes à l'évêché " de Montréal. Monseigneur nous accueillit avec la bonté qui " le caractérise. Nous allâmes à l'église pour recevoir la béné- " diction du Très Saint Sacrement. Nous y trouvâmes un grand " nombre de personnes réunies pour voir partir des missionnaires " et prier pour eux. Les larmes de quelques bonnes femmes, qui " se trouvaient près de nous, me touchèrent bien sensiblement. Je " supposais qu'elles pleuraient et priaient pour celle à qui mon " départ causait le plus de peine. Je joignis mes prières aux leurs " et je suppliai Dieu de récompenser ma mère pour le sacrifice " qu'il exigeait d'elle."

Après avoir reçu la bénédiction de Mgr Bourget, le P. Aubert et

le frère Taché se rendirent à Lachine. La violence du vent les força de retarder leur départ au lendemain. Ils passèrent la nuit sous le toit hospitalier de M. le curé de Lachine. Le 25 juin au matin, ils mirent le pied dans la frêle embarcation qui devait les conduire dans une nouvelle patrie. L'équipage se composait d'un guide Iroquois, d'un Canadien-français, marié à une sauvagesse du Saut St-Louis comme *gouvernail* et de quatre bons Canadiens-français comme rameurs. Deux religieuses de la communauté des sœurs de la charité, les Révdes sœurs Cusson et Whitman, accompagnaient les deux Oblats. Le canot portait donc six hommes d'équipage et quatre passagers. Les bagages et les provisions s'élevaient au poids de 2000 lbs. Le canot avait 33 pieds de longueur, 5 pieds de largeur et 2 de profondeur.

L'auteur raconte alors le mode de construction des canots d'écorce :

" On coud ensemble de grandes écorces de bouleau ; au lieu de " fil, on se sert de racine d'épinette appelée par les voyageurs " Watap". L'écorce est garnie à l'intérieur de très minces planches " de cèdre ou de quelqu'autre bois léger ; ce sont les *lisses*. Sur le " travers des lisses à cinq pouces à peu près de distance, sont les " courbes qui tiennent tout le canot. Ces courbes portent le nom de " Varangues. Leurs extrémités sont fixées dans une pièce de bois " qui règne tout autour du canot et dont les bouts sont repliés pour " former les pinces. Cette pièce de bois prend le nom de Maîtres."

Ces canots joignent à beaucoup de solidité et de capacité, une légèreté telle que deux hommes peuvent facilement les porter sur leurs épaules.

Celui qui tient le gouvernail est seul debout en arrière. Le guide est aussi seul en avant. Les autres hommes appelés milieux, sont placés deux à deux, sur des bancs disposés à cet effet.

Au moment du départ, un jeune Iroquois vint embrasser son père, le guide du canot. De grosses larmes tombaient de sa noire paupière. " Ces premières larmes que je voyais verser à un sauvage, dit Monseigneur, firent sur moi une vive impression." Cette impression devait durer toute sa vie. Il voua aux sauvages une affection toute particulière. Aussi, il n'était point de dévouement dont il ne se sentît capable, quand il s'agissait de soulager leur misère.

Le jour de leur départ, nos voyageurs n'allèrent pas loin. La violence du vent les força de relâcher dans la plus grande des îles Dorval.

Ils y passèrent la nuit. Le 26 juin, le vent contraire les con-

traignit de s'arrêter à Ste-Anne du Bout de l'Ile, où ils reçurent l'hospitalité de M. le curé. Le trajet de Ste-Anne à Ottawa fut rapide. Il se fit en 2 jours.

" Je pus jouir, dit l'auteur, de tout le plaisir qu'offre le canot " lorsque l'eau est calme. En effet, il n'est peut-être pas de moyen " plus agréable de voyager pour une petite distance. Ces canots " étant grands et solides, on y est à l'aise et l'on peut facilement y " prendre la posture qui convient le mieux. Puis, sur une eau " tranquille, comme celle des canaux et des lacs, on avance avec " une rapidité étonnante ; au point qu'un canot bien monté en " nageurs, peut faire jusqu'à 30 lieues par jour. Viennent ensuite " les belles et renommées chansons des voyageurs. Ces chansons, " il faut l'avouer, ont été trop calomniées. Nos hommes en ont " chanté des centaines et elles n'avaient certainement rien, qui pût " blesser les oreilles les plus délicates. Je crois bien que notre pré- " sence influait peut-être un peu sur le choix. Ces chansons n'ex- " cellent pas sous le rapport de la poésie. Leur grand mérite con- " siste dans la beauté des airs, dont la cadence est en parfaite " harmonie, avec le mouvement de l'aviron, ce qui aide beaucoup " les voyageurs.

" En effet aussitôt que l'on chante, il semble que la rapidité de la " marche est doublée. On va beaucoup plus vite sans que les " hommes s'aperçoivent de la fatigue. J'ai éprouvé moi-même bien " des fois l'heureux effet de ces chansons."

A son arrivée à Bytown, Monseigneur se retira chez les P. P. Oblats. Il n'y avait alors qu'une pauvre église en bois. Cette ville était encore dans son enfance. " J'ai vu, dit Monseigneur, dans " dans quelques rues, des souches d'arbres qui n'étaient pas encore " arrachées, pour attester que cette ville est venue comme par " enchantement remplacer une forêt." Le 29 juin, nos voyageurs se trouvaient à Aylmer. M. Desautels leur y donna une douce hospitalité. Le 30, ils voguèrent jusqu'aux Chats.

Le 1er juillet, ils rencontrèrent les premiers rapides. L'auteur raconte la manière dont on franchissait ces endroits périlleux à cette époque et les fatigues que les voyageurs avaient à supporter.

" Si le rapide n'est pas trop considérable, on le monte ordinaire- " ment à la cordelle. Les passagers vont par terre, si la chose est " possible. Les bouts de canot saisissent leurs longues perches, " seules armes dont ils se servent en pareilles circonstances. On " lie fortement la pince du canot avec une longue corde, à l'extré- " mité de laquelle vont se placer les milieux, dans l'eau ordinaire- " ment, où ils se consument en efforts violents pour hâler le canot " au signal donné par le guide.

"Je n'ai jamais vu cette opération, sans un sentiment de "déplaisir. Il y a dans le bruit des vagues, qui se brisent sur les "rochers, dans la voix émue du guide qui donne ses ordres, dans la "peine et le travail de ceux qui tirent la cordelle, dans le danger "que court le canot, suspendu par un fil, au dessus de l'abîme, il "y a, dis-je, dans tout cela, quelque chose qui fatigue et qui ferait "préférer les portages, si ce dernier mode n'était pas plus long. Si "la violence du rapide ne permet pas de le passer même à la cor-"delle, alors on fait portage. On décharge le canot, deux le trans-"portent sur leurs épaules, deux autres les accompagnent, pour "les remplacer de temps en temps. Le reste de l'équipage suit avec "une partie des effets. Viennent ensuite les missionnaires avec "quelques débris de la cargaison. Les hommes ont pour ces por-"tages des espèces de harnais nommés colliers. Ces colliers sont "composés d'une large bande de cuir qu'ils s'appliquent sur le "front ; aux extrémités de cette bande sont cousues deux autres "plus étroites et beaucoup plus longues qui servent à lier les "fardeaux. Ce sont les branches du collier.

"Les bagages sont divisés en pièces du poids d'environ 100 "livres. Chaque homme doit porter deux de ces pièces. Il se trouve "des voyageurs, qui peuvent en porter jusqu'à cinq, mais ce sont "de bien rares exceptions et la très grande majorité en a assez de "deux. Chacun lie une pièce avec les branches de son collier et se "la met sur le dos avec le collier sur le front, puis il en applique "une seconde sur la première, en sorte qu'elle s'appuie sur le cou. "Cette seconde pièce paraît peu diposée pour la consolation du "voyageur, cependant elle lui aide, en ce sens qu'elle forme un "contre-poids qui empêche la première de tirer trop la tête en ar-"rière. Malgré cette pesante précaution, il est arrivé que des "voyageurs trop faibles ont été renversés et se sont brisé la tête "sur les pierres. Cet accident ne peut arriver que dans les côtes "escarpées. C'est ainsi que les hommes transportent tous les effets ; "ils font pour cela jusqu'à trois et quatre voyages. Il faudrait "avoir des cœurs de bronze, pour n'être pas sensible à la misère de "ces malheureux, et j'ai toujours vu avec peine la fatigue de nos "hommes." Le 2 juillet, ils saluèrent les missionnnaires des Allumettes, qu'ils trouvèrent fort pauvres, possédant à peine les choses indispensables à la vie.

Le lendemain, ils passèrent au fort William. Ce fort de la compagnie de la Baie d'Hudson, ainsi que quelques autres qu'ils rencontrèrent ne consistait qu'en une simple maison en bois, avec quelques hangards.

Le 3, ils entraient dans la rivière Creuse. Le 5 juillet, ils virent dans le portage de la "Roche Capitaine," l'endroit où un voyageur fut tué par son canot.

Il se trouve, tout près du chemin, une énorme pierre, et de l'autre côté un gros arbre. Ce voyageur avait une des pinces du canot sur l'épaule. En s'efforçant d'éviter et la pierre et l'arbre, il trébucha. Le maître du canot lui tomba sur le cou et lui sépara la tête du tronc.

Il n'était pas toujours facile à nos voyageurs de trouver un endroit convenable pour le campement, dans un pays aussi accidenté. Parfois obligés de dresser leurs tentes sur le penchant d'une montagne, ils se construisaient un petit échaffaudage, de crainte de glisser dans l'abîme pendant leur sommeil. Bien leur en prit, car dans une semblable circonstance, Monseigneur faillit être la victime d'un grave accident qui n'aurait pas été évité, sans cette sage précaution. A la rivière Mattawa, le Père Aubert baptisa un petit Métis, dont, contre la coutume, la mère était Canadienne et le père Sauvage.

C'est à cet endroit qu'ils laissèrent la rivière Ottawa, après l'avoir remontée jusqu'à environ 112 lieues de son embouchure. Ses rives étaient ombragées de magnifiques forêts exploitées jusque dans le haut de la rivière.

Il y avait des chantiers partout. En 1845, on comptait plus de 5,000 hommes employés à la coupe et au transport de ces bois. "Ces pauvres gens, dit l'auteur, si mal famés en Canada, sous le "nom d'hommes de cage, ne sont pas plus méchants que les autres; "seulement l'abandon, dans lequel ils se trouvent, autorise "parmi eux, la licence. Il suffirait de quelques missionnaires pour "en faire de très bons sujets. La foi bien vive en eux, leur fait "voir avec plaisir et respect les ministres de la religion. Nous "eûmes occasion d'en voir un grand nombre, qui tous se conduisirent à notre égard, de façon à nous ôter la mauvaise opinion "que nous avions d'eux, avant de les connaître. Il faut espérer que "la belle œuvre des missions des chantiers, commencée parmi eux, "l'année dernière, ne fera que s'agrandir et produira les plus heureux résultats."..... "Il y a sur une élévation près du fort "Mattawa un arbre bien singulier. Cet arbre a parfaitement la "fornie d'une croix très régulière. La nature semble s'être plu à "placer là l'arbre du salut, pour que sa vue pût inspirer aux Sauvages de ces endroits, la pensée de marcher à la suite de cet "étendard glorieux..... La rivière Mattawa n'a de remarquable, "que la quantité de ses rapides qui nous nécessitèrent 9 portages

" complets et autant de demi-portages. Les rives, sont en général très " escarpées. Dans un des rochers qui les bordent, se trouve l'ou- " verture d'une caverne profonde que les voyageurs nomment " *porte d'enfer*. Ce nom lui vient de ce que ces braves gens croient " que le diable habite ce réduit. La preuve qu'ils en donnent, est " que plusieurs personnes ayant tenté de s'y introduire, s'en sont " senties repoussées et que les flambeaux qu'elles portaient ont été " éteints, malgré toutes leurs précautions."

De la rivière Mattawa, nos voyageurs entrèrent dans de petites rivières où ils eurent nombre de portages à faire et furent fort tourmentés par les moucherons. Monseigneur distingue trois espèces de cette famille détestable. Les maringouins, que certains voyageurs, par dérision nomment cousins ; les moustiques qui, au moins, ont assez de savoir-vivre pour se retirer au déclin du jour et enfin les brûleaux, ainsi nommés, parce que leur piqûre cause à peu près la même chose qu'une étincelle qui tomberait sur la peau. Ces derniers exercent leur talent depuis le haut du jour, jusqu'assez tard dans la nuit. Monseigneur donne la palme aux maringouins, parce qu'en outre qu'ils ne laissent de trève ni jour ni nuit, leur triste bourdonnement empêche de dormir.

" Les voyageurs expliquent ainsi l'origine de ces moucherons : " Une sainte, disent-ils, vivait retirée au fond des bois, mais " comme elle n'éprouvait que des consolations, elle demanda à " Dieu, de lui fournir quelque moyen de faire pénitence et par là, " d'acquérir des mérites. Dieu, docile à sa voix, lui envoya et les " maringouins et les moustiques et les brûleaux, mais en si " grande abondance qu'ils la firent mourir, avant qu'elle eût le " temps d'en demander le rappel. Depuis ce temps, tous ces in- " sectes, fidèles à leur mission, agissent comme si tous ceux qu'ils " rencontrent, avaient un grand attrait pour la pénitence."

Le 8 juillet, ils arrivaient au lac Nipissing, et faisaient une traverse de plusieurs lieues sans accident. "En doublant une pointe " qui est à l'extrémité de cette traverse continue Monseigneur, nos " hommes nous racontèrent le trait suivant : Trois canots de voya- " geurs étaient campés tout près de cette pointe : il faisait un " vent très fort. Les guides délibérèrent si l'on pouvait marcher " sans danger.

" L'un d'eux se décida pour l'affirmative, malgré les conseils de " ses camarades qui ne voulurent point suivre son exemple. A " peine fut-il à l'endroit où nous nous trouvions, qu'il reconnut " son imprudence et déclara à son équipage qu'il se trouvait dans " un danger imminent. A cette nouvelle, un bourgeois qui était

" dans le canot, transporté d'un barbare désespoir, saisit son fusil
" et s'adressant au guide ; " malheureux, lui dit-il,—puisque tu
" nous as mis dans le danger, il faut que tu périsses le premier."
" En disant ces mots, le coup fatal est tiré, la balle meurtrière
" perce l'infortuné guide et l'étend sans vie aux pieds de ses com-
" pagnons de voyage. Le canot privé du seul homme qui pût
" le tirer du péril ne tarda pas à être la proie des flots et 14
" hommes devinrent les victimes de l'imprudence du guide, secon-
" dée de la barbarie du bourgeois. Un seul fut assez heureux
" pour gagner terre. Déjà bien des hivers sont venus glacer le
" rocher témoin de cet affreux accident et dix croix sont encore là,
" pour attester la chose et avertir tous les voyageurs en canot, que
" leur embarcation est très faible et qu'ils ont besoin de beaucoup
" de prudence. Comme nous déjeûnâmes sur cette même pointe
" de rocher, nous allâmes visiter ces croix, en redresser quelques
" unes et prier pour ces infortunés. A bien des endroits, pendant
" tout le voyage, nous avons vu des croix plantées sur les tombes
" de personnes noyées ou mortes en voyage, par quelqu'autre acci-
" dent. La religion qui est toute de charité ne nous permet jamais
" de passer près de ces croix, sans prier pour ceux qu'elles couvrent
" et auxquels peut-être, personne ne pense."

Nos voyageurs descendirent la rivière des Français en moins de deux jours. Ils eurent à sauter huit rapides fort dangereux.

L'une des religieuses cachait difficilement sa frayeur à la vue des vagues écumantes.

" Quant à nous, dit Monseigneur, nous nous rassurions sur
" l'habileté et la force de notre guide, auquel outre ces qualités,
" nous connaissions beaucoup de prudence.

" Lorsqu'il n'était pas certain d'un rapide, il se dressait sur
" le maître du canot, pour reconnaître son adversaire, puis lançant
" un regard de feu sur tout l'équipage, il poussait un cri perçant
" pour encourager son monde, à ramer fortement. Nous saisissions
" nous-mêmes nos avirons, si nous ne les avions déjà, et nous
" joignions nos efforts à ceux de nos hommes, car plus le canot va
" vite, plus il y a de facilité à le guider. Alors le canot passe
" comme un trait. Le rapide fini, on se félicite de l'heureux
" succès et l'on continue gaiement sa route. Il y a pourtant
" un véritable danger à sauter ainsi les rapides et l'on est quelque-
" fois de 5 ou 6 pouces d'un rocher ou d'un *bouillon*, qui, l'un et
" l'autre, pourraient être cause de notre perte ; mais on se confie en
" la providence et pour ma part, je n'aurais voulu avoir que des
" rapides à sauter."

Le danger dont parle Monseigneur, n'est que trop réel, et plus d'un voyageur s'est noyé en sautant un rapide. C'est ainsi que disparaissait, il y a une couple d'années, M. Horace Bélanger, facteur en chef de la compagnie de la Baie d'Hudson, en descendant la rivière Nelson. Le 11 juillet, nos voyageurs entrèrent dans le lac Huron. Le P. Aubert dit la messe au fort de la Cloche, sur l'île Manitouline. Une vingtaine de personnes habitant cette île assistèrent au service divin. Monseigneur regretta de n'avoir point le temps d'aller saluer le Révd M. Proulx, missionnaire de cet endroit. Après cinq jours et demi de marche, ils atteignaient le Saut Sainte Marie, où ils furent traités avec les plus grands égards par M. Bannatyne, facteur de la compagnie. Les habitants des deux rives semblaient rivaliser pour le mal. L'ivrognerie y causait des désordres épouvantables. Les campements sur les rives du lac Supérieur furent souvent fort pénibles. D'ordinaire leur molle couche consistait en de grosses pierres ou des souches d'arbres. Le soir en mettant pied à terre, le premier souci, est de faire du feu. C'est à Monseigneur que cette besogne était échue. " Le P. Aubert " aimait à préparer le bois, dit-il, et moi, j'étais le grand Lucifer. " Nous faisions des feux à brûler la terre entière ! Trois perches " liées ensemble, formant l'élégant trépied auquel sont suspendues " des chaudières qui annoncent aux voyageurs, que bientôt, il " leur sera donné de réparer dans un repas plus ou moins abon- " dant, les forces qu'ils ont perdues par le travail. Il y a dans la " vue d'un campement quelque chose de bien agréable. Le feu si " gai de sa nature, des tentes asile de repos des voyageurs, un canot " renversé dont on répare les brèches, un équipage et des passagers " parlant ensemble de mille choses, mais surtout du pays et des " amis, tout cela forme un ensemble charmant."

Le 21 juillet, ils se trouvaient à la rivière Michipicoton. Le P. Aubert y fit 9 baptêmes.

C'est ici que se placent les notes de Monseigneur, concernant les sauvages du lac Supérieur.

" Ces Indiens appartiennent à diverses tribus de la grande nation " des Sauteux, qui tirent leur nom du saut Sainte-Marie, qu'il shabi- " taient autrefois. Ces sauvages sont en général de beaux hommes " bien faits et ils ne diffèrent des blancs que par la couleur. Ils " laissent croître leurs cheveux d'ébène. Quelques-uns même les " nattent comme le faisaient, il y a quelques années nos demoiselles " canadiennes. Le costume de ces sauvages est très léger en été. " Les hommes se contentent d'une bande de drap, d'à peu près six " pouces de large et d'une brasse de long liée aux reins par une

" petite corde. La plupart, pourtant, dans les circonstances solen-
" nelles, joignent au brayet des mitasses, une chemise ou une cou-
" verte ; quelques-uns même ont tout le costume canadien. Les fem-
" mes s'habillent d'une façon différente. Elles prennent une brasse
" de drap, dont elles cousent les extrémités ; s'introduisant dans ce
" fourreau, elles le lient à peu près, vers la taille, ayant soin de le
" laisser passer quelques pouces au-dessus de la ceinture. Elles en-
" lèvent les côtés de cette partie, de sorte qu'il n'en reste que quel-
" ques pouces de large par devant et autant par derrière. Ces deux
" parties sont jointes sur les épaules par deux petites cordes et chez
" les dames du premier ordre, la partie qui couvre la poitrine est
" ornée de raçades. La chevelure des deux sexes est quelquefois
" ornée de petits boutons blancs, de morceaux de cuivre ou de
" grains de collier. Puis l'éclat de leur teint est de beaucoup re-
" haussé par une épaisse couche de vermillon, dont ils aiment beau-
" coup à se barbouiller. Ce que j'ai trouvé de plus singulier dans
" leur toilette, c'est un morceau de fer blanc qu'ils se mettent sous
" le nez et dont les extrémités entrant dans chaque narine, vont se
" fixer dans un trou, pratiqué dans le cartilage qui les sépare. Ces
" sauvages sont tous très pauvres. En été, la chasse et la pêche leur
" fournissent une nourriture assez abondante, mais en hiver ils ne
" vivent que très difficilement et ils mourraient tous, s'ils n'étaient
" habitués dès l'enfance à des jeûnes rigoureux. Il leur arrive sou-
" vent d'être jusqu'à plusieurs jours sans manger et il est même
" arrivé à quelques-uns de manger leurs propres enfants pour
" prolonger leur misérable existence. Le sort des femmes
" est tout à fait pénible. Elles sont plutôt les esclaves que
" les compagnes de leur maris. Elles sont chargées des travaux
" les plus durs ; puis les coups de baton et autres plus douloureux
" encore, viennent souvent leur rappeler, qu'elles ont un maître
" cruel à servir. Une chose qui m'a toujours étonné, c'est de ren-
" contrer ces Indiens, sur les lacs, par de gros vents, dans des
" canots dont on peut à peine se figurer la légèreté et voguant avec
" leur femme, leurs enfants, leurs chiens et tout le ménage. Quand
" on passe auprès d'eux, ils s'approchent ordinairement et si on
" leur fait la politesse de s'arrêter, ils nous donnent de grosses et
" cordiales poignées de main, accompagnées d'un salut à la fran-
" çaise : Bajou, bojou, bojou : un mot que tous savent et qu'ils
" ne manquent pas de répéter à l'envi. S'ils ont du poisson ou du
" gibier, on échange ces articles pour quelques autres et on se
" sépare bons amis." Le 28 juillet, le canot qui portait nos voya-
geurs, fut contraint d'aborder à l'île aux Lièvres, à l'entrée de la

baie du Tonnerre par suite d'une violente tempête. L'orage dura deux jours, sans qu'il leur fût possible de quitter cette île déserte. A peine avaient-ils laissé ses bords le 30 juillet, que le vent se déchaîna de nouveau et menaça d'engloutir leur frêle esquif.

Ils se trouvèrent pendant quelque temps dans un danger imminent. Heureusement la traversée n'avait que trois lieues et le vent s'apaisa peu à peu.

Ils furent reçus au fort William par M. McKenzie facteur de la compagnie. A ce poste ils changèrent leur canot qui était vieux, pour un autre qui avait eu moins d'usage. Ils y perdirent à cet échange, car ce dernier faisait beaucoup d'eau et retarda leur marche. Le P. Aubert y baptisa plusieurs sauvages. Le chef de la tribu de cet endroit, quoiqu'aveugle, vint leur rendre visite. Il témoigna combien il regrettait l'absence de son fils, son successeur au pouvoir. Ces sauvages avaient construit près du fort une grande cabane qui leur servait de chapelle et où ils se réunissaient 2 à 3 fois tous les dimanches pour y réciter le chapelet et autres prières et pour y chanter les louanges de Dieu, qu'ils regrettaient de ne pas connaître davantage.

Ces exercices de religion se faisaient en commun et étaient présidés par le chef. Avant leur départ, une jeune sauvagesse demanda, les larmes aux yeux, la grâce du baptême. Son ignorance complète de tout ce qui tient à la religion força le P. Aubert, de lui refuser cette grâce. " Que le sort de ces pauvres gens est triste, s'écrie le noble " missionnaire, et qu'il devrait faire rougir tant de chrétiens à même " de profiter de tous les secours de la religion ! "

Le 30 juillet, ils remontaient la rivière Kaministigoya. Ils eurent un grand nombre de portages à faire dont le dernier, qui a près d'une lieue, s'appelle le portage des chiens. Le 2 août, ils campaient à l'extrémité du très joli lac des chiens. Ecoutons ici, notre jeune missionnaire, épancher son cœur au souvenir de sa patrie et de sa mère.

" Je fis ce soir-là, ce qu'il m'est arrivé de faire bien des fois dans " notre voyage et particulièrement lorsque nous nous trouvions sur " les bords des lacs. Après que les ténèbres de la nuit avaient com- " mencé à envelopper la terre de leur voile, pendant que nos hom- " mes réparaient leurs forces par un doux repos, alors je me prome- " nais seul, sur le rivage. Ma pensée se reportait sur notre cher " Canada. Je m'arrêtais de temps en temps pour écouter le bruit " plaintif des vagues. Je disais aux flots les sentiments de mon " cœur. Je leur nommais ma mère, mes parents, mes amis, mon " pays. Je m'entretenais avec eux, comme s'ils se fussent arrêtés à " mes pieds pour prendre en passant, les nouvelles que je voulais " envoyer au pays..... ... Le 4 août ils suivirent une des branches de la rivière, qui se termine à un marais. Après un portage, ils tombèrent dans le lac de " L'eau froide " et sur le soir, ils atteignirent un petit lac qui est précisément à la hauteur des terres.

Après sept jours de marche pénible, ils parvinrent au lac La Pluie, qu'ils traversèrent le 13 août. Le gardien du fort du lac La Pluie leur remit une lettre de M. Belcourt, ainsi que des provisions que leur envoyait Mgr. Provencher. Ces dernières arrivaient à point, car ils étaient à la veille d'en manquer. Parlant de la rivière La Pluie, le frère Taché mentionne un fait généralement peu connu, c'est qu'il avait été question pendant quelque temps d'établir, sur ses rives fertiles, la colonie, qui fut fondée à la Rivière Rouge. Le 15 août ils entraient dans le lac des Bois. Le 20, ils saluaient en passant la mission de Wabassimong (chien blanc) qui était une des nombreuses missions que visitait tous les ans, le Rév. M. Belcourt. Il s'y trouvait une chapelle, qu'ils visitèrent.

Le 23 août, nos voyageurs faisaient le dernier portage, avant leur arrivée à Saint-Boniface. C'était le soixante-douzième depuis Montréal, sans compter presqu'autant de demi-portages.

" Nos voyageurs, dit Mgr. enfermèrent leurs colliers en se félici-
" tant de n'avoir plus à s'en servir, avant leur arrivée à la Rivière
" Rouge. Cette manière de voyager est excessivement fatigante,
" pour les hommes, surtout dans les canots de la compagnie. Ces
" messieurs traitent leurs employés avec une rigueur que l'on com-
" prend à peine, et leur imposent un travail auquel des bêtes de
" somme ne résisteraient certainement pas.

" Le gouverneur n'accorde que quatre heures de sommeil à ses
" gens. Les 20 autres heures du jour, sont consacrées à un travail
" dont on peut difficilement se faire une idée. Nos Canadiens ex-
" cellent pour ces sortes de voyage." Le 24, ils se trouvaient à
" l'embouchure de la Rivière Rouge et y passèrent la nuit
" C'était notre dernier campement, dit notre jeune oblat ; nous
" dressions nos tentes pour la dernière fois.

" Cette pensée m'affecta si vivement que je pus à peine dormir
" de la nuit, Je me trouvais sur les bords de la Rivière Rouge,
" dans les limites du pays, que le Ciel m'assignait pour patrie, en
" remplacement de celle où il m'a fait naître."

" Il y a bien dans cette idée de quoi affecter le cœur et le mien
" n'y fut pas insensible."

Le 25 août, vers midi, l'émotion régnait à bord du canot. Les canotiers avaient annoncé qu'ils touchaient presque au terme de leur voyage. Enfin un cri de joie se fit entendre: " L'Eglise.
" L'Eglise" ! — Aussitôt la voile est abaissée, nos hommes entonnent,
" le plus gai et le plus harmonieux de leurs refrains, les avirons
" tombent avec plus de force et de cadence que jamais, le canot
" vole et un instant après nous sommes aux pieds de Monseigneur
" de Juliapolis pour lui offrir nos services."

Monseigneur Provencher, M. Belcourt, M. Mayrand et les Sœurs de la Charité s'étaient rendus sur le rivage, pour recevoir ces nouveaux apôtres de la foi, avec les deux religieuses qui les accompagnaient.

Monseigneur Taché parti de Longueuil le 24 juin 1845 arriva donc à Saint-Boniface le 25 août de la même année. En ne tenant point compte des jours où ils ne purent naviguer, à cause de la violence du vent, ils prirent 58 jours de marche peur faire le trajet pendant lequel, ils ne se mirent à la voile que six heures durant. A part cette courte exception, ils eurent à essuyer continuellement un vent contraire. Dans son journal Monseigneur annonce à sa mère que ce voyage n'est que la première étape de l'éloignement qu'il a commencé et que comme première impression le pays lui plaît. "L'ex-" périence que je viens, de faire dit-il en terminant, me prouve que " que je suis un peu de l'étoffe dont on fait un voyageur, et certaine-" ment, je me ferai au genre de vie qui qui m'est réservé."

L'avenir prouva en effet que le frère Taché, était taillé pour les grandes courses de cette immense contrée. Comme Oblat et comme Evêque, il parconrut tout l'Ouest, tantôt en canot, ou à bord des barges de la compagnie, tantôt en traîne à chiens ou monté sur des raquettes.

Dans un seul hiver, il coucha jusqu'à soixante-trois nuits n'ayant pour abri que la voûte des cieux. Pendant 49 ans, il se dépensa pour le salut des âmes et le bonhenr de ceux qui lui étaient confiés. Après un si grand labeur, les restes bénis de ce saint et illustre Archevêque reposent maintenant à quelques pas de l'endroit où il toucha pour la première fois, le rivage de Saint-Boniface, entourés de l'hommage affectueux de nos cœurs reconnaissants.

Saint-Boniface, 29 décembre 1894.

L. A. Prud'homme

UNE HISTOIRE DE REVENANT

RÉCIT CANADIEN.

LA diligence venait d'arriver de Berthier au Bout de l'Isle chez Deschamps. La journée avait été chaude ; c'était vers la fin de juillet. Et parmi les trois ou quatre voyageurs qui descendirent de la lourde voiture pour se rafraîchir à l'auberge avant de continuer leur route vers Montréal, un jeune homme sembla rester sourd aux pressantes invitations de l'hôtelier.

—Je m'arrête ici, lui dit-il, et je désire me rendre de suite, si c'est possible, au château Panet avant le coucher du soleil. Pouvez-vous m'en indiquer le chemin ; est-ce loin ?

—Au château ? fit l'hôtelier ; mais non, c'est tout proche, et si vous le désirez, je vais vous faire conduire par un de mes enfants. Vous avez d'ailleurs à traverser la petite rivière de l'Assomption et c'est moi qui tiens la traverse. Dans une demi-heure vous serez arrivé. En attendant, entrez donc vous reposer ; j'ai d'excellent cognac Chaloupin, du vieux rum qui me vient de mon père, et du Molson de dix ans à votre service. M. de St-Ours, le colonel Ermatinger, le seigneur Cuthbert, et.....

—Merci, interrompit le jeune homme en souriant. Votre petit garçon viendra m'avertir quand il sera prêt ; je l'attendrai sur la côte là-bas. Je n'ai besoin de rien.

—Et vos bagages ?

—Je n'ai que ce léger sac.

Et le jeune homme se dirigea vers la côte pour jouir à son aise du merveilleux paysage qu'on aperçoit à cet endroit, pendant que l'hôtelier, grognant, interrompu dans l'énumération pompeuse de ses boissons et des clients distingués qui y faisaient honneur, le regardait s'éloigner.

—Oh ! Antoine, oh ! cria-t-il.

Un gros garçon joufflu, d'une douzaine d'années, nu-tête, en bras de chemise et sans souliers, répondit de la grève et accourut bientôt. On obéissait dans la famille.

—Tu vois ce monsieur là-bas, debout sur la côte ; eh bien, tu vas le conduire de l'autre côté de la rivière, au château. Comme il n'a pas de bagages tu feras payer comptant.

L'enfant partit aussitôt, et après avoir accosté le monsieur en question, tous deux prirent le chemin du roi qui les menait vers la petite rivière. Ils marchèrent quelque temps sans se parler.

—Etes-vous un bailli ? demanda tout-à-coup le gamin à son compagnon.

—Non, pourquoi cette question ?

—Ah ! c'est que voyez-vous, si vous l'étiez je n'irais pas avec vous. Mam'zelle Elizabeth, la fille de la dame du château, m'a fait promettre.....

—De noyer le premier bailli qui se présenterait, fit le jeune homme en riant ?

—Oh ! non ; mam'zelle Elizabeth est trop bonne pour dire une aussi vilaine chose. C'est elle qui nous montre nos lettres et nous fait le catéchisme ; voyez-vous là-bas la maison d'école ? Vous avez passé devant ; elle est à une trentaine d'arpents de chez nous, sur le chemin de Repentigny. Oui, c'est une fameuse maîtresse qui ne fait jamais de passe-droits à qui que ce soit, pas plus aux petites filles qu'aux petits garçons.

—Tout cela est très bien, et ces détails m'intéressent : mais encore, que t'a-t-elle fait promettre, cette Demoiselle Elizabeth ?

Le gamin ne répondit pas de suite.

—Si vous n'êtes pas un bailli, qui donc êtes-vous, car il y a bientôt deux mois que je n'ai conduit quelqu'un au château ; et c'est le lendemain que mam'zelle Elizabeth, qui paraissait avoir pleuré, me fit promettre en secret de la faire avertir de suite si des hommes de loi se présentaient chez nous pour traverser à la pointe.

—Sois tranquille, je ne suis ni bailli, ni fils de bailli ; je suis un ami du frère de la demoiselle Elizabeth, et c'est lui que je vais voir. Tu n'as besoin par conséquent ni de la faire avertir, ni encore moins de lui prouver ton dévouement en faisant chavirer ton bac quand je serai dedans.

Le petit batelier se montra satisfait de ces explications, et courut en avant prendre ses rames cachées dans les herbes et préparer son embarcation.

Avant de descendre la côte, notre voyageur s'arrêta un instant, les yeux éblouis par le spectacle qui se déroulait devant lui. A ses pieds coulait tranquillement la petite rivière de l'Assomption qui s'élargissait en venant mêler ses eaux paresseuses à celles de la Rivière des Prairies ; de grandes fermes avec jardins en bordaient les

écores : on eût dit une tortueuse rue de village avec ses maisons si rapprochées. A demi cachée par des ormes séculaires sur la pointe en face, une massive construction grise élevait ses toits pointus, ses vastes cheminées à girouette et ses divers corps de logis. C'était le château. A gauche, l'île Portus se soulevait brusquement avec ses bois sombres comme pour barrer le chemin à la Rivière des Prairies. Vers le Sud, se profilaient au loin les cimes bleuâtres du Mont-Royal dont la base disparaissait dans l'épaisse buée qui montait de la cité.

Plus près de lui, en se retournant, le jeune homme voyait le Bout-de-l'Ile où la route finit brusquement entre deux grosses maisons de pierre à toit rouge, avec galeries sur le devant, et se faisant face dans un sans gêne tout familial. La diligence qui l'avait amené descendait en ce moment avec lenteur la côte vers le bac de la traverse et s'y tassait dans un bruit rapide de cris d'homme, de ferraille choquée et de sourd piétinement de chevaux qui se câbraient effrayés. Quelques oisifs sur la côte regardaient avec des enfants. Ses compagnons de voyage sur le pont agitaient leurs mouchoirs en signe d'adieu, pendant que le bateau, sous l'effort pénible de quatre rameurs, obliquait péniblement pour tenir tête au courant très raide en cet endroit.

C'était partout, sous l'or pâli des derniers rayons du soleil couchant, ce grand calme si pénétrant des fins de jour d'été. Comme fatiguée d'efforts continus, la nature semblait se reposer des chaleurs ardentes et de la poussée hâtive des foins mûrs et des avoines jaunissantes.

Extasié devant ce tableau unique, notre voyageur avait oublié l'heure présente. Il fut subitement tiré de sa rêverie.

—Holà, monsieur, lui cria la jeune voix de son batelier ; venez-vous ? je vous attends.

—J'y vais, répondit le voyageur rappelé à lui-même.

Le bac vigoureusement mené s'éloigna de la rive, et abordait un quart d'heure après en haut de l'ilot allongé qui borde en cet endroit la côte de la rivière. L'enfant reçut la monnaie; il vit que son passager était généreux.

—Merci bien des fois, monsieur: quand viendrai-je vous chercher?

—Demain, à temps pour la diligence de Montréal.

—Je vous attendrai ici; adieu, monsieur.

—Adieu, mon garçon.

Et le voyageur se perdit bientôt dans les hautes broussailles de la grève pendant que le petit batelier, joyeux de son gain, entonnait en ramant une chanson du pays.

Michel Girard, c'était le nom du jeune homme, ne s'était pas décidé sans quelque hésitation à interrompre son voyage par un arrêt au Bout-de-l'Ile. Il allait voir un compagnon de collège dont il n'avait eu depuis assez longtemps de nouvelles qu'à des intervalles éloignés. Une destinée différente les avait séparés au sortir de l'Université. Michel, fils d'un riche marchand de Montréal, s'était consacré aux affaires et avait beaucoup voyagé; son ami, Charles de Laglanderie, étai retourné aux Trois-Rivières où il devait étudier le droit dans les bureaux de son père, avocat distingué et plus tard juge de la Cour des Appels.

Sous le feu de promesses réciproques, les deux amis avaient d'abord correspondu toutes les semaines, continuant dans leurs lettres les épanchements d'autrefois. Puis, les absences étaient survenues. On s'était, il est vrai, rencontré deux ou trois fois à Montréal et à Québec, mais déjà les dures réalités de la vie avaient fait des hommes des deux jeunes étudiants d'autrefois. Ils s'étaient surpris à s'observer; ils n'étaient plus les mêmes, Charles surtout. C'est que sa part avait été la plus lourde. En trois ans, il avait perdu son père, fait un assez bel héritage qu'il était allé manger à Paris sous prétexte d'études de droit romain, était revenu pour trouver la fortune de sa mère et de sa sœur très sérieusement compromise, et se trouvait à Québec pour essayer de tenir tête à l'orage. Ils se rencontrèrent.

—Et toi, Michel, qu'es-tu devenu?

—Mon cher Charlot, la chance ou plutôt la Providence m'a été plus clémente, et je la bénis de ne m'avoir encore envoyé aucune des tribulations dont tu sembles avoir été abreuvé.

On s'était séparé après une heure d'entretien, et tous deux avaient constaté non sans chagrin que l'amitié à dix-huit ans, entre compagnons de classe dans le beau rayonnement des rêves et des illu-

sions germées, en tête à tête sous les grands arbres de la cour de récréation, n'était plus celle qu'il faut à deux hommes de vingt-huit à trente ans.

Michel était resté le garçon affectueux, rangé, sévère à lui-même, doux aux autres, tel que l'avait connu et aimé Charles ; ce dernier, au contraire, s'était passablement gaspillé. Bon cœur, intelligent, brillant même, il manquait absolument de volonté, et n'avait pas plutôt formé un bon dessein qu'il l'oubliait à la première mauvaise occasion.

Michel, que les affaires de la succession de son père mort depuis six mois, avaient appelé à Berthier, s'était souvenu tout à coup en arrivant au Bout-de-l'Ile que son ami Charlot demeurait dans le voisinage depuis un an ou deux. Il n'était pas pressé ; il irait le voir ; on causerait des années de collége ; une recrudescence d'amitié lui était survenue ; il jouissait par avance de quitter, ne fût-ce que pendant quelques heures, les tracas du moment pour se réfugier dans les charmantes évocations de son passé d'écolier. Et puis, qui sait ? peut-être pourrait-il aider son ami qu'il savait à peu près ruiné.

Il avait fini par monter la côte, non sans s'aider un peu aux arbustes qui encombraient l'étroit sentier qui menait à la traverse. On entendait encore dans le lointain la voix d'enfant du petit batelier qui achevait sa chanson joyeuse.

Quelle direction prendre ? Il se trouvait en présence d'une fourche de chemins dont l'un suivait la côte et l'autre se perdait vers l'ouest au milieu des grandes aulnes. Assez perplexe, il allait s'informer à l'une des trois auberges groupées à cet endroit, lorsqu'il aperçut une jeune fille dont la mise simple et élégante ainsi que la démarche attirèrent son attention. Elle l'avait vu et avait fait un mouvement comme pour s'arrêter. Ou je me trompe, se dit-il, ou cette jeune fille demeure au château, et s'étonne probablement de la venue d'un visiteur non annoncé. Une femme passait ; il s'informa.

—Le château, il est là dans les arbres. Pour vous y rendre, suivez la demoiselle qui marche là-bas et qui doit y aller puisqu'elle y demeure, répondit cette femme étonnée d'une demande qui lui paraissait assez simple, Dieu merci.

Michel remercia et traversa le chemin, bien décidé à ne pas perdre la jeune fille de vue. Celle-ci comprit bientôt qu'elle était suivie. Arrivée à la barrière d'un très beau jardin qui descendait à la rivière, elle s'arrêta. Notre voyageur se découvrit en s'excusant, et lui répéta le renseignement que la bonne femme lui avait donné

—Mais, oui, c'est exact ; madame de Laglanderie habite ici et je suis sa fille. Serait-ce mon frère Charles que vous désirez voir ? Il n'attend personne ; mais si ce sont des affaires de loi qui vous amènent, je suis sûre qu'il sera à votre disposition demain dans la matinée.

Allons, pensa Michel, il paraît que les avocats et les huissiers ne sont pas en odeur de sainteté dans le castel de l'ami Charlot. Tout à l'heure c'était le petit batelier qui avait mission de me jeter à l'eau, maintenant c'est la sœur qui me prie poliment de retourner à l'auberge.

—Mon Dieu, Mademoiselle, je n'appartiens à la loi ni de près ni de loin. Je suis tout bonnement un des vieux amis de votre frère à qui je viens serrer la main en passant, et je serais au désespoir d'apprendre que ma visite fût inopportune.

—Oh ! non, monsieur, reprit la jeune fille changeant subitement de ton ; Charles sera, je suis sûre, enchanté de vous voir ; ce lui sera une diversion agréable au milieu du souci de nos affaires, et ce pauvre frère a tant besoin d'un peu de distraction ! Venez, Monsieur : qui annoncerai-je à ma mère ?

Ils étaient arrivés au perron d'assez bon air qui accédait à la porte principale, et Michel ouvrait la bouche pour décliner ses nom et prénom.

—Michel Girard, mon ami, quel bon vent t'amène, lui cria tout à coup Charles accouru du fond du jardin et qui se jeta dans ses bras ? Pourquoi n'avoir pas averti ? d'où viens-tu ? quelles nouvelles ?— Elizabeth ..... ah ! pardon ; Michel je te présente la meilleure des sœurs. Elizabeth, va prévenir notre mère de la visite de mon ancien ami—que j'emmène chez moi en attendant que sa chambre soit prête.

Les deux amis traversèrent en riant et causant un long corridor au bout duquel ils disparurent dans les appartements occupés par Charles.

—Maman, dit Elizabeth, après avoir embrassé Mme de Laglanderie, une visite pour mon frère Charles : c'est un monsieur de son âge à peu près et qui a l'air tout à fait bien élevé. Je ne sais s'il sera longtemps ; vais-je préparer la chambre d'ami ?

—En effet, je crois avoir entendu tout à l'heure des exclamations et un bruit de paroles venant de la terrasse ; je suis bien heureuse pour Charles ; va, et n'oublie pas d'avertir à la cuisine, ajouta Mme de Laglanderie avec un sourire.

—Chère maman, c'est fait, et votre cuisinière court de ce pas avertir la femme de chambre de se hâter. Pourvu que ce monsieur

ne soit pas trop exigeant; c'est, quant à moi, tout ce que je lui demande.

Hélas! Mademoiselle de Laglanderie avait raison; depuis un grand mois elle cumulait les emplois de cuisinière et de fille de chambre, en outre de ses fonctions de maîtresse d'école du Bout-de-l'Ile. La ruine de sa mère, la sienne propre et celle de son frère étaient complètes. Ce dernier avait tenté le commerce de bois pour se refaire en une fois, et la chance s'était mise contre lui. La *dérive* du printemps avait été déplorable; la rivière du lac Ouareau n'avait guère monté, et la plus grande partie de ses billots était restée dans les bois ou éparpillés le long des grèves de la rivière de l'Assomption. Les échéances étaient venues, et Mme de Laglanderie et sa fille attendaient non sans effroi le bailli et la saisie de jour en jour. Charles était désespéré; il passait ses nuits et ses journées à se promener dans sa chambre ou sous les grands ormes du parc. Son humeur envers sa mère et sa sœur qu'il aimait tendrement n'avait pas varié, mais il évitait de les voir et de leur parler. L'arrivée de Michel, dans ces circonstances, ne pouvait que lui procurer une détente de nerfs et une diversion nécessaires.

—Enfin, raconte-moi comment il se fait que tu sois ici; il y a bien trois ans que je n'ai eu de tes nouvelles.

—Voici, répondit Michel qui, les premiers épanchements passés, s'était assis près d'une fenêtre toute encadrée de jasmins et de clématites en fleur; et d'abord, sache que j'ai eu la douleur de perdre mon père, il y a plus de six mois.

—Je le savais, interrompit Charles, et sois sûr que j'ai compati à ton chagrin; j'ai appris ton deuil à mon retour de mes chantiers en mai dernier.

—Merci, mon cher Charlot, je connais ton cœur. Or, je voyageais à cette époque dans le sud, et le télégramme de ma mère me fut remis à la Havane. Je revins en toute hâte, mais mon père était déjà rendu au cimetière quand j'arrivai. Depuis, les soins de la succession ont pris tout mon temps. J'avais cette semaine à me rendre à Berthier pour toucher le prix d'un immeuble et compléter le contrat de vente; je suis descendu par le *Trois-Rivières*, et comme j'ai pu terminer mes affaires deux jours avant le retour du bateau, je me suis décidé à retourner à Montréal par la voiture publique, ce qui devait me fournir l'occasion de venir te demander l'hospitalité pendant vingt quatre heures.

—Je te répète que tu es mille fois bienvenu; mais où as-tu laissé tes bagages?

—Les voici, fit Michel en désignant un petit sac de voyage qu'il

avait déposé près de la porte. J'ai juste mon nécessaire de toilette. et cela me suffit. D'ailleurs, j'apporte dans ce sac une somme assez ronde, le produit de la vente de la terre dont je t'ai parlé tout à l'heure.

L'œil de Charles s'alluma.

—Eh! bien, alors, permets-moi de te dire que tu as tort de voyager avec des valeurs aussi considérables.

—Bah! personne ne le sait, et puis, je n'avais pas le choix.

—Combien as-tu vendu la terre en question ?

—Douze mille francs, ou si tu l'aimes mieux deux mille piastres.

Charles se leva pour dissimuler son trouble.

Deux mille piastres, c'était précisément la somme qu'il lui fallait en ce moment Lui aussi était sous la terreur des baillis, mais pour une autre raison que sa mère et sa sœur. Il avait, dans un moment de désespoir et pour éloigner la banqueroute, contrefait sur deux billets la signature de son oncle, directeur d'une des banques de Québec ; les effets avaient été escomptés, et comme il lui avait été impossible de réaliser cette somme par la vente de ses billots restés en chemin il s'attendait de jour en jour à être arrêté et jeté en prison. Avec la ruine c'était le déshonneur, et avec le déshonneur la prison, et avec la prison c'était la mort de sa pauvre mère qui ne survivrait pas à un tel coup.

Michel reprit :

—Comment vont tes affaires ; j'ai su que tu t'étais lancé dans le commerce de bois, as-tu réussi ?

—Ah! mon cher ami, ruiné, de fond en comble. Si encore, il n'y avait que moi! Depuis quatre semaines, je ne vis plus. Tu connais une partie de mon histoire ; tu vas connaître le reste.

A mon retour de Paris où en peu de mois j'ai mangé bêtement l'héritage que m'avait laissé mon père, je me trouvai sans le sou ou à peu près. La fortune de ma mère et de ma sœur avait été engagée par l'un des exécuteurs testamentaires dans des placements aléatoires, et je dus me mettre sérieusement à l'œuvre pour empêcher une catastrophe. J'avais à traiter avec des honnêtes gens, et je fus assez heureux pour mettre ces deux chères créatures à l'abri, non pas tant par mon habileté, car j'étais devenu incapable des choses sérieuses, que par la probité des autres. Ma pauvre mère crut à ma science des affaires, et me sachant dénué de toute ressource m'offrit de m'aider à reconstituer mon avoir. J'aurais dû refuser ; j'aurais dû résister à l'horrible tentation, et m'enfuir au plus tôt en me sentant faiblir devant ses instances et celles de ma sœur. Hélas! je n'eus pas ce courage qui eût été la vraie

mesure de ma tendresse filiale, et je cédai. Ah ! mon ami, j'ai honte de l'avouer, mais l'idée de retourner à mon bureau d'avocat, de me rendre à l'ouvrage, d'attendre la clientèle, de ne plus jouir de la vie, de lutter contre le manque d'argent, cette idée fit de moi un lâche, m'ôta le cœur et me rendit criminel.

— Oh ! pas criminel au moins, fit Michel douloureusement ému de cette confession.

—Oui, un criminel et je maintiens le mot, reprit Charles, la figure contractée. Sur ces entrefaites, j'entendis parler d'exploitation de réserves de bois dans le haut de la rivière l'Assomption, et je ne tardai pas à m'aboucher avec un étranger, un américain, qu'on me disait entendu et qui avait de l'argent. Que te dirai-je ? je m'associai avec cet individu qui était un filou ; j'obtins la signature de ma mère et de ma sœur ; je me réservai la plus grosse mise de capitaux afin d'avoir la plus grosse part des profits, et l'hiver dernier nous fîmes chantier. Peut-être aurais-je réussi à sauver l'argent de ma mère et de ma sœur si le printemps eût été plus favorable : mais la *dérive* a été nulle, et les quelques cageux que tu peux apercevoir d'ici ancrés dans l'anse là bas représentent le résultat de mon entreprise. Billets protestés, jugement, et l'exécution qui peut nous arriver de jour en jour, voilà où j'en suis. Je te le répète : si encore il n'y avait que cela, s'il n'y avait que moi !

Et ce jeune homme, en qui les plaisirs et les désordres n'avaient pas altéré l'affection filiale, eut un sanglot déchirant.

—Mon pauvre ami, dit Michel très affecté, à quoi bon te désespérer ? Tu es jeune, tu es instruit, tu as une profession, il ne s'agit que de te remettre au travail. Ce sera dur après la vie facile que tu as menée ; mais crois-moi, tout n'est pas perdu s'il te reste encore l'honneur et l'énergie suffisante pour recommencer. Ai-je besoin de te dire que tu peux compter sur moi ?

—Ah ! oui, l'honneur, fit amèrement Charles comme en se parlant à lui-même.

On frappa en ce moment à la porte :

—Madame de Laglanderie est servie, dit une voix joyeuse de jeune fille.

La porte s'ouvrit et les deux jeunes gens se dirigèrent vers le salon où Mme de Laglanderie était assise près d'une fenêtre et travaillait.

—Maman, je vous présente mon ami de collége, Michel Girard, dont vous m'avez souvent entendu parler et que vous avez connu il y a une dizaine d'années.

—Monsieur, fit la vieille dame, vous êtes le bienvenu, et votre

visite m'est d'autant plus précieuse qu'elle va réjouir notre cher Charles.

On causa quelques minutes, puis Michel offrit son bras à Mme de Laglanderie et tout le monde passa dans la salle à dîner. Le repas fut assez gai. Mademoiselle Elizabeth surtout s'employait à ne pas laisser tomber la conversation, quoiqu'elle eût souvent à se lever pour réparer les bévues de la petite servante peu au fait du rôle qu'on lui faisait jouer pour l'occasion.

Michel raconta les dernières nouvelles de Montréal, puis parla de ses voyages, et il put constater que Mme de Laglanderie était une femme d'un esprit cultivé et d'un grand cœur. Charles, pendant tout le dîner, resta distrait et mangea peu. Sa sœur, qui l'observait et qui en avait de la peine, tâchait de l'amener à parler sans pouvoir y réussir. On se leva de table, et pendant que les dames se retiraient sous un prétexte quelconque, les deux amis prirent chacun un cigare et descendirent au jardin.

Ils se promenèrent quelque temps sans dire un mot.

—Quelle admirable vue que cet endroit, fit Michel ; il me semble qu'il fait bon d'y vivre.

Le soleil en ce moment disparaissait à l'horizon tout rougi des feux de l'astre couchant. Des traînées de lumière embrâsaient la vaste nappe d'eau et allumaient un incendie dans chaque fenêtre du château.

—Oui, répondit Charles en soupirant, à condition de ne rien devoir à personne. Ma mère, qui ne connaît pas encore l'étendue de mes pertes, espère bien y finir ses jours dans la paix et le confort.

—Est-ce que mademoiselle Elizabeth sait tout ?

—Non, mais assez pour comprendre que nous sommes ruinés. Que n'a-t-elle pas fait pour m'aider ? Il y a quelques semaines, elle a fait congédier la cuisinière sous prétexte qu'elle voulait elle-même devenir un cordon bleu ; puis, çà été le tour du jardinier qui coûtait trop cher et dont la besogne, disait-elle, serait tout aussi bien faite et pour peu de chose par un de nos voisins chez qui elle avait découvert des connaissances en horticulture. Enfin, malgré moi, malgré notre mère qui ne peut s'expliquer un tel dévouement, elle est allée offrir ses services aux commissaires d'une école abandonnée, afin d'empêcher toute la marmaille des environs de croupir dans l'ignorance. Elle ne cesse de répéter que c'est une œuvre de charité qu'elle veut faire. Sans doute, la chère enfant exerce là une grande charité, mais je doute que l'idée lui en fût venue en ce moment si elle n'y eût vu un

moyen d'apporter quelque argent à la maison. Avec cela, d'une douceur inaltérable, d'une gaieté franche qu'elle répand autour d'elle comme les fleurs leur parfum, et d'une énergie sans pareille, énergie qu'elle tient de notre père. Et dire que par mon avidité de jouissances, ma vie gâtée à Paris, par ma lâcheté, j'ai brisé à jamais l'avenir d'une telle femme, et réduit ma pauvre maman à se trouver peut-être demain sans asile et sans pain ! Plusieurs fois, je suis sorti de ma chambre la tête pleine des idées les plus sombres ; chaque fois, Elizabeth. comme si elle m'eût guetté et deviné mon dessein, venait me prendre par dessous le bras, m'amenait devant ma mère dont elle sollicitait un instant les affectueuses caresses ; puis, certaine que mon cœur se trouvait mieux disposé, elle me conduisait au jardin où pendant de longues promenades elle entreprenait de me consoler, de m'encourager, de me sermonner un peu et finissait par me faire promettre d'aller au-devant d'elle le soir après son école.

Michel ne s'était pas attendu à tomber au sein d'une telle désolation. Au lieu des charmes d'une bonne journée d'amitié qu'il était venu chercher, voilà qu'il se trouvait jeté dans une famille tourmentée d'inquiétude, et en proie à toutes les angoisses et les petitesses désespérantes d'une situation sans issue. Les remords stériles de son ami, ses terreurs étranges de la loi lui causaient une peine aiguë. Lui, dont la vie avait toujours été droite et claire, il ne comprenait pas qu'on pût déchoir. Il s'était donc trompé sur le compte de son ancien ami qui avait pourtant puisé aux mêmes sources que lui ces principes religieux et cette constitution de l'âme qui font traverser sans défaillances les heures critiques de la jeunesse et des débuts dans le monde.

D'un autre côté, allait-il l'abandonner à son triste sort ? est ce qu'il ne ferait rien pour arracher à la misère ces deux femmes pour lesquelles il se sentait déjà pris d'une grande pitié et qui en étaient si dignes à tous égards ?

En bon chrétien qu'il était, Michel se dit que le hasard n'était pour rien dans ce qui lui arrivait, et dès ce moment son parti fut pris. Trop rompu aux affaires pour décider à la légère la forme qu'il donnerait à son offre de secours, il remit au lendemain d'aborder cette délicate question avec son ami.

(*A suivre*)

CHRONIQUE DU MOIS

I.—L'encyclique aux évêques des Etats-Unis. II.—Le siège du pape. III.—L'attitude de Crispi. IV.—La situation en France. V.—Jugement du Conseil Privé. Attitude des partis politiques. Les élections générales imminentes.

L'encyclique de Léon XIII à l'épiscopat des Etats-Unis d'Amérique a été publiée à Rome à la fin du mois dernier.

Depuis longtemps, cette encyclique était annoncée et attendue. Le Saint-Père en avait conçu le projet lors des premières difficultés relatives à la question scolaire et au cahensleyisme. Cette idée a germé et mûri et a finalement produit cette dernière manifestation de la sollicitude paternelle du père commun des fidèles. Mgr Satolli en a fourni les principaux éléments.

Le délégué apostolique, prélat doué d'une grande prudence et fort éclairé a parfaitement renseigné le Saint-Siège sur tout ce qui touche à la question religieuse aux Etats-Unis.

Léon XIII, dans son encyclique, présente la création de la délégation apostolique à Washington comme le couronnement de l'œuvre américaine, comme un appui, comme un achèvement de l'autorité épiscopale. On sait les oppositions infrangibles que l'établissement de cette délégation avait, pendant longtemps, rencontrées aux Etats-Unis. L'aversion du peuple américain pour " l'immixtion " d'un pouvoir étranger, les préjugés protestants contre Rome, les conditions particulières du catholicisme aux Etats-Unis, semblaient devoir rendre une telle création impossible. Grâce à l'influence de S. E. le Cardinal Gibbons et de l'épiscopat américain, Léon XIII a réussi là où ses prédécesseurs avaient échoué. L'encyclique dissipe les dernières préventions, qui se sont maintenues dans quelques esprits, malgré la sagacité et la loyauté de Mgr Satolli. Elle va enterrer toutes ces passions à peu près éteintes. Elle est la consécration irrévocable d'une œuvre qui ne tombera plus.

Ce qui sollicite ensuite la tendresse du Pontife, c'est l'université de Washington. Cette fille de Léon XIII et de l'épiscopat n'a pas tenu toutes ses promesses. Dès l'origine, des dissentiments regrettables se sont produits. Certains évêques et ordres religieux ont combattu l'institut, au moment même où il sortait de terre. Les

deux groupes allemand et américaniste se sont livré bataille autour de l'organisation de l'œuvre. Puis, quelques évêques préféraient New-York à Washington, comme lieu de résidence. Le choix du recteur a provoqué d'autres divisions et, par-dessus tout, la rivalité séculaire de Baltimore et de Washington a entravé l'épanouissement complet de la haute école.

Mgr Keane, le recteur, a donné sa vie à l'œuvre. Il a fait des prodiges pour la développer. Financièrement il a réussi. Ce qui manque, ce sont les élèves, c'est le concours efficace de tous les évêques. Les dissentiments de la première heure persistent, ou au moins empêchent l'élan, la collaboration joyeuse de tous à la même entreprise.

C'est pourquoi, le Saint-Père met une insistance particulière à recommander la jeune université.

Un des passages les plus importants de l'Encyclique est celui qui a trait au divorce et à la vie publique. Les documents que Léon XIII a consultés sur cette matière démontrent les ravages que fait le divorce dans un peuple même jeune, mais où la législation de chaque Etat laisse aux époux la facilité la plus étonnante de reprendre leur indépendance.

Non seulement les catholiques mais aussi les protestants et les indifférents sont justement épouvantés chez nos voisins des progrès déplorables de cette épidémie morale. Il y a là une blessure ouverte au cœur de la jeune République et son sang le plus généreux s'en échappe.

Les avertissements de Léon XIII prouvent qu'un peuple, quelque fort et prospère qu'il soit, ne résiste pas à la longue à cette hémorragie morale.

Au point de vue général, l'Encyclique américaine offre un intérêt peu ordinaire, au sujet de la question sociale. Ici, tous les mots portent et pèsent. Il ne faut pas oublier que Léon XIII a écrit cette page sous l'impression produite par la grève colossale de Chicago. De là, les leçons qu'il donne aux ouvriers. Mais, en même temps, Léon XIII persiste dans les idées centrales de l'Encyclique *Rerum novarum*. Il approuve les syndicats ouvriers, il recommande leurs efforts communs; il insiste sur les leçons de l'Encyclique *Rerum novarum ;* il reconnaît les " droits de la multitude."

***

Ces graves déclarations du père commun des fidèles ont une immense portée et une signification particulière en ce moment surtout où l'opposition concentre ses forces autour du Vatican, pour faire capituler le Pontife. C'est une vraie mobilisation de tous les adversaires de la politique et du parti démocratique chrétien. Chaque jour amène de nouvelles recrues. De tous les points de l'Europe arrivent des réclamations : c'est un siège en règle fait autour du pape.

Ces tentatives, ces essais d'intimidation, ressemblent étrangement aux influences tapageuses qui menèrent grand bruit autour des Encycliques à la nation française. Il semblera à tout esprit non prévenu que l'heure est vraiment bien choisie de vouloir emprisonner, intimider le Pape et resteindre sa mission sociale, où la Papauté a puisé et ne cessera de puiser un accroissement de prestige et un surcroit d'empire sur le développement normal et progressif de la civilisation contemporaine. Vouloir défendre ou faire défendre au clergé " d'aller au peuple," selon l'expression même de Léon XIII, c'est une entreprise peu recommandable.

Si notre pauvre société peut être arrachée à l'esprit de vertige et aux forces de décomposition, elle le devra à l'application sociale, intégrale de l'Evangile aux crises redoutables du jour.

***

M. Crispi est évidemment très embarrassé, c'est la coalition parlementaire et électorale de tous les chefs de parti, qui lui donne du souci. Néanmoins ceux qui voient les choses de près croient que ce vieux renard de la politique sera vainqueur aux prochaines élections.

Un correspondent explique ainsi l'attitude de M. Crispi : " Il a eu l'adresse, en vieux tacticien, de mettre les électeurs naïfs devant cette formule : l'ordre ou le désordre. Il est des conservateurs confiants qui, malgré le *veto* du Pape, voteront pour ses candidats. C'est là le vrai danger de la situation.

Le discours de Naples, la modération du gouvernement en matière ecclésiastique, n'ont pas d'autre inspiration. M. Crispi a su ainsi inspirer une espèce de confiance vague qui, au lendemain de la consultation nationale, se tournera peut-être en remords et en regrets. Ce qui démontre le double jeu de M. Crispi, c'est l'attitude du parti libéral et ministériel de Rome aux élections adminis-

tratives. Ajournées l'an dernier, parce que le ministre n'avait pas eu le temps de les préparer et qu'il redoutait le triomphe des radicaux et des cléricaux, celles-ci auront lieu immédiatement après les élections législatives. Ici, les catholiques ont un rôle à exercer une influence à conquérir.

Eh bien, pendant que, pour les élections politiques, le gouvernement sollicite, par tous les moyens, le concours loyal et désintéressé des catholiques ; pendant que M. de Cesare, le canoniste de la Consulta développe dans la *Nuova Antologia*, un programme ecclésiastique apte à égarer le public et que les organes officieux promettent l'avenir aux fidèles du Pape, le gouvernement organise à Rome un comité électoral de deux cents membres, pour combattre l'*Unione Romana*, qui, on le sait, est le comité électoral pour les élections administratives de Rome.

Ce phénomène se répétera dans toutes les villes. Qui trompe-t-on ici ? pourrait-on se demander. Et combien le Vatican est en droit de surveiller toutes ces menées et de faire observer le *non expedit !* De l'application plus ou moins précise du *veto* dépendra le sort de M. Crispi. Qu'on ne l'oublie pas ; n'oublions pas, surtout, la formule de la *Voce della Verila :* " Aller aux urnes avec M. Crispi, ce serait l'alliance avec la mort."

***

En France, on commence à reconnaître de toutes parts les symptômes de crises politiques et d'agitations populaires qui d'ordinaire précèdent les changements de régime ou " révolutions."

Il en a été ainsi pour les divers gouvernements qui se sont succédé en France au cours de ce siècle, depuis la chute du premier Empire, c'est-à-dire pour la Restauration, pour la Monarchie de juillet, pour le second Empire ; en sera-t-il de même pour la troisième République ? C'est la question qu'un prochain avenir est chargé de résoudre, car la situation actuelle ne saurait se prolonger bien longtemps.

Tout, en effet, est ébranlé, tout craque ; l'inquiétude des esprits est générale, et chez les vieux républicains mêmes la confiance est partie ; ils n'ont plus cette superbe et présomptueuse assurance d'autrefois, alors qu'ils opposaient d'un air triomphant aux avertissements de l'expérience, aux leçons de l'histoire, aux justes revendications des catholiques, les rêves orgueilleux d'une domination sans scrupules et sans frein. Aujourd'hui eux aussi sont devenus craintifs, presque effarés, à la vue des sombres nuages qui barrent l'horizon.

Cependant, malgré ces signes menaçants, il se peut encore que la République ait plus de facilités que n'en aurait une Monarchie pour sortir de la crise présente. Mais pour qu'elle en sortît à son honneur et au grand avantage du pays, il faudrait que les gouvernants, et avec eux tous les républicains qui ne sont point enchaînés à la secte, eussent assez de clairvoyance et de courage pour rompre résolument avec des errements détestables et revenir nettement à la seule politique qui puisse fermer la porte à une nouvelle révolution.

Cette politique-là doit avoir pour programme de faire entrer la république définitivement dans la famille des gouvernements réguliers en lui donnant un caractère vraiment national. Par conséquent il faut que les gouvernants et la majorité dans le parlement aient, vis-à-vis des partis révolutionnaires, une attitude franche et hardie et non pas la tenue équivoque et défaillante de ces derniers temps. Il faut que l'on voie prévaloir en toute occasion les principes d'ordre, de justice et de liberté, sans lesquels un gouvernement n'est point digne de vivre. Il faut enfin liquider tout ce passé sectaire, si déshonorant pour la République, et proclamer loyalement cette fois la pacification religieuse, c'est-à-dire le respect sincère des droits et des libertés de la France chrétienne.

Nous essayons, en vain, de nous rendre compte des mobiles qui ont poussé M. Félix Faure à choisir M. Ribot parmi tant de personnages qui pouvaient prendre en mains la direction des affaires publiques. Ce que nous pouvons supposer de plus honorable est une capitulation devant la perspective des difficultés soulevées par le vote du budget. Ce n'est pas héroïque ; mais l'époque présente n'est pas fertile en héros.

On rapporte que M. Dupuy, qui a retrouvé une certaine lucidité d'esprit depuis sa chute, a dit, lorsqu'il a appris que M. Ribot prenait décidément le pouvoir :

—J'entends déjà piaffer le cheval, mais je ne vois pas encore le cavalier.

M. Dupuy passe prophète.

Depuis qu'il a prononcé cet oracle sybillin, c'est à qui manifestera ses angoisses de l'heure actuelle.

M. Waldeck-Rousseau a constaté, dans son discours de Lyon, qu'il règne une inquiétude dans les régions de la démocratie.

De tous les côtés, à gauche comme à droite, la rentrée triomphale de Henri Rochefort, au milieu des applaudissements d'une foule très mêlée, a paru un signe de lassitude et presque d'indignation des cœurs simples " contre un régime d'impuissance, périlleux au dedans comme au dehors," selon le mot du *Figaro*.

M. Henry Maret, qui est à la fois député et journaliste, exprime ainsi ses impressions:

" De l'avachissement général, du scepticisme universel enfanté par le déchaînement des calomnies et le spectacle toujours renouvelé de l'audace triomphante et de la simple honnêteté bafouée, de cette lâcheté grandissante, de cet abandon de décadence, un hasard peut *faire sortir quelque* atroce imprévu."

Et il termine par ce mot à la Tacite, qui pourrait bien être le mot vrai de la situation parlementaire et gouvernementale:

" Il y a partout comme un sentiment que *nul n'est capable de rien faire, mais que nul non plus n'est capable de rien empêcher*."

Cet autre mot du même Henry Maret ne sera peut-être pas moins vrai demain:

Les parlementaires sont des monarchistes inconscients, vivant dans une république qu'ils ne comprennent pas ; quant aux démocrates, ils me paraissent parvenus à cet état psychologique des Romains de Shakespeare, prêts à récompenser Brutus d'avoir tué César en le faisant César à son tour.

Voilà qui va bien : M. Dupuy entend le cheval et M. Maret nous montre le cavalier.

Il semblerait donc que les honnêtes gens n'aient qu'à attendre avec patience le dénouement de tout ceci. Ce n'est pas nous qui le disons.

***

Au Canada, la dissolution du parlement fédéral et les élections générales paraissent imminentes. Les chefs politiques des deux partis se remuent beaucoup ; ils parcourent le pays versant sur leurs auditeurs des torrents d'éloquence. Les journaux sont pleins de comptes rendus de démonstrations plus grandioses et plus enthousiastes les unes que les autres et le ton de la polémique s'élève déjà au diapason des périodes électorales.

Dans ces discours, dans ces articles, il est question de beaucoup de choses : de la protection, du libre-échange, de l'honnêteté dans l'administration, de tous les scandales passés, etc...etc., mais il est un sujet qui, évidemment prime tous les autres, que tous voudraient éviter, auquel personne ne touche qu'avec mille précautions et qui, cependant s'impose : c'est la question des écoles catholiques au Manitoba et au Nord-Ouest.

Tout le monde comprend que cette question sera le fond du débat dans la prochaine campagne électorale et que toutes les autres s'éclipseront forcément devant celle-là.

Depuis que le Conseil Privé a finalement reconnu au gouvernement fédéral le droit d'intervenir dans le conflit entre la majorité protestante et la minorité catholique des provinces de l'Ouest : l'administration se trouve poussée au pied du mur. Il n'y a plus d'échappatoire possible ; il faut agir sous peine de répudier toutes les promesses faites à la minorité catholique. C'est-là que l'opposition attend le ministère, espérant bien que la législation remédiatrice dont on parle depuis si longtemps sera le rocher sur lequel la barque gouvernementale ira sombrer. Les conservateurs essaient de déjouer cette tactique des libéraux en demandant au chef de l'opposition d'énoncer explicitement son programme de gouvernement au sujet des écoles.

Celui-ci reste prudemment dans le vague et réplique, non sans raison, que les premières déclarations catégoriques doivent venir de la part de ceux qui sont au pouvoir, qui ont laissé naître la situation actuelle en ne désavouant pas les lois scolaires du Manitoba et du Nord-Ouest et en portant la question devant les tribunaux. Tous les évêques catholiques du pays ont demandé formellement au gouvernement de désavouer la dernière loi scolaire anti-catholique passée à la législature de Manitoba en 1894 et de remédier aux injustices commises par la loi de 1890, par tous les moyens en son pouvoir. La grande majorité des catholiques a signé une pétition destinée à appuyer le mouvement de l'épiscopat. Le délai, pour le désavouer, expirera dans quelques jours, le 6 mars et rien encore ne peut laisser espérer que le gouvernement fera au moins cet acte de justice et donnera ainsi la garantie de son bon vouloir à l'égard des catholiques.

Il y a tout lieu de craindre que le jour des élections n'arrive sans que les électeurs catholiques aient, d'un côté ou de l'autre, des actes ou des déclarations formelles concernant la politique future au sujet des écoles.

Dans ce cas, ils devront s'élever au-dessus de toutes les considérations de parti et ne donner leurs votes qu'aux candidats qui s'engageront formellement et explicitement à refuser leur appui à toute administration qui ne rendra pas pleine et entière justice à la minorité catholique de Manitoba et du Nord-Ouest.

LE STICK

CHAPITRE IV

(*Suite*)

Maman chérie,

" J'irai vous attendre demain, à 6 heures, au Grand-Hôtel pour vous expliquer le beau mariage dont je tiens le fil pour Geneviève. L'entrevue aura lieu au concours hippique après-demain, (il faut saisir l'occasion aux crins). Vicomte, lieutenant, trente mille livres de rentes, fiez-vous à moi, venez tous trois, je vous embrasse en hâte, la poste va fermer." " Marthe "

—Partez si vous le voulez, dit M. de Vuillers ; moi, je ne puis m'absenter en ce moment, j'attends demain mon receveur... Mme de Vuillers l'interrompit.

—Tu nous rejoindras la semaine prochaine si tout va bien ! ! ! j'emmène Geneviève, il s'agit de son avenir ; Marthe est sérieuse, elle ne nous appellerait pas à la légère.

.....

Dans l'après-midi une dépêche arrivait rue de Madrid pour la baronne René de Luson.

" Serons Grand-Hôtel six heures soir."

—Sauvée ! murmura-t-elle, je suis sauvée ! Il était temps, mon Dieu ! le bouquet des fiançailles est ici déjà.

—On venait de lui apporter une élégante corbeille en joncs dorés dans laquelle des roses de toutes nuances, artistement entremêlées de lilas blancs et de jasmin d'Espagne, exhalaient un suave parfum.

Elle comparaît la lettre jointe à cet envoi avec une autre prise dans son secrétaire.

—C'est la même écriture, pas de doute ; les 100 francs anonymes étaient bien de lui... Et, lentement, elle relut pour la troisième fois le dernier billet.

— " Le jonc brisé a refleuri ? ... Permettez-moi, madame de " déposer à vos pieds ses prémices accompagnés de mes profonds " hommages."

Vicomte Jean de Sauleville.

—Le jonc brisé a refleuri ? pourquoi ce point d'interrogation, pensa-t-elle ; non, non, rien ne peut refleurir pour moi, une scabieuse ne vous convient pas, Monsieur de Sauleville ; vous vous en apercevrez demain auprès de Geneviève : à elle ces roses, à elle votre cœur, à elle l'avenir !... Et moi ? sans regret... seule ! Oh ! que je suis lâche, mon Dieu ! que je suis lâche !

Avec colère, déchirant les deux lettres, elle les froissa d'une main, tandis que de l'autre, par un geste découragé, elle se couvrait les yeux.

Deux coups discrets, frappés à sa porte, refoulèrent immédiatement ses larmes.

—Marthe, voulez-vous sortir avec moi ? j'ai donné l'ordre d'atteler... Ah ! quelles jolies fleurs ! s'exclama la douairière étonnée.

—Je les destine à saint Joseph, afin qu'il m'obtienne pendant ce mois de mars la réussite d'un projet de mariage pour ma sœur, et, si vous le permettez, nous les transporterons jusqu'à l'église Saint-Augustin dans votre voiture, ma mère.

—Bien volontiers ; vous avez donc quelqu'un en vue ?

—Oui, le lieutenant de Sauleville ferait, je crois, le bonheur de Geneviève ; elle a une passion pour l'armée et ne veut épouser qu'un officier. M. de Sauleville est pieux, noble, riche ; il conviendrait, ne trouvez-vous pas ?

Elle parlait avec volubilité, voulant esquiver toute autre question indiscrète sur ces fleurs compromettantes, dont les corolles lui paraissaient rivaliser d'éclat comme pour fasciner la vieille dame....

La droiture de son caractère rendit impossible à Marthe une plus longue dissimulation.

—Ces fleurs vous intriguent, ma mère ? Vous pensez que je fais une folie, une prodigalité .....

—Pas du tout, rien n'est trop beau pour saint Joseph..... vous lui offrez à l'avance le surtout anticipé du festin de noces... il y manque seulement quelques fleurs d'oranger.

Marthe se mit à rire.

—Les fleurs d'oranger ne sont plus de saison, car....je vous l'avoue en secret : ce bouquet m'est adressé... à moi !...

—A vous ? En quel honneur ? aujourd'hui ce n'est pas votre fête, ni votre anniversaire.

—Devinez ma mère, devinez qui me l'envoie.

—Madame de Flory, de Nice ?

—Non.

—Votre amie Emma n'est-elle pas à Cannes, en ce moment ?

—Oui, mais ne cherchez pas si loin ; le nom du fleuriste est là, écrit sur le ruban, voyez : Beaussier, boulevard Malesherbes.

—C'est juste. Alors..., un attentif peut-être, fit Mme de Luson demi-inquiète, demi-incrédule.

—Vous brûlez cette fois... ; écoutez mon histoire, elle n'est pas longue.....

Marthe fit asseoir sa belle-mère sur un fauteuil, avança une petite chaise basse tout près d'elle ; et là, presque à ses pieds, en peu de mots, lui dit ses rencontres avec le voyageur inconnu, la conversation d'Hermine, l'échange du stick et du bouquet et enfin sa lettre d'appel à Vuillers.

Peu à peu le visage de Mme de Luson se rembrunissait ; elle caressait machinalement la soyeuse chevelure de la jeune femme et lui dit après un assez long silence :

—Ma chère enfant, réfléchissez encore, ne faites pas un coup de tête à rebours par excès de dévouement et de générosité. Notre vieux ménage ne jouira pas longtemps de votre sacrifice. A l'âge de M. de Luson comme au mien, chaque heure n'est plus qu'un délai ; l'âme de notre cher fils ne vous en voudra pas d'accepter une affection, un appui qui vous a été ravi trop tôt pour exciter d'éternels regrets.....

Une lueur céleste s'alluma dans les yeux de Marthe.

— Je ne regrette rien, ma mère, rien : ni l'amour de René ni mon bonheur évanoui, encore moins le parti que je passe à ma sœur. Dieu m'attire trop suavement sous sa volonté pour que je me reprenne jamais, car après avoir savouré l'arôme de la croix au fond d'un calice de larmes, il n'est plus possible de revenir à la coupe fragile où moussent et pétillent les joies trompeuses.

—Ces théories-là sont sublimes, ma chère petite, mais vous n'êtes pas encore un pur esprit.....

—Pas tout à fait, à moitié seulement, fit Marthe en souriant ; je tiens à rester la femme d'un esprit et "*l'ange consolateur*" de ses parents.....plus heureuse ainsi que je ne pourrais l'être ailleurs, désormais.

—Marthe, mon enfant, pas d'exaltation, je vous en prie..... Quoi que vous décidiez, notre affection pour vous ne diminuera pas.

Marthe baisa la vieille main qu'elle tenait affectueusement dans les siennes et, d'une voix émue :

—Il ne me reste de lui que son nom, je n'y renoncerai jamais.

Mme de Luson l'embrassa sans mot dire, et sortit pour cacher ses larmes.

—Ma mère, vous m'avez offert de me prendre en voiture ; je vais mettre mon chapeau, cria Marthe, au seuil de la porte.

Puis, se parlant à elle-même :

—Elle m'approuve au fond, j'en suis sûre ; mon cœur aussi m'approuve ; il n'a jamais abdiqué son indépendance dans cette aventure où l'imagination et la vanité étaient seules en jeu, je le sens battre plus libre, plus content ; le charme s'est dissipé...Ah ! rien n'est si bon que le sacrifice !... une fois de plus ! ! ! ! !

CHAPITRE V

—Quelle affreuse voilette tu as mise, Geneviève ! Ces gros pois ressemblent à des pastilles de réglisse et te font loucher.

—J'ai oublié les autres à Vuillers et, ce matin, nous avons fait tant de choses que je n'ai plus pensé à en acheter une ..... Mais je puis bien n'en pas mettre du tout pour aller au concours hippique, puisqu'il n'a pas lieu dehors.

—J'en ai une très fine, très gentille, elle ira fort bien avec ton chapeau, viens dans ma chambre, je vais t'arranger.

Quand Marthe eut recoiffé sa sœur elle l'embrassa et dit en souriant :

—Si on ne te trouve pas jolie ainsi, on sera difficile.....A propos, quand M. de Sauleville te demandera de mes nouvelles, remercie-le pour moi des roses qu'il m'a envoyées hier.

—Tiens ! il t'a envoyé des roses ?

—Oui, en hommage de reconnaissance, parce que j'ai fait réparer son stick.

—Est-ce que tu le lui avais cassé sur les doigts ?

—Il t'expliquera cela.

—Oh ! je t'en prie, ma petite sœur, raconte-moi cette histoire tout de suite.

—Non, non, tu la lui demanderas... ; tâche aussi de savoir comment il a deviné de qui il le tient.

—Tu as donc voulu l'intriguer ! mais il va me prendre pour un questionnaire, ce Monsieur.....

—Non, non, ta curiosité l'amusera, j'en suis sûre, et mentalement, elle ajouta : il sera forcé d'entretenir Geneviève de ce qu'il m'eût dit à moi-même ; la substitution va se faire comme par enchantement.

VICOMTE FLOCEL DE MERLIMONT.

(*A suivre.*)

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES.

A ceux de nos lecteurs qui trouvent que nous ne leur faisons pas faire connaissance assez vite avec les artistes contemporains de la France nous recommandons avec plaisir les **Peintres célèbres du XIXe siècle** que M. Ch. de Beaulieu vient de faire paraître à la librairie Bloud et Barral, en deux beaux volumes, in-8°. C'est un ouvrage d'une lecture agréable et qui renseigne d'une façon exacte sur la vie et l'œuvre générale des principaux maîtres de la France contemporaine.

Pour les gens plus sérieux et surtout pour les membres du clergé, qui par état sont souvent appelés à faire la commande et à présider à l'exécution d'ouvrages d'art dans leurs églises, la même librairie met en vente la troisième édition de l'ouvrage de M. l'abbé Gabourit, devenu classique dans le clergé français : **Le beau dans la nature et le beau dans les arts**, 2 volumes, in-8°. C'est principalement au point de vue philosophique que M. l'abbé Gabourit étudie le beau ce qui n'exclut pas, surtout dans le second volume, l'analyse des œuvres d'art et de littérature, et en rend la lecture très attachante.

Au berceau de l'autre France, par le P. Fréd. Rouvier, 1 vol., in-8°, publié par la librairie Victor Retaux, avec nombreuses gravures d'après les dessins de l'auteur, est un ouvrage d'un intérêt tout particulier pour nous qui sommes les Français de cette autre France. L'auteur. dans un récit mouvementé, aussi intéressant qu'édifiant nous y raconte la vie et le martyre des premiers missionnaires de la Compagnie de Jésus en Canada.

C'est un livre qui convient à tous nos lecteurs jeunes ou vieux. Ils y trouveront une réfutation complète des calomnies répandues par des marchands peu scrupuleux qui auraient voulu être libres d'exploiter les sauvages à leur guise, mais qui trouvèrent un obstacle à leurs projets dans le patriotisme de ces bons Français et courageux apôtres qui n'ont jamais cessé de favoriser la colonisation honnête de la Nouvelle-France.

La même librairie met en vente un excellent ouvrage pour la jeunesse : **Ma foi, ma patrie,** récits édifiants et humoristiques, par P-Louis Danjon, 1 vol., in-8°, orné de gravures.

Ces récits sont formés simplement d'extraits des lettres d'un jeune héros chrétien, Lucien Valembert, qui, ayant échoué à ses examens de Saint-Cyr, s'est engagé dans l'infanterie de marine. Après avoir rapidement gagné ses galons de sergent, il fait les campagnes de la Nouvelle-Calédonie et du Tonkin, assiste aux principaux épisodes de la guerre contre les Chinois et tombe grièvement blessé au guet-apens de Bac-Lé. Il meurt des suites de ses blessures à l'hôpital d'Hanoï alors qu'il allait être rapatrié en France. Animé d'une foi

ardente, le jeune Valembert saisissait toutes les occasions qui se présentaient à lui pour ramener ses camarades et ses subordonnés à la pratique de la religion. Sa devise était : " Toutes mes forces morales, toute mon âme au service de la foi ; toutes mes forces physiques, tout mon sang au service de ma patrie; tout mon être enfin pour mon devoir de chrétien et de Français." Ses lettres ne sont pas seulement édifiantes et instructives ; c'est avec une verve comique du meilleur aloi qu'il sait rendre les côtés humoristiques de la vie militaire.

Nous signalons d'une manière toute spéciale à nos lecteurs un beau travail du P. H. Prelot sur *la Situation du Pape* commencé dans le numéro du 15 janvier des **Etudes religieuses** des RR. PP. de la Compagnie de Jésus. L'auteur y démontre d'une manière irréfutable que la situation faite au Saint Père par les fameuses lois de garantie est intolérable et justifie pleinement le *non possumus* que Pie IX et Léon XIII ont toujours opposé aux usurpateurs.

Le **Correspondant** de décembre et janvier contient aussi un bel acticle sur *la jeunesse de Montalembert*. Nous le recommandons surtout aux jeunes gens. Ils y trouveront un exemple à suivre s'ils veulent devenir des hommes sérieux et utiles à leur patrie.

Le Rosaire et les autres dévotions dominicaines.—Revue mensuelle publiée par les pères dominicains du couvent de St-Hyacinthe, P. Q. Canada).

L'abondance des matières nous fait retarder depuis un mois d'annoncer la publication d'une revue portant le titre ci-dessus. La REVUE CANADIENNE doit pourtant faire le plus chaleureux accueil à cette nouvelle œuvre des zélés fils de saint Dominique.

Nul doute qu'une telle revue ne soit appelée à faire le plus grand bien au milieu de notre catholique population.

Voici, dans l'esprit des RR. PP. Dominicains, ce que doit être cette nouvelle publication.

" Nous nous sommes demandé, il y a longtemps déjà si,—la question du devoir mise à part—les fils de saint Dominique établis depuis plus de vingt ans sur cette chère et pieuse terre du Canada n'avaient pas acquis le droit de prêcher au peuple, non plus seulement de vive voix, mais par le moyen de la presse, la dévotion à la Vierge en général, et leur dévotion favorite du Rosaire en particulier. Ces quelques pages n'ont pas d'autre but que de poser plus amplement la question, et de solliciter une réponse.

" L'objet premier et principal de notre Revue serait donc la diffusion, par tous les moyens dont nous pouvons disposer, de cette bénie dévotion considérée sous toutes les formes où elle se présente : grand Rosaire, Rosaire perpétuel, Rosaire vivant, etc. D'abord, dans les premières livraisons, nous l'envisagerions dans ses grandes lignes, dans sa fin, ses conditions, ses avantages, son histoire, comme pour en prendre une vue d'ensemble ; et, par la suite, nous étudierions dans le détail tous ces aperçus divers.

Secondairement, nous ferions aussi une place aux autres dévotions et œuvres dominicaines, comme la confrérie du saint Nom de Jésus, la milice angélique de saint Thomas d'Aquin, le tiers-Ordre séculier ; et notre Revue resterait encore ouverte, et aussi largement que nous le pourrons, à d'autres dévotions chères au peuple canadien, comme celle de la sainte Famille et surtout celle de la "bonne sainte Anne."

Telle serait donc la part de la piété, avec tout ce qui sera de nature à l'entretenir dans les âmes, car c'est là le but unique de cette Revue."

On y fera aussi une part à l'histoire, aux beaux arts, particulièrement à la peinture et à la musique, chaque numéro reproduisant en gravure les principaux sujets de peinture ou de sculpture religieuse relatifs aux dévotions qui font l'objet de la Revue et un cantique avec sa notation.

La publication de la Revue se publie par livraisons mensuelles de 32 pages grand in 8°.

Le prix de l'abonnement, pour le Canada et les Etats-Unis est de $1.00.

Cette œuvre a reçu les précieux encouragements de S. E, le cardinal Taschereau, de Nosseigneurs les archevêques de Cyrène, d'Ottawa et de Toronto, et les évêques de St-Hyacinthe, de Druzipara, de Sherbrooke, des Trois-Rivières et de Burlington, de Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, etc.

S'adresser à

REVUE DU ROSAIRE,
St-Hyacinthe, P. Q.

Etudes archéologiques et variétés, par Alphonse Gagnon.

L'auteur de ce livre intéressant n'est pas un inconnu pour les fidèles abonnés de la *Revue Canadienne*, car il a collaboré à la rédaction de notre publication. On trouvera même dans l'ouvrage qu'il offre aujourd'hui au public un article : *Société des livres*, qu'on a pu lire dans notre série. Inutile, par conséquent, de nous étendre sur le mérite littéraire des *Etudes archéologiques*. Le but que l'auteur s'est proposé est, comme il le dit dans sa préface, d'aider à vulgariser la connaissance de certaines études et découvertes ARCHÉOLOGIQUES actuelles et d'éveiller, si possible, parmi ses compatriotes, le désir de donner plus d'attention à ces questions, dont se préoccupent les hommes de progrès de presque tous les pays."

Les Mound-Builders, De la civilisation toltèque, Le Vinland, Les Sagas, Christophe Colomb, Le tremblement de terre de 1663, le mystère du lac Mistassini, Société des Livres, En terre bénite : tels sont les sujets qui forment la matière du volume. Ils sont traités avec talent et surtout avec une scrupuleuse exactitude historique, fruit de consciencieuses recherches. Leur lecture procurera donc, outre une satisfaction au point de vue LITTÉRAIRE, une instruction à la fois agréable et utile.

La partie typographique de cet ouvrage édité par MM. Mercier et Cie, de Lévis, ne laisse rien à désirer.

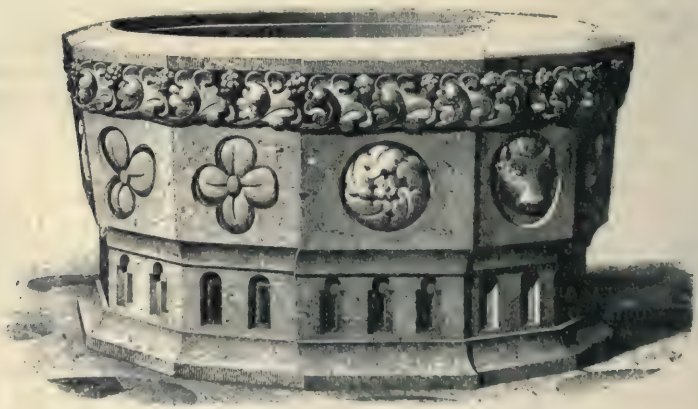

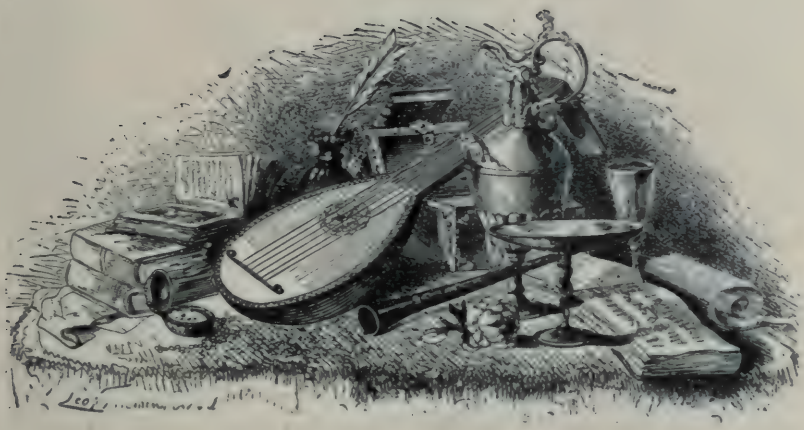

ENTRÉE DE JÉSUS A JÉRUSALEM

PAR BERNHARD PLOCKHÖRST

S'IL fut jamais une période brillante pour la France et féconde en hommes distingués, dont beaucoup d'illustres, c'est celle de 1830. Poètes, écrivains, musiciens, artistes, philosophes, orateurs, hommes d'Etat, etc., sont légion et forment comme une couronne de gloire au pays, sorti et se reposant des bouleversements des guerres de l'Empire et des horreurs de l'invasion. Une splendide efflorescence se produit et se développe dans toutes les branches de l'intelligence, de la science et du goût. Revenu de la torpeur qui suit les fortes secousses, l'esprit de la nation prend un essor, acquiert une vitalité extraordinaires. A l'ombre de l'olivier de la paix, la France, active et laborieuse, apparaît au milieu des nations comme une jeune beauté saine et forte, au front illuminé des clartés du génie. Et durant un quart de siècle, elle tient, tout entourée de riches rivales, le sceptre de la littérature et de l'art.

Mais la France, à cette époque, ne brillait pas seulement par son esprit, son intelligence ; elle était grande encore par sa foi religieuse, plus profonde, plus générale qu'aujourd'hui dans le cœur du peuple. La foi vivifiait la lyre des poètes, inspirait l'artiste dans ses créa-

tions. Il y avait alors des écrivains qui célébraient Dieu et ses œuvres ; des peintres, des sculpteurs qui savaient représenter *honnêtement* des sujets religieux. Où sont-ils, aujourd'hui, les peintres ayant le sentiment esthétique qui les rende propres à concevoir et à exécuter un tableau d'autel ? Ils sont malheureusement bien rares. Nourris d'idées matérialistes, du venin moderne, ils ne savent que donner la forme brutale et sont incapables de donner à celle-ci l'accent et le mouvement de l'âme pénétrée des ardeurs de la foi, d'aspirations célestes. En chassant la religion, on a desséché les sources de l'inspiration, de l'idéalisme du Beau, qui ne gît pas, lui, dans la matière, mais anime celle-ci et la sublimise, donne à la forme ce qui nous touche et émeut. Le Beau idéal est en Dieu, qui en est le principe ; inutile de le chercher ailleurs. Si l'artiste n'élève pas sa vision vers les cimes où la foi transporte, il ne produit que des œuvres mortes ; elles n'ont que le mécanisme de la vie ; l'âme ne les anime pas de son rayonnement, de ses lumineuses effluves.

Je n'émets pas une théorie et encore moins un paradoxe : c'est simplement une vérité. Un grand peintre de la Renaissance nous fournit un exemple frappant de cette vérité, et ce peintre fut le maître du divin Sanzio. J'ai nommé le Pérugin.

Il fut un temps où le sentiment religieux guidait le pinceau de Piétro Vanucci ; puis un jour vint où ce sentiment s'éteignit en lui : l'artiste de Città della Pieve devint matérialiste, lorsqu'il était encore dans la pleine maturité de son talent. Les productions de ce maître, écloses durant la période *idéale*, la période de foi, malgré leur style un peu sec, défaut de l'époque, sont admirables et nous émeuvent. Les Vierges ont un caractère céleste ; ses têtes d'anges sont ravissantes, sés têtes de saints pleines d'expression et ardentes d'amour divin ; une grâce charmante est répandue dans les traits des jeunes gens et des femmes qui figurent dans ses compositions. Eh bien, les anges, les saints, les vierges, les personnages des fresques ou des tableaux exécutés plus tard, durant la période *matérialiste*, ont les mêmes mouvements, les mêmes airs de tête avec les regards tournés par en haut, mais la flamme divine n'y est plus, un voile s'est étendu sur les idéales visions ; ces Vierges, ces saints ne nous disent plus rien, n'excitent en nous aucune émotion, aucun transport. Le masque est froid ; il y a la grimace, il n'y a plus l'expression ; l'âme, la vie est éteinte dans ces regards muets.

Tel est un des effets de l'incroyance, du matérialisme : de détruire, d'annihiler le beau idéal dans l'art. Sans la foi, l'artiste peut produire des œuvres fortes, dans le sens de l'exécution et de la forme et à l'aide d'une technique savante ; seulement il ne s'élèvera jamais au sublime ; les ailes lui manquent pour y atteindre.

***

Dans la poésie et l'art le génie, hors de rares exceptions, se manifeste par un signe infaillible : la domination qu'il exerce. A l'aurore de cette période de 1830, David, qui, de son vivant, avait eu cette gloire de s'imposer à toute l'Europe, était mort et sa domination avec lui. Le flot des idées nouvelles avait renversé le prestige du colosse et un peuple de pygmées raillait et raille encore le style et la méthode du grand rénovateur de l'art français. Seul, Ingres son disciple, continua les tendances élevées du maître, son culte de la ligne, en y ajoutant la recherche de l'idéal faisant défaut à ce dernier.

Cependant l'art français était représenté, à l'époque où entrait dans la carrière l'auteur de l' " Entrée de Jésus à Jérusalem," par des maîtres qui se nommaient Descamps, Géricault, Delaroche, Delacroix, Ary Scheffer, Horace Vernet, sans compter Ingres déjà cité et en y ajoutant Couture. Ce dernier jouissait, de l'autre côté du Rhin, d'une réputation méritée et qui n'était pas uniquement due à cette page naturaliste : *Les Romains de la décadence*, œuvre forte qui commença sa célébrité en France et sa réputation à l'étranger. L'église de Saint Etienne-du-Mont, à Paris, possède trois tableaux de Couture, qui sont des œuvres maîtresses, d'un style élevé et où le sentiment religieux réside à la fois et dans la conception et dans l'expression et dans le coloris, qualités que l'on trouve rarement réunies en un même tableau.

De même que Baker,—l'auteur d'*Othello racontant ses exploits*—Plockhörst vint à ce centre, à ce foyer artistique, Paris, où les artistes de tous les pays allaient non pas précisément s'inspirer aux œuvres des grands maîtres, mais assouplir leur technique, corriger leur style, épurer leur goût. Ce fut également l'atelier de Couture qu'il choisit ; c'est sous la direction de cet artiste qu'il chercha de perfectionner son jeune talent.

Né à Brunswick le 2 mars 1825, Bernard Plockhörst apprit les premiers éléments de son art au " Carolinum " de sa ville natale. A l'âge de 21 ans, il alla continuer ses études à Berlin. Après un séjour de trois ans, il se rendit à Dresde, où il s'occupa de travaux lithographiques. Visant à des connaissances plus étendues et plus hautes de son art, le jeune artiste alla d'abord à Munich prendre des leçons de Piloty, déjà célèbre à cette époque. La renommée de Couture l'attira ensuite à Paris et durant un an il travailla sous la direction du maître français.

Ni l'une ni l'autre école, l'allemande et la française, n'eurent une

influence exclusive sur la manière de Plockhörst ; il prit de chacune la qualité dominante et se les assimila. Tout en conservant le sentimentalisme allemand, l'artiste avait perfectionné sa technique, par une appréciation plus pure, une connaissance plus exacte de la forme.

Initié successivement par ces deux chefs d'école, Piloty et Couture, aux règles de la grande peinture d'histoire, l'artiste pensa alors à réaliser un rêve fait depuis longtemps et commun à tous ceux qui ont le sentiment du beau : celui de visiter la terre classique de l'art, l'Italie. Les noms de Michel Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Titien, Véronèse, brillaient dans le mirage de ses songes comme des astres étincelants et il lui tardait, par la contemplation de leurs œuvres, de profiter aussi de leur enseignement. Mais, éclectique par raisonnement et sans parti pris d'école ou d'atelier, il voulut d'abord connaître les vieux maîtres flamands et visiter la Belgique et la Hollande, se réservant Florence et Rome pour le bouquet, comme le couronnement de son voyage d'études.

Au cours de son voyage en Italie, la sirène de l'Adriatique exerça sur notre peintre ainsi que sur tant d'autres artistes, la fascination de ses enveloppantes séductions ; c'est à Venise encore qu'il fit le plus long séjour et qu'il retourna aux périodes de nostalgie. Les cimes où planent Raphaël et Michel Ange sont à une telle hauteur que la plupart des artistes se sentent écrasés rien qu'à voir ces altitudes vertigineuses. L'art des Tintoret, des Véronèse est plus à leur portée et la palette de ces maîtres exerce sur eux sa magie.

Retourné dans sa patrie, Plockhörst se fixa quelque temps à Leipzig, puis il alla s'établir définitivement à Berlin, où ses portraits et ses tableaux d'histoire lui acquirent bientôt une grande notoriété.

Parmi ses meilleures œuvres, à citer principalement la dernière, si je ne me trompe : *Le Retour de Marie et de Jean du tombeau du Christ*, où la profondeur du sentiment s'allie à la vérité de l'expression et du naturel des personnages. Ce tableau, avec son pendant : *Jean consolant Marie affligée*, fut acquis par le Musée de Leipzig. Dans ce dernier, le sentiment de la douleur chez la divine Mère est si vrai, si intense, que l'on se sent saisi de pitié devant une affliction si grande.

L'impression reçue de Rembrandt se manifeste dans cette toile que possède le Musée de Cologne, *La mort de Moïse*, d'un effet de lumière puissant et même violent. Dans la même gamme son *Archange Michel terrassant Satan*.

Appelé en 1866 à la direction de l'Ecole des Beaux Arts de Weimar, Plockhörst n'y resta que trois ans et retourna à Berlin où il

eut beaucoup à s'occuper de portraits. Ceux qu'il fit de l'Empereur et de l'Impératrice d'Allemagne mirent le sceau à sa renommée et lui valurent de nombreuses demandes. D'une grande vigueur de touche et d'expression, ces deux portraits ornent la Galerie Nationale de Berlin.

Une de ses meilleures compositions, parmi ses tableaux bibliques, et la plus exaltée même par les critiques, représente *Moïse exposé sur les eaux trouvé par la fille du roi d'Egypte*. Belle, souple, sous l'ondoiement des plis de sa riche draperie recouvrant et accusant à la fois ses formes candides, la fille du Pharaon unit la grâce à la majesté. Son jeune visage, à la vue de ce bel enfant dans sa frêle nacelle et qui lui sourit, exprime en même temps le plaisir et la surprise. Les suivantes de la princesse royale offrent quelques jolis types.

Je me hâte d'ajouter que l'*Entrée de Jésus à Jérusalem* justifie, au même titre que les œuvres citées plus haut, la réputation de l'artiste et aussi sa popularité. Cette toile révèle une science de composition fort remarquable. Il y a une enrythmie, une disposition équilibrée de tous les groupes qui assigne à chaque figure un rang nécessaire; les parties les plus éloignées du tableau se relient entre elles sans effort apparent et toutes, dans une action d'ensemble, concourent au même but : la concentration de l'intérêt sur le personnage principal. Le flot du peuple s'ouvre, s'écarte sur le passage du Sauveur, dont la noble et austère figure s'avance radiante dans l'ambiant lumineux, faisant ainsi le point attractif du tableau. Au premier plan, une figure de jeune femme aux tresses pendantes et vue de dos, forme un bouche-trou des plus heureux et attire l'œil agréablement. L'élan est unanime dans la masse du peuple, mais la note de l'enthousiasme n'est point délirante; l'entrain est plutôt joyeux, gai, sans exubérance folle ni théâtralité dans les gestes. Cette composition respire l'allégresse et la sérénité des cœurs qui se manifestaient jadis dans les campagnes de France, lors des processions de la Fête-Dieu, en ces jours où grands et petits, vieux et jeunes, tous rendaient publiquement hommage au Dispensateur des richesses de la terre, au Créateur de toutes choses. Cette même sérénité, qui est dans les cœurs, se reflète également dans la légère transparence de l'atmosphère, dans l'azur du ciel de ce sympathique tableau.

Il existe une école en Allemagne dont les productions ont un caractère de romanticisme, d'afféterie arcadienne, tolérable dans les sujets de genre, mais qui, lorsqu'il s'agit de grande peinture, de sujets graves et religieux, est précisément l'antipode du sen-

timent que ces mêmes sujets comportent. C'est surtout dans la représentation des scènes bibliques que les adeptes de la dite école mettent leurs efforts à composer un magnifique décor de paysage, dans lequel ils font mouvoir leurs personnages. Le sentiment qui pousse ces artistes, quels que soient la beauté du décor et le charme de leur palette, n'en est pas moins à l'encontre des lois de l'esthétique, des règles du grand art.

En effet, si l'artiste donne plus d'importance au fond qu'aux figures, celles-ci sont diminuées d'autant. Plus l'accessoire est absorbant, plus il tire l'œil et plus il enlève de valeur, d'intérêt aux personnages de la pièce et au jeu de la scène. L'attention du spectateur ne peut plus être concentrée sur le point objectif du tableau, dès que son regard est sollicité par le détail, par l'accessoire. Si l'artiste le contraint à admirer la facture d'un tronc d'arbre, les jeux d'ombre et de lumière, le nuancement des tons, en un mot les attraits de son paysage, ce spectateur, naturellement, en oubliera le héros, les personnages de la scène. Il en est ainsi pour tout accessoire ornemental, tout bibelot enchassé dans une composition et qui ne tient par aucun lien à l'esprit même de cette composition ; n'y apportant aucun appoint, il tient une place au détriment de l'unité, de la grandeur même de l'œuvre. Le vrai beau, le grand, veulent la sobriété, la simplicité. Nul artiste ne peut atteindre au sublime s'il n'apprécie point ces deux qualités essentielles, lesquelles, de plus, sont l'essence même du caractère religieux.

Les grands maîtres, eux, l'ont compris. C'est sur un sol complètement dénudé que Michel-Ange, à la Sixtine, place la création de l'Homme. A la scène suivante de la Création de la Femme figure un arbre, mais les branches en sont coupées, il n'y a que le tronc. Le maître préfère commettre un anachronisme que de fausser les lois de l'esthétique, que de s'écarter des règles du grand style. L'architecture qui forme le fond de la décoration de la voûte de la chapelle, de même celle que Raphaël a peinte dans son Ecole d'Athènes, est exempte d'ornements, tels que volutes, rinceaux, etc. Rien que la ligne ; aucune surcharge, aucun détail pouvant, par sa valeur, amoindrir l'importance des personnages.

Dans le tableau qui nous occupe, l'"Entrée triomphante de Jésus à Jérusalem," l'auteur manifeste déjà une tendance à l'intromission du paysage dans les sujets de grande peinture. Seulement, il le fait avec réserve et judicieusement en ce sens que la composition reste compacte, conserve son unité ; que la vision n'est pas troublée par

les détails du décor et, par conséquent, que les personnages et l'intérêt qu'ils doivent solliciter n'en sont que peu ou point diminués.

J'ajouterai à la louange de l'artiste, que donner un air de noblesse au Sauveur assis sur son âne, n'était point tâche facile. Il y est cependant parvenu. On comprend l'expansion spontanée, l'enthousiasme vrai de la foule, à la vue de ce Fils des Rois, dont la grandeur et la puissance n'ont besoin ni de pourpre, ni de magnificence, ni d'éclat pour se manifester et s'imposer.

Eug. Aubert

VIA DOLOROSA, d'après Raphaël.

LA

CAUSERIE

DES

FLEURS

Plus de neige sur la montagne,
Plus de brise dans le vallon.
Tout s'embellit dans la campagne
Où déjà fleurit la moisson.
Tout s'éveille dans la nature,
Tout chante un hymne au Créateur.
Le ruisseau, sous l'herbe, murmure,
Et la fleur cause avec la fleur.
" Mes sœurs, dit une rose
Nouvellement éclose,
Saluons l'astre radieux
Qui nous réchauffe de ses feux.
C'est lui qui, chaque jour, nuance
Vos calices d'azur, d'argent, de pourpre et d'or ;
Mais, l'on dit que de préférence
Il versa sur moi son trésor.

—" C'est vrai, de la beauté vous êtes le symbole,
Lui dit la pervenche frivole ;
Mais, ajouta-t-elle en riant,
Ces cruelles épines
Qui blessent tant de mains mutines
Ne sont pas un bel ornement.
Par cette singulière escorte,
On dirait que Sa Majesté
Unit en quelque sorte
La perfidie à la beauté."
L'acacia fut choqué.— " La rose est notre reine,
Dit-il à la fleurette, et j'entends avec peine
Un semblable discours ; ces épines, ma sœur,
Sont sa garde d'honneur.
Si, dans ses largesses divines,
Le ciel à votre tige eût donné des épines,
Nous verrions moins souvent vos timides attraits
Se flétrir sous les doigts des promeneurs distraits.
—" Vous avez vos raisons pour plaider cette cause,
Dit le jasmin malicieux ;
Mais, sans plus de débats, que la lutte soit close :
Le sujet est trop épineux. "
—" Vivent les jeux, vivent les fêtes !
S'écria le muguet agitant ses clochettes.
Que rossignols et troubadours
A l'envi chantent les beaux jours !..."
—" Voilà bien le discours d'une tête légère,
Dit le grave coquelicot,
Le farniente est son lot !
Ce jeune évaporé sans souci, sans affaire,
Des honneurs ignore le poids.
Il n'est, je le vois bien, de bonheur sur la terre,
Que pour celui qui vit loin des palais des rois.
Mais, dans la pourpre, hélas ! si le sort vous fait naître
Adieu, riants plaisirs, il ne faut plus connaître
Ni repos, ni sommeil !..... "
—" Mais, dit un tournesol vermeil,
Je vous trouve aujourd'hui d'humeur mélancolique
Hé ! qui songe, mon frère, à vous combler d'honneur ?
Etes-vous par hasard consul, ambassadeur ?.....
L'herboriste, je crois, excusez ma réplique,

Ne reconnaît en vous, (c'est peut-être une erreur,)
Qu'un pouvoir tout soporifique ! "
Le bouton d'or coquet
Parut fort satisfait.
—" Pour moi, dit-il à sa voisine,
Nul ne peut contester ma sublime origine,
Car mes pétales d'or, mon éclat sans pareil
L'affirment hautement : Je suis fils du Soleil ! "
—" Et moi, dit une pâquerette,
Des étoiles du ciel je suis la sœur cadette.
Quand leur vive clarté pâlit au firmament,
Je brille dans les prés dont je suis l'ornement. "
— " Hélas, soupira la verveine,
Tout n'est que vanité ;
Le sort aveuglement noue et brise la chaîne
De la prospérité.
Pour moi, qu'aux jours de ma jeunesse
On vit briller au front de la druidesse,
A peine ai-je obtenu l'entrée de ce jardin
Où je mourrai bientôt de honte et de chagrin. "
—" Qu'entends-je ! des alarmes
Et des pleurs parmi nous ?
Interrompit le lys de l'accent le plus doux.
Ma sœur, séchez vos larmes,
Et jouissez des charmes
Que nous offre le ciel....."
.....
Il dit..... Au même instant, du séjour éternel,
Dans les replis flottants d'un nuage de flamme
Soudain apparaît une femme.
Son front est rayonnant d'un éclat immortel.
A sa couronne étincelante
On croirait voir une reine puissante ;
Mais son voile et son manteau bleus
Révèlent la reine des cieux.
Elle descend avec mystère
Au milieu du riant parterre.
Chaque fleurette, à son aspect,
S'incline en signe de respect.

Mais la céleste visiteuse
Les écarte, et sous le gazon
Cueille une fleur mystérieuse :
La violette était son nom.
....
Alors sur le cœur de Marie,
Des fleurs le regard étonné
La voit voler vers la Patrie
Où l'humble seul est couronné.

REINE B.

A mon cher Henri.

LETTRES D'UN CURÉ DE CAMPAGNE

Publiées par Yves Le Querdec, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1894, deuxième mille, 1 vol. in-12, précédées d'une lettre à l'auteur de S. E. le Cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat de S. S. Léon XIII.

Un bon et beau livre ! Le Saint-Père a béni l'auteur et lui a exprimé, par l'entremise de son Secrétaire d'Etat, " sa reconnaissance " pour l'avoir écrit, " à cause, dit-il, de l'importance du sujet qui consiste à exciter le clergé paroissial à prendre une *attitude plus conforme aux besoins actuels du peuple français et à suivre la direction et les enseignements pontificaux*, afin de promouvoir la paix religieuse et de ramener le peuple à l'amour de l'Eglise et à l'accomplissement des devoirs chrétiens.

Citer ces paroles autorisées, c'est dire la haute pensée qui domine ce livre et le fruit de sa lecture.

L'auteur de ces lettres est un observateur fin et clairvoyant en même temps qu'un chrétien fervent et éclairé. Le curé qui en est le héros ou, si l'on aime mieux, le personnage principal, est un curé imaginaire. Non parce qu'il est idéal, un idéal de prêtre et de curé de campagne, étudié dans un milieu français contemporain tout à fait vraisemblable, mais parce qu'un pareil idéal est rare, ne peut être que rare et que, s'il existait, ses lettres et celles qui parlent de lui et de tant de choses à propos de lui, n'auraient pas cette unité de pensée, de caractère et de style qui révèlent la même plume et la même âme.

Imaginaire donc, mais idéal ! Et plût au ciel qu'un tel idéal fût aussi complètement réalisé en mainte cure de la chrétienté !

Lacordaire, qui a prévu et prédit tant de choses de notre temps, aurait aimé ce livre. Il l'aurait pour sûr recommandé aux lévites et aux jeunes laïques que son âme de saint et de grand citoyen se plaisait à envelopper des effluves de sa vertu et de son génie. Il terminait un jour un de ses plus merveilleux discours,—le panégyrique du B. Fourier,—par cette prière qui nous révèle la pensée maîtresse de sa vie et de son œuvre :

" Obtenez à notre âge, dans les mêmes ruines, les mêmes dons du ciel. Demandez à Dieu pour nous, par vos mérites, la force, la lumière, la bonté, de grands saints et de grands citoyens."

La lecture de ce livre est propre à former ces deux classes d'hommes nécessaires avant tout à la vie et à la grandeur d'un peuple chrétien. C'est dire que le Saint-Père, aux jours indécis que traverse présentement la Nouvelle-France, nous recommanderait à nous-mêmes "de poursuivre avec une vigueur toujours plus grande l'utile propagande" des idées contenues dans ces pages excellentes, mieux encore la réalisation des vœux et des desseins qu'elles inspirent pour le bien des âmes, pour la réforme et l'amélioration de la société.

Jugez-en par une citation. C'est, en quelques lignes originales et pleines de sens, le programme politique du jeune curé de Saint-Julien.

"Que risquons-nous, nous, prêtres ? Quelques persécutions et quelques tracasseries de plus. Mais nous ne risquons de perdre ni nos châteaux ni nos fortunes. Pourquoi combattrions-nous la République, forme impersonnelle de gouvernement qui se prête à tous les besoins et s'accommode à toutes les législations ? — Certes, je connais les vices et les dangers de la démocratie : la monarchie n'en a-t-elle point et l'aristocratie en est-elle exempte ? On me dit que les démocrates ne recherchent que les profits du pouvoir et qu'ils ne défendent que l'assiette au beurre ! Est-il sûr que les autres soient tous plus désintéressés, et leurs façons de vivre sont-elles si austères, si édifiantes qu'on soit assuré qu'ils ne confondront jamais leur devoir et leur plaisir ?..... On ne s'est jusqu'à présent compté que sur la forme du gouvernement. C'est une vieille querelle qui n'a plus sa raison d'être. Les questions qui nous divisent sont autres, autrement vitales pour notre temps... Le passé pèse sur nous et nous empêche de voir le présent et d'organiser l'avenir ..... Rien de solide ne se fondera qui ne donne satisfaction aux besoins les plus impérieux de l'âme humaine, aucune organisation sociale ne sera durable, si elle ne respecte les principes fondamentaux du christianisme et si elle ne laisse aux chrétiens et à leurs prêtres la liberté de suivre aussi loin qu'ils le voudront les traces du maître Jésus. C'est cette liberté seule que nous demandons, mais il nous la faut entière. C'est travailler à l'avènement de ces temps nouveaux que remplir les âmes des célestes enseignements ; que leur apprendre à ne s'inféoder à rien ni à personne, à respecter et à aimer seulement les choses éternelles qui sont comme l'axe autour duquel seul peuvent s'organiser de façon durable les consciences individuelles, les familles et les patries.

Je ne m'excuse pas d'avoir cité si long. Rien ne peut donner

meilleure idée de la haute pensée qui a inspiré et qui relie ces pages et qui leur a valu la spéciale complaisance du Saint-Père. Mais à côté de cette pensée, - coulant pour ainsi dire de la même source et mêlant leurs flots aux siens,—que de pensées pieuses et justes, d'aspirations généreuses, d'aperçus élevés et ingénieux, de vues profondes sur le rôle social du prêtre, du pasteur et du chrétien ! Quelles belles âmes autour de celle de ce petit " desservant " rural,—style officiel de la sous-préfecture,—vivent de sa vie et rayonnent autour d'elles la même chaleur et la même lumière !

C'est Blanche de Saint-Julien, la jeune et charmante fille du châtelain, qui se prépare un peu, beaucoup même malgré elle, à la " mission sociale " que son papa lui prêche, en " récapitulant " à outrance avec miss Maud, sa gouvernante, et qui, à travers une série de réflexions et de désirs qui nous révèlent les délicatesses et les élévations d'une âme de vierge chrétienne, se décide finalement à entrer chez les Filles de saint-Vincent de Paul et raconte à son amie Yolande de Beauregard le drame subtil et poignant de sa vocation, dans des lettres exquises qui nous mouillent les yeux.

C'est cette amie même, une autre belle âme, mais destinée celle-là aux doux et austères devoirs du mariage chrétien, une patricienne pur sang, chrétienne jusque là à la manière de beaucoup d'enfants de sa caste et qui, apercevant soudain, à travers la parole apostolique du prêtre, la lumière du Christ et la forte saveur de sa croix, découvre, dans ce jour nouveau, qu'elle n'a été jusqu'à cette heure qu'une " païenne," " une petite personne assez avenante," " généralement aimable," mais " en réalité très égoïste," et commence à comprendre ce que doit être une véritable chrétienne et à vouloir à tout prix le devenir, parce qu'elle " a vu la voie, la vérité et la vie."

Ce sont les pères de ces deux aimables filles, le marquis de Saint-Julien et le comte de Beauregard. Le premier, bon vieux gentilhomme d'une race qui a naguère donné des preux à la France monarchique qui en réclamait alors, et assez loyal, assez clairvoyant pour donner aujourd'hui, en sa personne, à la France républicaine un homme d' " esprit nouveau," dès qu'il a compris,—par l'entremise toujours de cet incomparable curé,—le véritable esprit des temps nouveaux. Le second, réactionnaire obstiné, qui verse, une certaine année, cinquante centimes au Denier de saint Pierre, pour protester, au nom des vieux et nobles siècles qu'il prétend continuer immuablement dans son attitude, contre l'Encyclique du Saint-Père sur les affaires de France et qui craint par dessus tout que les prêtres n'enlèvent la direction sociale à

" nos maisons," que le château " ne devienne vassal du presbytère ".....

C'est Jacques Voisin, le vaillant et généreux laïque de Paris, véritable saint Paul en robe courte, le conseiller éclairé, le confident sympathique et réconfortant du " bon petit curé, " qui lui adresse ses admirables lettres où l'auteur a semé tant d'observations déliées sur les personnes et les situations, d'aperçus ingénieux et pénétrants, de considérations élevées et saisissantes sur le vrai christianisme, sur ce qui doit constituer en deux mots, pour emprunter une autre parole à notre grand et cher Lacordaire, " le chrétien antique dans l'homme nouveau."

Au-dessus de ce petit groupe si intéressant, si attachant, apparaît la figure d'un évêque à la fois équitable et bon, pieux et zélé, prudent et pacifique, qui cède bien quelque peu—le jeune et ardent curé l'insinue dans les termes d'une réserve absolument orthodoxe —à la crainte de " faire échouer, par une revendication trop forte, une affaire très importante, de retarder une nomination urgente," etc., etc., mais, au demeurant, un saint homme d'évêque, sachant reconnaître et récompenser le bien où qu'il le relève, en dépit des remontrances des " sages " et des " avisés " du clergé " âgé ", qui n'aiment pas " qu'on paraisse leur faire la leçon " par " un bien qui fait trop de bruit." A côté de lui, un vicaire-général aussi juste que possible, aussi peu intrigant et ambitieux qu'on les aime, conduit une enquête discrète et consciencieuse sur les agissements incriminés ou suspectés du curé novateur et fait un rapport on ne peut plus favorable,—où il ne trouve guère à blâmer que quelques maigres lanternes chinoises accrochées, le 14 juillet, à la modeste façade du presbytère.

Qui ne voudrait vivre, je vous le demande, dans une pareille paroisse, sous un tel curé, avec un évêque et un grand-vicaire de ce mérite, dans le voisinage de cette délicieuse famille de Saint-Julien ? D'autant plus que le paysage est ravissant et que l'auteur, le décrivant avec le pinceau d'un artiste, en ressent et en traduit le charme avec l'âme d'un poète. Mais c'est là un paradis terrestre, et si vous m'en croyez, lecteurs et lectrices, nous allons tous émigrer vers ce pays bleu !

Il y a bien, je l'avoue, un gros revers à la médaille : autrement le livre ne serait pas vraisemblable et les thèses qu'il soutient, s'adresseraient plutôt aux habitants de la lune—ou de Mars. Mais le revers même est très acceptable, puisqu'il s'améliore tous les jours, grâce au saint curé de Saint-Julien et à l'action intime de la grâce de Jésus-Christ qui transforment graduellement ou qui

auront du moins bientôt fait de transformer,—au second volume que j'appelle de mes vœux,—tous les rustres incultes et attiédis et les quelques radicaux bravaches et malpropres qui déshonorent cet Eden.

Je ne doute même pas qu'en cet autre volume, Jehan, le frère, par trop léger, de la douce et fine postulante de saint Vincent de Paul, n'ait tout à fait lâché le vilain argot *chic* qu'il a appris, hélas ! sur le préau de son catholique collège, et que M. l'abbé, son précepteur, n'en ait fait autant. Ce sera la meilleure revanche de l'aristocratie sédentaire et boudeuse sur la démocratie envahissante et laborieuse. Et nous pourrons dire alors, sur toute la ligne : " Tout est bien qui finit bien, "et l'Eminentissime Cardinal-Secrétaire d'Etat adressera, pour le second volume, une autre lettre que nous contresignerons.

Mais, s'il vous plaît, lecteurs et lectrices, n'attendez pas le second volume, pour entreprendre la lecture du premier. Il est bon à tous, je vous l'affirme : aux prêtres et aux laïques, aux directeurs de séminaires et aux lévites. J'oserais même en suggérer la lecture aux prélats de tout grade qui pourraient y trouver du profit en faveur de ceux qui attendent d'eux la lumière et l'impulsion. Et je le recommande on ne peut plus hardiment aux chrétiennes de tout âge, qui y apprendront, non pas à critiquer leur curé, s'il ne ressemble pas suffisamment à leur gré à l'aimable et pieux desservant de Saint-Julien, mais à relever la différence essentielle,— subtile parfois,—qui sépare la chrétienne de la " païenne," c'est à dire de la femme du monde qui est surtout femme du monde, avant, pendant et après tout.

P.-S. Cet article fait, j'apprends avec bonheur que l'auteur, —qui n'est autre que M. Fonssegrive, l'éminent professeur de philosophie au lycée Buffon, de Paris,—a commencé, dans la *Quinzaine*, la publication des *Lettres d'un curé de canton*, faisant suite aux *Lettres d'un curé de campagne*.

G. Bourassa, ptre

CERTIFICAT COMPROMETTANT

En 1839, M. Robert Campbell, facteur en chef de la compagnie de la Baie d'Hudson, recevait instruction de se rendre sur la rivière Skena et d'abandonner le fort Hazleton. Ce poste n'avait été, depuis plusieurs années, qu'une source d'alarme et de dépenses considérables. C'était un des rares endroits où la compagnie n'avait pu se concilier la sympathie des indigènes. De fait, ces derniers étaient devenus d'une telle insolence, qu'elle craignait pour la vie de ses employés.

Lorsque R. Campbell arriva au fort Hazleton, la saison était tellement avancée, qu'il fut contraint d'y séjourner tout l'hiver. Les Sauvages ne lui rendirent pas la vie trop amère. Il put se convaincre toutefois que le chef de la tribu était le fauteur de toutes les misères que ses prédécesseurs avaient eu à supporter. Il prenait occasion des détails les plus insignifiants pour leur donner une signification de son crû et exploiter les préjugés innés de sa nation.

Bref, il n'était point de circonstance, qu'il ne cherchât noise à la compagnie et ne déposât dans le cœur et l'esprit de ses partisans, le venin de la discorde et de l'envie.

Campbell était un homme habile et d'une énergie peu ordinaire. Il réussit à contenir les sauvages et à les soustraire à l'influence perverse du chef.

Au premier de l'an 1840 le chef, qui avait la conscience inquiète, à l'endroit des sentiments que sa conduite avait pu faire naître, voulut profiter du jour des bons souhaits et de l'oubli des injures, pour arracher au facteur, un certificat qui dissipât ses soupçons et redît sa louange. Ma foi ! Il y a bien des blancs qui escamotent à aussi bon marché des certificats de bonne conduite et qui mériteraient d'en recevoir un du genre de celui dont je vais parler.

De nos jours, grâce à la facilité avec laquelle on accable tout venant d'éloges ridicules, les témoignages de cette nature ont beaucoup perdu de leur valeur. Ces abus finiront par mettre en suspicion les porteurs de certificat.

Le public pourrait bien s'imaginer, quelqu'un de ces jours, qu'il n'y a que les personnes dont la réputation est avariée, qui ont besoin de s'en procurer.

Le chef sauvage, s'adressant donc à Campbell lui dit : " Donne-moi " un écrit attestant que tu as hiverné ici et que tu m'as trouvé un bon " et un grand chef Je le conserverai précieusement et je le transmet- " trai à mes enfants comme un touchant souvenir de mes rapports " avec la compagnie." Campbell ne se le fit pas dire deux fois.

Feignant de se rendre avec empressement à sa demande, il lui octroya le certificat flatteur qui suit :—

" Je certifie que le porteur Suckahao, chef des Sauvages, habitant " le voisinage du fort Hazleton, est une canaille et un menteur et " ce n'est que la crainte qui l'empêche de se porter aux plus grands " crimes.

ROBERT CAMPBELL.

Le chef, qui ne savait pas lire, bien entendu, conserva précieusement sur son cœur, ce document compromettant mais véridique.

Hazleton fut abandonné au printemps de 1840.

En 1889, la compagnie décida de rétablir son ancien poste et dépêcha à cet effet M. McFarlane. Quelques mois après son arrivée, sur la rivière Skena, un sauvage vint le trouver et lui présenta une écorce de bouleau soigneusement roulée. Il y a un écrit, en dedans de cette écorce, lui dit le sauvage, que mon père a reçu du dernier officier de la compagnie, dans ces parages, et qu'il m'a recommandé de toujours conserver jusqu'au retour des traiteurs blancs et que cet écrit témoignerait combien il avait été un grand et un bon chef. M. McFarlane ne put s'empêcher de sourire à la lecture de cet étrange certificat. Il réussit, par quelques présents, à se le faire donner, avec l'entente qu'il le transmettrait au gouverneur de la compagnie. McFarlane en effet, adressa ce document original au gouverneur, à Montréal. A un dîner donné par ce dernier et auquel assistait Campbell le signataire du certificat, l'écrit en question fut produit et lu, comme entremets. La sève de l'écorce avait altéré quelque peu les caractères. Avec un peu de bonne volonté et de patience, on parvenait à le lire en entier. Campbell avoua, de bonne grâce, reconnaître sa signature au document incriminé.

Ai-je besoin d'ajouter, que cet épisode d'un demi-siècle, égaya les convives ? On but en l'honneur des mânes du chef Suckahao et le certificat fut encadré.

St-Boniface, 23 janvier 1895.

L. A. Prud'homme

LES DAMES DU SACRÉ-CŒUR

L'éducation des femmes a été de tout temps une des sollicitudes de l'Eglise catholique. Elle l'était devenu surtout, écrit M. l'abbé Baunard dans sa belle histoire de Madame Barat, depuis le XVIe siècle, lorsque, à la suite de la Réforme et de la Renaissance, l'esprit de foi se refroidit et menaça de s'éteindre au foyer domestique, qui est naturellement l'école de la jeune fille. Depuis lors un grand nombre d'Ordres et de Congrégations avaient ouvert à l'enfant ces asiles monastiques recommandés par Fénélon, et dont Bossuet célébrait la religion et le bonheur. C'étaient les Ursulines, les Bénédictines, les Visitandines, et beaucoup d'autres sociétés dont Madame Barat ne manquait jamais, à chaque occasion, de préconiser le mérite et les travaux. Le Sacré-Cœur, sans prétendre ni les remplacer ni les supplanter, est venu, à son heure, travailler à la même œuvre, en lui imprimant son caractère spécial d'Institut consacré à l'amour de Jésus-Christ, et mettant à son service l'expérience consommée que les Jésuites, ses premiers pères, avaient acquise dans leurs collèges.

MADAME BARAT
fondatrice de la société du Sacré-Cœur de Jésus.

Partie de la France, comme la dévotion au Sacré-Cœur elle-même, l'œuvre des Dames du Sacré-Cœur était appelée à se répandre dans les deux hémisphères. Fondée en 1800, elle compte aujourd'hui 133 maisons en Europe, en Afrique, en Océanie et dans les deux Amériques.

Madame Barat comprit, dès les premières années de l'Institut, que son œuvre devrait s'étendre dans le monde entier et elle racontait plus tard à ses novices comment cette pensée lui était venue.

" Un missionnaire, leur disait-elle, qui repartait pour l'île de Madagascar vint nous visiter et nous entretenir de ses travaux.

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR, SAULT-AU-RÉCOLLET
Route qui conduit au couvent.

Plus tard, il nous écrivit pour nous demander si nous ne voulions pas suivre l'exemple de Marie d'Agréda, en nous consacrant au salut des idolâtres. Quand cette lettre m'arriva, je *compris aussitôt par ce qui se passait en moi, que notre Société devait embrasser l'univers ;* et cette pensée entra profondément en mon âme, comme un appel de Dieu. Il me fut répondu : " Non, vous resterez en France. Là est le champ de vos travaux, vous n'en sortirez guère." Je me soumis et voyant que Dieu ne voulait pas de moi, je me contentai de lui faire cette prière : " Puisque, Seigneur, vous n'agréez pas le désir de votre servante, permettez-moi de vous demander une compagne qui un jour fasse cette œuvre à ma place, et qui la fasse mieux que moi."

Cette prière fut exaucée et cette compagne demandée avec tant de confiance et d'humilité fut Madame Duchesne.

Il faut lire dans le bel ouvrage de M. l'abbé Baunard comment

le consentement de Madame Barat au départ de la première colonie pour l'Amérique, fut emporté d'assaut par les supplications de cette religieuse au cœur d'apôtre, qui devait implanter au Nouveau Monde l'œuvre admirable de la Société des Dames du Sacré-Cœur.

Ceci se passait en 1817. Le 21 mars 1818 Madame Duchesne et quatre de ses compagnes partaient à bord de *La Rébecca* pour la Louisiane. Vingt-trois années se passèrent, pendant lesquelles, l'œuvre entreprise par ces femmes courageuses, malgré des difficultés de tous genres évidemment suscitées par l'ennemi de tout bien, avait prospéré au-delà de toute espérance, lorsque la bonne Providence jugea le moment venu pour le Canada de recevoir, à son tour une part du grand bienfait accordé aux Etats-Unis.

En 1841, Mgr Bourget, évêque de Montréal, se trouvant en Europe pour les affaires de son diocèse, vit la Mère Barat, lui parla

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR, SAULT-AU-RÉCOLLET.
Parterre.

de son désir de posséder un établissement de la Société du Sacré Cœur et d'une propriété qui serait donnée dans ce but.

" Je trouve qu'il ne faut pas refuser cet avantage, écrivit Mme Barat à la Mère Galitzin, assistante d'Amérique, Mgr de Montréal nous promet des novices et du bien à faire, du moins par la suite.

car les commencements seront nécessairement faibles." Le domaine offert à la Société était situé à Saint-Jacques de l'Achigan. Obéissant à ces ordres, la Mère Galitzin s'y transporta pour le visiter. Ce

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR, SAULT-AU-RÉCOLLET.
Statue du Sacré-Cœur, faisant face à l'entrée principale.

ne fut toutefois qu'à la fin de décembre 1842 que quatre religieuses y arrivèrent le jour de la fête de saint Jean l'Evangéliste.

L'hiver s'était annoncé rigoureux, il fallait se hâter de gagner Montréal avant que la navigation ne fût fermée, les chemins de fer

n'existant pas encore entre les Etats-Unis et le Canada. Parties de New-York le 11 décembre, à cinq heures du soir, les voyageuses n'eurent pas plus tôt fait quelques lieues sur la rivière d'Hudson, que saisies par un froid vif et piquant, elles se mirent au lit pour se réchauffer. A peine commençaient-elles à prendre un peu de repos, que le bateau à vapeur rencontra des glaces infranchissables. Le capitaine résolut de retourner en arrière et avertit les passagers, offrant de descendre à terre ceux qui tiendraient à continuer leur route. Deux ou trois consentirent ; les quatre religieuses hésitèrent un instant :

" On nous a dit de partir, dit l'une d'elles, mais on ne nous a pas dit de revenir.... Faisons comme la sainte famille, peut-être trouverons-nous un abri." On les débarque sur la côte couverte de neige ; confiantes en la protection de Dieu et en la grâce de l'obéissance, elles se mettent en route, se présentent à une pauvre cabane isolée ; on n'y reçoit personne, et elles gagnent à grand'peine le bureau de poste ; il n'y avait aucune chambre à leur offrir et force fut de se contenter d'un bon feu allumé en leur honneur. A six heures du matin, elles profitèrent d'une diligence ouverte à tout vent, et continuèrent leur voyage ne prenant que le repos indispensable pour réparer leurs forces. Le samedi matin, 17, elles arrivaient à Laprairie, en face de Montréal. Elles eurent le bonheur d'entendre la messe, de communier, et voulurent passer le Saint-Laurent, quoiqu'il fût en partie gelé. On eut peine à décider les bateliers... Jamais, disaient-ils, on n'avait vu de *créatures* traverser le fleuve en pareil temps. Le Père Martin qui accompagnait la petite colonie, les encouragea, leur promettant la protection de Notre-Dame de Bonsecours, dont l'église n'est pas éloignée ; on l'invoqua et la traversée s'effectua sinon sans danger, du moins sans accident, les rameurs s'écriaient dans le transport de leur reconnaissance ; " Vive Notre-Dame de Bonsecours ! Ce n'est pas son coup d'essai, nous lui devons encore une belle chandelle !"

Les fondatrices se rendirent à l'évêché, où l'on ne les attendait qu'au printemps ; elles furent reçues avec bonté : " Puisque je vous tiens, dit Mgr Bourget, je ne vous laisserai pas retourner à New-York.

Il les envoya se reposer chez les religieuses de la Congrégation, qui eurent mille attentions pour elles, et les logèrent jusqu'à la fête de Noël. A cette époque, M. Paré, curé du village de Saint-Jacques où devait s'établir le Sacré-Cœur, dépêcha deux prêtres, quatre marguilliers et des traîneaux prendre les personnes et les bagages. On partit le matin du 26. Grâce à ce moyen de transport, les voyageuses franchirent rapidement les douze lieues qui les séparaient de

Saint-Jacques ; elles arrivèrent à trois heures, trouvèrent à l'église le curé en surplis et en étole, qui leur présenta l'eau bénite et après une courte adoration, les emmena au presbytère, où le repas était préparé. Ce bon pasteur les conduisit à leur habitation, qui était bien chauffée, pourvue de meubles, des ustensiles nécessaires et de provisions de toute sorte.

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR, SAULT-AU-RÉCOLLET.
Façade principale.

Le lendemain, 27, sous les auspices de saint Jean l'Evangéliste, l'installation se fit en grande pompe. Un des vicaires généraux lut à haute voix une lettre où l'évêque félicitait le digne curé du résultat de ses efforts, et parlait avec éloge de la Société du Sacré-Cœur ; après le chant solennel du *Veni Creator*, de la Messe et un discours plein de tact et d'à-propos du Père de Chazelles sur le bienfait de l'éducation, le clergé se rendit processionnellement à la maison pour la bénir. L'ordre le plus complet régna pendant la cérémonie ; tous les paroissiens avaient été convoqués, et se tinrent en dehors du couvent, selon la recommandation qu'ils en avaient reçue.

Le bâtiment entièrement neuf pouvait contenir plus de cinquante élèves : 5 arpents de terre cultivée l'entouraient avec une ferme et un terrain boisé situé sur le bord d'une jolie rivière. La superficie

de la propriété était de 360 arpents ; le vénérable fondateur fit la cession en règle à l'établissement. Il est impossible de pousser les attentions et les bontés plus loin que M. Paré pour cette famille, dont il se montra constamment le père et l'ami. La difficulté des communications pendant l'hiver mit obstacle à l'ouverture du pensionnat. Sept élèves le composèrent d'abord ; ces enfants animées d'un excellent esprit et de cette tendre dévotion à la sainte Vierge innée chez les Canadiens, conjuraient Marie d'augmenter leur nombre pendant le mois qui lui est consacré. Leur foi simple et naïve fut exaucée ; à la fin de mai elles étaient quarante, venues de Montréal ou des environs, et soixante à la rentrée de septembre 1843.

Le zèle des fondatrices n'avait pas attendu dans l'inaction. L'école réunit dès le début plus de cinquante jeunes filles du

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR, SAULT-AU-RECOLLET.
Façade donnant sur la Rivière des Prairies.

village ; on en compta bientôt cent cinquante. Les deux œuvres prospérèrent à la gloire du Sacré-Cœur de Jésus ; la chapelle élevée au divin Maître était devenue insuffisante ; les parents des élèves pourvurent au moyen d'une souscription à la construction d'un sanctuaire plus vaste. On n'eut qu'à se louer de la bienveillance et de la générosité des familles.

Cependant la grande distance qui sépare Saint-Jacques de Montréal, la difficulté des communications déterminèrent la translation d'une partie de la communauté et du pensionnat à Saint-Vincent. Le 6 août 1846, on prit possession d'un local dû à

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR, SAULT-AU-RÉCOLLET.
Chapelle.

la générosité du curé de l'endroit ; ce respectable ecclésiastique ne recula pas devant les privations de tout genre, afin de favoriser une œuvre dont il ne cessa de se montrer le protecteur. Quelques

religieuses laissées à Saint-Jacques conservèrent un certain nombre d'élèves. Les enfants qui affluèrent dans l'externat, recevaient avec docilité l'instruction élémentaire et se montraient avides de la parole de Dieu. Néanmoins, les supérieures crurent devoir en 1853, supprimer cet établissement pour fortifier ceux qui existaient : il fut remis aux sœurs de Sainte-Anne.

Dix années s'étaient écoulées depuis que le Sacré-Cœur avait établi sa résidence à Saint-Vincent, dans l'île Jésus, lorsqu'il parut nécessaire de le rapprocher de Montréal. La révérende Mère Hardy, assistante générale d'Amérique, fit plusieurs voyages à cette occasion et fixa son choix sur un terrain dans une paroisse de l'île de Montréal, appelée le Sault-au-Récollet. Cette île est séparée de l'île Jésus par un bras de l'Ottawa, qui coule au nord. Le nom de Sault-au-Récollet remet en mémoire un acte de barbarie commis par la tribu des Iroquois, jadis maîtresse des bords de ce fleuve. Quelques sauvages vinrent une nuit prier le R. P. Viel, Récollet, de porter les secours de la religion à un néophyte huron, qui se mourait. Le bon Père soupçonna une trahison ; il partit néanmoins avec les Indiens qui le précipitèrent dans la rivière, au milieu des courants, à l'endroit nommé depuis le Sault-au-Récollet. Vis-à-vis, sur la rivière déserte s'élevèrent quelques maisons, qui ne tardèrent pas à croître en nombre, de manière à former un village important.

Le 17 août 1856 eut lieu la bénédiction de la première pierre de la maison destinée au Sacré-Cœur. Chacun rivalisa de zèle et d'ardeur pour augmenter l'éclat de la cérémonie : une foule innombrable se pressait au-devant de Mgr Bourget, qui revenait d'Europe. M. Granet, vicaire-général et supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal retraça, dans un discours plein de chaleur et d'onction, les avantages attachés à l'établissement du Sacré-Cœur. Après la bénédiction, Monseigneur adressa quelques paroles vivement senties à l'auditoire, qui se retira sous les plus heureuses impressions.

Dans le cours de l'hiver 1857, on commença le déménagement. Pendant l'été, la mère Trincano vint à Saint-Vincent, et, le 8 août 1858, toutes les religieuses quittèrent cette paisible solitude où, pendant douze ans, le Cœur de Jésus avait répandu ses bienfaits. Elles laissèrent de profonds regrets parmi les habitants de l'île Jésus qui n'avaient épargné aucune démarche pour les conserver.

Le village du Sault-au-Récollet possède une belle église gothique à quelques pas, sur une éminence, se dresse le noviciat de la Compagnie de Jésus, et à un mille de distance, vers l'ouest, s'élève la maison du Sacré-Cœur, avec son dôme et ses tourelles gothiques.

Le pensionnat ne tarda pas à s'ouvrir et à réunir un grand nombre d'élèves ; on y joignit une école externe et dans la suite un ouvroir. Un noviciat aussi fut formé ; mais en 1883 il fut joint à celui de Kenwood (Albany.)

A la fin de 1860 la fondation d'un externat à Montréal donna le moyen de compléter les œuvres de la Société par la réunion des

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR, SAULT-AU-RÉCOLLET.
Salle d'étude.

Enfants de Marie du dehors. Cet établissement, sans faire tort à celui du Sault, a pris ces dernières années une grande extension et à été transféré en 1894 de la rue Ste Catherine à la rue St Alexandre ; outre l'externat, le pensionnat et la Congrégation des Dames Enfants de Marie, qui est très florissante, une école gratuite y a été ouverte ; on vient aussi d'y rappeler le noviciat canadien.

La société du Sacré-Cœur compte aujourd'hui au Canada cinq établissements avec 250 religieuses et plus de 1000 élèves.

Le pensionnat du Sault-au-Récollet qui nous a fourni les sujets des différentes gravures que nous offrons ici est un vaste et bel établissement admirablement situé tant au point de vue artistique que sous le rapport de l'hygiène. Il s'élève sur les bords de la charmante rivière des Prairies, à quelque distance des rapides dont le bruit varie suivant les saisons ; murmure doux et enchan-

teur, dans les chaudes journées de l'été, alors que les eaux sont basses et que les rochers des rapides se dressent en vainqueurs au milieu de l'onde qui les submergeait naguère ; grondement sourd et majestueux quand les pluies de l'automne ou la fonte des neiges, au printemps, ont grossi le volume des flots.

Dès que la feuille pousse aux arbres, le Sacré-Cœur devient un un nid de verdure et l'on y respire à pleins poumons l'air vivifiant de la forêt. Parterres, pelouses, terrasses, belle vue, bon air et vaste espace, tout cela se trouve dans la propriété même du couvent, sans qu'il faille conduire les élèves à la promenade pour le trouver

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR, SAULT-AU-RÉCOLLET.
Chapelle de Notre-Dame de Lourdes.

au dehors. On y jouit de la profonde tranquillité si favorable à l'éducation.

A l'intérieur tout est d'une élégante simplicité. Le seul luxe qu'on y remarque est une exquise propreté ; celui-là règne partout. Cette simplicité de l'établissement se reproduit sur toutes les personnes qui l'habitent. Maîtresses et élèves semblent également pénétrées de la beauté de cette vertu. Les jeunes filles qui puisent au Sacré-Cœur l'éducation la plus solide et la plus complète appar-

tiennent en général aux familles les plus aisées du pays ; pourtant leur costume uniforme et obligatoire, est d'une simplicité toute monastique. Pas un bijou, pas un ruban, pas une fleur ; rien qui puisse flatter la vanité ou exciter l'envie ; mais quelles bonnes figures ouvertes et franches, rayonnant de candeur et d'intelligence dans ces jeunes personnes qui seront demain l'ornement de notre meilleure société ! quelles manières à la fois distinguées et aisées, qui font pressentir la grande dame et font honneur à une direction aussi habile que sage !

PENSIONNAT DU SACRÉ-CŒUR, SAULT-AU-RÉCOLLET.
Allée du jardin.

Comme on le remarquera dans la gravure où l'on voit la façade imposante de l'établissement, celui-ci est composé de deux corps de bâtiments séparés par une tour. Ces deux parties ne sont ni du même style, ni de la même date. La seconde n'a été élevée qu'en 1882-83 et c'est pour avoir plus de hauteur de plafond que l'on a cru devoir abandonner le gothique surbaissé de l'ancien corps de bâtiment, pour l'ogive pure.

La chapelle du pensionnat, simple et de bon goût comme tout le reste de l'établisesment, a été bâtie en 1864 et peinte en 1893.

Le Sault-au-Récollet a toujours été le lieu de promenade favori des Montréalais. Cet endroit charmant est plus fréquenté que jamais depuis qu'il est desservi par une ligne de tramways électriques. Cette ligne traverse la propriété du couvent, de sorte que l'on descend à la grille même du parterre. Ces facilités de communication, en permettant aux parents de la ville de se rendre plus souvent et plus rapidement au pensionnat, ont sensiblement augmenté le nombre des élèves. Nous devons nous en féliciter ; car rien n'est plus important, en ce moment surtout, qne la solide formation de l'esprit et du cœur des jeunes personnes destinées à jouer un rôle de salut dans notre société et surtout dans nos classes dirigeantes, et cette œuvre d'où dépend en grande partie l'avenir de notre nationalité n'est nulle part accomplie avec plus de tact, d'habileté, de dévouement et de succès que par les Dames du Sacré-Cœur.

SANS LE MOINDRE SOUCI,
d'après S. Anderson.

UNE HISTOIRE DE REVENANT

RÉCIT CANADIEN.

(Suite)

Toutes ces choses lui passèrent par la tête en moins de temps qu'il ne faut pour les écrire, et lorsque Charles eut fini de parler, il se contenta de lui dire avec une grande douceur et en souriant :

—Rentrons si tu veux ; les dames, qui ne nous entendent pas, doivent penser que nous les négligeons.

Ils trouvèrent Mme de Laglanderie et sa fille dans le salon, celle-ci assise aux pieds de sa mère et lui faisant la lecture. Michel fit compliment de la beauté des lieux et du pittoresque du château, pendant que Charles s'esquivait pour quelques instants.

—En effet, dit Mme de Laglanderie, cette habitation est pleine de charmes, et je compte bien y finir mes jours entre mes deux chers enfants, n'est-ce pas, ma fille?

—Oh ! maman, je serais parfaitement heureuse si je n'avais pas peur des revenants, et en apprenant que monsieur Girard acceptait notre hospitalité jusqu'à demain, je me suis dit qu'il était de notre devoir de l'avertir. C'est un homme, et il ne doit s'effrayer de rien.

—C'est cela, petite folle, interrompit la maman ; informer monsieur que cette grande maison est hantée afin de le rassurer ! Tu sais bien que toute cette histoire de revenants est un conte en l'air inventé par nos voisins durant leurs longues veillées d'automne.

—Mais, maman, comment pourrais-je oublier ce qu'en a raconté la fille du vieux gardien du Château quand nous sommes venus l'habiter ? Elle m'a affirmé que lorsqu'une personne couchait ici pour la première fois, un revenant vêtu comme un moine traversait lentement sa chambre à minuit, les portes s'ouvrant d'elles mêmes pour le laisser passer. Ce qui est certain, c'est que lors de notre installation, mon frère Charles, voulant sans doute perpétuer les traditions de ce vénérable castel, essaya de jouer au revenant avec moi ; mais je le reçus de si belle façon qu'il en fut guéri pour toujours.

N'est-ce pas, Charles, dit-elle en s'adressant à son frère qui était rentré sur ces entrefaites.

Il se fit expliquer la chose ; ses traits se déridèrent.

—Qu'il y ait ou non des revenants dans cette vieille demeure qui aurait été autrefois le théâtre de plus d'un drame terrible, je ne sais trop. Je n'en ai pas encore rencontré, quoique la nuit, quand la tempête gronde partout et que le bruit des vagues en colère se mêle aux mugissements du vent à travers les grands ormes, j'aie deux ou trois fois entendu de ma chambre des plaintes et des appels sinistres. Mais c'était peut-être mon imagination. Quant au courage dont tu fis preuve lorsque j'essayai ta bravoure, je m'empresse de le proclamer devant notre hôte. En m'apercevant déguisé sous une vieille capote militaire, la tête recouverte d'un long capuchon, cette brave jeune fille que voici se jeta à mes genoux et me supplia de l'épargner, me promettant toutes les prières et tous les chapelets dont je pouvais avoir besoin. Or, c'était une après midi, au grand jour. Je n'avais pas songé qu'un revenant bien élevé doit garder son sérieux devant les jeunes filles effrayées ; j'éclatai de rire, ce qui fut ma perte, car je dus fuir au plus vite sous la grêle de petits coups de poing qui s'abattit sur moi.

—Monsieur Girard, dit la jeune fille, j'ose espérer que ces histoires ne vous inspirent aucune peur.

—Au contraire, mademoiselle, j'y prends le plus vif intérêt, et j'admire moi aussi le rare courage dont vous fîtes preuve en démasquant le spectre qui, en plein jour, contrairement à toutes les notions reçues, essaya de vous épouvanter.

Puis, la conversation s'égara sur d'autres sujets et Michel put à son aise apprécier l'entrain, la bonne humeur et la rare distinction d'esprit de mademoiselle de Laglanderie.

Vers dix heures, après la prière faite en commun, on se souhaita le bonsoir, et deux personnes entr'autres se retirèrent parfaitement enchantées l'une de l'autre sans songer à se l'avouer. Charles arrêta sa sœur au passage.

—Que dis-tu de mon ami, lui demanda-t-il en l'entraînant dans la salle à manger ?

—La belle question ! Que veux-tu que je dise ? Qu'il est bien élevé, qu'il est respectueux et poli avec les femmes, qu'il s'est fait une amie de ma mère, que c'est un jeune homme dont le langage révèle un caractère droit et sérieux : voilà qui est fait. D'ailleurs, il nous quitte demain, et on ne le reverra plus.

—Je l'espère bien ainsi. Il a trop de perfections pour moi, et puis sa richesse m'exaspère.

—Oh ! Charles, fit la jeune fille d'un ton de reproche, comment peux-tu parler ainsi ?

—Eh ! bien, oui :—le croiras-tu ? il connaît une partie de notre situation de fortune ; et lui, un ami d'enfance, un compagnon de collège, un homme qui ne sait que faire de ses revenus, il ne m'a pas même offert la plus petite assistance. Il a pris un air grave et s'est contenté de me débiter un petit sermon sur la nécessité où j'étais de changer de vie.

—Charles, je ne te reconnais plus ; en vérité, le besoin d'argent aurait-il pour effet d'assécher ton cœur, et l'amitié n'aurait-elle pour toi dorénavant d'autre prix que celui de te permettre d'emprunter plus à ton aise ? Par égard pour lui-même, pour l'amour de notre mère, pour moi, je t'en conjure, ne demande et ne reçois rien de M. Girard venu ici en toute confiance pour te faire une visite d'amitié. Ce serait horrible, ô mon Dieu ! si ce jeune homme devait laisser notre maison avec l'impression du dégoût.

—Voyons, calme-toi, ma petite sœur ; écarte ces grands mots. Je t'aime, toi ; lui n'est qu'un vulgaire égoïste faisant montre d'affection tant que sa bourse n'est pas menacée. Il me faut deux mille piastres ; il pourrait me les prêter, car il les a en portefeuille. Ce serait une bagatelle pour lui, pour moi c'est le salut. Oui, il n'y a que ce moyen, continua le jeune homme comme en se parlant à lui-même, d'éviter le déshonneur et la prison.

Elizabeth, pâle de frayeur, l'esprit frappé d'un affreux soupçon, se cramponna à son frère.

—Oh ! Charles, que dis-tu ; où veux-tu en venir ? Tu me fais peur avec de telles paroles. Si notre amour ne compte pour rien, Charles, pour l'amour de Dieu, réfléchis à ce que tu me parais vouloir tenter. O mon Dieu ! Et la jeune fille éclata en sanglots. Charles la conduisit doucement vers un sofa et se tint debout devant elle. Son visage avait pris une expression de dureté intense ; son esprit parut se livrer un moment à une lutte terrible et il murmura des mots sans suite. La vue de cette enfant si dévouée et si pure, la pensée de sa mère qu'il aimait et qu'un crime commis par lui tuerait infailliblement le firent se reprendre ; il se pencha vers elle.

—De quoi donc soupçonnes-tu ton frère, méchante petite sœur, lui dit-il, en lui prenant la tête et embrassant ses yeux pleins de larmes ? Est-ce que tu vas croire que parce que j'ai été viveur je doive finir par être assassin ? Rassure-toi ; va te coucher et dors sans crainte. Bonne nuit ; à demain, petite sœur.

Et il s'éloigna rapidement vers la chambre de son hôte, il frappa et entra aussitôt.

—Comment, encore debout, lui dit-il ?

—Oui, et je me préparais à me mettre au lit quand je t'ai entendu souhaiter le bonsoir à mademoiselle Elizabeth. J'étais sûr que tu viendrais me dire un mot en passant.

Tout en parlant, Michel avait ouvert son sac de voyage d'où il tirait divers articles de toilette qu'il étalait ensuite sur la table de nuit. Il sortit son portefeuille et le plaça à côté de ses brosses : la figure de Charles prit une expression mauvaise.

—Et tu prétends que ce portefeuille renferme deux mille piastres ? Il me paraît bien mince pour contenir une aussi grosse somme. Oh ! tu es en sûreté ; cependant, gare aux revenants !

—Bah ! reprit Michel en riant, les revenants ont bien d'autres chats à fouetter que de s'amuser à dépouiller les vivants.

Après s'être souhaité bonne nuit, les deux amis se séparèrent.

On entendit leurs portes se fermer l'une après l'autre, et bientôt la grande maison fut plongée dans le silence le plus absolu. Au dehors, le vent qui s'était levé avec la lune bruissait sourdement à travers les grands arbres et apportait avec les senteurs des résédas et des giroflées le murmure cadencé de la vague se brisant sur les cailloux de la grève. Michel ouvrit sa fenêtre avec précaution ; elle donnait sur les jardins ; il s'accouda et, dans cette splendide nuit d'été, il s'abandonna à songer.

Michel Girard, l'homme d'affaires qui passait la plus grande partie de son temps à diriger une correspondance très active et très étendue, n'était pourtant pas un rêveur. Ses lectures ne le prédisposaient guère non plus à cette paresse de l'âme et des sens, et sa vie jusqu'à trente ans n'avait été traversée que par un seul évènement tragique et douloureux, la mort de son père. Certes, ce jour-là, toutes les fibres de son cœur avaient été ébranlées ; mais il n'était point resté énervé. Les consolations de sa foi ardente, la nécessité de consoler sa mère et ses sœurs, puis, un redoublement d'occupations occasionné par une importante succession à régler avaient vite ramené le calme dans cette nature parfaitement équilibrée. Pourquoi donc rêvait-il ce soir-là ?

Il était venu tout joyeux au-devant de l'amitié ; il avait compté passer quelques bonnes heures au milieu d'une famille distinguée par tous les dons qui appellent et retiennent le bonheur à un foyer : il avait promis ce délassement à son esprit et à son corps ahuris par l'agitation et les odeurs de la grande ville ! Avait-il trouvé tout cela ? non. L'amitié s'était raccornie par les soucis d'argent et les gaspillages du cœur au milieu des amours faciles ; Charles n'était plus le même. Dans cette pittoresque demeure

baignée d'air et de soleil, qui semblait n'avoir été bâtie que pour abriter les plus pures et les plus belles jouissances, la gêne paralysante et les glaciales terreurs du lendemain des ruines avaient tout envahi, tout assombri. Cependant, une ombre douce et lumineuse passait parfois devant les yeux de notre rêveur et semblait laisser derrière elle le calme et la gaieté. C'était le bon ange de la famille dont le frère était le mauvais.

Combien de temps durèrent les rêveries de notre ami, nous ne saurions le dire. Mais la vision d'une jeune fille belle, aimante et bonne revint plus souvent devant ses regards attendris : — Mon Dieu ! est-ce que j'aimerais, —se dit-il, en poussant sa fenêtre ?

Il pria, puis se coucha.

Mais alors il se passa un fait étrange. Une bonne demi-heure s'était écoulée et il n'avait pu s'endormir ; la lune dessinait sur le tapis de sa chambre une large tranche de lumière. Tout à coup, il vit sa porte s'ouvrir lentement, et une ombre se glisser et s'avancer vers lui. C'était le moine-revenant du château. Un ample capuchon empêchait d'apercevoir la figure et une longue robe sombre cachait le reste du corps. Cela avançait, et cependant on ne percevait aucun mouvement. Michel eut un frisson de malaise singulier, le spectre s'approcha de sa table, sembla le fixer un moment, puis se retira lentement. La porte se trouva fermée sans qu'il pût voir comment.

Se lèverait-il ? appellerait-il au secours ? pourquoi cette appa-

rition ?—non, à quoi bon ?—Le revenant ne reviendra plus ; ce serait une poltronnerie que d'appeler de l'aide et jeter la peur dans toute la maison. Il valait mieux essayer de dormir. Et philosophiquement, car le sang froid lui était vite revenu, il se tourna et ferma les yeux.

Non, il ne ferma pas les yeux ; au contraire, il les garda démesurement ouverts, et voici pourquoi. En se tournant il s'était trouvé de face avec sa fenêtre qu'il avait oublié de fermer ; or, à ce moment précis, il avait aperçu en plein clair de lune une nouvelle ombre grandissant au dehors ; la tête d'abord, puis lentement les épaules, puis un bras se détachant et s'avançant, menaçant vers lui au-dessus de sa table de nuit qui se trouvait tout près. La fenêtre, remuée sans bruit s'était refermée derrière l'apparition qui s'était ensuite fondue comme une légère vapeur. Michel fut beaucoup moins remué cette fois ; évidemment il s'accoutumait.

—Bon, se dit-il, un second moine ; est-ce que par hasard tout le couvent se croirait obligé de venir me faire visite ?—Et il essaya de nouveau de dormir.

L'horloge du hall fit entendre un clic strident et sonna solennellement deux heures.

Michel n'était pas le seul de la maison qui était resté éveillé ; Charles ne s'était pas même couché. Et lorsque vers minuit il n'entendit plus aucun bruit dans la chambre de son hôte, il s'était affublé la tête d'un capuchon et enveloppé d'une couverture noire. Alors, il ouvrit sa porte toute grande : il s'arrêta un instant.—Allons, murmura-t-il, il est trop tard pour reculer.

Et le malheureux jeune homme, habitué à n'écouter que ses mauvais instincts, se dirigea à pas lents vers la chambre de son ami. Il revint bientôt un portefeuille à la main. Il se jeta dans un fauteuil après l'avoir déposé sur sa commode et s'être débarrassé violemment de son masque de spectre. Il était épuisé. Commettre le crime était encore chose nouvelle pour lui ; il suait à grosses gouttes et un tremblement convulsif agitait tout son corps : il était voleur, oui deux et trois fois voleur !

Mais, qu'est-ce que cela ? Ses yeux s'agrandirent et ses cheveux se dressèrent sur sa tête. Il vit, car la lune éclairait, il vit sa porte s'ouvrir et une ombre s'avancer lentement, se diriger vers le meuble où était le portefeuille, s'en emparer et disparaître dans la nuit.

Il perdit connaissance.

Le bruit de l'horloge qui sonnait deux heures le fit revenir. Il grelottait de fièvre et se mit au lit sans pouvoir fermer l'œil. Le

Bon Dieu le punissait déjà, car que signifiait cette apparition vengeresse ? Demain, il fuirait avant que personne ne fût levé ; il irait aux Etats-Unis, et jamais on n'entendrait parler de lui. Les pâles images de sa mère et de sa sœur au désespoir se dressèrent tout à coup devant lui : non, il ne partirait pas. Il irait au petit jour trouver Michel et lui avouerait tout : peut-être obtiendrait-il son pardon. Après mille indécisions, il finit par se décider ainsi. Mais, il eut beau faire, le sommeil ne vint pas. La nuit qui suit la première honte est bien noire et bien longue ; Charles en fit la triste expérience. Entendant remuer dans la chambre de son ami sur les cinq heures, il se leva et s'y rendit tout droit ; il frappa.

—Entrez, fit Michel qui ouvrit lui-même. Comment c'est toi ? déjà levé ? J'espère au moins que tu as bien dormi.

—Et toi, dit Charles qui ne put réprimer un mouvement de surprise en apercevant le portefeuille sur la table de nuit ?

—Oh ! moi, répondit Michel à qui le mouvement de surprise de son ami venait d'expliquer tout le mystérieux drame de la nuit, moi j'ai assisté avant de m'endormir au défilé de tous les moines qui ont jadis habité ton antique demeure. Mes songes sont restés peuplés de révérendes ombres encapuchonnées ; un peu plus, et je m'éveillais au noviciat. Toi et ta charmante sœur avez eu raison de m'avertir hier soir, sans quoi je sens que j'aurais pris rang dans la procession de ces bons frères et serais disparu avec le dernier dont, entre parenthèse, le bras était bien blanc, ajouta-t-il en riant.

Charles parut très contrarié ; il marmotta quelques paroles et se retira.

Quand il reparut, le déjeuner était terminé ; on l'avait attendu vainement. Il embrassa sa mère et s'informa d'Elizabeth et de Michel.

—Ils sont descendus au jardin au sortir de table ; tu les y retrouveras sans doute. Non, dit Mme de Laglanderie, en regardant au dehors, ils se promènent sous les ormes là-bas.

Il partit dans cette direction.

Mme de Laglanderie, à qui les traits pâles et bouleversés de son fils n'avaient pas échappé, eut un soupir de tristesse.

—Voyons, disait le bon et doux visage d'Elizabeth à Michel, voyons, avouez-moi que vous avez passé une mauvaise nuit. Tout à l'heure devant ma mère, je n'ai pas voulu insister : maintenant, je veux savoir.

—A quoi bon ? Laissons, je vous prie, les spectres s'arranger entr'eux ; et oui, le soleil est trop beau et la nature trop ravissante ce matin pour parler de revenants. Attendons au soir : j'aime

mieux causer des vivants et de vous même, car permettez-moi de vous presser repectueusement de vouloir bien donner pour aujourd'hui congé à vos écoliers. Madame votre mère, durant le déjeuner, n'y voyait aucune objection : ne refusez pas, je vous en supplie, quelques heures à l'ami de votre frère.

—Ah ! mon pauvre frère, et la jeune fille fondit en larmes.

Michel, qui avait deviné le rôle joué par la courageuse enfant pendant la nuit étrange, respecta sa douleur et continua de marcher à ses côtés en silence

—N'est-ce pas que vous savez tout, reprit Elizabeth en levant vers lui ses beaux yeux tout mouillés de pleurs ?

—Oui, je sais tout, dit Michel ; votre tendresse pour votre mère, votre dévouement pour votre frère, les ingénieuses raisons que vous leur donnez pour éloigner la gêne de la maison sans éveiller leurs soupçons. Je sais encore que ce visage toujours riant que vous montrez à votre mère, que cette bonne humeur avec laquelle vous traitez Charles cache des angoisses mortelles ; je sais de plus que vous essayez la tâche impossible de prendre sur vos faibles épaules les malheurs qui menacent deux existences qui vous sont chères. On m'a dit que vous étiez l'ange de la contrée : à coup sûr vous êtes l'ange gardien de cette maison.

Très agité, très ému, le jeune homme s'était arrêté en parlant, et ses dernières paroles furent dites presqu'à voix basse.

Elizabeth, surprise et non moins émue leva la vue sur lui ; elle lui dit avec une grande douceur :

—Ah ! c'est mal ce que vous faites en ce moment, monsieur Girard. Si, comme vous le paraissez croire, j'ai besoin de toute mon énergie pour parer le coup affreux qui nous menace, pourquoi me parler ainsi ? Mais, non, chassons toutes ces idées énervantes, et je reviens à ma question que vous avez éludée. Si vous êtes notre ami, répondez-moi franchement.

—Que voulez-vous que je vous dise ? Le premier moine qui m'est apparu m'a d'abord quelque peu étonné, mais sa visite a été si courte ! Celui-là est, sans doute, le fantôme de l'intérieur. Le second paraît être chargé du dehors parce qu'il n'est pas entré. Dites-moi, ajouta-t-il brusquement, qu'auriez-vous fait si par pur hasard je n'avais pas laissé ma croisée ouverte ; comment vous y seriez-vous prise pour rapporter l'objet ? A mon tour de savoir.

—Voici venir Charles, je vous le dirai plus tard.

En effet, le pauvre garçon s'avançait lentement vers eux, la tête basse, la démarche incertaine. Ils s'arrêtèrent pour le laisser venir ; sa mine bouleversée leur fit pitié. Elizabeth, ne sachant ce qui allait se passer, voulut parler la première.

—Non, ma sœur, laisse-moi faire devant toi à monsieur Girard ma confession ; vous me jugerez tous les deux. La nuit dernière, poussé par le désespoir, j'ai pénétré chez l'homme que j'avais reçu et accueilli comme un vieil ami d'enfance et je l'ai volé. A peine étais-je rentré chez moi avec le portefeuille dérobé qu'un fantôme, un vrai cette fois, est venu m'enlever ce portefeuille qu'il est allé restituer puisque ce matin je l'ai vu sur la table où je l'avais pris. Le Bon Dieu a eu pitié de moi ; j'ai passé le reste de la nuit à me repentir de ma vie passée et à demander pardon. Ma résolution est prise ; avec la grâce de Dieu je veux dorénavant travailler et devenir un honnête homme. Je partirai demain pour l'étranger.

—Non, non, Charles, tu ne partiras pas, lui dit Michel en lui tendant cordialement la main ; ta mère et ta sœur ont besoin de toi, et moi aussi. Ce qui est arrivé la nuit dernière est un peu de ma faute, quoique depuis une heure, je ne le regrette nullement. J'avais décidé hier soir de t'offrir de te venir en aide : veux-tu me le permettre ce matin ?

Charles ne put répondre que par un serrement de mains, suffoqué qu'il était par son émotion.

Il n'y eut pas de classe à l'école de mademoiselle de Laglanderie ni cette journée-là ni les suivantes.

Dans l'après-midi, Michel reprit le chemin de Montréal tout

autre que lorsqu'il en était parti la semaine d'auparavant. Il revint plusieurs fois au Bout de l'Ile où le bonheur avait reparu, et le 29 septembre de l'an de grâce 1868, M. le curé de la paroisse bénit le mariage de sieur Michel Girard avec demoiselle Marie-Elizabeth-Louise Ricard de Laglanderie.

Quant à Charles, il a tenu parole ; il s'est converti et s'est mis au travail. Il est aujourd'hui l'ornement de sa profession et le père d'une jolie famille.

La morale de cette histoire, c'est qu'il ne faut jamais désespérer de la Providence, ni de la conversion d'un jeune homme élevé chrétiennement, ni avoir trop grande peur des revenants.

JE VOUS DONNE MON CŒUR.....
Fragment de l'Ange gardien de E. Munier.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE SUR L'AIR QUE L'ON RESPIRE

I

SOMMAIRE.—Propriétés physiques et chimiques de l'air.—Sa nature.—Eléments qui le constituent.—Corps gazeux disséminés dans l'air ; leur provenance et leurs effets physiologiques.—Miasmes.

Tout d'abord, qu'est-ce que l'air ? Les anciens alchimistes et chimistes et tous les autres savants, jusque vers le milieu du 18eme siècle, qualifiaient de ce nom tout fluide aériforme invisible, élastique, impondérable et permanent qui se trouve dans la nature. C'est ainsi qu'ils appelaient, dans leur espèce de jargon scientifique l'air que nous respirons, air *respirable* ou *vital ;* le gaz oxygène, air *déphlogistiqué* ou *air de feu ;* le gaz hydrogène, *air phlogistiqué* ou *inflammable*, parce que ce dernier, disaient-ils, contenait du phlogistique, principe existant dans tous les corps combustibles, tandis que le premier en était dépourvu ; l'acide carbonique, *air fixe* (autre élément toujours présent) ou *méphitique*, etc., etc. Ils considéraient aussi l'air respirable comme un des quatre éléments de la nature universelle. Aussi lui faisaient-ils jouer avec l'eau et le feu, un rôle très considérable dans la formation des corps du monde physique. La science moderne a démontré pleinement la fausseté de ces notions ; et on ne parle plus maintenant de phlogiston, d'air inflammable, d'air méphitique, etc., que par mémoire, et pour montrer les aberrations d'une science qui était restée pendant tant de siècles à l'état permanent d'enfance. N'en parlons donc pas autrement ici. Tous les physiciens modernes s'accordent à définir l'air ordinaire, c'est-à-dire l'air atmosphérique : un fluide gazeux que tous les animaux et toutes les plantes respirent, et qui constitue cette bande immense qui, comme un épais manteau, enveloppe la terre de toutes parts, et que l'on nomme atmosphère, terme dérivé de deux mots grecs : *atmos*, vapeur ou gaz ; et *sphaïra*, globe ou sphère, c'est-à-dire sphère de vapeur. Etudions cet air atmosphérique de plus près, et voyons-en d'abord les propriétés physiques et chimiques.

L'air ne tombe sous les sens que partiellement et dans certaines conditions spécifiques ou déterminées. C'est ainsi qu'il paraît incolore quand il ne forme pas une couche ou strate très

épaisse ; mais lorsqu'il est en masse considérable, il présente ce bel aspect bleuâtre que l'on voit, surtout en hiver, par un temps froid, sec et pur : ce que l'on attribue généralement à certaines vapeurs qui y sont contenues et qui réfléchissent particulièrement le rayon spectral bleu. Il n'est perceptible à l'ouïe que lorsqu'il est mis en mouvement ; il affecte alors, d'une manière très sensible, le sens général du toucher, encore plus que celui de l'audition. Il est probable qu'il est doué d'*odeur* et de *saveur*, puisqu'il contient toujours, comme nous allons bientôt le voir, de l'acide carbonique et de l'ammoniaque, quoiqu'en assez faible quantité. Cependant, en général, on n'y découvre point ces qualités-là ; mais cette inhabileté de notre part peut venir de l'habitude où nous sommes tous de le respirer dès notre naissance. L'air est essentiellement *mobile* puisqu'il fait partie intégrante de la terre qui tourne par un mouvement de rotation sur son axe et de révolution autour du soleil et qu'il est, en outre, sans cesse agité par le changement de conditions des forces atmosphériques. Il est aussi, comme le sont tous les gaz, *très élastique*, ce qui le rend susceptible d'une grande expansibilité et d'une égale compressibilité. Les anciens rangeaient, comme nous venons de le dire, l'air au nombre des corps impondérables ; mais on démontre maintenant, de plus d'une manière, qu'il est *pesant*, et sa pesanteur est même très exactement déterminée, sous toutes les conditions où il se présente. C'est ainsi, par exemple, que le célèbre chimiste Regnault a trouvé, au moyen de la balance chimique, qu'un litre d'air à l'état normal, sous une pression de 760 millimètres et à la température 52°08 centigrade, pèse juste 1 gramme et 2932 dix-millièmes de gramme, ce qui le rend à peu près 14 fois et demi plus pesant que l'hydrogène, le plus léger des gaz et dont un litre ne pèse que 896 millièmes de gramme. Le physicien italien, Torricelli, fut le premier qui, vers le milieu du 17eme siècle démontra cette propriété de l'air. Plus tard, le célèbre Pascal confirma, par de nouvelles expériences, la découverte du savant Florentin, l'élève et le disciple de Galilée. On ne croit pas que l'air soit un fluide *permanent*, pas plus que ne le sont tous les gaz ; c'est-à-dire qu'il ne puisse jamais se laisser ni liquéfier ni solidifier ; mais on n'a pas réussi jusqu'à ce jour à le faire. Cependant, on est très bien parvenu à liquéfier et même à solidifier non seulement l'oxygène, mais aussi l'azote et l'hydrogène, et d'autres gaz encore. Le chimiste génevois Pictet a, le premier, produit de l'oxygène sous une forme liquide assez semblable à l'eau ordinaire ; et sous une forme solide, de la grosseur d'un œuf de pigeon, ayant tout-à-fait l'apparence de la neige. Quant à l'hydrogène, il a été

liquéfié sous une pression de 650 atmosphères, c'est-à-dire de près de 1350 livres, (1 atmosphère étant de 1,033 grammes sur un centimètre carré de surface), et par un refroidissement de 140 degrés centigrades. Le liquide ainsi obtenu, a été solidifié par évaporation et, dans ce nouvel état, présente une coloration acier-bleuâtre ; ce qui semblerait appuyer l'opinion du chimiste écossais, Graham, qui veut que l'hydrogène soit un métal et devrait être appelé hydrogénium.

J'ai dit que l'air n'était pas, comme le croyaient les anciens chimistes, *un des éléments* de la nature. J'ajoute que ce n'est pas, non plus, un *composé* chimique, mais bien un simple *mélange* de divers gaz. Lavoisier a, le premier entre les chimistes modernes, en 1774, il y a donc un peu plus de cent ans, démontré par une série d'expériences extrêmement intéressantes d'analyse et de synthèse, qu'il serait trop long d'expliquer ici mais qui se trouvent dans tous les traités de chimie, le vrai caractère de l'air atmosphérique, et préparé la connaissance de sa composition exacte. Il était réservé à Régnault, un contemporain, d'en fixer, par une élaboration savante, très minutieuse et précise, ses divers éléments constitutifs, en volumes et en poids. De nombreuses analyses d'air recueilli en diverses places du globe terrestre, et à différentes hauteurs, ayant montré une remarquable et constante uniformité dans sa composition, quelques savants ont été portés à croire que c'était une véritable combinaison chimique de ses deux principaux gaz constitutifs, l'oxygène et l'azote ; mais des expériences nombreuses, par voie d'analyse aussi bien que de synthèse, ont prouvé à n'en pas douter, que ce n'est qu'un simple mélange. En effet, lorsque deux gaz se combinent, il y a toujours dégagement de lumière et de chaleur. La combinaison se fait toujours entre eux suivant des rapports simples en volumes. et suivant la proportion simple de leurs poids atomiques. De plus, s'il y avait combinaison, les deux gaz dissous dans l'eau devraient présenter dans ce milieu-là, exactement la même composition que l'air atmosphérique ; cela est évident. Or, c'est le contraire de tout cela qui est démontré : il n'y a aucune production de chaleur et de lumière en composant de l'air ordinaire; les quantités requises pour le former ne sont pas, en volumes et en poids atomiques, dans des rapports simples ; l'oxygène et l'azote n'ont pas le même degré de solubilité dans l'eau, c'est-à-dire que chaque gaz s'y dissout comme s'il était seul ; et enfin leur union ne donne naissance à aucune propriété nouvelle. L'air atmosphérique n'étant ni un élé-

ment, ni un composé chimique, n'est donc pas rigoureusement parlant un gaz (1), *ce n'est qu'un fluide aériforme ou gazeux.*

Quels sont les constituants de ce fluide gazeux que l'on nomme *air atmosphérique*? Les voici : 1° l'oxygène—l'élément actif—dans la proportion moyenne de 20 et 8 dixièmes pour cent en volume, et de 23 et un dixième pour cent en poids ; 2° le nitrogène ou azote—l'élément passif— dans la proportion moyenne de 79 et 2 dixièmes pour cent en volume, et de 76 et 9 dixièmes pour cent en poids ; 3o le gaz acide carbonique, ou bioxyde de carbone dans une proportion qui peut varier entre 4 et 10 parties sur 10.000 d'air ; 4° la vapeur d'eau, également en quantité variable, mais qui peut être comprise entre $\frac{1}{80}$ et $\frac{1}{200}$ du volume d'air; 5° le gaz ammoniaque et l'acide nitrique en très petite quantité, et seulement après les pluies d'orage, où l'on reconnaît aussi une assez notable quantité d'oxygène sous la forme allotropique d'ozone. Et, enfin, dans les villes, des traces de sulfure d'hydrogène, d'oxyde sulfureux, et de divers hydro-carbures. (2)

(I) Il n'y a que 35 gaz connus en chimie, dont quatre sont simples ; 5 autres se trouvent libres dans la nature, comme binaires ; 25 autres s'obtiennent dans les laboratoires au moyen de réactions chimiques ; et de plus un nouveau gaz récemment découvert, dont nous parlerons plus loin.

(2) Il semble démontré aujourd'hui que l'azote de l'air y existe à l'état de combinaison avec un corps inconnu jusqu'en ces derniers temps, plus pesant que l'azote lui-même, et qui constituerait un nouvel élément. Voici d'ailleurs, ce que nous lisons au sujet de ce nouveau gaz, dans le Courrier de l'Erudition du journal parisien l'*Univers*, sous la date du 21 février de cette année. L'article est signé : U. Vial.

" Deux chimistes anglais célèbres, lord Rayleigh et William Ramsay communiquaient il y a quelques semaines, à la Société Royale de Londres, une découverte extraordinaire qui plongea la docte assemblée dans un abîme de stupéfaction.

Ces messieurs affirmaient, en effet, qu'ils avaient découvert un nouveau corps simple, non pas un de ces métaux rares que l'analyse spectrale décèle dans un minerai rarissime, mais un gaz—un gaz constitutif de l'atmosphère—un gaz qui occupe à peu près le centième de l'air que nous respirons, que nous analysons tous les jours dans nos laboratoires. L'acide carbonique qui n'occupe que les 4 dix-millièmes du volume de l'atmosphère est connu depuis longtemps, dosé et pesé, et voici un gaz qui constitue à lui seul un centième de ce volume et qui a échappé aux cornues des chimistes les plus illustres !

Les vénérables savants de la Société Royale se regardaient les uns les autres avec des yeux où l'étonnement, l'incrédulité, le dédain se lisaient à doses à peu près égales. Personne ne sourit cependant., lord Rayleigh et William Ramsay n'étant point de ces savants qui parlent à la légère ou qui donnent à rire. La nouvelle de l'étrange découverte fut accueillie à Paris avec un certain scepticisme. Toutefois, des deux côtés de la Manche, on conclut, étant donnée la notoriété des inventeurs, qu'il fallait poursuivre les expériences et s'assurer, par exemple, si le nouveau gaz n'était pas tout simplement de l'azote modifié, comme l'ozone n'est que de l'oxygène électrisé.

Aujourd'hui tous les doutes sont levés : le nouveau gaz est bien un gaz à part, ignoré jusqu'ici et qui vient augmenter d'une unité la liste des corps

Les proportions moyennes que nous venons de donner, soit en poids, soit en volumes, de l'oxygène et de l'azote sont presque constantes : elle ne varient que fort peu, quelles que soient les localités ou les hauteurs où l'on prenne l'air. Il n'en est pas de même de la vapeur d'eau et du bioxyde de carbone. La vapeur d'eau se trouve en bien plus considérables quantités dans certaines parties du globe que dans d'autres ; au-dessus de la zone torride qu'au-dessus des autres zones ; l'après-midi que la matinée ; dans l'intérieur des continents que sur le bord des océans ; dans les plaines qu'au sommet des montagnes ; en été qu'en hiver. L'acide carbonique est en quantité notablement plus grande dans l'air des villes que dans celui des campagnes ; dans des locaux remplis de monde que dans des appartements vides ou quasi vides ; avant une forte pluie d'orage qu'après ; le soir que le matin ; au-dessus des terres qu'au-dessus des mers, surtout quand les unes et les autres ont une grande étendue en superficie ; lorsque le soleil est absent ou voilé que lorsqu'il est présent et qu'il luit.

La vapeur d'eau se produit uniquement par l'évaporation qui se fait en tous temps et en tous lieux, mais surtout en été et au-dessus des eaux fortement échauffées par l'ardeur du soleil, comme le sont celles qui entourent l'équateur terrestre.

La quantité de vapeur d'eau dans l'air atmosphérique subit donc

simples déjà connus. Aussi, bien avant de connaître toutes ses propriétés, lui a-t-on donné un nom pour lui tout seul, un vrai nom scientifique et tiré du grec. Le nouveau venu s'appelle l'Argon, du mot grec *argon* qui signifie inactif.

Mais écoutons M. Berthelot qui, dans la séance du 4 février, a présenté le jeune et déjà célèbre gaz à l'Académie des sciences.

" Le point de départ de la découverte résulte de la comparaison de la densité de l'azote préparé par divers procédés avec celle de l'azote extrait directement de l'atmosphère. L'azote préparé au moyen du bioxyde ou du protoxyde d'azote, de l'urée ou du nitrite d'ammoniaque, toujours avec le concours d'un métal à la température rouge, ou bien à froid, au moyen du nitrite d'ammoniaque, possède constamment la même densité ; le litre pèse 1 gr. 2505. L'azote extrait de l'atmosphère, soit au rouge au moyen d'un métal, soit a froid au moyen de l'hydrate ferreux, pèse constamment 1 gr. 2772.

" Ainsi, l'azote atmosphérique pèse environ 5 milligrammes et demi par litre de plus que l'azote chimiquement pur extrait des divers composés azotés. Comme contrôle, les deux savants anglais eurent l'idée de soutirer l'azote de l'atmosphère au moyen du magnésium. L'azoture de magnésium ainsi obtenu ne contenait nécessairement que de l'azote chimiquement pur. Par diverses transformations, ils réussirent à extraire de cet azoture le gaz, tel qu'il y était combiné. Cet azote-là pesait 1 gr. 2505, comme s'il provenait de la décomposition d'un corps azoté et quoiqu'il eût été puisé directement dans l'atmosphère. La conclusion ? C'est que dans l'atmosphère, l'azote est mêlé à un gaz plus lourd que lui."

Il est bon, d'ailleurs, d'ajouter que tous les éléments de ce nouveau gaz ne nous sont pas encore connus. Ainsi nous ne connaissons encore ni son équivalence, ni son poids atomique, ni les combinaisons qu'il forme avec d'autres corps simples ou composés.

des variations très fortes, selon les lieux, les saisons et surtout le degré de température. On n'est pas encore parvenu à déterminer la valeur absolue de cette quantité à son état maximum, c'est-à-dire jusqu'à complète saturation. Le savant génevois de Saussure pense qu'en moyenne, elle serait à peu près de 20 milligrammes pour un décimètre cube, ou une pinte d'air à la température de 19 degrés centigrade. Il ajoute que l'air ne contient guère que les 4 dixièmes, (il faudrait plutôt dire les 6 dixièmes,) de la vapeur totale qu'il peut contenir, et qu'il ne renferme jamais moins que les 15 centièmes de cette quantité ; et c'est ce minimum qu'atteint l'air au-dessus de la mer Morte, en Palestine, pendant le simoun, vent brûlant qui souffle à l'époque des équinoxes du fond des déserts de l'Arabie et du Sahara africain. (1) On mesure la quantité de vapeur d'eau que l'air contient, en un lieu et à une époque quelconque, au moyen d'un instrument appelé hygromètre. Je ne décrirai pas les diverses formes de cet utile instrument : cela m'entraînerait trop loin. Je me contenterai de dire que les hygromètres chimiques consistent tout simplement à faire passer un volume connu d'air—un gallon, par exemple—sur une substance qui absorbe très facilement les vapeurs d'eau ; tel, par exemple, le chlorure de calcium. Ayant dûment pesé la substance absorbante avant le passage de l'air, on la pèse encore après son passage, et l'on voit qu'il y a excès de poids. Cet excès de poids représente exactement la quantité de vapeur d'eau contenue dans un gallon d'air. On dit que l'air est saturé, quand il contient toute la vapeur d'eau qu'il peut porter à un degré donné de température. Ainsi, un mètre cube d'air à 0 degré centigrade est saturé avec 5 grammes et demi d'eau ; à 10 degrés, avec 9 grammes et 3 quarts ; à 25 degrés, avec 22 grammes et demi.

Il n'y a pas, comme on serait porté à le croire, que les corps essentiellement aqueux qui s'évaporent plus ou moins rapidement ; l'évaporation a lieu dans tous les corps non anhydriques, et à toutes les températures : le corps de l'homme comme celui de tous les animaux, produit, par la sueur, la perspiration et la respiration, une évaporation à tous les instants de son existence, qu'il soit en repos ou en mouvement, en santé ou en maladie. Les physiologistes nous disent que la quantité de perspiration seule, chez les hommes adultes, est en moyenne de deux livres dans les 24

(1) Lorsque l'air est refroidi, l'excès d'humidité se précipite sur la terre sous forme de pluie. Si donc un mètre cube d'air à 25° degrés est refroidi à 10 degrés, il y aura une précipitation de 12 grammes et 3 quarts d'eau ; c'est-à-dire, 22.50 gr.—9.75 gr. donne 12.75 gr. d'eau précipitée.

heures, c'est-à-dire d'une pinte. La glace elle-même s'évapore, et cela assez rapidement, surtout à sa surface extérieure.

L'acide carbonique provient de toute combustion, soit rapide, soit lente, de toute décomposition de matières animales ou végétales, et de la respiration de tous les animaux. Mais les plantes vivantes, au lieu de produire de l'acide carbonique, l'absorbent par leur feuillage. C'est ce qui fait que malgré l'immense quantité de cet acide, provenant d'innombrables sources, qui est répandu dans l'atmosphère, la proportion de ce gaz délétère y est à peu près toujours la même. C'est-à-dire, que la production du bioxide de carbone est toujours et partout en proportion directe avec son absorption. Plus il y a d'acide carbonique dans l'air, plus aussi la végétation est active et luxuriante, et *vice versà :* là où l'air est très pur, les plantes languissent et végètent péniblement. Nous venons de dire que la proportion de l'acide carbonique dans l'air libre est à peu près toujours et partout la même. Il y a cependant quelques localités sur notre globe où la quantité de cet acide venimeux est tellement en excès qu'aucun animal ne peut y vivre une seule heure. Tels sont la " Grotte du Chien " dans le royaume de Naples, près du lac Agnano ; une région d'une certaine étendue dans l'intérieur de l'île de Java ; le voisinage de certains volcans de l'archipel indien, et d'autres lieux encore.

L'ammoniaque qui est un composé d'hydrogène et d'azote—un azoture d'hydrogène,—n'est contenu dans l'air atmosphérique qu'en très petite quantité. On évalue cette quantité de 1 à 50 parties sur un million d'air, selon la localité. Ce gaz ainsi disséminé dans l'air est entraîné vers la terre par les eaux de pluie et donne ou plutôt rend à la végétation l'azote dont elle est avide, et dont sa décomposition l'avait privée. La précipitation de l'ammoniaque sur le sol est surtout abondante pendant la chute des premières pluies ou des premières neiges. C'est principalement pour cette raison que la neige est justement appelée, en agronomie, le fumier du pauvre laboureur.

L'acide azotique que l'on nomme vulgairement eau forte,—l'*aqua fortis* des anciens alchimistes,—se trouve aussi dans l'air, mais en fort petite quantité, et plus particulièrement après les orages accompagnés d'éclairs et de tonnerre. Aussi croit-on, généralement, que sa formation est due à l'électricité qui, sillonnant l'air en tous sens, cause ainsi la combinaison de l'oxygène et de l'azote de l'air : ce qui est l'acide nitrique. Il est ensuite lavé sur la terre par les eaux de pluie, comme l'est aussi l'ammoniaque et autres gaz qui se trouvent parfois dans l'air, tels que certains hydro-

carbures aux alentours des manufactures de gaz et d'autres produits du même genre ; et dans les grandes villes et près des volcans, du sulphure d'hydrogène, de l'oxide sulphureux et de l'oxide chlorhydrique ; mais ces gaz-là n'existent dans l'air atmosphérique, dans ces conditions génératrices, qu'en si petite quantité qu'on ne les évalue pas en chiffres. On dit seulement qu'il y en a des *traces*.

Bien que ces gaz soient tous plus ou moins nuisibles à la santé de l'homme et des animaux, il y a aussi dans l'air des matières très légères qui souvent y flottent tout en se putréfiant, et qui sont bien autrement pernicieuses encore : je veux parler des *miasmes*. J'entends, par ce mot, ces matières extrêmement ténues qui se dégagent continuellement et en grande abondance, dans tous les lieux où des matières végétales et animales, privées de vie, sont exposées à l'action combinée dissolvante de la chaleur et de l'humidité ; et c'est ce qui a lieu surtout dans les régions tropicales ou sous-tropicales. Une autre source féconde de miasmes malfaisants provient de la respiration de l'homme et des animaux, surtout pendant la période de croissance. La combustion très active qui s'opère, surtout à cet âge-là, dans leurs poumons, cause incessamment la désintégration de matières usées, mortes, de nature épithélielle, qui doivent être éliminées du corps, et que les physiologistes appellent du nom de vapeurs animales. C'est l'accumulation de cette vapeur animale délétère dans les locaux remplis d'un grand nombre de personnes, surtout si ces personnes sont des adolescents ou des malades, et où une ventilation constante n'est pas facile, comme le sont les dortoirs, les salles d'étude, les théâtres, les hôpitaux, etc., qui cause cette odeur infecte et repoussante que l'on ressent en entrant dans ces lieux. Cette vapeur ou excrétion animale est bien plus préjudiciable à la santé que l'acide carbonique qui se forme et se dégage en même temps, et par le même procédé. On croit très généralement aujourd'hui que ces miasmes de l'air offrent un milieu des plus favorables pour la conservation et la production d'une foule de microbes de toutes les espèces, et qui étant respirés par les hommes ou les animaux, causent ces effroyables maladies contagieuses, soit sporadiques, soit endémiques, qui déciment des populations entières. Il suffit alors que l'on se trouve à respirer une atmosphère chargée de ces vapeurs miasmatiques, peuplée par le microbe de la variole, vulgairement appelée *picote*, du choléra, de la fièvre typhoïde, de la diphtérie, de la grippe, pour être atteint de ces maladies, si on se trouve dans de telles conditions hygiéniques qu'il nous soit impossible de ne pas en

subir les effets morbifiques. Mais trève aux microbes, aux bacilles et autres êtres microscopiques, de peur que pour les éviter, nous ne trouvions d'autre moyen que de nous réfugier sous une pompe pneumatique et alors même le remède serait pire que la maladie...

R. P. J. CARRIER, C. S. C.

(A continuer)

LES TROIS PARQUES,
ATROPOS—LACHÉSIS—CLOTHO
d'après Michel-Ange.

CHRONIQUE DU MOIS

I.—Discours de Léon XIII au Sacré-Collége. II.—Le Quirinal baisse, le Vatican monte. III —La France et l'Allemagne. IV.—Une demande du centre allemand. Le Reischtag et Bismark. V.—La triple alliance se disloque. VI.—La France et l'Angleterre en Afrique. VII.—La question cubaine. VIII.—La Chine négocie la paix avec le Japon. IX.—Sacre de Mgr. Langevin. X.—La question des écoles.

A l'occasion du dix-septième anniversaire de son couronnement, N. S. P. le pape Léon XIII a prononcé devant le Sacré Collège le remarquable discours suivant :

" L'anniversaire de Notre couronnement pontifical, qui réunit " autour de Nous, dans un esprit de respectueuse affection, le " Collège des cardinaux, Nous remplit l'âme d'une reconnaissance " toujours nouvelle envers la bonté souveraine de Dieu. Que Nous " ayons pu, en effet, au milieu de soucis nombreux et souvent " cruels, atteindre, sain et sauf, la quatre-vingt-sixième année de " Notre âge, et entrer dans la dix-huitième de Notre pontificat, " c'est un bienfait singulier de Dieu : et, Nous Nous faisons une " joie de le reconnaître, cela est dû en grande partie aux vœux " fervents de Nos fils les catholiques. Aussi, que Dieu, dans sa " bonté, Nous soutienne et Nous fortifie, pour que le restant de Nos " jours ne manque pas de bénédictions pour la grande famille " chrétienne.

" Vous ne pouviez, Monsieur le cardinal, Nous rappeler rien de " plus opportun et de plus agréable que la cause des Eglises " orientales. Car, si déjà auparavant cette question avait attiré " Notre particulière et bienveillante sollicitude, Notre ardeur a été " récemment redoublée depuis que, au moment de Notre jubilé " pontifical, Nous avons ressenti, à ce sujet, comme une impulsion " du ciel.

" Nous avons ouvertement indiqué, en différentes occasions, " quelles sont Nos intentions. Rendre de plus en plus étroite " l'union de ces nobles Eglises avec le siège suprême de Pierre et " de plus en plus florissantes leurs institutions : puis, par tous les " moyens de la charité apostolique, exciter celles qui, dans ce même " Orient, se sont séparées, à renouer les liens de la primitive con- " corde et de la vénération filiale.

" Si le succès couronnait Nos efforts, oh ! quelle gloire n'en

" reviendrait-il pas au Pasteur éternel des âmes ! Quelle force et " quelle splendeur nouvelle rejailliraient sur l'Eglise catholique " universelle, non sans avoir une douce efficacité sur ceux de nos " frères, qui, dans d'autres régions, sont pareillement séparés. " Immense avantage de sainte fécondité d'où tout l'Orient chrétien " se renouvellerait, dans la hiérarchie, dans le clergé régulier et " séculier, dans le peuple. Viennent à se développer par cette " union tant souhaitée, les éléments abondants de foi et de religion " que ces nations ont jusqu'ici conservés dans leur vie, et l'on ne " peut dire quelle utilité féconde en retirerait l'Occident.

" Nous personnellement, Nous ne verrons pas réalisé cet ordre de " choses si souhaitable ; mais le poursuivre de ses désirs et de ses " efforts ne peut être traité de vaine utopie qu'inconsidérément : " c'est une parole indigne des lèvres d'un croyant. Elle est là " vivante dans l'Evangile, cette chère et sûre promesse de Jésus-" Christ : *Fiat unum ovile et unus Pastor* ; et le Vicaire de Jésus-" Christ sur la terre ne devrait pas se dévouer avec amour et se " montrer infatigable pour en hâter l'heureux avènement !

" Ce n'est pas pour la première fois dans les annales ecclésiasti-" ques que des populations entières providentiellement éclairées " par quelque grand événement et touchées jusqu'au fond de l'âme, " d'un seul coup, ardemment et dans un accord unanime, ou vien-" draient pour la première fois ou retourneraient dans le sein de " l'Eglise. Entre beaucoup d'autres souvenirs, Nous en rappelle-" rons deux des plus remarquables : le baptême solennel de Clovis " et du peuple franc, après la miraculeuse victoire de Tolbiac au " Ve siècle ; et dans le siècle suivant, la conversion de Recarède " et des Visigoths, fruit précieux du sang que le saint roi Herméné-" gilde versa généreusement et avec un invincible courage pour la " foi catholique.

" Au reste, Nous ne Nous dissimulons pas les difficultés de l'œu-" vre, aggravées encore par des raisons de politique humaine : " toutefois, au cours même des événements, il Nous est donné de " recueillir, pour notre consolation, des signes comme d'un aplanisse-" ment des voies à l'action de l'esprit divin, qui vivifie ensemble et " qui unit d'une manière toujours admirable.

" En ce qui concerne Notre action, Nous éprouvons une grande " consolation de la voir accueillie partout avec joie, secondée par " la piété des fidèles, et soutenue par le suffrage unanime de l'épis-" copat catholique. Et parmi ceux qui coopèrent le mieux à Nos " desseins, Nous sommes heureux de signaler la Commission " cardinalice et de donner un éloge mérité à son zèle actif et à la " sagesse éclairée de ses conseils.

" Pour confirmer Nos espérances, vous ajoutez maintenant, Mon-
" sieur le cardinal, les vœux que le Sacré-Collège, se faisant comme
" l'interprète de ceux de toute l'Eglise, fait monter à cette inten-
" tion, vers le Très-Haut : Oui : il est grand besoin de prières nom-
" breuses et intenses, afin d'implorer une plus ample effusion de
" cette grâce qui, dans le sang du Rédempteur, réconciliera les fils
" avec le Père et réunira les frères dans le baiser de la paix.
" Moyennant principalement les communes prières, Nous avons
" espoir que le jour de l'union souhaitée viendra dans un temps
" qui n'est peut-être pas éloigné.

" Et dès aujourd'hui, Nous le saluons avec une confiance pleine
" d'allégresse : jour qui comptera parmi les plus éclatants et les
" plus mémorables d'entre ceux qui luisent pour réjouir la sainte
" Eglise de Dieu, raviver les destins des peuples et combler les
" plus nobles espérances.

" Dans des sentiments de vive gratitude pour les félicitations du
" Sacré-Collège, Nous appelons sur lui l'abondance des grâces cé-
" lestes, de même que sur les évêques, les prélats et tous ceux qui
" sont ici présents, et, avec une paternelle affection, Nous accor-
" dons à tous la bénédiction apostolique."

***

On a beaucoup remarqué la présence du prince Colonna, assistant au trône pontifical, au service de la chapelle papale, le dimanche 10 Mars. C'est la première fois que ce patricien romain a rempli cette fonction, héréditaire, on le sait, dans les familles Orsini et Colonna. Ce jeune prince, au lendemain de 1870, s'était rallié au Quirinal : c'était, encore il y a deux années, un *blanc*. Son père est mort en 1893. Le Vatican le mit en demeure d'opter entre le Pape et le roi. Il revient aujourd'hui au Pape. Il y a là un symptôme. Il est incontestable que tout ce qui est jeune, vivant, éclairé, commence à se retirer du nouveau régime, qui s'écroule comme un édifice qui tombe en ruine avant d'être achevé.

Les grandes familles de Rome, s'étant, en grande partie, rapprochées de la jeune royauté usurpatrice. Il semblait alors que l'avenir souriait aux nouveaux occupants. Plusieurs patriciens ne surent pas résister à la tentation. D'autres se tinrent sur la frontière et formèrent ce qu'on appelé à Rome le *monde gris*, où les blancs et les noirs se cotoyèrent.

Les spéculations, la fièvre de parvenir, les principes égalitaires ont presque détruit ces races antiques, dont quelques-unes furent des

espèces de dynasties, plus brillantes et plus antiques que beaucoup de familles royales d'Europe.Ce patriciat officiel n'était pas de bronze, il s'est montré oublieux de son histoire et inférieur à ses origines. Dieu l'a puni. D'un côté, c'est le châtiment par la ruine ; de l'autre, c'est le retour à la maison paternelle. Aujourd'hui en face de l'universelle faillite de la royauté, pendant que la papauté reprend son cours victorieux, ces chutes et ces défections n'attristeraient plus l'âme des Pontifes. C'est une crise qui est close: c'est l'antique tradition qui est remise en honneur. De là, la portée de cette " conversion " du prince Colonna. La voix de l'honneur et l'intelligence de l'avenir ont reconquis les cœurs. Le Quirinal baisse ; le Vatican monte.

***

L'événement du jour en France est l'acceptation par le gouvernement de la République de l'invitation qui lui a été adressée par l'empereur d'Allemagne aux fêtes d'inauguration du canal de la Baltique à la mer du Nord.

Les intransigeants de toutes couleurs ont jeté les hauts cris à ce sujet et prétendu que la France manquait de dignité.

A ce compte, il y a longtemps que tous les états de l'Europe auraient dû refuser, par dignité, d'accepter aucune invitation officielle de la part de la France, qui, tour à tour les a vaincus, a envahi leurs pays, leurs capitales et leur a dicté la paix à de dures et humiliantes conditions.

La guerre franco-prussienne date d'un quart de siècle. Une nouvelle génération s'est élevée depuis ces jours malheureux et pourtant, il est beaucoup de Français qui ne peuvent pas encore prendre leur parti de leur défaite.

Ce sentiment de fierté nationale nous paraît exagéré. L'Allemagne ne se montre pas mal disposée envers son ancienne rivale. L'empereur Guillaume II a saisi toutes les occasions qu'il a pu de se montrer courtois envers la France. Il est même à peu près certain que l'Allemagne prendra part à l'Exposition de 1900, si elle est invitée, ce qui ne peut manquer, croyons-nous.

Le drapeau français ira donc à Kiel mêler ses couleurs à celles des drapeaux de toutes les grandes nations européennes et la France ne s'en portera pas plus mal, au contraire.

***

Les organes du gouvernement allemand se plaignent volontiers que le Centre catholique se répande en doléances en récriminations d'un caractère général, manquant de précision. M. Bosse, ministre

des cultes, se disait encore tout récemment animé des dispositions les plus conciliantes, prêt à faire droit à de légitimes griefs, pourvu qu'on lui en présentât qui fussent nettement formulés.

Au cours des derniers débats, en réponse à cette mise en demeure, le Centre vient de demander le rétablissement des articles 15, 16, et 18 de la Constitution prussienne, abrogés dans les premiers temps du kulturkampf.

Voici la teneur de ces articles;

" L'Eglise évangélique et l'Eglise catholique romaine, comme toute autre association religieuse, ordonnent et gèrent librement leurs affaires; elles gardent la possession et la jouissance des institutions, fondations et ressources destinées aux besoins du culte, de l'instruction et des œuvres charitables.

" Les rapports entre les associations religieuses et leurs supérieurs sont libres. La publication d'ordonnances ecclésiastiques n'est soumise qu'aux restrictions imposées à toutes autres publications:

" Le droit de nomination, de présentation, d'élection et de confirmation à des fonctions ecclésiastiques est supprimé en tant qu'il n'appartient pas à l'Etat et qu'il ne repose pas sur le patronat ou sur des titres juridiques spéciaux. Cette disposition ne s'applique pas aux ecclésiastiques à désigner pour des fonctions dans l'armée ou à des établissements publics."

On voit sans peine la portée de cette motion présentée par le Centre. Par là prendraient fin les empiètements d'une administration bureaucratique sur le terrain religieux. L'Etat n'interviendrait plus à tout propos et hors de tout propos dans les nominations aux postes ecclésiastiques. L'Eglise gérerait librement ses biens. Les ordres religieux pourraient enfin respirer et déployer une bienfaisante vitalité.

Quel accueil le gouvernement fera-t-il à ces revendications dont la netteté ne laisse rien à désirer ? Elles lui présentent une excellente occasion de traduire en actes ses faciles protestations de bonne volonté, de " bienveillance" et de montrer que la " parité confessionnelle" n'est pas un vain mot.

C'est encore un membre du centre qui est l'auteur de la motion dirigée contre le prince de Bismark, motion qui a causé tant de retentissement et pourra avoir une si grande portée.

Par 163 voix contre 140 le Reichstag allemand a rejeté la proposition de son président tendant à voter des félicitations à Bismarck à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance qui doit avoir lieu le 1er avril. Ce vote a causé une vive émotion. Le grand fondateur

de l'Unité allemande discuté en plein parlement, c'est bien le cas de rappeler le souvenir de la roche tarpéienne.

En apprenant ce refus du Reichstag, souligné encore par toutes les déclarations apportées à la tribune de divers côtés, centre, conservateur, libéraux-nationaux, radicaux, polonais, l'empereur Guillaume a de suite télégraphié à Bismarck cette dépêche écrite *ab irato* et qu'il a soutenue depuis par ses actes et ses discours :

Berlin, 23 mars.

" J'adresse à Votre Altesse l'expression de ma profonde indigna-
" tion causée par la résolution adoptée par le Reichstag. Elle est
" en opposition complète avec le sentiment de tous les princes et
" du peuple allemand.

GUILLAUME.

A ce télégramme le prince de Bismarck a répondu :

Freedrichsruhe, 23 mars.

Je prie Votre Majesté de recevoir l'expression de la profonde
" gratitude que je ressens pour les termes de son gracieux message,
" grâce auquel un acte de mes adversaires politiques que je ne
" connais qu'incomplètement, est si heureusement changé pour moi
" en une source de joyeuse satisfaction."

La dépêche de l'Empereur, dit le correspondant du *Daily News*, " est grave en ce qu'il se met directement en opposition avec le parlement et que son langage peut amener une dissolution."

En réalité il y a, sous ce coup de tête apparent, une manœuvre politique ; car on savait que la motion du président du Reichstag serait rejetée. Le président a été dans son rôle en donnant sa démission après le vote qui a refusé d'admettre sa proposition. Malgré cela, c'est un fait important qui peut avoir de sérieuses conséquences.

***

La triple alliance paraît en voie de dislocation.

L'Autriche ne renouvellera pas le traité ; elle a résolu, sur les instances de la cour de Russie, de garder la neutralité dans toutes les guerres qui pourront avoir lieu. Les négociations qui se poursuivent actuellement sont basées sur des concessions et des compensations réciproques.

On se demande maintenant ce que va faire l'Italie. Si Crispi était plus jeune, on pourrait entretenir quelque inquiétude. Mais Crispi ne survivra pas à la fin de la triple alliance.

L'Angleterre se ressent beaucoup des évènements qui agitent l'Europe, à l'heure actuelle. Elle se sentait appuyée moralement par la triple alliance ; si celle-ci disparaît et si les relations amicales qui existent actuellement entre la Russie et la France se maintiennent, sa position prendra une tout autre tournure.

L'Angleterre a fait tout en son pouvoir pour influencer l'Autriche ; mais tous les efforts de la diplomatie anglaise ont échoué, pour l'excellente raison que l'Autriche n'a plus besoin de l'assistance anglaise, dans ses affaires financières ou maritimes.

Von Werder, ambassadeur allemand à St-Pétersbourg, ignorait absolument l'existence de ces négociations ; on conçoit facilement la colère qu'en éprouva l'empereur Guillaume II ; il rappela aussitôt le général.

Cet évènement prouve que Nicolas II continue de suivre la politique de son père et que l'entente franco-russe existe bien réellement. Si les intrigues établies en vue de la rupture de la triple alliance sont exactes, l'Allemagne se trouvera isolée dans le concert européen.

***

Le *Morning Post* de Londres, parlant de la discussion du budget des colonies à la chambre française, dit que, depuis quelque temps, la France s'avance graduellement vers le bassin ouest du haut Nil et que, grâce au traité qu'elle vient de signer avec l'Etat libre du Congo, elle occupe une position avantageuse pour empêcher l'Oubanghi supérieur et le haut Nil de tomber aux mains de l'Angleterre.

" C'est une faute, ajoute le journal anglais, de permettre à une puissance rivale de la Grande Bretagne de couper nos communications avec l'Egypte, et si des mesures ne sont pas bientôt prises, il sera difficile de déloger la France d'une position qui devient de plus en plus embarrassante pour nous."

De son côté, le *Times* publie une longue lettre d'un correspondant, suivant laquelle la sphère d'influence anglaise sur le haut Nil serait sérieusement menacée de tous les côtés à la fois.

Ce correspondant demande que le gouvernement anglais soit mis en demeure d'expliquer son attitude et de déclarer s'il entend maintenir l'influence britannique dans cette partie de l'Afrique ou si, au contraire, et peut-être par suite de quelque arrangement, il aurait l'intention de permettre à la France de s'y établir.

***

La question cubaine revient sur le tapis, avec une acüité plus grande que jamais. L'île de Cuba est divisée en trois partis politiques qui peuvent se classer ainsi : les conservateurs, lesquels sont au pouvoir, qui trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et ne veulent rien changer à l'état de choses actuel. Les réformistes qui insistent sur la nécessité d'améliorer les finances, dont l'administration, selon eux, a besoin d'une forte épuration. Enfin les séparatistes qui demandent que le gouvernement de Cuba soit remis aux mains des Cubains et que l'indépendance soit proclamée. Ce dernier parti est soutenu et encouragé par les Etats-Unis qui, suivant la doctrine Monroe, l'Amérique aux Américains, regardent d'un œil d'envie cette île privilégiée et caressent l'espoir d'une annexion future. Les insurgés de Cuba ont fait un appel aux armes et se sont surtout mis en mouvement dans la province de Santiago-de-Cuba. Mais ils ne paraissent pas avoir fait beaucoup de progrès et le général Lachambre, qui commande les troupes espagnoles a, déjà, dans plusieurs rencontres, battu les insurgés.

***

La guerre de la Chine et du Japon paraît être entrée dans une nouvelle phase. Li-Hung-Tchang est rendu au Japon et négocie avec tous les pouvoirs nécessaires la paix dont le Céleste Empire a absolument besoin. Ces conditions sont, paraît-il, assez dures. Mais le plénipotentiaire chinois n'aura qu'à accepter celles qui lui seront imposées. Le plus important est d'obtenir une suspension d'armes. Aussi croit-on que la cession de Formose sera accordée au Japon. La flotte japonaise se prépare à attaquer les îles de Kerke qui touchent Formose et vont en faire la base de ses opérations contre cette île, au cas où les pourparlers n'aboutiraient pas. Car, fait assez curieux, la guerre se continue pendant que les négociations pour la paix se poursuivent.

Les Japonais auraient, paraît-il, éprouvé une échec dans une tentative de débarquement aux îles Piscatore.

Mais un fait grave signalé par le télégraphe est celui de l'attentat dont le vice-roi Li-Hung-Tchang aurait été l'objet de la part d'un fanatique qui a tiré un coup sur le plénipotentiaire chinois et l'a, paraît-il, blessé. La dépêche est très-brève et ne dit pas si la blessure est grave, ni quelles conséquences cet attentat inouï peut avoir sur la suite des pourparlers.

***

Monseigneur Langevin a été sacré archevêque de Saint Boniface, le 19 Mars dernier, et l'éclat de la fête restera comme un inoubliable souvenir pour toute la population de la ville épiscopale et celle de Winnipeg. Jamais peut-être une ville de l'ouest n'a vu réunie dans son enceinte une aussi grande assemblée de dignitaires ecclésiastiques : évêques, chanoines, religieux, prêtres.

S. G. Mgr Fabre officiait comme prélat consécrateur, assisté de NN SS. Duhamel et Grandin. Mgr Bégin a prononcé le sermon de de circonstance.

Le soir de sa consécration, Mgr Langevin, adressant la parole à ses anciens paroissiens de Ste-Marie, les a fortement encouragés à travailler pour leurs droits, et à toujours combattre pour le maintien de leurs écoles. Il a aussi remercié le clergé et le peuple de la province de Québec pour l'aide qu'ils ont donné aux catholiques du Manitoba, puis il a terminé ainsi son allocution : " Nous continuerons ensemble à combattre pour nos écoles, et ce sera le principal but de notre existence, notre préoccupation jour et nuit. Je n'aurais jamais consenti à devenir évêque de ce grand diocèse, si je n'avais senti dans mon cœur la force de mourir plutôt que d'abandonner les écoles.

Voilà mes dispositions ; je connais les vôtres, et je compte sur vous, qui avez tant combattu pendant quatre ans, qui avez tant donné d'argent pour le soutien de vos écoles catholiques, je pense que vous avez bien le droit de dire fièrement à toute la Puissance : Nous voici, nous catholiques de Winnipeg, nous avons été fidèles à notre programme catholique."

***

Cette grave question des écoles catholiques de Manitoba vient d'entrer dans une nouvelle phase.

Le gouvernement fédéral a envoyé au Lieutenant Gouverneur de Manitoba un arrêté dont voici la conclusion :

" Il a plu à Son Excellence le gouverneur général en Conseil d'adjuger et déclarer, et il est par les présentes adjugé et déclaré que, par les deux Actes adoptés par la Législature de la province de Manitoba, le 1er jour de mai 1890, intitulés respectivement " Actes concernant le département de l'Education " et " Acte concernant les écoles publiques " les droits et privilèges de la minorité catholique romaine de la dite province, relativement à l'éducation antérieurement au 1er jour de mai 1890, ont été affectés en ce que ces actes privent la minorité catholique des droits et privilèges que, anté-

rieurement au 1er mai 1890 et jusqu'à cette date, la dite minorité avait, savoir:

(*a*) Le droit de construire, entretenir, garnir de mobilier, gérer, conduire et soutenir des écoles catholiques romaines en la manière prévue par les dits statuts qui ont été abrogés par les deux lois de 1890 susdites ;

(*b*) Le droit de recevoir une part proportionnelle de toute subvention faite à même les fonds publics pour les fins de l'éducation;

(*c*) Le droit d'exemption, pour tout catholique romain qui contribuera à soutenir des écoles catholiques romaines, de payer et contribuer au maintien de toute autre école.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général en conseil à déclarer et décider, et il est par les présentes déclaré et décidé qu'il est estimé nécessaire qu'il soit ajouté au systême d'Education incorporé dans les deux Actes de 1890 susdits, un ou des Actes provinciaux qui rendront à la minorité catholique romaine les dits droits et privilèges dont la dite minorité à été privée tel que susdit et qui modifieront les dits Actes de 1890, et en autant seulement qu'il pourra être nécessaire pour donner effet aux dispositions rendant à la dite minorité les droits et privilèges ci-dessus mentionnés dans les paragraphes *a*, *b*, et *c*.

De quoi le lieutenant gouverneur de la province de Manitoba pour le temps présent, et la Législature de la dite Province et toutes les personnes que cela peut concerner, devront prendre connaissance et se gouverner en conséquence."

Il serait à désirer que le gouvernement et la législature du Manitoba se rendissent à la juste demande du Gouverneur-général en conseil. C'est à ceux qui ont fait le mal qu'il appartiendrait de le réparer complètement. Malheureusement les esprits sont tellement surexcités chez les protestants militants que l'on ne peut trop espérer une telle solution.

A défaut du gouvernemeut de Manitoba de rendre justice aux catholiques, le gouvernement fédéral devra le faire à sa place et proposer au parlement convoqué pour le 18 avril prochain une loi réparatrice qui sera désormais irrévocable.

La troublante question des écoles a donc aujourd'hui un aspect plus rassurant. Espérons que pleine justice sera faite et que le calme renaîtra bientôt dans tous les esprits.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES.

Saint Antoine de Padoue, *le Thaumaturge de l'heure présente.* (Les objets perdus.—Le pain des pauvres.) Un vol. in-18 jésus, orné d'un portrait.—Librairie Victor Retaux et Fils, 82 rue Bonaparte, Paris.

SAINT-ANTOINE DE PADOUE
d'après Murillo

Sous ce titre qui dit bien le but du livre, Mgr Ricard vient d'écrire un volume, qui ne saurait manquer de rencontrer le même succès que les précédents ouvrages de l'infatigable écrivain.

" Cette fois, lui écrit un évêque bon juge, vous vous êtes surpassé vous-même. J'ai lu votre **Saint Antoine** d'un bout à l'autre sans désemparer. C'est vif, c'est alerte, les chapitres volent avec les ailes de votre séraphique héros."

Le récit de la vie si extraordinaire du grand thaumaturge dont la puissante intercession vient tout à coup de se réveiller et de se révéler par d'innombrables prodiges à l'heure présente, ne pouvait en effet être présentée avec plus d'intérêt et de vie. Mais ce qui charmera surtout le lecteur et assurera le succès du livre, c'est le tableau des merveilles opérées un peu partout en France et en Canada, depuis le modeste début de l'Œuvre du Pain des Pauvres établie d'abord à Toulon, puis dans presque toutes les églises de France et dans un bon nombre de notre pays. Mgr Ricard en tire de consolantes conclusions, et l'on ne peut s'empêcher de partager les espérances, dont l'éloquente expression anime ces pages toutes vibrantes, qu'on ne saurait quitter quand on en a une fois commencé la lecture.

***

La même librairie met en vente un autre ouvrage par M. Etienne Jouve intitulé : **L'arrière boutique de Saint Antoine à Toulon et le pain des pauvres,** dans lequel cet écrivain si avantageusement connu depuis plus de vingt ans dans le journalisme catholique raconte les miracles obtenus dans l'arrière-boutique de Toulon, désormais célèbre.

M. Etienne Jouve que des circonstances providentielles ont conduit à Toulon comme directeur de la *Croix du Var* a mis à la composition de son œuvre ce style de race qui l'a fait distinguer avec tant de justice parmi les publicistes chrétiens, l'exquis sentiment de piété qui caractérise sa foi éclairée et vaillante, la scrupuleuse rigueur d'un historien qui se fait une loi de la plus stricte véracité.

Nous ne pouvons assez recommander cet intéressant volume à l'attention des âmes qui suivent avec joie les gestes du surnaturel à notre époque.

***

Pendant que nous parlons des publications de l'excellente librairie Victor Retaux et Fils, signalons un autre ouvrage que cette maison met au jour : **Loin du pays, les religieux français et l'influence de la France dans les missions,** par le Père Frédéric Rouvier, S. J. Quoique cette œuvre s'adresse plus particulièrement aux lecteurs français, elle n'est cependant pas sans intérêt pour nous, Canadiens, qui aimons tant notre mère-patrie et qui suivons avec amour tout ce qui peut l'intéresser.

MOISE EXPOSÉ SUR LE NIL

D'APRÈS PAUL DELAROCHE.

QUELLE charmante composition que ce *Moïse exposé sur le Nil*, de Paul Delaroche que le burin d'un ami et admirateur du peintre nous permet de mettre sous les yeux de nos lecteurs !

Excepté pour le petit nombre des habitués du salon de la baronne de Rothschild à qui le tableau appartient, c'est, en effet, seulement sur la gravure d'Henriquel Dupont que l'on peut admirer ce chef-d'œuvre. Mais son burin d'une finesse extrême, a rendu avec tant de perfection la lumière et l'éclat qui rayonnent sur l'original, que l'on a peu à envier aux intimes de l'heureux possesseur.

Tout le monde connaît la scène de l'histoire de Moïse qui a inspiré le peintre ; mais en face du tableau, il ne sera peut-être pas sans charme de relire les versets de l'*Exode*, où l'inspiration divine revêt une si douce poésie :

" La mère de Moïse voyant sa beauté, le cacha pendant trois " mois.

" Mais ne pouvant le cacher plus longtemps, elle prit une cor-
" beille de jonc, et, l'ayant enduite de bitume et de poix, elle y
" plaça le petit enfant, et l'exposa parmi les roseaux sur le bord du
" fleuve.

" La sœur de l'enfant se tenait au loin, pour voir ce qui allait
" arriver.

" En ce moment la fille de Pharaon vint au fleuve se baigner, et
" ses compagnes marchaient au bord de l'eau. Ayant aperçu la cor-
" beille au milieu des roseaux, elle envoya une de ses servantes,
" qui la lui apporta."

La famille Delaroche conserve un beau dessin du maître, qui est comme le prélude de celui qui nous occupe. Il représente la *Mère de Moïse* déposant l'enfant au bord du fleuve et le tenant encore embrassé. La scène se déroule : nous voyons maintenant ce bel enfant, espoir de l'humanité, porté dans sa frêle embarcation et exposé sur l'élément perfide qui doit lui servir de tombeau. La mère du futur législateur et prophète, debout dans les joncs, regarde la petite barque prendre le fil de l'eau. Toute cette scène est comme enveloppée de la lumière éclatante du soleil de l'Egypte.

C'est sans contredit une des plus délicieuses compositions de l'artiste privilégié qui n'a jamais connu, comme son maître Gros, comme Gérard, comme tant d'autres peintres, les cruels revirements de l'opinion, dépossédant, au profit de réputations nouvelles, les réputations dès longtemps consacrées. Et chose plus rare encore, cette popularité de Paul Delaroche s'est maintenue tout entière jusqu'à ce jour.

***

Hippolyte Delaroche, appelé Paul par abréviation familière, naquit à Paris, le 17 Juillet 1797. Il était fils d'un expert en tableaux qui dirigea les plus belles ventes de son temps, et dont les catalogues sont encore recherchés par les amateurs. Pour ne pas faire concurrence à son frère aîné qui étudiait aussi la peinture, le jeune Paul fut confié au paysagiste Watelet et condamné malgré ses hautes visées, aux régions inférieures de l'art. Heureusement pour lui, le frère renonça bientôt à la peinture, et il put entrer chez Gros pour étudier la grande peinture. Mais il était déjà tard, et longtemps il se ressentira de la faible éducation artistique reçue dans le début. Charles Blanc, un de ses biographes a même voulu attribuer à la conscience de son incapacité la préférence qu'il montra toujours pour les sujets d'histoire moderne où les personnages sont

habillés, sur ceux de la mythologie où les personnages sont généralement nus. Nons ne partageons pas cette opinion ; nous croyons trouver la raison de ce choix dans une autre préoccupation de l'artiste dont nous parlerons plus loin.

Le succès de son tableau de la *Mort du duc de Guise*, lui ouvrit en 1832 les portes de l'Institut et lui valut sa nomination comme professeur de l'Ecole des Beaux-Arts. Un nouveau succès obtenu par le *Cromwell ouvrant le cercueil de Charles* 1er et regardant sa victime dormir son sommeil de mort, le fit désigner pour décorer l'église de la Madeleine. Delaroche avait le don des natures supérieures, qui est de se connaître, et, s'il consentait à faire illusion aux autres, il ne voulait pas, du moins, se tromper lui-même. Sa première pensée fut donc de refuser la tâche qu'il sentait au-dessus de ses forces. Cependant il changea d'avis et partit pour l'Italie, au mois de juin 1834, pour y faire les études qu'il jugeait nécessaires à l'exécution de ces travaux.

Sa première station fut à Florence, puis au saint ermitage des Camaldules. Dans cet asile silencieux, d'une pauvreté rigide et d'un christianisme primitif, il passa plusieurs mois, qu'il put compter parmi les plus heureux de sa vie, en compagnie de M. Henri Delaborde son futur biographe, de MM. Edward Bertin, Edouard Odier et Ampère qui préparait alors son bel ouvrage : *La Grèce, Rome et Dante.*

L'année suivante après avoir arrêté toutes ses futures compositions de la Madeleine, il se rendit à Rome.

Son retour à Paris devait lui ménager une fort desagréable surprise. Pendant son absence, la direction des Beaux-Arts l'avait dépossédé d'une partie de son travail pour le confier à M. Zeigler. Paul Delaroche fut profondément offensé de ce partage inattendu, et, avec un rare désintéressement, avec une fierté qui était le respect de son art autant que l'estime de lui-même, il renonça noblement à une besogne qu'il avait rêvée illustre, et il rendit au ministère les 20,000 francs qu'il en avait reçus pour ses travaux préparatoires.

Durant son séjour à Rome, Paul Delaroche s'était marié à Louise Vernet, fille unique de M. Horace Vernet, qui était alors directeur de l'Académie de France. C'était une personne gracieuse, douce et intelligente, d'une distinction accomplie, d'une beauté pure, suave, angélique. Les époux s'installèrent dans une jolie maison, rue de la Tour-des-Dames, contiguë à celle de M. Horace Vernet, qui touchait à l'hôtel de Mlle Mars. Ce quartier, qu'on appelait alors la Nouvelle-Athènes, était silencieux, planté de jardins et peu habité. Les bruits de la ville venaient expirer dans la rue Saint-Lazare, et

l'atelier de M. Picot, situé à quelques pas de là, rue de la Rochefoucauld, était, de ce côté, la dernière maison de Paris. Là s'écoulèrent dix ans de l'existence la plus heureuse. Le soir, la porte s'ouvrait à une société choisie, où quelques hommes d'Etat se mêlaient aux artistes et aux poètes. M. Guizot y paraissait quelquefois. Eugène Lami, Robert Fleury, Henriquel Dupont, Henri Delaborde y étaient presque toujours. Souvent, tandis qu'une main délicate courait sur le clavier, Delaroche improvisait sous la lampe un de ces délicieux crayons qui effleuraient le papier en y laissant le souffle de l'esprit : c'était le portrait d'Aubert, ou celui de Carle Vernet, ou celui des enfants, et Henriquel Dupont qui les regardait par-dessus l'épaule du peintre, se promettait de les fixer le lendemain sur le cuivre en les caressant d'un nuage d'eau-forte.

Une chose frappe le spectateur qui étudie l'œuvre de Paul Delaroche, c'est la persistance avec laquelle, instinctivement sans doute, sans le vouloir, sans le savoir peut-être, il tourne et retourne sur la toile, à sa manière d'artiste, le grand problème de la souffrance humaine. Sans parler des tableaux dejà cités, c'est en 1834, *Jane Grey* agenouillée pour recevoir le coup mortel ; en 1835, *Strafford allant au supplice* ; en 1836, *Charles 1er insulté par les soldats de Cromwell*, puis *les enfants d'Edouard*, et encore, *Jeanne d'Arc*, courbée sous le geste et le regard impérieux du cardinal Winchester, et tant d'autres.

Si parfois son pinceau sent le besoin de se reposer de ces impressions navrantes, il se reporte avec un bonheur indicible vers les grâces naïves et souriantes de l'enfance. Et alors naissent ces gracieuses figures d'enfants, qui sourient avec tant de confiance au présent entre deux oublis : celui du passé qui n'a pour eux ni regrets ni remords, celui de l'avenir qui n'a pour eux ni prévisions ni craintes. Citons, sans parler des délicieux portraits de ses deux fils Horace et Philippe, les *Enfants surpris par l'orage*, l'*Enfant de Pic de la Mirandole*, les *Joies d'une mère*, la *Jeune fille à la balançoire*, l'*Heureuse mère*.(1) Même dans ces scènes de l'enfance, renaît quelquefois la pensée dramatique ; et la *Mère italienne* dont le jeune enfant tend la main à l'aumône, rappelle le navrant souvenir de la misère, et pose de nouveau l'énigme que son intelligence méditative lui suggère : Pourquoi le malheur et surtout le malheur imméritè ? Mais voici venir le maître chargé de lui dire le mot de cette énigme.

(1) L'espace trop restreint que met à notre disposition le cadre de la revue, nous force de passer sans même les mentionner, le plus grand nombre des tableaux de Paul Delaroche, et surtout son œuvre la plus importante l'*Hémicycle du palais des Beaux-Arts*.

Paul Delaroche avait atteint sa quarante-huitième année sans avoir connu les tristesses de la vie. Tout lui avait souri. Le public, qui marchande ses éloges à tant d'autres, les lui prodiguait. Sa distinction personnelle, jointe à sa renommée, lui avait fait dans le monde un rôle déjà illustre. La fortune lui souriait, et l'amour était venu lui tendre la main sous la forme d'un ange. Mais à son tour il souffre, et de la pire des souffrances ; de voir souffrir auprès de lui celle qu'il aime de toute son âme, de lire sur ce front chéri les progrès du mal, de prévoir à l'avance le deuil qu'il va porter, de sentir se refroidir dans sa main la douce main par laquelle il espérait que ses yeux seraient fermés. Un jour il avait voulu peindre les traits de cet être chéri, et une admirable tête d'ange au front pur et suave, au col de cygne qui lui donnait quelque chose d'aérien, était venue se refléter sur sa toile ! Voilà que l'ange s'est envolé et avec lui tout son bonheur.

L'ARCHANGE GABRIEL
d'après Paul Delaroche.

Qui dira le vide irréparable, immense que laisse dans la vie d'un homme, la perte d'une épouse si tendrement aimée et si digne de l'être ? Il semble d'abord que c'est un rêve. Chaque fois que l'on revient à la maison déserte, on espère y retrouver l'être chéri. Mais hélas ! l'illusion dure peu, la maison est vide, rien ne remplace le doux enchantement du bonheur passé.

L'âme ferme de Paul Delaroche se fondit à cette cruelle douleur. Il commença son tardif apprentissage de la vie. Seul désormais avec deux petits enfants, il mena une vie triste et mélancolique qui changea le cours de ses idées. Son regard suivant le vol de l'ange se tourna vers le ciel. Sa belle âme ayant découvert entre un regret et une prière, entre un adieu d'un jour et une éternelle espérance, entre une tombe et un autel le pourquoi de la douleur, il le traduira sur la toile avec un pinceau qui émeut comme une page de l'Imitation. C'est alors qu'on verra éclore sous son pinceau pathétique ces petits tableaux où il s'élève jusqu'au sublime : *La vierge chez les saintes femmes*, — *L'Evanouissement de la vierge*,— *Tout est consommé*, — *La vierge en contemplation devant la couronne d'épines* et *Le retour*

du Golgotha. Les deux derniers étaient encore sur le chevalet lorsque la mort vint interrompre le cours de ses méditations le 4 Novembre, 1856.

Nous ne faisons que mentionner ces compositions, comptant y revenir dans un travail sur *La Vierge Marie dans les arts*, que nous poursuivons autant que nous le permettent nos loisirs, avec toute la piété filiale d'un fils dévoué désirant glorifier et faire aimer une mère tendrement chérie.

Avant de dire adieu à Paul Delaroche, arrêtons-nous un moment devant la *Jeune Martyre*, œuvre inspirée qui date de la même époque. Le peintre avait vu en songe cette poétique figure : une jeune Romaine qui, n'ayant pas voulu sacrifier aux faux dieux, a été precipitée dans le Tibre, les mains liées, et qui flotte à la surface du fleuve, aussi belle au sein de la mort, qu'elle le serait dans l'extase du sommeil. Le soleil est déjà couché, et ce pâle cadavre, enveloppé des ombres du soir, se distinguerait à peine sur les eaux vertes du Tibre, si le peintre n'avait imaginé d'éclairer la scène par une vive auréole descendue des cieux. Sous ce nimbe de lumière, la jeune fille, charmante encore et pudique, appelle l'attention de deux chrétiens qui cheminent sur la rive sombre et semble leur demander la sépulture. Rien de plus touchant, de plus suave et de plus tendre que cette belle morte. Ses yeux au moment de se fermer, ont vu l'Epoux céleste environné de ses anges. Ses lèvres décolorées conservent la trace ineffable d'un dernier sourire ; ses cheveux blonds traînent dénoués sur la vague ; ses bras, liés de cordes, rudes bracelets du martyre, joignent leurs mains délicates comme pour une prière, et son corps submergé va se perdre dans l'eau profonde en une demi-teinte mystérieuse.

ALPHONSE LECLAIRE.

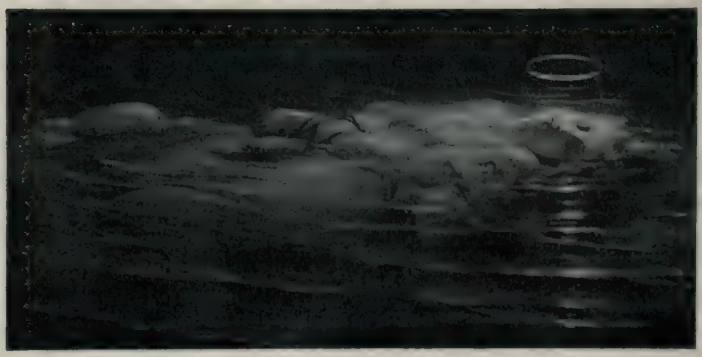

LES CHANOINES RÉGULIERS DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

" La prière liturgique est, dit Dom Gréa, dans son introduction au *Bréviaire romain mis à la portée des communautés et des personnes pieuses*, le plus excellent hommage qui puisse être rendu à Dieu par l'homme sur la terre ; tout ce qui la diminue est un malheur public et sa suppression est le dernier châtiment dont Dieu menace les cités : " Je ferai cesser en ce lieu la voix de l'époux et de l'épouse, (Jérém., VII, 34 ; XVI, 9, etc ; Apoc., XVIII, 23) le solennel colloque de Jésus-Christ et de l'Eglise.

" Nos pères l'avaient compris, ils ne s'étonnaient pas de voir des chœurs nombreux de clercs et de moines animant la solitude des églises et y faisant retentir à toutes les heures du jour et de la nuit les saintes psalmodies ; ils ne croyaient point leur vie inutile au monde. Les antiques canons ne permettaient point de consacrer solennellement un lieu de prière sans y assurer ce perpétuel service et les peuples dans leur laborieuse existence se sentaient soutenus par ces incessantes supplications de la sainte Eglise veillant et priant pour ses enfants."

Au milieu des ruines semées par la Révolution et l'impiété, cette dévotion principale refleurit de toutes parts. Il y a comme un mouvement en ce sens dans les âmes catholiques, mouvement salutaire et qui répond au désir de la sainte Eglise, comme il est conforme à la tradition des siècles de foi.

L'illustre abbaye de Solesme, par les travaux de son glorieux restaurateur, a eu une grande part à ce réveil de l'esprit chrétien.

Parmi les congrégations nouvelles auxquelles ce retour aux antiques traditions de l'Eglise a donné naissance, il en est une qui mérite d'attirer tout particulièrement notre attention, puisque, de date encore toute récente, elle compte déjà deux établissements au Canada. Nous voulons parler des *chanoines réguliers de l'Immaculée Conception*, dont l'existence remonte à environ trente ans seulement, et qui ont repris l'ancienne règle du clergé d'Europe, avec le chant de l'office le jour et la nuit, les jeûnes et les abstinences en usage autrefois. Leur fin est *le service de Dieu et le service des âmes dans les paroisses*, où ils vivent *en communauté*, selon l'antique usage des siècles chrétiens.

En 1889, Mgr Taché, de vénérée mémoire, écrivit au Très-Révérend-Père Dom Gréa, supérieur de la nouvelle congrégation, pour le prier d'envoyer dans son archidiocèse de bons colons français. Avant de prendre aucune décision, Dom Gréa envoya Dom Benoît faire un voyage d'exploration au Canada. Ce bon et digne religieux visita, en 1890, plusieurs centres de colonisation, entre autres, le Lac Saint-Jean et le Manitoba. Sa conclusion fut que le Canada en général et le Manitoba en particulier étaient des pays d'un grand avenir, appelés à prendre une immense place dans l'avenir de l'Eglise et du monde, où les bons Français pouvaient, de nos jours comme dans les siècles passés, faire des établissements solides au profit de la France et du Canada.

L'année suivante, Dom Benoît revenait au Canada avec quelques pères et un premier convoi de colons. Religieux et immigrants établirent au Manitoba *Notre-Dame de Lourdes*, qui est aujourd'hui une paroisse grande et prospère, plusieurs convois de colons étant venus renforcer depuis lors les premiers arrivés. Une seconde paroisse a été fondée dans le voisinage par les mêmes pères, *Saint-Claude*, sur un embranchement du Pacifique Canadien. Grâce au zèle et au dévouement des bons religieux, le mouvement d'immigration dans cette partie du pays s'est tellement accentué, que si le gouvernement pouvait mettre à leur disposition un township chaque année dans les régions désertes où ils sont allés bravement planter leur tente, ils pourraient, chaque année, établir une nouvelle paroisse. Mais il leur faut trouver des bienfaiteurs qui achètent les terrains et leur œuvre se trouve, par là-même, un peu ralentie. Il y a actuellement à *Notre-Dame de Lourdes* douze religieux chargés de desservir non-seulement cette paroisse et celle de Saint-Claude, mais encore de vastes missions.

L'année même où les Chanoines réguliers de l'Immaculée conception se sont établis au Manitoba, Mgr l'archevêque d'Ottawa offrit à leur supérieur l'établissement des RR. PP. Jésuites au Lac Nominingue, en le pressant instamment d'y envoyer quelques pères. Cette offre fut acceptée et une seconde maison fut établie dans cette autre région pleine d'avenir. Une demi-douzaine de religieux y desservent *Saint-Ignace du Nominingue* et *L'Annonciation*.

Outre ces deux établissements au Canada, la congrégation des *Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception*, dont la maison mère, autrefois à Saint Claude (Jura) est actuellement à Saint-Antoine (Isère), possède quatre autres maisons, dont trois en France et une en Suisse. Les religieux qui la composent sont au nombre d'une centaine. Si l'on considère que les cinq premiers religieux ont fait leurs

vœux perpétuels le 8 septembre 1871, on reconnaîtra que cette congrégation augmente rapidement ; c'est l'effet évident de la bénédiction de Dieu.

Nous avons parlé de Dom Benoît, le zélé pionnier de l'œuvre de sa congrégation dans notre pays. Le nom de ce bon religieux n'est pas étranger aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE, car ils n'ont certainement pas oublié les remarquables études qu'il a écrites expressément pour notre revue, et qui ont paru dans le cours des années 1893 et 1894.

En mai, juin et août, 1893, *le Renoncement dans le clergé* ; en octobre et novembre, 1894, *la forme de vie au sein du clergé, depuis l'époque apostolique jusqu'au Ve siècle.*

Dans la présente livraison, Dom Benoît continue ses études sur la primitive Eglise, son esprit, ses coutumes et ses traditions. Doué d'une vaste érudition, il appuie tout ce qu'il avance, sur des preuves à l'abri de toute critique et cite à chaque pas les auteurs qui lui prêtent leur autorité. Il étudie aujourd'hui une question particulièrement intéressante à notre époque où les institutions les plus antiques, les plus respectables et les plus nécessaires sont discutées et menacées : le soutien temporel des Ministres du culte, dans les premiers temps du christianisme.

Dom Benoît, docteur en philosophie et en théologie, est l'auteur d'un ouvrage en quatre volumes, justement apprécié de tous les catholiques militants qui y trouvent tout un arsenal dans leur lutte contre l'erreur et le travail des sectes. **La Cité antichrétienne au XIXe siècle,** tel est le titre de cet ouvrage, qui a sa place marquée dans toute bonne bibliothèque. Les deux premiers volumes, qui traitent des **erreurs modernes** ont été honorés d'un bref laudatif du Pape à l'auteur ; cette première partie est arrivée à sa 4e édition. Les deux derniers volumes, arrivés déjà à la 2e édition, ont pour sujet **la Franc-Maçonnerie.**

L'abbaye et la terre de Saint-Claude ont aussi été l'objet de différents travaux importants du même auteur.

Citons encore de lui un ouvrage bien propre à refroidir l'enthousiasme des naïfs admirateurs du cynique philosophe de Ferney : **la Vérité sur Voltaire.**

On voit que si les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception prient beaucoup, le jour et la nuit, et consacrent leurs forces au ministère paroissial, il savent encore trouver du temps pour les œuvres de l'intelligence.

Leurs ouvrages, édités par Delhomme et Briguet, Paris, composent déjà tout un catalogue. Nous citerons parmi les plus répandus :

Œuvres du cardinal Mermillod recueillies et publiées par le R. P. dom Alexandre Grospellier ancien secrétaire de son Eminence ; 3 vol. in-8.

I. Eloges et oraisons funèbres.
II. Œuvres pastorales de Genève.
III. Œuvres pastorales de l'exil.

Chaque volume est indépendant et se vend séparément.

Sermons du vénérable serviteur de Dieu Jean-Marie-Baptiste Vianney, curé d'Ars, publiés par le R. P. dom Marie-Augustin Delaroche ; 4 vol. in-18.

Nouvelles Fleurs du curé d'Ars, recueillies par le R. P. dom Germain Maillet-Guy ; 1 vol. in-32.

" Par la prière, l'étude, la parole et la plume, " telle pourrait donc être la devise des bons religieux qui font l'objet de cette courte notice. Aussi humbles que savants, ils font le bien en silence et il faut que leurs œuvres parlent très haut pour que les yeux du public s'attachent sur eux. Ils nous pardonneront, espérons-le, de les avoir signalés à la bienveillante attention de nos lecteurs. Ceux-ci, nous en sommes sûrs, nous en sauront bon gré.

Fragment des fresques d'Edouard Bendemann, au château royal de Prusse.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE SUR L'AIR QUE L'ON RESPIRE

(*Suite*) (1).

II

L'atmosphère.—Hauteur et densité de la colonne d'eau.—Pression atmosphérique et moyens de la déterminer.—Baromètre. Variations barométriques.—Emploi du baromètre pour déterminer la hauteur des montagnes et l'état du ciel.—Formation des vents et des nuages.

L'AIR constitue l'atmosphère qui, comme une immense enveloppe d'une épaisseur très grande et à peu près uniforme, entoure notre globe terrestre de toutes parts, et dans laquelle résident non-seulement les nuages, mais encore toute une flore et toute une faune, sous formes d'êtres microscopiques aériens que l'on appelle monades, microbes, bacilles, desmides, et que sais-je encore ? Si l'on me demande jusqu'à quelle hauteur s'étend l'atmosphère terrestre, je répondrai que l'on est loin de le savoir exactement, ou même approximativement. Jusqu'au milieu de ce siècle, tous les physiciens tenaient à peu près pour certain que la hauteur de notre atmosphère ne dépassait pas 45 ou 50 milles ; ils se fondaient dans leurs calculs, sur les seules lois de la diffusibilité et de la pesanteur du gaz ; mais des observations faites depuis quelques années sur la lumière zodiacale, sur un arc crépusculaire, et surtout sur la luminosité des étoiles filantes et des bolides, ont forcé nos savants modernes à admettre que la hauteur de l'atmosphère est au plus bas chiffre, de 200 à 250 milles. En effet, on a calculé très exactement d'après la vitesse bien connue de la lumière dans l'espace, que cette luminosité des météores célestes apparaissait à une distance qui dépassait parfois 200 milles. Or, cette luminosité ne pouvait devenir apparente et sensible qu'au moyen de l'air. Donc l'atmosphère atteint au moins cette hauteur-là.

L'atmosphère a-t-elle dans toute sa hauteur la même densité ? Non : les fluides gazeux, à l'instar de tous les gaz, étant parfaitement élastiques et pesants, il s'ensuit que les couches supérieures pressant sur les inférieures, celles-ci sont beaucoup plus denses que celles-là, suivant la loi de Mariotte qui est ainsi énoncée : " La tem-

(1) Voir la REVUE CANADIENNE, avril 1895.

pérature restant la même, la densité des gaz est en raison directe des pressions qu'ils supportent ; tandis que leur volume est en raison inverse de ces mêmes pressions." D'après cette loi, et connaissant la pesanteur de l'air, on trouve qu'en s'élevant au-dessus de la terre, les couches de l'atmosphère deviennent très rapidement de moins en moins denses, tellement que la moitié de la densité de la colonne d'air se trouve à peu près à trois milles de hauteur, et qu'à la hauteur de moins de 8 milles, l'air est si raréfié qu'il ne suffit plus à la respiration de l'homme ; ainsi que, d'ailleurs, le prouvent indubitablement de nombreuses ascensions aéronautiques faites, en ces derniers temps, par de hardis explorateurs des régions aériennes.

La pesanteur de l'air étant une fois démontrée, il ne restait plus qu'à en évaluer la valeur réelle ; c'est-à-dire sa force de pression sur la surface totale du globe ou sur une superficie partielle quelconque prise pour unité, comme un centimètre carré, un pouce carré, un pied carré, un mètre carré. C'était un simple problème de physique et de géométrie. On a trouvé que, au niveau de la mer, et sous la pression moyenne de 76 centimètres, l'air pesait à peu près 1032 grammes et 96 centigrammes, c'est-à-dire un peu plus de deux livres sur chaque centimètre carré de la surface de la terre ; sur chaque pouce carré 14.7 livres ; sur chaque pied carré 144 fois plus, c'est-à-dire près d'une tonne ; sur un mètre carré à peu près 20,000 livres ; sur la surface entière du globe, qui contient environ 500,000 milliards de mètres carrés, deux millions quatre cent mille milliards ou 800 quatrillions de livres, ce qui est un chiffre vraiment prodigieux. Sa pression sur le corps humain, à l'état adulte, et d'une stature moyenne, présentant une surface de 17 centimètres carrés, est de 35,000 livres ! Oui, chacun de nous supporte en moyenne un poids d'air égal à plus de 16 tonnes. Comment se fait-il donc que nous n'en soyons pas écrasés ? Cela vient de ce que l'air atteint aussi bien l'intérieur que l'extérieur de notre corps, et qu'il exerce une pression de dedans en dehors égale, mais en sens inverse, à celle qui agit de dehors en dedans. Ces deux pressions opposées étant égales se font équilibre et se neutralisent réciproquement ; c'est pourquoi on n'en est nullement incommodé, à moins, toutefois, que l'une ou l'autre de ces pressions ne soit altérée, comme lorsque l'on descend dans un puits de mine très profond, ou qu'on s'élève dans l'air à une très grande hauteur.

Mais, me demanderez-vous peut-être, comment a-t-on trouvé que la pesanteur de l'air était, par exemple, de 14.7 livres par pouce carré ? On l'a déterminé par le procédé très simple que voici :

Torricelli avait remarqué que l'air atmosphérique faisait équilibre à une certaine quantité de mercure dans un cylindre ; on a donc pris un tube de verre d'une certaine longueur, fermé à un de ses bouts, et dont la section intérieure est d'un pouce carré ; on l'a rempli de mercure ; puis en le renversant, on l'a plongé dans un vase ouvert contenant aussi du mercure. On a vu alors que l'air qui pressait sur le mercure du vase faisait équilibre à une certaine colonne de mercure dans le tube ainsi renversé. Il suffisait alors de peser cette colonne de mercure, et on a trouvé qu'elle pesait 14 livres et 7 dixièmes. Donc c'était la valeur de la pression de l'air sur un pouce carré. Autre manière d'évaluation : en employant un tube dont la section intérieure ne soit que d'un centimètre carré, on voit que la pression de l'atmosphère soutient une colonne de mercure de 76 centimètres de hauteur, ce qui fait un volume de 76 centimètres cubes. Or, un centimètre cube d'eau distillée, à son maximum de densité, pèse juste un gramme. Si, maintenant, le mercure avait la même densité que l'eau, la colonne de mercure pèserait 76 grammes ; mais, en réalité, le mercure pèse 13, 50 fois plus que l'eau. Donc cette colonne de mercure de 76 centimètres de hauteur et de 1 centimètre carré en section horizontale pèse 13,50 fois 76. Ce qui donne 1032 grammes 84 centigrammes, ou un peu plus de 2 livres. L'ascension de l'eau dans une pompe aspirante, c'est-à-dire où le vide se fait mécaniquement, n'est due—ainsi que Torricelli le remarqua— qu'à la pression de l'air sur la surface de l'eau au bas du puits. Toutefois, cette ascension ne saurait, en aucun cas, dépasser 34 pieds anglais ; parce qu'une colonne d'eau de cette hauteur, comme le prouva expérimentalement le célèbre Pascal, fait exactement équilibre à une colonne d'air atmosphérique d'un même diamètre, ou bien à une colonne de mercure de près de 30 pouces anglais.

La propriété caractéristique de tous les gaz étant leur extrême dilatabilité, il semblerait que l'air qui est un fluide gazeux, devrait, par cette même propriété, se dilater indéfiniment ; mais il n'en est rien ; car on prouve qu'il doit arriver, et qu'il arrive, en effet, un moment, une limite, où la force d'expansion de l'air devient si faible qu'elle est impuissante à surmonter l'attraction de la gravitation de la terre. C'est à ce point que les deux forces se font équilibre ; et l'on calcule que cette extrême limite ne saurait guère dépasser, comme nous l'avons déjà dit, 250 milles. Qu'y a-t-il au-delà ? On ne le sait point, et on ne le saura probablement jamais. Qu'il y ait au-delà de l'atmosphère répandu dans toute l'étendue de l'espace, un fluide quelconque, extrêmement subtil et ténu, qui sert de mé-

dium à la lumière et à la chaleur des astres pour arriver jusqu'à nous, on le croit généralement, et on lui donne même le nom d'éther, mot grec dont la signification est absolument problématique, en tant qu'elle dénote une substance quelconque.

***

La variation des pressions atmosphériques à un même niveau horizontal et leur diminution graduelle à mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère ont donné lieu à l'invention d'un précieux instrument appelé baromètre qui sert à deux fins principales, savoir : à mesurer l'état de l'atmosphère en un lieu déterminé quelconque ; et à mesurer les hauteurs. A la température de zéro centigade et au niveau de la mer, l'air normal sec produit une poussée égale à 760 millimètres ou 30 pouces anglais dans le tube barométrique. Toute diminution de cette hauteur accuse nécessairement une diminution de pression atmosphérique produite d'une manière ou d'une autre. On serait porté à croire que l'excès de vapeur d'eau dans l'atmosphère ajoute à son poids ; mais c'est le contraire qui est vrai, puisque la vapeur d'eau est d'un tiers moins pesante que l'air, et qu'elle en écarte les molécules sans pouvoir les pénétrer. Il s'ensuit donc qu'une colonne d'air humide est moins pesante qu'une même colonne d'air sec, et que, par conséquent, celle-là fera baisser la colonne de mercure dans le tube barométrique. Le même effet se produit par une augmentation de chaleur qui, dilatant les molécules de l'air, le rend moins dense et, par conséquent, cause une pression moindre. De même, en s'élevant au-dessus du niveau de la mer, la colonne d'air diminuant de hauteur, et par conséquent de densité, fait baisser le mercure du tube barométrique.

En effet, le simple bon sens fait croire que cette pression doit être moindre au sommet des montagnes qu'au bas des vallées et surtout au fond des puits, puisque la charge d'air diminue à mesure que l'on s'élève au-dessus du niveau de la mer. L'expérience confirme cette prévision, et la pression de 760 millimètres à Québec n'est plus que 735 au sommet du Mont-Royal (montagne de Montréal) et que 350 ou 21 pouces et demie à l'observatoire météorologique du mont Washington, dans le New Hampshire, qui est à 6230 pieds au-dessus du niveau de la mer. En règle générale, on compte que le baromètre baisse de 1 millimètre pour chaque élévation de 34 pieds ; mais cela n'est approximativement exact que pour une température de 12° C. et pour une altitude qui ne dépasse pas 1200

pieds, ou à peu près un quart de mille ; car à une hauteur plus grande, il faudrait s'élever de 38 pieds pour faire baisser le baromètre de 1 millimètre, à la même température de 12° C. Le changement, en plus ou en moins, de température, modifie aussi notablement cette règle. Plus la température baisse, moins il faut s'élever pour faire baisser le baromètre de 1 millimètre. C'est le contraire quand la température augmente : ainsi à de faibles hauteurs, à 0° C., il ne faut s'élever qu'à 33 pieds pour produire cet effet, tandis qu'à une température de 30° (grande chaleur d'été), il faut atteindre 35 pieds pour produire le même effet.

On comprendra donc qu'il est possible de déterminer d'une manière très approximative et l'état du ciel et la hauteur des montagnes au moyen du baromètre. Pour cette dernière, on n'a qu'à suivre la formule bien connue de Laplace, ou celle, plus simple, de Babinet. On peut aussi employer la règle suivante qui n'est toutefois qu'approximative : Multipliez 55000 (qui est une constante de corrections barométriques), par la hauteur, en pieds, de la colonne du mercure au bas de la montagne, *moins* la hauteur du mercure au sommet de la montagne, divisée par la première, *plus* la seconde. Le produit sera la hauteur de la montagne ou la différence entre les deux stations, à la température de 55° Farenheit. A ce produit, ajoutez le coefficient $\frac{1}{440}$ (autre constante pour incrément de température), pour chaque degré au-dessus de 55°, soustrayez le même coefficient $\frac{1}{440}$ aussi, pour chaque degré au-dessous de 55 degrés Farenheit.

La colonne d'air est plus haute à l'équateur qu'à l'un ou l'autre pôle ; parce que la masse d'air qui entoure la terre, ayant—avec elle— un mouvement de rotation diurne, imprime à ses molécules une force centrifuge d'autant plus considérable que celles-là sont plus éloignées de l'axe de rotation. Or c'est à l'équateur où cette condition se rencontre ; c'est donc là ou la force centrifuge exerce son maximum d'énergie, et y produit ainsi un renflement considérable de l'atmosphère. Une autre cause de renflement additionnel de l'atmosphère à l'équateur, et, par contre, de son aplatissement aux pôles, provient de la chaleur solaire qui produit là une dilatation bien plus considérable que vers les pôles. Ces deux causes combinées donnent à la couche totale de l'atmosphère terrestre la forme d'un sphéroïde aplati aux pôles, comme l'est la terre elle-même ; mais avec cette différence que l'aplatissement de celle-ci est bien moins considérable que celle-là. D'après les calculs de Laplace, le rapport des axes de l'atmosphère à l'équateur et aux pôles est comme celui de 3 à 2 ; tandis que le rapport des axes de la terre est seulement

comme 1 est à 0,99. Si la terre était absolument immobile sur son axe, l'atmosphère présenterait en vertu des lois de la gravitation, une surface externe à peu près sphérique. Quoique la colonne atmosphérique soit beaucoup plus haute à l'équateur que partout ailleurs, elle n'en acquiert pas pour cela une plus grande pesanteur; au contraire, elle y est moindre, vu qu'elle se trouve, par le fait même de son propre renflement et de celui de la terre, plus éloignée du centre de gravité qui est le centre vrai de la terre. La perte en poids est de $\frac{1}{194}$ qui estla somme de deux pertes partielles dont l'une de $\frac{1}{590}$ qui provient de l'aplatissement aux pôles, et l'autre de $\frac{1}{289}$ qui est produite par la rotation de la terre sur son axe. C'est pour cette même raison qu'un homme qui pèse 200 livres à l'un des pôles ne pèse plus guère que 199 livres à l'équateur, ayant à peu près perdu une livre.

***

L'air est l'habitation des vents et des nuages. Comment les vents se produisent-ils? Ils sont produits par deux causes très différentes, savoir : la chaleur du soleil et la rotation de la terre sur son axe. Nous avons appris que la chaleur dilate tous les corps; il dilate donc l'air atmosphérique qui, par ce moyen, accroît de volume.

Mais la chaleur qui nous vient du soleil est loin d'être la même sur tous les points du globe. Elle est la plus grande possible sur chacun des points de l'écliptique où l'astre dans sa révolution annuelle se trouve être en y projetant ses rayons verticalement; et la moindre possible à 90 degrés, nord et sud, de chacun de ces mêmes points-là, et où la ligne de projection des rayons solaires est la plus oblique. Il s'ensuit nécessairement, que l'air est plus dense ici que là, et comme la loi universelle et constante des corps gazeux est leur extrême dilatabilité, l'air froid des régions polaires se précipite avec plus ou moins de vélocité pour remplir les interstices moléculaires de l'air suréchauffé équatorial ; tandis que cet air chaud, s'élevant de plus en plus, va, de son côté, remplacer les couches d'air froid des hautes latitudes. Il s'établit ainsi un courant de va-et-vient des pôles vers l'équateur, et *vice versâ* ; mais non pas à angle droit, vu le mouvement de rotation de la terre de l'ouest à l'est qui s'opère en 24 heures, et qui est beaucoup plus accéléré à l'équateur —à peu près de 1525 pieds par seconde—qu'aux pôles où l'on peut dire que ce mouvement est nul. La direction de ces courants d'air est donc oblique, du nord-est et du sud-est vers la ligne équatoriale. C'est là ce qui constitue les vents alizés,—en anglais " trade winds ; "

parce que le commerce (*trade*) s'en sert très avantageusement pour naviguer entre les tropiques avec plus de célérité et de régularité. Les vents dits anti-alizés ont une direction toute contraire.

Telle est la théorie des vents dans sa plus simple expression. Qu'ils soient d'une sorte ou d'une autre, ils ne sont autre chose qu'un simple déplacement d'air chaud et d'air froid. Quand le déplacement se fait très rapidement et avec une sorte d'impétuosité, il y a inévitablement un très grand vent,—un ouragan ou un cyclone, selon que ce grand vent balaie la terre ou la mer en ligne à peu près directe ou en tournant sur lui-même. C'est surtout dans ce dernier cas qu'il produit presque toujours, par ce mouvement rotatoire, ces effets effroyables de destruction qui par leur force presque irrésistible, n'ont rien de comparable parmi les divers phénomènes de la nature. A l'équateur, ou plutôt sur la ligne de l'écliptique, ainsi qu'aux pôles, il n'y a pas de vent proprement dits : ce sont les régions de calme presque absolu.

Les nuages se forment aussi dans l'air ; mais ils ont une origine tout à-fait différente des vents : ceux-ci, comme nous venons de le voir, ne sont autre chose que l'air mis en mouvement plus ou moins rapide ; tandis que ceux-là sont le produit de la condensation de l'un des constituants de l'air atmosphériqne même—les vapeurs d'eau. Toutes les fois que ces vapeurs d'eau qui sont,—nous l'avons dit,—toujours présentes dans l'air en proportion assez variable, se trouvent être affectées par un vif courant d'air froid, elles se condensent plus ou moins soudainement et considérablement, et ainsi deviennent visibles sous forme de plaques ou de bandes floconneuses plus ou moins étendues et foncées, que les vents emportent dans la direction où ils tendent eux-mêmes. C'est ainsi que l'on voit parfois, aux régions équatoriales particulièrement, un ciel parfaitement pur apparemment, se couvrir presque soudainement d'épais nuages. Lorsque la condensation a été portée au point où l'air n'est plus capable de porter ces nuages dans son sein, il les laisse se précipiter, par leur propre poids, vers la terre sous forme de pluie, de neige ou de grêle.

R. P. J. CARRIER, C. S. C.

ERRATUM : A la p. 242 de la livraison d'avril dernier, 18e ligne, au lieu de : vénimeux ; lisez *vénéneux*

A LA VIERGE

NOTRE-DAME DE LOURDES,
d'après C. Brochart.

VIERGE, l'on nous a dit qu'au sommet des montagnes,
Dans les riants vallons, dans nos vertes campagnes,
Autrefois tu venais t'asseoir ;
Que tu venais parler, ravissante étrangère
Aux enfants des hameaux, à la pauvre bergère,
Aux sons de l'Angelus du soir !

Avec ton doux visage aussi beau qu'une étoile,
Avec ton manteau blanc, ta ceinture et ton voile
Qui se jouait avec le vent,
Avec ta belle escorte et de saints et d'archanges,
Qui chantaient près de toi des hymnes de louanges,
Nos aïeux te voyaient souvent !

Tu souriais à tous au milieu de leurs larmes ;
Sur leurs jours malheureux, tu semais bien des charmes
Quand tu leur montrais le ciel bleu !
Au pauvre tu donnais le pain qui nous fait vivre,
A l'orphelin un Père, à l'ignorant un livre :
A tous tu parlais du Bon Dieu !

Aussi lorsque la nuit venait, dans la chaumière,
Près de l'âtre jettant une douce lumière
Sur les murs par le temps noircis,
Père, mère et petits, vers ton auguste image
Tournaient avec amour leur cœur et leur visage
D'où tu bannissais les soucis !

Bergères et bergers, sur les flancs des collines,
Sur les monts, près des bois, dans le creux des ravines,
Partout où brins d'herbe poussaient,
En gardant leurs agneaux chantaient tes litanies,
Tandis que dans les cieux, sous des flots d'harmonies,
Les cithares d'or frémissaient.

Simplement, gentiment, ils t'appelaient leur " Dame " ;
Ils te cueillaient des fleurs blanches comme leur âme,
Et tu les prenais de leur main ;
Tu riais avec eux dans la verte prairie,
Et lorsqu'ils s'égaraient dans la lande fleurie,
Tu les ramenais au chemin.

Dis-nous alors pourquoi, depuis longtemps, ma Mère,
Tu me sembles nous fuir, comme fuit l'onde amère
L'aigle altéré par le soleil ?
Pourquoi tu ne viens plus nous marquer ta tendresse,
Nous rendre un peu d'espoir, de paix, de sainte ivresse,
Et sourire à notre réveil ?

Quoi, ne t'avons-nous plus dans le bois solitaire,
Dans les villes, les champs, en tout coin de la terre,
Dans nos demeures, nos bosquets,
Elevé des autels couronnés de feuillage
De roses, de lys purs, de bruyère sauvage
Disparaissant sous les bouquets ?

Avons-nous oublié ton nom dans la tempête,
Dans nos jours de douleur et dans nos jours de fête
Si courts ? Avons-nous oublié
Les chants que te disaient nos mères au village
Lorsqu'elles nous berçaient... au pied de ton image,
Vierge, n'avons-nous plus prié ?

Oh ! si tu trouves trop indignes de ta gloire
Nos temples faits de bois, nous t'en ferons d'ivoire,
Où nous tomberons à genoux !
Et si tu crains encor pour eux le temps, les flammes,
Pour les construire alors, prends, pour pierres, nos âmes....
Mais, de grâce, reste avec nous.

Antonin France

TÊTES D'ENFANTS JÉSUS
des Madones de Raphaël.

L'héroïne dont je vais raconter les merveilleux exploits est Marie Madeleine de Verchères, cinquième enfant de François Jarret de Verchères, originaire de Chef, archevêché de Visme, en Dauphiné, et de Marie Perrot, fille de Jacques Perrot dit Vildaigre et de Michelle LeFlot.

En 1669, date du mariage de sa fille avec François Jarret de Verchères, Perrot était établi depuis quelque temps à Ste-Famille, Ile d'Orléans. Il est un des premiers et des principaux pionniers de cette paroisse qui fut fondée en 1666.

De Verchères vint au Canada sur le *Jardin de Hollande*, vaisseau royal, avec le brillant régiment de Carignan-Sallières, dont il faisait partie, et que Louis XIV avait donné comme escorte, en 1664, à son vice-roi, Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, dixième gouverneur de la Nouvelle-France, en 1665. Zacharie Dupuy et Gaultier de Varennes étaient alors respectivement gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières.

La plupart des brillants officiers du brillant régiment de Carignan avaient reçu du roi de France des concessions de terres. Ces octrois gratuits leur avaient été faits en récompense des services signalés qu'ils avaient rendus, et, aussi, pour les engager à s'établir au pays. Cette politique était d'une haute sagesse, comme le prouve, d'ailleurs, le nombre assez considérable de ces officiers qui ont fait souche ici.

Plusieurs d'entre eux, dont les noms suivent, s'établirent au Canada, et formèrent la souche de nos premières familles franco-canadiennes: De Chambly *, Sorel *, Du Gué, Lavaltrie *, Verchères *, Contrecœur *, De Méloises, Tarieu de la Pérade *, Saint-Ours *, De la Fouille, Maximin, Lobeau, Petit, Rougemont *.–Ce Rougemont serait-il de la même famille que celui inscrit au rôle de l'équipage de Jacques-Cartier, et qui mourut du scorbut pendant l'hivernement des trois nefs dans la rivière Lairet, en 1534-35? Aux chercheurs de résoudre ce problème.—Traversy, de la Nouette, Lacombe et plusieurs autres, tous dignes compagnons d'armes de de Longueuil *, de d'Ibervilie * et de de Ste-Hélène (1).

En 1672, M. de Verchères obtint, sur les rives du Saint-Laurent, près de Montréal, un octroi de trois mille acres carrés de terres. L'année suivante, et en 1678, cette concession fut considérablement augmentée, ce qui dénote qu'il était bien vu à la cour et qu'il avait rendu à la colonie des services très appréciables.

Vers ce temps-là, M. de Verchères, désireux de surveiller de près le défrichement et l'exploitation de son domaine, fit construire, dans son fief, un enclos en palissades dans lequel il plaça sa demeure et les bâtiments nécessaires pour abriter ses censitaires.

C'était dans cette enceinte, défendue seulement par des pieux fichés en terre, que demeurait la petite colonie: la famille du seigneur, les domestiques et les censitaires; ce fragile rempart était leur seule protection contre les incursions subites des Iroquois et les atrocités sans nom dont ils ne manquaient jamais de se rendre coupables lorsqu'ils s'emparaient d'un Français.

Généralement, dans ces fortins, la demeure du seigneur, comme je viens de le dire, était bâtie au centre d'une palissade en pieux, défendue, ici et là, par de petites redoutes en bois percées de meurtrières. Ce sont ces fragiles retranchements qu'on désignait, dans le temps, sous le nom pompeux de forts, et le fort de Verchères ressemblait à tous les autres sous ce rapport.

Voici précisément la description que l'historien Charlevoix a faite de ces places fortes:

" Ces forts étaient de grands enclos, entourés de palissades et de redoutes. L'Eglise et la maison du seigneur étaient en dedans des palissades, et le fort était assez grand pour mettre en sûreté, en cas d'attaques, les femmes, les enfants et les bestiaux. Une ou deux sentinelles montaient la garde jour et nuit. Avec quelques petites

(1) Ceux dont les noms sont suivis d'un astérisque (*) revivent encore aujourd'hui sous le vocable de plusieurs de nos jolies villettes et villages.

pièces de canons, ils tenaient en respect l'ennemi scalpeur, avertissaient les colons de se tenir sur leurs gardes et les appelaient au secours du fort."

Comme on peut le voir, ces forts n'étaient pas imprenables et ceux qui les habitaient ne devaient pas se considérer à l'abri des flèches des Iroquois, ni loin de la portée de leurs tomahawks et de leurs scalpels.

Les alarmes quotidiennes auxquelles les habitants de ces forts étaient exposés, l'isolement des centres d'où ils pouvaient attendre de prompts et énergiques secours, la perspective d'être enlevés à tout moment par un parti d'Iroquois, joints à la solitude dans laquelle ils vivaient, étaient loin de rendre cette vie toute de dangers et de craintes supportable à d'autres qu'à des personnes courageuses et d'une bravoure consommée.

Je n'ai pas besoin d'ajouter—la suite le prouvera surabondamment—que le fort de Verchères était habité par une poignée de gens capables de pousser la bravoure jusqu'à la témérité. Et il fallait, en outre, des personnes d'initiative et d'un discernement prompt et droit pour le défendre, car il n'était pas aussi bien aménagé que le dit l'historien Charlevoix dans sa description des forts en général.

Un jour, prenant avantage de l'absence de M. de Verchères, les Iroquois, toujours aux aguets, cernèrent à la sourdine le petit fort et se mirent à escalader les palissades.

En apprenant cette incursion, Marie-Madeleine de Verchères, la jeune fille du seigneur, s'emparant d'un mousquet, fit feu sur les Iroquois. Les maraudeurs alarmés s'esquivèrent ; ils rôdèrent pendant trois jours comme des loups affamés aux alentours du fort sans cependant oser approcher, car de temps à autre une balle abattait celui qui se risquait à tenter l'escalade.

Ce qui augmentait considérablement leur surprise, c'est qu'ils ne virent, en dedans du fort, aucun être vivant autre qu'une femme ; mais cette femme était si active, si intrépide, si ubiquiste, qu'elle semblait se prodiguer partout à la fois. Et son feu mortel ne cessait pas tant qu'il y avait un ennemi en vue.

Cette belliqueuse gardienne du fort n'était autre que mademoiselle de Verchères, alors dans la douzième année de son âge.

Deux ans plus tard, le 22 octobre 1692, à huit heures du matin, encore en l'absence de M. de Verchères, tandis que tous les hommes capables de porter les armes étaient occupés au défrichement, une bande assez nombreuse d'Iroquois se montra subitement aux environs du fort, en poussant des cris sauvages, le tomahawk d'une

main et le scalpel de l'autre, prêts à mutiler la première victime qui leur serait tombée sous la main. Affolées, les quelques femmes demeurées dans le fort poussaient des cris de détresse à la vue de leurs maris qui allaient bientôt être à la merci des redoutables sauvages, sans avoir pu opposer la moindre résistance, car ils n'avaient pour toutes armes que leurs instruments de travail et personne, dans les environs, n'était en position de leur porter secours.

Mam'zelle Madelon, comme les serviteurs la nommaient, l'héroïne qui fait le sujet de cette esquisse, était alors éloignée de quatre ou cinq arpents du fort, à une portée de pistolet d'une cinquantaine d'Iroquois qui fondaient sur elle pour s'en emparer vivante.

Mais laissons-lui raconter elle-même cet épisode dramatique qu'elle a narré avec une simplicité toute féminine, à la demande de M. le marquis Charles de Beauharnois, gouverneur du Canada de 1726 à 1747. Le roi d'alors, l'inepte Louis XV, avait témoigné le désir de connaître tous les détails de l'action héroïque de Mlle de Verchères en cette circonstance, et c'est sur les instances du gouverneur qu'elle s'est décidée à faire la relation de ce qui s'était passé lors de cette mémorable incursion iroquoise.

Le manuscrit forme partie des archives de la Marine, à Paris, et je l'ai transcrit sur une copie certifiée, en 1857, par M. P. Margry, alors conservateur-adjoint des archives de la marine française.

Je donne, ci-dessous, avec une religieuse fidélité, le récit de Mlle de Verchères, lui conservant scrupuleusement son originalité naïve.

Je me permettrai de remarquer, avant de commencer à citer cette narration émouvante, que la version donnée par M le Dr N. E. Dionne, comme ayant été colligée par M. l'abbé Ferland, et publiée dans la livraison VI de la petite revue *La Kermesse*, diffère un tantinet de celle qui va suivre. Quelle est la version originale ? Est-ce celle que je donne plus loin, ou celle copiée par l'abbé Ferland et publiée dans une série inédite de mémoires sur le Canada ? C'est ce que je n'oserais affirmer sans aller aux preuves— qui sont loin de ma portée. Mais je noterai, toutefois, que la version qui va suivre est plus détaillée, qu'elle est vraisemblablement la meilleure et qu'elle contient, à part l'épisode du siège du fort Verchères, en octobre 1692, une narration circonstanciée d'un assaut de deux Abénakis sur la personne de M. de la Naudière.

Je coupe court à mes dissertations et j'entame tout de suite la citation du manuscrit en question, quitte à m'attarder plus loin dans des considérations que me suggèrera la relation qu'on va lire :

" J'étais à cinq arpents du fort de Verchères, raconte l'héroïne dans le mémoire dont je viens de parler, appartenant au Sieur

de Verchères, mon père, qui était pour lors à Québec par l'ordre de M. le Chevalier de Callières, gouverneur de Montréal, et ma mère était à Montréal.

"J'entendis tirer plusieurs coups de fusil sans savoir sur quoi l'on tirait. Bientôt j'aperçus que les Iroquois faisaient feu sur nos habitants qui étaient éloignés du fort environ d'une demi-lieue.

Un de nos domestiques me cria : Sauvez-vous mademoiselle, voilà les Iroquois qui viennent fondre sur nous — à l'instant je me détournai et j'aperçus 45 Iroquois qui accouraient vers moi n'en étant éloignés que d'une portée de pistolet. Résolue de mourir plutôt que de tomber entre leurs mains, je songeai à chercher mon salut dans la fuite, je courus vers le fort en me recommandant à la sainte Vierge et lui disant du fond de mon cœur : Vierge sainte,

mère de mon Dieu, vous savez que je vous ai toujours honorée et aimée comme ma chère mère, ne m'abandonnez pas dans le danger où je me trouve, j'aime mille fois mieux périr que de tomber entre les mains d'une nation qui ne vous connaît pas. Cependant les Iroquois qui me poursuivaient se voyant trop éloignés de moi pour me prendre en vie auparavant que je pusse entrer dans le fort et se sentant assez proche pour me tuer à coups de fusil, s'arrêtèrent pour faire leur décharge sur moi. Je l'essuyai pendant longtemps, ou du moins elle m'ennuya fort. Les balles de 45 fusils qui me sifflaient aux oreilles me faisaient paraître le temps bien long et l'éloignement du fort bien considérable, quoique j'en fusse bien proche. Etant à portée de m'entendre, je criai aux armes ! aux armes ! espérant que quelqu'un sortirait pour venir me secourir, mais en vain. Il n'y avait dans le fort que deux soldats qui, saisis de frayeur, s'étaient retirés dans la redoute pour se cacher. Enfin arrivée à la porte, je trouvai deux femmes qui pleuraient leurs maris qui venaient d'être tués, je les fis entrer malgré elles dans le fort dont je fermai moi-même les portes, alors je pensai à me mettre moi et le petit nombre de personnes qui m'accompagnaient à couvert des insultes des Barbares. Je fis la visite du fort, je trouvai plusieurs pieux tombés qui faisaient des brèches par où il était facile aux ennemis d'entrer, je donnai des ordres pour les faire relever, et sans avoir égard à mon sexe ni à la faiblesse de mon âge, je prenais un pieu par un bout en encourageant les personnes qui étaient avec moi à le relever ; j'éprouvai que quand Dieu donne des forces, il n'y a rien d'impossible. Les brêches du fort réparées, je m'en allai à la redoute qui servait de corps de garde où étaient les munitions de guerre. J'y trouvai les deux soldats, l'un caché, l'autre qui tenait une mèche allumée à la main ; je demandai à celui-ci : que voulez-vous faire de cette mèche ? C'est pour mettre le feu aux poudres, me répondit-il, c'est pour nous faire sauter. Vous êtes un malheureux, lui répartis-je. Retirez-vous, je vous le commande ; je lui parlai d'un ton si ferme et si assuré qu'il m'obéit sur le champ, je jetai ma coiffe, j'arborai un chapeau, et prenant un fusil je dis à mes deux jeunes frères : " Battons-nous jusqu'à la mort, nous combattons pour notre patrie et pour la religion—souvenez-vous des leçons que mon père vous a si souvent données, que des gentilhommes ne sont nés que pour verser leur sang pour le service de Dieu et du Roi. Mes frères et les soldats animés par mes paroles, firent un feu continuel sur l'ennemi—je fis tirer le canon non seulement pour effrayer les Iroquois en leur faisant voir que nous étions en état de nous bien défendre ayant du

canon, mais encore pour avertir nos soldats qui étaient à la chasse de se sauver dans quelque fort.

" Mais que n'a-t-on pas à souffrir dans ces extrémités ? Malgré le bruit de notre artillerie, j'entendais les cris lamentables des femmes et des enfants qui venaient de perdre leurs maris, leurs frères et leurs pères, je crus qu'il était de la prudence pendant que l'on faisait feu sur l'ennemi de représenter à ces femmes désolées et à ces enfants le danger d'être entendus de l'ennemi, malgré le bruit des fusils et du canon, je leur ordonnai de se taire afin de ne pas donner lieu de croire que nous étions sans ressources et sans espérances.

" Pendant que je leur parlai de la sorte, j'aperçus un canot sur la rivière vis-à-vis du fort ; c'était le sieur Pierre Fontaine avec sa famille qui venait débarquer dans l'endroit où je venais d'être manquée par les Iroquois qui y paraissaient encore à droite et à gauche. Cette famille allait être défaite si on ne lui eût donné un prompt secours—je demandai aux deux soldats s'ils voulaient aller au-devant de cette famille pour lui favoriser le débarquement qui était à cinq arpents du fort ; leur silence me fit connaître leur peu de résolution. Je recommandai à la Violette notre domestique de faire sentinelle à la porte du fort et de la tenir ouverte pendant que j'irais moi-même au bord de la rivière le fusil à la main et le chapeau sur la tête. J'ordonnai en partant que si nous étions tués, l'on fermât la porte du fort et l'on continuât toujours à se bien défendre. Je partis dans la pensée que Dieu m'avait inspirée, que les ennemis qui étaient en présence croiraient que c'était une feinte que je faisais pour les engager de venir au fort d'où l'on ferait une vive sortie sur eux. Ils le crurent effectivement et ainsi j'eus lieu de sauver ce pauvre Pierre Fontaine, sa femme et ses enfants. Etant tous débarqués, je les fis marcher devant moi jusqu'au fort à la vue de l'ennemi. Une contenance si fière fit croire aux Iroquois qu'il y avait plus à craindre pour eux que pour nous. Ils ne savaient pas qu'il n'y avait dans le fort de Verchères que mes deux frères, âgés de 12 ans, notre domestique, deux soldats et un vieillard de 80 ans avec quelques femmes et enfants.

" Fortifiée de la nouvelle recrue que nous donna le canot de Pierre Fontaine, je commandai que l'on continuât à faire feu sur l'ennemi. Cependant le soleil se couche ; un nord-est impétueux qui fut bientôt accompagné de neige et de grêle nous annonce la nuit la plus affreuse qui se puisse imaginer. Les ennemis toujours en présence, bien loin de se rebuter d'un temps si fâcheux me firent juger par leurs mouvements qu'ils voulaient escalader le

fort à la faveur des ténèbres. J'assemble toutes mes troupes, c'est-à-dire six personnes auxquelles je parlai ainsi : " Dieu nous a sauvés aujourd'hui des mains de nos ennemis, mais il faut prendre garde de ne pas tomber cette nuit dans leurs filets. Pour moi, je veux vous faire voir que je n'ai point peur ; je prends le fort pour mon partage avec un homme âgé de 80 ans et un soldat qui n'a jamais tiré un coup de fusil ; et vous Pierre Fontaine, LaBonté et Gachet (noms des deux soldats) vous irez à la redoute avec les femmes et les enfants comme étant l'endroit le plus fort. Si je suis prise ne vous rendez jamais, quand je serais brûlée et hachée en pièces à vos yeux, vous ne devez rien craindre dans cette redoute pour peu que vous combattiez.

" A l'instant je place mes deux jeunes frères sur deux bastions, le vieux de 80 ans sur le troisième et moi je pris le quatrième, chacun fit bien son personnage. Malgré le sifflement du nord-est qui est un vent terrible en Canada dans cette saison, malgré la neige et la grêle, l'on entendait à tout moment : Bon quart de la redoute au fort et du fort à la redoute bon quart.— On aurait cru à nous entendre que le fort était rempli d'hommes de guerre ; aussi les Iroquois, gens d'ailleurs si rusés et si belliqueux, y furent-ils trompés, comme ils l'avouèrent dans la suite à M. de Callières à qui ils déclarèrent qu'ils avaient pris conseil pour prendre le fort pendant la nuit, mais que la garde que l'on y faisait sans relâche les avait empêchés d'exécuter leur dessein, surtout ayant déjà perdu du monde par le feu que mes deux jeunes frères et moi avions fait sur eux le jour précédent.

" Environ une heure après minuit, la sentinelle du bastion de la porte cria : Mademoiselle, j'entends quelque chose. Je marche vers lui pour découvrir ce que c'était ; j'aperçus au travers des ténèbres et à la faveur de la neige quelques bêtes à cornes, tristes restes de nos ennemis. L'on me dit il faut ouvrir la porte pour les faire entrer. A Dieu ne plaise, repartis-je, vous ne connaissez pas encore tous les artifices des sauvages, ils marchent sans doute après ces bestiaux couverts de peaux de bêtes pour entrer dans le fort si nous sommes assez indiscrets pour en ouvrir la porte. Je craignais tout d'un ennemi aussi fin et aussi rusé que l'Iroquois. Cependant, après avoir pris toutes les mesures que commande la prudence en ces circonstances, je jugeai qu'il n'y avait point de risque à ouvrir la porte. Je fis venir mes deux frères avec leurs fusils bandés en cas de surprise et ainsi nous fîmes entrer ces bestiaux dans le fort.

" Enfin le jour parut, et le soleil en dissipant les ténèbres de la

nuit sembla dissiper notre chagrin et nos inquiétudes. Je parus au milieu de mes soldats avec un visage gai en leur disant : Puisqu'avec le secours du ciel nous avons bien passé la nuit tout affreuse qu'elle a été, nous en pourrons bien passer d'autres en continuant notre bonne garde et en faisant tirer le canon d'heure en heure pour avoir du secours de Montréal qui n'est éloigné que de huit lieues. Je m'aperçus que mon discours avait fait une pression sur les esprits. Il n'y eût que mademoiselle Marguerite Autiome, femme du sieur Pierre Fontaine, qui, extrêmement peureuse, comme il est très naturel à une Parisienne de nation, demanda à son mari de la conduire dans un autre fort, lui représentant que si elle avait été assez heureuse d'échapper la première nuit à la fureur des sauvages, elle ne devait pas s'attendre au même bonheur la nuit suivante, que le fort de Verchères ne valait rien, qu'il n'y avait point d'hommes pour le garder, et que d'y demeurer c'était s'exposer à un danger évident ou de tomber dans un esclavage perpétuel ou de mourir à petit feu. Le pauvre mari voyant que la femme persistait dans sa demande et qu'elle voulait se retirer au fort de Contrecœur éloigné de trois lieues de celui de Verchères lui dit : Je vais vous armer un canot de bonnes voiles avec vos deux enfants qui savent très bien canoter. Pour moi je n'abandonnerai jamais le fort de Verchères, tant que mademoiselle Magdelon y sera (c'est ainsi que l'on m'appelait dans mon enfance). Je lui fis réponse que je n'abandonnerais jamais le fort, que j'aimerais mieux périr que de le livrer aux ennemis, qu'il était d'une conséquence infinie qu'ils n'entrassent dans aucun fort français, qu'ils jugeraient des autres par celui-ci s'ils s'en emparaient et qu'une pareille connaissance ne pourrait servir qu'à augmenter leur fierté et leur courage.

" Je puis dire avec vérité que je fus deux fois vingt-quatre heures sans dormir et sans manger. Je n'entrai pas une seule fois dans la maison de mon père, je me tenais sur le bastion où j'allais voir de quelle manière l'on se comportait dans la redoute, je paraissais toujours avec un air riant et gai, j'encourageai ma petite troupe par l'espérance que je leur donnais d'un prompt secours.

" Le huitième jour (car nous fûmes huit jours dans de continuelles alarmes toujours à la vue de nos ennemis et exposés à leur fureur et à leur barbarie), le huitième jour, dis-je, M. de la Monnerie, lieutenant détaché de M. de Callières arriva la nuit avec quarante hommes. Ne sachant point si le fort était pris, il faisait son approche en grand silence ; une de nos sentinelles entendant quelque bruit cria : Qui vive.—J'étais pour lors assoupie, la tête

sur une table, mon fusil de travers dans mes bras. La sentinelle me dit qu'il entendait parler sur l'eau ; sans perdre de temps je montai sur le bastion pour reconnaître à la voix si c'était des Français ou des Sauvages. Je leur demandai qui êtes-vous? — Ils me répondirent Français — c'est La Monnerie qui vient vous donner du secours. Je fis ouvrir la porte du fort, j'y plaçai une sentinelle et j'allai au bord de l'eau pour les recevoir. Aussitôt que je l'aperçus, je le saluai par ces paroles : Monsieur, soyez le bienvenu, je vous rends les armes.—Mademoiselle, me répond-il, d'un air galant, elles sont entre bonnes mains.—Meilleures que vous ne croyez, lui répliquai-je.—Il visita le fort, le trouva en très bon état, une sentinelle sur chaque bastion. Je lui dis : Monsieur, faites relever mes sentinelles afin qu'ils puissent prendre un peu de repos, il y a huit jours que nous n'avons point descendu de nos bastions.

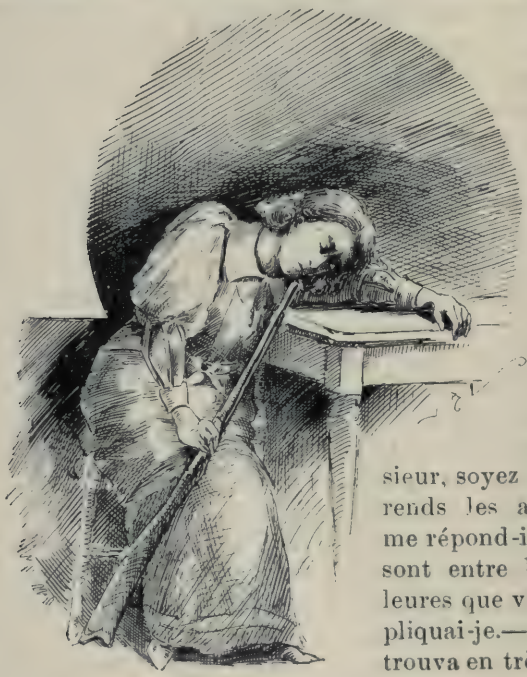

" J'oubliais une circonstance qui pourra faire juger de mon assurance et de ma tranquillité. Le jour de la grande bataille, des Iroquois qui environnaient le fort faisant brûler les maisons de nos habitants, saccageant et tuant leurs bestiaux à notre vue, je me ressouvins à une heure de soleil que j'avais trois poches de linge avec quelques couvertures hors du fort. Je demandai à mes soldats si quelqu'un voulait venir avec moi, le fusil à la main, chercher mon linge ; leur silence accompagné d'un air sombre et morne me faisait juger de leur peu de courage ; je m'adressai à mes deux jeunes frères en leur disant : Prenez vos fusils et venez avec moi ; pour vous dis-je aux autres, continuez à tirer sur l'ennemi pendant que je vais chercher mon linge. Je fis deux voyages à la vue de mes ennemis dans le lieu où ils m'avaient

manquée quelques heures auparavant ; ma démarche leur parut sans doute suspecte, car ils n'osèrent venir pour me prendre ni même tirer pour m'ôter la vie. J'éprouvai que quand Dieu gouverne les choses l'on ne peut que bien réussir."

J'ouvre ici une parenthèse pour consigner des faits qui ne sont pas mentionnés dans le mémoire précité.

Lorsque le lieutenant de la Monnerie arriva au fort de Verchères, à la tête de son escouade d'élite, les sauvages avaient pris la fuite, emmenant avec eux trois prisonniers.

Sans perdre de temps, il s'élança à leur poursuite, décidé à leur arracher leurs proies, et, après une chasse mouvementée de trois jours, il les rejoignit sur les bords du lac Champlain, où ils étaient fortement retranchés.

Après un combat très court mais acharné, pendant lequel plusieurs sauvages furent tués, ceux que les balles avaient épargnés prirent la fuite, en complète déroute, abandonnant leurs morts et leurs blessés, et les trois prisonniers français.

La nouvelle de l'exploit de Mlle de Verchères se répandit dans toute la Nouvelle-France, et eut même de l'écho sur les bords de la Seine.

Rosue Renault.

(*A suivre.*)

LES BIENS DE L'ÉGLISE ET LEUR EMPLOI

Pendant les premiers siècles.

I

Sommaire.—1. Principes généraux.—2. Offrandes quotidiennes et mensuelles des fidèles.—3. Dîme et prémices.—4. Dons extraordinaires et legs pieux. —5. Biens-fonds possédés par l'Eglise.—6. Grandeur des biens et des revenus ecclésiastiques.

1. Il est de droit naturel que tout travail appelle un salaire, que l'ouvrier soit rémunéré par celui qui l'emploie et profite de son travail. Jésus-Christ a réglé que ceux qui annonceraient l'Evangile vivraient de l'Evangile (1), que ceux qui donneraient au peuple les biens spirituels recevraient du peuple la subsistance temporelle (2).

Conformément à cette loi à la fois naturelle et divine, les ministres de l'Eglise ont, dans tous les temps et dans tous les pays, été entretenus par les aumônes des fidèles. C'est ce qui a lieu au XIXe siècle comme au Ier et au IIe.

Mais, à l'origine, l'application de cette loi a eu des caractères qu'il importe de remarquer.

En premier lieu, le grand don que les ministres de l'autel font au peuple fidèle est celui de la chair et du sang de Jésus-Christ. C'est donc surtout en échange de ce don surnaturel que le peuple doit aux clercs le don temporel du vivre quotidien. Pour cette raison profonde, l'autel fut à l'origine la table des dons et des offrandes, d'abord du don divin porté aux fidèles par les prêtres et les diacres, ensuite, autant du moins que les convenances le permettaient, du don naturel apporté par les fidèles aux ministres sacrés.

En second lieu, l'aumône est, avec la prière et le jeûne, la bonne œuvre par excellence, celle qui est louée et recommandée à chaque page des livres sacrés. Mais l'aumône est d'autant plus méritoire qu'elle procède plus parfaitement de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, qu'elle est plus intimement un acte de la communion

(1) Ita et Dominus ordinavit eis qui Evangelium annuntiant de Evangelio vivere. I Cor. ix, 14.

(2) Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestrametamus ? *Ibid.*, 11

des saints, fruit qui en procède et mère qui la nourrit. Mais d'autre part elle n'est accordée largement et avec joie que lorsqu'elle tombe dans le sein du pauvre : car selon un vieux dicton, " on prête au riche et on donne au pauvre." Or dans les premiers siècles l'aumône fut tout ensemble et à un degré parfait, une œuvre de la communion des saints et un don fait au pauvre. Sous le souffle du Saint-Esprit, qui animait la société chrétienne naissante, les fidèles se mirent à faire passer toutes leurs aumônes par les mains de l'Eglise, ou pour mieux dire, en faisant l'aumône ils donnaient à l'Eglise : leurs aumônes devenaient un bien commun des saints. Mais d'autre part l'Eglise ne distribuait les aumônes communes, dont elle recevait la dispensation qu'aux pauvres, aux clercs d'abord qui faisaient profession de la pauvreté évangélique, ensuite aux vierges et aux veuves qui avaient fait la même profession, enfin aux indigents de toute nature et de toute condition.

La vérité de ces propositions générales sortira comme une conclusion de tout ce que nous allons dire.

2. Chaque fois que les fidèles assistaient à la sainte messe et venaient communier, ils apportaient le pain qui devait être changé au corps de Jésus-Christ et qui lui était alors rendu comme la vraie manne tombée du ciel. Ils joignaient à l'hostie dont ils allaient communier, du pain, du vin, de l'huile, des volailles, d'autres aliments et d'autres animaux, qui devaient demeurer entre les mains des ministres sacrés pour servir à leur nourriture ou être distribués aux pauvres. Le lait, le miel, les légumes, les animaux devaient, d'après les canons apostoliques, être portés à la maison de l'évêque (1), mais ces offrandes ne formaient qu'un avec le pain destiné à la consécration : elles étaient, comme lui, les dons offerts à Dieu sur l'autel dans la communion des saints, pour en exprimer et en resserrer le mystère.

Les pauvres eux-mêmes faisaient leur offrande quand ils assistaient au sacrifice. " L'Evangile, remarque saint Cyprien, nous loue l'offrande d'une veuve et d'une veuve indigente, pour que les pauvres apprennent par cet exemple à exercer la charité (2)." " Nul ne peut prétexter sa pauvreté, ajoute saint Jérôme, quand dans l'Evangile nous voyons le Seigneur donner des éloges à la veuve

(1) Can. 3, 4, 5 ; Labbe, t. I, 25-26.

(2) Hoc ipso documento operari etiam pauperes debent. Cypr., *Lib. de opere et Secm.*, xv ; *Patr. lat.*, t. IV, 613.

qui jette dans e trésor du temple les deux seuls deniers qu'elle possédait. Je suis un arbre infructueux dont la hache va couper la racine si je n'apporte pas mon offrande à l'autel (1)." Chacun sait que ces offrandes ont été l'honoraire primitif du saint sacrifice. Elles sont d'origine apostolique. Elles remontent même jusqu'à l'observance mosaïque où le prêtre avait toujours une part dans les victimes présentées par les fidèles.

Outre les offrandes faites à chaque messe, les fidèles, surtout les riches, donnaient des aumônes plus abondantes chaque mois ou dans les moments qu'il leur plaisait de choisir. C'est ce qu'attestent saint Justin et Tertullien dans leurs apologétiques (2).

Certaines églises, spécialement l'Eglise romaine, conserveront longtemps la pratique des offrandes faites à des jours déterminés. Nous possédons les sermons que saint Léon faisait à son peuple aux jours des *collectes* (3). " Dimanche prochain, dit-il dans un de ces discours, aura lieu la collecte générale : préparez-vous à ces offrandes volontaires, pour que chacun y participe généreusement selon ses moyens (4) " Saint Jean Chrysostôme remit en vigueur la pratique de ces collectes par un discours insigne qu'il adressa à son peuple (5).

3. La dîme a-t-elle été payée dès les origines de l'Eglise? Quelques auteurs modernes l'ont nié. Mais les premiers Pères nous apprennent que les fidèles payaient la dîme, Saint Cyprien se plaignait un jour à son peuple qu'à peine il payait la dîme quand il devrait, à l'exemple des premiers chrétiens, se dépouiller de tout pour mettre tout en commun (6). " Ces paroles de Cyprien, observe

(1) Mihi quasi infructuosæ arbori securis ponitur ad radicem, si munus ad altare non defero. HIER., *ad Heliod.*, *Epist.* XIV, 8 ; *Patr. lat.*, t. XXII, 352.

(2) Qui copiosiores sunt et volunt, pro arbitrio quisque suo quod visum est contribuunt ; et quod ita colligitur apud præpositum deponitur. JUSTIN., *Apol.* I, 67 ; *Patr. gr.*, t. VI, 430.
Modicam unusquisque stipem menstrua die, vel cum velit, et si modo velit, et si modo possit, apponit ; nam nemo compellitur, sed sponte offert. Hæc quasi deposita pietatis sunt. TERT., *Apol.*, c. XXXIX ; *Patr. lat.*, t. I, 470.

(3) *Serm.* VI-XI, *de collectis ; Patr. lat.*, t. LIV, 157-168.

(4) *Serm.* X, c. II, col. 166.

(5) S. JOAN CHRYS., de *Serm. de eleemos et collat.*

(6) At nunc de patrimonio nec decimas damus ; et cum vendere jubeat Dominus, emimus potius et augemus. *De Unit. Eccl.*, XXVI ; *Patr. lat.*, t. IV, 518.

Thomassin, suffisent pour prouver que le commun des fidèles s'acquittait de ce devoir avec d'autant plus d'ardeur qu'ils devaient être persuadés que la justice et la charité des fidèles devait surpasser celle des pharisiens qui payaient exactement la dîme (1)."

Origène, dont les adversaires ont quelquefois invoqué le témoignage, ne paraît pas moins clair que saint Cyprien en faveur de l'usage de payer la dîme (2). Les constitutions apostoliques prescrivent aux fidèles de donner la dîme ou les prémices à l'orphelin, à la veuve, au pauvre et au prêtre (3). "Si je suis la part du Seigneur et son héritage, dit saint Jérôme au nom de tous les clercs, et que je ne reçoive point de portion parmi les tribus d'Israël, je vis, comme prêtre et lévite, de la dîme (4)." Saint Augustin, saint Chrysostôme et les autres Pères du IVe et du Ve siècle présentent le payement de la dîme comme un devoir rigoureux dont l'origine remonte au berceau même de l'Eglise. On peut voir leurs témoignages dans Baronius (5). Cet historien, après avoir cité les pères, conclut par ces paroles : "Sed in his amplius non immorandum : liquet enim, ex omnibus qui fuerunt antiqui catholici Ecclesiæ scriptores, qui de his meminerint, neminem reperiri ab his esse dissentientem, sed æque eosdem illos omnes in eam sententiam conspirasse, eademque multorum sacrorum conciliorum canonibus confirmasse (6)."

Certes, on ne saurait s'étonner que la dîme ait été payée dès l'origine au sein de l'Eglise. Cette institution a existé en effet, on peut le dire, dans tous les temps et dans tous les lieux. On la trouve chez les gentils, avant la loi mosaïque : ainsi Abraham donne à Melchisedech la dîme de tout ce qu'il possède (7) ; Jacob, fuyant

(1) *Disc. Eccl.*, P. III, l. I, c. II, 12.

(2) *In Num.*, *Hom.* XI, 2 ; *Patr. gr.*, t. XII, 644.

(3) *Const. apost.*, l. II, c. 25, 34, 35, l. VII, c. 29 ; *Patr. gr.*, t. I, 659, 683, 1019.

(4) Si ego pars Domini sum et funiculus hæreditatis ejus, nec accipio partem inter cœteras tribus, sed quasi sacerdos et levita vivo de decimis. *Epist. ad Nepot.*, 5 ; *Patr. lat.*, t, XXII, 531.

(5) V. Baron, an. 57, n. 80-81.

(6) *Ibid.*

(7) Gen. xiv, 20.

devant Esaü fait vœu de payer la dîme de ses biens, si Dieu l'entoure de sa protection (1). Les païens donnaient fréquemment la dîme aux prêtres de leurs faux dieux (2). La loi mosaïque, tout le monde le sait, faisait à tous les juifs l'obligation rigoureuse de payer la dîme (3). " Si igitur, dit Baronius, talia tantaque antiquæ legis sacerdotio debebantur, quanto majora essent tribuenda christianæ religionis sacerdotio, quod antonomastice regale appellatum, tanto est illo excellentius atque sublimius, quanto umbra veritas, et typo opus magnificentissime absolutum (4) ? "

La dîme n'a sans doute pas été obligatoire à l'origine ; elle fut d'abord donnée spontanément. Peu à peu l'usage passa en loi. Un concile romain tenu sous le pape saint Damase prononce déjà l'anathème contre les fidèles qui refusent de payer les dîmes et les prémices (5).

L'offrande des premices semble aussi ancienne que celle de la dîme. Origène et saint Irénée en parlent comme d'oblations faites à Dieu (6). " L'ancienne institution, dit le concile de Gangres, prescrit de faire à l'Eglise l'offrande des prémices (7)." Un ancien concile d'Afrique mentionne le même usage (8). Il est juste et pieux, dit saint Grégoire de Nazianze, de consacrer à Dieu les prémices de l'aire et du pressoir, comme aussi d'un nouvel héritage (9)." Ailleurs, le saint docteur énumère parmi les péchés dont

(1) Gen. xxviii, 22.

(2) Etiam et gentiles, quodam religionis impulsu, sæpe in bello de manibus vovisse decima et reddidisse, scriptorum veterum monumenta testantur. Baron., an. 57, n. 75.

(3) Mandatum habent decimas sumere a populo. Hebr. vii, 5.

(4) *Ibid.* n. 77.

(5) Ut decimæ atque primitiæ a fidelibus dentur : qui detrectant anathemate feriantur. Conc. Roman. IV, an 382 ; Labb, t. II, 1014.

(6) Orig. *Contr. Cels.* l. VIII; *Patr. gr.*, t. XI ; Iren. *Cont. Hoar.*, l. IV, c. xvii ; *Patr. gr.*, t. VII, 1019.

(7) Primitias frugum et oblationes eorum... *veterum institutio* Ecclesiis tribuit. Conc. Gangr. an. 324 ; Labbe, t. II, 414.

(8) *Cod. can. Eccl.* Afric., can. 37 ; Labbe, t. II, 1068.

(9) Quemadmodum areæ et torcularis primitias... consecrare justum ac pium est... ; ita novæ quoque hæreditatis. *Epist.* XI ; *Patr. gr.*, t. XXXVII, 119.

les riches se rendent coupables le refus des prémices " à Dieu auteur de tous les biens (1)." Les canons apostoliques mentionnent l'offrande des prémices (2) ; les constitutions apostoliques en parlent très souvent (3). Cassien témoigne que l'ensemble des fidèles donnaient en prémices le cinquantième de la récolte ; les plus fervents donnaient le quarantième et les plus relâchés le soixantième (4).

On peut conclure de tous ces témoignages que dès l'origine les chrétiens ont continué les traditions des anciens juifs dans l'offrande des prémices comme dans le paiement de la dîme.

4. Les fidèles ne se contentaient pas de donner à l'Eglise les oblations quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles, la dîme et les prémices. Ils lui faisaient souvent des dons extraordinaires. Les uns avaient lieu dans des nécessités pressantes sur l'invitation de l'évêque, d'autres consistaient en dons et en legs pieux faits spontanément.

" Si les offrandes ordinaires ne suffisent pas devant les constitutions apostoliques en s'adressant à l'évêque, déclarez-le aux frères, faites une collecte spéciale et subvenez comme il le faut aux veuves et aux orphelins (5)." Les canons arabiques reproduisent des prescriptions analogues (6). Tertullien dit aux païens : " Les biens que nous possédons nous unissent comme des frères, tandis que parmi eux, ils dissolvent la fraternité. En effet, confondant nos cœurs et nos âmes, nous n'hésitons pas à confondre nos biens (7)." Saint Irénée dit à son tour : " Les juifs payaient

(1) Alius usuris terram contaminavit ; alius areæ et torcularis primitiis Deum, qui omnia donaverat, fraudavit. *Orat.* XVI, 18 ; t. XXXV, 158.

(2) Can. 4 ; Labbe 26. Alius can. 5, col. 48.

(3) Offerende [offerte] primitias vestras, primitias frumenti, vini, olei, pomorum, lanæ et quinquid Dominus Deus vobis suppeditat l. II, c. 34 ; *Patr gr.*, t. 683, c. 25, 27, 35 ; l. VII, c. 29 ; col. 659, 670, 683, 1019.

(4) *Coll.* XXI, c. III ; *Patr. lat.*, t. XLIX, 1173.

(5) Lo. IV, c. 8 ; *Patr. gr.*, t. I, 819.

(6) Cap. 14 ; Labbe, t. II, 372, et cap. 10, col. 314.

(7) *Apol.* XXXIX ; *Patr. lat.*, t. I, 472.

la dîme ; les enfants de la nouvelle alliance emploient au service du Seigneur tout ce qu'ils ont, ne voulant pas donner moins que les fils d'Israël, puisqu'ils ont une plus grande espérance (1)." Il ne faudrait pas conclure de ces passages qu'au temps de Tertullien et de saint Irénée les convertis mettaient tout en commun comme les premiers chrétiens de Jérusalem ; mais on peut du moins admettre que, grâce à la ferveur qui animait encore la société chrétienne, un grand nombre de fidèles continuaient de donner l'exemple d'un renoncement universel et que les autres mettaient en commun une portion considérable de leurs biens.

Plus de deux siècles après, Salvien recommande et fait même une obligation à tous les clercs, aux vierges consacrées, aux époux qui vouent la continence d'abdiquer toute possession aux mains de l'Eglise (2). Saint Grégoire de Nazianze, au IVe siècle, atteste que le nombre de ceux qui renoncent à tous leurs biens et les donnent à l'Eglise est considérable (3).

On peut juger de la fréquence et de la grandeur des legs que faisaient les fidèles par ces conseils que donnait saint Augustin aux habitants d'Hippone : " Vous avez un enfant, prenez le Christ pour un deuxième ; vous avez deux enfants, faites du Christ le troisième ; vous avez dix enfants, que le Christ soit le onzième (4). Il nous est préférable, dit-il ailleurs aux pères de famille, d'augmenter le nombre de vos enfants plutôt que de le diminuer : pour cela faites une place à Jésus-Christ parmi vos enfants (5). Le

(1) *Cont. Hœr.*, l. IV, c. XVIII, 2 ; *Patr. gr.*, t. VII, 1025.

(2) An ea (bona) nunc Deus noster velit in Evangelio viventes clericos suos mundanis post se hæredibus derelinquere quæ ad hoc in lege positos ne ipsos quidem voluit possidere .. Eis Salvator ipse non ut cœteris voluntarium, sed imperativum officium perfectionis indicit... Absque dubio divitem esse non vult Apostolus, quam deliciosam esse non patitur. . Quomodo enim ad se pertinentia aliis addicant, qui ipsos se sibi denegant ? *Adv. avarit.*, l. II, 6-9 ; *Patr. lat.*, t. LIII, 195-8.

(3) Cogitate complures extitisse, qui totas etiam domos in ecclesiarum sumptus alienari passi sunt ; non etiam defuisse qui sua sponte facultates suas omnes obtulerint. *Epist.* LXI ; *Patr. gr.*, t. XXXVII, 122.

(4) Unum filium habet, putet Christum alterum ; duos habet, putet Christum tertium, decem habet, Christum undecimum faciat. *Serm.* CCCLV, c. III ; *Patr. lat.*, t. XXXIX, 1572.

(5) Melius prosperiusque loquamur. Non dico, unum minus habebis, computa quia unum plus habes. Fac locum Christo cum filiis tuis, accedat familiæ tuæ Dominus tuus, accedat ad prolem Creator tuus. *Serm.* LXXXVII, c. XI, 13, t. XXXVIII, 529.

saint recommande au père qui a perdu un enfant, de lui conserver son héritage en le donnant à l'Eglise : " Votre enfant, dit-il, est vivant, interrogez votre foi. S'il est vivant, pourquoi sa portion d'héritage serait-elle prise par ses frères ? Mais vous me direz : Peut-il revenir pour recevoir sa part ? Envoyez-la lui dans le pays où il est allé : il ne peut revenir vers ses biens, mais ses biens peuvent aller à lui. Si votre fils était officier du palais et ami de l'empereur, et qu'il vous dît : Vendez ma portion et envoyez-la moi : auriez-vous quelque objection à répondre ? Eh bien, il est avec l'empereur de tous les empereurs et le roi des rois ; envoyez-la-lui (1)." Quel évêque parlerait aujourd'hui comme saint Augustin ? Et cependant le peuple d'Hippone, nous allons le voir, accusait son évêque de n'avoir pas assez de sollicitude pour enrichir son Eglise.

Saint Jérôme donne les mêmes conseils que saint Augustin. " Vous avez perdu deux de vos filles, écrit-il à une mère. Que leurs parts ne servent pas à enrichir leur sœur, mais plutôt à racheter votre âme et les malheureux. Vos filles vous demandent leurs colliers ; elles veulent orner encore leurs têtes de pierreries Unies à l'Epoux éternel, pauvres et misérables qu'elles sont, elles vous conjurent de leur envoyer leur dot, des vêtements et des ornements. " (2)

Les fidèles qui n'ont pas d'enfants, dit saint Salvien, doivent laisser leurs biens à l'Eglise ; s'ils ne le font pas, remarque-t-il, ils sont coupables d'infidélité, *perfidia*, et leurs héritiers sont les enfants adoptifs de leur infidélité, *perfidia generante*. Ceux qui ont des enfants, ajoute-t-il, doivent encore laisser leurs biens à l'Eglise, au moins en partie, car leurs enfants les possèderont en commun avec l'Eglise, qui est la mère commune de tous ceux qui ne possèdent rien en propre. (3)

Ces textes jettent un grand jour sur les offrandes faites à l'Eglise dans les premiers siècles ; aujourd'hui de tels avis paraîtraient ridicules et soulèveraient d'universelles protestations.

(1) Vivit filius tuus ? Interroga fidem tuam. Si ergo vivit, quare invaditur pars ejus a fratribus ejus ?... Mittatur ergo illi quo præcessit ille ; ad rem suam venire non potest, res ejus ad eum ire potest... Modo cum imperator omnium imperatorum et cum rege omnium regum est, mitte illi. *Ibid.*, c. x, col. 528.

(2) Partes earum non in divitias sororis proficiant, sed in redemptionem animæ tuæ atque alimenta miserorum. Hæc monilia filiæ tuæ a te expotunt, his gemmis ornari capita sua volunt... Junctæ sponso (Deo) pauperes et ignobiles propria ornamenta desiderant. *Epist.* CXXIII, 4 ; *Patr. lat.*, t. XXII, 964.

(3) *Adv. avarit.*, l. III, 2 ; *Patr. lat.*, t. LIII, 207.

Les canons arabiques, ces antiques témoins des églises d'Orient, recommandent à tous ceux qui quittent la vie présente, " d'assigner à Dieu une part des biens qu'ils ont reçus de sa bonté, comme ils instituent pour leurs héritiers leurs fils, leurs parents, leurs amis ; par là, ajoutent-ils, ils s'assureront une grande récompense, le pardon de leurs péchés et paraîtront avec confiance devant le trône de Jésus-Christ au jour terrible du jugement. (1).

Saint Cyprien recommande aux chrétiens qui ont le malheur de renier Jésus-Christ dans la persécution, de racheter leur faute par le don de leur patrimoine à l'Eglise : " Vous ne devez point, leur dit-il, garder des biens qui vous ont séduits et vaincus." (2)

5. De bonne heure, l'Eglise a eu des biens-fonds. A Rome, la communauté chrétienne possédait dès les premiers siècles des cimetières et de vastes domaines ; c'est ce que savent tous ceux qui se sont livrés à l'étude des catacombes. Dans le monde romain tout entier, malgré les édits des perséutions, l'Eglise eut ses édifices sacrés et ses cimetières, souvent même des terres plus ou moins considérables.

Les empereurs chrétiens firent plusieurs édits pour rendre à l'Eglise les biens qui lui avaient appartenu et dont elle avait été dépouillée. Bien plus, Constantin attribua à l'Eglise les biens des martyrs et des confesseurs décédés sans parents ; (3) Théodose le Jeune et Valentin III, les biens des clercs et des moines qui mouraient sans testament et sans héritiers. (4) Plusieurs fois, les temples des faux dieux avec leurs revenus, les statues d'or et d'argent et les autres objets précieux qui s'y trouvaient furent cédés à l'Eglise, transformés et employés à l'honneur de Dieu. (5) Il en fut de même des lieux d'assemblée des hérétiques. (6)

(1) Cap. 15 ; Labbe, t. II, 373.

(2) Nec teneri jam, nec amari patrimonium debet, quo quis et deceptus et victus est... Incunctanter et largiter fiat operatio... Sic sub Apostolis fides viguit, sic primus credentium populus Christi mandata servavit ; prompti erant, largi erant : distribuendum per Apostolos totum dabant, et non talia delicta retinebant. *De laps.*, 35 ; *Patr. lat.*, t. IV, 493.

(3) Euseb., *De Vit. Const.*, II, 36 ; *Patr. gr.*, t. XX, 1013-4.

(4) *Cod. Theod.*, l. V, tit. 3, leg. 1.

(5) Pozom., V, 7.

(6) *Cod. Theod.*, l. XVI, tit. 5, leg. 52.

Constantin permit généralement à tous ceux qui le voulaient de léguer leurs biens à l'Eglise. (1) Mais, remarque Baronius, les richesses de l'Eglise furent bientôt si considérables que les princes qui suivirent, craignant que ces libéralités n'appauvrissent l'Etat, entreprirent de les restreindre," (2) et saint Ambroise déjà se plaignait des restrictions apportées par les empereurs à la liberté de donner ou de léguer des biens à l'Eglise.

Les textes qui précèdent nous font entrevoir déjà la grandeur des revenus qui se trouvaient aux mains de l'Eglise. Beaucoup d'autres documents nous conduisent à la même conclusion.

Le Pape saint Corneille écrit au milieu du IIIe siècle et au travers des persécutions, que l'Eglise romaine nourrit 46 prêtres, 7 diacres, 7 sous-diacres, 42 acolytes, 52 exorcistes, lecteurs ou portiers, plus de 1,500 veuves ou autres personnes affligées de maladie ou de misère : *quos omnes Domini gratia et benignitas abunde sustentat.*" (3)

6. Saint Denis de Corinthe et saint Denis d'Alexandrie témoignent que les libéralités de l'Eglise romaine se répandent par toute la terre. " C'est votre coutume, depuis le commencement même de la religion, écrit le premier au pape saint Soter, de combler tous les frères de bienfaits de toutes sortes, et d'envoyer les subsistances à une multitude d'églises établies dans les villes éloignées." "C'est vous, dit le second au pape saint Etienne, qui fournissez la nourriture à toutes les provinces des deux Syries et à l'Arabie." (4)

" Res quidem magna admiratione," remarque à ce propos Baronius, " atque observatione digna est, Ecclesiæ, omnium principi, " tantam opum abundantiam Dominum contulisse, quæ non " tantum qualibet licet durissima persecutione urgente, sufficere " possent ad fideles pauperes, qui Romæ essent, ubertim alendos.

(1) *Cod. Theod.*, l. IV, De episc. et cler.

(2) An. 321, n. 17.

(3) S. Cornel., *Epist. ad Fab. Antioch.* Apud Eus. *Hist. eccl.* VI, 43 ; *Patr. gr.*, t. XX, 622.

(4) *Hæc vobis consuetudo sit, jam inde ab ipso religionis exordio,* ut fratres omnes vario beneficiorum genere officiatis, et Ecclesiis quam plurimis, quæ in singulis urbibus constitutæ sunt, necessaria vitæ subsidia transmittatis. Syriarum quidem provinciæ omnes cum Arabia, quibus identidem necessaria suppeditatis. *Ibid.*, IV. 23 col. 387.

" sed quæ non prædantium manibus avidis potuerint exhauriri " atque consumi ; imo et talis et tanta ei suppeditaretur bonorum " copia, ut in chrîstianos ad metalla damnatos, quorum ingens " numerus esse soleret, jugiter stipem conferre, et Ecclesias per- " multas penuria afflictatas sua largitate levare." (1)

Or, dit avec raison Thomassin, " il ne faut pas douter que les évêques orientaux n'eussent autant de zèle pour imiter en cela que pour louer l'Eglise romaine."

Dans la peste affreuse qui ravagea pendant dix ans l'Afrique et tout le monde romain au temps de saint Cyprien, l'Eglise de Carthage subvint à toutes les nécessités non seulement des fidèles mais encore des païens. " Ce ne serait pas merveille, disait saint Cyprien à son peuple, de n'être prodigues d'aumônes qu'à l'égard des nôtres ; on ne peut être parfait, si l'on ne fait plus que le publicain et le païen" (2) " D'abondantes aumônes, raconte l'historien du saint évêque, furent alors distribuées aux indigents selon la qualité des personnes et des conditions : les ressources de la charité furent employées à faire le bien non seulement aux disciples de la foi, mais à tous." (3)

A Antioche, au témoignage de saint Jean Chrysostôme, le nombre des vierges et des veuves nourries par l'Eglise s'élève à trois mille ; en outre elle assiste un grand nombre de prisonniers ; elle fournit la nourriture et les vêtements à beaucoup de malades dans les hôpitaux, beaucoup d'étrangers, beaucoup de lépreux, tous ceux qui servent à l'autel, enfin la multitude de ceux qui viennent chaque jour mendier." (4) "Si vous trouvez considérables les biens de l'Eglise, dit ailleurs le même saint docteur, pensez aux multitudes de pauvres inscrits sur son catalogue, *inscriptorum pauperum gruges*. Il faut qu'elle entretienne les communautés des veuves, et

(1) Bar., an 175, n. g. *Ibid.*, VII, 5 col. 643.

(2) Non esse mirabile si nostros tantum debito charitatis obsequio foveremus : eum perfectum posse fieri qui plus aliquid publicano vel ethnico fecerit. S. Pontius, *De vit. S. Cypr.*, ch. ix ; *Patr. lat.*, t. III, 1489.

(3) Distributa sunt ergo pro qualitate hominum atque ordinum ministeria. Fiebat itaque exuberantium operum largitate quod bonum est ad omnes, non ad solos domesticos fidei. *Ibid.*, c. x, 1490.

(4) Jam enim numerus eorum in catalago præscriptus ad tria millia pervenit. Et præterea multis qui carceres habitant auxiliatur, multis in xenodochio laborantibus, multis advenis, multis leprosis, omnibus qui altari assistunt, cibaria et indumenta præbet, multis etiam qui quotidie ad petendum accedunt. *In Matth.*, hom. LXVI, 3 ; *Patr. gr.* t. LVIII, 530.

les chœurs des vierges, qu'elle pourvoie au traitement des hôtes, aux besoins de ceux qui partent au loin, des prisonniers, des manchots et de ceux qui sont privés de quelque membre et aux autres nécessités du même genre." (1) Quand le diacre saint Laurent est sommé par le préfet de lui livrer les trésors de l'Eglise il lui présente une multitude de pauvres, d'estropiés, d'orphelins et de veuves, pris de tous les quartiers de la ville et nourris par l'Eglise. (2)

"Ayez un grand soin, écrit saint Cyprien à son clergé, des veuves, des infirmes et de tous les pauvres et ne manquez pas de fournir ce qu'il faut aux étrangers, s'ils sont dans l'indigence." (3)

Le philosophe Lucien parle de la charité des chrétiens comme d'un mystère qu'il ne peut comprendre ; il croit la tourner en ridicule en nous représentant un personnage qui se fait chrétien et même confesseur dans le but de s'enrichir. (4) Ailleurs, le même écrivain fait une description splendide des oratoires où les fidèles de Jésus-Christ se rassemblent. (5) Prudence, dans une hymne en l'honneur de saint Laurent, rappelle que les païens reprochaient aux chrétiens leurs libéralités envers l'Eglise et en faisaient l'objet de leurs calomnies. (6)

A l'époque des invasions, l'Eglise peut, avec ses revenus, non seulement nourrir les veuves, les orphelins, les pauvres, mais racheter les captifs, bâtir des remparts, construire des ponts, approvisionner des villes et nourrir des armées. Acare, évêque d'Amide, ra-

(1) Quando Ecclesiæ facultatem videris, magnitudinem, cogitá etiam inscriptorum pauperum greges ægrotantium multitudinem..... Ipsa autem necesse habet impendere viduarum cœtibus, choris virginum, hospitum adventibus *In Ep. I ad Cor.* Rom. XXI, 7, t. LXI, 179-180.

(2) Prud., *Peristeph.*, II, 142-180 ; *Patr. lat.*, t. LX, 305-8.

(3) Viduarum et infirmarum et omnium pauperum curam peto diligenter habeatis.... *Epist.*, XXXVI ; *Patr. lat.*, t. IV, 326-7.

(4) *Peregrinus.*

(5) Pertransivimus ferreas portas et ærea lamina, multisque jam superatis scalis, in domum aurato fastigio insignem ascendimus, qualem Homerus Menelai fingit esse. *Philopatris.*

(6) Tum summa cura est fratribus
Ut sermo testatur loquax,
Offerre fundis venditis
Sestertiorum millia.
Hæc occultantur abditis
Ecclesiarum in angulis,
Ut summa pietas creditur
Nudare dulces liberos.
Peristeph., II, 73-84 ; *Patr. lat.*, t. LX, 301.

chète dans une rencontre sept mille prisonniers, leur distribue de l'argent et les renvoie dans leurs foyers. (1)

Saint Jean Chrysostôme, saint Augustin et les autres saints évêques du IVe siècle se lamentèrent souvent des distractions et des soucis que leur donnait l'administration des biens de l'Eglise (2), Saint Augustin offrit plusieurs fois aux laïques de leur rendre tous les immeubles de l'Eglise à la condition qu'ils subviendraient aux besoins des clercs et des pauvres par des offrandes quotidiennes (3).

Ces témoignages suffisent, nous le croyons du moins. Nous nous serions borné à un plus petit nombre si nous n'écrivions pas au milieu d'une génération pleine de prévention contre les richesses de l'Eglise. En face de certains chrétiens qui se croient pieux et qui cependant ne pratiquent pas ou même qui condamnent la générosité envers l'Eglise, il est utile de montrer que les fidèles des premiers siècles avaient d'autres sentiments et une autre conduite.

Concluons avec Baronius : " Fuisse quidem profusas christianorum largitiones in ecclesias, tum ex dictis colligi potest, quod " ex his non clerici tantum victitarent, sed et pauperes omnes " diversis pressi miseriis levarentur ; tum etiam quod ex iisdem " pretiosissima ecclesiæ supellectilia (licet christianos vexaret per- " secutio) acquirebantur. Nam qualia essent cetera ecclesiæ vasa, " quæ ad sacrificii opus ad altare admoverentur, inde argumentum " deduci posse videtur, quod etiam lucernæ argenteæ erant..... " Abundasse ecclesias vasis ex auro et argento conflatis Optatus " etiam tradit (4)."

(1) Socrat., l. VII, c. 21 ; *Patr. gr.*, t. LXVII, 782-3.

(2) Cœgistis nos eorum qui secularia gerunt negotia curam et administrationem imitari..... Modo in procuratores, dispensatores caupones redacti episcopi sunt, ob istarum rerum curam et administrationem..... Nunc proh dolor ! vindemiæ admissi Dei sacerdotes, et venditioni ac emptioni fructuum assistunt... Hoc non frustra deploro. S. Chrys., *In Matth.*, Rom. LXXXV, 4 ; *Patr. gr.*, t. LVII, 762.

(3) Alloquebatur plebem Dei malle se ex coltationibus mugis plebis vivere, quam illarum possessionum curam vel gubernationem pati, et paratum se esse illis cedere, ut eo modo omnes Dei servi et ministri viverunt, quo in vetere Testamento leguntur altari deservientes de eodem comparticipari ; sed nunquam id laici suscipere voluerunt. Possid. *Vet. S. Aug.*, c. XXIII ; *Patr. lat.*, t. XXXII, 53.

(4) Baron, an. 57, n. 82.

(*A suivre*)

DOM PAUL BENOIT.

CHRONIQUE DU MOIS

I.—Léon XIII et l'Orient. II.—Le Saint Siège et les Anglicans. III.—Le centre Allemand. IV.—L'incident anglo-français. V.—La question des écoles catholiques au parlement canadien.

La préoccupation de Léon XIII pour l'Orient porte les fruits les plus heureux, car elle donne lieu à des réformes et à des institutions nouvelles.

C'est ainsi que le Pape a décidé la fondation à Constantinople d'un grand centre d'études, d'histoire et de patrologie. Il veut que cet institut nouveau soit confié aux savants bénédictins et a chargé l'abbé primat de choisir, dans les diverses congrégations bénédictines, les religieux les plus aptes à composer le collège nouveau de Constantinople. Cet institut sera établi dans les bâtiments adjacents à l'église de Sainte Pulchérie où jusqu'ici résidaient les Pères de la Compagnie de Jésus. Le Pape a voulu acheter ces bâtiments pour y installer les bénédictins.

L'ordre de saint Benoit n'a point de monastères en Orient où cependant il pourrait faire merveille. En effet, sa grave et solennelle liturgie antique qu'il a pu conserver, a bien des points de contact avec les rites orientaux. De plus l'ordre des bénédictins jouit partout d'un grand renom et ne suscitera aucune défiance. D'ailleurs, le Saint-Père veut que les moines bénédictins forment à Constantinople comme un monastère international, c'est-à-dire qu'on prenne des bénédictins des diverses nations et congrégations pour former l'institut supérieur.

A Rome même, on étudie aussi la question du collège grec. Il est très probable que, sous peu, ce collège sera soustrait à la direction des prêtres latins, pour être confié aux soins des moines basiliens de Grotta-Ferrata.

Il est curieux d'observer que, depuis le XIe siècle, se trouve, aux portes de Rome, un monastère grec, fondé par saint Nil le Jeune, de la Calabre. L'abbaye de Grotta-Ferrata est connue par les savants, à cause de sa splendide bibliothèque, riche en manuscrits grecs. A travers les siècles, elle n'a cessé d'être de rite grec, et ses moines ont toujours suivi la règle de saint Basile. Même si un latin entre comme religieux dans ce monastère, il doit passer au rite grec.

Dès les premières années de son pontificat, Léon XIII a restauré le rite grec dans cette célèbre abbaye. Cela est d'autant plus facile qu'en Italie, et spécialement en Sicile et dans la Calabre, on compte environ 50,000 italo-Grecs descendants des Grecs qui, dans le courant des siècles et spécialement avec Scander bey ont dû fuir leur pays pour trouver un refuge en Italie. Ils ont conservé leur rite, leur langage, leurs traditions et se mêlent difficilement aux Italiens. Ils ont en outre deux séminaires, l'un en Calabre, l'autre en Sicile à Palerme, pour leur rite, avec deux évêques grecs ordinants.

Le Saint-Père cherche aussi à réorganiser la situation des Italo-Grecs qui pourraient un jour fournir un excellent élément d'action en Orient où ils se présenteraient avec toutes leurs traditions orientales.

***

Léon XIII ne néglige point l'Occident tout en s'occupant de l'Orient.

Les audiences données au cardinal Vaughan et à lord Halifax lui ont permis de se rendre compte de la situation en Angleterre. Le Pape ne se fait aucune illusion sur un retour en masse, d'autant plus que ceux qui voudraient se mettre à la tête de ce mouvement posent des conditions peu acceptables.

Entre autres la question de la primauté du Souverain Pontife est envisagée, par certains Anglais, d'une façon qui ne peut être agréée à Rome. On accorde bien au Pape la primauté, mais, dans la combinaison proposée, cette primauté ne serait effectivement qu'une primauté d'honneur et le Saint-Siège devrait, en partie principale, remettre ses droits entre les mains du souverain de l'Angleterre. On comprend que cette théorie est inacceptable au point de vue catholique, aussi un retour en masse, vu aussi d'autres difficultés, n'est point à espérer. Mais le Saint-Siège se console en voyant le retour individuel des Anglais dans le sein de l'Eglise romaine. Ce retour individuel s'accentue de jour en jour. C'est plus lent, mais aussi, bien plus sûr.

La question des ordinations anglicanes, dont on parle tant, est loin d'être résolue par le Saint-Office où l'on continue à l'étudier. Les consulteurs ont toujours le secret d'office sur cette question, et il est difficile de préciser la façon dont elle sera résolue définitivement. En tous les cas, une décision ne semble pas prochaine.

Dans sa lettre apostolique que Léon XIII va adresser aux catholiques anglais pour les fêtes centenaires de leur conversion au christianisme, il ne sera pas fait mention de cette question.

Lord Halifax a été très apprécié à Rome. Sa droiture, son esprit éclairé et ses idées de conciliation et de rapprochement, ont produit sur le monde ecclésiastique la meilleure impression. Il a emporté de Rome les assurances les plus propres à amener des explications sympathiques, de part et d'autre. Ce qui parait important aux esprits judicieux, c'est le silence que le Saint-Père gardera sur le point litigieux de la validité des ordinations anglicanes. Cette réserve aurait, dit-on, une importance majeure. Il semble, en effet, à ces théologiens, qu'ouvrir des pourparlers avec des dissidents par une discussion épineuse et délicate, ce ne serait pas entreprendre une œuvre aussi ardue par les côtés les plus simples. Aujourd'hui que Léon XIII a rendu à la papauté son plus vif éclat, que le Saint-Siége est replacé dans une sphère idéale, d'où il rayonne comme un foyer de lumière et de chaleur, ne vaudrait-il pas mieux entrer en question par cette grande porte royale : le pape ne forme-t-il pas la grande difficulté entre catholiques et anglicans ? Beaucoup de dissidents ne partagent-ils pas nos doctrines et nos sentiments, sauf pour ce qui concerne la primauté de Pierre ? Tandis que le protestantisme allemand a été une rebellion contre le dogme, l'anglicanisme a été, au premier chef, une affaire politique, un schisme d'avec Rome.

C'est pourquoi des hommes d'une grande autorité estiment que c'est cette barrière principale qu'il faudrait tout d'abord abaisser, sinon renverser, le reste s'ensuivrait.

Le Saint-Père parait décidé à traiter cette affaire si extraordinaire par les sommets.

Son appel prochain à l'Angleterre sera la manifestation de sa pensée et de ses desseins. Attendons-le avec confiance.

***

Le comte de Hompesch, interrogé par un journaliste sur les motifs qui avaient déterminé le centre allemand à s'abstenir de participer à l'anniversaire du prince de Bismark, a répondu en ces termes :

" Comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous aurions peut-être, obéissant à un sentiment purement humain., voté les hommages qu'il s'agissait de rendre à M. de Bismarck, s'il nous avait été possible de séparer chez lui l'homme privé et l'homme politique proprement dit.

" Mais il ne nous a pas été donné de pouvoir le faire. Le prince a été avant tout un homme de parti. Et dans sa retraite, qui dure

déjà depuis des années, il continue à se comporter comme tel, à faire de la politique, à agiter pour le triomphe d'idées qui sont en opposition avec les nôtres. Nous reconnaissons volontiers les grands services que le prince de Bismarck a rendus à son pays. Mais pouvons-nous oublier la guerre inique, sans besoin, sans nécessité, qu'il a faite aux catholiques allemands ? Nous ne nous dissimulons pas qu'il peut paraître brutal de refuser de saluer, en une pareille circonstance, un vieillard de quatre vingts ans.

" Mais, quelque pénible que cela nous soit, nous n'avons pu agir autrement. Nous avons voté contre la motion du président, ne voulant pointsembler donner un bill d'indemnité à une politique qui nous a été si funeste. Vous me demandez pourquoi le prince de Bismarck nous a poursuivis avec tant d'acharnement. Cela s'explique par le manque, chez cet homme d'Etat, d'une qualité essentielle : le cœur. En effet, avec un peu plus de cœur, il eût évité certaines grandes fautes et eût épargné à la patrie plus d'une amère déception."

Ce langage prouve une fois de plus que, pour le centre allemand, la question religieuse domine toute autre question.

C'est ce qui fait sa force, et c'est pourquoi il serait si désirable que, à son exemple, il se formât, partout où les catholiques sont en minorité, un groupement pareil de tous les députés catholiques, mettant à part leurs diverses opinions politiques, pour mieux faire masse contre les sectaires et, selon les circonstances tirer profit de leurs divisions.

***

Toute la presse s'est occupée d'une phrase de Sir E. Grey secrétaire du Foreign Office à la Chambre des communes. Cet *ultimatum* très peu déguisé était de nature à alimenter la gallophobie des journalistes londoniens. Il est très facile de voir que l'occupation de l'Egypte a ouvert en Angleterre une crise de gallophobie qui atteint aujourd'hui son maximum.

Les Anglais sont furieux de voir que la France ne se résigne pas avec une entière grâce à les voir rester pour tout de bon en Egypte, malgré leur promesse de s'en aller. La question du Siam, la question du Nil, qu'ils réclament aujourd'hui pour avoir leur chemin de fer du Cap au Caire en passant par l'Ouganda, et enfin la question de Madagascar ont encore augmenté l'intensité de la crise. Ce n'est point lord Rosebery qui l'apaisera.

Ce gendre de Rothschitd arrivé si jeune à la tête des affaires n'est point un ami de la France. C'est un *jingoist*, un *chauvin* déguisé sous

l'appareil d'un libéral anglais. Les *tories* ont été ravis de voir la succession de M. Gladstone lui échoir. Et lord Rosebery justifie leur confiance. Voilà tout.

Aux intolérables prétentions anglaises, M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, a répondu par une déclaration très courtoise mais en même temps très ferme et très digne.

Cette déclaration fait connaître le sentiment de la France au sujet des prétentions de l'Angleterre, au sujet du Mékong, du Niger et du Nil. Sur les trois points, M. Hanotaux a fourni, avec autant de fermeté que de précision, des assurances satisfaisantes, qui constitueront pour l'Angleterre, espérons-le, un salutaire avertissement.

***

Le parlement canadien vient d'entrer en session. La question brûlante des écoles catholiques de Manitoba n'a pas tardé, comme on le pense bien à faire le sujet des débats. Le premier ministre, M. Mackenzie Bowell a fait, à ce sujet, des déclarations très satisfaisantes pour les catholiques et tous les amis de la justice. Tout en exprimant le désir de voir le gouvernement de Manitoba se soumettre au jugement du Conseil Privé et rétablir les écoles séparées abolies par la loi inique de 1890, le chef du gouvernement fédéral a déclaré que si la législature manitobaine refuse de rendre justice aux catholiques, le gouvernement fédéral proposera une loi conçue suivant les conclusions de l'arrêté en conseil et prendra toute la responsabilité de cet acte de réparation, quelles qu'en puissent être les conséquences.

Cette attitude ferme et résolue devra donner à réfléchir aux fanatiques de Manitoba. Si le pouvoir central intervient dans leurs affaires provinciales, ils l'auront voulu et n'auront à en blâmer que leur funeste et injuste obstination.

LE STICK

(*Suite*) (1)

—Vous êtes donc très bien ensemble ? dit la jeune fille qui, cherchait en vain le mot de l'énigme.

—Très bien, en effet, car je le vise pour toi ! si tu veux être aimable.....

—Toute seule là-bas ! Je serai trop intimidée pour ouvrir la bouche. Je suis appeurée depuis hier en y pensant.

—Pourquoi cela ? il ne se doute pas de nos projets ; Hermine n'en sait rien non plus ; elle te mettra vite à l'aise.

—C'est toi qui me réconforterais si tu venais.

—Tu es trop grande pour te cacher dans mon épaule comme autrefois.

Geneviève avait enlacé tendrement sa sœur, et la baisant au front :

—Tu vas prier pour que je ne fasse pas trop de pataquès, dis... ; je voudrais être de retour, et..... qui donc vient ? Mme de Sauleville entra dans la chambre comme un tourbillon :

—Je suis en retard ! ce n'est pas ma faute, mon imbécile de modiste est arrivée comme je sortais. Eh, bien ! Marthe tu n'es pas prête ?

—Maman vient d'arriver, je reste avec elle : mais Geneviève, ma sœur, que je te présente, sera enchantée de t'accompagner.....

—Je n'entends pas cela du tout ; figure toi, c'est une chance : j'ai trois cartes pour aujourd'hui ; je vous emmène toutes deux.

—Oh ! oui, Marthe, viens, je t'en prie, murmura Geneviève suppliante.

—Non, vraiment, Hermine, tu es trop aimable.....

—Et toi, tu ne l'es pas du tout ! on ne lâche pas sa sœur et son amie comme cela, je veux que tu viennes, là.

Marthe fit un signe négatif en souriant.

—Une fois..., deux fois, est-ce encore non ?

—C'est non, irrévocablement.

—Partons alors. Et se tournant vers Geneviève :

(1) Voyez Revue Canadienne, janvier, février et mars, 1895.

—Vous êtes plus gentille qu'elle... ; mais je ne vous aurais jamais reconnue... ; vous quêtiez en jupe courte au mariage de Marthe : je vous croyais toujours petite fille.... il est vrai que moi-même je n'avais que dix-sept ans à cette époque, et j'en ai vingt-deux maintenant... Adieu, Marthe ; si tu ne viens pas dîner ce soir chez moi, avec ta mère, je me brouille à mort. Venez, Geneviève ; je l'appelle tout de suite par son nom pour ne pas prendre de mauvaise habitude ; puisque tu es ma cousine, j'adopte de même ta sœur, car : " Madame, Mademoiselle " à l'hippique, ce serait cocasse entre nous deux. Surtout Geneviève, ne manquez pas de m'appeler Hermine, car vous aurez une amende pour chaque " Madame " qui vous échappera ; s'il y en a beaucoup nous en ferons un "*prix de jeunes filles*" comme pendant au "*prix des dames*" c'est aujourd'hui qu'on le courre... ; nous allons le manquer, filons vite.

Geneviève, rassérénée, la suivit et envoya gaiement un baiser à Marthe en disparaissant. Celle-ci sourit :

Hermine semble déjà la prendre en amitié, pourvu que lui aussi .....

CHAPITRE VI

—Dis-donc, Sauleville, je viens de voir ta cousine la marquise traverser la piste avec une jeune fille bien jolie. Qui est-ce ?

—Tu t'y connais, mon cher !... cette pseudo jeune fille est une veuve.

—Oh non ! par exemple, c'est impossible ; elle a l'air d'avoir 18 ans et n'est pas même habillée en dame.

—Ni en homme, je suppose... ; elle est en noir, n'est-ce pas ?

—Pas du tout, je te le disais bien ! elle est en je ne sais quoi, couleur... mastic. .

Jean se mit à rire.

—C'est une terre cuite alors, que tu as vu apporter pour le prochain salon.

—Une terre cuite ! quelle bêtise. Ses yeux ne sont ni terre, ni cuits, je t'en réponds.

—Ceux de la jeune veuve aussi sont beaux ; nous irons les reconnaître ensemble tout à l'heure.

Il alla vers son cheval en se disant :

—Mastic, mastic, c'est gris-pâle et demi-deuil par conséquent : le noir est enterré, tant mieux ! Et, se mettant en selle, il passa sans se hâter devant la tribune des sociétaires, qu'il n'osa pourtant fouiller d'un regard trop ostensible.

Pendant sa demi-seconde d'arrêt devant le jury, il aperçut le visage épanoui d'Hermine au-dessus du parapet de la tribune des généraux, et, auprès d'elle, deux grands yeux aimantés, fixés sur lui avec la douce expression qui le charmait dans Marthe ; cette ressemblance inattendue le troubla plus que s'il l'eût vue en personne.

Le signal du départ donné, il rassembla vivement son cheval et le mit au petit galop ; mais l'instinct divinatoire de Little Yellow profite de la préoccupation de son maître... ; il fait un brusque écart à la première haie, Jean, surpris, contrarié, l'y ramène nerveusement ; une lutte palpitante s'engage : le cheval s'encapuchonne, se défend, se cabre, danse sur place, et s'arrête en secouant négativement la tête comme pour dire : " non, non, je ne sauterai pas," un murmure d'hilarité, bruit parmi les spectateurs, mille réflexions contradictoires s'entrecroisent.

—Il passera.

—Ne passera pas.

Sautera.

—Ne sautera pas.

—Il est malade ou quinteux, car il bondissait comme un chamois l'autre jour.

—Les chevaux de sang sont si capricieux.

—Ça finira mal.

—L'officier devrait y renoncer... assez ; assez.

—Quelle solidité tout de même, il ne fait qu'un avec son cheval.

—C'est un des plus forts d'ici, doit-il rager ! ! !

—Je crois bien ! il est pâle de colère.

—La bête est butée maintenant...Il a beau la presser, la pousser... Ah ! elle s'enlève ! ! ! Ça y est ! Hourrah ! bravo !

Mais tant d'efforts dépensés à cet achoppement doivent avoir fatigué Little Yellow ; ne va-t-il pas rétiver de nouveau à l'obstacle suivant ? c'est le tour de la barre....., elle prend des proportions gigantesques aux yeux de Jean : grandit, monte, monte encore à mesure qu'il s'en approche. Le bourdonnement des conversations, les rumeurs confuses de la foule, arrivent à ses oreilles comme le prélude d'un tolle. Le sable lui semble de glu, il se sent de plomb, les pieds de son cheval sont de beurre, il voudrait le broyer entre ses genoux pour le punir de sa rebellion ; son allure devient vertigineuse, il vole comme un trait pardessus chaque obstacle, le public attentif est muet d'admiration.

En passant auprès de la tribune des généraux, il revoit les deux larges pupilles de tout à l'heure, dilatées maintenant par l'émotion

et la curiosité, elles dardent sur lui un regard lumineux qui s'éteint instantanément au choc du sien.

Little Yellow est blanc d'écume quand s'achève cette course, détestable, à son avis, mais plus intéressante que beaucoup d'autres pour la galerie.

—Quelle déveine ! dit-il en sautant à terre.

—Moins pire que la mienne tout à l'heure, fit son ami, le comte Renaud ; je ne sais quelle mouche a piqué nos chevaux, les prix couplés seront impayables si cela continue !

—J'aimerai mieux ne plus courir de la journée,—reprit Jean dépité.

—Bah ! ta Lisette n'est pas cabocharde, elle.

—Il ne faut jurer de rien, en attendant, je vais affronter les épigrammes de ma cousine de Sauleville, et... qui sait !... peut-être aussi aurai-je à me défendre des coups de truelle de la beauté mastic, ajouta-t-il en riant.

—Ceux-ci ne seront pas méchants..., une jeune fille...

—Une jeune veuve, te dis-je.

—Soit, nous allons voir.

Ils explorèrent en vain la tribune militaire. Hermine venait de la quitter ; ils poussèrent alors une reconnaissance du côté des sociétaires.

—Ah ! la voilà ! robe claire, chapeau rond, tournure de sylphide, c'est une jeune fille, voyons ! ou j'ai la berlue.

—Quelle ressemblance étrange, fit Jean, la coiffure, les cheveux sont les mêmes, le port de tête aussi ; mais elle est plus grande ; tu as raison et je n'ai qu'à demi-tort : c'est sa sœur.

—Oh ! l'habile défaite pour retomber sur ses pattes : " Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ! "

—Ah ça, Jean, que vous est-il arrivé ? s'écria Hermine en l'apercevant, Little Yellow a donc perdu la tramontane ? depuis quand lui faut-il de la schlague pour courir ?

—Aujourd'hui, Madame, nos chevaux sont tout à fait réfractaires au steeple, dit le lieutenant Renaud, l'influenza ou le farniente les gagne.

—Inoculez-leur donc un peu de dynamite en guise d'antipyrine.

—Pas à Little Yellow, dit timidement Geneviève, car il courait comme le vent après avoir fait ses petites coquetteries au début.

—Gardez votre enthousiasme pour Lisette, Geneviève, vous la verrez tout à l'heure.

—Marthe m'en a déjà parlé.

—C'est bien sa sœur, pensa Jean.

—Je vous ai aperçue, un soir, dans la gare d'Arras, Mademoiselle, vous veniez au devant de Madame de Luson.

—Quand cela ? interrogea-t-elle vivement, toute flattée qu'il l'eût remarquée.

—En janvier, je crois.

Elle sourit malicieusement et dit en baissant la voix :

—Certains pauvres ne mangeaient que du pain sec à cette époque.

Jean pris au dépourvu rougit et balbutia :

—Ils n'ont que cela en bien d'autres saisons, je suppose.

—Excepté quand une généreuse aumône leur tombe du ciel, poursuivit Geneviève, encouragée par le trouble de son interlocuteur.

—Qu'est-ce que vous chuchotez-là tous deux ? dit Hermine en se retournant.

—Je demande à Mademoiselle de Vuillers des nouvelles de sa sœur

—Ne parlez pas d'elle, c'est une méchante, elle n'a jamais prétendu nous accompagner : caler pour venir à l'hippique ! est-ce croyable, Monsieur Renaud ? et Hermine continua son babillage avec le jeune officier.

—Ma sœur m'a priée, Monsieur, de vous exprimer ses remerciements pour les fleurs.....

—Faible hommage de reconnaissance en échange de mon stick retrouvé que voilà.....

—Il est très joli... c'eût été dommage de le perdre, ajouta-t-elle.

—Je voudrais bien savoir comment il est tombé en la possession de Madame de Luson.

—Vous supposez donc que cette restitution vient d'elle ?

—Sans aucun doute car, voulant, le remplacer je suis allée dans le même magasin, Verdier s'est rappelé avoir le mien en réparation, et m'a dépeint la jeune femme qui le lui avait apporté le jour même.

—Oh ! je vous en prie, racontez-moi cet accident, car Marthe ne s'est pas rendue compte de ce qui s'est passé.

—Cela ne m'étonne pas : moi-même je n'en sais rien.

—Quelle singulière aventure ! dites toujours ?

—Je croisais Madame de Luson sur les boulevards, elle ne vit pas une voiture qui arrivait sur elle et je me suis retourné à temps pour lui faire un rempart de ma canne, voilà tout.

—Sans vous elle était écrasée !

—Non, car un autre pouvait de même la préserver.

Oh ! ce n'est pas sûr ! Enfin, heureusement la seule victime fut ceci, elle désignait du doigt le stick avec lequel jouait Jean.

—Oui, j'en avais fait mon deuil, car il a complètement disparu sous un dédale de voitures... Je me demande comment il fut remis à Madame de Luson.

—Il a été ramassé tout simplement par un gamin qui a suivi en courant la voiture dans laquelle vous avez fait monter Marthe, (pour qu'elle ne risque plus sans doute de passer sous les roues ?) Ma sœur a proposé hier soir à maman de le prendre comme groom, elle a plaidé cette cause de son mieux mais sans succès, maman prétend que les grooms ne cadrent pas avec de vieux maîtres, et ne conviennent qu'à des jeunes ménages.

—C'est très vrai, la jeunesse sert la jeunesse. Mais je me chargerai volontiers de ce petit bonhomme s'il est débrouillable.

—Marthe l'a catéchisé, hier, elle le trouve gentil, intelligent, seulement il est très ignorant.

—Tant mieux, on ne lui apprendra alors que ce qu'il doit savoir ; c'est une terre vierge.

A ce moment la remuante Hermine proposa à Geneviève d'aller visiter les écuries, celle-ci la suivit oubliant son ombrelle sur la banquette.

Jean s'en aperçut et se hâta de la lui remettre.

—Vous allez perdre votre " stick " mademoiselle.

Elle riposta mutine et gracieuse :

—Je n'ai aucune fleur ici pour vous remercier à mon tour, selon votre exemple... Quelle étournette je fais sans maman et ma sœur ! Je suis tellement habituée à leur parler que, dans les moments pathétiques des courses, il m'a fallu réprimer plus d'une apostrophe à mes voisins ; tout à l'heure, pendant votre steeple, j'ai tiré la manche d'un Monsieur a barbe blanche en lui disant :

—Oh ! mère ! quel bond !

—C'est du classique cela : Homère.

—Il a pris sans doute cette exclamation pour du grec et s'est hâté de boutonner sa redingote, craignant d'être dévalisé dans un second assaut greco-filial.

—Il faudra bien vous habituer à sortir seule, quand vous serez mariée.

Elle passa devant lui pour monter les marches des gradins, et il vit rosir le galbe gracieux de sa joue, tandis qu'elle répondait naïvement :

—A quoi bon ! maman sera alors remplacée par quelqu'un...

CHAPITRE VII

Hermine avait envoyé quérir son vieil oncle de Sauleville pour le dîner.

—Il fera, dit-elle, la cour à Madame de Vuillers, perdue au milieu de notre folle jeunesse.

Geneviève, vêtue d'une longue robe azur, légèrement échancrée au cou et serrée à la taille par une ceinture d'argent ciselé, se sentait en verve et en beauté ; une certaine analogie avec Marthe dans le sourire, la voix et les gestes, la faisait de suite reconnaître pour sa sœur. Mais les illusions joyeuses voltigeaient autour de sa tête blonde et se miraient à l'aise dans ses grands yeux avides de tout voir, de tout connaître, tandis que la prunelle profonde de Marthe s'illuminait d'un feu extatique que voilait aussitôt sa large paupière souvent baissée.

Assise entre sa mère et sa sœur en deuil, entourée des habits noirs de ces messieurs, Geneviève semblait une échappée bleue dans un ciel sombre qu'égayait aussi la tatillonnante Hermine sous un moutonneux nuage de barège blanc.

Son cousin Jean vint lui fredonnner à l'oreille:

— " Plus blanche que la blanche hermine."

—Mais la queue de l'hermine manque, dit le mari ; il faudrait une virgule noire à cette toilette.

—Votre queue de pie s'en effilerait de jalousie.

—Non, puisque vous possédez déjà la langue de l'oiseau, fit-il taquin, nous ne pourrions vous disputer ni vous envier son ornement caudal.

Elle se vengea par une grimace en lui tirant la langue si vite qu'il n'eut pas le temps de s'en apercevoir.

Amusante de prime abord, Hermine possédait une élasticité de de physionomie et de mémoire étonnante pour mimer les tics, les poses de chacun et reproduire jusqu'à leurs intonations ; ses piquantes saillies et ses exclamations originales ne tarirent pas durant le dîner. Marthe, sur le qui-vive, parait habilement chaque trait faux ou exagéré, et tentait une diversion pour rompre les chiens, quand un absent était mordu trop cruellement par sa cousine, elle n'y réussissait pas toujours.

—Cette pauvre Mme de Phardel était plus pintade que jamais aujourd'hui dans sa robe grise, avec sa petite tête plâtrée, chiffonnée, pivotant sur un cou ridé comme un écheveau de cordes, bien dégagé par un collet rabattu, rabattu ! ! ! Non, vous savez, on n'a

pas idée de ça ! J'avais envie de lui demander la peau de son encolure pour remplacer le papier plissé de mon abat-jour jaune... Elle eût fait de vrais cris de pintade pour le coup ! J'entends encore sa voix aiguë, glapissante, entrer comme un étui d'aiguilles dans mon tympan :

— " Bonjour, chère Madame, quelle jolie toilette vous avez, chère " Madame, si jôlie, jôlie, jôlie ! ! ! Oh ! chère Madame, que votre " cousin de Sauleville a bien sauté ! C'est un écuyer, chère Madame, " oh ! un écuyer hors ligne, chère Madame, hors ligne, hors ligne !"

Et reprenant son ton naturel, Hermine ajouta :

—Je crus que la pintade allait se pâmer d'admiration.

—Pintade est joliment trouvé, dit en riant le vieil oncle, c'est tout à fait cela, maintenant : il ne reste rien de ce qu'elle était à vingt ans ! ! ! Je l'ai connue dans tout son éclat, fraîche, ravissante.....

—Jôlie, jôlie, jôlie, gloussa comiquement la terrible moqueuse.

—Mais une fois veuves, les femmes...

—Une fois veuves, interrompit Hermine, les femmes s'ennuient, alors elles se fanent et se décatissent !... Vous étiez son flirt, mon oncle, elle s'est desséchée à vous attendre, voilà ! ! !

—Moi l'épouser ? jamais de la vie D'abord j'aime toutes les veuves ; elles ont un bouquet particulier, un charme touchant.

—Si touchant que vous êtes resté célibataire.

—Pour mieux les servir, oui.

Oh ! cher oncle, je pense que vous en auriez servi une plus parfaitement en l'épousant.

—Vous n'y entendez rien, ma nièce : elle eût perdu illico son attendrissant prestige de veuve inconsolable, et puis, j'aurais cru voir, dans l'ombre de l'alcôve, le mari défunt descendre du ciel de lit ou surgir de chaque pli de rideau.....

—Oh ! vous pouviez consoler la Pintade sans crainte. Feu son époux ne serait, certes, pas revenu vous tirer par les pieds, il est bien trop content, dans l'autre monde, d'être à l'abri de ses coups de bec et d'ailerons.

—Celui-là, je vous l'abandonne, mais, en épousant une veuve, on s'expose toujours à un parallèle fâcheux ; les défauts du prédécesseur sont vite oubliés, et ses vertus exaltées pompeusement à la barbe de son suppléant, dès que surgit la plus petite querelle de ménage.

—C'est un meurtre, mon oncle, d'immoler ainsi tant de jolies femmes aux mânes des morts, quand elles peuvent faire encore le bonheur des vivants.

—Bah ! pour ceux-ci, il ne manque pas de jeunes filles charmantes de par le monde.

En disant ces mots, le vieillard se tourna d'un air aimable vers Geneviève qui rougit.—Marthe crut devoir intervenir, afin de couper court à des propos qu'il regretterait peut-être, en apprenant qu'il parlait devant une veuve.

—Je suis trop intéressée dans ce débat pour hésiter à vous accepter pour chevalier, Monsieur de Sauleville. Grâce à Dieu. j'espère ne jamais enfreindre votre principe de " non convolage."

—Comment, madame, vous aussi, vous êtes.....

—Sœur en viduité de la pauvre Pintade de tout à l'heure, oui, Monsieur.

Hermine se récria :

—Oh ! sa sœur ! une petite sœur cadette, dis donc ! la Benjamine de ses arrières-nièces, tout au plus !

—Veuillez m'excuser, Madame, je ne me doutais pas... que ..

Le pauvre chevalier barbotait comme un noyé.

—N'ayez aucun regret, Monsieur, car nous sommes parfaitement d'accord ; je partage vos idées sur ce point : une liberté recouvrée ne doit plus s'enchaîner ici-bas..., autrement que par les doux liens de l'amitié.

—Il ne faut qu'un fil de plus à ces liens-là pour en changer le nom, ma chère, dit Hermine.

—Ou un fil cassé pour tout rompre, s'écria Jean, voulant aussi faire diversion à ce sujet épineux. J'en prends à témoin la tendresse immense de la femme de mon capitaine pour la femme de mon major ; leur amitié tourna subitement à l'aigre pour... des cerises !

—Il va nous faire avaler quelque noyau de sa façon, fit Hermine enchantée de cette transition.

—Ces malheureuses cerises devinrent des pommes de discordes sur un chapeau dont l'une fit compliment à l'autre.

—Il n'y a pas là matière à chicane, au contraire.

—Vous allez voir : ravie de la louange, la propriétaire du chapeau se vanta hautement de l'avoir façonné à peu de frais, de ses propres mains ; alors on s'en amuse, on lui monte un bateau, on caresse sa vanité ; " quel goût parfait ! cela vient sans " doute de chez une grande modiste. Ces primeurs sont appé- " tissantes, bonnes à cueillir et patati et patata ; " c'est un succès, la voilà aux anges, on ne l'aperçoit plus dans la rue sans son bouquet de cerises sur la tête.

On commençait à n'y plus faire attention, lorsqu'une tierce amie, mal avisée, a la naïveté de lui dire :

—Si vous en ôtiez quelques-unes, ce serait plus léger, et puis, on y trouverait moins de rapprochement avec le compotier de l'autre jour.

—Pourquoi cela ? Que voulez-vous dire ?

L'officieuse amie se fait un peu prier.

Mais sa langue la démange, et le ressort se détend comme une fusée.

—Méfiez-vous de Madame X..... elle a dit hier chez la colonelle : " qu'il y a chez vous un certain compotier de cerises auxquelles on " ne touche jamais parce qu'elles sont artificielles et destinées " à reparaître sur votre tête..." Voilà pourquoi je vous conseille d'alléger.

—C'est trop fort ! me débiner ainsi ! dans le salon de la colonelle et après m'avoir fait tant de compliments, c'est odieux cela, c'est infâme, elle se moquait de moi, la vipère ! ! !

Transportée par la colère, elle arrive chez son ex-admiratrice et lui imprime la couleur des cerises sur les joues par deux furieuses giffles, accompagnées des épithètes les plus dures : " Menteuse, traitresse, flagorneuse, etc."

Mon capitaine, mari de l'offensée, trouve sa femme en larmes, et va demander une explication au major...

...Celui-ci prend la chose de haut. Bref, il fallut que le colonel intervienne et pacifie les deux officiers ; ils s'aimaient beaucoup, notez bien, et eussent été navrés de se pourfendre pour..... des cerises ! ! !

—Alors, s'écria Hermine d'un ton tragique, les deux femmes ramassent les épées, elles se battent en duel et... peuvent chanter comme dans les 28 *jours de Clairette* : En tierce, en quarte, en quinte, en prime, fredonna-t-elle.

—Duel de langues, en effet, elles ne désarment pas, elles se piquent, se griffent, se dévorent, se percent à jour. Mais en revanche, elles font assaut d'amabilités pour mobiliser leurs partisans respectifs.

—Et vous êtes ? cerisiste ou anticerisiste ? demanda Geneviève que ce récit émoustillait.

—Je suis les deux, j'accompagne l'une à cheval et l'autre sur la flûte ; et je feins d'ignorer auprès de l'une l'existence de l'autre.

—Les femmes des officiers ne sont pas toutes ainsi, reprit Germaine, j'en connais de charmantes.

—Elles sont très agréables, en général, mais, dans chaque régiment, il y a parmi elles comme ailleurs quelques natures fin de siècle ; dans le nôtre, sur douze, ces trois-là seules déparent

l'essaim, elles amusent tout le monde à leurs dépens ; on ferait un volume de leurs histoires.

Jean fit gaîment vibrer la corde militaire dans l'âme de Geneviève jusqu'à la fin du repas ; puis, au salon, il s'empressa de l'aider à offrir le café.

Captivé par les évolutions gracieuses qu'elle faisait autour du plateau, il fixa les yeux sur la taille souple et cambrée de la jeune fille, au moment où lui-même présentait une tasse vide à son oncle qui, après l'avoir remercié négativement deux fois, allait s'étonner de son insistance muette, quand Marthe vint y faire diversion ; ce regard admiratif saisi au passage lui éraffla le cœur, comme un dard rapide ; son éventail craqua sous la pression nerveuse de ses doigts, elle se mit à raconter avec volubilité au chevalier une foule de choses incohérentes qui le charmèrent au point de lui faire décliner le fumoir pour rester plus longtemps auprès de sa nouvelle Salammbô, mais elle lui fut soufflée par Hermine, qui demanda à Madame de Vuillers la permission d'aller voir si son petit garçon dormait :

—Viens avec moi, dit-elle à Marthe, en l'entraînant d'autorité dans le boudoir voisin dont elle ferma la porte.

J'ai à te parler très sérieusement...assieds-toi là, il s'agit de toi et de Jean.

Marthe fit mine de s'esquiver, mais la main énergique d'Hermine lui serrait fortement le bras.

—Te voilà déjà effarouchée ! Tu es pire qu'une ingénue, ma parole ! ne peut-on pas te dire qu'il t'adore ? Il m'a parlé de toi hier, toute la soirée. Je lui ai promis de lancer une petite pierre de touche sur l'échafaudage de tes scrupules et de sonder ton insensibilité... plus apparente que réelle, n'est-ce pas ?

Marthe garda le silence.

—Voyons dis-moi ce que tu penses de lui ?

—Qu'importe.

—Oh ! tu es odieuse et ingrate ! Que t'a-t-il donc fait pour que tu le refuses ? D'abord, tu lui appartiens de droit : il t'a sauvé la vie.

—Ah ! il escompte cet exploit !

—Es-tu bête ! il me l'a raconté comme une joie de t'avoir emportée dans ses bras, et parce qu'il brûle de t'y enlacer toute la vie !

Marthe oppressée par ce poignant souvenir ferma les yeux.

Hermine crut triompher.

—Ce serait idiot à ton âge de renoncer au monde, au plaisir pour rester sous l'embêtante tutelle de tes beaux parents, et continuer la vie d'enterrement que tu mènes... ta vie avec eux est une petite mort !

Cette boutade ramena Marthe sur le terrain de la réalité, elle répondit en souriant.

—Les idées de ton jeune cousin peuvent se modifier ; questionne-le demain ; tu verras que ses sentiments ne seront plus ceux d'hier.

—Est-ce à cause de ta profession de foi à table ? mais non, il a bien vu que tu tendais la perche au pauvre oncle qui pataugeait.

—Je t'affirme qu'il préférera l'églantine vierge, à une ancienne greffe telle que moi.

—Ah ! j'y suis ! tu es jalouse de ta sœur, à présent.

Marthe sentit encore un nouvel ardillon l'égratigner.

Mais elle répondit tranquillement :

—Tellement jalouse que c'est moi qui ai appelé Geneviève à Paris, pour permuter avec elle dans le cœur de ton protégé.

—Bah ! c'est une épreuve que tu veux lui imposer, il en sortira vainqueur.

—Je souhaite le contraire.

Et s'il persiste ?

—Je suis sûre qu'il ne persistera pas.

Hermine eut un geste d'impatience.

—Enfin, s'il insiste, tu cèdes ?

—Je ne dis pas cela...pas de si tôt du moins, reprit-elle vivement, de crainte que, dans un accès de mauvaise humeur, son autocratique amie ne compromît l'avenir de Geneviève.

Celle-ci mûrissait dans sa tête un nouveau plan d'attaque.

—Je confesserai Jean ; et demain, vers cinq heures, j'irai te raconter ses impressions, dit-elle.

—Ne combats pas celles que Geneviève a pu faire naître en lui, je t'en supplie.

—Non, non, sois tranquille, je ne capilote que les tiennes parce qu'elles sont absurdes...

Mair, j'y pense : nous dînons en ville demain, il ne me sera pas possible d'aller chez toi, car je ne sais plus où donner de la tête. Avec l'hippique et les visites, mon temps glisse sous mes pas, le tien est plus libre, sois gentille, viens ici à cinq heures et demie.

—Je veux bien... mais tu rentreras tard, juste pour t'habiller ?

Je serai ici à cinq heures et demie, et nous ne partons qu'à sept heures et demie ; il ne me faut pas deux heures pour ma toilette.

D'ailleurs, ta présence ne me gênera nullement pour la faire ; viens seule, par exemple.

—Oui, fit Marthe pensive.

—Un éclair de malice triomphante scintilla dans les yeux d'Hermine, mais d'un ton innocent elle conclut :

—Je t'attendrai, ne me fais pas faux bond surtout ?

Allons voir bébé maintenant.

Une jolie tête de chérubin bouclé apparut, endormie dans le blanc capiton du berceau.

—Quelle pose gracieuse, dit Marthe tout bas, il serait à peindre avec cette petite main au front, exquissant une sorte de salut militaire.

—Et vois donc l'autre, repliée sur le drap et serrant le poing ; il a toujours des attitudes fort belliqueuses, mon fils, cela annonce une vocation de potentat représentatif quelconque pour plus tard. Mais alors il ne sera plus mignon comme aujourd'hui le pauvre moutchatchou ! ! Voilà le principal attrait du mariage, qu'en dis-tu ? Il faut absolument que tu possèdes à ton tour un beau petit Sauleville comme celui-ci :

Marthe ne répondit pas : penchée sur le berceau, elle déposa un baiser sur les doigts potelés du bébé. Une goutte de rosée, tombée de ses yeux, traça un sillon brillant le long du pouce lilliputien et perla une seconde à son extrémité, l'enfant fit un mouvement imperceptible, comme pour chasser une mouche importune.

—Ne l'éveille pas, dit Hermine : sortons doucement.

VICOMTE FLOCEL DE MERLIMONT.

(*A suivre.*)

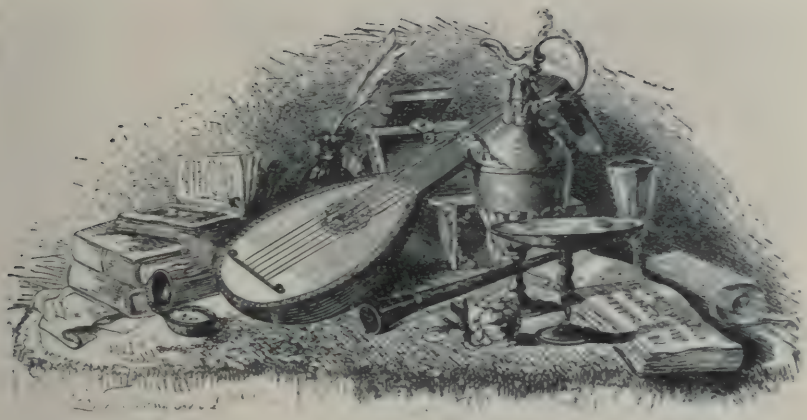

L'"AVE MARIA" A VENISE

PAR CARL BECKER.

S'IL est un culte profondément ancré et général dans le cœur du peuple, en Italie, c'est celui de la Vierge; les signes, les manifestations apparentes de ce culte se voient à chaque pas. L'image de la *Madona*, estampe, tableau ou statuette, a sa place marquée non seulement à chaque foyer, mais aussi à l'extérieur des maisons; et il n'est point de boutique, jusqu'à celles dédiées au jeu de *lotto*, qui n'ait sa lampe, allumée presque toujours, devant l'image vénérée. Il est de ces madones, exposées dans les rues, aux façades des maisons, qui ont une réelle valeur artistique. Plus d'une rappelle un ou des faits miraculeux; par exemple, entre cent autres, la Vierge dite *della Strada* que l'on vénère à l'église du Gésu. Primitivement placé dans une niche creusée au mur bordant un chemin d'accès à la ville, ce tableau, peint par le Pomerancio, en fut retiré à la suite de divers miracles obtenus par la grâce de la divine Mère, et porté en grande cérémonie à l'église où il se trouve encore en vue de sa conservation.

A proximité des villages, au bord du chemin dans les campagnes, on creuse des niches dans le roc, ou bien l'on érige de petits

édicules rustiques pour y placer l'effigie de la Madone. Le passant se découvre à sa vue, et parfois la jeune fille, l'enfant, le vieillard s'arrête et va égrener son chapelet au pied de la sainte image. Qui de nous, aux heures des angoisses, des tribulations, des afflictions ne s'adresse à notre Mère du ciel ? N'est-il pas doux de lui offrir également l'encens de nos cœurs, de notre filial amour ?

A certaines époques de l'année, autrefois, les montagnards des Appennins, des Abruzzes, en culotte courte, avec gilet rouge à boutons de métal et le manteau rapiécé jeté sur l'épaule, descendaient à la Ville Eternelle et, de rue en rue, jouaient de la *Zampogna* (1) et du *Piffero* (2) devant les images de madone les plus réputées.

Aujourd'hui encore, à Naples, aux approches de Noël, les "zampognari" et les "pifferari" parcourent les rues de la cité en jouant leurs airs rustiques. Le populaire les fait entrer dans les maisons, à l'effet de jouer, moyennant une pièce de monnaie, quelque Noël traditionnel devant l'icone protecteur ; alors sur un rythme lent de mélopée, les voix se mettent au diapason des instruments et l'on chante en chœur le vieil air que déjà chantaient les aïeux.

Malheureusement, à côté de ces vives croyances, de ces mœurs simples et patriarcales, germent la superstition et l'horrible blasphème. La superstition, par l'invocation de la madone même dans l'accomplissement du mal, la "vendetta," le crime. Tel le bandit qui se revêt de scapulaires et de médailles, demande à la madone de le protéger dans ses expéditions et de lui faire un riche butin. Reporter sur la Vierge le culte voué jadis à Mercure est tout simplement un vestige du paganisme, dont les racines, malgré l'œuvre du Christianisme et des siècles, sont encore dans le sol.

Quant au blasphême, aucun peuple n'a comme le romain et le toscan, un vocabulaire aussi riche, aussi varié, en expressions pittoresques, épiques. Pauvre Madone! que de fois par heures elle doit dire, en se voilant la face : "Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils disent."

***

Ces quelques données que je viens d'exposer sur les coutumes et mœurs italiennes, permettront de comprendre plus facilement l'esprit, le caractère de la scène représentée par Becker dans un milieu que nous connaissons déjà. En effet, cette "loggia" est celle

(1) Cornemuse.
(2) Espèce de fifre.

de la demeure de Brabantio ; c'est ici que Desdemona a senti son cœur palpiter aux captivants récits d'Othello. Bien mieux, nous y retrouvons le vieux sénateur et sa splendide fille, avec deux nouveaux personnages. L'on conversait, l'on devisait dans le somptueux "Retiro", lorsque le tintement de l'Angelus est venu interrompre la causerie. La niche où est l'image de la madone a subi une légère variante, ainsi que l'image ; mais la même lampe brûle devant l'icone. tandis qu'une main pieuse a festonné le gothique encadrement d'une guirlande de fleurs fraîches et odorantes. Ce détail, indiquant des soins journaliers, l'impulsion d'un cœur fervent, en dit plus, peut-être, que l'attitude recueillie des personnages de la scène.

Sans doute, au Canada, ainsi qu'en maint pays, du reste, alors que la cloche tintant l'Angelus invite les fidèles à la prière, l'élan des cœurs se traduit plus simplement. Au foyer, aux champs, les têtes se découvrent et les lèvres murmurent la salutation angélique.

En Italie, chez ce peuple éminemment artiste, musicien et qui a à un haut degré le sentiment de la mise en scène, le fond de la nature se traduit à chaque instant dans les détails de la vie et en amplifiant ceux-ci. C'est ainsi que, dans cette demeure patricienne, la musique, aussi bien vocale qu'instrumentale, enveloppe de son charme prestigieux les strophes graves de l'*Ave Maria* ou de quelque *Stabat Mater* d'un Cherubini.

Droite en face de l'image, reproduction d'une Vierge de Bellini, une belle jeune femme vue de dos, aux épaules opulentes et le buste légèrement renversé, chante avec grâce le cantique mystique, pendant qu'une autre femme, sa sœur peut-être, assise sur un banc de marbre au-dessous de la niche, l'accompagne des sons vibrants et rythmés de sa guitare. Le cahier de musique que la première tient déployé de l'une et l'autre main, a plutôt pour but de lui donner une contenance, car au lieu d'en suivre les notes, son regard se fixe sur la Madone qu'elle prie en chantant de sa voix d'or. Le geste est expressif.

Ces deux femmes offrent des types de beauté différentes et que l'on rencontre facilement, aussi tranchés, aussi marqués, à Venise où la brune et la blonde ont également des traits caractérisés.

La chanteuse, au teint frais, à la peau légèrement rosée, présente un profil couronné d'une chevelure d'un roux fauve et dont l'abondance se trahit à l'épaisseur des tresses enroulées sur la nuque. La couleur de la robe, très étoffée, très riche, s'harmonise délicieusement avec le satin légèrement teinté des épaules et l'or

des cheveux. L'éventail, retenu par une bandoulière sur le côté, est d'une teinte assoupie qui ne tire pas trop l'œil. La pose a de l'aisance et n'est point sans noblesse; c'est une belle figure de premier plan.

La guitariste, elle, est vêtue de clair : une ondoyante chevelure noire encadre le visage, en en faisant ressortir la mate blancheur. Ce visage est des plus gracieux, et il est rendu expressif par le doux éclat de ces deux perles qui brillent sous l'arcade du front marmoréen. Ainsi rapprochées et par le contraste, la beauté de ces deux femmes s'avantage réciproquement ; elles sont tout entières à l'acte pieux qu'elles accomplissent, rien ne les en distrait.

Le vieillard, à la physionomie connue et dont la présence a déjà été annoncée, est appuyé à la balustrade, le dos tourné à la lumière du soir qui pénètre appâlie par les baies de la colonnade. La main droite reposant sur la pierre d'entablement, de la gauche il soulève son béret, découvre sa tête blanchie, pendant que la voix qui chante épelle à la Vierge le doux salut de l'ange. L'accent donné aux traits du noble vénitien eût pu être cependant plus sympathique, if faut l'avouer ; le pinceau de l'artiste l'avait mieux servi pour le personnage de Brabantio ; mais il est de ces accents, venus et fugitifs, difficiles à saisir ; le modèle est, cela se conçoit, une ressource insuffisante pour les mouvements de l'âme, et la mémoire, à défaut du génie, ne peut toujours y suppléer.

Plus au premier plan et occupant le coin gauche du tableau, un jeune seigneur en pourpoint de velours et à la fraise entourant le cou, a mis genoux en terre et égrène dans ses doigts les graine d'un chapelet. Placée de profil, la tête se détache parfaitement sur le fond assombri formé par la robe du vieillard debout au côté ; le reste de la figure se dessine, se découpe, on peut dire, dans une atmosphère de lumière habilement disposée dans ses effets et ses jeux pour faire ressortir la ligne, modeler les contours. Du reste, bien qu'atténuée d'intensité et nullement aveuglante, la lumière pénètre à profusion dans la "loggia," et donne au velours, à la soie des vêtements des femmes principalement, des miroitements dont l'éclat a pour effet de faire paraître plus sombre les parties se trouvant dans l'ombre, c'est-à-dire à contre-jour. Un peu de symétrie dans l'ordonnance de la lumière et des ombres, moins d'éparpillement, de ces touches claires et papillotantes, eût donné un sens d'unité plus complet à la composition. Le sentiment du morceau, chez le coloriste, a dominé quelque peu au détriment de celui de l'ensemble. Ainsi Rubens, de même Véronèse dans l'âge mûr, ont cherché l'unité aussi bien dans la disposition de la lumière que

dans le groupement des figures. Ces grands coloristes composaient avec la lumière, tout en réglant l'action de la scène et l'attitude des personnages, de manière à concentrer le tout en un effet d'ensemble.

Au précédent article, j'ai parlé incidemment du rôle de l'accessoire. Dans toute composition, dans toute œuvre d'art soit picturale, soit plastique, ou architecturale, dès qu'une figure, un détail, un ornement n'apporte aucune valeur à l'ensemble et est plutôt une surcharge, il faut l'éliminer.

Ici Becker offre un exemple de la vérité de ce principe élémentaire en art, par l'introduction de l'enfant qu'il assied sur le degré de la balustrade. Cette figure distrait le regard et n'a aucune valeur ni par elle-même ni dans le jeu de la scène ; elle dérange toute la symétrie de la composition et n'entre en rien dans l'action, le mouvement général qui va convergeant sur l'image de la Madone. L'artiste, que l'on me permette cette expression un peu triviale d'atelier, s'en est servi comme bouche-trou et là où ce n'était pas nécessaire. Que, par la pensée, l'on enlève, l'on supprime cette petite poupée, toute charmante qu'elle soit, il sera facile de se convaincre que le machinisme est complet, se tient parfaitement sans cette pièce ; le vide que l'enfant occupe n'a nul besoin d'être aveuglé ; ce petit espace peut rester libre et le tableau y gagnerait s'il en était ainsi.

Je me rends parfaitement compte des raisons qui ont déterminé l'artiste à placer là une figure d'accessoire. D'abord en coloriste, il a voulu établir une note de transition entre la robe de la chanteuse et la toge du vieillard ; ensuite il a cru accentuer encore le sentiment de la prière du cœur exprimé par ce dernier et le jeune cavalier à genoux. Eh bien, la note de transition, si elle était nécessaire — ce que je ne puis juger parfaitement, n'ayant point le tableau sous les yeux — pouvait être fournie par un autre moyen. Quant au sentiment de ferveur, de recueillement, qui se dégage des deux personnages cités plus haut, il n'est nullement amplifié de l'adjonction de ce tiers lilliputien. De plus, ainsi que je viens de le dire, que l'on voile, que l'on dérobe au regard pour un instant la figure désignée, et l'on se convaincra que la scène acquiert aussitôt plus de grandeur, plus de solennité.

Mon intention n'est cependant point de vouloir amoindrir le mérite d'une œuvre qui se recommande par tant de qualités maîtresses. Ma critique est plutôt une exposition de principes d'esthétique qu'une censure. L'*Ave Maria* de M. Becker est un tableau d'envergure et de grand style, bien que la donnée en soit simple et ne sorte point des incidents journaliers. Il n'est pas donné

à tous de savoir élever ainsi un sujet de genre à la hauteur de la grande peinture. Ici on ne peut qu'admirer l'ampleur des attitudes et des personnages, la varieté des expressions bien qu'un sentiment unique agite les cœurs. La virtuosité du coloriste ajoute encore une magique richesse à la distinction de la scène et à la largeur de la conception, de l'exposition du sujet.

Poussé par son tempérament de coloriste précisément et subissant aussi l'influence du milieu où il se trouve, Becker s'abandonne au faste du décor,au brillant des draperies,des étoffes. Aussi choisit-il une demeure aristocratique et l'époque répondant le mieux à ses fins. La forme extérieure, l'effet sensoriel sont plus sa préoccupation que l'impression religieuse elle-même. Celle-ci gît plus en réalité dans le geste que dans les cœurs.

Le sentiment religieux vrai demande plus de simplicité, plus de sobriété.

Quelle autre sensation de la prière, combien plus de grandeur dans cette œuvre bien connue de Millet : l'*Angelus !* Là, aucun décor ; la rusticité des champs dans sa nue poésie. Pour tout cadre le dôme du ciel, l'horizon embruni, et une bande de terrain où l'on voit deux paysans suspendre tout à coup leur travail aux premiers tintements de la cloche, joindre les mains et prier non du bout des lèvres, mais du profond de l'âme. Cette toile sublime est tout imprégnée du silence et du recueillement de la nature et des hommes ; elle est elle-même un hymne, une prière.

Il fallait une grande somme de talent pour produire "l'Ave Maria" de Becker. Mais il fallait la foi pour réaliser "l'Angelus" de Millet.

Eug. Aubert

LES BIENS DE L'ÉGLISE ET LEUR EMPLOI

Pendant les premiers siècles. (1)

II

Sommaire.—7. Les biens de l'Église, patrimoine des pauvres.—8. Entretien des clercs sur les revenus de l'Église.—9. Distributions ecclésiastiques.—10. Règles générales pour le partage des revenus ecclésiastiques.—11. Puissance économique de l'Eglise aux premiers siècles, et influence qui en résultait pour elle.—12. Ancienne popularité des biens ecclésiastiques.

7. Les fidèles faisaient généralement passer toutes leurs aumônes par les ministres consacrés et par l'autel. Les constitutions apostoliques leur recommandent à plusieurs reprises de remettre leurs aumônes à l'évêque plutôt que de les distribuer eux-mêmes. L'évêque, en effet, aumônier de toute la société chrétienne, connaissant les besoins de tous, peut en disposer plus sagement et plus utilement. Mais surtout, déposées sur l'autel avant d'être versées dans le sein des pauvres, elles prennent le caractère de dons religieux, de sacrifices et d'holocaustes honorant Dieu avant même de servir au soulagement de l'homme et reçoivent de leur consécration une sorte de bénédiction sainte et d'efficacité divine qui leur assure des fruits plus abondants.

De la sorte, tous les dons de la charité chrétienne étaient des offrandes faites à l'Eglise, accompagnant le pain et le vin placés sur l'autel, honoraire indivis, si l'on peut ainsi parler, de la sainte messe et de la prière publique.

Mais d'autre part, en dehors du pain et du vin prélevés pour être changés au corps et au sang de Jésus-Christ et devenir la nourriture divine de toute l'assemblée, toutes les offrandes étaient faites à l'Eglise pour *l'entretien des pauvres*. Selon une maxime répétée plus de mille fois dans les textes anciens, les biens et les revenus de l'Eglise sont *le patrimoine des pauvres : patrimonia pauperum* (2), *res pauperum* (3).

(1) Voir notre livraison du mois dernier.

(2) Jul. Pomer., *De vit. contempl.*, l. II, c. ix, 2 ; *Patr. lat.*, t. LIX, 454.

(3) Orig., *Comm. in Matth.*, t. xv.

" Tout ce qui est donné par les fidèles, dit saint Cyprien, est donné pour les orphelins et les veuves (1)." " Le produit des collectes, atteste saint Justin, est déposé chez un économe et sert à nourrir les veuves, les orphelins et tous ceux que la maladie ou quelque autre cause mettent dans le besoin (2)." " Cet économe, ajoute le même apologiste, est le curateur de tous les indigents (3)." " Il y a parmi nous un trésor, dit Tertullien : il se compose des offrandes de la piété : on en use pour nourrir les pauvres et les inhumer, pour entretenir les enfants privés de leurs parents et sans ressource, pour nourrir les vieillards, les naufragés et les disciples de notre sainte religion, condamnés aux mines, à la déportation dans les îles ou à la prison pour la cause de Dieu (4)." Saint Ambroise s'écrie : " L'Eglise a de l'or, non pas pour le conserver, mais pour le donner (5)." " O évêque, disent les constitutions apostoliques, ayez soin des pauvres, comme économe de Dieu, distribuant à chacun en temps opportun selon ses besoins, aux veuves, aux orphelins, aux délaissés, aux malheureux (6)." En dix autres passages, les constitutions apostoliques avertissent l'évêque qu'il est le pourvoyeur de tous ceux qui sont dans la nécessité (7) : "Donnez aux orphelins ce que leur donnaient leurs parents, aux veuves ce qu'elles recevaient de leurs maris ; donnez des époux à celles qui sont nubiles, du travail à l'ouvrier, des soins compatissants aux aliénés, un gîte aux voyageurs, du pain à celui qui a faim, de la boisson a celui qui a soif, un vêtement à ceux qui sont nus, des visites aux malades et de l'aide aux prisonniers (8)." L'évêque est un administrateur infidèle, disent les canons apostoliques, s'il s'attribue ou donne à ses parents quoi que ce soit des biens de Dieu ;

(1) Universa quæ dantur, et pupillis et viduis conferuntur. *Epist.*

(2) Quod colligitur, apud præpositum deponitur, et ipse opitulatur viduis et pupillis, et his qui propter morbum aut aliam causam egent. *Apol.* I., 67 ; *Patr. gr.*, t. VI, 430.

(3) Indigentium is omnium curator est. *Ibid.*

(4) *Apol.* c. 39 ; *Patr. lat.*, t. I, 470-1.

(5) Aurum Ecclesia habet, non ut servet, sed ut eroget, et subveniat in necessitatibus. *De off. min.*, l. II, c. XXVIII, 137 ; *Patr. lat.*, t. XVI, 140.

(6) Lib. III, c. 3 ; *Patr. gr.*, t. I, 766.

(7) *Const. ap.*, lib. IV, c. 8 ; *ibid.*, 819 ; etc.

(8) *Ibid.*, lib. IV, c. 2 ; *ibid.* 807.

dans le cas où ses parents sont pauvres, il peut les assister, mais comme les autres pauvres (1)." Sur la providence de l'évêque comme du père de famille vigilant, " tous ceux qui sont dans le besoin, veuves, pauvres, voyageurs, peuvent se reposer tranquilles (2)."

8. Si les clercs étaient pauvres, ils vivaient des revenus de l'Eglise. " Il est d'une piété louable pour un évêque," observe un auteur trop peu connu dont les courts écrits sont pleins du parfum le plus pur de l'antiquité ecclésiastique, " de recevoir la dispensation des aumônes et de les distribuer fidèlement quand il a abandonné à ses parents tous ses biens, ou les a donnés aux pauvres ou les a réunis à l'avoir de l'Eglise, et s'est mis lui-même, par amour de la pauvreté, au rang des pauvres. Dans ce cas, il lui appartient de vivre comme un pauvre volontaire, des aumônes qu'il dispense lui-même aux pauvres (3)." Pauvres de Jésus-Christ, l'évêque et les autres clercs vivent alors pauvrement au milieu des autres pauvres de l'Eglise : " Les revenus de l'Eglise, portent les canons arabiques, sont dispensés aux clercs avec épargne et sans aucune profusion, pour qu'ils aient toujours la liberté de vaquer dans le temple de Dieu aux offices divins (4)." " L'évêque, dit le IVe concile de Carthage, aura toujours un mobilier, une table et une nourriture pauvres, et ne devra chercher à recommander l'autorité de sa dignité que par la foi et la perfection de sa conduite (5)." Il est manifeste en effet, que si les clercs reçoivent la subsistance de l'Eglise comme les premiers pauvres de cette Eglise, ils ne doivent point avoir un train magnifique, car le faste sied mal aux personnes qui vivent d'aumônes.

Si les prêtres ont un patrimoine, ils ne peuvent rien recevoir de l'Eglise. " Ce ne sera pas sans un grand péché " dit l'auteur que nous citions plus haut, " qu'ils recevraient le bien destiné à la nourriture des pauvres (6)." " Le Saint Esprit, ajoute le même

(1) Can. 38 ; LABBE, t. I, 34. Alias, c. 39 ; LABBE, t. I, 51.

(2) Viduæ et pauperes et perigrinantes hospitas omni quiete fruantur. THEOPH. ALEX., *Commonit.*, can. 10. LABBE, t. II, 1802.

(3) Ita ut unde pauperibus subministrat, inde et ipse tanquam pauper voluntarius vivat, JUL. POMER., *De vit. cont.*, lib. II, c. XI ; *Patr lat.*, t. LIX, 455.

(4) *Can. Arab.*, cap. XIV ; LABBE, t. II, 372.

(5) c. 15 ; LABBE, t. II, 1201.

(6) *De vit. cont.* lib. II. c, X, 2 ; *ibid.*

écrivain, a dit des clercs qu'ils mangent les péchés du peuple ; mais de même que ceux qui n'ont rien en propre ne prennent point les péchés du peuple, mais les aliments dont il abonde, ainsi les clercs propriétaires ne reçoivent point les aliments, qu'ils ont eux-mêmes en abondance, mais les péchés d'autrui (1)." Saint Chrysostôme nous apprend que les églises choisissaient volontiers pour évêques des personnes riches, afin qu'elles vécussent de leur patrimoine et abandonnassent leur part des revenus de l'Eglise (2). Le saint blâme cette conduite ; mais " ses paroles, selon la remarque de Thomassin, montrent clairement que les personnes riches, après leur promotion à l'épiscopat, ne vivaient que de leur patrimoine sans toucher aux revenus de l'Eglise (3)." Le concile d'Antioche déclare que l'évêque a la charge de distribuer les revenus ecclésiastiques à tous les indigents et " qu'il peut lui-même prendre ce qui lui est nécessaire à la condition toutefois qu'il soit dans le besoin (4)." " Si nous sommes pauvres parmi les pauvres, dit saint Augustin, le bien de l'Eglise est à nous comme à eux ; mais si nous avons en particulier de quoi nous entretenir, il est à eux, il n'est pas à nous ; nous en avons l'administration comme pourvoyeurs des pauvres ; ce serait une usurpation sacrilège d'en revendiquer la propriété (5)."

Nous pouvons donc conclure que les biens ecclésiastiques n'étaient pas considérés dans l'antiquité comme les biens du clergé mais comme ceux des pauvres. Le clergé y participait le premier, mais à titre de pauvreté, nullement à raison de l'ordre ou de l'office ; tellement que ceux-là seuls d'entre les clercs pouvaient recevoir quelque chose de l'Eglise, qui étaient pauvres. " Tous les biens de l'Eglise, dit Thomassin, sont le patrimoine des pauvres, comme ayant été donnés originairement aux pauvres, confiés à l'Eglise comme à la mère de tous les pauvres (6)."

(1) *Ibid.*, 1, col. 454.

(2) *De sacerd.* lib. III, c. 16-17.

(3) *Disc. Eccl.*, P. III, liv. III, c. IV, 16.

(4) Ipse autem eorum sit particeps quibus indiget, si tamen indiget, ad suas necessarias expensas. Can. 25.

(5) Si pauperum compauperes sumus, et nostra sunt et illorum. *Epist.* CLXXXV, c. IX, 35 ; *Patr lat.*, t. XXXIII, 809.

(6) *Disc. Eccl.*, D. III, liv. III, c. XXVI, 1.

9. Les clercs étaient généralement entretenus, comme les autres pauvres, par des distributions. Saint Cyprien parle de distributions faites chaque mois aux prêtres, qu'il appelle d'un mot familier dans les usages de l'empire en décadence, *sportulantes fratres ;* (1) il nous dit même que ces distributions étaient retenues quelquefois en punition d'une faute : *a divisione mensurna contineant.* (2)

On le conçoit sans peine, le temps et le mode de ces distributions devaient varier beaucoup selon l'âge et la dignité des personnes selon qu'ils vivaient isolément ou avec d'autres clercs ou dans leur famille, selon les autres circonstances des lieux et des événements. Les clercs qui avaient conservé un patrimoine suffisant à leur entretien, ne recevaient rien de l'Eglise, ainsi que nous l'avons vu ; tous les autres étaient nourris avec les offrandes des fidèles et les autres revenus de l'Eglise. Les bénéfices, comme ils furent établis plus tard, étaient tout à fait inconnus dans les premiers siècles. " Il est certain dit Thomassin que tout le revenu des bénéficiers (3) consistait en distributions et qu'on ne leur confiait encore aucun fonds, parce que l'église possédait toutes choses en commun, et donnait à chacun ce qui lui était nécessaire comme une communauté sainte et bien réglée, où la charité conserve la pauvreté et en bannit l'indigence." (4)

Ainsi les revenus et tous les biens de l'Eglise formaient dans les premiers siècles une masse indivise. Comme l'Eglise composait une communauté unique, ainsi ses biens étaient un fonds commun. De même que l'Eglise matérielle était la maison de tous, de même les biens ecclésiastiques étaient le patrimoine de la communauté.

Plus tard, chaque hôpital, chaque monastère d'hommes ou de femmes, chaque école eut ses revenus propres ; bien plus, chaque clerc eut son bénéfice spécial ; presque partout, les possessions ecclésiastiques prirent le caractère trop exclusif de biens du clergé. Primitivement, tous les revenus, tous les fonds ecclésiastiques, s'il y en avait, étaient véritablement et absolument les biens de l'Eglise. Ils n'étaient pas les biens d'un groupe, d'une fraction, mais de la communauté ecclésiastique tout entière. Ils n'étaient, pas remis à un monastère de vierges, à un hospice ; ils appartenaient à l'Eglise qui les employait à l'entretien de tous les pauvres, volontaires ou forcés, consacrés ou non.

(1) *Epist.*, LXVI, 1 ; *Patr. lat.*, t. IV, 399.

(2) *Epist.*, XXVIII, 3 ; col. 302.

(3) Ce terme est même impropre.

(4) *Disc. Eccl.*, Part. III, liv. I, c. III, n. 5.

10. L'évêque, chef de l'Eglise, était en principe l'administrateur souverain des biens ecclésiastiques. Cependant des directions et des règles lui furent tracées de bonne heure pour l'emploi des revenus ecclésiastiques.

Saint Paul avait ordonné déjà lui-même qu'une double portion fût attribuée " aux prêtres qui président convenablement, surtout à ceux qui se livrent au travail de la prédication " (1). Saint Cyprien atteste que les prêtres et certains clercs inférieurs d'un mérite plus éminent recevaient des distributions mensuelles plus considérables, suivant le précepte de saint Paul (2). Les constitutions apostoliques affectent quelque part les prémices à l'entretien de l'évêque, des prêtres, et des diacres, et la dîme à celui des autres clercs, des vierges et des veuves (3). " Vous donnerez aux prêtres, disent-elles ailleurs aux fidèles, les prémices du pressoir et de l'aire, de la vendange et de la moisson, des bœufs et des brebis ; vous donnerez la dîme à l'orphelin et à la veuve, au pauvre et au prosélyte. Vous donnerez aussi aux prêtres les prémices des pains nouveaux, du vin, de l'huile, du miel, des pommes, des baies, du raisin, et des autres fruits ; mais vous donnerez au pupille et à la veuve les prémices de l'argent et du vêtement et toutes les autres choses que vous possédez "(4). " Les eulogies qui restent dans les saints mystères, dit-on dans le même recueil, seront distribués au clergé de l'avis de l'évêque ou des prêtres, quatre parts à l'évêque, trois aux prêtres, deux aux diacres, une aux autres clercs, sous-diacres, lecteurs ou chantres ainsi qu'aux diaconesses." (5)

Dans la suite, on trouve d'autres règles.

(1) Qui bene præsunt presbyteri, duplici honore digni habeantur, maxime qui laborant in verbo et doctrina. Tim. IV, 17.

(2) *Epist.* XXXIV, 5 *Patr. lat.* t. IV, 324.

(3) Omnes primitiæ afferantur episcopo, et presbyteris, et diaconis ad eos alendos ; omnis vero decima offeratur ad alendos reliquos clericos, et virgines, et viduas et pauperes. *Const. ap.* l VIII, c. 30 ; *Patr. gr.* t. i, 1126.

(4) Dabis sacerdotibus omnes primitias torcularis et aræ et vindemiæ et messis, boum atque ovium ; dabis omnem decimam pupillo et viduæ, pauperi et proselyto. Dabis etiam sacerdotibus omnes primitias panum recentium, vini ex dolio, olei, mellis, pomorum sive bauarum, uvæ aut aliorum fructuum ; primitias vero argenti aut indumenti, ceterarumque rerum quas possides, tribues pupillo et viduæ. *Ibid.*, l. VII, c. 29, col. 1019-22.

(5) *Ibid.* l. VIII, c. 31, col, 1127.

Au Ve siècle, les papes Simplice (1) et Gélase (2) disent que c'est un usage déjà ancien de partager tous les revenus ecclésiastiques en quatre portions : la première pour l'évêque, la deuxième pour le clergé, la troisième pour les pauvres, et la quatrième pour l'entretien des bâtiments. Ces prescriptions ont été suivies pendant plusieurs siècles dans la plupart des églises d'Occident. Un ancien canon, attribué au premier concile de Tolède, enjoint à l'évêque de partager en quatre portions les offrandes des fidèles : la première pour la réparation des titres et des cimetières, la seconde pour l'entretien des clercs, la troisième pour celui de tous les pauvres, la quatrième pour celui des étrangers. (3) "Nous voulons, dit un autre décret d'Espagne, que tout ce qui est offert aux églises paroissiales en terres, vignes, esclaves, dons de tout genre, soit, selon la règle des anciens canons, sous la puissance de l'évêque. Pour ce qui est offert à l'autel, le tiers appartiendra à l'évêque et les deux tiers aux clercs. Quant à la dîme, quelques-uns en attribuent à l'évêque le tiers chaque année ou la totalité chaque troisième année ; pour nous, nous en tenant à la pratique de Rome, nous en attribuons à l'évêque le quart chaque année ou la totalité chaque quatrième année." (4)

Ces sortes de règlements se multiplièrent bientôt dans tous les conciles.

Le partage des revenus ecclésiastiques entre quatre parts égales est, selon la remarque de Thomassin, un changement apporté à la discipline primitive. " Que cette règle ait pu se faire, dit-il, sans se relâcher de la première ferveur et de l'ancienne pureté de la discipline, c'est ce dont il sera difficile de ne pas douter, si l'on considère que selon les plus pures et les plus anciennes maximes de l'Eglise tout le revenu de l'Eglise était le patrimoine des pauvres ; que les évêqnes et les clercs n'en prenaient rien pour leurs usages particuliers s'ils n'étaient pauvres ; qu'alors même, ils n'en prenaient que comme pauvres ; que pour ne pas toucher à la portion des pauvres, plusieurs d'entre eux travaillaient de leurs mains ; que plusieurs

(1) *Epist.* III an. 475 ; *Patr. lat.*, t. LVIII, 37.

(2) *Epist.* IX, an, 494, c. 27 ; t, LIX, 56.

(3) Informamus ut si (episcopi) aliqua ab ipsis (fidelibus) accipiant dona, statim in quatuor dividant partes, ita ut prima pars, secundum apostolorum præ cepta, titulorum, nec non cœmeteriorum restaurationibus diligenter attribuatur, secunda clericis, tertia cunctis pauperibus, quarta vero advenis. Ex CONC. TOLET. an. 400 ; LABBE, t. II, 1232.

(4) *Ibid.*, 1235.

donnaient leurs héritages à l'Eglise dès le moment qu'ils y étaient incorporés par l'ordination ; que plusieurs vivaient en communauté avec l'évêque. Or, toutes ces saintes pratiques sont opposées à ce partage en quatre portions." (1)

En effet, pendant les premiers siècles, " ce n'était pas la quatrième portion des biens de l'Eglise qu'on distribuait aux pauvres, mais on les leur partageait tous entièrement après avoir fourni aux nécessités du clergé et de l'évêque comme étant les premiers pauvres de l'Église." (2)

Toutefois on est loin encore de la division bénéficiaire, telle que nous la verrons prévaloir au moyen âge. Plus tard, des revenus particuliers seront assignés à chaque monastère, à chaque hospice, bien plus à chaque office ; ce sera le fractionnement à l'infini des biens ecclésiastiques. Au IVe et au Ve siècle, ils sont partagés seulement en quatre portions. Chaque part demeure considérable et suffit à entreprendre de grandes œuvres. Le clergé n'a encore dans la plupart des églises que la moitié des revenus ecclésiastiques ; tout le reste est employé aux besoins généraux. Bien plus, l'évêque ne reçoit un quart que " parce qu'il est chargé d'assister les étrangers et les captifs (3)."

Il est probable que pendant longtemps les règles concernant le partage des revenus ecclésiastiques traçaient des directions générales dont on devait prendre l'esprit, plutôt qu'elles n'énonçaient des lois strictes, obligatoires à la lettre.

Au reste, comme le remarque justement Thomassin, " cette quatrième portion, qui est adjugée aux évêques aussi bien que celle des clercs, est toujours une portion du patrimoine des pauvres ; et, après que les évêques ou les clercs en ont retiré ce qui leur est nécessaire, tout le reste appartient aux pauvres. Ces portions, en effet, conservent tonjours la nature du tout ; et, comme avant la division faite, ce n'était que le patrimoine des pauvres, ce n'est aussi que la même chose après le partage fait. Ce sont quatre portions du patrimoine des pauvres, dont la division ne change ni l'origine ni la nature (4).

(1) *Disc Eccl.*, P. III, liv. II, c. XIII, n. 10.

(2) *Ibid.*, n. 7.

(3) Reliquum sibi episcopi vindicent, ut, sicut ante diximus, peregrinorum atque captivorum largitores esse possint. GELAS., *Epist.* X ; *Patr. lat.*, t. LIX, 57.

(4) *Disc. Eccl.*, P. III, liv. II, c. XIII, n. 11.

11. Les biens ecclésiastiques, partagés en bénéfices, ont servi plus tard à doter les cadets des familles nobles, ils ont été employés trop souvent au faste ; ils ont été consumés dans des dépenses de luxe ; en un mot ils ont été prostitués à des intérêts privés et séculiers. Dans les premiers siècles au contraire, grâce au régime rigoureux de la propriété ecclésiastique, ils étaient exclusivement consacrés à des œuvres de charité publique, d'abord à l'entretien du clergé, tel que la nécessité et les convenances le règlent, ensuite à toutes les œuvres de l'assistance publique, ordinaires ou extraordinaires, comme l'entretien des vierges consacrées, des pauvres, des orphelins, etc. En temps de disette, ils servaient à nourrir la multitude des affamés, en temps d'épidémie, à soigner la foule des malades, en temps de guerre, à soulager toutes les infortunes. Les biens de l'Eglise étaient vraiment le patrimoine des pauvres, le fonds de réserve de la communauté ecclésiastique, le capital social ordonné à pourvoir à toutes les nécessités communes.

L'Eglise, pour employer un langage moderne, se trouvait donc en possession d'une puissance économique considérable.

Puis elle avait, à raison de l'emploi qu'elle faisait de ses revenus, une immense influence sur le monde.

Les pauvres avaient été jusqu'alors délaissés ; tout à coup une vaste institution de bienfaisance apparut partout à la fois. Non seulement les indigents, les malades, les vieillards chrétiens, mais ceux du paganisme eux-mêmes étaient l'objet du dévouement de l'Eglise (1). Les malheureux se trouvèrent universellement assistés et assistés avec dignité et avec respect.

Quel prestige pour la nouvelle religion ! Quelle influence sur sur les classes pauvres et la société tout entière !

L'influence de l'Eglise rayonnait donc bien au-delà de la société chrétienne ; elle pénétrait et subjugait peu à peu le monde païen ; les sectateurs des idoles étaient gagnés à la foi par les bienfaits de l'Eglise avant de l'être par la puissance de la vérité.

12. Semblablement, c'est dans l'emploi des biens ecclésiastiques qu'il faut chercher la raison de l'ancienne popularité dont ils ont joui autrefois.

Un prêtre de l'Eglise d'Hippone, nommé Janvier, lègue ses biens à son Eglise en déshéritant son fils. Saint Augustin ne reçoit point

(1) Atticus, évêque de Constantinople, envoyant 300 écus d'or à l'économe de l'église de Nicée, lui recommande de les distribuer à tous les indigents, sans distinction de secte. SOCRAT., l. VII, c. 25 ; *Patr. gr.*, t. LXVII, 794. Marsupium nostrum universa pauperum turba suspirat. HIERON., *In Mich.*, c. III ; *Patr. lat.*, t. XXV, 1184.

la donation, mais il rend l'héritage à l'enfant. Les habitants d'Hippone murmurent contre leur evêque : " Voilà, disent-ils, pourquoi personne ne fait l'Eglise son héritière ; son évêque, Augustin, donne tout et ne reçoit pas les héritages." (1) Au XIXe siècle, au XVIIe, un évêque qui rendrait à un fils l'héritage dont l'aurait privé son père serait universellement loué ; saint Augustin, au contraire, rencontre des critiques et est obligé de justifier sa conduite, tant les fidèles s'intéressent à ce que leur Eglise soit riche. D'anciens conciles défendent aux évêques de prendre la défense des testaments faits en faveur de leur église ou de jamais plaider, quoiqu'ils soient attaqués (2) ; mais les fidèles se chargeaient alors de défendre ces testaments sinon par les voies judiciaires, du moins par la faveur dont ils entouraient les legs pieux.

Le peuple ne tarde pas à devenir hostile à des richesses qui favorisent le luxe et ne servent que des intérêts privés. Il n'est favorable et dévoué à de grandes fortune qu'à la condition qu'elles soient employées à des nécessités évidentes et à des intérêts généraux. Si donc, dans les premiers siècles on n'entendit jamais de protestations contre les biens de l'Eglise, si au contraire les fidèles prélevaient généreusement une part si considérable sur leurs propres revenus pour augmenter ses ressources, c'est que les revenus ecclésiastiques étaient manifestement employés à des œuvres nécessaires et d'une utilité commune. Plus tard, les biens ecclésiastiques servirent principalement, et quelquefois presque exclusivement, aux ministres de l'Eglise ou même à des séculiers ; dans le principe, ils étaient employés sans doute à entretenir les clercs, mais dans la mesure où le requérait une évidente nécessité ; tout le reste était consacré à l'assistance de tous les malheureux. Et même beaucoup de clercs vivaient de leur patrimoine ou du travail de leur mains ; saint Epiphane, ainsi que nous allons le dire, témoigne que " la plupart des ministres sacrés vivent du travail de leurs mains, et même entretiennent les pauvres de ce qu'ils gagnent ainsi." (3)

Hélas ! Pourquoi les biens de la communauté chrétienne devinrent-ils ceux de la corporation de ses chefs ? Pourquoi ces biens, au lieu de rester indivis entre les clercs furent-ils partagés en bénéfices ? Depuis cette malheureuse division, les biens ecclésias-

(1) Ecce quare nemo donat Ecclesiæ Hipponensi aliquid, ecce quare non eam faciunt qui moriuntur hæredem ; quia episcopus Augustinus de bonitate sua... donat totum, non suscipit. *Serm.* CCCLV, c. III ; *Patr. lat.*, XXXIX, 1571.

(2) Ut episcopus tuitionem testamentorum non suscipiat..... Ut episcopus pro rebus transitoriis non litiget provocatus. Conc. Carth. IV. can. 18, 19 ; Labbe, t. II, 1201.

(3) *Hœr.* LXXX, c. 5 et 6 ; *Patr. gr.*, t. XLII, 764-5.

tiques ont perdu leur ancienne faveur ; ils finirent même par devenir, en beaucoup de lieux, très impopulaires, et il suffit d'une révolution pour enlever à l'Eglise, au sein de grandes nations chrétiennes, tous les biens que lui avait légués la piété d'une longue suite de générations, et la dépouiller même du droit d'acquérir et de posséder. Nous sommes persuadé que la propriété ecclésiastique serait toujours restée populaire si jamais la vie commune n'avait cessé dans le clergé et que la disparition de la vie commune n'eut entraîné le partage des biens ecclésiastiques entre les clercs. L'Eglise est devenue pauvre, parce que ses clercs se sont enrichis de ses biens ; quand ceux-ci reviendront au vœu et à la pratique de la parfaite pauvreté évangélique, elle se trouvera de nouveau riche.

C'est le vœu de l'Eglise, et tel a été son précepte au moins quant à tous les revenus ecclesiastiques : " Quidquid eis (clericis) ab Ecclesia competit, communiter habeant (1)."

Au reste, si nous avons parlé jusqu'ici des biens de l'Eglise, en cela même nous n'avons pas exprimé tout le mystère de la sainteté, de la propriété ecclésiastique.

L'Eglise n'est pas seulement une société possédant en commun des biens destinés à l'entretien de ce corps social, mais elle est l'épouse de Jésus-Christ, et il y a entre l'époux et l'épouse, dans ce mystérieux mariage où tout est parfait, une communauté absolue et sans réserve. Les biens de l'Epouse sont ceux de l'Epoux, et quand on donne à l'Eglise, on donne à Jésus-Christ.

Aussi l'emploi de ces biens, doit-il être tout entier consacré à Jésus-Christ. C'est Jésus-Christ que l'on nourrit dans les pauvres selon cette parole : " Ce que vous avez fait au moindre de ceux-ci, c'est à moi que vous l'avez fait," et encore : " Celui qui reçoit en mon nom un de ces pauvres petits me reçoit." C'est Jésus-Christ que l'on honore et que l'on pourvoit du nécessaire selon les convenances du sacerdoce dans les évêques, les prêtres et les ministres selon cette parole : " qui vous reçoit me reçoit ; " c'est Jésus-Christ enfin que l'on sert et que l'on abrite en sa propre personne par l'édification et l'entretien des basiliques et les dépenses du culte divin. Aussi quelle usurpation et quel détournement impie que l'emploi de ces biens à des usages séculiers, à l'augmentation du bien-être ou de la richesse des particuliers !

La voix des saints s'élève unanime pour protester contre cette profanation de ce que nos pères appelaient " le patrimoine du Crucifié."

(1) Conc. Roman. I, sub Alexand. II, an. 1063, cap. 4 ; Labbe, t. IX, 1176.

DOM PAUL BENOIT.

(Suite.) (1)

Quelques années plus tard, un commmandant français, Pierre Thomas Tarieu de la Naudière, sieur de la Pérade et seigneur de la rivière Ste. Anne, pourchassait les Iroquois dans les environs de la rivière Richelieu, selon les uns, ou dans le voisinage de la rivière Ste-Anne, d'après les autres, lorsque tout-à-coup il fut assailli et cerné de tous côtés par un essaim de féroces sauvages.

Pris à l'improviste, n'ayant aucune issue par où s'échapper, il allait infailliblement tomber victime de cette embuscade sans avoir pu opposer la moindre résistance.

Par un hasard providentiel, mademoiselle de Verchères qui était témoin de cet assaut on ne sait trop comment, avec son courage sans bornes, et sa téméraire audace, ne voyant qu'un compatriote sur le point d'être massacré, et sans avoir conscience du danger imminent auquel elle s'exposait, Mlle de Verchères, dis-je, vola dans une course vertigineuse à la tête de quelques hommes résolus, au secours de M. de LaNaudière. Non sans peine, elle réussit, avec l'aide de ses hommes, à arracher le commandant des mains de ses barbares assaillants.

L'intrépidité de cette jeune fille avait profondément touché M. de LaNaudière. Il devait la vie à cette femme. Il ne pouvait pas lui témoigner sa reconnaissance d'une manière plus chevaleresque qu'en lui offrant sans partage cette vie qu'elle avait si courageusement disputée, au risque de la sienne, au tomahawk indien.

(I) Voir la livraison du mois dernier.

M. de La Naudière demanda donc à M. de Verchères la main de son intrépide jeune fille, et, en 1706, au pied de l'autel, en présence d'un ministre de Jésus-Christ, la courageuse femme dont nous venons de lire les glorieux exploits, unissait sa destinée à celle d'un seigneur influent et bien vu à la cour de France. A partir de cette époque, l'héroïne de Verchère est connue dans l'histoire sous le nom de Madame de La Naudière de la Pérade.

M. de La Naudière était alors âgé de vingt-neuf ans, car il était né à Québec le 12 novembre 1677. Il était le plus jeune des enfants de Thomas de La Naudière (ou *de La Nougère*) et de Marguerite Denis. Une de ses sœurs faisait partie du couvent des Ursulines, à Montréal, et était connue sour le nom de sœur Sainte-Catherine.

On parlait encore, dans la Nouvelle-France, de l'intrépidité de Madame de LaNaudière, lorsqu'elle fut de nouveau mêlée à une action héroïque, et qu'elle sauva, pour la seconde fois, en 1722, son mari d'une mort certaine.

Afin de donner plus de saveur à ce récit, je laisse de nouveau la parole à notre héroïne :

" Depuis que je suis mariée, écrit-elle dans son mémoire, (l'an 1722) je me suis trouvée dans une occasion assez délicate où il s'agissait de sauver la vie à M. de la Pérade mon mari et à moi. Deux Abénakis des plus grands hommes de la nation étant entrés chez nous cherchèrent querelle à M. de la Pérade. Il leur dit en Iroquois, sortez d'ici. Ils sortirent tous deux très fâchés. Leur sortie qui fut fort brusque nous fit croire que la querelle était finie. Nous n'examinâmes point leur démarche persuadés qu'ils avaient pris le parti de s'en aller. Dans un moment nous fûmes fort surpris de les entendre dans le tambour de la maison faisant le cri de mort et disant : Tagarianguin qui est le nom Iroquois de mon mari, tu es mort. Ils étaient armés l'un d'un casse-tête et l'autre d'une hache ; celui-ci fonce, brise la porte à coups de hache, entre comme un furieux, la rage peinte sur le visage, lève la hache sur la tête de M. de la Pérade qui fut assez adroit et assez heureux pour parer le coup en se jetant à corps perdu sur le sauvage, mais il était trop faible pour pouvoir résister longtemps à un sauvage d'une stature gigantesque et dont les forces répondaient à la haute taille. Un homme de résolution qni se trouva fort à propos à la porte de la maison donna du secours à M. de la Pérade. Le sauvage qui était armé d'un casse-tête voyant son compagnon en presse entre, lève le bras pour décharger le coup sur la tête de mon mari, résolue de périr avec lui et suivant les mouvements de mon cœur, je sautai, ou plutôt, je volai vers ce sauvage, j'empoigne son casse-

tête, je le désarme, il veut monter sur un coffre, je lui casse les reins avec son casse-tête et je le vois tomber à mes pieds.

" Je ne fus jamais plus surprise que de me voir enveloppée à l'instant par quatre sauvagesses ; l'une me prend à la gorge, l'autre aux cheveux après avoir arraché ma coiffe, les deux autres me saisissent par le corps pour me jeter dans le feu. A ce moment un peintre me voyant, aurait bien pu tirer le portrait d'une Magdeleine : décoiffée, mes cheveux épars et mal arrangés, mes pieds tout déchirés n'ayant rien sur moi qui ne fût par morceaux, je ne ressemblais pas mal à cette sainte, aux larmes près, qui ne coulèrent jamais de mes yeux. Je me regardais comme la victime de ces furieuses outrées de douleur de voir l'une son mari, les autres, leurs parents, étendu sur la place sans mouvement et presque sans vie. Bientôt j'allais être jeté dans le feu lorsque mon fils Tarieu, âgé seulement de douze ans, animé comme un lion à la vue de son père qui était encore aux prises avec le sauvage et de sa mère prête à être dévorée par les flammes, il s'arme de ce qu'il rencontre, frappe avec tant de force et de courage sur la tête et sur les bras de ces sauvagesses qu'il les obligea à lâcher prise. Débarrassée d'entre leurs mains, je cours au secours de M. de la Pérade en passant sur le ventre de celui que j'avais étendu par terre. Les quatre sauvagesses s'étaient déjà jetées sur M. de la Pérade pour lui arracher la hache qu'il tenait et dont il voulait casser la tête au malheureux qui venait de le manquer. Prenant le sauvage par les cheveux, je lui dis : tu es mort, je veux avoir ta vie. Le Français dont j'ai parlé qui donnait secours à M. de la Pérade me dit : Madame, ce sauvage demande la vie, je crois qu'il faut lui donner quartier. En même temps ces sauvagesses qui avaient toujours poussé des cris effroyables qui nous empêchaient de nous entendre demandèrent aussi la vie. Nous voyant les maîtres, nous crûmes qu'il était plus glorieux de laisser la vie à notre ennemi vaincu que de le faire mourir. Ainsi je sauvai la vie à mon mari et mon fils de douze ans sauva la vie à sa mère. Cette action fut aux oreilles de M. de Vaudreuil, il voulut s'informer du fait par lui-même, il vint exprès sur les lieux, il vit la porte cassée, il parla au Français, témoin de l'action et sut dans la suite des sauvages mêmes la vérité de ce que je viens d'exposer.

" Voilà la narration simple et juste de mon aventure qui m'a déjà procuré des grâces de Sa Majesté et que je n'aurais pas pris la liberté de rédiger par écrit si M. le marquis de Beauharnois notre illustre gouverneur, qui n'a point d'autre intention que de mettre notre colonie à couvert de l'irruption des Barbares et d'y

faire fleurir la gloire du nom Français, en rendant redoutable le nom de notre invincible monarque à tous ses ennemis et respectable à tous ses sujets ne m'avait engagée à faire ce détail. Sa sagesse ne se contente pas de contenir toutes les nations sauvages dont nous sommes environnés dans le respect et dans la crainte et de tenir éloignés à quatre ou cinq cents lieues les ennemis de l'état. Son infatigable application aux affaires les plus sérieuses n'étant interrompue que par l'attention qu'il donne à ce qu'il s'est passé de plus considérable depuis l'établissement de la Colonie. Il le fait valoir avec sa bonté et cet air noble et grand qui lui sont si naturels, il le propose pour l'exemple afin d'animer de plus en plus les sujets du Roi à se distinguer par des actions éclatantes lorsque l'occasion s'en présentera."

Mais ce ne sont pas là les trois seules actions héroïques de Madame de la Pérade.

Je tiens, par l'entremise de M. J. M. LeMoine, de Québec, un manuscrit inédit dû à la plume de Mlle de La Naudière, petite-fille de l'héroïne de Verchères et tante de l'honorable juge Baby.

Mlle de La Naudière est morte à Québec le 17 novembre 1856, à l'âge patriarcal de quatre-vingt-un ans. Elle a joué un rôle marqué dans la société de la vieille cité de Champlain et de Montmagny. Elle fut plus d'une fois l'hôtesse des gouverneurs-généraux, entre autres, de Lord Elgin, de sir Edmund Walker Head et de Lord Monck. Après son départ du Canada, Lord Elgin entretint avec elle jusqu'à sa mort, une correspondance suivie.

Ce manuscrit mérite d'être reproduit intégralement, car il donne d'intéressants détails sur la vie seigneuriale de cette époque. Il relate, de plus, une nouvelle action d'éclat de celle que je serais tenté d'appeler la Jeanne d'Arc du Canada.

" Plusieurs années après son mariage avec Tarieu de La Naudière, dit le mémoire que je cite textuellement, Mlle Jaret de Verchères sauva la vie à son mari pour la seconde fois. Les Iroquois qui ne pardonnent rien, leur avaient juré une grande haine à raison des affronts que l'un et l'autre leur avaient infligés. Aussi, ne laissaient-ils jamais, chaque fois qu'ils passaient à Sainte-Anne de la Pérade, que de leur donner quelques marques de leur ressentiment. Un jour croyant sans doute que M. de La Naudière était absent ou qu'elle pourrait tomber à l'improviste, une forte bande de ces cruels sauvages se présente au manoir seigneurial au coucher du soleil, dans le mois de septembre, avec l'intention évidente de faire un mauvais parti à ses habitants.

" Située à une faible distance du Saint-Laurent, cette résidence se

trouvait assez éloignée des autres habitations et les grands arbres séculaires qui l'environnaient en rendaient l'isolement plus complet. M. de La Naudiere retenu au lit par un mal aigu et dangereux, un vieillard de quatre-vingts ans, une jeune servante de seize printemps et la dame de céans en étaient les seuls occupants dans le moment. Tous les canots cachés dans les joncs, le chef et trois de ses sanguinaires compagnons se dirigent en courant vers la maison, tandis que les autres s'empressent de se tapir derrière les arbres attendant sournoisement le dénouement de leur trame.

" *Madelon* de Verchères, bien heureusement, vit venir ces misérables et connaissant parfaitement leurs roueries, s'empressa de faire fermer la porte du logis, de la barricader du mieux possible, pendant que la jeune fille sur ses ordres lui apporta et plaça à ses côtés les deux seuls fusils à leur disposition, les serviteurs absents ayant emporté les autres.

" Ainsi préparée, elle attend de pied ferme, bien décidée à ne pas les laisser entrer dans la place, s'il est possible.

" A peine le chef et les siens étaient-ils parvenus au haut du large perron qui ornait la devanture de la maison, que, sans attendre aucune interpellation de leur part, elle leur demanda, dans leur langue qu'elle connaissait passablement bien, ce qu'ils voulaient.

" Le chef, un peu surpris de se voir apostropher de la sorte par une femme, de lui répondre doucereusement qu'il avait affaire à M. de La Naudière et devait lui communiquer des choses de grande importance, ajoutant de plus que lui et ses compagnons avaient faim et soif et qu'il savait M. de La Naudière assez généreux pour les recevoir et surtout leur faire distribuer un peu " d'eau de feu."

" D'une voix ferme qui ne traduisait en rien la crainte, de suite elle répond que son mari est trop occupé, dans le moment, pour les recevoir, et qu'ils font bien mieux de porter leurs pas ailleurs. Convaincu alors qu'il n'avait affaire qu'à une femme, ce rusé sauvage, après avoir échangé quelques paroles à voix basse avec les autres auprès de lui, élevant tout-à-coup le ton lui dit avec insolence d'avoir à lui ouvrir immédiatement, sans quoi il allait se frayer un passage lui-même, ajoutant :

"—Nous sommes les maîtres ici, puisque ton mari n'y est pas !

" Cette femme courageuse savait, à n'en pas douter, le sort terrible qui leur était réservé à tous dans le cas où ces barbares effectueraient leur entrée. Son mari, témoin auriculaire de ce qui se passe ne peut pas cependant lui venir en aide. Que faire ? Elle implore Dieu, remonte son courage et leur fait savoir on ne peut plus énergiquement que la porte allait leur rester fermée au nez, et

que s'ils ne déguerpissaient pas au plus vite, elle prendrait les moyens à l'instant même de les faire éconduire.

" Pleins de colère et sachant qu'ils ne pourraient réussir dans leur affreux dessein qu'en employant l'astuce pour la force, ils se mirent en voie d'y avoir recours. Tout d'abord ils tentèrent d'enfoncer la porte, mais ne parvinrent qu'à l'ébranler quelque peu seulement. Rebutés ici, ils descendirent précipitamment le perron en poussant des cris terribles et s'élancent vers une des fenêtres par laquelle ils comptent bien pénétrer à l'intérieur sans doute. Tous ensemble ils y déchargent leurs fusils dans la maison. Les carreaux volent en éclats et les balles et le plomb vont se loger dans les soliveaux et les cloisons. Ne donnant pas le temps à ses assaillants de s'assurer de leur feu, prompte comme l'éclair, armée de ses deux fusils, madame de La Naudière se jette dans l'embrasure de la croisée et les tire successivement sur les deux sauvages qui surpris de voir rendre leur feu d'une manière si imprévue, crurent qu'en effet ils allaient avoir à rencontrer forte partie ; ils hésitent, puis lâchent pied emportant un des leurs légèrement blessé à la jambe.

" Notre héroïne, témoin de ce mouvement, recharge prestement son arme et en vide le contenu sur ces barbares qu'elle a l'indicible plaisir de voir disparaître à ses regards en pleine déroute, dans les ombres du soir. Ceux qui étaient restés en arrière entendant le bruit de la fusillade, sentirent d'instinct qu'il devait y avoir résistance au Manoir dont les maîtres étaient si bien connus et que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de retraiter sans perdre de temps.

" En effet, ce fut un sauve-qui-peut général vers les embarcations où ils furent tout aussitôt réjoints par leur chef et son escorte, et tous s'éloignent précipitamment du rivage sous l'impression que M. de La Naudière et les siens sont à leurs trousses ; c'est une véritable panique. Mais les épreuves de madame de La Naudière n'étaient pas encore finies. A peine les Iroquois s'étaient-ils enfuis que la jeune domestique accourut auprès de sa maîtresse et lui annonce avec effroi que la toiture est en feu. Ce sont deux sauvages qui l'y ont mis en lançant plusieurs flèches enflammées avant de se retirer. Nouveau sujet de crainte et d'inquiétude pour cette épouse dévouée, au sujet de son mari.

" Avait-il échappé aux Iroquois pour devenir la proie des flammes ? D'ailleurs ces rusés et méchants hommes n'étaient que cachés dans le bois tout auprès pour revenir saisir leur proie au moment que l'incendie serait dans toute sa violence. Elle

ignorait qu'ils étaient eux-mêmes dans le moment sous le coup d'une grande frayeur et se sauvaient de toute la vitesse de leurs canots devant un ennemi imaginaire.

" Cependant, sans hésitation aucune, elle s'élance à l'intérieur et d'un coup elle mesure l'étendue du danger qui les menace. Déjà les flammes montent tranquillement sur le toit à pic de l'édifice et sont même sur le point de s'attaquer aux grosses pièces du comble.

" Il fait calme plat heureusement. Avec l'aide de la jeune fille et les faibles efforts du vieillard dont j'ai parlé ci-dessus, une échelle est immédiatement appuyée sur le mur. On y est monté avec un peu d'eau. Mais que peuvent faire ces deux femmes contre l'élément dévorant déjà entièrement hors de leur contrôle. Madame de La Naudière voyait le feu gagner peu à peu du terrain malgré ses efforts surhumains pour ainsi dire, pour en arrêter les progrès, et il était déjà à l'intérieur lorsque soudain elle se rappelle que son mari cloué sur un lit de douleur pouvait être exposé à un danger imminent. Elle se jette à terre pour ainsi dire et rentre. Déjà une épaisse fumée remplissait la maison, le craquement des poutres en partie embrasées et le pétillement des flammes se faisaient entendre. Elle se précipite dans la chambre où elle a laissé son mari quelques instants auparavant, appelant avec des cris de douleur celui que son intrépidité avait fait échapper à la fureur des barbares, mais qui va périr maintenant peut-être dans un brasier ardent. D'un bond elle arrive auprès de lui et constate qu'il réalise parfaitement la position critique dans laquelle il se trouve. Elle l'implore de vouloir bien faire un suprême effort afin de se soustraire à une mort presqu'inévitable, en se sauvant en dehors avec elle.

" —Non, je ne le puis pas, dit-il, car mes forces physiques m'ont complètement abandonné ; mon sacrifice est fait, ajouta-t-il, et je suis prêt à me soumettre à la volonté de Dieu, qui après m'avoir sauvé du tomahawk grâce à ton héroïsme, semble avoir décrété tout de même que ce jour sera le dernier de ma vie. Adieu, laisse-moi ici à mon propre sort.

" Elle le voyait là devant elle, calme et résigné, attendant l'instant de sa mort. Alors, cette femme extraordinaire, puisant dans son amour le courage voulu et trouvant une force qu'elle ne s'était jamais connue, enlève son mari dans ses bras, le traîne en quelque sorte au dehors et le dépose sur l'herbe à quelques pas de la porte où, épuisée physiquement aussi bien que moralement, elle s'évanouit à ses côtés. Au même instant, une pluie qui menaçait

déjà depuis quelques heures, éclate avec force et bientôt les flammes qui, le calme aidant, n'avaient pas trop fait de progrès, commmencèrent à s'éteindre.

" Les censitaires attirés par la réverbération de l'incendie accoururent en toute hâte et bientôt sous les généreux efforts de leurs bras vigoureux, les flammes sont tout-à-fait éteintes. Madame de La Naudière, qui avait bientôt repris ses sens, s'empressa auprès de son mari qui est rapporté soigneusement sur son lit. Quelques semaines plus tard il reprenait son train de vie ordinaire."

" C'est ainsi, ajoute M. Baby, à la suite de ce mémoire dont il est le possesseur, que cette femme, d'une bravoure éprouvée et d'une force morale au-dessus de tout éloge, sauva son mari deux fois dans la même journée d'une mort qui semblait inévitable assurément. L'intention bien arrêtée des Iroquois était d'assassiner M. de Lanaudière et son épouse aussi. Des sauvages amis leur en donnèrent l'assurance peu de temps après, et leur dévoilèrent tous les détails du complot. D'un autre côté, si M. de La Naudière n'eût pas été transporté en dehors, il aurait été tout probablement asphyxié.

" Ce simple récit, conclut M. Baby, m'a été fait par Mlle Marguerite de La Naudière, petite fille de Mlle de Verchères. Cette demoiselle avait beaucoup de sa grand'mère ; elle en tenait par maints côtés. La bravoure, la force de caractère, la franchise étaient des traits distinctifs chez elle, sans compter l'esprit servi par d'amples connaissances humaines."

Qu'y a-t-il à ajouter à ces simples récits ? Les commentaires sont inutiles et défloreraient la candeur de ces naïfs mémoires.

Nous devons admirer dans Mlle de Verchères une jeune fille brave jusqu'à la témérité ; une intrépidité mâle battant dans un cœur de quatorze printemps et augmentant avec les années. Dans Madame de La Naudière, inclinons-nous respectueusement devant le dévouement poussé jusqu'à la sublimité et saluons en elle le type parfait de l'épouse modèle, de la véritable compagne que Dieu devrait donner à tout homme foncièrement bon et sincèrement chrétien.

Cette grande figure du passé répand sur nos annales immaculées comme une recrudescence de noblesse, de bravoure et de dévouement ; elle semble nous apparaître dans la nuit des temps comme une étoile, un flambeau conducteur destiné à piloter nos jeunes Canadiennes à travers les sinueux sentiers de la vie.

Je ne saurais mieux terminer cette pâle esquisse historique qu'en citant intégralement la poésie qu'a publiée sur ce sujet, dans

l'*Opinion Publique* du 8 juin 1876, mon ami, M. Chapman. Cette pièce était intitulée *L'héroïne de Verchères* et était dédiée à M. Benjamin Sulte :

Le printemps souriait à la terre embaumée,
Le vent, chargé d'encens, caressait la ramée,
L'oiseau disait ses plus beaux chants,
Et, ne redoutant plus les tribus sanguinaires,
A distance du *Fort*, l'habitant de Verchères
Ensemençait gaîment ses champs.

L'astre du jour était au milieu de sa course ;
C'était l'heure où le daim s'en va boire à la source
Qui murmure au fond des grands bois.
Un calme plat pesait sur la nature lasse.....
Soudain un cri d'angoisse éclate dans l'espace :
Les Iroquois ! Les Iroquois !

Nombreux comme les grains de sable du rivage,
Les Peaux Rouges, encore avides de carnage,
Fondent bientôt de toutes parts,
Et, remplissant les airs de leurs longs cris de rage,
Comme un troupeau de loups dans la lande sauvage,
Cernent les laboureurs épars.

Aussitôt un combat sur les guérêts s'engage,
Et les bruns paysans, sublimes de courage,
Tentent un héroïque effort ;
Mais ils cèdent enfin, écrasés par la force,
Et puis, les garottant de liens en écorce,
Les vainqueurs volent vers le fort.

Regardez défiler cette horde en furie,
Quelle féroce ardeur, quelle sauvagerie
Flamboient à leur front insolent !
Le chef est recouvert d'une bizarre armure,
Et la brise de mai caresse à sa ceinture
Une chevelure de blanc.

Il marche le premier, et sa voix furibonde
Aiguillonne toujours la troupe vagabonde
Qui foule à peine le gazon.
Tout-à-coup il s'arrête au bord d'une charmille.
Puis aux guerriers sa main montre une jeune fille
Qui se cache au sein d'un buisson.

Ainsi que le boa dont l'œil de feu fascine
La fauvette cachée au sein de l'aubépine,
L'Iroquois avance en rampant ;
Il va saisir la vierge, assouvir sa vengeance.
Prompte comme le vent, elle bondit, s'élance
En même temps que le serpent.

Et les voilà courant sur la pelouse molle :
Comme l'élan peureux la jeune fille vole
Devant le ravisseur hurlant.
Elle n'est qu'à deux pas du fort ouvert pour elle.....
Tout à coup l'Indien empoigne une dentelle
Qui flotte derrière l'enfant.

Sur elle il a déjà levé sa lourde hache.....
Plus vive que ne l'est la foudre, elle détache
Le nœud du mouchoir à son cou,
Puis libre, elle bondit, d'un pied nerveux et ferme,
Au milieu du fort dont la porte se referme
En tressaillant sur son verrou.

Puis avec les mousquets faisant un grand vacarme,
Embouchant un clairon, elle sonne l'alarme
Sur le sommet du bastion,
Puis, prenant son manteau pour en faire une bourre,
Contre la horde qui de toutes parts l'entoure,
Elle met l'éclair au canon.

Le bastion frémit jusque dans ses entrailles ;
Et, comme l'ouragan arrache les broussailles
Et dévaste les grands blés,
Le canon, bondissant sur son affût de chêne
Et, secouant, ainsi que le dogue, sa chaîne,
Fauche les rangs échevelés.

Cet assaut imprévu fait trembler d'épouvante
Les Indiens croyant que l'enceinte tonnante
Regorge de mille guerriers,
Et, redoutant des Blancs une attaque subite,
Furieux, éperdus, ils prennent tous la fuite,
En emportant leurs prisonniers.

Mais l'airain fait encore entendre son tonnerre,
L'alarme se répand de clairière en clairière,
Jusqu'aux abords de la cité.....
Et bientôt Crisasi, le brave capitaine,
Suivi de ses héros, arrive dans la plaine
Où le chef a tant dévasté. (1)

Mais les loups avaient fui sous la forêt immense.
Sans tarder, sur leurs traces Crisasi s'élance,
Interrogeant chaque ravin.
Après trois jours de marche à travers les bois sombres,
Il surprend retranchés les Iroquois sans nombre
Sur les bords du grand lac Champlain.

Il attaque aussitôt la peuplade féroce,
L'airain tonne et rugit ; le combat est atroce ;
Les fossés de sang abreuvés ;
Mais cependant bientôt les lâches cannibales
Tombent jusqu'au dernier foudroyés par les balles .....
Et les prisonniers sont sauvés !

Et s'abattant soudain de l'éternelle cime,
La gloire sur le front de l'enfant magnanime
Posa son immortel fleuron,
Sur ses tables grava son action sublime.....
Et les siècles jamais ne pourront sous leur lime
De l'histoire effacer son nom.

(1) Presently the alarm reached the neighbourhood of Montreal, where an intrepid officer, the Chevalier de Crisasi, brother of the Marquis de Crisasi, then governor of Three Rivers, rushed to Verchères, at the head of a chosen band of men.—J. M. LeMoine.

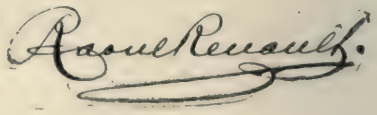

CAUSERIE SCIENTIFIQUE SUR L'AIR QUE L'ON RESPIRE

(*Suite et fin.*) (1)

III

Action de l'air sur les métaux et les plantes.—Respiration des animaux.—Description et fonctionnement de l'appareil respiratoire chez l'homme.—Jeu des cordes vocales et diversité des voix humaines.—Durée de la respiration.—Une question pendante.

Mais il est grand temps de considérer, finalement, le rôle spécial que l'air joue dans les phénomènes divers de la vie végétative et animale. Il exerce même, en un très grand nombre de cas, une action chimique plus ou moins énergique, sur les êtres inanimés, c'est-à-dire, sur les substances du règne minéral. Disons, d'abord, deux mots sur cette dernière action.

L'air est absolument nécessaire à toute combustion, soit lente soit rapide ; il est aussi le grand modérateur et régulateur de la chaleur en absorbant et en réfléchissant les rayons solaires d'une manière lente et continue. De plus, l'air produit une foule de combinaisons très importantes avec la plupart des métalloïdes et des métaux soit à froid, soit à chaud, en leur cédant ou son azote, ou son carbone, ou surtout son oxygène, formant ainsi des azotures, des carbures et principalement des oxydes. Et pour ne parler que de ceux-ci, mentionnons, notamment, parmi les métalloïdes, les oxydes de nitrogène et de chlore dont on ne compte pas moins de 5 sortes, parfaitement définies, de chacun ; puis ceux de soufre, de phosphore, de brôme, de carbone etc ; et parmi les métaux, les oxydes de cuivre, de fer, de plomb, d'étain, de mercure, de manganèse, de chrôme, de potassium, etc, etc. Il y a cependant certains corps simples métalliques, tels que l'or, le platine, l'iridium, le palladium et quelques autres, sur lesquels l'air n'a aucune action. Ces métaux, que l'on appelle *nobles*, sont à peu près les seuls que ne décompose pas l'air, soit à froid, soit à chaud, qu'il soit humide ou sec: la rouille ne peut donc pas se former sur eux.

(1) Voir la Revue Canadienne, avril et mai 1895.

L'action de l'air atmosphérique sur l'économie de la vie végétative et animale est universelle et suprême. Nulle plante et nul animal ne sauraient vivre une seule heure privés absolument d'air et d'air tel qu'il se trouve dans l'atmosphère dans ses couches inférieures. Voyons d'abord comment cette action s'exerce sur les plantes.

Le végétal a des organes qui correspondent presque exactement avec ceux de l'animal. En effet, celui-là comme celui-ci a une bouche, et même plusieurs bouches, des conduits alimentaires, des poumons ; celui-là comme celui-ci a des organes d'absorption, de sécrétion et d'excrétion. Il n'entre pas dans mon sujet de montrer cette correspondance ; cependant, je dirai que les bouches de la plante se trouvent presque aux fins bouts des radicelles, ainsi que disséminées surtout sur la surface inférieure des feuilles. On nomme ces dernières stomates. Les conduits alimentaires sont les vaisseaux laticifères qui transportent la nourriture,—la sève,—dans toutes les parties du végétal ; les poumons se trouvent dans les feuilles, et c'est justement là que se fait surtout la respiration.

Il y a dans ces parties, généralement si minces, du végétal tout un laboratoire de chimie. Vous allez en juger. L'air atmosphérique pénètre dans l'intérieur des feuilles par ces petites ouvertures, ou bouches minuscules, que j'ai nommées *stomates*. L'ouverture de ces petites bouches, à l'épiderme de la feuille, est gardée par une paire de cellules valvulaires de chlorophyle, ou poulpe verte, qui lorsque la feuille est humide, permet, en se séparant, à l'air et à la vapeur d'eau d'entrer dans l'intérieur des cellules aériennes et d'en sortir à volonté; mais lorsque les feuilles sont quelque peu sèches, ces valves se closent pour arrêter l'exhalaison qui les dessécherait complètement. Ces petites bouches sont extrêmement nombreuses à la surface inférieure des feuilles : on n'en compte pas moins de 24,000 par pouce carré, ou 100,000 sur toute la surface inférieure d'une feuille du pommier commun. D'innombrables vaisseaux laticifères contenant la sève qui vient du sol circulent en tous sens dans la matière fibreuse du parenchyme de la feuille, et entourent les stomates. L'air atmosphérique, entrant par ces orifices, décompose par la bienfaisante action de la lumière et de la chaleur solaires les constituants de la sève ; en prépare les sucs nourriciers, pour ensuite les faire servir à la nutrition de la plante par assimilation; rejette le reste comme des *excreta* qui se retrouveront à la surface extérieure de l'écorce, sous forme de gommes, de résines, d'huiles essentielles, etc. ; abandonne l'acide carbonique qu'il contient pour

servir à former les tissus ligneux ; et, s'empare des matières aqueuses et de l'oxygène, à l'état libre, que lui a fourni la sève, et retourne, ainsi enrichi, dans l'atmosphère extérieure par ces mêmes orifices. Nous disons donc que pendant le jour, surtout si le soleil luit, les plantes absorbent le bioxyde de carbone de l'air et exhalent de l'oxygène surchargé de vapeur d'eau. La nuit, c'est le contraire qui a lieu, mais en bien moindre activité ; car c'est le temps de leur repos, comme pour les animaux. Voilà, d'une manière très succincte, ce qu'il y a à dire au sujet de la respiration de l'air atmosphérique par les plantes.

***

Il est bien plus intéressant et bien plus utile de s'enquérir comment la respiration se fait chez l'homme et les animaux qui respirent par des poumons. Nous nous occuperons spécialement de l'homme, le roi de cette création.

Pendant la période de gestation, l'enfant ne respire pas, proprement parlant ; il ne fait qu'absorber l'air. Ce n'est qu'à sa naissance, lorsqu'il voit le jour, que ses organes de respiration entrent en fonction pour la première fois, et que le diaphragme commence cet admirable mouvement rythmique qui ne cessera qu'avec la vie. Décrivons d'abord ces organes de respiration dans l'homme ; du reste, ils sont les mêmes dans les animaux vertébrés, à l'exception des poissons et des amphibies, ces derniers n'ayant ces sortes d'organes-là que dans leur période d'existence hors ou au-dessus de l'eau.

Ces organes se nomment poumons. Ils sont au nombre de deux : celui du côté droit et celui du côté gauche. Le droit est plus court et plus large que le gauche. Ils sont contenus dans la cavité thoracique ou la poitrine, et ont la forme d'un cône irrégulier dont le sommet atteint le niveau de la première côte, et dont la base repose sur cette grande bande membraneuse transversale qu'on nomme le diaphragme. Leur structure est molle, spongieuse, compressible et dilatable. Leur couleur est d'un roux violacé. Plongés dans l'eau, ils y flottent, ce qui prouve leur légèreté ; et cette légèreté leur vient du nombre presque incalculable de cavités aériennes qu'ils contiennent. Ces cavités d'air, appelées lobules, communiquent directement avec l'air extérieur au moyen de tubes qui, à leur naissance, sont extrêmement ténus et déliés et qui sont des ramifications de tubes plus gros et moins nombreux qu'on nomme bronches. Enfin

ceux-ci sont des divisions de la trachée dont la continuation est le larynx qui est une espèce de boîte cartilagineuse située à la partie antérieure du cou et dans laquelle se produit la voix.

Le larynx, que tout le monde peut facilement sentir du doigt, est composé de quatre pièces ou cartilages mobiles, dont l'un appelé le thyroïde, fait cette saillie que l'on nomme vulgairement *pomme d'Adam.*

La trachée-artère, ou simplement trachée, est la continuation du larynx: Elle est, comme ce dernier, de forme cylindroïde, d'un pouce de diamètre dans l'homme adulte, et est composée d'une vingtaine d'anneaux transversaux cartilagineux, unis par une membrane fibreuse. Elle est tapissée intérieurement, comme le sont tous les conduits, par une membrane muqueuse fournie de nombreux follicules, ou petites glandes vasculaires. La trachée se termine à la hauteur du sternum,—os placé au-devant et au milieu de la poitrine,—et là se divise en deux branches, l'une allant à droite et l'autre à gauche, et que l'on nomme bronches, qui par d'innombrables ramifications pénètrent dans toute l'étendue des poumons pour aboutir aux lobules,où se trouvent, comme nous l'avons dit, les cavités d'air. Les lobules sont de petits sacs de forme ovale et leur réunion forme toute la substance des poumons. Chaque lobule, pourvu de son petit tube bronchique, est composé de petites cavités ou alcôves arrondies qu'on nomme vésicules d'air ; parce que c'est dans ces cavités que l'air pur venant de l'extérieur est admis, et que ce même air, rendu impur par son contact avec le sang vicié qui vient du ventricule droit du cœur, est un moment après expulsé du corps par le même chemin qui l'y a amené.

Il se fait donc incessamment, sans jamais cesser une seule minute, un mouvement simultané d'entrée et de sortie que l'on nomme respectivement *inspiration* et *expiration*, ou simplement *respiration.* Ce double mouvement est produit uniquement par l'élévation et la dépression de ce muscle très large et très mince qui sépare, comme une cloison, la poitrine de l'abdomen, et que j'ai déjà nommé le diaphragme. Ce muscle sur lequel reposent les poumons en s'élevant, réduit le volume de ceux-ci en même temps qu'il pousse en avant les viscères abdominaux, et, par là, force mécaniquement l'air contenu dans les vésicules à sortir : c'est l'action d'*expiration ;* en s'abaissant, la poitrine s'agrandit en même temps que l'abdomen s'aplatit, et l'air extérieur est attiré, par succion ou aspiration, à venir remplir les vésicules des poumons laissés vides par l'action de l'expiration : c'est l'*inspiration.*

Je dois faire observer ici que l'orifice propre de la respiration n'est pas la bouche, mais bien le nez, c'est-à-dire, les narines. La respiration par la bouche est non-seulement contre-nature, elle est aussi dangereuse, surtout lorsque l'air extérieur est vif et froid ; elle peut alors produire des inflammations plus ou moins graves des membranes muqueuses des voies respiratoires, que les médecins nomment laryngite, trachéite, bronchite, selon que l'inflammation se déclare dans l'une ou l'autre des parties qui lui donne son nom. Donc, si vous voulez rendre un réel service à un ami que vous rencontrez en hiver, marchant vite, par un vent vif et froid, la bouche grande ouverte, dites-lui : " fermez votre bouche ; " et s'il a le sens commun, il la fermera, après avoir dit : " merci." Voilà un avis qui, ce me semble, en vaut bien un autre ; un disciple d'Esculape ne donnerait certainement pas un autre conseil, à moins toutefois qu'il ne désirât voir augmenter sa clientèle en des cas aigus de croup, d'angine, vraie ou fausse, de pleurésie, de gros rhume, de pneumonie, et que sais-je encore !

***

Sur les bords des lèvres de la glotte, fente oblongue qui forme la partie supérieure du larynx, au fond de la bouche, se trouvent les cordes vocales. Ce sont deux bandes ou cordons élastiques de tissus fibreux que l'air expiré met en mouvement plus ou moins rapide, et ainsi produit la voix haute et basse, rapide ou lente, *ad libitum*. Les sons de voyelles et de consonnes, (ce qui constitue les mots), sont produits par le mouvement de la langue et des lèvres : mais la voix proprement dite n'est produite que par ces cordes-là. Cet arrangement constitue un vrai instrument de musique—une espèce de violon, qui, comme tout le monde sait, est un instrument à cordes élastiques lesquelles, mues par le doigt ou par l'archet, produisent, à volonté, par leurs vibrations plus ou moins rapides, des sons graves ou aigus, selon que les cordes sont plus ou moins tendues et longues. Plus une corde est longue et lâche moins les sons sont élevés et rapides. Au contraire, plus une corde élastique est courte et raide, et plus aussi les sons qu'elle produit sont aigus et vifs. Il en est tout-à-fait ainsi de cet instrument admirable que nous portons tous dans notre gosier. Plus une note est élevée et plus aussi les cordes vocales sont tendues. Dans les notes les plus élevées, les cordes vocales sont tellement tendues que la fissure de la glotte est à peine visible. Les muscles extenseurs des cordes vocales appartiennent à deux

cartilages de forme triangulaire que l'on nomme aryténoïdes. Lorsqu'il arrive quelque inflammation dans ces parties, la tension voulue ne peut pas se faire et les cordes vocales ne peuvent alors produire que des sons sourds et bas: la voix est rauque. Il peut même se faire qu'il y ait extinction complète de la voix.

La voix, soit pour parler, soit pour chanter, ne peut se produire que pendant l'expiration, et jamais pendant l'inspiration. Plus les cordes vocales sont délicates et bien agencées avec les membranes fines qui les relient aux parois du larynx, et. surtout, plus le jeu des cartilages aryténoïdes est parfait, plus aussi, la voix est agréable, facile, variée et forte. C'est la voix de nos célèbres ténors, nos barytons, nos basses tailles, parmi les hommes, et de nos encore plus célèbres soprani et alti parmi les femmes. Les voix fortes, riches, pleines, sonores et généralement mélodieuses sont des voix de poitrine; ainsi nommées, parce qu'elles se produisent avec la poitrine pleine d'air et la bouche grande ouverte. Les voix grêles, aiguës, stridentes et généralement fort désagréables, sont des voix dites de tête, ou des voix de fausset, parce qu'elles viennent du gosier uniquement.

***

La respiration chez l'homme adulte et en parfaite santé se renouvelle à peu près toutes les 3 ou 4 secondes. Mais chez les enfants en bas âge et chez les pulmoniques, elle se renouvelle au moins toutes les deux secondes.

Voulez-vous donc savoir si vous avez des poumons larges et sains, vous n'avez qu'à suspendre la respiration après une forte inspiration. Cette suspension doit durer, *bonâ fide*, plus de 30 secondes. Je connais des personnes qui ont de si bons poumons, qu'elles réussissent presque toujours à suspendre la respiration pendant une minute, voire même, par l'exercice, pendant une minute et demie. Si vous ne pouvez le faire en trente secondes au moins, vos poumons sont certainement faibles ou peu volumineux, les lobules trop peu nombreux, ou,—ce qui serait bien plus grave,—tuberculeux. La raison de ce dernier état de choses, c'est que les poumons ainsi constitués ne peuvent recevoir que peu d'air à la fois; et ce peu d'air, étant vite vicié, c'est-à-dire, surchargé d'acide carbonique et de matières épithélielles ou excrémentielles, doit absolument se renouveler à de courts intervalles, sous peine de mourir, à bref délai, empoisonné; car l'air expiré est plus ou moins toxique, même quand il provient de personnes en très bonne santé.

***

Les savants se sont souvent demandé et se demandent encore s'il n'a pas pu arriver dans le long passé, et s'il ne peut pas arriver encore dans un avenir indéterminé, que l'air atmosphérique subisse d'une manière ou d'une autre une telle altération dans les éléments ou les proportions de sa composition qu'il ait diminué ou éteint, ou qu'il diminue ou éteigne la vie de certains êtres au profit de certains autres. Ils s'accordent généralement à admettre, sur de bonnes et solides raisons, je crois, que dans les temps antérieurs géologiques, bien longtemps, des millions d'années, avant la création de l'homme, l'air était tellement surchargé d'acide carbonique que toute vie animale terrestre était impossible ; mais qu'il était, en cet état même, extrêmement favorable à la plus luxuriante et la plus rapide végétation, aidé par un excès d'humidité chaude;et que ce fut principalement l'époque carbonifère de l'ère paléozoïque qui vit cette augmentation extraordinaire de croissance des plantes monocotylédonnées qui ont, en grande partie, fourni le charbon minéral que l'on extrait maintenant des entrailles de la terre.

Ne pourrait-on pas trouver là une des causes principales, sinon l'unique cause, de la disparition totale, à certaines époques lointaines géologiques, de tout un type ou même de toute une classe d'animaux ou de plantes qui n'existent plus maintenant, et depuis bien longtemps, qu'à l'état de fossiles? Il serait peut-être téméraire de l'affirmer, mais non de le croire.

Ces mêmes variations atmosphériques peuvent-elles se présenter encore ? Cela est peut-être moins probable ; mais nullement, impossible, surtout si on requiert pour cela des centaines de millions d'années. Mais nos astronomes modernes nous avertissent, et tenons-nous-le pour dit, qu'en moins de cent millions d'années le système planétaire n'existera plus... *Qui vivra verra.* Et avec cet adage fort rassurant, je termine ma causerie.

R. P. J. CARRIER, C. S. C.

LE SPIRITISME

Extraits d'un livre récent.

TOUT le monde a entendu parler du spiritisme, mot moderne pour signifier la manifestation de certains phénomènes étranges, en dehors des lois de la nature, et que l'on attribue d'ordinaire à l'intervention des esprits.

Pour ma part, j'avoue qu'à venir jusqu'à tout dernièrement, je ne m'étais guère préoccupé des choses que j'entendais raconter sur cette matière, les considérant en général comme des effets honteux de charlatanisme ou d'illusions de personnes faciles à impressionner. La nature des faits rapportés d'ailleurs ne permettant pas de croire pour un instant que Dieu ou les bons esprits pussent en être les auteurs, je les considérais de plus comme dangereux et condamnables. Je n'avais donc jamais porté une attention sérieuse sur cette question lorsque, il y a quelques mois à peine, un de mes correspondants d'Europe me fit parvenir un traité sur le spiritisme, publié l'année dernière même, par le R. P. Franco, de la Compagnie de Jésus.

Puisqu'un homme sérieux, un savant, un prêtre, prenait la peine d'écrire un livre sur les pratiques spirites, je me dis, naturellement, qu'il devait y avoir du vrai là-dedans, qu'il y avait là matière à s'instruire et l'occasion la plus favorable de connaître le vrai et le faux des faits et doctrines spirites. Je lus donc l'ouvrage, non sans éprouver un sentiment de surprise et de peine. De surprise, en constatant la réalité de nombreux phénomènes spirites ; de peine, en voyant, hélas ! jusqu'à quel point les hommes peuvent se laisser tromper en abandonnant les enseignements si rationnels du Christianisme pour se jeter à l'aveugle dans les pratiques aussi illusoires que dangereuses, c'est le moins qu'on puisse dire, du spiritisme.

Ce qui va suivre est une analyse de l'ouvrage dont je viens de parler.

L'auteur commence par donner ce qui semble être l'origine du spiritisme, tel que pratiqué de nos jours. En se tenant au récit général des contemporains, dit-il, ce fut au village d'Hydesville, dans l'Etat de New-York, que le spiritisme prit naissance, dans une demeure habitée par une famille du nom de Fox.

Cette famille, composée des parents et de trois filles, commença à entendre des coups frappés contre les murs ou sur le parquet aux heures du dîner et surtout la nuit ; dans d'autres moments, les meubles se déplaçaient,s'agitaient d'eux-mêmes, ou des mains invisibles et froides se promenaient sur la personne des filles de la maison. Les membres de cette famille, peu disposés à croire aux revenants, attribuèrent d'abord à des voisins malveillants les vexations dont ils étaient l'objet ; mais enfin, ne remarquant aucune intervention humaine, et les faits se renouvelant avec une fréquence vraiment intolérable, ils finirent par les attribuer à des êtres de l'autre monde. Un jour. une des jeunes filles ayant donné quelques coups sur une table, les coups se répétèrent en nombre égal. Madame Fox elle-même ayant demandé au mystérieux visiteur de compter jusqu'à dix, l'on entendit les dix coups. On finit par lui poser différentes questions. A celle-ci : "Es-tu un homme ?" il ne donna aucune réponse. A cette autre : "Es-tu un esprit ?", il fut répondu par une grêle de coups. Ces expériences furent répétées durant la veillée par tous les locataires de la maison.

On ne tarda pas à convenir d'un mode de communication avec les esprits frappeurs pour distinguer entre eux les coups qui disent *oui, non, peut-être, je ne sais pas, je ne veux pas répondre,* et on introduisit différents genres d'alphabets afin de rendre plus intelligible et méthodique la communication avec les esprits.

Les évènements que nous venons de rapporter se passaient en l'an 1847, et ils firent grand bruit. On donna des veillées dans le voisinage où l'on invitait à l'envie les demoiselles Fox pour renouveler les expériences. La foule accourait à ces spectacles.

D'honnêtes gens cependant, se croyant en présence des sorcelleries des siècles passés déguisées sous des formes nouvelles, protestèrent hautement contre ces pratiques, et, à un certain moment, les demoiselles Fox elles-mêmes faillirent y perdre la vie, car il fut question de les lyncher pour obéir à la Bible qui condamne à mort les sorciers et les sorcières.

La curiosité toutefois finit par l'emporter, et les réunions spirites aux Etats-Unis devinrent toujours de plus en plus nombreuses.

De l'Amérique, le spiritisme passa en Europe, vers la fin de 1851, où il se répandit en Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie et un peu partout dans les pays civilisés, avec la rapidité d'une traînée de poudre. Ceux qui ont des cheveux blancs, dit le R. P. Franco, l'auteur de l'ouvrage dont nous citons quelques extraits, doivent se rappeler ce temps où, dans les soirées familières, on ne parlait que de tables tournantes. Il était ordinaire de voir les réu-

nions d'amis, même honnêtes et chrétiens, s'essayer à obtenir l'étrange phénomène. Mais on ne s'arrêta pas là. Comme en Amérique, les tables commencèrent à frapper des coups, à écrire, à parler, au milieu d'un ensemble plus ou moins déguisé d'autres phénomènes mécaniques, physiques, physiologiques, psychologiques. Maintes personnes étaient attirées par la curiosité du spectacle ; d'autres, en grand nombre, par le désir de découvrir des secrets, des remèdes, des extravagances. C'était une manie à la mode.

Le mesmérisme d'ailleurs depuis le commencement du siècle, avait merveilleusement disposé les esprits à accueillir avec faveur ces nouveautés. Le spiritisme, toutefois, demeura distinct du mesmérisme ou magnétisme animal ; on alla plus loin ; on lui donna une forme religieuse, et M. Léon Hippolyte Denizard Rivail, mieux connu sous le nom celtique d'Allan Kardec, que les esprits, dit-il, lui avaient conseillé de prendre, devint le législateur et le pontife reconnu de la religion spirite. En 1857 il écrivait le Livre des Esprits, qui est regardé comme le code fondamental du spiritisme. Ce livre contient les révélations plus ou moins contradictoires des esprits, mais qui n'en forme pas moins l'autorité dogmatique sur laquelle Kardec base continuellement ses principes et ses préceptes. En Amérique, les écrits du voyant Andrew Jackson Davis et d'autres firent également sensation.

Disons de suite que la lecture de tous ces livres, parfaitement inoffensive pour les personnes renseignées, est au contraire très dangereuse pour tous ceux qui ne possèdent pas des connaissances suffisantes en matière de philosophie et de religion positive, et l'Eglise a eu mille fois raison de mettre les fidèles en garde contre la lecture de pareils ouvrages.

Le magnétisme, l'hypnotisme et le spiritisme, bien qu'ils peuvent avoir un fond de parenté quant à l'origine, diffèrent cependant entre eux. Le spiritisme se distingue des deux autres quant au but à atteindre et à la cause efficiente des phénomènes. Les magnétistes et les hypnotistes, dit le P. Franco, par leurs pratiques, se proposent pour but d'expérimenter les forces de la nature et de les appliquer à réaliser le bien physique de l'homme sur la terre, quoi qu'il en advienne en réalité. C'est là la seule et unique intention avouée par les *dilettanti* de magnétisme et d'hypnotisme. Les spirites, au contraire, visent à pénétrer dans les secrets en dehors de la nature visible ; ils veulent scruter les choses ultramondiales et en tirer une philosophie ou, pour mieux dire, une religion qui, par ses dogmes, soit destinée à éclairer la société, à régler sa moralité en vue du bien spirituel de l'homme, en cette vie et dans l'autre. Le

moyen employé est en harmonie avec ce dessein et lui est proportionné. Tandis que l'hypnotisme prétend user des forces de la nature, le spirite évoque les esprits en dehors de ce monde-ci ou *désincarnés*, comme il les appelle. L'évocation des esprits est son travail propre et immédiat. C'est de là que lui vient son nom, c'est elle qui spécifie sa profession. Le commerce direct et voulu avec les esprits ultramondiaux constitue le caractère essentiel et distinctif du spiritisme.

Mais venons-en aux faits : c'est la meilleure manière de faire connaître le mode d'opérer du spiritisme, et de s'assurer s'il se produit des phénomènes spirites d'une réalité irrécusable.

Il faut d'abord se rappeler que les effets spirites ont besoin, pour se produire, du moyen instrumental d'une personne, appelée pour cette cause *médium*. Cette personne devient inconsciente d'elle-même et opère par la vertu d'un esprit étranger. Elle n'est pas la cause efficace d'aucun phénomène, mais simplement la cause instrumentale ou occasionnelle. Parfois l'esprit opère d'une façon sensible par l'intermédiaire du médium. En un mot le médium, qui est envahi par l'esprit, devient l'intermédiaire entre cet esprit et celui qui veut communiquer avec lui. Toutefois, les spirites d'expérience dans leur profession se passent facilement de médiums, et entrent par eux-mêmes en communication avec les esprits.

Allan Kardec, le grand pontife du spiritisme, classe les médiums en plusieurs catégories, d'après leurs aptitudes à obtenir tels effets plutôt que tels autres. Ainsi, il y a les médiums *batteurs*, *moteurs transporteurs*, par l'influence desquels les esprits frappent et bouleversent les meubles de la maison, soulèvent les tables, les objets et même les personnes ; les *évocateurs*, qui excellent à provoquer la présence des esprits désirés ; les médiums *voyants*, qui voient les esprits et les font voir aux spectateurs, les médiums *parlants*, par la langue desquels les esprits parlent ; les *psychographes*, par la main desquels les esprits écrivent ; les *pneumatographes*, qui sollicitent les esprits à écrire par eux-mêmes. Mais les médiums les plus en vogue sont les médiums *matérialisateurs*, c'est-à-dire ceux qui sont capables d'introduire dans les assemblées des esprits visibles et palpables. Enfin, il y a les médiums *charlatans*, dont la réputation ne repose que sur la fraude et de merveilleux tours de force. Même pour les médiums véritables, il n'est jamais certain que les faits qu'ils provoquent soient, à proprement parler, de nature spirite, à moins que l'on se soit assuré d'avoir écarté toute possibilité de duperie ; c'est un fait reconnu que la fraude peut se mêler aux phénomènes spirites, au point de donner le change souvent aux specta-

teurs. Les plus fameux en ce genre sont les frères Davenport, la femme Comer, et le célèbre Henri Bastien, dont les supercheries finirent par être publiquement dévoilées.

Citons le cas de Bastien comme une illustration de ce qui se pratique parfois à de prétendues séances spirites. Ce que nous allons rapporter s'est passé à Vienne en 1884, devant l'archiduc Jean d'Autriche, qui fut en même temps spectateur et partie active de la scène.

L'auteur, dit le P. Franco, raconte les faits sans passion, et même dans un but excellent. Il ne songe pas à étudier le spiritisme dans toute son étendue, mais il se borne à mettre sous son véritable jour la médianité de Bastien, qui, pendant longtemps, a été tenue pour réelle. "Je n'ai pas d'autre but, dit l'archiduc, que d'avertir en temps opportun les personnes que la lecture de certaines relations de faits supposés prouvés pourrait faire hésiter dans leur jugement et engager à s'enrôler dans le camp spirite."

Bastien avait été présenté à Jean d'Autriche le 17 janvier 1884, par le baron Lazare Hellenbach, un des principaux champions du spiritisme. Le célèbre médium choisit les locaux appropriés à ses séances, se réservant une chambre ou cabinet contigu et séparé par un rideau du parterre des spectateurs. A la première séance assistaient le prince héréditaire, l'archiduc Rodolphe, l'archiduc Eugène et quatre ou cinq autres seigneurs. Il s'y passa ce qui a lieu d'ordinaire dans ces cas-là: on forme la soi-disant chaîne, on éteint la lumière, on entend des sons, on voit des étincelles, on sent des attouchements, etc., et, par surcroît, on entend "un tapage infernal," toujours dans l'obscurité, le médium Bastien se trouvant au milieu du cercle des spectateurs.

Au second acte, sur la demande pressante de l'archiduc Rodolphe, le médium Bastien se retire dans le cabinet voisin, et demeure séparé de l'assemblée par un simple rideau suspendu tout exprès devant la porte. Les spectateurs, placés en demi-cercle en face de la porte, ne peuvent voir le médium à l'intérieur du cabinet. Le médium, en habile prestidigitateur, demande qu'on le visite. Le prince satisfait à sa demande et déclare ensuite à l'assemblée que le médium n'a rien sur lui. Alors commencent les accords sur le piano: tous les regards sont fixés sur le rideau d'où doivent sortir les apparitions. Et, en effet, voici que le rideau s'ouvre doucement et que Bastien se présente et fait quelques pas en avant, c'est-à-dire non pas Bastien en personne, mais son image: c'est du moins ce qu'il fallait admettre d'après la doctrine spirite, attendu que le vrai Bastien était, à ce moment-là, étendu assoupi sur sa

chaise longue dans le cabinet. Il est vrai de dire pourtant que si tous ont vu le fantôme, personne ne l'a vu au même moment assis dans son fauteuil. Quand le fantôme de Bastien se fut retiré, on vit apparaître successivement une figure de femme vêtue de blanc, une toute petite fille, une figure gigantesque; une autre femme au visage naturel, une dernière de couleur terreuse et mal tournée laquelle, d'après les idées de la secte, indiquait l'affaiblissement du médium. En effet, on eût dit que d'autres figures touchaient ensuite de leurs mains le rideau et n'avaient pas la force de le relever. A ce moment, les archiducs Rodolphe et Eugène se précipitent vers le rideau et voient le médium, endormi, qui s'éveille petit à petit, couvert de sueurs et très abattu. Telle fut la première séance, qui, cependant, ne convainquit personne.

La deuxième séance fut encore plus pitoyable que la première et de nature à faire naître des soupçons chez les plus incrédules. Cependant, le prince Rodolphe et l'archiduc Jean craignaient qu'on eût pu plaisanter à Vienne sur leur bonhommie et que le triste charlatan se vantât de les avoir convaincus de son pouvoir spirite. Ils feignirent une persuasion qui n'avait rien d'excessif et réclamèrent, en attendant une troisième et dernière séance. Mais ils se concertèrent pour démasquer la fourberie du médium d'une façon tellement péremptoire qu'il fût couvert d'un ridicule ineffaçable et mis hors d'état de tromper désormais les honnêtes gens. Ce n'était pas chose facile. Il y avait bien pour cela deux moyens qui se présentaient naturellement à l'esprit: il fallait ou bien se saisir d'un fantôme, ou bien pénétrer dans le cabinet du médium au moment où les fantômes arrivaient dans la salle et constater l'absence du médium, ce qui eût fait voir que c'était Bastien lui-même qui, travesti en fantôme, se donnait en spectacle, sans qu'il y eût d'autres fantômes différents de lui. Mais les archiducs ne voulaient avoir recours ni à l'un ni à l'autre de ces moyens. Ils ne voulaient pas du premier pour ne point donner au médium occasion de se plaindre, car ce dernier avait fait entendre que toute violence exercée sur le fantôme serait nuisible à la santé du médium; ils ne voulaient pas du second, parce que l'archiduc Jean avait promis au médium que nul n'entrerait dans le cabinet au cours de la séance.

Les archiducs imaginent une machine qui, tout en sauvant leur parole d'honneur et sans compromettre la santé de Bastien, devait agir à leur volonté et réaliser leur but. Ils en combinent toutes les pièces avec un amour d'artistes, la font exécuter, l'essayent rapidement et la tiennent toute montée pour le jour de la séance, le 11 février 1884. Leur stratagème, heureusement, ne fut pas décou-

vert. Au jour convenu, la séance commence, les apparitions se produisent et réussissent à souhait. L'archiduc Jean, d'intelligence avec le prince héréditaire, tient le bout de la corde qui fait mouvoir toute la machine. Au moment où une figure blanche et bien formée passe le seuil de l'entrée et paraît entre les rideaux, l'archiduc imprime un mouvement à la corde, secoue la trappe, c'est-à-dire les battants de la porte, qui, à l'aide d'engins solides, se ferme derrière le fantôme et lui coupe la retraite. Pauvre fantôme pris entre les rideaux et la porte! Il fait des efforts désespérés pour forcer cette dernière, mais en vain. Les archiducs se jettent sur lui. L'archiduc Jean l'arrête, le prince Rodolphe le tire hors des rideaux en disant: " Eh bien, voilà l'esprit ! " C'était le médium en chair et en os, qui s'efforçait de cacher adroitement les oripeaux dont le le spectre était revêtu. M. Henri Bastien, dépoétisé, dépouillé de l'auréole d'hiérophante spirite, était là réduit à l'état d'un charlatan vulgaire, un peu ridicule, un peu fripon, en chemise et en pantalon, sans bas, son habit sur le bras ; il tremblait comme une feuille et serait volontiers rentré sous terre pour échapper à cette confusion bien méritée. Le prince Rodolphe en eut compassion et lui assura que tout était fini, qu'il n'avait plus rien à craindre. Un procès-verbal fut dressé et signé par tous ceux qui avaient assisté à la délicieuse comédie.

Alphonse Gagnon

(*A suivre*)

LE MARTEAU DU JONGLEUR

I

O vous tous, infatigables coureurs de bois, pêcheurs et chasseurs, touristes ou "hommes de chantiers," qui cent fois avez franchi, sur vos raquettes de peau d'orignal ou dans vos canots d'écorce de bouleau, les rivières tortueuses ou les lacs profonds qui baignent les pieds des rochers et des montagnes entassés au hasard des cataclysmes, comme les vagues d'un océan pétrifié, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Saint-Jean ; vous tous, "coureurs de bois" infatigables, "hommes de chantiers" et touristes, chasseurs ou pêcheurs, vous avez vu les méandres de la belle rivière Batiscan et vous avez entendu le grondement de ses rapides hérissés de cailloux ; vous avez traversé le lac Edouard, superbe dans ses colères, sous le fouet des vents, comme dans son repos, sous les brumes molles des chaudes matinées de juillet ; vous avez longé le lac Trompeur, qui se replie comme un immense serpent d'argent, derrière les pointes de sable blond qui dentellent ses bords, vous avez vogué sur le lac Coucou qui se cache et dort paresseusement dans un lit sombre, au milieu d'une verdure sauvage ; mais vous n'avez peut-être pas vu le lac Croche et la turbulente rivière Méquick.

Alors, si les sapins ont des panaches de diamants à leur cime, si les lacs sombres et mouvants sont devenus des plaines immobiles et éblouissantes de blancheur, si les mousses et les lichens frileux sont engourdis sous les baisers de la glace, si les sentiers que la hache a frayés sont disparus sous la neige, attachez les raquettes à vos pieds vigoureux. Mais si le soleil calcine le sommet des âprés rochers, si les bouleaux drapés de blanc agitent leurs grappes vertes sur le penchant des collines, si les eaux des lacs dorment baignées de lumière, ou murmurent d'étranges choses à leurs bords sauvages, coiffez le chapeau léger, chaussez les bottes étanches et prenez l'aviron.

En route !

Le lac Croche est comme une volute d'or attachée à une rivière d'argent. Il commence au pied d'un rocher énorme à cinquante pas de la Méquick, décrit une courbe parfaite à travers une région tourmentée, et revient mêler, dans un embrassement sans fin son flot calme aux eaux capricieuses de la rivière, qui courent se perdre dans la Batiscan.

C'est un anneau grandiose avec un rocher abrupt pour diamant.

On arrive sur ses bords par une longue et souvent pénible descente. Il faut suivre des sentiers dangereux, marcher dans les lits caillouteux des torrents, longer des murailles naturelles d'une hauteur prodigieuse, s'ouvrir une route à travers les arbres renversés par les ouragans et roulés pêle-mêle, comme des gerbes déliées, sur le flanc maintenant uni d'une montagne.

Si vous pouvez atteindre le sommet arrondi qui s'élève là-bas, par-dessus la forêt, de l'autre côté du lac, vous jouirez d'une vue admirable et vous entendrez quelque chose d'étonnant.

Prêtez l'oreille.

Ce n'est pas un bruit de feuilles qui palpitent au souffle des brises mystérieuses ; ce n'est pas le baiser strident d'un lambeau d'écorce qui retombe comme un oripeau brillant sur le tronc immobile du bouleau ; ce n'est pas le pivert gourmand qui perce de son bec dur les arbres où se cache le ver. Ce sont des coups réguliers sur quelque chose de résistant. On dirait le son du métal. Puis, de temps en temps, on croirait qu'une plainte monte vers le ciel.

Vous avancez, le bruit recule. Il est partout, il n'est nulle part.

II

Aux premiers jours de la colonie, alors que le drapeau de la France toujours regrettée flottait glorieux sur les hauteurs de Québec, des peuplades indiennes parcouraient, chassant et pêchant, les vastes régions du nord. Nos saints missionnaires commencèrent leurs prédications sur les bords des fleuves et des lacs, comme autrefois Jésus. Les sauvages emportaient, dans leurs courses lointaines, les paroles de la " Robe Noire " et racontaient à leurs frères étonnés ce qu'ils avaient entendu.

Une de ces peuplades errantes avait élevé ses wigwams sur les rives du lac Croche. De quel nom s'appelait-il alors, nul ne le dira jamais.

Cette tribu était fière de son chef, le Sagamo, fière de son sorcier, le Jongleur.

Le Sagamo avait un fils : Matchounon, le Jongleur avait une fille : Onaïda.

La fille du Jongleur devait être fiancée au fils du Sagamo avant le départ pour la chasse.

Matchounon se rendit à la cabane du Jongleur avec les présents d'usage : une hache de pierre finement taillée, un tomahawk, un calumet ciselé et des peaux de castor.

Les présents ne furent pas acceptés.

— J'ai eu un songe, dit le père d'Onaïda, j'ai vu le Manitou et il m'a défendu de te laisser emmener ma fille dans ton wigwam... Il m'a défendu de te laisser emmener ma fille, à moins que tu ne te rendes à la grande bourgade des Visages-pâles, à Stadaconé, sur le bord du fleuve qui passe et revient toujours. Il m'a dit que la "robe noire" était venue, sur un grand canot, d'un pays étrange, par-delà le grand lac où le soleil se lève, pour nous enseigner des choses nouvelles et détruire son pouvoir... Il m'a dit que ces hommes pâles comme le rameau du frêne à l'approche des neiges, et revêtus d'une robe sombre comme l'image d'un arbre au fond des eaux, portent avec eux un autre Manitou, un Manitou jaloux et puissant que des Jongleurs irrités ont fait mourir sur une croix, il y a bien, bien, bien des lunes...

Il m'a dit de t'envoyer chercher ce Manitou. Il veut le voir. Va. Viens vite. Apporte-le, et Onaïda te suivra dans ta cabane.

Le jeune chasseur partit.

III

Cependant Onaïda était triste, car son père ne lui avait pas dit pourquoi il avait refusé les présents des fiançailles.

Elle était triste et ne chantait plus en tressant les corbeilles et les paniers, avec des lanières taillées dans l'aubier du frêne pliant.

Elle craignait qu'il ne lui choisît un époux parmi les guerriers qui n'avaient pas encore attaché de chevelure à la ceinture de leurs reins.

Le fils du Sagamo descendit vers la rivière Batiscan, et longtemps il en suivit le cours accidenté. Elle serpentait, comme une route

plane et blanche, à travers des escarpements grisâtres, dans une solitude désolée. De place en place, un rapide où les panaches d'écume brillaient comme des flocons de neige au soleil, troublait l'éternel silence de la forêt par un grondement éternel.

Il marchait, et ses raquettes légères, semblables à d'immenses feuilles ovales, laissaient derrière lui, sur le blanc tapis de neige, l'empreinte assombrie de leurs mailles fines.

Toute une journée il suivit la rivière, puis il s'enfonça dans un ravin sinueux, au pied d'une montage couverte d'arbres nus.

Il se dirigeait sur Kébec.

Un missionnaire, le père Brébeuf, venait d'entrer dans la cabane d'un jeune indien malade. Sasousmat était son nom. Sasousmat avait entendu parler des peines de l'enfer et des récompenses du paradis, raconte le père Brébeuf, et il voulait se faire conduire en France pour être instruit.

Le missionnaire le trouva dans le délire. Il en fut désolé. Le lendemain des messes furent dites pour demander à Dieu que ce pauvre enfant des bois ne mourût point sans recevoir le baptême. Les prières furent exaucées.

Le malade, ayant éprouvé un peu de mieux, demanda à la " robe noire " de l'emmener dans sa demeure, car il souffrait du froid dans sa misérable cabane. Le père Brébeuf le fit placer sur une " traîne " et l'emmena.

Or, pendant qu'il marchait avec peine sur la neige molle, à travers les arbres qui couronnaient encore le rocher de Québec, il fut rejoint par un jeune chasseur d'une autre tribu.

Il l'invita à le suivre.

Un éclair de joie brilla dans l'œil noir de Matchounon.

Il avait entendu parler d'un Manitou puissant, dit-il, et il venait de loin pour le voir. Toute sa tribu se proposait de venir après la grande chasse. Lui, il n'avait pu résister à la voix qui lui parlait dans son sommeil.

Tout en racontant ces choses mensongères, il passait sur son épaule la corde de la " traîne sauvage " et puis aidait le pieux missionnaire à transporter le malade sous le toit hospitalier des Jésuites.

Là il vit mourir de la mort des saints le bon Sasousmat.

Il le vit mourir, mais il ne comprit rien à ses paroles pieuses, rien à sa foi touchante. Une pensée l'obsédait : s'emparer du Manitou des visages-pâles ; une passion l'aveuglait : la possession de la belle Onaïda, la fille du Jongleur.

IV

Le Sagamo avait allumé, sous sa tente d'écorce, un feu de branches sèches, et au-dessus de la flamme, se doraient par la cuisson des pièces succulentes du chevreuil des bois, et des truites rouges du lac. C'était pour le festin du départ, car la saison de la chasse allait enfin s'ouvrir. Quelques heures encore et les wigwams du lac Croche seraient déserts. Plus de chants, plus de danses, plus de longs sommeils pleins de rêves paresseux sur les couches de sapin.

Les chasseurs entrèrent dans le large wigwam, et s'assirent autour du feu, les jambes croisées, sur des nattes de " sapinage."

Les calumets de pierre firent monter sous le plafond de bouleau les orbes de la fumée bleue avec l'âcre senteur du pétun.

Personne ne parlait.

Seulement, de temps en temps, le Jongleur disait :

—Matchounon n'est pas encore avec nous.

Et le Sagamo répondait :

—Matchounon est rusé comme le renard ; il court comme le daim : il arrivera.

Et les chasseurs assis en cercle, les jambes croisées, sur des nattes de " sapinage ", faisaient un signe de tête affirmatif, et, silencieux, soufflaient une bouffée de fumée bleue vers le plafond de bouleau.

Soudain la porte s'ouvrit et le jeune chasseur entra. Sa prunelle sombre étincelait sous ses noirs sourcils, un sourire de triomphe courait sur sa lèvre presque nue, et ses cheveux plats s'agitaient sur ses épaules.

Un grognement joyeux roula sous la tente,des spirales plus rapides s'enchaînèrent au-dessus des têtes des fumeurs, mais personne ne parla.

Matchounon prit un calumet, aspira fortement la fumée de la plante enivrante, la fit descendre lentement, comme une boisson chaude, dans sa gorge altérée, puis, soulevant la peau bigarée dont il était vêtu, il tira de sa poitrine un crucifix d'ivoire.

C'était le crucifix du père Brébeuf !

Un cri rauque, farouche, prolongé, fit trembler le wigwam.

Le jongleur se leva aussitôt. Sa face jaune où les rides mettaient un barriolage noir, s'éclaira d'une joie infernale. C'est le Manitou des Visages-pâles, s'écria-t-il ! Il vient nous chasser de nos forêts... Le Visage-pâle n'est pas un guerrier. Il travaille courbé sur le sol comme un lâche !... Le Manitou de nos aïeux m'a parlé dans un songe... Il m'a parlé, et voici ce qu'il m'a dit :

—Tu feras mourir dans les supplices l'Esprit qu'adore le Visage-pâle... Tu le feras mourir comme les jongleurs puissants des pays

où le soleil se lève l'ont fait mourir, il y a bien, bien, bien des lunes !...

Un grondement nouveau plus terrible encore que l'autre, ébranla le wigwam et se répercuta au loin.

Le jongleur prit le crucifix des mains de Matchounon et dit :— Venez ! Suivez-moi ! Emportez des pointes dures et un marteau de pierre.

Tous se levèrent et sortirent après lui.

A travers les rameaux dénudés des merisiers rouges et des bouleaux blancs, le soleil laissait tomber sur la neige immaculée des gerbes de lumière ; mais par-ci par-là des sapins touffus jetaient dans cette éblouissante clarté de larges taches d'ombre.

Les femmes suivaient aussi.

Matchounon s'approcha de la fille du Jongleur, sa bien aimée et lui dit :

—C'est à ce prix que nous serons unis comme le lac s'unit à la rivière.

—Matchounon, repartit la naïve indienne, mon cœur tremble comme la première feuille à la première brise... je ne sais pas ce que j'éprouve... C'est comme si je t'aimais moins... que veut donc faire mon père ?

— Regarde.

Le Jongleur avait enlevé le Christ de sa croix, et il se préparait à le clouer sur l'écorce du plus haut des arbres.

Onaïda se précipita vers son père.

—O mon père, cria-t-elle d'une voix suppliante, arrêtez !...

Si le Manitou des " Visages-pâles " est un puissant guerrier, il se vengera ! s'il est sans force et sans valeur, pourquoi le traiter ainsi ?... N'êtes-vous plus généreux ?...

Le Jongleur repoussa la fiancée de Matchounon, et, de son marteau de pierre, il enfonça des pointes aiguës dans les mains et dans les pieds du Christ.

Et le Christ resta suspendu au tronc de l'arbre frémissant.

Et les coups du marteau se répercutèrent dans les montagnes sauvages. Ils se répercutèrent loin, bien loin !

—Mon père ! mon père ! reprit Onéïda, les yeux mourants du Manitou crucifié versent des pleurs !.....

Le marteau de pierre frappait toujours !...

—Matchounon, reprit encore Onaïda, regarde, des gouttes de sang tombent des mains et des pieds du Manitou malheureux, retiens donc le bras de mon père !...

Et le marteau de pierre frappait toujours !

Matchounon, dit de nouveau la douce vierge de la forêt, il y a du sang sur tes mains, et ce n'est pas le sang d'un ennemi.

Il y a du sang sur tes mains !... et jamais elles ne joueront dans les cheveux de celle qui devait être ta femme !...

Son œil s'était allumé, sa voix vibrait comme un fil d'acier.

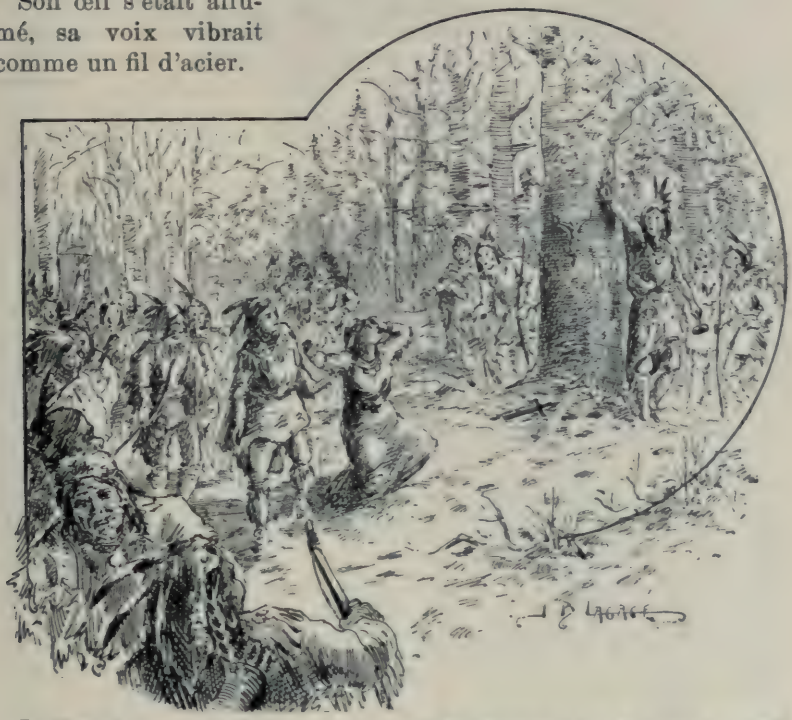

Le Jongleur avait fini son œuvre diabolique et les échos plaintifs des rocs sourcilleux les répétaient toujours !

Les chasseurs étaient rentrés dans leurs cabanes, et toujours ils entendaient les coups du marteau de pierre sur le crucifix.

L'heure de la chasse sonna, et toujours retentissaient les coups maudits.

Les Indiens revinrent avec le printemps. Ils retrouvèrent leurs wigwams sur les bords du lac aimé, mais ils n'osèrent y entrer, et ils s'enfuirent vers d'autres lieux, car toujours, toujours, ils entendaient les coups du marteau sur le saint Manitou des Visages-pâles.

Ne serait-ce pas le marteau du Jongleur que l'on entend encore sur les bords de ce lac étrange, dans cette solitude pleine d'épouvante ?

Gamphile LeMay

CHRONIQUE DU MOIS

I.—La lettre pontificale aux Anglais. II.—Nouvelles de Rome. III.—Le droit d'accroissement. IV.—Au Canada.

La parole du Souverain Pontife attendue depuis si longtemps s'est donc enfin fait entendre. Elle est bien telle que l'on pouvait l'espérer, c'est-à-dire planant au-dessus des controverses de parti pour n'envisager que les grands intérêts des âmes.

Le *Times*, commentant cette encyclique, pense que Léon XIII a été induit en erreur par ceux qui lui ont représenté l'Eglise d'Angleterre comme désireuse dans son ensemble de revenir à l'unité ; mais est-il besoin de rappeler que rien dans la lettre du Pape ne justifie cette assertion ?

Sans nul doute, la partie de l'Eglise d'Angleterre que personnifie lord Halifax n'est pas la plus nombreuse ; mais nous savons aussi que si elle n'est pas la majorité, elle est vraiment l'élite.

En effet, parmi les fidèles de l'Eglise anglicane, comme, faut-il le dire, parmi les catholiques, il se trouve nombre de chrétiens qui en réalité le sont malheureusement bien peu, et ceux-là se préoccupent assez peu de savoir s'ils possèdent ou non la vérité. Pour eux l'Eglise établie est un des grands corps de l'Etat, une vénérable institution qui est en somme bienfaisante, méritant par suite respect et protection.

Mais ne semble-t-il pas que pour ceux-là même la lettre de Léon XIII qu'anime un souffle si chrétien, a sa raison d'être et sa mission ? Elle leur rappelle que le christianisme est plus qu'un système et qu'une institution.

Quant à ceux de nos frères séparés qui recherchent la pureté de la doctrine et la plénitude de la Foi, ils trouveront dans la parole du Pape de quoi satisfaire les aspirations chrétiennes de leur cœur, et cette parole sera comme un baume bienfaisant sur toutes ces plaies qui s'appellent préjugés et que les raisonnements les meilleurs ne sauraient seuls guérir.

Plusieurs évêques anglicans seraient disposés à répondre aux généreuses pensées du Pape, en ordonnant, eux aussi, des prières pour l'union ; d'autre part, lord Halifax, qui vient de rentrer de Rome, paraît tout particulièrement touché de la haute distinction avec laquelle il a été traité au Vatican et de la paternelle bonté que le Saint-Père lui a témoignée à lui et à sa famille.

L'English Church Union (Union de l'Eglise d'Angleterre), représentant le parti ritualiste, — c'est-à-dire celle des divisions de l'Eglise anglicane qui se rapproche le plus du catholicisme, admettant les sacrements, les cérémonies, le purgatoire—s'est réunie il y a quelques jours, et a réélu pour la 28e fois comme son président, lord Halifax, récemment revenu de Rome.

Celui-ci, dans le discours qu'il a prononcé, a parlé en termes émus de la lettre adressée par le Souverain Pontife au peuple anglais " qui cherche le royaume du Christ dans l'unité de la foi."

L'orateur a d'abord rendu hommage aux généreux sentiments du Pape, et rappelé que le jour de son départ de Rome il fut reçu par le Saint-Père en même temps que M. l'abbé Dalbus, auteur d'une très remarquable brochure relative à la validité des ordres anglicans.

On sait que les journaux protestants anglais, au lendemain de la publication de la lettre du Souverain Pontife, avaient fait paraître presque tous à ce sujet des articles dans lesquels ils rendaient hommage à la haute supériorité intellectuelle et à la grande charité de Léon XIII, manifestées une fois de plus par ce magnifique appel à l'unité. Certains organes anglicans, cependant, jugeaient que le Pape s'était tenu sur un terrain bien surnaturel, et s'étonnaient qu'il n'eût pas parlé des moyens humains à employer pour hâter l'union, qu'il n'eût pas abordé notamment la question des ordinations anglicanes.

Lord Halifax s'est expliqué sur ce point et il est à remarquer qu'il s'est exprimé à peu près dans le même sens que le faisait, quelques jours plus tard l'excellent journal catholique le *Tablet*.

" Sa Sainteté, a dit en substance le président de l'*English Church Union*, savait qu'il serait prématuré de discuter les difficultés théologiques qui séparent les deux Eglises, et c'est pour cette raison qu'Elle a porté la question entière dans la sphère surnaturelle et qu'elle nous a invités tous à prier pour la réunion des Eglises. Ceux qui refuseraient d'obtempérer à l'invitation du Pape prouveraient par là qu'ils ne savent pas ce que c'est que l'Eglise de Dieu, ni combien son unité doit être chère à quiconque s'appelle chrétien."

Nous ne nous dissimulons pas que ces paroles d'union, bien que généralement accueillies avec respect et sympathie, ne trouvent cependant pas encore un écho dans tous les cœurs, en Angleterre. C'est ainsi que le capitaine Cobhan, présidant naguère une réunion de la *Church Association*, société calviniste, a parlé en termes grossiers du Souverain Pontife et de lord Halifax. Mais les catholiques prieront, suivant le conseil de Sa Sainteté, pour que, de plus en plus, les haines aveugles disparaissent, que les dissentiments s'effacent, pour que les frères séparés reviennent nombreux au bercail, *ut fiat unum ovile, et unus pastor*."

***

On lit dans une correspondance de Rome en date du 2 mai.

" Le 1er mai a passé sans qu'on se soit aperçu du moindre mouvement.

On ne se serait même pas douté d'être au redoutable anniversaire, si la police, toujours prévoyante, n'avait doublé les postes des agents, des gendarmes, etc. C'était un calme plat, et peut-être y avait-il moins de mouvement que les jours ordinaires.

Cependant le temps se prêtait à une promenade, car mai s'est annoncé par une admirable journée de printemps. Les Romains, malgré leur amour pour les fêtes et les promenades hors la porte, sont bravement restés à leurs occupations, et presque toutes les boutiques et tous les magasins étaient ouverts. Seuls les compositeurs et imprimeurs ont fait fête, car la plupart des journaux libéraux n'ont point paru.

Nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait se payer le luxe d'un jour extraordinaire de repos et de fête. Pour célébrer le 1er mai, me disaient des négociants et des ouvriers, il faudrait de l'argent. A quoi nous servirait une promenade si nous n'avons pas le sou en poche pour nous amuser un peu? Aussi, très sagement, on a laissé passer le 1er mai, comme un jour ordinaire. Je dois faire exception pour quelques groupes de socialistes enragés ; environ 500 se sont réunis sous la porte Saint-Pancrace, où le député Ferri a prononcé un discours dans un jardin. On dit que le député a parlé en termes respectueux de Léon XIII, l'appelant une intelligence supérieure qui a compris l'importance de la question sociale et ouvrière, mais qui, à cause de son âge et de sa position n'est point capable de résoudre la question. D'après cela on voit que même dans cette réunion, on s'est montré assez modéré. Cependant, pour ces 500 hommes réunis on avait posté, près de la porte Saint-Pancrace, de la cavalerie, des *bersaglieri* et des soldats d'infanterie, sans compter les agents de police et les gendarmes.

Ce qui préoccupe le plus les Italiens en ce moment, ce n'est ni le 1er mai, ni les élections ni les probabilités de chances pour Crispi ou ses adversaires. On songe surtout à la situation faite à l'Italie par la rupture du traité de commerce avec la France, et la presse commence à se demander s'il n'y aurait aucun moyen de renouer les négociations en acceptant le tarif minimum.

Nous sommes loin des jours où l'on répondait avec superbe et dédain aux Français, que l'on n'avait que faire d'un traité commercial avec eux. Alors on escomptait encore les vaches grasses, on croyait que rien ne pouvait mettre fin à l'efflorescence factice du crédit italien. Mais les vaches maigres sont venues, on a constaté que les denrées, les vins, les produits ne s'écoulaient point si facilement chez les bons alliés.

D'un autre côté, les Français n'ont pas senti le besoin absolu d'avoir recours aux Italiens pour certains produits qu'on croyait jusqu'ici devoir absolument tirer de la péninsule. Il en est résulté que, dans les provinces méridionales, les vins ne se vendent plus, que l'exportation baisse et que l'importation. sur la base des tarifs actuels, ruine ceux qui, nécessairement, doivent avoir recours à certains articles français. On commence donc à se montrer plus conciliant vis-à-vis de la France et même les journaux gallophobes, jusqu'il y a quelques semaines, avouent que l'Italie a rompu le traité de commerce et que ce n'est pas ce qu'elle a fait de mieux.

Un commencement de négociations, au moment de l'agitation électorale, ne ferait pas de mal à la candidature de Crispi et des siens : aussi, le gouvernement français ferait bien d'attendre que les élections italiennes soient faites pour se décider à accepter les avances qui pourraient lui venir de ce côté.

L'*Osservatore Romano* publie une lettre du Pape, datée du 14, au cardinal Parocchi, pour confirmer aux catholiques italiens les instructions données par la pénitencerie, sous Pie IX et durant le pontifical actuel, au sujet de l'abstention dans les élections politiques.

La lettre du Pape dit qu'autant le concours des catholiques, dans les élections administratives, est louable et plus que jamais recommandable, autant il est à éviter dans les élections politiques, pour des raisons d'ordre très élevé tirées de la condition même faite au Pontife, laquelle ne peut répondre à la pleine liberté et à l'indépendance propres à son ministère apostolique.

La lettre ajoute :

" On cherche par des artifices à faire croire que des modifications sont survenues du fait du Pape pour permettre désormais le vote dans les élections politiques."

Le Pape conclut en déclarant que rien n'est changé à ces instructions, et il recommande à tous les catholiques de s'y conformer docilement.

C'est en conformité de l'enseignement contenu dans cette lettre que le président général de l'œuvre des congrès et des comités catholiques, M. le commandeur Pagannuzzi a communiqué aux membres du comité général permanent et à tous les présidents des comités régionaux, diocésains et paroissiaux la circulaire dont nous avons parlé.

Dans cette circulaire, on doit remarquer surtout ces deux paragraphes :

L'abstention doit être entière et unanime : non seulement elle doit signifier l'obéissance absolue et inconditionnelle au Souverain Pontife, *qui ne veut pas qu'aucun autre que lui exerce dans sa ville de Rome le pouvoir législatif ;* mais elle doit signifier que l'on compterait vainement encore sur le concours des catholiques italiens à la vie publique de leur pays, *tant qu'on n'aura pas rendu au Saint-Père la justice qu'il demande.*

Si notre abstention dans les élections politiques peut contribuer à faire comprendre à ceux qui ont en mains les destinées de notre patrie la nécessité d'un accord véritable avec le Souverain Pontife, on ne pourra jamais qualifier cette attitude de vaine inertie, car elle sera un des moyens d'action les plus efficaces.

La circulaire ajoute qu'en date du 30 juillet 1886, la sacrée Pénitencerie, saisie de la question de savoir si la décision " *attentis omnibus circumstantiis non expedit* " relative à l'abstention dans les élections politiques, emportait une prohibition absolue, s'est prononcée pour l'affirmative.

Le cardinal Hohenlohe a causé un véritable scandale, en portant, dans un banquet public, la santé du ministre Crispi. C'est avec bonheur que l'on a remarqné la hâte avec laquelle Léon XIII a rappelé le cardinal réfractaire à la discipline en vigueur depuis 1870. On raconte que le pape s'est montré d'autant plus sévère qu'il sait que tous ces incidents sont les manifestations diverses et successives d'un même plan : préparer le conclave, tourner le récif de la question romaine, faire la paix hypocrite, sans imposer au

Quirinal le moindre sacrifice. A la lumière de tels faits, on comprend plus que jamais la portée, au point de vue romain et international de la nomination du frère du cardinal à la chancellerie de l'empire. Il est probable que cet esclandre aura des suites. Dans tous les cas, le Vatican prend toutes ses précautions contre ces manèges diplomatiques. Léon XIII a sur le cardinal Hohenlohe les mêmes idées que Pie IX.

***

La situation créée aux communautés religieuses de France par la nouvelle loi de finances préoccupe, à juste titre, les hommes de foi et l'opinion publique.

Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, par une lettre adressée à la supérieure de l'une de ses communautés, bientôt publiée et commentée par toute la presse, spécialement louée par la *Lanterne*, a recommandé aux communautés de son diocèse de s'exécuter " avec respect et soumission." Mgr le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a écrit à Mgr Fuzet, son suffragant, une lettre des plus graves et des plus dignes, insérée, comme la précédente, dans les journaux.

Cette lettre publique d'un métropolitain à son suffragant est un fait assez rare dans l'histoire de l'Eglise de France ; il faut qu'il soit nécessité, comme dans le cas présent, par la gravité des circonstances. Tout le monde a lu les nobles paroles de Mgr le cardinal Langénieux, qui, par sa haute situation, son ancienneté dans l'episcopat, son mérite éminent, sa sagesse et sa modération, par la dignité de Légat du Saint-Siège en Orient, dont il a été honoré il y a quelques années, fait autorité.

A la lettre de son métropolitain, Mgr Fuzet vient de faire une longue réponse.

Cette nouvelle lettre de Mgr Fuzet inaugure un conflit dont la gravité est grande, mais elle a un mérite que nous aimons à lui reconnaître ; elle va aider les catholiques à dissiper les équivoques et les brumes dont les passions ou les calculs de l'esprit de parti, servis par les complicités inavouables de l'intérêt personnel, ont fini par envelopper la politique ecclésiastique, pourtant si naturelle et si simple, si franche et si lumineuse de Léon XIII.

Dans les directions qu'il a données aux catholiques français, le Pape a recommandé, il a prescrit de dégager l'action chrétienne, religieuse et sociale, de toute solidarité avec les manœuvres des partis, de rompre avec l'opposition de principe que faisaient à la République les partis monarchiques, et cela dans les meilleurs intérêts de la France, afin que les catholiques fussent plus en mesure de combattre énergiquement et avec plus de succès, dans le Parlement ou devant l'opinion publique et le suffrage universel, la politique sectaire dont le but avoué est la déchristianisation progressive de notre pays.

Il est manifeste, d'après sa lettre, que Mgr Fuzet n'a pas compris de cette façon les directions pontificales ; selon son interprétation, ces directions nous prescrivent non seulement l'acceptation de la

République comme gouvernement de fait et de droit, de par la volonté nationale actuelle, mais Mgr Fuzet prétend aussi que nous devons accepter également la législation sectaire et nous y soumettre avec docilité, sauf à espérer vaguement de l'équité des auteurs de cette législation le retrait ou l'adoucissement de mesures qu'ils ont édictées de parti pris, dans le dessein formel de ruiner les œuvres d'enseignement et d'apostolat catholiques.

Entre ces deux interprétations de la politique de Léon XIII, le conflit est flagrant ; Mgr Fuzet, donne son interpétation comme la véritable et la seule bonne, mais il est juge en sa propre cause.

Le vote de la Chambre et du Sénat dans la question du droit d'accroissement a provoqué à Rome une agitation que n'avait peut-être par prévue la majorité sectaire du Palais-Bourbon.

Pour la première fois depuis longtemps, les relations de la République et du Saint-Siège menacent d'être sérieusement troublées. Le Pape a été si profondément vexé et irrité de ce nouvel acte d'hostilité du parti républicain, qu'il est bien décidé, cette fois, à ne pas intervenir au profit du gouvernement, bien qu'il en soit instamment prié par celui-ci.

Léon XIII, sans doute, n'encouragera pas publiquement la résistance organisée par les catholiques, comme on peut le voir par la lettre du cardinal Rampolla au cardinal Meignan, mais il a manifesté la ferme intention de ne pas l'entraver et de laisser les ordres religieux absolument libres de ne pas payer l'impôt inique qui vient d'être voté.

Il n'est pas besoin d'insister sur les conséquences que peut entraîner la nouvelle attitude du Saint-Siège. La République recueille le fruit de cet esprit sectaire et antireligieux dont ses amis ont vainement cherché à la débarrasser : si elle éloigne d'elle le Vatican et brise avec Léon XIII, il faut bien reconnaître qu'elle y a pris peine et ce n'est pas précisément la faute de la diplomatie pontificale, qui a poussé la condescendance et l'abnégation jusqu'aux dernières limites.

***

Sa Grandeur Mgr Langevin, le nouvel archevêque de Saint-Boniface a adressé à ses ouailles un magnifique mandement sur sa prise de possession du siège épiscopal de Saint-Boniface. Voici la partie de cette lettre pastorale qui a trait aux écoles du Manitoba :

" Et il Nous semble entendre le Vicaire de Jésus-Christ et Notre regretté et bien aimé père lui-même Nous dire en ce moment comme l'Apôtre à son disciple Timothée : *Depositum custodi.* (I. Tim., c. VI, v. 20.) " Gardez le dépôt."—" Cette parole, a dit un grand prédicateur de ce siècle, a traversé les espaces et les siècles, passant d'un évêque à l'autre comme un testament et une garantie de l'intégrité de la foi."—Voilà pour Nous le testament de l'illustre Mgr Taché.

Mais quel est ce dépôt sacré qu'il Nous faut garder ?

C'est d'abord la pure doctrine de Jésus-Christ telle qu'enseignée par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, colonne et

soutien de la vérité. C'est elle que Nous avons juré de professer et de défendre toute Notre vie, au jour de Notre consécration épiscopale.

Il y a ensuite le trésor si précieux de Nos libertés religieuses, et surtout Nos droits scolaires si malheureusement foulés aux pieds.

Comme homme libre, comme chrétien surtout, Nous devons maintenir les droits inaliénables que la loi naturelle confère aux pères de famille pour l'éducation de leurs enfants. Au nom de ces droits sacrés sauvegardés par les traités les plus solennels, les promesses royales elles-mêmes, et reconnus par le plus haut tribunal de l'Empire Britannique; que dis-je? par Sa Majesté elle-même en conseil : au nom de la justice et de l'équité, et pour l'honneur du drapeau britannique et de la noble Province de Manitoba, Nous ne cesserons de réclamer Nos écoles catholiques.

Ce dépôt qu'il Nous faut garder, c'est la grande œuvre de la conversion des milliers de sauvages païens qui vivent dans ce diocèse ou dans Notre province ecclésiastique et pour lesquels l'heure de la grâce semble avoir sonné. Il nous semble les entendre Nous dire : " Père, enseigne-nous à prier. Envoie-nous des hommes de la prière." Sera-t-il dit que ces petits auront demandé du pain et qu'il ne s'est trouvé personne pour leur en donner?

Ce dépôt sacré, c'est l'œuvre vitale, l'œuvre fondamentale de la colonisation d'un pays qui a besoin de se peupler pour être fort et prospère. C'est le lieu de rappeler ici une devise bien connue.

" Emparons-nous du sol."

Ce dépôt, enfin, ce sont les institutions d'éducation et de charité, et toute autre œuvre implantée en ce pays par nos infatigables prédécesseurs. Ils ont pour ainsi dire créé, à Nous, l'humble rôle de conserver, de défendre, de développer ou de compléter leurs œuvres dans la mesure de Nos forces. "

En plusieurs autres circonstances, Mgr Langevin a parlé librement, en public, sur la question des écoles. Il a surtout appuyé sur la nécessité d'insister sur une justice entière et complète. " Pas de compromis : " tel est le mot d'ordre donné par l'énergique prélat.

Le gouvernement de Manitoba, qui devait rendre une réponse à l'arrêté du gouverneur en Conseil, à la réunion de la législature le 9 mai, a de nouveau ajourné la session au 13 juin prochain. Il paraît certain que cette mesure a été prise à la demande du Gouverneur-général, qui désire conférer avec les autorités manitobaines, en vue d'opérer une conciliation. MM. Greenway et Sifton sont, en effet, en ce moment à Ottawa ainsi que Mgr Langevin. Si cet effort est infructueux, le parlement fédéral devra lui-même règler la question et le gouvernement Greenway, en résistant à la décision du plus haut tribunal de l'empire, encourra toute la resposabilité de cette intervention.

LE STICK

(*Suite et fin.*) (1)

CHAPITRE VIII

Marthe, fidèle à sa promesse, vint à cinq heures et demie chez son amie, celle-ci n'était pas rentrée, elle prit sur une liseuse un livre traversé par un coupe-papier d'ivoire et revêtu d'une enveloppe de soie brochée à galons d'or (habit de gala du livre en vogue). De multiples draperies aux fenêtres accentuaient dans le salon le début du crépuscule, elle se fraya un chemin à travers meubles, tables et bibelots, et s'installa sur une chaise basse, si près des vitres que leurs amples rideaux la masquèrent presque complètement, des aspidistras touffus, groupés dans une large jardinière, achevaient de l'invisibiliser.

Ainsi dissimulée sans préméditation, et absorbée dans la lecture des *Mémoires du général Marbot*, elle fit un mouvement quand la porte du salon s'ouvrit, mais la voix du domestique la cloua sur sa chaise.

— " Monsieur le vicomte n'attendra pas longtemps, " madame ne peut plus tarder à rentrer."

Marthe à travers les longues feuilles des plantes qui l'abritaient, vit Jean de Sauleville s'adosser à la cheminée et fixer d'un œil distrait les rosaces éclatantes du moëlleux tapis d'Orient qu'elle et lui avaient sous les pieds.

—Hermine veut évidemment me laisser le soin de recevoir ses aveux..., elle aura manigancé cette rencontre pour qu'il plaide lui-même sa cause ... la ruse est déjouée ! Me voici providentiellement blottie dans une excellente cachette, j'y reste ; car si j'en sortais, que me dirait-il ? que lui répondrais-je ?... Ah ! c'est Geneviève qu'il faudrait ici en face de lui ! sa pensée va peut-être vers elle, en ce moment... il sourit... il ne bouge pas... A quoi réfléchit-il ainsi ?—Hermine devrait bien revenir !

Le jeune lieutenant partageait cet avis car, après avoir regardé plusieurs fois sa montre, il quitta la cheminée pour consulter un

(1) Voyez Revue Canadienne, janvier, février, mars et mai 1895.

cartel Louis XV dont le tic tac sonore devenait de plus en plus accusateur contre la retardataire en se mêlant au roulement de voiture lointain, qui, ascendant et décroissant tour à tour, semblait à chaque instant se rapprocher, gronder, trépider et piaffer pour descendre au perron la joyeuse attendue.

Bientôt l'impatience de Jean devint visible, il se mit à marcher de long en large dans le salon, au grand effroi de Marthe chacun de ses pas l'amenait vers la fenêtre, croyait-elle. S'il s'arrêtait, elle ne respirait plus ; n'était-il pas en éveil sur sa cachette ! ! ! Quand le va et vient recommençait, ses transes redoublaient. Jamais les cache-cache de son enfance n'avaient été plus palpitants ! Elle ne savait pas comment sortir de cette situation fausse qui lui devenait intolérable.

Hermine fit enfin irruption auprès de ses deux visiteurs et s'écria impétueusement :

—Bonjour ! mes amis, si j'arrive trop tôt tant pis !

Jean tira sa montre avec un flegme affecté.

—Je vous attends depuis près d'une demi-heure, et pourtant j'étais moi-même en retard... de dix minutes.

—Fi, monsieur, c'est bien mal dix minutes ! moi, je n'ai aucun remords, car... vous n'étiez pas seul, je suppose, ajouta-t-elle un peu désappointée en ne voyant là personne autre.

—Et qui donc aurait pu vous remplacer ! fit-il galamment.

—Madame de Luson... elle est entrée ici, on me l'a dit.

—Je ne l'ai pas vue.

—Elle se sera éclipsée sans crier gare avec moins de patience que vous alors !

Le ton déconfit d'Hermine changeait en certitude les soupçons de Marthe, une vive confusion la rivait maintenant dans son embrasure de fenêtre ; sa responsabilité de l'avenir de sa sœur l'excusait-elle de surprendre ainsi, oh ! sans l'avoir cherché, il est vrai, le fond d'une pensée qui allait s'épancher devant elle en tout abandon...

Pendant ce combat et cette hésitation le dialogue se poursuivait bon train :

—Madame de Luson devait être en tiers dans ce que vous aviez de si important à me dire vers six heures précises ?

—En tiers, non, mais de moitié, avec vous seul !...

Vous ne devinez pas ? ? ? Je vous avais habilement ménagé trois quarts d'heure de tête à tête pour lui incendier le cœur... Quel mauvais sort a donc fait rater ma combinaison !

Il y eut un silence : Jean suivait avec la pointe de sa bottine le

contour des arabesques du tapis, puis lentement, avec un peu d'embarras, il répondit :

—Un cœur qui a brûlé ses vaisseaux est fort difficile à rallumer.

—Bah ! il suffit d'une étincelle sous les cendres !

—Oh ! les cendres ! quel mot funèbre ! le bois vert serait encore préférable.

—C'est notre imbécile d'oncle avec sa dithyrambe d'hier au soir qui vous a recoursé, je parie.

—Il me semble que Madame de Luson s'est déclarée assez catégoriquement à cette occasion, pour ne laisser aucun doute sur l'incombustibilité parfaite et définitive de ses sentiments matrimoniaux

—Mon pauvre Jean, jamais vous ne vous marierez si cela continue. Vous êtes d'une inconstance ! " Votre flirt " l'an dernier, était Mlle de Plumellé : risettes en tapinois, œillades électriques battaient leur plein, ne protestez pas, je vous ai vu.

—Oh ! vous en avez vu aussi bien d'autres que moi se dépêtrer de sa trame !

—Et je la lui vois retendre tous les jours pour combler les vides et agripper de nouveaux papillons · tous s'en dégagent comme vous assez rapidement ; mais, eux, se fixent ailleurs au moins !

Jean fit la sourde oreille à cette dernière allusion, ne se sentant pas en veine de confidence, il préféra s'en tenir pour le moment, au badinage anodin que facilitait l'évocation de la fameuse Mémette de Plumelle.

—Sa coquetterie, dit-il est par trop banale ! que signifient ces secrets universels chuchotés à chacun tour à tour, ces cigarettes acceptées de toutes les mains, qualifiées à perpétuité " d'exception " ou " d'essai " avec un " parce que c'est vous qui me l'offrez " susurré sans variante... ; tout cela devient enrageant, rasant...

—Bassinant, si vous voulez, interrompit Hermine, qui trouvait la tirade un peu longue, mais cela ne l'empêchera pas de se marier, car elle a des pions.

—Et qui donc serait riche avec elle ? ses bibelots, ses fleurs, ses caprices, ses toilettes dévoreraient par an 50 mail coatch, 66 daumons et autant d'équipages de chasse !

—Madame Findor était hier de votre avis prétendant que Mémette s'habille et se chausse de billets de banque et que les pépites du Pérou ne suffisent pas à dorer sa chevelure.

—Ni son silence, certes ! Elle n'est pas épousable, c'est un hochet clinquant dont les grelots sonnent un certain argot qui peut paraître amusant, exultant, tordant aux " flirtmen," mais qui

deviendrait vite exacerbant pour un mari ; on ne se soucie pas en ménage, je suppose, d'avoir toute la journée les oreilles bourrées de superlatifs et d'exclamations.

—Prenez garde, vous allez couper les herbes de mon propre jardin, s'écria étourdiment Hermine.

—Il s'en trouve quelques mauvaises dans les meilleures terres, mais je ne vous fais pas l'injure de vous classer dans le clan des affolées et des névrosées, dont quelques spécimens se glissent pourtant jusque dans votre salon, vous êtes dans le train mixte ; elles, dans l'exprès ; le vôtre est encore chauffé par vos maris, les déraillements y sont rares.

—Vous ne voudriez cependant pas que votre femme s'y lance un jour?

—Non, autant que possible, car je ne me sens aucune aptitude de garde-frein ou d'aiguilleur.

Hermine était devenue pensive, certaines observations de son mari lui revenaient en mémoire accompagnées d'un petit remords de n'en pas avoir tenu compte. Mais son insouciance reprit aussitôt le dessus.

—Vous aimez trop les contrastes, mon cher, vous allez tout de suite d'un extrême à l'autre : Vous voici encore tout confit du langage céleste de notre douce et vertueuse amie, et pourtant, je gage qu'une transition inverse hante déjà votre esprit. Marthe n'est pas assez genrée, assez chicarde, assez... accapareuse pour vous tenir longtemps dans ses rêts, elle va être lâchée à son tour, pour quelqu'essouflée comme.....

—Votre perspicacité est en détaut, chère petite cousine, je suis fidèle, très fidèle même, mais, comme il serait fou, quand la réalité se présente, de s'obstiner à en poursuivre l'ombre, je procède par voie hiérarchique.

—La voie hiérarchique ! pour épouser quelqu'un, fit Hermine dans un éclat de rire, est-ce Mlle Mémette qui vous a enseigné cette manœuvre.

—Non, c'est vous.

—Moi ! Voilà qui est fort ! par exemple !

—Oui vous ! en me faisant franchir le premier échelon que voilà. Il alla prendre sur le piano un cadre de peluche bleue posé sur un petit chevalet de merisier naturel. Ne vous souvient-il pas de m'avoir fait admirer cette photographie en me racontant avec émotion la mort prématurée de votre cousin de Luson ? Je revenais d'Afrique ce jour-là même, il y a quatre ans ; on songeait à me marier, mais cette image devint mon type ; j'en avais l'esprit

fortement "tatoué," peut-être un dernier reflet intérieur du brûlant soleil d'Orient ne fut-il pas étranger à cette profonde impression dont rien ne put me détourner.....

Hermine eut un geste de protestation.

—Me détourner sérieusement, du moins.

—A la bonne heure, j'allais me récrier ! Et le second échelon, s'il vous plaît ?

—Une rencontre en wagon cet hiver avec l'original de cette photographie, puis une apparition touchante, éperdue aux pieds d'un cheval, ensuite grâce à vous, l'entrevue du concours hippique. Mais ce n'est toujours qu'une charmante vision, éthérée, shakspearienne dont le regard et le cœur sout insaisissables.

Hier enfin, à l'instar des contes de fée, d'un coup de baguette.....

—De stick magique, renchérit Hermine.

—De stick magique, mon idéal prend corps pour de bon et se métamorphose en une fraîche et ravissante jeune fille...

—Geneviève?

—Oui, Mlle de Vuillers ; ses traits, moins fins peut-être que ceux de Mme de Luson, ont la même distinction, la même expression mobile et captivante. Seulement, tandis que la fierté de l'aînée devient un halte-là décourageant, la réserve de l'autre, au contraire, n'est qu'une pâquerette à effeuiller suavement sur son front candide.

—Quel emballement poétique, mon cher ! on vous verra courir sur Pégase à l'hippique.

—J'ai eu le temps de rêver à ma muse, et de galoper jusqu'au Parnasse en vous attendant tout à l'heure.

—Est-il rancuneux, ce Jean ! mais vrai, c'est sérieux pour Geneviève ?

—Sérieux, vrai, définitif, car c'est à elle, il me semble, que je pense depuis quatre ans, elle que je pressentais en rêvant à sa sœur ; elle, enfin, qui répond, je le crois, je le sens, à la vive sympathie qu'elle m'inspirait à travers tant de voiles et dont l'intensité me pousse maintenant à vous prier de vouloir bien être l'intermédiaire de ma demande. J'en ai parlé ce matin à mon oncle, il m'approuve.....

—Assurément ! il ne s'agit pas de lui souffler une veuve ! ! ! mais vous ne savez peut-être pas que Marthe a le double de fortune par son douaire.

—Cette doublure-là me brûlerait les doigts ; le souvenir en serait importun à tout instant.

—Ainsi, vous préférez bâtir à neuf plutôt que de réédifier ce bonheur effondré, dit Hermine, avec un accent de regret.

—Vous conviendrez qu'il serait présomptueux à moi de prétendre ressusciter un mirage évanoui en pleine lune de miel, alors que pas un défaut du mari n'a eu le temps d'y projeter son ombre ?

—Eh ! n'est-ce pas un fameux tort d'avoir déserté si vite pour l'autre monde.

—Non, c'est le meilleur moyen de conserver dans celui-ci son auréole de perfection.

-Mais enfin..... si Marthe vous aime maintenant ?

—Oh ! je n'ai pas cette illusion.

Puis, inquiet, il ajouta vivement :

—Madame de Luson ne vous a pas dit que...

—Non, non, rassurez-vous, dit Hermine.

—Rassurez-vous, répéta un écho venant de la fenêtre, d'où surgit Marthe tout à coup. Elle eût préféré ne se montrer qu'après le départ de Jean, mais à ce moment le domestique entrait pour allumer les lampes et baisser les stores ; elle ne voulait pas être prise aux écoutes.

—Rassurez-vous, dit-elle en dissimulant le rire qui la gagnait à la vue de l'effarement de ses deux interlocuteurs, j'ai trouvé ce que je cherchais : écoutez. Alors, pour éviter une explication en présence du domestique, elle s'assit sous le rayonnement du grand abat-jour aurore, ouvrit le livre qu'elle tenait et, les yeux fixés sur une des pages, dit, en simulant une lecture :

" Dans l'Inde le corps de cette jeune *Marth*-yre eût été incinéré
" sur le bûcher des veuves. En France, c'est son cœur de chair qui
" a été consumé en se surnaturalisant. Dieu y a taillé un vide si
" profond, une telle enchassure que Lui seul désormais peut s'y
" adapter. Il lui suffit."

Le domestique ayant disparu, elle se leva et tendit la main à Jean de Sauleville, en ajoutant d'un ton affectueux :

—Vous avez conquis déjà celui de Geneviève ; elle est rêveuse et préoccupée depuis hier, il m'est facile de deviner à qui elle pense, et nous nous ressemblons assez moralement pour que, me reportant à cinq années en arrière, je dise : " à son tour maintenant ! "

VICOMTE FLOCEL DE MERLIMONT.

FIN.

LA SAINTE-CÉCILE

PAR RAPHAEL SANZIO.

A l'occasion de sa promotion à la charge de Grand Pénitencier, le cardinal Lorenzo Pucci commanda une Sainte-Cécile à Raphaël, en vue d'en orner l'église de *San Giovanni in Monte*, de Bologne. Le tableau, primitivement un panneau, fut placé dans ladite église et dans la chapelle qui renferme le corps de la B. Hélène dall' Olio, ainsi qu'en témoigne une plaque de marbre portant la date de 1595 et rappelant les mérites de la Sainte, les qualités de l'artiste et la date du tableau même. Nombre de sonnets en latin ou en langue vulgaire furent composés en l'honneur de l'œuvre et de son auteur.

En 1797, la Sainte-Cécile, la Transfiguration, la Madone de Foligno, de Raphaël et quelques autres tableaux de maîtres prirent le chemin de Paris. Les deux premiers étant fort écaillés, on en confia la restauration à M. Hacquin, lequel enleva la peinture de l'un et l'autre panneau et la reporta sur toile. L'opération réussit à merveille, seulement les tableaux subirent ensuite un vernissage malheureux qui a beaucoup nui à leur teinte. Le grossier vernis employé a laissé aux couleurs un ton ocreux désagréable à l'œil, et en a terni la fraîcheur et la transparence primitives.

Il existe encore au Louvre une ou deux toiles de Raphaël, qui sont un témoignage de l'outrage fait au divin artiste par ce malencontreux vernisseur.

La vie de sainte Cécile, à toutes les époques, a inspiré les artistes et déjà dans un temps où l'art, en Italie, est encore enveloppé dans les brumes de l'histoire. C'est ainsi que le savant abbé Lanzi, dans sa *Storia pittorica della Italia*, dit avoir vu sur les lambris de l'église dédiée à saint Urbain pape, à Rome, des peintures portant la date de 1011 et retraçant des actions de la vie de la vierge martyre. Environ un siècle plus tard, Cimabué, le fondateur de l'Ecole italienne, peignait pour une église de Florence, consacrée à cette vierge, le martyre de sainte Cécile. Ce tableau, depuis, passa dans l'église Saint-Etienne. L'église Sainte-Cécile, à Bologne, renferme de fort belles fresques représentant des traits de la vie de la sainte et dues aux pinceaux des Francia, Amico Aspertini, Lorenzo Costa, Chiodarolo. Plus célèbres encore sont les fresques du Dominiquin qui ornent Saint-Louis-des-Français, à Rome. Le musée de Berlin a, toujours se rapportant à sainte Cécile, des tableaux signés Van Eyck et Rubens ; celui de Vienne possède un Véronèse et un Pellegrino Tibaldi ; Munich offre les inspirations de Cantarini et Madrid celles de Poussin, de Michel Coxcie ; le Louvre a dans sa collection un Dominiquin, un Guerchin, un Cavedone ; Naples s'enorgueillit d'un Caracciolo, d'un Paul Bril et Parme est fière d'un Procaccini. Rubens représente la patricienne romaine sous les traits d'une fraîche flamande et Véronèse sous ceux d'une blonde vénitienne. Ce dernier met un sistre aux mains de la patronne des musiciens ; Dominiquin, au Louvre, la fait chanter en s'accompagnant sur une basse de viole ; ailleurs—et aussi le peintre français Pierre Mignard—il la fait jouer de la harpe. D'autres peintres, comme Carlo Dolci dans son splendide tableau au musée de Dresde, la représentent assise à l'orgue. Une effigie devenue populaire de la sainte est la statue de Stefano Maderna, placée sous le maître-autel de l'église Sainte-Cécile au Transtévère et représentant la jeune martyre couchée, dans la position qu'avait son corps lorsqu'il fut retrouvé dans les catacombes. Il n'est guère d'étranger venant visiter la Ville Eternelle, qui n'emporte une image ou quelque copie de cette statue.

***

Les actes du martyre de la Sainte, célébrée par le poète Dryden, sont connus. Cécile, que l'on mariait contre son gré au païen Valérien, convertit celui-ci le jour même de ses noces et obtint de lui

qu'il respectât et partageât son vœu de continence. Cette circonstance est rapportée d'une façon des plus touchantes par l'hagiographe Surius, dans sa *Vie des Saints*. Dès que Cécile et Valérius se présentèrent, dit-il, les doux accords d'une symphonie musicale se firent entendre pour célébrer l'hyménée. La jeune vierge, qui, sous ses vêtements étincelants d'or, revêtait un cilice, adressa en ce moment à Dieu, du fond de son cœur, un chant d'amour. Elle répétait cette invocation du Prophète : " Faites, Seigneur, faites que mon cœur et mes membres restent immaculés, afin que je ne sois point confondue avec les méchants ! " Ainsi Cécile se recommandait à Dieu, invoquant aussi les anges, priant les apôtres en pleurant, ajoute le bon chartreux, et suppliant les servantes du Christ d'intercéder pour elle et de protéger sa virginité contre les transports d'un époux amoureux.

Serait-ce ce passage de la tradition qui aurait, ainsi que d'aucuns le prétendent, fourni à Raphaël l'idée de sa composition. La présence, dans le tableau, de Saint-Augustin et de Marie Madeleine peut, en effet, symboliser la conversion de Valérius, mais Saint-Paul fut également un converti. Le tableau de la Sainte-Cécile, s'il n'est la représentation d'un épisode, est une vivante allégorie, un poème où l'auteur chante les beautés de l'harmonie céleste et son union avec l'amour divin ; fait ressortir l'incommensurable distance qui sépare les harmonies et les ivresses d'ici-bas, des suavités et des extases d'en haut.

***

Le tableau comprend cinq figures, toutes debout. Au milieu se place Cécile ; tenant dans ses mains pendantes un orgue portatif, à ses pieds sont éparpillés les instruments de la musique profane ; ces accessoires furent peints, au dire de Vasari, par Giovanni d'Udine. La Sainte chantait, en s'accompagnant, les louanges du Seigneur, lorsque tout à coup les cieux s'ouvrent au-dessus de sa tête ; un chœur, composé de six anges assis et portés sur un nuage, apparaît dans un auréolement lumineux et entonne à son tour les louanges du Maître des cieux. Au son des voix angéliques tout se tait, les souffles sont suspendus et dans l'air et dans les poitrines. La Sainte s'est tue et, dans son ravissement, elle oublie l'instrument qui la charmait un instant auparavant. Le regard tourné vers les hauteurs inondées de clarté, l'oreille attentive aux chants qu'elle semble chercher à retenir, Cécile boit ces harmonies d'une pureté et d'une suavité merveilleuses ; tout son être en

est pénétré. Son âme flotte dans un océan d'extase ; elle n'est plus au corps, mais portée sur ces vibrations célestes, elle monte, monte jusqu'au pied du trône de Dieu trois fois saint. Jamais le pinceau n'a si admirablement traduit le sentiment du ravissement, un état d'âme extatique. Fra Angelico a su rendre sensible le sentiment de l'idéal religieux, mais peut-être pas avec de tels élans ; sa grâce est surtout dans la pureté. Léonard de Vinci a donné à l'idéal humain, de la femme spécialement, un charme, une perfection inimitables. Ce même idéal, Le Corrège l'a peint avec un pinceau trempé de lumière. Le Guide, trop vanté, a le mouvement sans la sensation ; ses saints lèvent bien leurs yeux vers le ciel, seulement leur âme n'est pas imprégnée, ils ont la mimique non le sentiment, non le mouvement intérieur. Sa copie même du tableau de Raphaël, la Sainte-Cécile, que l'on peut voir à l'église de Saint-Louis-des-Français, à côté des fresques du Dominiquin, est un bien pâle reflet des beautés morales, des perfections idéales qui se lisent dans les physionomies des personnages du tableau de Bologne. Le Guide ne sentait pas, en copiant, ce que sentait Raphaël en créant, et il en est ainsi généralement de toutes les copies de maîtres, exécutées sans le souffle de l'inspiration.

Raphaël, lui, s'élève, vole jusqu'aux sphères mêmes où chantent les Séraphins. Il a la vision de l'amour, du ravissement, de l'extase des élus. C'est ainsi que ses créations ont, dans leur plastique supérieure, le scintillement des beautés immatérielles, et que ses Madones ont la pénétration, l'irradiation du divin. C'est en cherchant sans cesse l'interprétation la plus élevée de son sujet, plus encore dans sa nature morale et idéale que dans l'aspect extérieur et le maintien des personnages, que le Sanzio donne une si belle éloquence à ses œuvres et qu'il semblerait qu'un ange s'est incarné dans sa radieuse Cécile, enivrée d'harmonie et en même temps exultante d'amour divin.

***

Les *cosmètes* de la jeune patricienne ont lissé ses noirs cheveux et en ont noué les tresses au-dessus de la tête à la manière du *korimbos ;* une étroite bandelette ou *strophos* les retient. Ce genre de coiffure fut longtemps adopté par les jeunes Romaines, qui l'avaient emprunté des femmes grecques. Une fois la jeune fille mariée, l'édifice capillaire changeait de forme, selon les goûts artistiques des *psecas*, jeunes grecques instruites dans leur art par les maîtres de la coiffure. Le visage de Cécile, ainsi encadré,

respire l'innocence, la jeunesse. La tunique qui modèle ses formes virginales a une coupe simple et pour ainsi dire encore enfantine. Il y a tout un parfum de candeur et d'ingénuité épandu sur cette édénienne beauté, rendue céleste par la flamme, le rayonnement de l'enthousiasme religieux.

Un peu plus en avant que la Sainte et à ses côtés figurent Saint-Paul et Marie Madeleine. L'Apôtre des Gentils, magnifiquement drapé, d'une main se tient le menton, tandis que l'autre appuie sur le pommeau d'une longue et fine épée, posant de la pointe sur le sol. La tête, dont les cheveux crépus accentuent encore l'énergie des traits, est penchée dans une absorption qui semble profonde. L'avant-bras qui sort de la manche de la tunique est d'un dessin hardi ; les épaules, l'attache du cou avec ses plis de chair sont d'un faire superbe ; c'est un corps d'athlète qui se dérobe dans l'étoffement du manteau aux larges plis, esthétiquement ordonnés, à la manière de Fra Bartolomeo. Dans la main qui pose sur l'arme est passé un volumen ; cet accessoire atténue la note guerrière, soldatesque, fournie par le glaive, symbole de la force. L'apôtre, du reste, personnifie ici l'*amour fort*. Grandeur, force, noblesse, sévérité s'unissent pour donner à cette figure un caractère imposant.

De l'autre côté, sainte Marie Madeleine tourne vers nous un visage agréable, d'une beauté toute différente que celle de Cécile ; ses traits n'en ont point la juvénile candeur, bien que reposés et d'une expression douce et calme, ainsi que ses regards aux flammes purifiées. Elle tient dans sa main le vase de parfums, attribut de caractère moins macabre que la tête de mort.

La belle galiléenne, la tête coquettement ornée d'un voile léger, est élégamment drapée ; son mouvement de corps, avec la jambe ainsi infléchie, le pied posant sur l'orteil, est souple et gracieux à la fois. La coquetterie de sa mise, le goût un peu mondain de ses vêtements, de sa coiffure, ont certainement été voulus par l'artiste à l'effet de faire ressortir mieux encore la naïve candeur de Cécile et en augmenter le charme.

Saint Augustin, sous les habits sacerdotaux et crosse en main, se trouve au second plan ainsi que saint Jean, avec lequel il échange ses impressions ; son geste d'admiration en indique, du reste, la nature. L'évêque d'Hippone a les traits comme illuminés du feu de l'intelligence, tandis que la sagesse y met son empreinte de douce sérénité. Si Madeleine offre les parfums de son cœur régénéré, Augustin répand ceux de son éloquence.

A côté de saint Paul, l'*amour fort*, l'artiste place l'*amour expansif*, personnifié par saint Jean et sous la tendre physionomie d'un beau

jeune homme. Les boucles de ses longs cheveux tombant en cascades sur ses épaules, une main sur la poitrine, le disciple aimé de Jésus écoute avec une visible émotion les chants célestes dont la suavité les ravit tous. Aux pieds du Saint et dissimulée en grande partie par les draperies, se tient l'aigle, l'oiseau de haut vol comme les visions de l'apôtre de Patmos.

***

Dans cette belle émanation du génie de Sanzio, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer. Tout concourt à en faire une œuvre hors ligne, aussi bien la pensée philosophique et religieuse qui en fait la beauté morale, que la perfection de l'exécution, laquelle revêt de son prestige cette pensée même. La disposition des figures, avec cette heureuse cadence des lignes, le rythme des mouvements et des attitudes, est pour l'œil une harmonie, un chant. Dans ce délicieux poème, Raphaël s'est non pas surpassé, mais a fondu les plus délicates, les plus riches symphonies de son âme d'artiste, de penseur et de croyant.

Eh bien, la lyre du maître nous réserve encore une surprise : c'est dans la partie supérieure du tableau qu'elle exhale ses plus doux sons, si je puis m'exprimer ainsi ; c'est là que l'âme du divin Sanzio respire au milieu de cette gloire où il nous fait voir les séraphins chantant, eux aussi, des hymnes au Seigneur.

Une blanche nuée flottant dans l'azur transparent s'est entr'ouverte ; alors apparaissent dans une lumière d'or six anges qui chantent avec un entrain merveilleux. Ils forment deux groupes. Celui qui semble guider les autres occupe à peu près le centre ; tenant le cahier de musique déployé, il chante avec force et sûreté ; tout en l'aidant à soutenir les branches du livre, ses petits compagnons joignent leurs voix à la sienne ; celui de droite, au visage souriant fixe attentivement le chef pour bien en suivre la voix, tandis que celui de gauche lit les notes sur le cahier ouvert ; le quatrième est assis de profil, dans une pose gracieuse, sur l'ourlet du nuage. Deux se sont mis à part ; d'un mouvement enfantin leurs têtes rapprochées s'inclinent vers la musique que l'un tient sur ses genoux, alors que son compagnon suit du doigt sur la page.

Combien ces figures enfantines sont charmantes à étudier ! Quel naturel dans leurs gestes, dans leurs poses naïves. Elles sont *vraies*, l'action en est réelle au point que l'on croit entendre les notes claires et cristallines sortir des petits gosiers de ces rossignols du ciel. On ne peut rêver plus délicieux tableau ; cette gloire

d'anges est réellement divine et à elle seule forme une page que les anges eux-mêmes peuvent admirer.

Comme fond de tableau, l'artiste a représenté une verdoyante colline ; du sommet s'élève, en se découpant sur la teinte claire du bleuâtre horizon, un magnifique dôme entouré d'autres édifices. Au-delà s'étend un grand jardin clos d'un mur élevé ; une tour se dresse à son extrémité. Lorsqu'on gravit la pente de Monte Mario et que l'on se retourne du côté de la ville, ainsi se présentent le palais du Vatican et ses dépendances, ayant pour couronnement la majestueuse coupole lancée dans les airs par la puissante main de Michel-Ange.

Telle est la composition du tableau de la Sainte-Cécile de Bologne ; aucune gravure ne peut en donner une idée approximative ; les têtes des personnages ont des expressions si belles que nulle main autre que celle de Raphaël même ne peut les faire revivre, soit à l'aide du crayon, soit à l'aide du burin. L'artiste peut rendre exactement les contours, les lignes, les attitudes des figures, en un mot la vie extérieure. Mais ce qu'il ne peut atteindre, c'est la vie intellectuelle, les vibrations, les accents de l'âme qui nous font voir en ces personnages de saints des êtres supérieurs, et en Cécile une vierge véritablement en extase, ou plutôt un être immortel, un ange unissant sa voix à celle de ses compagnons des cieux.

***

On comprend l'admiration dont fut saisi le Francia à la vue de ce chef-d'œuvre, Raphaël l'ayant prié de surveiller la mise en place de son tableau. Cependant, il faut reléguer parmi les fables la tradition d'après laquelle le maître bolognais abandonna ensuite ses pinceaux et mourut quelque temps après, rongé par le regret de ne pouvoir produire œuvre pareille. Si le sentiment de leur infériorité, de leur impuissance, devant une composition, un tableau de Sanzio pouvait faire mourir les peintres de dépit, l'art de la peinture ne compterait guère de disciples. Le Francia était âgé de 70 ans lorsque la Sainte-Cécile arriva à Bologne ; il est donc permis de supposer que la vieillesse fut tout naturellement la cause de sa mort, et que celle-ci ne fut pas due à la douleur ressentie devant l'écrasante évidence d'un talent supérieur au sien, bien que lui, Francia, fût également un maître artiste. J'ai pu constater que le peintre n'est pas toujours un juge conscient des qualités, du mérite des œuvres des grands maîtres. Il est trop enclin à n'y voir autre chose que la manifestation d'une technique plutôt que celle d'une pensée, d'une conception philosophique. Pour lui, il y a le coloris, le tour d'exécution ; quant au style, ce n'est pas toujours de son

entendement. Le disciple, à l'atelier, apprend à *peindre* et il en sort souvent plus bourré de préjugés que nourri d'esthétique. Un professeur de peinture me déclarait ingénument un jour qu'il ne comprenait rien à l'engouement, à l'admiration universelle suscitée par les œuvres de Raphaël. Je n'y vois rien d'extraordinaire, ajoutait-il. Certainement, ce professeur n'enseignait point l'esthétique à ses élèves.

Me parlant de ses pérégrinations en Italie pour en visiter les galeries, les musées, un peintre d'une certaine notoriété, après avoir cité avec enthousiasme les Tiepolo, les Véronèse à Venise, les Titien, les Andrea del Sarto à Florence, etc, terminait en disant : " J'ai perdu un jour pour aller voir le musée de Bologne ; à part les quelques Carrache qui en font l'ornement, ça ne vaut pas la peine de se déranger.

—Mais il y a aussi la Sainte-Cécile de Raphaël.

—Oh ! c'est atroce de couleur.

—Non, ce n'est pas précisément si mauvais de couleur. De plus, la teinte d'ocre qui a offensé votre sentiment de coloriste n'est point imputable au maître, sachez-le, mais aux retoucheurs du Louvre qui ont gâté plus d'une toile. Au-dessus de la couleur, chose bien secondaire, il y a la pensée, il y a le style. Ce tableau est autant la forme sensible de sentiments religieux et idéaux, qu'une représentation picturale. Voyez donc cette tête pensive de saint Paul, il y a tout un monde dans le cerveau de cet homme. Est-ce que la noblesse, l'énergie de ses traits ; est-ce que la dignité de sa pose n'attestent pas l'élévation de son esprit, la puissance de son génie ? L'état extatique, le sentiment de la candeur uni à celui de l'admiration, peuvent-ils être plus divinement exprimés que par les regards de Cécile ? Est-ce que des femmes gracieuses et élégantes comme cette Madeleine, pudique dans ses riches atours et malgré son regard un peu assuré, posent souvent devant vos chevalets ? Cette tête idéalement belle de saint Jean, d'une expansion si pure et si douce, ne réflète-elle pas l'amour divin ? La suave éloquence des vérités spirituelles n'est-elle pas peinte dans les traits aimables et vénérables de saint Augustin ? Avez-vous jamais vu dans aucun tableau des enfants, des anges aussi délicieux, aussi beaux que ces Séraphins dont les voix ravissent Cécile ?

—Oui, je commence à y découvrir des beautés que je n'avais pas aperçues d'abord. Seulement Raphaël n'est pas coloriste.

—Il n'est pas coloriste de sentiment comme le Corrège, de tempérament comme Véronèse, mais il est coloriste de style et par raisonnement. Les teintes fortes, telles que le rouge du manteau

et le vert de la tunique de saint Paul s'harmonisent au caractère de gravité de l'apôtre; des teintes plus voyantes mais non tapageuses étaient indiquées pour Madeleine; et notez avec quelle intelligence l'artiste a produit son effet d'ombre dans cette figure, de manière à atténuer la gamme et former repoussoir aux teintes claires de la tunique de Cécile sous laquelle se devine le cilice ; la coupe des vêtements de celle-ci a la simplicité en convenance avec la naïve candeur de la jeune vierge; l'indication de son rang social est fournie par l'or qui brille dans le tissu et les pierres précieuses qui ornent l'empiècement de la tunique. Les relations chromatiques sont habilement établies dans les teintes claires comme dans les teintes foncées des draperies, et non moins heureusement dans les effets scintillants du vase richement serti de Madeleine, de la crosse d'Augustin, de l'orgue et des joyaux de Cécile, de l'épée de saint Paul. Rendez par la pensée leur fraîcheur primitive aux couleurs de ce tableau, et dites-moi si Raphaël n'avait pas l'entente des couleurs, n'était pas coloriste ? Tout est symphonique, aussi bien les teintes que le sentiment même de la composition.

—Ce n'est pas ainsi, pas plus à l'atelier qu'à l'école, que l'on nous apprend à lire dans les œuvres des maîtres.

—Et c'est pourquoi les productions des artistes de nos jours sont si dépourvues de pensée. S'il y en a une, le plus souvent elle abaisse au lieu d'élever le sujet.

***

Pour conclure, disons que la musique, le chant sont de puissants moyens d'impression lorsqu'ils traduisent les accents, les passions de l'âme. Dans l'ordre des sentiments religieux, l'orgue, l'instrument sacré de nos temples, n'est-il point l'hymnode par excellence ? Sa supériorité est indiquée par l'abandon des autres instruments, épars aux pieds de la Sainte. Et que sont encore les modulations de l'orgue auprès des symphonies célestes? Comme le maître nous fait bien sentir, par le ravissement de Cécile, l'immensité qui sépare les sensations que goûte l'homme ici-bas, des sensations qui font la félicité des élus ! Délaissant les affections mondaines, l'âme de la vierge, touchée par les accents séraphiques, s'élance vers les sources pures de l'harmonie et du beau, dont elle sent par avant-goût les délices. Le tableau de Sanzio est tout un poème, et un poème écrit dans une langue divine.

Eug. Aubert

LE SPIRITISME

Extraits d'un livre récent.

(Suite). (1)

MAIS l'imposture de Bastien ne prouve pas que ceux qui se donnent pour médiums soient tous et toujours des charlatans. Malheureusement, à part quelques faits controuvés, il existe un nombre autrement considérable de phénomènes dont la réalité ne laisse aucun doute et qui ne permet pas de croire que tout le spiritisme n'est que de la charlatanerie. C'est ce que démontrent les expériences tentées par les laïques savants qui, voulant s'assurer de la vérité des faits, avaient écarté toute occasion d'illusion pour eux-mêmes et d'erreur pour les autres, bien décidés à n'admettre comme certain rien qui ne fût scientifiquement prouvé. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux qui avaient d'abord regardé ces phénomènes comme des impostures, se sont vus contraints, par l'observation des faits, de changer leur opinion et de reconnaître dans nombre de cas, l'intervention visible de causes étrangères à la nature. Car enfin un homme qui a conscience de son être et de ses actes, et s'il a de bons yeux, est à même de constater si un meuble est en repos ou en mouvement, si une lumière brille ou s'il fait obscur, si un fantôme se montre ou non à nos yeux · et comme le témoignage de nos sens dans ce cas est irrécusable, il ne serait pas logique de rejeter l'attestation d'hommes intelligents et de bonne foi, qui ont été à même de constater des faits de ce genre. Et quant à l'intervention des esprits ultramondiaux, qui se manifestent par des phénomènes qui surpassent les forces connues de la nature, elle est attestée d'une manière absolue par les réponses rationnelles des esprits eux-mêmes qui parlent ou qui écrivent, des esprits qui revendiquent, pour leur influence, la parole et l'écriture, ainsi que les faits merveilleux qui souvent les accompagnent. Il y a donc des cas de commerce des hommes vivants avec des êtres ultramondiaux reconnus comme tels, et c'est dans ce commerce que consiste le spiritisme.

(1) Voir la Revue Canadienne, juin 1895.

Sur ce chapitre, le P. Franco cite de nombreux témoignages. Comme il est impossible de les reproduire ici en entier, nous citerons, parmi les plus récents, quelques faits tirés de deux ou trois cas particuliers ; ils serviront en même temps à prouver la réalité des faits et à donner une idée plus nette des opérations spirites.

Il cite d'abord le cas du Dr Zöllern, astronome distingué, professeur public à l'université de Leipzig et membre correspondant de l'Institut de France. Il a écrit, de 1877 à 1881, le résultat des expériences qu'il a faites, non pas en compagnie de spirites, mais en compagnie de professeurs de différentes facultés, comme Fechner, Braune, Schneibner, Thiersch, tous décidés, d'un commun accord, à n'admettre comme certain rien qui ne fût scientifiquement prouvé. Il se servit comme médium de l'Américain Slade.

Voici quelques-uns des phénomènes obtenus par Slade, sous les yeux du Dr Zöllern : 1o Le mouvement, sous la seule force du médium, de l'aiguille aimantée renfermée dans la boîte d'une boussole ; 2o coups frappés à l'intérieur d'une table ; couteau projeté sans contact à la hauteur d'un pied ; 3o mouvement d'objets lourds : un lit s'écartant, de la longueur de deux pieds, de la place qu'il occupait, le médium se trouvant le dos tourné au lit, et visible, les jambes croisées ; 4o un écran est brisé avec fracas, sans contact avec le médium, et les morceaux sont projetés à cinq pieds de lui ; 5o écriture produite, à plusieurs reprises, entre deux ardoises appartenant à Zöllern et tenues bien en vue ; 6o empreintes de mains et de pieds nus sur du noir de fumée ou de la farine ne correspondant pas à l'empreinte des mains et des pieds du médium, qui, du reste, demeurèrent en vue pendant toute la durée de l'expérience ; au surplus les pieds de Slade étaient restés chaussés ; 7o nœuds produits dans des bandes de cuir scellées aux deux bouts et tenues sous les mains de Slade et de Zöllern, etc.

Ces prestiges, ajoute l'auteur du *Spiritisme*, ne sont pas les plus étonnants qui se voient dans les séances spirites ; mais, malgré leur peu d'importance, ils dépassent évidemment les forces de la nature et prouvent l'intervention d'un esprit ultramondial. Ils ont surtout le mérite d'être absolument certains, comme ayant été surveillés par des savants de grand renom et des observateurs très clairvoyants.

Le cas du Dr Paul Gibier, en France, n'est pas moins curieux. Ce monsieur n'est pas spirite, mais médecin et médecin rationaliste, c'est-à-dire ennemi du merveilleux et du mysticisme ; mais il est convaincu que les faits sont des faits, et qu'il appartient aux savants de les recueillir avec une observation attentive, pour les discuter ensuite à l'aide de la science. Voici ce qu'il dit des choses qu'il a été à même d'observer avec toute la rigueur scientifique :

" Un soir de l'hiver dernier, nous étions chez M. B....., un professeur distingué, qui possède la faculté de " faire parler " la table, comme on dit. On proposa de porter un nouveau coup à notre scepticisme à l'égard des esprits, en nous donnant une " séance de table ". M. et Mme B..... placent leurs mains sur la table de leur salle à manger et nous invitent à faire comme eux : nous nous laissons aller. Bientôt la table se meut, et, par coup frappés, désigne les lettres de l'alphabet, elle nous débite quelques facéties d'un goût douteux, à tel point que la jeune femme de M. B..... en devient toute rouge. M. B..... nous dit : Je sais qui c'est : c'est un esprit inférieur, plutôt mauvais que bon, dont nous ne pouvons nous défaire ! Mais voilà que la " communication " change de ton, et une phrase fort belle nous est dictée. Le style différait complètement des épellations données jusqu'alors, et nous dîmes, en riant, que l'esprit se communiquant ne devait pas être le même que tout à l'heure. La table protesta : " C'est le même." Alors, répondîmes-nous, tu n'es pas l'auteur de cette phrase. Réponse : " Non." Nous demandâmes donc le nom du livre où se trouvait la phrase en question, et ce nom nous fut donné (l'ouvrage se trouvait par hasard dans la bibliothèque de M. B.....), ainsi que le numéro du chapitre où se trouvait le passage. Néanmoins, le numéro exact du chapitre ne fut donné qu'à la troisième reprise, après qu'on eut rapidement feuilleté le livre ça et là. La phrase fut retrouvée et correspondait à peu près textuellement à celle donnée par la table.

" En terminant, on demande à " l'esprit " de se faire connaître, et il nous dicte en quelques minutes le quatrain suivant :

" Je suis au paradis, ainsi qu'un déclassé.
" Je me mêle, démon, à la foule des anges ;
" Je souille leurs blancheurs au contact de mes fanges.
" Près des amphores d'or, je suis un pot cassé !

" Satan "

" Oh ! oh ! dit-on aussitôt, messire Satan, nous te soupçonnons encore d'avoir chipé cela à quelqu'un.

" Satan fut, du reste, très bon garçon : il nous dit qu'il était le Satan dont parle Victor Hugo (1) et qu'il devait bientôt reprendre son rang au séjour des élus ; puis il nous dit bonsoir, diaboliquement, en faisant faire à la table une gracieuse révérence pour chacun de nous."

Tel est le récit de M. Gibier. Le docteur, ajoute le P. Franco, est digne de foi, puisqu'il a été témoin du fait, bien qu'il ne soit pas

(1) *La Fin de Satan*; Oeuvres posthumes.

chrétien et qu'il ne se montre ni philosophe, ni critique en le jugeant, puisqu'il semble avaler avec satisfaction le blasphême du retour au ciel d'un ange déchu. Il est également digne de foi et moins répréhensible quand il rapporte les expériences aboutissant à des phénomènes matériels et intellectuels.

Le Dr Gibier fit des expériences pour son propre compte, en se servant de Slade comme médium. Il le juge un homme honorable, probe, incapable de recourir à la fraude. Il ouvrait ses séances en examinant la pièce où elles avaient lieu, faisait quitter ses souliers au médium, visitait l'intérieur de ses manches et le dessous de son habit. Les séances se tenaient en présence de trois ou quatre amis sûrs et bons observateurs, et les séances terminées, chacun mettait au net, en commun, le résultat de l'observation.

Voici quelques-uns des phénomènes notés par eux :

En différentes séances ils ont entendu des coups secs dans la table ou dans les sièges, souvent sans qu'on les attendît et souvent sur leur demande, au point que la table semblait devoir se briser. Une fois, il leur parut sentir des coups sous la semelle de leurs souliers et entendre un groupe de poules picotant. Pendant ce temps, Slade était toujours surveillé et absolument immobile. Ils ont vu *la lévitation* de la table, comme disent les spirites, c'est-à-dire celle-ci se soulevant, se retournant et allant toucher le plafond de ses quatre pieds au-dessus de leurs têtes. Sous leurs yeux, en plein jour, des sièges et des meubles pesants se sont transportés d'un lieu à un autre, comme s'ils étaient animés, et ont sauté en l'air. Dans ces cas, les assistants avaient soin d'examiner les meubles et les points de la place que ceux-ci avaient occupés pour s'assurer qu'aucun engin ne les faisait mouvoir. Ils ont vu des crayons et des ardoises marcher de côté et d'autre, comme s'ils étaient vivants. Des ardoises, même solidement encadrées de bois dur, se sont brisées en plusieurs morceaux, lorsque le médium les présentait aux esprits pour obtenir de l'écriture.

M. le Dr Gibier continua pendant quelque temps une série d'observations qu'il a rapportées fidèlement dans son livre *Le Spiritisme*, publié à Paris en 1891, et qui ne laissèrent aucun doute dans son esprit quant à leur évidence absolue. Mais nous sommes forcément obligés d'abréger.

Il put obtenir, par l'intermédiaire du médium Slade, l'*écriture directe* de la part des esprits. Il a vu, en beaucoup de circonstances, ses ardoises tenues par la main de Slade, sous la table, se couvrir d'écriture, tandis qu'il regardait fixement l'ardoise et les doigts de Slade immobiles.

Le 30 juin 1886, le docteur fit chez Slade une observation plus curieuse, dit-il, que les autres. "J'avais apporté plusieurs ardoises enveloppées dans du papier, ficelées ensemble, cachetées et vissées. Je désirais obtenir de l'écriture dans ces ardoises, et je demandai à Slade si cela était possible. "Je ne sais pas, me répondit-il, je vais le demander." Je proposai alors d'avoir une réponse dans deux ardoises neuves que j'avais apportées dans ma serviette. J'ai demandé et obtenu la permission de m'asseoir sur mes ardoises. Les ayant donc posées sur ma chaise, je m'assis dessus et ne les quittai de la main que lorsque tout le poids de mon corps porta sur elles. Je plaçai alors mes mains sur la table avec celles de Slade et *je sentis* et *entendis* très nettement que de l'écriture se traçait sur l'ardoise avec laquelle j'étais en contact. Quand ce fut fini, *je retirai moi-même* mes deux ardoises et je lus les douze mots suivants, fort mal écrits, du reste, mais enfin écrits et lisibles quand même : *Les ardoises sont difficiles à influencer, nous ferons ce que nous pourrons.* Slade avait, à la vérité, usé de sa force médianique, mais il n'avait pas touché les ardoises."

Quoique ces expériences et beaucoup d'autres eussent été d'une évidence absolue, le docteur, ne se fiant pas encore à ses propres sens, va trouver un des plus habiles opérateurs du théâtre de Robert-Houdin, le prestidigitateur M. J... Il lui décrit minutieusement comment et dans quelles circonstances les ardoises se sont couvertes d'écriture, et lui demande si tous les prestidigitateurs seraient capables, à l'aide de leur art le plus raffiné, de produire quelque chose de pareil. M. J... lui répondit "que tout l'art des prestidigitateurs du monde réunis ne produirait rien de comparable." Il fit plus : il alla de sa personne avec Mme J... à l'une des séances de Slade, et après avoir tout examiné avec l'attention de l'artiste qui a la pratique de tous les tours les plus compliqués, en se retirant, il écrivit dans l'album déposé sur la table du salon de M. Slade la déclaration suivante :

"J'affirme, messieurs les savants, moi prestidigitateur, que la séance de M. Slade est *vraie*, vraiment spiritualiste et incompréhensible en dehors de toute manifestation occulte. Et de nouveau j'affirme.

("Signé) J..., du théâtre Robert-Houdin, Avril 1886."

Terminons en citant quelques-unes des expériences du Dr William Crooks, en Angleterre.

M. Crooks, dit notre auteur, est un des plus illustres chimistes de l'Angleterre et du monde entier. On lui doit des découvertes importantes. Il est membre de la Société royale, le corps académique

le plus renommé de la Grande-Bretagne. En 1870, la quantité et plus encore la qualité des témoignages positifs en faveur des phénomènes spirites qui lui arrivaient de toutes parts, l'émurent profondément.

Il fit réflexion que des faits attestés par un grand nombre de savants de renom méritaient au moins d'être étudiés et discutés avant d'être rejetés comme imaginaires. Il se mit à la besogne, et lord Dunraven, le capitaine mathématicien C. Wynne et une *commission de la Société royale* de Londres, s'adjoignirent à lui pour tenter ces expériences. On chercha deux ou trois médiums capables, et l'on se mit à l'œuvre, avec suite, chaque jour, dans le laboratoire de chimie du docteur.

Pendant les séances, cette fois, les sujets ou médiums étaient liés à terre, tenus aux quatre membres à une grande distance des objets impressionnés. Entre eux et ces objets, s'interposaient les membres de la commission du contrôle. A l'état libre, ils étaient prévenus que toute communication physique due à n'importe quelle cause subtile serait instantanément châtiée d'une très violente secousse électrique, des réseaux d'induction enveloppant les appareils placés sur des isolateurs. Pour le surplus, deux des premiers prestidigitateurs illusionnistes de Londres surveillaient de près chaque expérience.

Il se produisit un grand nombre de phénomènes qu'il nous est impossible de rapporter ici dans tous leurs détails. On remarqua de véritables apparitions de formes étranges, de regards, de mains lumineuses, d'une ténuité inconcevable et cependant tangibles. Ces mains saisissaient des fleurs sur une table et allaient, à travers l'espace, les offrir à des spectateurs ; puis, tout à coup, dit M. Crooks, venaient nous *serrer les mains avec toute la cordialité d'un vieil ami*. Des doigts fluides, lumineux, relevaient une plume sur une table et traçaient des lignes d'écritures différentes, où plusieurs ont affirmé reconnaître celles de personnes défuntes (quelques-uns même en ont fourni la preuve.)

" J'ai vu, devant témoins, affirme expressément le Dr William Crooks, l'une de ces nébuleuses mains claires prendre une fleur à longue tige, nouvellement cueillie, et la faire passer lentement à travers la fente imperceptible d'une planche de chêne massive, sans qu'il fût possible d'apercevoir ensuite sur cette fleur, soit à l'œil nu, soit au microscope, une trace quelconque d'érosion sur la tige ou sur les feuilles, lesquelles étaient dix ou douze fois plus larges que la fente de cette planche."

Enfin, ils furent témoins, pendant plusieurs jours, d'un cas de

matérialisation bien réel, cette fois. Ce fantôme se présentait sous a forme d'une jeune personne décédée dans l'Inde du nom de Katie King, et elle donna au professeur des preuves convaincantes de son être individuel distinct de celui de la médium, une jeune fille appelée Florence Cook. Katie King se fit voir en même temps que la médium, différente et distincte de celle-ci et en sa présence.

Le 12 mars, (1874) dit Crooks, je les vis ensemble: la médium étendue, dormant, vêtue de velours, et le fantôme debout, enveloppé dans son voile blanc ordinaire. "Jamais Katie, dit-il, ne s'est fait voir aussi parfaite. Pendant à peu près deux heures, elle s'est promenée dans la chambre, causant familièrement avec les personnes présentes. Plusieurs fois, elle me donna le bras, et l'impression que j'en éprouvais était d'avoir à mon côté non pas un visiteur venu de l'autre monde, mais une femme vivante. Le professeur demanda à Katie la permission de l'embrasser, et l'ayant courtoisement obtenue, il serra le fantôme dans ses bras, et, usant de la permission "avec convenance et en homme bien élevé," il trouva un être tout aussi matériel que celui de la médium Florence Cook. Peu après, il revit la médium plongée en léthargie, la prit par la main, s'assura que c'était bien la main vivante de la Cook et, tout en la tenant par la main, il regarda et examina la Katie, qui se trouvait présente. Il vit et observa de notables différences entre l'une et l'autre, différences de coloris dans la figure, de stature et d'autres signes distinctifs,entre autres que la Cook avait le lobe des oreilles perforé et portait des boucles d'oreilles, tandis que la Katie n'avait ni les boucles d'oreilles, ni le lobe perforé (1).

Il lui fut possible de photographier la Katie.Plusieurs fois lui et sept ou huit de ses amis la virent au même moment distincte de la médium. Il lui fut permis d'écouter les pulsations de son cœur, de couper une mèche de ses cheveux, qu'il prit sur le cuir chevelu où ils étaient réellement plantés; souvent, il la vit disparaître et réapparaître en peu d'instants. Dans une dernière apparition, Katie donna de ses souvenirs à chacun des spectateurs ordinaires, rentra dans le cabinet où était la médium Cook, qui paraissait inanimée, conversa quelque temps avec Crooks et puis "Katie, se penchant sur la médium, la toucha en disant: Eveille-toi Florence, éveille-toi: je dois te quitter! Mlle Cook s'éveilla en pleurant et supplia Katie de rester encore. "Je ne le puis, ma chère, répondit Katie, ma mission est finie. Dieu te bénisse."

Qui donc, ajoute le Dr Crooks, après de pareilles démonstrations,

(1) *Lettres de Crooks.* Londres, 30 mars 1874.

faites en présence de doctes et jaloux scrutateurs des phénomènes, pourrait encore s'imaginer que les apparitions de la Katie n'ont été qu'une simple supercherie de la médium Cook, alors une enfant de quinze ans qui venait de sortir des écoles ?

De deux choses l'une, conclut le P. Franco, ou l'on croira des faits ainsi attestés ou l'on n'en croira aucun, et toute l'histoire tant ancienne que moderne et contemporaine deviendra indigne d'être crue.

L'auteur du *Spiritisme* étudie ensuite les causes, les effets, la nature et le caractère des faits spirites.

L'agent spirite est évidemment intelligent, puisqu'il prouve qu'il est pensant ; aussi lui a-t-on donné le nom d'esprit. Dans les réunions spirites, dit-il, l'agent se manifeste quand il est appelé ou évoqué ; il fait preuve de comprendre les demandes, puisqu'il répond d'une façon rationnelle ; il s'attribue les phénomènes matériels qui accompagnent le colloque, il les produit, les varie, les arrête à la requête des assistants ; il dicte, écrit, se montre tantôt orgueilleux, susceptible, irrité, tantôt doué de mémoire, érudit, poète, pieux, affectueux, et, de cent autres manières, il fournit des preuves indubitables d'une nature individuelle qui entend la pensée qui lui est communiquée par autrui et qui manifeste la sienne. Je défie, pour ma part, de s'imaginer que tous ces effets proviennent de la tablette psychographique et soient des actes propres à un morceau de bois.

Si nous examinons la nature et le caractère des manifestations spirites, et si nous jugeons de la cause par les effets, nous voyons que cet esprit est également mauvais, méprisable et malfaisant. En effet, agiter et bouleverser le mobilier, faire danser les objets placés sur les meubles, sans qu'on sache ni pourquoi ni comment ; entendre des bruits de voix, voir des lueurs, des éclats de lumière, de petites flammes ; des apparitions de mains parfois impudentes, des bustes animés, des fantômes muets ou parlants, en la présence desquels se multiplient autour des spectateurs des scènes de charlatans, des gamineries abjectes et indignes d'un homme bien élevé, tout cela ne peut être le fait d'un esprit vraiment noble et bon.

Tous les journaux spirites qui, soit dit en passant, se chiffrent au nombre de 160 à 170, ne cessent de nous entretenir d'actes malfaisants, parfois indignes, de la part des esprits. Ils sont sérieux, religieux, impies, moraux ou bouffons, indifférents, hypocrites, vils, obscènes, etc., suivant les dispositions de ceux qui les évoquent. Le grand docteur de la religion spirite, Allan Kardec lui-même, nous met en garde contre leurs fourberies et leurs mensonges

très fréquents : "Il ne faut jamais se laisser éblouir, dit-il, par les noms que prennent les esprits pour donner une apparence de vérité à leurs paroles (1)." Le professeur V. Scarpa, directeur des ANNALES DU SPIRITISME et l'oracle le plus en renom de la science spirite en Italie, avoue qu'en général les faits et les paroles des esprits constituent un déshonneur pour eux et sont un répertoire de maisons de fous.

Et, cependant, nous voyons des hommes assez insensés jusqu'à refuser de croire à la parole du Christ pour ajouter foi à ce que disent ou écrivent les agents spirites, qui s'échauffent à leur sujet et qui finissent par contracter une manie où leur esprit tourne sur lui-même et se perd, tant il est vrai que lorsqu'on renie la vérité et qu'on entre dans la voie de l'erreur, on ne sait à quels délires on peut aboutir.

Dans des chapitres subséquents, le P. Franco démontre les dangers des pratiques spirites, au point de vue social et individuel.

Périls d'irréligion d'abord.—L'adepte au spiritisme se familiarise peu à peu avec les doctrines des esprits, de profondes ténèbres envahissent l'âme et l'intelligence finit par se repaître de rêves, de théories d'une insanité peu ordinaire en matière de religion, de science et de morale. On renie les dogmes chrétiens pour y substituer les révélations d'esprits qui se contredisent les uns les autres, des fables qui répugnent au sens commun des philosophes, aussi bien qu'à l'Evangile.

Périls de demeurer obsédé.—Allan Kardec lui-même en convient et le déplore. Au nombre des écueils que présente la pratique du spiritisme, dit-il, il faut mettre en première ligne l'obsession, c'est-à-dire l'empire que quelques esprits savent prendre sur certaines personnes. Cet empire parfois subjugue, paralyse la volonté de celui qui le subit et le fait agir malgré lui, lui faisant prendre des déterminations souvent absurdes et compromettantes. Cette obsession peut aussi être corporelle et provoquer sur les organes des mouvements involontaires. Allan Kardec cite le cas d'un individu qui sentait sur le dos et les jarrets une pression énergique qui le forçait, malgré la volonté qu'il y opposait, à se mettre à genoux et à baiser la terre dans les endroits publics et en présence de la foule.

Périls d'infirmités, de discordes, de folie et pis encore.—Peu de temps avant la guerre de sécession, 15,000 Américains signèrent un mémoire présenté au gouvernement des Etats-Unis, contre l'in-

(1) Allan Kardec, *Livre des médiums*, p. 419.

vasion du spiritisme. " Qu'il nous soit permis, disaient-ils, entre autres choses, d'affirmer que ces phénomènes ont été souvent suivis de perturbations d'esprit permanentes et même de maladies incurables."

Nous passons sous silence les désordres affreux causés au sein des familles par les réponses spirites, et il est rare que ceux qui fréquentent les assemblées spirites n'en éprouvent pas de notables dommages au point de vue de la santé.

Le trouble de l'esprit, le vacillement de la raison, la folie, en un mot, folie passagère ou permanente, est le redoutable danger qui préoccupe les apôtres mêmes du spiritisme. Le Dr Winslow, d'après les ANNALES DU SPIRITISME, année 1878, affirmait que les maisons de santé aux Etats-Unis renfermaient jusqu'à 10,000 aliénés, victimes des pratiques spirites. Toute cette partie du livre du P. Franco est remplie de faits et de détails du plus haut intérêt sur les dangers du spiritisme, tant au point de vue individuel qu'au point de vue social.

Enfin, si on juge de l'arbre à ses fruits, lorsqu'on étudie les faits et gestes des esprits, tels qu'ils se manifestent aux adeptes dans les réunions, de même que les doctrines qu'ils exposent, doctrines où les dogmes fondamentaux de la religion révélée sont niés, on reconnaît de suite la nature des esprits auxquels on a affaire, et ces esprits, conclut le P. Franco, sont de nature diabolique, malgré tout ce que peuvent en dire Kardec et le voyant américain Andrew Jackson Davis ; cette conclusion est la seule qui soit conforme à la raison. C'est la seule théorie qui est susceptible de satisfaire les plus éminents penseurs de l'humanité, parce qu'elle explique d'une façon claire et adéquate les phénomènes en question du spiritisme.

" Qu'il y ait dans le monde, dit Bossuet, un certain genre d'esprits malfaisants que nous appelons DÉMONS, outre le témoignage évident des Ecritures divines, c'est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples. Ce qui les a portés à cette créance, ce sont certains effets extraordinaires et prodigieux qui ne pouvaient être rapportés qu'à quelque mauvais PRINCIPE et à quelque secrète VERTU, dont l'opération fût maligne et pernicieuse .....Et cela se confirme encore par cette noire science de la magie, à laquelle plusieurs personnes trop curieuses se sont adonnées dans toutes les parties de la terre."

Il serait aisé, ajoute notre auteur, d'écrire un volume d'archéologie et d'histoire pour prouver à l'évidence qu'aucune nation peut-être, ni civilisée ni barbare, ni antique ni moderne, n'a ignoré l'existence des démons, que chacune leur a attribué des actes, des mœurs,

des manières que manifestent précisément les agents spirites de nos jours. Il y a eu de fréquentes et nombreuses variantes dans les dénominations qu'on leur a données, dans le récit de leur genèse, dans les fonctions et la destinée qu'on leur a assignées ; mais, en substance, l'idée est demeurée commune et universelle. Les agents spirites correspondent donc parfaitement à l'idée que toute la société humaine s'est formée des démons, idée qu'elle a exprimée par ce mot ou par son équivalent. Ils ne sauraient donc être dénommés d'une façon mieux appropriée à leur nature démoniaque.

Un grand prédicateur de notre temps a dit déjà : " Le chef-d'œuvre de Satan a été de faire nier son existence en ce siècle." Que certains esprits prétentieux et cependant d'une rare naïveté se le rappellent, eux qui croient avoir fait preuve d'une perspicacité supérieure à celle du vulgaire, quand ils ont prononcé : Le spiritisme est tout entier et toujours hallucination et charlatanerie.

Le spiritisme récent est le satanisme antique un peu refaçonné, un peu repoli, un peu rendu propre à se présenter dans les salons, dans les loges maçonniques et même, comme nous l'avons vu, dans les palais des rois. Mais c'est toujours le satanisme, qui ne diffère substantiellement en rien du satanisme antique.

Sans l'intervention de ces êtres intelligents, mais pervers, que le consentement commun des hommes de tous les siècles a appelés démons, les phénomènes spirites, que beaucoup d'hommes et même de femmes acceptent sans faire un retour sur eux-mêmes pour se demander si, par hasard, le sens commun ne leur ferait pas défaut, demeureraient absolument explicables. Les faits produits ne peuvent être attribués aux forces de la nature. Ils sont en opposition à toutes les lois du monde existant. Non seulement nous ignorons les lois naturelles qui pourraient les produire, mais nous savons positivement que les lois en question sont violées. L'homme raisonnable, mis en présence de faits historiques et prouvés, n'a d'autre rôle possible, s'il entend raisonner, que d'en rechercher les causes et les effets ; les nier, c'est renoncer à faire usage de sa raison.

Dans un chapitre spécial, l'auteur du *Spiritisme* cite de nombreux exemples où les esprits évoqués dans les réunions spirites ont dû avouer être des démons.

Malgré cela, il y a des gens naïfs qui, par simplicité et sans la moindre mauvaise foi, cherchent à se persuader qu'il peut y avoir quelque chose de bon et d'utile à retirer de ce commerce avec les esprits et qui s'y livrent sans remords, parce qu'ils n'y ont pas vu de scandale, disent-ils, et y ont au contraire reçu de bons conseils.

L'esprit évoqué se transforme, se montre visible, sous la forme de

telle et telle personne ; il prend parfois la figure, la voix, l'écriture, les habits des parents et des amis évoqués ; il joue même au saint personnage, puisque Satan lui-même "se transforme en ange de lumière. (1)" Un de ses caractères particuliers est le mensonge. L'aptitude des anges déchus est, en dehors de leur mauvaise volonté de nuire, très considérable, soit pour exciter des tentations au mal, soit pour dominer la personne humaine, soit pour opérer des prestiges séduisants qui peuvent faire illusion aux simples, comme s'ils étaient des manifestations divines.

C'est un jeu pour le pouvoir diabolique de produire cette variété infinie de phénomènes qui excitent l'admiration dans les assemblées spirites ; il lui est aisé d'écrire sur les ardoises et sur le papier ; il lui est naturel de donner des réponses sur des choses occultes et lointaines, de produire des maladies en se servant des causes secondes ou de révéler le remède des maladies qu'il connaît. Rien n'est plus aisé au pouvoir de l'ange déchu, si Dieu le lui permet, que de rappeler à chacun des circonstances du passé oubliées par lui, de prendre aussi les apparences de personnes défuntes, simulant leur corps, leur visage, leurs vêtements et leurs réminiscences. Ces corps visibles et palpables, ces corps qui paraissent vivants et même passionnés se composent de matières ténues, réunies, quand il en est besoin, par la vertu démoniaque. Ce n'est pas l'esprit aimé qui se présentera à l'évocation qui lui sera faite, mais un esprit menteur, qui entreprendra de le représenter mensongèrement sur la scène spirite. Or, n'est-ce pas un affreux redoublement de la douleur causée par la perte de ses proches que de s'entretenir pendant un quart d'heure avec le diable, qui prétend mensongèrement être un époux, une mère, qui ment sur l'état de cette chère âme, qui ment en diable, avec une haine de diable envers cette âme dont on demande des nouvelles !

Dans un chapitre spécial, l'auteur du *Spiritisme* ne manque pas d'indiquer toutes les tentatives qui ont été faites par les docteurs spirites pour expliquer scientifiquement les phénomènes produits. Tous les détails qu'il donne à ce sujet méritent d'être lus attentivement, puisqu'il nous fait toucher du doigt l'inanité des hypothèses destinées à expliquer le spiritisme.

Aux savants modernes, c'est-à-dire à certains soi-disant savants, qui croient planer fort haut dans l'horizon de la liberté d'esprit, tandis qu'ils humilient leur science sous la tyrannie du rationalisme, il dit entre autres choses :

(1) I. Cor. XI, 14.

" Que les hauts dignitaires de la science modernisée ne dédaignent pas de parler d'une façon humaine et de raisonner avec qui raisonne. S'ils ne se sentent pas le goût de se balancer sur les ailes de la science spéculative, qu'ils soient du moins positivistes, comme ils se vantent de l'être, en d'autres termes qu'ils croient à leurs cinq sens. Ceux-ci leur apprendront, en s'appuyant sur leur expérience, que le feu brûle, que l'eau mouille, qu'un tibia cassé ne se raccommode pas par un signe de croix, qu'un corps pesant ne s'élève pas, sans une force mécanique qui le soulève, qu'un œil ne voit pas en dehors du rayon visuel, qu'un fantôme ne s'engendre pas par la vertu de paroles évocatoires, qu'il peut beaucoup moins encore parler, embrasser et se faire palper. Or, ces faits se vérifient malgré et contre les lois de la nature, comme l'attestent DE VISU une infinité de témoins probes, savants et professeurs célèbres de sciences naturelles. Un bon positiviste est donc forcé de les admettre comme vrais. Ne pouvant pas leur assigner une cause physique, il est forcé d'admettre une cause qui n'est pas physique, qui est extraphysique, préternaturelle, à moins cependant que le positiviste ne jouisse du privilège de se convaincre qu'il existe des effets sans cause. Cette cause qui est en dehors de la nature, le positiviste est tenu de la discuter. Et si les positivistes croient à leurs cinq sens, ils reconnaîtront aisément que tous les phénomènes spirites et beaucoup de phénomènes magnétiques et hypnotiques accusent évidemment une cause intelligente et mauvaise.

Qu'ils l'appellent comme il leur plaît ; mais le genre humain philosophique et populaire, la Bible et l'Eglise donnent à cette cause intelligente et placée en dehors de la nature le nom de diable, de démon, de satan. C'est ainsi que le positivisme brutal lui-même les amènera à comprendre que le fait de supposer l'intervention diabolique dans certains phénomènes n'est pas, en définitive, un crime de lèse bon sens, auquel la science modernisée n'a à opposer aucune autre réfutation que celle dont usent les imbéciles, à savoir, le sourire du dédain. Qu'ils y prennent garde : leur prétendue science dédaigneuse pourrait les conduire à la négation de la science qui raisonne."

Nous voudrions, en terminant cette analyse déjà peut-être trop longue et que peuvent seules justifier l'opportunité et la gravité des circonstances, reproduire en entier les conseils que l'auteur du SPIRITISME donne aux personnes qui demandent " S'il est permis de jouer aux spirites," mais, ici encore, il faut résumer et ne citer que des extraits.

Nous sommes, dit-il, une troupe de jeunes gens, de demoiselles,

de personnes honnêtes qui, à la soirée, mettons devant nous la tablette divinatoire et nous réunissons alentour pour poser des questions innocentes, sans autre but que de passer une heure en causeries agréables. Personne d'entre nous n'a rien à faire avec le diable et ne le voudrait pas pour tout l'or du monde. La tablette ne nous a jamais donné que des réponses honnêtes ; elle nous recommande même les exercices de piété et nous donne d'excellents conseils pour les familles!... c'est là un discours qui, loin d'être imaginaire, n'est, hélas ! que trop fréquent.....

Croyez-vous donc, vous qui êtes tous des gens de bien, que le martelet qui bat les réponses dans le salon où vous vous réunissez soit, à proprement parler, le sujet qui entend vos questions et qui y fait une réponse appropriée ? Non, certes, puisqu'un morceau de bois ne saurait ni entendre une question, ni poser une réponse ; il ne saurait ni se mouvoir de lui-même, ni répondre par des signes convenus ; tout cela est manifestement impossible. Vous admettez donc qu'il y a une intelligence pensante, un esprit intelligent qui fait mouvoir le martelet et écrire la pensée rationnelle. Or, quel peut-être cet esprit ? Ce n'est pas l'Esprit-Saint, ce ne sont pas les anges de Dieu, ni les âmes saintes du purgatoire, puisque leur intervention serait un miracle et que, les miracles, Dieu ne les opère que pour des fins nobles et élevées, dans des cas rares, et non pas chaque soir, au signal capricieux d'un jeune homme ou d'une jeune fille qui remplit les fonctions de médium, ni en guise de passe-temps, aux soirées. Il ne reste donc que l'esprit malin qui opère malicieusement, en se cachant sous les apparences d'un esprit honnête et familier, comme nous l'avons démontré au chapitre XIV. de cet ouvrage.

Ici, l'auteur passe en revue les conséquences dangereuses, souvent funestes, qui suivent d'ordinaire ces sortes d'amusements. Puis il ajoute :

Alors même que le démon, parlant de la tablette, ne vous dressât aucun de ces pièges, ne voyez-vous pas qu'il peut se dire satisfait déjà du mal auquel il vous a entraînés ? Il vous a fait perdre la répugnance de traiter avec le diable, et il vous a amenés au point d'oser vous amuser avec lui, au grand danger de tentations et de chutes funestes. Il vous a même fait commettre déjà un péché grave (à moins que la bonne foi ne vous excuse), en violant la défense que Dieu fait dans les saintes Ecritures de pareilles pratiques, défense que l'Eglise renouvelle en termes formels et précis, lorsqu'elle déclare que les évocations sont une œuvre diabolique. Hâtez-vous, qui que vous soyez, lecteur ou lectrice qui comprenez

ces vérités, si graves et si certaines ; trouvez un homme qui soit à même de vous instruire savamment sur les moyens de vous faire sortir de l'abîme où vous êtes allé vous jeter, peut-être par une simplicité ingénue. Et, en attendant, rompez résolument toute communication avec l'ennemi de Dieu, de votre honnêteté et de votre salut temporel et éternel.

Alphonse Gagnon

Québec, mai 1895.

Le Dauphin, Louis XVII dans le temple, d'après J. B. Greuze.

TOI SEUL !

A MM. les Abbés B..... C..... F.
Le jour de leur sous-diaconat.

Je vous ai vus tomber, ce matin, sur les pierres
Du sanctuaire du Seigneur ;
Et des larmes brillaient au bord de vos paupières...
Larmes d'amour et de bonheur !

Oh ! que lui dites-vous, dans le fond de votre âme,
A Jésus, ce Prêtre Immortel,
A l'heure où, tout brûlants d'une céleste flamme,
Vous faisiez un " Pas " vers l'autel ?

" Tu nous a demandé nos cœurs et notre vie,
Pour qu'ils te fussent consacrés :
" Les voici, bon Seigneur... Nous n'avons qu'une envie :
" Répondre à tes désirs sacrés.

" Non, nous ne voulons plus des choses de la terre,
Nous n'aurons jamais qu'une Loi.
" Tu seras notre tout, notre ami, notre frère ;
O Christ ! nous ne voulons que Toi !

" Toi seul,... avec ton bras vaillant pour nous conduire
Sans crainte au milieu du danger ;
" Avec ton regard pur, avec ton doux sourire
Tu viendras nous encourager.

" Toi seul... pour tout soutien durant notre voyage
Dans ce triste séjour de pleurs ;
" Pour détourner de nous les éclairs et l'orage
Pour changer les ronces en fleurs.

" Toi seul... avec ta croix humide de nos larmes
Et ton sang versé par amour.
" Tes vœux seront nos vœux, tes lois seront nos armes,
Ton cœur sera notre séjour.

" Toi seul... pour diriger notre barque sur l'onde,
A travers les nombreux écueils !
" Toi seul... pour terrasser les enfers et le monde
Et pour veiller sur nos cercueils !

" Toi seul... pour éclairer de ta douce lumière
Les ombres de notre chemin !
" Pour nous montrer le ciel à notre heure dernière
Et pour nous l'ouvrir de ta main !

" Si je t'oublie, O Christ ! que ma langue s'attache
" A mon palais meurtri ! que mes bras soient raidis !
" Mais non ; jusqu'à ma mort, garde mon cœur sans tache
" Pour que je puisse un jour t'aimer au paradis ! "

Antonin France

Fragment des fresques d'Edouard Bendemann, au château royal de Prusse.

PETITE SCÈNE D'UN GRAND DRAME

I

—Eh bien ! Monsieur le curé, avez-vous réussi à leur faire entendre raison, à ces pauvres fous ? Ont-ils regagné leurs foyers ?

—Oui, Monsieur Laforêt, oui. Ils se sont dispersés ; ils ont repris le chemin de la maison. Chacun est chez soi maintenant.

—Ils s'étaient promis, cependant, de fermer l'oreille à vos conseils.

—C'est que je leur ai parlé avec force de la soumission que l'on doit à l'autorité, et de l'inutilité de leur résistance. La conviction est enfin entrée dans leur esprit méfiant. Un seul est resté, une tête chaude, un exalté fraîchement sorti du collège, avec une grande disette de connaissances et une grande provision de prétentions.

—Oui-dà ! qui ça donc ?

—Le petit Després, le garçon de Jacques. C'est André qu'il se nomme, je crois.

—Ils ont la révolte dans le sang, ces gens-là... Mais que va-t-il faire, seul ?

—Mourir !

Et Monsieur le curé Paquin, satisfait d'avoir placé convenablement le mot sublime de Corneille, versa du vin à monsieur Laforêt, à son vicaire, monsieur Desève ; en remplit aussi son verre, et s'écria :

—A l'autorité !

Cela se passait vers la fin de 1837, à Saint-Eustache.

Les pauvres fous que le bon curé venait de faire rentrer dans l'ordre étaient des *patriotes*. Ils s'étaient réunis dans le couvent du village comme dans une citadelle. Ils rentrèrent dans leurs foyers, tristes et la tête penchée comme sous le poids d'une action mauvaise.

Ils sauvaient leur vie pour ne pas perdre leur âme.

Mais André Després était resté, lui ; il était resté seul. Il comptait bien qu'il en viendrait d'autres, et qu'enfin les bataillons de Colborne ne pourraient se vanter d'avoir vu les portes s'ouvrir

comme pour les recevoir et les mains se tendre comme pour les supplier.

En effet, plusieurs de ceux qui avaient obéi à l'injonction du curé, revinrent avec leurs armes et le front haut. D'autres arrivèrent du Grand-Brulé et de Saint-Benoit. La troupe se reforma ; le courage se réveilla dans ces cœurs naïfs ; l'espoir fit sourire ces victimes volontaires ; et quand le vieux Colborne entoura le village d'un cercle de fer, avec ses deux mille soldats et ses huit canons, une clameur fit tressaillir d'émoi les murs sacrés du cloître.

—Vive la patrie !

Chénier était au milieu de cette troupe. Després l'aborda.

—Plusieurs d'entre nous n'ont pas d'armes, observa-t-il.

Le patriote répondit avec calme :

—Plusieurs d'entre nous seront tués, les autres prendront leurs armes.

II

La résistance des patriotes fut vigoureuse, désespérée, mais inutile. Ils durent fléchir devant le nombre mieux armé, et devant l'implacable incendie qui s'allumait partout.

Obligés d'abandonner le couvent dont les pignons flambaient, l'église devint leur dernier refuge. Par les fenêtres ouvertes ils firent pleuvoir sur l'ennemi leurs dernières balles ; et quand les chevrons du toit en feu commencèrent à vaciller avec un craquement sinistre, ils s'élancèrent dehors, perçant d'une trouée sanglante les rangs serrés de l'armée anglaise.

C'est alors que Chénier, leur chef, tomba pour ne plus se relever.

Plus heureux, André Després réussit à s'échapper ; mais ce ne fut qu'en perçant d'outre en outre, un jeune compatriote, un lieutenant du capitaine Leclerc, qui tentait de l'empêcher de franchir la palissade du cimetière. Alors, il jeta son arme rouge de sang, escalada l'enceinte et s'enfuit. Mais il était poursuivi. On voulait le prendre vif et faire ensuite un exemple terrible.

La chasse fut longue. Il était agile et connaissait bien des lieux. Il disparut tout à coup au moment où des balles désespérées allaient l'atteindre. Mais il était dans le village. On le reconnaîtrait bien. Il ne saurait forcer les lignes ennemies, ni tromper la vigilance des sentinelles. Il serait pris, Colborne venait de le jurer.

III

Mademoiselle Emmélie Laforêt venait de sortir de sa chambre toute blanche, où elle avait prié pendant que le canon tonnait et que les flammes dévoraient le couvent et l'église. Ses longs cheveux blonds tombaient en désordre sur ses épaules voilées d'un fichu de soie noire, et, dans les cils d'or de ses grands yeux bleus il y avait encore des pleurs. Elle s'approcha d'une fenêtre. Alors elle vit des tourbillons d'étincelles monter dans l'air glacial, et des tisons enflammés retomber avec bruit sur le sol blanc de neige. Des hommes couraient çà et là comme des fauves pris de terreur. La porte s'ouvrit brusquement et un de ces fugitifs se précipita dans la maison.

—Cachez-moi, pria-t-il, d'une voix altérée! cachez-moi! S'ils me prennent ils vont me tuer.

Et il cherchait à pénétrer plus loin.

—C'est ma chambre, fit la jeune fille, émue et surprise.

L'homme était jeune et beau. La course avait rendu à sa figure pâlie par les veilles et les inquiétudes, une teinte vive.

—Mais qui êtes-vous ? demanda mademoiselle Laforêt.

—Un patriote!

—Et vous vous sauvez?

—Tout est perdu ; Chénier est mort !

—C'est fâcheux qu'il ne soit pas mort plus tôt, observa alors une voix sonore et menaçante.

Et un homme au ventre obèse, court, large d'épaules et barbu, parut dans une porte entr'ouverte. C'était monsieur Laforêt.

—C'est fâcheux, en effet, reprit-il, car, sans ce maniaque, le village serait encore debout et bien des citoyens honnêtes vivraient encore, qui sont là dans le cimetière avec lui.

—Dieu l'a jugé, répliqua le patriote, et les jugements de Dieu sont plus équitables que ceux des hommes.

A ce moment on frappa trois coups dans la porte.

—Les voici! reprit Després.

Et, se tournant vers la jeune fille, il demanda de nouveau.

—Voulez-vous me sauver?

Il n'y avait plus une minute pour la réflexion ; il fallait écouter l'instinct, ou, plutôt, le cœur.

—Entrez là, répondit-elle.

Elle montrait sa chambre ; et sa parole tremblait sur sa lèvre pure, comme si elle eût avoué une grande honte.

— Que fais-tu ? demanda son père avec reproche.

—Je sauve un malheureux.

—Un traître!

—A cette injure, André Després s'était arrêté sur le seuil de la chambre virginale.

—Trois nouveaux coups retentirent, plus forts, plus impérieux.

—Mon père! supplia Emmélie.

—Eh bien! soit, puisque tu le veux.

Et plus bas, entre ses dents serrées, il grommela :

—Les maudits patriotes!...

Six hommes entrèrent, six soldats, des Anglais et des Canadiens.

Ils saluèrent monsieur Laforêt et sa fille. L'un d'eux prit la parole :

—Nous venons de la part du général Colborne, dit-il, vous demander si quelque rebelle ne se cache pas ici.

—Ne savez-vous pas que je suis un des chefs bureaucrates? repartit monsieur Laforêt, d'une voix aigrie.

—C'est que nous donnons la chasse à un de ces brigands, et nous avons ordre de l'emmener.

—Mort ou vif, ajouta un autre.

—Depuis quand, reprit monsieur Laforêt, la maison d'un fidèle sujet de Sa Majesté sert-elle de cachette à un révolté ?

—Oh ! moi, je vous connais, affirma l'un des soldats ; je sais quelle confiance on doit avoir en vous.

—Eh bien ! pourquoi me fait-on l'injure de me soupçonner ?

—Et puis, c'est plus qu'un révolté, cet homme qui se cache, c'est presque un assassin, observa un troisième.

—Comment cela ? demanda le vieux bureaucrate.

—Il pouvait se rendre ; il n'était pas menacé. Il aurait eu la vie sauve sans doute. Au lieu de cela, pour franchir l'enceinte du cimetière et s'échapper, il a éventré l'un des nôtres, éventré! c'est le mot.

—Hum ! hum ! gronda le vieillard.

Mademoiselle Emmélie écoutait avec anxiété. Elle ne voyait pas un grand mal, après tout, à ce qu'un homme sauvât, même à ce prix, sa vie et sa liberté.

—Alors, il n'est pas ici ? questionna-t-on de nouveau.

Et les limiers se disposaient à sortir.

—Vous pouvez chercher, répliqua froidement monsieur Laforêt.

—Nous n'aurions pas insisté, Monsieur, si quelqu'un ne nous avait pas dit l'avoir vu entrer ici.

—Quelqu'un... quelqu'un, c'est aisé à dire, murmura le bureaucrate ahuri.

Puis il ajouta :

—Sait-on le nom de l'infortuné qui s'est fait éventrer ainsi ?

—Oui, c'est le jeune notaire Duquay, un brave !

—Hein ?

—Le jeune notaire Duquay.

—Le jeune notaire Duquay ?

Un cri perçant se fit entendre :

—Lui ! lui !

Et mademoiselle Emmélie tomba sur ses genoux. Puis elle murmura d'une voix pleine de sanglots :

—Mon Dieu ! mon Dieu que faire ?

Elle venait de perdre son fiancé.

Monsieur Laforêt s'adressant aux soldats, leur dit la raison du désespoir de sa fille. Les soldats étaient émus et regrettaient d'être venus annoncer le deuil à cette maison.

Une lutte horrible se livrait dans le cœur de la jeune fille. Son bonheur tué par celui-là qu'elle s'efforce de sauver !... ses rêves d'or envolés soudain comme des colombes que chasse la tempête... ses espérances à jamais évanouies !..... Qu'avait-il fait son fiancé pour mériter un pareil sort ?..... Allait-elle protéger son assassin maintenant ?..... Car c'est un assassin, ce patriote qui est là..... dans sa chambre, à elle !..... dans sa chambre ! O la profanation !..... Pourquoi cet homme n'expierait-il pas son crime ?..... Etait-elle obligée de le cacher ainsi ? lui qui lui faisait tant de mal ? ..... C'était involontairement, c'est vrai, sans le savoir..... mais était-il nécessaire de se révolter ? ..... Si encore c'eût été dans la chaleur du combat, face à face !..... Elle voyait la blessure béante, elle entendait les plaintes du mourant !..... O angoisse ! ô torture ! ô désespoir ! Elle était pâle et les pleurs l'inondaient.

Sombre, indécis, son père la regardait. Il croyait bien qu'elle allait se venger en femme.

Les soldats étaient dans la stupeur.

Soudain elle se leva, marcha vers sa chambre et en ouvrit la porte. Sur le seuil, elle parut hésiter ; ses regards mouillés semblaient chercher quelque chose. Ils s'arrêtèrent sur le crucifix d'ivoire suspendu au chevet de son lit. Alors, se retournant vers les envoyés de Colborne.

—Sortez ! ordonna-t-elle avec un geste douloureux.. laissez-moi seule... j'ai besoin de pleurer.

Elle s'agenouilla devant le crucifix.

Les soldats s'éloignèrent en silence. Monsieur Laforêt les mains derrière le dos, se mit à marcher à grands pas dans la chambre où flambait la cheminée. De temps en temps une larme roulait sur sa joue. De temps en temps aussi on l'entendait grommeler :

—Les maudits patriotes !

Tanphile LeMay

LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX EN CANADA

Coup-d'œil rétrospectif.

I. La révolution française et les guerres napoléoniennes.

Les forfaits audacieux commis pendant la révolution française de 1789 par quelques milliers d'hommes impies et sanguinaires, issus à peu près de toutes les classes de la société, mais surtout d'une bourgeoisie profondément corrompue et athée, avaient mis la religion catholique en France et toutes ses bienfaisantes institutions à deux doigts de leur ruine totale. Les

Collège de la Côte-des-Neiges. Maison provinciale des Clercs de Sainte-Croix en Canada.

prêtres insermentés traqués comme des bêtes fauves, exilés ou mis à mort ; les religieux incarcérés, expulsés ou guillotinés ; les instituteurs et institutrices congréganistes, chassés ou décapités : les séminaires et les menses épiscopales confisqués au profit de l'Etat, ou vendus aux enchères publiques ; les monastères et les couvents, avec tous leurs biens meubles et immeubles, réunis

au domaine national ; les écoles, dirigées par des religieux ou des religieuses, ou même par de simples laïques soi-disant réfractaires, fermées ou laïcisées ; les vases et les ornements sacrés cédés aux juifs d'alors à vil prix ; les cloches mêmes fondues pour en faire des gros sous ! enfin, pour couronnement de tant de sacrilèges attentats, les dimanches et les fêtes abolis et toutes les cérémonies du culte divin prohibées sous peine de mort : tels furent, en quelques mots, les fruits vraiment sataniques de cette funeste révolution dans laquelle l'antechrist s'était, pour ainsi dire, incarné. Voltaire, le coryphée de tous les faux philosophes de son siècle, surtout des fameux encyclopédistes à la tête desquels étaient les athées Diderot et d'Alembert, avait voué à la religion de Jésus-Christ une haîne aussi insensée que persistante et furieuse. Plus de vingt ans avant sa mort, il donnait et redonnait sans cesse à tous ses nombreux correspondants, libres-penseurs et haîneux comme lui, le mot d'ordre absolument diabolique : " *Ecrasons l'infâme*"—c'est-à-dire la religion catholique.—Ainsi écrivait-il au marquis d'Argens : " Ah ! frère, si vous voulez écraser la " *superstition catholique !* " A d'Alembert et à d'autres philosophes : " Faites un corps, ameutez-vous, et vous serez les maîtres"..... " Il ne faut que cinq ou six philosophes pour renverser le *colosse*. Confondez l'*infâme* le plus que vous le pourrez." " Courez tous sur l'*infâme* habilement." " Lancez la flèche sans montrer la main. Faites-moi ce plaisir ; consolez ma vieillesse..." A ceux qui, comme d'Alembert et Damilaville, manquaient parfois de zèle à détruire la " superstition "—la religion,—il écrivait : " J'ai toujours peur que vous ne soyez pas assez zélés : vous oubliez le premier des devoirs qui est d'anéantir l'*infâme ;* il faut poursuivre l'*infâme* de vive voix ou par écrit, sans lui donner un moment de relâche. J'en viens toujours là : Ecrasons l'*infâme*." Il n'est pas difficile de comprendre qu'avec une telle férocité de haîne, une telle persévérance d'attaques habilement ourdies, de tels et de si puissants moyens de propagande, surtout par la presse, la société française instruite ne soit vite devenue frondeuse, puis indifférente en matière de religion et enfin impie. Au moment de la Révolution, la corruption et sa compagne obligée l'irréligion avaient envahi toutes les hautes classes de la société, y compris, hélas ! une partie du haut clergé. Cependant Voltaire mourut misérablement et dans le plus horrible désespoir, sans avoir pu voir de ses yeux cyniques la réalisation des rêves de tous ses jours et de toutes ses nuits ; mais il en avait préparé, avec une habileté et une persévérance incroyables, toutes les voies. Aussi quand la Révolution commença, tout était mûr pour les plus

effroyables catastrophes, les plus sanguinaires persécutions et les plus infâmes turpitudes, telles qu'on n'en avait encore jamais vues depuis les premiers siècles du christianisme. Humainement et pratiquement parlant, on peut dire que la religion catholique, en France, était écrasée; mais non absolument détruite. Dieu veillait sur son Eglise, et la Fille aînée de cette même Eglise ne pouvait universellement, ni absolument apostasier. Bien des dévouements furent sublimes, bien d'admirables confessions de foi, jusque sous

Université de Notre-Dame, Indiana, E. U. Propriété des Clercs de Sainte-Croix.

le couperet de la guillotine, rappelèrent les glorieuses scènes des premiers martyrs de l'ère chrétienne; bien d'héroïques actes de fidélité à de sacrés engagements illustrèrent d'une auréole de gloire impérissable une multitude de saintes personnes consacrées à Dieu. Les farouches persécuteurs des fidèles ministres du Très-Haut eurent beau poursuivre ces humbles héros d'un autre âge jusque dans les caves et les granges des châtelains ou des paysans français, le saint sacrifice de la messe, aussi bien que l'administration des sacrements, ne cessa point complètement pendant ces dix longues

années d'effroyables persécutions, d'être offert ou de se pratiquer secrètement. Cependant que de ruines il fallut relever, que de rangs il fallut remplir, que de ressources pécuniaires il fallut trouver pour subvenir à tant de pressants besoins, lorsque enfin de meilleurs jours luirent pour notre malheureuse mère-patrie découragée, épuisée et désorientée ! Tout était à refaire. Malheureusement, les ouvriers manquaient pour un relèvement si saint et si nécessaire ; bon nombre d'évêques et de prêtres, de religieux et de religieuses avaient, depuis plus ou moins longtemps, disparu de la scène de ce monde, et nul n'était venu prendre leur place ; d'autres étaient encore en exil ; d'autres, enfin, étaient courbés sous le double poids de l'âge et des infirmités contractées pendant les longs jours de persécution..... Telle était la lamentable condition de l'Eglise catholique en France au moment où le Concordat de 1801 entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique fut signé, rétablissant le culte catholique dans toute l'étendue du territoire français sur de nouvelles bases. Cet accord entre les deux puissances souveraines ne se fit pas, toutefois, sans de douloureuses résistances : il y eut d'abord l'adjonction frauduleuse à l'acte concordataire, des fameux *Articles Organiques ;* puis la résistance qu'apportèrent un certain nombre d'évêques et, à leur suite, de beaucoup de prêtres à admettre la validité du Concordat lui-même ; et ainsi formèrent, malheureusement, ce qu'on a appelé depuis la " Petite Eglise," et qui s'est continuée jusqu'à nos jours ; mais qui, grâce à Dieu, est sur le point de s'éteindre à tout jamais.

Pour ajouter à tous les malheurs du passé et à toutes les difficultés du présent, les interminables et sanglantes guerres napoléoniennes vinrent paralyser tous les bons vouloirs et toutes les saintes entreprises, soit en tarissant les vocations à la vie sacerdotale ou religieuse, soit en entravant les généreux efforts pour le rétablissement, dans leur ancienne splendeur, des augustes fonctions du culte sacré. Toutefois, loin de rester stationnaires, les œuvres ecclésiastiques ou religieuses faisaient d'assez satisfaisants progrès, quelque immenses que fussent ceux qui restaient à faire. La Restauration se chargea, en partie, de les réaliser.

II. La Restauration monarchique des Bourbons.

Une immense tâche était réservée aux rois de la branche aînée des Bourbons. Furent-ils pleinement à la hauteur de cette tâche ? On ne saurait l'affirmer. Tout ce que l'on peut dire à leur avantage, c'est qu'ils n'entravèrent pas trop l'action catholique, et que même, en plusieurs circonstances, ils prêtèrent un

assez généreux et bienveillant concours pour la réorganisation de diverses associations catholiques qui avaient disparu pendant la tourmente révolutionnaire et pour l'établissement de nouvelles sociétés religieuses, surtout d'éducation populaire, que les besoins du temps réclamaient de toutes parts. Au nombre de ces dernières, il convient de mentionner ici, spécialement, la "COMMUNAUTÉ DES FRÈRES DE SAINT JOSEPH ;" et c'est de cette communauté religieuse que nous allons dire quelques mots.

R. P. Antoine-Bazile-Marie Moreau.

Ce fut, en particulier, dans les départements de l'Ouest de la France que le schisme de la *Petite Eglise* se fit le plus cruellement sentir : là, faute de prêtres fidèles, les populations rurales croupissaient dans l'ignorance la plus crasse ; les enfants surtout, de l'un et de l'autre sexe, ne recevaient aucune instruction. Pour remédier à un tel funeste état de choses, il ne fallait rien moins que la fondation d'une société de missionnaires pour aller de paroisse en paroisse répandre la divine semence au milieu de ces populations si délaissées et si ignorantes, et partant si indifférentes, quand elles n'étaient pas tout à fait hostiles à tout enseignement chrétien ; il fallait aussi une communauté de Sœurs pour l'instruction des filles, et une de Frères pour celle des garçons. Dans une telle conjoncture, Dieu suscita un homme vraiment apostolique, aussi pieux que zélé,—un saint prêtre qui avait affronté tous les dangers et toutes les persécutions pendant le *règne de la terreur* et qui avait, comme par miracle, échappé à une mort certaine, soit sur l'échafaud, soit sur quelque affreux ponton de la Loire— pour l'établissement de si utiles communautés. L'abbé

Jacques-François Dujarié, (1) curé de Ruillé-sur-Loir, fut ce prêtre-là. Toutefois, la Société des Missionnaires diocésains ne put être fondée que plus tard et par un autre prêtre aussi zélé que M. Dujarié et orateur de premier ordre, M. Basile-Marie Moreau, (2) alors directeur au Grand-Séminaire du Mans et chanoine de la cathédrale. Cette Société existe encore, quoique connue sous un nom différent.

Vers l'année 1820, M. Dujarié commença à recueillir quelques pieuses filles de sa paroisse et des paroisses environnantes ayant déjà une certaine instruction et montrant des signes de vraie vocation religieuse pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles. Ce fut là le premier noyau de la Congrégation des Sœurs de la Providence qui a fait et fait encore un bien immense dans nombre de diocèses de France et des Etats-Unis.

Vers la même époque, M. Dujarié fonda dans sa propre paroisse une Communauté d'hommes—de pieux laïques auxquels il donna le nom de " FRÈRES DE SAINT JOSEPH. Ce fut là son œuvre de prédilection. Ces Frères, après une formation religieuse et intellectuelle un peu hâtive, parfois, il faut bien l'avouer, devaient aider les curés ou desservants chargés de rétablir l'ordre dans les paroisses rurales, dans la restauration des églises et du culte extérieur, en qualité de sacristains-chantres ; dans l'instruction et l'éducation des enfants, en qualité de maîtres d'école. Pour prix de leur zèle, les Frères trouveraient eux-mêmes un abri assuré contre les dangers du

(1) M. J. F. Dujarié naquit à Sainte-Marie des bois, Mayenne, le 9 décembre 1767, et mourut le 17 février 1838, à N.-Dame de Sainte-Croix, au Mans, Sarthe, à l'âge de 70 ans, 2 mois et 8 jours. M. Dujarié, reçut le premier Frère de saint-Joseph le 15 juillet 1820, fonda la première école des Frères, à Ruillé en 1821, fit approuver légalement son Institut par le gouvernement en 1823, par Louis XVIII, alors roi de France.

Devenu vieux, M. Dujarié se démit de sa charge de premier Supérieur, le 31 août 1835, avec la permission de Mgr J.-Bte Bouvier, évêque du Mans : en remettant son Institut, pour en continuer l'Œuvre, à M. l'abbé Bazile Moreau, chanoine du Mans, qui transféra les Frères à Sainte-Croix du Mans, sur une propriété magnifique donnée pour cela, par M. l'abbé Delisle, où le Révd Père Moreau continua de développer la communauté en y admettant des prêtres. Elle prit alors le nom de Congrégation de Sainte-Croix, non seulement parce qu'elle a été fondée avec beaucoup de difficultés ou de croix, mais aussi parce que la propriété donnée à la communauté transférée, est dans la Paroisse de Sainte-Croix du Mans.

(2) Le T. R. Père Antoine-Bazile-Marie Moreau est né à Laigné en Blair, Sarthe, en 1799. Ordonné prêtre en 1821. Il fonda le monastère du Bon Pasteur du Mans en 1833. Il fut nommé Missionnaire Apostolique en 1846, par Pie IX. Il visita ses établissements en Amérique en 1857. Il fit approuver sa congrégation par Rome, le 18 juin 1855 et ses Règles le 13 mai 1857. Il donna sa démission de Supérieur Général en 1866. Un des Pères, devenu évêque : Mgr P. Dufal, lui succéda, et le T. R. Père Moreau mourut saintement au Mans, le 20 janvier 1873, à l'âge de 76 ans.

monde, au milieu de la paix et du silence de la retraite, sans rien attendre de plus ici-bas. Ce fut certainement le meilleur soulagement que l'on pût alors offrir au clergé débordé, comme il l'était, par des besoins de toute espèce. La Communauté des Frères de Saint-Joseph prit vite, comme d'ailleurs celle des Sœurs de la Providence, un accroissement considérable. En effet, telle fut la rapide augmentation de son personnel qu'en moins de huit ans d'existence, la Communauté des Frères comptait déjà trente-cinq établissements. De tous côtés, on signalait au zélé et pieux fondateur les immenses besoins de la jeunesse. Dans son extrême désir de courir au-devant du mal, afin d'en arrêter le progrès, M. Dujarié cédait

Ancien Collège Saint-Laurent.

souvent, quoiqu'à regret, aux pressantes sollicitations des curés et des communes. Il fallait hâter l'éducation des jeunes Frères, et leur donner mission, quand ils n'étaient encore que fort peu initiés aux observances de la vie religieuse et à une instruction soignée. Ce fut là un écueil sérieux qui milita naturellement contre l'affremissement de l'œuvre... Aussi, à l'occasion du changement de dynastie et des troubles politiques qui surgirent en 1830, un grand nombre de Frères quittèrent la Congrégation et rentrèrent dans le monde. Ce fut sur ces pénibles entrefaites que M. Dujarié, brisé par l'âge et les infirmités qui le tenaient alité pendant des mois, se démit de sa charge de supérieur des Frères, comme il s'était déjà démis de celle des Sœurs, et alla, plein de mérites et de vertus, finir ses jours dans la ville du Mans où son successeur, M. l'abbé Moreau

avait transporté sa commuuauté qui, sous la direction énergique, prudente et éclairée de ce nouveau Supérieur, se raffermit et s'accrut considérablement jusqu'au jour où elle se fusionna, par consentement mutuel, avec la *Société des Prêtres Missionnaires* que M. l'abbé Moreau avait lui-même fondée, comme je l'ai dit plus haut, vers le même temps. Dès lors, les *Frères de Saint-Joseph* perdirent leur existence séparée, pour former des beaux et vigoureux rameaux de la CONGRÉGATION DES RELIGIEUX DE SAINTE-CROIX. Cette Congrégation qui fait le sujet de cet article, se com-

Nouveau Collège de Saint-Laurent

posait originairement de trois branches distinctes : les Prêtres connus sous le nom de *Salvatoristes* de Sainte-Croix ; les Frères, sous celui de *Joséphites* de Sainte-Croix ; et les Sœurs, sous celui de *Marianites* de Sainte-Croix. Ces dernières se sont séparées en 1857. En 1872, les

deux autres branches ont abandonné les distinctions de *Salvatoristes* et *Joséphites* respectivement et ne sont connus depuis cette époqne que sous l'unique appellation de " RELIGIEUX " — Pères et Frères — " DE SAINTE-CROIX." Presque tous les Frères de Saint-Joseph qui se sont fusionnés en 1836 ont persévéré jusqu'à leur mort dans la nouvelle Congrégation, et ont tous été des modèles de piété religieuse. Le dernier d'entre eux, entré en 1820, c'est-à-dire, *des premiers*, est mort en odeur de sainteté, à Notre-Dame, (Indiana,) en 1890, âgé de 96 ans.

III. LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX EN CANADA SOUS L'UNION.

Le Canada a eu, comme tout le monde le sait, des jours de bien pénibles épreuves. Pour prouver que la fortune, la prospérité materielle n'a pas toujours, surtout dans les premiers temps de la colonisation de notre patrie, souri à nos pères, les premiers colons, il suffit de dire qu'après plus d'un siècle et demi, la population canadienne-française, dans toute la Puissance, n'était guère que de 60,000 âmes. C'est peu, surtout si l'on considère le nombre toujours croissant des Français qui, à diverses époques, vinrent se fixer en Canada. Multiples sont les causes qui empêchèrent une plus rapide augmentation de la population franco-canadienne ; mais il n'entre pas dans notre plan de les indiquer ici, même sommairement. Qu'il suffise d'affirmer que ces causes ne venaient nullement des Canadiens eux-mêmes ; mais bien de la situation très précaire que leur faisaient les Indiens et la nature même du sol où ils se trouvaient fixés... Il est vrai que depuis la conquête — non à *cause* mais en *dépit* de la conquête — leur accroissement a été vraiment prodigieux, phénoménal. En moins d'un siècle et demi, ce nombre de 60.000 s'est élevé à plus de 2 millions ! Et l'on peut prévoir qu'en l'an 2000, il y aura dans l'Amérique du Nord plus de dix millions de nos concitoyens ! ! — Mais je reviens au Canada. Dans une étendue aussi considérable qu'est, nous ne dirons pas la Confédération du Canada, mais simplement la Province de Québec, on ne peut guère s'imaginer combien éparse était la population canadienne-française, et combien laborieux était le ministère paroissial, même en 1840, époque comparativement récente. Les deux ou trois diocèses existant alors avaient une étendue immense, et les limites des paroisses étaient au moins le double de ce qu'elles sont aujourd'hui. A cela, il faut ajouter que le nombre des prêtres était fort restreint, et suffisait à peine à la besogne toujours croissante, grâce à l'augmentation de la population qui était hors de pair avec

l'accroissement assez lent du clergé, car celui-ci ne se recrutait que difficilement, vu le petit nombre de séminaires et de collèges dans notre pays.

Pour remédier à cette pénurie de prêtres, et pour multiplier les

COLLÈGE DE SAINT LAURENT.—MUSÉE.

maisons d'éducation, les évêques se virent obligés de faire de pressants appels aux Congrégations d'hommes et de femmes, en France et en Belgique, pour en avoir des sujets aptes à fonder dans ce pays, soit des collèges, soit des couvents, soit des académies, voire même de

simples écoles primaires. C'est ainsi que, en 1847, le grand évêque Bourget, étant en France, alla au Mans solliciter auprès du T. R. P. Moreau, Supérieur-Général de la Congrégation de Sainte-Croix l'envoi dans son diocèse, —à Saint-Laurent—de quelques religieux et religieuses de sa congrégation pour y établir des écoles permanentes. Ce fut surtout à la requête formelle et souvent réitérée de messire Saint-Germain, le curé du lieu, que la demande fut faite. Le R. P. Moreau qui, déjà six ans auparavant, avait envoyé un petite colonie de ses religieux et religieuses aux Etats-Unis où ils étaient fermement établis, et où tout annonçait un brillant avenir qu'un demi-siècle de progrès gigantesques a pleinement justifié, se décida facilement à agréer la demande de l'évêque de Montréal. Voici en quels termes émus, le Supérieur-Général annonce à ses "chers Fils et chères Filles en Jésus-Christ" la visite à la Maison-Mère de Mgr Bourget "N'est-il pas enfin bien consolant de voir la Maison-Mère visitée par deux illustres prélats des missions lointaines, et notre Association naissante venir en aide à leur apostolat en fondant un collège à Montréal, (sic), au Canada, et un établissement d'orphelins à Orégon-City. Au moment même où j'écris ces lignes (23 janvier 1847), le P. Vérité, avec les Frères Urbain, Constantin, Antoine et André se rendent à Brest où les attend l'*Etoile de la Mer*, qui doit leur faire parcourir un trajet de six mille lieues, sans que néanmoins nous puissions affirmer qu'ils arriveront à temps au rendez-vous"... Ils n'arrivèrent point à temps, et furent forcés de retourner au Mans, où on les adjoignit à ceux qui étaient désignés pour accompagner Mgr. Bourget, qui allait incessamment retourner au Canada. C'est ainsi que, au lieu de six, Monseigneur en emmena dix, dont deux Pères et huit Frères. Voici maintenant ce que la chronique du temps marque: "Le 27 mai, (1847) le saint évêque de Montréal, Mgr. Ignace Bourget arriva d'Europe. Il fit le trajet de Saint-Jean à Laprairie par ce premier tronçon de chemin de fer canadien. Il traversa le fleuve sur le vapeur "Prince Albert," et débarqua dans sa ville épiscopale au milieu d'une grande démonstration de joie de ses heureux diocésains, accompagné de plusieurs religieux de différents Ordres, parmi lesquels il y avait pour Saint-Laurent deux Pères et huit Frères de Sainte-Croix."

Comme pour toutes les grandes œuvres de Dieu et d'avenir, le commencement fut pauvre et pénible. Rien n'était bien aménagé pour recevoir un nombre comparativement considérable de Religieux. M. Saint-Germain, malgré sa grande générosité et son extrême bon vouloir n'avait trouvé rien de mieux à leur offrir, comme gîte provisoire, qu'une petite maison de pierre à deux étages qui subsiste

encore aujourd'hui, et qui est la propriété de M. Arthur Goyer où il y tient une épicerie. Dès le 1er juillet de cette première année, les Religieux ouvrirent une école avec trente externes ! L'année suivante, il y eut dix pensionnaires et un bon nombre d'externes. Tel fut le grain de sénevé qui, jeté en terre en 1847, est devenu, Dieu aidant, un grand et bel arbre en l'an de grâce 1895. Le Supérieur de la première colonie fut le R. P. Augustin Vérité, un religieux d'une grande aménité de caractère, de beaucoup de vertus et de connaissances aussi variées que solides. Après deux ans de séjour en Canada, cet excellent Père fut envoyé au Bengale Oriental, en qualité de Vicaire Apostolique. Revenant fort malade en France, il mourut sur mer en 1858. Ce fut une grande perte et pour le Bengale et pour la Congrégation de Sainte-Croix. De cette première colonie de Religieux, il ne reste que le très cher Frère Aldéric si avantageusement connu à Montréal et ailleurs, et dont les aptitudes pédagogiques et l'universalité des connaissances usuelles, aussi bien que l'esprit enjoué et vif, le font beaucoup estimer de tous ceux qui le connaissent ; et qui, à Montréal surtout, ne connaît ce digne religieux à l'air très avenant, à la démarche rapide et distinguée, au teint encore très frais ? On lui donnerait une quarantaine d'années, et il en aura bientôt 70 ! Sa résidence est à la maison provinciale, Côte-des-Neiges, où il remplit, depuis bien des années, l'honorable fonction de Secrétaire Provincial.

R. P. JOSEPH RÉZÉ,
né à Sablé-Sartne, France le 23 février, 1814.

La deuxième colonie pour le Canada partit du Mans le 6 juin 1848, sous la direction du R. P. Drouelle, comme visiteur, le même

qui bientôt allait être envoyé à la Guadeloupe, par le gouvernement français en qualité de Préfet Apostolique. Cette colonie se composait de deux Pères, de cinq Frères et de trois Sœurs. De tous ces nouveaux arrivés à Saint-Laurent, il ne reste en ce monde que les bons frères Bruno et Jean, tous les deux encore fort vigoureux et travailleurs infatigables, quoique avancés en âge, surtout le premier qui est plus que septuagénaire. L'année suivante, le 8 juin 1849, s'embarquèrent au Hâvre pour le Canada deux Pères et trois Sœurs. L'un de ces Pères était le Rév. Joseph Rezé, désigné pour remplacer le Père Vérité dans la charge de Supérieur à Saint-Laurent où il a résidé pendant près d'un quart de siècle, soit comme Supérieur, soit comme Provincial. Il vit maintenant retiré à la maison provinciale de la Côte-des-Neiges où il se prépare dans le silence, le recueillement et la prière à paraître devant le Divin Maître qu'il a si bien aimé et fait aimer, servi et fait servir pendant tant d'années d'une vie strictement laborieuse et édifiante. Il est âgé de plus de quatre-vingts ans.

A partir de cette époque, c'est-à-dire de 1850, l'accroissement du personnel, tant élèves que professeurs, et les progrès matériels de l'Etablissement de Saint-Laurent ne se sont jamais ralentis. Pendant les sept ou huit premières années, les Religieux étaient trop peu nombreux pour pouvoir donner un enseignement classique complet; ils durent se confiner aux branches du cours commercial et du cours industriel pratique. Cependant le personnel de l'établissement s'était accru considérablement et le nombre des élèves augmentant de jour en jour et réclamant l'extension des cours d'instruction, il fut résolu d'obtenir une charte érigeant l'Institution en collège classique. Ce changement, ou plutôt cette extension, se fit sans friction et tout naturellement : on répondait par là à la demande d'un grand nombre de familles du Canada et des Etats-Unis, et à l'esprit des règles des RR. PP. de la dite Congrégation. Depuis lors, l'enseignement complet des diverses branches des cours préparatoire, commercial et classique s'est maintenu sans interruption jusqu'à ce jour. Une chose, surtout, qui a valu au collège de Saint-Laurent la chaleureuse approbation du public en général et du gouvernement provincial en particulier, c'est que l'enseignement de toutes les branches des divers cours se fait dans les deux langues—chose qui, croyons-nous, ne se fait nulle part ailleurs en Canada. Ce système bilingual demande un bien grand personnel ; mais il offre, ainsi qu'on le comprend facilement, tant d'avantages précieux pour les élèves de langues française et anglaise qu'il ne sera certainement jamais discontinué, malgré les fortes dépenses qu'il entraîne nécessairement.

Dès le lendemain de leur arrivée à Saint-Laurent, les bons Pères et Frères se mirent résolûment à l'œuvre pour se mettre, eux et leurs élèves, un peu moins à l'étroit ; car leur petite et chétive demeure était à peine assez grande pour loger les seuls Religieux. Force fut donc de construire à la hâte et temporairement de grandes salles d'étude et de classe et des dortoirs : ce qui fut fait en quelques mois ; mais tout cela n'était évidemment que temporaire.

En 1852, on jeta dans un terrain bas et inculte (n'ayant pas le choix du site, on accepta ce qui était offert gratuitement) les fonde-

COLLÈGE DE SAINT-LAURENT.—CHAPELLE.

ments de l'édifice qui subsiste encore, et qui constitue, au moins les deux premiers étages, la partie centrale du présent collège. Tout était à créer ; mais grâce à beaucoup d'énergie et de zèle, tout prit, en peu de temps et comme par enchantement, un aspect nouveau ; le terrain tout autour de l'édifice fut élevé de plus de cinq pieds ; des bosquets touffus et des jardins fleuristes et potagers remplacèrent les faibles roseaux qui croissaient dans l'eau croupissante des marécages : c'était presque un petit Eden où, quelques mois auparavant, s'étendait un terrain bas et inculte. Cet édifice en pierre de taille à deux étages et demi faisait déjà, disent les anciens, un fort

bel effet, surtout en le comparant à la petite maison de pierres brutes qu'on venait d'abandonner. Cependant cette bâtisse ne suffisait plus, en 1862, à loger les nombreux élèves qui se présentaient. Il fallut, aux vacances de cette année scolaire, élever l'édifice de deux étages ; et l'année suivante ajouter un grand corps de bâtiment pour servir de chapelle et à diverses autres fins. En 1867, le nombre des pensionnaires devenant de plus en plus considérable (il atteignit presque le nombre de 300 en 1868, et de 400 en 1874,) il fallut bâtir à la hâte l'édifice de briques qui servit et qui sert encore de salles d'étude et de récréation pour les grands et de dortoirs pour les demi-pensionnaires. En 1882, on construisit la magnifique aile que l'on admire tant en venant de Montréal, et on ajouta encore un étage complet et un étage en mansarde à l'ancien édifice. L'année prochaine verra sans doute, s'il plaît à Dieu, d'autres fort imposantes constructions. Ce fut surtout sous la prudente et active administration du R. P. Beaudet, alors Supérieur du collège, que cette extraordinaire expansion eut lieu. Cet excellent Religieux remplit maintenant, avec autant de douceur que d'habileté et de fermeté les hautes fonctions de Provincial pour le Canada, en même temps qu'il reste curé de la grande et bonne paroisse de Saint-Laurent. D'autres Religieux, remarquables par leurs vertus, leur savoir et leurs talents supérieurs—pour ne parler que de ceux qui ont quitté cette vie mortelle—ont laissé de bons souvenirs à Saint-Laurent. On doit citer, entre autres, les RR. PP. Villandre, Colovin, Walsh, Louage, etc.

IV. La Congrégation de Sainte-Croix en Canada après l'Union.

Les Religieux de Sainte-Croix, établis ainsi fermement à Saint-Laurent durent, par la force même des circonstances, s'essaimer vite ; car on les demandait de toutes part. Le premier essaim important qui sortit de la ruche de Saint-Laurent alla se fixer au loin, à Memramcook, dans le Nouveau-Brunswick.

Voici ce que nous lisons, au sujet de cette fondation, dans le très intéressant ouvrage intitulé, " L'Album-Souvenir de la Société de Saint-Jean-Baptiste, Memramcook :

" Dans le cours de l'été 1863, Mgr Sweeny fit un voyage à New-York, où les décrets de la divine Providence voulurent qu'il fît la rencontre du Visiteur-Général de la Congrégation de Sainte-Croix, le R. P. Charles Moreau, de passage en cette ville. Le bon évêque profita de cette rencontre providentielle pour faire part au dit Père des démarches qu'il comptait faire pour placer une com-

munauté religieuse enseignante à Memramcook ; et il le pria de vouloir bien faire, en son nom, une proposition en ce sens au-Supérieur-Général de sa Congrégation. La demande de Mgr Sweeny ayant été acceptée, le T. R. P. Général envoya, à l'automne de l'année 1863 au R P. Lefebvre, qui était alors occupé à donner des missions en divers endroits de la Province de Québec, l'ordre de se tenir prêt à partir pour Memramcook, N. B., en qualité de curé de cette paroisse et de supérieur du nouvel établissement que la Congrégation venait de décider de fonder en cet endroit. Mais le départ du R. P. Lefebvre de Saint-Laurent ne s'effectua que le 27 mai de l'année 1864, et dans les circonstances suivantes :

COLLÈGE DE SAINT-LAURENT.—CLASSE DE PHYSIQUE.

" Mgr Sweeny, voyant que l'on acquiesçait à ses instances, voulut se rendre jusqu'à Montréal au-devant des futurs ouvriers qui étaient destinés à travailler, sous sa paternelle direction, à cette partie du ministère commun confiée à son zèle ardent et à sa sollicitude pastorale. Sa Grandeur arriva à Montréal le 24 mai, et se rendit directement à Saint-Laurent, afin de faire la connaissance du sujet qui lui était destiné. Le Père Lefebvre était alors absent, se trouvant à Saint-Jacques-le-Mineur où il donnait une mission. C'est là qu'il reçut la dépêche de venir sans délai à l'évêché de Montréal où

l'attendait l'évêque de Saint-Jean. La première question que lui fit Mgr Sweeny fut celle-ci : " Savez-vous l'anglais ? " La réponse fut négative: ce qui parut un peu déconcerter le bon évêque. Mais sur l'observation qu'il serait possible de l'apprendre. celui-ci parut reprendre courage ; cependant on doit à la vérité de dire que cette possibilité ne devint jamais complètement une réalité... Laissons maintenant le R. P. Lefebvre raconter lui-même. dans une lettre écrite en 1870. sa réception à Memramcook et l'état dans lequel il trouva le bâtiment qui devait servir de collège. et les difficultés qu'il lui fallut surmonter dès son arrivée en ce lieu :

" En arrivant à Memramcook, nous descendîmes " (ils étaient sept. quatre Pères et trois Frères) " à la maison curiale où nous fûmes reçus par le digne M. Lafrance, missionnaire de ce lieu depuis douze ans. et fondateur de l'établissement dont je venais prendre la direction. Ce respectable prêtre nous reçut avec tous les égards de la charité la plus délicate et l'expression de la joie la plus sincère. Ses vœux étaient enfin exaucés : il allait voir le fruit de ses sueurs arriver à maturité ; car dans son désir ardent de venir en aide aux religieuses populations acadiennes-françaises, il avait depuis longtemps formé le pieux et patriotique projet de fonder un collège, afin de procurer à la jeunesse un moyen efficace d'acquérir les connaissances qui font, tout à la fois, le bon chrétien et le citoyen intègre, utile et vertueux ; et afin d'assurer, autant que possible, la réussite de cette idée, il employa le fruit de ses rigoureuses épargnes à l'acquisition d'une belle propriété sur laquelle il érigea une maison en bois de quarante cinq pieds sur trente. ayant deux étages outre les mansardes, et une allonge de vingt quatre pieds sur vingt, aussi à deux étages. Mais des circonstances *incontrôlables* devaient laisser inhabitée cette nouvelle maison destinée à servir de pierre d'attente au futur collège. et cela pendant deux longues années.....

" Après avoir minutieusement examiné toutes choses, je me mis immédiatement à l'œuvre. Le plus embarrassant était de savoir par où commencer cette rude besogne ; car tout était à créer... L'état de dégradation où se trouvait la maison réclamait mon attention ; car devant servir et de communauté et de collège, il fallait bien m'en occuper ou m'exposer à ne pas ouvrir les classes à l'automne, selon qu'il avait été convenu ; Mais comment réaliser ce projet ? Les moyens pécuniaires me faisaient complètement défaut : tout mon avoir consistait alors en vingt écus américains qui, convertis en monnaie canadienne, se réduisaient à huit dollars "... Pour ne pas étendre ce récit plus loin qu'il ne faut, disons que le collège de

Portrait du R. P. GILBERT FRANÇAIS, supérieur général des clercs de Sainte-Croix. (1)

(1) Le T. Révd Père Gilbert Français, Supr. Général, C. S. C., est né en Bretagne le 4 février 1849, à Loudeac, Côtes-du-Nord, France. Religieux des C. S. C. depuis 1868, il fut ordonné prêtre le 12 mai 1872. Il fut nommé Supérieur du Collège Sainte-Croix de Neuilly, Paris, en 1880. Succédant au Révd Père Louis Champeau, qui avait fondé ce Collège en 1850, en 1886 il vint aux Etats-Unis, délégué au Chapitre Général, tenu à Notre-Dame, Indiana,—et à celui tenu en 1892, où il fut élu Supérieur Général de la Congrégation de Sainte-Croix; mais il ne prit cette charge qu'après la mort du T. R. Père Sorin, le 31 octobre 1893. Il revint au Nouveau-Monde visiter les établissements de la Congrégation aux Etats-Unis et au Canada, en novembre 1894. Il y est encore en ce moment.

Memramcook, a éprouvé, au commencement, les mêmes difficultés, la même pauvreté, la même indigence que le collège de Saint-Laurent ; et, comme le collège de Saint-Laurent, il a pu, avec l'aide de Dieu et le dévouement absolu de ses Religieux, surmonter tous les obstacles, s'assurer des ressources et s'agrandir notablement. Aujourd'hui, le collège de saint Joseph à Memramcook est une institution des plus prospères, et qui fait un bien immense en Acadie. Il est établi absolument sur les mêmes bases, et suit les mêmes cours d'étude que le collège de Saint-Laurent.

On ne tarda pas longtemps à s'apercevoir au collège de Saint-Laurent qu'un bon nombre d'élèves étaient trop jeunes pour les laisser en compagnie d'élèves plus âgés qu'eux, quoique encore rangés dans la division " des moyens." On convint donc de créer une succursale du collège de Saint-Laurent où les jeunes enfants de cinq à onze ans seraient reçus et à qui on enseignerait le français et l'anglais, ainsi que les autres branches élémentaires comme préparation aux cours commercial et classique. L'hôtel Bellevue à la Côte-des-Neiges était offert en vente ; on en fit l'acquisition en 1869. Depuis, cet hôtel s'est transformé en un magnifique et vaste corps de bâtiments qui sert non seulement de collège ou académie mais aussi de maison provinciale.

Devant absolument nous restreindre, nous ne ferons que simple mention des autres importants établissements de la Congrégation de Sainte-Croix dans cette Province de Québec : les collèges commerciaux de Farnham, de Saint-Césaire, de Sorel, de Saint-Aimé, etc.

Conclusion.

Cette notice, tout incomplète qu'elle est, donne néanmoins une idée assez satisfaisante, croyons-nous, de l'établissement de la Congrégation de Sainte-Croix en Canada, de son importance au point de vue de l'éducation et de sa complète identification avec toutes les aspirations légitimes des Canadiens-français. On ne peut que souhaiter la continuation toujours de plus en plus étendue et glorieuse de son action bienfaisante, non seulement dans la Province de Québec qui a reçu les prémices de son utile et substantiel enseignement commercial et classique, mais encore dans toute la Confédération du Canada.

J. C. C.

LA DANSE DE MAI A DONRÉMY [1]

NON loin de Donrémy, dans la forêt touffue, croissait un vieux chêne qui inspirait aux villageois une sorte de vénération. Ils l'appelaient le Beau-Mai, et chaque année au retour du printemps, ils célébraient une fête en son honneur. D'antiques traditions rapportaient à son sujet mille faits merveilleux que les vieillards transmettaient à leurs enfants comme un dépôt du passé. Ils assuraient que sur ses branches avait cru le gui sacré et que les druidesses s'étaient abritées sous son ombrage. Plusieurs fois même on avait aperçu de grands fantômes blancs apparaître entre ses rameaux, et l'on ajoutait tout bas que les fées du voisinage y venaient tenir leur conseil durant la nuit.

Une des premières années du XVe siècle en ramenant le mois des fleurs ramena aussi la fête du Beau-Mai, et les habitants de Donrémy se disposèrent à payer au vieil arbre leur tribut traditionnel.

A peine le soleil a-t-il commencé à dorer la cime des montagnes, que le seigneur de Bourlimont, accompagné de sa famille et suivi de la jeunesse du pays, vient animer par sa présence les réjouissances de la journée. Bientôt de nombreux groupes se forment ici, à l'ombre d'un bosquet de coudriers, de jeunes hommes parlent avec animation, ils s'occupent de politique et se communiquent leurs projets pour défendre le pays en cas d'attaque. Plus loin, ce sont des jeunes filles, puis des vieillards qui veulent eux aussi fêter le Beau-Mai ; leurs regards se portent avec tendresse sur les jeunes enfants qui s'ébattent dans la prairie.

Au milieu de cette troupe joyeuse, une petite fille se faisait remarquer par sa souplesse, son agilité, sa gaîté. Légère comme le papillon, elle folâtre dans la prairie et revient chargée de fleurs. Aidée de ses compagnes, elle les tresse en guirlandes qu'elle suspend aux rameaux du Beau-Mai ; puis elle orne son tronc de bouquets et de mousse. Tous les préparatifs achevés, les danses commencent au son de la flûte et les jeunes enfants se tenant par la main forment autour de l'arbre une ronde animée.

(1) Les gravures qui ornent ce trait de la vie de Jeanne d'Arc, si gentiment raconté par notre aimable collaboratrice, sont reproduites de l'*Histoire de notre petite sœur Jeanne d'Arc*, par Marie-Edmée. Nous ne saurions trop recommander ce beau livre, il devrait être entre les mains de tous les enfants.

La journée se passe en jeux, en festins, en divertissements de toutes sortes. Déjà le soleil a disparu, il faut songer au départ. Chacun se disperse et bientôt la prairie est déserte. Jeanne reprend la dernière le sentier isolé qui conduit à sa chaumière. " Que je me suis amusée se dit-elle en cheminant, il fait si bon sauter sur

l'herbe !... Puis regardant le ciel : assurément on doit danser là-haut, car les anges sont plus légers que nous, les nuages plus doux que le gazon de nos prairies et les étoiles moins épineuses que l'églantine de nos buissons. Que je voudrais être un ange !... et elle soupira.

Un soupir lui répondit. Etonnée, Jeanne se tourna vivement. Que vit-elle ? Un homme couché sur le bord d'une fosse et baigné dans son sang. " Pauvre homme, lui dit-elle, qui vous a traité ainsi ?— Regarde, répondit le blessé d'une voix mourante, ne vois-tu pas des soldats fuyant vers Vaucouleurs ? Ce sont eux qui, me trouvant seul et sans défense, ont assouvi sur moi leur haine sauvage.

—Les Anglais se sont donc avancés jusqu'ici, demanda Jeanne effrayée ?

—Non, ceux-là sont les hommes de Bourgogne, brigands dont le pays est couvert, et qui, demain peut-être, feront périr ton père,

livreront aux flammes ta chaumière et disperseront tes troupeaux. Va, enfant, ajouta-t-il d'une voix presque éteinte, va dire au village que près d'ici un pauvre homme se meurt et Dieu te bénira."

Jeanne s'éloignait, mais s'arrêtant soudain.—Etiez-vous ici lui demanda-t-elle, quand nous jouions dans la prairie, et avez-vous entendu la danse de Mai?—Oui, lui répondit-il, vos cris de joie arrivaient jusqu'à moi tandis que je tombais sous les coups des routiers.—Pardon, pauvre homme, reprit Jeanne émue jusqu'aux larmes, ah! si nous avions pu deviner ce malheur, et, plus prompte que l'éclair, elle s'élança vers le village en se promettant de ne plus danser.

Elle tint parole, et l'année suivante ne la vit pas revenir auprès de l'arbre séculaire. Elle devint triste et pensive; souvent elle interrogeait les voyageurs qui s'arrêtaient chez son père; elle s'informait des succès des Anglais et demandait des nouvelles du gentil Dauphin. Assise dans le jardin, souvent sa main tremblante abandonnait la quenouille pour essuyer les pleurs qui coulaient de ses yeux. Si parfois elle cueillait des fleurs, c'était pour en orner l'autel de Notre-Dame de Vermont. Elle aimait à conduire son troupeau dans quelque lieu isolé, et alors elle soupirait ou s'entretenait à voix basse avec des personnages invisibles.

Quels étaient ces visiteurs mystérieux? Elle l'a dit plus tard, c'étaient saint Michel, sainte Marguerite et sainte Gèneviève. Que lui révélaient-ils? Sans doute les destinées de sa patrie et la sublime mission qu'elle était appelée à remplir; car la petite bergère de Donrémy devait être la libératrice de la France, la Pucelle d'Orléans, l'héroïque Jeanne d'Arc.

REINE BERNARD.

CHRONIQUE DU MOIS

I.—Nouvelles de Rome. II.—Autriche. III.—Espagne. IV.—France. V.—Les fêtes de Kiel. VI.—Canada ; Terre-Neuve ; la question des écoles.

En ce moment on organise toute une campagne de nouvelles fausses et à tendances, sur le compte du Vatican. Le centre de toute cette agitation réside à la *Consulta* et l'on se sert même de la diplomatie pour mieux écouler la fausse marchandise. On ne saurait donc assez se tenir sur ses gardes en ce moment soit vis-à-vis des agences, soit à propos d'articles de journaux parlant du Vatican.

En France même certain journal, qui se prétend grave et sérieux, est tombé inconsciemment dans le trébuchet par des articles sur la diplomatie à Rome. Il faut aussi se souvenir sans cesse qu'une grande partie des nouvelles italiennes et vaticanes sont transmises à l'*Agence Havas* par le canal de l'*Agence Stefani*. Cette agence italienne est complètement entre les mains du gouvernement italien, qui lui fait faire un service *très spécial* de nouvelles du Vatican.

On est capable d'inventer tout dans ces officines italiennes qui ont comme spécialité les nouvelles alarmantes sur la santé du Pape.

Comme divers indices font croire qu'une campagne de ce genre va s'ouvrir, il est bon d'en prévenir le public.

En ce moment le Pape se porte à merveille, il multiplie les audiences privées et célèbre deux fois par semaine la messe devant un certain nombre de personnes. Comme les chaleurs deviennent plus fortes, le Souverain Pontife a commencé à prolonger son séjour dans les jardins du Vatican et s'est installé dans le petit appartement au fond du jardin, suspendant pour quelques jours les audiences.

La période électorale est close en Italie. Le résultat général des élections satisfera et ne satisfera pas le gouvernement. Le clan ministériel aura bien il est vrai, le nombre pour lui, car il comptera les deux tiers de la nouvelle Chambre, mais l'opposition revient de son côté aussi nombreuse que précédemment. Elle reste composée

des mêmes hommes sauf le groupe Zanardelli, fort maltraité, et reste commandée par les mêmes chefs. Les socialistes ont réussi à doubler leur nombre : ils étaient huit et sont maintenant seize. C'est peu, si l'on veut, mais c'est encore beaucoup, si l'on songe que le gouvernement a déployé contre eux toutes les ressources que lui donne la possession du pouvoir. Il y a là une preuve que la lutte ouverte et face à face contre le socialisme n'est, pas plus en Italie qu'ailleurs, la meilleure façon de le combattre.

Le Parlement italien a été réouvert, et, selon l'usage, le roi Humbert s'est rendu en grand train de carrosses dorés, du Quirinal à Montecitorio.

Le discours de la couronne est une belle pièce de réthorique, vague et indécise, composée par M. Crispi et récitée par le roi.

Bien des gens ont eu le sourire sur les lèvres en lisant cette phrase : " Par notre volonté l'Europe respire la paix ! ! " Sans commentaires ! Mais vraiment nous ignorions cela jusqu'à ce jour.

Tout le discours est plein de cette même emphase, qui dénote la mégalomanie, mais on ne lui donne aucune importance.

Cavallotti, qui promet une trève avec les scandales, prétend que Crispi tombera prochainement par la volonté de la Chambre et qu'il est, par conséquent, inutile de l'étrangler avec le cordon Herz. Nous verrons cela aux premières escarmouches. Mais si Cavallotti est fin, Crispi, de son côté, a encore plus d'un tour dans son sac.

***

Les journaux de Vienne font grand bruit d'un projet de réforme électorale pour l'ensemble des provinces autrichiennes qu'une commission nommée par le Reichsrath est en train d'élaborer. Ce projet aurait pour but de donner satisfaction aux petits contribuables que le cens actuel prive du droit de voter, et aux ouvriers, membres de diverses corporations ou associations. Le nombre des électeurs ouvriers serait environ de 650,000, et celui des électeurs cultivateurs de 1,200,000. Sur les 47 nouveaux sièges qui seront affectés à cette nouvelle catégorie d'électeurs, et qui porteront de 353 à 400 le nombre des députés autrichiens, 34 seront accordés aux 1,200,000 petits propriétaires, et 13 seulement aux ouvriers. Le petit nombre de sièges qui leur seront attribués ne semble pas devoir apaiser les revendications des ouvriers. D'autre part, le projet de réforme électorale impliquant un changement de la constitution autrichienne, nécessite de ce fait, pour obtenir force de loi, une majorité des deux tiers des votants. Aussi les journaux, même ministériels, lui promettent-ils un échec final.

***

En Espagne, le ministère Canovas a été mis en minorité aux Cortès, à la suite du refus qu'il avait formulé de communiquer à la Chambre certains documents relatifs au ministère de la justice. Soixante-dix-huit voix ministérielles se sont prononcées contre le ministère. On prétend que, malgré ce vote, le gouvernement ne donnera pas sa démission, car il avait, dit-on, accepté le pouvoir sans posséder la majorité de la Chambre. Mais tout le monde s'accorde à regarder sa situation comme désormais très difficile.

***

En France, la situation intérieure, de quelque côté qu'on la considère, n'est présentement ni brillante ni rassurante. Pour ce qui regarde spécialement les catholiques, on peut dire qu'elle prête à des commentaires pessimistes. Les divisions se multiplient et les dissentiments s'expriment avec une âpreté croissante.

A ce propos, on ne peut dissimuler que ce qu'on appelle "la politique pontificale" ou "la politique de ralliement" ne se ressente fâcheusement de ce fait que le gouvernement actuel de la République poursuit, au moins à titre d'héritage, la politique sectaire de ses devanciers du régime opportuniste et radical. C'est un fait et il y a devoir de le constater.

Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si parmi les catholiques en général, clergé et laïques, et qu'on ne s'y trompe pas, parmi les plus disposés à marcher droitement dans les voies tracées par les grandes initiatives de Léon XIII, on remarque un mouvement d'hésitation et presque de recul.

Comment pourrait-il en être autrement? Les foules quelles qu'elles soient, sont mobiles et nerveuses; le courant des impressions s'y dessine toujours avec une violence qui laisse peu de prise à l'action de la raison. Les gouvernants français semblent tenir si peu de compte des directions pontificales que beaucoup se disent : A quoi bon? Sans doute le Pape n'a dicté ces directions que pour des motifs d'ordre très supérieur à toute considération politique, proprement dite, mais, en fait, il n'est pas douteux qu'il a ainsi donné pour l'établissement définitif de la République en France un concours tout-puissant, et ce qui le prouve, c'est la fureur des partis contraires. Or comment la République reconnaît-elle un pareil bienfait? Par la persécution continuée. En vérité, il faudrait à l'opinion catholique un bien grand sang-froid pour ne pas s'émouvoir en face d'un tel résultat.

Une interpellation du parti socialiste sur la politique étrangère de la France a eu, le 11, après une longue discussion, la conclusion prévue et le succès qu'elle méritait : une majorité considérable a donné gain de cause au ministère ; l'ordre du jour proposé par M. Trélat, "approuvant les déclarations du gouvernement," a été voté par 345 voix contre 102.

C'est cet ordre du jour que toute la Droite, à l'exemple de Mgr d'Hulst, eût dû voter sans hésitation, au lieu de s'abstenir en grande partie comme elle a fait.

Les députés catholiques et conservateurs, de toute nuance, devraient avoir plus que personne pour principe, pour règle de conduite, que toutes les fois qu'il s'agit des affaires de la France à l'extérieur, de son rôle vis-à-vis des nations étrangères, l'esprit de parti doit faire silence et se hâter de remiser ses rancunes personnelles, ses passions particulières, ses colères et ses ressentiments politiques même les plus légitimes, la patrie étant au-dessus de tout cela. Il faut alors ne considérer que l'honneur du pays, que ses intérêts, que sa grandeur. Si la Droite, il y a quatorze ans, n'eût pas, dans une heure d'aberration, mis en oubli ce principe sacré, elle ne se fût pas laissé entraîner à contre-signer de ses votes le fatal abandon de l'Egypte.

Dans l'interpellation des socialistes, entre les sophismes pitoyables, contradictoires, que M. Millerand a débités avec une gravité creuse que MM. Flourens et Goblet ont répétés par ignorance, par pauvreté intellectuelle manifeste, et les raisons politiques, précises, habiles et fortes que le ministre des affaires étrangères et le président du conseil leur ont opposées, il semble qu'il était nécessaire de prendre parti ; c'est du moins ce qu'a su faire avec courage Mgr d'Hulst et ce qu'il a heureusement expliqué par les paroles suivantes, en motivant son vote :

"La France a subi une mutilation douloureuse. Elle doit y pen-
"ser toujours et se tenir prête pour l'heure de la lutte ; mais, en
"attendant, j'estime qu'il est de sa dignité et de son intérêt de
"faire en Europe et dans le reste du monde exactement ce qu'elle
"ferait si elle n'avait pas perdu deux provinces. Cela ne l'empê-
"chera pas de les reconquérir, au contraire.

"Il serait temps d'avoir une politique raisonnable et de n'aban-
"donner pas tout au sentiment. Le gouvernement me paraît avoir
"eu le mérite de le comprendre, et c'est pourquoi sa politique,
"quoiqu'elle soit la sienne, sera aussi la mienne."

C'est en effet ainsi que doit agir un patriotisme réfléchi et clairvoyant.

***

Les fêtes de Kiel qui ont donné lieu à cette interpellation à la Chambre française et à toute une campagne dans la presse, ont été brillantes et pas le plus petit incident ne s'est produit.

L'empereur Guillaume aurait dit à M. Herbette, ambassadeur français à Berlin : " Je suis heureux d'assister avec vous à l'inauguration du canal, en présence de l'escadre française qui attire une si grande attention. J'ai l'espoir que cette inauguration ne sera pas la dernière à laquelle nous assisterons ensemble pour la cause de la paix et l'honneur de la civilisation."

Les journaux, d'une manière générale, regardent ce discours de l'empereur Guillaume comme inspiré par le désir d'être agréable à la France, plutôt que comme l'expression de ses vrais sentiments.

L'*Estafette* dit qu'il est nécessaire, pour la réalisation des souhaits exprimés par l'empereur Guillaume, que la France et l'Allemagne soient réconciliées, c'est-à-dire que la question d'Alsace et Lorraine soit définitivement réglée.

Le *Soleil* remarque qu'en dépit des paroles pacifiques de l'empereur, certaines personnes font observer que des fêtes paisibles ont souvent précédé de terribles guerres.

Le *Rappel* dit que l'Europe ne croit pas que le désir de la paix soit le seul objet qui ait poussé à la construction du canal de la Baltique.

La *Paix* dit que l'empereur Guillaume désire la paix, mais que la république seule peut donner la paix universelle à la fraternité des peuples.

***

Les négociations entre Terre-Neuve et le Canada sont pour le moment rompues. Le Canada a refusé d'assumer le poids des difficultés financières dans lesquelles se débat le gouvernement de Terre-Neuve. Cependant les négociations se sont poursuivies assez loin, et un moment on a cru de part et d'autre qu'une solution satisfaisante interviendrait. Sir William Whiteway, premier ministre de l'île, demandait que le Canada prît sous sa responsabilité les 15 millions de dette dont les intérêts grèvent lourdement le budget de Terre-Neuve. Le Dominion a offert de couvrir la dette de l'île jusqu'à concurrence de 12 millions ; mais les Terre-Neuviens n'ont pas voulu accepter cette combinaison. Ils ont en conséquence tourné leurs regards vers la mère-patrie qui, pour le moment ne semble pas écouter, d'une oreille attentive, les lamentations de sa plus vieille colonie.

***

Mgr Gravel, évêque de Nicolet ayant adressé à la Propagande un mémoire sur la question des écoles catholiques, au Manitoba, a reçu la réponse suivante :

" Rome, 14 mars 1895.

" Illustrissime et révérendissime seigneur,

" La sainte Congrégation de la Propagande sait combien pénibles sont pour les catholiques du Manitoba certaines lois scolaires portées par le gouvernement de cette province ; et ce fait est d'autant plus affligeant qu'il va radicalement contre un état de choses établi dans ce pays, par de solennelles conventions en faveur des catholiques, si bien que ceux-ci voient leurs florissantes écoles gravement menacées.

" Aussi, était-ce à bon droit que tout l'épiscopat canadien, par des lettres admirables de noblesse, a pris en main, devant le gouvernement fédéral, la défense de ces intérêts catholiques contre le danger si sérieux qui les menace ; à cette attitude des évêques, là où les droits des catholiques avaient été violés, ont répondu les sentiments du gouvernement fédéral et des actes. Cependant pour que les faits répondissent aux intentions, des difficultés se présentaient qu'il n'était pas facile de dédaigner. Mais, aujourd'hui qu'une décision récente du conseil privé de la couronne d'Angleterre a donné au gouvernement fédéral des pouvoirs déterminés pour traiter cette question, nous avons tout lieu d'espérer qu'une aussi importante affaire se règlera conformément à ce que réclament d'inaliénables droits, le bien de la religion et celui de l'Etat. Cet espoir ne dispense pas de mettre à profit, avec empressement, la faveur des circonstances, et de veiller avec la même vigilance sur les intérêts des catholiques. C'est pourquoi, dans une affaire de cette importance, cette sainte congrégation ne peut rester muette et ne point approuver, bénir et encourager le zèle des catholiques et surtout des évêques canadiens ; elle veut non seulement leur accorder ses justes louanges pour l'œuvre déjà accomplie par eux, avec tant d'ardeur et de succès, mais aussi les exciter à poursuivre de toutes leurs forces jusqu'à la victoire une aussi noble entreprise.

" Une erreur bien fâcheuse s'est glissée dans l'esprit de quelques-uns qui ne voient rien de dangereux dans les écoles dites neutres et jugent qu'elles peuvent, sans péril pour la foi, être fréquentées par les enfants catholiques. Pour n'envisager la question qu'à ce point de vue, ces écoles dites neutres, par le seul fait qu'elles écartent de leur enseignement la vraie religion aussi bien que les autres, lui font un tort considérable en la privant de la première

place à laquelle elle a droit, dans les mœurs et surtout dans l'éducation de la jeunesse. On ne peut prétendre que la sollicitude particulière des parents peut suppléer d'une manière suffisante à ce que la religion ne trouve plus dans les écoles. Cette sollicitude ne peut remédier qu'en partie au mal et ne saurait faire tolérer cette faute énorme de l'éducation sans Dieu donnée dans les écoles. Ajoutons à cette considération, que dans l'estime des enfants la religion perd de son prestige et de sa majesté quand privée de toute considération officielle elle semble reléguée entre les murs de la maison paternelle. Que sera-ce si les parents soit par négligence, soit faute de temps, ne s'occupent guère, comme cela arrive souvent d'enseigner la religion et n'ajoutent rien, soit directement, soit par d'autres, à aucune instruction religieuse, à l'enseignement que leurs enfants reçoivent à l'école.

" C'est pourquoi, à cette époque surtout où la foi subit l'assaut orageux de tant d'erreurs, rien ne saurait être poursuivi avec plus de sagesse, pour préserver la foi du peuple, que l'œuvre des écoles catholiques faisant pénétrer, cultivant et fortifiant la religion et la piété au cœur des enfants, de façon à ce qu'ils reçoivent, en même temps que les éléments des sciences ou l'enseignement libéral, les principes de la vie chrétienne et les retiennent profondément enracinés dans l'âme pour le reste de la vie. Qui concentre dans ce but toutes ses pensees et toutes ses forces, peut s'entendre à bon droit proclamer comme ayant bien mérité de la religion.

" Ces principes inébranlables sur lesquels l'épiscopat canadien a basé si puissamment son action, inspirent à la congrégation de la Propagande de recommander fortement à leur zèle si éclatant la défense des droits des catholiques de la province de Manitoba sur l'éducation de leurs enfants, afin que ces droits soient, comme la justice de cette cause en donne l'espoir, reconnus et qu'une violence injuste soit épargnée à l'Eglise.

Je prie Dieu de vous tenir en sa sainte garde, de Votre Grandeur le très obéissant serviteur.

† M. Card. Ledochowski, *præf.*
† A. *Arch. de Larisse, secrétaire,*

† R. P. D. Elphège,
évêque de Nicolet.

***

Le gouvernement Greenway a enfin donné une réponse officielle à l'arrêté du gouverneur-général en conseil. Comme il fallait le prévoir cette réponse est négative. Au gouvernement fédéral de faire énergiquement son devoir maintenant et de présenter au parlement fédéral les mesures remédiatrices promises depuis si longtemps.

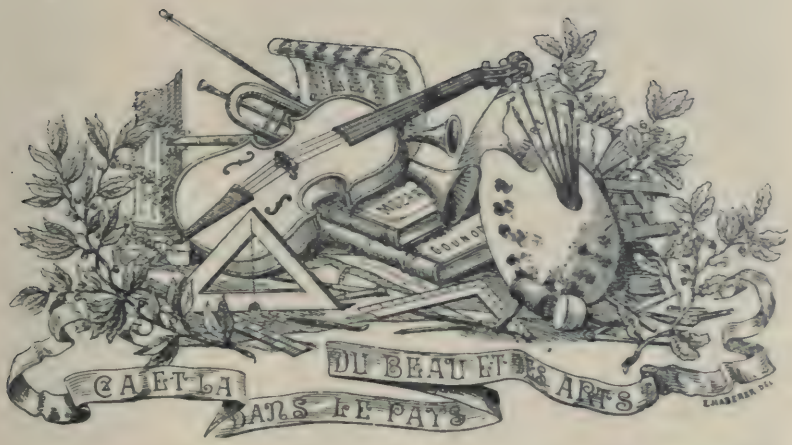

SAINTE-MONIQUE ET SAINT-AUGUSTIN

D'APRÈS ARY SCHEFFER.

AU salon de 1846, la foule se pressait compacte et sans interruption autour d'un tableau qui exerçait sur elle une étrange fascination. Elle était, comme malgré elle, entraînée vers les régions célestes par l'image du ravissement extatique qu'il représentait. C'était en effet la plus étonnante création de l'art moderne, et l'observateur calme et réfléchi pouvait se demander avec surprise comment un tel résultat avait pu être obtenu en négligeant tous les moyens qui ordinairement séduisent le spectateur. Ce tableau qui attirait le public et qui charme encore tous ceux qui le contemplent, c'était *la sainte Monique et le saint Augustin* d'Ary Scheffer.

Il va sans dire qu'un si grand succès ne fut pas sans provoquer de violentes contradictions parmi les gens de système et de métier. Les uns disaient que ce n'était pas là de la peinture mais une apparition de corps transfigurés. D'autres critiquaient la roideur des corps, la maigreur anguleuse des formes, le mépris des chairs. On se récriait contre ce que l'on appelait la glorification des os ; mais le jugement du public, qui se laisse quelquefois emporter par un engouement passager est le critique par excellence lorsqu'il persévère dans ses prédilections et il y est fidèle encore aujourd'hui.

Ne résistons pas au plaisir de citer à l'appui de ce jugement une page d'un critique plein de goût, d'autorité et d'élévation, M. Louis Vitet : " A quoi bon s'écrier : Ce n'est pourtant pas de " la peinture ! C'est bien mieux, puisque l'extase de cette sainte " femme se communique en quelque sorte à ceux qui la con- " templent, puisque vous vous sentez comme entraînés par elle, " comme emportés avec son fils vers ces régions éthérées où s'élève " son âme, puisque vous assistez, par reflet dans ses yeux, au spec- " tacle sublime dont elle est enivrée. L'élan de la vie céleste, " l'élan de la béatitude, la vision du surnaturel rendue sensible et " fixée sur la toile, voilà le mot de ce succès. Ajoutez aux joies du " ciel certains sentiments de la terre que Scheffer excelle à faire " comprendre, le bonheur, la reconnaissance de cette mère qui tient " son fils contre son cœur, et qui sent qu'il s'émeut, se détache, " s'ébranle, commence à quitter terre, et va la suivre dans son vol ; " puis, chez le fils, la foi naissante et déjà ferme, tant de respect et " tant d'étonnement, tant d'ardeur soumise et domptée, toutes les " *Confessions* en un mot, résumées en trois coups de pinceau ! " Trouvez beaucoup de peintres qui vous en disent autant, qui vous " révèlent de tels mystères, cherchez dans le présent, cherchez " même dans le passé, et dites-nous si devant de telles œuvres " l'admiration se marchande ! "

Pour tout dire, il faut avouer que cette appréciation élogieuse est l'œuvre d'un ami de longue date dont l'affection était encore accrue par un sentiment de reconnaissance personnelle dont M. Lenormant nous a révélé le douloureux motif : " Pour l'aider " à supporter une perte irréparable, Scheffer entreprit de rendre à " un époux désolé les traits de celle qu'il pleurait : jamais rien n'a " mieux caractérisé son talent que ce portrait. La forme est celle " d'une apparition disphane ; c'est sans doute ainsi que les corps " transfigurés brilleront dans le ciel. Tout l'essentiel s'y trouve, " tout ce qu'on aime à garder des personnes aimées : le reste s'en " est allé avec les misères de la vie."

Ary Scheffer, en effet, avait le don de peindre de mémoire, il pouvait, à longs intervalles, malgré l'absence, malgré la mort même, retrouver l'exacte ressemblance, et plus d'un ami désolé lui a dû—comme M. Vitet—la douce surprise de voir revivre, contre toute espérance, une image chérie. Il excellait d'ailleurs dans le portrait. Ceux qui datent de la dernière période de sa vie sont tellement expressifs qu'on dirait qu'ils vivent, qu'ils respirent et vont parler. Celui de M. de Lamennais est un des plus remarquables. Ecoutons M. Alfred Nettement, il va nous dire l'effet que ce portrait produisait

sur les contemporains du malheureux dévoyé : " Ce n'est plus l'abbé " de Lamennais de l'*Indifférence*. Depuis longtemps le docteur a " failli, l'ange est tombé. Que d'orgueil, mais que de morne et secrète " tristesse sur ce front sillonné par le temps, par la pensée, et peut-" être plus encore par le souvenir du passé et par la crainte de " l'avenir ! C'est ainsi que nous le vîmes dans une séance célèbre " de l'Assemblée législative de 1849, un jour que Berryer, provoqué " par un amendement de Jules Favre qui réclamait l'inamovibilité " des desservants, afin de les soulever contre leurs supérieurs, " monta inopinément à la tribune, et, dans une magnifique impro-" visation, exalta devant l'Assemblée émue ces vertus d'obéissance, " d'humilité, de dévouement, sublime apanage du clergé catho-" lique, et qu'une voix démocratique voulait tarir dans son sein en " renouvelant contre les serviteurs cette tentation d'orgueil que " Satan avait osé diriger contre leur divin Maître ! Tout à coup on " vit un homme se lever, descendre péniblement les gradins " supérieurs sur lesquels il siégeait parmi les députés de la Mon-" tagne, et, comme courbé sous ce magnifique éloge de l'obéissance " et de l'humilité et foudroyé par cette grande éloquence, s'enfuir " de la salle : c'était Lamennais. C'est bien là celui dont Ary " Scheffer a conservé l'image à la postérité."

***

En considérant l'œuvre si française d'Ary Scheffer, à qui viendrait la pensée qu'il était Hollandais, et cependant il naquit à Dordrecht en 1795. Il reçut sa première éducation artistique dans la maison paternelle de son père, artiste de talent que la mort moissonna presqu'au début de sa carrière, avant qu'il eût fait sa marque.

Ary était l'aîné de trois enfants qui tous se sont fait un nom. A douze ans notre jeune peintre avait déjà produit un tableau qui eut les honneurs d'une exposition publique à Amsterdam et fit sensation. Heureusement pour le jeune prodige il ne se laissa pas aveugler par ce succès hâtif. Il comprit, et sa mère jugea comme lui, que malgré les flatteries du public et du roi Louis Bonaparte, il n'était après tout qu'un habile écolier qui avait encore besoin d'un maître. La Hollande ne lui offrant pas ce maître, Madame Scheffer vint se fixer à Paris, où nous trouvons le jeune Scheffer fréquentant les ateliers des peintres les plus célèbres, mais surtout celui de Girard, en compagnie de Géricault, d'Eugène Delacroix et de Sigalon.

Le talent d'Ary Scheffer comme celui de Paul Delaroche n'aura pas d'arrêt, il progressera jusqu'à la fin de sa vie. Trois phases suc-

cessives et bien distinctes divisent sa carrière artistique : le monde tel qu'il est, le monde des poètes, et le monde de la foi. Malheureusement Ary Scheffer était protestant, et il est permis de croire que s'il eût été éclairé de la foi véritable, il se fût élevé encore bien plus haut dans ce monde religieux qui lui a inspiré de si belles toiles.

Ce fut sous la restauration, de 1819 à 1830. qu'il fit ses débuts. Les petits tableaux et les portraits qu'il produisit alors laissent voir un homme qui cherche sa voie. *Les femmes souliotes*, qui ferment la première période et commencent la seconde, sont une œuvre remarquable. A partir de cette date, Ary Scheffer ne s'inspirera plus de l'histoire ; c'est à la poésie qu'il ira demander les sujets de ses compositions. Aussi, pour la plus grande partie de ses œuvres, ne sera-t-il jamais un peintre populaire dans le bon sens du mot, il sera le peintre des âmes choisies et sérieuses, le peintre des esprits littéraires qui sont familiers avec le Dante, avec Gœthe, Schiller, Byron et Bürger. Jusqu'à cinq fois, la douce image de la Marguerite de Faust est venue à son appel se fixer sur la toile, et trois fois la touchante légende de Mignon a exercé son pinceau. C'est encore à Gœthe que Scheffer emprunte son *Roi de Thulé* et l'*Enfant pieux*. Ce poète semble avoir été son favori ; car quatre fois aussi la figure pensive et songeuse de son Faust se retrouvera sous son pinceau. Qui ne s'arrête avec émotion devant sa belle et triste image du *Faust à la coupe* tracé vers la fin de sa vie, en 1858, lorsqu'il était dans toute la puissance de son talent. Ary Scheffer s'est inspiré de ces vers mis par le poète dans la bouche de Faust, dont la main suicide est arrêtée par le son des cloches : " Quel est " ce profond bourdonnement et ce son éclatant qui éloignent avec " une telle puissance la coupe de mes lèvres ? Cloches, annoncez-" vous déjà la première heure solennelle des heures de Pâques ? " Cloches, chantez-vous déjà le chant de consolation ? Le souvenir " et les sentiments de mon enfance, réveillés, me retiennent au " moment de faire ce pas suprême. Oh ! continuez à retentir, doux " chants du ciel ! Mes larmes ont coulé, la terre me possède de " nouveau."

A la vue de ce tableau, en redisant cette plainte navrante du Faust de Gœthe, on se souvient comme malgré soi de Jouffroy peignant l'émotion que produisit sur lui l'aspect des lieux où il avait été chrétien, et qu'il revoyait après avoir perdu la foi. Seul, le malheureux, il était dans la vie sans savoir ni comment ni pourquoi ! Ses lumières étaient pleines de ténèbres, sa science ignorait ! C'était la même tristesse navrante quand il comparaît les

espérances de tous à son désespoir et la plénitude de ces cœurs remplis par la foi au vide de son cœur désert et désolé !

Hélas ! c'est encore le gémissement de tant d'âmes qui se sont laissé envahir par l'esprit de doute et de scepticisme. Comme le grand philosophe, comme le Faust de Gœthe et d'Ary Scheffer, ils se souviennent des jours heureux de leur paisible enfance alors que la brise salutaire de la foi catholique les conduisait doucement vers le port ; rejetés maintenant loin de la patrie, ils voudraient rapprocher du rivage, pour respirer encore une fois les parfums de la terre natale, l'esquif qui les emporte vers le gouffre du doute et de la désespérance ; mais Méphistophélès tient l'amarre de l'orgueil et ne laisse pas facilement échapper ses victimes.

Mais revenons à notre peintre. Ces réflexions nous conduisent d'ailleurs tout naturellement à parler de la troisième, de la plus belle partie de ses œuvres, de celle qui certainement obtiendra le succès le plus long et le plus général, nous voulons dire ses tableaux religieux. Jusqu'ici Ary Scheffer a été le peintre de l'idéalisme rêveur, il va maintenant devenir le peintre de l'extase. Après *sainte Monique et saint Augustin*, voici *les saintes femmes revenant du Tombeau*—*Madeleine en extase*, puis les Christ, que l'on range parmi les plus nobles créations de la peinture moderne. Rien n'égale, en effet, l'ineffable expression de son *Christ pleurant sur Jérusalem !* rien, le calme regard et le geste tout puissant de son *Jésus sur la montagne* terrassant le démon ; ni l'humilité sublime, la divine résignation de son *Christ au roseau*.

L'atelier d'Ary Scheffer était une exception, tout y était en harmonie avec les œuvres qui en sortaient. C'était un atelier où l'on ne fumait pas, où tout était en ordre ; on y causait, non sans gaieté, mais sans gros rire, comme dans un salon. Dans cet atelier se faisait entendre un concert presque perpétuel ; les artistes aimaient à y venir exécuter leurs improvisations, sûrs de trouver dans le maître un amateur passionné toujours prêt à les entendre et à les comprendre, sans même interrompre son travail.

Ary Scheffer mourut en 1858 dans toute la plénitude de son talent. Sur son lit de mort il demandait encore ses pinceaux dans l'espoir de pouvoir travailler, mais les forces lui faisaient défaut. Il fut vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu, mais surtout des jeunes artistes pauvres dont il était la providence dans les moments difficiles.

ALPHONSE LECLAIRE.

PHILIPPE-AUBERT DE GASPÉ

ÉTUDE LITTÉRAIRE.

Il y a dans le mot de patrie un sens intime et profond. La patrie, c'est, en quelque sorte, la terre qui vous a enfanté. Non pas au sens panthéiste où l'entendent les littérateurs de France espèce Goncourt. Loin de constituer cet être vague, universel, semi-matériel, semi-vivant, semi-divin, avec lequel les romanciers naturalistes identifient gravement l'humanité, la terre, comme vous le savez, est quelque chose de très grossier. Et néanmoins nous sommes faits de terre, dont Dieu a pris une pincée qu'il a transformée et vivifiée d'un souffle immortel. Nous aimons la terre, dont nous tenons la partie de notre être que nous flattons le plus, nous nous y attachons, nous la voudrions posséder tout entière et y demeurer toujours, hélas ! Cela suffit-il à expliquer l'attrait particulier que nous ressentons pour le coin de terre où nous sommes nés ? Non. Entre les habitants d'un même pays, enfants d'un même sol nourricier, comme entre ce sol lui-même et ceux à qui il fournit la subsistance et la vie, le temps établit des relations mystérieuses, des affinités secrètes, d'où vient le charme puissant qui vous retient sur la terre natale, bien nommée *patrie* (*terra patria*) dans les langues anciennes.

Mantua me genuit ; .....

écrit le poète latin. Vous dites également que le Canada vous a donné le jour, et vous dites bien. Le Canada, c'est sans doute l'immense contrée que vous habitez, son beau ciel, ses fertiles campagnes, sa riche nature, ses sites incomparables, mais c'est aussi et surtout le peuple intelligent et industrieux qui y vit. ce sont vos ancêtres qui y ont pris pied dès longtemps et n'ont plus fait qu'un avec elle, ce sont vos concitoyens, dont les croyances, les idées, les intérêts sont les vôtres. A tous ces êtres vous devez une part de vous-même, à ceux-ci la vie matérielle, à ceux-là la vie intellectuelle et morale. C'est tout cela, le Canada, et c'est votre patrie.

De tous nos écrivains, M. Philippe-Aubert de Gaspé est peut-être celui qui a le mieux parlé de la patrie, entendue dans ce sens large et vrai. C'est même le propre de son talent d'avoir saisi sur le vif le caractère de sa nation et de l'avoir dépeint dans une forme qui lui est restée. Les livres qu'il a faits pour décrire les mœurs du Canada sont essentiellement canadiens d'esprit et de style. Ils le sont de façon unique. Crémazie et Garneau sont canadiens d'une autre manière.

Bien que les *Mémoires* (1) de M. de Gaspé aient suivi les *Anciens Canadiens*, dont ils ne sont, à vrai dire, qu'un complément, je me propose d'en parler en premier lieu, parce qu'on y fait connaissance avec auteur.

I

Lorsqu'on a beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup pratiqué les hommes, qu'on a de l'esprit et une éducation distinguée, qu'on s'est fait quantité d'amis le long d'une carrière de soixante-seize ans, qu'on porte allègrement sa verte vieillesse, qu'on a fréquenté chez les grands, étant soi-même seigneur féodal, qu'on est resté, malgré l'âge, un dilettante des lettres, quoi de plus agréable que de laisser courir sa plume sur les choses dont on a la mémoire pleine ? Il arrive, par surcroît, que cette histoire intime, faite de mille et un détails, est d'une grande utilité pour l'histoire générale. Tels sont

(1) Mémoires de M. Philippe Aubert de Gaspé, 1 vol. in 8° chez MM. J. A. Langlais et fils, éditeurs-propriétaires, 123 rue St-Joseph, St-Roch, Québec. En vente chez tous les libraires du Canada.

les *Mémoires* que nous allons étudier. Il y a là représentée une époque disparue et qu'on revoit avec charme avec son cachet d'ancienneté.

Il est assez difficile de donner une idée exacte de ces *Mémoires* sans les résumer plus ou moins. D'abord ils sont très variés, puis réunis sans ordre, que celui dans lequel les faits se sont présentés au souvenir de l'auteur. Néanmoins on suit à peu près l'écrivain dans les diverses étapes de sa vie. Il avoue que ses *Mémoires* ne sont autre chose que son " coin de Fanchette." Le " coin de Fanchette " est une des premières histoires du recueil. Fanchette était une femme sans ordre, une " gaupe," qui laissait tout traîner dans sa maison. Elle avait toujours oublié de mettre quelque chose dans le coin. Il est vrai qu'après la vaisselle et les nez cassés les objets prenaient la direction du coin. A la fin, tout allait dans le coin, qui n'en pouvait mais. Un jour, Fanchette heurta du pied un ustensile quelconque, tomba dans la cave et se cassa le cou. Et ce fut fini de Fanchette et de son coin. M. de Gaspé avait conté maintes anecdotes dans son premier ouvrage, les *Anciens Canadiens*, mais un grand nombre traînaient encore dans sa mémoire. Il les prit et les mit dans le coin, qui est le livre des *Mémoires*. Et voilà pourquoi les objets y sont plus ou moins pêle-mêle.

***

Dans le chapitre premier, M. de Gaspé s'introduit lui-même au lecteur et annonce que sa propre vie va servir de cadre à ses souvenirs. Né à Québec, chez sa grand'mère de Lanaudière, il est transporté, " après avoir crié jour et nuit pendant trois mois sans interruption," au manoir de son père, à Saint-Jean-Port-Joli. Tout jeune il possédait une mémoire prodigieuse. On l'exhibait, dit-il, comme un petit animal rare. Il perdit en partie cette mémoire à la suite d'une maladie, mais les choses qu'il avait vues ou entendues restèrent toujours gravées dans son imagination. C'est à l'âge de sept ans qu'il eut cette fièvre putride, qui le mit à deux doigts

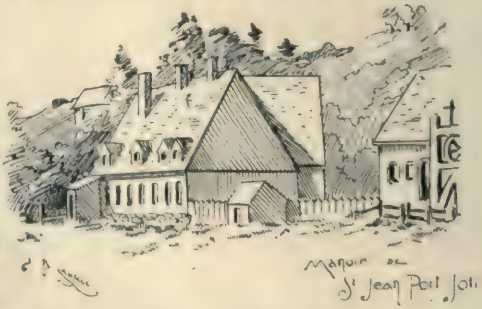

de la mort. Il fut guéri par un traitement Kneipp anticipé, que lui administra le docteur Oliva, de Québec, au grand scandale de tout le monde. Le plus épaté fut le *frater*, sorte de médecin populaire, qui, sans le vouloir, avait fait son possible pour tuer le malade. Il y a encore des *fraters*,... dirait Molière. Mais pour consoler le pauvre monde, le nombre des docteurs Olivas s'est accru considérablement. N'empêche que celui qui avait sauvé le jeune Gaspé ne l'eût pas fait exprès, au dire des habitants de Saint-Jean-Port-Joli. " Il fallait, répétaient-ils, que le petit maringouin eût l'âme chevillée au corps, et sept vies l'une au bout de l'autre." Revenu à la santé, le dit maringouin continua de se bien porter jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, qu'il reçut la visite de dame coqueluche, laquelle le maltraita tellement qu'il " aurait donné sa vie pour un chelin."

Mais sa fièvre putride lui causa bien des soucis: "Ma mère, écrit-il, qui croyait avoir mis au monde un petit prodige, s'apercevant ensuite de son erreur, pestait sans cesse contre la malencontreuse fièvre, ce qui après tout me chagrinait un peu ; mais dans nos petites querelles avec une de mes jeunes cousines, elle manquait rarement de dire, d'un grand sérieux, tout enfant qu'elle était :

—Savez-vous que, sans sa malencontreuse fièvre putride mon cousin aurait eu de l'esprit ? "

Ce chapitre est presque entièrement gai et écrit avec beaucoup de verve et de finesse. On voit la manière de l'auteur et son style. Esprit et bonhomie dans les sujets amusants; un peu plus de raideur avec le sérieux.

***

Chapitre deuxième.—Il y a ici quantité d'anecdotes. Je dirai un mot des principales.

Un soldat, nommé La Rose, pour avoir grièvement offensé le duc de Kent, venait de recevoir neuf cent quatre-vingt-dix-neuf coups de fouet, sans sourciller. " Se tournant vers le prince, il lui dit en se frappant le front du doigt: C'est du plomb, Monseigneur, et non du fouet, qu'il faut pour dompter un soldat français." A propos de quoi, M. de Gaspé blâme sévèrement la discipline cruelle et dégradante qui existait alors dans l'armée anglaise.

Après l'histoire du duc de Kent, celle du duc de Clarence, plus tard Guillaume IV, qui dansa tout un bal au château Saint-Louis sans s'apercevoir que les invités se tenaient debout à cause de lui.

Surpris, à la fin, il demanda en badinant si, au Canada, il n'y avait que les repas où l'on s'assît. On lui fit comprendre qu'il n'était pas le premier venu..... Le prince dispensa alors la compagnie d'une étiquette aussi fatigante, ce qui accommoda fort les dames, et surtout les vieilles. Je propose cette étiquette pour couper court aux désordres de la danse.....

Nous sommes en plein " coin de Fanchette." Les contes se succèdent sans transition. Je saute le quiproquo auquel donna lieu l'appellation de " Sans-Bruit," dont le colonel Murray avait dénommé un petit cottage, à lui appartenant, sur la rivière Saint-Charles. Mais il faut vous narrer l'anecdote du concombre. M. de Gaspé, père, trouva un jour un de ses concombres mutilé. Colère, disputes. Qui est le coupable ? " Demande-le à Philippe, dit l'épouse du seigneur, tu sais qu'il ne ment jamais."— Est-ce toi qui as coupé mon concombre ? —Oui, c'est moi, je l'avais mis dans ma bouche pour jouer, j'ai serré les dents sans avoir dessein de le couper, mais le morceau m'est resté dans la bouche."

Le jeune de Gaspé, tout fier d'apprendre qu'il n'était pas menteur, n'oublia jamais cette parole de sa mère. Et là-dessus l'auteur des *Mémoires* de recommander aux parents la prudence à l'égard de leurs enfants.

Il y a encore l'histoire de la mort de Montgomery, et de son chien, à propos d'un souvenir historique : à savoir, que l'Hôpital Général servit d'asile, en 1775, aux blessés américains.

***

Bien amusants sont les récits contenus dans le chapitre troisième, qui porte pour titre : *Les Récollets*. Quelques-uns, naturellement, sont sur le compte des bons religieux de Saint-François, mais on sent, au fond, que l'auteur n'est pas malintentionné. Au contraire, il tient les Récollets en grande estime et vénération. Il les a toujours aimés, déclare-t-il. Il les défend contre les attaques et les préventions dont ils sont l'objet. Il loue leur piété et leur charité. Il ne se fait pas faute, vraiment, de rappeler les excen-

tricités de tels d'entre eux. C'est pur badinage et du ton le plus convenable. Le frère Ambroise, " l'homme le moins accostable de tous les cuisiniers de l'ordre de Saint-François," apprête des œufs à la tripe qui sont capables de constiper tous ses frères, mais c'est pour leur faire faire pénitence. Le Père de Berey, ancien soldat, est un original, qui parle à tue-tête et gratifie son monde des épithètes de " fainéants, " " lâches," etc. Mais il n'en pense pas davantage.

Après l'incendie de leur couvent, en 1796, les *frères* Récollets se répandirent par les campagnes, quêtant, assistant les malades et servant de journaux. Il n'y avait qu'un journal dans le temps. Heureux temps !

M. de Gaspé leur garda beaucoup de reconnaissance pour lui avoir épargné une correction paternelle un jour qu'il avait cassé une vitre en y appuyant trop fortement son nez pendant que son petit frère poussait dessus en sens inverse à l'intérieur de la maison. Deux Récollets survinrent à point pour faire oublier délit et délinquants. Au reste, la punition eût été difficile à infliger : un des religieux entra au manoir avec le moutard dans ses bras. L'arrivée des bons moines mettait le château en liesse. L'auteur s'étend là-dessus avec un visible plaisir.

Cette page, où est rapporté l'incident de la vitre, est une des plus spirituellement écrites. J'ai peine à me défendre de la citer tout entière. Mais ce serait trop long. En voici pourtant les premières lignes : "Tu rentreras, avait dit la mère, tu te coucheras sans souper, et je le dirai à ton père.

" Après avoir riposté que ce n'était pas moi qui avais cassé la vitre, que j'avais le nez trop mou, que c'était mon frère, avec son nez aquilin, dont elle était si fière pour son second fils, tandis qu'elle m'appelait nez plat, moi, l'aîné de ses enfants, je commençai à faire de sérieuses réflexions," etc.

Tel est le ton.

***

Chapitre quatrième.—L'auteur y décrit d'abord la douleur et l'effroi dont on fut frappé, au Canada, en apprenant la fin tragique de Louis XVI, et particulièrement l'émotion que l'on ressentit au manoir de M. de Gaspé. Puis il donne une foule de renseignements sur plusieurs gentilshommes et guerriers canadiens, comme M. de Belêtre, et M. Louis, qui avait servi sous le dernier roi de France et rappelait toujours avec attendrissement le souvenir du malheureux monarque.

Ces gentilshommes étaient encore les de Lanaudière (Charles et Gaspard), les de Léry, quatre frères, nés en Canada, dont deux morts en Europe: François-Joseph et George: les deux autres s'appelaient Louis-René et Charles-Etienne. Tous très braves. Un seul, le dernier, n'avait pas servi sur le continent. François-Joseph acquit par soixante-dix combats l'honneur d'être loué par Napoléon et de voir son nom inscrit sur l'Arc de l'Etoile. Voilà certes de beaux noms canadiens et dont le souvenir méritait d'être consigné ici.

Puis les de Salaberry, les de Saint-Luc, les Baby, les de Saint-Ours.

L'honorable Charles de Lanaudière, oncle de notre auteur, fut blessé, à seize ans, dans la campagne de 1760. Après une carrière de bravoure et d'honneur, il mourut tragiquement au retour d'un souper. Son grand-père maternel était de Boishébert et fut le dernier gouverneur français de Louisbourg.

Ce chapitre est grave et touchant. On y sent battre le noble cœur de l'écrivain qui relate ces glorieux noms et faits. La note gaie le termine:

" Ah ! que les vieux
Sont ennuyeux ! "

Oh ! non, cher seigneur, vous êtes un charmant vieux, et plein de gaieté, que vous savez communiquer aux autres.

***

Chapitre cinquième.—M. de Gaspé montre beaucoup d'esprit de modération à l'égard des Anglais. Il rappelle néanmoins pour la flétrir leur manie injuste de mépriser le Canadien et de le calomnier de mille manières. Entre autres choses, il réfute une accusation portée contre Mgr Briand, au sujet du mariage d'un censitaire de sa famille. Il justifie les nobles du crime de tuer par ostentation. Ce qui lui donne lieu d'exalter la bravoure et la générosité à toute épreuve des Canadiens Français. Il se fait l'avocat des dames canadiennes, à l'occasion de madame Bigot, également calomniée par les Anglais, encore que l'intendant fît ripaille à l'" Hermitage."

Suivent deux anecdotes fort divertissantes sur le compte de lord Dorchester et du général Prescott. Il paraît que le premier avait un nez de dimension peu ordinaire. Etant en voyage, l'Excellence eut le malheur que son nez gelât. " Que fait-on en pareil cas, dit-elle à son cocher, bon " habitant " canadien ?

—Un nez canadien, Excellence, c'est accoutumé à la misère et on les traite assez brutalement en conséquence.

—Supposez, dit le général, que le mien, au lieu d'être anglais, soit un nez canadien.

—Oui, Excellence, mais il se rencontre encore une petite difficulté ! Tous les Anglais n'ont pas l'honneur de porter un nez de gouverneur, et vous sentez que le respect et la considération.....

.....

—Voulez-vous vous dépêcher, bavard infernal ?.....

" Quand je vis, poursuivit Jean-Baptiste, qu'il se fâchait, lui toujours si doux, si bon, je commençai la besogne en conscience, et avec quelques poignées de neige, je lui dégelai le nez comme père

et mère ; mais il faut avouer que j'en avais plein la main de ce nez de gouverneur."

L'aventure arrivée à Prescott est également plaisante. Son extérieur simple et ses yeux chassieux le firent prendre pour tout autre qu'il n'était par un " habitant " de Beauport, qui le mena prosaïquement sur son " voyage de bois " jusqu'à la ville. Tout en gardant l'incognito, il répondait de temps en temps au salut des sentinelles, pendant que Jean-Baptiste, ahuri, ôtait son bonnet, en disant : " Une politesse se rend par une autre-"

Ces deux hommes ont été bons pour les Canadiens et en ont été aimés. Aussi l'auteur de ces *Mémoires* n'a-t-il pour eux que de bonnes paroles.

***

Chapitre sixième.—Anecdotes qui ont trait à la vie de pension du jeune de Gaspé, à Québec, pendant ses études. A noter celles de Coq Bezeau, de Lafleur, de Jack, et surtout de Justin McCarthy. Celui-ci était un jeune homme plein d'esprit et de talents, mais retors, et livré à la passion de la boisson, qui le perdit. " Il s'attacha à moi comme une sangsue," dit l'auteur. " Je t'aime, toi, disait McCarthy, parce que tu as le cœur d'un Irlandais." McCarthy n'aima jamais que de Gaspé ! Il l'exploita néanmoins, et lui joua plusieurs mauvais tours. Gaspé finit par se lasser et administra au garnement une râclée, qui les brouilla un peu, à la suite de quoi ils redevinrent amis. Au reste, pendant les six premiers mois que de Gaspé passa à Québec, il fut la dupe de tous les gamins. Mais, peu à peu, il apprit à les connaître, et, finalement, sut fort bien tirer son épingle du jeu.

On se battait dru en ce temps-là. Les querelles se vidaient sommairement. Ensuite on s'embrassait.

Puis ces jeunes gens passaient la moitié de leur vie dans l'eau ; ils nageaient comme des poissons. L'apprentissage de Gaspé fut néanmoins semé d'accidents. Lafleur faillit le noyer trois ou quatre fois, un jour entre autres, où le nommé Jack le sauva, non sans lui avoir appliqué deux..... gifles, dont il eut les reins rompus, cela pour apprendre au délinquant à nager comme il faut.

M. de Gaspé a un souvenir attendrissant pour tous ceux qui l'ont aimé, comme ce Lafleur, comme aussi cet Ives Chôlette, frère d'une dame chez qui il était en pension, et qu'il avait cependant fait son souffre-douleur. Un jour Ives mena Gaspé voir une singulière bête, et mystifia un Hanovrien ; car c'était un âne, " le premier à quatre pattes que j'eusse encore vu," dit l'auteur.

A propos de batailles, il rappelle qu'il n'y avait pas de police alors, et que les boxeurs canadiens avaient beau se noircir les yeux ce qu'ils faisaient consciencieusement.

Ce chapitre finit par une belle description de Saint Joachim et par le récit d'une promenade de vacances sur le cap Tourmente.

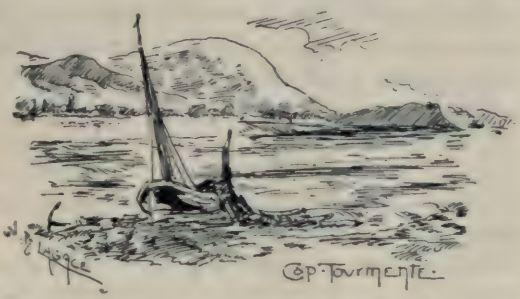

De Gaspé n'écrit pas avec art. mais ne cesse pas d'intéresser et de plaire. On lui passe telles incorrections, telles gaucheries. qui n'arrêtent pas le train de l'ensemble. Et tant de pittoresque dans les récits ! Et toujours cet air canadien, ce parfum de terroir, que vous humez délicieusement.

***

Chapitre septième.—Excursion de Gaspé et de quelques amis au lac Trois-Saumons, situé sur le versant d'une haute montagne, en arrière de Saint-Jean-Port-Joli. Un gazon toujours vert en rafraîchit les bords. Une solitude magnifique y règne ; les échos l'environnent, et seuls troublent le solennel silence de ces bois : ils firent un beau vacarme ce jour là.

Le guide de l'expédition est le père Laurent Caron, qui connaît tous les sentiers de la montagne. et que nos gamins ont bien du mal à suivre. Il franchit en chantant monts et ravines, et les gars de pester contre cet orignal à deux pieds.

Le poisson abonde dans le lac. On pêche, on tire du fusil, on dîne sur l'herbe, on s'époumone, on s'ébat comme il faut, après quoi, pour varier le ton, le père Laurent raconte la touchante légende de Joseph Aubé. Puis on redescend le cœur léger. Heureuse et folle jeunesse !

***

Chapitre huitième.—De Gaspé est mis pensionnaire au séminaire à cause de sa turbulence, et aussi son ami, Pierre de Sales Laterrière, pour le même motif. Ils ne firent pas brûler l'institution, parce qu'ils ne le purent. Ils avaient formé avec Painchaud et Maguire, deux autres lurons, "à l'endroit où est maintenant le jeu de paume, au milieu d'un tas de bois," un *comité de la pipe*. Les écoliers !

Après ses études, Gaspé fit son droit chez M. Sewell, procureur du roi. Il loue grandement ce patron qui l'admit gratuitement, et qui était un père pour tous ses clercs.

On apprend, ici, qu'autrefois il n'existait pas, à marée haute, de communication entre la basse-ville et le faubourg Saint-Roch, si ce n'est par la *voie des galeries*. Dans *ce bon vieux temps*, tous les habitants de Québec se connaissaient, et l'on faisait la causette en passant.

L'on voit que c'est toujours le "coin de Fanchette."

Je note, en ce chapitre, plusieurs traits du caractère de l'auteur. Enthousiaste, généreux, étourdi, tout lui arrive: les aventures les plus comiques, les accidents les plus funestes, après les plus folles imprudences. Il faut relire l'histoire du *sillon de Gaspé*, où il faillit être écorché, et se tordre de rire, tout en plaignant le pauvre diable. Après cette équipée, un dialogue s'engage entre le sieur de Gaspé et sa conscience, qui est absolument typique. Puis ce sont des sottises qu'il commet à l'égard des personnages les plus considérables. Il eut un jour une vive altercation avec son père au sujet de Napoléon. Le vieux seigneur, royaliste à tous crins, n'était pas tendre pour le "Corse aux cheveux plats," tout en ne pouvant s'empêcher de l'admirer. Le fils était de la jeune génération.

Plein de cœur pour ses amis, de Gaspé les vante chaleureusement, Anglais ou Français. Il n'en condamne pas moins une autre manie anglaise, qui était de considérer comme sujets déloyaux les Canadiens favorables à l'ancienne mère-patrie : *French and bad subjects !* Honte à qui aimait la France, à cette époque, de par le vouloir des nobles et féaux Anglais !

Le plus intime ami de Gaspé était Pierre de Sales Laterrière, dont il résume la vie en quelques pages touchantes et vraiment belles.

***

Scènes d'amis qui ont nom Gaspé, Vallière, Plamondon, LeBlond, Moquin, McCarthy, O'Gorman, Ross, Thompson, Bulger, Clery, Leclerc ; portrait de ces hommes ; description de l'éloquence des deux Papineau ; farces impayables du citoyen McCarthy : voilà, avec quelques retours du cœur, quelques réflexions sérieuses, le contenu du chapitre neuvième.

Quel être que ce Justin McCarthy ! Jamais pris au dépourvu ! Rappelez-vous l'histoire des poulets, qui est bien ce qu'il y a de plus amusant dans ces *Mémoires*, de mieux retenu et conté avec le plus de verve comique. J'en rapporte quelques extraits du dialogue abracadabrant qui eut lieu entre le mauvais sujet et le contre-maître du séminaire, M. Joseph, à la suite de l'aventure. McCarthy feint une grande indignation et s'écrie :

—Comment, Monsieur, vous osez m'accuser, moi, de larcin ! sachez que mon père m'a élevé dans le respect du bien d'autrui !

—Il aurait bien dû alors, fit le contre-maître, vous élever dans le respect de mes poulets.

—Auriez-vous la bonté, monsieur Joseph, de répondre à deux ou trois de mes questions, fit McCarthy ?

—Parlez, Monsieur, je vous écoute, fit le contre-maître.

—Ne suis-je pas entré dans le grand réfectoire, et ne vous ai-je pas salué poliment ?

—Oui.

—Ne me suis-je pas informé de votre santé, ainsi que de celle de votre respectable épouse ?

—Oui.

—Ne vous ai-je pas demandé des nouvelles de vos enfants, et n'avez-vous pas répondu avec un gros soupir que vous n'en aviez pas ; que le ciel vous avait refusé cette consolation ?

—Oui ! oui ! mais ça n'a aucun rapport avec mes poulets.

—A la question, s'il vous plaît, monsieur Joseph ; Argou dit qu'on ne doit jamais s'en éloigner, et les juges lui donnent toujours raison."

Et il poursuit ainsi jusqu'à ce qu'il ait absolument réduit à quia le pauvre contre-maître, " qui suait à grosses gouttes, salué qu'il était des éclats de rire des assistants de cette scène burlesque. McCarthy avait obtenu son but, qui était de divertir " ses camarades ; " il ne vivait que de cela."

—La preuve, dit tout à coup M. Joseph prenant son courage à deux mains, que vous avez mangé mes poulets, est que vous m'en avez jeté les os à la tête.

—Savez-vous l'anatomie, fit le citoyen ?

—Non ; je m'occupe fort peu de votre *atomie*.

—Comment, dit Justin, vous ignorez la *tomie !* cette belle science qui fait connaître les os humains, ainsi que ceux des volatiles, des bêtes féroces qui hurlent, qui rugissent ; et de tous ceux qui ont le bonheur de posséder des os !

—J'en sais suffisamment pour vous condamner, je vais chercher les os.

—Allez ! allez ! répliqua McCarthy d'un ton superbe, allez ! je vous attends de pied ferme ; et nous allons voir."

A citer encore la chasse qu'il fit à saint Joachim, avec du vrai plomb échangé par une vieille femme Guilbaut contre de la graine d'oignon, que les amis du citoyen lui avaient coulée pour se moquer de lui. Tête de ces messieurs au retour du chasseur ployant sous une gibecière pleine de bécassines !

McCarthy avait reçu du ciel en partage les dons les plus brillants. Mais il en usa bien mal. Le malheureux, après avoir jeté dans sa jeunesse un éclat extraordinaire, alla toujours en déclinant, et finit par s'abrutir dans l'ivrognerie.

Au moment où écrit M. de Gaspé, trois de ses anciens amis vivent encore : L.-Jos. Papineau, le docteur Painchaud et Mgr Turgeon. Il s'abstient de parler longuement du premier et du dernier : de celui-ci, parce qu'il n'en sera pas lu ; de l'autre, crainte de le louer : en revanche, il accorde un juste tribut d'éloges à l'éloquence de

son père. Il paraît que ce docteur Painchaud était, au séminaire, un être parfaitement original. Si l'on disait blanc, il disait noir ; si ses amis attachaient leur croix d'honneur au côté droit, il piquait la sienne au côté gauche, et ainsi de suite. C'était un excentrique, un railleur sans fin, un amant de contradiction.

Vallière, lui, qui sera plus tard juge en chef, se distingue au collège par sa mémoire prodigieuse, en même temps que par son humeur spirituelle, son cœur aimant et généreux. Il apprit à fond le latin en dix-huit mois : il portait toujours un auteur latin dans sa poche. Mais c'est Plamondon qui l'emporte sur tous par l'esprit. Sa conversation est un feu d'artifice. Cœur noble également. Il fut reçu avocat en même temps que de Gaspé et LeBlond. Quant à Louis Moquin, d'ordinaire morose, il était gai à ses heures, et, pour lors, divertissait la compagnie. Il faisait la chanson de circonstance.

Tous ces avocats étaient unis comme des frères, au barreau de Québec. A la fin de chaque terme, on se réunissait chez l'un des joyeux amis, et l'on prenait un repas en commun, où une gaieté exhubérante se mêlait aux plus fous propos.

M. de Gaspé déploie dans ce chapitre toutes ses qualités de conteur aimable et fin. Il sait vraiment user de la langue, quoique sans prétention. Expressions pittoresques, idiotismes bien français, tours originaux se présentent naturellement sous sa plume. Il a l'art du dialogue. De fois à autre un souvenir classique, qui vous surprend agréablement. Puis tout à coup le ton change ; la physionomie de l'écrivain devient plus grave, son regard s'anime ou se voile de tristesse devant une image du passé évoquée au courant de la plume. C'est l'occasion parfois d'un vif pathétique. Certes, comme à ses amis, le ciel avait donné à M. de Gaspé, en même temps qu'une belle intelligence et un esprit sémillant, encore intacts à l'âge de soixante-dix-neuf ans, un cœur doué de la plus exquise sensibilité.

***

Beaucoup d'observation dans le chapitre dixième, qui commence par un éloge délicat de la femme.

L'auteur ne se targue pas de bien écrire, il le répète ; mais il se prévaut de son bon sens, il le répète aussi. Ce qui me plaît chez lui,

outre l'agrément des détails, c'est ce regard profond jeté ça et là sur les hommes et les événements. Telles sont les réflexions sur l'absurdité du système des jurés. Plamondon et tous les autres le trouvent glorieux ("glorious !") : il leur tient tête ; il apporte des preuves. Telles sont celles faites au sujet des *Ruines*, de Volney, ce parfait renégat, que M. de Gaspé s'accuse d'avoir lu, tout en exécutant le triste personnage. Je trouve ici peinte au naturel la peur bleue que ce grand homme eut un jour de Dieu, je veux dire de la mort, qu'il prétendait mépriser au nom de la raison. Madame Baby, tournée par lui en ridicule, eut le beau rôle en cette circonstance. Les méchants ont une mine pitoyable pendant la tempête.

Nouveaux traits du caractère de l'auteur. Toujours rempli d'enthousiasme, il n'est surpassé à cet égard que par son ami Plamondon. Mais il nous apprend que, naturellement méfiant, il n'était ni plus fin ni plus sot que les autres au sortir du collège. Les autres étant ce qu'ils étaient, cela le met en beau lieu. Et cela est juste.

***

Chapitre onzième.—En grande partie consacré au gouverneur Craig, appelé par les Canadiens "le petit roi Craig," à cause de son faste et de ses grands airs. M. de Gaspé tente de réhabiliter aux yeux de ses compatriotes ce tyranneau, demeuré célèbre par ses mesures de rigueur. Il parle de sa générosité, de sa reconnaissance. Le " petit roi " donnait des fêtes splendides à Powell-place, maintenant Spencer-Wood. On festoyait tout le jour, on dansait, on se premenait sous les arbres du parc. C'était charmant. Mais Jean-Baptiste n'aimait pas cela.

Parmi ceux qui furent les victimes du gouvernement Craig, le major Pierre LaForce et le juge Bédard présentent un caractère intéressante. Le premier était un farceur, qui ne vieillissait point, qui mystifiait les gens et qui amusait par ses saillies la société de jeunes hommes dont faisait partie M. de Gaspé. Il mâchonnait l'allemand, le huron, et tout idiome qu'il voulait, de façon à épater ceux qui parlaient ces langues. Le second, mis en prison, ne voulut en sortir que sur injonction légale et déclaration dûment faite de son innocence.

On fut très injuste, à cette époque, envers une foule de bons et honorables citoyens. Il n'est pas jusqu'au journal *Le Canadien* qui n'ait été saisi avec tout son matériel.

Cependant M. de Gaspé et ses amis passaient encore de joyeux moments. Un jour ils se réunissent à la Jeune-Lorette, chez

M. Andrew Stuart, et l'ami Plamondon fait un discours d'un comique achevé. Prenant un accent gascon très prononcé : "Monsieur le président, dit-il, je vais vous entretenir ce soir de la constitution dont et de laquelle nous avons le bonheur de vivre dessous," et il poursuit sur ce ton.

L'auteur note, en finissant, le mode de voyager d'autrefois. C'était rudimentaire. On prenait fort son temps, fût-on postillon de Sa Majesté. On allait comme on pouvait : sur terre, en calèche ou en berline ; sur mer, dans des " cuves, appelées bateaux à vapeur,' comme le *Caledonia*.

J'ai déjà dit qu'à côté des gais souvenirs dont ces *Mémoires* sont émaillés M. de Gaspé aime à exprimer quelque regret. Il y revient souvent Ce sont des êtres chers disparus. Le vieillard, presque seul survivant de ce passé qu'il raconte et qu'il peint, regarde avec mélancolie les tombes qui l'entourent. Il se console néanmoins par la vue de la nombreuse postérité qu'il laisse.

***

Chapitre douzième.—Il s'y agit de la *Batture aux loups-marins*, située à quelque quarante milles au-dessous de Québec, au milieu du fleuve Saint-Laurent. C'est un célèbre lieu de chasse. L'auteur y a souvent fait de bonnes parties en compagnie de vieux Nemrods. Des histoires vraies et des légendes courent sur cet ilot. On y voit un endroit, appelé *Butte-à-Chatigny*, à cause qu'un certain Chatigny fut abandonné là par un ami, et mourut de faim. Ensuite de quoi, on entendit souvent au pied d'une épinette, poussée sur ce lieu, des plaintes et des gémissements. On n'y chassait plus. M de Gaspé assista à l'un de ces concerts au milieu d'une tempête épouvantable.

Hurlements, lamentations d'enfant, cris d'horreur, rugissements de fauves, éclats de la foudre, tout se réunissait pour faire de cette musique un écho de l'enfer. M. de Gaspé eut une grande peur et n'y retourna plus.

Les tempêtes de la nature lui sont sujet à amplifications grandioses sur les tempêtes du cœur. Il trouve des comparaisons magnifiques, des idées tont à ait neuves. Seul, il est porté à une mélancolie noire. Pourquoi ? On ne l'apprend point ; mais on l'imagine assez. Il y a des tempéraments tels. Certains accès de ce genre ont des causes morales : neuf sur dix. Quoi qu'il en soit, cela vous laisse une impression pénible ; et je ne déteste rien tant que le spleen, ni n'ai plus grande pitié que d'un ami spléenétique.

L'auteur prend occasion du meurtrier de Chatigny, un nommé Pierre Jean, qui était très fort, pour rapporter les exploits musculaires du " bonhomme Grenon." Les Canadiens prisent la force corporelle, et l'ont souvent extraordinaire. Celle de Grenon était telle qu'on le prenait pour le diable, et qu'il avait honte des choses prodigieuses qu'il faisait. Il eut une fille presque aussi forte que lui. Elle vous congédiait ses galants d'une façon décisive.

Suit le narré d'un procès, où M. de Gaspé lui-même plaida en faveur de son ami, Paschal de Sales Laterrière, obligé de comparoir pour avoir fracassé d'un coup de poing la mâchoire et le menton d'un matelot anglais. D'où digression sur les nez, les yeux louches et les mentons anglais. John Bull fut acquitté, et Gaspé en fut pour ses frais oratoires.

Quelques éloges, à la fin, à l'adresse du docteur Laterrière, celui dont je viens de parler, qui fut pendant quarante années seigneur pes Eboulements, député tout ce temps, conseiller législatif. Il

rendit des services signalés à la population des Laurentides, en faisant ouvrir une route pour les communications d'hiver, en établissant des chantiers, etc.

***

Chapitre treizième.—Excursion, pendant l'hiver, au lac Trois-Saumons. En font partie : l'auteur des *Mémoires*, M. Pierre Verrault, M. Charron, et M. Romain Chouinard, leur guide, vieux conteur d'histoires, grand chasseur et grand pêcheur. Sa femme, qui n'est pas moins originale que lui, n'aime guère qu'il parte. Histoire de maugréer. M. de Gaspé, pour adoucir la vieille, se met à vanter le beau sexe : " Pas plus sec que vous ! " fait-elle. Elle s'apaise néanmoins, et finit par offrir son homme à " Monsieur Philippe." Ce fut un triomphe pour la diplomatie de M. de Gaspé. Car, aux premières ouvertures, la mère avait dit : il n'ira pas ! sur un ton qui n'admettait point de réplique. Les voilà partis ! les voilà rendns ! Le beau spectacle encore ! Les arbres ressemblent à des têtes poudrées de blanc. Et va la chasse et la pêche ! Puis les contes du père Romain, avec un luxe d'expressions canadiennes absolument réjouissant : *exempuleux*, *créquien*, *halter*, *gibou*, *doutences*, etc, etc. Avec cela, qu'il sait faire des récits de légendes attendrissantes, comme celle de : *Rendez-moi mon bonnet carré.* Une pauvre fille qui avait donc volé un bonnet carré sur la tête d'un revenant, et qui faillit en mourir de regret et de peine. On suit avec émotion les péripéties de cette existence qui s'en va de peur vers la tombe. La malheureuse paya bien cher sa témérité.

***

Chapitre quatorzième.—L'auteur le consacre presque en entier à la peinture de l' " habitant " canadien dans la personne du dit Romain Chouinard. Bon vieillard, plein de religion et de simplicité, à qui M. de Gaspé se plaît à rendre hommage, tout autant qu'aux grands seigneurs, ses amis. Il est le type de la franchise, de l'intégrité, de cette bonhomie chrétienne qui ramène tout à Dieu et ne s'étonne de rien. Ame noble, cœur excellent, amitié sûre autant que désintéressée : Gaspé en eut des marques singulières. Se livrait-il à cette mauvaise tristesse qu'on a vue, le père Chouinard savait l'en tirer délicatement. Un jour, au lac Trois-Saumons, où l'on allait souvent, M. Philippe apostrophe le génie des tempêtes, se répand en lamentations sur le sort de l'humanité souf-

frante, va jusqu'à médire du jour qui l'a fait naître. Une main posée sur sor épaule le rappelle à lui, pendant qu'une voix bonhomme l'invite à venir faire sa prière.

Rien de plus pittoresque que le langage du père Romain, qui est celui, d'ailleurs, de tous nos cultivateurs. Il y a dans ce parler, original et rude parfois, souvent incorrect, toujours expressif, en dépit des expressions corrompues, comme celles que j'ai rapportées tout à l'heure, une particulière saveur qu'on ne goûte bien que si l'on est Canadien. Il faut lire ces pages incultes et charmantes. Il faut entendre jaser et dialoguer ces vieux. Ecoutez :

—Vous n'avez eu, je suppose, père Romain, ni de grands chagrins, ni de grands malheurs?

—J'ai eu mes chagrins comme les autres, fit le père Chouinard : j'ai bien pleuré, allez, quand j'ai perdu mon père et ma mère. Mais c'était la volonté du bon Dieu ; et chacun son tour, comme vous savez. Quant au reste, j'ai toujours roulé mon petit train sans me mêler des affaires des autres ; et sans être ni trop riche, ni trop pauvre, j'avais toujours du pain dans ma huche et du lard dans mon salois (saloir) et capable en tout temps de rendre une honnêteté à un ami qui venait me voir."

Voilà le style du père Chouinard, et la langue du paysan canadien. Au rapport des voyageurs. nous n'avons, à cet égard, rien à envier à la France. Les vices de ce langage ont été singulièrement chargés, en ces derniers temps, par une plume canadienne (?)

***

Chapitre quinzième.—Voici les deux de Salaberry, père et fils. Leur devise était : *Force à superbe ! Mercy à faible !* donnée à un de leurs ancêtres sur le champ de bataille, par le roi Henri IV lui-même. Louis-Ignace d'Irumberry de Salaberry était né et avait étudié en France. Venu en Canada après la révolution, il fut successivement juge de paix, major dans la milice canadienne, membre du parlement, membre du conseil législatif. Caractère intègre, esprit cultivé, très aimé des Canadiens. Cet homme avait la taille d'un colosse, et était doué d'une force herculéenne. Malheur à qui eût osé attenter à la faiblesse en sa présence ! Plusieurs fiers-à-bras s'en aperçurent. Les anecdotes des raquettes, des canons de

carabine tenus au bout de ses doigts, du pan de maison tombé sur son dos, et d'autres encore, sont connues de tous.

L'honorable de Salaberry avait, ai-je dit, l'esprit cultivé. Un soir, à la représentation du *Barbier de Séville*, il interrompit tout à coup un des personnages de la pièce : "Courage, Figaro, dit-il, cela va bien ; on ne fait pas mieux à Paris." Et M. de Gaspé de noter une fois de plus que tous se connaissaient, en ce temps-là, dans la bonne ville, et d'admirer cette liberté intime qui permettait à un gentilhomme canadien d'apostropher un acteur en plein théâtre.

Ce gentilhomme eut sept enfants, quatre garçons et trois filles : les premiers, comme leur père, de force athlétique, et surtout le " héros de Chateauguay." Celui-ci, à qui la tâche avait été confiée de recruter un bataillon de Voltigeurs Canadiens, sut lui imprimer une discipline de fer, et sauva le Bas-Canada à la bataille de Chateauguay : un contre dix. L'Angleterre le paya en monnaie de singe, de même que les services de son père. Qui pis est, les Anglais osèrent s'attribuer cette mémorable victoire.

***

Chapitre seizième.—Concerne l'auteur et quelques membres de sa famille. Sorti à dix-sept ans du séminaire de Québec, de Gaspé entra chez M. Jackson, ministre anglican, pour y apprendre l'anglais. Il devint passionné pour cette langue. Néanmains il ne comprit bien, dit-il, et ne goûta Shakespeare qu'au bout de dix ans. Mais alors il l'admire. Par contre, il se déclare insensible au rythme de la poésie française, et surtout à la rime. Il n'entend que les grandes pensées. C'est beau, et insuffisant.

On apprend ici que M. de Gaspé eut des années de tiédenr, il n'ose dire d'incrédulité. On s'en était bien un peu aperçu...

Il était de Lanaudière par sa mère. Une tante à lui, Marguerite de Lanaudière, personne fort originale, mystifiait tout le monde, ce qu'on voit par une scène des plus comiques, racontée très spirituellement Cette femme fut visitée par les plus hauts personnages.

A la fin du chapitre, l'auteur se répand en louanges à l'adresse de la vieille politesse française, dans laquelle il a été élevé.

***

Chapitre dix-septième.—Il y a de tout dans ces mémoires, notamment dans le dernier chapitre, qui porte pour épigraphe : *De tout un peu.* C'est plus que jamais le " coin de Fanchette ; " c'en est le fin fond.

L'auteur y parle d'un Anglais solitaire, M. Roxburg, qui vécut trente ans retiré des humains, à cause de certaines peines de famille, dont il ne put jamais perdre le souvenir.

Puis du *Lauzon*, premier traversier entre Québec et Lévis. A propos de quoi nous sommes entretenus des bœufs menés à la boucherie par ceux qu'ils menaient eux-mêmes à la nage. Touchant dévouement !

Puis des seigneurs et censitaires, et des dissentiments qui amenèrent la dissolution de la tenue seigneuriale, à laquelle M. de Gaspé accorde des regrets bien légitimes.

Puis du théâtre des *Marionnettes*, tenu par les époux Marseille, et où assista un soir le duc de Kent. Tout le monde s'ébaudissait à ces scènes de polichinelles, que c'était merveille.

Enfin des boxeurs anglais. Les fils d'Albion s'assommaient, dans les rues, par esprit d'indépendance et de liberté. Sur quoi l'auteur exprime ses goûts aristocratiques.

Quelques anecdotes pour terminer, dont voici une charmante. " Trois jeunes sœurs canadiennes, âgées de douze à quinze ans revenaient gaiement du théâtre du sieur Barbeau, vers neuf heures du soir, lorsque la sentinelle postée à la porte Saint-Jean leur cria d'une voix de stentor : *Who comes here !* (*qui vive !*) Soit frayeur, soit ignorance de la réponse qu'elles devaient faire, les jeunes filles continuèrent à avancer, mais à une seconde sommation faite d'une voix encore plus éclatante que la première, l'aînée des jeunes filles répondit en tremblant : " Trois petites Dorionne *come from* de Ma-

rionnettes ! " La sentinelle voyant ces jeunes fillss leur dit en riant : *pass* trois petites Dorionne *come from* de marionnettes ! "

M. de Gaspé prend congé de ses lecteurs en ces termes : " Je termine ici ces mémoires rédigés à la sollicitation de mes amis, et qui ne peuvent avoir de mérite que comme complément aux notes de mon premier ouvrage " Les Anciens Canadiens." (Il se trompe, leur mérite intrinsèque est très grand.) " S'ils peuvent intéresser mes compatriotes sous ce rapport, je serai amplement récompensé de ce labeur que j'ai été tenté d'interrompre cent fois avec découragement. En proie à ces dégoûts, un sentiment de patriotisme me soutenait pourtant : celui de consigner des actions, des anecdotes, des scènes, que mes soixante-et-dix-neuf ans me mettaient en mesure de transmettre à une nouvelle génération. Sur ce, je brise une plume trop pesante pour ma main débile, et je finis par ce refrain d'une ancienne chanson : " Bonsoir la compagnie."

***

Tels sont ces *Mémoires* de M. de Gaspé, si justement populaires parmi nous. Je confesse très sincèrement que j'ai beaucoup bavardé pour en parler vaille que vaille, et même les résumer incomplètement. Il y a tels des lecteurs de la *Revue Canadienne*, amants d'érudition, qui trouveront que j'ai glissé bien légèrement sur certaines particularités historiques, et que je me suis étendu avec trop de complaisance sur des anecdotes futiles ; tels autres, que j'ai négligé de faire connaître la famille de l'auteur, de nommer maints personnages ; d'autres enfin critiqueront mon verbiage et mon style trop lâche. Je conviens de tout. Mon excuse est d'avoir transcrit des notes de lecture plutôt que fait une étude régulière. Je donne ces notes pour ce qu'elles valent. On y a vu, en somme, mon estime, et parfois mon admiration, pour M. de Gaspé. Le mérite de ses *Mémoires* réside moins, sans doute, en des qualités de style qu'en des qualités d'esprit et de cœur, bien qu'à la vérité la forme ne gâte pas habituellement le fond. Mais ces deruières sont si vraiment remarquables et personnelles ! Quelle gaieté ! quelle variété ! quelle finesse ! quel pathétique ! quelle observation profonde et vraie ! Au reste, je l'avoue, M. de Gaspé n'écrit pas avec élégance, ni pureté, ni même avec correction. Le sens du nombre et de l'harmonie lui manque. On l'a entendu en convenir lui-même.

Il n'en reste pas moins que ces *Mémoires* sont précieux pour l'histoire du Canada. Bien des dessous y sont aperçus et notés, qui ne prennent pas généralement place dans les grands récits. Les mœurs du pays y sont décrites avec vérité. Ayant à parler souvent de soi, notre auteur le fait avec une parfaite aisance et modestie, relevées de plaisanterie charmante sur le compte de l'humble serviteur de ses amis et du fils de sa mère.

Historiques, moraux, anecdotiques, à ce triple titre, les *Mémoires* de M. de Gaspé sont à lire et à conserver. Le goût de la nation ne les laissera pas se perdre.

(*à suivre.*)

N. Degagné ptre

LE SOMMEIL

Etude psychologique et morale.

Sommaire : Etat de la question.—Définition du sommeil naturel. Sommeil des végétaux. Syncope.—Quelques notions de psychologie : les trois vies dans l'homme, influx réciproque des facultés, distinction entre la faculté et son organe.—La nature intime du sommeil naturel déduite de ses effets, de sa durée, de ses causes, des moyens employés pour le provoquer ou l'empêcher. Une antinomie.—Court examen des données physiologiques les plus récentes sur le sommeil.

" Combien de personnes n'ont jamais réfléchi à la transformation subite et profonde qui se produit en nous chaque soir quand nous plaçons notre tête sur l'oreiller ! Et pourtant quelle métamorphose surprenante ! Depuis que le monde existe et aussi longtemps qu'il existera, on pourra voir des créatures qui, au retour de la nuit, en pleine possession d'elles-mêmes, s'inclineront ou s'étendront sur leur couche comme pour mourir, qui descendront doucement et les yeux fermés, dans un état d'inconscience et de repos où toutes les fonctions se ralentissent, où la vie intellectuelle se trouve presque suspendue, donnant enfin comme une image de la mort, le grand et définitif repos." (1)

Quelle est la nature et la cause de cette métarmorphose quotidienne aussi étrange qu'elle est nécessaire ? Problème difficile, insoluble même jusqu'ici, au dire de quelques savants. " Il faut avouer qu'il n'est pas résolu, écrivait dernièrement le docteur Surbled, et qu'il désespère encore les chercheurs (2)." Peu avant lui, le professeur Vulpian, traitant le même sujet, s'était écrié avec découragement : " Pourquoi ne pas nous résigner ? Il s'agit d'un fait *inexplicable* par les données actuelles de la physiologie (3) ? "

Je me permets de croire que nos savants s'exagèrent quelque peu la difficulté, ou qu'ils ont dû dévier du chemin de la vraie solution. La question, d'ailleurs, relève plus de la psychologie que de la physiologie : en matière de phénomènes vitaux, il est des secrets que le raisonnement peut atteindre, mais qui échapperont toujours à la loupe et au scalpel.

(1) D. Masoin. Etudes sur le magnétisme animal. Revue des questions scientifiques, janvier 1890.

(2) Physiologie du sommeil. La correspondance catholique, février 1893.

(3) Leçons sur l'appareil vaso-moteur. T. 2, p. 496.

***

Qu'est-ce que le sommeil? Je crois qu'on peut le définir: *Une suspension plus ou moins complète de la vie sensitive et intellectuelle au profit de la vie végétative;* ou, mieux encore, *une accélération d'activité dans les fonctions végétatives aux dépens des facultés sensitives et intellectuelles.*

Si cette définition, surtout telle que présentée sous sa seconde forme, surprend quelques lecteurs, qu'ils veuillent prendre patience: les pages qui suivent serviront à la justifier.

Ce qui nous frappe tout d'abord dans un homme endormi, ce qui nous fait constater son sommeil, c'est la privation plus ou moins entière de l'usage de ses facultés sensitives et intellectuelles. Quoique plein de vie et en pleine possession de ses facultés, cet homme n'entend plus, ne voit plus, ne sent plus, les relations avec le monde extérieur sont interrompues pour lui.

La sensibilité tout entière n'est pas suspendue: son imagination semble même être plus excitée qu'à l'état de veille, comme le prouvent les rêves dont il se souviendra à son réveil. L'impuissance d'agir n'affecte que les facultés intellectuelles (1) et la sensibilité extérieure. Encore pour ces dernières facultés l'impuissance n'est-elle pas absolue: qu'il survienne, par exemple, un froid plus vif, et on le verra étendre le bras et chercher à se couvrir; que la chaleur devienne trop intense et on le verra faire des efforts pour se débarrasser de ses couvertures; une piqûre, un bruit violent, quelquefois une simple parole le feront sortir de son sommeil; s'il rêve, un changement de température, un son, une parole prononcée à côté de lui modifieront la trame de ses divagations, et si, avant de s'endormir, son esprit a été préoccupé de la solution d'un problème, il continuera de la poursuivre à travers ses rêves. Evidemment le pouvoir de ses facultés sensitives et mentales n'est pas éteint, il n'est qu'entravé, amoindri.

Pourtant cette diminution des facultés perceptives est un élément essentiel du sommeil, s'il ne le constitue pas tout entier: on ne conçoit pas un homme endormi sans cela. Une plante ne dort pas, à proprement parler, pour la simple raison qu'étant dénuée des organes sensitifs elle ne saurait subir une diminution dans la sensibilité; et si parfois les poètes et les naturalistes nous parlent du *sommeil des plantes*, ce ne peut être que par métaphore ou analogie.

(1) Nous ne savons sur quoi peut se baser le Card. Zigliara pour affirmer dans sa *Somme philosophique* que le sommeil n'affecte pas l'intelligence: " *Somnus..... neque est in intelligentia quæ nunquam somno corripitur.*', Sum. ph. t. 2, p. 238. Cela est vrai pour les *intelligences pures*, mais non pour les nôtres.

Si le sommeil attribué aux plantes était véritable, elles auraient également leur état de veille, elles seraient plus ou moins endormies, plus ou moins éveillées ; or tenir un tel langage ne serait pas user de métaphores, ce serait friser le ridicule. Mais jusqu'où doit aller cet amoindrissement de l'activité sensitive et intellectuelle pour constituer le sommeil : il serait difficile de le préciser. Pour le faire, il faudrait d'abord déterminer les limites qui séparent la *somnolence* du sommeil. Je laisse cette tâche délicate à de plus habiles.

D'autre part, il ne paraît pas moins certain que la simple suspension de la vie sensitive et intellectuelle ne suffit pas pour constituer le vrai sommeil, le sommeil ordinaire ou naturel. Cette suspension se produit également dans l'évanouissement, la syncope, tout autant et plus entièrement encore que dans le sommeil ; et pourtant personne ne prétendra que l'évanouissement est un sommeil. Où est la différence entre l'un et l'autre état ? La voici, si je ne me trompe : l'évanouissement, la syncope est la suspension de l'activité dans l'organisme tout entier, dans les fonctions végétatives aussi bien que dans les fonctions supérieures, tandis que dans le sommeil la suspension de l'activité n'affecte que ces dernières. Il y a plus : dans l'évanouissement, dans la syncope, c'est l'affaiblissement ou l'arrêt de l'activité dans les organes de la vie végétative qui cause l'affaiblissement ou l'arrêt de l'activité dans les organes de la vie supérieure, par défaut d'un pouvoir suffisant pour les *actionner*, si je puis m'exprimer ainsi ; au lieu que dans le sommeil (naturel), c'est l'accroissement de la vie végétative qui épuise les facultés sensitives et intellectuelles, en accaparant à son profit une partie de la *force psychique* nécessaire à leur fonctionnement normal.

Pour bien faire comprendre cette assertion, qui n'est, comme on le voit, qu'une répétition de la définition du sommeil donnée plus haut, je crois nécessaire de rappeler ici quelques données générales de la psychologie.

***

On distingue dans l'homme trois sortes de vie : 1° La *vie végétative*, qui a pour fonctions la nutrition, l'accroissement et la propagation de l'être. Elle a pour organes l'appareil digestif, les veines, les artères, la muqueuse, etc. Elle est la pourvoyeuse de tout l'organisme ; aucune force nouvelle n'y arrive que par son entremise ; ses organes sont le laboratoire où s'élaborent les divers éléments qui entrent dans la constitution du corps humain. C'est la vie à

son degré inférieur, qui nous est commune avec les animaux et les végétaux. C'est elle qu'on nomme communément et simplement la *vie* : on dit d'un être qu'il est *vivant* ou *mort*, suivant qu'il possède ou qu'il a perdu cette vie végétative.

2° La *vie sensitive*, qui a pour opérations la perception, l'appétition, la locomotion. La faculté sensible de percevoir, suivant qu'elle a pour objet des faits externes ou internes, se divise en *sensibilité extérieure*, s'exerçant par les cinq sens, et en *sensibilité intérieure*. Cette dernière comprend le *sens intime* proprement dit, ou la faculté de percevoir les modifications subjectives de l'organisme, la *mémoire sensible* et l'*imagination* ou la faculté de reproduire et de combiner entre elles les images des objets antérieurement perçus par les divers sens. L'objet perçu selon qu'il plaît ou qu'il déplaît, on le convoite ou on le déteste, on le recherche ou on le fuit : c'est l'œuvre de l'*appétit sensitif*. Enfin les muscles se mettent en mouvement; on remue les yeux, les lèvres, on étend la main, le pied, etc : C'est l'ouvrage de la faculté *locomotrice*.

Cette vie sensitive, avec ses diverses facultés, nous est commune avec les bêtes. Elle a pour organes tous les organes propres à l'animal, tels que le système nerveux, le système musculaire, le cœur et surtout le cerveau.

3° La *vie intellectuelle*, qui s'exerce par l'*intelligence* ou la faculté des idées. des jugements et des raisonnements, et par la *volonté* ou l'*appétit intellectuel*. C'est la vie à son degré le plus élevé. C'est par elle que l'homme se distingue essentiellement de la bête et qu'il est constitué roi de la nature.—Les facultés de cette vie intellective étant tout immatérielles, n'ont pas d'organes propres. Cependant, à cause de l'union intime de l'âme avec le corps, aucune d'elles ne peut fonctionner sans le fonctionnement harmonique du sens correspondant.

Ainsi l'intellect ne saurait agir sans le concours de l'imagination, et par suite sans un ébranlement du cerveau, siège principal de la faculté imaginative. De là les fatigues de tête qu'on éprouve à la suite d'un travail intellectuel prolongé, l'affaiblissement ou l'extinction de la vie intellectuelle par un ramollissement du cerveau, la folie partielle et totale provenant d'un dérangement du cerveau, etc. Il en est de même pour la volonté qui ne peut agir sans une action simultanée de l'appétit sensible, et dont les principales opérations sont accompagnées d'un ébranlement du cœur, l'organe partiel de l'appétit inférieur. Donc, en fait, au point de vue physiologique, les choses se passent comme si les facultés intellectuelles agissaient moyennant des organes. C'est le sens qu'il faudra atta-

cher à notre expression, lorsque, dans le cours de ce travail, il nous arrivera de parler des organes de la vie intellectuelle.

Ces trois vies avec leurs diverses facultés, tout en étant parfaitement distinctes entre elles, découlent cependant toutes d'un seul et même principe qui est l'âme raisonnable. C'est là un dogme fondamental de la psychologie aristotélicienne et catholique. Or, comme l'âme, être fini, ne dispose que d'une puissance limitée pour alimenter ces diverses facultés dont elle est la source, il en résulte nécessairement que toute augmentation d'énergie dans l'une des facultés doit diminuer d'autant l'énergie des autres. C'est ce que les philosophes scolastiques exprimaient par cet aphorisme : " *Quo magis intenditur una facultas, eo magis remittitur altera.* L'expérience de tous les jours corrobore si manifestement cette conclusion, qu'elle peut servir elle-même d'argument pour en établir le principe, l'unité de l'âme dans le composé humain.

Qui ne sait qu'un homme absorbé dans la réflexion, par la solution de quelque problème ardu, perd plus ou moins le sentiment de tout ce qui se passe autour de lui ? La même influence s'étend jusqu'aux fonctions de la vie végétative ; une trop grande ou trop constante application intellectuelle épuise les forces, arrête le sommeil, entrave la digestion, affaiblit tout l'organisme. *Frequens meditatio carnis afflictio est*, dit l'Ecclésiaste. Quelquefois la tension des facultés intellectuelles va jusqu'à suspendre complètement l'action des sens externes et à rendre presque insensible le fonctionnement de la vie végétative elle-même ; c'est le cas de *l'extase*. Car, qu'on veuille bien le remarquer, l'extase n'est pas un phénomène surnaturel à cause de l'inertie, si étrange soit-elle, des facultés sensitives : cette inertie est une conséquence naturelle du ravissement de l'âme dans la contemplation divine. Le surnaturel dans l'état extatique se trouve uniquement dans la manière dont ce ravissement se produit, sans aucune cause naturelle proportionnée (1).

De même l'accroissement de l'activité sensitive produit une diminution d'énergie dans les autres facultés. La passion, le plaisir, la douleur, poussés à un certain degré de vivacité, affaiblissent la raison, entravent la liberté, et parfois en enlèvent complètement l'usage. Plus on applique un sens, plus on diminue l'acuité des autres : le chasseur qui poursuit un gibier et dont toute l'attention se concentre dans les yeux, n'entend pas ce qui se dit autour de lui, ne sent pas le froid et l'humidité qui le gagnent, etc. Le même

(1) Voir, à ce sujet, dans les *Etudes religieuses*, mars, 1892 : *Hypnotisme au moyen-âge*, par le P. Portalié, S. J.

amoindrissement d'énergie se produit dans les fonctions végétatives : de là l'amaigrissement, l'altération de la santé, les évanouissements et quelquefois la suppression complète de la vie, causés par de vives émotions de plaisir ou de douleur trop subites, ou trop réitérées ou trop prolongées.

C'est donc une loi psycho-physiologique hors de conteste, que tout accroissement d'activité dans l'une des facultés entraîne une diminution proportionnelle dans une ou plusieurs autres.

Remarquons encore qu'autre chose est l'organe, autre chose la faculté. Celle-ci est une force, une puissance, une énergie (*vis*, *potentia*, *dynamis*) ; tandis que l'organe est une partie corporelle animée et mue par la faculté. Et comme toute partie corporelle animée est par cela même *vivante* de la vie fondamentale ou végétative, il s'ensuit que les organes de la vie sensitive et intellectuelle sont, comme le corps humain tout entier, sous l'action des facultés végétatives, tandis que—l'expérience l'atteste—il est des organes de la vie végétative qui échappent complètement à l'empire des facultés sensitives. Il résulte de ce fait, que, s'il y a arrêt ou affaiblissement (anémie) dans les fonctions végétatives, cet arrêt ou cet affaiblissement devra s'étendre du même coup aux organes de la vie sensitive, et par suite entraver plus ou moins complètement l'action des facultés sensitives et intellectuelles. Ainsi arrive-t-il dans l'évanouissement, la syncope, la léthargie. De la même façon, un affaiblissement général de la constitution entraîne quelquefois un affaiblissement de la vue, de l'ouïe, de la mémoire, etc. Si, au contraire, il y a accélération d'activité (hyperhémie) dans les organes de la vie végétative, cette augmentation d'activité vitale devra (régulièment parlant) se communiquer également aux organes de la vie sensitive : la diminution produite en vertu de la loi que nous avons établie, n'affectera directemement que les *facultés* qui s'exercent par ces organes.

***

Arrivons maintenant au cœur de la question.

A l'état normal de l'homme, c'est-à-dire à l'état de veille, les trois vies intellectuelle, sensitive et végétative, fonctionnent simultanément, harmonieusement. L'homme réfléchit, délibère, prend des résolutions, se meut, travaille, sent, voit, entend, tandis qu'au-dedans de lui s'opère d'une façon continue et inconsciente le travail de la vie végétative. Si ce travail venait à cesser totalement un seul instant, ce serait la mort.

Mais par le fonctionnement des organes, par le jeu des muscles et des nerfs, par le travail de l'esprit et des sens, ses forces se dé-

pensent. Un moment arrive où l'homme s'arrête épuisé, fatigué, pris d'un invicible besoin de réparer ses forces perdues.

De plus, par le travail incessant de la vie végétative, il se produit une déperdition continuelle de matières qui demandent à être remplacées par d'autres. N'a-t-on pas prétendu que le corps humain se transforme ainsi tout entier dans l'espace de sept ans ?

Ajoutez à cela, pendant la période de croissance, le besoin de fournir des matériaux nouveaux aux tissus organiques dont les capacités vont s'étendant.

Or pour satisfaire à tous ces besoins réunis de l'organisme humain, il n'y a que les organes et les puissances de la vie végétative. On comprendra donc qu'il doit arriver des moments où la fonction assimilatrice ou nutritive, la pourvoyeuse universelle de la vie et des organes de l'homme, l'ouvrière réparatrice des forces consumées par le travail nerveux et musculaire, devra s'appliquer tout entière pour suffire à sa lourde tâche, ou que l'âme dont elle est une puissance, devra se concentrer tout entière ou à peu près dans le fonctionnement de la vie nutritive. Par là même, en vertu de la loi sus-mentionnée, une diminution d'énergie devra se produire dans les autres facultés, diminution d'autant plus grande que le fonctionnement de la vie végétative sera plus actif. Ce sera l'heure du *sommeil*. Alors les facultés sensitives et intellectuelles s'engourdissent, les muscles se détendent, les paupières se ferment : peu à peu l'homme perd tout pouvoir sur ses organes, il perd toute conscience de ses actes ; il se laisse tomber sur une chaise ou s'étend sur sa couche, et s'endort :

Quand, après un repos plus ou moins prolongé, il sortira de son sommeil, le travail vital aura fait son œuvre : l'homme se relèvera avec des forces nouvelles, ses muscles seront plus souples, son cerveau sera plus dégagé ; frais et dispos, regaillardi dans son être tout entier, il sera prêt à reprendre sa tâche interrompue.

Comment un tel changement s'est-il produit ? Par la seule inertie temporaire de ses facultés et de ses organes ? par la seule cessation de l'activité ? Mais le rien peut-il produire quelque chose ? Non, évidemment ; le renouveau de vigueur qu'il a acquis pendant le sommeil ne peut provenir que d'une action, non d'une inaction. (1) Et puisque les fonctions intellectives et sensitives

(1) Le docteur Cerise, philosophe et physiologiste de rare mérite, reconnait bien que le sommeil est un état de repos, mais un repos relatif qui n'empêche pas le système nerveux en général et le cerveau en particulier de conserver une part d'action spéciale, de faire un travail distinct qui a pour objet la conservation de l'organisme tout entier. *Le sommeil serait ainsi une fonction nerveuse cachée sous un repos apparent.* Elie Mérie : Le Merveilleux et la Science, p. 194.

étaient au repos, ce renouveau de vigueur n'a pu provenir que de l'action des fonctions végétatives. (1) Il y a plus : Il est évident que le renouvellement des forces se produit plus rapidement et plus entièrement pendant le sommeil qu'à l'état de veille ; il faut donc admettre, à moins de nier le principe de la causalité, que les fonctions végétatives—au moins sous un rapport, celui de l'assimilation organique—sont plus actives pendant le sommeil que pendant la veille. On doit même dire que ce surcroît d'activité végétative est moins une cause du sommeil (naturel), qu'un de ses éléments constitutifs. Car l'essence d'une chose est dans l'idée que nous nous en formons, ou, pour parler plus exactement, l'essence d'une chose est *ce sans quoi nous ne pouvons concevoir cette chose.* Or, si le sommeil, tel que nous le concevons, est un *repos*, ce repos est *essentiellement réparateur*. La réparation des forces est sa raison d'être. Et qui dit réparation des forces vitales dit activité et *suractivité* des fonctions végétatives ! (2)

(1) " Le dormir, dit Ambroise Paré, aide grandement à faire la digestion, il restaure la substance des corps et des esprits, dissipés par une veille trop prolongée. Si les fonctions de relation subissent une interruption sensible, il n'en est pas de même des fonctions qui se rattachent à la vie végétative ou de nutrition." Cité par Mérie, *ibid* p. 200.

(2) Le R. P. Van der Aa, S. J., l'un des rares auteurs de philosophie scolastique qui traitent cette question *ex professo*, fait consister, comme nous, l'élément principal du sommeil dans l'activité végétative : *Somnus primo et directe est in potentiis vitæ vegetativæ*, dit-il ; et encore : *In somno solæ potentiæ vegetativæ libere et pacate operantur*, ET ILLUD PROPRIE SOMNUS EST. Pour lui, cependant, l'activité végétative, au lieu d'être accrue, est plutôt ralentie pendant le sommeil : " *Dormire non est non agere', sed est pacatius et remissius agere. Per somnum vires vegetativæ omnes pergunt aperari, sed lentius. suavius, magis uniformi motu.* La suspension de l'activité sensitive et intellectuelle ne saurait donc avoir pour cause, dans cette théorie, l'activité de la vie végétative ; elle semble, d'après le R. P. Van der Aa, résulter de la déséquilibration des facultés, laquelle serait produite directement par la fatigue ou l'épuisement des forces végétatives. Car il définit le sommeil : *Naturalis interruptio æquilibrii inter varias hominis facultates, orta ex fatigatione virium vegetalium.* Et il explique ainsi cette définition : *Respondemus : Causam formalem somni esse interruptionem æquilibrii... causam efficientem esse fatigationem virium vegetalium.* Prælet. phil. schol. Vol. 2, pp. 128-130. (Lovanii).

Nous regrettons de ne pas pouvoir nous accorder en tout point avec le docte professeur de Louvain. Mais si l'activité végétative au lieu d'augmenter, est ralentie pendant le sommeil, comment expliquera-t-on que le repos à l'état vigil, si parfait qu'il puisse être, n'est pas aussi réparateur que le repos morphéique, malgré l'action de l'imagination qui accompagne ordinairement ce dernier ? En outre si la déséquilibration des facultés et par suite la suspension de la vie sensitive et intellectuelle est produite *directement* par la fatigue ou l'épuisement des organes : 1° Comment se fait-il que tout ce qui favorise l'action des forces végétatives, favorise dans la même mesure le sommeil, ainsi que nous le dirons tout à l'heure ? Est-ce qu'une nourriture saine, la facilité digestive, la pureté de l'air, etc., auraient pour effet de fatiguer et d'épuiser les forces végétatives ? 2° Comment se fait-il que tout ce qui entrave l'action végétative, entrave également le sommeil ? Il semblerait qu'au contraire, le

Une nouvelle preuve de ce que nous avançons est dans la *durée* du sommeil. Combien de temps durera cet état ? Si aucune cause extérieure ne vient le troubler, il durera jusqu'à ce que les fonctions végétatives aient achevé leur travail réparateur, et rendu aux aux autres facultés la quantité de force psychique qu'elles leur avaient soustraite. Alors il suffira d'une légère excitation des organes sensitifs, telle que la lumière du jour pénétant jusqu'à l'œil, ou un léger bruit qui vient frapper l'oreille, ou le simple malaise que produit à la longue la même position gardée pendant le sommeil, pour remettre les sens en activité et faire rentrer le sujet en possession de lui-même. Mais si une vive commotion, telle qu'un bruit insolite, une secousse, une piqûre, vient à surprendre le dormeur en plein sommeil elle excitera ses sens dont l'énergie n'est pas entièrement évanouie, mais seulement affaiblie, et les fera entrer en exercice. Cette mise en acte de l'organe sensitif exigera et provoquera le retour de la force psychique cédée aux fonctions végétatives, par un phénomène analogue à celui de la neige fondante qui emprunte aux parties avoisinantes déjà fondues la chaleur latente nécessaire pour pouvoir passer à l'état liquide. Et ainsi le sujet endormi se trouve subitement réveillé, plus ou moins facilement, plus ou moins complètement, suivant que le sommeil aura été plus profond et que par conséquent l'activité végétative aura enlevé plus d'énergie aux facultés supérieures.

Ce que nous venons de dire n'est qu'un raisonnement *a priori*, qu'une conclusion déduite de la nature du sommeil telle que définie. Et pourtant, n'est-ce pas l'exposé fidèle des faits tels qu'ils se passent journellement ? C'est la meilleure garantie de l'exactitude de la définition.

En veut-on d'autres preuves encore ? Passons aux causes et aux conditions qui provoquent ou facilitent le sommeil. La seule difficulté que je rencontre ici est celle de me borner.

1° Le sommeil se présente régulièrement après les fatigues de la journée, et, toutes choses égales d'ailleurs, est d'autant plus rapide et plus profond que le système organique est plus épuisé et, par conséquent, demande une plus grande activité réparatrice de ses

mauvais fonctionnement des organes, en entretenant l'épuisement des forces, doive par cela même, dans cette hypothèse, favoriser le sommeil. 3° Comment expliquer, dans cette théorie, qu'on puisse provoquer le sommeil par la suspension volontaire des actes de la vie sensitive et intellectuelle ? Quelle influence peut exercer une telle suspension sur l'épuisement des forces organiques ou sur la déséquilibration des facultés ?—Voilà pourtant autant de faits qui nous paraissent indéniables, et qu'une bonne théorie du sommeil doit expliquer.

forces. Pour la même raison le besoin de sommeil va en grandissant à mesure qu'on le retarde davantage.

2° On est plus vivement sollicité à dormir un certain temps après le repas, quand le travail de la digestion et de l'assimilation alimentaire commence à entrer en peine activité. Ce besoin est si vif chez certaines personnes qu'elles s'assoupissent après leur dîner en pleine conversation, au milieu d'une société bruyante et malgré tous les efforts qu'elles font pour se tenir éveillées. D'autres sont mal à l'aise toute l'après-midi si elles n'ont pu faire leur *sieste*. L'homme des champs ou le maçon, auprès son frugal repas, se jette sur la terre nue, en plein soleil, et s'endort.

3° Le sommeil est d'autant plus facile et plus calme qu'on est en meilleure santé, que l'air qu'on respire est plus pur, que la position qu'on prend est plus favorable au fonctionnement de la vie végétative. Tout le monde sait qu'au contraire une mauvaise digestion, soit à la suite d'un souper trop copieux, soit à cause d'une indisposition des organes digestifs, rend le sommeil lent et pénible ; qu'un estomac creux appelle des rêves fatigants, que l'air vicié qu'on respire provoque des cauchemars.

4° Enfin le sommeil est plus long dans l'enfance que dans la jeunesse, dans la jeunesse qu'à l'âge mûr ; quant à l'embryon, il dort d'un sommeil presque continu. Impossible de trouver d'autre raison à ces différences que la différence d'activité végétative aux divers âges de la vie. A l'époque de la maturité on n'a plus qu'à réparer les forces perdues ; pendant la période de croissance il faut en même temps les augmenter, plus ou moins suivant la rapidité de la croissance. Que si chez certains vieillards le sommeli redevient plus long, jusqu'à être presque continu, il tient plus de la *faiblesse* que du vrai sommeil ou du repos réparateur. De là le dicton populaire :

> Jeunesse qui veille, vieillesse qui dort
> Sont tous les deux signes de mort.

Passons à une autre classe de faits qui influent sur le sommeil et qui sont plus directement sous le contrôle de notre volonté. Le docteur Masoin, dans le travail que nous avons mentionné en commençant, les expose comme il suit :

" En général, lorsque l'homme veut s'endormir, il fait comme les grands animaux : il se retire dans un endroit écarté et paisible. Abstraction faite des conditions de sécurité, il ferme les portes et les volets de sa chambre ; car le bruit et la lumière sont les ennemis du sommeil, l'empêchent d'arriver ou le chassent prématu-

rément. Il abandonne la station verticale et même la position assise, qui réclament l'activité des muscles sous l'action des centres nerveux : ainsi l'encéphale et la moëlle épinière se trouvent dégagés, autant que possible, de toute préoccupation qui tiendrait en émoi leurs cellules nerveuses, et qui serait étrangère à la situation nouvelle qu'il s'agit d'obtenir. N'ayant plus à s'inquiéter de l'équilibre, il s'étend sur sa couche, il ferme les yeux comme les fournisseurs d'impressions et de distractions ; et alors, dans le calme, le silence et l'obscurité, il attend le sommeil... Mais il n'attend pas d'une manière aussi passive qu'on pourrait le croire : comme l'a très bien dit M. Liégeois, il s'efforce d'écarter les préoccupations de fonctions, d'affaires ou de plaisir qui ont rempli la veille, et il concentre son esprit sur une seule idée, l'idée du sommeil (1).

Cette dernière réflexion, qui est de M. Liégeois, ne nous paraît pas tout à fait juste. L'expérience semble montrer que l'homme qui veut dormir ne concentre pas uniquement son esprit sur l'idée du sommeil, mais sur une idée quelconque, bien que toujours plus ou moins indécise, de manière à exiger le moins possible d'activité mentale. Bien souvent aussi il fait diversion à l'activité de l'esprit en concentrant son attention, d'une manière plus ou moins inconsciente, sur une légère perception sensible, telle que la perception d'un bruit sourd et uniforme, d'un chant monotone, d'un bercement régulier du corps...N'est-ce pas de cette façon qu'on endort les petits enfants ? que nous nous sommes maintes fois sentis envahis par le sommeil pour peu que nous fussions pris de lassitude ? C'est ainsi encore qu'un discours qui ne fixe pas notre attention et qui est débité sur un ton uniforme, nous porte insensiblement à nous assoupir. L'activité réduite à un seul point finit peu à peu par s'éteindre, conformément à l'adage : *De assuetis non fit passio.*

Quant aux autres moyens de provoquer le sommeil si finement décrits par M. Masoin, tout y revient, comme on le voit, à suspendre autant que possible l'action des facultés sensitives et intellectuelles. Il est superflu d'observer que pour écarter le sommeil on a recours à des moyens tout opposés : on recherche le bruit et la lumière, on se tient debout, on marche, on prend une position gênante, on applique l'esprit à une question qui l'intéresse, etc. Cela est tout naturel : les facultés ne sauraient être maintenues en exercice sans conserver leur puissance d'agir. C'est l'application sous une nouvelle forme du principe souvent répété dans l'école : *Ab actu ad posse valet illatio.*

(1) Magnétisme animal, *loc. cit.*

Mais comment la simple suspension de l'action des sens et de l'intelligence peut-elle entraîner une diminution d'énergie, ou une impuissance de ces facultés ? Car le sommeil n'est pas seulement une suspension des actes, mais une suspension de *l'activité* ou une incapacité plus ou moins grande de sentir, de raisonner, de se déterminer. Je ne trouve pas la moindre explication de ce fait dans les diverses théories du sommeil imaginées par les savants. Dans la nôtre l'explication en est toute simple ; elle s'impose même avec la nécessité d'un corollaire. En effet l'influx réciproque ou l'échange d'énergie entre les diverses facultés étant admis, cette énergie doit se déplacer d'autant plus facilement qu'elle n'est pas actuellement employée, mais reste comme à l'état de *disponibilité*. Quand donc les facultés sensitives et intellectuelles sont au repos et que les fonctions végétatives se trouveront avoir besoin d'un surplus d'activité, ces dernières, pourvu qu'il n'y ait pas d'obstacle par ailleurs à leur fonctionnement, emprunteront naturellement aux premières une partie de leur force psychique, plus ou moins, suivant l'étendue de leur besoin.

Une contre-épreuve de cette solution est dans ce fait que, si les organes de la vie végétative ne fonctionnent qu'imparfaitement, ou si l'organisme récemment restauré n'a aucun besoin de réparer ses forces, c'est en vain qu'on s'étendra sur sa couche, qu'on écartera le bruit, la lumière, toute préoccupation de l'esprit : le sommeil appelé avec tant d'insistance refusera obstinément de venir.

Il est vrai que cette théorie a contre elle le fait que la respiration pendant le sommeil est communément plus douce, et plus lente qu'à l'état de veille. Mais est-il prouvé que la lenteur ou la rapidité de la respiration donnent la mesure exacte du travail intime de nutrition ou de l'assimilation organique ? Aux physiologistes de répondre. Pour nous, nous ne le pensons pas. Le savant abbé Méric semble être du même avis, quand il écrit à propos de l'entrée en sommeil : " A ce moment il se produit une détente générale qui coïncide avec le commencement du repos : la respiration devient calme, régulière, profonde, la circulation se fait avec plus de lenteur, le cœur bat avec moins d'énergie ; les muscles se relâchent, les sens s'émoussent, *la vie végétative absorbe presque toute l'activité organique* et répare les pertes de la veille dans la vie animale."(1) N'est-ce pas affirmer le surcroît d'activité végétative aux dépens des autres facultés, nonobstant le ralentissement dans la respiration, la circulation et les battements du cœur ?

(1) Le Merveilleux et la Science, p. 197.

Voici, du reste, comme le même auteur concilie plus loin, du moins en partie, ces deux faits en apparence contradictoires : " La circulation, dit-il, gagne en profondeur, en régularité, ce qu'elle perd en vitesse. (1) " Et il cite à ce propos le témoignage de Boërhaave, célèbre médecin hollandais du siècle dernier, qui disait : " Le mouvement des artères, des veines et du cœur pendant le sommeil devient plus fort, plus lent, plus régulier, plus plein ; et il va augmentant par degrés à mesure qu'augmente le sommeil (2) ". C'est là, jusqu'à un certain point, la constatation physiologique de notre thèse.

***

Les physiologistes de nos jours sont loin d'envisager le sommeil d'une façon aussi large ; ils ne veulent y voir qu'un état particulier du cerveau, ou tout au plus de l'encéphale. Nous ne saurions donc trouver une confirmation de notre théorie dans leurs observations ; il reste à voir seulement si nous ne nous trouvons pas en conflit avec elles.

D'après l'opinion le plus communément reçue parmi les savants, dit le Dr Surbled, (3) le sommeil consisterait dans l'*anémie* du cerveau ; la veille au contraire tiendrait à l'*hyperhémie* ou congestion sanguine du même organe. Cette opinion se base sur l'observation directe du cerveau humain, ainsi que du cerveau de quelques chiens dont on a perforé le crâne et mis l'encéphale à nu.

Toutefois le docteur Longlet est d'un avis diamétralement opposé, et il prétend que le sommeil s'accompagne, *non pas d'une anémie, mais d'une véritable congestion cérébrale*. Il s'appuie d'un procédé nouveau, qu'il appelle *cérébroscopie*, et qui lui permet, non pas d'inspecter directement le cerveau, comme semblerait l'indiquer le nom donné à sa méthode, mais de se rendre compte de l'état du cerveau par l'inspection de l'œil

Entre deux assertions aussi contradictoires où est la vérité ? Elle n'est complètement ni dans l'une ni dans l'autre, répond le Dr Surbled, ou plutôt elle est à la fois dans les deux. D'après lui, il est actuellement démontré que dans le sommeil aussi bien que dans la veille, il y a tout ensemble *anémie* et *hyperhémie* du cerveau.

(1) *Loc. cit.*, p. 200.

(2) *Motus arteriarum venarumque et cordis in somno fit fortior, lentior, æquabilior, plenior, idque per gradus diversos augendo, pro ut augetur somnus.* Boërhave, loc. cit., p. 200.

(3) Physiologie du sommeil, *loc. cit.*

mais d'une façon inverse : dans le sommeil l'anémie est dans les couches extérieures du cerveau et l'hyperhémie dans les parties centrales ; tandis que dans la veille c'est tout le contraire qui a lieu, la congestion est vers la surface et l'anémie au centre de l'organe. Sa conclusion se base d'une part sur les inspections répétées du cerveau, inspections qui constatent invariablement l'anémie de la surface cérébrale pendant le sommeil, et la congestion sanguine de cette même surface à l'état de veille ; d'autre part sur ce fait non moins certain, paraît-il, que la masse sanguine du cerveau reste constamment la même, dans le sommeil comme pendant la veille. " Puisque pendant le sommeil, dit-il, les couches corticales du cerveau sont anémiées, et que cependant l'organe, dans son ensemble, n'a pas moins de volume, ne reçoit pas moins de sang, il faut nécessairement conclure que la masse sanguine a reflué de la périphérie au centre de l'organe et qu'elle congestionne les parties profondes. Inversement, la surface cérébrale est congestionnée au réveil, mais comme la masse sanguine de tout l'organe n'augmente pas, il faut que la masse sanguine déserte à son tour le centre pour se porter à la périphérie."

Cette conclusion se trouve corroborée par les résultats mêmes que fournit la *cérébroscopie* du Dr Longlet, puisque par ce procédé on ne peut atteindre directement que les parties centrales du cerveau.

En admettant que ce phénomène de la double circulation sanguine du cerveau est un fait acquis à la science, il reste à en déterminer la cause ; car là seulement est la solution du problème. Aussi bien, remarque M. Surbled, " tous les savants se sont efforcés de pénétrer cette cause, et les *théories du sommeil* sont aussi variées qu'innombrables." Malheureusement toutes ces théories, qu'il serait superflu d'énumérer ici, ont un tort commun, celui de se confiner dans le cerveau. De là leur insuffisance. " L'explication du sommeil, observe justement le Dr Surbled, ne se trouve pas dans *le seul cerveau*... Si l'on veut aboutir à une solution de ce difficile problème, il faut absolument renoncer aux errements du passé."

Fort bien, docteur ; on ne saurait mieux dire. Mais cette explication où la prendrez-vous ?—" L'explication du sommeil, reprend-il, doit se chercher dans l'*encéphale*... Le sommeil résulte, selon nous, d'une dissociation naturelle et périodique des organes encéphaliques, et particulièrement du cerveau et du cervelet.... Le cervelet influence directement les cellules nerveuses du cerveau et, par contre-coup, la circulation sanguine : pendant la veille, il surrexcite les cellules corticales et y provoque une congestion active ;

pour le sommeil, il reporte son action sur les ganglions centraux et y concentre le flux sanguin."

Il serait quelque peu téméraire de notre part de nous inscrire en faux contre cette explication d'un phénomène physiologique fournie par un savant de la valeur du Dr Surbled. Nous ne pouvons nous empêcher cependant de faire remarquer qu'elle ne résout pas encore la difficulté, mais ne fait que la reculer. Car il reste à connaître d'où provient cette dissociation encéphalique elle-même ; et pour en trouver la cause, il faudra décidément sortir, non seulement du cerveau, mais encore du cervelet.

M. Surbled est un homme trop clairvoyant pour n'avoir point aperçu ce point faible de sa théorie ; et, se fondant sur la correspondance constante qu'on observe entre le sommeil et la nuit, il incline à croire que la cause de la dissociation encéphalique— la vraie cause du sommeil, par conséquent — pourrait bien se trouver dans les *forces cosmiques*.... ! Du coup, c'est sauter trop loin. Si le sommeil est déterminé par les forces cosmiques, il est aussi indépendant de notre volonté que la nuit et le jour, ou du moins que la pluie et le beau temps. Alors, adieu la méridienne, et le doux repos de morphée que nous appelons au secours à certaines heures de lassitude ou de désœuvrement.

Pourquoi ne pas admettre tout simplement que cette dissociation encéphalique, cause immédiate du changement de la circulation cérébrale d'après M. Surbled, est due au déplacement de la force psychique causé par l'accroissement de l'activité végétative, et au relâchement de la tension nerveuse de l'encéphale qui doit résulter de l'inertie ou de l'amoindrissement des facultés sensitives et intellectuelles ? Cette explication vaut l'autre, si nous ne nous méprenons ; elle a de plus l'avantage d'être en parfaite harmonie avec les divers faits que nous voyons influer sur la genèse du sommeil.

Peut-être même constatera-t-on un jour que le phénomène d'anémie et d'hyperhémie du cerveau provient immédiatement des causes que nous venons d'indiquer et qui constituent à proprement parler le sommeil naturel.

J. H. MARLUN
Professeur de philosophie.

(*A suivre.*)

A M. LE MARQUIS DE LÉVIS ET A M. LE MARQUIS DE NICOLAY

DEPUIS longtemps, épris des choses du passé,
Dans votre noble cœur vous aviez caressé
L'espoir de contempler les forêts et les grèves
Où, poursuivant toujours son rôle glorieux,
Durant un siècle entier la France des aïeux,
Pour fonder un empire, avait lutté sans trèves.

Vous rêviez d'aborder aux rivages ombreux
Arrosés tant de fois par le sang de nos preux ;
Et quand notre œil, perdu dans l'immensité vague,
A cru vous voir cingler vers notre Saint-Laurent,
Aussitôt d'un vivat immense et délirant
Nous vous avons de loin salués sur la vague.

De loin nous vous tendions les bras avec amour
Et nous soupirions tous, amis, après le jour
Où votre nef enfin toucherait notre terre,
Car vos noms, évoquant un immortel succès,
Nous rappelaient, à nous restés toujours français,
Que le sang d'un héros battait dans votre artère.

Nous brûlions, croyez-nous, de vous serrer la main,
Nous brûlions de joncher de fleurs votre chemin,
Et, depuis qu'en ces murs dressés par la vaillance
Vous êtes descendus pour baiser le linceul
Recouvrant le passé qu'illustra votre aïeul,
Nous palpitons de joie et de reconnaissance.

O les heureux moments ! ô les jours radieux
Que nous avons donnés au culte des aïeux !
Entre nos cœurs vibrants du même écho sonore
Un lien s'est formé que rien ne brisera ;
Et de votre séjour parmi nous survivra
Un souvenir brillant comme un lever d'aurore.

Avec vous nous avons foulé le sol sacré
Où, trahi par le sort, un soldat inspiré
Sut encor, malgré tout, remporter la victoire ;
Avec vous nous avons déroulé les feuillets
Encore éblouissants des sublimes reflets
Que Lévis de son glaive a mis dans notre histoire.

Ensemble bien des fois nous avons revécu
L'instant où votre aïeul,—ce héros invaincu
Dont le nom sur nos bords est toute une épopée,—
Epuisé par la faim, le désespoir au cœur,
Plutôt que de les rendre aux mains de son vainqueur,
A brûlé ses drapeaux, a brisé son épée.

Oh ! oui, votre présence a fait, nobles amis,
Dans notre âme vibrer mille échos endormis,
Elle a rempli Québec d'une indicible joie,
Rajeuni de cent ans notre vieille cité,
Remis dans plus de lustre et dans plus de clarté
La gloire de Lévis, le nom de Sainte-Foye.

Sainte-Foye et Lévis ! Ces deux noms éclatants,
Nous les avons gravés dans nos cœurs palpitants,
Nous les voyons partout scintiller comme un astre.
Lévis est le sauveur d'un peuple de héros,
Sainte-Foye est l'ivresse après les longs sanglots,
Le succès reconquis dans le champ du désastre.

Ce n'était pas la mort que les soldats anglais
Semaient là, dans le sol fouillé par les boulets,
C'étaient, à leur insu, des germes d'espérance ;
Et le sang de nos preux, fécondant les sillons
Que la gloire dorait de ses derniers rayons,
Fit croître l'avenir de la Nouvelle-France.

Oui, l'avenir sourit à nos destins nouveaux ;
Oui, l'astre du progrès brille sur nos travaux,
Et quand vous reverrez votre mère immortelle,
Dites-lui qu'à l'abri du drapeau d'Albion
Nous proclamons bien haut la gloire de son nom,
Dites-lui que nos cœurs battent toujours pour elle.

Québec, juin 1895.

W. Chapman

SAINT-THOMAS D'AQUIN

L'HOMME, LE DOCTEUR, LE SAINT.

Esquisse.

Sapientiam amavi. ... et exquisivi per hanc habebo immortalitatem. Sap. VIII, 13.

Le seul nom de Saint-Thomas d'Aquin évoque l'idée de la sagesse ; car sage il le fut, et toute son œuvre, comme sa vie, peut se résumer dans ce mot que les latins ont si bien trouvé : *sapientia.*

L'ANGE DE L'ÉCOLE
'après Romain Cazes.

La sagesse s'entend de diverses manières. Celui dont la science s'étend à tout ce qui est ou peut exister, le Verbe de Dieu, Sagesse infinie du Père, de qui procède toute sagesse créée, a départi aux hommes, selon des mesures différentes, les dons de l'intelligence. Quand par l'exercice légitime de cette noble faculté, ils ont participé à la science divine, on donne à leurs connaissances le nom de *sagesse.* Selon une signification plus restreinte, on désigne par là la réflexion jointe à la prudence.

A un point de vue surnaturel, ce terme s'emploie pour désigner une communication spéciale de la sagesse divine faite à l'intelligence et au cœur de l'homme pour l'aider à se diriger en tout selon les vues et la volonté divines ; ou, si l'on veut, pour lui faciliter la pratique des vertus chrétiennes, particulièrement celle de l'amour de Dieu, qui les résume toutes.

Or, de quelque manière que l'on entende la sagesse il est bien peu d'hommes, certes, parmi tous ceux dont l'histoire nous a conservé le nom et les actions. qui eussent pu s'appliquer avec autant de vérité que l'illustre *Docteur angélique* ces paroles du plus sage des rois : "J'ai aimé la sagesse..... j'ai cherché à l'acquérir dès mon " enfance ; j'ai voulu l'avoir pour compagne et pour épouse de " toute ma vie..... et c'est par elle que j'obtiendrai l'immortalité."

***

La famille de Thomas d'Aquin était noble et illustre. Par ses ancêtres paternels, il était neveu de l'empereur Frédéric Barberousse, cousin de l'empereur Henri IV et de l'empereur Frédéric II ; et dans la série de ses ancêtres maternels se trouvaient les Guiscard et les Tancrède. Ses parents le destinaient à jouer un rôle brillant sur la scène du monde, mais le jeune Thomas fit voir de bonne heure que ses préoccupations et ses goûts avaient un tout autre but. Confié dès l'âge de cinq ans par son père aux bénédictins du Mont-Cassin, il fit à ses maîtres cette question qui pouvait surprendre, venant d'un enfant : " Mais qu'est-ce que Dieu ? " " *Quid est Deus ?* " Cette connaissance de Dieu, qu'il eut ici-bas autant qu'il est possible à la science humaine de l'avoir, commençait déjà à être le but des recherches curieuses de son esprit. On eût dit qu'il avait dès lors le pressentiment que qui connaît Dieu parfait ment connaît toutes les autres choses dans leur cause et d'une manière suréminente. Quand, plus tard, il écrira son impérissable *Somme théologique*, il débutera en donnant d'abord les traités sur Dieu, un dans l'essence et triple dans les personnes, parce qu'ils font la lumière sur tout ce qu'on peut apprendre ensuite sur les œuvres de Dieu : les anges, les hommes et les choses.

A treize ans, il achevait à Naples le cours de ses études littéraires ; dès l'année suivante il voulut fuir les dangers de l'opulence et des plaisirs. et demanda son admission dans l'ordre des Frères-Prêcheurs. Mais ses parents s'opposèrent vivement à sa vocation : lorsqu'il fut envoyé par ses supérieurs à Paris, ils l'enlevèrent et le firent enfermer dans un château dont les avenues étaient soigneusement gardées.

Tous les moyens furent employés pour le détourner de son pieux dessein. Ses sœurs furent d'abord députées vers lui pour le conjurer avec larmes de revenir au toit paternel. Mais au lieu d'être séduit par leurs paroles, il leur répondit avec tant de conviction et de piété qu'il les gagna à sa cause, et, bien plus, les décida elles-mêmes à entrer dans un monastère.

Afin de vaincre sa fermeté, ses frères n'eurent pas honte de recourir à un infâme procédé en soumettant sa chasteté à la plus rude épreuve qui se pût imaginer ; cependant la victoire resta encore au courageux jeune homme. Finalement, il put s'évader de sa prison, et voir tomber, quelque temps après, les résistances de sa famille.

Libre enfin de suivre sa vocation, il prononça ses vœux avec bonheur et alla étudier successivement à Paris et à Cologne. " L'humble étudiant parlait peu, mais écoutait et méditait beaucoup " ce qui lui valut le fameux surnom de " *bœuf muet*." Mais, un jour, " ayant été interrogé en classe sur plusieurs questions des plus " difficiles, il fit à chacune une réponse si étonnante de force et de " clarté que son professeur, Albert le Grand, prononça devant ses " condisciples la parole prophétique restée célèbre : " Nous appelons " frère Thomas un bœuf muet ; mais un jour les mugissements de " sa doctrine seront entendus par tout le monde." (*Vallet, Histoire " de la philosophie.*)

Quelques années plus tard, n'étant encore que dans sa vingt-septième année, il fut envoyé à Rome pour défendre auprès du Saint-Siège les ordres mendiants violemment attaqués. Le triomphe fut complet. Après quoi il revint à Paris et se fit recevoir publiquement docteur, malgré l'hostilité de ses interrogateurs, les mêmes qu'il venait de combattre à Rome.

Le jeune dominicain avait déjà fait des progrès extraordinaires dans la science ; et désormais, l'étude, avec ses pénibles labeurs, continuera d'occuper toute sa vie. Les jours qu'il vivra encore seront employés à prêcher et à enseigner, avec un égal succès, la philosophie et la théologie à Paris, à Rome, à Orviéto, à Viterbe, à Pérouse. Même lorsque la mort viendra le surprendre, lorsqu'il est en route pour le concile de Lyon, il enseignera encore par sa parole comme par l'exemple de son angélique piété. Sur son lit de mort, à l'abbaye de Fossa-Nuova, à la demande des religieux bénédictins, il dictera des commentaires sur le Cantique des cantiques.

Saint-Thomas d'Aquin mourut en 1274, âgé seulement de quarante-neuf ans. Il connaissait tout ce qui avait été écrit avant lui sur toutes les sciences. Il savait par cœur toute l'Ecriture Sainte—sans cela, d'ailleurs, la *Chaîne d'or* et les *Commentaires sur les Epîtres de saint Paul* n'auraient pas pu être composés—une partie des ouvrages des Pères, et possédait à fond toutes les doctrines des philosophes et théologiens parus avant lui.

Veut on savoir ce qu'il était au physique ? " Le *Docteur angélique* " était d'une très haute et très droite stature, image parfaite de la

" rectitude et de l'élévation de son esprit. Il était d'assez grosse " taille ; son teint était pâle d'une nuance légèrement brune et qui " rappelait, dit naïvement un contemporain, la couleur de pain de " froment. Il avait la tête large et bien dessinée, le front très " accentué et un peu chauve. Sa complexion était extrêmement " délicate, et, pour qu'il pût montrer tant d'énergie dans les périls " dans les travaux pénibles du professorat, dans les exercices de la " prière, de la pénitence, il fallait que la volonté dominât complè- " tement, et pour ainsi dire jusqu'au miracle, ses sens et ses nerfs, " que le moindre accident extérieur blessait cruellement ; mais en " réalité son corps était entièrement soumis à l'esprit et ses sen- " timents à sa volonté." (*Didiot*, cité par *Vallet*, *Histoire de la Philosophie*)

***

Voici comment Saint-Thomas d'Aquin commence son magnifique ouvrage auquel il donna le nom de " *Somme contre les Gentils* ". " Parmi toutes les occupations des hommes la plus parfaite, la plus " sublime, la plus utile et la plus agréable est l'étude de la " sagesse. Les vérités divines étant, les unes au-dessus des forces " de l'entendement humain, les autres accessibles à la raison, le " le sage doit s'occuper de ces deux sortes de vérités." Voici comment, maintenant, l'*Ange de l'Ecole* se propose de procéder. " Je " m'efforcerai, dit-il de démontrer clairement les vérités qui sont " l'objet de la foi et peuvent en même temps être comprises par la " raison, me servant d'arguments tirés des philosophes et des " saints. Passant ensuite du plus connu au plus obscur, j'arriverai, " Dieu aidant, à la manifestation des dogmes qui surpassent les " forces de la raison et je montrerai les vérités de la foi en résolvant " les objections des adversaires, au moyen de raisonnements et " d'autorités. Ainsi sera accompli mon dessein de *rechercher par la* " *voie de la raison tout ce que l'esprit humain peut découvrir sur Dieu.*"

Cet exposé révèle au vif la méthode suivie par Saint-Thomas dans l'exposition et la défense du dogme catholique ; par cette méthode si rationnelle il a été vraiment le maître de la théologie catholique et a fourni à quiconque veut défendre la foi, les armes dont il a besoin contre ses adversaires.

Avant lui, les Pères de l'Eglise, saint Augustin surtout, avaient été d'éminents théologiens , ils avaient prêché, écrit des traités, réfuté les hérésies selon le besoin des temps ; ils avaient pénétré aussi loin dans presque toutes les questions. Toutefois, l'ensemble

de leurs ouvrages formait un amas de matériaux disposés sans ordre, impropres encore à former un corps régulier de doctrine. Les premiers docteurs scolastiques avaient façonné ces pièces et commencé à les rassembler; mais il était réservé à saint Thomas d'Aquin de compléter l'œuvre. Facilement il suit et dépasse ses devanciers dans toutes les questions qu'ils ont traitées ; et puis, de son génie supérieur traçant le plan définitif d'après lequel ces éléments divers devront être groupés, il parachève le temple superbe de la théologie catholique.

Comment dire la profondeur et l'élévation de la doctrine de saint Thomas ? l'abondance et l'étonnante variété des sujets traités à fond ; la difficulté des problèmes qui y sont résolus, la simplicité lucide de la diction ! On y plane avec lui dans les régions sereines et immuables de la vérité. L'étude de ses œuvres paraît hérissée au début de difficultés, mais celles-ci tombent devant l'application persévérante, et puis l'esprit et le cœur se reposent avec satisfaction dans la *certitude*, qui est le caractère propre de l'effet produit par ses écrits.

Quelles ressources aussi on y trouve pour désarmer l'erreur ! Il n'est pas une objection, parmi toutes celles qui ont été proposées contre les dogmes de la foi même dans l'époque actuelle, dont on ne trouve la réfutation contenue dans les œuvres du *Docteur angélique*. C'est l'arsenal inépuisable contre les erreurs passées et actuelles. " Lors même que saint Thomas n'a pas tout prévu, il a encore tout dit." (*Lacordaire, Disc. pour la translation du chef de saint Thomas.*)

C'est, en bonne partie, pour avoir négligé l'étude du saint Docteur et sa précieuse méthode, laquelle consiste, nous l'avons dit, à faire dire à la raison tout ce qu'elle peut en faveur des mystères et à démontrer par elle l'insanité des erreurs opposées, que les apologistes chrétiens, à partir du siècle dernier, se sont montrés trop souvent faibles et comme impuissants en présence des sophismes des philosophes incrédules, ne trouvant à leur opposer que des raisons superficielles avec des preuves d'autorité et de témoignage. Aussi le Souverain Pontife actuel a-t-il rendu un service immense à la cause catholique et donné en même temps une preuve éclatante de son génie, en nous renvoyant directement aux œuvres de celui qui doit être le théologien par excellence de toutes les époques. C'était enlever les armes aux mains des ennemis.

Ecoutez un de ses illustres disciples essayant de dépeindre le caractère de l'œuvre et de son auteur. " Serait-il vrai que je cher-" cherais à vous peindre ce que fut cet homme et ce que furent ses

" œuvres ! Autant vaudrait que j'eusse la pensée de vous montrer " les pyramides en vous disant ce qu'elles avaient de hauteur et de " largeur. Si vous voulez voir les pyramides, n'écoutez personne : " passez la mer, abordez ce sol où tant de conquérants ont laissé la " trace de leurs pas ; avancez dans les sables de la solitude. Voici, " quelque chose de solennel, de grand, de calme, d'immuable, " de profondément simple : ce sont les pyramides." Lacordaire, dans ce beau langage, n'exagère rien, car de tous les caractères qu'il attribue ici aux pyramides, il n'en est aucun qui ne convienne admirablement à saint Thomas d'Aquin.

Il n'y a pas lieu de s'étonner, après cela, si tous les théologiens, tous les savants, les Conciles et les Papes ont rendu hommage à la sagesse de l'*Ange de l'Ecole*. Leurs paroles sont remarquables : on ne peut faire plus d'éloges et avec un plus grand accent de conviction. Choisissons entre tous le seul témoignage du pape Jean XXII. S'adressant aux cardinaux il dit que : " Thomas d'Aquin a " lui seul répandu plus de lumières dans l'Eglise que tous les " autres savants et il est certain que quiconque cherchera dans ses " écrits les trésors des sciences, fera bien plus de progrès dans une " année d'étude, qu'il n'en ferait dans tout le cours de sa vie par la " lecture des autres auteurs." Le même Pape, dans un discours qu'il prononça à l'occasion de la canonisation de notre saint, dit encore qu'il était prouvé " que Dieu avait opéré par l'entremise de " son glorieux serviteur au moins trois cents miracles ; que d'ailleurs " il avait fait autant de miracles qu'il avait écrit d'articles."

Frère Romain, son ancien élève, lui étant apparu quelques jours après sa mort, saint Thomas le pria de lui dire ce qu'il fallait penser de ce qu'il lui avait autrefois enseigné sur certaines questions difficiles, particulièrement sur la vision béatifique, et il en reçut cette réponse : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum.*

***

Saint-Thomas d'Aquin avait plus de titres qu'il n'en fallait à l'immortalité. Est-ce qu'il l'a recherchée ? Le récit du plus éclatant témoignage rendu à l'excellence de ses œuvres va nous le montrer. Ce n'est plus le témoignage des hommes, c'est celui de Jésus-Christ lui-même, qui, en trois circonstances différentes a daigné adresser à l'humble docteur cette parole : " Tu as bien écrit de moi, Thomas, " *Bene scripsisti de me, Thoma*. Des documents historiques incontestables en font foi. " Le fait se produisit " une première fois à Paris, dans le couvent de Saint-Jacques,

" à l'occasion d'une dispute élevée entre les docteurs de l'*Université* " sur les *accidents eucharistiques* dont Saint-Thomas défendit la " *réalité objective.* Cette première manifestation nous est rapportée " par le récit très explicite de Jean de Colonna, contemporain de " saint Thomas, et par le texte de saint Antonin. Une autre fois " à Orviéto, quand notre docteur eut achevé l'office du Saint Sacre- " ment sur l'ordre du pape Urbain IV. Saint Vincent Ferrier " se porte garant de la véracité du second miracle, et l'Eglise " d'Orviéto dépose en sa faveur, par sa tradition et par le soin " qu'elle a pris de conserver le crucifix d'où se fit entendre la " parole du Christ, ainsi que par les peintures et les anciens écrits " qui consignent le fait. Une autre fois dans la chapelle de saint " Nicolas, à Naples, quand saint Thomas, arrivé à la fin de sa " laborieuse carrière, était sur le point d'achever la *Somme théolo-* " *gique :* craignant d'avoir laissé échapper quelque erreur, soit dans " ce livre, soit dans d'autres ouvrages, il consulta le Seigneur avec " larmes devant un crucifix. Tout-à-coup une voix venant du " crucifix fit entendre ces paroles : *Tu as bien écrit de moi ; quelle* " *récompense veux-tu pour ton travail ?* Bernard Guidonis parle de ce " fait, et Guillaume de Tocco le raconte dans la légende présentée " lors de la canonisation du saint." (*Vallet, Histoire de la Philosophie*)

Si celui-ci n'avait eu que la sagesse qui fait les savants, il aurait peut-être demandé en récompense l'immortalité que tant d'autres recherchent et qui finit avec le temps ; mais par la réponse si sublime et si parfaite qu'il fit à la question de Jésus, il montra qu'il en recherchait une meilleure: "Seigneur," dit-il, " je ne veux point d'autre récompense que *vous-même !* " " *Domine, nonnisi te !* "

C'est qu'il avait en même temps la sagesse qui fait les saints, et c'est grâce à celle-ci qu'il put tant avancer dans la première. Par des lumières et des motifs bien supérieurs, il était arrivé à la conclusion de Platon et d'Aristote, lesquels pensaient que pour parvenir à la sagesse, il fallait se mettre à genoux et la demander à la Divinité.

Le frère Réginald, qui vécut longtemps dans son intimité et fut son ami de cœur, nous dit que c'est au mérite de sa prière qu'il devait cette science merveilleuse par laquelle il s'est élevé au-dessus de tous les autres docteurs. " Chaque fois," dit-il, " qu'il " voulait étudier, discuter, professer ou écrire, il recourait pre- " mièrement à l'oraison..... et il découvrait toujours avec certitude " ce qui lui paraissait auparavant douteux et incertain ; une " nouvelle difficulté surgissait-elle pendant son travail, de rechef il " s'adressait à l'oracle de la prière, y ajoutait le jeûne et toute " obscurité disparaissait."

***

Dans ses écrits, Saint-Thomas d'Aquin enseigne ; il s'adresse plutôt à l'esprit qu'au cœur. Il embrasse d'un tel coup-d'œil un principe avec toutes ses conséquences, il saisit la vérité avec une telle pénétration d'esprit et la démontre avec une si grande force de logique qu'il nous apparaît comme la plus haute personnification de la raison humaine. Son style est lumineux, mais simple : on dirait l'aigle soutenant fermement de son regard l'éclat du soleil. A cause de cela on est porté à croire que chez lui la puissance du raisonnement avait annihilé la sensibilité du cœur. Mais comme les hymnes qu'il a composées en l'honneur du Saint Sacrement nous détrompent agréablement sur ce point : ses sentiments s'y trahissent et avec quel charme ! Dans ces poésies incomparables, où le poète et le musicien apparaissent à côté du théologien, poésies dont la perfection a fait le désespoir de tous ceux qui ont voulu les imiter, de même que dans ses *Commentaires* sur les Epîtres ne l'apôtre Saint-Jean et le Cantique des cantiques se révèlent à la fois l'exquise sensibilité de l'artiste et la faveur du saint. Ses contemporains témoignent de la chaude éloquence de sa prédication qui avait pour effet de faire fondre son auditoire en larmes. Les nombreuses prières qu'il a composées respirent une piété suave et aussi tendre qu'elle était fortement nourrie.

Ainsi son cœur, toujours illuminé et guidé par la raison n'en savait que mieux s'éprendre de la vérité et se passionner pour le Vrai, le Bon et le Beau.

Marchons donc sur les traces du Docteur angélique. Nous en avons besoin dans ce siècle dont l'infériorité s'accuse par le fait qu'un si grand nombre y manifestent tant de goût pour les études et les découvertes des sciences physiques sans en avoir pour les études métaphysiques et les travaux du raisonnement. Au moyen-âge on se passionnait pour la discussion d'une thèse de philosophie ou de théologie : et les esprits étaient plus forts. Autant que notre situation et nos loisirs pourront le permettre, suivons les recommandations de Léon XIII par rapport à l'étude des œuvres du *Docteur angélique*. Pour l'honneur et la défense de la religion et de la société, faisons en sorte qu'on puisse nous faire avec espoir d'être écouté, une recommandation semblable à celle de saint Jérôme relativement à l'étude des Saintes Ecritures : *cadentem faciem* ANGELICA *pagina suscipiat.*

L'abbé Em. Poirier, S.T.D.

CHRONIQUE DU MOIS

I—Nouvelles de Rome. II—France et Russie. III—L'action catholique en France. IV—La crise politique en Angleterre. V—Bismarck et le canal du nord. VI—Au Canada.

La *Croix* de Paris publie le texte d'un document apostolique adressé par S. S. Léon XIII au T. R. P. Picard, supérieur général des augustins de l'Assomption, et relatif aux œuvres catholiques d'Orient et à l'union des Eglises. Nous en donnons la traduction ci-après :

A Notre cher fils François Picard, supérieur des religieux augustins de l'Assomption.

LÉON XIII, PAPE.

Cher fils, salut et Bénédiction Apostolique,

Au milieu des efforts que Nous faisons, sous les auspices et avec la grâce de Dieu, pour que les nations orientales se réveillent dans leur antique dignité au sein de l'Eglise catholique, il Nous est agréable de penser au zèle des ordres religieux qui, depuis longtemps, s'emploient si activement et si utilement pour le même objet. Une juste part de louanges revient, parmi eux, à la congrégation dont vous êtes le digne supérieur. Nous connaissons, en effet, les multiples travaux que vous avez entrepris dans ces contrées, et qui sont rendus d'autant plus fructueux qu'ils sont marqués d'un plus grand zèle de la gloire de Dieu et d'une plus fraternelle charité à l'égard des dissidents.

Aussi estimons-Nous que Nous ne pouvons vous donner un témoignage ni plus agréable ni plus désirable pour vous de Notre satisfaction, que d'étendre davantage les emplois de votre zèle et de vos labeurs pour le bien des Orientaux. Et cela nous agrée d'autant plus que Nous Nous proposons surtout de faire en sorte et que l'antique discipline rituelle subsiste parmi eux, et aussi, ce qui est d'une grande importance pour l'objet que Nous poursuivons, que l'éducation de la jeunesse soit chez eux bonne et convenable. A cet effet, Nous avons résolu l'agrandissement par l'adjonction de nouvelles constructions, de l'établissement que vous possédez la 13

la ville de Constantinople, à Stamboul et, en face, à Kadi-Keuï, où fut Chalcédoine, de manière à ce que les lieux soient convenablement appropriés tant pour le culte divin que pour l'enseignement.

Pour l'exécution de ce projet observez cette double règle : l'une que dans les mêmes bâtiments, outre l'administration spirituelle des Latins que Nous voulons vous être confiée, vous exerciez aussi celle des Grecs, et que vous organisiez séparément avec la décence et la solennité convenables les offices publics de l'un et l'autre culte : l'autre que vous pourvoyiez au mieux à l'utilité et à la formation des jeunes gens non seulement par la culture de leur esprit et l'usage des littératures ordinaires, mais aussi par l'enseignement de la langue grecque et de l'histoire de leur patrie. Quant à ceux d'entre eux dont le caractère et les dispositions offriraient d'heureuses espérances à l'égard du saint ministère, ils devront avoir la meilleure part de vos sollicitudes à l'effet d'être plus diligemment formés à la piété, à la science à l'usage de leurs rites, car le moyen le plus efficace pour atteindre le but que Nous poursuivons, c'est la formation convenable d'un clergé indigène.

Déjà Nous avons pourvu, de Notre côté, à ce que tout fut légalement établi et sanctionné. Pour vous prenez courage de Notre bienveillance et de Notre propre confiance, qui est pour vous la manifestation de la bonté divine, et continuez avec zèle à témoigner et à augmenter de jour en jour l'insigne attachement que vous avez montré jusqu'ici pour le siège apostolique. Si vous travaillez dans cet esprit avec cette bonne volonté, Dieu, sans aucun doute, favorisera plus abondamment vos travaux et il ne manquera pas sous son inspiration de pieux et généreux auxiliaires pour seconder plus largement le succès de vos entreprises. Que la bénédiction apostolique, que Nous vous donnons abondamment dans le Seigneur à vous, cher fils, et à toute votre congrégation, soit le gage de ces vœux !

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 juillet 1895, l'an dix-huit de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Le jour de la fête de saint Pierre, S. Em. le cardinal Rampolla, archiprêtre de la basilique Vaticane, y a célébré pontificalement la messe, assisté de tout le chapitre. La musique et les chants étaient dirigés par le maëstro Meluzzi. Depuis les premières heures du matin jusqu'au soir, la foule des fidèles n'a cessé d'affluer dans Saint-Pierre. Toutes les voitures de place étaient en mouvement, la compagnie des tramways avait dû ajouter soixante voitures à son

contingent habituel, et celle des omnibus une trentaine. Il va sans dire que, malgré les ardeurs du soleil, une multitude de gens ont fait le chemin à pied. On évalue à plus de deux cent mille personnes ceux qui sont venus prier dans la basilique, au cours de la journée.

Ainsi que chaque année depuis l'envahissement de Rome, la présence du Pape a manqué à la fête. Toutefois Léon XIII avait voulu venir prier sur la tombe de celui dont il est, après dix-neuf siècles, le successeur. La veille au soir, les portes de la basilique étant fermées, le Souverain Pontife est descendu dans Saint-Pierre par l'escalier du Vatican qui aboutit à la chapelle du Saint-Sacrement. En passant, le Saint-Père a baisé le pied de la statue en bronze du Prince des Apôtres ; puis il s'est dirigé vers la Confession, est descendu auprès du tombeau de saint Pierre, où il est resté longtemps en prières.

On a ensuite présenté au Souverain Pontife les palliums sacrés, confectionnés, comme l'on sait, avec la laine des agneaux bénits par Sa Sainteté le jour de la fête de sainte Agnès, et il a procédé à la bénédiction d'usage. Les palliums ont été déposés près des reliques de saint Pierre, dans une précieuse cassette qui fut donnée à cet effet par Benoît XIV.

***

La situation du gouvernement de M. Crispi continue à être tres grave, et l'on pourrait se trouver à la veille d'événements sérieux en Italie. L'attitude de la majorité parlementaire qui, par ses cris, son tapage et ses votes en faveur de Crispi, empêche toute explication sur la question morale, ne satisfait point le pays convaincu de la culpabilité du ministre.

Le refus réitéré de Crispi d'accorder toute explication et de relever les faits à sa charge est expliqué dans un sens défavorable et ne fait que confirmer la conviction de tous que le ministre ne veut pas se disculper parce que cela lui est impossible. Crispi est donc en bien mauvaise posture, d'autant plus que l'agitation prend des proportions très vastes et que de tous les côtés arrivent les télégrammes de protestation de la part des associations politiques. A Rome, dernièrement, au moment de la sortie des députés, la foule se réunit devant le Parlement et fait des ovations à Cavallotti, hurlant : A bas Crispi ! à bas les voleurs !

La police intervient et fait occuper militairement la place

Un autre soir, au moment où la manifestation contre Crispi était en son plein, la reine Marguerite a traversé par hasard le Corso en

voiture. La foule a crié : *Vive la reine! A bas Crispi, à bas les voleurs, que le roi fasse justice*, etc. La reine a été très vivement émue de cet incident, et sa voiture a pu traverser difficilement la foule qui l'entourait. Les agents de police ont aussitôt opéré un certain nombre d'arrestations.

En général, on se demande pourquoi le roi n'agit point et ne force pas son ministre à se justifier ou à se démettre, d'autant plus que les accusations de Cavallotti mettent en jeu la personne du roi, qui aurait été trompé par Crispi dans l'affaire du grand cordon de Herz. Enfin, Cavallotti vient d'adresser une lettre au *Don Chisciotte* pour annoncer qu'il va porter la lutte sur le terrain judiciaire et qu'il remettra au procureur du roi une accusation formelle et documentée contre Crispi. Ou bien, dit-il, le juge instructeur trouvera mon accusation suffisante et alors il devra demander à la Chambre de procéder contre Crispi, ou bien elle ne sera pas suffisante et alors il faudra demander l'autorisation de procéder contre moi comme calomniateur.

Et Cavalotti estime que de cette façon la question sera résolue. Peut-être se fait-il encore illusion car Crispi est bien capable d'étouffer le procès, un homme accusé comme lui ayant recours à tous les stratagèmes pour se tirer d'embarras. Malgré tout ce que disent les journaux, qui sont en majorité entre les mains de Crispi, la situation du ministre est fortement ébranlée, et même quelques députés de la majorité ministérielle commencent à dire qu'il leur est impossible de soutenir Crispi jusqu'au bout. Comme cette majorité est composée principalement de napolitains et de méridionaux très versatiles, Crispi ne peut trop s'y fier, d'autant plus qu'il a déposé un projet contre les banques méridionales qui ne pourra pas être accepté par les députés de ces régions.

On commente aussi très vivement la défection de quelques journaux, jusqu'ici dévoués à la politique de Crispi. Le *Corriere di Napoli* vient de déclarer qu'il ne pouvait plus soutenir Crispi refusant de se justifier.

La question ne tend donc pas encore à une solution et peut traîner pendant quelque temps. Toutes les surprises sont possibles, même celle d'une interpellation au Sénat qui est plus indépendant et où Crispi a une forte opposition. Là, le ministre pourrait difficilement opposer une fin de non-recevoir.

***

Un écrivain de mérite, fort au courant des choses de la diplomatie et de la politique étrangère, et qui, sous le nom de *Whist*, dis-

simule mal une compétence professionnelle, écrit dans le *Figaro :*

" S'il existe des Français assez naïfs pour croire que des liens ont " pu se former entre la France et la Russie sur l'éventualité " prochaine d'une guerre d'agression contre l'Allemagne, je leur " déclare formellement qu'ils se trompent. Sans doute, le jour où " l'Allemagne se trouverait aux prises avec des difficultés exté- " rieures qui lui enlèveraient la liberté d'action de ses mouvements " contre nous, aucune force humaine...ne nous empêcherait d'in- " tervenir pour tenter de déchirer le traité de Francfort ; les " Allemands en sont convaincus les premiers, et en allant de " meilleure grâce à Kiel nous n'aurions pas réussi à leur donner le " change sur nos sentiments. Mais jusque-là, il faut vivre et " se développer ; aussi l'alliance franco-russe est-elle strictement " défensive. Elle ne suppose la guerre que pour répondre à une " attaque extérieure quelconque, qu'elle s'interdit absolument pour " ce qui la concerne.

" De notre part, elle comporte donc, sans que cela soit spécifié, " l'acceptation indirecte du traité de Francfort et des frontières " réduites qu'il nous a tracées. Là-dessus, pas d'équivoque. Si " nous avions demandé à la Russie de nous aider à reconquérir " l'Alsace et la Lorraine, elle nous aurait éconduits Si, de son " côté, elle nous avait suggéré de prendre les armes avec elle contre " traité de Berlin, nous aurions décliné ses avances. Elle et nous, " nous avons lié partie sur la base du *statu quo* territorial européen : " rien de plus, rien de moins."

A cette fidèle peinture du caractère et des conditions de "l'alliance russe," nous nous permettrons d'ajouter ceci : les alliances ayant avant tout pour base et pour règle la considération des intérêts particuliers de chacune des parties contractantes, en tant que ces intérêts peuvent entrer en combinaison, il en résulte que la Russie, qui a besoin que l'amitié de la France reste à sa disposition, sinon *in æternum*, au moins fort longtemps, ne pense pas avoir présentement aucune raison pour hâter la délivrance de l'Alsace-Lorraine qui pourrait rendre à notre ancienne mère-patrie sa liberté d'action sur l'échiquier européen.

***

N'en déplaise aux esprits butés qui ne cessent de maugréer contre les directions pontificales, politiques et sociales, il faut que l'action catholique, en France, à ce double point de vue, n'ait pas été tout à fait sans efficacité ni sans résultats, puisque les journaux sectaires poussent quotidiennement, à l'envi l'un de l'autre, un retentissant cri d'alarme.

Comme on dit que la haine est clairvoyante, nous avons le droit de penser que ces ennemis de l'Eglise voient clair quand ils constatent les progrès de l'action catholique et signalent le péril que fait courir à leur conception exclusive et sectaire de la république ce qu'ils appellent " le mouvement tournant du cléricalisme," c'est-à-dire le péril que la république ne se transforme, par l'adhésion des conservateurs, en un gouvernement vraiment national.

Ils doivent également voir clair, ces mêmes adversaires, quand ils s'adressent aux ouvriers en de véhémentes objurgations, toutes bourrées d'odieuses calomnies, afin de les détourner d'écouter et de suivre les apôtres du mouvement social chrétien.

Cette préoccupation inquiète, devenue constante, des modernes jacobins, n'est-elle pas singulièrement démonstrative? L'idée que l'exploitation impudente de la République pourrait bien leur échapper prochainement, leur est insupportable. Enfin, n'est-ce pas aussi un résultat appréciable de pouvoir constater qu'une notable partie des classes populaires commence à perdre confiance dans les charlatans révolutionnaires et antichrétiens ?

***

Le deux juillet, à la chambre des communes anglaises, les deux partis politiques, whigs et tories, ou suivant une désignation plus récente, *unionistes et libéraux*, ont changé de place officiellement. Les libéraux, arrivés au pouvoir, grâce au talent et au prestige de M. Gladstone, viennent de retourner dans l'opposition.

Nous avons vu sans émotion tomber ce cabinet Rosebery, qui devait faire tant de choses pour l'Irlande et inaugurer avec la France des relations plus cordiales que celles de son prédécesseur. On sait ce qu'il a réalisé de ce programme. Entre Paris et Londres, une foule de petits dissentiments ont surgi, et lord Rosebery a même parlé un jour du souvenir d'Azincourt. Nous ne croyons pas cependant qu'il ait jamais eu l'intention de courir gaiement au-devant d'une rupture avec la France. Mais il ne savait évidemment comment se tirer de la tâche de gouverner la politique extérieure de l'Angleterre en contentant les *libéraux* sans mécontenter les *tories*. Pour se disculper de ce qu'on appelait sa faiblesse dans l'action, il se croyait obligé à montrer de l'énergie dans les paroles. Et puis lord Rosebery, qu'on vantait autrefois comme an un homme de tact, est précisément le ministre anglais qui en a le plus manqué depuis longtemps.

Il a manqué de tact envers la France, il en a manqué envers l'Irlande, à laquelle il voulait imposer ces jours-ci le vote d'une statue en l'honneur de Cromwell. Il en a manqué envers son propre parti.

Et c'est cependant au profit de lord Rosebery que le parti libéral oubliant les services rendus, a sacrifié les droits de sir William Harcourt à la direction du parti. Il a eu là une fâcheuse inspiration. En quelques mois, les libéraux, que M. Gladstone menait à la conquête du *Home Rule*, ont été acculés à une piteuse dissolution.

Les élections sont en très grande majorité favorables au nouveau ministère.

***

On a beaucoup remarqué l'absence, aux fêtes de Kiel, de M. de Bismarck. Tandis que le présomptueux empereur s'attribuait tout le mérite de la grande œuvre qu'il inaugurait, il tenait dans un systématique oubli l'auteur véritable de l'entreprise: n'est-ce pas M. de Bismarck, en effet, qui confisqua au profit de la Prusse le Slesvig-Holstein, où fut creusé le canal ; qui, par la guerre de 1870, procura l'argent nécessaire ; qui enfin constitua l'unité impériale dont Guillaume II s'est montré si insolemment fier ? Aussi devait-on s'attendre aux récriminations de l'ex-chancelier, naturellement courroucé de subir ainsi, de son vivant, les atteintes de l'ingratitude, le *Hambürger Naehrichten*, affirme bien haut que la construction du canal de Kiel a eté " l'œuvre exclusive du prince de Bismarck," et qu'il en défendit le projet contre de hautes influences, comme celle de M. de Moltke. Il explique qu'une indisposition a empêché le prince d'assister à la cérémonie, mais il estime que cela n'excuse pas l'inconvenance des orateurs qui ont omis même de le nommer dans leurs discours. Ces critiques, pénétrées d'un ressentiment bien légitime en somme, sont suivies d'attaques contre MM. de Bœtticher et de Marshall, et s'adressent ainsi à toute la politique de Guillaume II, dont l'autoritarisme jaloux doit quelque peu souffrir.

***

La session du parlement fédéral est enfin terminée et aucun projet de législation réparatrice, en faveur de la minorité manitobaine, n'a été présenté par le gouvernement.

Celui-ci a déclaré aux chambres que la réponse du gouvernement de Manitoba ne lui paraissait pas une fin de non-recevoir

définitive et qu'il avait décidé d'entrer de nouveau en communication avec lui pour savoir exactement la mesure, le caractère et la portée des changements qu'il serait disposé à apporter à la loi scolaire de 1890, de manière à donner satisfaction aux catholiques.

En même temps, le gouvernement s'est engagé à convoquer de nouveau le parlement au mois de janvier prochain et à lui soumettre enfin les fameuses mesures de réparation, si le gouvernement de Manitoba demeure obstiné.

Cette attitude du gouvernement fédéral a naturellement causé beaucoup d'inquiétude parmi les catholiques.

On a d'abord annoncé que les trois ministres canadiens-français avaient donné leur démission, et, commé pour confirmer cette rumeur, leurs sièges aux communes et au sénat sont restés vacants pendant deux jours.

Après ce laps de temps passé sans doute en négociations, les deux ministres députés ont repris leurs sièges à la chambre. Seul, l'hon. M. Angers a maintenu sa démission et est définitivement sorti du cabinet.

Nous voici donc de nouveau dans l'expectative et il nous faut attendre cinq mois encore pour avoir enfin la solution de cette grave question qui intéresse à un si haut degré l'avenir du pays.

Espérons encore, malgré les apparences les plus menaçantes, que les idées de justice, de tolérance et de modération finiront par prévaloir et que nos coréligionnaires de l'Ouest seront rétablis dans leurs droits aujourd'hui violés.

***

Publications reçues.

Nous accusons réception, avec remercîments, des publications suivantes, dont nous rendrons compte dans une prochaine livraison :

Mgr de Forbin-Janson, Evêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine, etc. Sa vie, son œuvre en Canada, par N. E. Dionne, bibliothécaire de la législature de la province de Québec, membre de la Société Royale du Canada, 1 vol. in-12.

Le Baron de Lahontan, par J.-Edmond Roy, 1 mémoire in-quarto.

Fleurs Champêtres, par Françoise, 1 vol. in-12.

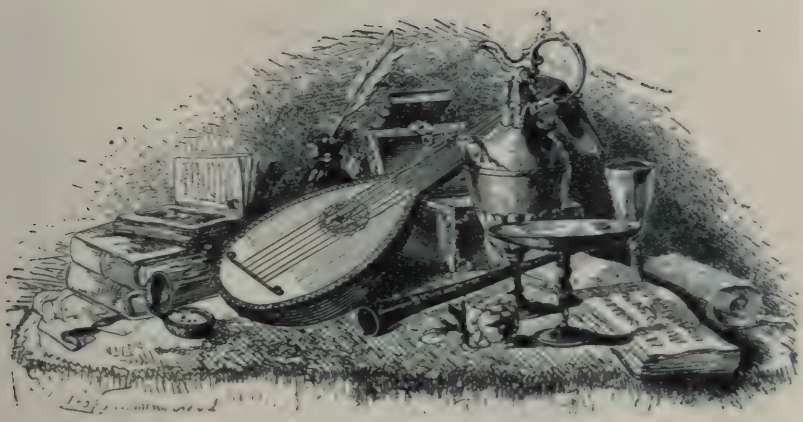

LA FILLE DU MARTYR

PAR ALBERT BAUR

LES systèmes philosophiques des Kant, Hegel, Shelling, etc., amenèrent en Allemagne une réaction qui se traduisit par une recrudescence, une floraison nouvelle du sentiment religieux. C'est de cette floraison que naquit l'Ecole Nazaréenne qui restitua à l'Allemagne un art national en même temps que chrétien. Du reste, les tendances catholiques ne pouvaient qu'être favorables à l'art, parce que, tout en l'épurant et l'ennoblissant, elles lui restituaient un grand nombre de sujets inconciliables avec le culte protestant.

A l'époque où Baur commença à manier le pinceau, l'Ecole de Munich ou Nazaréenne, après avoir tenu longtemps le sceptre et fourni une glorieuse carrière, avait déjà cessé d'être l'Ecole nationale allemande par excellence. L'idéalisme abstrait, le mysticisme des Cornélius, des Overbeck était vivement combattu par les prêtres du protestantisme plus encore que par les apôtres de l'art. La révolte fermentait dans les différents centres artistiques, mais ni Berlin, ni Dresde, ni Dusseldorf, ni Weimar n'avaient su encore relever le sceptre tombé des mains défaillantes des vieux maîtres nazaréens. Aucun de ces foyers de l'art ne possédait une individualité

assez puissante pour entraîner les autres dans son sillon. Tous cherchaient les nouvelles formules et le protestant Kaulbach n'était pas encore arrivé à s'imposer dans ses innovations.

Le principal reproche adressé aux Nazaréens par leurs adversaires était de faire abnégation de la forme au profit de l'idée, de perdre de vue le monde réel et les choses sensibles pour le monde invisible où règne l'idée pure. Ce même reproche a été adressé et avec non plus de raison, à Fra Angelico, aux mystiques *quattrocentistes*. Et cependant le Fiesole a prouvé et prouve encore, aussi bien à " San Marco " de Florence qu'à la chapelle Nicolas V du Vatican, que son pinceau possédait la science et la vigueur voulues pour la réalisation, l'exaltation de la forme. Overbeck et les autres mystiques allemands affirment par leurs œuvres qu'ils avaient le sentiment de la forme aussi développé que le culte de l'idée. religieuse s'entend, était pur et élevé chez eux.

Eh bien, de même que les rénovateurs de l'art catholique en Allemagne s'inspirèrent surtout des Cimabue, des Pinturicchio, des Fra Angelico, c'est encore, aujourd'hui, auprès de ces doux mystiques que les peintres viennent copier style, formes et expressions lorsqu'ils ont à exécuter quelque décoration de sanctuaire. Les fresques exécutées ces temps derniers par M. Maccari, à la voûte de la chapelle de l'Italie à Lorette, en fournissent la preuve. Les croyances catholiques transportent l'âme en des régions inaccessibles aux adeptes du naturalisme. Il est des transports, il est des extases, il est des ravissements que, sans les yeux de la foi, l'artiste ne peut rendre, ni même soupçonner.

***

Un humoriste allemand, Richter, a dit : " L'empire de la mer est aux Anglais, celui de la terre aux Français, celui de l'air aux Allemands."

Ce partage, qui prétendrait ainsi symboliser le tempérament propre à chacune des trois nations sus-indiquées, ne semble-t-il pas un peu exclusif ? Les Anglais, honni soit qui mal y pense, n'ont pas précisément en horreur la possession de la terre. Les Français sont-ils à ce point dépourvus d'idéal qu'ils ne puissent, eux aussi, s'élever quelque peu au-dessus du terre à terre ? Une nation qui compte parmi ses enfants plus de deux cent mille religieux et religieuses répartis sur la surface du globe, n'est pas adonnée exclusivement au culte du naturalisme.

Admettons, avec Richter, que les Allemands arrivent réellement à se soutenir sans relâche dans les régions idéales, inaccessibles, dont leur compatriote leur attribue bénévolement l'empire. Pour ce qui est de l'art, la seule question qui nous intéresse, il a eu en Allemagne, comme ailleurs du reste, ses plus hautes envolées alors que la foi, et la foi aux dogmes catholiques, lui prêtait ses ailes.

Kaulbach, soit, a pu être le restaurateur de la forme ; il n'a guère contribué à restaurer les mœurs, loin de là. Les satires d'un goût douteux que son pinceau s'est permises à l'endroit de l'art catholique allemand et de ses maîtres, rabaissent ses œuvres et ne l'exhaussent, lui, en aucune façon. Il s'est ainsi appliqué pour la postérité un certificat de malveillance et de présomption, sans compter qu'il s'est discrédité par les créations licencieuses de son crayon. Non, le protestant Kaulbach ne pouvait saisir et encore moins comprendre la grâce pure et naïve, l'idéal religieux des touchantes compositions des Overbeck, des Cornelius, des Ph. Veit et autres, qu'il tentait de tourner en ridicule.

Un de ses compatriotes, mais qui fut élève de David, Gottlieb Schick, s'exprimait ainsi en écrivant à son ami le sculpteur Dannecker : " La nature doit être cherchée dans le cœur de l'artiste et non sur la chaise où le modèle est assis ; le modèle n'a tout au plus que la moitié de la vie véritable..... Si je ne pouvais voir la nature avec mes yeux intérieurs et extérieurs que telle qu'elle apparait au vulgaire, je ne me tiendrais pas pour satisfait. Si je ne pouvais, en quelque sorte, tirer mes idées des nuages et " entretenir des conversations avec les étoiles ", où serait le génie de mon art ?

Eh bien, laissons le " grand " Kaulbach se perdre dans sa " *Tour de Babel* ", s'agiter au milieu de ses " *Huns* " et de ses " *Cavaliers de l'Apocalypse* ". Secouons notre étonnement passager devant cet art prétentieux et revenons auprès de nos maîtres aimés, dont les visions ne s'arrêtent pas seulement aux étoiles, mais montent encore beaucoup plus haut. En leur compagnie dans la recherche de l'au-delà, du beau invisible et surnaturel, nous passons par leurs émotions. C'est dans les expressions où se définissent leurs âmes sans doute parfois ravies, plus encore que dans les traits où se renferme la technique, que nous puisons nos plus vives sensations et aussi les plus pures et les plus douces. Si l'art païen par le ciseau des Grecs, a réalisé l'idéal dans le beau physique, l'art chrétien s'honore d'avoir réalisé le sien, dans le beau moral et parfois dans l'un et l'autre.

L'Ecole Nazaréenne a perdu ses chefs et sa suprématie, mais elle a laissé des racines et l'éclat dont elle brilla dans la première

moitié de ce siècle a encore des lueurs isolées qui peuvent redevenir foyer un jour. La " Revue Canadienne ", dont les goûts artistiques s'éclairent des principes de haute morale qui lui servent de guide dans ses publications, a déjà donné plusieurs spécimens de cet art que l'esprit nouveau tendrait à étouffer et dont les productions se font rares. Celui qu'elle présente aujourd'hui à ses lecteurs reproduit une scène et rappelle une époque particulièrement émouvantes pour le chrétien. Cette scène impressionne d'autant plus celui qui a visité les Catacombes de Rome, où l'artiste a trouvé son inspiration.

***

Albert Baur naquit en 1835 à Aachen, ou mieux Aix-la-Chapelle, la ville aux " Grandes Reliques " (1). A dix-neuf ans, après avoir terminé ses études au gymnasium de sa ville natale, il se rendit à Düsseldorf où il suivit les cours à l'Académie et travailla sous la direction de Karl Sohn, peintre de genre et de portrait qui avait étudié à Paris et voyagé en Angleterre et en Italie.

Le succès obtenu à l'Exposition de Munich de 1855, je crois, par Maurice Schwind avec sa légende des *Sept Corbeaux*, conte très populaire en Allemagne et que l'artiste interprêta en une série de quatre ou cinq grandes aquarelles, attira le jeune Baur dans la capitale de la Bavière et précisément dans l'atelier du maître qui, sous une forme simple et exquise, avait su retracer les douceurs et le charme de la vie intime et patriarcale en Allemagne. Son séjour à Munich ne fut pas de bien longue durée, car en 1861, Baur reprenait le chemin de Dusseldorf.

Le début de l'artiste fut pour ainsi dire un triomphe. Il composa des cartons, avec l'intention de les exécuter à l'huile plus tard, représentant : " *Le Transport, d'Italie en Allemagne, du cadavre de l'empereur Othon III.*" On sait que ce prince, après avoir conquis la Lombardie, entra à Rome, mit à mort le Consul Crescentius et fit élire successivement papes Grégoire V et, sous le nom de Sylvestre II, son ancien précepteur Gerbert. Voulant faire de Rome la capitale de son empire, mais odieux aux Romains, il fut assiégé par eux dans son palais et faillit être massacré par la populace. Othon mourut l'an 1002 à Paterno, en Sicile, empoisonné, dit-on, par la veuve de Crescentius dont il avait voulu abuser. Les compositions de Baur, rappelant dans un style magistral l'épisode de la

(1) On désigne ainsi les reliques de Charlemagne conservées dans cette ville et qu'on ne montre au peuple que tous les sept ans.

translation du corps de ce monarque, excitèrent l'admiration générale. On louait beaucoup l'ordonnance des figures, la pureté classique de la ligne, le profond sentiment de vie donné par l'artiste aux personnages, tout en reprochant, cependant, une allure un peu théâtrale.

En 1864, la ville d'Elberfeld ayant ouvert un concours pour la décoration de la salle de son Tribunal nouvellement construit, notre artiste obtint le premier prix et y peignit différents sujets en clair-obscur.

L'histoire d'Allemagne du moyen-âge lui fournit le motif d'un autre tableau que possède le musée de Barmen, ville contiguë à celle d'Elberfeld. Il représente Othon le Grand, le fils de Henri l'Oiseleur, devant le cadavre de son frère Thankmar.

Baur a peint plusieurs tableaux religieux dont les sujets sont empruntés au Nouveau Testament. A l'Exposition de Munich de 1879, fut beaucoup remarquée et principalement sous le rapport du coloris, sa grande toile intitulée : *La fermeture du tombeau du Christ*. Parmi ses principales œuvres, sans compter celle qui a fourni le titre de l'article, deux, capitales, sont inspirées du séjour de l'artiste à Rome.

***

A part la tradition, l'histoire possède peu de documents relatifs au séjour de St-Pierre et de St-Paul dans la Ville Eternelle. Et pourtant il n'est pas jusqu'aux pierres des monuments qui ne témoignent de l'œuvre accomplie par ces deux apôtres. Les catacombes, le sang de cent mille martyrs n'attestent-ils pas aussi leur venue dans la capitale du monde païen. N'est-ce pas la puissance souveraine et invincible de la parole prêchée par eux, qui a démoli, pulvérisé tout le Panthéon des dieux adorés au temple d'Agrippa, et pétrifié l'âme du Paganisme dans l'éternelle et silencieuse immobilité du Colysée ?

Cette parole, Saul la fit entendre à ses anciens co-religionnaires à Rome, et cette tradition a inspiré à Baur une de ses pages magistrales. *St-Paul prêchant aux Juifs de Rome* offre une réunion de types habilement groupés et pris sur le vif en traversant le labyrinthe loqueteux du Ghetto d'autrefois et qui n'est plus aujourd'hui qu'à l'état de souvenir Le geste du prédicateur est sobre, et l'effet de sa parole se traduit en des expressions et des mouvements divers chez les personnages, jeunes et vieux, qui composent son auditoire. Le cadre de monuments qui forme le fond du tableau donne un

caractère de grandeur à la scène. On y retrouve les qualités de coloris qui distinguent l'artiste dans son tableau traitant de l'ensevelissement du Christ.

L'amphithéâtre de Vespasien a inspiré l'autre composition ayant pour titre : *Les Martyrs chrétiens transportés par les leurs hors de l'arène.* Cette toile, qui orne le musée de Dusseldorf, est toute vibrante de l'impression, au point de vue du sentiment chrétien, reçue par l'artiste dans sa visite au Colysée. L'historien, le savant, en visitant le monument dix-huit fois séculaire, s'empressera de le peupler, en imagination, de ses soixante mille spectateurs, de ses sénateurs en toge et du César vêtu de pourpre ; il reconstituera une de ces scènes qui faisaient frémir, du délire de la passion et de l'enthousiasme, tout un peuple avide de l'orgie du sang autant que de celle du vin. Il aura l'illusion un moment de la pompe et de la grandeur d'un Cirque impérial au temps de la Rome antique. Mais l'impression est tout autre pour le croyant en mettant le pied sur le sable de cette arène, qu'a arrosée le sang de tant de chrétiens ; rosée mystique qui a formé la sève de l'arbre du Christianisme, dont les rameaux couvrent le monde.

Pour cette superbe toile du transport des martyrs, l'émotion du chrétien a guidé le crayon de l'artiste et se traduit dans les physionomies des acteurs mis par lui en action. Les adeptes, les fervents du culte de la forme ne trouveront rien à censurer à cette technique impeccable ; les difficultés sont vaincues avec une rare sûreté de main ; la correction de la ligne, l'aisance du geste, le délié du modelé y ont pour auxiliaire la vigueur et l'harmonie du coloris. Noble et touchante est la pieuse sérénité, la douleur muette de ces parents ou amis, qui, en emportant les restes des êtres chers, entrevoient pour ces derniers les joies célestes, les félicités éternelles.

***

Ah ! Ils furent grands par l'orgie et le crime, ces Romains dont on vante la civilisation ! Leurs écrivains nous ont fait connaître leurs cultes infâmes enfantés par une dépravation d'esprit inimaginable. La plume de Tacite a décrit en même temps les raffinements, les horreurs des supplices inventés par ces maîtres blasés, libres sans mesure dans leurs palais ; de même les mystères lugubres de l'ergastule, c'est à dire le cachot où ils jetaient et torturaient les esclaves.

Mais quittons cette atmosphère empestée ; allons respirer un instant l'air pur et béni des catacombes. Dans ces antres sanctifiés par les autels et la prière, l'on respire les parfums divins qu'exhalent les corps de saints.

La Fille du Martyr est une candide et idéale vision de ces temps de mystérieuse transformation, alors que, pendant que la décomposition faisait son œuvre à la surface et jusqu'aux cimes, des semences d'une vie nouvelle et saine germaient dans les entrailles de la terre. Le trait de tendresse filiale représenté par l'artiste a dû, sous cette forme ou sous une autre, se produire bien des fois dans ces retraites souterraines où le christianisme a pris racine. Le décor de la scène est la reproduction d'une cellule des catacombes, avec ses voûtes, ses *locus* ménagés dans les parois. Au-dessus d'une lapide se voit une fresque représentant l'Agneau mystique et, à côté, la forme ailée de la symbolique colombe. A un niveau plus bas et bordé de degrés se trouve un entablement sur lequel la visiteuse a déposé sa *lucerna* ou lampe de terre cuite.

Mignonne dans sa taille fluette, élancée, est la fille du martyr. Elle a fait une moisson de fleurs fraîches, puis, mue par un sentiment pieux, la jeune et pure enfant est venue les offrir aux mânes de ou des êtres qu'elle pleure. Hâtivement, ses doigts en ont tressé une couronne, des guirlandes qu'elle suspend à la paroi, autour de la plaque funéraire où sont gravés les noms aimés. Sur les degrés où elle se tient debout git encore toute une jonchée de roses, de quoi faire d'autres guirlandes ; la tâche n'est point finie. Une robe blanche à longs plis tombants enveloppe de sa molle épaisseur le corps gracile, les formes virginales de l'adolescente ; le buste est entouré d'une écharpe de couleur, dont la *pimbria* est rejetée en arrière, tandis qu'un voile de teinte plus claire, descend du sommet de la tête, entoure le cou et pend sur les épaules.

Silencieuse dans la sombre retraite qu'éclaire à peine, comme une pâle lueur d'aube, un filet de jour glissant par un interstice de la voûte, la vierge chrétienne est en train d'appliquer une guirlande à la paroi, lorsque tout à coup, sur cette dernière, des ombres se dessinent. Surprise, elle se retourne et son sang se glace dans ses veines. Des hommes d'armes ont découvert l'entrée du souterrain et viennent d'y pénétrer sans bruit. Déjà les deux premiers dirigent la pointe de leurs lances vers la poitrine de la jeune romaine, quand un troisième personnage leur saisit les bras et arrête le mouvement. Celui-ci est sans armes ; c'est, sans doute, quelque limier acharné contre les chrétiens. Il est comme frappé de stupeur à la vue de la candide beauté qui s'offre soudain à ses yeux. Et qui sait même si ce n'est pas un être aimé qu'il vient de reconnaître en cette chrétienne pour laquelle il a amené les bourreaux !

Dans la baie de l'arc qui donne accès à cette première salle, s'en-

cadrent deux autres figures de soldats, des archers. Tous deux regardent avec saisissement la blanche apparition. Ces natures farouches et superstitieuses sont comme saisies de crainte à l'aspect quasi surnaturel de cette vierge timide, dont le doux visage, cependant, n'exprime point la terreur malgré les fers meurtriers dirigés vers elle. La faible enfant domine, par son charme d'innocence et aussi par la force céleste qui l'anime, ces hommes de guerre armés et couverts de bronze.

L'action de la scène, au premier plan, est on ne peut mieux présentée ; les gestes sont naturels et expressifs, les rôles bien définis. L'artiste a habilement tiré profit de la lumière et de ses effets pour dramatiser encore plus cette action de la scène. Il y a peut-être un peu d'exagération dans le ploiement d'échine des deux archers ; le premier a le cou rentré dans les épaules, mouvement voulu, à l'effet de mettre en évidence un morceau d'anatomie particulièrement soigné et de faire valoir le renflement du biceps. Par contre, superbe et aisée à la fois l'allure du soldat vu de dos, au chef surmonté d'un casque panaché, ce qui est conforme à la vérité historique. Seulement, les Lanciers Romains portaient des *cakari* ou cuisards de bronze ; le fer de la lance était rond ou carré et muni d'un crochet des deux côtés ; les deux lances, car ils en avaient ordinairement deux, étaient retenues par une courroie de cuir dite " armentum," avec laquelle ils pouvaient facilement retirer le dard après avoir porté le coup.

On pourrait observer aussi que les types ne sont pas Romains, mais ne chicanons pas le peintre au point de vue de la fidélité archéologique et admirons sans réserve le talent déployé par lui dans cette belle et sympathique composition, rappelant avec éloquence les dangers qu'avaient à braver nos pères, les premiers chrétiens. Il y a une poésie touchante dans cette jeune et si charmante enfant adonnée à ses soins pieux ; ce type d'innocence et avec un air un peu intimidé, est une délicieuse création qui fait le plus grand honneur au pinceau délicat et fin du maître, ainsi qu'au sentiment pur qui l'a inspirée.

La " Fille du Martyr " évoque tout un monde de rêves d'une étrange profondeur, une époque féconde en drames d'amour immortel. Bien autre que le respect humain ou les railleries des impies, le dernier supplice même n'arrêtait point ces héros de la foi. Sous un voile épais, les femmes chrétiennes s'éloignaient du faste, de la splendeur des fêtes du paganisme, de l'éclat des spectacles et des divertissements pour aller adorer Dieu sous terre, dans le mystère et au péril de leur vie. C'est avec enthousiasme qu'elles cou-

raient à une adoration qui, souvent par une mort cruelle, les plus affreux supplices, leur ouvrait la porte du ciel. Tels sont les tableaux que l'artiste rappelle à notre imagination.

J'ajoute, pour compléter ma notice biographique sur Albert Baur, qu'en 1871 il fut nommé professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Weimar. Depuis 1876, il est retourné à Dusseldorf, achever une carrière dignement remplie.

Eug. Aubert

LES COMPAGNONS DE JEU
d'après H. Merle.

PHILIPPE-AUBERT DE GASPÉ

ÉTUDE LITTÉRAIRE.

(*Suite*)

II

Si les *Mémoires* offrent un intérêt plus varié, les *Anciens Canadiens* (1) sont d'un caractère plus sérieux et plus élevé. C'est l'œuvre principale de M. de Gaspé. Bien qu'il se défende d'y avoir mis beaucoup d'art et de suite, l'ouvrage est bien conçu et bien exécuté. Cela est d'autant plus étonnant que l'auteur, à l'âge de soixante-seize ans, qu'il l'entreprit, n'avait rien écrit encore. Mais sa mémoire, tenace, était pleine de souvenirs, son jugement sain, son cœur toujours jeune d'émotion et d'enthousiasme.

M. de Gaspé, né peu de temps après la conquête, voyait disparaître une génération qui avait été la sienne, et qui était de celles dont il importe de fixer les traits, tant à cause de leur physionomie originale que de l'intérêt particulier qui s'attache à l'histoire primitive d'un peuple. La modération de son caractère, unie à la qualité de sa naissance, avait multiplié ses relations, ce qui le mettait à même de rapporter un grand nombre de faits ignorés du vulgaire, aussi bien que, joints son esprit vif et sa mémoire extraordinaire, de tracer un tableau ingénieux et vrai de l'époque qui finissait.

Les vocations littéraires ont souvent une cause singulière, ou inattendue. Un jour, un ami, abordant M. de Gaspé sur la rue, lui dit : " Mon cher, j'ai vu depuis le matin onze clients, onze imbéciles....— Je suis le douzième, reprit de Gaspé ?....— Eh ! oui, poursuit l'autre, sans lui laisser le temps d'achever, voici le premier

(1) Les Anciens Canadiens, par Philippe Aubert de Gaspé, 1 vol. in-8 illustré, chez MM. Cadieux & Derome, No 1603 rue Notre-Dame, Montréal. En vente chez tous les libraires du Canada.

trait d'esprit que j'entends aujourd'hui." Pas flatteur pour les clients ! " Diable ! pensa M. de Gaspé, si c'est de l'esprit que je viens de faire, j'en ai une bonne provision." Et, sans plus, il achète une grande provision de papier, taille ses plumes, et entreprend de livrer au public les trésors d'esprit qu'il ne s'était pas connus avant ce jour. C'est là l'origine des *Anciens Canadiens*, et des *Mémoires*, qui leur font suite.

Bien du monde connaît le livre des *Anciens Canadiens*. Le drame qu'on en a tiré, et qui se joue dans nos collèges, lui a donné un surcroît de popularité. Il me suffira d'en faire le précis, avant d'en déterminer le caractère.

***

C'est l'histoire simple et émouvante d'une amitié de collège, mise à une épreuve terrible, dont elle triomphe finalement. On peut dire aussi que cet ouvrage est l'histoire plus ou moins fictive et le tableau d'une famille canadienne, servant de type à beaucoup d'autres.

Rien n'égale la tendresse de l'affection que se sont vouée Jules d'Haberville et Archibald Cameron of Locheill. Ils sont vraiment frères par le cœur, et ils s'en donnent le nom. Tout le temps que durent leurs études, l'un, étranger au Canada, fils d'un chef de montagnards écossais, passe ses vacances chez le père de l'autre, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, où il est accueilli comme l'enfant de la maison. Le récit s'ouvre au moment où les deux jeunes gens quittent le collège des jésuites, à Québec, pour la dernière fois. Encore deux mois de congé, et ils se sépareront, Jules, pour aller servir dans un régiment de France, Arché, pour rentrer dans sa patrie. Ces vacances, bien courtes, furent mêlées de joies et d'appréhensions. Embarqués, en automne 1757, sur le même vaisseau, les deux amis ne se quittèrent qu'en Europe, le cœur agité de je ne sais quels tristes pressentiments. Toute leur âme passa dans leur dernière poignée de main.

Trois ans se sont écoulés. Lévis vient de prendre une glorieuse revanche sur les plaines d'Abraham. Jules d'Haberville, grièvement blessé au moulin de Dumont, où il a combattu en héros, reconnaît

Archibald Cameron of Locheill dans l'officier anglais qui s'avance pour le secourir. Des paroles de malédiction et d'ironie amère s'échappent de sa bouche : " Couronne tes exploits, de Locheill, le moulin de Dumont est évacué, incendie-le comme tu as fait du manoir d'Haberville et de tant d'autres demeures." Hélas ! le sort, ou plutôt la haine du major Montgomery a voulu que ce fût lui, Cameron, devenu officier dans l'armée anglaise, qui incendiât la côte Sud du Saint-Laurent. Et, malgré tout, il n'a pu épargner ses amis. Là est le nœud du drame. Situation poignante s'il en fut ! Arché, le noble Arché revoit après deux ans d'absence le château qui a abrité sa jeunesse. Il n'a qu'un désir, c'est de se jeter dans les bras de son ami, de son Jules, de toute cette famille qu'il a tant aimée. Loin de là, les ordres implacables d'un commandant sans entrailles le forcent à plonger ses parents adoptifs dans le malheur.

Les paroles de Jules sont entrées comme une lame d'acier dans le cœur d'Archibald. Celui-ci s'éloigne avec désespoir, pendant qu'on porte le blessé à l'Hôpital-Général.

A quelque temps de là, un officier se présente à l'hospice, et demande à parler à la supérieure, qui est une sœur du capitaine d'Haberville, père de Jules. Admis auprès de la religieuse, Arché, car c'est lui, dévoile à cette ancienne amie les angoisses de son âme, lui expose les motifs de sa conduite avec tant de sincérité, de vérité et d'eloquence que la sœur lui accorde son pardon la première, et promet de plaider sa cause auprès de Jules.

Quinze jours passés, de Locheill revient. La bonne sœur n'a pas mis longtemps à vaincre les résistances de son neveu. La raison était revenue ; le cœur fit le reste. Le cœur fit tout : c'était Jules, et c'était Arché. Ils se tinrent longtemps embrassés.

Restait le capitaine d'Haberville, vindicatif à l'excès, et qui avait juré une haine éternelle au lâche Cameron. La religieuse n'en eut pas sitôt raison. Elle eut beau mettre tout en œuvre pour l'amener à pardon. Ce ne fut qu'au bout de sept ans que les yeux du capitaine se dessillèrent, sur un récit de M. de Saint-Luc, par lequel

M. d'Haberville apprit que, s'il avait pu, seul de tous les gentilshommes canadiens, demeurer au Canada après la conquête, c'était dû à la chaude intervention d'Archibald auprès du général Murray. On convint d'éviter dans les conversations certains sujets pénibles, et les choses revinrent dans leur premier état, à l'opulence près, car la guerre avait complètement ruiné le seigneur. Ici se dénoue l'action principale. Il y en a une secondaire.

De Locheill, revenu en Canada, espérait obtenir la main de Blanche d'Haberville, avec qui il avait conservé les liens tendres de l'amitié d'enfance. La jeune fille s'y opposa obstinément, déclarant que son honneur lui défendait d'épouser un homme qui avait combattu contre sa patrie. Ni Arché ni Jules ne purent la fléchir. Au reste, assurait-elle, elle aimerait toujours son frère Arché, et ne donnerait son cœur à nul autre.

Cameron résolut alors de vivre lui-même célibataire. Possesseur d'une immense fortune, il la dépensa en bienfaits. Il prit à tâche d'enrichir Dumais, cultivateur de saint Thomas, qui l'avait arraché aux mains des sauvages, après l'incendie du manoir d'Haberville. A cette fin, il acheta un "lot" de terre considérable, qu'il voulut défricher lui-même, en partie, pour se guérir, disait-il, de la maladie du spleen ; il s'y construisit une maison, et c'est là qu'il se fixa avec la famille de son sauveur, réservant à celle-ci, après sa mort, ferme et dépendances. Ses visites, on le conçoit, étaient fréquentes au manoir d'Haberville, et le devinrent davantage avec l'âge. Il y finit ses jours, entouré de l'affection et des soins de cette famille vraiment amie.

***

Les épisodes ne forment pas la moindre ni la moins intéressante partie de cette histoire. L'auteur en profite pour tracer le portrait de plusieurs types populaires, et pour relater maints détails de mœurs canadiennes.

C'est d'abord le célèbre épisode de la débâcle. La débâcle est familière aux yeux des riverains du Saint-Laurent. Mais elle n'offre pas toujours le spectacle émouvant que les habitants de

Saint-Thomas furent admis à contempler le soir où Jules d'Haberville et Archibald de Locheill, sortis du collège, arrivèrent de Québec dans ce village. Toute la population est massée sur les bords de la Rivière-du-Sud. La débâcle ! la débâcle ! entend-on de toutes parts. Et les eaux se déchaînent, entraînant dans leurs cours avec un bruit sinistre banquises et glaçons. Ce n'est pas tout. Un homme qui n'est autre que Dumais, dont nous avons parlé, s'est aventuré sur la rivière quelque temps avant la rupture de la glace, laquelle s'est effondrée sous lui. En ce moment il entoure d'un bras nerveux l'unique tronc d'arbre d'un ilot où l'a jeté la poussée de l'eau. Il a une jambe cassée ; une glace oscille sous l'autre ; l'abîme gronde à ses pieds. Tout est désespéré. Le capitaine Marcheterre et son fils ont déjà tenté l'impossible pour le sauver. Le malheureux attend la mort d'un moment à l'autre, en présence de sa femme, de ses enfants et de ses amis, témoins de cette scène de désolation : " Partez, âme chrétienne," etc, fait entendre du rivage la voix solennelle du pasteur. A cet instant, Arché, qui a mesuré d'un coup d'œil le danger et les chances de salut, ceint ses reins d'une corde, en jette l'extrémité à Marcheterre avec un mot d'instruction, et se précipite invraisemblablement dans les flots. Un premier effort est inutile. Nouvel élan. Une demi-heure s'écoule, un siècle ! Enfin Dumais apparaît dans les bras d'Arché. Sauvé ! grâce à l'héroïque dévouement, non moins qu'à l'habileté et à la force herculéenne de l'Ecossais, grâce aussi au sang-froid et à la présence d'esprit du capitaine Marcheterre. Cet épisode est d'un dramatique achevé. Mais il manque de simplicité dans la forme.

On ne se pressait guère, en ce temps-là, pour aller de Lévis à Saint-Jean-Port-Joli. La hurlante locomotive n'avait pas encore remplacé la paisible calèche. On s'amusait en chemin, on contait des histoires, on chantait des chansons. C'est à souhait pour M. de Gaspé, dont le dessein n'est, au fond, que de peindre les mœurs canadiennes, et qui n'a habillé ici la vérité de fiction que pour mieux parvenir à son but.

On a donc l'épisode de la sarabande des sorciers de l'Isle

d'Orléans, raconté par José, guide des jeunes gens, qui tenait cette histoire de son défunt père, qui était mort, auquel c'était arrivé en personne. Le bonhomme José narre avec une verve réjouissante et en langage du cru.

Puis celui de la Corriveau, lequel n'est, à vrai dire, qu'une suite du précédent. Cette femme avait été pendue pour avoir tué ses deux maris. Maintenant son *esquelette* était enfermé dans une cage de fer, à la Pointe-Lévis, pour y faire pénitence. Elle fit passer un mauvais quart d'heure au pauvre père de José, qu'elle voulait contraindre à la mener à l'Isle d'Orléans danser avec les sorciers. Il ne voulut jamais. Il se réveilla dans la boue, son flacon près de lui, le cher défunt père, qui était mort.

Il y a d'autres épisodes, le souper au manoir de Beaumont, la fête du mai pendant les vacances et aussi le feu de la Saint-Jean, la capture d'Arché par les Indiens, etc, tous intéressants, bien détachés, ne nuisant pas, en dépit de leur étendue et de leur nombre, à l'ensemble et à la suite du récit, mais bien peut-être à sa rapidité.

Plus loin, l'auteur met dans la bouche de M. de Saint-Luc de Lacorne, ami du seigneur d'Haberville, le récit du naufrage de l'*Auguste*, mauvais navire sur lequel le général Murray eut la lâcheté de faire entasser une foule de gentilshommes français et canadiens, émigrant en France. M. de Gaspé s'indigne d'une telle conduite, et cela est d'autant plus remarquable qu'il est généralement bien disposé à l'égard des Anglais.

***

Je me suis aperçu du mérite des *Anciens Canadiens* lorsque j'ai voulu faire un choix des endroits à noter. Il n'y a pas de choix à faire. Tout est à noter. Car, aussi bien que les *Mémoires*, les *Anciens Canadiens* sont un livre de souvenirs et de détails. Il en est chargé ; il en déborde au bas des pages et dans des appendices. Et les observations sont toujours si vraies, les notes si intéressantes que, si l'on voulait se laisser aller à l'envie de tout commenter, on ferait un volume beaucoup plus gros que l'original. Il faut donc

s'accommoder des grandes lignes. Mais où sont les grandes lignes ? On les a vues dans la trame très simple du récit. Où sont alors les souvenirs, en vue desquels l'ouvrage est fait ? N'y aurait-il pas ici un défaut, celui d'avoir mis le principal en épisodes ? Peut-être. Aussi bien l'auteur ne prétend pas être exempt de défauts. Dès le seuil de son livre, il avertit les critiques qu'ils perdront leur temps à le censurer. Peu lui importe qu'il ait fait un roman, ou une chronique, ou un pot-pourri, aux yeux de la critique, dont il se moque parfaitement. En quoi je ne décide pas s'il a tort. C'est, en tout cas, donner une solide marque d'indépendance d'esprit, et l'on voit que M. de Gaspé a lu Shakespeare.

Est-ce si grand mal, après tout, de placer quelquefois au second plan, dans un ouvrage de l'esprit, les choses qui sont intentionnellement au premier ? C'est à peu près ce qui a lieu dans l'apologue.

> Une morale nue apporte de l'ennui :
> Le conte fait passer le précepte avec lui.

C'est qu'il faut, voyez-vous, amuser les enfants. Le sérieux leur est si à charge ! On a souvent besoin, pour les instruire, de recourir aux artifices et à l'éloquence. Et, ici, la rhétorique, tant décriée, a son prix.

Donc, M. de Gaspé, désireux d'apprendre à ses compatriotes quantité de choses et de faits intéressants : coutumes, mœurs, caractère du peuple, caractère d'anciens gouverneurs, physionomie et géographie du pays, petits côtés de l'histoire, menus détails personnels, s'en acquitte de deux façons : directement, dans des *Mémoires*, et indirectement, dans un ouvrage suivi, dont le plan est fictif, à la vérité, mais où cadrent le plus de souvenirs possible. Et il se trouve qu'à la fin l'on connaît pourtant les *Anciens Canadiens*, c'est-à-dire, non seulement le type des ancêtres, mais tout un ensemble de personnes, de faits et de choses, représenté par ce mot : *Anciens Canadiens*, et qui n'est autre que la *patrie*, dont je parlais au commencement.

Tel est donc le caractère général de l'œuvre, et telles sont ses grandes lignes, s'il y a des grandes lignes. Vous voyez très bien le dessein de l'auteur, qui est de tracer une peinture populaire du peuple canadien, à une époque de son histoire des plus vraiment

canadiennes. Le sentiment national, aiguisé par les guerres et la conquête, y est aussi vif que possible, et se traduit de toutes manières, dans les paroles comme dans les actes, dans les écrits comme dans les manifestations populaires. L'âme et l'esprit de la nation sont pris sur le vif. Voilà pourquoi M. de Gaspé, pour son style "tout canadien," comme il s'exprime lui même, doit être regardé comme notre auteur populaire et canadien par excellence. C'est notre Froissart, avec une langue faite en plus, dirai-je avec le style en moins ?

Et pourtant la fiction des *Anciens Canadiens* n'est pas une pure fiction, puisqu'elle est, en réalité, l'histoire même de la famille de l'auteur. Si j'ai bien lu, Jules d'Haberville serait le père de M. de Gaspé sous un nom emprunté. Il n'est pas nommé de son vrai nom dans le roman, mais on lit dans une note celui du capitaine d'Haberville, que l'écrivain appelle Ignace—Aubert de Gaspé, son grand-père, dit-il. Au reste, les de Gaspé étaient seigneurs de Saint-Jean-Port-Joli, à l'époque décrite par notre chroniqueur, ce qui décide la question. Il n'en demeure pas moins que la vérité prend ici l'apparence de la fable, et qu'une action fictive semble se jouer entre plusieurs personnages supposés, admirablement choisis, du reste, pour offrir la meilleure variété de types canadiens.

***

C'est un des mérites de cet ouvrage que la peinture des caractères et la connaissance qui s'y révèle du cœur humain.

Jules d'Haberville d'abord, le véritable héros de l'histoire, est la personnification de la générosité du cœur et de la vivacité de l'esprit, deux traits bien caractéristiques de l'âme française, et qui revêtent sous le pinceau de M. de Gaspé je ne sais quel air canadien, qui fait qu'on dit : c'est vrai, c'est admirable de vérité, j'ai vu cela cent fois. Jules d'Haberville, désespoir, au collège, des maîtres et des élèves, est adoré de tous ; on en raffole. "Sur vingt coups de férule, il en empoche dix-neuf." Et, toujours espiègle, railleur incorrigible, il n'est jamais si content que lorsqu'il a joué quelque bon tour, ad-

ministré quelque taloche méritée. Nulle rancune d'ailleurs. Il a un trésor, qui est son cœur, et qui lui attire tous les autres. Je m'en vais citer un trait qui montre bien les deux aspects de son caractère. Un *grand*, nommé Dubuc, lui avait donné un coup de pied, lui faisant plus de mal qu'il n'eût voulu. Sans se plaindre à personne, Jules dit au flandrin : " Tu as l'esprit trop obtus, féroce animal, pour te payer en sarcasmes ; tu ne les comprendrais pas ; il faut percer l'épiderme de ton cuir épais : sois tranquille, tu ne perdras rien pour attendre." Il prend la résolution de raser pendant la nuit les sourcils à Dubuc, qui était joli garçon et très fier de ses attraits. Mais voilà. Jules lui entend dire qu'il a une dette de cinquante francs à payer immédiatement. Il l'aborde aussitôt : " Ah ça, fait-il, pourquoi n'as-tu pas eu recours à moi ?— Dame ! dit Dubuc en secouant la tête.— Crois-tu, fit Jules, crois-tu que, pour un coup de pied de plus ou de moins, je laisserais un écolier dans l'embarras ?.... Il est bien vrai que tu m'as presque éreinté, mais c'est une autre affaire à régler en temps et lieu. Combien te faut-il ?....— Cinquante francs.—Tu les auras ce soir, fit l'enfant."

Jules, enfant gâté de chacun, qui avait ses poches habituellement pleines d'argent, était néanmoins à sec en ce moment. Cinquante francs, c'était considérable. Il va trouver une vieille femme, qui lui est redevable d'un petit fonds de commerce qu'elle a fait prospérer, mais avec laquelle il est en brouille, pour avoir, comme dernière espièglerie, fait humer à son chien une forte prise de tabac, et versé le reste de la tabatière dans sa salade, en disant : " Tenez, la mère, voici l'assaisonnement." En arrivant, il lui saute au cou, malgré les efforts de la vieille pour se dégager.

—Voyons, dit-il, chère Madeleine, faluron dondaine, comme dit la chanson, je suis venu te pardonner tes offenses, comme tu dois les pardonner à ceux qui t'ont offensée. Tout le monde prétend que tu es avare et vindicative ; peu m'importe, ce n'est pas mon affaire. Tu en seras quitte pour griller dans l'autre monde ; je m'en lave les mains.

Madeleine, ahurie d'un pareil bonjour, ne sait trop que faire d'abord, mais comme elle aime son Jules, au fond, elle prend le parti de s'adoucir et finit par rire de bon

cœur. L'enfant eut tôt fait d'obtenir la somme qu'il venait chercher.

A la récréation du soir, Dubuc était délivré d'inquiétude.

—Mais, souviens-toi, dit d'Haberville, que tu es dans mes dettes pour le coup de pied.

—Tiens, mon cher ami, dit Dubuc très affecté, paie-toi tout de suite: casse-moi la tête ou les reins avec ce fourgon, mais finissons-en: penser que tu me gardes de la rancune, après le service que tu m'as rendu, serait un trop grand supplice pour moi.

—En voilà encore un caribou, celui-là, dit l'enfant, de croire que je garde rancune à quelqu'un parce que je lui dois une douceur de ma façon ! Est-ce comme cela que tu le prends ? alors ta main, et n'y pensons plus. Tu pourras te vanter toujours d'être le seul qui m'aura égratigné sans que j'aie tiré le sang."

"Cela dit, il lui saute sur les épaules, comme un singe, lui tire un peu les cheveux pour acquit de conscience, et court rejoindre la bande joyeuse qui l'attendait."

Cette noblesse de sentiments, cette gaieté d'esprit, Jules d'Haberville les conservera toute sa vie. L'âge, les événements ne feront que les transformer sans les altérer.

Je ne sais si ce caractère est flatté; ce qui est sûr, c'est que tout se réunit pour faire de Jules un personnage auquel on s'attache vivement.

Nous avons rencontré de ces jeunes gens, dont l'espièglerie est dans leur nature même, qui ont un fonds excellent, énergiques au besoin, et qui, bien dirigés, ne manquent pas souvent de devenir des hommes. C'est d'eux que vous recevez les plus touchantes marques d'affection, et d'eux que vous obtenez, malgré leur turbulence, les actes les plus généreux. Vous leur pardonnez beaucoup, parce qu'ils aiment beaucoup.

Croit-on que Jules d'Haberville en voulut, au fond du cœur, à de Locheill d'avoir incendié le manoir de sa famille ? Oh ! non. Son instinct d'ami sut bien vite reconnaître la loyauté d'Archibald. Et combien il paya en bienfaits et en affectueux rapports l'instant de douleur qu'il lui avait fait éprouver !

"Ce n'était pas un lien ordinaire entre amis qui l'attachait à son frère par adoption; c'était cet amour de David et de Jonathas, plus aimable, suivant l'expression de l'Ecriture, que l'amour d'aucune

femme. Jules n'épargnait pas ses railleries à Arché, qui ne faisait qu'en rire ; mais c'était son bien à lui, auquel il ne permettait à personne de toucher. Malheur à celui qui eût offensé de Locheill devant l'impétueux jeune homme!

" D'où venait cette grande passion? Il n'y avait pourtant, en apparence, aucun rapport dans leur caractère. Arché était plutôt froid qu'expansif; tandis qu'une exhubérance de sentiments exaltés débordait dans l'âme de Jules. Il y avait néanmoins une similitude bien précieuse: un cœur noble et généreux battait sous la poitrine des deux jeunes gens."

Rien de plus touchant et de plus amusant à la fois que la façon dont se noua leur amitié. De prime abord, Archibald de Locheill eût dû, semble-t-il, s'irriter contre le malicieux enfant qui avait fait de lui, à son arrivée au collège, la cible de ses quolibets et de ses railleries. Nullement. Voyant Jules aimé de tout le monde, et non pas moins taquin à l'égard des autres, il se sentit d'instinct attiré vers ce mauvais boute-en-train, chez qui il devina une secrète tendance à agacer ceux qu'il affectionnait le plus. Néanmoins, un jour, poussé à bout, il lui dit :

—Sais-tu que tu ferais perdre patience à un saint ?

—Il y a pourtant un remède à tes maux, dit Jules : la peau me démange, donne-moi une bonne râclée, et je te laisserai en paix : c'est chose facile à toi, qui es fort comme un Hercule.....

—Me crois-tu assez lâche, lui dit Arché, pour frapper un enfant plus jeune et beaucoup plus faible que moi ?

—Tiens, dit Jules, tu es donc comme moi ? jamais une chiquenaude à un petit. Une bonne râclée avec ceux de mon âge et même plus âgés que moi, et ensuite on se donne la main, et on n'y pense plus."

De ce jour ils furent liés. L'union fut scellée lorsque Jules dit à Arché : " Tu me crois bien léger, bien fou, bien écervelé ; j'avoue qu'il y a un peu de tout cela chez moi : ce qui ne m'empêche pas de réfléchir souvent plus que tu ne penses. Il y a longtemps que je cherche un ami, un ami sincère, un ami au cœur noble et généreux ! je t'ai observé de bien près ; tu possèdes toutes ces qualités. Maintenant, Arché de Locheill, veux-tu être cet ami ?

—Certainement, mon cher Jules, car je me suis toujours senti entraîné vers toi.

—Alors, s'écria Jules, en lui serrant la main avec beaucoup d'émotion, c'est à la vie et à la mort entre nous, de Locheill ! "

" L'amitié des deux jeunes gens, reprend M. de Gaspé, sera mise, par la suite, à des épreuves bien cruelles, lorsque le code

d'honneur, que la civilisation a substitué aux sentiments plus vrais de la nature, leur dictera les devoirs inexorables d'hommes combattant sous des drapeaux ennemis. Mais qu'importe le sombre avenir ? N'auront-ils pas joui, pendant près de dix ans que dureront leurs études, de cette amitié de l'adolescence, qui, comme l'amour des femmes, a ses chagrins passagers, ses poignantes jalousies, ses joies délirantes, ses brouilles et ses rapprochements délicieux ? "

Quel beau caractère encore, avec la gravité des hommes de sa nation, que cet Archibald Cameron of Locheill ! On l'a vu exposer sa vie pour sauver celle d'un inconnu. Comment imaginer, après ce simple dévouement, qu'Arché eût pu, sans une nécessité fatale, ruiner ses bienfaiteurs et ses amis les plus chers ? Le capitaine d'Haberville, égaré par la douleur et la colère, le jugea bien mal.

Le chapitre où est raconté l'incendie de la côte Sud est de beauté superbe. La basse cruauté de Montgomery fait ressortir la générosité et l'élévation de Cameron. C'est ici que le caractère d'Arché se peint au vif, ici que la tristesse, la douleur, la fierté, le sentiment de l'honneur, de l'amour, de la reconnaissance, celui de la rage impuissante et de la plus amère désespérance, tiennent tour à tour le langage le plus vrai et le plus expressif. Entendons-le plutôt. Arché vient de considérer en silence les lieux où se sont écoulés pour lui tant de jours heureux, cette campagne, ce domaine, ce manoir..... L'ordre est donné de mettre le feu au château d'Haberville : " Que faire, mon Dieu ! dit Archibald, si la rage de cet animal féroce n'est pas assouvie ? Dois-je refuser d'obéir ? Mais alors je suis un homme déshonoré ; un soldat, surtout en temps de guerre, ne peut, sans être flétri, refuser d'exécuter les ordres d'un officier supérieur. Cette brute aurait le droit de me faire fusiller sur-le-champ, et le blason des Cameron of Locheill, serait à jamais terni ! "

Tout à coup Montgomery l'interpelle avec rudesse. Alors s'engage un dialogue où se montrent de plus en plus la vilenie d'une âme, et la noblesse, tantôt indignée, tantôt suppliante, d'une autre.

Enfin, écumant de rage, de Locheill s'écrie, avec des éclairs dans les regards :

—Tu as bonne mémoire, Montgomery; tu n'as pas oublié les coups de plat de sabre que mon aïeul donna à ton grand-père dans une auberge d'Edimbourg; mais moi aussi j'ai la mémoire tenace; je ne porterai pas toujours cette livrée qui me lie les mains, et tôt ou tard je doublerai la dose sur tes épaules, car tu serais trop lâche pour me rencontrer face à face : un homme aussi barbare que toi doit être étranger à tout noble sentiment, même à celui de la bravoure, que l'homme partage en commun avec l'animal privé de raison. Sois maudit toi et toute ta race! Puisses-tu, moins heureux que ceux que tu as privés d'abri, ne pas avoir, lorsque tu mourras, une seule pierre pour reposer ta tête ! Puissent toutes les furies de l'enfer "……

La colère lui ôtait la raison. Tout à l'heure, quand il sera lié à un arbre, et qu'il verra les tomahawks luire autour de sa tête, il regrettera ces mauvaises paroles et en demandera un sincère pardon à Dieu.

L'incendie fut allumé. Cameron monte sur la cime du cap que couronne le domaine seigneurial et contemple son œuvre. Il éclate en sanglots et laisse échapper en amers reproches contre lui-même les remords qui l'étouffent. Il faudrait citer des pages entières : " Mais j'ai été stupide et lâche, fit de Locheill en grinçant des dents ; je devais déclarer devant mes soldats, pourquoi je refusais d'obéir ; et, quand bien même Montgomery m'eût fait fusiller sur-le-champ, il se serait trouvé des hommes qui auraient approuvé ma désobéissance et loué ma mémoire. J'ai été stupide et lâche, car, dans le cas où le major, au lieu de me faire fusiller, m'eût traduit devant un tribunal militaire, on aurait, tout en prononçant sentence de mort contre moi, apprécié mes motifs. J aurais été éloquent en défendant mon honneur; j'aurais été éloquent en défendant un des plus nobles sentiments du cœur humain : la gratitude. Puissiez-vous, mes amis, être témoins de mes remords ! Il me semble qu'une légion de vipères me déchirent la poitrine ! Lâche, mille fois lâche !...— Lâche ! mille fois lâche ! " répéta une voix près de lui. C'était une folle de ces bois, la " folle du domaine." Elle dévala le sentier avec la rapidité de l'éclair, lançant aux échos du soir ces paroles sinistres : " Malheur ! malheur à toi, Archibald de Locheill ! " L'écho répéta : Malheur ! malheur ! Cette scène est d'un effet saisissant.

C'est à ce moment qu'Arché est saisi par quatre Abénaquis et entraîné dans la forêt. Après une nuit d'angoisses, Dumais, ami des Indiens, le délivrera d'une mort certaine, lui rendant un service égal à celui qu'il en avait reçu, mais ne croyant pas pouvoir jamais s'acquitter envers lui.

Tels sont ces deux caractères de Jules d'Haberville et d'Archibald de Locheill. Ils sont supérieurement touchés, et l'auteur s'y appesantit avec une prédilection marquée.

Un autre dont il faut que je dise un mot, c'est celui de José, domestique de la famille d'Haberville. Voici le type du serviteur fidèle et du paysan canadien. M. de Gaspé excelle à peindre le paysan. Bonté de cœur, foi simple, dévouement à toute épreuve envers ses maîtres, humeur joviale qui se manifeste par un langage original et pittoresque, voilà quels sont les traits saillants du caractère de José.

—Comment te portes-tu, mon cher José ? comment as-tu laissé ma famille, dit Jules en se jetant dans ses bras ?

—Tous ben, yeux (dieux) merci, fit José ; ils vous mandent ben des compliments, et ils ont grand hâte de vous voir, etc."

Ceci se passe à la Pointe-Lévis, au commencement de l'histoire.

Et, le soir de la débâcle, quand d'Haberville voulut se précipiter dans les flots à la suite d'Archibald, et qu'il se sentit étreint par deux bras de fer :

—C'est bon, mon cher monsieur Jules, disait José, frappez, mordez, si ça vous soulage, mais au nom de Dieu, calmez-vous ; votre ami va bientôt reparaître, vous savez qu'il plonge comme un marsouin, et qu'on ne voit jamais l'heure qu'il reparaisse, quand une fois il est sous l'eau. Calmez-vous, mon cher petit monsieur Jules, vous ne voudriez pas faire mourir ce pauvre José qui vous aime tant, qui vous a tant porté dans ses bras, etc."

Et vous avez ici un cœur qui se peint lui-même.

José était depuis quelques années manchot, ayant, dit-il, oublié une main sur les plaines d'Abraham. Il n'en avait regret que pour mieux servir ses bons maîtres.

José, comme son défunt père, aimait bien un peu le vin, mais les liqueurs " n'avaient pas plus d'effet sur son cerveau breton que si on les eût versées sur la tête du coq dont était couronné le mai de son seigneur, afin de fausser le jugement de ce vénérable volatile dans ses fonctions ; aussi la jeune dame (l'épouse de Jules, qui était Anglaise) ne cessait-elle de présenter à José, tantôt un verre d'eau-de-vie pour le réchauffer, tantôt un gobelet de vin pour le rafraîchir ; et José finit par avouer que, si les Anglais étaient pas mal rustiques, les Anglaises ne leur ressemblaient nullement."

Je cite encore les détails de sa mort : ils sont très beaux.

Un de ses amis lui dit un jour :

—Sais-tu, José, que tu as au moins quatre-vingts ans bien sonnés, et qu'à te voir on t'en donnerait à peine cinquante ?

—Je suis, comme tu sais, répondit le vieux, le frère de lait de notre défunt capitaine ; j'ai été élevé dans sa maison ; je l'ai suivi dans toutes les guerres qu'il a faites ; j'ai élevé ses deux enfants ; j'ai commencé, entends-tu, sur de nouveaux frais, à prendre soin de ses petits-enfants : eh ben, tant qu'un d'Haberville aura besoin de mes services, je ne compte pas désemparer !

—Tu penses donc vivre aussi longtemps que le défunt Maqueue-salé (Mathusalem), fit le voisin ?

—Plus longtemps encore, s'il le faut, répliqua José."

" Il tint parole pendant une douzaine d'années."

Enfin l'heure sonna.

" Lorsque le brave homme vit approcher sa fin, il dit à Jules, qui le veillait pendant cette nuit :

—J'ai demandé au bon Dieu de prolonger ma vie jusqu'aux vacances prochaines de vos enfants, afin de les voir encore une fois avant de mourir ; mais je n'aurai pas cette consolation.

—Tu les verras demain, mon cher José.

Le jour suivant, de Locheill ramenait les enfants au manoir, et le bon et fidèle serviteur mourait au milieu de ceux qu'il avait aimés plus que lui-même.

—Prions pour l'âme d'un des hommes les plus excellents que je connaisse, dit Arché en lui fermant les yeux."

Je me suis étendu avec l'auteur, plus que je ne l'aurais voulu, sur le portrait de cet homme. N'est-il pas intéressant, le vieux Canadien ? n'est-il pas parfaitement aimable avec cette jovialité propre aux vieillards de sa race ? n'est-il pas touchant avec ce dévouement sans bornes ? Il n'y a pas peut-être sur terre d'affection plus profonde que celle des vrais serviteurs.

Et " mon oncle Raoul ! " Celui-là était l'oncle Raoul de tout le monde. C'était mon oncle Raoul. Frère du capitaine d'Haberville, qui avait la bonté d'un père pour tous ses gens, cette circonstance seule pourrait expliquer la parenté extraordinaire de mon oncle Raoul. Beau trait pour le capitaine lui-même !

Mon oncle Raoul est un pourfendeur d'Anglais. Ceux-ci lui ont cassé une jambe à Louisbourg, et il ne leur a point pardonné cette affaire, qui le met dans l'impossibilité de porter les armes. De plus, c'est l'homme lettré de la maison. Quelque peu frotté de latin, il ne manque pas, quand il se fâche, ce qui lui arrive à tout propos, étant querelleur et très irascible, de vous lancer quelque citation foudroyante. C'est son arme défensive et offensive.

Mon oncle Raoul était le régisseur de la famille en l'absence de son frère. Et c'est dans ces circonstances qu'il devenait important et solennel. Ecoutez ce dialogue entre un censitaire et lui.

—Comment vous portez-vous, mon..... mon..... lieutenant ? dit le censitaire, habitué à l'appeler toujours mon oncle, à son insu.

—Bien, et toi ; que me veux-tu, répond mon oncle Raoul ?

—Je suis venu vous payer mes rentes, mon... .. mon officier ; mais les temps sont si durs, que je n'ai pas d'argent, dit Jean-Baptiste en secouant la tête d'un air convaincu.

—*Nescio vos !* s'écrie mon oncle Raoul en grossissant la voix : *reddite quæ sunt Cœsaris Cœsari.*

—C'est bien beau ce que vous dites là, mon..... mon..... capitaine ; si beau que je n'y comprends rien, fait le censitaire.

—C'est du latin, ignorant ! dit mon oncle Raoul ; et ce latin veut dire : payez légitimement les rentes au seigneur d'Haberville, à peine d'être traduit devant toutes les cours royales, d'être condamné en première et en seconde instance à tous dépens, dommages, intérêts et loyaux-coûts.

—Ça doit pincer dur les royaux coups, dit le censitaire.

—Tonnerre ! s'écrie mon oncle Raoul en élevant les yeux vers le ciel.

—Je veux bien croire, mon..... mon seigneur, que votre latin me menace de tous ses châtiments ; mais j'ai eu le malheur de perdre ma pouliche du printemps.

—Comment, drôle ! tu veux te soustraire, pour une chétive bête de six mois, aux droits seigneuriaux établis par ton souverain, et aussi solides que les montagnes du Nord, que tu regardes, le sont sur leurs bases de roc. *Quos ego !*.....

Et c'était toujours comme cela.

Les autres personnages sont à l'avenant. Le capitaine d'Haberville, vindicatif, il est vrai, mais si bon, si humain, si fier dans l'adversité, si courageux devant les ennemis de sa patrie ! Type du vieil honneur français et modèle du seigneur canadien. Madame d'Haberville, son épouse, l'ange du foyer. Blanche, sa fille, la seule capable de réduire mon oncle Raoul, et qui, d'un regard suppliant, apaisait les colères de Jules ; Blanche, à l'âme héroïque, qu'on a vue sacrifier le bonheur de sa vie à un sentiment d'honneur. M. d'Egmont, surnommé "le bon gentilhomme," qui vit seul avec un serviteur, son fidèle André. Misanthrope, généreux, dévoué, solennel, sentencieux, il aime à raconter ses malheurs et à donner des conseils dictés par l'expérience ; desquels Jules et Arché profitèrent souvent. Dumais, laboureur modeste et simple, dont la reconnaissance envers son sauveur était si grande qu'elle ne se traduisait qu'en cris du cœur. " Vous êtes, sans doute, le sergent Dumais, dit de Locheill en se présentant chez lui après plusieurs années d'absence ?—Et vous, M. Arché ! s'écria Dumais en se jetant dans ses bras : croyez-vous que je puisse oublier la voix qui me criait " courage," lorsque j'étais suspendu au-dessus

de l'abîme, cette même voix que j'ai entendue tant de fois pendant ma maladie ? " Il n'y a pas jusqu'au bon chien Niger, auquel on ne s'intéresse. C'est l'ami fidèle de Jules, à qui il saute au cou quand il arrive à la maison.

Tel est l'ensemble de personnages entre lesquels M. de Gaspé fait mouvoir son action. Il y en a bien quelques autres, mais accidentels, comme M. de Beaumont, seigneur de Saint-Thomas, et le vénérable curé de ce village, M. Verrault. Celui-ci est pourtant encore le type parfait du curé canadien. Tous les personnages de M. de Gaspé sont des types, et c'est en quoi son mérite est excellent. Avec une pareille variété de figures et de caractères, l'auteur a beau peindre l'âme humaine et l'âme canadienne sous leurs divers aspects, et il s'en acquitte largement. On l'a vu par les extraits que j'ai faits : c'est ainsi qu'il procède ; presque tout est en paroles et en action ; et les lignes s'accentuent jusqu'à la fin. Et comme il a peine à se séparer de ses personnages ! Il ne consent à le faire que lorsqu'ils ont enfants et petits-enfants : les vieux doublent presque le cap de la centaine. Personne ne meurt dans le cours de ce récit, ou du moins on n'en a pas connaissance. On vit de sa noble et robuste vie canadienne, et l'on meurt de sa belle mort, entouré de fronts amis, les mains jointes, les yeux au ciel, comme on s'endort paisiblement après un jour passé dans la paix et le travail.

***

Tous ces personnages pensent, parlent, agissent noblement, chacun à sa manière. Montgomery seul fait contraste, et cela suffit. Les sentiments élevés remplissent l'ouvrage d'un bout à l'autre. Il y circule un air vivifiant que l'on respire avec volupté. Vous vous plongez l'âme dans cette atmosphère pure et large de joie ou de fierté nationales. Les cœurs sont généreux, les esprits originaux, les volontés fortes. On n'entend qu'un langage, celui du bien.

Jules écrit de France après avoir été au feu : " je pourrais citer dix officiers de ma division qui méritaient d'être décorés à ma

place. Il est bien vrai que plus qu'eux j'ai eu le précieux avantage de me faire écharper comme un écervelé à chaque rencontre de l'ennemi. C'est vraiment dommage qu'on n'ait pas institué l'ordre des fous ; je n'aurais pas alors volé mon grade de chevalerie, etc.

—Toujours le même ! dit M. d'Haberville.

—Ne s'occupant que des autres ! s'écria-t-on en chœur.

—Je gagerais ma tête contre un chelin, dit Arché, qu'il aurait été plus heureux de voir décorer un de ses amis.

—Quel fils ! dit la mère.

—Quel frère ! ajouta Blanche.

—Et, quel neveu donc ai-je formé, moi ! s'écria mon oncle Raoul en coupant l'air de haut en bas avec sa canne, comme s'il eût été armé d'un sabre de cavalerie "

Archibald amène, un jour, la conversation, qu'il tient avec Blanche, sur la proposition de l'épouser.

" La noble fille bondit comme si une vipère l'eût mordue ; et, pâle de colère, la lèvre frémissante, elle s'écrie :

—Vous m'offensez, capitaine Archibald Cameron de Locheill ! Vous n'avez donc pas réfléchi à ce qu'il y a de blessant, de cruel dans l'offre que vous me faites ! Est-ce lorsque la torche incendiaire, que vous et les vôtres avez promenée sur ma malheureuse patrie, est à peine éteinte, que vous me faites une telle proposition ?... On dirait, capitaine de Locheill, que, maintenant riche,

vous avez acheté avec votre or la main de la pauvre fille canadienne; et jamais une d'Haberville ne consentira à une telle humiliation. Oh! Arché! Arché! je n'aurais jamais attendu cela de vous, de vous, l'ami de mon enfance! Vous n'avez pas réfléchi à l'offre que vous me faites.

" Et Blanche, brisée par l'émotion, se rassit en sanglotant."

Joyeux dans la prospérité, on est résigné dans le malheur, et encore gai à certains moments.

Oh! quelle gaieté franche règne au manoir d'Haberville, ce milieu vraiment patriarcal et canadien! Quelles amusantes soirées on y passe! quels repas simples et animés, et quels visages ouverts et contents ils réunissent autour du couvert! Jules et Arché communiquent leur ardeur à tout le monde. N'en a-t-on pas pour les autres, à vingt ans? Mais ils quittent le manoir, n'y laissant que la paix douce, sans la gaieté bruyante, ni l'ennui pourtant. Quand ils reviennent, les cœurs ne sont guère changés, mais les dehors ne sont plus les mêmes. Le malheur a passé par là. Ce sont les années seulement qui ramènent au château une aisance relative.

La seconde partie contient les meilleurs endroits de l'ouvrage. Les scènes touchantes y succèdent aux graves considérations et aux mouvements sublimes. La mort successive des personnages qu'on a aimés au courant de l'histoire jette peu à peu sur l'âme un voile de tristesse, animée par le sentiment religieux.

La religion n'est pas absente du livre des *Anciens Canadiens*; au contraire, elle y tient la place que tout ouvrage canadien lui devrait réserver, je veux dire la première. L'auteur ne craint point d'afficher sa foi, malgré ses multiples relations avec les Anglais protestants.

Et quelle place n'y occupe pas le sentiment patriotique! C'est le plus justement possible que M. de Gaspé a été appelé le plus *canadien* de nos auteurs. Je l'ai amplement démontré; je n'ai pas à y revenir au long. A chaque pas on reconnaît le pays, dans les personnes, dans les actes, dans les lieux, dans les coutumes, dans les mœurs, dans le langage, dans le patois, dans tout. On voudrait tout faire admirer comme on lit tout avec tant de plaisir. Rares sont les livres de cette sorte! A celui-ci, il n'y a presque pas moyen de faire de coupures. Il est un de ceux dont l'intérêt particulier est le plus constamment aiguisé et le plus intime que je connaisse: la classique couleur locale est dépassée.

Entendez ces magnifiques apostrophes à nos pères: " Vous avez été longtemps méconnus, mes anciens frères du Canada! Vous avez été indignement calomniés. Honneur à ceux qui ont réhabilité votre mémoire! Honneur, cent fois honneur à notre compa-

triote, M. Garneau, qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits! Honte à nous, qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos! Honte à nous, qui étions presque humiliés d'être Canadiens!.....

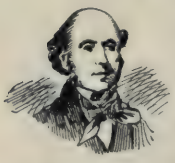

" Vous avez lutté pendant un siècle, ô mes compatriotes! pour maintenir votre nationalité, et grâce à votre persévérance, elle est encore intacte; mais l'avenir nous réserve peut-être un autre siècle de luttes et de combats pour la conserver. Courage et union, mes compatriotes!"

Lisez cette description de la société canadienne: " Heureux temps, où la folle gaieté suppléait le plus souvent à l'esprit, qui ne faisait pourtant pas défaut à la race française! Heureux temps, où l'accueil gracieux des maîtres suppléait au luxe des meubles de ménage, aux ornements des tables, chez les Canadiens ruinés par la conquête! Les maisons semblaient s'élargir pour les devoirs de l'hospitalité, comme le cœur de ceux qui les habitaient! On improvisait des dortoirs pour l'occasion; on cédait aux dames tout ce que l'on pouvait réunir de plus confortable, et le vilain sexe, relégué n'importe où, s'accommodait de tout ce qui lui tombait sous la main.

" Ces hommes, qui avaient passé la moitié de leur vie à bivouaquer dans les forêts pendant les saisons les plus rigoureuses de l'année, qui avaient fait quatre ou cinq cents lieues sur des raquettes, couchant le plus souvent dans des trous qu'ils creusaient dans la neige, comme ils firent, lorsqu'ils allèrent surprendre les Anglais dans l'Acadie, ces hommes de fer se passaient bien de l'édredon pour leur couche nocturne."

Un autre sentiment qui domine dans cet ouvrage, c'est une grande modération à l'égard des Anglais, ce qui n'empêche pas l'auteur de leur dire leur fait en termes exprès et énergiques, par exemple, au général Murray, à l'occasion du naufrage de l'*Auguste*, En toute circonstance M. de Gaspé loue le courage et l'intrépidité des défenseurs d'Albion. Il rend un magnifique hommage à Wolfe en même temps qu'à Montcalm. Cela est juste.

Il n'en reste pas moins que messieurs les Anglais ne furent pas toujours des anges de sympathie et de loyauté envers nous. C'est dans l'histoire. Sans parler de leur fanatisme, qui dure encore, (au moins en Canada). n'y eût-il, à l'égard de la race française en Amérique, que la dispersion de l'Acadie à l'actif des honnêtes concitoyens de Jean Bœuf, que ce serait plus qu'il ne faut pour mettre une sourdine à notre admiration pour les races supérieures (*superior !*)

Les *Anciens Canadiens* ne sont pas moins remplis de hautes pensées que de sentiments nobles et distingués. M. de Gaspé a vécu dans le commerce des grands auteurs. Les poètes, comme Shakespeare, Byron, Goethe, Chateaubriand, lui sont familiers. Il ne fait pas étalage d'érudition, mais les souvenirs classiques se présentent d'eux-mêmes. On sent un homme qui a vécu de l'esprit. Rien n'est propre à faire voir l'élévation de sa pensée comme ce portrait qu'il trace de la femme forte, encore que l'homme n'y trouve pas son compte. C'est à propos du sacrifice de Blanche d'Haberville.

" L'homme, avec toute son apparente supériorité, l'homme dans son vaniteux égoïsme, n'a pas encore sondé toute la profondeur du cœur féminin, de ce trésor inépuisable d'amour, d'abnégation, de dévouement à toute épreuve. Les poètes ont bien chanté sur tous les tons cette Eve, chef-d'œuvre de beauté, sortie toute resplendissante des mains du Créateur ; mais qu'est-ce que cette beauté toute matérielle comparée à celle de l'âme de la femme vertueuse aux prises avec l'adversité ? C'est là qu'elle se révèle dans tout son éclat ; c'est sur cette femme morale que les poètes auraient dû épuiser leurs louanges. En effet, quel être pitoyable que l'homme en face de l'adversité ! c'est alors que, pygmée méprisable, il s'appuie en chancelant sur sa compagne géante, qui, comme l'Atlas de la fable portant le monde matériel sur ses robustes épaules, porte, elle aussi, sans ployer sous le fardeau, toutes les douleurs de l'humanité souffrante ! "

***

Quant à la forme et au style des *Anciens Canadiens*, et à la langue qu'a parlée M. de Gaspé, il est temps d'y venir expressément. Nous avons vu l'indifférence de l'auteur à l'endroit de la critique, et qu'il ne vise pas à la gloire littéraire. Si l'on dit que son ouvrage est un pot-pourri, un salmigondis, cela ne l'émeut point. Et vraiment j'estime un écrivain qui se sent assez de ressources pour traduire à son gré ce qu'il pense et ce qu'il sent, dès là que ses idées sont fécondes et saines, ses sentiments excellents, et beaux l'ensemble et l'expression dernière. N'empêche que je ne prise infiniment un ouvrage de belle venue et où les barrières que le bon sens séculaire s'est fixées lui-même ne sont pas franchies. Des esprits si recommandables n'ont pas osé s'écarter de ces bornes que je ne puis m'empêcher de préférer ceux qui les imitent à ceux qui s'émancipent. Mais enfin, j'aime mon de Gaspé. Qu'on arrange cela ! Il les connaît, à la vérité, les règles, selon qu'il le déclare lui-même ; non qu'il en fasse fi, mais il a conscience que de procéder comme il fait le conduira mieux à son but.

Et puis, sans rien sacrifier à la foûle, M. de Gaspé veut atteindre le peuple, et que celui-ci se reconnaisse dans le portrait qu'il trace de lui. Or, il est constant que le populaire ne sait pas beaucoup distinguer les genres, et que vous l'intéressez dès que vous l'amusez. Il lui faut des contes, des histoires, des comparaisons. La forme romanesque des *Anciens Canadiens* n'est donc pas pour lui déplaire.

Cet ouvrage sera tout canadien par le style, dit son auteur. " Il est malaisé, poursuit-il, à un septuagénaire d'en changer comme il ferait de sa vieille redingote pour un paletot à la mode de nos jours." Tel est le motif donné ; et je le conçois.

Sans tomber, avec certains contempteurs de notre parler canadien (on dit *canayen*, par mépris, et, chaque fois, je me rappelle les *Welches*, de Voltaire), sans tomber, dis-je, dans des exagérations condamnables, nous devons admettre que nous ne parlons pas, sur notre territoire, la langue française, telle qu'elle se parle sur les bords de la Seine. La langue ! cela se suce avec le lait, cela se respire avec l'air natal, cela s'insuffle avec le baiser maternel, cela circule dans le sang, cela se nourrit et se développe avec la vie nationale, cela fleurit dans les milieux de société ! Quoi de plus intime que la langue ? Quoi de plus essentiel à un peuple ? Nous sommes canadiens : eh bien, nous parlons canadien. Mais, voilà ; quand nous écrivons, nous voulons que ce soit en français ;

nous tenons, par notre plume, à être appréciés comme des Français de France. Et c'est ainsi qu'il y a, chez nous, la langue parlée, et la langue écrite, nécessairement de commande. Et nous ne pouvons faire que nous ne soyons, à cet égard, sur un pied d'infériorité par rapport aux écrivains d'outre-mer. Voyons, quelle torture n'est-ce pas pour nous d'écrire une page lisible de français ! Mais ! quand nous prenons une plume, nous avons derrière nous trente ans d'éducation et de vie canadiennes ! Et quelles ressources avons-nous pour corriger ce défaut naturel ou, si l'on veut, pour obvier à cet inconvénient ? Un peu de société, qui se rencontre surtout dans les collèges. Mais cette société, bien que plus polie, est encore canadienne ; pour les collèges, il y en a trop ! On s'y gâte ! Restent les livres. Et l'on apprend le français comme on apprend l'anglais ou l'allemand. Allez donc écrire dans une langue qui n'est pas la vôtre ! Vous comprenez, après cela, que M. de Gaspé trouvât difficile de dépouiller l'habillement canadien à l'âge de soixante-seize ans, et encore qu'il y pût voir une imperfection relative.

Rien donc n'est plus canadien que son style. Et ce n'est pas moi qui lui en chercherai noise. Car si ce style pèche par quelque endroit, ce n'est assurément pas par où il est canadien : là, on respire une senteur de terroir que vous ne trouverez nulle part ailleurs, et qui est bien la marque personnelle de M. de Gaspé. Je l'ai assez montré dans cette étude. Si l'on envisage les choses à ce point de vue, l'auteur des *Anciens Canadiens* eût eu grand tort d'adopter pour son ouvrage, en supposant qu'il l'eût pu, un autre style que celui qu'il y a mis. Ecrivain et lecteurs y auraient perdu : ceux-ci pour l'intérêt et la saveur, celui-là pour l'originalité et la facilité. Notez que je ne pose pas en principe que nous devions écrire en style canadien : je parle de M. de Gaspé. Si son style est donc vulnérable quelque part, c'est où il oublie sa qualité première, pour revêtir, à l'insu de l'auteur, un costume français. Il devient alors guindé, emphatique, empesé. De Gaspé prend plaisir de temps à autre à se répandre en considérations philosophiques, en apostrophes solennelles. Je ne sais si je m'abuse, mais c'est là que j'aperçois l'habit d'emprunt. La pensée, qui est, pour lors, toujours magnifique, le sentiment, ou noble ou sublime, ne sont pas rendus dans un langage adéquat. M. de Gaspé n'est vraiment à l'aise que dans le dialogue ou le récit canadiens. Là sont les termes du cru, là, les locutions populaires, là, les tours piquants, là, la rondeur de l'expression toujours honnête, là, l'idiome national dans sa verdeur originelle, là, notre langue enfin. J'y admire un esprit vif et facile : rien n'est plus naturel et plus spontané,

C'est vu, et c'est entendu. Si les *Mémoires* ne sont pas flattés, M. de Gaspé fut un des hommes les plus spirituels de notre ancienne société.

Ce style, au reste, n'est ni élégant ni harmonieux ; je l'ai noté dans l'appréciation des *Mémoires*. Il ne manque pas non plus d'incorrection, même où il ne reproduit pas le langage du peuple : ici, on ne s'en étonne point. Ce serait merveille que José fît des phrases académiques. Vous goûtez tout de même son franc parler. Ce n'est pas davantage un style savant, on l'entend bien. M. de Gaspé ne fit pas une attention spéciale aux règles de l'art : encore moins en connut-il les raffinements. Comme tous nos anciens auteurs, Parent, Crémazie, Garneau, il a eu le mérite grand d'ignorer la phrase contournée et l' " écriture artiste," où l'on commence vraiment à n'y plus voir. N'empêche que M. de Gaspé n'ait possédé, au fond, comme je l'ai écrit plus haut, une bonne connaissance du génie de la langue française, et qu'il ne l'ait montré suffisamment pour que l'on y prenne plaisir.

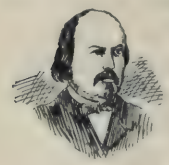

Ce qu'ils affectionnaient, par exemple, nos vieux auteurs, selon la mode romantique, c'étaient les épigraphes. Au frontispice de chaque chapitre, ces sentences vont par groupes de deux, trois, quatre, et tout près de la demi-douzaine. C'est une pensée de Chateaubriand, un vers de Virgile, une stance de Lamartine ou du Tasse, parfois un texte de l'Ecriture. M. de Gaspé accorde sa préférence aux poètes anglais.

***

Je crois avoir embrassé à peu près, dans son ensemble, le caractère de mon auteur. Il resterait, sans doute, beaucoup à dire dans les détails. Car je répète que M. de Gaspé est un de ceux que l'on goûte le plus à chaque page, et chez lesquels l'intérêt ne cesse de croître. Ici c'est une vue sur l'humanité, là un retour plein d'émotion sur les années écoulées, sur les amis disparus, sur les malheurs passés, un regard mélancolique sur la vieillesse chenue, un acte de foi patriotique ou religieuse, ailleurs une réflexion profonde, une tirade éloquente, un entretien touchant, ou joyeux, ou comique ; tantôt vous apercevez un coin de ciel canadien, quelque frais paysage, une forêt séculaire, tantôt vous suivez l'auteur sur un champ de bataille, ou vous l'écoutez apprécier un fait d'histoire : on rencontre beaucoup d'histoire, naturellement, puisque les *Anciens Canadiens* sont un roman historique. Enfin cet écrivain excelle dans les portraits, les tableaux de mœurs, les descriptions de l'âme.

Les Canadiens d'autrefois, on l'a vu, sont peints supérieurement. Un peu emphatiques, les descriptions de la nature sont cependant de belle imagination.

Et puis c'est ce plaisir que vous éprouvez, cet étonnement ravi, renouvelé à chaque instant, à la vue d'une telle lucidité d'intelligence, d'une pareille souplesse de talent chez un vieillard de soixante-dix-huit ans ! Quelle éternelle jeunesse d'impression, et quelle bonhomie aimable !

Le livre des *Anciens Canadiens*, par son caractère général, par l'excellence de son objet, et la qualité de son exécution, est destiné à vivre longtemps. Tel qu'il est, avec ses incorrections et ses fautes d'orthographe, son air tant soit peu fané de littérature qu'il y a cinquante ans, sa naïveté d'expressions, et sa forme irrégulière, mais avec sa parfaite saveur canadienne, je le préfère à beaucoup d'ouvrages plus récents et plus français.

Beau livre, en vérité, sublime en maints endroits, de haute portée morale, bien que d'un caractère que l'on désirât plus religieux : cette grandeur d'âme est belle, elle l'est toujours, elle l'est chez les païens, mais on la voudrait ici un peu moins naturelle. Mais que les âmes sont généreuses dans cette réunion de personnages ! On y sent vivre la vie, et frissonner le courage. On frissonne soi-même, on reste de longs moments dans l'admiration de ces beaux actes, de cette fermeté héroïque, de ces cris du cœur, de ces dévouements entiers. Jules, Arché, Dumais, quelles grandes et riches natures !

Ecrit-on encore de semblables livres ? Oh ! que ces comédies qui finissent par un mariage sont mesquines auprès du sacrifice de Blanche d'Haberville ! Voilà la beauté morale, la véritable beauté. C'est l'héroïsme de Chimène, et le renoncement de Pauline. De Gaspé est de la haute lignée des Corneille et des Homère. C'est un poète : son âme chante. Elle prend tous les tons, s'adapte à tous les rythmes ; elle rit, pleure, aime, sacrifie, immole, entonne des chants de triomphe, s'élance dans les cieux. De Gaspé a décrit les anciens Canadiens, et ceux d'à présent, et ceux de toujours, avec des traits de vérité admirables : caractère des habitants, mœurs patriarcales, habitudes de vie au sein de la famille, coutumes pures et innocentes, âme loyale et fière, courage à toute épreuve dans les combats, simplicité extraordinaire, de retour aux champs : nouveaux Cincinnatus, amour profond de l'ancienne mère-patrie, fidélité à la nouvelle, vertus austères, cœur franc comme leur glaive, esprit droit, et plein de saillies. O ma patrie, tu te traças dans l'Histoire

un sillon d'honneur, dans lequel je m'enorgueillis de marcher. O mes ancêtres, le ciel vous départit l'héroïsme et la foi, dons inestimables, présents magnifiques, qui ne furent pas perdus dans vos mains, et que vous nous avez transmis fidèlement. S'ils ont jamais été altérés, c'est par vos fils. Merci, ô nobles aïeux, de vos précieux exemples.

Ne trouvé-je pas toujours, à travers toutes ces qualités, le talent littéraire au niveau des conceptions et des sentiments, j'en fais peu de reproches à l'auteur. L'ère des stylistes n'était pas encore venue. On écrivait simplement et fortement, comme on pensait ; on ne sertissait pas ses phrases comme des bijoux, faisant disparaître l'éclat des pensées sous celui des facettes étincelantes. Les auteurs n'étaient point esclaves de la forme, et ne lui sacrifiaient pas le fond. On n'avait qu'un but, instruire et émouvoir, et l'on y atteignait. Parfois la phrase allait comme elle pouvait : il y avait des négligences, de mauvais choix de mots, des tournures singulières, des oublis de grammaire et de style. Mais on avait ouvert à l'esprit des horizons nouveaux, des espaces infinis, des entrées sur le ciel, on avait frappé l'imagination de grandioses et salutaires tableaux, agrandi, remué, purifié le cœur : on avait atteint le but de la parole humaine : on pouvait se reposer. Quelquefois néanmoins, avec le flot de la pensée et du sentiment, avec la poussée du génie, avait jailli le verbe, l'expression neuve, colorée, chaude, sublime, la phrase coulée dans le même moule que la parole intérieure : lave bouillante et fluide, qui s'épand d'elle-même sur le parchemin. Et, en ces moments, l'on était écrivain !

***

M. de Gaspé, par ses *Anciens Canadiens* et ses *Mémoires*, ne mourra pas dans le souvenir de ceux dont il a si excellemment dépeint les mœurs et la vie. Il y restera l'un des bons premiers. Sa réputation ne peut que grandir, parce qu'il a travaillé sur une matière durable, et que les sujets qu'il a traités sont de ceux qui

gagnent en charme avec les années. Voilà pourquoi ses livres enterreront bien des œuvres de circonstances, ou roulant sur des matières étrangères, des volumes de vers, qui dorment déjà de leur dernier sommeil, les feuillets encore intacts parfois, des relations de voyage, dont il y a trop, en vérité, chacun y allant de ses impressions, des recueils de chronique mercenaire et vide. J'ai déjà dit ailleurs que, pour grossir notre vrai trésor littéraire, il faut traiter des sujets canadiens avec une forme aussi française que possible. M. de Gaspé fait bien un peu exception à cette règle : j'ai dit pourquoi, et que néanmoins entrait dans sa manière une part joliment belle d'essence gauloise. En tous cas, il survivra à des renommées moins canadiennes, plus bruyantes et plus fragiles. Sa place est entre Garneau et Crémazie : je mets absolument, dans ma bibliothèque, les *Anciens Canadiens* et les *Mémoires* à côté de l'*Histoire du Canada*, de la *Promenade de trois morts*, de l'*Histoire de Champlain*, de la *Vie de la Mère de l'Incarnation*, de la *Vie de Mgr de Laval*, des *Causeries du dimanche*. Aussi longtemps qu'on lira, en Canada, l'on s'amusera des folies de Jules d'Haberville et de Justin McCarthy, comme on s'attendrira aux malheurs d'Arché de Locheill et de la famille d'Haberville.

N. Degaspé ptre

LE SOMMEIL

Etude psychologique et morale.

(*Suite*)

Sommaire : Sommeil naturel et sommeil artificiel. Différence de nature entre ces deux sommeils, déduite de la différence de leurs effets et de leurs propriétés physiologiques. Hallucinations et rêves. Réponse à une objection.—Une conséquence morale de cette théorie : la raison fondamentale de l'illicéité du sommeil causé par les narcotiques. Privation *indirecte* et *directe* de l'usage de la raison.—Le sommeil artificiel permis quelquefois pour cause de santé, le sommeil naturel permis pour les seuls effets qu'il porte avec lui.—Conclusion.

Nous avons défini le sommeil naturel *un surcroît d'activité végétative aux dépens des facultés sensitives et intellectuelles.* Nous avons justifié cette définition par les effets de ce sommeil, par les causes qui l'engendrent, par les faits qui l'entravent ou le facilitent : nous avons montré son accord avec les données les mieux fondées de la science physiologique ancienne et moderne sur l'état des organes pendant le sommeil. Nous avons constaté en même temps qu'aucune des autres théories imaginées jusqu'ici ne peut expliquer suffisamment l'ensemble de ces divers phénomènes. Nous sommes donc en droit de conclure, semble-t-il, que la théorie que nous défendons sort de la sphère des simples opinions, et qu'elle touche aux frontières des vérités définitivement acquises à la science.

Tout autre est la nature du sommeil *artificiel*, ou plus exactement du sommeil produit artificiellement par les anesthésiques, les narcotiques et les alcooliques, tels que le chloroforme, la morphine, l'opium, les liqueurs spiritueuses, etc. Dans ce second sommeil la vie végétative, il est vrai, continue de fonctionner d'une manière plus ou moins normale, sans quoi ce serait une syncope, non plus un sommeil; mais bien certainement, il n'y a aucun *surcroît d'activité* dans les fonctions végétales (1), comme dans le sommeil naturel.

(1) La suspension artificielle de la vie sensitive peut bien occasionner parfois un plus grand essor de l'activité végétative, mais alors c'est le sommeil naturel qui succède ou s'ajoute au sommeil artificiel.

Cela nous paraît découler évidemment de la simple observation de ses effets. Car, tandis que le sommeil naturel est par sa nature, ainsi qu'il a été observé, un *repos réparateur*, le sommeil artificiel débilite la santé, amène des troubles digestifs et ne laisse après lui qu'une grande lassitude. Le premier est un agent de vie ; le second, s'il est souvent répété, engendre l'épuisement, la maladie, et conduit fatalement à la mort.

Dès lors, l'accroissement de vie végétative, qui est l'élément principal du sommeil naturel, faisant défaut à ce second sommeil, il faut nécessairement conclure qu'il y a entre les deux sommeils une différence radicale, et qu'ils ne se rencontrent que dans l'un de leurs éléments constitutifs, la suspension ou la déséquilibration des facultés sensitives et intellectuelles. Encore, à y regarder de près, s'apercevra-t-on aisément qu'il existe entre eux jusque dans cet élément qui leur est commun, des différences profondes, tant dans l'inertie des facultés dont l'exercice est suspendu que dans le degré de vivacité de celles des facultés intérieures qui continuent de fonctionner.

Comment donc les narcotiques et les anesthésiques produisent-ils le sommeil, ou la suspension de l'action des sens extérieurs et de la raison ? Puisqu'ils ne peuvent le produire *indirectement*, par l'accroissement de l'activité végétative aux dépens des autres facultés, ainsi qu'il arrive dans le sommeil naturel, on est forcé d'admettre qu'ils agissent *directement*, sur l'organisme de la sensibilité, principalement sur le cerveau, en l'engourdissant ou en le paralysant d'une façon ou d'une autre, et en le rendant ainsi impropre à l'exercice normal de ses fonctions. Ce point n'est mis en doute par personne, que nous sachions, et semble attesté directement par l'expérience : les liqueurs alcooliques " montent à la tête," comme on dit vulgairement, c'est à-dire qu'elles paralysent ou troublent le système cérébral.

Quant à savoir le mode précis de cette action des narcotiques (1), cette question ne peut être résolue que par les physiologistes ; et certes, ils ne sont pas près de nous en donner le dernier mot.

" Il est difficile, dit Elie Meric, malgré des expériences répétées, de déterminer d'une manière scientifique et rigoureuse, l'action des alcooliques et des narcotiques sur le cerveau, et de donner la raison physiologique de ces modifications de l'âme dont l'état troublé nous étonne. Les présomptueux tranchent ces questions sans les

(1) Il nous arrivera souvent dans la suite de ce travail de prendre le mot *narcotique* dans son sens etymologique, pour toute substance qui a la propriété de faire dormir.

approfondir, les hommes sages constatent la difficulté et gardent une prudente réserve. Selon quelques auteurs, les narcotiques déterminent la congestion sanguine du cerveau en provoquant un engorgement par la paralysie des nerfs longeant les veines capillaires ; les substances narcotiques auraient donc ainsi la propriété d'affaiblir à la fois l'action nerveuse et l'action cérébrale, tandis que les substances alcooliques détermineraient la congestion sanguine du cerveau par l'accélération directe de l'action vasculaire, accélération des mouvements du cœur, de la circulation capillaire et du mécanisme et des fonctions du cerveau. D'autres expérimentateurs, tels que Lallemand et Perrin, ont cru reconnaître que les substances alcooliques s'accumulent dans les centres nerveux et agissent par conséquent directement sur le système nerveux. Ces questions présentent d'impénétrables difficultés.

Passant ensuite à l'action des anesthésiques, : " Aux hypothèses déjà énoncées, dit-il, il faut ajouter les suppostions faites par des hommes éminents, Claude Bernard, Binz, Bouchard, Brown-Séquard. Ces anesthésiques agissent-ils comme des substances toniques, et d'une manière chimique par une modification de la cellule nerveuse de l'encéphale ? Déterminent-ils une coagulation incomplète du protaplasme cellulaire ? Agissent-ils par inhibition sur les centres nerveux ? Produisent-ils des modifications chimiques ou des modifications dynamiques ? Autant de questions qui resteront longtemps sans réponse (1)."

Comme on le voit, au milieu de cette divergence d'opinions il n'y a qu'un point admis par tous comme indubitable, c'est que les alcooliques, les narcotiques et les anesthésiques modifient intimement l'organisme cérébral et le rendent ainsi inhabile à fonctionner. Cette modification explique la *tenacité* particulière du sommeil dû à l'action de ces substances. Un homme endormi par l'éther ou le chloroforme ou quelqu'autre narcotique, peut subir sans s'en ressentir les opérations chirurgicales qui devraient être les plus douloureuses, tandis qu'une légère piqûre, un bruit insolite, un brusque changement de température, etc., suffisent d'ordinaire à réveiller un homme plongé dans le sommeil naturel, même le plus profond. C'est que dans le premier cas l'organisme reste engourdi, et par suite inapte à fonctionner, tant que dure l'effet du narcotique ; dans le second, au contraire, comme les organes restent dans leur état normal et que la force psychique n'est que déplacée, la sensibilité revient pour une cause légère.

(1) *Le merveilleux et la science*, pp. 226 et 228.

Une autre particularité du sommeil artifficiel et de l'ivresse est l'état de surexcitation dans lequel entrent certaines facultés sensitives et intellectuelles, principalement l'imagination et la mémoire. Cette surexcitation se produit sous l'action du chloroforme, de l'éther et autres anesthésiques comme sous celle des alcooliques ; elle atteint sa plus grande intensité chez les fumeurs d'opium et les mangeurs de *haschisch* (1). L'explication de ce phénomène paraît assez facile. Comme l'énergie des facultés sensitives et intellectuelles n'est pas amoindrie dans ce sommeil et que, d'autre part, elle ne trouve pas d'emploi dans les facultés qui sont réduites à l'impuissance, elle doit déborder tout entière du côté de celles de ces facultés qui restent en exercice et les pousser à un excès d'activité. " C'est, ainsi que remarque très judicieusement le docteur Masoin à propos du somnambulisme, comme une concentration de la vie du cerveau dans quelques régions subalternes ; c'est l'application de la force tout entière en un point. Ainsi, dans l'ordre physique, auquel tant de physiologistes essaient aujourd'hui de ramener les phénomènes vitaux, un ruisseau endigué et retréci acquiert une puissance nouvelle qui lui permet d'animer toute une usine. (2)."

Le même phénomène ne saurait se produire, régulièrement parlant, dans le sommeil naturel ; car comme l'amoindrissement des

(I) *Haschisch* est une plante assez semblable à notre chanvre, dont le principe actif, extrait par décoction et évaporation, sert de base à diverses préparations enivrantes, de forme plus ou moins consistante, usitées dans la plupart des contrées orientales. Les Orientaux, dit Elie Méric, se servent de cette pâte dont les ravages sur l'organisme se terminent souvent par l'aliénation mentale : elle produit dans celui qui la mange une sensation générale de bien-être, l'abolition momentanée des notions d'espace et de temps, des hallucinations qui transportent le sujet dans un monde chimérique, idéal, peuplé de créatures imaginaires qui font naître aussitôt nes conceptions délirantes et les sensations les plus étranges.

" Ainsi, M. D., rapporte M. Brierre de Boismont, en parlant des effets du haschisch, voyait élever les pierres du Panthéon de Naples, construit en face le palais du roi ; il décrivait de la façon la plus pittoresque les sites et les campagnes qui avaient frappé son attention. Les sens de l'ouïe et de la vue avaient acquis une finesse extrême ; ses souvenirs pouvaient être évoqués et revivifiés, comme s'ils eussent été réels, mais il fallait qu'ils rappelassent des objets connus (?), autrement M. D. répondait qu'il ne pouvait pas parler de ce qu'il n'avait pas vu, ou bien la description était obscure...

" C'était un spectacle curieux que de voir ces hommes en proie à une exaltation maniaque, dont les discours étaient souvent incohérents et les actes parfois ridicules, proclamer hautement l'un ou l'autre qu'ils donneraient une oreille ou un œil pour avoir une langue de plus, afin de rendre tout ce qu'ils sentaient, s'écrier : " Nous sommes dans le délire, quelle folie singulière ! " puis tirer leur montre de l'air le plus naturel, dire l'heure précise qu'elle marquait, répondre très sensément aux questions qu'on leur adressait, et reprendre ensuite leur monologue entremêlé d'observations raisonnables et de conceptions délirantes."—Le merveilleux et la science, p. 223.

(2) Magnétisme animal. Revue des q. q scient. janvier 1890.

facultés de relation provient dans ce dernier cas de l'absorption de la force psychique par les facultés végétatives, il n'y a aucune raison pour que les sens internes y gagnent un accroissement d'activité ; tout au contraire.

L'expérience est pleinement d'accord avec cette déduction ; c'est un fait reconnu qu'on n'observe pas dans le sommeil naturel cette "hyperesthésie" de certaines facultés perceptives dont nous venons de parler. Il est vrai que ce sommeil s'accompagne le plus souvent de *rêves* mais les rêves n'indiquent pas une surexcitation de l'imagination et de la mémoire ; ils ne sont d'ordinaire que des associations d'images et de souvenirs qui se côtoyent dans ces facultés à tous les moments du jour, mais qui deviennent plus sensibles dans le sommeil parce que l'attention de l'âme n'y est plus distraite par les préoccupations de l'esprit et par les perceptions extérieures. Que ces associations présentent dans cet état un caractère d'extravagance qu'elles n'ont pas dans la veille, cela est dû uniquement à ce que la mémoire et l'imagination échappent alors à la gouverne de la raison, presque réduite à l'impuissance.

Il y a plus : lorsque le sommeil est profond et que, par conséquent, l'activité végétative absorbe toute la force disponible de l'âme, les rêves eux-mêmes s'affaiblissent et cessent, signe que les sens internes aussi participent à l'affaiblissement général et cèdent finalement leur force aux facultés inférieures.

Si parfois l'imagination s'exalte dans le sommeil naturel, s'il se produit des rêves agités et des cauchemars—nous ne parlons pas ici du sommeil somnambulique, qui est dû à un état particulier de l'organisme—, c'est que, par suite d'une digestion difficile ou de quelqu'autre cause facile à constater, les facultés végétatives sont entravées dans leur fonctionnement et laissent ainsi à la disposition de la faculté imaginative une partie de la force psychique qui leur était destinée.

Ces différences entre les propriétés des deux sommeils sont, nous semble-t-il, une preuve nouvelle de la différence de leurs natures.

On nous dira peut-être : D'après les expériences répétées du Dr Durham, il paraît démontré que l'état physiologique du cerveau est le même dans le sommeil artificiel que dans le sommeil naturel. Comment donc se peut-il que des sommeils essentiellement différents se traduisent par les mêmes signes physiologiques ?

Nous ferons remarquer d'abord que la difficulté à résoudre est la même dans toutes les théories du sommeil. Que les physiologistes nous expliquent clairement comment des causes aussi différentes

que celles qui provoquent les divers sommeils aboutissent constamment aux mêmes effets physiologiques dans l'encéphale, et leur réponse sera probablement la nôtre.

En second lieu, nous disons : Si l'on admet, comme nous l'avons fait, que le changement dans la circulation cérébrale pendant le sommeil provient principalement de l'inertie des facultés de perception et d'appétition, cette inertie devra avoir constamment le même contre-coup dans le cerveau, qu'elle soit causée par un surcroît d'activité dans les fonctions végétatives ou par l'engourdissement des organes sensitifs.

***

La différence que nous venons d'établir entre le sommeil naturel et le sommeil que nous avons appelé artificiel, nous permet de résoudre d'une manière satisfaisante un problème de morale assez difficile. Ce sera la conclusion pratique immédiate de cette étude.

Les moralistes sont unanimes à reconnaître que l'*ébriété* est défendue sous peine de péché mortel, excepté, d'après plusieurs, si elle est nécessitée par une grave raison de santé (1). Et sous le nom d'ébriété ils comprennent en général tout sommeil non naturel, qu'il soit provoqué par des alcooliques ou d'autres narcotiques.

La raison fondamentale qu'en donne saint Thomas, et après lui le commun des théologiens, c'est que celui qui s'enivre volontairement " se prive *volontairement et sciemment* de l'usage de la raison, qui lui est donné pour agir selon la vertu et se préserver du péché (1)." Cette explication, on le voit, s'applique au sommeil provoqué par n'importe quel narcotique aussi bien qu'à l'ivresse proprement dite.

Mais de là surgit une difficulté. Car il semble que l'explication donnée doive s'appliquer également au sommeil naturel *volontairement provoqué*, puisque dans celui-ci, aussi bien que dans l'ébriété, il y a privation voulue et prévue de l'usage de la raison. Pourtant nul moraliste n'a jamais trouvé matière à péché mortel dans le sommeil naturel ainsi provoqué *sans nécessité*, par désœuvrement, par exemple. Il ne peut y avoir là tout au plus, dans

(1) Non est peccatum inebriare se ex præscripto medicorum, si aliter sanitas recuperari non possit. *Busemb. Sylv. Cajet, Laymann et alii.*

(1) Ebrietas est peccatum mortale, quia secundum hoc homo volens et sciens privat se usu rationis, quo secundum virtutum operatur et peccata declinat. Sum. Th. 2. 2. q. 150, art. 2.

les circonstances ordinaires et à moins d'omission d'un devoir grave, qu'une faute vénielle de nonchalance ou de paresse. On est donc amené à se demander de nouveau pourquoi le sommeil provoqué par les narcotiques, en dehors du cas de nécessité, est traité universellement de faute grave, alors que le sommeil naturel, dans ces mêmes conditions, est chose parfaitement licite ou ne constitue tout au plus qu'un péché véniel.

La difficulté ne doit pas être mince, puisque saint Thomas, le théologien de la raison par excellence, a hésité pendant la plus grande partie de sa vie à reconnaître l'ébriété comme un péché mortel de sa nature, et qu'il ne s'est rangé que dans son dernier ouvrage, la Somme théologique que nous venons de citer, à l'avis commun des docteurs (1).

Sans doute, l'ivresse proprement dite est défendue encore pour d'autres motifs : 1° parce que s'enivrer sans nécessité et pour le seul plaisir de boire, est un acte d'intempérance grave ; 2° parce que l'état d'ivresse avilit la dignité de l'homme, et le rabaisse à un niveau voisin de celui de la brute ; 3° parce que l'excitation nerveuse causée par les alcooliques avec la débilitation de la raison qui s'ensuit, expose et provoque à bien des actes inconvenants. Toutes ces raisons sont avancées par les moralistes pour montrer la malice du péché d'ivresse, mais elles n'en constituent pas la *raison fondamentale.* D'ailleurs, il restera toujours à expliquer pourquoi le sommeil causé par les autres narcotiques, et auquel ces raisons prises dans leur ensemble ne sauraient s'appliquer, tombe sous la même défense, au sentiment de tous les docteurs.

Dira-t-on que dans le sommeil ordinaire la privation de l'usage de la raison se produit *naturellement*, tandis que dans l'ivresse elle est produite d'unemanière *violente* et *innaturelle*, ce qui répugne gravement à la nature raisonnable de l'homme (2) ? C'est l'une des explications fournies par les théologiens. Mais pourquoi serait-il défendu de reproduire par des moyens artificiels ce qui est voulu et produit par la nature? De ce que le sang se forme

(1) Voir à ce sujet P. Ballerini, *Opus theologicum morale*, 1 vol. p. 592 et suivantes.

(2) Voluntarie enim se usu rationis privare, illam *modo violento et innaturali* deturbando, graviter naturæ rationali repugnat. *Ita Liguorius et alii communiter.—Gury, Theolog. moral.*

Voici maintenant comment Busembaum—moraliste célèbre dont le petit ouvrage intitulé *Medulla theologiæ moralis* a eu l'honneur de servir de texte aux commentaires de La Croix, de Saint-Alphonse de Liguori, et tout dernièrement de Ballerini—explique la malice de l'ivresse : *Malitia ebrietatis plenæ et perfectæ in eo consistit, quod quis sine justa et grari causa, tantum ob voluptatem*

naturellement par la transformation de la nourriture, est-il défendu de l'injecter directement dans les veines ? ou, cela n'est-il permis qu'en cas de nécessité ?

Ou bien dira-ton que le sommeil causé par les narcotiques est défendu parce qu'il est plus difficile à secouer que le sommeil ordinaire, et qu'ainsi on s'expose à ne pouvoir pas recouvrer l'usage de sa raison dans le moment où l'on en aurait le plus besoin ? Cette raison a de la valeur, sans doute, mais elle n'est que secondaire. Autrement il faudrait admettre qu'on peut à peu près impunément s'endormir avec de l'éther, de la morphine ou de l'opium quand il n'y a aucune probabilité de danger pour la vie, ou quand on serait assuré de pouvoir se faire réveiller au moment critique par le moyen de réactifs ; ce que nul moraliste n'a jamais concédé.

Aussi les théologiens ne mettent-ils pas d'ordinaire cette raison en avant quand ils veulent expliquer la malice intrinsèque de l'ivresse.

Dira-t-on enfin que dansle sommeil naturel, *on ne cherche directement que le repos* et la réparation des forces, tandis que dans l'ivresse ou dans le sommeil provoqué par les narcotiques *on se prive directement de l'usage de la raison*, ce qui est défendu ? Telle est effectivement, à notre avis, la raison qui constitue, au point de vue moral, la différence fondamentale entre le sommeil de l'ivresse et le sommeil naturel, et il ne serait pas difficile de montrer qu'elle est reconnue pour telle, quoique plus ou moins explicitement, par tous les théologiens. Mais cette raison, ajoutons-nous, n'a de valeur que dans la théorie que nous soutenons.

En effet, si les deux sommeils sont de même nature, si les causes qui les produisent ont, dans l'un comme dans l'autre, pour effet immédiat la perturbation des facultés et la suspension de la vie sensitive et intellectuelle, comment admettre que la privation de l'usage dela raison soit produite *directement* dans l'un d'eux seulement, et *indirectement* dans l'autre ? ou, plutôt, comment admettre que cette privation de la raison n'arrive qu'indirectement dans le sommeil naturel ?

aut ingluviem SCIENS VOLENS PRIVAT SE USU RATIONIS ; *non simpliciter, id quod fit in somno, modo naturali instituto ab auctore naturæ ab virium et imaginis Dei conservationem : sed violenter et modo innaturali, rationem perturbando et Dei imaginem deturpando, in modum amentis bruti, ac simul insuper privando se proxima potestate utendi ratione ad omnem subitam necessitatem. Ita docent commun. Doctores.*

L'embarras manifeste de cette explication chez un auteur ordinairement si remarquable par sa concision, indique assez, semble-t-il, son embarras à rendre compte de la raison fondamentale de l'illicéité de l'ivresse, telle que donnée en peu de mots par le Docteur angélique.

Est-ce que prendre le chemin pour arriver au but, le moyen pour obtenir la fin, n'est pas employer *intentionnement*, et par conséquent *directement* ce chemin, ce moyen ? Car *qui veut la fin, veut les moyens*, dit le simple bon sens aussi bien que la science morale (1). Or, dans les théories que nous combattons, la privation de l'usage des sens et de la raison est l'effet immédiat des causes qui provoquent le sommeil, etle *moyen* ou l'*intermédiaire* nécessaire pour arriver au repos et à la réparation des forces. On aurait beau ne se proposer que ce dernier effet : on ne saurait exclure de son intention le moyen nécessaire pour l'obtenir.

Nous prions le lecteur de bien remarquer ce point : dans toutes les théories différentes de celle que nous avons exposée, la réparation des forces organiques est la *conséquence* du repos des facultés sensitives et intellectuelles. L'activité végétative n'y fournit pas une plus grande somme de travail, bien au contraire ; mais ses résultats s'accumulent en quelque sorte au lieu d'être dépensés au fur et à mesure qu'ils se produisent, comme il arrive à l'état de veille. C'est ainsi que, pour remplir d'eau un réservoir, il n'est pas néessairec d'en augmenter la puissance d'alimentation, il suffit d'en fermer pour quelque temps les robinets d'écoulement. Par conséquent, le fonctionnement des facultés sensitives et intellectuelles est regardé dans ces théories comme l'unique obstacle de la réparation des forces, comme son ennemi inconciliable ; pour refaire le système organique épuisé par le travail il faut enlever l'obstacle, abattre l'ennemi. Dès lors, comment expliquer que cette suppression de l'obstacle, cette suspension de l'activité sensitive et intellectuelle, puisse se faire d'*une manière indirecte ?* A moins de recourir peut-être à la théorie de l'agresseur injuste, ce que nul théologien à notre connaissance n'a tenté jusqu'ici.

Il en va tout autrement dans notre théorie du sommeil. D'après nous, et nous croyons l'avoir suffisamment démontré, l'effet immédiat des causes du sommeil naturel est l'accroissement de l'activité végétative, d'où résulte la réparation des forces organiques ; la privation de l'usage des sens et de la raison n'en est qu'une conséquence nécessaire. Or on peut vouloir la fin sans en vouloir toutes les conséquences. Ainsi le tribunal qui condamne un père de famille à la prison, prive par cela même la femme et les enfants de cet homme d'un soutien qui leur est peut-être indis-

(1) " Finis et medium ad finem cadunt sub intentione, in patet in medico qui intendit sanitatem per medicinam vel dietam." *Cajetan. Comm. in Sum Theol.* 2. 2. q. 64 *art.* 7.

pensable. Cet effet suit nécessairement de l'emprisonnement du chef de famille et n'est pourtant pas volontaire. Il n'est pas produit *intentionnellement, directement* : il arrive *en dehors de l'intention* du tribunal (prœter intentionem) et *indirectement*. Il en est de même de la privation de la raison dans le sommeil nature..

On peut comprendre dès lors pourquoi le sommeil naturel est permis alors qne dans les mêmes conditions le sommeil causé par les spiritueux et les narcotiques est défendu, bien que dans l'un et l'autre il y ait également privation de l'usage de la raison. C'est que dans le premier cas, l'effet est *indirect*, dans le second, il est *direct* : dans le premier, il n'est que *permis*, dans le second, il est strictement et proprement *voulu*. Et tel semble être le sens de cette parole profonde de Saint-Thomas : EBRIETAS EST PECCATUM MORTALE, QUIA SECUNDUM HOC HOMO VOLENS ET SCIENS PRIVAT SE USU RATIONIS.

On pourra nous objecter peut-être que l'homme qui s'enivre avec des alcooliques ne se propose pas d'ordinaire la perte de l'usage de la raison : il boit immodérément pour le seul plaisir qu'il trouve à boire, bien qu'il prévoie que la perte de sa connaissance sera une conséquence inévitable de son acte. Donc dans l'ivresse comme dans le sommeil naturel, la privation de l'usage de la raison n'est produite qu'*indirectement* : elle n'est pas proprement voulue, mais seulement permise.

Cela revient à dire qu'il est aussi bien permis de s'enivrer que de se livrer au sommeil naturel ; car un effet produit indirectement et permissivement ne saurait être imputé à l'agent. La fausseté manifeste de la conséquence prouve la fausseté du raisonnement. Mais où gît le vice de cette spécieuse argumentation ? C'est ce que nous allons montrer par un examen plus approfondi de la question.

De ce que TOUT moyen, aussi bien que la fin pour laquelle on l'emploie, tombe sous l'intention de celui qui agit, il ne s'ensuit nullement que la fin et les moyens *seuls* soient strictement et proprement *voulus*. Il est certain, au contraire, que l'intention de l'agent s'étend, non seulement à la fin qu'il poursuit et aux moyens qu'il met en œuvre, mais encore aux *effets* qui découlent de la fin poursuivie, à la condition toutefois qu'il les *prévoit*, et qu'il *peut* et *doit* les empêcher (1). Dans ces conditions,

(1) Voici, d'après Busembaum, les conditions requises pour que l'effet conséquent à une cause posée soit *volontaire*, et par suite imputable à l'agent :

Ut quidpiam ita censeatur voluntarium in causa ut agenti imputari possit, tres conditiones requiruntur :

les effets sont proprement et réellement volontaires, non pas formellement et en eux-mêmes, mais *virtuellement et dans leur cause*. Pour que l'effet ne soit pas imputable à celui qui en pose sciemment et volontairement la cause, pour qu'il reste en dehors du champ de son intention et ne soit produit qu'*indirectement, permissivement*, il faut que l'agent *ne soit pas tenu* de l'empêcher, ou, ce qui revient au même, qu'il ait une raison pleinement suffisante pour en poser la cause. Tel est le cas du tribunal condamnant un chef de famille, dont il a été parlé tout à l'heure ; tel est aussi le cas dans le sommeil naturel, comme nous le montrerons un peu plus loin.

Mais pour l'homme qui s'enivre *sans nécessité, pour le seul plaisie de boire*, il est clair que son motif étant défectueux et mauvais en lui-même, ne saurait suffire pour l'autoriser à poser la cause d'où suit la privation de l'usage de la raison. Ce mauvais effet est donc imputable au buveur ; il est proprement *voulu* et *directement* produit par lui.

Aussi saint Thomas, expliquant en un autre endroit de la Somme théologique la malice du péché d'ivresse, en donne-t-il pour raison que : " *se priver sans nécessité* de l'usage de la raison, qui ordonne l'homme à Dieu et lui fait éviter beaucoup de péchés, *pour le seul plaisir du vin*, est expressément contraire à la vertu (1)." Cette seconde explication ne diffère pas réellement de celle que nous avons rapportée plus haut ; elle ne fait que l'appliquer au cas particulier de l'ivresse proprement dite, telle qu'elle est produite communément.

Cependant, disent les théologiens, même le sommeil causé par les narcotiques est permis, quand il est nécessité par une grave raison de santé : s'il était nécessaire, par exemple, d'endormir une personne pour lui faire subir une opération chirurgicale très douloureuse de sa nature, ou pour calmer de violentes souffrances

1 est, ut agens aliqualiter animadvertat ex ea causa talem effectum exstitarum.
2 est, ut agenti libera sit facultas non ponendi causam.
3 est, ut agens teneatur causam non ponere... ne talis sequatur effectus.— *De artib. hum.* IX.

(1) De ebrietate vero dicendum est quod secundum suam rationem habet, quod sit peccatum mortale. Quod enim homo absque necessitate reddat se impotentem ad utendum ratione, per quam homo ad Deum ordinatur et multa peccata occurrentia vitat, ex sola voluptate vini, expresse contrariatur virtuti.—1. 2. q. 88. a. 1. ad 1.

capables d'altérer sa santé ou d'en empêcher le rétablissement. Comment expliquer cette concession ? Par une raison analogue à celle qui vient d'être donnée pour le sommeil ordinaire.

Car dans ce cas encore, la privation de l'usage de la raison n'arrive qu'*indirectement* et *par accident*. En effet, les narcotiques, en paralysant le cerveau, mettent à la fois les facultés sensitives et intellectuelles dans l'impossibilité d'agir normalement. Ils produisent donc simultanément la privation de la sensibilité et la privation de la raison. Le premier de ces effets est indifférent de sa nature, c'est-à-dire ni bon ni mauvais ; le second seul est défendu. Or, d'après un principe universellement admis en morale, quand une action a deux effets simultanés, l'un bon ou indifférent, l'autre mauvais, on peut poser cette action en se proposant le premier de ces effets seulement, et en permettant le second, pourvu qu'il en résulte un bien suffisant pour contrebalancer le mal qu'on permet. Ainsi arrive-t-il dans le cas que nous examinons : l'effet direct qu'on veut obtenir par l'emploi du narcotique est l'*insensibilité* de la personne, afin de pouvoir l'opérer sans danger ou pour calmer des crises douloureuses qui sont nuisibles à sa santé. Mais on ne peut d'obtenir cette insensibilité sans produire en même temps la perte temporaire de l'usage de la raison : on *permet* ce second effet pour ne pas manquer le grand bien qui résulte du premier. *Effectus directe intentus*, dit Ballerini, *est sensuum sopor, permissus rationis sopor et non usus* (1)."

Ainsi dans le sommeil causé par les narcotiques en cas de besoin comme dans le sommeil naturel, la privation de l'usage de la raison n'est produite qu'indirectement, permissivement. Mais on peut se demander encore pourquoi il faut pour causer le premier une raison grave qu'on n'exige pas pour le second. Nous croyons que la réponse à cette question se trouve dans les deux remarques suivantes :

D'abord, pour permettre un mal qui suit nécesairement de l'acte qu'on pose, il faut, à conditions égales, une raison d'autant plus grave que cet acte est plus directement et plus immédiatement la cause du mal (1). Ainsi il faut une raison plus grave pour tuer

(1) *Opus theolog. loc. cit.* p. 595.

(1) Pour éviter la confusion dans les idées, il importe de remarquer que le mot "*cause directe* ou *indirecte*" a un sens tout différent suivant qu'on l'applique aux personnes ou aux choses. Dans le premier cas il s'entend d'une causalité *moral*—la seule qui emporte la responsabilité de l'acte—,dans le second, d'une causalité *physique*. Une personne est cause directe d'un effet quand elle le produit *avec intention ;* une chose ou une action est cause directe

un homme d'un coup d'épée ou d'un coup de pistolet que pour lui couper les vivres nécessaires à sa subsistance ou pour l'abandonner seul sur un îlot nu et désert, bien que la mort s'ensuive également pour lui dans ces divers cas.

Or il appert clairement de ce que nous avons dit sur la nature du sommeil, que la privatiou de l'usage de la raison suit plus directement de l'emploi des narcotiques que de tous les moyens mis en œuvre pour provoquer le sommeil naturel. J'en conclus qu'il faut une cause plus sérieuse pour produire légitimement le sommeil artificiel ou l'ébriété que le sommeil naturel.

Ensuite, l'effet immédiat dans le sommeil naturel, l'accélération de l'activité sensitive et intellectuelle avec le repos réparateur qui en découle, est un effet *bon en lui-même* et nécessaire de sa nature pour la conservation de la vie et le bon fonctionnement des organes et des facultés : cet effet, dans les intentions de la nature, compense donc à lui seul la suspension temporaire de l'usage de la raison qu'il entraîne, et ainsi l'on peut rechercher le sommeil naturel pour le seul bien qu'il porte nécessairement avec lui. Il n'en est pas de même du sommeil causé par les narcotiques. L'effet direct des narcotiques, ou la suspension de la sensibilité, est un effet *indifférent de sa nature*, n'ayant d'utilité que dans des circonstances spéciales, quand il est nécessaire, par exemple, de prévenir ou de calmer une douleur physique. Il faut donc pour pouvoir produire ce sommeil, une raison en dehors de ses effets propres et ordinaires, un effet de circonstance et qui soit capable de contre-balancer la perte de l'usage de la raison qui se produit du même coup.

d'un effet quand cet effet découle de la vertu propre de cette chose ou de cette action. Il en faut dire autant des effets correspondants à ces causes.

Ainsi, je me coupe à la main par mégarde, en taillant un crayon ; cette coupure me cause une vive douleur suivie d'enflure : l'effet direct de l'action de couper ou du canif est l'entaille faite dans la chair, la douleur et l'inflammation qui suivent n'en sont que des effets indirects. Mais le premier effet comme les deux autres sont indirects par rapport à ma personne qui n'en a voulu aucun.

Autre exemple. Je place une petite cuvette remplie d'un liquide volatil sous la cloche d'une machine pneumatique, dans laquelle je fais le vide en pompant rapidement. Je vois bientôt le liquide diminuer dans le vase, et finalement se congeler. Il y a ici une série d'effets successifs : l'expulsion de l'air, la production du vide sous la cloche, l'évaporation d'une grande partie du liquide, le refroidissement et finalement la congélation du liquide restant. De tous ces effets le premier seul ou l'expulsion de l'air de la cloche, est à proprement parler l'effet *direct* de l'action de pomper ; les autres sont des effets *indirects*. Cependant, comparés les uns aux autres, ils sont *plus ou moins indirects*, ou bien encore suivent *plus ou moins directement* de l'action posée. D'une autre part, ils sont tous des effets *directs* par rapport à l'expérimentateur qui veut produire la congélation par ce moyen.

A plus forte raison faudrait-il un motif bien grave pour permettre l'ivresse. Car le bien qui en pourrait résulter—si tant est que ce cas puisse se présenter en pratique—devrait compenser tout ensemble la privation de la raison et les autres inconvénients que cet état porte avec lui.

Mais, à prendre les choses dans la réalité, on ne voit pas quel service spécial peut rendre l'ivresse au point de vue de la médecine ou de la chirurgie. Aussi, tandis que l'emploi de l'éther et autres anesthésiques est devenu d'un usage tellement fréquent qu'on ne songe plus à révoquer en doute sa licéité, on n'a pu trouver encore à l'ivresse proprement dite aucune application pratique ; et la question de sa licéité pour cause de santé semble condamnée à rester éternellement une pure question d'école.

***

Que le lecteur, s'il n'est pas trop fatigué de toutes les distinctions métaphysiques qu'il a vues passer sous ses yeux, veuille maintenant jeter un regard en arrière sur le terrain parcouru. Il verra que de notre théorie psychologique des deux sommeils nous avons fait découler rationnellement toute la doctrine théologique sur la licéité de l'un et l'illicéité de l'autre en dehors du cas de nécessité.—Est-ce à dire que la vérité de cette doctrine soit solidaire de nos théories ? En aucune façon. Car la doctrine des moralistes se base avant tout sur le sens commun des fidèles et sur la tradition catholique ; et ce critérium est infaillible. Si donc on venait à nous montrer que notre théorie est mal fondée, cela n'entamerait en rien la certitude des conclusions morales que nous en avons déduites, mais prouverait uniquement qu'il s'est glissé quelqu'erreur dans la suite de nos déductions.

Mais d'autre part, si, comme nous avons tout lieu de le croire, nos raisonnements sont inattaquables, il faudra bien admettre aussi qu'une théorie d'où découlent logiquement des conclusions incontestées et incontestables, et qui seule en peut fournir une explication rationnelle, qu'une telle théorie trouve dans ces conclusions mêmes une confirmation éclatante de sa vérité. Et ainsi la distance qui sépare, dans l'ordre moral, le sommeil naturel du sommeil artificiel, devient un nouvel argument en faveur de la différence radicale qui existe entre eux dans l'ordre physique.

J. H. MARLUN
Professeur de philosophie.

POUR LA PATRIE

ROMAN DU XXe SIÈCLE

PAR J.-P. TARDIVEL, *directeur de la Vérité* (1)

DIEU a planté dans le cœur de tout Canadien-français *une fleur d'espérance.* C'est l'aspiration vers l'établissement sur les bords du fleuve Saint-Laurent d'une Nouvelle-France, dont la mission sera de continuer sur cette terre d'Amérique l'œuvre de civilisation chrétienne que la vieille France a poursuivie avec tant de gloire pendant de si longs siècles. " Cette aspiration nationale, cette fleur d'espérance pour tout un peuple, il lui faut une atmosphère favorable pour se développer, pour prendre vigueur et produire un fruit. J'écris ce livre pour contribuer selon mes faibles moyens, à l'assainissement de l'atmosphère qui entoure cette fleur précieuse, pour détruire, si c'est possible, quelques unes des mauvaises herbes qui menacent de l'étouffer."

Ainsi parle l'auteur dans sa préface. C'est donc une œuvre d'épuration, d'assainissement, pour employer son expression même, qui est soumise au lecteur. Examinons comment M. Tardivel a rempli la mission qu'il s'était tracée.

Tout d'abord, il a transporté l'action de son roman en l'année 1945. Cette littérature prophétique avait déjà des précédents. L'an 2000 a trouvé, en Amérique, son historien fantaisiste, en France, on n'a pas hésité à prévoir l'avenir sous la forme humoristique. Mais, ici, nous sommes en face d'un auteur qui tout en faisant la part à l'imagination, s'est laissé entraîner surtout par la grandeur de la question qu'il traite ; car son roman se réduit à savoir quelles destinées sont réservées au Canada : il serait plus exact de dire à la province de Québec.

Vers l'année 1945, cette province a pris un grand développement. Sa population s'est considérablement augmentée, juste hommage rendu à la fécondité de la race canadienne-française. Comme conséquence, prouvée par les faits, l'accroissement de cette race

(1) 1 volume in-12 de 450 pages. Prix 75 cts. franco par la poste 80 cts., chez MM. Cadieux et Derome, éditeurs, rue Notre-Dame, Montréal, et chez tous les libraires du Canada.

a eu sa contre-partie dans la diminution de l'élément canadien-anglais. La province est donc presque exclusivement composé de Canadiens-français. De plus, la religion protestante est reléguée à l'arrière plan. Le catholicisme domine : mais sous l'influence des sectes maçonniques, le clergé a perdu une partie de son influence et son rôle s'est de plus en plus effacé. Cependant *Eblis*, l'ennemi éternel de Dieu, non content des succès obtenus dans l'ancien monde par les sociétés secrètes, signale à l'un de ses adeptes le Canada et lui donne l'ordre suivant :

" Traverse les mers, rends-toi sur les bords du Saint-Laurent où tes ancêtres ont jadis planté l'Etendard de mon éternel ennemi, c'est là que ton œuvre t'attend. La Croix est encore debout sur ce coin du globe. Abats-la. Compte sur mes inspirations."

C'est la première scène du roman. M. Tardivel a courageusement, dès le début, affirmé sa croyance et sa foi ; sans hésiter, il montre l'esprit des ténèbres accomplissant dans l'ombre ses perfides desseins. Les lecteurs du Diable au XIXe siècle n'en seront pas surpris après les révélations si curieuses du docteur Bataille, dont s'est évidemment inspiré M. Tardivel.

La lutte entre Dieu et son ennemi traditionnel qui veut conquérir le Canada est donc commencée. Il s'agit de savoir quelle en sera l'issue?

Nous sommes maintenant à Ottawa, au Parlement fédéral, lequel a d'importantes résolutions à prendre pour décider quelle forme de gouvernement on adoptera, car en cette même année 1945 le Canada doit être affranchi du lien qui le rattachait à la Grande-Bretagne.

Comment ce fait s'est-il produit ? par une raison fort simple : l'abaissement de l'Angleterre qui a successivement perdu les Indes, a vu l'Australie proclamer son autonomie et qui, sur l'ultimatum posé par les Etats-Unis, n'a pu refuser de reconnaître l'indépendance du Canada. Or, le moment est arrivé où les trois partis en présence sont appelés à se prononcer sur la forme que doit revêtir l'autonomie du pays. Maintiendra-t-on le *statu quo* comme le demandent les conservateurs ? Adoptera-t-on l'*Union législative*, solution que préconisent les francs-maçons dans le but d'opprimer l'Eglise catholique ou enfin acceptera-t-on les idées de Lamirande, le héros du livre de M. Tardivel, qui se déclare franchement séparatiste, et est appuyé par les partisans de la nationalité canadienne française. *Lamirande* avec son ami *Leverdier*, directeur de la *Nouvelle-France*, combat pour l'Eglise dont il veut assurer le triomphe, estimant que là seulement est le salut. Il a pour adversaires acharnés, irréconciliables les francs-maçons appuyés secrètement

par le chef du gouvernement Marwood, un anglais affilié aux sectes, d'une habileté consommée dans l'art difficile de la politique, pour qui le succès est tout, quels que soient les moyens employés. Chaque parti a son organe : le *Mercure*—sous ce pseudonyme on reconnaît aisément le sosie de l'Olympe visé par l'auteur—défend les conservateurs et la politique du *statu quo*, la *Libre-Pensée* est au service des sectes dont Ducoudray son rédacteur est aussi le secrétaire-général ; quand aux séparatistes conduits par Lamirande, ils ont pour les soutenir *La France-Nouvelle.*

N'oublions pas que M. Tardivel est un journaliste éminent, qu'il juge chaque semaine les mésaventures de la politique et qu'il a acquis une autorité indéniable dans ces questions. Aussi ne sommes-nous pas surpris de trouver des discours-programmes, des articles de journaux qui concourent tous à l'action de ce livre et en font partie intégrante. Ce n'était pas une petite difficulté de rendre intéressant un sujet aussi aride et qui paraît si peu susceptible de passionner les esprits : Ceci ressemble assez à une gageure. Eh bien ! grâce à l'émotion patriotique avec laquelle toute cette partie du roman est traitée, M. Tardivel a gagné son pari et le lecteur, entraîné, malgré lui, par les faits qui se pressent, s'abandonne au courant et ne quitte pas le livre dont il veut connaître le dénouement.

Ce dénouement est dû à l'intervention divine. Ceci n'a rien qui nous surprenne, étant donné que la lutte engagée au Canada est d'un ordre surnaturel. M. Tardivel ne nous l'a pas laissé ignorer dès le début. C'est le génie du mal qui conduit les loges maçonniques et celles-ci poursuivent le but indiqué par Eblis : abattre la Croix en ce pays privilégié. A *Montarval*, le luciférien qui a reçu les instructions d'Eblis, l'esprit satanique, à Marwood également un adepte des francs-maçons obéissant aveuglément aux ordres de la secte, au traitre Saint-Simon qui vend sa plume pour un peu d'or, à Ducoudray lui-même, le rédacteur de la *Libre pensée* il oppose un catholique convaincu, auquel il s'est plu à donner les qualités du cœur les plus aimables, la mansuétude et la douceur évangéliques, ce n'est pas un tribun aux mouvements tragiques, mais un patriote sincère qui subordonne toujours sa politique à l'intérêt général. au grand intérêt de son pays. Ce portrait est tracé avec amour. On sent que Lamirande est le modèle de l'homme d'Etat rêvé par M. Tardivel pour faire fructifier cette " fleur d'espérance " dont il parle dans sa préface.

" Pour la patrie " pouvait être publiée sous forme de brochure : l'auteur a préféré en faire une œuvre d'imagination et l'a agrémen

tée d'un certain nombre d'épisodes qui sont de nature à frapper l'esprit du lecteur et à lui faire mieux sentir la portée morale du livre. Indiquons-en quelques uns.

C'est d'abord la conversion et la mort du père de Montarval, malheureux vieillard qui, malgré les traitements indignes dont il est l'objet de la part de son fils, ne peut que le plaindre, et demande à Dieu le pardon de sa miséricorde pour un si grand coupable, en s'accusant lui-même d'avoir mal dirigé son esprit et son cœur. Là il nous devoile le caractère apostolique de Lamirande, sa charité et sa discrétion, qui ne le font pas hésiter à garder le secret sur la conduite odieuse de son ennemi politique le plus acharné.

C'est encore la conversion de Ducoudray providentiellement préparée par un père jésuite qui connaît à fonds le cœur humain et ses tristes défaillances. C'est sa mort tragique au devant de laquelle court le nouveau converti avec un courage d'apôtre : car il meurt comme un martyr, victime de la secte dont il a dévoilé les trames perfides.

C'est aussi le dévouement pieux de Mme Lamirande qui n'hésite pas un instant à se sacrifier pour les grands projets de son mari et dont la mort, celle d'une sainte, assure le triomphe, car elle sait que le bonheur n'est pas un bien de ce monde, et qu'il faut le chercher dans l'accomplissemeent de la volonté de Dieu.

Il y a encore d'autres épisodes non moins touchants, comme ce dernier miracle de la conversion de Vaughan, un anglais sceptique vaincu par l'appel de la fille de Lamirande, qui, elle aussi, donne sa vie pour son pays.

Et cette catastrophe si mouvementée, si pleine de péripéties, dans laquelle les deux amis, Lamirande et Leverdier échappent miraculeusement à la mort que l'infernal génie de Montarval leur avait préparée.

Tous ces incidents forment le côté émouvant de ce roman et lui constituent un intérêt qui ne se dément pas un seul instant. C'est un livre sérieux, mais plein d'enseignements et qui suggère des sentiments patriotiques dignes d'être médités. Quand il n'aurait produit que cet effet, cela serait suffisant pour que nous adressions à M. Tardivel nos sincères félicitations.

A. B.

CHRONIQUE DU MOIS

I.—Nouvelles de Rome. II.—Les massacres en Chine. III.—France, Madagascar.

Il serait trop long de faire ici l'histoire des efforts tentés par M. Crispi et sa presse pour obtenir le concours des catholiques aux élections politiques.

Ce n'était pas une petite chose de voir la presse se livrer à toutes les mystifications pour tromper les catholiques et leur donner jusqu'à des consultations de théologie morale pour leur faire croire que l'intervention, la désobéissance au Pape dans ce cas, ne serait qu'un mince petit péché véniel, que Léon XIII absoudrait facilement, qu'il recommandait même de commettre.

La confusion s'était faite dans les esprits ; elle fut augmentée lorsqu'on vit un cardinal de la sainte Eglise romaine, non italien, n'occupant aucune charge qui pût excuser ou expliquer une rencontre avec les ministres, se rendre à un banquet et prêter sa villa à une faction électorale, après avoir toasté en l'honneur de l'ennemi de l'Eglise, M. Crispi.

Ce n'était déjà pas une si petite cause que tout cela, et, petite ou grande, cette cause a fait comprendre au Pape qu'il était temps d'intervenir, de couper court aux fausses interprétations des journaux de M. Crispi. Et il a renouvelé le *non expedit*.

Pourquoi ne veut-on voir dans cet acte qu'une intervention française ? A ce propos, une remarque curieuse.

Depuis quelques années un fait se répète régulièrement.

Lorsque les catholiques allemands dans leurs congrès protestent hautement et solennellement en faveur du pouvoir temporel et de la liberté du Pape, la presse italienne et les agences se taisent et passent outre sans la moindre réflexion.

Au contraire, si la moindre manifestation se produit dans le même sens en France, on l'exploite, on la grossit, on l'enjolive, au point de faire croire que Charette avec ses zouaves sont déjà aux portes de Rome.

Pourquoi cette différence d'appréciations ?

Faudrait-il croire qu'on est convaincu que les catholiques allemands protestent *pro forma*, tandis que les catholiques français sont plus sincères? Ce serait faire injure aux catholiques d'Allemagne.

Est-ce la peur qui empêche de parler contre les sujets de l'alliée puissante? Ce ne serait déjà pas si glorieux pour les Italiens.

Ou ne serait-ce pas que la gallophobie se glisse partout? On accepte sans crier toutes les remarques déplaisantes de la presse allemande, on les ignore, et on épluche la presse française pour interpréter et grossir la moindre réflexion peu favorable aux Italiens.

Et pour parler d'un fait plus récent, pourquoi la presse italienne n'a-t-elle pas signalé ni relevé la discussion belge, où des sénateurs ont demandé la suppression de l'ambassade près le Quirinal, en affirmant que le gouvernement installé à Rome n'était pas légal? Si en France un seul député avait osé parler de cette façon, nous aurions assisté à une levée de boucliers dans toute la péninsule.

Crispi nourrit une double haine dans son cœur, celle du Pape et celle de la France. Souvent ces deux haines se confondent, et c'est là l'explication de ces insinuations continuelles contre le Pape et la France.

***

Les *Missions catholiques* de Lyon publient des détails sur le désastre des missions catholiques du Sé Tchouen, en Chine. Ils sont pris dans une lettre de M. Pontvianne, pro-vicaire du Sé-Tchouen occidental et datée de Tcheng-Fou, dont voici le passage le plus caractéristique.

Après avoir dit comment l'émeute a débuté à la suite d'une opération chirurgicale malheureuse tentée par un membre d'une des missions protestantes, et après avoir raconté comment son évêque, auquel le gouverneur refusait tout secours, avait failli être tué par la foule et n'avait échappé qu'en se laissant entraîner dans un poste de police, M. Pontvianne raconte ainsi les faits dont il a été témoin :

" L'arrivée des bandits fut si subite que je dus sauter en toute hâte le mur voisin, et me cacher dans la chambre d'une famille païenne, habitant une boutique dépendant du palais. En l'espace

d'une heure et demie, tout était pillé et les dégâts étaient considérables. Mais enfin, la maison restait debout.

" Trois mandarins à boutons rouges, accompagnés de quelques soldats du préteur font leur apparition. La foule se disperse en un clin d'œil. Je profite de ce moment de répit pour aller visiter le palais. Hélas ! quel coup d'œil ! Cloisons défoncées, meubles brisés, vases, chaises, lits, tout était dans un état lamentable.

" J'étais à regarder ce triste spectacle quand mon suivant vient m'appeler. Je reprends en toute hâte la première route, et la foule se précipite furieuse sur la maison et commence la démolition. Le Fou-Kouan, en passant, visite la maison et se contente de dire : " Démolissez ! emportez ! mais ne mettez pas le feu, afin de ne pas nuire aux voisins ! "

" Toute la nuit et jusqu'au 30 mai au soir, on ne cessa de détruire et de renverser les fondements, de labourer le sol à coups de pioche pour découvrir les prétendus trésors dont on nous croyait, paraît-il, en possession.

" Dans le pillage et dès le commencement, la caisse contenant les restes sacrés de notre vénérable martyr, Mgr Dufresne, fut brisée et emportée. En ouvrant cette chasse, on se trouva en face d'un crâne humain et de quelques os. On se hâta, pour attiser la fureur populaire, de pendre ce chef vénérable près de l'emplacement de ce qui fut le palais épiscopal avec un écriteau annonçant aux passants que nous nous nourrissions de chair humaine.

" Depuis le départ de monseigneur jusqu'au moment où je quittai le palais, j'étais dans une inquiétude mortelle au sujet de sa grandeur.

" J'étais à peine retiré dans une famille chrétienne que j'apprends que l'évêque était entouré d'une foule de gens qui accompagnaient leurs malédictions de coups de pierre et même de coups de poings. Je ne savais quel parti prendre.

" Enfin, après trois mortelles heures d'attente, mon théologien m'arrivait tout essoufflé, apportant la nouvelle que monseigneur était chez le commissaire en lieu sûr et qu'au moment propice le commissaire me ferait prendre. Ce fut vers les onze heures de la nuit que les satellites et les soldats de ce préfet de police, renforcés de ceux d'un des sous-préfets de la ville, me portèrent au commissariat, où je pus enfin retrouver mon évêque.

" Notre séjour au commissariat de police fut de courte durée. Vers les trois heures du matin, nous fûmes portés en chaise au prétoire de Houa-Yang-Hien, où nous trouvâmes dix-huit Anglais ou

Américains qui en étaient, comme nous, réduits à l'état de prisonniers et de pauvres mendiants. Je ne vous dirai pas ce que nous avons souffert dans ce réduit. Le mandarin fut convenable, mais les appartements l'étaient peu.

" Enfin, à notre réveil, nous fûmes transportés dans les chaises du sous-préfet jusqu'au prétoire du Ya-Men, où nous occupions un petit pavillon situé entre le prétoire du préfet et celui de son adjudant. C'est de ce petit logis que je vous écris cette lettre."

Les autorités chinoises ont promis de payer les dommages causés et de punir les coupables.

***

Il vient d'y avoir en France un renouvellement partiel des Conseils généraux, et, à ces élections, les républicains ont encore gagné quelques sièges.

Deux ministres ont été élus conseillers généraux, pour la première fois ! M. Ribot, président du conseil, a passé à Saint-Omer, et M. Chautemps, ministre des colonies, a été nommé à Chamonix, sans qu'il ait fait acte de candidat et de présence.

Mais l'incident le plus remarquable de ces élections a été la défaite des socialistes, dans Roubaix même, qu'ils croyaient être pour eux une forteresse inexpugnable.

A part une dizaine de socialistes qui se sont présentés, il importe de noter et de retenir l'inertie résignée, l'impuissance absolue du parti socialiste dans les scrutins qui ont pour but la désignation des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement.

Prodigieusement agressifs, poussant l'activité jusqu'aux dernières limites de l'audace lorsqu'il s'agit de l'élection des députés et des municipalités, les socialistes restent, sauf des exceptions qui ont amené d'ailleurs de complètes défaites, à peu près indifférents au recrutement des assemblées locales. Etant donné leur tempérament furieusement militant, il est permis de supposer que cette indifférence est plus apparente que sincère et qu'elle voile le sentiment très net de l'inutilité des efforts que l'on tenterait pour abuser les foules sur les intérêts collectifs des groupes régionaux auxquels elles appartiennent. L'Etat est trop loin et trop haut ; l'Etat, d'ailleurs, c'est Paris et la politique : la commune, c'est la maison, on peut s'y permettre des expériences qui ont surtout pour

but de narguer le voisin. Le département et l'arrondissement sont le domaine commun, ce sont les chemins, c'est le régime des usages et des intérêts courants : là, pas d'innovations.

***

Une réaction paraît s'être opérée dans l'esprit des catholiques français en ce qui regarde le droit d'accroissement et la conduite à suivre par les congrégations.

Les journaux catholiques les plus influents condamnent le " *zèle bruyant et peu sage* " qui a compromis la résistance " *en prétendant la rendre uniforme et l'imposer.* "

Mgr d'Hulst a écrit à ce sujet à l'*Univers* une lettre très caractéristique dont nous détachons le passage suivant : " Ou je me trompe fort, ou c'est cette levée de boucliers si intempestive, ce sont ces propos si peu mesurés qui ont persuadé à Mgr l'évêque de Beauvais qu'il y avait là une campagne plus politique que religieuse et qui l'ont déterminé à faire en sens contraire une manifestation dont l'effet a été d'introduire la division jusque parmi nos chefs spirituels.

" Si la presse catholique s'était moins pressée de dire ce qu'il fallait faire ; si le secret des réunions de religieux eût été mieux gardé ; si l'on eût laissé les supérieurs ecclésiastiques et religieux mettre à profit, pour étudier de près une situation très complexe, l'intervalle de temps que les journaux ont employé à l'embrouiller par des polémiques indiscrètes, que serait-il arrivé ? Probablement ce qui arrivera maintenant, mais avec des résultats bien différents. Entre les congrégations d'hommes et de femmes, les unes reconnues, les autres non reconnues, dont les situations, les intérêts sont infiniment variés, il se serait fait un partage ; les unes auraient payé, d'autres, en grand nombre, se seraient déclarées impuissantes. Le refus opposé par celles-ci aurait produit sur l'opinion tout l'effet désirable, et la résolution contraire de celles-là n'aurait déconcerté ni scandalisé personne, parce qu'aucun programme intransigeant et universel n'aurait été précédemment publié au nom du parti catholique.

" Aujourd'hui, quelle que soit la solution adoptée, l'effet moral est fâcheux. La résistance prendra des airs de sédition, la soumission aura une apparence de défection.

" A qui la faute ? Je suis bien audacieux et bien naïf, j'invite un grand journal catholique à faire son examen de conscience.

" La presse en France croit avoir charge d'âmes. Qui nous donnera une presse américaine où chacun cherche des informations et non des conseils ? "

Ce langage est de nature à donner à réfléchir. Il est regrettable qu'il ne soit pas venu plus tôt.

***

Les opérations de la France à Madagascar vont avec une lenteur qui commence à causer dans l'opinion une inquiétude peut-être excessive mais somme toute bien naturelle.

On espérait au début occuper Tananarive dans le courant du mois de juillet. Nous voici au mois de septembre, et les Français ne sont encore qu'au tiers du chemin, arrêtés dans leur route depuis près de dix semaines par les difficultés d'assurer le ravitaillement des troupes.

Il n'est donc pas douteux que des fautes graves aient été commises lors du débarquement à Majunga et que l'administration, au lieu d'envoyer à Madagascar des voitures inutilisables, aurait dû assurer au corps expéditionnaire, des voitures en quantité suffisante pour que sa marche ne fût pas ralentie par des questions de détail.

On se rend du reste si bien compte de la lourde responsabilité qui incombe de ce chef à ceux qui ont préparé la campagne, que l'*Agence Havas* publiait dernièrement la note suivante :

" Contrairement aux allégations contenues dans certaines correspondance de Madagascar, rendant compte des difficultés du débarquement à Majunga, le ministre de la marine n'avait à intervenir ni dans le transport ni dans l'emploi des canonnières et chalands, ni dans la construction du wharf de débarquement de Majunga.

" Son rôle s'est borné à prêter son concours toutes les fois qu'on y a eu recours, notamment en fournissant à l'expédition un ingénieur et des ouvriers.

" Cette note qui émanait incontestablement de l'amiral Besnard, mettait directement en cause l'administration du ministère de la guerre. Et pourtant le général Zurlinden n'y a pas répondu !

" Son silence, on l'avouera, est significatif.

" Mais c'est au Parlement seul qu'il appartient, après une enquête sérieuse, de faire le départ des responsabilités. L'opinion publique ne peut pas être prise pour juge en cette matière.

" Elle n'a du reste pas lieu de s'alarmer, car le général Duchesne qui s'est employé jusqu'ici à réparer les erreurs d'organisation qui avaient été commises, a repris sa marche et se dirige lentement, mais sûrement, vers l'Imérina.

" Sans doute, la colonne qui pénètrera dans la capitale des Hovas ne sera pas nombreuse, puisqu'il aura fallu nécessairement garnir de troupes le trajet de Tananarive à Suberbieville et Majunga pour protéger la marche des convois de ravitaillement ; mais le jour où le général Duchesne fera son entrée dans la ville de Ranavalo, quel que soit le nombre des soldats qui l'accompagneront il sera le maître du pays ; et la campagne de Madagascar sera terminée."

***

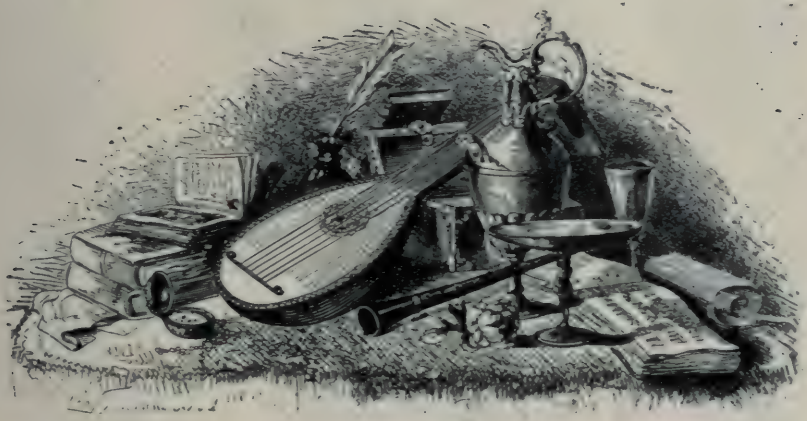

LA NUIT APRÈS LE COMBAT

PAR GUSTAVE DORÉ

LA mort a enlevé à la France, il y a quelques mois à peine, le plus original, le plus fécond, le plus imaginatif, le plus poète de ses artistes, et à peu près le seul qui s'était créé une individualité bien distincte.

Doré s'improvisa peintre, sans maître, et sut s'imposer au public à un âge où les autres étudient encore. Talent primesautier, éclos spontanément et d'un seul jet, s'il se montra quelque peu défectueux au début, on ne peut guère le lui reprocher. Ordinairement, l'artiste débutant expose lorsqu'il est bien en possession des procédés matériels et n'a pour ainsi dire plus rien à apprendre de son maître. N'ayant pour toute boussole que son instinct artistique et, en raison de son jeune âge, il manquait nécessairement à Doré le " coup de main " que l'on acquiert à l'aide d'une longue pratique. Il n'attendit pas, avant de produire, de tout savoir ; c'est en forgeant qu'il put approfondir la technique de son art. De plus, la rapidité avec laquelle il exécutait, ne lui donnait guère le temps de s'apercevoir de certaines imperfections de détail, ni de pénétrer plus profondément dans les procédés, les *ficelles* du métier.

Mais, si dans les œuvres de jeunesse principalement, l'on peut signaler quelque faiblesse dans la technique, en revanche quelle puissance unie à la fécondité ! quelle hardiesse, quelle richesse de conception et surtout quelle variété ! Le fantastique, l'idéal et le réalisme prennent indifféremment corps sous son crayon, sous son pinceau et avec une facilité prestigieuse. Toutes ses créations, quel qu'en soit le sujet, portent la double empreinte de l'observation des choses, prises par leur côté positif et matériel, et de l'élévation, de l'abondance du sentiment poétique.

Dès ses premiers essais dans la carrière, Doré montre qu'il possède ce qui ne s'acquiert pas, même avec l'étude et la pratique ; c'est-à-dire l'improvisation, l'originalité, la fécondité, la verve, la fougue, le feu sacré ; tout ce qui constitue d'emblée une individualité au-dessus du commun et fait dire, de celui qui s'annonce avec de tels auspices, qu'il est : *quelqu'un*. A ces qualités idéales il joignait le mécanisme du dessin, qui fut chez lui comme un don de nature.

On pourrait presque dire de notre artiste ce qui a été dit de Michel-Ange, qu'il n'a pas eu d'enfance. En effet, à six ans, sur les bancs de l'école, l'enfant illustrait ses livres de dessins de bataille qui faisaient l'admiration de ses jeunes condisciples et la stupéfaction de ses professeurs. Ainsi, dès l'âge le plus tendre, se manifesta sa vocation. Sans aucune déviation, presque sans tâtonnements, il poursuit sa voie, l'œil toujours fixé vers son étoile étincelante, servant à profusion les fantaisies de son prodigieux crayon en même temps que les créations de son pinceau.

L'auteur de *La Nuit après le combat* a encore ceci de commun avec le peintre des Prophètes et des Sibylles qu'il n'a pas eu de maître. Sans chercher de sentier battu, ne puisant à d'autre source qu'à celle de son inspiration personnelle, il a tracé son sillon non méthodiquement, à pas lents et comptés, mais par bonds, en escaladant les obstacles. L'artiste s'est éteint en pleine maturité de son talent et alors que sa renommée brillait du plus vif éclat. Il est disparu tout à coup du firmament artistique sans avoir eu de déclin.

Paul Gustave Doré naquit à Strasbourg le 10 janvier 1833. Il commença ses études au lycée de sa ville natale, les continua à Bourg en Bresse et les acheva à Paris, au collège Charlemagne. L'enfant prodige n'avait que onze ans lorsqu'il publia, à Bourg, ses premières lithographies, pages inspirées des coutumes du pays, de scènes de la fête patronale. Quatre ans plus tard, à quinze ans donc, il fit paraître dans le *Journal pour rire*, de Philipon, toute une

série de charges figurant les *Travaux d'Hercule*, qui eut du succès et dont le recueil est aujourd'hui à peu près introuvable.

Doré, reconnaissant de l'accueil fait à ses débuts, fut longtemps fidèle au *Journal pour rire*, bien que, par suite de la vogue attachée à son nom, les directeurs de Journaux illustrés se disputassent à l'envi ses dessins. Avec une prodigalité pour ainsi dire insouciante, l'artiste livrait à la publicité quotidienne, les innombrables fantaisies, les créations tantôt humoristiques, tantôt sérieuses ou poétiques de son crayon ; pages portant toutes le cachet de son talent primesautier et original.

L'ardeur que mettait l'artiste, le dessinateur principalement, dans l'exécution, donnait à ses œuvres un élan de spontanéité tel que même les choses inanimées prenaient un accent de vie ; dans ses dessins chaque trait est une vibration, une note dans l'orchestration d'ensemble ; chaque détail a son langage, c'est une strophe dans le poème, une individualité dans le drame.

A propos de deux dessins, pris dans le recueil de ceux publiés par le *Journal pour tous*, un de ses biographes s'exprime ainsi : " Il y a tout un monde de sensations dans ces tableaux grands comme la main ; l'un offre en noir les ruines d'un château féodal dont les tours se roidissent encore menaçantes sous le lierre qui les envahit ; derrière s'étend un ciel blafard où la lune déchire des nuages vivants semblant des fantômes désespérés. Au premier plan, dans un fouillis sans nom, dans la nuit profonde et sinistre, s'agitent, se tordent convulsifs de vieux troncs d'arbres dont les branches paraissent des bras tendus vers le ciel ; ils ont le geste humain, semblent supplier, menacer. Une femme échevelée passe au fond, emportée par un cheval informe, comme une vision d'Hoffmann. Et pourtant rien que le crayon noir s'est promené sur le papier blanc."

" Quant au second, *Allée de vieux chênes*, jamais poète n'a exprimé avec plus de sincérité, avec un découragement plus navrant la solitude immense de l'être à qui la mort a tout pris. Dans le vide ouvert entre deux rangées de chênes séculaires, un homme, seul, marche sans voir, va droit devant lui la tête penchée. Le vent d'hiver emporte les dernières feuilles ; il fait froid, il fait noir sous ce ciel où sommeillent des nuages sombres couchés sur l'horizon. Mais qu'importe au promeneur solitaire que la nature pleure autour de lui, que les arbres gémissent sous la rafale ! Rien n'existe en dehors de lui-même ; il est seul dans un monde dépeuplé, où existe un vide absolu, éternel, infini. Et il va, va toujours, jusqu'à ce qu'il touche du pied le coin de terre ou il doit, lui aussi, se coucher un jour."

Tout en exécutant ces travaux comme de simples préludes, Doré concevait son projet d'illustrer les écrivains, les poètes dont les œuvres offraient le plus de champ à sa fantaisie et répondaient le mieux à son tempéramment où la note gauloise tenait une certaine place. C'est ainsi qu'en 1854 parut son *Rabelais*. La caricature, sous son crayon, se transforme et prend une importance qu'elle n'avait jamais eue, l'artiste, revêtant la satire du manteau de la philosophie. Sans être trivial ni choquant, il lâche la bride néanmoins à sa verve bouffonne.

Au Rabelais succéda, presque coup sur coup, la *Légende du Juif-Errant*, avec vers de Pierre Dupont, et les *Contes drôlatiques* de Balzac.

Le grand public, routinier de sa nature, se montre généralement défiant à l'endroit des novateurs. Ces trois recueils ne furent d'abord appréciés que par les amateurs d'élite ; beaucoup se tenaient encore sur la réserve. Mais, comme un torrent, dont aucune barrière ne peut arrêter les ondes sans cesse renaissantes, la renommée de l'artiste, alimentée sans relâche par des créations nouvelles, finit par vaincre les plus sceptiques et à s'étendre bien au-delà des frontières du pays. Dans le genre fantastique et dans le genre moyen-âge, Doré, d'intuition, avait trouvé des veines encore inexplorées et fait montre d'une richesse d'imagination qui étonnait l'homme de l'art lui-même.

Les rochers, les forêts, les ravins de ses illustrations ont parfois des lignes, des formes bizarres rappelant les taches, les figures fantastiques qu'enfantent l'humidité, la moisissure sur les vieux murs ou les feuilles de papier jauni. A l'instar de Decamps qui, pour ses compositions, s'inspirait des fugitives images entrevues dans la fumée de sa pipe ou les flammes de son foyer, on a dit que Doré cultivait ces taches en question en faisant moisir des feuilles de papier à l'humidité. Tant il est vrai que l'homme est impuissant à créer, à imaginer une forme, sans le secours de quelque manifestation sensible, dût-il la chercher des yeux dans les nuages.

En l'espace de sept ans, de 1861 à 1868, l'artiste illustra successivement le *Dante*, l'*Enfer*, les *Contes de Perrault*, *Atala*, *Don Quichotte*, la *Bible*, *Milton*, publié à Londres ; les *Fables* de Lafontaine, les poèmes de Tennysson *Elaine*, *Viviane*, *Geneviève*, puis, pour compléter la *Divine Comédie* de Dante, il publia le *Purgatoire* et le *Paradis*.

Malgré tant de travaux et cette prodigieuse production, Doré trouvait encore le temps d'étudier l'anatomie et d'acquérir cette connaissance de la structure du corps humain qui se manifeste

dans nombre de ses tableaux, y compris celui qui fait l'objet de cet article. Certes, ses nus n'ont pas toujours cette vibration de vie, cette énergie d'action que Michel-Ange insufflait à ses personnages, même au repos. Il n'y a parfois que l'indication de la musculature sans le souffle qui donne un frémissement à l'épiderme, sans la secousse qui tend et fait jaillir tous les ressorts de la machine humaine. Cependant, lorsqu'il s'agit de faire mouvoir ses figures, Doré a un emportement, une fougue homérique pour laquelle il n'a de rivaux, parmi ses contemporains, que Géricault et Delacroix, lesquels ont souvent sacrifié la forme au mouvement.

Qu'il manie la pointe ou le pinceau, l'artiste se montre également créateur, sans toutefois délaisser le document. On se demande où il trouva le temps de faire les recherches historiques, archéologiques et ethnographiques qui donnèrent à son talent une réelle autorité.

Les premiers envois de Doré au Salon datent de 1853 et ses toiles firent sensation. Il y avait déjà dans les *Deux mères*, les *Femmes d'Alsace*, le *Saltimbanque qui a volé un enfant* cette note personnelle, ce sentiment profond de l'observation qui caractérisent les œuvres du peintre tout autant que celles du dessinateur.

Le but que semble avoir poursuivi l'artiste dans le genre qu'il a le plus affectionné, a été de faire pour la peinture ce que Balzac a fait pour le roman. Mais s'il peignait la société moderne telle qu'elle est, à l'encontre de ces réalistes qui ne savent point *penser*, Doré se montrait moraliste et vigoureux censeur.

Esprit entreprenant et même audacieux, Doré a abordé presque tous les genres, de la caricature à la peinture religieuse en passant par le genre épique, et l'on ne peut dire qu'il ait échoué dans aucun. C'est que chez lui l'artiste était doublé d'un penseur, d'un philosophe et que toute œuvre de ses mains offre un caractère, une forme subjective où il y a à observer et à lire.

Dans le genre épique, la *Bataille d'Inkermann* représente, je crois, le premier essai sérieux. Cette toile vraiment émouvante rappelle la bataille antique avec toutes ses fureurs ; l'œil y suit une de ces effroyables mêlées comme aimait à en retracer Salvator Rosa. La composition en est à la fois simple et compliquée ; simple par la nette exposition de l'ensemble ; compliquée par le nombre des faits incidents, des éléments multiples qui y concourent. Les épisodes sont habilement groupés, et un vif rayon de soleil inondant la gorge où l'action est surtout mouvementée, met en relief une des phases les plus dramatiques, les plus satisfaisantes de la bataille.

Cette toile a, il paraît, le mérite de l'exactitude uni à celui de

l'originalité. Au fond, sur un ciel grisâtre, se détachent les pittoresques ruines d'Inkermann ; au pied de la falaise que couronne la ville, commence la vallée de la Tchernaïa. Au centre la redoute, qu'emportent à la baïonnette les tirailleurs algériens ; c'est là que l'action est la plus chaude. A droite sur le premier plan, les zouaves, avec leur allure impétueuse, s'élancent au secours des Anglais qui, au-dessous de la redoute, se frayent un passage à travers les colonnes russes et la frayée se couvre de morts et de blessés. Au milieu d'un tourbillon de poussière et de fumée, Russes, Anglais et Français s'entrechoquent, s'étreignent, se culbutent dans une lutte corps à corps ; les pioches, les outils remplacent les sabres rompus, les baïonnettes faussées et, à défaut, le soldat prend son ennemi à la gorge. On croit entendre les clameurs des combattants, souffler, haleter les poitrines. Les rangs s'ouvrent, se referment, s'entrouvent de nouveau ; les zouaves piétinent sur une jonchée de cadavres où brille la veste rouge principalement ; les mourants excitent de la voix et du geste ceux qui arrivent pour prendre part à cette lutte de titans.

La charge des zouaves a, à elle seule, la caractéristique du talent de Doré, par l'entrain, l'insouciance héroïque, la gaieté même avec lesquels cette poignée d'hommes charge l'ennemi. L'artiste n'a pas eu en vue d'exposer une galerie de soldats avec un pompeux état-major; rejetant le poncis des artistes de bataille à la mode, il a fait une véritable mêlée, où chacun se bat, et dont le spectateur suit avec intérêt les détails, les péripéties pleines de vie, d'élan, d'enthousiasme, de fureur. L'imagination s'y donne amplement carrière, sans que l'historien puisse trouver à redire à la vérité locale.

Bien qu'abordant un genre nouveau pour lui et qu'il eût à lutter contre de grands obstacles surtout en raison des dimensions imposées – ce tableau lui ayant été commandé—l'artiste accomplit en deux mois cet étonnant travail.

L'énumération des œuvres de Doré serait un peu longue et il est à regretter que le vent de la fortune les ait disséminées un peu partout. Le Musée du Luxembourg ne possède qu'une toile du maître : l'*Ange et Tobie*, c'est trop peu et ce n'est pas encore la meilleure. Parmi ses tableaux d'histoire, les principaux, c'est-à-dire les plus connus, sont : *Dante dans les cercles glacés*, le *Déluge*, *Françoise de Rimini*, les *filles de Jephté*, qui fit l'admiration des connaisseurs ; les *Titans* et les *Anges rebelles précipités* où l'artiste exerce sa fantaisie et l'habileté de son crayon. Il ne faut pas oublier le *Néophyte*, une de ses meilleures compositions, comme hauteur de pensée et largeur de conception. A côté vient se ranger *La Nuit*

après le combat. Ses tableaux de genre portent en eux le caractère de la grande peinture et, quand il reproduit la nature même, Doré la choisit dans ses aspects grandioses ou poétiques. Tels, dans l'une et l'autre catégorie, les *Dames espagnoles*, *Gitane espagnole*, *Siesta*, *Soirée dans la campagne de Grenade*, les *Alpes*, le *Vallon*, etc.

Il m'a été donné de voir un jour à Pesth, chez cet homme aimable que fut Franz Liszt, une gouache dédiée par Doré au maestro et représentant Saint-François d'Assise marchant sur les eaux. Toute la vague poésie de l'artiste, fondue dans une espèce de mysticisme un peu étrange, et sa note, son faire si individuels se trouvaient réunis dans cette composition trois fois grande comme la main, mais qui prenait des proportions démesurées quand l'œil de la pensée fouillait cette page où se lisaient tant de choses.

Je passe sous silence le *Salon de Jeu à Bade*, œuvre naturaliste et d'un naturalisme disgracieux, qui fit jeter les hauts cris aux puristes et non sans raison. Lorsque le disciple a su atteindre les hauteurs, les cimes idéales de l'Art et s'y soutenir, pourquoi alors replier ses ailes, descendre au terre à terre et se courber vers les bas-fonds des vulgarités humaines ?

Restons sur les sommets et arrêtons-nous un instant devant cette immense composition : *La Chute du Paganisme*, le chef-d'œuvre, sans contredit, du maître. Le Christ, dans le rayonnement de sa gloire et de sa puissance et précédé de sa milice, les anges guerriers, vient attaquer les olympes du passé et les précipiter dans les profondeurs des atômes. Déjà Saint-Michel et ses cohortes sont aux prises avec les dieux non seulement de la mythologie grecque, mais aussi des autres religions connues des temps antiques et tous reconnaissables à leurs attributs. C'est ainsi qu'à côté d'Apollon et et d'Hercule, se voient Ammon la tête ceinte du *teshr*, coudoyant Bar ou Baal, le dieu des Assyriens et des Philistins. Les épées invincibles des Archanges flamboient, frappent ; leurs poings terrassent tous ces faux dieux qu'une indicible épouvante saisit au choc d'une force supérieure et toute puissante. Il y a évidemment un caractère de grandeur dans cette théorie, ce défilé des phalanges célestes ; dans ce combat, vision dantesque, où luttent des héros surnaturels. A l'exécution de ce tableau ont concouru, en un suprême effort, toutes les forces de l'artiste, lequel, en outre, y fait preuve d'une solide et abondante érudition.

Pour ma conclusion ou le bouquet, j'ai réservé *La Nuit après le combat*. Cette toile est une des bonnes productions du peintre strasbourgeois ; dans aucune il ne s'est montré plus poète, plus

profond penseur et, si fantaisie il y a, elle se vêt du moins des apparences du réel.

La solitude et le silence se sont faits dans le vaste amphithéâtre de Flavien, naguère encore retentissant des cris délirants de 60,000 spectateurs. L'empereur a donné au peuple de Rome, qui aime à se repaître de sang, son divertissement favori. Nombreux sont les chrétiens qui ont dû combattre contre les fauves; les cadavres, amoncelés par tas ou disséminés, jonchent le sol de l'arène. La nuit est venue envelopper de mystère et d'ombre la masse imposante du Colysée; une âcre odeur de charnier pénètre les fraîches brises qui passent, et montent vers le Palatin porter cet encens au César enivré.

Le festin a été abondant pour les fauves; néanmoins, à la faveur des ombres, ils prolongent la curée. Les uns déchirent, broient; d'autres se couchent à côté des cadavres et lèchent le sang qui coule des blessures béantes. Les lions sont repus de chair humaine; leurs entrailles regorgent, mais ils ne peuvent se décider à mettre fin à l'orgie; de même que leurs superbes maîtres, ils ont la ressource du *vomitorius*.

L'immense *velum* a été tiré; le firmament forme une voûte bleue, émaillée de clous d'or, au-dessus de l'ouverture circulaire de l'amphithéâtre; c'est une échappée teintée de clair, dominant la masse d'ombre qu'enserrent les murs de l'édifice. Tout à coup les vents s'arrêtent; des ondes harmonieuses flottent dans l'air où l'on perçoit des bruits d'ailes; une buée transparente et lumineuse descend des hauteurs aériennes, inonde d'une lumière blanche un côté du *podium* et des gradins qui le surplombent. Une troupe de séraphins accourt; ils agitent leurs grandes ailes et planent, cherchant des yeux, dans cet amoncellement de cadavres, ceux qui sont marqués du signe de la Rédemption. Une lumière vive, éclatante, se projette sur ces corps couchés dans toutes les attitudes imaginables et éblouit les fauves. D'aucuns lèvent la tête et la frayeur arrête dans leurs flancs le rugissement prêt à surgir. La vue des êtres célestes les terrorise et déjà l'un d'eux s'éloigne en rampant; les autres ne vont pas tarder à l'imiter.

Quel sentiment de la force et du gigantesque l'artiste a su donner à ce couple, un lion et une lionne qui, à droite du tableau, *opèrent* dans un amas de corps isolé! Accroupis de cette façon, ils apparaissent monstrueux. Le lion vu de dos et planté au centre est d'une belle allure. Mais la manifestation de la terreur, de la force subjuguée, anéantie par l'effet du surnaturel et de l'incompréhensible, ne pouvait être plus éloquente que celle donnée par ce

fauve signalé plus haut et qui bat piteusement en retraite. Comme il voudrait se faire petit, se dissimuler !

Tout en admirant la science anatomique déployée dans la construction et l'arrangement des figures de ses martyrs, je dois constater que l'auteur a cependant fait quelques emprunts. La figure de premier plan, en avant des lions accroupis, à droite, et qui tient en main une croix, rappelle l'Holopherne décapité de la Sixtine ; de même l'homme à demi-couché, dont la tête touche à celle du personnage étendu de tout son long au centre et sous le rayon lumineux, est pour ainsi dire la reproduction de l'Adam de Michel-Ange, dans le tableau de la Création de la Femme. Une réminiscence de la statue couchée et bien connue de Sainte-Cécile se voit également dans le corps de femme, à gauche, qu'un tigre vient flairer.

Les anges qui viennent visiter l'amphithéâtre tant de fois inondé de sang chrétien, sont bien des êtres aériens, immatériels. Le développement presque inusité donné aux ailes des envoyés du Seigneur, surtout à celui du milieu, produit un grand effet.

Somme toute, l'inspiration de ce tableau coule de source élevée. L'artiste s'enlève, d'une rapide envolée, au-dessus des conceptions vulgaires et banales et crée une page pétrie d'un sentiment religieux profond et senti. C'est ainsi qu'une scène, répulsive de sa nature, se sublimise au rayonnement de la Foi qui a illuminé le génie du peintre chrétien. Que ce rayonnement disparaisse et il ne reste plus qu'une œuvre ordinaire.

Eug. Aubert

Flocon de Neige
Sonnet
Flocon blanc et léger comme l'aile d'un ange,
Qui descend du palais du Maître tout puissant
Sur notre terre où, comme un enfant sous un lange,
Tu vas bientôt gémir sous le pied du passant;
Dis nous, avant que l'astre qui front éblouissant
Aux sources de nos bois bientôt ne te mélange;
Et que ton blanc manteau ne traîne dans la fange,
Ce que tu sais du ciel ce séjour ravissant.
Sont ils faits de saphirs et d'or purs ses portiques?
Dis-tu pas retenu quelqu'un de ses cantiques?
Oh! que se passe-t-il d'ineffable en ce lieu,
Vers lequel nous tendons comme un flot au rivage
Dis-nous puisque tu viens de faire le voyage
Dis nous s'il faut longtemps pour aller jusqu'à Dieu!
Antonin France
S. B. LAGAGE

LE COUP DE FOURCHE

DE JACQUES LEDUR

UN soir de juin, un de ces soirs calmes et parfumés où le soleil s'attarde, étincelant, dans le ciel qu'il empourpre, où la brise tiède emporte sur les eaux les aromes des prairies et des jardins, les chants des oiseaux et des ménagères, je pris passage, avec quelques amis, sur un bateau en partance pour la métropole. Nous regardions avec un indicible plaisir se dérouler, sur les deux bords du fleuve, les campagnes toutes fleuries, et nous sentions qu'à cette heure nul pays au monde n'était comparable au nôtre. Le fleuve profond et large n'avait pas une ride. En arrière du vaisseau, dans le sillage qui s'élargissait toujours, la lumière ondoyait mollement et s'en allait, avec le flot un moment soulevé, se briser en millions de parcelles brillantes sur le sable doré de la rive. Nous aurions pu entendre les chansons des laboureurs revenant de l'ouvrage et les aboiements des chiens aux premières ombres, si les grandes roues du bateau n'avaient sans cesse fouetté le fleuve dormant.

Sur un coteau lointain, tout à coup, au milieu des arbres qui paraissaient une dentelle noire au bord du ciel rose, on vit reluire une toiture toute petite. C'était comme une lampe qui se serait allumée sur un autel.

—Quel est ce point étincelant, me demanda l'un de mes amis?

—C'est un calvaire, répondis-je... C'est un calvaire... Et si jamais vous passez là, arrêtez. Entrez dans la petite enceinte, agenouillez-vous sur la pierre, et priez une minute au pied de la croix pour l'âme de Jacques Ledur.

—Prier pour l'âme de Jacques Ledur... répéta lentement George V. qui n'avait guère l'habitude de ce passe-temps.

Et il ajouta d'un ton un peu goguenard :

—Je suppose qu'il y a une histoire au fond de cela ?

—Il y a une histoire, en effet, affirmai-je.

—Eh bien ! dis-la nous, si elle n'est pas trop longue.

—Je vais abréger; mais je ne puis toujours pas en dire le dernier mot tout de suite, ce serait d'un conteur maladroit. Ecoutez bien.

***

Un jour, dans la première heure de la relevée, Jacques Ledur entra chez lui, revenant du champ. Il était blême et chancelant, comme un homme ivre, lui qui ne prenait jamais un coup de trop. Sa main droite tenait une fourche de fer épointée, sa main gauche serrait convulsivement, comme pour la refermer, une blessure qu'il s'était faite au côté. Il ne regarda personne, jeta sa fourche dans un coin, enleva vivement sa chemise de toile et se mit à examiner attentivement le mal qui allait peut-être l'emporter. Le sang coulait de deux larges déchirures. Il ne dit rien, lui qui d'ordinaire sacrait comme un démon ; il ne dit rien et se prit à trembler comme une feuille.

—Mon Dieu ! comment as-tu pu te blesser ainsi ? demanda sa femme accourant à lui ?

Il la repoussa rudement.

—Le docteur ! Il faut aller chercher le docteur, reprit-elle. Il eut un rire nerveux, mauvais, qui imprima à sa face livide une expression douloureusement amère, et il grommela, en levant les épaules en signe de désespérance.

—Le docteur !... C'est le curé qu'il me faut.

Et il se jeta sur son lit. Les enfants se mirent à pleurer. L'aînée des filles courut chez le voisin, lui conter l'accident et le prier d'aller quérir le prêtre et le docteur.

—Il faut qu'il se croie en grand danger pour demander le prêtre, observa le voisin, quand la jeune fille s'en fut allée.

***

Jacques Ledur était né colère. Sa première dent avait mordu le sein maternel, et depuis cette époque déjà lointaine, il avait laissé la trace de bien des morsures dans la réputation de son prochain. A l'école, il avait battu ses camarades pour une faute d'ortographe de moins ou pour une bonne note de plus. Jeune homme, il avait aimé avec jalousie, boudant sa " blonde " si elle osait sourire à un rival, ou lever sur quelqu'un un regard bienveillant. Adulte, il se mêla d'avoir de l'ambition, voulut être au premier rang parmi les siens, et, comme on dit vulgairement, faire la loi à tout le monde. Ce qui l'aigrit surtout, ce fut de se voir refuser la main de Madeleine Groslot. C'est le père qui fit des embarras. Il ne voulait pas d'un gendre bourru pour sa douce Madeleine. En effet, Madeleine était une douce créature, une créature aimante comme toutes les âmes sensibles, mais faibles comme toutes les natures soumises.

Jacques épousa, par caprice et par dépit, Alphabétine Corbeau, qu'il n'aima jamais beaucoup et qu'il ne rendit guère heureuse. Elle le lui rendit bien. Au reste, elle l'avait averti avant de prononcer le oui fatal.

—Si tu me tarabustes, tu trouveras à qui parler...

Il avait souri drôlement.

—Je ne badine pas. Si tu égratignes, je déchire... si tu piques, je mords... mais si tu me choyes, je te dorlotte.

Les enfants étaient venus comme une rente viagère annuelle. La mère avait trouvé dans l'amour de ses mioches, un refuge contre les chagrins et les ennuis.

Les enfants sauvent bien des vertus du naufrage. Jacques Ledur n'était pas un bon chrétien, mais il n'était pas un homme malhonnête. Il aimait le sien et donnait peu, mais il ne volait personne. Il était de ceux qui pensent que les commandements de Dieu et de l'Eglise se réduisent en somme à deux : Ne point tuer, ne point voler. Le reste, ça s'arrangerait bien.

Aussi, quand il mesurait de l'avoine, du blé ou du sarrasin, il cognait avec ostentation du bout du pied sur le demi-minot, pour le bien remplir, et il donnait mesure comble. Par exemple, il vendait le haut prix et se faisait bien payer.

Il y avait une exception cependant, à cette loyauté dans la vente, c'était quand il mesurait la dîme. Alors la mesure n'était ni comble ni foulée. Il haïssait tant le curé ! Voici pourquoi :

Une année, le marguillier devait être choisi dans son village. Jac-

ques avait une certaine aisance ; il entendait les affaires et pratiquait l'économie ; il crut donc avoir le droit de s'asseoir à son tour dans le banc d'œuvre, et d'y recevoir l'eau bénite et l'encens. Un beau banc, du reste, en bois dur verni, et faisant face à la chaire, garni, sur le devant, d'un crucifix et de deux chandeliers d'argent, comme un autel. Aujourd'hui on a enlevé du banc tant convoité le signe du salut et les deux flambeaux, et les marguilliers sont descendus au rang des autres mortels ; seulement, est-ce malice ou ironie ? ils sont encore en mainte église placés en travers des autres.

Donc Jacques voulut être marguillier, et il en parla à ses voisins qui l'approuvèrent, crainte de l'irriter. Il allait être élu quand le curé intervint. Le curé avait son candidat et n'était pas homme à se laisser flouer. L'assemblée fut orageuse, la discussion, aigre et le résultat, désastreux pour Jacques Ledur. Il sortit de la sacristie en blasphémant. Dans sa haine du curé il insultait la religion. Ce n'était pas un homme qui l'avait écarté de l'honneur qu'il convoitait, c'était l'Eglise. Il n'irait pas de si tôt entendre chanter des " Dominus vobiscum," et courber la tête sous des " Benedicat vos." Et en effet, il ne retourna plus à l'église que rarement, par affaires, pour voir les gens. Puis il refusa de payer la dîme, sous prétexte qu'il ne se servait point du curé. Un entêtement. Il savait bien qu'il appartenait toujours à l'Eglise et que sa famille remplissait ses devoirs religieux. N'importe, il se laissa condamner par les tribunaux : une sotte vanité. Il perdit l'estime de ses concitoyens et devint un objet de mépris. Son caractère s'aigrit davantage. Il en vint à refuser une voiture à sa femme, le dimanche.

—Si tu veux aller à la messe, vas-y à pied.

Trois années de suite il empêcha le plus âgé de ses garçons de faire sa première communion. Il fallait labourer, il fallait herser. Est-ce qu'on ne sèmerait pas, allons ! Et si l'on ne semait pas, qui donc apporterait la nourriture à la famille, l'hiver prochain? Les anges, peut-être... Ah ! oui, les anges !... allez-y voir !

L'enfant travaillait au champ tout le mois de mai, écoutant les jurons de son père qui alternaient avec les chansons des oiseaux. Et pendant qu'il peinait sur les sillons noirs et fumants, ses compagnons couraient à l'église apprendre les grandes vérités de la religion ; puis un jour, le plus beau de leur vie, ils revenaient palpitants de bonheur : ils avaient communié. Enfin, un printemps il put s'agenouiller à la table sainte et recevoir aussi lui, la nourriture divine qui depuis deux mille ans bientôt soutient le chrétien dans son triste pèlerinage. Il revint tout joyeux à la maison. Il se jeta dans les bras de sa mère en pleurant ; il embrassa ses petits

frères, ses petites sœurs avec une effusion touchante, puis courut au devant de son père qui rentrait de la grange. Son père lui dit rudement :

—Sauras-tu mieux gagner ton pain maintenant ?

L'enfant osa répliquer :

—Je saurai souffrir patiemment et vous respecter toujours.

***

Il est dans nos campagnes une vieille coutume qui ne disparaîtra tout à fait qu'avec la foi et la piété de nos gens. Or, rien n'indique encore un refroidissement de l'ardeur religieuse, une fatigue dans nos élans vers l'idéal chrétien. A mesure que la forêt tombe, les temples s'élèvent. Le pin gigantesque où chantait le nid a fait place au clocher étincelant où l'airain sonne l'heure de la prière. Le Dieu qui se cachait dans l'humble tabernacle de bois doré, au fond de la chapelle solitaire, a quitté sa retraite auguste pour se mêler en quelque sorte à la foule de ses fidèles ; et toujours il est là sous nos yeux étonnés, dans l'ostensoir d'or qui rayonne, au milieu des flambeaux qui se rallument sans cesse et des parfums qui, sans cesse, montent de l'encensoir. Il est dans nos campagnes une vieille et sainte coutume, c'est d'élever des croix de distance en distance, le long des chemins. Ces croix hautes, noires dans le ciel clair, étendent leurs bras sacrés sur les maisons et les champs. On les aperçoit de loin, et toujours une pensée grave et salutaire se réveille en notre esprit. On se découvre en passant devant elles, et sur nos fronts alors descend une nouvelle bénédiction.

Il y avait une de ces croix sur la terre de Jacques Ledur, à une petite distance de sa maison. Elle était là depuis longtemps, et les anciens étaient bien des fois venus s'agenouiller sur le sol nu, dans la petite enceinte qui l'entourait. Maintenant elle s'affaissait comme toute chose bien vieille, et chaque souffle violent qui passait la faisait pencher tristement. Les étais devenaient inutiles, le pied avait pourri dans la terre et l'un des bras pendait comme appesanti par une longue fatigue.

Quand Jacques revint de l'église, après l'élection du marguillier choisi par le curé, il la renversa tout à fait. Il essaya d'abord en la poussant avec ses deux mains, mais elle demeura immobile dans son trou rempli de cailloux gris. Il prit une perche et frappa le bras pendant, pour le casser et le faire tomber. Ce ne serait toujours plus une croix. Le bras résista ferme, et c'était comme un bras suppliant qui le conjurait de s'arrêter en son criminel dessein.

Il alla chercher une hache. Quelques coups de l'acier tranchant sur les angles émoussés, de petits éclats vermoulus qui volèrent sur la terre sans verdure, un son étrange qui fit vibrer tout l'arbre et se répéta comme un blasphème, et la croix, vieille et profanée, tomba lourdement sur la petite clôture qu'elle écrasa d'abord, puis sur la prairie où elle se brisa.

Les habitants du village se réunirent à quelque temps de là, et résolurent d'élever un calvaire. Ce serait comme une expiation. La souscription alla bien, et l'œuvre fut confiée à un habile sculpteur. Il fit un Christ mourant. Des rayons célestes semblaient sortir du bois transformé. Une douleur immense mais résignée était peinte sur cette figure penchée. Les yeux voyaient encore et regardaient à travers des larmes. Ils regardaient l'apôtre aimé et la mère des douleurs. La bouche, amèrement entr'ouverte, paraissait dire :

Enfant, voilà ta mère, femme, voilà ton fils !

C'était ce calvaire que l'on voyait étinceler tout à l'heure sous le baiser de la lumière du soir.

***

Le jour de l'accident, le soleil de la matinée avait été chaud, le foin coupé de la veille avait séché en saturant l'air de senteurs enivrantes, et les faucheurs continuaient à promener la faux sonore dans les prairies. Les faneuses en chapeau de paille, piquant dans le gazon les fourches de saule devenues inutiles, prenaient les rateaux aux dents de bois dur pour amasser en andains le foin plein de soleil.

La serrée allait être bonne et l'on entendait déjà le roulement des charrettes qui venaient de partout. Le foin engrangé dans ces conditions heureuses serait un vrai régal pour les chevaux qui henniraient de plaisir, et pour les bœufs qui le secoueraient drôlement au bout de leurs cornes.

Jacques chargeait les voitures avec sa grande fourche d'acier. La sueur coulait sur son front et sa chemise de toile entr'ouverte laissait voir sa poitrine haletante. Il était content et ne jurait pas, excepté quand le cheval faisait un pas de trop, ou s'arrêtait trop tôt. Tout en soulevant une pesante " fourchée " il jeta les yeux sur le ciel, au couchant, et il vit une large tache noire au dessus des montagnes.

—Diable ! fit-il, est-ce un orage qui se forme là-bas ?... Par exemple ! S'il faut que ce bon foin-là reçoive de la pluie !... Vite, les gars !

Et le charriot bientôt rempli se mit en route pour le fenil. Jacques s'appuya sur sa fourche et regarda venir l'orage avec un air de défi. La colère bouillonnait au fond de son âme insoumise.

—Si toujours il faut travailler comme cela pour rien !... grommelait-il... Vaut mieux se croiser les bras alors. Le foin est bon ; la récolte rapporterait quelque chose. Allons ! vous ne méritez pas ça, malheureux habitants... Perdez tout et crevez de faim... Et les jurons partirent comme une fusée brûlante.

Le nuage montait vite. Le tonnerre grondait et des éclairs aveuglants déchiraient le ciel ténébreux. Des gouttes de pluie tombèrent sur le foin sec qui se mit à crépiter comme un feu de branches. Les travailleurs revinrent à la maison. Jacques courut lui aussi se réfugier à son foyer, mais il ne partit qu'au dernier moment. Il espérait toujours que ce ne serait pas grand'chose, mais quand il passa devant le calvaire, le nuage creva et l'eau se précipita comme d'une cataracte. Il eut un infernal emportement.

***

—Est-il tombé sur sa fourche? se demandaient les gens accourus à son chevet...Comment a-t-il pu s'infliger de pareilles blessures ?... Il ne l'a pas dit ? Et le sang coulait toujours des deux plaies béantes. Et le malheureux Jacques, souffrant, affaibli, désespéré peut-être, en entendant ce qui se disait autour de lui, ouvrait des yeux hagards et tâchait toujours de fermer avec ses mains les plaies déjà enveloppées de linges de toile.

Le curé arriva. Il s'approcha du lit où le malheureux Jacques commençait à se tordre à cause des horreurs de la mort qui approchait. Les personnes qui se trouvaient dans la pièce s'éloignèrent.

—Eh bien ! mon pauvre Jacques, commença le prêtre, que vous est-il donc arrivé ?... Un accident ?... le bon Dieu voulait vous rappeler à lui... Bénissez-le du mal qu'il vous envoie, c'est votre salut.

Le blessé poussa un sanglot et murmura :

—Le salut !... le salut !...

Le confesseur se pencha et longtemps il lui parla à voix basse, tantôt avec onction, tantôt avec fermeté. Que se passa-t-il alors ? C'est le secret de Dieu. Le moribond jeta enfin un cri long, amer, navrant, et il expira.

Le prêtre sortit de la petite chambre. Il était pâle et pleurait abondamment.

—Il est mort, fit-il, d'une voix émue. Que Dieu ait pitié de son âme !...

Puis il dit à ceux qui se trouvaient là :

—Suivez-moi.

Il sortit et se dirigea vers le calvaire. Tous le suivaient pleins de trouble et d'inquiétude, en se demandant ce que cela signifiait.

Il s'arrêta devant le grand Christ de bois.

—Regardez ! reprit-il,—et des sanglots lui montaient à la gorge—Regardez, le côté gauche du crucifié est déchiré profondément en deux endroits, et une pointe de fer est restée dans l'une des blessures. C'est la fourche du malheureux Jacques qui a fait cela...A genoux !

Un cri d'horreur s'éleva, et tout le monde se prosterna devant le calvaire. Le prêtre ajouta :

—Au même instant et de la même façon l'impie a été frappé.

Toutes les mains se tendirent vers le Christ outragé et toutes les bouches crièrent :

Pardon ! pardon ! pardon !

Amphise Le May

LES RAUDOT

Intendants de la Nouvelle-France.

I

JEAN Raudot, seigneur de Bazarne et du Coudray, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France, fermier général, avait épousé Marguerite Talon, de la famille des célèbres avocats généraux du Parlement de Paris. Il avait d'abord exercé les fonctions de lieutenant à l'élection d'Auxerre, et de commis à l'extraordinaire des guerres. Jean Raudot eut six enfants, dont trois garçons.

L'aîné de la famille, Jacques, naquit en 1647. A vingt-sept ans il était reçu conseiller au Parlement de Metz, et quatre ans plus tard, le 26 mai 1678, on l'appelait à la cour des Aides de Paris.

Le second fils de Jean Raudot, qui s'appelait Jean-Baptiste François, né en 1657, accepta du service dans l'armée, d'où il ne se retira qu'en 1712, après avoir conquis le grade de lieutenant-colonel des carabiniers et de mestre de camp à brevet. Il était chevalier de Saint-Louis et mourut célibataire.

Louis-François, le plus jeune de la famille, né en 1658, mourut en 1681, alors qu'il était enseigne au régiment des gardes françaises.

Les trois filles appelées Marie, Louise et Marguerite-Françoise, naquirent respectivement en 1650, 1651 et 1654. Cette dernière épousa, en 1705, Claude-Marie de Girard, marquis d'Espeuilles. L'aînée, Marie, unit son sort à M. Regnault, conseiller au Parlement de Paris ; elle avait hérité de la terre de Bazarne.

Jacques Raudot dut abandonner, en 1705, la charge qu'il occupait à la Cour des Aides pour se rendre en Canada, comme intendant, au lieu et place de M. de Beauharnais. Antoine, l'un de ses fils, qui était déjà inspecteur-général de la marine au département de Dunkerque, fut nommé, par faveur spéciale, intendant de la Nouvelle-France, conjointement avec son père. Nul doute qu'ils durent cette nomination au souvenir des bons services que leur parent Jean Talon avait rendus au Canada de 1665 à 1673.

Les deux Raudot arrivèrent à Québec, le 6 septembre 1705, sur le vaisseau du roi, le *Héros*, commandé par le comte d'Arguian, qui devait ramener M. de Beauharnais en France pour y être inten-

dant-général de la marine. On le fit, peu de temps après, intendant de la ville de Rochefort.

Le jeune Raudot était âgé de vingt-cinq ans lorsqu'il arriva à Québec. " Il était extrêmement sage, lisons-nous dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, et naturellement équitable, fort modéré, d'une égalité d'esprit surprenante, qui avait quelque chose des anciens philosophes stoïciens, car il ne se troublait pas d'aucun événement ; à la vérité, il ne lui arriva rien de fâcheux en ce pays, où il vécut fort agréablement, mais les malheurs les plus accablants n'auraient pas été capables d'altérer sa paix."

Quant à Raudot, père, " c'était, continuant la citation, un vieillard plein d'esprit, d'une conversation agréable et aisée, qui parlait bien de toutes choses. Il possédait l'histoire de tous les pays, et s'entretenait familièrement avec tout le monde. Il aimait beaucoup la jeunesse et lui procurait chez lui d'honnêtes plaisirs. Son divertissement ordinaire était un concert mêlé de voix et d'instruments. Comme il était obligeant, il voulut nous faire entendre cette symphonie, et plusieurs fois il envoya ses musiciens chanter des motets dans notre église. On ne chantait presque chez lui que des airs à la louange du roi ou des noëls dans la saison. Il était bon et porté à rendre justice avec une grande droiture. Tous deux nous ont donné des marques d'estime en Canada, et depuis qu'ils sont en France ils nous ont écrit avec affection, et se sont employés dans les occasions où ils ont pu nous être utiles."

Il est facile de percevoir à travers les mailles de ce récit les traits caractéristiques de ces deux hommes, dont l'administration conjointe mit un terme à des abus évidents et donna naissance à des réformes qui s'imposaient. Mais cette œuvre ne devait pas s'opérer sans froissements, comme nous aurons l'occasion de le constater par la suite.

II

L'intendant de la Nouvelle-France jouissait d'une partie du pouvoir législatif et en outre il avait, d'après les édits, le droit de faire, conjointement avec le gouverneur, des concessions de terres et de les révoquer, au besoin. Du reste ses attributions, si on en juge d'après la commission de Jacques Raudot, consistaient :

1° A entendre les plaintes de tout le monde, gens de guerre et autres, et leur rendre bonne et briève justice ;

2° A procéder contre les coupables de tous crimes, faire leur procès ;

3° A tenir la main à ce que les juges inférieurs et les officiers de

justice fussent maintenus dans leurs fonctions sans y être troublés par le Conseil supérieur ;

4° A juger en toutes matières tant civiles que criminelles ;

5° A faire avec le Conseil supérieur tous les règlements de police ;

6° A diriger la distribution des deniers pour l'entretien des gens de guerre, comme aussi des vivres, munitions, réparations, fortifications, emprunts, contributions, etc ;

7° A exercer la juridiction sur tout ce qui concernait la perception des droits appelés dix pour cent, quart de castor et taille de Tadoussac ;

8° Enfin faire et ordonner ce qu'il croira nécessaire et à propos pour le bien et avantage du service du roi (1).

Le pouvoir de l'intendant était donc presque illimité, pour le bien comme pour le mal, et l'on peut dire que la prospérité et la paix de la colonie dépendaient dans une large mesure de la probité et des talents de cet officier haut gradé dans l'administration.

Les deux Raudot se partagèrent les fonctions de leur charge, en raison de leurs aptitudes et de la carrière qu'ils avaient suivie précédemment. Le père se réserva la justice, la police et les affaires générales : le fils s'occupa des finances, de la marine et du commerce, sans que toutefois cette répartition des emplois fût toujours rigoureusement observée.

" Raudot père," écrit Charlevoix, "ayant reconnu d'abord que les habitants commençaient à se ruiner en procès au grand préjudice de la culture des terres, résolut de retrancher, autant qu'il le pourrait, les procédures, et entreprit d'accorder lui-même les parties, ce qui lui réussit au-delà même de ses espérances." (2)

Raudot commença à mettre chacun à sa place. Si on en croit Charlevoix, l'arbitraire semblait l'emporter sur la justice et l'équité, et la loi n'existait que pour les faibles et les pauvres. Si on était un tant soit peu haut placé, on pouvait éviter les atteintes de la loi ; l'huissier n'osait donner d'assignation à un homme qui avait du bien ou des alliances considérables ; il ne pouvait non plus assigner un officier sans la permission du gouverneur, un soldat sans la permission des officiers, sous prétexte que c'était un moyen de prévenir la violence et les mauvais traitements.

Raudot s'employa à mettre un terme à ces abus. Il sut maintenir l'autorité de la justice en se montrant ferme à l'égard des pro-

(1) Donné à Versailles, le 1er du mois de janvier, l'an de grâce 1705.

(2) Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, chap. XIX.

cureurs, des greffiers, des huissiers et même des magistrats, qui, par leur ignorance, étaient tombés dans un mépris si grand qu'on se moquait d'eux et de leurs jugements.

La lutte de Raudot avec Ruette d'Auteuil, procureur-général du Conseil supérieur, est restée célèbre. D'Auteuil jouissait d'une grande influence dans la colonie et d'une autorité considérable sur le Conseil. " C'est un homme qui abuse de sa position, écrivait Raudot, regardant comme des entreprises sur lui quand on voulait le soumettre à la justice, et comme une vexation quand on voulait l'empêcher de vexer les autres."

D'Auteuil, qui se vantait d'avoir fait rappeler, vingt-quatre ans auparavant, le comte de Frontenac, espérait se débarrasser de cet intendant grincheux ; mais il trouva son maître cette fois. Raudot s'en plaignit au ministre à Paris : " Il (d'Auteuil) compte me faire révoquer ; je crois, Monseigneur, qu'il a raison, car il faut qu'il quitte le pays ou que je le quitte, ne pouvant pas y rester avec un homme aussi injuste et aussi haut sans que tous les jours nous ayons des affaires nouvelles."

Et d'Auteuil fut cassé !

Raudot put continuer sa tâche réformatrice, et avec beaucoup plus d'autorité qu'auparavant. C'est ainsi qu'il prit des mesures lui-même ou sollicita des arrêts du Conseil supérieur pour abréger les procédures, diminuer les degrés de juridiction, empêcher de revenir sur des jugements rendus, diminuer les recours en cassation au conseil du roi, ruineux pour les plaideurs peu aisés. Afin de tarir la source des procès interminables que pouvaient faire naître des propriétés incertaines par l'absence d'actes ou par des actes irréguliers, il voulut qu'on consolidât les propriétés par un édit placé entre les mains de ceux qui en jouissaient depuis cinq ans sans dol ni violence.

" Ce n'est que par là, Monseigneur, disait-il dans une lettre du 10 1707, que vous pouvez mettre la paix et la tranquillité dans ce pays, lequel, sans cette précaution si juste, sera toujours malheureux et hors d'état de pouvoir augmenter ; ses habitants qui devraient être occupés à cultiver leurs terres étant obligés de les quitter tous les jours pour soutenir souvent de mauvais procès ; je connais ce mal. Monseigneur, par toutes les affaires qui viennent continuellement par devant moi, dont on peut vous dire que j'ai été accablé depuis que je suis ici, parce que ces pauvres habitants me trouvant d'un accès facile et n'étant bien obligés de mettre la main à la bourse pour plaider, il n'y a guère de jour que je n'aie

rendu plusieurs ordonnances sur toutes les affaires qui se sont faites entre eux avant que j'y arrivasse." (1)

Arbitre plutôt que juge, Raudot père inspirait une telle confiance qu'il rendit ainsi, dans les deux premières années de son intendance, des centaines d'ordonnances. Cependant il détestait l'esprit de chicane et le combattit toujours: " Il n'y a rien à mon sens, disait-il, de plus pernicieux que cet esprit et de plus contraire au repos et à la tranquillité qu'il faut donner au peuple d'une colonie, laquelle ne se soutient et ne s'augmente que par le travail de ses habitants."

III

L'année 1709 fut désastreuse pour la France. Une disette terrible s'abattit sur la mère-patrie, et dans le même temps, le sort de la guerre, si heureux jusque-là pour le succès du grand roi, avait tourné tout à coup en faveur des armées de Marlborough et du Prince Eugène. On eût dit que la France avait vieilli avec son roi.

Le Canada ressentit le contre-coup de ces échecs successifs, en se voyant bientôt menacé par les Anglais victorieux. La Providence permit que les envahisseurs virent leur flotte dispersée et eux-mêmes engloutis, pour le plus grand nombre, dans les flots courroucés du fleuve Saint-Laurent. En effet, malgré les efforts du gouverneur pour l'organisation de la défense, Québec eût été incapable de résister longtemps à l'attaque formidable que méditait l'amiral Walker.

La paix continua à régner dans la colonie. Les Raudot avaient mis tout en œuvre pour en développer la prospérité. Le père s'était occupé de l'administration de la justice avec les résultats que l'on sait ; il s'intéressa encore au règlement des dîmes au clergé, à l'instruction de la jeunesse ; il écrivait de nombreux Mémoires sur les concessions des terres, sur les redevances aux seigneurs et sur les abus dont elles étaient l'occasion.

Le fils, de son côté, vit à l'amélioration des finances fort délabrées ; il travailla à consolider les établissements militaires et de commerce ; il s'occupa du sort des sauvages, de la pêche des baleines et de la morue, qui, d'après lui, valait plus à la France qu'un empire aux Indes ; enfin, quand il quitta le pays, il emportait avec lui un grand projet de colonie, qui mérita l'attention de la cour.

(1) Lettre du 17 novembre 1707.

En 1663, lors de la fondation du séminaire de Québec, Louis XIV avait ordonné que les dîmes, de quelque nature qu'elles fussent, qu'elles provinssent du travail des habitants ou de ce que le sol produisait, se paieraient de treize portions une. Mais, en 1667, MM. de Tracy, de Courcelles et Talon réduisirent la dîme à la vingt sixième portion, fixant toutefois cette quotité pour un terme de vingt ans.

D'après un édit de 1679, si la dîme était insuffisante aux besoins du clergé, un supplément devait être payé par le seigneur et ses censitaires.

Les choses durèrent ainsi jusqu'en 1705, lorsqu'au mois de novembre de la même année, M. Boulard, chanoine théologal de la cathédrale de Québec, exerçant les fonctions curiales à Beauport, prêcha sur l'obligation de payer la dîme, et s'éleva contre le système du vingt-sixième, qu'il considérait insuffisant.

M. Dufournel, curé de l'Ange-Gardien, soutint aussi en chaire le principe de l'extension des dîmes.

Le Conseil supérieur s'alarma, et les deux curés furent cités devant lui. Ils défendirent leur cause avec vigueur et habileté. " Dieu, disait M. Dufournel, comme créateur et conservateur de toutes choses, impose aux peuples l'obligation de payer la dîme, qui n'est autre chose qu'une redevance et un tribut qu'il exige d'eux en reconnaissance des biens dont il leur fait une donation annuelle... Dieu a transféré à l'Eglise le droit de percevoir la dîme et la lui assigne pour fournir à ses besoins et à sa subsistance, en lui imposant l'obligation d'exercer les fonctions sacrées à l'égard des peuples."

Deux arrêts du Conseil supérieur, présidé par Raudot père, défendirent aux curés de rien innover ; et les habitants s'en tinrent à l'ancienne coutume. Un arrêt du Conseil du roi ordonna que la décision du Conseil supérieur fût exécutée, sauf, pour les curés à se pourvoir d'un supplément, s'il y avait lieu. En envoyant cet arrêt, le ministre écrivait, le 30 juin 1707 : " Sa Majesté s'est fait rendre compte des prétentions des curés de la colonie au sujet des dîmes. Elle n'a pas jugé à propos d'y entrer dans la situation fâcheuse où sont les affaires de cette colonie. Ainsi, il n'y a qu'à laisser lever les dîmes suivant l'usage observé jusqu'à présent. Sa Majesté verra à la paix s'il y a quelque autre parti à prendre sur cela."

Le 6 juillet, le même ministre écrivait au grand-vicaire de Mgr de Saint-Vallier :

" Dans le compte que j'ai rendu au roi de l'affaire des dîmes qui

se lèvent au Canada, je n'ai pu me dispenser d'informer Sa Majesté qu'un des curés de ce pays a eu l'imprudence d'ajouter aux commandements de l'Eglise un septième commandement pour le paiement des dîmes, et qu'il en a même fait la matière d'un prône. Sa Majesté m'a recommandé de vous écrire que son intention est que vous fassiez une forte réprimande à ce curé pour avoir abusé de son ministère en cette occasion, et que vous l'avertissiez que si pareille chose lui arrivait, elle le ferait punir. Je vous prie de me faire savoir ce que vous ferez sur cela, afin que j'en rende compte à Sa Majesté."

On reconnaît bien ici l'empreinte de celui qui disait : *l'Etat, c'est moi !*

Les Raudot jouèrent un plus beau rôle à l'égard de l'éducation que dans la règlementation des dîmes, et ce ne fut pas leur faute, s'ils ne réussirent pas dans la mesure qu'ils auraient voulu.

L'instruction manquait absolument à la jeunesse des campagnes, par le défaut d'instituteurs. Aux seules villes de Québec et de Montréal était réservé le privilège d'enseigner aux enfants, grâce à leurs séminaires ou collèges. D'ailleurs, la nature même de l'instruction donnée dans ces établissements ne pouvait convenir au plus grand nombre; les habitants n'étaient pas assez riches pour envoyer leurs enfants s'instruire dans les villes.

Il fallait donc des écoles, et c'est ce à quoi les Raudot s'employèrent de leur mieux. Aussi s'empressèrent-ils d'accepter la proposition d'un homme de bien. En 1692 le sieur François Charron avait fondé à Montréal une institution d'hospitaliers. Ces bons Frères donnaient un refuge aux malheureux incapables de travailler, instruisaient la jeunesse et s'occupaient aussi de la fabrique d'ouvrages en laine et en fil. Ils ne formaient que des vœux simples et pouvaient se retirer à leur volonté. Un capot noir, serré par un ceinturon de soie, un rabat, les distinguaient du peuple, mais le gouvernement de France leur défendit de porter ce costume et ils adoptèrent un capot gris, à la mode canadienne.

Après avoir pris conseil du clergé, Charron proposa de fonder une école pour former des maîtres destinés aux paroisses. Chacun d'eux recevrait cent livres lors de son installation.

Les intendants accueillirent avec la plus grande faveur le projet de cet homme dévoué. Mais sa mort tua l'œuvre projetée. Ce fut un véritable malheur pour la colonie qui souffrait beaucoup de la privation d'écoles de paroisses.

IV

Mais ce à quoi les deux Raudot travaillèrent davantage, c'était la culture du sol, qu'ils regardaient comme la condition indispensable de la prospérité, de l'existence même de la colonie. Cette idée, aussi juste qu'elle est patriotique, devait rencontrer l'approbation du roi, qui, voyant ses sujets aux prises avec la disette que nous avons déjà signalée, fit un chaleureux appel aux Canadiens, leur recommandant de cultiver le blé, afin de venir au secours de la France. Voici ce qu'écrivait Pontchartrain à Vaudreuil et Raudot :

" Le Canada a intérêt à persuader le roi que, dans le cas de disette, comme il arrive cette année, la colonie peut être utile au royaume en lui fournissant des blés que Sa Majesté est obligée de tirer des pays étrangers avec beaucoup de dépense ; si cela pouvait produire une quantité considérable d'augmentation, MM. de Vaudreuil et Raudot rendraient à la colonie le plus grand service que des gens à leur place aient eu l'occasion de rendre. Comme il arrive tous les quatre ou cinq ans, en effet, tant en Canada qu'en France, une année de disette, si le Canada ne sème que ce qu'il faut pour sa subsistance, il pourrait mourir de faim, si la disette se faisait sentir en France dans le même temps ; au lieu qu'en augmentant leur culture au-delà des besoins ordinaires, ils pourraient faire provision du surplus pour envoyer en France lorsque le besoin y est, ce qui, par malheur, n'arrive que trop souvent."

Le ministre termine sa lettre en invitant le gouverneur et les intendants à examiner avec les principaux habitants du Canada et les propriétaires des terres, ce qui se pouvait faire pour conserver les grains pendant les années d'abondance.

En cette même année 1709, plusieurs navires chargés de marchandises arrivèrent à Québec de La Rochelle, et les marchands purent acheter avec des grains. Ceux de Montréal et de Québec, croyant qu'en raison de cette exportation, le prix du blé dépasserait vingt sous le minot, murmurèrent hautement contre l'intendant qui l'avait autorisée. Antoine Raudot répondit à ces murmures par cette parole pleine de franchise : " Il faudrait, dit-il, que le blé fût toujours à quarante-cinq sous de France, pour exciter l'habitant à en faire."

Raudot demandait au roi sa protection pour l'homme des champs qui, disait-il, *ferait toujours la force du pays*, et des gratifications pour ceux qui feraient des défrichements et auraient les terres les mieux cultivées. Puis il ajoutait : *cela augmentera le pays à vue-d'œil.*

La politique agricole des Raudot et leur insistance à la faire prévaloir, prouvent assez qu'ils avaient à cœur l'intérêt de la colonie du Canada. Mais ils se gardaient bien de négliger la mère-patrie et surtout le roi, qui eût pu se plaindre s'ils eussent servi la Nouvelle France au détriment de l'ancienne. En ces temps-là il n'arrivait que trop souvent d'être français avant d'être canadien.

Les Raudot se montrèrent encore les protecteurs de l'industrie en Canada. Charlevoix écrit :

" M. Raudot proposa au Conseil du roi (en 1708) de permettre aux habitants qui avaient commencé à cultiver le lin et le chanvre, de les employer dans le pays où les toiles de France étaient à un prix si haut, que les moins aisés, dont le nombre était le plus grand, ne pouvaient y atteindre non plus qu'aux étoffes, de sorte que la plupart étaient presque nus.

" La réponse du ministre fut que le roi était charmé d'apprendre que ses sujets du Canada reconnussent enfin la faute qu'ils avaient faite en s'attachant au seul commerce des pelleteries et qu'ils s'adonnassent sérieusement à la culture de leurs terres, particulièrement à y semer du chanvre et du lin..... mais qu'il ne convenait pas au royaume que les manufactures fussent en Amérique, parce que cela ne se pouvait pas permettre sans causer quelque préjudice à celles de France ; que néanmoins Sa Majesté ne défendait pas absolument qu'il ne s'y en établit quelques-unes pour le soulagement des pauvres : on a en effet profité de cette permission..... et la colonie en retire un grand avantage."

Cette permission, on l'avait présumée plusieurs années auparavant, car on lit dans une lettre collective du gouverneur et des intendants, datée de 1705 :

" Le public retire un grand avantage de la manufacture de madame de Repentigny, qui fait avec les écorces d'arbres de grosses couvertes de grosse toile en fil d'ortie ; et une espèce de droguet avec la laine des moutons de ce pays ; ce qui est un grand secours pour les pauvres habitants qui ne sont pas en état d'acheter des marchandises de France, étant trop chères."

Madame de Repentigny avait aussi imaginé de teindre en gris les peaux de chevreuil et de caribou dont nos ancêtres se faisaient des habits. Elle avait trouvé aux environs de Montréal des bois de teinture de toutes sortes, à l'exception de la couleur de feu, de cramoisi et de vert de pré. En 1707, elle avait vingt métiers à Montréal, et l'année suivante soixante-treize. Elle proposa de faire à sept sous la livre des cordages que les marchands disaient payer huit. M. Raudot l'encourageait de toutes ses forces ; il

demanda même pour elle une gratification du roi. L'histoire ne dit pas s'il réussit. C'est assez peu probable, vu qu'à la cour l'on s'imaginait bouleverser tout le système colonial en permettant à l'industrie étrangère de faire concurrence à l'industrie de France. Le ministre Pontchartrain n'entendait pas badinage sur ce point d'économie politique. Le maréchal de Vauban, écrivant au ministre de la marine, le 7 janvier 1699, disait: "J'abhorre la Compagnie des Indes Orientales qui, pour de grosses sommes d'argent qu'elle y porte en espèces, nous rapporte des mousselines, des toiles peintes, et je ne sais combien d'autres babioles bonnes à rien qui nuisent à nos manufactures, font sortir l'argent du royaume sans y en jamais faire entrer." (1)

V

On trouve au ministère de la marine, à Paris, plusieurs cartons remplis de la correspondance des deux Raudot, notamment de nombreuses lettres ou mémoires de Raudot père, sur l'administration de la justice, le règlement des dîmes, sur l'instruction de la jeunesse, sur les concessions des terres, etc ; et de Raudot fils, sur les finances de la colonie, les établissements commerciaux et militaires, les sauvages.

Mais il en est un qui attire surtout l'attention. C'est le projet d'un vaste établissement au Cap Breton. L'historien Garneau l'apprécie en des termes fort avantageux :

" Ce Mémoire fort circonstancié, nous donne une opinion très favorable des connaissances de cet administrateur, (2) et il est fâcheux, dit-il, que la direction du commerce canadien n'ait pas toujours été dans des mains aussi expérimentées:

" L'intendant avait imaginé un nouveau plan pour le commerce de l'Amérique du Nord, dans lequel le Cap Breton devait jouer un grand rôle en devenant l'entrepôt général de cette partie du monde: l'idée était neuve et ingénieuse.....

....." M. Raudot voulait faire du Cap Breton, dans les limites des possessions françaises, ce que la Grande-Bretagne est aujourd'hui pour le monde, le centre du commerce.

" Ce projet, M. Raudot voulait en confier l'exécution, non à une compagnie toujours égoïste et sacrifiant sans cesse l'avenir au

(1) Archives de la Marine. Lettre de Vauban au ministre de la Marine, en date du 7 janvier 1699, de la citadelle de Lille.

(2) Ce Mémoire est de Raudot, fils.

présent, mais au gouvernement qu'il priait de s'en charger, entrant dans les détails les plus minutieux pour lui en démontrer la facilité." (1)

Cet établissement devrait, en outre, protéger, en temps de guerre, tout le Canada ; il en serait la tête et la clé.

Charlevoix, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, s'occupe très longuement de ce vaste projet, et il termine ainsi : " Tout cela fut exposé en détail par les deux magistrats avec une exactitude, une intelligence, un ordre, une précision admirable, et appuyé de preuves solides qui ne laissaient rien à désirer." (2)

Dans l'*Histoire Générale des Voyages*, publiée quelques années après celle de Charlevoix, en 1757, on consacra plusieurs pages aux travaux des Raudot, et les éloges décernés par Charlevoix y sont répétés en d'autres termes.

Lorsque la France, peu de temps après les Mémoires de ces intendants, perdit Terreneuve et l'Acadie, elle sentit la nécessité de réaliser une partie de leurs idées. On décora le Cap Breton du nom de l'Ile Royale, et l'on fonda Louisbourg, qui fut, pendant de longues années, le boulevard du Canada.

L'intendant Antoine Raudot, dans son Mémoire de 1706, observe que tout le commerce du Canada roulait sur 650,000 livres provenant de différentes sources de revenus :

Dépenses du trésor royal	100,000 écus
Pelleteries	80,000 livres
Huiles et autres denrées	20,000 "
Pensions et revenus de l'évêque et des séminaires	50,000 francs

Le commerce des pelleteries, surtout du castor, auquel se livraient les habitants, ne pouvait alimenter une population de 20,000 âmes. Il importait de tourner ses regards vers l'industrie et l'agriculture, trop négligées jusque-là. Raudot proposait d'étendre le commerce des denrées comme viandes salées, bois de construction, goudron, huiles de poissons, morue, chanvre, lin, minerais. L'exploitation de ces diverses industries aurait pour résultait de détourner les habitants de la course au castor pour les rendre plus industrieux et aussi plus travaillants. Afin de relever l'état financier de la colonie, il fallait donner de l'ouvrage à tous les bras, et trouver un débouché à ses produits naturels.

(1) Garneau, *Histoire du Canada*.

(2) Charlevoix, *Hist. de la N. F.*, ch. xx, p. 129 à p. 142, petite édition de 1744.

L'île du Cap Breton est située de telle façon qu'elle peut servir d'entrepôt entre l'ancienne et la nouvelle France. Elle pouvait fournir la morue, l'huile, le charbon, le plâtre et les bois de construction, toutes choses recherchées en France. D'autre part elle fournirait au Canada les marchandises de France, lui épargnant une partie notable du fret.

L'établissement projeté devait aussi servir au commerce de la France avec les colonies anglaises d'Amérique, qui trouveraient au Cap Breton les vins, les eaux-de-vie, les toiles, les rubans français.

Au point de vue de la pêche dans le golfe, le Cap Breton serait un excellent pied-à-terre pour les pêcheurs du Canada qui y transporteraient leur poisson prêt à être exporté en France. On éviterait, par ce moyen, aux navires de France les dangers de la navigation du Saint-Laurent.

Les intendants conseillaient la construction de vaisseaux sur l'île du Cap Breton, à cause de l'abondance du bois.

Après avoir exposé en détail les avantages du nouvel établissement, les Raudot donnent les meilleurs moyens d'en assurer le succès. Malgré les dépenses considérables que cette entreprise devait engendrer, il ne convenait pas de la confier à une compagnie. L'expérience prouvait que toutes ces compagnies se souciaient fort peu des affaires du Canada, du moment qu'elles n'y trouvaient pas assez tôt leur propre compte.

1° Le roi pourrait, la première année, prêter quelques uns de ses navires pour le transport des choses nécessaires à l'établissement projeté.

2° Quatre compagnies de soldats, sachant des métiers utiles, suffiraient pour le début. On pourrait choisir ces soldats parmi les Canadiens. En leur permettant de se marier, on en ferait une pépinière d'habitants, plus propres que tout autre à la défense du pays.

Ainsi de suite. Ce mémoire généralisait les idées que d'autres Français, avant les Raudot, avaient entretenues sur le meilleur plan de colonie. Le grand Colbert eut le sien ; inutile de rappeler ce qu'il a fait pour le développer. Pendant vingt ans il s'occupa de la Nouvelle-France, donnant aux gouverneurs et aux intendants des prescriptions sur la politique à suivre dans l'administration d'une colonie dont la France pourrait retirer d'immenses profits. Vauban avait aussi exposé, dès 1699, un projet de colonisation fort sensé lequel, comme bien d'autres, vint mourir dans les bureaux du ministère de la marine (1).

(1) Pour le plan de Vauban, voir aux Archives du ministère de la marine, France, série G. N° 76.

VI

Les Raudot ne séjournèrent pas très longtemps en Canada. Après avoir vécu d'abord en bonne intelligence, M. de Vaudreuil et les deux intendants passèrent à l'état de froideur, puis d'hostilité, et cela en dépit des recommandations sévères du ministre Pontchartrain. Ces conflits d'autorité n'étaient pas les premiers, et l'on conçoit aisément qu'il en fût ainsi, quand on sait que l'intendant jouissait sur certains points de plus de pouvoir que le gouverneur, qui pourtant était le premier dans la colonie et commandait les troupes. Cette organisation de deux pouvoirs rivaux et indépendants créait nécessairement un antagonisme dangereux.

Antoine Raudot, fils, fut rappelé en 1710, et son père en 1711. Le premier fut nommé intendant de navire, chargé des classes du royaume, ce qu'on appelle aujourd'hui en France l'inscription maritime. Le père fut, au ministère, un des principaux commis ; il fut, en outre, conseiller de marine, et sa nomination datait de 1709 (1).

En 1728 Jean Raudot passa de vie à trépas : il était âgé de quatre-vingt-un ans. Son fils Jacques lui succèda dans ses fonctions de conseiller de marine qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1737.

Antoine Raudot mourut à un âge peu avancé, sans laisser d'enfants mâles. Une anecdote assez piquante, racontée dans les *Mémoires* de Madame du Housset, donne à sa mort une cause bizarre. Le fameux docteur Quesnay, que l'on regarde comme le père des économistes, y joue le principal rôle. Voici ce passage :

" Ma camarade est venue toute enchantée, il y a quelques jours, dans ma chambre à la ville. Elle avait été chez M. de Chenevières, premier commis de la guerre, qui est en grande correspondance avec Voltaire qu'elle regarde comme un dieu .... M. de Chenevière lui avait montré des lettres de Voltaire et M. Marmontel avait lu une épître à ma bibliothèque.

" M. Quesnay entra pour un petit moment ; elle lui répéta tout cela, et comme il n'avait pas l'air d'y prendre beaucoup de part, elle lui a demandé s'il n'admirait pas les grands poètes :—comme les joueurs de bilboquet,—a-t-il répondu avec ce ton qui rend plaisant tout ce qu'il dit.—J'ai cependant fait des vers, dit-il, et je vais vous en dire ; c'est sur un M. Raudot, intendant de la marine, qui se plaisait à dire du mal de la médecine et des médecins ; je fis ces vers pour venger Esculape et Hippocrate :

(1) Michel Begon, successeur de Raudot, fut nommé intendant le 31 mars 1710.

Antoine se médecina
En décriant la médecine,
Et de sa propre main mina
Les fondements de sa machine.

***

Très rarement il opina
Sans humeur bizarre ou chagrine,
Et l'esprit qui le domina
Etait affiché sur sa mine.

Cette anecdote et ces vers prouvent qu'Antoine Raudot était en grande familiarité avec le docteur Quesnay.

Quelle qu'ait été la cause de la mort de Raudot fils, il mourut avant les désastres de 1759. La souche de cette famille dont le nom, grâce aux intendants, était sorti de la foule, n'était pas morte. D'autres branches perpétuèrent jusqu'à aujourd'hui un nom bien connu en Bourgogne.

N. E. Dionne

LES ANCIENNES "GILDES" OU CONFRÉRIES DE SAINTE-ANNE

Rien n'est intéressant dans l'histoire du moyen âge comme ces institutions populaires qui, sous le nom de corps de métiers, jurandes, maîtrises, gildes, confréries, chambres de rhétorique, ont pendant des siècles existé dans tous les pays d'Europe, et occupé dans la vie civile et religieuse des peuples une place si importante.

Avant d'interroger l'histoire sur celles de ces confréries qui ont pu être spécialement dédiées à sainte Anne, faisons place d'abord à quelques généralités.

Jusqu'aux douzième et treizième siècles, les gens de métier, aussi appelés " les petits," nous apparaissent le plus souvent comme de simples serfs, et les privilèges de la bourgeoisie ne descendent pas encore jusqu'à eux. Ainsi, au commencement du douzième siècle, une sorte de persécution ayant éclaté dans le Limbourg et dans les provinces voisines, nulle part les magistrats des villes ne voulurent prêter appui à ces ouvriers forains. Tel est du moins le sens des plaintes que leur prête un chroniqueur de l'abbaye de Saint-Trond : " Est-ce que des campagnards comme nous, qui gagnent leur pain par un travail honnête, ne méritent pas votre protection, aussi bien que les riches des villes (1) ? "

Mais il existait pour l'ouvrier un moyen d'émancipation sociale. C'était d'entrer dans l'une ou l'autre des corporations industrielles que renfermait la cité, ou même parfois la campagne, et dont les franchises étaient déjà connues. Ainsi, sous le nom d'apprenti, l'adolescent qui voulait se vouer à une carrière laborieuse, se trouvait un maître qui consentît à lui enseigner son art, et il devenait par là membre de sa famille. Ce maître, qui lui servait de père pendant son apprentissage, veillait sur ses mœurs comme sur son travail. Ce terme écoulé, l'apprenti était reçu dans la corporation par le doyen et les anciens du métier, et dès lors, il jouissait de tous les privilèges civils, comme de tous les avantages religieux de l'association. Ce n'était plus seulement un homme

(1) *Chron. Abb. S. Trudonis*, citée par Moke, *Mœurs, usages.. des Belges*, t. I, p. 187.

isolé, un serf " taillable à merci : " c'était un " confrère," un citoyen, et d'autant plus considérable que son métier l'était lui-même davantage.

Les corps de métiers, ou simplement les " métiers," comme on disait autrefois, ont été très nombreux pendant tout le cours du moyen âge. Etienne Boileau, dans le livre qu'il leur a consacré, en mentionne une centaine pour la ville de Paris, au treizième siècle. Et pour l'Angleterre seule, M. Hazlitt a porté à quarante mille le nombre des associations de toute sorte qui ont existé dans les villes ou les campagnes de cette contrée (1). D'après l'*Index Monasticus* de M. Taylor, il y en aurait eu *neuf cent neuf* pour le seul comté de Norfolk. Nous pouvons conclure à un chiffre proportionnel pour tous les autres pays d'Europe, car si d'abord les maîtresses-gildes ne se trouvaient que dans les villes, avec le temps, les plus petites gens, même ceux des bourgs, des villages et des plus modestes hameaux, comme nous l'apprennent les capitulaires, se liguèrent entre eux afin de devenir à leur tour, par le seul fait de leur réunion en confréries, une classe plus ou moins puissante. Et en effet, ils joignaient ainsi au nombre l'avantage d'avoir des chefs et d'être organisés régulièrement.

C'est dans les derniers siècles du moyen âge que les confréries prirent leur plus vaste développement, mais les premières apparaissent bien longtemps avant cette époque. Des actes conservés à Cologne, nous apprennent que sous l'année 1149, les " tisserands de taies d'oreillers" se sont assemblés entre eux, sur l'invitation de quatre hommes de leur profession qui leur ont proposé de s'organiser en confrérie, ce qu'ils ont fait en " hommes amis de la justice" (*amatores justitiæ*), au nom de la sainte Trinité" et " dans la pieuse espérance de la vie éternelle (2)." A Valenciennes, la *Confrérie de la Halle* avait été fondée vers 1060 par le comte Baudoin de Mons, et on la voit dirigée au quatorzième siècle par un prévôt, un " mayeur " (*maire*) et un conseil de treize hommes (3). A Magdebourg, la chapelle des marchands s'élève presqu'aussitôt que la ville, c'est-à-dire dès le dixième siècle. Au neuvième siècle, Hincmar parle des règlements qui régissaient les " gildes " ou " confréries, " ce qui suppose qu'il en existait déjà : " *Ut de collectis quas Geldonias, vel Confratrias vulgo*

(1) Hazlitt, *The livery companies of the city of London* (in-4°, 1892), p. 62.

(2) Moke, *l. cit.*, 2e partie, p. 96 et 98.

(3) *Id.*, *Ibid.*, p. 90.

tocant, sicut jam verbis monuimus et nunc scriptis expresse præcipimus, vantum fiat quantum ad auctoritatem et utilitatem atque rationem pertinet (1). Au huitième siècle, le principe d'association semble avoir déjà pris une extension très large puisque Charlemagne s'en inquiète, et lance, en 779, contre les conjurations des gildes, un capitulaire des plus sévères. Et c'est ainsi que remontant toujours plus haut de plus en plus, et négligeant quelques associations d'un caractère purement civil comme celles des Germains, des Saxons et des Scandinaves, nous atteignons la plus ancienne confrérie dont l'histoire fasse mention, celle que Constantin établit à Byzance dans l'église qu'il fit bâtir et dédier sous l'invocation des *Saints Apôtres*. Non seulement tous les artisans et artistes de Byzance en faisaient partie, mais encore les architectes et les médecins, et la confrérie ne tarda pas à s'étendre dans tout l'Orient, où elle a subsisté jusqu'à la chute de l'empire en 1453 (2).

On a déjà pu le conclure par les réserves prudentes de l'archevêque de Reims, et par les mesures de rigueur de l'empereur Charlemagne, il existait des confréries organisées plus particulièrement pour troubler l'Etat. Il en est fait mention dans les conciles de Montpellier, de Toulouse, d'Orléans, de Bordeaux et de Valence, tenus en 1214, 1234, 1238 et 1248, mais ce n'était là que l'exception. On le verra bien tout à l'heure..

On peut diviser les confréries du moyen âge en deux grandes classes : les confréries de piété ou de charité, et les confréries d'arts ou de métiers, mais ce qui domine même dans ces dernières, c'est encore le caractère religieux.

Ce n'est pas assez que la corporation soit soumise à une discipline sévère ; qu'il soit défendu, par exemple, de travailler le soir "parce que l'ouvrage ne serait pas bon," ou le samedi après-midi, à cause de la solennité du lendemain, ou un jour de fête d'apôtres ; que l'ouvrier doive se coucher de bonne heure afin d'être levé à la pointe du jour, lorsque "la cloche de la paroisse voisine retentira de nouveau pour annoncer l'ouverture des églises ;" qu'il doive s'abstenir d'aller aux bals, aux spectacles et aux cafés (3), il faut positivement qu'il soit bon chrétien et parfait citoyen. A sa réception solennelle dans la corporation, on lui donne lecture de sa charte de profession, et là, les lois générales auxquelles l'homme, le

(1) Labbe, *Sacros. Concil.*, t. v, p. 572.

(2) Gautier, *Dict. des Confréries*, éd. Migne, p. 178.

(3) Etienne Boileau, *Le Livre des métiers*, Ed. de Depping, in-4°, Paris, 1837, p. 48, Introd.

chrétien, l'habitant de la cité doit obéissance, lui sont promulguées en même temps que les règles de l'état qu'il embrasse. Ce mélange de grandes pensées et d'humbles travaux, qui ennoblit l'artisan à

RÉCEPTION D'UN APPRENTI DANS UNE GILDE.

ses propres yeux, a quelquefois un caractère sublime. Voici quelles sont, à Gand, les premières paroles que le doyen adresse au jeune compagnon devant les aînés de la Gilde :

" Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, trois personnes,

un seul Dieu tout-puissant ! Cette ordonnance est celle que notre métier a établie et maintient pour s'entretenir et se gouverner avec la grâce de Dieu, et aussi pour servir notre noble prince, le comte de Flandre, avec tout notre cœur, notre vie et notre bien, pour conserver en estime et en honneur nous-mêmes et la bonne ville de Gand (1)."

Généralement, chaque corporation de métier avait sa chapelle particulière, et parfois, quand la gilde était puissante, ces chapelles étaient de vastes bâtiments qui avaient la grandeur d'une église de village. Le seizième siècle surtout en vit construire en grand nombre dans presque toutes les villes, et les architectes les plus habiles, comme les sculpteurs les plus renommés, furent employés à leur érection.

Les gildes qui n'avaient pas les moyens de se faire construire une chapelle particulière avaient des autels consacrés à leurs patrons dans les églises paroissiales, et quand on parcourt aujourd'hui les anciennes cathédrales, on voit encore nombre d'autels qui ont conservé les insignes des anciens métiers. On ne concevait pas, en effet, une confrérie ou un métier sans le patronage d'un saint ou d'une sainte. De ce côté-là, cependant, on suivait le mouvement de sa propre dévotion, sans s'inquiéter si le saint qu'on choisissait avait ou non exercé le métier ou la profession. Ainsi, pour ne pas parler maintenant de sainte Anne, saint Nicolas était en certains endroits le patron des avocats ; saint Louis, celui des marchands, des perruquiers, etc ; saint Pierre, celui des serruriers ; saint Paul, celui des cordiers ; saint Barthelemy, celui des bouchers ; sainte Geneviève, la patronne des ciriers ; la sainte Trinité, celle des tailleurs, etc (2). A Clermont, c'est saint Dominique qui était le patron de ce dernier métier.

Et toutes ces compagnies rivalisaient entre elles de luxe, tant pour la splendeur de leurs autels ou de leurs chapelles, que pour la richesse de leurs ornements sacerdotaux. Dans les processions, où aucun métier n'aurait jamais manqué d'assister, c'était à qui

(1) In de name des Vaters, des Suens, ende des helichs Gheests, drie p-soone eé God almachtich, amê. So zyn dit navolgende de goede pointê ende ordinàciê die de Houtbrekers binnê der stede van Ghendt hou lede ende meytenerende zy omme t'ghemeinne ambacht te gouvernerene ende te haudê staende bidêr gratiê Gods ende ooc omme harê edelen princen en heere den graeve vâ Vlaendiê te dienene met al harlieder hertê, live ende goede, ter eere ende weerdichedê vâ hem ende der goeder stede van Ghendt.....

Charte des débiteurs de bois, recopiée sur le registre de la corporation en 1461. Moke, *l. cit.*, p. 195-6.

(2) Guénébault, *Dict. iconogr.*, éd. Migne, p. 964.

figurerait avec le plus de pompe : rien n'était épargné, reliquaires, drapeaux, chandeliers, blasons, etc.

La procession avait lieu surtout au jour de la fête patronale, et chaque métier avait sa fête propre. Ce jour-là, un crieur parcourt les rues, une clochette à la main, en annonçant le lieu et l'heure de la réunion. Les confrères, parés de leurs plus beaux habits, se réunissent à l'église pour entendre une grand'messe en l'honneur de leur patron, accompagnée du sermon et de la procession, et suivie des vêpres. C'était après, ou même pendant les vêpres, que le bâtonnier en exercice était remplacé. Dans ce dernier cas, au moment où l'on chantait le verset du *Magnificat : Deposuit potentes de sede*, le bâtonnier sortait de charge, et aux mots suivants : *et exaltavit humiles*, on installait son successeur. C'est ce qu'on appelait faire le *deposuit* (1). La cérémonie achevée, il était d'usage de faire une distribution de pain et de viande aux pauvres (2). Les vieux wariers (*fripiers*) de sainte Anne par exemple, distribuaient, tous les ans, cent six pains de froment de trois livres ; chaque pauvre en recevait deux avec un morceau de viande, lorsque la caisse de la Gilde le permettait (3).

Il va sans dire que, aux dimanches ordinaires et aux jours de fêtes, les confrères devaient entendre la messe, ou comme on disait alors, " aller à l'offrande," et c'est là que la voix du prêtre les accoutumait à ce nom de *frères* qui est à la fois si simple et si grand. Ils devaient aussi assister aux enterrements des membres de la gilde, et, en certain cas, faire dire des messes. Dans les pays scandinaves, le convoi du pauvre devait être suivi de tous les confrères, comme celui des membres les plus riches, et le service funèbre se célébrait avec l'encens et les cierges, aussi bien que celui de son maître : *Illius sepultura peragi debet cum bysso et luminibus, tanquam Domini sui* (4).

Et si, comme nous l'avons déjà vu, les bals, les spectacles, les jeux de hasard étaient défendus, à plus forte raison, les mauvaises mœurs, les habitudes dangereuses, les désordres et les blasphèmes étaient-ils toujours rigoureusement punis. On croirait, à une première lecture des chartes de ces diverses corporations, qu'il ne s'agit pour elles que du salut des âmes

(1) *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 6e série, t. v, p. 87.

(2) Hazlitt, *l. cit.*, p. 67.

(3) F. de Vigne..... *Corporations..... de la Belg. et du Nord de la Fr.*, p. 73.

(4) Moke, *l. cit.*, 2e partie, p. 322.

et que l'association n'a pour premier but que d'y pourvoir. Les statuts de l'ancienne gilde saxonne d'Exeter disent positivement que " la confrérie s'est assemblée à Exeter pour l'amour de Dieu et pour le bien des âmes." Elle tient trois réunions générales par année, et à chacune d'elles le prêtre chante deux messes, l'une pour les confrères vivants, l'autre pour les confrères défunts. Au cours de l'année, les membres doivent dire deux fois le psautier, une fois pour les vivants, une fois pour les morts. A la mort d'un confrère, ils doivent faire dire dix messes, ou réciter dix fois le psautier. Et s'ils n'assistent pas aux réunions, ils doivent, pour une première absence, faire dire trois messes, pour une seconde cinq, et pour une troisième ils sont privés des faveurs de la confrérie, à moins qu'ils n'aient pour excuse la maladie ou une dispense du maître (1).

Nous avons de même le texte de la prière qui suivait les réunions de la gilde de Saint-Christophe à Norwich, prière très longue où rien, ni personne n'est oublié, et qu'on dirait faite plutôt pour un couvent de moines que pour une congrégation laïque. On doit prier pour l'Eglise, pour le Pape, pour les cardinaux et le patriarche de Jérusalem, pour la Terre-Sainte et la Sainte-Croix, afin que Dieu l'arrache à la puissance des païens et la rende à l'Eglise ; pour la paix et l'unité de l'Eglise ; pour les archevêques, évêques, pasteurs, et tous les ordres ecclésiastiques, afin que le Seigneur daigne les garder et sauver corps et âmes ; pour le roi, la reine, les ducs, comtes, barons, chevaliers, écuyers, citoyens et bourgeois ; pour les veuves, les vierges, les égarés et toute la communauté du peuple chrétien, afin que le Dieu de miséricorde lui donne de vivre ici-bas dans la vérité et la grâce ; pour les navigateurs et pèlerins, afin qu'ils puissent aller et venir en sûreté ; pour les fruits de la terre et de la mer, et pour le beau temps ; pour tous ceux qui étant dans

(1) " This assembly was collected in Exeter for the love of God, and for our souls' need, both in regard to our health of life here and to the after-days, which we desire for ourselves by God's doom. Now we have agreed that our meeting shall be thrice in the twelve months ; once at St-Michael's mass ; secondly, at St-Marys' mass, after midwinter (*Purification*), and thirdly at Allhallows mass, after Easter ; and let each guild-brother have two sesters of malt, and each young man one sester and a sceat of honey ; and let the mass-priest at our mettings sing two masses, one for our living friends, the other for the dead ; and let each brother of common condition sing two psalters of psalms, one for the living, and one for the dead, and at the death of a brother each man six masses or six psalters of psalms ; and at a death, each man five pence ; and at a houseburning each man one penny. And if any one neglect the day, for the first time, three masses, for the second five, and for the third time let him have no favour, unless his neglect arose from sickness or his Lord's need, &c."

Kemble, *Saxons in England*, vol. I. Append. D, p. 512.

l'erreur, recherchent la vérité ; pour tous les frères et toutes les sœurs de la gilde, et pour toutes les âmes chrétiennes (1).

Et ainsi se transformait peu à peu, grâce à cet esprit religieux qui l'entourait de toutes parts, le serf grossier venu du fond des campagnes : l'homme se relevait plus encore que la profession.

A défaut de tout autre document, le caractère pieux des associations pourrait encore se prouver par leurs devises. La plupart se retrouvent aux autels des églises, ou sur les anciennes bannières et armoiries, ou dans des ouvrages historiques spéciaux. En voici quelques-unes que nous fournit M. Félix deVigne (2) :

Fendeurs de bois de Gand—blason, sainte Trinité et *Laus Deo.*

Le serment de Saint-Antoine—devise : *Elk mydt dangier* (Chacun se garde du danger).

Chambre de Rhétorique de Bruges—devise : *Myn werk is hemelick* (Mon ouvrage est céleste).

Chambre de Rhétorique d'Ypres—devise : *De geest blaest daer hy wilt* (L'esprit souffle où il veut).

(1) La gilde de Saint-Christophe fut établie à Norwichen 1384. Nous donnons le texte du statut :

" To the worship of Jesus Christ and of his dear Mother and of St-Christopher, the holy martyr, and all holy hallows, devoutly we begin this fraternity by these ordinances underwritten :

" To the beginning we shall pray devoutly for the state of holy Church, and for the peace of the land ; for the Pope of Rome and his cardinals, for the patriarch of Jerusalem, for the Holy Land and the Holy Cross, that God for His might and mercy bring it out of heathen power into rule of holy Church ; and that God of His mercy make peace and unity in holy Church ; and for all archbishops and bishops and specially for our bishop of Norwich ; for all parsons and priests, and all orders of holy Church, that God of His mercy save them and keep them, body and soul, and give them grace here order to keep, and so to rule holy Church and man's soul, that it be to God's worship and salvation of their souls, and to all Christian men ; for our lord the king, for our lady the queen, dukes, earls, barons and bachelors of the land, that God of his grace save them and keep thom from deadly sin, and give them grace, the realm and holy Church and their own souls so to rule and keep be worship to God, and to all christian men salvation ; for all knights, squires, citizens and burgesses, franklins and all the titlers and men of craft, widows, maidens, wives, and for all the commonalty and Christian people, that God of his mercy keep them and save them that in this world they live with truth, and give them grace so to do that it be worship of God and salvation to their souls ; for all true shipmen and true pilgrims, that God for his grace, give them wedering (weather) and passage, that they may safely come and go; for the fruit of the land and of the sea, and the wedering ; for all men that be in false belief and would be (*id est :* wish to be) in good belief, God give them grace to come to their desire ; for our fathers' souls and mothers', brethren and sisteren, and for all the brethren and sisteren of this guild and for all Christian souls. Amen.

" And also it is ordained that this bede and prayer shall be rehearsed and said at every time that the aldermen and the brethren be together."

Toulmin Smith, *English Guilds*, p. 22 [*Early English Text Society*, 1870.)

(2) *Loc. cit.*, p. 104.

Chambre de Rhétorique de Tirlemont—devise : *Fontyne des levens* (Fontaine de la vie).

Chambre de Rhétorique de Axel—devise : *God outcommer elex herte* (Dieu tranquillise tous les cœurs).

Chambre de Rhétorique de Menin—devise : *Wy hopen, broeders* (Frères, nous espérons).

Chambre de Rhétorique d'Audenarde—devise : *Paeis zy met ulieden* (La Paix soit avec vous).

Chambre de Rhétorique de Caprycke—devise : *Ses al in de herte* (Elle est tout dans le cœur).

On voit encore aujourd'hui, à Lubeck, sous le premier étage de la *Schifferhaus* ou " Maison des bateliers," une inscription en vers allemands qui peut se traduire ainsi :

" Vous êtes, Seigneur Jésus-Christ, celui auquel sont soumis les vents et les flots ; que votre main daigne donc répandre ses bienfaits sur notre corporation de marins. Des tempêtes, des pirates, des dangers, daignez, Seigneur, défendre constamment nos expéditions. Que notre corporation, ainsi que tous les navigateurs, demeurent sous votre égide. Donnez-nous la paix, la joie, l'union. Que votre bénédiction s'accroisse parmi nous. A vous seul, ô Dieu, la gloire (1) ! "

La corporation des batetiers avait acquis cette maison en 1535, et y avait fixé le lieu de ses réunions. L'ameublement est resté ce qu'il était jadis. Le plafond en bois est porté par de grands étais simplement décorés de quelques sculptures monumentales : de toutes parts, sont suspendus des modèles de vaisseaux ou des objets rapportés de lointains voyages. Les murs sont garnis de peintures enfumées ; par ci par là, des statues, et notamment une belle image de sainte Anne

Le plus grand nombre des corporations avaient, comme celle des bateliers de Lubeck, leurs maisons communes appelées *chambres*, et

(1) Du bist der mann heir Jesu Christ
Dem wind und meer gehorsam ist :
Drum halt in gnaden deine hand
Aub über unserm schifferstand
Vor sturm vor raubern, vor gefahr
Heer unsre seefahrt stets bewahr
Lasz die gesellschaft und gemein
Der schiffer Dir empfohlen sein ;
Gieb frieden freud und eenigkeit ;
Bewahr dies haus vor allem leid ;
Dein segen sich bei uns vermehr :
Dir sei o Gott allein die ehr.

Gilde de S. Thomas et de S. Luc, bulletin de la 22e réunion, 1889, p. 117.

il en subsiste encore en France, en Allemagne, en Belgique, et notamment à Londres, où l'ancienne *Guild-Hall* des marchands est restée debout jusqu'à nos jours.

Comme nous nous occuperons plus loin des beaux-arts dans leurs rapports avec sainte Anne, il n'est pas inutile de noter ici, en passant, que ces chambres, aussi bien que les chapelles ou les autels des confréries, étaient en général décorées de peintures et de sculptures souvent très remarquables.

Ainsi par exemple, la seule église de Notre-Dame, à Anvers, renfermait, avant l'invasion française en 1794, vingt-quatre chapelles de corps de métiers, dans lesquelles on pouvait compter cinquante-un tableaux, dont plusieurs étaient des chefs-d'œuvre. *La Descente de Croix*, la *Visitation*, la *Présentation du Christ au Temple*, de Rubens décoraient celle des Arquebusiers. Parmi les autres toiles, on en distinguait quatre de Michel van Coxie, deux de Frans Floris, seize de Martin de Vos, et d'autres de Wenceslas Coeberger, Otho Venius, Henri Van Balen le Vieux, Corneille Schut et François Pourbus (1). Ainsi de beaucoup d'autres églises, et ainsi également des maisons communes. La chambre du Vieux Serment de l'Arbalète à Anvers, possédait un tableau d'Abraham Janssens, figurant la Concorde, et la reproduction d'une toile de Rubens par Gérart Hoet. La chambre du Jeune Serment de l'Arc possédait une œuvre de Jean Fyt, avec des personnages de Janssens, et un *Saint-Sébastien* de Michel van Coxie. Et de même, lorsque la confrérie de Saint-Luc fut logée dans la Bourse d'Anvers, elle orna avec une grande magnificence les salles mises à sa disposition (2)

C'est à ce zèle artistique des jurandes que nous devons un grand nombre de tableaux ou de sculptures relatives à notre Sainte. La gravure que nous donnons ici est une copie (malheureusement bien imparfaite) d'un des plus beaux retables du monde. C'est un haut-relief sculpté et doré, datant du seizième siècle, et représentant *l'Arbre généalogique de sainte Anne.* Il se trouve dans une chapelle de l'église Saint-Sauveur, à Bruges. Dimensions : 1m. 56 en hauteur sur 1.86, soit : à peu près 5 pieds sur 6. Au bas, sainte Anne assise dans un fauteuil. Sur les branches de l'arbre, à la droite de la sainte, statuettes assises ou agenouillées de " Iude," " Ioseph Iustus " et " Maria Cleophas ; " à gauche, celles de " Ian Evange-

(1) *Description des principaux ouvrages de peinture et de sculpture actuellement existants dans les églises, couvents et lieux publics de la ville d'Anvers.*—Brochure anonyme, Anvers, sans date (XVIIIe siècle).

(2) A. Michiels, *Rubens et l'école d'Anvers*, 4e éd, Paris 1877, in-12o.

list," "Maria Salome," "Jacop de Mist." (Jacques le Mineur), et "Simoen." En haut et au-dessus, Marie et l'enfant

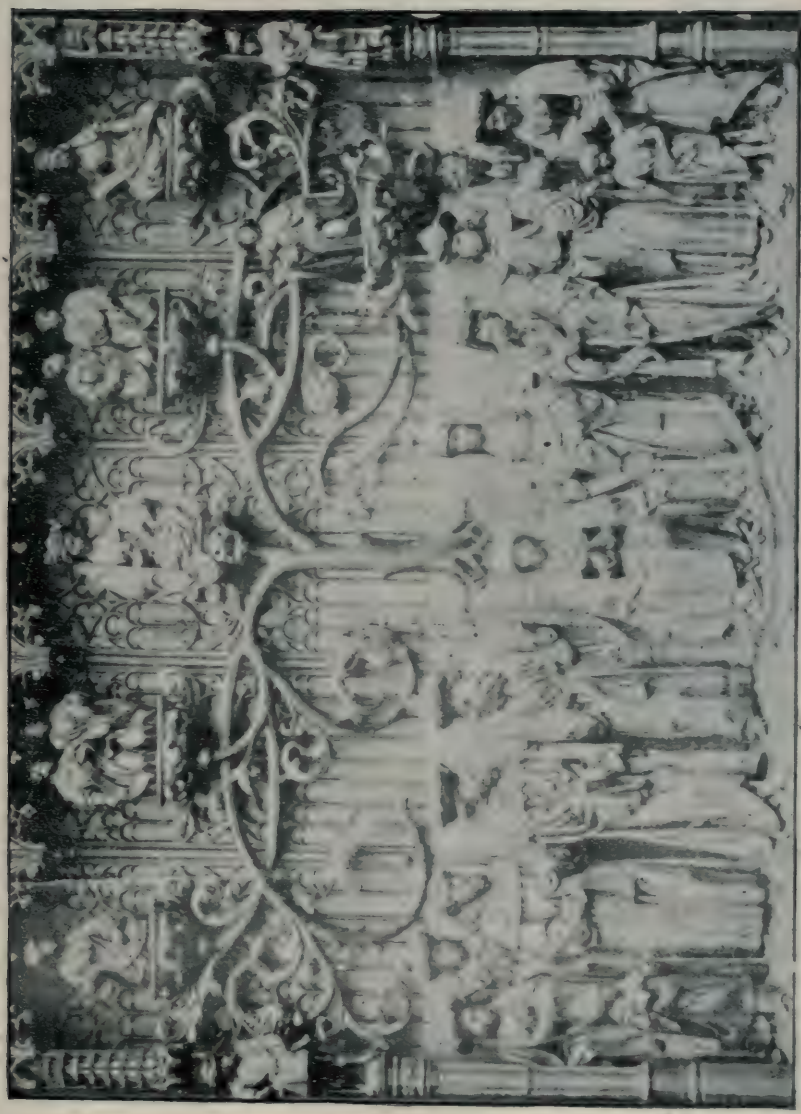

Arbre généalogique de Sainte-Anne, retable en bois sculpté à Saint-Sauveur de Bruges.

Au-dessous de l'arbre, à la droite de sainte Anne, des statuettes portent chacune sur un phylactère le nom des personnages : "Stolanus," "Ioachim," "Iosep," "Eluet," "Hismeria" et un

évêque, probablement le donateur. A gauche, "Emerencia," "Cleophas," "Salome," "Sacarias," "Ian Baptiste," "Elizabeth," "Ioannes." Sur la colonnette gauche du cadre est une statuette portant sur une banderolle le nom de "Zebedeus." La colonnette droite a également une statuette, mais la banderolle en a été renouvelée, et le nom ne s'y trouve pas.—L'artiste est inconnu. Plusieurs noms des personnages, en lettres du seizième siècle sont, comme on l'a vu, écrits en flamand. Les figures ont en général beaucoup d'expression et le travail est admirable. Fond bleu, tige couleur bois de chêne, vêtements de tous les personnages—or, ainsi que les colonnettes et ogives. Robe de sainte Anne brune, manteau or, voile blanc au cou, siège doré. A hauteur des personnages du bas, fond uni doré. Figure de la Vierge demi souriante et délicieuse.—Ajoutez sur tout cela un rayon de soleil, et vous aurez sous les yeux ce que nous avons vu un soir de juillet : une *splendeur*.

Des cent mille confréries du moyen âge, un bien petit nombre ont subsisté jusqu'à nos jours. En France, elles furent supprimées pendant la Révolution. A cette époque on en comptait encore cinquante à Paris seulement. Quelques-unes cependant ont été restaurées depuis, et pour ne parler que d'un coin de la France qui nous est cher au-dessus de tant d'autres, la petite ville de Lourdes a conservé intactes ses vieilles institutions de piété et de philanthropie. Les laboureurs de Notre-Dame-de-Grâces, les ardoisiers de Notre-Dame du Mont-Carmel, les tailleurs et les couturières de Sainte-Luce comme les menuisiers de Sainte-Anne, ont traversé victorieusement les siècles.

En Belgique et dans les Pays-Bas les confréries furent abolies vers 1794. En Allemagne, dès 1232, un acte de Frédéric II les proscrivit, mais elles réexistaient en pleine vigueur dès 1316, sous le duc de Brabant. Aujourd'hui, après bien des alternatives de succès et de revers, il s'en retrouve encore un certain nombre. En Espagne et en Suisse, surtout dans le canton de Berne, elles ont pu échapper à toutes les révolutions. En Italie, au contraire, elles ont presque toutes disparu en ce siècle même, après une existence six ou sept fois séculaire (1).

Tout ce qu'on vient de lire peut se rapporter, au moins de loin, aux confréries de sainte Anne, et ces détails préliminaires nous ont semblé propres à jeter une plus vive lumière sur les gildes particulières dont nous allons présentement nous occuper.

(3) Hazlitt, *loc cit.*, p. 74-ss ; H. Lasserre, *N.-D. de Lourdes*, in 8° 1873, p. 6 ; Moke, *l. cit.*, t. II, p. 35 ; Gautier, *Dict. des confréries*, p. 67 et 114.

LES "GILDES" DE SAINTE-ANNE.

I° Arts et métiers.

Comme nous l'avons indiqué plus haut à propos des associations en général, les confréries de sainte Anne peuvent se partager en deux classes : les confréries d'arts ou de métiers, et les confréries de piété ou de charité.

Nous commencerons par les premières, en faisant toutefois une place à part pour les "Chambres de Rhétorique," parce que l'art de poésie, qu'elles représentent, mérite bien, à coup sûr, qu'on le distingue des autres.

Puisque, tout à l'heure, nous avons insisté sur l'ancienneté des congrégations ouvrières ou marchandes, une question se pose naturellement tout d'abord au sujet des diverses Gildes de sainte Anne dont nous avons à parler : A quelle époque l'une ou l'autre remonte-t-elle ? Y en a-t-il qui soient bien anciennes ?

Il nous faut l'avouer, à part certaines corporations dont les dates d'érection nous sont connues, parce qu'elles sont relativement récentes, nous ne savons presque rien des autres sur ce sujet particulier. Les ouvrages sont rares qui traitent des métiers du moyen âge ; plus rares encore ceux qui en traitent au point de vue qui nous aurait surtout intéressé, nous voulons dire au point de vue à la fois historique et religieux ; et quant aux Gildes de sainte Anne en particulier, il est évident que nul n'en a jamais parlé. Le lecteur ne s'étonnera donc pas que, même après de longues recherches, nous fournissions, en somme, si peu de renseignements sur ce point très spécial du culte de notre Sainte dans les siècles passés.

Tout à l'heure, une confrérie de piété érigée à Gand nous fera remonter jusqu'à l'an 1101, mais nous avons écrit "confrérie de piété." Pour ce qui est des corps de métiers purement laïques, la plus ancienne date que nous possédions est celle de 1382, et elle se réfère aux menuisiers de la ville de Clermont, en Auvergne. Il est fait mention de cette confrérie dans un arrêt de cour, du 4 septembre de cette même année (1). Viennent ensuite : pour 1396, les menuisiers de Paris ; pour 1430, la *Saint-Ann's Guild* de Dublin ; pour 1447, les orfèvres de Paris ; pour 1487, les menuisiers d'Angers ; pour 1500, les tailleurs d'Edimbourg ; pour 1509 la Gilde de Sainte-Anne de Louvain ; pour 1512, celle d'Oxford : autant de

(1) J. B. Bouillet, *Hist. des Commun. des arts et métiers de l'Auvergne avant* 1789 (in 8°, Clermont-Ferrand, 1857), p. 245.

dates qui précisent une année de l'existence et non celle de la fondation.

Le Père Cahier nous explique, dans une note de ses *Caractéristiques des Saints*, pourquoi sainte Anne avait été choisie comme patronne par les menuisiers. C'est que le tabernacle étant considéré comme un des chefs-d'œuvre de leur profession, sainte Anne, en devenant mère de la Vierge Marie, était, disaient-ils, la première qui eût fait un tabernacle, le tabernacle du Fils de Dieu. Le même auteur ajoute ici un détail qui fait sourire pour la naïveté dont il témoigne chez ces bons menuisiers, mais qui édifie encore malgré tout. Leur grand recours, nous apprend-il, pour dissimuler certains défauts du bois, était ce qu'on appelait dans les ateliers de la *cervelle de sainte Anne*, et on dotait de ce nom peu gracieux un mélange moins gracieux encore de colle forte et de sciure de bois, dont on emplissait les cavités (1).

Le jeton des menuisiers de Paris, frappé en 1748, confirme l'explication du P. Cahier. Il a pour sujet la scène de la lecture et pour exergue : *Sic fingit tabernaculum Deo* (2). Les premiers statuts que nous connaissions de cette confrérie lui avaient été donnés par Charles IV, en 1396. Plus tard, en 1467, ils furent confirmés par Louis XI, et l'un d'eux porte que : " Quiconque voudra ouvrouer dudict mestier à Paris, faire le pourra, pourvu qu'il soit ouvrier suffisant..... et (ait) fait un chief-d'euvre de sa main suffisant..... Et outre payera douze sols parisis d'entrée dont le Roy aura six solz, et les jurez du dict mestier quatre solz pour leur peine, et deux solz à la confrairie Madame Saincte Anne, establie au dict mestier, sauf que les fils des maîtres ne payeront point d'argent pour leurs entrées (3) ....."

Un autre vieux texte de 1487 nous renseigne sur les menuisiers d'Angers. Ils est extrait de leurs statuts, tels que confirmés par Charles VIII, en septembre 1487 (4) :

" I. Et premièrement. Que d'ores en avant et comme du temps passé les jurez et maîtres dudit art et mestier de charpenterie et menuserie en la ville et quintes d'Angiers, se assembleront, chacun an, le jour et feste sainct Serene ou Madame Saincte Anne, qui est

(1) Cahier, *Caract. des Saints* (1867), t. I, p. 607.

(2) Barbier de Montault, *Iconographie...*, t. II, p. 211.

(3) Gautier, *Dict. des Confréries*, p. 405-409.

(4) *Ordonnances royales*, t. XX, p. 16-21, et *Trésor des Chartes*, registre 217, no 180.

la confrairie des maîtres et ouvriers du dit art et mestier, et seront esleus deux maîtres du dit mestier qui auront regard et seront tenuz garder et entretenir les ordonnances du dit mestier.....

" II. *Item.* Et seront tenuz les dits charpentiers de menuserie faire bonne besoingne et marchandise sans aubour (*ruse*) ne pourreture, vermolleure ne eschauffeure....."

Voici un texte plus intéressant encore, et qui est relatif aux menuisiers d'Aire en Artois. On nous saura gré, croyons-nous, de reproduire au moins en partie ce vénérable document.

" Octroy en faveur des huchiers (*menuisiers*), cuveliers, charpentiers et maçons de la ville d'Aire, afin d'ériger une confrérie à l'honneur de Dieu et de sainte Anne.

" 3 août 1504.

" A tous ceulx quy ces présentes lettres verront, MAYEUR ET ESCHEVINS DE LA VILLE D'AIRE, SALUT. Sçavoir faisons que, sur la requeste à nous faicte par ceulx des stils et mestiers de huchiers, cuveliers, charpentiers et machons estans en ladite ville, de ce qu'ils puissent tenir par ensamble eslever en icelle ville une confrerie en l'honneur et reverence de Dieu et saincte Anne, et affin qui ce puist estre chose estable et permanente, et que les services divins, suffraiges et oblations quy sont encommencez faire à l'honneur et reverence de Dieu et de ladite Saincte puissent être continuez et entretenus, mesmes a ce que entre iceulx confrères de ladite confrerie y ayt pour le remps advenir ordre et police, en sorte que ladicte confrerie, services et oblations ne puissent deffaillir, et que ceulx quy pour le présent sont et pour le temps advenir seront capables et contribuables aulx mises et despens a ce necessaires soient tenus paier leurs contingens et portions, il nous pleust leur octroier et consentir lettres de plusieurs poincts et privileges par eulx requis et au long déclarés en leur requeste, affin de l'augmentation et entretenement desdicts stiles et mestiers, et que Dieu et ses saincts et sainctes soient reverendez et honnorez, nous supplians ladicte requeste, et sur ce lettres et consentement de noble homme Jacques d'Ognies, seigneur d'Estrées et de Grixsons bailly et capitaine de ladicte ville, avons consenty et accordé, consentons et accordons à ceulx des dits stils de huisiers, cuveliers, charpentiers et machons que touchant ladicte confrérie et pour l'entretenement d'icelle, ilz se puissent doserenavant reigler et conduire en la forme et manière cy après déclairée.

" Et primes que pour l'entretenement d'une messe chacune

sepmaine ensamble du luminaire ad ce necessaires avecq des autres entretenemens, chacun confrère sera tenu payer chascun an pour luy et sa femme douze deniers, et ceulx à marier six deniers."

(*Suivent des règlements d'ordre purement civil ; puis :*)

" *Item* que le jour de ladicte saincte tout ceulx des dictz stilz et mestiers seront tenus de accompaigner leur doïen à la messe qu'ilz feront chanter et célebrer solempnellement chascun an en l'eglise de Sainct-Pierre, sur l'amende de douze deniers au prouffict de ladicte confrerie.

" *Item* que tous ceulx quy ledict jour de madame saincte Anne ne garderont et sollemniseront la feste d'icelle, quy feront ou feront faire par leurs varlez lesdicts stils et mestiers encoureront en amende de cincq solz à applicquer : deulx solz au prouffict de ladicte confrerie, deulz solz au prouffict de table et de la despense qui se fera ledict jour, et douze deniers au chastelain qui en fera l'execution."

(*Autres articles sans rapports avec la sainte et, enfin :*)

" En tesmoing de ce, nous avons mis le scel au causes de ladicte ville d'Aire à ces présentes, quy furent octroyées le IIIe jour jour d'aout l'an mil cinq cens et quattre.

" Ainsi signé sur le reply ; D'ESTRÉE (1)."

(1) *Papiers d'état et de l'audience*, liasse no 1105, aux *Archives générales*, Bruxelles.

(*A suivre.*)

Fr Paul-V. Charland
des frères prêcheurs

CHRONIQUE DU MOIS

I.—Rome. II.—France. III.—Allemagne. IV.—Canada.

Toutes les informations qui nous viennent d'Italie nous entretiennent des efforts aussi considérables qu'ingénieux faits par le gouvernement du roi Humbert pour donner, à la célébration du vingt-cinquième anniversaire du 20 septembre 1870, les caractères d'une manifestation particulièrement imposante. Il est visible même qu'en convoquant à Rome, à grands frais, des représentants de toutes les municipalités de la péninsule, on a cherché à transformer la manifestation de cette année-ci en une sorte de plébiscite italien ratifiant l'attentat de la Porta Pia.

Tous ces efforts, au fond, sont puérils et ils sont restés vains. C'est parce que lui-même doute de son droit d'être à Rome que le roi Humbert a éprouvé le besoin de le faire confirmer; et les expédients coûteux auxquels son gouvernement a eu recours pour se donner l'illusion de l'intangibilité ne valent que ce qu'ils ont coûté : rien de plus ; le lendemain des fêtes du 20 septembre l'attentat de la Porta Pia n'en a pas moins été une des pages les plus ignobles de la révolution italienne. Et le prétendu droit des usurpateurs et des sacrilèges n'en est pas plus solide. Quand viendra, au temps marqué par la Providence, l'heure fatidique, que pèseront dans les balances de la Justice ces démonstrations de commande et ces plébiscites d'escamotage ?

La seule annonce de ces tapageuses manifestations a eu pour résultat de provoquer dans le monde catholique tout entier un redoublement de protestations et l'affirmation universelle des droits de la Papauté.

Le Saint-Père vient de publier une nouvelle encyclique sur le Rosaire.

Dans ce document, Sa Sainteté se réjouit de voir la dévotion envers la sainte Vierge s'accroître chaque jour, ainsi qu'en témoignent les associations multipliées en son honneur, les nouvelles églises qui lui sont consacrées, les pèlerinages et les congrès.

Le Pape demande que cette année la dévotion du mois du Rosaire ait spécialement pour objet d'obtenir le retour des Eglises dissidentes à l'Eglise romaine.

***

Il est dès à présent certain que les divers partis d'opposition, en France, se préparent à faire de la question de Madagascar un thème d'attaques contre le ministère Ribot. Il n'y aurait rien de plus naturel et de plus légitime, si les sentiments d'un vrai et pur patriotisme devaient seuls inspirer toutes les interpellations qui s'annoncent : c'est à bon droit, certes, que l'on songerait à demander compte des mesures mal prises, des fausses manœuvres, des retards qui coûteront à la France plus de sacrifices d'hommes et plus de sacrifices d'argent que n'en eût comportés cette expédition mieux conçue et mieux préparée.

Mais, sous prétexte de bien public et sous les dehors du patriotisme, que de vilaines et basses intrigues vont se donner carrière ! Combien l'on en va entendre de ces politiciens sonores qui seront plus soucieux de la conquête d'un portefeuille que de celle de Tananarive !

Trop souvent, depuis quinze ans, nous avons eu le spectacle de ces honteuses coalitions et de ces tristes mêlées. Cette fois-ci au moins, nous voudrions espérer que les députés catholiques, quelles que soient leurs nuances d'opinion, ne se compromettront pas avec les politiciens tarés : ils se souviendront que, lorsque l'honneur, l'intérêt de la France sont en cause vis-à-vis de l'étranger, les préoccupations de parti doivent disparaître. S'ils prennent part à la discussion, comme c'est leur devoir de le faire, il faut que ce soit avec le seul souci de sauvegarder les grands intérêts du pays et de faire revivre ses plus nobles, ses plus généreuses traditions.

Qu'ils se gardent, pour leur honneur, de répéter, à l'occasion de Madagascar, les tristes égarements de leurs devanciers dans les questions du Tonkin, de la Tunisie et de l'Egypte !

Que faut-il penser de la situation politique de la France? A notre avis, rien de bon : à l'extérieur, les points noir grossissent ; à l'intérieur, ils ne cessent de s'étendre. A l'extérieur, la France peut tout à coup, du jour au lendemain, se trouver aux prises avec des complications redoutables ; à l'intérieur, le gouvernement, méconnaissant le sentiment du pays, vire de plus en plus à gauche, sous la pression constante des sectaires : le train des choses est tel que le ministère radical Bourgeois-Brisson-Goblet, qui n'a pas pu prendre pied avant le ministère mixte de M. Ribot, a les plus grandes chances de lui succéder.

Nos excellents confrères de *La Croix*, sur ce point, sont plus opti-

mistes que nous : ils annoncent d'abord pour la rentrée la chute du ministère Ribot, prévision qui n'a rien d'invraisemblable ; mais ce qu'ils prévoient ensuite est si surprenant, si extraordinaire, si contraire à toutes les données que fournit la situation actuelle, que nous croyons devoir l'enregistrer textuellement, comme un des plus rares spécimens de l'invraisemblable en matière de prévisions politiques.

Il va de soi que nul ne serait plus heureux que nous de voir nos appréhensions trompées et les prophéties de la *Croix* justifiés par l'événement.

Voici ce qu'écrit *La Croix* :

" Le ministère considère que son heure a sonné, et il se prépare " à faire sa sortie à la rentrée.

" L'incurie dans la préparation de Madagascar servira de trem- " plin à son successeur, mais les véritables causes sont ail- " leurs.

" La loi inique et inconstitutionnelle d'abonnement, le trouble " qu'elle apporte, la prétention d'appliquer aux fabriques un décret " illégal et ridicule sont des pierres d'achoppement.

" *Le nouveau ministère sera forcément hostile à ces lois de persécution,* " *et c'est là une bonne situation que le ministère de demain, pour arriver,* " *ait à livrer un combat à la persécution Ribot.*"

Ainsi, la *Croix* nous annonce sérieusement que le ministère qui succédera au ministère Ribot " sera forcément " hostile" aux lois de persécution ! Tant mieux !

Mais comment cela se pourra-t-il faire ? Ce nouveau ministère devra s'appuyer sur la plus grande partie de la majorité actuelle de la Chambre des députés ; or c'est cette majorité-là qui a donné gain de cause à MM. Casimir-Perrier et Spuller dans la discussion de la loi sur les fabriques ; c'est la même majorité qui a voté la loi d'abonnement avec un emportement tel que M. Ribot lui-même n'a pas pu la modérer ! Et c'est cette majorité qui soutiendra un ministère " hostile aux lois de persécution" !

En vérité si nous voyons cela, ce sera bien le cas de répéter l'honnête vers de Boileau : " Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable."

L'apathie d'un grand nombre de catholiques français, l'isolement boudeur où d'autres s'entêtent, sont d'autant plus regrettables que dans le pays se multiplient les symptômes qui indiquent que la masse électorale est en train de se détacher du personnel opportuniste, radical et sectaire.

Le pays est las des querelles religieuses aussi bien que politi-

ques : il veut la paix et le travail. Son bon sens naturel commence à prendre le dessus. Les sycophantes, les charlatans, les politiciens avariés qui ont si longtemps surpris sa confiance se démasquent peu à peu et perdent chaque jour de leur crédit. Ceux-ci le sentent bien : ils comprennent que le temps travaille contre eux, et qu'en une ou deux législatures il pourrait bien se faire que le personnel parlementaire se trouvât notablement renouvelé.

De là les efforts que font à l'envi vieux opportunistes et radicaux, tous sectaires, pour ressaisir leur ascendant sur l'opinion et pour se maintenir au pouvoir. La recrudescence marquée de la politique antireligieuse n'a pas d'autre raison : le parti espère trouver dans l'agitation qu'il soulève, dans les protestations qu'il provoque, l'occasion et le prétexte de frapper des coups retentissants ; s'ils émeuvent violemment une partie du pays, ils lui permettront aussi de mobiliser ostensiblement toutes les forces révolutionnaires et de les lancer contre ce qui subsiste d'institutions et de forces conservatrices et catholiques.

***

Les Allemands ont fêté bruyamment le 25e anniversaire de leur victoire de Sedan. Le ton général de ces réjouissances était une provocation à l'égard de la France : tout le monde l'a senti.

" J'étais en Allemagne, écrit M. Chauncey Depew au *Sun*, au 25e anniversaire de la victoire de 8edan. L'enthousiasme était exubérant et contagieux. Il révèle un désir profond et passionné de faire la guerre à la France tout de suite et sous quelque prétexte que ce soit, afin de régler à jamais la question de la possession de l'Alsace et de la Lorraine, et d'écraser tellement la France qu'elle cesserait d'être une menace pour l'Allemagne, qui pourrait alors réduire son armée et son budget."

Les observations personnelles de M. Depew sont confirmées par la grande majorité des discours prononcés et des articles publiés en Allemagne depuis le commencement du mois.

D'une petite fraction du parti socialiste seulement sont venues quelques timides protestations.

Dire que l'on n'a pas frémi d'impatience en France serait méconnaître le caractère français ; mais on a eu du moins la sagesse d'éviter de donner à l'ennemi le prétexte cherché de commencer la lutte suprême et qui paraît à la plupart inévitable.

Si les Allemands, comme peuple, désirent la guerre immédiate et sont prêts à saisir le premier prétexte venu, il ne s'ensuit pas que l'empereur Guillaume et ses conseillers croient prudent de combler leurs désirs.

Bien que le texte des traités unissant l'Autriche et l'Italie à l'Allemagne n'ait pas été publié, il est généralement admis qu'ils obligent les deux premières nations à coopérer activement avec la dernière, au cas seulement où l'empire germanique serait serait attaqué simultanément par deux grandes puissances.

L'acte d'agression, l'initiative doit venir de nations hostiles à l'Allemagne. Sans doute, rien de plus facile pour celle-ci que de trouver un prétexte pour assaillir la France ; mais en ce cas l'Allemand agresseur ne pourrait pas compter sur le concours actif de ses alliés.

D'un autre côté, la Russie ne permettrait jamais à l'empire germanique d'employer toutes ses forces contre la France. Dès 1873 l'avis en a été donné par Gortchakoff, alors que la rapidité avec laquelle la France payait son énorme rançon de Cinq Milliards, donnait à Bismarck et à Von Moltke la velléité de saigner de nouveau un pays qu'ils n'avaient pas cru si riche.

Quelle que soit la nature précise de l'entente actuellement existant entre la France et la Russie, personne ne doute que le Czar Nicolas II ne soit encore moins disposé que Gortchakoff à laisser la France soutenir seule la lutte contre tous les états confédérés de l'Allemagne. On sait donc bien à la cour de Berlin que dans une guerre déclarée à la France par l'Allemagne, la moitié de l'armée allemande devrait garder la frontière russe. Tenter de battre l'armée française avec la moitié des forces allemandes serait un acte de témérité dont aucun commandant expérimenté et sage ne se rendrait coupable. On sait que les Allemands n'ont jamais remporté de victoires en 1870, que grâce à la grande supériorité du nombre ; il n'est pas à craindre qu'ils changent cette prudente tactique.

On peut donc conclure de tout cela que, aussi longtemps que les combinaisons internationales actuelles existeront, l'Allemagne ne cherchera aucun prétexte d'attaquer la France. Si la guerre éclate, c'est qu'elle aura été commencée par la France et la Russie.

Alors seulement l'empereur Guillaume pourrait compter sur le secours efficace de ses alliées l'Autriche et l'Italie.

Les Français, en général, seraient heureux de voir leur gouvernement déclarer la guerre à l'Allemagne. Ils ne sont pas résignés le moins du monde à la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Leurs yeux sont encore fixés sur ces deux chères provinces. En vain leur attention a-t-elle été détournée vers Tunis, le Tonquin, l'Ouest africain, Madagascar. Ils savent bien que le plus tôt viendra la lutte, plus grandes seront leurs chances de victoire. Leur armée

ne sera jamais plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui, tandis que le nombre de soldats aguerris augmente chaque année en Allemagne. Mais la France ne peut pas engager la lutte sans un allié. Son seul allié possible est le Czar et il lui faut attendre que celui-ci donne le signal.

Il est fort peu probable que ce signal soit donné, tant que l'armée russe ne sera pas complètement munie des armes les plus récentes et les plus perfectionnées. Alors même, le Czar pourra hésiter à plonger l'Europe dans un conflit tel qu'il n'aura jamais eu de précédent.

En attendant, l'impatience des Allemands écrasés par l'impôt de l'argent et de la conscription militaire ne peut pas hâter d'une heure la décision de la question. Cette décision viendra, non de Berlin, mais de St-Petersbourg.

***

La Vérité a créé toute une sensation en publiant, la première de tous les journaux canadiens, le texte du nouvel arrêté en Conseil, envoyé par le gouvernement fédéral au premier ministre de Manitoba.

De l'avis de notre excellent confrère de Québec, ce dernier arrêté est virtuellement une reculade de la part du cabinet fédéral ; il annulle et retire le premier en remettant toute l'affaire sur le tapis et en ouvrant la porte à tous les compromis.

Telle est aussi l'opinion d'un grand nombre d'hommes politiques et de journaux des deux partis.

D'un autre côté des personnages importants et qu'on n'a aucune raison de croire hostiles à une équitable solution de la question des écoles prétendent attendre beaucoup de bien du nouvel arrêté au point de vue final.

" Le gouvernement de Manitoba, disent-ils, et ceux qui partagent ses vues gardaient un dernier prétexte pour ne pas rendre justice à la minorité. Le dernier arrêté leur enlève le plus fort de leurs fallacieux arguments et le gouvernement fédéral peut maintenant leur dire : nous vous avons prié d'agir par l'arrêté en conseil rémédiateur et vous avez refusé ; alors nous sommes entrés en pourparlers avec vous aux fins d'arriver à un règlement à l'amiable, et encore là vous refusez; dans ce cas, il ne nous reste plus qu'à agir. "

A bref délai, les événements nous diront laquelle de ces opinions est la bonne.

Espérons encore que le gouvernement fédéral, pour avoir temporisé tant qu'il l'a pu, n'en fera pas moins tout son devoir à la session de janvier, avant de se présenter devant l'électorat.

* * *

L'HOTEL D'ANGLETERRE

L'hôtel d'Angleterre n'a point usurpé son nom ; bien que situé sur les bords de la Méditerranée, au milieu de bosquets d'orangers et d'oliviers, ce n'en est pas moins un territoire aussi absolument anglais qu'une rue de Londres ou un village du Devonshire. La clientèle est anglaise ou tout au moins anglomaniaque, c'est une clientèle de gens du monde, une clientèle orthodoxe aussi bien en politique qu'en religion ; malgré cela, ou peut-être à cause de cela, l'hôtel a quelque tendance à être un peu austère.

Mais en cet hiver mémorable, animé par la présence de Miss Belinda Grant, il était fort loin d'être triste : devant Miss Belinda toute mélancolie s'évanouissait comme l'ombre devant le soleil !

Exubérante, heureuse de vivre, Miss Belinda n'était jamais ni fatiguée, ni languissante, ni ennuyée, ni indifférente ; toujours à la hauteur des circonstances, il arrivait même quelquefois qu'elle outrepassât la mesure. Mais comme elle était toujours prête à utiliser ce surcroît d'énergie en amusant et en entraînant les autres, elle était en général très populaire, surtout parmi ceux, et ils sont nombreux, qui admettent volontiers que l'on organise et décide tout pour eux, que l'on aille même jusqu'à avoir des idées pour eux. Kohl, le propriétaire, faisait le plus grand cas, cela va sans dire, d'une cliente qui, grâce aux charades, aux bals, aux pique-niques, aux divertissements de toutes sortes qu'elle organisait, tenait continuellement ses autres clients en belle humeur ; sa beauté, son entrain faisaient l'admiration de tout le personnel suisse-allemand de l'hôtel, à l'exception pourtant du portier, petit homme à l'œil malin auquel rien n'échappait, qui savait merveilleusement tirer parti de la situation que lui créait son poste dans le hall, et de Suzanne, la femme de chambre du 3e, l'étage de Belinda.

Le portier seul se taisait quand les autres domestiques chantaient les louanges de la jolie Miss ; quant à Suzanne, elle la qualifiait fort irrespectueusement de " grande gaillarde " ; l'animation que Belinda répandait autour d'elle, c'était pour elle du " vacarme " ; mais nous devons à la vérité de dire que Suzanne était d'un caractère grognon et même quelque peu bourru.

Un jour, Belinda et sa famille se trouvèrent en retard pour le repas intitulé par les uns lunch, par les autres déjeuner, et que

l'on servait à midi et demi. Le gong avait depuis longtemps cessé ses appels discordants, les corridors, les escaliers avaient déversé leur contenu en longues files de visiteurs dans la grande salle à manger de l'hôtel ; toutes les places, sauf trois, étaient occupées, et les garçons au teint frais passaient le premier plat, quand les Grant firent leur entrée. Mrs Grant, mince, le dos légèrement voûté, s'avançait d'une allure timide, incertaine : derrière elle venait Belinda, toujours rayonnante et sûre de l'effet produit par sa beauté, et enfin, en dernier, une toute jeune fille pâle, l'air délicat et fatigué, dont on ne parlait qu'en disant : cette pauvre petite Jeanne !

—Avez-vous fait une promenade ce matin, Miss Grant ? demanda Mrs Cowell, la mère de tout un essaim de jeunes filles roses et blanches, qui se trouvait assise à table, vis-à-vis des Grant.

—Non, répondit Belinda avec le charmant sourire qui semblait rivé à poste fixe sur ses lèvres, je ne suis pas sortie. Oh ! maman, je vous en prie, ne refusez pas de cette bière de Pilsen. Jeanne, j'insiste pour que vous mangiez de ce plat, cela fera du bien à votre mal de tête. Le fait est, chère Mrs Cowell, que je n'ai pas eu un instant à moi, depuis ce matin ; j'ai passé mon temps à téléphoner de tous les côtés pour trouver deux chambres au midi.

—Et les avez-vous ? demanda Miss Tucker, une demoiselle d'un certain âge, qui était parmi les plus ferventes admiratrices de Belinda.

—Non, ou, du moins, je n'en trouve pas deux. Les hôtels sont bondés, tout est retenu, depuis plusieurs semaines déjà. Kohl a cependant fini par me promettre une chambre au midi et une à l'ouest, à notre étage. Il faudra bien qu'on s'en contente :

—C'est pour des amis ?

—Oui, de vieux amis de ma mère : Sir Walter et Lady Montfort.

Ces derniers mots, que Belinda avait prononcés avec une netteté qui les avait en quelque sorte détachés du reste de la phrase, causèrent une certaine émotion dans l'assistance.

On connaissait Sir Walter, on savait qu'il appartenait à la catégorie particulièrement intéressante des hommes à marier, si rare à Oliviera ! La nouvelle de son arrivée fut donc accueillie avec joie par tout le monde, sauf par les deux célibataires de l'hôtel, le vieil amiral Hunt et le jeune M. Smith.

—Lady Montford est extrêmement délicate, continua Belinda. Elle vient ici pour sa santé, et son fils l'accompagne. Il faudra qu'il se contente d'une chambre à l'ouest ; dans cette saison d'ailleurs, c'est..... Qu'est-ce ? Ah ! un télégramme !

C'en était un en effet, et d'Angleterre.

Mrs Grant, à laquelle il était adressé, l'ouvrit avec une émotion visible puis, l'air embarrassé, le tendit à Belinda.

Le télégramme, que celle-ci ne lut pas tout haut, venait de Lady Montfort et était ainsi conçu : " L'eau est-elle bonne et la canalisation sûre ? "

Après le déjeuner, dans la chambre de sa mère, ornée par ses soins de photographies et de bibelots, Belinda composa sa réponse, réponse aussi laconique que nette et satisfaisante : " Excellente."

—Du moins, je l'espère, fit Mrs Grant d'un ton moins affirmatif, quand sa fille lui lut sa réponse.

—Il n'y a pas de doute. Pourquoi l'eau ne serait-elle pas bonne ici ? fit Belinda.

Le lendemain, autre question plus embarrassante encore : " Le climat est-il excitant ou déprimant " ?

—Qu'est-ce qu'elle préfère ? demanda Belinda qui laissa percer une vive mauvaise humeur, sa mère n'ayant pu la renseigner.

Toutefois, avec un grand tact, elle télégraphia en réponse : " Fortifiant."

Dans la journée, nouveau télégramme de Lady Montfort pour donner contre-ordre et avertir qu'elle n'arrivait pas ; deux heures plus tard autre télégramme pour dire qu'elle avait de nouveau changé d'avis et qu'elle arrivait. Telles furent les péripéties qui préludèrent au débarquement de Lady Montfort.

—Je pense qu'il doit bien y avoir dans son douaire quelque vieux château où elle pourrait se retirer si son fils se mariait, se disait Belinda, le jour où on attendait les Montfort. Mrs Grant et sa fille prenaient le thé, comme tous les Anglais arrivaient consciencieusement à le faire à Oliviera, bien qu'il y eût quelque difficulté à intercaler cette cérémonie nécessaire entre le déjeuner de midi et demi et le dîner de six heures.

Mrs Grant ne savait pas si Lady Montfort avait un douaire.

—Je voudrais bien, maman, que de temps en temps vous puissiez me donner les renseignements que je vous demande.

—C'est que, voyez-vous, mon enfant, je ne suis allée qu'une fois à Brookdean, et il y a de cela trente ans. Vous et Sir Walter étiez de tout petits enfants.

—Quelle nécessité de rappeler cela ?

—C'est vrai, je vous demande pardon, mon enfant : ce que je voulais dire, c'est que j'y avais passé très peu de temps. Je l'ai beaucoup regretté : le pays est si beau, si pittoresque ! Mais votre bon cher père et Lady Montfort ne s'entendaient pas très bien. Votre père n'admettait pas qu'on ne fût occupé que de sa santé.

lui qui en avait une admirable. Il ne supportait pas, vous savez, que je ne parusse pas à déjeuner, même lorsque j'étais sérieusement indisposée ; vous pensez s'il trouvait ridicule cette manie de Lady Montfort de se mettre au lit pour un oui. pour un non, parce qu'elle est fatiguée ou qu'elle a éternué trois fois.

—Je le comprends. Mais que disait son mari à elle ?

—Oh ! rien. Il était si bon et toujours si plein de sympathie au contraire. Une perle de mari ! Je n'ai de ma vie rencontré un homme meilleur. moins égoïste. On dit que son fils lui ressemble, qu'il est aussi doux, aussi patient avec sa mère.

—Tout cela est très bien, mais j'espère qu'il n'est pas patient au point de désirer vivre avec elle une fois qu'il sera marié, parce que moi ... je veux dire personne au monde ne le supporterait. Mais qu'est donc devenue Jeanne ? Que lui est-il arrivé ?

Il lui était arrivé une de ces petites choses dont on se souvient toute sa vie. Assise dans la grande fenêtre du salon désert, elle jouissait de la solitude et du silence, partageant son attention entre son livre et l'admirable paysage du dehors, deux poèmes. Au-delà de la ligne verte et or des orangers de la terrasse, au-delà des toits rouges de la ville, plus bas, elle apercevait une bande d'eau bleue, mais d'un bleu aussi pur que le pétale du ne-m'oubliez-pas, aussi profond qu'une belle nuit d'été. A l'horizon flottait dans une vapeur violette la silhouette vague d'une longue chaîne de montagnes. On eût dit, par cette radieuse après-midi, une mosaïque de pierres précieuses.

—Oui, pensait Jeanne, écartant légèrement le lourd volume de Shakespeare qu'elle avait sur les genoux, le monde est aussi beau dans la réalité que dans la vision du poète, mais combien différente la vie ! La vie n'a rien de poétique ni de romantique, et quant à s'amouracher comme ne manquent jamais de le faire toutes les héroïnes des romans ou des pièces de théâtre, c'est impossible. Les hommes, les vrais hommes sont si ordinaires !

Elle venait à peine de formuler cet axiome quand, relevant la tête, elle vit par la fenêtre, debout sur les marches du perron, un jeune homme aussi grand, aussi beau, aussi blond et même aussi romantique qu'eût pu l'être le Ferdinand de la *Tempête* lui-même, bien qu'il portât un complet de tweed, un chapeau à larges bords et qu'il eût sous le bras un rouleau de châles de voyage. Jeanne, clouée par la surprise, continuait à le regarder, se répétant machinalement les vers qu'elle venait de lire et qui revêtaient tout à coup une autre signification :

Je pourrais t'appeler un être divin, car jamais je n'ai rien vu de si noble parmi les créatures humaines.

Tout à coup, il leva les yeux vers elle.

Alors Jeanne s'enfuit éperdue comme si elle avait aperçu un fantôme, tant ses idées sur la vie s'étaient subitement trouvées bouleversées de fond en comble.

L'étranger n'était autre que Sir Walter Montfort. Il venait de descendre du grand omnibus qui faisait le trajet entre la gare et l'hôtel, et Dieu sait s'il était loin de toute préoccupation poétique et romanesque, ayant à s'occuper à lui tout seul, non seule-

ment des bagages, mais encore des couvertures, des sacs et des parapluies. Lady Montfort était trop souffrante pour s'inquiéter de rien, et West, la femme de chambre, trop ahurie pour penser à quoi que ce soit,

Il vit cependant la jeune fille et il éprouva un mouvement passager de compassion en apercevant à la fenêtre cette petite figure si pâle avec ses yeux anxieux.

Dans le hall éclatant de dorure et tout garni de fleurs, le digne M. Kohl vint au-devant des nouveaux arrivants et les escorta jusqu'à l'ascenseur. Il expliqua poliment, en mettant l'ascenseur en mouvement, que Mme et Mlle Grant les attendaient sur le palier du troisième étage pour leur souhaiter la bienvenue.

—Quelle idée ! comment peut-on manquer de tact à ce point ? s'écria Lady Montfort. Quand il me serait si nécessaire, après toute cette fatigue, de me reposer ! Si je ne fais pas la plus grande attention, j'aurai une nuit d'insomnie, et c'est une chose que je ne puis supporter. West, j'espère que vous avez sous la main ce qui est nécessaire pour faire le thé ; voilà plus de trois heures que je n'ai rien pris et il ne faut pas que je me laisse.....

Mais au même instant, l'ascenseur s'arrêtait, la porte s'ouvrait, et dans l'encadrement apparaissait une superbe et rayonnante personne blonde qui, d'une voix mélodieuse, bien que quelque peu élevée de ton, leur souhaitait la bienvenue à Oliviera. Mrs Grant était là aussi, un peu en arrière, trop heureuse de laisser Belinda faire les honneurs avec son animation et sa grâce accoutumées. Celle-ci conduisit Lady Montfort à sa chambre, une chambre en plein midi, la lui vanta avec une grâce, une aisance que ne réussit pas à troubler l'inattention marquée de la principale intéressée, tout occupée à surveiller les préparatifs d'installation de West.

—Eh bien, mère, dit enfin Sir Walter que cette scène embarrassait quelque peu, je vais vous laisser, je sais que vous préférez être seule après un long voyage. Vous ne descendrez pas dîner à table d'hôte, je pense ? Mais j'aurai le plaisir de vous y retrouver, Miss Grant.

(*à suivre.*)

LANOE FALCONER.

Traduit de l'anglais par ROBERT DE CERISY.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Le Baron de Lahontan par J.-Edmond Roy, mémoire in 4° de 130 pages.

Ce mémoire lu à la Société Royale du Canada le 25 mai 1893 méritait à tous les titres les hommages de la publication.

Comme le dit fort justement l'auteur dans son avant-propos : " l'importance que l'on a donnée pendant tout le XVIIIe siècle à l'ouvrage de Lahontan, celle que lui donnent encore certains écrivains contemporains en le citant de temps à autre, justifie cette étude. Il importe que l'on connaisse plus intimement un homme qui a porté des jugements très sévères sur nos origines, qui a popularisé en Europe l'idée que les colonies françaises furent des lieux de déportation, et qui, d'un cœur léger, a voulu infliger un stigmate honteux à toute une race.

Ce mémoire sera lu avec le plus grand intérêt par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada-Français.

A Catholic cannot consistently be a member of Secret Societies because they are religious organizations, by Rev. Peter Rosen Heidelberg, Minn., 1895.

Dans un brochure de 40 pages qui porte ce titre explicatif, l'auteur démontre que les *Odd Fellows*, les *Knights of Pythias* et autres sociétés similaires sont en réalité, et malgré leurs dénégations intéressées des sociétés où l'on professe une fausse religion et où l'on pratique un culte qui rappelle les hérésies des premières siècles de notre ère.

Par les avantages matériels que ces sociétés offrent à leurs membres, elles ont réussi à séduire un trop grand nombre de catholiques.

La plupart de ces derniers sont entrés de bonne foi dans ces sociétés ténébreuses et ne sont pas encore assez initiés pour en comprendre tout le danger. C'est pourquoi le pape Léon XIII les a condamnées nommément par un récent décret. Malgré ce suprême avertissement, on trouve encore des catholiques assez téméraires pour prétendre que ces sociétés n'offrent aucun danger pour la foi.

Que ces obstinés lisent les pages du Rev. Rosen. Ils n'y trouveront pas de déclamation ni de phrases à effet ; rien n'y est laissé à l'imagination ; mais, pour peu qu'il leur reste un peu de bonne foi, ils se rendront à la force de l'évidence qui ressort de ce petit livre.

Fleurs champêtres par Françoise. " Sans doute il est bien tard pour parler encor d'elles,".....ces charmantes " fleurs champêtres," aujourd'hui entre les mains de tous les gourmets littéraires ; aussi n'en dirons-nous qu'un mot. Ces nouvelles historiettes de Françoise sont un véritable régal pour tous ceux qui aiment le naturel dans le style, le talent simple et bon enfant, pour toutes les personnes de bon goût, qui exècrent la pose, le ton gourmé et le pédantisme.

Françoise est trop modeste quand elle dit dans sa courte préface que la fidélité et l'exactitude des tableaux sont le seul mérite des scènes rustiques qu'elle a peintes sur le vif. Millet a mis beaucoup de fidélité et d'exactitude dans son tableau de l'Angelus ; mais dans les traits, l'attitude, l'expression de ses deux personnages rustiques, debout au milieu d'un champ de pommes de

terre, il a su mettre tant d'art qu'il a fait un chef-d'œuvre. Les personnages de Françoise ne manquent pas, eux non plus, de vie, de vérité et d'expression, aussi dirons-nous au risque de choquer la modestie de l'auteur, qu'outre la fidélité et l'exactitude, on trouve dans ses tableaux de nos mœurs villageoises, de l'art au vrai sens du mot, de l'art sans apprêt, sans prétentions, mais de l'art tout de même, du vrai, du bon, quelque chose de génial plus facile à ressentir qu'à définir, qui empoigne et ne laisse aucun doute sur le mérite de l'œuvre, quelque simple qu'en soit l'apparence.

Les personnages de Françoise ne sont pas seulement rendus avec exactitude, avec art, ils sont surtout peints avec amour. On sent que l'auteur aime bien tendrement ces natures franches, bonnes, naïves, foncièrement chrétiennes, dont nos belles campagnes sont encore peuplées et ce sentiment est si fort chez elle, qu'elle le fait partager à ses lecteurs.

Ces " Fleurs champêtres " ont donc un parfum agréable et sain et nous espérons qu'elles auront assez de succès pour encourager Françoise à nous en offrir de temps en temps un nouveau bouquet.

LE NATURALISTE CANADIEN

Chicoutimi Juillet 1895

Rédacteur-Propriétaire : l'abbé V.-A. HUARD

PROPOS DE RETOUR

" Il y a bien des semaines que le NATURALISTE paraît sommeiller. Le voici qui revient aujourd'hui à sa tâche. Nous ne donnons pourtant à ce numéro de juillet que seize pages, pour ne pas retarder encore sa publication de tout le temps que nous mettrions à rédiger le supplément consacré à la Zoologie ; c'est-à-dire que cette livraison n'a que le nombre de pages auquel nous sommes tenu.—Nous espérons publier le numéro d'août dans une quinzaine de jours, et nous pourrons ensuite reprendre la publication régulière du journal,

Cette longue absence de nos bureaux a causé des ennuis à plusieurs de nos correspondants, nous le savons. Nous le regrettons et nous nous efforçons depuis notre retour de mettre au point notre correspondance.

De même, nous ne savons rien de la littérature scientifique de ces trois derniers mois, et il se peut que cette ignorance involontaire soit la cause de certaines lacunes dans la composition de quelques-unes de nos prochaines livraisons. Ici encore, nous ferons notre possible pour reprendre le temps perdu."

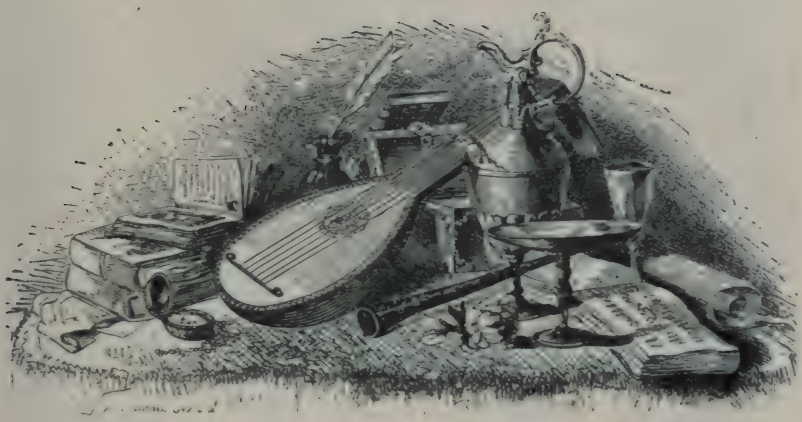

BEETHOVEN ET L'ART SYMPHONIQUE

> " La musique est une révélation plus sublime que toute sagesse, que toute philosophie. Dieu est plus proche de moi dans mon art que dans tous les autres. Il y a quelque chose en lui d'éternel, d'infini et d'insaisissable. *C'est l'unique introduction corporelle au monde spirituel du savoir.*" (Pensée de Beethoven, transmise par Bettina d'Armin dans une lettre adressée à Goethe.)

IL suffit de considérer un instant le tableau de Carl Schloesser (1) pour être saisi par l'expression de souffrance, de douloureuse concentration intérieure éclairée par je ne sais quel rayonnement de candeur, que le peintre a su imprimer à la physionomie du grand compositeur allemand. Nous y voyons Ludwig van Beethoven dans la solitude de son cabinet de travail, en proie à cette agitation, à ce frémissement de l'âme qui doit donner naissance à une œuvre sublime. Ces yeux où brille le feu d'une souffrance et d'un amour insondables, dont le regard fixe ne semble voir dans les objets extérieurs que des symboles des visions intérieures de l'âme ; cette bouche ferme, plissée avec amertume, qui connaît la coupe décevante de l'existence, mais qui en brave le poison ; ce front bombé, puissant où se révèlent à la fois la force et la bonté : c'est bien là Beethoven, le solitaire inspiré.

Il a fallu sans doute à l'artiste-peintre plus que les données du portrait, plus que tous les faits biographiques connus pour con-

(1) Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs une reproduction de ce beau tableau de Carl Schloesser, intitulé : *Beethoven dans son cabinet d'étude.*

cevoir avec cet *au delà*, dont l'art seul connaît les secrets, cette physionomie saisissante du poète symphoniste, et synthétiser pour ainsi dire dans un tableau toute une vie d'artiste, tout un poème d'enthousiasme et d'amour, de souffrances et de déceptions. Car la physionomie, c'est l'âme même, et c'est dans sa musique seulement, semble-t-il, que nous apparaît la grande âme de Beethoven, dans cette langue primesautière, si largement inspirée, où l'émotion revêt une expression si dramatique.

En dehors de son art, en effet, la vie de Beethoven n'offre pas de faits bien saillants ; aucune aventure extraordinaire ne vient signaler les diverses phases de cette existence tout intérieure et toute concentrée ; rien de la fièvre voyageuse qui pousse l'artiste loin de son pays. Sa vie extérieure présente autant d'uniformité et de calme que sa vie intérieure dut être agitée et pleine de tourments. Chose étrange, celui qui sut exprimer dans la langue des sons toutes les douleurs, les joies, les aspirations dont l'ensemble constitue le problème de nos existences, celui qui aima tant l'humanité, et qui, dans la *neuvième symphonie*, embrassa dans un superbe élan d'amour tous ses frères en faisant chanter *l'hymne à la joie* de Schiller, cet interprète sublime, cet homme complet de Térence à qui rien d'humain n'est étranger, fut cependant un grand solitaire. Bizarre de caractère, dit-on, d'une timidité farouche et d'une indépendance presque sauvage, il dut peut-être à une éducation sévère et privée des douceurs de la vie de famille une accentuation plus forte encore de ces dispositions naturelles. Plus tard des affections contrariées, des difficultés matérielles, et, pour comble, une surdité qui lui ravira la source de ses plus pures jouissances, toutes ces afflictions jointes à ce feu intérieur, cette étincelle prométhéenne dévorant tout homme de génie, feront de Beethoven cette nature farouche mais aimante, faite de sentiments contenus, de douleurs innomées, que l'harmonie des sons pourra seule un jour traduire aux hommes.

Notre intention, en écrivant cette courte notice n'est pas de faire ici de la biographie, et du reste il existe sur la vie du compositeur un grand nombre d'écrits remarquables, parmi lesquels nous citerons l'*Histoire de la vie et de l'œuvre de Ludwig van Beethoven* par Schindler,—ouvrage jouissant d'une grande faveur, à cause sans doute de la personnalité de son auteur qui fut un des intimes du maître ;—mais nous essaierons plutôt de dire brièvement ce qui distingue particulièrement le génie de Beethoven, quelle place il occupe dans l'histoire de la musique, ce qu'était l'art avant lui et quelle fut l'influence de ses œuvres sur la musique de l'avenir.

***

On sait que, à la fin du siècle dernier, la musique instrumentale était assujettie à la forme stricte de la *sonate* (1) : "un échafaudage de périodes architecturales, une répétition de phrases et de fioritures, de thèses et d'antithèses, dont le but était d'arriver, à travers une série de demi-cadences à la bienheureuse cadence finale." Quatuors, quintettes, septuors, symphonies, de même que la sonate pour clavecin, n'étaient que des formes plus ou moins développées de cette structure ; et l'on a souvent comparé avec assez de raison, la musique symphonique à l'architecture, et réciproquement, en appelant cette dernière une *musique plastique*.

On peut assigner à la sonate deux origines : d'abord les sonates pour violon et violoncelle que l'on trouve dans les œuvres de Corelli et autres au XVIIe siècle, et cette même forme appliquée un peu plus tard au clavecin par Kuhnau, J. S. Bach, Emmanuel Bach, etc. ; ensuite l'*ouverture d'opéra*, genre spécial de musique instrumentale, en vogue en Italie au commencement du XVIIIe siècle. Ces ouvertures consistaient en trois *mouvements* ayant entre eux une certaine relation,—*allegro, andante, allegro*—deux mouvements vifs séparés au milieu par un mouvement lent.

Emmanuel Bach fut un des premiers à cultiver ce genre, mais c'est à vrai dire avec Joseph Haydn seulement que la sonate prend une forme déterminée et devient un type classique—Haydn est donc considéré à juste titre "le père de la symphonie." Il fit faire d'immenses progrès à l'orchestration, agrandit, tout en en conservant les proportions, le cadre de la sonate, traita les thèmes avec plus de liberté, introduisit des traits libres, changea en un mot, selon l'expression de Ed. Shuré, "le mannequin de cuir du contrepoint en chair vivante.

Mozart, son successeur, fit parler aux instruments une langue plus passionnée, donna à la mélodie instrumentale cette tendresse infinie de la voix humaine, mais ne changea rien d'essentiel dans la symphonie telle que conçue par Haydn. Ses œuvres sont remplies d'une grâce parfaite, d'une fraîcheur exquise d'inspiration, et satisfont dans une égale mesure le goût et l'esprit. La grâce idéale qui règne dans toutes ses compositions l'a fait souvent appeler le "Raphaël de la musique." L'âme aimante et tendre de Mozart, dit Edouard Schuré, sait tout exprimer, même les sentiments virils et les émotions grandioses, lorsqu'elle en est touchée du dehors—

(1) De l'italien *suonare* genre de composition essentiellement instrumental.

mais elle ne recherche rien de particulier, elle ne poursuit aucun but déterminé. Elle peut sentir, mais non vouloir; concevoir, non engendrer. Elle est femme comme la musique elle-même, et, en cela Mozart nous offre l'image du parfait musicien, qui n'est que musicien."

Il appartenait donc à Beethoven, poète viril et penseur profond, de faire dire à la symphonie des choses inouïes, de révéler par elle l'essence même de nos sentiments les plus intimes. Mais pour cela il doit se forger une langue à lui, une langue dramatique. Il module audacieusement; ses effets rhythmiques sont nombreux, variés, et offrent des contrastes saisissants; à l'aide d'une orchestration puissante, les nuances dynamiques deviénnent plus fortement prononcées. Sans vouloir briser les formes établies, il en modifie comme malgré lui les allures; en les animant de son souffle il leur donne une signification nouvelle. Si l'on reconnaît facilement dans ses premières œuvres l'influence de Haydn et de Mozart, dont il conserve la forme, on voit cependant surgir en elles une verve et une originalité jusqu'alors inconnues. Les trois *trios*, op. I, nous offrent sous ce rapport un exemple frappant, et les deux premières symphonies font comme pressentir ce qu'il sera plus tard.

Mais avec la *symphonie héroïque* (No 3) il accusera désormais pleinement sa personnalité et demeurera lui-même; écrite avec un but déterminé: la glorificatiou d'un héros, cette œuvre sera comme la pierre angulaire de la symphonie moderne. La musique deviendra donc une langue méthaphysique exprimant le but vers lequel tend l'âme humaine, ses luttes, ses combats, cherchant dans sa puissance descriptive, non pas tant la reproduction des choses sensibles que l'idée qui s'en dégage; ce ne seront plus des personnes qui parleront, mais des voix de l'âme, des principes, des facultés. Shindler nous assure que Beethoven avait voulu rendre dans sa sonate pour piano, opus 14, ce qu'il appelait lui-même "das maemliche und weibliche Prinzip, das bittende und das widerstchende." (le principe masculin et le principe féminin) (1) Qui ne voit en cela une manifestation frappante de cette tendance vers l'impersonnalité, un des traits les plus caractéristiques de l'esprit allemand? De même la symphonie pastorale malgré ses titres: *sentiments doux*, *scènes champêtres*, *danse*, *orage*, *prière*, n'est pas simplement une musique descriptive, ou, pour nous servir du terme consacré, une *musique à programme;* il y a là un intermédiaire entre la sensation

(1) Traduction littérale: *le principe qui demande et le principe qui refuse.*

pure et la pensée pure, l'art reste dans le domaine de l'idéal et du spirituel—" Ce ne sont pas tant les bruits de la nature qu'on entend, dit Alfred Tonnellé (1), que leur écho dans le cœur de l'homme ; ce n'est pas le murmure du ruisseau, ce sont les rêves dont il nous berce. Dans l'orage même, Beethoven ne s'est pas proposé de rendre le fracas, ni de faire un simple tableau de la nature en désordre ; ce qu'il fait ressortir, ce sont les impressions que ce désordre fait sur l'âme : c'est surtout cette terreur mystérieuse et solennelle dont l'orage émeut l'âme. Pas de grands éclats, des accents plus couverts, sourds, sombres, profonds. Les petites gammes déchirantes, le sifflement du vent ressemblent à un frisson, qui passe sur l'âme. Tout cela est esprit." Mais le maître ne s'en tient pas seulement à chanter les plaisirs et les émotions agrestes. Dans chacune de ses œuvres il aborde un monde nouveau, et chacune d'elles est empreinte d'un caractère spécial et distinct. Maître de sa pensée et de son inspiration, il entre chaque fois dans un nouvel élément et trouve une expression nouvelle. Avec la *symphonie en ut mineur*, il avait décrit la lutte et ses angoisses ; avec la *Pastorale*, le calme de la vie des champs. Dans la symphonie en la, il reviendra à la danse, au sol antique de la musique instrumentale. Richard Wagner l'appelle *l'apothéose de la danse*. "Mais quelle danse ! dit Ed. Schuré, une ronde de Titans et de déesses ! Ce n'est pas le pauvre ballet moderne avec sa froide lubricité et sa niaiserie conventionnelle, mais la danse antique dans sa force hardie et sa fière beauté."

***

Cependant la musique instrumentale, si puissants que fussent ses moyens d'expressions, cherchait un autre élément jusqu'alors resté étranger à ses développements: la Poésie lyrique (2). On a dit que les arts une fois arrivés à leur plein développement doivent se synthétiser, se grouper ensemble pour contribuer à exprimer le beau dans son sens le plus large et le plus complet : c'est la formule wagnérienne que l'on répète à satiété de nos jours, et qui doit, dit-on, expliquer toute l'esthétique du maître de Bayreuth. La musique symphonique devait donc, en atteignant son apogée,

(1) Alfred Tonnellé, *Fragments sur l'art et la philosophie*—Paris, Didier et Cie.

(2) Il s'agit ici seulement de la musique instrumentale proprement dite : On sait du reste que l'opéra italien présente un constant divorce entre la musique et la poésie, entre le drame et son commentaire musical. C'est Gluck, Weber, et surtout Richard Wagner qui opéreront la réaction.

retrouver forcément et fatalement sa sœur la Poésie—c'est ce qui s'accomplira avec la *neuvième symphonie*, poème gigantesque résumant en lui toutes les forces et les puissances de l'art symphonique et pénétrant jusqu'aux arcanes du sublime par l'adjonction de la parole.

On a commenté de mille manières cette œuvre extraordinaire ; sur ce sujet les critiques se sont laissés aller à des interprétations souvent originales, presque toujours fantaisistes. Aucun thème plus libre en effet que le commentaire d'une œuvre musicale, surtout lorsqu'on néglige les détails techniques pour ne considérer que la portée philosophique de l'ensemble. Mais nous sommes sûrs d'intéresser le lecteur en reproduisant ici une page de Richard Wagner où se trouvent expliqués, avec une phraséologie abondante du reste, la genèse de la neuvième symphonie, son caractère essentiel et son action décisive sur la marche de l'art. On sait que Wagner a vu dans cette œuvre le testament de la musique de l'avenir, et en a fait comme la base de son propre développement musical.

" Des rives de la danse (symphonie en la) où il avait cherché un refuge, nous dit-il, Beethoven se jeta encore une fois dans la mer sans limites de son désir insatiable. Mais ce fut sur un navire gigantesque et solidement charpenté qu'il entreprit sa course orageuse. Il saisit d'une main sûre le puissant gouvernail ; il savait le but de la course, il avait résolu de l'atteindre. Certes, il ne songeait pas à se préparer des triomphes imaginaires, à retourner dans le port oisif de la patrie après les souffrances et les dangers du voyage ; il voulait mesurer les limites mêmes de l'Océan, *trouver la terre qui est au-delà du désert des eaux.*

Ce n'était pas la rude humeur du marin qui avait poussé le maître à ce long voyage ; il devait, il voulait aborder dans le nouveau monde, car c'est pour le trouver qu'il avait tourné sa proue vers l'Océan sans limite. Hardiment, il jeta son ancre, et cette ancre fut *la parole*, non pas la parole arbitraire et insignifiante qui se déforme dans la bouche du chanteur à la mode, mais le verbe nécessaire, tout puissant, qui joint les hommes ; le verbe où peut se déverser le plein torrent des émotions humaines ; le port sûr pour le voyageur battu des flots ; la lumière qui reluit après les ténèbres d'un désir sans fin ; la parole d'espérance qui, prononcée par l'homme affranchi, semble jaillir du cœur même de l'humanité nouvelle et par laquelle Beethoven a voulu couronner l'édifice de sa création musicale. Cette parole, c'est *Joie !*—Par elle il dit à ses frères : *Soyez embrassés, millions d'êtres !*—Et cette parole sera la la langue de l'œuvre d'art de l'avenir (1)."

(1) Wagner, *Œuvre d'art*, p. 93.

Il est inutile de dire, en terminant cet article, que Richard Wagner explora ce *nouveau monde* avec ardeur. Plein du courage qu'inspire à l'homme de génie la conquête de l'idéal entrevu il s'élancera, nouveau Cortez, vers cette région inexplorée, et bravant la critique, brûlera résolûment ses vaisseaux. Il s'emparera de la symphonie beethovienne, l'insufflera au drame musical et fera jaillir des profondeurs de l'harmonie, de la polyphonie orchestrale la poésie vraie, infiniment expressive, libre enfin des entraves du formalisme étroit et mesquin de l'opéra.

***

C'est une étude attachante de nos jours que de rechercher les causes, même les plus lointaines des évolutions de la littérature et des arts. On a cherché dans les œuvres classiques du XVIIe siècle des germes de romantisme et l'on en a trouvé—Corneille, Bossuet, pour ne parler que de ces deux génies, ont laissé parfois la passion s'exprimer avec une franchise d'allure et une vivacité de couleur que ne désavoueraient pas les chefs de l'école romantique. De même dans l'opéra, Richard Wagner n'a-t-il pas créé de toutes pièces son œuvre d'art ; ses principes d'esthétique sont formulés et mis en pratique jusqu'à un certain point bien avant lui par Gluck, qui les expose lui-même avec netteté dans l'épître dédicatoire d'*Alceste*. D'ailleurs, si l'on remonte plus loin encore, on découvre que ces principes mêmes du drame musical avaient déjà été énoncés dans les écrits de Lessing en Allemagne et de Diderot en France. Richard Wagner se reconnaissait du reste des précurseurs dans le drame tels que Gluck et Weber, et s'inclinait devant Beethoven dont la neuvième symphonie avec chœurs fut pour lui une révélation suprême.

Quoi qu'il en soit de toutes ces considérations, et pour revenir à notre sujet, il est certain que Beethoven, en réunissant dans sa dernière symphonie la poésie à la musique, ne fut entraîné que par la puissance intuitive de son inspiration, et ne parvint, comme le dit un critique éminent (1) " à la vérité objective que par la force du sentiment subjectif."

C'est ainsi qu'il légua à la postérité un nouvel élément : l'expression vraie, et qu'il demeure par dessus tout le grand initiateur, le maître par excellence de la musique moderne.

(1) Ed. Schuré, *Le drame musical*. Paris 1886.

Terminons cette courte esquisse par ces lignes de Berlioz, écrites au sujet des dernières sonates pour piano de Beethoven et qui s'appliquent partant à toutes les œuvres de la dernière période de la vie du compositeur.

"Le moment viendra bientôt, peut-être, où ces œuvres, qui laissent derrière elles ce qu'il y a de plus avancé dans l'art, pourront être comprises, sinon de la foule, au moins d'un public d'élite. C'est une expérience à tenter. Si elle ne réussit pas, on recommencera plus tard. Les grandes sonates de Beethoven serviront d'échelle métrique pour mesurer le développement de notre intelligence musicale."

SAINTE CÉCILE,
d'après H. Hoffmann.

L'ANNEAU DES FIANÇAILLES

Il ne s'en est jamais consolé, de cette escapade. A la vérité c'était jouer de malheur, et rarement un scalpel se fourvoie aussi....plaisamment que le sien l'avait fait ce jour-là. Il aurait pu lui arriver pis cependant. Le mariage pouvait manquer, et un mariage manqué, c'est une catastrophe, si la dot est ronde et le fiancé, carré.

Mon intervention l'a sauvé. En ce temps-là l'intervention était chose permise. On y mettait de la discrétion et de la bonne foi, et d'ordinaire, tout finissait bien. C'était la franchise même que ce garçon ; il était franc comme l'épée du roi. Ne me demandez pas de quel roi, je serais un peu embarrassé ; ils ne sont pas tous disparus, et ceux qui s'attardent encore traînent des épées qui ne rendent guère témoignage à la vérité.

J'oubliais de vous le nommer. Il s'appelait Noé Bergeron. Pourquoi Noé ? Probablement parce que son père avait lu la bible et aimait les antiquités. Peut-être aussi parce qu'il ne boudait pas son verre, et qu'il s'était endormi plus d'une fois dans les vignes du Seigneur.

Pourquoi Bergeron ?.....Par exemple ! voilà un point d'interrogation qui m'a échappé.

Donc, il s'appelait Noé Bergeron. Qu'est-il devenu ? Il exerce la médecine avec succès dans une grande paroisse où les gens vivent très vieux et meurent pour se reposer. Il n'est plus jeune et il doit être gris, car nous avons le même âge, sinon les mêmes goûts.

Il étudiait la médecine pendant que je faisais semblant d'étudier le droit. Je lui donnais des avis et il me donnait des pilules. Je calmais ses inquiétudes et il calmait mes souffrances. Nous sommes quittes.

J'étais à ses fiançailles. Il y avait beaucoup d'invités, tous de la haute ; l'aristocratie des lettres et l'aristocratie des écus, des diplômés et des cossus. Les parents de la campagne regardaient de loin. Des musiciens en habits, cravatés de blanc, rangés dans un coin du vaste salon, soufflaient de leurs cuivres une poussière de notes brillantes qui nous enivrait. Et puis la danse allait, allait, comme au temps où elle était une chose agréable au Seigneur.

Amaryllis voltigeait comme une phalène. On eût dit le même bourdonnement d'ailes. Vous savez ? la phalène, ce beau papillon de nuit qui vient brûler à la flamme des candélabres, son corsage de velours et ses ailes de cire. Amaryllis, c'était la fiancée, Amaryllis Belleau. Un beau brin de fille, je m'en souviens, et mise à ravir. Elle portait.....Voyons, que portait-elle ? Ma foi ! je ne m'en souviens plus. Seulement, ça lui allait à merveille. Des cheveux noirs comme des ailes de corbeau, bouclés..... Non pas noirs, couleur de blé mûr, plutôt. Pour ça, pas de doute. Ce qui la rendait séduisante surtout, c'était ce grand œil rêveur, même dans les bouffées de joie. Un œil ou l'azur du ciel.....L'azur.....je ne sais pas trop. Or, je ne veux rien affirmer d'incertain, comme mon ami Noé Bergeron, je suis esclave de la vérité ; la vérité je ne connais que ça.

Pauvre Noé, si jamais ces lignes tombent sous ses yeux, il va bien rire.....à moins qu'il ne se fâche à cause de mon indiscrétion. Bah ! je dirai que c'est une histoire que j'ai inventée pour amuser les lecteurs de la "Revue Canadienne."

Le commencement de l'affaire—car il faut commencer par le commencement—ce fut une escapade de trois étudiants en médecine et d'un étudiant en droit. L'étudiant en droit, c'était moi.

Je ne sais trop si je ne devrais pas parler, d'abord, de la mort de madame Belleau. Cette mort est bien la cause première de l'incident, et mon histoire serait courte sans cela.

Apprenez donc qu'à l'époque de la grande soirée des fiançailles, la mère était, depuis quelques années déjà, partie pour un monde meilleur, ce qui ne doit pas être chose difficile à trouver. Monsieur Belleau ne s'était pas vite consolé ; il ne s'était pas encore consolé. La tendresse de sa fille apportait bien un adoucissement à sa douleur, mais ne pouvait la calmer tout à fait. Rien ne remplace la femme aimée, surtout quand la maternité a sanctifié l'amour en le comblant.

Je reviens à l'escapade. Il vaut mieux commencer par là. Noé me demanda de me joindre à lui et à ses camarades pour faire une petite expédition nocturne dans un cimetière, J'avais eu envie d'étudier la médecine, et cela faisait comme un trait d'union entre les disciples d'Esculape et moi.

Un peu vague, le trait d'union, il est vrai. Ensuite, je n'avais point peur des morts. Pauvres morts ! que voulez-vous qu'ils fassent ? ... Si seulement ils pouvaient parler ! Combien de fois j'ai désiré converser avec eux ! Comme il serait curieux de leur entendre raconter les émotions du départ d'ici et de l'arrivée là-bas !... Ils nous apprendraient le mystère des rapports intimes entre les créatures de notre monde et celles des autres mondes. Ils nous parleraient peut-être des canaux gigantesques de Mars et nous diraient pourquoi, à certaines époques, ils se dédoublent. Ils nous révèleraient le secret des étoiles blanches, comme Sirius, Véga ou Ataïr ; des étoiles jaunes, comme Arcturus, Pollux ou La Chèvre ; des étoiles rouges, comme Beteigeuse, Antarès, Algol. Ils nous raconteraient comment ils nous voient des profondeurs de l'infini où ils se sont envolés, pendant que nous, nous avons peine à voir plus loin que notre nez. Nous ne pouvons pas découvrir les sentiments faux de l'ami qui nous sourit, les calculs égoïstes de la main qui nous relève, les roueries coupables du politiqueur qui nous harangue, la fragilité des promesses que nous fait l'amitié, la jalousie des confrères qui nous félicitent, et cetera...

Je n'avais pas peur des morts. Il était onze heures du soir quand nous mîmes dans la main du gardien la pièce blanche nécessaire pour faire ouvrir l'infâme barrière. La dernière barrière qui tombera sera bien dans le voisinage de notre bonne ville de Québec. Les fortifications s'écroulent mais les barrières restent debout. Fouette cocher ; mon récit s'attarde trop. Il était discret, notre cocher. Au reste sa discrétion lui rapportait de jolis deniers. Une vertu intéressée est peut-être moins belle mais elle est plus sûre.

Sur la route large et dure les roues produisaient un grondement sonore et monotone qui nous aurait endormi comme une berceuse, si l'acte audacieux que nous accomplissions ne nous eût tenus en éveil. De temps en temps les bêches d'acier que nous emportions se heurtaient, et nous pensions aux clous du cercueil qui grinceraient tout à l'heure en se cassant.

—Nous voici rendus, fit le cocher qui n'avait rien dit encore.

—Déjà ?

Cette surprise nous échappa. Nous n'avions peut-être pas hâte d'arriver.

La nuit était tiède ; une superbe nuit d'été, moins la lune et les étoiles. C'est quelque chose, je l'avoue. Le ciel nuageux nous annonçait une averse, mais nous enveloppait d'ombres. Un silence profond régnait partout ; personne sur la route ; pas de lumières aux fenêtres des maisons voisines. Des morts, rien que des morts ! Nous étions dans le cimetière. Joseph Labruère connaissait la fosse. Tiens ! je ne voulais pas le nommer, celui-là..... N'importe, allons ! Joseph Labruère nous dit :

—Venez par ici.

—Attends, observa avec raison Noé, il est bon de se réconforter un brin.

Et il nous présenta une gourde qui n'avait encore rien perdu de sa fraîcheur. Il se fit un petit bruit dans un coin du cimetière. Un hibou, peut-être, qui se fatiguait de veiller seul sur un cyprès, peut-être un blaireau qui revenait heureux en sa retraite.....

—Allons ! en voilà un qui se réveille avant la résurrection, fit Gaspard Côté.

Bon ! voilà l'autre nommé. Maintenant que vous les connaissez tous, je continue. Nous suivîmes Labruère. Nous marchions d'un pas léger afin de ne pas faire crier le sable, et de temps en temps nous nous arrêtions pour écouter. Le cocher faisait sentinelle, ou dormait sur son siège.

—Ici, fit Labruère, à voix basse, ici !

Un éclair jaillit de la nue, et dans la lumière rouge, sous les grands arbres, toutes les croix du cimetière parurent sortir de terre.

—Hâtons-nous, dit Noé ; il faut finir avant l'orage.

Les bêches s'enfoncèrent dru dans le sable nouvellement remué. Un quart d'heure s'était à peine écoulé que le tombeau rendit un bruit sourd. Les instruments l'avaient heurté. Un frisson passa dans les veines de mes compagnons. S'ils avaient eu le courage d'avouer leur peur, j'aurais avoué mes remords. L'amour propre nous scella la bouche mieux que les clous n'avaient scellé la bière.

Enfin nous parvenons à ouvrir cette porte que l'on croyait à jamais fermée sur le mort, et nous réunissons toutes nos forces pour enlever le lugubre fardeau et le hisser sur le bord de la fosse béante. Un autre éclair illumina les airs et des reflets blafards descendirent jusque sur la tombe encore ouverte, au fond du trou. Le cadavre que nous tenions reçut la lumière en pleine figure. Nous ne pûmes retenir un cri. Nous avions fait erreur. Notre guide s'était trompé.

Nous étions venus chercher un pauvre diable de matelot décédé à l'hôpital, et nous avions entre les bras les dépouilles mortelles d'une femme. Il était trop tard pour recommencer. Nous étions tous un peu fatigués aussi. Et puis le *sujet* ne servirait pas moins bien la science, quand il serait sur la table de marbre de la dissection. Pour apaiser la conscience qui avait des velléités de révolte, la gourde fut vidée. C'est l'argument suprême. Les remords se turent et nous filâmes au trot vers la cité mal endormie.

Inutile de dire que nous avions fait disparaître la trace de notre sacrilège. Le fossoyeur n'avait pas ratissé le sable béni avec un soin plus scrupuleux.

La femme dont nous avions, malgré nous, troublé le repos sacré, paraissait jeune encore et gardait, sous la pâleur effrayante de la mort, les traces d'une beauté frappante. Elle portait au doigt un anneau d'une grande valeur, un large cercle d'or fin où l'artiste avait incrusté une guirlande de petits diamants.

Que faire de cet anneau ? Notre honnêteté était déjà proverbiale et nulle pensée mauvaise ne vint à notre esprit. Nous résolûmes de le vendre et d'en rendre la valeur à la défunte, sous forme de messes basses. Plus tard, Noé Bergeron qui ne ménageait pas les écus de son père, un riche marchand des environs de Montréal, racheta le bijou et le serra, soigneusement enveloppé dans une touffe de ouate blanche. Il le destinait au doigt mignon d'une adorable créature qu'il ne connaissait encore qu'en rêve.

Quelques années s'écoulèrent et nous fîmes un grand pas dans la vie. Chacun de nous prit son chemin et commença la lutte pour l'existence.

Noé avait fixé ses pénates dans une place d'eau. A Cacouna, je crois. Je n'affirme point. Il jugeait que les bains lui seraient d'un grand secours, à cause de l'imprudence des baigneurs; cependant sa confiance n'allait pas jusqu'à espérer de rendre la vie aux infortunés qui l'auraient définitivement laissée au fond des eaux amères.

Il fut appelé, un jour, auprès d'une jeune fille qui s'était en effet trop attardée dans l'onde caressante mais perfide. On l'avait retirée à demi noyée. Il la sauva. Elle eût été sauvée sans lui, mais il était écrit que la chose arriverait ainsi. Elle eut de la reconnaissance envers son jeune médecin. De la reconnaissance à l'amitié

la transition est toute naturelle et la distance, toute courte. Elle lui donna son amitié. De l'amitié à l'amour le saut n'est jamais brusque et le chemin est quelquefois long. Elle parcourut le chemin. Lui, il l'avait aimée du premier coup d'œil ; il avait franchi l'espace d'un seul bond.

Et voilà pourquoi ils fêtaient leurs fiançailles. Car elle, vous n'en doutez pas, c'est mademoiselle Amaryllis Belleau.

Nous voilà donc revenus à la soirée des fiançailles. Le chant, la danse, les récitations se succédaient avec la régularité désespérante des symphonies trouées que déroulent mécaniquement les musiciens de la rue. Il y avait dans l'atmosphère chaude des senteurs exquises que les éventails des dames, gracieusement agités, faisaient courir et flotter sans bruit, de toute part. Quand l'heure du réveillon sonna, les cuivres et les violons suspendirent leurs poétiques accords, et le cliquetis des couteaux et des fourchettes, ô sacrilège ! parut doux à l'oreille des gourmets.

L'homme ne vit pas seulement de son.....Que de mets succulents furent savourés ! que de rasades joyeuses furent bues ! La première, la plus solennelle, la seule universelle peut-être, ce fut quand le père Belleau, une petite moustache sur une grosse lèvre, un ventre rebondi, paré, sur le côté, d'une pesante breloque, proposa la santé des fiancés. Au même instant Noé, mon ami Noé, tout ému, rouge comme un coquelicot, passa au doigt d'Amaryllis l'anneau précieux qu'il conservait depuis si longtemps dans la ouate. Amaryllis poussa un petit cri de surprise, et nous crûmes qu'il lui serrait trop l'annulaire. Elle se prit, à regarder le joyau avec une grande attention, et puis on la vit pâlir.

Le fiancé était tout fier. Le père débitait son discours de circonstance avec une verve digne d'une meilleure grammaire. Quand il eut fini, il se pencha sur la main de sa fille.

—Oh ! fit-il, d'une voix drôle.

—Puis un moment après :

—Je ne croyais pas qu'il y en eût deux pareils.

Noé devenait rêveur. Amaryllis gardait un silence inquiétant

Monsieur Belleau reprit :

— Montre donc, Amaryllis.

Amaryllis lui passa l'anneau.

—Mais il est tout à fait semblable à celui que j'ai donné à ma chère défunte.....On jurerait que c'est le même.....C'est singu-

lier !.....singulier !.....Et le même nom gravé en dedans..... Amaryllis !.....

—C'est le nom de ma fiancée, observa Noé d'une voix qui s'efforçait de paraître sûre.

—C'est vrai ! c'est vrai !.....Amaryllis, comme sa pauvre mère.... reprit Monsieur Belleau. Puis il demanda :

— Où donc l'avez-vous acheté, Monsieur Bergeron ?

Noé hésita. Je crus un instant qu'il était perdu. Il ne voulait pas mentir, et il cherchait une réponse acceptable.

—C'est un souvenir de famille, dit-il, enfin, un souvenir qui me coûte assez cher cependant.....

Je vins à son secours. Dieu me pardonnera mon petit mensonge en faveur de ma bonne intention... ou bien il le fera expier à mon ami.

—Quand ta sœur a tiré cet anneau de son doigt pour te le donner, dis-je alors, d'une voix pleine de larmes, elle n'a pu s'empêcher de pleurer abondamment. C'était l'anneau de ses fiançailles à elle aussi.

Tous les convives me regardèrent avec anxiété. Noé était ahuri.

—Son fiancé venait de mourir, repris-je hardiment, et elle mourait à son tour.....Elle mourait au monde .....Elle allait s'enfermer dans un couvent.

Il y eut un murmure approbateur. Tout le monde voulut voir l'intéressant anneau.

—J'espère, dis-je encore, que cet anneau va porter bonheur désormais, et que Mademoiselle Amaryllis ne finira pas ses jours dans le cloître, mais au foyer du plus dévoué des maris et du plus loyal des amis.

Noé pleurait d'attendrissement. Il se sentait sauvé. Monsieur Belleau reprit sentencieusement :

— Garde bien ce souvenir, ma fille, il est précieux à plus d'un titre .....et quand tu mourras.....

—Oh ! ne parlez pas de ça, fit Noé vivement.....

—Tout de même, me disait-il, plus tard, j'éprouve un grand remords d'avoir mis le scalpel dans les chairs de ma belle-mère.

— Bah ! lui répliquai-je, ce n'est pas souvent qu'une belle-mère est déchirée au nom de la science.

Tamphile LeMay

LE TABLEAU DES TROIS PARQUES DU PALAIS PITTI

LE touriste qui visite la galerie Pitti, à Florence, en sort avec la persuasion d'avoir vu, en ce tableau, (1) une œuvre de maître. En reçoit-il une impression d'admiration ? C'est ce que j'ai peine à croire.

Comment donc depuis tant d'années que ce tableau est exposé aux regards des artistes, des connaisseurs, une voix autorisée ne s'est-elle pas encore élevée pour protester contre l'attribution, à Michel-Ange, de ce tableau des " Trois Parques ? " Mais d'où sort-elle donc cette croûte qui détonne, hurle, dans son entourage de chefs-d'œuvre ? Je n'ai jamais eu le temps ni l'occasion de faire des recherches pour élucider cette question, mais on doit savoir, aux Uffizzi, la provenance du tableau et quels sont les *éminents* professeurs qui ont fait colloquer sur son cadre le grand nom de Buonarroti.

Pauvre Michel-Ange, quelle piètre figure l'on te fait faire à côté des Raphael et des Titien, authentiques ceux-là ? La fureur de tes ennemis s'est donc perpétuée au-delà de la tombe, pour que l'on t'ait attribué, à toi, colosse, cet avorton, ce spécimen hybride de l'art !

Comment peut-on accuser un instant le peintre des Sibylles et des Prophètes d'avoir perpétré une œuvre de si mauvais goût, de si pauvre caractère ? Rien dans ce tableau ; conception, exécution, expression et encore moins le style, rien, enfin, ne révèle un *maître*.

C'est un misérable pastiche.

Les trois femmes dénommées Parques ont les doigts osseux, les têtes vulgaires, sans caractère, coiffées sans art et le modelé en est *veule*. L'exécution est des plus faibles dans les traits principaux ; le plissé, l'arrangement des draperies, la coupe, où Michel-Ange mettait tant de distinction, n'indiquent en aucune manière les procédés du maître. Bref, ces trois filles de Jupiter et de Thémis sont aussi insignifiantes que communes, on peut même dire triviales.

Dans ce tableau, ce que le contrefacteur a pillé a un faux air de maîtrise ; par exemple le bras de celle des trois sœurs qui tient les ciseaux et qui serait *Atropos*, rappelle le faire d'Andréa del Sarto.

(1) Voyez REVUE CANADIENNE du mois d'avril 1895, page 244.

Mais là où le vrai artiste donne son empreinte, infuse la flamme de son génie ; la tournure, le style et surtout l'expression, le caractère des physionomies ; là, le pasticheur, le plagiaire échoue pitoyablement.

Non, non, encore une fois, ces sottes coiffures, qui ne rappellent en rien l'époque de la Renaissance, mais plutôt celle de la République Française, n'ont jamais été imaginées par Michel-Ange. Le peintre des Sibylles y rapportait plus de goût, de grâce artistique à coiffer une femme et aussi dans ses ajustements.

Serait-ce parce que ces femmes sont laides que l'on a voulu voir dans cette peinture une production michelangélesque? Mais lorsque le maître peint la laideur, il lui donne un caractère, il crée un type et le doue d'une telle fierté et d'une telle énergie qu'il l'annoblit et le rend inimitable ; il le fait *grand.* On cherche vainement une originalité, un accent élevé dans les traits insignifiants et vulgaires de ces trois mégères.

Il est plus d'un musée en Europe où l'on peut voir des croûtes attribuées au maître florentin. C'est un lustre, cela se conçoit de posséder un Michel-Ange. Mais se font-ils véritablement honneur, ces musées, en mettant le nom sonore de l'auteur de la *Nuit* sur des œuvres sans mérite et la plupart malhabiles.

C'est ainsi qu'il existe au musée de Montpellier, en France, un *Jugement dernier* qui serait le premier jet, la première éclosion de la pensée de Michel-Ange. Quelques parties diffèrent de la fresque; voilà précisément le truc du contrefacteur, à l'effet de dérouter les inexperts et de faire prendre leurs imitations (?) pour des originaux. Seulement dans ce tableau de Montpellier, la faiblesse du dessin est telle dans l'exécution anatomique que la supercherie saute immédiatement aux yeux.

Il y a quelque vingt ans, je me rappelle avoir vu, à la Pinacothèque de Munich, quatre tableaux, aussi de figures anatomiques, de nus et attribués à Buonarrotti. Probablement ils y sont encore. Eh bien ces nus sont tout bonnement grotesques.

Je pourrais allonger la liste des faux Michel-Ange et y joindre quelques faux Raphaël, mais il est cruel de briser des illusions rendues respectables par le temps.

Eug. Aubert

LES ANCIENNES "GILDES" OU CONFRÉRIES DE SAINTE-ANNE

(*Suite*)

UN quatrième texte nous montre encore sainte Anne comme patronne des menuisiers de Lille. Voici, d'après l'*Armorial de Flandre*, recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV, de 1690 à 1710, quelles étaient les armoiries de cette association :

" D'argent à une sainte Anne de carnation, vêtue de sinople et de gueules, assise à senestre sur une escabelle de sable, et appuyant sa main dextre sur l'épaule de la sainte Vierge, aussi de carnation, vêtue d'azur et d'argent, à laquelle elle montre à lire dans un livre aussi d'argent, tracé de sable, le tout posé sur une terrasse de sinople, chargée en pointe d'une varlope couchée d'or, ferrée d'azur, et accompagnée en chef d'une équiere de gueules, soutenue d'un compas d'azur à dextre et d'un ciseau d'azur, emmanché d'or, posé en pal, à senestre (1)."

Il existait d'autres confréries du même métier à peu près partout, et notamment en Auvergne : à Riom, à Brioude, à Montferrand, à Ambert, à Maringne, à Issoire (2), etc. D'où l'on peut conclure que sainte Anne était la patronne, non seulement de tel ou tel groupe ici ou là, mais de la profession même.

Au Mans, les Tonneliers avaient mis leur confrérie sous le même patronage. Une ancienne chronique nous fait lire ce qui suit :

" Les maîtres Tonneliers de la ville du Mans fondèrent au couvent des FF. Prêcheurs 8 livres de rente payables chaque année au jour de sainte Anne, suivant acte dressé par Me. Jean de l'Abbaye, notaire royal au comté du Maine, paroisse de Saint-Nicolas, le 25 février 1644.

" Les MM. Tonneliers de cette ville, se sont assemblés ès personnes de Louis Lebatteux et Michel Legras à present jurés du dict

(1) Borel d'Hauterive, *Armorial de Flandre, du Hainaut et du Cambrésis*, tome I de l'*Armorial Général de France* (gr. in-8°, Paris, 1856), p. 169.

(2) Bouillet, *loc. cit.*, p. 252.

mestier, etc. Tous maîtres du dict estat assemblés dans le cloistre des PP. Jacobins suiuant l'intimation à eux donnée.

" Et les RR. Pères Jacobins :

" Lesquels ont accordé ce qui en suict : c'est à sçauoir que les dicts Jacobins s'obligent et seront à l'aduenir tenus de dire et célebrer tous les premiers dimanches des moys, une messe basse devant l'autel de sainte Anne, et disperser l'eau bénite auparauant icelle. Le jour de sainte Anne une messe chantée à nottes et à orgue auec procession ; le lendemain des dicts jours Sainte-Anne, une messe pour les trépassez, aussy auec procession, à l'intention des dicts Tonneliers..... Les messes des premiers dimanches des mois, seront commencées précisément après Primes dictes par les Pères, et celles du jour Sainte-Anne et du jour du lendemain à l'ordinaire (1)."

Sainte Anne était aussi avec saint Eloi la patronne des orfèvres, et probablement pour la même raison qui l'avait fait choisir comme telle par les menuisiers. Le bibliophile Jacob (Paul Lacroix), dans ses *Curiosités de l'histoire des Arts* (2), et Gautier, dans son *Dictionnaire des Confréries*, placent à l'an 1447 la fondation de la Communauté des Orfèvres de Paris, dite de *sainte Anne et de saint Marcel.* Mais si l'on en croit un ancien document qui semble authentique, cette confrérie serait beaucoup plus ancienne. Comme il existait à Paris d'autres associations d'orfèvres " qui n'estoient propres, dit Félibien, qu'à causer de la dissipation, des émulations mal réglées, des procès et de la division," Louis XIV tenta de les suppprimer toutes sans exception. A cette occasion, les confrères de sainte Anne présentèrent une requête au roi, dans laquelle ils exposaient que la confrérie de sainte Anne et de saint Marcel était érigée depuis plus de CINQ CENTS ANS ; qu'elle n'avait rien de commun avec les autres confréries du corps des orfèvres, et qu'elle avait toujours été administrée par des maîtres particuliers, indépendants des maîtres et gardes de l'orfèvrerie. Ils demandaient enfin à conserver leur association, et de plus, le droit de porter la châsse de saint Marcel dans les processions. On leur accorda tous les points de leur requête par lettres patentes du mois de mars 1683 (3).

(1) *Chronique de* 1692, citée par Ch. Cosnard, *Hist. du Couv. des FF. Prêcheurs du Mans*, in-8°, Le Mans, 1879.

(2) Paris, in-18°, 1858, p. 262.

(3) Ces lettres sont reproduites dans Gautier, *Dict. des Confréries*, p. 582.

Un autre document, daté de 1685 et reproduit dans la *Collection* de M. C. Leber, relative à l'histoire de France (1), confirme l'ancienneté de cette confrérie, sans toutefois préciser davantage la date de sa fondation. On y lit ce qui suit :

" Eudes de Paris, évesque de Paris, qui vivoit sous Philippe-Auguste, roy de France, ayant enrichi cette nouvelle église (Notre-Dame) par le présent qu'il luy fit des reliques de saint Marcel, évesque de Paris, les orfèvres, pour signaler leur piété et leur dévotion envers ce grand saint, et reconnoistre l'obligation qu'ils avoient à messieurs du chapitre, de leur avoir donné une des chapelles de leur église, ornerent ces reliques d'une châsse des plus magnifiques, qui fut dès lors, du consentement de messieurs les évesques et chapitre, élevée au-dessus du maistre autel de leur église, où elle repose encore aujourd'huy.

" En considération de quoy et des dépenses qu'ils y firent, Mrs du chapitre les honorèrent du titre et qualité de porteurs de la châsse de saint Marcel, prérogative dont ils ont joüy et joüissent encore à présent (2).

" Depuis ce temps ils eurent la mesme dévotion pour sainte Anne, d'où est venu l'érection de leur confrérie sous le titre de sainte Anne et de saint Marcel, dont le service se fait à leur chapelle le jour saint Marcel et le jour sainte Anne (3) ....." etc.

Le même registre nous apprend encore que, à partir de 1448, tous les ans, le premier mai, la confrérie faisait présent à la Vierge d'un arbre vert qu'elle plantait à minuit sur la place du Parvis, en ligne droite avec le maître-autel de Notre-Dame, d'où lui vint le surnom de *Confrérie du may*. En 1499, " les orfèvres adjoutèrent à cette première dévotion du may, le don d'une machine d'architecture en forme de tabernacle suspendue en hault de la voulte de l'église vis-à-vis la grande porte du chœur, à laquelle ils joignoient et attachoient, par chaque année, le premier jour de may, des sonnets, rondeaux, ou autres sortes de vers, selon les occurrences du temps, contenant des prières à la sainte Vierge pour la santé et prospérité

(1) C. Leber, *Collection des meilleurs dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France* (Paris, 1838, in-8°), t. XIX, p. 541.

(2) La châsse de saint Marcel avait été faite, disait-on, par saint Eloi, le premier des orfèvres canonisés, et l'on s'explique que la confrérie de sainte Anne ait revendiqué l'honneur de la porter dans les processions.

(3) Extrait du : *Recueil et mémoire historique touchant l'origine et l'ancienneté de la présentation du Tableau votif que les marchands orfèvres, Joaillers confrères de la confrérie de sainte Anne et de saint Marcel de cette ville de Paris présentent tous les ans le premier jour de mai à la sainte Vierge.* Paris 1682, in-8°.

du roy régnant pour lors, et pour les besoins de l'Estat et du public.....

" Ils en mirent un autre en mil cinq cens trente-trois, auquel ils posèrent des tableaux de l'histoire du Vieux-Testament, commençans par la Création du monde, fort excellemment faits à six pampres, à l'angle de chacun desquels étoit représentée la figure d'un prophète, et portoit dans sa superficie une infinité de rameaux.

" Et voilà la seule et veritable origine du premier tableau votif donné par les orfèvres en offrande à la sainte Vierge, le premier may mil cinq cens trente-trois.

" L'an mil six cens huit, les orfèvres posèrent encore un autre tabernacle plus beau et plus riche que les deux premiers ; car après avoir enrichy cette chapelle Sainte-Anne des choses qui convenoient au service divin, et fait faire sa closture à leurs déspens, voyant l'histoire du Vieux-Testament finie, ils firent construire ce tabernacle de forme triangulaire où estoit posée à chacun de ses angles une figure de relief size sur sa baze, soustenue de trois thermes entrelassez de cartouches, de festons, de fruits ;.....le milieu des angles étoit marqué par une figure pareillement assise sur son frontispice en forme de dosme.....et le vuide des faces estoit enrichy de moulures pour enchâsser les trois tableaux qui le rendoient (le tabernacle) en sa perfection ; et en cet ordre ils le présentèrent à la sainte Vierge le premier jour de may l'an 1608 : depuis lequel temps ils ont continué tous les ans un nouveau tableau contenant la vie de la sainte Vierge, ce qui a finy en 1629.....

" En l'année 1630, les orfèvres.....présentèrent leur requeste à Messieurs du Chapitre,.....tendant à ce qu'il leur fût permis de donner, au lieu de ces petits tableaux votifs qu'ils offroient auparavant, un plus grand tableau d'onze pieds.....pour orner les colonnes et piliers de la nef de l'église ; ce qui leur fut octroyé (1)."

C'est ainsi que la cathédrale s'enrichit de plus de soixante-dix grands sujets de sainteté, sur bois et sur toile, qu'on y admirait encore avant la Révolution, et qui garnissaient non seulement les piliers de la nef, mais encore la plupart des chapelles. Le premier de ces tableaux donnés par les orfèvres, avait été peint par Lallemand, maître du Poussin, en 1630 ; le dernier le fut en 1707 par Courtin. Les plus grands maîtres du dix-septième briguèrent l'honneur d'être choisis par les maîtres et le *prince* de la confrérie de sainte Anne, pour exécuter ce tableau d'offrande. Il convient de nommer en particulier Jean Jouvenet, Michel Corneille, Louis Boulogne, Simon

(1) Document cité ; aussi Le Comte, *Cabinet des Antiquitez*, t. I, p. 79, et Lacroix, *loc. cit.*, p. 263.

Vouet, Sébastien Bourdon, Eustache Lesueur, L. de la Hire, Marot, Parocel, Noël Coypel. La plupart de ces remarquables compositions nous ont été conservées par la gravure, et quelques-unes sont entrées depuis dans les galeries du Louvre. Il n'y avait pas au dix-septième siècle d'autre musée public à Paris que celui de Notre-Dame, et on le devait à la magnificence des orfèvres et à leur zèle intelligent pour les arts (1).

On juge par là en quel honneur cette confrérie était tenue à Paris. Pendant plusieurs siècles, elle avait eu le privilège de porter seule le *poêle* ou le dais sur la tête du roi, de la reine ou du prince qui faisait son entrée, et si, après Louis XII, elle dut partager cette prérogative avec les autres corps de métiers, elle garda pourtant toujours le premier rang parmi eux. A la faveur populaire, se joignait celles des papes et des reines. " Il faut vous dire, nous raconte encore notre vieux document déjà cité, qu'en 1620, Paul V, pape, informé de la dévotion que feüe reine Anne d'Autriche de glorieuse mémoire, mère de Louis-le-Grand à présent régnant, avoit envers cette confrérie, dont elle avoit souhaité d'estre du nombre, pour avoir part aux prières qui s'y font et aux messes qui se célèbrent chaque année dans la chapelle, et de laquelle elle avoit pris le bâton, et rendu les pains bénis avec magnificence ; ce mesme pape lui envoya un des ossements de sainte Anne qui luy avoit esté presenté par le patriarche de Jerusalem, lequel elle deposa entre les mains des orfèvres, qu'ils firent enchâsser dans un reliquaire qui est encore aujourd'huy dans leur possession."

Une confrérie qui offrait annuellement à Notre-Dame " un grand tableau d'onze pieds de haut," peint par un maître, devait entendre quelque chose à la magnificence des fêtes et en particulier au luxe du costume. Qu'on en juge, quant au costume, par celui que portait, non pas le maître, non pas tel ou tel haut dignitaire, mais le *crieur* de la confrérie. Nous citons encore un ancien registre : " Item, ceste presente année ensuivant IIII^c IIII^xx et XI (1491) a esté donné à la dite confrarie par Katherine, femme de Robert Bonneuvre, une cotte ou corset pour vestir au crieur qui crie lad. confrarie, laquelle cotte est d'escarlate vermeille, semée de rosiers à roses blanches, et les deux ymages de sainte Anne devant et derrière, et les d. rosiers tout fait de bonne broderie à soye et or, et les franges de fine soie jaunes, vertes et rouges, et doublée de toile de Hollende noire (2)."

(1) Jacob, *Loc. cit.*, p. 322 ; Le Comte, *Cabinet des Antiquitez*, t. I. p. 81. A page 84, énumération de 69 tableaux.

(2) *Archives de l'Empire*, Registre de la confr. de S.-Anne, K. 999, p. 22, n° 0. —Citées par la *Bibl. de l'École des Chartes*, 6e série, t. v., p. 86, note.

La corporation des orfèvres souvent menacée,souvent attaquée, défendit toujours victorieusement ses privilèges,jusqu'au moment où la révolution de 1789 renversa d'un seul coup toutes les institutions de la marchandise en même temps que toutes les lois fondamentales de la société française. Evidemment, dit ici M. Paul Lacroix, avec une émotion qui trahit l'artiste épris du passé, " l'orfèvrerie ne pouvait échapper à ce vaste naufrage qui engloutissait à la fois la royauté, la religion et la fortune publique. A quoi, d'ailleurs, auraient pu servir des orfèvres dans un temps où l'on brisait sceptres et couronnes, où l'on fondait l'argenterie des églises, où l'on déposait joyaux et bijoux sur l'autel de la patrie, où la monnaie d'or et d'argent était remplacée par la monnaie en métal de cloche et par les assignats ? L'orfèvrerie ne devait pas survivre à la monarchie qui l'a vait vue naître. (1). "

Ce qu'on vient de lire sur la confrérie de sainte Anne et de saint Marcel rend moins nécessaires les détails que nous pourrions fournir sur les orfèvres de la ville de Tours. Qu'il nous suffise donc de remarquer en passant leur bannière. Elle portait d'azur, à une sainte Anne de carnation, vêtue d'or sur gueules, assise et montrant à lire à la sainte Vierge, vêtue d'argent et contournée aussi de carnation (2)."

Que sainte Anne ait été et soit encore la patronne des menuisiers, nous l'avons expliqué par le symbolisme du tabernacle ; qu'elle l'ait été également des orfèvres, on l'explique encore par la sainteté d'un art qui, en n'appartenant "fors qu'au service de Nostre Seigneur et de ses sains et à la honnerance de sainte Yglise (3)," avait la gloire," depuis la mort du Christ," de confectionner les ciboires et les calices, "vaisseaux sacrez destinés à contenir le corps et le sang d'un Dieu(4)." Entre la Vierge Marie,fille de la bienheureuse sainte Anne, et le tabernacle ou le ciboire et le calice, il y avait un rapprochement quasi tout naturel. Mais sainte Anne a été, comme on va le voir, la patronne de beaucoup d'autres confréries qui n'avaient aucun rapport, celles là, avec le service de l'autel, et le fait ne peut s'expliquer ici que par la popularité de son culte au moyen âge, et dans les premiers siècles de l'ère moderne.

(1) *Curiosités*, etc., p. 369.

(2) Texier, *Dict d'orfèverie* etc., p. 233.

(3) Et. Boileau, *Le livre des métiers*, édit. Depping (in-4°,1829),p. 158, mot déjà cité.

(4) *Document* de 1685 cité plus haut.

Nommons d'abord les corporations de tailleurs. A Edimbourg, en 1500, les tailleurs possédaient dans l'église Saint-Gilles un autel dédié à sainte Anne, leur patronne. Un document de 1554 mentionne aussi l'existence d'un autre autel dans l'église de l'Abbaye de Holyroad (1). De plus, il nous est permis de supposer qu'un troisième autel plus ancien, dédié à la sainte dans l'église Saint-Cuthbert, appartenait aussi à la même confrérie (2).

Les tailleurs de Valenciennes portaient pour écusson : "D'or à une présentation de la Vierge au temple par sainte Anne et saint Joachim, qui la conduisent par la main ; ces trois figures de carnation, vêtues d'azur, de pourpre, de sinople et de gueules, sainte

(1) "The corporation of Tailors appear to have had an altar in Saint-Giles' Church, dedicated to their patron saint, saint Ann, at the date of their seal of cause, A. D. 1500. In 1554 Robert, commendator of Abbey of Holyrood, grants to "ye Tailzour crawft within our said Brwcht of the cannogait (canongate) of our said Abbey of Holyroad," Letters of Incorporation, which specially provide for "augmentation of diuine service at one altar biggit within our said Abbay, quhair sanct An, their patrone now stands." So that this saint appears to have been the adopted patroness of the craft in general." D. Wilson, *Memorials of Edinburg in the Olden time* (2 in-4°, Edinb., 1848) t. II, p. 207, appendice ; aussi : Grant, *Old and new Edinb.*, (3 in-4°, d.) t. I, p. 239, et t. II, p. 58 et 266.

(2) "In October 1487, William Towers (*ou* Touris) of Inverleith, granted an annuity of 14 marks for supporting a chaplain to officiate at Saint-Ann's altar in Saint-Cuthbert's Church, Edimbourg." G. Chalmers, *Caledonia*, or *a hist. and top. account of North Britain* (6 in-4°, London, 1886-90) t. IV, p. 781 ; aussi Grant, *ut sup.*, p. 94.

Anne montrant de sa main senestre le portail du temple d'argent, peronné de six pièces de même et massonné de sable (1)."

Le méreau des tailleurs de Maestricht présente : sur la face, la sainte Vierge et sainte Anne assises, ayant l'enfant Jésus entre elles. Au-dessous d'elles, un écusson aux armes du métier, des ciseaux ouverts. Au-dessus de l'enfant, l'étoile maestrichtoise. Autour d'une bande perlée, la légende : CLEDERMAECKERS AMBACHT IN MAESTRICHT (Corporation des tailleurs de Maestricht), terminée par le millésime 1698 (2).

Nous passons rapidement, faute de détails qui puissent intéresser, sur les maçons de Malines (2 bis) et les faiseurs de balais (*Bezemmakers*) de Bruges (3) ; sur les tourneurs de bois et sculpteurs de Gand (4) ; sur les wariers ou fripiers de cette même ville (5) et sur ceux de Liège ; sur les couturières, lingères et dentellières de la Flandre française et de la Belgique ; sur les chaussetiers de Valenciennes (6) ; sur les poissonniers de Malines et de Louvain (7) ; sur une autre gilde de sainte Anne qui existait dans cette dernière ville et à qui nous devons la célèbre *Descendance de sainte Anne* de Quentin Metsys (1509) ; sur les bouchers de la petite boucherie de Valenciennes, et les Bateliers de Gand dont nous ne connaissons guère que les armoiries. Les premiers portaient :

" D'argent à une Vierge (contournée) de carnation, assise à dextre, vêtue d'argent et d'azur, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus de carnation et une sainte Anne de même vêtue de gueules et d'azur, assise à senestre et soutenant l'enfant Jésus de sa main dextre (8)."

(1) Borel d'Hauterive, *Armorial* cité, p. 245.

(2) Minard-Van Hoorebeke, *Recherches sur les Corp. de métiers de la v. de Maestricht*, p. 308 ; et *Revue de la numismatique, belge*, t. III, p. 349 (in 8°, 1847).

(2 bis) Marchal, *Mémoires sur la sculpt. aux Pays-Bas* (1877), p. 41.

(3) Minard-Van Hoorebeke, *Descript. de méreaux, etc, des gildes..... des Pays-Bas* (2 in-4°, Brux., 1878), t. II, p. 87 et 112.

(4) Minard, *ibid.*, t. I, p. 217.

(5) F. de Vigne, *Recherches....*, p. 56.

(6) Cahier, *Caract. des saints*, t. II, p. 607, 644, 650 etc.

(7) Van Castel, *Hist. des rues de Malines* (in-8° Malines, 1882), p. 329, et Van Even, *Louvain monumental*.

(8) Borel d'Hauterive, *ut sup.*, t. I, p. 245.

Les bateliers de Gand ont laissé mieux qu'un écusson. C'est un grand gonfanon que l'on peut voir encore au Musée Archéologique de cette ville (n° 787.) Le centre est occupé par un médaillon peint sur toile, décoré d'un trois-mats en pleine mer, battant pavillon d'Espagne. Près du médaillon, les armes d'Espagne et celles d'Autriche. Au centre, les armes de Gand et vers le bas, l'écusson du Vieux Bourg. Trophées d'ancres en sautoir surmontés d'une étoile à six rais. Un médaillon ovale renferme l'inscription suivante :

Desen standaert is doen maecken de ghemeene gulde broeders van H. Moeder St Anna onderhaudende in de cathedrale Kerk van St Baefs, als vader Livinius Inghels. Anthon auden vader Joos Naesens, Jan van Paemel, Abraham Hebbe. Jan van Reyschoot..... Als cnape Francies d'Heere, Anno 1701.

Cet étendard a été fait pour l'association commune des confrères de la sainte mère Anne existant en la cathédrale de Saint-Bavon, sous la présidence de... *et les noms* Fait par (?) François d'Heere, l'an 1701.

Sur la face opposée les armes d'Espagne et d'Autriche, médaillon en toile peinte représentant sainte Anne, la Vierge et l'Enfant. Armes de Gand et du Vieux Bourg. Portrait équestre de Charles II d'Espagne.

Enfin, il n'y a pas jusqu'aux arbalétriers qui n'aient pris notre sainte pour patronne, peu importe la raison de ce choix. Ceux de Beeringen nous sont peu connus, et tout ce que nous pouvons savoir à leur sujet, c'est que leurs chartes ayant péri dans un incendie, en février 1654, ils en dressèrent de nouvelles qui furent confirmées le 16 mai 1661 (1). Mais nous possédons quelques renseignements un peu moins sommaires sur les Arbalétriers d'Enghien et en même temps sur la dévotion si généreuse d'Anne de Croy envers sa patronne.

Donc, par acte du 6 octobre 1634, Anne de Croy, dame d'Enghien, ordonne à son fils aîné " d'ériger une confrérie d'arbalestriers à l'honneur de sainte Anne en son chasteau d'Enghien." Cette confrérie noble devait dépendre uniquement de la famille d'Arenberg. Sa fondatrice avait désigné pour en faire partie le comte d'Arenberg, son fils aîné, ses enfants, les officiers principaux de sa maison et ceux de la ville d'Enghien, au nombre de douze ou quinze.

" Les confrères devront, selon l'acte précité, s'armer d'arbalètes et s'exercer au tir tous les dimanches, afin de pouvoir concourir

(1) *Analectes p. serv. à l'Hist. eccl. de la Belgique*, t. IX, p. 421.

honorablement, soit avec les serments de la ville, soit avec les serments étrangers....."

Pour honorer princièrement la nouvelle association, Anne de Croy ordonne à ses exécuteurs testamentaires " de faire faire un collier d'argent doré quy soit beau et montant à la valeur de trois cents florins ;" aussi " une couppe dorée avec sa couverte, de la valeur de deux cents florins " ; de plus, ajoute-t-elle :

" L'on fera faire une belle enseigne de taffetas incarnat blanc et noir qui sont mes couleurs, et encontre on y mettra une sainte Anne comme en estant ladite confrairie et de l'autre costé un S. François à quoy on emploira trois cents florins.

" Et pour la première fois que l'on tirera le perocquet, on accoustera l'enseigne du caffa avec un pourpoint blanc et des chausses noires passementées de blanc et un escharpe incarnat, et un chappeau avec un cordon et une pannasse de mes couleurs, quy pourra porter environ 60 florins (1)."

Cette confrérie a survécu a la destruction de l'ancien régime. Ce n'est pas la seule qui existait à Enghien sous le vocable de sainte Anne, et nous trouverons tout à l'heure dans la même ville une Chambre de Rhétorique tout à fait digne de son nom et de sa patronne.

Nous avons nommé plus haut la *Saint-Ann's Guild* de Dublin, et il convient d'y revenir, quoique nous ignorions de quel corps de métier elle se composait. L'histoire nous apprend que " Henri VI d'Angleterre, dans la neuvième année de son règne, c'est-à-dire en 1430, accorda des lettres patentes autorisant l'érection dans l'église de Saint-Audoen (Saint-Ouen) à Dublin, d'une confrérie (*chantry*) à la louange de Dieu et de la Vierge Marie et à l'honneur de sainte Anne,—la chapelle devant s'appeler chapelle de Sainte-Anne, et les fondateurs et leurs successeurs devant s'intituler : la *Gilde ou la Fraternité de Sainte-Anne* (2). Les renseignements que nous possédons sur cette confrérie, pour n'avoir trait qu'à sa prospérité matérielle,

(1) *Fondations d'Anne de Croy*, ms. des Arch. de l'Admin. des hospices civils d'Enghien, dans Ernest Matthieu, *Hist. de la ville d'Enghien* (2 in-8°, 1878), p. 395-97.

(2) " The parish of S. Audoen was founded before the close of the 12th century, Henri VI in the ninth year of his reign (1430-31) granted letters patent, authorizing the erection in this church of a chantry to the praise of God and of the Virgin Mary, and in honour of St Ann,—the chapel to be called St-Ann's chapel, and its founders and their successors to be styled the Guild or Fraternity of St-Ann." J. T. Gilbert, *A history of the city of Dublin* (3 in-8o, Dublin, 1859), t. I, p. 278.

n'en sont pas moins dignes d'intérêt. Ainsi d'abord, la Gilde fut de bonne heure assez riche pour se construire un grand édifice en pierre qu'elle appela le "Collège," ou la Halle de la Gilde de Sainte-Anne (1)," et elle posséda bientôt des propriétés très considérables en immeubles, maisons et terres (2). Lorsqu'en 1633, le Conseil de Dublin décréta qu'on emploierait cent louis peur réparer l'église de Saint-Audoen, la Gilde de Sainte-Anne en fournit quarante pour sa part. En 1636 elle payait derechef quatre-vingts louis pour de nouvelles réparations à la même église ; en 1679 c'était encore cent louis pour l'entretien de la chapelle Sainte-Anne, mais cette fois le conseil, content sans doute des libéralités de la Gilde, convenait de de ne plus rien lui demander avant vingt ans au moins (3).

Une autre confrérie qui semble avoir été également puissante est la *Chantry of Saint-Ann* d'Oxford. Un document de 1512 présentant les taxes ou subsides payés au roi Henri VIII par les diverses institutions d'Oxford, porte la contribution du collège de l'Université à deux shellings huit deniers ; celle de la chapellenie de Saint-Thomas à huit shellings ; celle de la chapellenie de Sainte-Anne à vingt shellings (4).

CHAMBRES DE RHÉTORIQUE.

Le goût théâtral ne s'est peut-être nulle part montré plus ardent que dans l'ancienne Flandre, et il y a fleuri de temps immémorial concurremment avec l'activité industrielle. M. Van der Straeten, que des relations personnelles très précieuses nous font nommer ici avec plaisir, nous assure que, au quinzième siècle, il y avait à Audenaerde seul sept chambres de Rhétorique (5). Gand en possédait quatre, dont l'une la *Fleur de Baume* avait la suprématie sur

(1) Gilbert, *loc. cit.*, t. I, p. 287.

(2) *Ibid.*,—I. 238, Au t. III, p. 353, l'auteur cite un document extrait des *State papers* et datant de 1540 :

" Est in civitate prædicta (à Dublin) in dicto vico le Cookes streete in prædicta parochia S. Owini quædam domus pertinens ad fraternitatem sanctæ Annæ in eadem ecclesia, quam Nicholaus Humfrey mercator modo tenet..... Et est ibidem in Alto vico juxta Aquæ ductum quædam shopa pertinens ad dictam fraternitatem sanctæ Annæ."

(3) Gilbert, *loc. cit.*, t. I, p. 278 et ss.

(4) W. Turner, *Selections from the records of the city of Oxford*, 1509-1583, Oxford, 1880, in-8°, p. 9.

(5) Edm. Van der Straeten, *Le théâtre villageois en Flandre*, 2e éd., 2 in-8° Bruxelles 1881, t. I, p. 13.

toutes les autres chambres du pays. La jeunesse se portait en masse vers ces institutions, d'autant que ses succès dans l'une ou l'autre, étaient pour elle un des sûrs moyens de s'élever aux premières dignités de l'Etat (1). Ces confréries artistiques ont vécu de longs siècles, et jusqu'en 1834, les usages subsistants de mimes des Trois-Rois ou de la Passion étaient encore si répandus que l'évêque de Cambrai crut devoir les défendre (2).

Bien avant la fondation d'Anne de Croy dont nous parlions tout à l'heure, dès le quinzième siècle, peut-etre même dès le quatorzième, il existait déjà dans la " bonne ville d'Enghien," une Rhétorique connue sous le nom de sainte Anne. Sous le règne de Philippe-le-Bon (1396-1467), cette chambre était déjà la plus estimée du Hainaut, et la renommée qu'elle possédait dès cette époque prouve bien l'ancienneté de son établissement.

Au commencement du seizième siècle, l'organisation de la chambre avait conservé un double caractère : elle constituait à la fois une confrérie pieuse sous l'invocation de sainte Anne, et une société dramatique ayant pour emblême la *Fleur de pensée* (*Penseebloem*) et pour devise : *Penser y fault.* On y rencontrait donc deux catégories de membres : les uns étaient des fidèles des deux sexes qui désiraient jouir des avantages spirituels accordés à l'institution ; les autres étaient des hommes amis des lettres qui s'unissaient dans un but profane. Les statuts de 1501 obligeaient toutes les personnes à payer un droit d'entrée de douze escalins tournois, dont huit étaient employés à la décoration de l'autel, et quatre au profit de la chambre.

(1) N. Cornelissen, *De l'origine, des progrès et de la décad. des Ch. de Rhét.. établies en Flandre*, in-8°, Gand (v. 1812), p. 10-11.

(2) Migne, *Dict. des mystères*, col. 647.

(*A suivre.*)

Paul-V. Charland
des frères prêcheurs

MORTE!

ELLE était là dormant sur une blanche couche !
Une main inconnue avait fermé sa bouche
Et coupé le fil de ses jours.
Un fantôme en passant avait jeté son voile
Sur son regard brillant comme une blanche étoile :
Elle reposait pour toujours !

Non ! plus un souffle errant au bord des lèvres roses !
Son cœur ne battait plus !..... Autour d'elle, des roses,
Sur son front un léger bandeau !
Telle on pare une vierge au jour de l'hyménée,
Tandis qu'elle s'en va, radieuse, emmenée
Par ses sœurs au foyer nouveau !

Sa tête vers son sein est doucement penchée !
Elle dort ! Elle dort !... Petite fleur fauchée
A l'aube d'un jour de printemps,
Quand tout est rose au ciel, quand tout ce qu'on respire
Est un parfum de paix et que tout est sourire.....
Elle ne comptait pas vingt ans !

Oui c'était le printemps avec toutes ses grâces,
Ses soucis qui font rire et qui glissent sans traces,
Ses rêves et ses chants d'oiseau !...
Un soir elle sortait... Un mal subit, étrange,
La saisit sur le seuil et brisa ce bel ange,
Comme le vent brise un roseau !

Maintenant tout est là, sur la couche odorante,
Immobile, muet,—comme une épave errante
Vient échouer sur un écueil.
Oui tout : Jeunesse, espoirs, beauté, rêves.....Mystère !
De tous les biens que lui réservait cette terre
Elle n'attend plus qu'un cercueil !

Son vieux père est brisé : semblable à ce grand chêne
Que la foudre a frappé quand l'orage déchaîne
Dans les airs toutes ses horreurs.
La mère en longs sanglots exhale sa tristesse.
La plainte à flots serrés sur ses lèvres se presse
Contre la mort et ses horreurs :

" Enfant, mon seul espoir, pourquoi m'as-tu laissée ?
" De l'amour de ta mère étais-tu donc lassée ?
" N'avais-tu déjà plus de roses à cueillir ?
" Pour toi cette existence était-elle sans charmes ?
" Ton pauvre père et moi, maintenant, dans les larmes,
" Nous allons donc tous deux vieillir ?...

" Partie ! et sans retour ! ! !... Réponds, réponds encore !
" N'entends-tu plus ma voix, douce enfant que j'adore !
" Vois comme de mes yeux coulent de tristes pleurs.....
" Regarde-moi !... Réponds... C'est moi, ta pauvre mère
" L'existence sans toi me sera trop amère ;
" Elle n'aura que des douleurs !

" Nous vivions pour toi seule ! aux heures de souffrance
" Un regard de tes yeux nous rendait l'espérance.
" Un mot de cette bouche, un sourire, un baiser,
" Et nous étions heureux, heureux sur cette terre !
" Et maintenant voilà le foyer solitaire !
" Hélas tout vient de se briser !

" Oh ! non, cela n'est pas !... Je crois encor, j'espère !
" Tu ne veux pas ainsi laisser ton pauvre père,
" Ni me faire verser des pleurs ! Oh ! réponds-moi !.....
" Comme elle va sembler déserte ma demeure !
" Puisque tu n'es plus là, mieux vaut donc que je meure
" Car je ne peux vivre sans toi ! "

.....

D'un feuillage nouveau ne parez plus vos têtes,
Vierges des alentours ; cessez vos chants de fêtes
Vos rires, vos rondes du soir,
Car sa mère est en deuil.....! oui, pleure pauvre femme...
Et cependant la mort en passant, à ton âme
N'a-t-elle pas laissé d'espoir ?

On nous a dit souvent, aux jours de notre enfance,
Qu'il existe une terre où règne l'espérance,
Royaume au delà du tombeau,
Où la Vérité pure, ainsi qu'un phare immense
Illumine l'esprit ! Tel un jour qui commence
Nous éclaire de son flambeau.

Royaume où n'entre point la noire jalousie,
La haîne aux yeux sanglants, la basse hypocrisie ;
Qui n'ont point place au paradis ;
Où l'on n'entend jamais des sanglots pleins de larmes,
Les orages de l'air, le cliquetis des armes
Et les blasphèmes des maudits;

Là d'un bonheur parfait notre âme sera pleine !
Là nous pourrons voler sans fatigue et sans peine,
Comme le léger séraphin,
De soleils en soleils, d'étoiles en étoiles ;
L'Inconnu devant nous déchirera ses voiles
Et nos jours n'auront plus de fin !

Montez vers le ciel bleu, montez, âme légère,
Sur la terre un instant errante et passagère
Comme un oiseau loin de son nid !...
Ainsi le voyageur, lorsque le soir arrive,
S'arrête au vieux moustier assis près de la rive,
Pour dormir sous ce toit béni.

Alors pourquoi pleurer, si naissante à la vie
Dans vos bras, au foyer, elle vous est ravie
Par un ange venu sans bruit,
Si la coupe en ses mains se brise pleine encore,
Si votre " espoir " semblant à peine à son aurore
Vient de descendre dans la nuit ?

Non, ce n'est pas la nuit, mais un jour sans nuage
Dont les feux éternels éclairent le rivage
Où nous trouverons le bonheur.
C'est là que, fatiguée et lasse de la route,
Elle a voulu chercher loin du monde et du doute
La paix dans le sein du Seigneur !

Mère, contemple-la, comme elle est douce et belle
Dans les temples divins, regarde la : c'est elle,
C'est son cœur, c'est sa douce voix ;
Avec les chérubius, chantant sur une lyre
Le cœur rempli de paix, l'âme d'un saint délire,
Oui, c'est bien elle que tu vois !

C'est là qu'elle t'attend ; quand ton esprit agile,
A l'heure du Très-Haut, de ce corps si fragile
A jamais sera délié,
Elle pourra sans fin t'aimer et te sourire,
Car Elle avait une âme.....Hélas ! faut-il le dire ?.....
Sa mère l'avait oublié !

ANTONIN FRANCE.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

A MON INSÉPARABLE COMPAGNON DE VOYAGE

M. Roméo Poisson.

J'AI fait mon tour de Paris. C'était, cela, un rêve que je caressais depuis ma jeunesse, et maintenant, c'est un souvenir. Il n'y a, en vérité que le passé et l'avenir, le passé surtout. Le voyage n'a pas duré longtemps ; mes impressions ne sont pas mortes encore, cependant, grâce, peut-être, au démon du poète qui n'a pas voulu lâcher le voyageur.

Qui peut dire les émotions que l'on éprouve au départ ? Qui peut dire aussi les joies du retour ? Quel plaisir et quel orgueil ! Car l'orgueil se mêle à tous les plaisirs. L'orgueil, c'est la première et la plus grande infirmité de notre nature. Mais son origine est céleste, et voilà pourquoi, sans doute, il est si bien porté.

Comme nous trouvions à plaindre ceux qui ne pouvaient nous suivre à travers le vaste océan ! Mais ne faut-il pas qu'il reste quelqu'un au rivage pour jalouser ceux qui s'embarquent ? Sur tous les rivages il en est de même. La seule partance qui ne fait pas de jaloux, c'est la dernière, celle qui n'est pas suivie d'un retour.....

Comme le dit la chanson de Clémence Isaure, " J'ai vu son blanc mouchoir voler au vent, " quand le " Château Léoville," s'ébranlant sous sa lourde charge, s'est mis à descendre le fleuve, le pont savamment embarrassé, la machine toute disloquée, et penché sur l'abîme des eaux comme un vieillard sur sa fosse.

La gaieté était si vive que, parfois, sous ses éclats tapageurs, le navire lui-même semblait tressaillir et se relever. Le nom seul de la vieille France nous jetait dans le délire, et nous nous imaginions qu'à notre aspect, et par reconnaissance pour notre culte idolâtre, elle allait, cette France aimée, évoquer ses siècles de gloire, réveiller ses héros endormis, et nous étouffer sur son cœur.

C'était une illusion.

Les ombres, comme des oiseaux de mauvais augure, ouvrent sur nous leurs larges ailes ; l'île de Bacchus nous envoie des senteurs enivrantes ; les montagnes de Beaupré s'affaissent dans le lointain

comme des amitiés trahies ; les villages charmants de nos bords s'endorment autour de leur clocher, et nous voguons ! Et, en voguant, nous chantons :

" Les Canadiens n'sont pas des fous,
N'partiront pas sans prendre un coup."

Et nous remplissons nos verres, car la chanson s'envole mieux quand elle prend son essor des bords d'une coupe de vin.

Longue fut la première soirée à bord du navire, longue et joyeuse. C'était l'étourdissement d'un coup de bonheur. Cependant les éclats de rire retentirent moins haut ; les chants moururent tour à tour ; les têtes fatiguées s'inclinèrent, les yeux ne virent plus rien ; l'esprit rompant les chaînes de la volonté qui l'avait tenu, se mit à courir en des infinis mystérieux, et plus d'un, parmi nous, revînt en rêve, sans doute, s'enivrer de paix et d'amour au sein de la famille. Mais d'autres aussi, devançant la marche lente du vaisseau, passèrent les flots d'un coup d'aile, et vinrent s'arrêter au seuil de l'Europe, au sommet de la falaise crayeuse du Havre, sur cette terre étrange par ses fautes et ses grandeurs, qui fut tant de siècles l'arbitre des destinées du monde et le bras de Dieu :—la terre de France..

Au réveil, toutes les pensées éparses dans les songes revinrent comme des oiseaux au nid, et la réalité apparut plus belle, plus douce que jamais.

Le fleuve s'élargissait ; les âpres senteurs des algues et du varech montaient des vagues amères ; l'air était pur, vivifiant, la brise soupirait dans les cordages,et son murmure doux et monotone ressemblait à la symphonie des berceuses. Mille oiseaux : des pétrels, des goëlands, des hirondelles de mer voltigeaient autour du vaisseau comme des feuilles qui tourbillonnent au vent. D'énormes marsouins sortaient des eaux profondes, de distance en distance, et faisaient luire au soleil les blancheurs éclatantes de leurs dos arrondis. Les îles défilaient tour à tour ou par groupes, enchâssées dans la nappe limpide comme des émeraudes dans un royal écrin. Et l'amphithéâtre superbe de la rive sud avec ses champs alignés et ses rangées de maisonnettes blanches, s'éloignait toujours et se noyait, au fond, dans les flots de lumière qui tombaient du ciel ; pendant que la côte aride du Nord se dressait de plus en plus sombre, s'en allant jusqu'à ces régions inconnues que défend un éternel hiver, à ce pôle mystérieux de notre planète, où nul homme jamais n'a pénétré. Et nous admirions la grandeur et la beauté de notre jeune patrie, et, plon-

geant dans l'avenir, comme ils plongeaient dans l'espace qui s'ouvrait devant eux, nos regards cherchaient à surprendre les mystères de sa destinée.

Nous entrons dans le golfe où, comme sur l'océan, toute rive disparaît. Les baleines, ces géants des mers, montent de temps en temps à la surface pour respirer, et les jets d'eau qu'elles lancent alors de leurs évents, ressemblent aux gerbes de nos fontaines. L'esprit étonné se demande où paraît davantage la puissance de Dieu, dans le cétacé formidable qui n'a pas trop d'un océan pour ses ébats, ou dans l'infusoire invisible qui meurt d'orgueil ou d'épuisement, quand il a traversé, vif, remuant, empressé, toute une goutte d'eau.

Deux banquises superbes, hautes comme des cathédrales gothiques, semblaient reposer sur des fondements inébranlables, au milieu du détroit de Belle-Isle. Sorties des mers du Nord, poussées par des vents implacables, entraînées par des courants qui ne s'arrêtent jamais, ces montagnes de glace se heurteront peut-être en des chocs épouvantables, et disparaîtront soudain ; ou bien, parvenues sous des cieux plus chauds, lançant mille gerbes de lumière, elles s'écrouleront au soleil avec un fracas inouï. Et elles emporteront avec elles leurs secrets ; car elles ont des secrets, ces majestueuses courrières du pôle. Elles savent peut-être le sort du navire vainement attendu ; elles ont peut-être promené sur leur faîte étincelant et nu, les espérances ou les angoisses de plus d'un voyageur audacieux.

LA MER

Peu à peu les rivages s'affaissent. Ils s'enfuient à l'horizon brumeux et se confondent avec les vagues lointaines. Rien ! plus rien. Adieu les coteaux verdoyants, adieu les caps arides, adieu les forêts sombres, les champs où l'homme moissonne pour sa famille, les fourrés où l'oiseau chante ses amours. La mer, voici la mer ! Un cercle sombre entoure le navire qui fuit toujours. Il fuit, mais il semble immobile, et le cercle qui l'enserre fuit avec lui. Image de l'homme qui veut échapper au chagrin. Le chagrin, voilà le cercle qui trop souvent nous étreint et qui glisse avec nous sur l'océan de la vie.

" Illi robur et æs triplex circa pectus erat."

Celui là fut sans doute armé d'un triple bronze, disait Horace, il y a deux mille ans, en parlant de l'audacieux qui le premier osa livrer aux flots menaçants une barque fragile. Je comprends aujourd'hui les terreurs du joyeux poète de Tibur.

Les océans du midi sont calmes, limpides, ensoleillés. Le ciel qui les recouvre comme une tente majestueuse, est pur et serein; les vents y passent mais n'y séjournent point; la pluie y tombe, mais un rayon de soleil sèche bientôt les agrès humides et le pont verni du vaisseau.

Dans nos mers froides du nord, la vague est souvent noire, menaçante; le ciel est plein de nuages qui pendent déchiquetés comme des lambeaux de draps mortuaires; les grains se précipitent de tout côté; la tempête gronde souvent. Et le navire, soulevé par les flots, battu par le vent, se berce et plonge, roule et tremble, sans trève, jour et nuit.

Le bercement, si doux d'abord qu'il semble le mouvement d'un hamac sous les bois, devient à la fin pénible, fatigant, insupportable. Alors cessent les rires; alors tombent les chants; alors languissent les conversations. Plus de bons mots; l'esprit ne pétille plus; le feu s'éteint. On ne se recherche plus avec le même empressement; que dis-je? on s'évite; on se cache. On éprouve un vague sentiment de honte. L'amour propre lutte cependant; la vanité lève la tête encore; mais ce ne sont que les coups d'aile des oiseaux blessés.

Une tristesse indéfinissable a passé sur le bateau. De la poupe à la proue il règne un calme menaçant. Seul le vent souffle toujours dans les cordages; mais il n'éveille plus d'échos. On dirait qu'il y a de l'ironie dans ses murmures.

Le navire s'enfonce plus avant dans la mer; le plat-bord touche l'eau dans le bercement. Les mâts décrivent dans l'air une courbe étonnante, l'hélice, dans le tangage, sort de l'eau qui fuit et tourne dans le vide avec une vitesse et un fracas qui jettent l'épouvante. La course n'est plus droite, semble-t-il; le pilote louvoie, c'est sûr. On tourne, on vire sans cesse. Les idées s'embrouillent comme le ciel; pourtant le ciel seul est gris. Quelque chose d'inusité nous serre le cœur, nous poigne à la gorge, nous éblouit. Est-ce le regret du départ? l'ennui de ceux que l'on a quittés? la peur de devenir la pâture des jolis poissons qui nous suivent et nous guettent?... C'est le mal de mer!

Parmi les passagers, les uns s'enfoncent dans leurs couches humides et malsaines, incapables de supporter la vue de ce traître océan, les autres, enveloppés dans leurs chaudes couvertures de voyage, se couchent sur le pont, attendant, pâles et désespérés, un rayon de soleil, ou quelques gouttes d'eau de vie pure, s'il se trouve encore une gourde qui ne soit pas vide, et un bon samaritain qui ne soit pas plein. Celui-ci, plus courageux,

titubant, gambadant, marche en ziz-zag sur le pont trop étroit, aspire l'air vif du ciel, ouvre sa poitrine aux fraîches émanations de l'eau, afin d'échapper au sort commun ; celui-là, moins poétique dans ses aspirations, ou plus pratique en affaire, va droit au bastingage, et penché sur la vague qu'il maudit, il lui crache toute sa rancune dans une clameur qui ébranle le voisinage et fait éclater de rire ceux que le mal n'a pas encore atteints.

La mer a quelque chose de désespérant dans sa monotonie, et jamais le navire qui la traverse ne saurait avancer trop vite. Elle offre parfois, cependant, un spectacle admirable.

Appuyé sur le bastingage, l'œil perdu dans le lointain, à l'heure où les ombres, comme des rideaux légers, laissent tomber leurs replis sur les vagues, vous contemplez un tableau merveilleux que le mouvement des eaux transforme éternellement.

Les vagues, daus la tempête, se soulèvent et se heurtent. Elles se dressent comme les tentes d'un immense campement. Puis leurs cimes se déroulent en volutes étincelantes comme des tourbillons de neige, ou s'affaissent tout à coup avec un grand bruit et des bouillonnements terribles, ou se couronnent de panaches étranges que le vent détache et jette quelquefois comme un torrent sur le pont du navire, Et ce sublime bouleversement de la mer, cette colère de l'implacable élément, font passer sous nos yeux de ravissantes visions. Tantôt, c'est une forêt épaisse avec ses capricieuses cimes noires qui se découpent sur le ciel rose du couchant ; tantôt c'est un cap nu, plan, uniforme qui raie l'horizon d'une ligne sombre. Puis une vallée qui se creuse, un coteau qui s'arrondit, un rocher qui éclate, un village d'où montent des colonnes de fumée, un rang de maisons blanches coquettes, bien alignées, comme dans nos campagnes heureuses. Et tout cela s'affaisse, s'écroule, disparaît soudain, comme dans un cataclysme, pour renaître aussitôt sous la baguette d'un puissant enchanteur. Or, le grand enchanteur, c'est Dieu.

Quelquefois, lorsque le soleil, à son coucher, se dégage des voiles de brume, et resplendit de ce suprême éclat des choses qui vont finir, la mer où il descend se transforme en un lac d'or fondu. Si les vagues s'élèvent, elles ressemblent à des flammes que le vent tourmente et courent pareilles au feu des prairies.

La lune dessine parfois des traînées lumineuses où les étincelles tourbillonnent ; c'est quand il passe un frisson sur les eaux et que les rayons se brisent en millions de paillettes dans leurs replis mouvants. On croirait que c'est une route merveilleuse qui relie la terre au ciel. Et l'âme émue s'envole, sur l'aile du rêve, jusqu'aux pieds du Verbe qui féconda le néant.

Et pendant que le navire se berce et vogue, pendant que les flots se soulèvent et se heurtent sur leurs insondables lits, des troupes de dauphins gracieux mais voraces, alignés comme des militaires à l'exercice, s'approchent du bateau jusqu'à le toucher, le suivent quelques instants, dans l'espoir de croquer quelque bon morceau, puis le devancent et s'éloignent, toujours en s'élançant de minute en minute et sans perdre de leur vitesse, avec un mouvement d'ensemble étonnant et plein de grâces, à plusieurs pieds au-dessus de la vague écumante.

Des oiseaux infatigables, mouettes ou goëlands, légers, souples, rapides, blancs comme des flocons de neige, se balancent dans les airs, tournoient, montent, glissent ou planent, sans soucis de la tempête qu'ils bravent, sans effroi des flots irrités où ils se reposent confondus avec les panaches d'écume. Monsieur Prudhomme —si jamais il s'aventure sur le sein des mers—comparant les ennuis, les misères et les craintes du passager aux ébats joyeux, et à la grâce de l'oiseau, M. Prudhomme, dis-je, s'écriera, émergeant majestueusement de son col de famille : O homme, que tu es petit en face.....d'un goëland !

A la vue de cette immensité d'eau, je me suis souvenu de Mairet, un poète amoureux s'il en fut—qui eut son heure de vogue, son rayon de gloire et son brin de vanité comme tous les rimeurs; je me suis souvenu de Mairet qui s'est cru, de bonne foi, le rival du grand Corneille—et je me suis demandé s'il n'exagérait pas un peu quand il disait :

> " Toutes les mers du monde où vont les matelots
> Pour éteindre mon feu n'ont pas assez de flots :
> L'eau ne m'étonne point : si je dois rendre l'âme
> Dedans quelqu'élément, ce sera dans la flamme."

Après tout, il avait un peu raison : il y a des feux que l'eau ne saurait éteindre ; c'est à peine si les années qui détruisent tant de choses, peuvent en modérer les ardeurs.

Chaque jour nous approche des rivages du vieux monde. Nous évoquons le souvenir de ces hardis marins des siècles passés, qui ne craignaient point de s'embarquer sur de frêles vaisseaux pour chercher l'inconnu.

L'amour de la science, le dévouement à la patrie, le désir d'agrandir le royaume du Christ les soutenaient dans leurs angoisses. Leur courage ne faiblissait point dans ces longues et pénibles traversées ; nul péril ne les effrayait. Les yeux fixés sur des mondes entrevus dans leurs rêves, ils voguaient, ils voguaient, ouvrant au vent favorable leurs voiles de lin, à l'espérance, les ailes de leurs

âmes chrétiennes. Le ciel souriait à ces découvreurs de mondes qui allaient peut-être, sans s'en douter, trouver un rivage où la foi —cette fleur née dans le sang d'un Dieu— pourrait germer de nouveau et s'épanouir librement, maintenant que l'Europe la laissait se flétrir au souffle délétère de son orgueilleuse philosophie.

TERRE

Rien ne saurait peindre la joie du voyageur quand, après huit jours d'océan sans rivages, il voit dans le lointain, la terre sortir des eaux. Les craintes s'évanouissent, les espérances renaissent, la gaieté se réveille, les chansons de la partance rouvrent leurs ailes... Et lorsque cette terre qui surgit soudain est la terre sacrée de nos aïeux, la France que nous avons appris à aimer dès la jeunesse, il se passe en nous quelque chose d'inexprimable, et nous sommes tentés de tomber à genoux.

Cependant, nous ne sommes guère Français aujourd'hui : nous sommes plutôt des Anglais parlant le français. Les Français ont changé plus que nous, depuis l'exode de nos pères, et nous avons gardé plus qu'eux les qualités ou les défauts d'une autre époque. Puis le voisinage de la famille britannique et nos relations avec les flegmatiques insulaires, nous ont un peu corrigés de la légèreté inhérente à notre race. Nous sommes plus sérieux que les Français et plus gais que les Anglais. Mais l'habitude de la soumission nous a fait perdre beaucoup de notre énergie, et s'il nous fallait conquérir la liberté que nous aimons tant, et dont nous parlons si haut, je ne sais pas si nous terminerions la lutte avec l'épée du soldat ; ce serait plutôt, je crois, avec l'or du marchand.

En même temps que la haute falaise de Cherbourg émergeait des flots, le soleil se rallumait dans l'azur du firmament. C'était un épanouissement universel, un immense rayonnement, et sur la mer, et sur la rive, et dans le ciel, et dans nos âmes.

Là-bas à notre gauche, au pied de la côte élevée qui se détourne de la mer pour entrer dans l'estuaire de la Seine qu'elle borde admirablement, s'élève la belle ville du Havre—le deuxième port de la France. De charmantes villas lui font une riche ceinture, on dirait le chemin Ste-Foy. Même une haute cheminée d'usine y simule à s'y méprendre le monument des braves. Cette image de notre ville sur la côte de la France, a quelque chose de singulièrement agréable, pour un Québecquois—Si grand que soit le port du Havre avec ses huit bassins—il ne suffit pas aux besoins du commerce. Les grands vaisseaux n'y entrent qu'avec la marée—Bernardin de St-Pierre et Casimir Delavigue ont leur statue dans cette ville dont ils sont les deux plus illustres enfants.

De l'autre côté de la baie, à deux lieues environ, se trouve un autre port de mer assez célèbre : Honfleur. Cette ville plus humble que sa voisine existait depuis des siècles et le Havre n'était pas encore.

Honfleur est bâtie sur le flanc d'une haute colline d'où la vue plonge sur la mer et les rives de la Seine. Les vieilles habitations de cette ville n'ont rien qui ressemble aux nôtres. Et quand on parcourt ces rues bordées de hautes maisons aux pignons coloriés, charpentées capricieusement, percées au hasard de fenêtres de diverses grandeurs, l'on croirait vivre dans une époque déjà lointaine.

Honfleur est une ville de pêcheurs et de marins, et la vieille église, laide et pauvre, qui domine les hauteurs, est remplie d'ex-voto. Il y en a qui pendent à la voûte depuis plus de deux cents ans. Rien comme les dangers pour éveiller la foi qui dort.

En s'élevant vers les sommets de la colline, l'architecture de Honfleur se modernise, et les idées nouvelles prévalent. On dirait une émancipation des hommes comme de la nature. Sur cette côte superbe, à l'ombre des grands arbres qui la couvrent d'un voile discret, sur la prairie soyeuse, l'humanité dîne, chante, rit, boit, danse et aime comme en tous les lieux du monde où la disette n'est pas trop grande, la voix pas trop enrouée, le plaisir assez facile, la liqueur assez spiritueuse, la musique entraînante et les femmes jolies. Et pendant que je savourais un café avec mon inséparable compagnon, dans le parc ombreux de madame Lechat, du nom de son maître et seigneur, maint autre promeneur vidait le boc en jetant de notre côté des regards curieux et méfiants. Toute une noce même vint s'établir dans notre voisinage. étalant sa joie, éparpillant ses éclats de rire comme pour nous narguer. Les femmes étaient nu-têtes et en légers sabots, les hommes. coiffés d'un feutre mou, et fourrés jusqu'aux genoux dans un sarrau de lustrine brune, de telle façon, que l'on pouvait croire à un oubli. Avec cet habit simple, commode et peu dispendieux, on peut ménager l'étoffe du pantalon; pourvu que les jambes paraissent, l'honneur est sauf.

Les mariés, jeunes et beaux comme on l'est nécessairement à pareil jour, marchaient côte à côte sur la pelouse, arrachant aux arbres, avec des mouvements fiévreux, leurs fruits à peine mûrs. Ils mordaient dans la même pomme avec autant d'ardeur que si elle eût été encore un fruit défendu. On devinait le désir de leurs lèvres roses..... Mais derrière les lèvres se cachent les dents.... N'importe, il paraît que le *nec plus ultra* de l'amour, c'est de se manger. Seulement il faut y mettre des formes.

LA VALLÉE DE LA NORMANDIE

Le sifflet de la locomotive jette un petit cri de phtisique. En voiture, messieurs.

Enfermés dix par dix dans les quatre compartiments de chaque wagon, nous n'avons plus la liberté de quitter nos places, sauf pour descendre un moment à certaines gares, boire un verre de vin et casser une croûte. Mais il est des accommodements avec les conducteurs français mieux même qu'avec le ciel, et la France est peut-être le pays de la terre où Sa Majesté l'argent a le plus grand nombre d'adorateurs. Seulement, on sait en faire usage, de l'argent, et quand le patriotisme tend la main, les caisses se vident.

La vallée de la Normandie est un paradis terrestre. Entendons-nous bien, un paradis terrestre où il est permis de manger de la pomme. Quels champs admirablement cultivés ! quels jardins ! quelles prairies ! Pas de terrain perdu. Tout rapporte, tout produit. La campagne ressemble à un immense damier dont les carreaux seraient de mille teintes différentes, ou à un tapis sans fin tissé avec des laines d'une couleur douce et variée. Et quel air d'aisance, de bonheur ! C'est paraît-il, la plus belle partie de la France. Ça et là, cependant, entre les villages coquets, riants, avec leurs maisons roses ou jaunes, orange ou bleues, on voit le chaume tant chanté jadis dans nos rustiques couplets. Pauvres demeures, basses, sombres, composées d'une seule pièce, avec au bout, sous le même toit, l'étable où ruminent les bœufs, le fenil ou le paysan souvent va dormir, et l'abri pour les voitures et les instruments aratoires. Deux ou trois petites fenêtres éclairent la chaumière, le sol durci y tient lieu de plancher ; le feu de la cheminée seul la réchauffe, aux jours froids et pluvieux de l'hiver. Que cette habitation est différente de celle de nos habitants ! Mais il faut l'avouer, la nôtre coûte quelquefois plus cher que le sol où elle est bâtie et quelquefois aussi—pour me servir d'une expression énergique—elle mange la terre qui la porte. Aussi, le paysan français est riche et le nôtre est pauvre. En France, il y a de l'argent dans toutes les chaumières—l'Allemagne le sait—ici, il y a des hypothèques. Là le patrimoine va du père au fils, ici il va du débiteur au créancier.

(à suivre.)

Tamphile LeMay

La grande joie
de l'esprit
est de contempler
le beau,
la plus grande
est de le créer.
J. H. Lorenz

PENSÉE

ILLUSTRÉE PAR J. B. LAGACÉ

NOTRE jeune artiste a été bien inspiré en représentant Michel-Ange contemplant son Moïse, pour illustrer la pensée qui lui avait été soumise.

En effet, cette statue colossale est non seulement le chef-d'œuvre de son auteur, en tant que statuaire, mais elle l'est aussi de toute la sculpture moderne, malgré les défauts de détail qu'on y remarque. L'artiste créateur de cette belle statue avait raison de la contempler avec joie, car il faut remonter à l'antiquité et aux œuvres les plus parfaites qu'elle nous a léguées pour trouver quelque chose de comparable à la perfection anatomique du Moïse.

Pris en masse il est le plus grand et le plus admirable emblème de la force, de la sévérité et de la puissance que l'on puisse imaginer et jamais on n'a si pleinement exprimé toutes les qualités diverses qui font la supériorité d'un homme sur les hommes, qui font l'autorité.

Cependant faisons nos réserves au point de vue de l'art chrétien : si le Moïse est l'œuvre la plus étonnante qu'ait enfantée Michel-Ange, celle où il affirme le mieux son génie, on peut se demander si c'est bien là le législateur des Hébreux ? S'il convenait de représenter par un côté si terrible, celui qui est dit le plus doux des hommes : *Erat autem Moyses mitissimus super omnes homines qui morabantur in terris* (Nombres XII. 3) ? Que l'œuvre de Michel-Ange reste donc ce qu'elle est, un sujet d'admiration. La prendre pour modèle serait une erreur.

D'ailleurs en tout et toujours il a été dangereux de vouloir imiter ce génie incomparable ; c'est un écueil où sont venus échouer tous les artistes, sculpteurs ou peintres, qui l'ont tenté. Nous en avons un exemple frappant, ici même, dans notre ville de Montréal.

ALPHONSE LECLAIRE.

L'HOTEL D'ANGLETERRE

(*Suite*).

A l'appel du gong, en effet, ils se trouvèrent sur l'escalier ; derrière Belinda, toute rose et toute fraîche dans une éclatante toilette noire, Sir Walter aperçut une jeune fille fort mal arrangée, dont il reconnut le joli visage doux et pâle.

—Ma sœur Jeanne, fit Belinda d'un ton détaché.

Sir Walter, très loin de prendre aussi légèrement la présentation, s'inclina respectueusement.

—Il est aussi bien élevé qu'il est beau ! pensa Jeanne en se reculant timidement et en détournant les yeux.

—Voulez-vous prendre cette place entre maman et moi ? fit Belinda.

La question ressemblait tellement à un ordre que Sir Walter ne songea même pas à le discuter ; il s'assit, tandis que les yeux de tous les convives étaient fixés sur lui.

Cependant, une longue procession de garçons portant des plats défilait, et le dîner commença. Il fut long, et tout le temps Belinda fit des frais, causant du même ton aisé animé, parlant d'elle surtout. Elle aimait le tennis, l'équitation, tous les sports en général, et ne savait pas ce que c'est que d'être fatigué ; elle aimait aussi beaucoup la lecture, mais elle avait bien peu de temps à y consacrer...elle adorait la musique, la peinture, la nature.....en un mot toutes les belles choses. Quant aux voyages, c'était de la passion.

—Est-ce que vous partagez le goût de Mlle votre fille pour les voyages ? demanda Sir Walter se retournant vers Mrs Grant. Il n'eût pas été fâché de connaître l'opinion et d'entendre la voix d'un autre membre de la famille.

Le visage délicat et pâli de Mrs. Grant se colora légèrement, et, après avoir hésité un moment, elle répondit très bas qu'elle était trop vieille pour les aimer beaucoup.

—Maman les adore ! interrompit Belinda rougissant à son tour, et ils lui sont indispensables ; elle se porte infiniment mieux, depuis que nous avons quitté l'Angleterre. C'est à cause d'elle que nous sommes venues ici. Les personnes délicates devraient toujours

voyager; cela les empêche de trop penser à elles. Et d'ailleurs, à toujours rester au même endroit. à ne jamais sortir de chez soi, on s'engourdit. on devient étroit d'esprit.

— Peut-être, mais cela a du bon.

— Comment ? de ne jamais sortir de chez soi?

— Oui, et même d'être un peu étroit d'esprit, légèrement borné.

Mais avant que Belinda eût pu se rendre compte de ce qu'il voulait dire exactement, elle dut suivre l'exemple général et quitter la salle à manger.

Dans le grand salon de l'hôtel, Sir Walter se laissa présenter aux amis particuliers des Grant. Chacun fit assaut d'amabilité, sauf l'amiral Hunt, qui n'était jamais aimable, et M. Smith, qui avait peine à ne pas regarder d'un œil prévenu ce rival qui surgissait tout à coup. Les dames lui chantaient à qui mieux mieux les louanges d'Oliviera et, plus encore, celles de cette chère Miss Grant!

— Mes filles s'amusent toujours quand elle est là, disait Mrs. Cowell, qui tricotait paisiblement, enfouie au fond d'un immense fauteuil. Tenez, la voilà qui organise un jeu; est-ce que vous n'allez pas y prendre part ?

Mais Sir Walter qui venait de sonder soigneusement tous les recoins du grand salon et qui s'était aperçu que la petite Jeanne avait disparu, déclara qu'il ne pouvait se dispenser d'aller voir comment sa mère s'accommodait de son installation.

Elle ne s'en accommodait pas le moins du monde : les draps n'avaient pas été suffisamment aérés, il y avait un courant d'air terrible près de la fenêtre et une étrange odeur dans le corridor; enfin, et pour comble de malheur, son lait chaud n'était point à l'exacte température à laquelle elle avait l'habitude de le prendre.

— Je verrai le chef moi-même demain, mère, et je lui graisserai la patte,

— Il y a une autre chose encore, mon enfant, sur laquelle il faut que nous nous entendions. Je ne puis supporter que cette personne entre chez moi toute la journée comme dans un moulin.

— Quelle personne, mère ?

— Cette Miss Grant, la grande, avec les joues fraîches ; la petite, ça m'est égal, et la mère a toujours été inoffensive, mais si je devais voir beaucoup l'aînée c'en serait assez pour me donner la fièvre. Sa voix,—vous savez combien je suis sensible à ces choses,—sa voix me traverse le tympan comme un poignard, et puis elle se mêle de me donner des conseils, m'engage à faire ceci, a faire cela, à moi qui m'étudie et me soigne depuis des années ?

— Le cuisinier, je vois bien le moyen de l'amener à résipiscence mais quant à insinuer à Miss Grant que quelqu'un peut ne pas tenir à sa compagnie, cela me paraît plus difficile.

— Très bien ; j'arrangerai cela moi-même alors...je lui ferai comprendre.....je lui dirai "Ma chère Miss Grant, ne prenez pas la peine de venir vous informer de ma santé ; dans l'état nerveux où je suis, moins je vois de monde, en dehors de mes amis les plus intimes, mieux cela vaut."....

— Hem !.....Certainement ce sera clair. Mais il me semble, mère que vous ne rendez pas justice à Miss Belinda ; c'est l'idole de l'hôtel, tout le monde en raffole !

— Vous ne voulez pas dire, Walter, que vous l'admirez ?

— Comment pourrais-je ne pas l'admirer ?

L'impression générale à l'hôtel d'Angleterre, était, en effet, que Sir Walter admirait beaucoup Miss Belinda, et tout le monde, du petit au grand, s'apprêtait à suivre avec intérêt les progrès de ce petit roman. Les domestiques se divisaient en deux camps : ceux qui affirmaient que le héros et l'héroïne étaient déjà fiancés, ceux qui disaient que non. Le portier soutenait qu'ils ne l'étaient pas, qu'ils ne le seraient même jamais : quant à Suzanne, elle espérait, la bonne âme, qu'il n'en était rien, déclarant que le malheureux jeune homme était suffisamment à plaindre d'avoir pour mère une femme comme le No 87, qui mangeait comme un ogre et avait à chaque instant de nouvelles exigences.

Cependant Belinda s'occupait avec un zèle tout particulier du soin d'amuser Sir Walter. Ce ne fut pendant les premiers jours de son séjour que pique-niques et parties de campagne, qui, nous devons l'avouer, ne réussirent qu'à l'ennuyer beaucoup.

Un matin, comme il sortait de la salle à manger où il venait d'expédier un substantiel déjeuner à l'anglaise, il aperçut Jeanne debout près de la table où tout du long de la journée le portier distribuait les lettres, donnait des timbres, de la monnaie et des renseignements aux voyageurs.

— Vous êtes mieux aujourd'hui ? fit-il en lui serrant la main.

La petite figure tirée de la jeune fille était moins pâle que de coutume, ses yeux étaient plus brillants, aussi paraissaient-ils bleus et non plus gris, et ses lèvres, comme elle lui répondait, esquissèrent un sourire.

— Oh ! oui, je suis tout à fait bien....Un autre timbre, s'il vous plaît, pour l'Italie.. Maman et moi allons passer une bonne journée tranquille ensemble.

— Vraiment, et où cela ?

— Oh ! ici, tout bonnement. Vons savez que Belinda, et vous, et tout le monde, vous aller à Terraville pour visiter la fabrique de poterie.

— Vous croyez ?

— Mais certainement ; est-ce que vous ne vous souvenez pas ? Belinda a tout organisé hier soir. Maman n'aime pas les longues courses en voiture, et il n'y a pas de place pour moi.

— Vous avez l'air ravi de penser que vous allez être débarrassée de nous tous.

Jeanne rougit.

— Oh ! pas de tout le monde ! fit-elle ; puis comme si elle se sentait glisser sur un terrain dangereux, elle murmura que Belinda, l'attendait et s'enfuit en courant.

Evidemment, dès qu'elle eut gravi un étage, son embarras avait disparu, car Sir Walter, toujours debout à l'endroit où elle l'avait laissé, l'entendit fredonner une bribe de chanson. Bientôt tout se tut ; le jeune homme alors tressaillit légèrement, comme au sortir d'un rêve ; mais apercevant les yeux du portier fixés sur lui, il se détourna.

Lorsque le gong résonna, conviant les habitants de l'hôtel à déjeuner, il pleuvait à verse.

Le portier, allant au-devant de Belinda qui descendait l'escalier, lui dit :

— Mademoiselle n'aura pas besoin des voitures cet après-midi sans doute ?

— Pourquoi pas ?

— Oh pardon ! je pensais qu'à cause du mauvais temps.....et puis j'avais entendu dire à Mrs Cowell qu'on ne sortirait pas.

— Si, si, nous sortons ; si on a décommandé les voitures, il faut les renvoyer chercher.

— Mrs Cowell, cria-t-elle, interpellant cette dame qui était assise en face d'elle à table, est-ce que vraiment vous auriez l'idée de renoncer à notre expédition à Terraville ?

— Ma foi, ma chère enfant, j'avais pensé que par ce mauvais temps, vous.....

— Qu'est-ce que cela peut faire, qu'il pleuve ou non ? On fermera les voitures, voilà tout. Je déteste rester enfermée toute une journée, et quand j'ai fait des projets, il n'y a rien qui me soit désagréable comme d'y renoncer. Et vous, Sir Walter ?

— Certainement, répondit celui-ci sans se douter même de ce dont il s'agissait.

Le jeune homme avait acquis dans la société de sa mère la com-

mode mais dangereuse habitude de s'absorber et de ne pas toujours entendre, qui plus est, il était en train de se demander où et comment Jeanne avait l'intention de passer la journée.

Belinda l'emporta comme toujours ; à deux heures et demie, elle traversait le hall à la tête de sa petite troupe et assignait à chacun sa place dans les nombreuses voitures qui attendaient à la porte sous une pluie battante. La dernière, elle se l'était réservée pour elle avec deux petites Cowell et Sir Walter. Les fillettes avaient déjà dégringolé les marches du perron, elles attendaient. Mais Sir Walter, où était-il ? Il descendait l'escalier très paisiblement, sans pardessus ni chapeau.

Non seulement les yeux de Belinda, mais encore ceux de tous les domestiques présents étaient fixés sur lui avec étonnement ; mais cela n'empêchait pas Sir Walter de continuer à descendre le plus tranquillement du monde et sans se douter des émotions que sa conduite provoquait.

— Sir Walter ! s'écria Belinda. Comment ! vous n'êtes pas prêt ?

— Moi ! fit-il d'un air distrait, non, je n'y vais pas.

Et allant jusqu'au seuil de la porte que battaient le vent et la pluie, il ajouta du même ton :

— J'espère que vous ne serez pas trop mouillés.

Belinda sans répondre, descendit les marches en courant et monta en voiture. Comme celle-ci s'ébranlait, Sir Walter se dirigea vers le salon.

— Que vous avais-je dit ? fit le portier en se secouant, car il était trempé.

— C'est à n'y pas croire, reprit le maître de l'hôtel, mais avec ces Anglais, on ne sait jamais à quoi s'en tenir.

Dans la grande cheminée du salon, on avait allumé un feu de bois qui pétillait joyeusement. Sir Walter, en passant, aperçut Mrs. Grant confortablement installée dans un grand fauteuil au coin du feu. Sa pose, son attitude tout entière était suggestive de repos et de bien-être ; mais elle était seule. Sir Walter retourna dans le hall et s'y promena de long en large jusqu'à ce que son oreille aux aguets discernât un bruit de pas dans l'escalier. Jeanne ne le voyait pas et lui tout à son aise profitait de l'occasion pour la regarder ; elle descendait, les yeux anxieusement fixés sur une pile de livres et de boîtes qu'elle portait avec quelque difficulté.

Lorsqu'elle fut au bas de l'escalier, il s'avança pour lui venir en aide.

— Permettez-moi.....dit-il.

Mais Jeanne poussa un cri, et toute la partie supérieure de la pyramide s'écroula.

— Je vous croyais à Terraville ! fit-elle.

Il faut quelquefois bien peu de chose pour froisser les moins susceptibles des mortels.

— Permettez-moi de vous porter tout ceci jusqu'au salon, reprit Sir Walter en se baissant pour ramasser ce qui était tombé ; ensuite, soyez tranquille, je m'arrangerai pour ne pas vous gêner plus que si j'étais à Terraville.

Jeanne devint cramoisie, ouvrit la bouche pour répondre, mais aucune parole ne sortit de son gosier et elle suivit au salon où silencieusement il déposa son fardeau.

— Sir Walter ! fit à son tour Mrs. Grant, et d'un ton où la plus vive surprise se mêlait au désappointement, vous n'êtes donc pas allé à Terraville ?

— Non je n'y suis pas allé. J'ai horreur des excursions en général, et de plus je trouve ces poteries de Terraville hideuses. Je n'en suis pas moins désolé que mon abstention ait fait autant d'effet. Je ne comprends pas bien...je n'avais cependant jamais dit que j'irais.

Il avait quitté le salon et se dirigeait vers l'escalier lorsque Jeanne le rejoignit.

— Je vous en prie, pardonnez-moi, fit-elle haletante, presque prête à pleurer. Je n'avais aucune intention d'être malhonnête. Vous m'avez mal comprise.

L'effort qu'elle faisait amenait une jolie coloration rosée sur ses joues, mettait en relief l'arc délicat de ses sourcils, la forme pure de l'ovale du visage et le violet foncé de ses deux grands yeux suppliants.

— C'est Belinda..., continua Jeanne reprenant courage peu à peu en voyant qu'il s'adoucissait. Belinda avait toujours compris que vous iriez, et quand on ne fait pas ce qu'elle désire, elle n'est pas contente.

— Ah !

— Et alors...bien entendu...quand Belinda n'est pas contente, elle est...je veux dire...ce n'est pas agréable pour maman. Vous comprenez?

— Ma foi non, je dois avouer que je ne comprends pas très bien... mais cela importe peu. Qu'est-ce qui importe ? ajouta-t-il avec un de ces brusques mouvements de ton dont certaines voix comme certains instruments de choix ont seuls le secret....rien, tant que je serai sûr que ma présence ne vous est point désagréable.

A ces mots, il sembla à Jeanne que les murs du vaste hall se mettaient à danser une sarabande échevelée, puis se perdaient dans le brouillard et reculaient à l'infini.

L'après-midi, une fois cet incident clos, s'acheva le plus heureusement du monde, bien que Mrs Grant fût visiblement abattue. La timidité de Jeanne, au moins momentanément, avait disparu, et Sir Walter faisait de son mieux pour profiter de l'occasion. Quand, à un moment donné, il réussit à la faire rire, il en éprouva une véritable joie ; mais son triomphe fut plus complet encore, quand, vers la fin de la journée, Mrs Grant s'étant légèrement assoupie dans son fauteuil, Jeanne commença à parler d'elle.

Les photographies qu'elle classait et collait dans son album étaient des vues du cher vieux Delburst, leur home, un home bien petit et bien modeste à en juger par les dites photographies et situé dans un pays qui ne paraissait avoir rien de remarquable au point de vue pittoresque.

—Mais l'air y est si pur ! s'écria Jeanne ; maman et moi, nous nous y portons toujours bien. Sans doute Oliviera est infiniment plus joli..... mais moi, je ne suis pas aussi artiste que Belinda, et puis, comment pourrais-je admirer les choses et en jouir, quand je

suis fatiguée comme je le suis toujours ici ou que j'ai des névralgies comme j'en ai ; Belinda n'aime pas Dellhurst ? aussi je profite de ce qu'elle n'est pas là pour regarder et ranger mes photographies. Un jour, quand elle sera mariée, maman et moi nous retournerons vivre à Dellhurst. Nous arrangerons le jardin, il pourrait être si joli.... et puis, j'aurai des poules.

Pendant que Jeanne détaillait ce magnifique programme, elle regardait droit devant elle, les yeux dilatés et comme si elle voyait déjà à travers l'Europe et par de là les mers ses poulets et ses roses.

—Est-ce que vous voudrez bien m'inviter à...

Il fut interrompu par un bruit de roues sur le gravier ; c'étaient trois des voitures qui s'arrêtaient bruyamment devant la porte extérieure. Mrs. Grant se réveilla toute troublée et se leva ; on eût dit qu'elle se sentait dans son tort. Jeanne se leva aussi et rassembla précipitamment tous ses trésors. Déjà on entendait dans le hall la voix de Belinda ; presque au même instant, elle parut.

—Comment ! vous êtes encore ici ? Et le thé ? Je pensais, maman, que vous auriez tout préparé. Vous êtes restée ici toute la journée ? vous savez bien pourtant que je trouve cette grande pièce beaucoup trop éventée pour vous. Grand Dieu ! quel fouilli ! Enlevez-moi tout cela, je vous prie.

—J'espère que vous avez passé une bonne journée, interrompit Sir Walter.

Mais Belinda sortit de la chambre sans daigner même lui répondre !

—Si la colère de Miss Belinda revêt la forme silencieuse, pensa-t-il, je crois qu'il me sera facile de la supporter.

Sir Walter supporta non moins aisément le changement de place à table qu'il constata en descendant dîner un peu en retard. La chaise que lui indiqua le garçon et qui lui avait été réservée, se trouvait à quelque distance des Grant. Ce fut sans le moindre regret non plus, ni le moindre dépit, nous devons l'avouer, qu'il entendit Belinda causer avec la plus grande animation avec M. Smith. La seule chose dont il se souciait, c'était de reprendre avec Jeanne la conversation interrompue, et pour cela, il attendait impatiemment que le dîner fût terminé.

(*A suivre.*)

LANOE FALCONER.

Traduit de l'anglais par ROBERT DE CERISY.

CHRONIQUE DU MOIS

I—Lettre de Léon XIII au Cardinal Rampolla. II—Lettre au Souverain Pontife des supérieurs de cinq congrégations françaises. III—Mort de Pasteur.—IV.—A Madagascar. V.—Çà et là. IV.—Concile provincial de Montréal. Inauguration des nouveaux bâtiments de l'Université Laval.

Le 8 octobre, le Saint-Père envoyait une lettre au Cardinal Rampolla, secrétaire d'état, à l'occasion des fêtes du 20 septembre.

Après avoir rappelé l'impudence des manifestations faites par les spoliateurs et l'œuvre néfaste que ceux-ci ont accomplie à Rome depuis vingt-cinq ans, Léon XIII fait le triste mais trop véridique tableau des maux que le sacrilège envahissement du patrimoine de saint Pierre a attirés sur l'Italie elle-même et il termine en établissant une fois de plus la nécessité du pouvoir temporel du pape.

" Mais, dit le Souverain Pontife, ni les menaces, ni les sophismes, ni les inconvenantes accusations d'ambition personnelle ne réussiront à faire taire en Nous la voix du devoir.

" Quelle est, quelle devait être, la véritable garantie de l'indépendance papale, on a pu le voir d'avance, à partir du moment où le premier César chrétien décida de transplanter à Bysance le siège de l'Empire. Depuis ce temps jusqu'aux âges les plus rapprochés de nous, jamais nul de ceux qui furent les arbitres des affaires italiennes n'a plus fixé son siège à Rome. Ainsi prit naissance et vie l'Etat de l'Eglise, non par l'œuvre du fanatisme, mais par la disposition de la Providence, réunissant en lui les meilleurs titres qui puissent rendre légitime la possession d'une souveraineté, c'est-à-dire l'amour reconnaissant des peuples enrichis de bienfaits, le droit des gens, l'assentiment spontané de la société civile, le suffrage des siècles. Dans la main des Pontifes le sceptre ne fut jamais une gêne pour le bâton pastoral. Ils portaient en effet le sceptre, ces Pontifes, Nos prédécesseurs, qui brillèrent par la sainteté de la vie et l'excellence du zèle. Ce sont eux qui souvent furent appelés à terminer les litiges les plus ardus, qui opposèrent victorieusement leur volonté inébranlable aux caprices exorbitants des puissants, qui, en des circonstances périlleuses, sauvèrent en Italie le trésor de la Foi, qui propagèrent de l'Orient à l'Occident la lumière de la civilisation chrétienne et les bienfaits de la rédemption.

" Et si aujourd'hui, malgré les conditions difficiles et dures, la Papauté poursuit sa voie, au milieu du respect des nations, qu'on ne l'attribue point à l'absence de ce secours humain, mais bien en réalité à l'assistance de la grâce céleste qui ne fait jamais défaut au Souverain Pontificat. Pourrait-on dire que les merveilleux progrès de l'Eglise adolescente furent aussi l'œuvre des persécutions impériales ?

" Nous voudrions que ces vérités fussent mieux comprises par le sens pratique des Italiens. Nous ne parlons pas de ceux qui sont égarés par les fausses doctrines, ou enchaînés par les liens de la secte, mais de ceux qui tout en étant affranchis de ces liens et n'acceptant pas d'être les aveugles adeptes de ces doctrines, ont l'esprit obscurci par la passion politique. Puissent-ils comprendre combien il est pernicieux et insensé d'aller à l'encontre des vrais desseins de la Providence, de s'obstiner dans un désaccord qui ne profite qu'aux menées de factions très audacieuses et plus encore aux ennemis du nom chrétien ! Ce fut pour notre péninsule un très spécial privilège et un grand honneur que d'avoir été choisie entre mille pour garder le siège apostolique ; et toutes les pages de son histoire témoignent de l'abondance des biens et de l'augmentation de gloire, dont la sollicitude immédiate du Pontificat romain fut toujours la source pour elle. Le caractère de ce Pontificat se serait-il transformé, ou l'efficacité de son action se serait-elle affaiblie ?

" Les choses humaines changent, mais la vertu bienfaisante du magistère suprême de l'Eglise vient d'en haut et demeure toujours la même. Ajoutez à cela que, établi pour durer autant que les siècles, il suit, avec une vigilance pleine d'amour, la marche de l'humanité et ne refuse pas, comme le prétendent faussement ses détracteurs, de s'accommoder, dans la mesure du possible, aux besoins raisonnables des temps.

" Si les Italiens Nous prêtaient une oreille docile ; s'ils puisaient dans les traditions des ancêtres et dans la conscience de leurs vrais intérêts, le courage de secouer le joug maçonnique, Nous ouvririons Notre âme aux plus douces espérances, par rapport à cette terre italienne si tendrement aimée. Mais si le contraire arrivait, il Nous est douloureux de le dire, Nous ne pourrions présager que de nouveaux périls et de plus grandes ruines.

Plaise à Dieu que l'Italie entende ce suprême avertissement et ne s'acharne pas à sa propre ruine.

Plaise à Dieu que l'Italie entende ce suprême avertissement et ne s'acharne pas à sa propre ruine.

***

Les supérieurs généraux des congrégations de Saint-Lazare, de Saint-Sulpice, des Missions-Etrangères, des Pères du Saint-Esprit et des Frères des Ecoles chrétiennes de France ont adressé au Souverain Pontife une lettre collective dans laquelle ils exposent les raisons qui leur font une règle de se soumettre à l'inique loi d'abonnement votée par le parlement français, tout en protestant contre l'injustice de cette même loi.

" La résistance, disent les signataires, par le conflit qu'elle ferait naître avec les pouvoirs publics, expose les congrégations à des périls dont la réalité et la gravité ne sont que trop évidentes. Ce n'est pas seulement d'amendes énormes qu'elles seraient frappées ; par le retrait de l'autorisation qu'une loi peut prononcer, par la dissolution et par l'expropriation qui en seraient la suite, c'est leur existence même qui est en jeu.

"Du moment que la conscience n'impose pas un tel sacrifice, nous ne croyons ni pouvoir, ni devoir compromettre, dans une aventure sans issue, les intérêts spéciaux confiés à nos congrégations, et que Votre Sainteté recommande avant tout de sauvegarder, en allant, sans moyens de défense, au-devant des coups qui les atteindraient.

" Ces intérêts spéciaux, ce n'est pas la conservation des biens temporels, quelque légitime que puisse être cette sollicitude. c'est avant tout et par-dessus tout la conservation de la vie religieuse de nos congrégations et le maintien de leurs œuvres, dont ces biens sont la condition matérielle et l'instrument indispensable.

" Ces œuvres séculaires représentent des intérêts spirituels de premier ordre, non seulement pour l'Eglise de France, mais aussi pour l'Eglise universelle : l'éducation du clergé, la propagation de la foi parmi les infidèles, l'instruction chrétienne de l'enfance, le ministère de la charité catholique auprès des malades, des pauvres et des orphelins.

" Les congrégations qui ont reçu, de l'Eglise et de leurs saints Fondateurs, l'honneur et la responsabilité de cette mission, et qui ont la charge de tant d'âmes à conduire à Notre-Seigneur Jésus-Christ, considèrent que leur premier devoir est de veiller à la sauvegarde de ces intérêts sacrés. Il est trop évident que subir la loi du 16 avril, est aujourd'hui pour elles le seul moyen d'atteindre ce but suprême.

" A l'heure même où nous sommes, des considérations semblables et non moins graves déterminent NN. SS. les évêques de France à laisser exécuter la loi sur les fabriques qui n'est pas moins dommageable à l'Eglise que la loi d'abonnement.

" Mais en pliant devant une nécessité inéluctable, les supérieurs soussignés ont à cœur de déclarer à Votre Sainteté, que si les congrégations subissent la taxe d'abonnement, elles n'acceptent pas pour définitive la législation fiscale dirigée contre elles. Les congrégations ne réclament aucun privilège, elles ne refusent pas, elles n'ont jamais refusé d'acquitter les charges fiscales également supportées par tous les citoyens ; mais d'accord avec l'Episcopat tout entier, nous protesterons contre le régime d'exception créé par les lois de 1884 et de 1895, que les catholiques ne sont pas seuls à réprouver. Nous ne cesserons d'en demander par les voies constitutionnelles une revision équitable et, pour obtenir ce retour au droit commun, nous avons confiance dans l'esprit de justice de notre pays.

" Le pays sait que les religieux confondent dans le même dévouement et le même amour, l'Eglise à laquelle ils sont consacrés et la patrie dont ils sont les enfants ; il sait qu'au dedans et au dehors de ses frontières, la France trouve en eux des serviteurs désintéressés et passionnés de sa grandeur. Les distinctions honorifiques accordées par le chef de l'Etat à des membres des congrégations attestent que ces services forcent la reconnaissance publique.

" La loi de 1895, malgré ses injustifiables rigueurs, constitue par certaines de ses dispositions, comparativement aux lois antérieures, un tempérament encore bien insuffisant, dans lequel les congrégations espèrent voir le gage de la réforme législative plus complète à laquelle elles ont droit.

"Par son encyclique mémorable du 16 février 1892, Votre Sainteté exhortait instamment, non pas seulement les catholiques, mais tous les Français honnêtes et sensés, à s'unir pour consacrer leurs forces à la pacification de la patrie et pour combattre par tous les moyens légaux et honnêtes les abus de la législation.

"La revision des lois injustes portées contre les congrégations est une des conditions essentielles de cette pacification qui est le vœu de tous les bons citoyens. Les congrégations ne se lasseront pas de poursuivre ce but par les moyens que Votre Sainteté leur a indiqués, jusqu'à ce qu'elles aient obtenu le seul privilège qu'elles réclament, la liberté de travailler, sous l'égide du droit commun, à la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au salut des âmes, au triomphe de la religion et au bien de la patrie qui en est inséparable."

***

La nouvelle de la mort de Pasteur a causé une profonde émotion dans le monde entier, où son nom a répandu avec éclat le renom glorieux de la science française.

La plus populaire des découvertes de Pasteur est assurément celle du vaccin de la rage : et elle aurait suffi en effet à la gloire d'un homme. Mais combien d'autres avaient précédé celle-là depuis le jour où ce fils d'un modeste tanneur d'Arbois, après avoir été maître d'études, entrait à l'Ecole normale, jusqu'à celui où l'un de ses élèves, à une époque toute récente, appliquait et les principes dont Pasteur s'était inspiré et les méthodes qu'il avait pratiquées, à la guérison de la diphtérie ! Faut-il rappeler ses recherches et ses découvertes sur les fermentations et sur les êtres microscopiques où il en fit voir les origines,—avec tous les services qu'il rendit de la sorte à l'agriculture et à l'industrie : guérison des maladies des vins, de la bière, des liquides fermentescibles ? Dans le même ordre d'idées, cet homme qui n'était pas médecin, modifia profondément la chirurgie en montrant l'origine de la putréfaction, c'est-à-dire du plus grand danger auquel soient exposés les blessés ou les opérés, dans l'introduction au sein de leurs plaies de germes microscopiques venus de l'extérieur. Ses luttes contre l'hypothèse des générations spontanées sont restées fameuses. Enfin, sa victoire sur cette terrible maladie de la rage n'est que l'un des épisodes de ses longues recherches et de ses merveilleuses découvertes sur l'atténuation des virus et leur transformation en vaccins, qui l'avaient conduit d'abord à étudier l'infection charbonneuse et sur ce terrain à rendre encore à notre agriculture d'incalculables services.

Voilà quelques-unes des choses accomplies par Pasteur. Voilà pourquoi la France comprend qu'elle vient de perdre quelque portion de sa grandeur, de sa gloire, même de sa force. Heureusement, l'œuvre du maître est assez puissante et a-sez féconde pour que dès maintenant, en dépit de la mort, elle possède et domine l'avenir.

Et ce grand homme fut en même temps un homme modeste et bon, étranger à tous les misérables calculs de l'intérêt personnel, spiritualiste déterminé, chrétien convaincu. Sa mort a été conforme à ses convictions. Mais sa vie tout entière les avait affirmées.

Il est une page de ses écrits qui prouve plus que tout le reste l'élévation, la pureté de sa croyance. C'est la déclaration nette et franche qu'il fit, le 22 avril 1882, lors de sa réception à l'Académie française. Il succédait, on se le rappelle, à Littré, et Renan devait lui répondre.

Voici la fin de son discours que nos lecteurs seront heureux de nous voir reproduire ici:

"Le positivisme ne pèche pas seulement par une erreur de méthode. Dans la trame, en apparence très serrée, de ses propres raisonnements, se révèle une considérable lacune et je suis surpris que la sagacité de M. Littré ne l'ait pas mise en lumière.

"A maintes reprises, il définit ainsi le positivisme envisagé au point de vue pratique : "Je nomme positivisme tout ce qui se fait " dans la société pour l'organiser suivant la conception positive, " c'est-à-dire scientifique du monde."

"Je suis prêt à accepter cette définition, à la condition qu'il en soit fait une application rigoureuse : mais la grande et visible lacune du système consiste en ce que, dans la conception positive du monde, il ne tient pas compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini.

"Au delà de cette voûte étoilée, qu'y a-t-il? De nouveaux cieux étoilés. Soit. Et au delà? L'esprit humain poussé par une force invincible ne cessera jamais de se demander: Qu'y a-t-il au delà? Veut-il s'arrêter soit dans le temps, soit dans l'espace? Comme le point où il s'arrête n'est qu'une grandeur finie, plus grande seulement que toutes celles qui l'ont précédée, à peine commence-t-il à l'envisager que revient l'implacable question et toujours sans qu'il puisse faire taire le cri de sa curiosité. Il ne sert de rien de répondre: au delà sont des espaces, des temps et des grandeurs sans limites.

"Nul ne comprend ces paroles. Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de surnaturel qu'il y a dans tous les miracles de toutes les religions; car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. Encore à ce moment de poignantes angoisses, il faut demander grâce à sa raison ; tous les ressorts de la vie intellectuelle menacent de se détendre ; on se sent près d'être saisi par la sublime folie de Pascal. Cette notion positive et primordiale, le positivisme l'écarte gratuitement, elle et toutes ses conséquences dans la vie des sociétés.

"La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de l'infini, que le Dieu s'appelle Brahma, Allah

Jehova ou Jésus. Et sur la dalle de ces temples, vous verrez des hommes agenouillés, prosternés, abîmés dans la pensée de l'infini. La métaphysique ne fait que traduire au dedans de nous la notion dominatrice de l'infini. La conception de l'idéal n'est-elle pas encore la faculté, reflet de l'infini, qui, en présence de la beauté, nous porte à imaginer une beauté supérieure? La science et la passion de comprendre sont-elles autre chose que l'effet de l'aiguillon du savoir que met en notre âme le mystère de l'Univers? Où sont les vraies sources de la dignité humaine, de la liberté et de la démocratie moderne, sinon dans la notion de l'infini devant laquelle tous les hommes sont égaux?

"Il faut un lien spirituel à l'humanité, dit M. Littré, faute de "quoi il n'y aurait dans la Société que des familles isolées, des "hordes et point de société véritable." Ce lien spirituel qu'il plaçait dans une sorte de religion inférieure de l'humanité ne saurait être ailleurs que dans la notion supérieure de l'infini, parce que ce lien spirituel doit être associé au mystère du monde. La religion de l'humanité est une de ces idées d'une évidence superficielle et suspecte qui ont fait dire à un psychologue d'un esprit éminent:

"Il y a longtemps que je pense que celui qui n'aurait que des "idées claires serait assurément un sot. Les notions les plus pré-"cieuses, ajoute-t-il, que recèle l'intelligence humaine sont tout au "fond de la scène et dans un demi-jour, et c'est autour de ces idées "confuses, dont la liaison nous échappe, que tournent les idées "claires pour s'étendre et se développer et s'élever. Si nous étions "coupés de cette arrière-scène, les sciences exactes elles mêmes y "perdraient cette grandeur qu'elles tirent de leurs rapports secrets "avec d'autres vérités infinies que nous soupçonnons."

"Les Grecs avaient compris la mystérieuse puissance de ce dessous des choses. Ce sont eux qui nous ont légué un des plus beaux mots de notre langue,, le mot enthousiasme—*En Théos*—Un Dieu intérieur.

"La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit: idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile. Ce sont les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini."

***

Le général Duchesne est entré à Tananarive au jour qu'il avait lui-même prévu et qu'il avait indiqué d'une manière constante, depuis deux mois, dans les correspondances qu'il échangeait avec le gouvernement français.

Le général annonce que les négociations pour la paix ouvertes le 1er octobre ont abouti dans la soirée du même jour. On assure à ce propos que dès l'origine de l'expédition le gouvernement avait longuement délibéré pour arrêter les instructions à donner au commandant de l'expédition sur le régime qu'il convenait d'établir à Madagascar à l'issue des opérations militaires. M. Ranchot, ancien vice-résident à Tananarive, délégué du minis-

tre des affaires étrangères, avait même été adjoint spécialement au général Duchesne pour l'assister dans les négociations qui devaient suivre le succès de armes françaises.

Ce sont ces instructions qui ont été suivies le 1er octobre par le chef de l'expédition.

Le régime qui sera établi à Madagascar n'est pas l'annexion, mais c'est un protectorat très étroit, plus vigoureux que celui qui existait jusqu'ici et qui, tout en conservant le cadre de l'organisation hova, placera l'administration tout entière de l'île sous la main de la France, de manière à assurer sa prépondérance exclusive.

La reine actuelle, qui s'est soumise par l'acceptation des conditions faites par les vainqueurs sera maintenue. Mais le premier ministre, qui a été l'âme de la résistance, sera transporté hors de l'île et remplacé.

Le service de la ligne d'étapes entre la côte et la capitale de l'Emyrne sera fait exclusivement par des troupes noires. A celles se trouvant déjà dans le corps expéditionnaire de Madagascar vont venir se joindre cinq cents tirailleurs haouassas, qui sont en route depuis quelque temps, et à la veille d'arriver à Majunga.

***

Le premier concile de la province ecclésiastique de Montréal s'est tenu à la cathédrale de cette ville sous la présidence de Mgr l'archevêque Fabre.

Les décrets de ce concile ont été envoyés à Rome et ne seront publiés qu'après avoir reçu l'approbation du Saint-Père.

Avant de se séparer, les évêques de la province de Montréal ont rédigé une admirable lettre pastorale sur la presse, ses devoirs, ses abus, les droits de l'Eglise et de l'Etat à son égard et les devoirs des fidèles à son endroit.

La presse est une des plus grandes puissances morales de notre temps et nos supérieurs ecclésiastiques montrent une fois de plus toute leur sollicitude à l'égard du peuple fidèle en l'éclairant sur ce sujet devenu d'une si grande importance à notre époque.

***

Les nouveaux édifices élevés pour l'usage de l'Université Laval à Montréal ont été inaugurés dans une séance solennelle présidée par Mgr le Vice-Chancelier.

Désormais l'Université aura des locaux vraiment dignes d'elle et de la grande œuvre qu'elle est appelée à faire.

En remplacement du Vice-Recteur, M. l'abbé Proulx démissionnaire, le conseil de l'Université a nommé M. le chanoine Racicot, primicier de la cathédrale de Montréal.

Qu'il nous soit permis d'offrir au nouveau Vice Recteur nos respectueuses félicitations.

***

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

Précis d'Histoire du Canada, par A. Leblond de Brumath. Sous ce titre la librairie Cadieux et Derome met à la disposition des écoles primaires un excellent petit abrégé de notre si intéressante histoire. Dans une courte préface l'auteur s'adressant aux enfants leur dit :

Notre histoire n'est pas longue, car il n'y a pas encore trois siècles que les premières villes du Canada ont été fondées, et cependant que de belles pages elle renferme ! Vous y verrez la vie édifiante des premiers colons, les souffrances des missionnaires, le dévouement sublime de Dollard, les exploits presqu'incroyables des Hertel, des St-Ovide, et surtout de notre grand d'Iberville.

Vous y verrez encore avec quelle persévérance vos pères ont su défendre dans les luttes de la tribune notre langue nationale, notre liberté et notre religion.

Apprenez donc avec amour les hauts faits de vos aïeux, et appliquez-vous à marcher sur leurs traces, et à rester toujours comme eux de bons citoyens et de bons chrétiens.

Ajoutons que ce bon petit livre ne sera pas utile seulement aux enfants mais les pères et mères, dans une heure de loisir, pourront y voir et avec intérêt repasser devant eux tous les hauts faits de notre belle histoire.

Ce joli petit livre est orné de gravures qui ajoutent à son intérêt mais quelques unes laissent à désirer. Dans une nouvelle édition, les éditeurs pourraient les remplacer avantageusement.

UN TÉMOIGNAGE SUR UN POINT D'HISTOIRE

LA CAMPAGNE MONARCHIQUE

D'Octobre 1873

Par CHARLES CHESNELONG

C'est une page d'histoire contemporaine du plus grand intérêt que M. Chesnelong vient de faire paraître à la librairie Plon sous le titre : **Un témoignage sur un point d'histoire :** *La campagne monarchique d'octobre* 1873. Ce livre éclaire d'un jour nouveau la tentative de restauration du comte de Chambord sur laquelle on a tant discuté, et qu'on connaissait mal jusqu'ici, soit à cause des passions politiques, soit faute de détails complets et précis. On sait que c'est M. Chesnelong qui fut chargé seul d'aller à Salzbourg, au nom de la majorité de l'Assemblée nationale, débattre avec le prince les questions vitales qui agitaient alors le pays et les conditions dans lesquelles la monarchie pourrait être rétablie. M. Chesnelong, avec une émotion communicative, raconte aujourd'hui par le détail ces grands événements. Il lève tous les voiles, pénètre les sentiments, met à nu les intentions, dégage la vérité et fixe les responsabilités. La haute loyauté de son caractère, universellement honorée, nous garantit l'exactitude de ses assertions et l'impartialité de ses jugements. En même temps, d'un bout à l'autre le récit est plein de flamme, vibrant de patriotisme. C'est un véritable drame, dont le dénouement est la fameuse histoire du drapeau blanc que le comte de Chambord voulut substituer au drapeau tricolore. M. Chesnelong débrouille cette énigme historique, dans des pages extrêmement curieuses, qui prouvent que seule la question du drapeau a empêché, en 1873, la restauration de la monarchie en France.

Un vol. in-8°. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 8 et 10, rue Garancière, Paris, et à Montréal chez C. O. Beauchemin et fils.

La Librairie Flynn & Mahoney, de Boston, vient d'éditer en français un **Manuel de cantiques et chants religieux** compilé par le Révérend Père A. Police, Mariste.

L'auteur dans son court avant-propos dit le but de son ouvrage et en fait connaître tout le contenu. Nous ne pourrons mieux faire connaître cet excellent recueil qu'en reproduisant cette page :

L'éditeur de ce Manuel a eu pour but d'aider Messieurs les Curés, qui ont la charge de Congrégations françaises en Amérique et au Canada 1o à développer parmi leurs paroissiens un grand amour pour les cantiques et les prières françaises, 2o à établir dans leurs églises le chant de toute la Congrégation, pour que tout le peuple, et surtout les enfants du catéchisme, puissent goûter et retenir ces beaux cantiques destinés à se graver dans leur âme, comme des voix célestes, qui se feront entendre, alors même que la voix de leurs prêtres ne sera pas là, pour les émouvoir et les diriger.

Ce volume contient toutes les prières par lesquelles nos Pères se sont sanctifiés :—Les anciennes et belles prières du matin et du soir et de la Sainte Messe —Les exercices de la journée du chrétien—Les prières et les actes pour la Confession et la Communion—Les Vêpres, et le chemin de la Croix.

Il renferme aussi un choix de deux cents Cantiques anciens et nouveaux, qui embrassent toute la Doctrine chrétienne,—les grandes vérités du salut,—les grandes et belles dévotions de la sainte Eglise à notre Seigneur J.-C. à la Très Sainte Vierge, à saint Joseph, à la sainte Famille, à sainte Anne, aux saints anges, et aux saints.

Des Psaumes en Faux Bourdons, pour les Vêpres solennelles des Dimanches et des Fêtes,—Les Antiennes de la sainte Vierge, adaptées à une musique vraiment religieuse,—Un choix d' " O Salutaris," de " Tantum Ergo," de Litanies, de Motets, et de Chants pieux pour les Bénédictions du Très Saint Sacrement, viennent compléter ce Manuel et le rendre un des plus propres à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, l'amour de la sainte Eglise, de notre Seigneur Jésus-Christ, de la très sainte Vierge et des saints.

Jésus en Croix ou la science du Crucifix, en forme de méditations par les PP. Pierre Marie et Jean Nicolas Grou; nouvelle édition revue par le P. Alphonse Cadrès, 1 vol. in-18 : Prix 25cts chez Téqui, 33, rue du Cherche-Midi, Paris, et à Montréal chez C.-O. Beauchemin & Fils.

Les ouvrages ascétiques du P. Grou sont trop appréciés pour qu'il y ait lieu de les recommander. *Jésus en croix* ou la science du Crucifix, en forme de méditations n'est pas en réalité du P. Grou, mais du P. Pierre-Marie, seulement le Père Grou en a donné une réédition revue et corrigée, s'associant ainsi à l'auteur, dont il admirait avec raison l'excellente doctrine. On peut et même on doit donc dire que *Jésus en croix* est en réalité des PP. Pierre-Marie et Jean-Nicolas Grou. Quoi qu'il en soit, un fait reste, c'est que le livre est très bon et que le R. P. Cadrès a été bien inspiré en le rééditant.

A la fin du volume, se trouvent réunis divers exercices de dévotion fort utiles. L'ensemble forme un bon livre qui trouvera certainement accueil auprès des fidèles.

HOMERE

HOMÈRE

D'APRÈS LE BARON FRANÇOIS GÉRARD

En cherchant l'aveugle de Chio à travers le dédale inextricable des légendes, des hypothèses et des traditions qui entourent son existence, nous le trouvons d'abord à Smyrne, où il enseigne tout en composant des poèmes; puis à Ithaque où l'a conduit un riche marchand auquel il s'est attaché. C'est là que survient pour lui la longue nuit de la cécité qui dans les temps modernes sera aussi l'apanage d'un grand poète. Plus tard nous le voyons, guidé par un enfant, errer de ville en ville en mendiant son pain et en chantant ses poèmes qu'il accompagne sur sa lyre. Enfin la légende nous le montre parvenu sur le bord de la mer où il interroge de jeunes pêcheurs sur le succès de leur pêche. Il en reçoit une réponse énigmatique dont la solution le préoccupe jusqu'au point de causer sa mort.

Quoi qu'il en soit de toutes les fables répandues sur le compte d'Homère, nous croyons qu'il est difficile de nier son existence, malgré les doutes émis de nos jours par quelques critiques. Comment croire, en effet, que des poèmes comme l'*Iliade* et l'*Odyssée* soient simplement un agencement de morceaux épars dus à différents auteurs ? Jamais les anciens, qui ont vécu plus près de son temps n'ont exprimé une incertitude à ce sujet. Loin de là, Thalès, Socrate, Platon, Aristote, Epicure, Cicéron et bien d'autres le nomment et le citent continuellement dans leurs œuvres.

Sans doute Homère a pu, comme plus tard le Dante et Milton, s'inspirer d'essais antérieurs, de sujets populaires en leur temps; mais il n'en reste pas moins vrai qu'il faut être doué d'un génie exceptionnel pour édifier des monuments d'une aussi merveilleuse originalité que l'*Iliade*, l'*Odyssée*, la *Divine comédie* ou le *Paradis perdu*.

***

Nous pouvons avec peine nous faire une idée de l'influence exercée par les deux poèmes d'Homère sur la Grèce antique. La religion, la politique, la littérature et les arts de ce pays s'y rattachent. Ils furent comme un lien entre les populations helléniques divisées souvent par l'origine, les mœurs et les intérêts. Ils créèrent même une révolution dans l'immobile Olympe des temps antérieurs. N'est-ce pas Cicéron qui a dit : "Homère a transporté aux dieux les habitudes des hommes?" Et il a ajouté non sans raison : "J'aurais mieux aimé qu'il eût transporté aux hommes les habitudes des dieux."

***

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère;
Et, depuis trois mille ans, Homère respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

Chénier exprime dans ces vers un fait indéniable. Quintilien commençant par Homère sa revue générale des écrivains, disait qu'il suit l'exemple des poètes qui commencent toujours par Jupiter, le père de toutes les choses. Depuis que le rhéteur latin a écrit ces lignes, le monde moral et le monde matériel se sont à plusieurs reprises transformés radicalement du sommet à la base; une foi nouvelle s'est levée dans le ciel religieux de l'humanité; des peuples nouveaux, des langages nouveaux, des systèmes nouveaux de gouvernement, des théories nouvelles d'art et des génies nouveaux ont surgi sur les ruines accumulées du passé. Non seulement Homère est resté debout, mais son culte et son influence se sont perpétués en dépit de toutes les variations. Non seulement la muse chrétienne a continué à l'imiter et à lui emprunter des idées et des symboles, tant qu'elle a parlé grec et latin; mais quelqu'idiome qu'elle ait adopté, elle s'est presque toujours inspirée de lui. Il a sa part à revendiquer dans la gloire de Dante et de Milton qui l'ont reconnu pour leur maître. On trouve sa trace dans l'Arioste, dans Cervantès, dans Shakespeare; il a fourni des sujets et des inspirations aux plus grands peintres et aux plus grands sculpteurs; il a contribué à former le génie de Racine, de La Fontaine, de Bossuet, de Fené-

lon et de beaucoup d'autres. Il n'y a plus de rhapsodes qui parcourent les cités en chantant ses vers ; mais il n'est pas une nation civilisée chez laquelle, comme chez les Grecs, l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne président, dans les universités, à l'éducation morale et littéraire des générations nouvelles ; et entre les livres qu'on met aux mains des enfants, ce sont les seuls peut-être qui aient le privilége de charmer le jeune âge aussi bien que l'âge mûr. Dans ces dernières années, quand la poésie a voulu se retremper, elle s'est plongée dans cette source toujours vivifiante avec Goethe et M. de Chateaubriand. A trois mille ans de distance, Homère a été l'un des principaux promoteurs d'une révolution dans l'art. Les romantiques qui ont exagéré encore l'innovation sont restés fidèles à l'exemple de leurs devanciers. Leur chef a crié : Plus d'imitation ; mais il a formellement excepté Homère ainsi que la Bible de sa paradoxale interdiction.

Après tant d'efforts et de génie dépensés pour arriver jusqu'à lui, Homère à bien des égards est resté sans rival. A coup sûr, cependant, l'immortel rhapsode ne visait guère à cela. Son unique poursuite, si toutefois il poursuivait quelque chose, et s'il ne chantait pas seulement pour chanter, par instinct, comme le rossignol ; son unique poursuite, disons-nous, était celle du beau ; on le sent dans sa calme et harmonieuse poésie où aucun effort, aucune inquiétude, aucune préoccupation ne se fait sentir.

***

La gravure que nous reproduisons aujourd'hui nous montre le vieillard arrivé sur le bord de la mer et se plaignant au ciel de ne pouvoir contempler les flots dont les mugissements se font entendre et dont les vagues viennent mourir à ses pieds.

L'auteur de cette belle composition en a détruit l'original dans un de ces moments de découragement qui s'emparent souvent de l'artiste de génie, lorsqu'il constate combien le chef-d'œuvre sorti de ses mains est loin, bien loin de l'idéal entrevu par son âme, lorsqu'il concevait son œuvre. Heureusement que Massard avait pu graver la toile avant qu'elle ne fût si rigoureusement condamnée par son auteur.

A l'époque où il peignait ce tableau, c'est-à-dire en 1812, Gérard avait perdu quelque chose de son ancienne facilité d'exécution, à cause d'une maladie des yeux dont il éprouvait le retour à peu près régulièrement tous les ans, c'est peut-être ce qui aida au profond découragement qui ne le quitta plus et empoisonna ses dernières années. Cependant ce n'était pas la première fois qu'il se laissait

aller à ce sentiment ; déjà plus de seize ans auparavant, lorsqu'il peignait sa *Psyché*, il lui était arrivé de quitter son atelier en jurant de n'y plus revenir ; et pour être certain de tenir parole, en s'éloignant, il en avait jeté la clé au hasard dans la rue: Alors il était à l'âge ou de pareils désespoirs sont de courte durée et quelquefois même féconds en réactions viriles. C'est, en effet, entre ces deux époques qu'il produisit ses meilleures œuvres, surtout ses portraits qui leur assignent encore aujourd'hui un rang élevé à côté des maîtres du genre. Depuis lors ce sentiment ira s'accentuant de jour en jour ; et malgré des succès continus, on l'entendra s'écrier dans un épanchement plein d'amertume : "Ah ! si je pouvais recommencer ma vie ! S'il était temps encore de choisir mon chemin !... J'ai fait fausse route. Une porte s'ouvre devant soi et laisse entrevoir des murs dorés, de l'éclat ; cela vous séduit : on se précipite de ce côté, et l'on tourne le dos à une autre porte derrière laquelle était la gloire." Il faut avouer que ce langage est assez singulier dans la bouche d'un homme comblé de tous les honneurs.

Mais nous anticipons.

François-Pascal-Simon Gérard naquit à Rome en 1770 d'un père Français et d'une mère Italienne. A douze ans on l'amena à Paris. Déjà il manifestait un goût très prononcé pour le dessin. Il aurait voulu entrer dans l'atelier d'un peintre, mais il eût fallu payer, et ses parents n'en avaient malheureusement pas les moyens. Il fut donc placé chez le statuaire Pajou qui n'exigeait pas de rétribution. Ce ne fut que deux ans plus tard qu'il put entrer chez Brenet, puis en 1786, chez David où il devint bientôt un des meilleurs élèves du maître.

Après trois années d'étude il se mit sur les rangs pour gagner le grand prix de Rome, mais il n'obtint que la seconde place, Girodet ayant conquis la première. L'année suivante, il dut abandonner le concours, dont le succès lui semblait assuré, à cause de la mort de son père, qui laissait à sa charge sa mère et deux jeunes frères.

Gérard partit avec eux pour Rome, non plus pour y achever tranquillement son éducation artistique et y jouir de tous les avantages attachés au titre de pensionnaire de l'Académie, mais dans l'espoir d'y gagner plus facilement le pain de chaque jour. Une année à peine s'était écoulée qu'il revenait en France dans la vaine espérance de sauver un débris de fortune laissé par son père. Sa mère et l'un de ses frères moururent peu après leur retour à Paris et il demeura seul avec un frère de dix ans moins âgé que lui et une jeune sœur de sa mère, Mlle Marguerite Mattei, qu'il ne tarda pas à épouser.

Si ce jeune ménage fut heureux, ce ne fut pas à cause de l'abondance qui y régnait, car il était loin de posséder même le nécessaire. Un de ses confidents les plus intimes a rapporté que plus d'une fois les jeunes mariés durent aller se promener au soleil, quand il faisait trop froid, pour épargner de quoi faire cuire les pommes de terre qui formaient tout leur repas. Mais ils s'aimaient et luttaient avec courage contre la pauvreté.

Un tableau, la *Séance du* 11 *août*, dont la toile est restée à l'état d'ébauche lui valut vers ce temps un commencement de renommée. Le dessin seul à vu le jour et se trouve maintenant dans la collection du musée du Louvre.

En 1793, grâce à l'intervention de son maître, Gérard fut exempté du service militaire. Le grand peintre prenait à son élève un véritable intérêt ; il voulut le servir à sa manière, et, afin qu'un tel talent ne fût pas perdu pour la France, il le fit inscrire au nombre des jurés du tribunal révolutionnaire. De telles fonctions, il faut en convenir, n'étaient guère faites pour un artiste, quelles que fussent d'ailleurs ses opinions ; mais un refus n'eût pas été sans péril. Gérard trouva mille excuses pour se faire dispenser : il affecta des infirmités graves, il produisit des certificats de médecins, et il ne parut que très rarement au tribunal. On dit même qu'il ne prit part qu'à deux jugements, et l'on raconte, au sujet de ses feintes maladies, qu'on le voyait toujours au Louvre, où il habitait, se traîner publiquement dans les escaliers, appuyé sur des béquilles. Un jour, rapporte Mme de Wailly (depuis la comtesse Fourcroy), je le rencontrai, qui, se croyant seul, montait lestement l'escalier, ses béquilles sous le bras. Il parut effrayé à ma vue, mais je le rassurai en lui disant : "Soyez tranquille, je ne vous trahirai pas."

Pressé par la pauvreté de tirer un parti immédiat de son talent, Gérard fut réduit à dessiner pour les frères Didot des compositions destinées à orner des éditions de luxe, et incapable d'entreprendre une œuvre considérable qui pût fixer l'attention publique. Cet état de choses eût duré longtemps sans la généreuse intervention de son ami Isabay auquel il s'était lié chez David.

Désireux de faire partager à son ami la notoriété dont il jouissait comme miniaturiste, il proposa à Gérard de lui servir de modèle, et lui paya généreusement et d'avance ce portrait et le *Bélisaire*, dont le tableau que nous reproduisons aujourd'hui devait faire le pendant. Dans ce portrait Isabay est représenté tenant sa petite fille par la main, sur le palier d'un escalier du Louvre où il avait alors son logement. Exposés aux salons de 1795 et 1796 ces deux

tableaux conquirent immédiatement à Gérard un rang distingué parmi les peintres alors en vogue.

Isabay ne s'en tint pas à ce premier service. Ayant trouvé, grâce à la renommée si vite acquise par son jeune ami, une offre assez considérable pour le *Bélisaire*, il le vendit et contraignit Gérard d'accepter le bénéfice du marché. Dès lors l'avenir de notre peintre fut assuré ; ses tableaux étaient recherchés et l'on se disputait l'honneur d'être peint par lui. Il eut en un même jour jusqu'à trois séances de souverains : de l'empereur Alexandre, du roi de Prusse et de Louis XVIII. L'idée de la dignité de son caractère et de sa position sociale était si bien établie, qu'excepté pour les souverains de France et leur famille, il ne consentit jamais à sortir de chez lui pour donner une séance. Sous l'empire, un prince de la famille impériale l'ayant fait mander à Fontainebleau un peu cavalièrement, il fit répondre que malheureusement il ne savait peindre que chez lui. Quelques jours après il commençait le portrait demandé dans son atelier.

Les honneurs vinrent bientôt ajouter un nouvel éclat à ses succès : Chevalier de la Légion d'honneur depuis la fondation de l'ordre, il devint membre de l'Institut en 1812. Louis XVIII lui donna le titre de premier peintre du roi, et bientôt après celui de baron. Le public fit comme le roi : il reçut avec enthousiasme, pendant les années de la Restauration, tout ce que Gérard mit au jour. Quelques voix discordantes, poussées par la jalousie se firent entendre comme toujours, elles eurent même recours à la calomnie pour lui nuire, mais il n'eut pas de peine à se défendre et le fit toujours noblement.

Depuis les premiers temps de sa célébrité, alors qu'il était encore bien pauvre, Gérard avait pris l'habitude de réunir ses amis chez lui, dans son petit logement du Louvre, tous les mercredis soirs. Ce furent d'abord de simples réunions d'artistes, de camarades. Mais à ce noyau d'amis, qui lui restèrent toujours fidèles, se joignirent successivement, et à mesure que le talent et la renommée du peintre s'accrurent, tout ce que la société de Paris et des pays étrangers offrait de plus élevé par les connaissances, l'agrément, la naissance et les dignités. Pendant tout le règne de Napoléon, Gérard tint certainement le salon le plus curieux, le plus amusant et le plus habituellement fréquenté par les personnes célèbres en tous genres. L'étiquette y était remplacée par une politesse exquise, et le mérite servait ordinairement de règle pour assigner à chacun l'importance et le rang qu'il devait prendre. Par une bienveillance naturelle, qu'il mêlait à une politique habile, Gérard était toujours

disposé à accueillir chez lui les jeunes gens qui commençaient à se faire remarquer par leurs talents. Par cette protection accordée à ceux qui entraient dans la carrière, il mettait les jeunes esprits en relation directe avec ses anciens amis, et ralliait ainsi à ses intérêts toutes les générations dont il était environné. Hors de chez lui et du cercle qu'il avait formé autour de lui, Gérard n'aimait pas le monde. Au temps où il y était le plus brillant et le plus fêté, il lui arrivait de le quitter brusquement pour rejoindre, dans un petit appartement de Montmartre, Percier, Fontaine et d'autres anciens camarades, tous occupés à fumer et à dire des folies d'artistes ; ou bien il revenait chez lui avec une joie d'enfant : se déshabillait en montant l'escalier et se jetait sur un canapé favori, où il a passé une bonne partie de sa vie à méditer sur ses projets de tableaux ou à trouver et à donner les meilleures raisons au monde pour se considérer comme le plus malheureux des hommes.

Lorsque la révolution de 1830 vint le forcer à l'âge de soixante ans à changer ses habitudes et à recommencer en quelque sorte sa vie, il perdit toute confiance en lui-même. Cet état d'âme joint aux infirmités de l'âge lui fit réellement l'existence bien malheureuse et finit par altérer sa santé.

Le 4 janvier 1837, ses amis s'étaient réunis plus nombreux qu'à l'ordinaire ; ils ne furent pas peu surpris lorsqu'en se présentant de nouveau le 11, ils apprirent que Gérard était mort. Il avait succombé à une fièvre qui l'avait enlevé en trois jours. Sa fin fut touchante et belle. Sur son lit de douleur on l'entendait murmurer en italien les prières que sa mère lui avait apprises dans son enfance et lorsque déjà il ne pouvait plus reconnaître ses amis, on le voyait fixer une forme apparue dans son esprit, et sa main défaillante s'agitait dans le vide, comme pour tracer les contours de cette apparition. L'art, à cet instant suprême, remplissait encore sa pensée et précipitait les dernières pulsations de son cœur. Sa carrière artistique se résume par quarante deux années de travail connu du public, pendant lesquelles il produisit vingt-huit tableaux du genre historique, un nombre considérable de compositions diverses, quatre-vingt sept portraits en pied, et environ deux cents portraits en buste et à mi-corps, presque tous d'un intérêt historique : le général Moreau, Napoléon et sa famille, madame de Staël, madame Récamier, le roi de Saxe, etc. etc. Malgré les découragements et les tristesses qui assaillirent Gérard à la fin de sa vie, il est peu d'artistes dont la carrière ait été aussi belle et aussi longue que la sienne.

ALPHONSE LECLAIRE.

A MA CHÈRE MÈRE

A l'occasion de sa fête, 16 Décembre 1894.

IL avait dans les airs suspendu les étoiles,
Tendu les cieux d'azur comme d'immenses toiles ;
Puis Il avait dit au soleil :
" Sors de ton lit, bondis, Prince de la Lumière,
" Parcours sans t'arrêter ton immense carrière,
" Il n'est point pour toi de sommeil ! "

Il venait de donner au géant pour compagne
La lune au doux regard, qui partout l'accompagne
Suivant la trace de ses pas ;
Aux flots Il avait dit : " De vos antres sauvages
" Sortez en bouillonnant, et battez ces rivages
" Que vous ne dépasserez pas. "

Il avait du chaos tiré la terre informe,
De sa puissante main lui traçant une forme,
Semant ses flancs de pics géants,
De plaines, de vallons tapissés de verdure
D'arbres et de torrents, de chaux, de roche dure,
De grottes, de gouffres béants !

Dans la mer Il avait appelé la Baleine
Avec ses crocs d'acier et sa puissante haleine,
Des monstres, les poissons craintifs :
" Allez, commanda-t-il, à vous appartient l'onde ;
" Que votre race soit entre toutes féconde ;
" Croissez, peuplez les flots plaintifs ! "

A l'aigle Il avait dit : " Je te donne l'espace ,
" Au sommet des rochers que Moi seul je surpasse
" Fixe ton nid et ton séjour ;
Vole ; monte plus haut que ne monte la nue,
" Annonce de tes cris au monde la venue,
" A l'horizon, d'un nouveau jour ! "

Il avait dans sa main compté les grains de sable
Dont Il fit le désert aride, infranchissable,
Puis Il avait dit au Lion :
" De tes rugissements remplis la solitude ;
" Sous ton sceptre royal réduis en servitude
" Le tigre comme le grillon."

Au cheval Il avait fait don de sa crinière,
De son hennissement, de sa fougue guerrière,
De son œil franc, de son poil roux ;
Il avait à l'agneau donné sa blanche laine,
A la chèvre le lait dont sa mamelle est pleine
Pour nourrir ses chevreaux jaloux.

Il venait de cacher les nids dans la ramure
Des bois pleins de secrets, où le pinson murmure
Sur les branches des sapins verts ;
De commander au vent : " Déchaîne-toi sur l'onde ;
" Va, tourmente les flots, bouleverse le monde ;"
De créer les frileux Hivers.

Alors Dieu, Jehovah, fit un signe à ses anges.
" Descendez avec Moi, dit-Il, blanches phalanges,
" Allons faire un tour en mon Bien."
Puis Il inspecta tout, depuis le haut des cimes,
Jusqu'aux creux des rochers, jusqu'au fond des abîmes.
Et dit en souriant : " C'est bien."

" Au Lion, j'ai prêté ma Force et ma Noblesse,
" A l'aigle, mon Regard, qu'aucun astre ne blesse.
" Au ciel étoilé ma Beauté ;
" Au Soleil j'ai prêté de l'éclat de ma Face,
" A la mer mon courroux, au cheval mon audace
" Au désert mon Immensité.

" J'ai paré les agneaux d'un manteau d'innocence.
" Beaux anges admirez l'œuvre de ma Puissance.
" Mais, ajouta-t-il, en ce jour
" Je veux créer encor mieux que cela, j'espère,
" Je le jure... " Alors Dieu fit le cœur de ma Mère
Et l'embrasa de son amour.

ANTONIN FRANCE.

LES ANCIENNES "GILDES" OU CONFRÉRIES DE SAINTE-ANNE

(Suite et fin.)

L'institution, ayant un caractère religieux, imposait à ses membres certaines obligations. Ils devaient faire célébrer chaque semaine en l'honneur de sainte Anne leur patronne, une messe à leur chapelle, en l'église paroissiale. Ces messes étaient annoncées par le valet aux confrères, et ceux-ci devaient y assister sous peine de cinq escalins d'amende. De plus ils étaient tenus, "en l'honneur de Dieu et de madame sainte Anne," de se confesser trois fois par an, aux fêtes de Noël, de Pâques et de l'Assomption; chaque absence était punie d'une amende de quatre escalins.

Les mystères les plus fréquemment joués étaient la Passion de Notre Seigneur, l'Adoration des Mages, la Résurrection, les Sept Œuvres de Miséricorde.—Sans la perte des archives, détruites dans un incendie en 1497, nous saurions ce qui valut à cette confrérie d'être placée, en 1431, au premier rang des institutions similaires de l'ancien comté de Hainaut. Mais la chronique locale nous a conservé le souvenir de la fête de sainte Anne, toujours célébrée avec grand éclat sur la place publique où un théâtre était dressé pour la circonstance ; de même celui des somptueuses processions de la Kermesse, où, comme en 1533, quatorze chars allégoriques étaient traînés chacun par quatre ou six chevaux. Sur les chars étaient figurés: Bethléem et les circonstances de la Nativité de Jésus-Christ ; des scènes de la Passion, le Crucifiement, le Christ apparaissant à Madeleine, la vie de sainte Ursule, de saint Laurent, ou de saint Hubert ; et notamment l'allégorie biblique de la tige de Jessé.

Il reste quelques rares productions littéraires de la Rhétorique d'Enghien, parmi lesquelles nous distinguons une requête en vers adressée au magistrat de la ville en vue d'obtenir la permission de faire une collecte pour l'ornementation de la chapelle. Ce document mérite d'être cité:

"A vous pères de la communauté, je demande au nom de sainte Anne, de ne pas rejeter cette requête. Les maîtres de la chapelle Sainte-Anne remontrent respectueusement, qu'ayant remarqué le

grand amour que Dieu tout-puissant leur témoigne en daignant prendre tous les mois et les jours de grandes fêtes, son lieu de repos ou tabernacle dans notre chapelle pour y donner son corps précieux à la communauté, ils ont remarqué aussi le mauvais état de l'autel où le Dieu grand et tout-puissant doit se reposer. Depuis quelques années, Dieu y a pris son lieu de repos ; cependant nous voyions la chose à contre-cœur et nous ne pouvions y remédier, car nos revenus insuffisants ne nous le permettaient pas. Ce qui nous a engagés à mettre la main à l'œuvre, ce sont quelques dons que des personnes dévotes ont faits pour cet objet. Impuissants à achever notre ouvrage, nous prenons notre recours vers vous, et vous prions de nous permettre de faire une quête par la ville et de tendre notre plateau, dans l'enceinte de l'église, pendant les offices divins, les dimanches et jours de fêtes. Ce faisant, Dieu et la sainte mère Anne vous rendront le tout au triple. Nous prions le magistrat d'écouter favorablement notre demande, et nous espérons que la chose sera agréable à Dieu et à la communauté (1)."

Cette requête fut favorablement accordée le 12 novembre 1678.

(1) Gy, vaders van tghemyen, ick vraghe van ulieden
Dat gy in Anna's naem des vraghe laet ghesciden.
Verthonende reverentelyck hoc de Capelle meesters
Vande capelle van S. Anna aenmerckt hebbe de grote
Liefde die Godt almachtigh hun is thounende van alle
Maenden en op hooghe feest daghen syen tabernakel
Oftte rust platse te willen nemen in onse capelle
Om aldaer syn werdich lichaem aen de ghemynte uyt te
Dylen, soo hebben sy aenmerckt de sleghte ghesteltenisse
Van den altaer om den Groten ende almoghenden
Godt daer op te rusten alhoe wel Godt nue eenighe
Jaren syn rust platse heeft ghenomen, het welcke
Nochtans teghe ons herte heeft ghewest, maer wy
En conden het selve niet versien, want onse miedelen
Insufisant waeren tot het opmakem van het selve,
Maer het welck ons aengheport heeft vanden selve
In het werk te stellen syen eennigh giften van devote
Personne tot het selve ghegeven maer nochtans
Onmachtich om te voolcomen, soe syen wy onsen tovlughen
Nemende tot myn vorsyde heeren van ons te premeteren
Oftte toe te laten van eenne ommeganck doer de stadt te
Moghen gaennen ende met de scale acer den Cerck
Meste inde Cerckelycke diensten dier sondagh en
Heyligh dagen sullen ghesciden. Dit doende soe sal Godt en le
H. moeder Anna het selve dry dobbel vergelden.
Wy bieden t'magistrat ghedoght dogh onse vraghe
Wy hoepen t'sael aen Godt en aen t'ghemyn behaghen.

Texte rapporté par E. Matthieu, *Hist. de la v. d'Enghien* (2 in-8o, 1878), t. II, p 692.—Ce qu'on vient de lire sur la chambre d'Enghien est emprunté au même ouvrage : t. II, p. 680-697 passim et même vol., p. 505 ss.

Cette date est rappelée par le chronogramme suivant qu'on lit sur le plafond plat remplaçant l'ancienne voûte de la chapelle:

HeYLIge Anna
Weest nV bes
CherMster Van
VWeDYenars,

que nous croyons exactement rétablir ainsi :

HEILIGE ANNA Weest NV BESCHERMSTER VAN VWE DIENARS.

Ce qui signifie : Sainte Anne, soyez à présent la protectrice de vos serviteurs.

Au dix-huitième siècle, la chambre solennisait encore la fête de sa patronne par une procession dans les rues de la ville. Aujourd'hui, il ne reste plus de cette association littéraire, autrefois si brillante, qu'une confrérie purement religieuse qui a son siège en l'église paroissiale de Saint-Nicolas.

Une chambre aussi ancienne que celle d'Enghien était la célèbre *ommegang* de Tamise, dans la Flandre orientale. Un chroniqueur en fait déjà mention dès le commencement du quatorzième siècle. Des amateurs ayant pour devise " OOTMOEDIG VERZAEMDT " (humblement assemblés) et pour blason sainte Anne avec la Vierge et l'enfant Jésus, assis dans un pavillon formé de branches de vigne, ont tenté de la ressusciter au commencement de notre siècle (1).

Une ancienne peinture sur bois du musée d'Anvers représentant le blason de la Chambre de Lierre, dite *Het Jennetten Bloemken* (Le Narcisse) nous reporte encore assez loin dans le passé. On y voit au centre sainte Anne avec la Vierge et l'enfant Jésus. Les quatre angles sont chargés d'écussons offrant les armoiries d'Espagne, celles de la famille de Berchem et de la ville de Lierre.

Précieuses reliques que ces blasons des vieux temps et qui constituent des documents historiques d'une valeur indiscutable ! S'ils restent muets sur les détails, au moins ils donnent la certitude sur le point essentiel du patronage de sainte Anne.

La sainte reparaît encore dans les armoiries de la Chambre de Rousbrugge-Haringhe, en compagnie de la Vierge et de saint Joachim. Entre elle et le saint, s'élève une branche de lys d'où

(1) Van der Straeten, *l. cit.*, p. 228.

s'échappe un gracieux enfant Jesus, surmonté de la devise : TROOSTVERWACHTERS (*Confrères attendant consolation* (1).

Sainte Anne était aussi la patronne de la gilde des ONNOOZELE (Innocents) de Staden, et de la Rhétorique de Middelburg. M. Minard-van Hoorebeke décrit ainsi un méreau de cette dernière confrérie : " Sur la face, l'arbre de Jessé ; sur les branches inférieures, dans le feuillage, sont assises sainte Anne et la Vierge Marie. Plus haut, entre les branches, se trouve une banderolle déroulée sur laquelle on lit la devise de la société : " IN MINNE. GRO." Au-dessus de la banderolle, l'enfant Jésus tenant dans la main gauche le globe terrestre surmonté d'une croix, et bénissant la terre de la main

Méreau de la Rhétorique de Middelburg.

droite ; entre une bande unie à l'intérieur et une autre à l'extérieur, se lit de nouveau la devise : IN MINNEN GROIENDE (Croître en amour), puis le millésime 1592, terminé par un bourg.—Le revers contient un écusson bien travaillé avec plaque destinée à recevoir le numéro d'un membre de cette chambre, et entre une bordure comme celle de la face de l'avers, on lit les noms des directeurs : Roelant. I-Prinse-Isaac. D. V. Deken, terminés par un bourg accosté de deux étoiles (2)."

A Vilvorde, la Chambre de Rhétorique avait pris le nom de GOUDE-BLOEM (*la Fleur d'or*), et pour devise : NIET SONDER GOD, IN LIEFDE GROEYENDE (*Rien sans Dieu, croissant dans l'amitié*). Son écusson offrait la représentation de ses patronnes, sainte Anne et sainte Elizabeth. L'historien des *Environs de Bruxelles*, M. Wauters, nous apprend que le 2 juin 1560, la gilde ouvrit un concours où se rencontrèrent les chambres suivantes : *La Rose* de Louvain, le *Livre* et la *Fleur de blé* de Bruxelles, la *Pivoine* de Malines, la *Grappe de raisin* de Berchem, la *Petite fleur de fève*, et l'*Arbre croissant* de Lierre. La *Rose* remporta le prix du prologue ; la *Pivoine* celui de

(1) Van der Straeten, *l. cit.*, p. 200.

(2) Minard-Van Hoorebeke, *Descript. de méreaux*, ouv. cité, p. 220.

la belle entrée ; la *Fleur de blé*, le second prix du jeu; la *Grappe de raisin* le prix du blason (1). L'association, supprimée lors de l'invasion française, se reforma quelques années après et eut une courte époque de splendeur. Elle subsiste encore aujourd'hui, et elle a conservé son théâtre, sans y donner pourtant de représentations.

S'il est vrai que, en Belgique, il y avait des Chambres non seulement dans toutes les villes mais aussi dans presque tous les villages ; si de plus, comme on peut le supposer, il en existait un nombre considérable en France et en d'autres pays, il deviendrait facile, moyennant des recherches moins incomplètes que les nôtres, d'ajouter bien des pages à cet article. On ajouterait d'abord à la liste la chambre de la ville d'Ypres, la " gilde princière," comme on l'appelait au dix-septième siècle, et qui fut choisie, en 1640, de préférence à toutes les autres, pour jouer la *Sainte Vierge et martyre Dimphna*, de Jean Bellet (2). On nommerait sans doute encore beaucoup d'autres confréries dramatiques célèbres en leur temps, et intéressantes pour nous à cause de leur patronne, mais c'est le sort de toute œuvre humaine de n'être encore qu'une ébauche même quand elle semble achevée, et nous n'avons pu échapper à cette loi générale.

II. Les confréries de piété.

Il faudrait peut-être faire entrer sous ce titre un bon nombre, sinon la presque totalité des corporations dont nous avons parlé jusqu'ici, puisque chacune d'elles se doublait à peu près toujours d'une association pieuse. Nous avons signalé ce fait en particulier pour la Chambre d'Enghien. Il est possible aussi que plusieurs des confréries que nous allons maintenant passer en revue aient été en même temps des métiers, et le lecteur nous pardonnera si, sur ce point de détail comme sur tant d'autres, nos données historiques sont insuffisantes.

L'ancienneté est encore ici la question capitale, et à ce point de vue, la confrérie de Gand serait la toute première. L'époque qu'on assigne à sa fondation est si lointaine que nous la donnons sous toutes réserves, n'osant pas nous-même la proposer comme tout à fait certaine. Nos lecteurs pourtant restent libres de pareils scrupules, et ils peuvent prendre à la lettre ce que nous allons traduire pour eux d'un opuscule flamand publié, il y a une trentaine d'années, sur cette confrérie :

(1) Alph. Wauters, *Hist. des environs de Bruxelles* (3 in-8°, Brux., 1855), t. II, p. 469.

(2) Alph. Vandenpeereboom, *Ypriana : notices, études, notes et documents* (7 in-8o, Bruges, 1878), t. V, p. 132.

" Vers la fin du onzième siècle, lisons-nous, lorsque nos princes belges s'enrôlaient pour la croisade, Godefroid de Bouillon promit d'enrichir sa patrie d'un trésor précieux, s'il réussissait dans sa sainte entreprise. Quand le succès de ses armes l'eut fait monter sur le trône de Jérusalem, il se ressouvint de son vœu. Il se rendit auprès du patriarche de Jérusalem duquel il obtint deux reliques, dont une de sainte Anne, mère de la sainte Vierge. Une mort prématurée n'ayant pas permis à Godefroid de doter lui-même sa patrie de ce trésor, Baudouin, son frère, chargea un des chapelains du patriarche de Jérusalem de le faire parvenir à Gand. Godefroid avait choisi cette ville à cause de l'affection qu'il avait toujours portée à Robert, comte de Flandre, qui avait pris une part si glorieuse à la conquête de Jérusalem, et qui avait été surnommé de ce fait, Robert de Jérusalem.

" Après un long et pénible voyage, le chapelain débarqua en Italie, et d'après l'ordre de Baudouin, il se rendit à Rome pour faire connaître le but de son voyage au pape Pascal II. Cela fait, il partit pour la Flandre, où il arriva en l'an 1101, et donna la sainte relique à Baldéric, quarante-unième évêque de Tournai. L'évêque la reçut, accompagné de son clergé et de milliers de fidèles, et ordonna de la placer dans un reliquaire recouvert d'écailles de tortue et d'orfèvrerie. Ce reliquaire devait être placé dans un buste de sainte Anne que l'on conserve encore dans l'église Saint-Nicolas (de Gand), à l'autel de la sainte. De ce jour date la dévotion des fidèles à sainte Anne, et la confrérie de ce nom. Chaque année une neuvaine se faisait en son honneur, et le dimanche qui tombait pendant ces jours de prières voyait une grande procession parcourir les rues de la ville.

" Quand les calvinistes, en 1566, dévastèrent les églises, ils n'épargnèrent pas celle de Saint-Nicolas, et ils y détruisirent toutes les images et les statues. Seul, le reliquaire de sainte Anne échappa au désastre, parce que des membres zélés de la confrérie l'avaient caché dans l'épaisseur d'un mur. Après quelques années, quand la ville de Gand rentra sous l'obéissance des Espagnols, sous la conduite d'Alexandre Farnèse, le trésor fut tiré hors du mur, et promené triomphalement à travers les rues. La dévotion des fidèles déjà très vive, alla dès lors toujours croissant, et tout le monde voulait se ranger sous la bannière de sainte Anne.

" Cette confrérie est la plus ancienne que l'on trouve dans l'histoire ecclésiastique de notre ville. ELLE EXISTE DEPUIS L'AN 1101, puisque le pape Pascal II l'approuva, et l'enrichit de nombreuses indulgences, le 15 avril de cette même année. Plus tard, d'autres

souverains Pontifes lui accordèrent des faveurs, par exemple : Alexandre VI, le 26 mai 1494, Urbain VIII, le 12 février 1642, et Benoît XIV, le 31 mai 1747. Les troubles et la révolution du siècle dernier ont fait disparaître les textes originaux de ces indulgences (1)."

Au mois de juillet 1891, il nous fut donné de voir le buste antique vénéré par tant de générations, et ce jour-là, comme aux meilleures époques de la piété gantoise, un grand nombre de personnes l'entouraient à genoux. Nous pouvions lire aussi les noms des personnages illustres qui ont appartenu à la confrérie. Nous les avons cités, on s'en souvient, dans l'article précédent. Au quinzième siècle, l'association était très florissante, et un mémoire du temps énumère les tableaux et autres objets précieux dont sa chapelle était enrichie (2).

Saint-Nicolas n'était pas la seule église de Gand qui possédât une confrérie de sainte Anne. On en trouve une autre en 1498 à Saint-Martin, sous les vocables réunis de sainte Anne, saint Gilles et saint Job. En 1502, elle soumit ses statuts à l'approbation des magistrats de la ville, et il fut décidé que, dans les cérémonies de l'église, les administrateurs porteraient un costume de couleur orné d'un insigne distinctif (3). Il y en eut une autre plus tard, en 1693, à Saint-Michel.

Le passage des reliques de sainte Anne et la proximité de Gand dut amener la création de nouvelles confréries à Tournai. Un cartulaire de l'église Saint-Brice daté de 1288 nous fait connaître que, à cette époque, il existait déjà dès longtemps dans cette même église une " chapellenie de sainte Anne " (4), ce qui veut dire proprement une confrérie.

En 1329, le chanoine Jean de Boulars en fondait une autre à Notre-Dame, et plus tard en 1391, l'évêque Jean de Wasonne instituait, en l'honneur de la sainte, un office solennel avec chant, luminaire et sonnage. Plus tard encore, Clément VII accordait des indulgences aux fidèles qui garderaient la fête de sainte Anne et

(1) Anon., *Handbookje des broederschaps vande heilige moeder Anna, opgeregt in de parochiale kerk van den H. Nicolaus te Gent*, in-32°, Gent, 1860, p. 6-11.

(2) L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand* (2 in-8°, Gand, 1814), t. II, p. 110 et 452.

(3) Rembry, *St. Gilles, sa vie*, etc, (2 in-8°, 1881), t. II, p. 636.

(1) L. Cloquet, *Tournai et Tournaisis*, (in-18o, Bruges, 1884), p. 337.

qui ce jour-là, s'abstiendraient "d'ouvrer (1)." Enfin Charles Véron nous parle d'une procession que les confrères faisaient tous les premiers mardis de chaque mois, et où l'on chantait :

Ave mater matris Dei
Per quam salvi fiunt rei.
Ave prole fecundata
Anna Deo dedicata,
Pro fideli plebe tota
Apud Christum sis devota (2).

Au quatorzième siècle appartient encore la "Confrérie de la Conception" fondée à Saint-Séverin de Paris en 1311, et qui portait sur son méreau la Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne sous la Porte dorée. Vient ensuite la confrérie "fondée à Saint-Eustache de Paris en 1342 par les exécuteurs testamentaires de Marie, la pâtissière bourgeoise, lesquels achetèrent, pour la doter, une rente sur la boîte royale de la marée (3)." Une chapelle de l'église rappelle encore le souvenir de cette ancienne institution.

On peut rapporter à la même époque—sinon à une date plus éloignée—la Confrérie de Saint-Nicolas des Champs. C'est du moins ce qu'atteste une gravure que nous avons vue au Cabinet des Estampes de Paris, et qui semble remonter à la fin du seizième siècle ou au commencement du dix-septième. La gravure mesure 0.275m x 0.180 (à peu près 11 pouces par 7). On lit en haut :

SAINCTE ANNE, MERE DE LA STE VIERGE, PATRONNE DES FAMILLES CHRÉTIENNES.

Au milieu, dans un cartouche :

La confrairie
de Ste Anne Erigée en
l'esglise parrochialle
St Nicolas des cha(m)ps
A Paris, il y a
plus de trois
cents ans.

Sur les colonnes qui soutiennent l'encadrement, on lit : *O sancta Anna inter mulieres benedicta et inter matres beata*. V. *Ora pro nobis, beatissima Anna*, etc. Dans une partie de l'encadrement, on voit au fond, un temple, à peu près celui de Raphaël dans le *Mariage de la Vierge*. Sur les marches et le parvis, se tiennent diverses personnes.

(1) J. Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire..... de l'égl. cath. de N.-D. de Tournai* (2 in-8o, Tournai, 1842), t. I, p. 238.

(2) Chs. Véron, *Le triomphe de S. Joachim et de S. Anne*...(Tournai 1624), p. 642.

(3) Lebeuf, *Hist. de la Ville..... de Paris* (15 in-12o, 1754), t. I, p. 98, *et Revue Archéolog.*, année 1854, p. 710.

parmi lesquelles on reconnaît facilement sainte Anne, quoiqu'elle ne porte pas le nimbe. C'est évidemment la femme qui, tenant déjà deux enfants par la main, tend une pièce de monnaie à un pauvre boîteux.

Après Paris, Londres.—Dugdale a écrit tout un livre sur Saint-Paul de Londres, et il n'a pas oublié la Gilde pour nous si intéressante qui avait là son siège. " J'en viens, dit-il, à cette fameuse crypte située sous le chœur de l'église, où se voient trois rangées de gros et massifs piliers.

" Cette crypte étant une église paroissiale, dédiée à la vierge sainte Fède, s'appelait jusqu'ici l'église de Sainte-Fède *in Cryptis* ou plus vulgairement Sainte-Fède-sous-Terre. Mais là, à part les anciens ornements dont un inventaire peut se voir dans un parchemin conservé chez le doyen du chapitre de Saint-Paul, je n'ai rien à noter que les *chanteries* et les Gildes. "

Dugdale cite quatre de ces chapellenies, puis il ajoute : " Il y avait en outre, dans l'enceinte de cette crypte, deux *Gildes*. La première, placée sous l'invocation de sainte Anne, fut fondée en 1371, Jean de Appilby étant alors Doyen de Saint-Paul. De lui et de son chapitre, la dite fraternité représentée par son recteur, obtint le libre usage à des heures convenables, d'une chapelle y construite, et les clefs de la même et la liberté d'y introduire toutes peintures, images, livres, calices, etc., en l'honneur de sainte Anne, pour l'ornement de cette chapelle (1). "

Saint-Paul de Londres, aujourd'hui si froid, avait eu autrefois la vie, jusque sous terre ! Au voyageur catholique ce souvenir est bon, et redonne une voix au grand colosse muet.

(1) Dugdale, *The History of St Paul's Cathedral in London from its foundation*, (in-fol., London, 1716) : Saint Faith's Church (under the Quire of Paul's).

I come to that vault situate under Part of the Quire, and the structure Eastward thereof ; wherein are three Ranks of large and massy Pillars (as shown).

This being a Parish-Church, dedicated to the honour of saint Faith the Virgin, was heretofore called *Ecclesia S. Fidis in Cryptis* or in the Crowds (*peut-être pour* Grounds)—according to the vulgar expression. But thereof, farther than the ornaments anciently belonging to it, of which a particular Inventory is to be seen in an ancient Parchment roll, remaining in the custody of the Dean and Chapter of S. Paul's, I have no more to take notice, than the *Chantries* and monumental Inscriptions.

Of these Chantries, the first was founded in 23 E. 3 (rien de plus explicite). p. 119.

Besides these *Chantries*, there were two Gilds within the Precinct of this Undercroft, the one of *Saint Anne*, founded in anno MCCCLXXI, John de Appilby being then Dean of Paul's ; of whom and the Chapter, the Warden and Fraternity thereof obtained License of Ingress and Egress into a certain Chapel here, at fitting hours, and to have keys of the same ; as also liberty to bring in any Pictures, or Images, Books, Chalices, &c., in honour of *Saint Anne*, for the ornament of that Chapel. p. 120.

Il existait donc dès le quatorzième siècle, en France et ailleurs, des confréries de sainte Anne, mais le quinzième siècle les vit naître et se développer en bien plus grand nombre, parallèlement au développement du culte lui-même. On en peut mentionner plusieurs d'abord pour l'Allemagne de cette époque : on en trouve trois à Mayence, dont une, en 1404, dans l'église de Saint Wigbert (1), dépendante d'un monastère de Cisterciennes ; une autre en 1428, chez les Dominicains, et c'est celle qui existe encore aujourd'hui dans l'église paroissiale de Saint-Emmeran ; la troisième chez les Carmes, confirmée définitivement en 1489 par l'archevêque Berthold de Henneberg (2).

Après Mayence vient pour 1463 Wimpsen (3) ; pour 1476, Cologne (4); pour 1480, Coblentz, (5); pour 1481, Franckfort (6); pour 1484, Osnabruge ; pour 1492, Kœnigsdorf ; pour 1496, Worms et Gernshei (7). A Francfort, la chapelle de la confrérie fut bâtie à grands frais, et l'on plaça dans une monstrance en argent les reliques qu'on avait fait venir de l'abbaye de l'Ile-Barbe près Lyon (8). A Worms, la chapelle fut érigée en 1496, et la chronique locale raconte que l'empereur Maximilien assistait à la cérémonie avec sa femme Anne de Bourgogne et d'autres grands seigneurs, membres de l'association. Ce fut un des comtes de la suite impériale qui posa la pierre de l'autel (9).

Pour la confrérie d'Osnabruge et toutes celles qu'elle fit naître dans les alentours, l'abbé Trithème a des pages chaleureuses et qu'il vaudrait la peine de lire, comme preuve de sa grande dévotion à sainte Anne. Il y prend à parti les " profanes détracteurs" de la piété populaire qui prétendent que ces fraternités ont pour effet de diminuer la foi catholique, de soustraire à Dieu le culte qui lui est dû, de réduire à néant l'autorité des pasteurs ecclésiastiques, et

(1) *Thuringia sacra.....* (Francfort, 1737) p. 548.

(2) Revue allemande *Der Katholik*, 1878, 1ère partie, vers p. 65.

(3) (5), (6), (7), (8), (9) *Der. Katholik*, cité ci-dessus, passim.

(4) Coppenstein, *Quodlibetum Coloniense de Fraternitate S. Rosarii B. V. Mariæ* (in-12o, Coloniæ, 1624), p. 23 : Tertio, quia illa sanctissima vidua Anna nobis prolem hanc tam generosam immo sororem piissimam, virginem dico Mariam protulit, quæ fructum vitæ obtulit. Hinc est quod pro aliquali gratitudine in honorem horum trium : scilicet matris Annæ, et filiæ Mariæ, et filii Christi Dei et hominis singulis feriis tertiis, tria *Pater noster* et tria *Ave Maria*, a confratribus et sororibus huius Fraternitatis dici et sibi invicem communicari sub pœna consimili protacta prænominatus fundator optavit et petivit.—Ce fondateur, d'après le même Coppenstein, s'appelait Jacques Sprenger. Le même chapitre rapporte un miracle de la Sainte, déjà raconté par Trithème, *De Laudibus*, ch. XII.

surtout de détourner des églises séculières, au profit des églises monastiques, les offrandes des fidèles. " Accusation scélérate," à laquelle il répond par la négative absolue sur tous les points. Et en somme, ajoute-il, " pourquoi nous faites-vous la guerre, si ce n'est pour le profit de vos bourses, pour l'amour de l'or, et non pour l'amour de Dieu ! Cessez donc cette lutte insensée, et ne vous arrogez pas le droit de condamner ce que tant de souverains Pontifes ont solennellement approuvé. Croyez-moi, il n'est pas bon de tirer la langue (*linguam extendere*) contre les saints de Dieu, et c'est jeter la honte au front de la Vierge Marie que de parler comme vous faites contre sa mère (1) ! "

Jacques Polius mentionne encore plusieurs autres confréries qui existaient en Allemagne de son temps, c'est-à-dire dans la première moitié du dix-septième siècle, et il cite celles de Fulde, d'Aix-la-Chapelle, d'Andernach, de Borenhoven, près Boppard, de Coblentz, d'Esseren près Berchem, d'Erpel et de Kempen près Cologne, de Halberstadt, de Lintz, de Mannebach près Bacharach, de Sechtem près Bruhl, de Lorich, de Rothenburg, de Berncastel, de Düren, de Hammerstein près Andernach, où la confrérie existait de temps immémorial ; de Cologne où il y en avait chez les Carmes, chez les Mineurs conventuels et les Recollets, et de même dans l'église collégiale de Saint-Cunibert et dans la chapelle de Saint-Benoît (2). Nous ajoutons d'après la *Germania sacra* de Hansizius, la " sodalité" de Salzbourg, instituée en 1619 et confirmée la même année (3).

L'ordre chronologique que nous suivons présentement nous ramène dans les Pays-Bas où nous trouvons, outre les confréries de Gand et de Tournai qui existent depuis longtemps, celle des Augustins de Liège, fondée en 1515 par Erhard de la Marche, évêque et prince de Liège (4) ; celle de Sainte-Anne de Bruges, plus spécialement chargée du soin des pauvres, et dont nous donnons ci-joint les mé-

(1) Trithème, *De Laud. Smæ M. Annæ*, Leipzig, fol. 33 r° et v°. : " Quis nesciat quod pro marsupiis vestris bellum contra sanctas fraternitates geritis, et monachos non amore Dei sed auri laceratis.....Cessate, obsecro, cessate ab hac stultitia ; et nolite reprehendere quod tantos pontifices cognoscitis approbasse. Credite mihi, non est bonum contra sanctos Dei linguam extendere ; non est bonum tantorum hominum devotionem erga sanctam Annam velle prohibere. Confusioni Mariæ appropiat qui os suum contra sanctam Annam laxat, etc."

(2) Polius, *Historia SS. J. et Annæ*, p. 162ss, et du même, *Exegeticon*, p. 307.

(3) Hansizio (auct.) *Germaniæ sacræ* t. II, p. 761 (Aug.-Vind., 1727).

(4) " Anno 1515 institutam a nostris confraternitatem S. Annæ confirmat serenissimus Erardus a Marca, Ep. et Princeps Leodicensis qui et ipse adscriptus est omnium primus quemque in hunc usque diem cum consulibus secuti sunt viri civitatis primarii." Nicolas de Tombour, *Prov. belgica ord. eremit. S. Aug.* in-fol., 1726, p. ?

Divers méreaux de l'église Sainte-Anne, à Bruges.

reaux ; enfin celles de Dixmude (1), d'Ellignies Sainte-Anne et de Bottelaere.

Cette dernière fut érigée l'an 1626 et confirmée la même année par le pape Urbain VIII qui l'enrichit de nombreuses indulgences (2). Le même pape approuvait en 1644 pour la ville de Bruxelles, une association semblable (3) qui, déjà depuis plusieurs années, tenait ses réunions dans la chapelle Sainte-Anne située sur la rue de la Montagne.

De la Belgique nous revenons en France où, on s'en souvient, nous avons trouvé dès le quatorzième siècle une confrérie historiquement prouvée. A quelle époque remontent les fraternités similaires d'Hazebrouck (4), de Rennes, de Dol et d'Amiens, nous ne saurions le dire, mais nous sommes mieux renseigné sur la confrérie d'Auray, et nous nous y arrêterons un moment.

Anne d'Autriche et Louis XIII avaient été informés des événements miraculeux opérés à Sainte-Anne d'Auray après la découverte de l'antique statue de la sainte par le bon Nicolazic. Dès lors ils avaient conçu le projet d'y établir une grande confrérie. Anne d'Autriche écrivit donc pour ce sujet aux pères Carmes d'Auray, le neuf août 1638, et envoya en même temps une lettre au général de l'Ordre à Rome. Empressé de se rendre au désir de la reine, celui-ci demanda et obtint, le 21 septembre de la même année, l'expédition de la bulle d'établissement. De son côté, Louis XIII écrivit au maréchal d'Estrée, ambassadeur extraordinaire de France à Rome, pour qu'il impétrât du Pape Urbain VIII diverses grâces et privilèges. Voici le texte de sa lettre:

" Mon cousin,

" Ayant une dévotion particulière à sainte Anne, et la reine ma femme aussi, ce nous est un grand contentement de savoir que Dieu a fait plusieurs miracles par son intercession et a départi plusieurs grâces à ceux qui l'ont invoquée dans une chapelle dédiée à cette sainte, près d'Auray, en Bretagne. C'est ce qui m'a convié à donner aux religieux qui la desservent, une notable relique de ladite sainte pour y être portée en ladite chapelle. Et afin que Dieu

(1) Gramaye, *Antiquitates belgicæ* (in-fol., Lovanii, 1708), p. 127.

(2) *Handboekje der Godvruchtigheid tot de H. Moeder Anna bijzonderlijk geëerd in de Kerk te Bottelare.*—in-32o, Gent, 1880.

(3) Rombaut, *Bruxelles illustré* (2 in-12o, 1779), t. II p. 245 et Du Welz, *Vie de S. Anne* (Bruxelles, 1779), p. 85.

(4) Borel d'Hauterive, *Armorial*, déjà cité, p. 213.

y soit d'autant plus honoré et ses serviteurs consolez de ses bénédictions, je désire que vous demandiez à nostre Saint-Père, des indulgences pour ceux qui y feront leurs prières et dévotions à certains jours de l'année, selon le mémoire que les religieux Carmes qui sont à Rome mettront entre vos mains. Cette lettre, qu'ils vous rendront en même temps, n'estant à autre fin, je ne vous la ferai plus longue que pour vous recommander d'avoir ce soin. Priant Dieu, qu'il vous aye, mon cousin, en sa sainte garde.

" Escrit à Saint-Germain-en-Laye, le 17 mars 1639.

LOUYS

" BOUTHEILLER."

Le pape accorda, par une bulle du 22 septembre 1638, une indulgence aux confrères et sœurs le jour de leur entrée en la confrérie, aux jour et fête de sainte Anne, moyennant la confession, la communion et la visite d'une église ou d'une chapelle dédiée à la sainte. Il en ajoutait une troisième qu'on pouvait gagner à l'article de la mort. De plus, aux principales fêtes de l'Église, et à certaines pratiques spéciales de dévotion, s'attachaient un grand nombre d'indulgences partielles, comme par exemple : à l'assistance à la sainte messe et aux assemblées publiques ou privées de la confrérie ; à la récitation de cinq *Pater* et cinq *Ave*, pour les défunts ; aux œuvres de zèle pour l'instruction des pauvres et la conversion des pécheurs.

Après ces premiers préliminaires, Anne d'Autriche écrivit à Sébastien de Rosmadec, évêque de Vannes, en le priant d'ériger au plus tôt la confrérie de sainte Anne. Nous donnons ici le texte de la lettre royale.

" Monsieur l'Evesque de Vennes, la dévotion que j'ay plus que tous autres à sainte Anne pour l'honneur de son nom, que je porte, me fait vous prier instamment de vouloir instituer une confrairie en son honneur, et entre les prières que vous ordonnerez y estre faites, les religieux dudit lieu chanteront à haute voix, à l'issue des vêpres, les litanies de sainte Anne, pour la conservation, la prospérité du Roy mon seigneur et des enfants de France. Cette dévotion me sera si agréable, que j'en favoriserai volontiers l'accroissement, par la singulière protection en laquelle je la prendrai d'aussi bon cœur que je prie Dieu, de vous avoir, monsieur l'Evesque de Vennes, en sa sainte garde.

" Escrit à Saint-Germain-en-Laye, le 22 novembre 1640."

En conséquence de ces lettres, et pour " satisfaire aux volontés de la Reyne," l'évêque de Vannes se transporta à Sainte-Anne

d'Auray le 15 février 1641, et institua la dévote confrérie. Le même jour il en publia et fit afficher les statuts. Cette confrérie fut érigée non seulement dans l'évêché de Vannes mais encore en plusieurs autres. Victor Le Bouteiller, archevêque de Tours, par décret du 13 novembre 1642 ; René du Louet, évêque de Cornouaille, par décret du 11 mai 1647 ; Balthasar Grangier, par décret du 10 mai 1649 ; Robert Cussi de la Bérardière, évêque de Léon, par décret du 13 novembre 1652, approuvèrent tous la publication, dans leurs diocèses respectifs, des statuts de la confrérie, et lui accordèrent leur patronage.

Voici en abrégé quels étaient ces statuts :

1° "Les confrères et sœurs porteront une singulière dévotion à la glorieuse sainte Anne, la réclameront en leurs besoins, pratiqueront chaque jour quelque acte à son imitation et en son honneur, feront prières pour leurs nécessités, et des confrères et sœurs, devant quelque image de la sainte, soir et matin.

2° " Feront trois communions, l'une dans l'octave de Noël, l'autre celle de sainte Anne, et la troisième dans l'octave de la Commémoraison des morts, pour les frères et sœurs décédés.

3° " Chaque jour assisteront, s'ils sont sur les lieux, à la litanie de sainte Anne, qui se chante après vespres, pour la conservation de Leurs Majestez très chrestiennes, des Enfans de France et de leurs successeurs. De quoy ils seront avertis par le son de la plus grosse cloche de l'église.

4° " De plus, tous les jours de l'octave de sainte Anne et les premiers mardis de chaque mois, non occupés de fêtes solennelles, sera chantée la messe de l'office de sainte Anne pour recommander à Dieu l'état de la sainte Eglise et de Leurs Majestez très chrétiennes et des confrères et sœurs.....

5° " La vigile de la feste de sainte Anne, tous les ans, se fera une procession solennelle par les religieux, où l'image de sainte Anne et la relique donnée par Leurs Majestez seront portées avec prières aux mêmes fins que dessus.....

6° " Les confrères et sœurs imiteront la glorieuse sainte Anne dans la distribution qu'elle faisait de son bien en trois parties : pour le temple, les pauvres, et sa famille, afin d'attirer la bénédiction de Dieu et sur eux et sur tout ce qui leur appartient."

On le devine, la reine Anne voulut entrer la première dans la confrérie, et elle écrivit son nom de sa propre main sur le registre, en recommandant expressément que ceux du dauphin, depuis Louis XIV, et du duc d'Anjou fussent inscrits auprès du sien. Par

la suite, d'autres noms illustres s'y ajoutèrent que nous avons déjà mentionnés ailleurs (1).

Les confréries plus ou moins anciennes que nous venons de nommer ne sont évidemment pas les seules que la France ait possédées dans les siècles passés, mais, avec la meilleure volonté du monde,il serait impossible de les faire revivre toutes à l'histoire, les documents qui s'y référaient ayant péri pour la plupart. On n'oublie pas les terribles ravages exercés par la Révolution sur tout ce qui pouvait rappeler la foi et la piété des anciens jours, et nous voyons encore d'ici tant d'archives ou de précieux ouvrages des églises et des monastères jetés aux flammes, ou amoncelés, par milliers, dans le lit des rivières jusqu'à les rendre guéables. Faisons donc ici notre deuil de tant de ruines irréparables, comme plus tard nous devrons également le faire pour un si grand nombre d'œuvres artistiques à jamais perdues.

De la France nous passons en Italie, en saluant au passage l'ancienne confrérie d'Apt et la récente fondation du P. Barrelle à Marseille. En 1844, ce zélé missionnaire organisait en cette ville une congrégation de sainte Anne pour les femmes du peuple, et une retraite qu'il leur prêchait l'année suivante, se terminait par l'érection de la belle statue de la sainte que les congréganistes portent aujourd'hui encore dans les processions (2).

A Rome, sainte Anne a été de tout temps la patronne des palefreniers. Une de ses églises, située au pied du Vatican, porte leur nom, et il y a lieu de croire que leur confrérie est très ancienne. Elle est aussi la plus illustre, si l'église où elle a eu longtemps son siège, est elle-même la plus illustre du monde. Nous avons nommé Saint-Pierre de Rome. Le Père Philippe Bonanni, est parvenu, au moyen de médailles anciennes représentant, en tout ou en partie, l'ancienne basilique vaticane, à reconstruire cet édifice auguste, et parmi les autels qu'il indique, nous signalons celui qui était dédié à sainte Anne, et où, suivant l'archéologue, " les servi-

(1) Kernatoux, *La gloire de sainte Anne*, éd. de Vannes, 1847, p. 133 ; Toussaint-Gautier, *Dict. des confréries*, p. 134 s^s. ; Max. Nicol, *Sainte-Anne d'Auray*, 1887, in-8o, p. 86 ; *Annales de S.-Anne de Beaupré*, juin 1887.

(2) Chazournes, *Vie du P. Barrelle*, S. J. (Plon, 1870) t. I, p. 365.

teurs des Cardinaux, vulgairement appelés *Palefreniers*, se réunissaient à certains jours pour réciter leurs prières communes (1)." La médaille qui a servi de document ou de pièce justificative au Père Bonanni fut frappée avant 1640, et la confrérie elle-même était sans doute antérieure à cette date.

Une autre fraternité de sainte Anne, peut-être également ancienne, a été rétablie en ces dernières années à Saint-Laurent "in Borgo" par les Clercs réguliers des écoles pies. Elle remonte à la fin du quatorzième siècle au moins, comme le prouve la bulle des indulgences qui leur fut accordée à cette époque (2).

L'existence de ces deux confréries à Rome permet de conclure à celle de beaucoup d'autres pour le reste de l'Italie. En tout cas, il ne peut pas y avoir de doute pour le diocèse de Milan, au temps de saint Charles Borromée. Les *Acta* du saint Cardinal publiés à Lyon en 1642 mentionnent le fait de cette manière : " Les deux sodalités pieusement instituées dans quelques villes de cette province, l'une des vierges de sainte Ursule, l'autre des veuves de sainte Anne, ont produit, la grâce de Dieu aidant, des fruits de salut dans les familles et parmi les populations. C'est pourquoi, chacun de nos évêques suffragants, selon qu'il le jugera opportun, devra prendre très grand soin d'ériger l'une et l'autre sodalité, tant

(1) Bonanni, *Numismata Summorum Pontificum Templi Vaticani fabricam indicantia* (in-fol., Romæ, 1696), p. 37. Le titre du chapitre porte : *Altaria antiqua.* Voici le texte original : " Numero hoc (27) indicatur altare sub invocatione sanctæ Annæ, quod Matthias Paparonius Canonicus reddidit. Ad illud statis diebus, S. R. E. Cardinalium famuli vulgo Parafrenarii conveniebant, ad sacras preces recitandas. Ejus iconem exprimi curavit Illustrissimus Ciampini in tabula XIX, litt. H."—Les Bollandistes, t. XXVII, p. 94, indiquent également cet autel.

(2) Extrait de Josephus Schneider, S. J., *Rescripta authentica sacræ Congreg. indulgentiis sacrisque reliquiis præpositæ* (in-8o, Ratisbonæ, 1885), p. 535-6 :

Summarium indulg. aliorumque bonorum spiritualium congregationis Devotorum et Devotarum S. Annæ renovatæ in ecclesia S. Laurentii " in Borgo" PP. Clericorum Regularium Piarum Scholarum.

Liste des indulgences, et entre autres :—

6o Quilibet frater et soror hujus Cong. post mortem gaudebit suffragiis viginti missarum, quæ celebrabuntur et applicabuntur singulis annis pro animabus eorum ad altare consecratum a s. p. Benedicto XIII in honorem Beatissimæ Virginis et SS. Joachim et Annæ quod Benedictus XIV in perpetuum quotidie privilegiatum declaravit per breve *Omnium saluti* expeditum anno 1743.

9o Pro omnibus fidelibus, quamvis non adscriptis, Benedictus XIII fel. rec. concessit ingulgentiam plenariam quotidianam lucrandam semel in anno a quocumque, qui quolibet anni die ad arbitrium suum cum supradictis conditionibus visitaverit altare a se consecratum, et indulg. 50 annorum et totidem quadregenarum visitantibus illud in die anniversario consecrationis, qui est dies 17 Februarii....."

dans sa ville que dans les principales églises de son diocèse." —Signé : Charles Borromée, 1576 (1).

De Milan, si nous entrons en Suisse, nous trouverons une confrérie établie à Fribourg, en 1508 (2), et si, poursuivant plus loin notre course, nous atteignons la Pologne, nous en verrons deux autres, à Varsovie et à Posnan.

La confrérie de Varsovie était déjà ancienne quand elle fut érigée en archiconfrérie par Sixte-Quint, en 1586. Le *Bullaire romain* reproduit le diplôme relatif à cette érection, et l'on y voit que la confrérie n'était pas seulement en honneur à Varsovie, mais dans la plupart des villes et villages de la Pologne, de la Lithuanie et de la Russie (3).

Enfin, pour terminer par un souvenir de famille, le Bullaire des Frères-prêcheurs mentionne une confrérie fondée à Preslau dans le diocèse de Posnan par un dominicain, le P. Vincent de Lemberg,

(1) Sodalitates illæ duæ, una virginum sanctæ Ursulæ, altera viduarum sanctæ Annæ in aliquot provinciæ hujus urbibus piè institutæ.....uberrimos, adjutrice Dei gratia, fructus et populis et familiis attulerunt.....Quare unusquisque Episcopus tum in urbe, tum in oppidis diœcesis suæ insignibus sodalitatem utranque ut opportunum viderit, quam diligentissime erigi, instituive curet.—Dans les actes du IVe Concile de Milan, p. 163 des *Acta Ecclesiæ Mediolanensis a sancto Carolo cardinali S. Praxedis, archiep. Mediolan. condita*, Federici Card. Borromæi archiep. Mediolan. jussu collecta et edit., 2-in.fol., Lugduni, 1642.

(2) *Der Katholik*, ut sup., p. 64.

(3) "Sixtus Papa V, ad perpetuam rei memoriam :

"Præclara, ac insignia charitatis et pietatis opera, quæ dilecti filii, Prior, seu senior, Camerarius, Deputati, aliique confratres societatis S. Annæ, quæ gloriosissimæ Virginis Salvatoris Nostri Jesu Christi genitricis Matrem esse et appellari commerita fuit, ad gloriam Dei, et animarum Christi fidelium salutem quotidie exercent, nos inducunt, ut eamdem confraternitatem, quæ non solum Lomzæ, Vilnæ, Carinæ, Scampis, Varsaviæ, Vartæ, Leopoli, sed etiam per universam Poloniam, Lituaniam, et Russiam tam apud fratres S. Francisci de observantia, quam apud alias plerasque Ecclesias, atque sacella ejusdem sanctæ Annæ erecta, et instituta reperitur, ampliori, ac digniori nomine, ac titulo decoremus, ac illustremus, favoribusque, gratiis et prærogativis prosequamur opportunis.

"Itaque charissimæ in Christo filiæ nostræ Annæ Poloniæ reginæ illustris ejusdem societatis Patronæ, ac Protectricis, supplicationibus hac in parte inclinati, Confraternitatem S. Annæ prædictæ Varsaviæ existentem in Archiconfraternitatem et caput omnium Confraternitatum, sub eadem invocatione in quibuslibet civitatibus, Terris, oppidis, et locis Regni Poloniæ, ac allis Dominiis, et ditionibus prædictæ reginæ Annæ constitutis erectarum, et erigendarum, et aliarum cujusvis alterius nuncupationis ejusdem tamen instituti eidem Archiconfraternitati pro tempore aggregandarum auctoritate apostolica perpetuo erigimus et instituimus, etc, etc.

"Datum Romæ die 16ª septembris 1586, Pontificatûs nostri anno II." *Bullarum... Summorum Pontif. amplissima collectio* (Romæ, 1741), t. IV, part. IVª, p. 238.

comme l'appelle le texte de la bulle publiée à cette occasion par le pape Paul V, en 1608 (1).

Ainsi bien des fois, nos pères des siècles passés ont rendu leurs hommages à notre chère sainte, depuis le premier qui lui dédiait un autel en 1308 dans son couvent de Carcassone, jusqu'à ce Vincent de Lemberg et au-delà. Et le lecteur devine qu'au plus humble fils de cette famille religieuse, ces traditions de piété sont une lumière et une force dans le travail qu'il poursuit.

(1) *Bullarium ordinis Prædicatorum*, t. V. p. 661 : Paulus V, ad perpetuam etc.

Dilecto filio Vincentio de Leopoli fratri ordinis Fratrum Prædicatorum. Ex pastoralis officii nostri debito, ad ea libenter intendimus per quæ Christi fidelium devotio, et animarum salus augeri possint. Supplicationibus igitur tuo nomine Nobis humiliter porrectis, inclinati, tibi, ut unam sanctissimi Corporis Christi, et aliam sub sanctissimæ Trinitatis in ecclesia domus Ord. F. Prædicatorum Leopoliensis (*Lemberg, ou vulgairement Lwowie*), ac aliam sub sanctæ Annæ in ecclesia Parochiali oppidi Preslaviensis Diœcæsis Posnaniensis necnon aliam sub Rosarii.....erigere, seu erigi facere libere, et licite valeas, apostolica auctoriate, tenore præsentium facultatem, et auctoritatem concedimus, et impertimur.....Datum etc, die 28a aprilis 1608.

Cette bulle se trouve aussi dans : *Acta sanctæ Sedis necnon Magistrorum et capitulorum generalium S. O. Prædicatorum, pro Societate SS. Rosarii*, jussu fr. J.-M. Larroca edit (4 tomes in-8°, Lyon, 1891), vol. II part. I, ou t. III, p. 235.

fr Paul-V. Charland
des frères prêcheurs

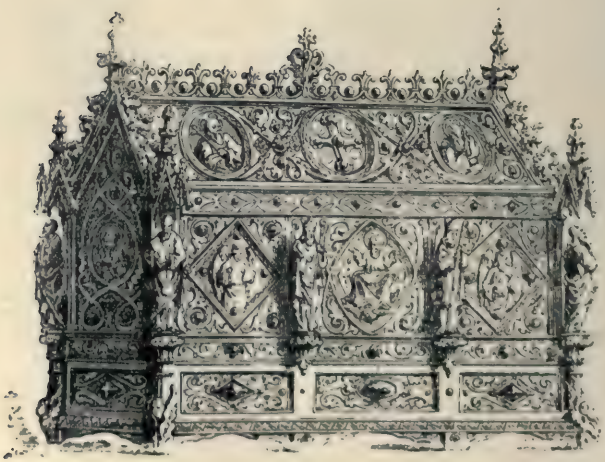

IMPRESSIONS DE VOYAGE

A MON INSÉPARABLE COMPAGNON DE VOYAGE

M. Roméo Poisson.

(*Suite et fin*).

LE paysan français a le culte des arbres, et partout l'on voit des ombrages délicieux. Le nôtre rase tout, auprès de sa demeure. Il est implacable : on dirait que la vue d'un arbre qui fleurit l'agace. Il veut que sa maison soit vue du chemin, et que le chemin soit vu de la fenêtre. Ne pas voir passer le monde, quel ennui pour la ménagère !

Les routes, en France, sont comme des rubans qui se déroulent sur des nattes verdoyantes. Les chevaux y peuvent mener de lourdes charges, et jamais d'ornières où les voitures trop secouées laissent comme ici, les raies ou les jantes de leurs roues. Si nos cultivateurs pouvaient un jour comprendre l'utilité des bons chemins! Ils s'imaginent qu'ils ont assez fait et qu'il ne leur reste plus rien à apprendre, quand ils sont entrés, clopin clopant, dans cet autre bon chemin qu'on appelle chemin du paradis. Les apôtres dévoués qui les poussent dans celui-ci réussiraient peut-être à lui faire aimer les autres.

Les champs sont séparés par des fossés ou des haies, pas de clôtures. Les troupeaux sont gardés par des bergers. J'ai entendu la voix mélancolique d'un de ces Tityres modernes qui chantait, le dos appuyé contre un pommier :

Reposons nous sur la fougère,
Profitons de notre printemps...
N'oublions pas, douce bergère,
Que l'amour fait passer le temps.

En revanche, hélas ! le temps fait passer l'amour, mais bien tard.

O berger, me disais-je en aparté, tu n'es donc pas un mensonge, une illusion, un rêve de poète !.....Tu vis, tu chantes, et tu aimes !..... Quant aux moutons, je n'en doutais pas : j'en avais tant vus déjà !

La campagne que nous traversons est fort accidentée. Ici le convoi s'enfonce sous les collines, là il s'élance sur d'élégants

viaducs. Un long tunnel, obscur, enfumé, nauséabond, comme tous les chemins souterrains, débouche sur l'intéressante ville de Rouen, l'une des premières de la France par la beauté de ses monuments, l'une des plus curieuses par les rues étroites, les maisons hautes et irrégulièrement bâties qu'elle garde comme une relique à côté de ses belles avenues modernes.

La vieille cathédrale dresse bien haut sa façade de pierre si richement sculptée et toute grouillante d'un peuple de statues. C'est dans ce vaste temple noirci, rongé par les siècles, que se trouvent les tombeaux de Rollon, de Guillaume Longue Epée, de Richard Cœur de Lion et de plusieurs autres Normands célèbres. Là aussi la tombe des Cardinaux d'Amboise, œuvre de Boulan Leroux, maître maçon de la cathédrale. Là encore le mausolée de Louis de Brézé, œuvre statuaire superbe bêtement salie par des visiteurs soucieux de mettre quelque part où ils seraient vus, leurs noms ignorés.

Dans leur haine de la foi ou leur fureur de destruction, les vandales de la révolution ont décapité la plupart des statuettes du célèbre portail. Au-dessus de la croisée des transepts, une flèche en fer découpé s'élève à une hauteur de cinq cents pieds. On arrive par un escalier tournant à la petite galerie circulaire qui lui fait comme une couronne, et alors un sentiment de vanité nous donne le vertige. On a monté plus de huit cents marches. On est au-dessus de bien d'autres mortels, et cela n'a coûté qu'un effort de jambes : nul travail de la pensée, nul sacrifice du cœur.

Je n'ose parler de ces merveilleuses églises que je n'ai fait qu'entrevoir dans ma course, Saint-Ouen, si belle dans sa simplicité ! et saint Maclou, l'un des plus précieux monuments de la France. Le palais de justice, bâti au quinzième siècle pour l'échiquier de Normandie, est le type d'architecture le plus achevé de l'art ogival.

C'est à Rouen que Jeanne d'Arc fut mise à mort. Une statue marque la place où la torche anglaise alluma le bûcher maudit qui dévora la plus grande héroïne de la France.

A quelques pas de là nous entrons dans la tour où la sainte guerrière subit ses interrogatoires. Cette tour faisait partie du château de Philippe Auguste. Tout près de cette place aussi nous voyons l'hôtel Bourgtheroulde, décoré sur la cour d'entrée, de bas reliefs représentant l'entrevue de François Ier et de Henri VIII. Tout cela, noirci, usé, dévasté, par le rude toucher du temps.

La tour de la grosse horloge, qui fut le beffroi de l'ancien hôtel de ville, est aussi chose fort curieuse à voir.

Rouen garde de grands noms et de précieux souvenirs, Cor-

neille, Fontenelle, Boïeldieu, Géricault, Flaubert, Cavelier de la Salle..... et un autre de la Salle que nous connaissons tous, et dont presque tous nous avons été les élèves—le bienheureux J.-B. de la Salle.

Versailles

Mais le temps fuit. Adieu, Rouen, belle et intéressante ville dont j'ai appris le nom sur les genoux de ma mère. Je ne suis pas entré chez toi, cependant, comme l'aurait voulu la chanson cadencée d'alors :

> " A Paris, à Paris,
> Sur la queue d'un' p'tit' souris,
> A Rouen, à Rouen
> Sur la queue d'un' vieill' jument "……

Les années sont venues, le progrès s'est épanoui, et la vapeur ailée a remplacé la vieille jument.

Paris nous attend, Paris nous appelle, nous attire. C'est un tourbillon éblouissant où tout se précipite, où nous brûlons de nous plonger, de nous perdre…… au figuré. Mais retardons d'une heure notre entrée dans la Sodôme moderne, comme l'appelle l'innocence. Dirigeons-nous du côté de Versailles. Versailles ! ô le nom flamboyant ! Il semble qu'il y a plus de soleil ici qu'ailleurs que l'air y est saturé d'aromes. C'est ici que la royauté s'est reposée dans toute sa gloire. N'entendez-vous pas un écho des fêtes magnifiques d'un autre siècle ? La ville s'est élevée au pied du château en signe d'hommage profond. Sur son plateau de sable brûlant, le palais de Louis XIV se dresse sombre, superbe, immense comme les œuvres et les ambitions du grand roi. Louis XIII avait bâti le château primitif. Il pouvait suffire à ses goûts, à ses besoins avec ses quatre pavillons ; mais ne fallait-il pas que tout fût grand sous le règne de son fils, les salons où régnait le plaisir et les bibliothèques où l'étude avait son heure de revanche, l'oratoire où l'on se frappait la poitrine et la table où l'on mangeait où l'on buvait comme des païens et des... républicains ?

Il fallait aussi des jardins plus beaux que les jardins suspendus de Babylonne, des parcs ombreux grands comme une forêt, des eaux abondantes comme un Niagara. Et tout cela s'est fait. Les jardins ont été dessinés par Le Nôtre ; les eaux se sont élancées en mille gerbes merveilleuses des fontaines de marbre toutes sculptées ; le parc s'est étendu jusqu'à Trianon. Et c'est du côté de ces jardins tapissés de fleurs rares, de ces fontaines habitées par cent monstres

de pierre ou de marbre, et de ce parc voilé de commodes ombrages et troué de mille sentiers pervers, que regarde avec ses cent soixante quinze fenêtres, la façade du palais longue d'environ dix neuf cents pieds.

Le musée de Versailles est presqu'aussi considérable que celui du Louvre ; mais il ne renferme pas que des chefs-d'œuvre. Louis Philippe s'est trop hâté de le remplir. Il occupe trois quarts des bâtiments principaux. Les peintres les plus célèbres qui dorment ici sont les trois Vernet, Paul Delaroche, Delacroix, Mulier et Pujol. Que d'appartements somptueux dans ce palais de Versailles où Hardouin, le neveu de Mansart, a mis tout son génie ! Mais rien d'éblouissant comme la grande galerie. Cette pièce merveilleuse a une longueur de deux cent trente pieds environ. Le plafond, peint par LeBrun, s'élève à cinquante pieds au moins. Il représente sous des figures symboliques une partie de la vie de Louis XIV. En face des croisées s'arrondissent de grandes arcades, dont le fond rempli par des glaces, réfléchit les jardins et les pièces d'eau. Entre les arcades et les croisées sont des pilastres de marbre à la base et aux chapiteaux dorés. L'entablement est orné de sculptures, et sur la corniche reposent des trophées auxquels des enfants mignons comme des anges, attachent des guirlandes de fleurs.

En traversant ce merveilleux salon, je songeais aux grands de la terre : rois, princes, guerriers, poètes et musiciens qui s'y réunissaient avec les grandes dames de la cour—sous le feu des candélabres d'or, pour écouter les invectives de la satyre ou les babillages de l'épître, les sanglots de la tragédie ou les éclats de rire de la comédie ; pour raconter les derniers triomphes ou rêver des faits d'armes nouveaux. Et je voyais tourbillonner dans une ronde étrange, étincelante, fantastique, enivrés de gloire et d'aromes et de vin, tous ces personnages illustres par leur génie ou leur ambition, par leur héroïsme ou leur fierté, par leurs grâces ou leur galanterie ; et cette solennelle mais amère parole du plus grand des rois, du plus sage des penseurs et du plus heureux des hommes : Vanité des vanités !... montait à mon oreille comme de la tombe séculaire où toute cette terrestre félicité s'est évanouie.

Cependant ceux qui vivaient ainsi dans les plaisirs, dans la gloire et les enivrements de l'amour, ne mouraient point d'ordinaire, sans se frapper la poitrine. Et j'ai vu la chapelle sainte avec son autel de marbre doré, où coulait pour la rémission des péchés de cette cour voluptueuse, le sang de l'immortel agneau. Aujourd'hui le vice s'affiche moins ; il ne se pare plus de ces ravissantes couleurs que savaient lui donner l'exquise délicatesse ou la poli-

tesse singulière d'une civilisation sans égale ; il se contente de se cacher. Mais aussi il n'inspire plus de ces remords salutaires qui cherchent la cendre et le cilice, et les pénitences qui l'expient ne rachètent plus les âmes qu'il a scandalisées.

PARIS

Et maintenant traversons ces superbes villages qui ceignent Paris, comme d'une guirlande, et entrons dans la capitale de l'Europe. Nous n'y entrerons point par la porte Saint-Denis, comme les rois d'un autre siècle, parce qu'aujourd'hui la plus belle porte où l'on puisse passer s'appelle l'Arc de Triomphe de l'Etoile, et le plus beau chemin : l'avenue des Champs Elysées.

Il y a une autre raison encore : nous arrivons par le chemin de fer. Or, la locomotive s'enfonce dans les tunnels comme un fauve dans ses terriers, s'élance sur des cables comme un acrobate, mais ne recherche guère les routes glorieuses. Le chemin de fer a tout dépoétisé. Il a cela de bon, pourtant, qu'il arrive plus tôt..... quand il arrive.

Paris à la réputation d'être la plus belle ville du monde, mais elle a aussi la réputation moins enviable d'en être la plus dissolue. Ceci est moins vrai, sans doute, que cela. Elle fait beaucoup parler d'elle, mais elle est placée si haut !...Les petits peuvent être souvent ce qu'ils voudront, l'on ne s'en occupe guère. Dans les immenses agglomérations d'hommes il fermente de vilaines passions ; la puissance du mal se décuple plus encore que celle du bien ; l'abondance des richesses, la variété des plaisirs, la facilité des jouissances vous entraînent comme un torrent et, tout occupé de la beauté des choses qui passent sous vos yeux, vous vous laissez emporter, sans souci des écueils où votre barque peut se briser.

Toutes les grandes villes, qu'elles soient peuplées de Français spirituels et vantards ou d'Anglais cassants et prodigues, de Russes graves ou d'Américains excentriques, d'Italiens flâneurs et voluptueux ou de vaniteux Espagnols, de Prussiens savants dans la science du bien et du mal ou d'Irlandais chicaniers et dévots, d'Autrichiens amoureux en secret ou de Turcs fatalistes,—toutes les grandes villes offrent à celui qui cherche le danger, de belles occasions de périr.

Ce que l'on cherche d'abord en arrivant dans la royale cité, ce sont les tours de Notre-Dame, le dôme des Invalides, la coupole du Panthéon, l'église du Sacré-Cœur. La tour Eiffel se présente d'elle-même et s'annonce de loin.

La silhouette sombre de l'église si admirablement décrite par

Victor Hugo, se dessine dans le lointain, au centre de la vaste métropole, sur l'île de la cité, l'antique Lutèce. Plus loin encore, le Panthéon se dresse avec une fierté toute romaine au-dessus de tout ce qui l'environne. D'un autre côté le dôme doré des Invalides—un chef-d'œuvre de Mansart—paraît comme un soleil qui se lève sur le temple ou dort tant de gloire. Et de toute part entre ces géants de l'art, scintille une forêt de clochers, de flèches, de campaniles et de beffrois.

Les boulevards de Paris sont semblables à des fleuves où se précipitent mille rivières, semblables aussi à des cercles radieux. Les chevaux aux sabots nus, sans fers, courent sans bruit sur l'asphalte de ces grandes voies. Une foule singulière où le flâneur se heurte contre l'homme pressé, l'observateur contre l'indifférent, le curieux contre le blasé, le sage contre le fou, s'agite sans cesse et roule comme un flot de la mer, sur les larges chaussées bordées d'arbres variés. Le soir, le sexe faible mais sans peur, sinon sans reproche, fait irruption et donne au tableau une couleur plus tendre une teinte plus douce et plus chaude; les camelots, les vendeurs de curiosités, sortent de partout, criant leur marchandise sur tous les tons qu'une voix humaine peut imaginer, et les petites tables de fer, rondes et blanches, qui sont là par centaines sur leurs pieds délicats, devant les vitrines des cafés, des hôtels et des restaurants, ne suffisent plus à porter les *bocks* que la soif demande.—Car, à Paris, on demande un bock et l'on boit de la bière tout comme à Berlin. Les Français subissent sans le voir le joug allemand ; ils se germanisent en buvant de la bière, pendant que l'Allemand rusé achète à la France son esprit avec son vin de Bourgogne.

Nombreuses sont les places publiques, nombreux les carrés et les jardins. On dirait des étoiles tombées sur le front de la superbe cité. En effet, c'est de la place du Carrousel, de la place de la colonne Vendôme, de la Bastille, de la Concorde, de la Madeleine, de l'Arc de Triomphe que s'échappent comme un rayonnement toutes les grandes artères. Pour ne citer qu'un exemple, du plateau où s'élève l'Arc de l'Etoile douze avenues s'élancent vers tous les points de la métropole.

La place de la Concorde est peut-être la plus belle du monde. Elle s'appela d'abord place Louis XV, ensuite, place de la révolution, puis place de la Concorde, place Louis XVI et enfin de nouveau et jusqu'à nouvel ordre, place de la Concorde. Elle fut ornée d'abord d'une statue équestre de Louis XV. Sur le piédestal de cette statue, Pigalle avait buriné des figures qui symbolisaient la force, la prudence, la justice et la paix. C'est sur la base de cette

statue qu'un poète malin—il s'en trouve quelquefois—avait un jour ou plutôt une nuit, écrit ces deux vers cruels :

> Grotesque monument, infâme piédestal.
> Les vertus sont à pied, le vice est à cheval.

L'Assemblée Législative fit démolir cette statue en 1792, et la remplaça par celle de la liberté, et la place s'appela la place de la Révolution. Ici un roi honnête homme : Louis XVI, ici un prince lâche et traître : Orléans (Philippe-Egalité) payèrent, de leurs têtes, les hontes de leur race. Nul ne trouve grâce devant la justice ou la vengeance des peuples.

Depuis 1836, une obélisque apportée de Thèbes raconte, en des signes merveilleux, la gloire et la puissance des Pharaons, montre de son immense doigt de pierre vieux de quatre mille ans, ce monde ancien tant inconnu, projette comme un phare élevé, des lueurs étranges à travers les ombres des siècles primitifs, alors que la voix de l'homme ne faisait entendre ses plaintes ou ses chants que sur quelques rives encore. Oui, la place de la Concorde est la plus belle du monde, avec cette aiguille de pierre tant de fois séculaire, ces statues de marbre, ces hautes colonnes, ces candélabres gracieux ; avec la Seine qui la caresse en fuyant, le pont élégant qui s'y appuie ; avec le palais du Corps Législatif, le garde-meuble, la Madeleine, le jardin des Tuileries et l'avenue des Champs Elysées qui l'enveloppent comme d'un mur de gloire.

Paris est une ville sans égale par le nombre et la beauté de ses monuments. Et les générations futures viendront un jour, peut-être, étudier à Notre-Dame, si remarquable par ses ogives et ses rosaces, la perfection de l'architecture du 12e et du 13e siècle ; au Louvre, le chef-dœuvre de la renaissance ; au grand opéra, cet éblouissant temple des divinités terrestres, la science, le luxe et la richessse de notre époque ambitieuse.

Paris se divise en deux cités : le vieux Paris, et le Paris nouveau. La Seine s'est chargée de la démarcation, et les vingt sept ponts qui la traversent ne sauraient l'effacer.

C'est dans le vieux Paris, au sud de la rivière que se trouve le quartier latin si célèbre parmi les gens de lettres. Là sont les écoles, les lycées, les académies ; là par conséquent, les travailleurs de la pensée : philosophes, historiens, peintres et poètes, tout le monde des étudiants.

Ici, pas loin de Notre-Dame, le palais du Luxembourg, où siège le Sénat, et ses jardins admirables. Ici encore le Panthéon. Il s'élève majestueux au milieu de ce quartier savant, comme pour

dire à toute la jeunesse laborieuse comment la nation protège la tombe de ceux qui l'honorent. Et en effet, combien d'hommes célèbres reposent sous la grande coupole ! On éprouve un regret cependant, c'est que le siècle incrédule ait chassé Geneviève de son temple, et que les morts illustres qui y dorment leur dernier sommeil, n'y dorment point sous l'œil de Dieu.

Dans les anciennes chapelles de la crypte, j'ai vu les tombes de Voltaire et de Rousseau ; j'ai vu l'alcôve où Victor Hugo viendra attendre le réveil. Le boulevard St-Germain traverse en décrivant une longue courbe, ce Paris intéressant.

L'autre Paris, au nord de la Seine, est surtout le Paris du plaisir et de la gaiété. Les étrangers le préfèrent ; ils y abondent. Les cafés somptueux. les hôtels princiers, les théâtres, les opéras, attirent sans cessse une foule curieuse, enthousiaste, enfiévrée.....

Le soir est arrivé. Les réverbères qui s'allument semblent une pluie d'étoiles. Le travail est fini ; c'est l'heure du repos, c'est l'heure du plaisir. Un flot de mélodies monte de partout. Des voix fraîches et suaves, sonores ou puisssantes s'unissent aux orchestres savants, et vous font souvenir, en célébrant l'amour, le plaisir ou la douleur, que vous avez aimé, joui, souffert. Ou bien, suspendus aux lèvres éloquentes des maîtres dans l'art de dire, émus, ravis, vous éclatez de rire avec la comédie folâtre, ou vous sanglotez avec la sombre tragédie.

Et quand, aux accords mesurés des instruments, la danse passe devant vous, se berce, glisse, ondule et tourbillonne, à demi-dégagée de ses voiles, enivrante toujours et toujours gracieuse, vous vous croyez transportés dans un monde féerique, vous buvez l'ivresse comme à une coupe enchantée. Mais quand vous êtes délivrés de l'enchantement, vous comprenez que ce ne sont pas ces spectacles éblouissants qui rendent l'homme meilleur.

La Seine, un fleuve large comme notre petite rivière St-Charles, que les grands navires remontent jusqu'à Rouen, les barges et les remorqueurs, jusqu'au delà de Paris, à plus de cinquante lieues de la mer ; la Seine n'est pas un des moindres attraits de la célèbre capitale, qu'elle traverse en faisant un grand repli de serpent, et en roulant entre de magnifiques quais en pierre de taille, bordés de parapets et plantés d'arbres, avec des alternatives de jardins et de palais, de places publiques et de monuments. Des centaines de jolis bateaux, légers comme les hirondelles, dont ils portent le nom. arrivent et partent continuellement. Une foule de promeneurs ou d'ennuyés, de gens d'affaires ou de curieux ne cesse de descendre ou de s'embarquer ; et tout ce mouvement, cette gaiété, cette vie ressemble au vol capricieux des oiseaux autour de leurs nids.

Les canotiers de la Seine comme les canotiers du Saint Laurent sont passés à l'état de curiosités. Ils ne traversent plus guère que nos souvenirs. Mais le pêcheur de la Seine demeure ; il se survit ; il est impérissable. Il croit au poisson de son petit fleuve sale, comme nous croyons à l'éperlan de notre grande rivière—Il ne l'a jamais vu, mais il l'attend, il le cherche, et quelque chose lui dit qu'il ne mourra pas sans l'avoir vu. De l'aube au crépuscule, sur les ponts, sur les quais, sur les canots, sur les bains, sur les lavoirs, depuis Auteuil jusqu'à Charenton,il se tient pâle, immobile,anxieux, regardant d'un œil de convoitise et le cœur serré la ligne de son voisin, relevant la sienne à intervalles égaux, avec patience et d'un bras ému, pour l'offrir de nouveau, sans plus de succès, mais avec un espoir de plus en plus doux, à l'ingrat poisson qui ne mord jamais, même à l'appât d'un Parisien.....

Puisque nous sommes sur la Seine, laissons-nous emporter par le flot jusqu'au Champ de Mars, tant de fois foulé sous les pieds d'héroïques légions. Ici, à l'heure où je parle, s'élèvent pour la lutte de l'industrie et des arts, des édifices étonnants. En face, sur l'autre bord de la rivière, le Trocadéro, que la tour Eiffel regarde de toute sa hauteur, rappelle avec bonheur l'exposition universelle de 1878. Le Trocadéro est un palais utile et d'un aspect imposant, la tour Eiffel est un échafaud gracieux pour monter dans les nuages.

Le courant nous emporte, voguons gaiement. Abordons à Passy et traversons le Bois de Boulogne. Les chemins qui le coupent ou le percent en tous sens sont beaux, larges et nombreux ; on sent qu'ils ne mènent point au Paradis. Cependant ce bois tant renommé n'a rien qui puisse étonner un enfant du Canada, accoutumé de courir sous la forêt vierge.

Il se hâte de repousser, afin de faire oublier aux orgueilleux parisiens qui y vont étaler leur faste, le passage des soldats allemands.

Paris, c'est la ville des musées et des bibliothèques, c'est le laboratoire artistique où le rêve prend une forme, l'immense atelier où le travail ne se repose jamais, l'arène où toutes les forces viennent lutter, le volcan aux entrailles de feu, toujours prêt à éclater en de terribles colères, l'oasis du plaisir quand le canon ne tonne pas à la frontière. Et toujours il s'amuse, rit, chante, peine, pleure ou gémit. Il forge sous les marteaux de sa critique, les réputations, les gloires, les renommées ; mais il les brise comme il les forme. Et le monde le regarde étonné. Le dimanche comme les autres jours plus d'un ouvrier reprend

son travail, plus d'un magasin ouvre ses portes, et les marchés se remplissent de denrées. Les hommes et les femmes, maraîchers et jardiniers des alentours, arrivent attelés à leurs petites voitures enfaîtées de légumes et de fruits. Il est étonnant le nombre d'hommes qui, ici, arrivent au timon des..... charettes. Ces citoyens qui ne vont pas à l'église entendre la messe et faire un acte de foi, ne seront pas les plus forts au jour de la revanche.

J'étais au Louvre ; je regardais une statue de marbre—une grande fille très peu enveloppée dans ses voiles de déesse, au teint gâté par l'âge, d'une tenue digne, pour une payenne..... les mains... qu'allais-je dire ? les mains ! ..... Elle était manchotte. Je la regardais avec une certaine curiosité, mais je gardais le calme convenable à mon âge. Plusieurs peintres étaient occupés à la reproduire sur la toile.

Après quelques minutes, je dis à mes compagnons en extase :

—Oui, c'est bien elle !...la huronne de Lorette !

Alors il se fait un grand mouvement autour de la statue, tous les yeux me cherchent chargés de foudre, et un savant dans la géographie du Canada s'écrie en me montrant à la foule :

— Un sauvage du Canada !

Je venais de profaner la Vénus de Milo.

Au reste, chaque âge et chaque pays a ses types de beauté ; et ce qui plaît à certaines époques et en certains lieux peut très bien n'être pas du goût des autres temps et des autres endroits. Aux antiques et aux grecs les beautés longues, raides et sévères, à nous Canadiens les jeunes, vives et accortes beautés du terroir.

Cependant les badauds qui ne me lâchèrent plus après m'avoir découvert, furent ébahis dix minutes plus tard en me voyant essuyer une larme furtive, devant un autre chef d'œuvre, une toile cette fois...et une Vierge encore, mais la seule immaculée...Elle vit cette vierge, elle pense, elle adore. Un rayonnement étrange s'échappe de sa figure ; et ses grands yeux bleux où flotte une larme d'amour, regardent le ciel d'où lui vient la plénitude de grâces et de gloire.

C'était la vierge de Murillo

Voilâ l'art chrétien ; voilà la foi unie au génie, l'idéal en face de la nature. Jamais le pinceau de la volupté n'opérera un semblable miracle.

Le pinceau de la volupté n'imagine rien, il copie ; il n'idéalise pas la chair, il la glorifie, voilà tout. Il éveille des passions, jamais d'idées généreuses ; il flatte le regard, mais ne le détache pas de la fange—La Vierge de Murillo nous fait oublier la terre et songer à l'infini...

Paris s'est matérialisé. Cependant tout espoir est-il perdu ? Une église s'élève comme un trône royal sur la butte de Montmartre, au nord de la ville qu'elle domine tout entière. C'est l'Eglise du vœu national, l'une des plus belles du monde. Les catholiques de la France ont les yeux fixés sur ce monument majestueux qu'ils bâtissent à la gloire du Sacré-Cœur. C'est de là qu'ils attendent le salut.

A l'autre extrémité de la ville, la tour Eiffel monte, monte portée aussi sur les épaules d'une science profonde. Et les deux monuments se regardent d'un air de défi. Ils représentent deux idées, ils proclament deux principes. C'est la lutte de la science incrédule contre la science croyante. Eiffel avec sa charpente audacieuse mais nue, représente la philosophie moderne ; le Sacré-Cœur avec ses portiques superbes, ses dômes éclatants, ses autels sacrés, nous parle de la splendeur de la foi et de l'espérance chrétienne.

Qui l'emportera ?... Le vin qui tombera de la coupe du plaisir, au champ de Mars, ou le sang qui coulera sur l'autel, à Montmartre ? Nul ne le sait. L'homme est libre et Dieu a ses secrets.

Tamphile Le May

L'HOTEL D'ANGLETERRE

(*Suite et fin*).

Après dîner, il suivit les autres convives dans le hall, où le portier, chaque soir, distribuait les lettres arrivées par le courrier d'Angleterre. Il y en avait une pour Belinda ; pendant qu'elle la lisait, Walter se rapprocha de Jeanne ; mais Belinda, sans prendre le temps de finir sa lettre, enleva sa sœur, la fit rentrer au salon et l'obligea à prendre part à un jeu qui dura jusqu'au moment de s'aller coucher.

Et il en fut ainsi tous les jours suivants. Jamais on ne voyait Mrs Grant ou Jeanne si ce n'est en présence de Belinda, et ses regards, le ton sec de sa voix quand elle daignait répondre aux questions du jeune homme, élevait entre ces trois êtres et lui une invisible mais infranchissable barrière, et Jeanne, était-ce manque de courage ou indifférence ? n'essayait même pas de regarder de son côté ; ses yeux tristes et vagues, et cependant anxieux, ces mêmes yeux qui l'avaient frappé quand il l'avait aperçue pour la première fois à la fenêtre, se détournaient de lui avec persistance.

Au bout de trois jours, Sir Walter commença à se rendre compte du grand inconvénient qu'il y avait pour lui à déplaire à Belinda. Est-il besoin de dire que cet incident aussi important qu'inattendu plongeait tous les spectateurs du petit drame intime qui se jouait, là dans la plus grande perplexité : sans en excepter le portier, dont la théorie, si différente qu'elle fût de celle des autres, ne s'en trouvait pas moins bouleversée. La seule personne qui ne parût pas s'en troubler le moins du monde, c'était Lady Montfort, trop occupée de rechercher si l'air d'Oliviera lui convenait ou non pour avoir le temps de s'intéresser à autre chose.

Un jour, des amis—Mr et Mrs Loscombe—arrivèrent de Nice pour déjeuner avec Belinda, amenant avec eux un troisième convive, qui, lui, il est vrai, n'avait pas été invité.

Au premier moment, Belinda éprouva quelque mauvaise humeur, d'autant plus que l'intrus n'était pas seulement vieux et laid, il avait de plus l'air très commun, et Belinda avait horreur de tout ce qui est commun.

—Chère Belinda! s'écria Mrs Loscombe, nous sommes bien indiscrets, mais vous êtes toujours si bonne et si aimable, que je ne doute pas que vous ne nous pardonniez de vous avoir amené notre plus intime ami, qui passe quelques jours avec nous... Lord Denby.

Un lord ! la belle Belinda s'adoucit instantanément.

—Il est charmant ! murmura Mrs Loscombe à l'oreille de Belinda comme elles se rendaient à la salle à manger bras dessus, bras dessous. Veuf... pas d'enfant.... très riche, mais si timide ! C'est à peine si nous réussissons à lui faire desserrer les dents.

—Oh ! je m'en tire toujours avec les gens de cet acabit.

Ce fut vrai cette fois comme les autres, et le lendemain, en réponse à une invitation pressante des Loscombe, elle partait pour aller passer quelques jours avec eux.

Sir Walter apprit la grande nouvelle par Miss Tucker, qu'il trouva dans le salon, son itinéraire à la main, et ne pouvant se consoler du départ de la jeune fille.

—Partie ! au moment où j'avais tant besoin d'elle pour décider mon itinéraire de retour !—C'est d'un triste, ici, sans elle !

Lady Montfort fit également allusion au départ de Belinda, mais dans des termes très différents.

—Que! soulagement ! Elle n'entrait plus jamais dans ma chambre, c'est vrai, mais les murs en papier de l'hôtel n'empêchaient pas sa voix d'arriver jusqu'à moi. On l'entendait jacasser tout le long du jour, soit dans la chambre à côté, soit dans le corridor. J'ai envie de dîner en bas ce soir.

—Nous sommes tout à fait désemparés, perdus, sans Miss Grant, fit Mrs Cowell à dîner.

Sir Walter semblait en effet perdu..... dans ses pensées. Une troupe de musiciens qui se faisait entendre de temps en temps à l'hôtel devait donner ce soir-là un concert et il espérait que, sous le couvert de la musique et en l'absence de Belinda, il pourrait avoir une explication avec Jeanne.

Il sortit de la salle de lecture dès qu'il entendit les musiciens accorder leurs instruments. Ceux-ci s'étaient groupés au pied de la grande statue de marbre, entourée de verdure, qui occupait le centre du hall ; des grappes de lampes électriques faisaient étinceler la verdure ; de tous côtés, à tous les étages, aux paliers de l'escalier, aux fenêtres, on s'était massé pour écouter. C'était un spectacle amusant, étrange et brillant, mais auquel Sir Walter ne semblait prêter qu'une attention distraite. Il cherchait une chose, ou plutôt une personne qu'il ne voyait pas.

Le dos au mur, tout près de la table du concierge, il attendit

assez patiemment, scrutant des yeux tous les recoins du hall, pendant que les musiciens exécutaient un premier morceau.....une ouverture des plus brillantes.

—Est-ce que Mrs Grant n'est pas descendue ? demanda-t-il à Mrs Cowell quand le bruit causé par les applaudissements commença à s'apaiser.

—Non, elle a la migraine, elle est allée se coucher, je crois.

—Miss Grant, fit le portier à voix basse, avec un tact que Sir Walter, dans le premier moment, ne remarqua ni n'admira suffisamment, écoute la musique en haut, au troisième étage.

Les musiciens avaient recommencé à jouer : cette fois, c'était un air de danse vif, animé, et le cœur de Sir Walter battait à l'unisson, tandis que, très posément en apparence, il gravissait le grand escalier.

Sur le premier et le second palier, les femmes de chambre et les courriers se penchaient pour voir et pour écouter ; mais au troisième étage, il n'y avait personne, si ce n'est Jeanne, assise toute seule sur la dernière marche.

L'air de danse avait fait place maintenant à une mélodie plus grave ; des accents très suaves et très doux montaient et berçaient la jeune fille qui les écoutait à peu près dans la même disposition d'âme dans laquelle, quelque dix jours auparavant, elle regardait les radieuses profondeurs bleues de la mer. Depuis lors, sa foi en ce que la vie réserve aux pauvres créatures s'était élargie ; maintenant elle croyait possible que le hasard unît à la suprême beauté de la nature et de la saison des délices et des joies d'un autre ordre, mais plus exquises encore. Ce n'était point pour elle, cela va sans dire, ce n'était point pour elle qu'il pouvait être question d'un semblable bonheur, mais pour les élus de la destinée, pour les êtres supérieurs... pour lui !

Au même moment, elle le vit qui montait et qui venait vers elle. Il lui paraissait royalement beau, cela va sans dire, mais un peu effrayant aussi. Son ton, comme il répondait à son timide " bonsoir ", lui parut froid, presque dur.

—Miss Grant, commença-t-il, se tenant debout et un peu raide sur la marche au-dessous d'elle, vous ai-je offensée de quelque façon que ce soit ?

—Offensée ! moi ?..... murmura Jeanne. (Comme si une pauvre petite luciole pouvait songer à donner de l'ombrage à une étoile !)

—N'est-ce pas la conclusion que je dois tirer de votre manière d'être vis-à-vis de moi ? Pendant trois jours vous m'avez évité de la façon la plus marquée.—Vous ne paraissiez même pas vouloir me regarder.

Quelque chose qui ressemblait beaucoup à de la joie venait tempérer le chagrin que causaient à Jeanne ces reproches.

—Ce n'est pas moi ; comment aurais-je pu être offensée ?... mais c'est Belinda qui était... fâchée.

—Est-ce que Miss Grant avait une raison d'être fâchée contre moi ?

—Oh ! non... certainement non.....

—Mais alors, si son mécontentement n'était pas fondé, comment avez-vous pu être si... cruelle ?

Il y eut un changement soudain de ton vers la fin de cette phrase, tant avait été irrésistible le regard si doux, si suppliant des beaux yeux levés vers lui. Encore Sir Walter

était-il loin de deviner l'émotion profonde qui bouleversait Jeanne en dépit de son calme apparent, émotion causée par cette scène qui n'était pour lui qu'un jeu, mais qu'elle, la pauvrette, prenait au tragique. Elle répondit, s'arrêtant tous les deux ou trois mots pour reprendre haleine :

—Maman m'avait demandé de faire tout mon possible pour ne pas vous adresser la parole.

—Comment ! Est-ce que j'aurais déplu aussi à Mrs Grant ?

—Oh ! non, pas le moins du monde, maman vous aime beaucoup au contraire.

—Et pourtant, elle vous défend de m'adresser la parole ?

—Oh ! seulement parce que si je vous avais parlé, cela aurait fâché Belinda.

Les musiciens en bas s'étaient tus.

Ce fut au milieu d'un silence absolu que Sir Walter reçut cette explication extraordinaire. La situation domestique qu'elle lui révélait lui semblait tout simplement comique..., ce qui ne l'empêchait pas d'en être légèrement agacé.

Il se soulagea en donnant carrière à son ironie.

—Du moment où Miss Grant vous menaçait de sa mauvaise humeur, c'est différent. Tout vaut mieux que cela... Je suis désolé d'avoir essayé de m'approcher de vous, et j'aurai soin de veiller à l'avenir et de ne plus commettre semblable imprudence. Croyez-vous qu'elle trouvât mauvais que je vous souhaitasse le bonsoir ?

Il ne bougeait pas, n'ayant d'ailleurs aucunement l'intention de s'en aller.

Mais comment Jeanne aurait-elle pu deviner ses intentions ? Elle baissait la tête maintenant, de sorte qu'il ne pouvait voir son visage.

—Peut-être même nous permettrait-elle de nous serrer la main, puisqu'il s'agit d'un éternel adieu ?... continua-t-il, tandis que trois accords harmonieux qui montaient d'en bas ponctuaient ces mots terribles. Je ne crois pas qu'elle pût être sérieusement mécontente, ajouta-t-il d'un ton caressant en s'asseyant sur la marche de l'escalier à côté de Jeanne afin d'accomplir plus aisément ladite cérémonie.

Mais il eut un brusque sursaut ; l'enfant pleurait à chaudes larmes !

Dès cet instant, pour nous servir de ses propres expressions, lorsqu'il conta la chose plus tard, "c'en fut fait de lui."

Quelles avaient été au juste ses intentions en montant l'escalier, on ne l'a jamais su très exactement ; ce qu'il fit, ce fut de se mettre, lui et tout ce qu'il possédait, aux pieds de la petite fille qu'il venait de taquiner.

Il lui prit les mains, s'adressant mille reproches. Quoi ! il l'avait fait pleurer ! et il baisait les larmes qui coulaient encore au travers des jolis doigts fuselés et la suppliait de lui donner le droit de la consoler et de la protéger toujours... En bas, les violons semblaient répéter sa prière avec des sanglots presque humains. Mais comme

le dernier accord se mourait, et que lui aussi se taisait attendant sa réponse, un bruit de pas, bruit odieux, les obligea à se séparer brusquement.

C'était Suzanne qui venait à pas pressés du fond du corridor. Elle s'arrêta tandis que Sir Walter se levait et lui jetait un regard qui n'avait rien de gracieux. De son côté, elle paraissait de fort mauvaise humeur

—Madame demande Monsieur, fit-elle d'un ton grognon.

Jeanne s'était levée aussi, et tous deux maintenant suivaient le corridor en silence. Arrivés devant la porte de Jeanne, ils ne purent échanger qu'un froid " bonsoir ; " la présence de Suzanne les gênait.

—Qu'est-ce que vous attendez ? fit Sir Walter impatiemment.

—Eh ! mon Dieu, rien pour l'instant, bien que toute ma vie se passe à attendre ! et comment voulez-vous qu'il en soit autrement, avec des gens capricieux comme on en voit ici ? Si Monsieur voulait au moins fixer avec Madame l'heure du départ demain matin.

La porte de l'appartement de Lady Montfort était ouverte, et la femme de chambre, les bras chargés, courait des armoires aux malles dans le corridor. Dans la chambre, Lady Montfort allait et venait au milieu de ce désordre qui accompagne un départ précipité.

—Walter ! enfin ! d'où sortez-vous ? s'écria-t-elle en apercevant son fils. Il faut que nous quittions Oliviera par un des premiers trains demain.

—Et pourquoi ? qu'est-il arrivé ?

—Dès le premier moment, en descendant de wagon, j'ai senti qu'il y avait quelque chose d'anormal, je vous l'ai dit le soir même, n'est-ce pas, West ? Mais on m'avait conté tant d'histoires, on m'avait tant vanté ce pays, que je n'osais me fier à ma propre impression. Ce n'est que ce soir, et par le plus grand des hasards, un hasard providentiel, que j'ai appris que c'était moi qui étais dans le vrai. Imaginez mon impression, Walter, lorsque j'ai su, et su à n'en pouvoir douter, que l'air que l'on respire ici, l'air que je respire depuis huit jours, ne contient pas une seule parcelle d'ozone !

—En vérité ! et qui vous a dit cela ?

—Ce jeune homme si comme il faut, à l'air si intelligent, à côté duquel j'étais à table d'hôte.

—M. Smith ?

—Non ; M. Smith est un imbécile ; il m'avait assuré au contraire l'autre jour, quand je l'ai rencontré dans le jardin, que l'air

d'Oliviera était très fortifiant. Non, je veux parler de ce grand homme brun qui est arrivé aujourd'hui. C'est lui qui m'a dit qu'un très habile docteur lui avait affirmé qu'il n'y avait pas le moindre ozone dans l'air d'Oliviera, à moins de monter à je ne sais combien de pieds au-dessus du niveau de la mer, bien plus haut que cet hôtel en tous cas.

—Pour un séjour de courte durée, peut-être cela n'a-t-il pas grande importance.

—Pas grande importance ? mon cher Walter, vous ne savez ce que vous dites. C'est ma mort tout simplement, je ne peux pas vivre sans ozone ! Combien de fois le docteur Blind ne m'a-t-il pas répété : " Que vous ayez ceci ou cela, Lady Montfort, il vous faut de l'ozone." Et c'est lui qui m'envoie ici !

—Le seul train possible pour Paris ne part que demain dans l'après-midi.

—Je ne puis pas attendre jusque-là. Mais rien ne nous empêche de partir par l'autre voie, d'aller à Gênes. Il y a ce train du matin dont Mrs Grant parlait l'autre jour.

—A Gênes ! Etes-vous bien sûre qu'il y ait de l'ozone à Gênes ?

—Oui, oui, il me l'a dit.

—Qui cela, le docteur Blind ?

—Ne me parlez plus du docteur Blind, après une pareille aventure ! Non, le jeune homme brun, mon voisin de table ; il m'a assuré que l'air y était excellent. Nous pourrions revenir par Turin et le mont Cenis.

Sir Walter regarda sa mère sans rien répondre. Puisqu'il fallait partir, Gênes était, après tout, le meilleur endroit où l'on pût aller, et il avait en tous cas le mérite de n'être qu'à une journée de voyage de l'hôtel d'Angleterre. Au moins s'il avait pu voir Jeanne avant de partir ! Mais c'est en vain qu'il tenta de décider Suzanne à porter un message à Miss Grant, Suzanne déclara que la jeune fille devait être couchée et endormie. Sa mère et elle étaient des personnes raisonnables, qui savaient que la nuit est faite pour dormir, qui dormaient, et qui permettaient aux autres d'en faire autant.

Elle consentit toutefois à remettre de bonne heure, le lendemain matin, à Jeanne un petit mot dans lequel Sir Walter lui expliquait ce qui était arrivé et la suppliait de lui permettre de la voir avant son départ pour Gênes ou tout au moins de lui faire savoir, de quelque façon que ce fût, s'il était aussi heureux qu'il espérait l'être. La pièce d'or qui accompagnait la lettre adoucit Suzanne elle-même.

— J'ai remis votre lettre à Mlle Jeanne bien exactement, lui dit-elle en le voyant sortir de sa chambre le lendemain au petit jour. La triste lueur de l'aube, jointe au silence plus triste encore qui régnait partout, enveloppait les corridors tandis qu'il gagnait la salle à manger où sa mère et lui déjeunèrent à la lueur de deux bougies. Repas lugubre.

Lady Montfort se demandait avec anxiété si le thé n'avait pas attendu trop longtemps, et Sir Walter n'était pas moins anxieux, mais à un autre propos. Pourquoi Jeanne ne lui donnait-elle pas signe de vie?

A la fin lorsque les malles et les sacs furent chargés sur la voiture, que tous les domestiques eurent reçu leurs pourboires, il n'y eut plus aucune raison pour reculer le départ, et il fallut se mettre en route par une belle matinée claire et fraîche.

Au moment où Sir Walter allait monter en omnibus, le portier dégringola les marches du perron en courant, une lettre à la main :

—Pour Monsieur!

—Encore une note! s'écria Lady Montfort; comme c'est ennuyeux! Tant pis, nous règlerons cela de Gênes.

Il ne fallut pas deux secondes à Sir Walter pour lire le petit mot de Jeanne; il était ainsi conçu et écrit d'une écriture tremblée:

"Pardonnez-moi, disait-elle, si je me suis trompée si je vous ai trompé hier au soir. Tout cela a été une erreur. Je ne puis pas être votre femme."

— Allez! cria Sir Walter en froissant le papier dans sa main et en sautant dans l'omnibus.

— Au revoir, Monsieur et Madame! cria le portier.

— Dieu nous en préserve! murmura Lady Montfort. J'ai failli en mourir, et quant à vous, mon cher Walter, je ne vous ai jamais vu si mauvaise mine que ce matin.

Mrs Grant, qui était seule dans sa chambre cet après-midi, se sentait plus misérable encore que de coutume. Elle n'avait pourtant pas fait autre chose que ce qu'elle faisait journellement: sacrifier la fille qu'elle aimait à celle qu'elle craignait; mais peut-être cette fois les souffrances de la victime, étant plus apparentes, venaient-elles troubler d'une façon incommode sa conscience lente à s'éveiller.

Jeanne était enfermée dans sa chambre avec ce qu'elle appelait un mal de tête, mais la mère savait bien, et Dieu sait si elle en souffrait, que ce n'était point une simple douleur physique qui avait terrassé la pauvre enfant.

Tout en préparant le thé de quatre heures, dont elle s'apprêtait à

porter une tasse à Jeanne, la scène de la nuit précédente lui repassait devant les yeux. Elle voyait l'enfant rentrant radieuse, transfigurée, embellie par la joie, puis lorsqu'elle était sortie se traînant à peine, courbée, fanée ! et la pauvre Mrs Grant poussait des gémissements douloureux lorsqu'elle y songeait. Et cependant, Jeanne avait avoué, après une longue hésitation qui eût dû suffire à révéler la vérité à sa mère, qu'elle ne savait même pas si oui ou non elle aimait Sir Walter, ajoutant, et cette réticence la peignait tout entière, qu'il était si loin d'elle, si au-dessus d'elle ! Mais peut-être n'y avait-il là que l'exagération propre à l'amour vrai. C'était d'autant plus probable que la pauvre petite restait maintenant abattue, meurtrie, le cœur brisé !

— Et pourtant que pouvais-je faire ? Que pouvais-je faire ? soupirait Mrs Grant, se répétant ce qui avait toujours été pour elle le mot d'ordre de toute sa vie : Belinda eût été furieuse ! Jamais je n'aurais osé lui annoncer pareille chose !

Au même instant, la porte s'ouvrit et Belinda parut. Mrs Grant, dans sa surprise, laissa échapper la petite théière de porcelaine qu'elle tenait à la main et qui se brisa sur le marbre de la cheminée.

— Ah ça ! maman, est-ce que vous auriez ce que les garçons appellent des mains de beurre ? s'écria Belinda avec moins d'impatience que n'en provoquait d'ordinaire chez elle semblable maladresse.

— C'est que vous m'avez causé une telle surprise, mon enfant ! Je vous croyais à Nice. Je n'avais aucune idée de vous voir revenir aujourd'hui.

— Ni moi, dit Belinda en retirant son chapeau devant la glace et en arrangeant ses cheveux d'or. Laissez tous ces morceaux, allez, maman, et prenez l'autre théière, qui est sur la planche.

Elle était évidemment de la meilleure humeur du monde et, comme il arrivait toujours, cette bonne humeur donnait plus d'éclat encore à sa beauté.

— Le fait est, commença-t-elle en s'installant sur une chaise basse auprès du feu, que...mais où donc est Jeanne ?

— Elle est couchée, avec mal à la tête.....un grand mal de tête, ajouta vivement Mrs Grant, qui savait que Belinda avait en horreur que l'on se mît au lit dans la journée ; et, de fait, sa bonne humeur ne triompha pas d'un premier mouvement de mécontentement.

— Qu'est-ce qu'elle a encore fait ? Elle était bien quand je suis partie. Il est vraiment étrange que ce soit toujours quand je quitte

la maison que Jeanne se rende malade d'une façon ou d'une autre. Vous lui aurez permis de rester trop longtemps penchée sur ses livres.

— Oh ! Dieu non ! elle a très peu lu.

— Alors, elle s'est fatiguée, elle a trop marché ?

— Je ne crois pas.

— Alors, pourquoi a-t-elle mal à la tête ?

Lorsque Belinda posait des questions à sa mère sur ce ton, la pauvre Mrs Grant n'avait jamais le courage de se taire, surtout lorsqu'elle avait des raisons très particulières de ne pas parler.

— Peut-être, suggéra-t-elle perdant la tête, est-ce le brusque départ des Montfort qui l'a bouleversée.

— Ils sont partis ? Voyons, maman, ce thé doit être prêt...Mais en quoi le départ des Montfort peut-il troubler Jeanne ?

Mrs Grant se trouvait, ou pour parler plus correctement, s'était mise dans une position dont une personne de sang-froid eût eu peine à sortir. Elle ne l'essaya même pas, et, toute tremblante, raconta ce qui s'était passé.

— Je vous assure Belinda, ajouta-t-elle, en manière de conclusion, que jamais je n'ai été plus surprise de ma vie que lorsqu'elle m'a dit qu'il lui avait demandé de l'épouser.

— Je le crois aisément. Et qu'avez-vous répondu ?

—Je lui ai dit, bien entendu, reprit Mrs Grant visiblement soulagée à la pensée qu'elle allait enfin dire quelque chose qui pût être agréable à Belinda, je lui ai dit.....que c'était impossible !

— Qu'est-ce qui est impossible ?

— Mais...leur mariage.

— Est-ce que vraiment vous voulez dire, reprit Belinda lentement, posant sa tasse et sa soucoupe sur la table, et regardant sa mère fixement, est-ce que vraiment vous voulez dire que vous l'avez engagée à le refuser ?

— Mais sans doute.

— Et pour quelle raison, au nom du ciel ?

— Mais parce que j'ai pensé, Belinda, reprit Mrs Grant fondant en larmes j'ai pensé que vous désapprouveriez ce mariage.

Sur quoi Belinda se leva précipitamment, les yeux étincelants, les joues en feu et suffoquant d'indignation. Jamais Mrs Grant n'avait vu sa fille dans une telle colère.

— Quoi ? s'écria-t-elle d'une voix tragique qui aurait fait grand effet au théâtre, et avec un geste qui eût enlevé le public. Qu'entendez-vous par là ? Que prétendez-vous insinuer ? En vérité, maman, vous me rendrez folle ! Comment ! voilà Jeanne qui est la personne la moins faite pour inspirer une passion, qu'on devait

désespérer de marier, la voilà qui reçoit les offres d'un homme qui a un titre, de la fortune, un château, et vous venez me dire que vous l'avez refusé, et encore vous osez dire que c'est à cause de moi ! Ce mariage me déplairait ? Vraiment ? Et pourquoi cela, je vous prie ? Comme si j'avais jamais cherché à mettre des bâtons dans les roues quand il s'agissait de l'avenir de Jeanne ! Comme si, au lieu de me préoccuper de sa santé, de son intérêt, de tout, bien autrement encore que vous, je la traitais durement, et même, comme si j'étais jalouse d'elle ! La belle idée que vous donnez de

moi aux gens ! Je vois la chose d'ici : vous avez refusé, parce que, vous avez dit à Jeanne, je serais mécontente ; et elle, bien entendu, va s'en aller se lamentant et racontant ses malheurs à tout le monde !.....Il y aura une chose en tous cas que l'on ne pourra pas dire, c'est que je suis jalouse de sa bonne fortune, parce que je vais faire moi-même un bien plus beau mariage ! Oui, ce que j'allais vous dire, au moment où vous êtes tombée sur moi avec votre histoire, c'est que j'étais fiancée à Lord Denby, fiancée depuis ce matin. Autre chose encore : que ferions nous de Jeanne ? Lord Denby, qui est très généreux, pourrait ne pas trouver mauvais que vous

vinssiez vivre avec nous ; mais je ne puis vraiment pas lui demander d'adopter toute ma famille !

Nous sommes loin de prétendre avoir reproduit textuellement le discours de Belinda ; mais c'en est à coup sûr le contenu et la substance, le reste consistait en variations sur le même thème.

— Mais à quoi bon perdre son temps en vaines paroles, conclut-elle avec beaucoup de sagesse, lorsqu'elle fut un peu remise de cette sorte de crise de nerfs. Il faut faire quelque chose, et ce quelque chose, il faut que ce soit vous qui le fassiez, mère. C'est vous qui nous avez acculées dans cette impasse, c'est à vous de nous en tirer.

— Mais que puis-je faire ?

— Il n'y a qu'une chose à faire : écrire de suite à Sir Walter. On doit avoir son adresse à l'hôtel. Ecrire, et dire que c'est vous qui avez obligé Jeanne à le refuser, qu'elle lui est réellement très attachée.....Ayez soin d'insister sur ce point, ou il ne reviendra pas. C'est un homme plein de vanité et très susceptible.

— Mais quelle raison donner.....comment expliquer que j'aie défendu à Jeanne d'accepter ses offres ?

— Vous ne pouvez en donner aucune. Il n'y en a pas.

— Que va-t-il penser de moi ?

— Ma foi, je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que je ne veux pas qu'il puisse penser un instant que je suis jalouse de Jeanne. Allons, maman, voici du papier, de l'encre et une plume. Ne restez pas là à pleurer, cela ne sert à rien ; songez plutôt que vous avez été très dure pour cette pauvre Jeanne et que plus tôt vous réparerez vos torts, mieux cela vaudra.

La pauvre Mrs Grant, les yeux en pleurs, mais soumise, dut se décider à écrire sous la dictée de Belinda la lettre d'explication que l'auteur, entre autres, eût été bien désireux de voir. Malheureusement, elle ne s'est pas retrouvée. En revenant de Gênes, que ce soit l'excès de sa joie ou le manque d'ozone qui l'ait troublé, Sir Walter perdit ce remarquable document, et quand, quelques années plus tard, sa belle-mère trouva le courage de lui demander ce qu'il avait pensé et de la lettre et d'elle-même, tout ce dont il put se souvenir, c'est que jamais lettre ne lui avait fait plus de plaisir.

Le mariage a été des plus heureux, bien que Lady Montfort ne se soit pas retirée dans son douaire, le château se trouvant bâti à ce qu'elle affirme, sur un terrain glaiseux. Lady Denby a donc toutes les raisons du monde d'être satisfaite du mariage que, comme elle le dit souvent et non sans raison, elle a arrangé pour sa sœur à l'Hôtel d'Angleterre.

LANOE FALCONER,

Traduit de l'anglais par ROBERT DE CERISY.

CHRONIQUE DU MOIS

I.—Au Vatican. Tremblement de terre à Rome. II.—L'anniversaire de Mentana. III.—Le nouveau ministère français. IV.—Jugement dans la cause du *Canada-Revue* contre Mgr Fabre.

On peut dire qu'il ne se passe pas de jour que le Père commun des fidèles ne reçoive en audience quelques-uns de ses enfants, audiences collectives accordées à des groupes de pèlerins, audiences particulières données à des personnages de marque.

C'est ainsi que les membres de trois pèlerinages ont eu leur réception au Vatican. C'étaient les pèlerins de Modène, conduits par M. l'abbé Campari ; puis deux cents catholiques autrichiens : à cette occasion, on a présenté au Saint-Père, qui a daigné la bénir, une robe destinée à la statue de Notre-Dame de Lorette, brodée d'or par l'archiduchesse Marie-Thérèse, femme de l'archiduc Charles-Louis, et par les princesses ses filles. Quelques jours plus tard, le Souverain Pontife admettait à assister à sa messe, célébrée dans la chapelle Sixtine, quatre cents pèlerins de Venise et cent autres personnes de différents pays ; après la messe, une quarantaine d'entre eux ont été présentés à Sa Sainteté.

***

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, un tremblement de terre s'est fait sentir à Rome et dans les environs. Trois séries d'ondulations du Nord au Sud se sont succédé, d'une durée totale de 15 secondes ; la première et la troisième très courtes, la deuxième de 9 secondes. Les effets produits out été partout à peu près les mêmes : vitres qui tremblent, portes secouées, meubles oscillant sonnettes en branle.

Il n'y a pas eu de dégâts sérieux, bien que, de mémoire d'homme, on n'eût pas ressenti à Rome de tremblement de terre aussi violent. Quelques maisons, aux deux extrémités de la ville, ont eu des lézardes ; des crevasses ont endommagé aussi, mais assez légèrement, l'église des Pères trappistes à Saint-Paul aux trois fontaines. Il paraît que dans la campagne les secousses ont été plus fortes ; les habitants se précipitaient dehors, à demi vêtus, dans la nuit, sous la pluie battante ; les chiens hurlaient, les animaux de basse cour s'agitaient ; les bœufs, les vaches, les chevaux faisaient des efforts pour s'échapper.

En ville, dans la soirée de la Toussaint, de 4 à 6 heures, nombre de familles ont évité de rester chez elles, et se sont réunies sur les places, dans l'idée que juste onze heures après les secousses recommenceraient.

Mais il faut dire qu'un sentiment plus haut, tout autre que ces imaginations, a animé la population romaine Dès cinq heures du matin, aussitôt après le redoutable phénomène, la foule, faisant ouvrir les portes encore fermées, a rempli les églises ; des *Te Deum* ont été chantés pour remercier Dieu d'avoir préservés les romains de tout grave accident.

***

Le 3 novembre est l'anniversaire de la bataille de Mentana. Les sociétés républicaines, socialistes et maçonniques d'Italie ont organisé sur le théâtre de la bataille, et à Milan même, des cérémonies commémoratives. Les garibaldiens revêtus des traditionnelles chemises rouges se sont rendus sur la colline de Mentana derrière le village, à l'endroit où le combat fut le plus meurtrier. Les manifestants ont acclamé la statue de Garibaldi, élevée sur le lieu même de la défaite. L'un de ses fils, Menotti Garibaldi, a fait un discours dans lequel il a rappelé les gloires de la République italienne de 1849, et a fait l'apologie du 20 septembre 1870. Le colonel Carriolata a déclaré que la véritable Italie n'était ni l'Italie du Pape, ni même l'Italie de Victor-Emmanuel, mais l'Italie de Garibaldi.

A Milan, la fête a eu un caractère encore plus nettement républicain ; la ville était pavoisée, la population a paru prendre part avec enthousiasme aux démonstrations organisées par les loges italiennes.

La fête du 3 novembre semble être non seulement une sorte d'accentuation anti-cléricale des fêtes du 20 septembre, mais aussi une manifestation antimonarchique. Si le roi Humbert a voulu jeter un défi à la Papauté le 20 septembre, l'Italie républicaine semble à son tour avoir voulu le 3 novembre adresser une menace à la monarchie de Savoie.

***

Le Ministère Ribot, qui n'avait guère que dix mois d'existence a été renversé par une coalition de la droite et de l'extrême gauche, sur la question des chemins de fer du Sud, dans laquelle le gouvernement était accusé de protéger et de couvrir de coupables concussionnaires. Le président Faure a chargé M. Léon Bourgeois, socialiste bien connu, de former un cabinet. Celui-ci se compose comme suit :

M. Ricard, député, ministre de la justice ; M. Berthelot, sénateur, ministre des affaires étrangères ; M. Doumer, député, ministre des finances ; M. Cavaignac, député, ministre de la guerre ; M. Lockroy, député, ministre de la marine ; M. Combes, sénateur, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts ; M. Guyot-Dessaigne, député, ministre des travaux publics ; M. Mesureur, député, ministre du commerce et des postes et télégraphes ; M. Viger, député, ministre de l'agriculture.

Le programme du nouveau ministère, lu à la Chambre des députés et au Sénat, est un morceau habilement travaillé ; la politique radicale s'y présente en un costume décent d'où l'on a exclu soigneusement les couleurs trop voyantes ; elle y parle d'un ton posé, presque modeste, et l'on voit que M. Bourgeois, qui compte dans son parti beaucoup de têtes de bois, ne leur a point confié le soin de rédiger sa déclaration : il est le premier à savoir qu'il ne faut pas effrayer le bourgeois, car après le bourgeois le paysan prend peur aisément. Toutefois, comme le diable, dit-on, ne perd jamais ses droits, la politique radicale, à certains traits, se fait encore très clairement reconnaître.

Si la déclaration ministérielle, au point de vue littéraire, a plutôt des allures discrètes, le programme des questions que le nouveau président du conseil se propose de résoudre est au contraire d'une ampleur singulièrement ambitieuse. Notez qu'il y faut ajouter les questions qu'une prudence plus opportuniste que radicale a pris soin d'omettre, mais qui se présenteront d'elles-mêmes sans qu'il soit besoin d'invitation.

La déclaration vise en commençant les votes de la Chambre au sujet de l'affaire des chemins de fer du Sud ; il le fallait bien, autrement le nouveau ministère n'aurait pas eu, au point de vue parlementaire, un état civil régulier ; M. Bourgeois ne pouvait pas invoquer le vote qui a repoussé son amendement proposant une nouvelle tentative d'arbitrage à Carmaux.

Quant aux chemins de fer du Sud la déclaration nous promet à la fois, "une information complémentaire" et le dépôt d'un projet de loi qui doit mettre désormais les députés et les sénateurs à l'abri des tentations d'ordre financier : Amen !

Le mot d'ordre du nouveau ministère, celui sur lequel il compte pour se maintenir quelque temps au pouvoir est : *épuration*. Si M. Bourgeois est sincère, cette politique pourra lui éviter une chute prochaine.

Cette sincérité, il semble vouloir la prouver, car il a commencé par faire arrêter le fameux *Arton*, qui était toujours *malade* à Londres. On procède actuellement à l'extradition de ce trop notoire entremetteur, qui est supposé tenir dans sa main le sort d'un grand nombre de députés compromis.

M. Bourgeois ira-t-il jusqu'au bout, ou bien ne se servira-t-il d'Arton que comme un épouvantail pour tenir en respect tous les députés qni n'ont pas la conscience nette et qu'il pourrait, au moyen de l'intimidation forcer à soutenir son ministère ?

Nous le saurons bientôt.

En attendant, constatons que ce changement de gouvernement n'a été, comme tous ceux qui l'ont précédé, qu'un pas de plus fait vers le radicalisme.

Faut-il donc que la pauvre France aille jusqu'au fond, pour que la réaction si impatiemment, si longuement attendue se produise enfin !...

***

La Cour de révision a confirmé le jugement rendu par la Cour Supérieure en faveur de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal dans la cause qui lui avait été intentée par les propriétaires du *Canada-Revue*.

Les juges Tait et Taschereau ont longuement et savamment motivé leurs jugements et solidement établi les droits des évêques en la matière. Le juge Archibald, dissident, a essayé d'étayer son opinion sur des arguments spécieux dont le simple bon sens suffit à faire crouler l'échafaudage.

Les propriétaires de la revue si justement condamnée ont sollicité la permission de porter la cause devant la Cour Suprême ou même devant le Conseil Privé de la Reine. Les avocats de Mgr Fabre ne s'y sont point opposés. Il est bon, en effet que notre droit entier et sans entraves à l'exercice de notre culte soit enfin reconnu par le plus haut tribunal de l'empire, comme il l'est par l'acte de cession et que la jurisprudence soit à jamais établie sur ce point.

Il est évident que cette liberté serait dérisoire, si les évêques ne pouvaient légalement dénoncer et condamner les mauvais livres et les mauvais journaux.

Quelque résolution que prennent les propriétaires du *Canada-Revue*, les catholiques doivent maintenant être tout à fait rassurés. Leurs premiers pasteurs ne seront pas baillonnés par une inique sentence.

En attendant, qu'il nous soit permis de féliciter le vénéré chef de notre province ecclésiastique de l'heureuse issue de ce scandaleux procès.

***

AVIS A NOS ABONNÉS.

L'encouragement qne nous avons reçu du public depuis que nous avons acquis la propriété de la REVUE CANADIENNE, nous met en mesure de réduire le prix de l'abonnement de $2.50 à $2.00 à partir du premier janvier prochain.

Nous espérons que nos abonnés nous en saurons gré et se feront agents volontaires de propagande pour doubler notre liste d'abonnés dans le courant de l'année, nous permettant par là, de faire de nouvelles réductions.

LES PROPRIÉTAIRES DE LA REVUE CANADIENNE.

GRAVURES ARTISTIQUES.

Repos de la Sainte Famille, d'après B. Plockhörst 2
Sainte Anne et la Vierge Marie, d'après Karl Müller 24
Services rendus par les moines, Fragments des fresques d'Edouard Bendemann au château royal de Prusse 40–268–412
Mignon, d'après Jules Lefebvre 66
Fragment de la Berceuse d'anges, d'après H. Lanenstein 81
Othello racontant ses victoires à Brabantio en présence de Desdemona, d'après Carl Becker 130
Les jeunes bergers, d'après H. Salentin 151
Entrée de Jésus à Jérusalem, d'après Bernhard Plockhörst 194
Via dolorosa, d'après Raphaël 201
Sans le moindre souci, d'après S. Anderson 225
Je vous donne mon cœur, fragment de l'Ange gardien de E. Munier 235
Les trois parques, d'après Michel-Ange 244
Saint-Antoine de Padoue, d'après Murillo 255
Moïse exposé sur le Nil, d'après Paul Delaroche 259
L'archange Gabriel, d'après Paul Delaroche 262
La jeune Martyre, fragment du tableau de Paul Delaroche portant ce titre 264
Notre-Dame de Lourdes, d'après C. Brochart 276
Têtes d'enfants Jésus des Madones de Raphaël 278
L'Ave Maria, à Venise, d'après Carl Becker 322
Sainte-Cécile, d'après Raphaël Sanzio 386
Le Dauphin, Louis XVII dans le temple, d'après J. B. Greuze 410
Sainte-Monique et saint Augustin, d'après Ary Scheffer 450
L'Ange de l'école, d'après Romain Cazes 497
La fille du Martyr, d'après Albert Baur 514
Les compagnons de jeu, d'après H. Merle 523
La nuit après le combat, d'après Gustave Doré 578
Beethoven dans son cabinet d'étude, d'après Carl Schloesser 642
Sainte-Cécile, d'après H. Hoffman 650
Homère, d'après le baron François Gérard 707

PORTRAITS.

Barat, Madame 213
Chapman, W 496
Crémazie, M 548

Dewit, Jacob 87
Dionne, N. E 610
François, R. P. Gilbert 436
Gagnon, Alphonse 394
Gaspé, Philippe-Aubert de 457
Lanaudière, Charles de 462
LeMay, Pamphile 16
Letondal, Arthur 74
Lévis, le Marquis de, ... 495
Moreau, R. P. Antoine-Bazile-Marie 423
Nicolay, le Marquis de, ... 495
Papineau, L.-Jos 468
Prud'homme, Hon. L. A 167
Renault, Raoul 289
Rézé, R. P. Joseph 430
Routhier, Hon. A. B 150
Royal, Hon. Joseph 23
Salaberry, Louis-Ignace d'Irumberry de 474
Vallière, le juge 469
Viger, Louis-Michel 87

GRAVURES D'ILLUSTRATIONS.

Le capitaine Maillé :

Le capitaine partant pour sa promenade 17
Melle Joséphine éclata de rire 21

La Banque du Peuple :

Façade 82
Intérieur vu de droite 84
Intérieur vu de gauche 85
Salle des directeurs 86
Bureau du Président 88
Bureau du Caissier 89
Entrée principale 90
Entrée des bureaux à louer 91
Galerie des bureaux à louer 92
Entrée des bureaux de MM. Perrault, Mesnard et Venne 93
Bureau particulier de M. Maurice Perrault, vu de l'entrée 94
Bureau particulier de M. Maurice Perrault, vu du fond 95
Salle des dessinateurs de MM. Perrault, Mesnard et Venne 96
Fragment du vitrail colorié de la porte principale, par D. A. Beaulieu 96

Une histoire de revenant :

Michel Girard passant la rivière 170
Le revenant 230
Michel Girard et Melle de Laglanderie 233

Les Dames du Sacré-Cœur—Pensionnat du Sacré-Cœur, Sault-au-Récollet :

Route qui conduit au couvent 214
Parterre 215

Statue du Sacré-Cœur, faisant face à l'entrée principale 216
Façade principale 218
Façade donnant sur la Rivière des Prairies 219
Chapelle 220
Salle d'étude 222
Chapelle de Notre-Dame de Lourdes 223
Allée du jardin 224

La causerie des fleurs :

Vase de fleurs suspendu 202
Panier de fleurs 205

Une Héroïne Canadienne, illustrations de J. B. Lagacé :

Sauvages au guet 278-340
Mam'zelle Madelon, sauvez-vous, voilà les Iroquois 283
Mademoiselle de Verchères épuisée de fatigue, s'assoupit, la tête sur une table 288

Le marteau du jongleur, illustrations de J. B. Lagacé :

Le Sagamo demande la main de la fille du jongleur pour son fils 367
Le jongleur cloue le Manitou des " Visages-pâles " sur un arbre 371

Petite scène d'un grand drame, illustrations de J.-B. Lagacé :

Després se précipite dans la maison de M. Laforest 415
Les maudits patriotes ! 418

La Congrégation de Sainte-Croix en Canada :

Collège de la Côte-des-Neiges 419
Université de Notre-Dame, Indiana, E. U 421
Ancien Collège Saint-Laurent 425
Nouveau Collège Saint-Laurent 426
Musée du Collège Saint-Laurent 428
Chapelle du Collège Saint-Laurent 432
Classe de physique du Collège Saint-Laurent 434

La danse de Mai à Domrémy, illustrations de Marie-Edmée :

La ronde de Mai 439
Le pauvre vieux 440

Philippe-Aubert de Gaspé, illustrations de J.-B. Lagacé :

Le coin de Fanchette 458
Manoir de St-Jean-Port-Joli 458
Le frater 459
Est-ce toi qui as coupé le concombre 460
Frère Ambroise 461
Deux Récollets survinrent 461
L'Hermitage 463
Je commençai la besogne en conscience 463
Cap Tourmente 465
M. Joseph et ses poulets 467
Plamondon fait un discours 471

Tempête 472
La fille de Grenon congédiant son galant 472
Romain Chouinard 473
Trois petites Dorionne 476
Origine des Anciens Canadiens 525
Jules d'Haberville grièvement blessé 525
Arché admis auprès de la religieuse 526
Le père Dumais 527
Sauvetage 525
Il se réveilla dans la boue, son flacon près de lui 529
En calèche 530
Le coup de pied 532
En arrivant, il lui saute au cou 531
Alors ta main, et n'y pensons plus 533
Cameron et Montgomery 535
Cameron contemple son œuvre 536
C'était une folle de ces bois 537
José 375
C'est bon, mon cher monsieur Jules, frappez, mordez 537
Et le fidèle serviteur mourait au milieu de ceux qu'il avait aimés 539
Mon oncle Raoul 539
Blanche d'Haberville 540
M. Verrault, curé de Saint-Thomas 541
Toujours le même ! dit M. d'Haberville 542
Blanche refuse Archibald 542
L'hospitalité canadienne 544
En traîneau 545
Chaumière canadienne 549
Le dernier coup de la cloche 550

Flocon de Neige, encadrement de J.-B. Lagacé 588

Le coup de Fourche de Jacques Ledur, illustrations de J.-B. Lagacé :
Mon Dieu ! comment as-tu pu te blesser ainsi 290
Le confesseur se pencha et longtemps il lui parla à voix basse 595

Les anciennes Gildes de Ste-Anne :
Réception d'un apprenti dans une Gilde 614
Arbre généalogique de Sainte-Anne, rétable en bois sculpté à Saint-Sauveur de Bruges 621
Ecussons des tailleurs de Valenciennes 667

L'Hôtel d'Angleterre, illustration de J.-B. Lagacé :
Jeanne assise dans la grande fenêtre du salon désert 636
Permettez-moi de vous porter tout ceci jusqu'au salon 643

Maman m'avait demandé de faire tout mon possible par ne pas vous adresser la parole 749

Ce mariage me déplairait ? Vraiment ? et pourquoi cela 756
Michel-Ange contemplant son Moïse, pensée illustrée par J.-B. Lagacé 686

Artistes dont les œuvres sont reproduits.

Anderson, S. 225
Baur, Albert 414
Becker, Carl 137, 322
Bendermann, Edouard 40, 268, 412
Brochart, C. 276
Cazes, Romain 497
Delaroche, Paul 259, 263, 264
Doré, Gustave 578
Gerard 707
Greuze, J.-B. 410
Hoffman, H. 650
Lauenstein, H. 81
Lefebvre, Jules 66
Merle, H. 523
Michel-Ange 244
Müller, Karl 24
Munier, E. 235
Murillo, B.-E. 255
Plockhurst, B.-E. 194
Raphaël 201, 278, 386
Salentin, H. 151
Scheffer, Arg. 450
Schlœsser, Carl 624

TABLE DES MATIÈRES

A la Vierge, poésie, par Antonin France 276
A M. le Marquis de Lévis et à M. le Marquis de Nicolay, poésie, par W. Chapman 494
A ma chère mère, poésie, par Antonin France 714
Anciennes "Gildes" (les) ou Confréries de Sainte-Anne, par le P. Paul V. Charland, des frères prêcheurs 611-661-716
Anneau (l') des fiançailles, nouvelle, par Pamphile LeMay 651
A propos de Mignon, par A. Letondal 67
A travers les livres et les revues 63-190-255-639-703
Ave (l') Maria à Venise, par Carl Becker, étude sur cette œuvre et son auteur, par Eug. Aubert 323
Beau (le) et son expression par les Arts, par Alphonse Leclaire 4-75
Beethoven et l'art symphonique, par A. Letondal 650
Bethléem, poésie, par Pamphile Lemay 13
Biens (les) de l'Église et leur emploi, pendant les premiers siècles par Dom Paul Benoit 290-329
Capitaine (le) Maillé, par J. Royal 17
Causerie (la) des Fleurs, poésie, par Reine Bernard 202
Causerie scientifique sur l'air que nous respirons, par le R. P. J. Carrier C. S. C. 236-269-357
Certificat compromettant, par L. A. Prud'homme 211
Chanoines (les) réguliers de l'Immaculée Conception 265
Chronique du mois 41-113-179-245-303-372-442-505-570-627-696-758
Congrégation (la) de Sainte Croix, par J. C. C. 417
Coup (le) de fourche de Jacques Ledur, nouvelle, par Pamphile LeMay ... 589
Dames (les) du Sacré-Cœur 213
Danse (la) de Mai à Domremy, épisode de l'enfance de Jeanne d'Arc, par Reine Bernard 438
Entrée de Jésus à Jérusalem, par B. Plockhorst, étude sur cette œuvre et son auteur, par Eug. Aubert 193
Fille (la) du martyr, par Albert Bans, étude sur cette œuvre et son auteur, par Eug. Aubert 515
Flocon de neige, sonnet, par Antonin France 588
Guérison d'une phtisique pulmonaire, par A. B. Routhier 138
Héroïne (une) canadienne, anecdote historique, par Raoul Renaud ... 279-340
Histoire (une) de revenant, récit canadien, par J. Royal 168-226
Homère, d'après le baron François Gérard, par Alphonse Leclaire 707
Hotel (l') d'Angleterre, par Lanoe Falconer 633-688-746
Impressions de voyage, par Pamphile LeMay 677
Institution (une) nationale :
La Banque du Peuple 82
Le stick, par le vicomte Flocel de Merlimont 52, 128, 286, 308, 379

Lettres d'un curé de campagne, par l'abbé G. Bourassa..... 206
Marteau (le) du Jongleur, légende, par Pamphile LeMay..... 365
Moïse exposé sur le Nil, par Paul Delaroche, étude sur cette œuvre et son auteur, par Alphonse Leclaire..... 259
Morte! poésie, par Antonin France..... 673
Nuit (la) après le combat, par Gustave Doré, étude sur cette œuvre et son auteur, par Eug. Aubert..... 579
Othello racontant ses victoires à Brabantio en présence de Desdemona, par Carl Becker, étude sur cette œuvre et son auteur, par Eug. Aubert..... 131
Pensée illustrée par J.-B. Lagacé, par Alphonse Leclaire..... 687
Petite idylle, poésie, par Antonin France..... 153
Petite scène d'un grand drame, nouvelle canadienne, par Pamphile Le-May..... 413
Philippe-Aubert de Gaspé, étude littéraire, par N. Degagne, Ptre.....456, 524
Pour la Patrie, par J.-T. Tardivel..... 567
Publications reçues..... 512
Baudot (les), intendants de la Nouvelle-France, étude historique, par N.-E. Dionne..... 597
Repos de la Sainte-Famille, par B. Plockhorst, notice..... 3
Rome et Jérusalem, récit de voyage, par M. l'abbé Dupuis, par A.-A. Routhier..... 37
Sainte-Anne et quelques personnages historiques, par le P. Paul V. Charland, des frères prêcheurs 24, 98
Sainte (la) Cécile, par Raphaël Sanzio, étude sur cette œuvre, par Eug. Aubert..... 387
Sainte Monique et Saint Augustin, par Ary Scheffer, étude sur cette œuvre et son auteur, par Alphonse Leclaire..... 451
Saint Thomas d'Aquin, l'homme, le docteur, le Saint.—Esquisse, par l'abbé M. Poirier, S. T. D..... 497
Sommeil (le) étude psychologique et morale, par J.-H. Marlun, professeur de philosophie.....479, 552
Spiritisme (le) par Alphonse Gagnon.....358, 410
Tableau (le) des trois parques du Palais Pitti, critique d'art, par Eug. Aubert..... 659
Toi seul, poésie, par Antonin France..... 411
Voyage du frère Taché, de Boucherville à St.-Boniface en 1845, par L.-A. Prud'homme..... 154

AP
21
R34
v.31

Revue candienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY